

MÉMOIRES  
de la  
CONGRÉGATION de la MISSION

Tome Huitième

La Chine

Paris

A la Maison principale de la Congrégation de la Mission  
rue de Sèvres, 95,

**1866**

Scanné sur le volume conservé aux Archives de la Maison de DAX.

Les tome IV, V, VI, VII, VIII, ont été rappelés par M. ÉTIENNE et détruits, à la demande de la Congrégation de la Propagande, sur plainte en diffamation et calomnies des Jésuites, Septembre 1870 — avril 1872. Voir le dossier "Affaire des Mémoires". Cl. LAUTISSIER cm

## LIVRE III

(suite)

### LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

## EN CHINE

### CHAPITRE XVI.

(suite)

### MISSION DE PÉKIN.

#### § XVIII Établissement portugais à Pékin.

Avant de mourir, M. Raux eut la consolation de voir arriver à Pékin deux de ses confrères portugais auquel le Gouvernement de Portugal confiait la maison de Saint-Joseph de Pékin, comme il avait déjà confié celle de Macao à d'autres membres de la Congrégation de la Mission. Une lettre de M. Villa à M. Boullangier de 1801 nous apprend que ce fait s'accomplit cette même année.

«J'ai appris par M. Letondal que deux confrères étaient partis d'Angleterre ; je ne doute pas que vous ne m'ayez donné avis de leur départ, comme vous me l'aviez promis l'année dernière, mais je n'ai encore reçu aucune lettre de votre part : [6] il est vrai qu'un vaisseau a péri ou bien a abordé dans quelque autre port et peut-être il portait votre lettre. Aussitôt que j'ai eu connaissance de cette heureuse nouvelle, j'ai écrit un mot à M. Raux afin qu'il envoie de suite des courriers pour les conduire sûrement à leur destination : ils iront directement à Pékin, personne ne pouvant aller dans les provinces à cause des cruautés qu'y exercent les rebelles.

«Voici ce, que m'a écrit dernièrement M. Raux : «Les courriers que j'avais envoyés à Macao, passèrent à leur retour par le pays de M. Clet : ils m'apportèrent une de ses lettres, mais ils ne le virent point parce qu'il était alors caché en lieu sûr ; mais peu de temps auparavant il avait eu une cruelle visite des rebelles lesquels ravagèrent la Mission et tuèrent ou prirent une cinquantaine de Chrétiens, (la plupart de ces prisonniers s'échappèrent peu après des mains de ces tigres). Pendant cette déplorable dispersion du troupeau, le pasteur se tenait caché dans des cavernes ou dans des anfractuosités de rocher. Après que les brigands furent partis, M. Clet put respirer, mais il est toujours dans l'appréhension qu'ils ne reparassent. Il m'écrit que, tout bien considéré devant Dieu, il est dans la ferme et invariable résolution d'attendre la volonté de Dieu au milieu de ses chrétiens. Pendant ce temps-là, M. Jean <sup>1</sup> était dans une autre Mission très éloignée ; M.

---

<sup>1</sup> Prêtres chinois dont M. Villa ne donne que les noms de baptême.

Jouventin, que l'ai envoyé après Pâques, n'était pas encore arrivé, et j'avais ainsi réglé les choses afin qu'avant d'aller vers M. Clet, il visitât une petite chrétienté que nous avons dans le *Ho-Nan*, éloignée de quatre journées de la résidence de M. Clet. Je vous avais déjà écrit sommairement ces choses dans une lettre datée du 27 juin 1800. Outre ce prêtre que je viens de nommer qui doit avec M. Jean aider M. Clet dans la Mission du *Hou-Kouang*, nous avons encore, un autre jeune prêtre nommé *Chin* dont le nom de baptême est Cyrus ; dans les séminaristes restants il y a [7] aussi de belles espérances, ils sont plus de dix, et ce printemps dernier nous leur avons fait bâtir un Séminaire. Nous ne voulons pas augmenter le nombre de nos élèves sans une évidente nécessité ; car nous sommes très peu d'Européens pour avoir soin d'eux. Cependant M. Ghislain se porte mieux qu'auparavant. Comme presque tout l'empire est plein de dangers et d'inquisitions à cause des diverses excursions des rebelles *Pe-Lien-Kiao*, il paraît moralement impossible d'introduire des Missionnaires européens dans les provinces. Si M. Minguet veut venir à Pékin, dans notre maison, qu'il vienne au nom de Dieu avec les confrères portugais qui doivent arriver.»

«J'attends avec beaucoup d'impatience ces confrères annoncés qui se rendront droit à Canton où l'on a tout préparé pour les recevoir ; des commerçants anglais doivent les recevoir chez eux jusqu'à leur départ pour Pékin. S'ils arrivent bientôt, ils pourront être présentés aux Mandarins de Canton avec les confrères portugais ; car deux des nôtres, c'est-à-dire MM. Ferreira et Ribeiro sont partis de cette porte de la Chine le 28 décembre dernier et sont arrivés à Canton le premier jour de cette année, en compagnie de deux Mandarins pour les conduire. Ils ont été très bien accueillis par des commerçants espagnols qui leur ont donné l'hospitalité jusqu'à ce que le Vice-Roi de Canton ait désigné un Mandarin pour les conduire jusqu'à Pékin. Le Sénat de Macao a défrayé largement les Portugais (en ayant reçu l'ordre du Régent de Portugal) ; pour la dépense des Français je prendrai sur les revenus de la maison de Pékin, et ils n'auront pas à craindre de retard de ce côté. Jusqu'ici je n'ai reçu aucune lettre de M. Raux pour vous, mais seulement une de M. Lamiot laquelle je vous, envoie ouverte comme elle est arrivée de Pékin ; il se porte bien ainsi que tous les autres qui vous saluent avec beaucoup d'amitié.

«Pour ne pas terminer sitôt cette lettre, voici quelques nouvelles de ce pays.

«1° Le très célèbre Évêque d'Adras, Vicaire Apostolique de [8] la Cochinchine mourût l'année dernière. Le Roi, la Reine avec leur fils, tous les Mandarins, les Prêtres, les étudiants, les Chrétiens et les Païens, la Cochinchine et les royaumes voisins ont été plongés dans la consternation par cette mort ; car ce qu'était Joseph pour Pharaon ce Prélat digne d'une éternelle mémoire l'était pour la Cochinchine.

«2° Un autre Évêque d'un égal mérite a peut-être rendu aussi le dernier soupir à l'heure qu'il est, je veux parler du Vicaire Apostolique du *Su-Tchuen*, Monseigneur Didier, Évêque de Caradre, qu'il ne faut nommer qu'avec le plus grand respect ; il est attaqué d'une fièvre étiqque incurable. On lui a envoyé quelques remèdes après avoir consulté d'habiles gens ; mais nous ignorons s'il était encore en vie quand il aura pu les recevoir. Cependant il avait consacré Évêque de Tabraca, M. Dufresse, avec future succession dans la prévision de sa mort.

«3° Dans le Tonquin la persécution contre les Chrétiens sévit encore, mais moins rigoureusement. Cependant quelques Mandarins, selon qu'ils sont disposés à l'égard de la Religion, tourmentent çà et là les Chrétiens qui ne veulent pas renoncer au Christianisme. Il y a eu deux Prêtres annamites qui ont été martyrisés.

«4° En Corée le Roi qui persécutait la Religion chrétienne est mort après avoir fait encore un martyr. Son fils unique a pris les rênes du Gouvernement, et il est permis d'espérer non seulement la fin de la persécution, mais encore de plus grands progrès pour la Religion ; car la mère du nouveau Roi a reçu autrefois le baptême et était très fervente et très attachée à la Foi chrétienne. L'Empereur de Chine a envoyé trois Mandarins pour rendre les honneurs funèbres au corps du Roi défunt et donner l'investiture à son fils ; car la

Corée est dépendante de la Chine. Le Roi de ce pays doit en signe de soumission envoyer tous les ans à Pékin, pendant les fêtes de la première lune, trois députés pour recevoir de la main de l'Empereur les [9] éphémérides astronomiques ; c'est la seule occasion où la communication a lieu entre les deux nations.

«5° Vous ne serez pas fâché d'apprendre des nouvelles du cher M. Letondal. Touché des besoins des Missions qui ne pourraient se maintenir sans quelques ressources, il alla à Manille, comme je vous l'ai écrit l'an passé. Il ne fut pas trompé dans son espoir et recueillit une somme assez considérable, grâce à la piété espagnole. Il s'embarqua ensuite dans le même dessein pour aller au Mexique ; mais le vaisseau fit naufrage, sans que néanmoins personne perdît la vie. De retour à Manille il pensait à s'embarquer de nouveau pour exécuter son projet, mais il fut obligé d'y renoncer à cause d'une grave maladie qui l'obligea de revenir ici où il a été jusqu'aux portes du tombeau, mais la miséricorde de Dieu l'a sauvé pour cette fois. Maintenant il pense de, nouveau à réaliser son projet ; mais en attendant il me sera d'un grand secours par ses conseils et sa direction, pour faciliter l'entrée en Chine des confrères que doivent venir. Les navires anglais tardent beaucoup d'arriver cette année. Une autre fois je vous manderai d'autres choses si je suis encore en vie ; je m'arrête parce que les vaisseaux sont sur le point de faire voile. Adieu donc, bien cher et respectable confrère ; veuillez, s'il vous plaît, offrir mes amitiés à nos confrères.»

VILLA  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

Un des deux Missionnaires portugais destinés à Pékin, M. Fereira écrivait les lignes suivantes au même M. Boullangier qui résidait en Angleterre.

Canton, le 9 janvier 1801.

«Il ne faut pas perdre l'occasion d'écrire de Canton par la voie des Anglais qui nous ont offert leurs services, une lettre à notre très honoré Père et une autre à vous, Monsieur et très [10] respectable confrère, qui avez daigné nous envoyer vos recommandations à Macao. Nous sommes ici deux Portugais (Fereira et Ribeiro) tout prêts à partir pour Pékin. Hier nous fûmes conduits avec une grande Solennité à la maison du *Kuang-Chen-Fou* : la visite fut sans cérémonie, très courte et tout debout. «J'ai eu, l'honneur de vous écrire il y aura bientôt trois an mais ma lettre a dû être interceptée, sans quoi j'aurais eu l'honneur de recevoir une réponse de votre part par le moyen de M. Villa. Je désire de tout mon cœur votre santé et le bien-être de tous ces Messieurs de notre Congrégation qui se trouvent avec vous. A Pékin nous aurons le plaisir d'embrasser les nouveaux confrères que nous n'avons pu attendre à Macao.»

Dans une autre lettre de M. Villa à M. Boullangier datée de 1802 nous apprenons l'heureuse arrivée des deux Missionnaires portugais à Pékin :

«Vous saurez que nos deux confrères Richenet et Dumazel sont encore à Canton. M. Raux a fait des démarches pour hâter leur arrivée à Pékin et il a obtenu un décret impérial m'autorisant à aller moi-même à Canton pour être caution de leur probité auprès du Vice-Roi de la province ; mais le Sénat de Macao, je ne sais trop pour quelle raison, a empêché l'effet de cette mesure, disant dans sa réponse au Vice-Roi que j'étais chargé de gérer les affaires du Roi du Portugal et que je ne pouvais m'absenter de Macao même pour peu de temps. Dès que j'ai eu vent de la chose, j'ai visité quelques-uns des principaux Magistrats pour Solliciter la permission d'avertir le Vice-Roi au moins par lettre ; mais tout a été inutile et ils ont tout d'une voix rejeté mon dessein comme odieux. Aussitôt j'ai donné avis à nos deux confrères que la démarche de M. Raux avait échoué. Peu après ils envoyèrent eux-mêmes un courrier pour informer M. Raux de ce mauvais succès et l'engager à prendre d'autres moyens plus efficaces. M. Minguet étant exclu nommément de Pékin, je

tâche de le déterminer à aller [11] rejoindre M. Clet qui l'attend depuis quelques années. Le motif de ce retard est un mal qu'il a au bras droit. Maintenant que la voie de Pékin lui est entièrement fermée et qu'il est plus facile de se rendre dans les provinces, on essaiera de ce dernier projet, du moins c'est mon sentiment et je lui ai écrit pour l'y dire qu'il est aussi à Canton où il était allé dans l'espoir de fléchir les Mandarins et d'en obtenir le passage à Pékin ; mais il a été complètement déçu dans son espérance.

«L'Empereur actuel de la Chine *Kia-King* a permis à ceux qui avaient été exilés par *Kien-Long* pour cause de Religion, de rentrer librement dans leurs foyers. Ainsi la Mission de la Propagande dans le *Chen-Si* a recouvré cinq Prêtres qui avaient été relégués dans la Tartarie pour ce sujet.

«Quatre jeunes gens Chinois se rendent en Europe par les vaisseaux de la Compagnie anglaise, grâce à la bienveillance spéciale de M. Staunton. — Nous avons appris avec beaucoup de joie que le Collège chinois à Naples n'avait pas été détruit par les Français, bien plus qu'il y avait cinq nouveaux Prêtres sur le point de s'embarquer à la première occasion favorable.

— Le nouvel Empereur de la Chine a aussi rendu un décret très honorable pour la Religion chrétienne ; car il déclare que parmi les innombrables sectes prohibées en Chine il ne faut nullement comprendre la Religion chrétienne qui n'était pas mauvaise. Au premier abord elle semble donc permise, mais comme les lois de rigueur qui la prohibent et autorisent la persécution n'ont pas été abrogées, il n'y a rien ou presque rien de fait par là. Au Tonkin la persécution touche à sa fin. Le Roi de Cochinchine a presque entièrement repoussé l'invasion de Tai-Son, mais il a perdu son fils aîné, celui-là même qui était allé en France avec l'Évêque d'Adras ; ce qu'il y a de plus déplorable, c'est qu'il est mort sans recevoir le baptême. Cette mort jette les Prêtres et les Missionnaires dans la désolation et fait évanouir les espérances des Chrétiens ; car [12] le Roi son père, bien qu'il ne persécute pas la Religion, ne l'aime que par politique. — Le Roi de Corée qui persécutait la Religion est mort et son fils unique qui lui a succédé règne paisiblement à Pékin. M. Raux a été très gravement malade, tellement qu'au rapport de M. Ghislain, on craignait qu'il ne tombât en démence, mais d'après les dernières lettres reçues il va beaucoup mieux.

«Voilà, bien-aimé confrère, les bonnes et les mauvaises nouvelles de ce pays-ci...

«J'oubliais de vous dire, que la Reine de Portugal a donné à la Congrégation de la Mission deux maisons, l'une à Pékin et l'autre à Macao, avec leurs revenus, lesquelles avaient appartenu aux Jésuites. Elles sont toutes deux sous le vocable de S. Joseph. Celle de Macao nous a été remise par l'Évêque de cette ville qui l'avait acceptée de la Reine très fidèle à cette unique fin.

«Celle de Pékin a été livrée aux deux confrères portugais M. Ferreira et Ribeiro, envoyés-là au commencement de la présente année, par l'Évêque nommé à cette commission par la Cour de Lisbonne. Ainsi nous avons actuellement trois maisons en Chine.»

## § XIX. Travaux de M. Clet.

La Mission du Hou-Kouang était ainsi que nous l'avons vu une dépendance de la Mission française de Pékin qui dans le temps avait envoyé des ouvriers dans le *Hou-Kouang*, le *Kiang-Si* et le *Tché-Kiang*, de même que la Mission portugaise de Pékin avait ses Chrétientés dans le *Chan-Tong* et le sud de la province du *Pe-Tche-Ly*. Nous ne devons donc pas oublier les travaux auxquels se livrait M. Clet, seul ouvrier européen qui pour un territoire d'une immense étendue, que M. Clet fut arrivé dans le *Kiang-Si*, qu'il était [13] appelé à évangéliser, sa première occupation fut d'étudier la langue chinoise la fin de pouvoir se rendre utile à la Religion. Cette étude devint pour lui un rude labeur qui lui donna plus d'une fois des pensées de découragement, parce que, malgré tous ses efforts, il ne parvenait pas à vaincre les difficultés comme il l'aurait fallu pour parler le chinois

d'une manière satisfaisante. Aussi l'appelait-il une langue *indécrottable*. A force de travail et de persévérance, il réussit enfin à l'apprendre assez pour pouvoir exercer son ministère ; mais il ne vint jamais à bout de bien la parler ou l'écrire, comme il l'avoue lui-même dans ses lettres : ce qui fut pour lui un grand sujet de chagrin et une des plus grandes croix qu'il eût à porter en Chine. Il souffrit aussi beaucoup du côté de la santé, parce que son tempérament avait peine à s'accommoder au climat. Sans parler d'une foule d'incommodités qui vinrent l'assaillir, il fit plusieurs maladies graves ; mais tout cela ne l'empêcha pas de s'employer avec le plus grand zèle au salut des âmes ; et ses travaux furent toujours accompagnés des plus heureux fruits, quoique son humilité le portât à croire qu'il ne faisait rien. Après avoir passé une année dans le *Kiang-Si*, il quitta ce poste pour aller continuer son ministère Apostolique dans le *Hou-Kouang* ; mais malgré sa courte résidence dans la contrée dont il s'éloignait, malgré les difficultés qu'il y avait d'abord trouvées pour se faire comprendre, il y opéra néanmoins un bien considérable : une quantité de Chrétiens, qui avaient abandonné la voie droite, y furent heureusement ramenés : beaucoup d'autres qui étaient tièdes, revinrent à la ferveur ; une multitude d'ignorants reçurent une instruction solide ; le sacrement du baptême fut conféré à plus de cent adultes ; et il laissait un plus grand nombre encore de catéchumènes qui se disposaient à le recevoir.

Tels étaient les fruits consolants que le Missionnaire avait recueillis de ses travaux. La bénédiction de Dieu l'accompagna aussi dans le *Hou-Kouang*, où il trouva un vaste champ pour [14] exercer son zèle. Ce district avait cent cinquante lieues de diamètre ; et il lui fallait souvent se transporter à dix, vingt, trente, quarante et même quelquefois cinquante lieues de sa résidence. Au milieu des travaux auxquels il se livrait, et outre mille autres sujets d'affliction, son cœur fut bien douloureusement affecté, lorsque le bruit des impiétés, des profanations et des massacres que la révolution de 1793 avait occasionnés en France, vint retentir à ses oreilles. Il ne pouvait penser eux épouvantables calamités qui pesaient sur sa patrie, sans être déchiré de douleur. La pensée que partout la Religion y était persécutée, que les Communautés Religieuses avaient été dispersées, que le culte de Dieu y était presque entièrement aboli, lui navrait le cœur et le remplissait de désolation et d'amertume. Il avait laissé des parents en France : que sont-ils devenus ? auront-ils été frappés comme tant d'autres par la hache révolutionnaire ? sont-ils demeurés fermes dans la foi ? quelques-uns d'entre eux n'auront-ils pas eu le malheur de se laisser entraîner par le torrent de l'impiété ? Autant de questions qu'il se faisait à lui-même, et qui le laissaient dans la plus grande anxiété, car il n'avait aucune nouvelle de sa famille, et, par conséquent, ne pouvait trouver aucun éclaircissement à ses doutes. Enfin, après sept années d'attente, il reçut de son frère, le Chartreux, une lettre venant de Rome, où il s'était réfugié pour se soustraire à la tempête révolutionnaire. Ce Religieux lui avait écrit d'autres fois, mais ses lettres n'étaient pas arrivées jusqu'à lui. M. Clet lui envoya une réponse dans laquelle il lui faisait part des inquiétudes qu'il avait éprouvées, et lui rendait compte de ses travaux en Chine. Voici le contenu, de cette lettre :

«MON TRÈS CHER FRÈRE,

«Il y a sept ans que j'ai quitté les parages de, notre malheureuse patrie pour me rendre en Chine, où je suis heureusement arrivé après six mois de navigation ; et les premières [15] nouvelles que le reçois de la famille, c'est par une lettre fort, courte de votre part, datée de Rome le 24 décembre 1796. Cette lettre fait mention de deux autres plus amples de votre part, mais elles ne me sont Point parvenues. Cette lettre, toute courte qu'elle est, m'a fait un plaisir infini, parce qu'elle m'apprend qu'au moins, à une certaine époque, aucun de mes frères et sœurs n'avait été victime de la révolution. Combien n'avais-je pas sujet de craindre que quelqu'un d'entre vous n'eût pu éviter d'être enveloppé dans des massacres qui ont fait tomber tant de têtes innocentes et coupables ? Vous avez donc pu arriver à Rome sain et sauf : j'en remercie Dieu de tout mon Cœur. Mais où est mon frère aîné ? Où est ma sœur la Carmélite ? que font mes autres sœurs ? Je n'en sais rien. Comme il est

moralement certain que vos précédentes lettres sont totalement perdues, par votre prochaine lettre, répétez-moi quelques détails sur notre famille.

«Quant à ce qui me regarde, comme il vous a été possible de communiquer avec M. notre Supérieur Général, il a pu vous donner communication de deux ou trois lettres que je lui ai écrites à diverses époques. Au reste, les a-t-il reçues ou non, je n'en sais rien. Quoi qu'il en soit, je vous dirai que, depuis six ans que je suis dans l'intérieur de la Chine, c'est-à-dire au milieu des infidèles, je n'ai été exposé à aucune persécution, et je n'ai couru aucun danger notable d'être arrêté comme propagateur d'une religion qui n'est pas censée tolérée dans l'intérieur, des provinces, quoiqu'elle jouisse de la tolérance à Pékin ; j'ai toutefois parcouru de ce vaste empire quelques centaines de lieues, souvent dans des barques d'infidèles, sans être reconnu pour étranger. A présent, ma demeure habituelle est entre des montagnes qui, dans un arrondissement de sept à huit lieues, renferment plus de deux mille Chrétiens divisés en plus de vingt districts qu'on administre successivement : mais en outre, il y a un grand nombre de Chrétientés éloignées de vingt, quarante, cinquante lieues, qu'il faut aussi visiter. En [16] me supposant seul, comme je le suis en effet depuis trois ans, j'ai à parcourir un espace de deux cents lieues, qui ne renferment toutefois que dix mille Chrétiens à peu près. Deux confrères européens, morts presque en même temps, l'un en prison, l'autre sous mes yeux, m'ont laissé seul à cultiver ou défricher un si vaste champ. Depuis deux ans et demi, je ne puis faire des excursions au loin, à cause d'une guerre civile dont ma province a été et est encore un des principaux théâtres. Les révoltés forment une secte infiniment nombreuse, dont le but est de ne pas reconnaître pour souverain un étranger, tels que sont les Empereurs actuels, qui sont Tartares, comme vous le savez. Cette secte est très ancienne, et prend ordinairement occasion de la vieillesse de l'Empereur pour prendre les armes et secouer le joug étranger. Or, ces rebelles, qui brûlent tous les lieux par où ils passent et massacrent tous ceux qui ne veulent pas prendre parti avec eux, se sont assez approchés de nos montagnes pour nous jeter dans les plus vives alarmes. Au reste ils n'ont jamais été plus proches de nous que de cinq à six lieues ; mais certes, c'est bien assez. Grâce aux soins paternels de la Providence, deux fois je me suis éloigné d'une quarantaine de lieues, et chaque fois, j'ai été ramené fort à propos au gîte, pour n'être pas enveloppé par eux et massacré comme tant d'autres. Souvent ils ont disparu pendant plusieurs mois, et au temps le moins prévu, ils se montraient de nouveau, comme cela est arrivé il y a environ deux mois ; mais nous en avons encore été quittes pour la peur. A présent, tout est en paix autour de nous, quoique tout le monde s'attende à de nouvelles alarmes. On ne peut dire combien d'hommes des deux partis ont été victimes de cette guerre intestine. Ainsi vous voyez que l'Europe n'est pas la seule des parties du monde qui soit agitée de secousses violentes. Je crois toutefois que, sous ce rapport, il vaut mieux être en Chine qu'en France : nos infidèles sont loin d'avoir l'atrocité de vos impies, car ces derniers vérifient le proverbe : *Corruptio optimi, pessima...* [17]

«A l'occasion de cette révolte, il y a deux ails et demi que je n'ai pu recevoir des lettres ni en écrire, parce qu'on visite avec scrupule les voyageurs pour s'assurer qu'ils ne sont pas porteurs de lettres propres à exciter à la révolte. Depuis mon entrée en Chine, je n'ai écrit qu'à notre sœur aînée ; n'en ayant point eu de réponse, j'ai aussi gardé le silence, craignant de lui écrire en pure perte. Aujourd'hui que j'ai quelque espérance que mes lettres arriveront à Macao, je vous écris à vous seul de ma famille, vous priant de donner de mes nouvelles à mon frère, à mes sœurs, et aux autres de nos parents ; et je renferme ma lettre dans celle que j'écris à Monsieur notre Supérieur, le priant d'avoir la bonté de vous la faire parvenir ; j'en agis ainsi, parce que dans l'agitation où se trouve l'Europe, il est bien plus aisé de trouver un homme de marque, qu'un simple particulier sans titre qui le fasse connaître.

«Ma transplantation dans un pays et sous un climat si différent du nôtre, n'a point altéré ma santé : j'ai été deux fois grièvement malade, mais Dieu n'a pas voulu me retirer de ce monde, pour me laisser encore le temps de faire pénitence. Notre nourriture est à peu près

la même qu'en Europe, à part le vin, qui est trop rare pour en boire ; le peu que nous en avons est réservé pour le saint sacrifice. Nous mangeons du pain de froment, à moins que nous n'aimions mieux du riz, qui est la nourriture habituelle du Chinois : nous avons de la volaille, de la chair de porc et des plantes potagères pour assaisonner notre pain.

Quant à la vie animale, nous ne manquons de rien, et nous avons certainement au delà du nécessaire. Comme dans nos Missions, nous sommes traités par les Chrétiens que nous visitons, nous pratiquons ce que dit le Sauveur à ses Apôtres : *Manducate quæ apponuntur vobis* ; «mangez ce que l'on vous donne» ; de là, il arrive que nous sommes tantôt mieux, tantôt moins bien, mais nous sommes toujours trop bien ; j'éprouve souvent une certaine confusion d'avoir une nourriture bien plus délicate que mes Chrétiens, qui sont [18] presque tous bien peu à leur aise, et auxquels d'ailleurs nous faisons des aumônes selon nos facultés, que nous sommes toutefois obligés de modérer, de peur de donner lieu aux païens de dire, comme il est souvent arrivé, que nous achetons des prosélytes. Nos habillements sont plus commodes que ceux des Européens : ils sont fort amples, et par là plus frais en été ; et pour nous garantir du froid, nous les appliquons au corps par le moyen d'une ceinture. Nous portons la barbe qui ne m'incommode point. Nous avons la tête rasée, excepté cette partie que les Prêtres, en Europe, rasant pour former la tonsure. Notre manière de coucher passerait pour austère en Europe : nous ne connaissons point la molle épaisseur des matelas ; une planche, sur laquelle est étendue une légère couche de paille, couverte d'une natte et d'un tapis, ensuite une couverture plus ou moins chaude dans laquelle nous nous enveloppons, voilà notre lit sur lequel nous dormons aussi bien et plus sainement que dans les lits les plus mollets. Je vous avoue toutefois que j'ai été un mois à m'y accoutumer. A présent, je ne plains ni les Chartreux, ni les Carmélites : notre corps se fait à tout ; dans les barques, nous dormons sur les planches couvertes d'un simple tapis. Nos souliers sont faits de manière que, sans boucles ni cordons, ils tiennent aux pieds sans cependant les fatiguer ; ils sont de toile, même la semelle, qui est toutefois si ferme et si dure qu'une paire suffit pendant trois mois pour parcourir et gravir nos montagnes qui sont extrêmement pierreuses... La langue chinoise est indécrottable. Les caractères qui la forment ne sont pas destinés à exprimer les sons, mais les pensées ; de là vient ce nombre prodigieux de caractères. Je suis arrivé trop âgé en Chine pour en acquérir une connaissance passable ; j'en sais à peu après assez pour le commerce ordinaire de la vie civile, pour entendre les confessions et donner quelques avis aux Chrétiens assemblés. Eu égard à cette difficulté de la langue, je penche à croire que j'aurais mieux fait de demeurer en Europe. Le seul avantage spirituel que je puisse trouver en [19] Chine, c'est que, dans ma patrie, je pouvais me croire bon à quelque chose, au lieu qu'ici, il est à peu près de la plus grande évidence que je ne suis bon à rien : toutefois la rareté des Missionnaires dans ce vaste Empire ne me permet pas, en conscience, de retourner en Europe, car, comme dit le proverbe, il vaut mieux que la terre soit labourée par des ânes que si elle demeurerait absolument sans culture.

Quant au spirituel de ma Mission, elle ne présente rien de saillant et d'extraordinaire. Comme ma piété est dans l'ordre commun, mon ministère aussi ne présente rien que de commun. J'ai d'abord travaillé dans le *Kiang-Si*, où, entre autres choses ; j'ai baptisé cent et quelques adultes assez bien instruits. J'en aurais pu baptiser un bien plus grand nombre qui me pressaient de leur accorder cette grâce, mais ils ne m'ont pas paru assez instruits, et nous avons remarqué que les catéchumènes facilement baptisés, apostasiaient aussi facilement, et qu'à la moindre ombre de persécution, ils affichaient le diable sur leurs portes. J'ai encore sous les yeux des restes du ravage que fit la persécution qui eut lieu en 1784, et qui fit tant d'apostats dans mon district actuel. Du *Kiang-Si*, je me suis rendu dans la partie septentrionale du *Hou-Kouang*, pays montagneux, où j'ai autour de moi, à une petite distance, plus de deux mille Chrétiens. Ici les conversions des Païens sont rares ; témoins du scandale de quelques mauvais Chrétiens, ils refusent de s'instruire d'une Religion si mal pratiquée par ceux qui la professent ; ils n'ont les yeux ouverts et fixés que sur les mauvais, et les ferment à la grande majorité, qui mène une vie conforme aux principes de l'Évangile. D'ailleurs, le nombre des Missionnaires est trop petit : dans les



provinces qui sont mieux fournies de Prêtres, il y a aussi plus de conversions, par exemple, dans le *Su-Tchuen*, qui est administré par Messieurs les Prêtres des Missions Étrangères. D'ailleurs, comme je ne suis pas revêtu de l'esprit d'oraison, je n'attire pas les bénédictions du ciel sur mon ministère : ma grande occupation est de confesser ordinairement neuf ou dix heures par jour, à moins que [20] je ne sois obligé d'aller administrer les malades, ce qui est fréquent.»

Dans la lettre qu'on vient de lire, on a pu se faire une idée des travaux et des fatigues auxquels se livrait M. Clet. On voit aussi quelle était sa mortification, et avec quelle facilité il se façonnait aux usages de la Chine, qui sont si différents de ceux de l'Europe. Loin de se plaindre des privations qu'il avait à souffrir, il lui semblait qu'il était trop bien, parce qu'il ne considérait que la détresse à laquelle sont souvent réduits une foule de Chinois. Son humilité ne paraît pas moins dans cette lettre. A l'entendre, on dirait un Missionnaire sans ferveur et qui ne fait que très peu de bien ; tandis qu'il est certain que son ministère était partout accompagné des plus grandes bénédictions. C'est qu'il ne s'arrêtait pas au bien qu'il faisait, mais à celui qui était à faire. Comme son cœur était rempli de zèle pour la gloire de Dieu, il aurait désiré le voir connu et aimé par tous les infidèles ; et il ne pouvait trouver de véritable contentement lorsqu'il en voyait encore un si grand nombre qui refusaient d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile.

Sur la fin de l'année suivante, le 6 novembre 1799, M. Clet écrivit de nouveau à son frère une lettre qui a été conservée, et que nous reproduisons ici.

«MON TRÈS CHER FRÈRE,

«Vous avez, je crois, mal fait de ne pas profiter de la même occasion que Monsieur notre Supérieur Général, pour me donner de vos nouvelles. Par cette voie je saurais où vous en êtes, et peut-être serai-je privé de votre lettre que vous avez dû remettre à nos Missionnaires pour la Chine : car qui sait s'ils pourront parvenir à leur destination ? Je dis cela, non pour me plaindre de vous, mais pour me plaindre moi-même d'être encore privé de la douce consolation d'apprendre de vos nouvelles et de celles de toute la famille. Je n'ai reçu de votre part qu'une [21] lettre, encore n'était-ce qu'une esquisse qui supposait la réception d'autres lettres plus amples qui ne me sont pas parvenues. L'année dernière je vous donnai de mes nouvelles et insérai ma lettre dans celle de Monsieur notre Général, le priant de lui donner cours ; je ne sais si vous l'aurez reçue. J'en agis de même cette année, ne sachant, après votre expulsion de Rome, vers quel pays vous aurez dirigé vos pas. En général, notifiez régulièrement à M. Cayla le lieu de votre résidence, parce que, dans ce temps de révolution, je continuerai de lui adresser mes dépêches pour vous, comme à une personne plus connue et plus facile à découvrir...

«A la vue de l'état désastreux où se trouve l'Europe, je ne puis que bénir la Providence de m'avoir soustrait à tant de maux. Le philosophisme ne laisse point d'asile à la piété. On pouvait croire, au moins avec quelque fondement, que Rome serait à l'abri de ses poursuites ; et Rome est devenue sa proie ! Après cela, quel refuge chercher ? Il n'y en a peut-être point

d'autre que les antres et les forêts. Au reste, je me persuade que Rome ne peut être longtemps une république. Plusieurs fois ce peuple a tenté de se rétablir en république, et bientôt la faim l'a forcé de rappeler et de recevoir à bras ouverts son maître légitime. Le peuple romain d'aujourd'hui n'est plus le même qu'autrefois. C'est un vain songe de nos philosophes de se persuader que ce peuple pourra faire revivre le siècle des Scipions, des Catons et des Brutus. Quoi qu'il en soit des événements subséquents, je ne dis pas à la prise, mais à l'entrée des Français à Rome, que j'ignore, je désire bien savoir vers quel pays vous aurez dirigé vos pas, et apprendre quelle est votre position

au milieu de ce bouleversement presque général de l'Europe. «Pour nous, nous jouissons à peu près de la paix ; nous administrons sans trouble nos Chrétientés dispersées. Les rebelles de Chine, appelés *Pé-Lien-Kiao*, qui nous avaient donné plusieurs fois d'assez vives

alarmes, comme je vous l'avais marqué l'année dernière, ne se sont pas tant approchés de nous cette [22] année ; il paraît qu'à présent ces rebelles ne se tiennent en état de révolte que parce qu'il n'y aurait point de sûreté pour eux à se disperser, et qu'ils seraient certainement massacrés, comme le sont tous ceux qui sont pris. Si on leur proposait une amnistie, probablement ils l'accepteraient ; peut-être aussi ne l'accepteraient-ils pas, de peur qu'après leur dispersion on ne leur tint pas parole ; car il n'y a pas plus à se fier à la parole des infidèles qu'à celle des Français philosophes. Ils sont donc réduits à l'état d'errants et vagabonds, qui, pourchassés d'un canton, se transportent dans un autre ; et leur passage est semblable à un ouragan qui renverse et dévaste tout. Ils brûlent les maisons et les denrées qu'ils ne peuvent consommer, et massacrent ceux qui n'ont pu fuir. L'année dernière, ils ont entièrement dévasté une de nos chrétientés assez nombreuse, le seul oratoire a été épargné ; toutes les autres maisons ont été la proie des flammes ; ruais ils n'ont tué qu'un seul Chrétien trop lent à fuir dans les lieux escarpés. Comme le but de ces rebelles est de soustraire l'Empire chinois à la domination tartare, ils ont cru que la vieillesse de l'Empereur était une époque favorable pour exécuter leur projet ; ils se sont donc mis en insurrection ; mais comme ils n'ont point de chef expérimenté, quoiqu'ils soient un nombre prodigieux, ils n'ont pas pris une seule ville ; ils n'ont détruit que des bourgades sans défense ; ils n'ont fait aucun acte de valeur ; ils détruisent, dévastent, brûlent, massacrent, et puis c'est tout. A présent que le successeur de l'Empereur décédé est paisible possesseur du trône, il y a grande apparence que dans peu la tranquillité sera rétablie...

«Un autre événement qui s'est passé dans le centre de nos chrétientés, a failli produire une Persécution. Quelques infidèles malintentionnés ont répandu le bruit qu'à telle époque fixe, les Chrétiens devaient lever l'étendard de la révolte ; aussitôt grande rumeur, grand mouvement parmi les Païens. Le Mandarin du lieu prend connaissance de l'affaire, fait comparaître [23] devant lui quelques Chrétiens notables qui démontrent l'absurdité d'une telle calomnie, puisque, outre une infinité d'endroits où il n'y a point de Chrétiens, dans les lieux même où il y en a, ils ne forment pas la centième partie du peuple, et qu'ainsi, eu égard à leur petit nombre, se révolter, ce serait évidemment et follement courir à la mort. Le Mandarin a fait saisir trois des auteurs de ces bruits, et en a puni deux de mort comme calomniateurs ; le troisième est en prison, destiné à subir le même sort, si, à l'époque par lui fixée, les Chrétiens ne se mettent pas en état d'insurrection. Ainsi tout s'est assoupi sans qu'il y ait eu même un seul Chrétien emprisonné.

«La religion chrétienne fait des progrès bien lents en Chine, dans ma province surtout, qui, pour sa vaste étendue, ne possède que trois Missionnaires ; dans la province de *Pékin*, mieux pourvue de ministres, ses progrès sont plus sensibles, mais non rapides. La province du *Su-Tchuen* est la seule où la foi prenne des accroissements considérables : mais cette Mission n'a jamais été dépourvue de Prêtres depuis son origine ; elle a toujours eu un Évêque pour la gouverner, et au moins trente ouvriers évangéliques pour l'administrer. Cette province est actuellement administrée par un Vice-Roi qui, sans professer notre sainte Religion, quoique baptisé dans l'enfance, ne laisse pas de l'aimer et de la protéger. Cependant, depuis trois ans, la recherche des révoltés, qui sont très multipliés dans cette province, met les Missionnaires dans des alertes continuelles.

«Depuis plusieurs années, on craignait sans cesse à *Pékin* que la mort du vieil Empereur et l'installation du nouveau ne donnassent lieu à une persécution, occasionnée par le refus que feraient certainement les Missionnaires de se soumettre à la cérémonie du *Koléou*, devant le cercueil de l'Empereur défunt. Vous savez sans doute que, dans ce siècle, la cérémonie du *Kotéou* chinois a remué toutes les têtes savantes de l'Europe ; les uns n'y voyant qu'une cérémonie purement civile, les autres y voyant [24] une cérémonie religieuse et par conséquent idolâtrique. Après bien des débats et l'examen le plus rigoureux, l'Église l'a déclarée superstitieuse et idolâtrique, et en a prohibé la pratique à qui que ce fût, et sous quelque prétexte que ce soit : en conséquence, nous la défendons expressément aux Chrétiens, et la bulle donnée à ce sujet a été publiée à Pékin, dans les

quatre églises. Cette publication, qui n'a pu se faire sans occasionner les réclamations et même les murmures de plusieurs Chrétiens indociles, est sans doute parvenue aux oreilles des Païens et même de l'Empereur par les Mandarins, jaloux de la faveur qu'accorde ce Prince aux Européens. Quoi qu'il en soit, le vieil Empereur étant mort, son successeur a rappelé au palais les artistes européens qui depuis plusieurs années avaient été renvoyés à leurs maisons respectives, et a fait citer et inviter deux fois les trois Missionnaires, qui sont membres du tribunal d'astronomie, à faire la prostration devant le cercueil de l'Empereur défunt. Ils ont généreusement refusé comme ils le devaient, répondant que leur Religion ne leur permettait pas de faire une telle cérémonie. Ils étaient prêts à tenir ferme, ils avaient même fait comme auparavant leur testament de mort ; mais par une disposition particulière de la Providence, qui tient les cœurs des Rois dans sa main, ce refus n'a rien produit de fâcheux ; on n'a point tenté de les contraindre, et ils se rendent habituellement au tribunal d'astronomie, comme auparavant. L'Empereur, sans beaucoup aimer les Européens, a rendu devant les gens de sa Cour, un témoignage avantageux de leur inviolable fidélité et de leur droiture, qui les met hors de tout soupçon. Ainsi point de persécution, à moins que quelque Grand ne jalouse les Européens, et ne les desserve, auprès de l'Empereur par des menées sourdes et des rapports infidèles.

«Voilà tout ce que je sais de la Chine ; je n'ai aucun autre événement remarquable à vous apprendre. Mon ministère ne présente rien de saillant. Nous avons quelques Chrétiens tièdes ; mais, grâce à Dieu, nous n'avons point de philosophes et point [25] de femmes théologiennes ; tous ou presque tous croient bonnement, vos incrédules diraient *bêtement*, parce qu'ils ne savent pas que Dieu, pour humilier l'orgueil des prétendus sages du siècle, s'est choisi un troupeau fidèle parmi les pauvres, les faibles et les ignorants du siècle, pour faire triompher l'apparente folie de la croix de la prétendue sagesse du monde ; fait qui se vérifie surtout dans mes districts, car mes Chrétiens sont tous pauvres ; la plupart de leurs maisons sont des chaumières percées à jour de tous côtés ; les deux tiers au moins manquent d'habits nécessaires contre le froid assez rude de nos montagnes, aussi bien que de couvertures, de lits, et sont réduits, pour pouvoir prendre quelque sommeil, à s'ensevelir, pour ainsi dire, dans la paille ; ils sont forcés aussi de chercher dans la campagne quelques plantes combustibles pour se chauffer, et cela pendant trois ou quatre mois de l'année. Ici nous n'avons point de Chrétiens dont l'abondance superflue puisse suppléer à l'indigence des autres. Je suis le Crésus de mes districts, et quel Crésus ! surtout à présent que toutes les ressources pécuniaires nous sont fermées par la dure philanthropie de l'Europe. Il s'en faut de beaucoup que nos Chrétiens soient impeccables ; mais presque tous viennent entendre la voix de leur père, recevoir ses instructions, et chercher des remèdes aux maux de leur âme ; la plupart, bien loin de fuir le saint tribunal de la pénitence, se confessent plus rarement qu'ils ne voudraient : la pénurie d'ouvriers nous force à en repousser plusieurs du tribunal, pour donner audience à d'autres qui, depuis longtemps, ne s'en sont pas approchés. Nos oreilles ne sont jamais frappées de blasphèmes ou du nom de *liberté*. Proportion gardée, il y a plus de Chrétiens en Chine qu'en France...

«Ma santé se soutient ; depuis mon entrée en Chine, j'ai fait plusieurs maladies, dont une seule vraiment sérieuse ; la maigreur a succédé à mon embonpoint ; par là il m'est plus aisé de parcourir nos montagnes. Je fais toujours mes voyages à pied ; je suis moins fatigué qu'en montant à cheval, ce qui m'est souvent [26] offert, mais je le refuse toujours. Notre nourriture est peu différente de celle d'Europe, à l'exception que nous ne buvons point de vin, auquel nous suppléons par un peu d'eau-de-vie, lorsque les Chrétiens en ont de potable. Dans l'administration des Chrétientés, nous vivons aux dépens des Chrétiens qui nous nourrissent comme ils le veulent ou comme ils peuvent. Au reste, de quelque manière qu'ils nous nourrissent, nous n'avons rien à dire : «Mangez ce que l'on vous offre,» *Manducate quæ apponuntur vobis*, nous dit celui qui nous a envoyés. Je n'écris qu'à vous, mais je vous prie de rendre compte de ma lettre à mon frère et à mes sœurs, que je n'oublie point surtout devant le Seigneur.»

M. Clet écrivit une autre lettre à son frère, en 1802 : comme elle respire les plus beaux sentiments de foi, nous avons pensé qu'on ne la lirait pas sans un pieux intérêt.

«J'ai reçu, dans le courant de 1801, votre lettre du 2 mai 1799. Je ne conçois pas comment vous n'avez pas reçu les miennes, car voilà la troisième fois que je mets la main à la plume pour vous donner de mes nouvelles et m'informer des vôtres. Je n'en ai reçu de votre part que deux, et encore fort courtes, qui en supposaient d'autres plus amples, qui apparemment m'instruisaient plus à fond de l'état de la famille. J'ai aussi écrit à ma sœur l'aînée, mais je n'en ai point reçu d'elle ; peut-être aussi n'a-t-elle pas reçu la mienne. Quoi qu'il en soit, votre lettre, quoique trop courte, m'a fait le plus sensible plaisir, en m'apprenant qu'au milieu de cette désolation universelle, aucun de la famille n'a péri d'une mort violente, comme je le craignais fort ; mais quelle croix pour notre chère sœur Carmélite, d'avoir été réduite à quitter sa chère solitude et à redevenir séculière ! Pour vous, dans votre malheur, vous êtes heureux d'avoir conservé votre état ; tous les pays nous sont bons pourvu qu'on puisse servir Dieu en paix, parce que nous ne connaissons pas de patrie ici-bas : notre vraie patrie est le ciel, où l'on peut arriver de tous les pays du monde. Vous [27] me parlez de notre sœur Julie et de ses enfants et vous ne me dites rien de notre beau-frère ; vit-il encore ou non ? Notre neveu l'aîné est à portée de recevoir vos avis ; ainsi en en profitant il peut vivre en bon Chrétien au milieu de cette corruption presque universelle ; mais quant au cadet, je suis en peine pour son âme, soit parce qu'il est bien difficile de se sanctifier dans les camps, soit parce que servant dans l'armée française, il ne peut manquer d'être imbu de l'esprit philosophique dont elle est animée. Pour ce qui est de notre frère aîné et de nos sœurs, j'ignore de quelle liberté ils jouissent par rapport à la Religion, au reste je présume qu'ils ne se sont pas laissé entraîner par le torrent, et qu'ils abhorrent intérieurement et extérieurement la réforme philosophique.

«Quant à moi, je jouis d'une bonne santé, dans un pays si différent du nôtre. Depuis plus de quinze ans> il n'y a point eu de persécution contre la Religion, que nous ne pouvons toutefois prêcher publiquement, parce que l'Empereur ne tolère les Missionnaires que dans sa capitale, et non dans l'intérieur des provinces, dans lesquelles nous nous introduisons furtivement.

Ainsi l'exercice de notre ministère est toujours censé secret et caché, en sorte que si nous nous avisions de prêcher publiquement, nous serions aussitôt pris et probablement renvoyés dans notre pays, au grand détriment de nos ouailles, qui, dépourvues de pasteurs, deviendraient bientôt la proie des loups. Notre ministère toutefois n'est pas si secret que les Païens voisins de nos Chrétientés n'en aient connaissance ; je suis même connu d'eux, ils savent bien que je suis Européen,

mais ils gardent le silence, n'ayant aucun intérêt à parler. Ils me voient même quelquefois accompagner publiquement les défunts à la sépulture, revêtu du surplis et de l'étole. Ce qui rend notre ministère un peu pénible, c'est que nos districts sont dispersés dans un grand espace qu'il faut successivement parcourir avec fatigue, et encore il faut souvent faire sept à huit lieues, quelquefois dix, pour administrer les mourants. [28]

D'ailleurs les maisons chinoises sont très mal construites, et ne mettent guère à l'abri du froid. Pour la nourriture elle est convenable : notre manière de vivre est certainement plus dure qu'en France, mais elle est beaucoup plus tolérable que je ne m'y attendais.

«Je ne vois aucune lueur d'espérance du martyre, dont je n'ai pas peine à me persuader que je suis indigne. Notre vie n'est pourtant pas sans danger, car depuis six ans un nombre prodigieux de Chinois se sont révoltés contre le Gouvernement ; ces rebelles marchent en troupes de huit à dix mille, portant sur leur passage le ravage et la mort. Les troupes impériales qu'on leur oppose n'avancent guère à les détruire, parce qu'ils habitent les défilés des montagnes, d'où ils font des excursions continuelles, tuant ou emmenant captifs hommes et femmes qu'ils rencontrent, consumant les denrées et brûlant les maisons. Pour nous mettre à l'abri de leurs vexations, nous avons formé des camps fortifiés sur le sommet de nos montagnes, où nous avons bâti des maisons, où chacun

transporte ses denrées à mesure qu'il les recueille, et où nous nous retirons au premier cri d'alarme. Comme ces camps sont fort multipliés, on s'avertit d'un camp à l'autre par quelques coups de canon, au bruit desquels chacun plie bagage et se retire au camp, d'où l'on descend quand l'orage est passé. Il arrive souvent que l'alarme est fautive, et que l'on fuit sans que personne poursuive ; mais il arrive aussi qu'ils surprennent ceux qui, par trop de confiance, pensent trop tard à se mettre à l'abri par la fuite. J'ai couru plusieurs fois un danger notable de tomber entre leurs mains ; mais la Providence m'en a préservé pour mon troupeau, qui se dissiperait en grande partie s'il était dépourvu de pasteur ; ils ont visité ma maison, et en ont enlevé ce qu'ils ont voulu, sans la brûler. C'est de notre camp que je vous écris ; car il y a quelques jours qu'ils se sont approchés de nous à la distance seulement de quatre lieues ; mais cette fois nous en sommes quittes pour la peur ; ils ont rebroussé chemin, [29] et sont allés porter leurs ravages je ne sais où. Ainsi nous ne sommes jamais tranquilles, par suite de craintes réelles ou par nos terreurs paniques. Il n'y a point de profit à mourir de la main de ces rebelles, parce qu'ils n'en veulent pas à notre Religion qu'ils ignorent, mais au Gouvernement tartare dont ils sont les ennemis déclarés ; c'est une secte qui existe depuis plusieurs siècles, mais qui n'a levé l'étendard de la révolte d'une manière formidable que depuis six à sept ans. La province où je réside en est principalement infestée. Au reste, tous leurs efforts se réduisent à ravager et à détruire tout ce qui ne leur oppose à peu près aucune résistance, car ils ne se sont emparés d'aucune ville ; ils n'osent même pas attaquer nos camps qui ne demanderaient pas cinquante soldats européens pour être pris pendant l'espace d'un déjeuner. de manière que ce qui les laisse subsister, c'est que chacun craignant pour sa vie, leur ouvre passage par la fuite ; ainsi c'est comme un torrent qui détruit tout parce qu'on ne lui oppose aucune digue.

«Je ne suis guère savant en langue chinoise, elle est certainement la langue la plus *indécrottable* qui soit au monde, parce qu'elle n'exprime pas les sons, mais les pensées ; de là vient que les caractères sont multipliés jusqu'à soixante mille au moins ; j'en sais seulement assez pour les besoins journaliers et pour faire de petites instructions aux Chrétiens ; ainsi il est beaucoup meilleur pour eux de me posséder, tout ignorant que je suis, que de n'avoir point de prêtre pour les secourir en santé et en maladie.»

Nous savons déjà comment M. Clet se vit enlever par la mort deux excellents ouvriers qui lui étaient venus d'Europe, M. Aubin, mort en 1795 et M. Pesné qui expira entre ses bras en 1797.

Cette perte lut d'autant plus sensible à M. Clet, qu'elle faisait retomber sur lui seul la charge de tous les districts de la province du *Hou-kouang*, et qu'il n'avait aucune espérance de [30] recevoir des Missionnaires d'Europe, vu le triste état dans lequel la Religion était alors réduite en France. Toutefois il ne se laissa point abattre par des coups si terribles, mais il mit toute sa confiance eu la Providence qui n'abandonne jamais ses serviteurs, et qui les éprouve pour les sanctifier et leur faire acquérir plus de mérites. Sans doute il comprenait qu'il lui serait impossible de suffire à tant de besoins, et dans cette conviction, il écrivait souvent à ses supérieurs de *Pékin* pour les prier de lui envoyer des auxiliaires ; mais ses réclamations demeuraient sans résultats : il est vrai que les Missionnaires de cette capitale étaient parvenus à former quelques Prêtres chinois. S'ils n'accordaient pas à M. Clet le secours qu'il sollicitait avec tant d'instance, c'est qu'ils ne le pouvaient pas ; car il leur était extrêmement pénible de le laisser abandonné à ses propres forces, comme il le fut effectivement pendant quatre ou cinq années. Quant aux motifs qui les avaient empêchés de satisfaire aux demandes de M. Clet, c'étaient l'agitation et les désordres qui régnaient en Chine. Des troubles violents avaient éclaté dans cet Empire à l'occasion de la vieillesse et de la mort de l'Empereur *Chien-Long* ; et comme la province du *Hou-Kouang* était un des principaux théâtres où les révoltés exerçaient leurs fureurs et leurs brigandages, on n'osait pas y envoyer d'autres Missionnaires, parce qu'il semblait que c'était les vouer à une mort presque certaine. On voulait donc attendre la cessation des troubles, et on espérait des

temps plus favorables. En 1799, on put faire parvenir auprès de lui deux Missionnaires chinois, dont l'un ne tarda pas à retourner à Pékin. En 1801, il en reçut un autre ; un troisième lui arriva en 1807 ; et l'année suivante deux vinrent encore se joindre à lui. Mais comme tous ces Prêtres étaient avancés en âge ou infirmes, ils ne pouvaient pas lui être d'un grand secours ; ils contribuaient à augmenter le poids de ses sollicitudes, parce qu'ils avaient besoin d'être instruits et dirigés par lui. Enfin, en 1810, il eut le bonheur de voir arriver, dans sa Mission, un confrère français, qui fut pour lui d'une grande ressource, mais [31] dont le concours ne diminua pourtant pas son travail, car les occupations étaient si étendues et si multipliées, que son activité n'y pouvait suffire.

## § XX. Arrivée de MM. Dumazel et Richenet en Chine.

M. Lazare Marius Damazel était natif du Roussillon, près d'Apt, dans le département de Vaucluse. Lorsque la Révolution éclata en France, l'Italie lui servit de refuge. Par une lettre à M. Bouliangier écrite de Canton le 5 mai 1801, M. Dumazel nous fait connaître qu'il s'était réfugié à Ferrare.

«Je vous envoie ici, dit-il, deux lettres précieuses pour les faire passer en Italie : l'une est pour le Supérieur de notre maison de Ferrare, nommé Scarabelli ; c'est un confrère à qui nous devons beaucoup, nous qui avons été là, et moi surtout. Il faut être reconnaissant quand on le peut, et qu'une seule lettre peut aisément faire l'affaire ; je vous la recommande avec chaleur. L'autre lettre est pour un curé du voisinage de Ferrare, grand ami de notre maison, et mon très grand bienfaiteur à moi votre petit cousin et très fidèle serviteur. Il m'a gardé longtemps chez lui sans recevoir un sou de moi, et me laissant au contraire tous les shellings que l'on me donnait *litulo sustentationis* dans l'exercice de mes fonctions. Vous sentez que m'ayant aussi chaudement recommandé qu'il l'a fait de lui écrire, j'aurais fait un gros solécisme en ne lui écrivant pas.»

Ce fut à Rome que M. Dumazel reçut sa destination pour la Chine. Plusieurs de ses parents et de ses compatriotes, qui se trouvaient alors dans la capitale du monde chrétien, firent de grands efforts pour le détourner de ce voyage : mais le généreux Missionnaire, ne considérant que le mérite de l'obéissance, persévéra dans la résolution qu'il avait prise de porter l'Évangile en Chine. Il partit d'Angleterre le 1er mai 1800, avec un autre confrère, M. Richenet. Après une longue traversée, ils arrivèrent à [32] Macao dans le mois de février 1801. M. Dumazel envoya à un de ses confrères la relation de son voyage ; elle respire la plus tendre piété, annonce une âme qui était toute à Dieu, et qui se servait de tout pour s'élever vers lui. Voici cette relation. Elle est adressée à M. Delgorgue, chez Milady Clifford, à Altona, en Danemark.

Canton, ce 1er mai 1801.

MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

LA GRÂCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST SOIT TOUJOURS AVEC NOUS.

«Aidez-nous à bénir avec tous vos amis et les saintes âmes de votre connaissance telles que Milady et sa pieuse famille, aidez-nous à bénir la divine bonté qui nous a si heureusement fait arriver en Chine. C'est, mon très cher confrère, une satisfaction bien douce à moi de vous présenter d'ici mes saluts, vous demander de vos nouvelles et vous assurer que la longue course de 21,628 milles anglais (que nos journaux nous disent que nous venons de parcourir) n'a rien diminué de ma gratitude et de mes sentiments pour vous ; qu'ils n'en sont au contraire que plus forts au bout de ces 7 mille lieues et plus.

«Vous avez sans doute reçu une lettre que je vous écrivis d'Angleterre avant notre départ. C'est le 1er de mai 1800, il y a aujourd'hui juste un an, que ce départ eut lieu sur *le Dorsetshire*, un des cinq vaisseaux de la Compagnie qui escortés du commodore *le*

*Belliqueux*, faisaient voile pour la Chine ; et nous avons débarqué à Canton le 26 février 1801, d'où vous voyez que notre traversée a été d'environ dix mois. C'est un voyage des plus longs que nos capitaines se souviennent d'avoir faits ; mais c'est la prise des deux frégates françaises *la Médée* et *la Concorde* qui eut lieu le 4 d'août, trois mois après notre départ, près des côtes du Brésil, qui a causé principalement cette longueur de notre passage. Vous aurez lu depuis longtemps chez Milady l'histoire de cette prise qui se fit, Dieu merci, [33] sans une seule goutte de sang, ni de notre côté, ni du leur. Les 450 hommes qui montaient *la Concorde* à bord duquel était le commandant républicain, et les 330 de *la Médée*, furent distribués sur chacun des six vaisseaux de notre flotte. Nous eûmes pour notre part au *Dorsetshire*, 90 prisonniers, parmi lesquels trois gardes-marine, et deux officiers. L'un de ces deux officiers a trop de quoi vous intéresser, pour ne vous en rien dire de plus particulier ; comme nous conversions un jour ensemble, il me parla de ses anciens exploits de piété, étant même bien aise, si j'eusse voulu l'en croire, de me persuader qu'il était encore bon Catholique ; il me dit donc qu'il était de Rouen où il avait reçu des leçons de vertu et de Religion de la part d'un saint Prêtre, qui lui avait même fait faire sa première communion ; et comme malgré son révolutionisme, il paraissait encore conserver une vive reconnaissance à ce bon Ecclésiastique, il semblait faire ses délices d'en prononcer et répéter le nom ; je lui entendis dire, *le brave M. l'abbé Richet*. Ce nom à moi si cher, me fit sensation. Dieu l'ait dans sa gloire ce cher, ce respectable ami, M. le curé d'Iville, c'était lui-même. L'officier montra dès ce moment plus de confiance, et me regarda comme son ami, puisque j'étais moi-même ami de son ancien ami, que j'avais vu à Hambourg. Cette familiarité me donna une grande ouverture pour entrer en matière ; me figurant alors être le procureur du bon M. Richet, et tâchant de m'investir de son esprit, notre conversation roula souvent sur la vérité et la solidité des principes anciens dont on l'avait imbu dans l'heureux temps de sa jeunesse, elle roula sur l'immortalité de l'âme, et ce qui l'attend après cette Nie ; sur l'importance de la grande et unique affaire ; elle roula particulièrement sur les conséquences à tirer, et les applications à faire dans les circonstances du temps. Mais le pauvre Monsieur, hélas ! que je le plains ! il a des compagnons qui le retiennent dans la chaîne ; il craint le puéril épouvantail du *qu'en dira-t-on* ; les autres font comme cela, il faut faire comme eux, etc..., etc..., etc..., *sed quid plura ?* [34] priez pour lui ; il a épousé, il y a trois ans, une bonne Catholique, et a été marié par un Prêtre non jureur, et malgré un excellent fond, il reste révolutionné par un respect humain, pour un vil intérêt. Nous avons eu cette honnête compagnie de citoyens, l'espace d'environ deux mois, dans nos vaisseaux, et nous avons toujours vécu en paix, malgré la différence énorme de nos principes. La grâce du Seigneur nous a donné de distinguer constamment le pécheur d'avec le péché, détestant celui-ci, mais aimant l'autre, désirant son retour, et lui faisant tout le bien qui nous était possible.

«Le 12 d'août, nous arrivâmes dans la rade de Saint-Sébastien ou Rio-Janeiro, ville capitale du Brésil, qui se trouve juste au tropique du *Capricorne*, tout ainsi qu'à Canton nous sommes sous celui du *Cancer*. La première visite que nous rendîmes étant à terre, fut chez Monseigneur l'Évêque. C'est un vénérable vieillard, d'une affabilité singulière, qui dans sa personne et dans ses appartements, respire cette apostolique et noble simplicité, et paraît plein, comme il l'est en effet, de toutes les vertus que S. Paul exige dans ce haut rang ; il nous accueillit avec beaucoup de bonté, et nous invita pour tout le temps que nous serions à terre, à aller loger dans son Séminaire, ce que nous avons fait avec beaucoup d'édification pour nous, durant près d'un mois. C'est le beau jour de l'Assomption de la sainte Vierge, que nous avons retrouvé le trésor de nos cœurs dont nous étions privés depuis plus de trois mois ; figurez-vous avec quelle faim, quelle ardeur, quel plaisir, quelle consolation, nous le sommes allés adorer et remercier dans l'Église à notre arrivée, nous l'avons offert chaque jour à la sainte messe, et l'avons, dans la communion, supplié d'être notre viatique, dans cette vaste traversée qui nous restait encore. — Il y a au Brésil, comme dans tous les pays portugais, une très-grande dévotion, et en particulier à l'égard de la sainte Mère de Dieu. Les soirs, nous entendions de nos chambres du Séminaire (qui domine la ville) des foules de voix enfantines, admirablement accordées [35] ensemble, et

qui touchaient le cœur ; ou nous répondit que c'étaient les mystères du saint Rosaire, en langue du pays que l'on chantait ainsi le soir ; que des enfants, choisis pour cela, suivant leurs mérites, allaient, accompagnant la croix, par les différentes rues de la ville, et chantant de la sorte ; que c'était la coutume, que ces cantiques entendus, répétés, et agréablement médités par le peuple et les familles, remplaçaient les mauvaises pensées et l'oisiveté, et produisaient, sur la ville et tout le pays, mille bénédictions. — Il y a six couvents dans la ville, qui se lèvent la nuit pour chanter les louanges de Dieu, dans cet ordre-ci dont l'Évêque a donné le plan : vers les neuf heures plus ou moins, selon les saisons, un monastère commence l'office ; lorsqu'il est à la fin, c'est-à-dire une heure après, un second monastère sonne et chante le sien ; ce second finissant, un troisième commence, et ainsi tous les six, chacun à son tour et à son heure fixée, ce qui tient toute la nuit employée à bénir le Seigneur et à prier pour le peuple. — C'est un autre sujet d'édification ;... mais faites-moi grâce de vous tout dire, afin qu'il me reste la place de vous parler aussi de l'Asie.

«Ce fut le 4 octobre, que les deux frégates françaises étant vendues, et les 800 prisonniers, placés dans une petite île, sous garde portugaise, nous dîmes adieu à l'Amérique. Descendez, s'il vous plaît, si vous avez une carte sous les yeux, jusqu'au quarantième degré de latitude méridionale, et suivez cette direction jusqu'à ce que tirant toujours à l'Orient, vous arriviez à la Nouvelle-Hollande ; c'est la route que nous avons tenue ; cependant dans les *gros temps* ou demi tempêtes, nous avons été poussés une fois jusqu'au quarante-troisième degré, où (il y a 3 ou 4 ans) un vaisseau rencontra des montagnes flottantes de glace, et y échoua. Dieu a bien voulu par une continuation de miséricorde, nous faire grâce d'une telle rencontre. Nous avons eu bien froid durant plusieurs semaines, le thermomètre anglais y descendant à midi jusqu'au quarante-unième degré quoique nous fussions au mois de novembre, qui répondait [36] dans ce climat, au milieu de votre printemps et à votre mois de mai. Notre course a été de la plus violente rapidité sur toute la hauteur de l'Afrique et partie des Indes ; nous avons eu ensuite de longs calmes. Nous avons rencontré *l'Isle d'Alvarez*, avant d'être vis-à-vis le cap de Bonne-Espérance ; et dans son temps, nous avons aussi trouvé sur notre ligne, *l'île Saint-Paul* près de l'île Amsterdam, durant les deux nuits consécutives, avant que nous arrivassions en vue de *l'île Saint-Paul*, nos gens qui étaient de quart entendirent les cris d'un monstre marin exactement semblables au cri d'un homme qui vient d'être blessé douloureusement et qui demande du secours. Cela effraya d'abord ; on regarde de tous côtés pour voir si personne de l'équipage n'était tombé dans la mer. On croit que c'est un lion de mer ou une vache marine ; et on l'entendit deux nuits de suite. C'était la mi décembre, lorsque nous découvrîmes la Nouvelle-Hollande. Nous la laissâmes à quatre ou cinq portées de fusil loin de nous, à notre droite, et nous allâmes mouiller au pied des *Moluques*. L'avant-veille de Noël, nous jetâmes l'ancre dans la baie de Sapy, île *Cumbava*, la deuxième ou troisième qui se voit sur les cartes à l'est de l'île de *Java* où est *Batavia*. Nous y restâmes treize ou quatorze jours pour prendre de l'eau et des provisions fraîches. Ces habitants, partie idolâtres et partie mahométans, sont plus approchants du rouge que du noir dans leur couleur ; ils nous apportèrent des cocos, des ananas, des mangues, des *bananes* (qui sont une espèce de figue allongée), de la salade et autres herbages, des *hiams*, espèce de pomme de terre grosse comme la tête ; beaucoup de volailles de toute espèce, et plusieurs autres objets semblables pour lesquels il fallait leur donner des couteaux en guise de monnaie. C'est en cet endroit que nous avons fait nos fêtes du divin Sauveur naissant, et nommé *Jésus*. Dans notre indigence, nous n'avons pas manqué de nous unir en esprit à vos belles solennités et à vos redoublés sacrifices, ainsi qu'à toutes les saintes fonctions de notre saint Père le Pape, en quelque en [37] droit qu'il se trouvât, et de toute l'Église de Jésus-Christ dans tous les lieux du monde. Que cette communication des biens spirituels, des prières, des grâces, que Notre-Seigneur a établie dans son Église, est consolante ! que de ressources et de secours ne trouvent pas les mariniers, surtout dans cette communion des saints 1 Tous les dimanches et les fêtes, et souvent dans la semaine, nous faisons ainsi voler nos esprits et nos cœurs au milieu de vous, afin que les richesses spirituelles dont vous



abondiez, à la messe en particulier, nous fussent à nous-mêmes plus largement communiquées. — Le quatrième jour de la nouvelle année 1801, nous reprîmes notre route, tirant toujours au *nord-est*, (parce qu'il n'était plus possible de passer par la *Sonde* et la mer de Chine, à cause que les vents réglés qui ont lieu dans cette mer, et qui, pendant six mois, sont favorables, et six mois sont contraires, avaient commencé au mois d'octobre à être contraires, et devaient durer tels jusqu'à la fin de mars, tirant donc au *nord-est*, nous entrâmes alors dans cette foule d'îles qui composent les *Moluques* ou en sont voisines, et pleines d'infidèles qui y habitent. Quoique au milieu des épiceries, canelle, girofle, muscade, nous n'en avons point vu ; seulement je pourrai vous dire que nos vaisseaux se trouvant retenus par les calmes près d'une île fort agréable à voir, l'air était tout embaumé d'une odeur fort aromatique, que nous devons sans doute aux productions odoriférantes de cette terre. Dieu est un charmant ouvrier ; si je ne l'aime pas, ce ne sera point sa faute ; il nous a fait voir tant d'ouvrages curieux qui ne lui ont coûté qu'un jeu de ses doigts, et il est lui-même des millions de fois plus beau !... priez-le bien, qu'un jour je le voie avec vous face à face. — Nous fûmes toute la journée du 18 janvier, à côtoyer la pointe *nord-ouest* de la Nouvelle-Guinée ou terre des Papous. Nous n'en vîmes aucun habitant, quoique notre vaisseau en fût aussi près de la terre, qu'à une portée de fusil ; mais en échange, ces montagnes ornées d'une belle verdure, ces forêts, ces paysages, réjouissaient les yeux des marinières, [38] et nous invitaient d'une parlante manière à bénir Celui qui les fit. Ce fut la nuit suivante que nous franchîmes l'équateur pour la seconde fois. Tous les passagers se trouvant déjà purifiés par la cérémonie du Capricorne qui se fait au premier passage de la ligne, il n'était plus question d'y revenir. On voulut bien nous faire grâce de cette rafraîchissante lessive, moyennant la précaution qu'il nous fallut avoir de rester dans l'appartement du capitaine, ou bien fermés dans nos chambres ; ainsi nous sommes encore profanes aux yeux des matelots. — De la Nouvelle-Guinée nous ne tirâmes plus qu'une ligne droite vers le nord jusqu'à l'île Formose. Nous eûmes une sueur presque continuelle, depuis la hauteur de la *Nouvelle-Hollande* jusqu'à celle des *Philippines* ; le thermomètre anglais y monta jusqu'au 91e degré, et resta ordinairement du 80e au 86e. La sagesse de Dieu se rend visible dans ces climats brûlants, comme elle l'est partout ailleurs, à qui ne craint pas de la voir : il ne s'est guère passé de jour, lorsque nous étions en rade à *Cumbava* que nous n'ayons eu la pluie, deux ou trois fois dans les 24 heures, et avec une telle abondance et des gouttes si grosses que je n'en avais jamais vu de semblables ; je pensais alors à ce magnifique texte de Job, lorsque Dieu lui disait : *Quis est pluviae pater ? quis dedit vehementissimo imbri cursum ? etc....* vos philosophes de paille qui craignent comme le feu de prononcer le nom de Dieu, font honneur d'un si bienfaisant phénomène, à la nature, aux causes secondes, etc... Mais, eh ! qui est le conducteur de la nature ? quel est celui qui fait agir, qui mène les causes secondes ? n'est-ce pas la cause première, n'est-ce pas le Seigneur, n'est-ce pas Dieu ?... Philosophes insipides, hommes ingrats qui ne méritent pas un enfer, mais mille. Mais laissons-là ces misérables que j'ai tant de plaisir d'avoir quittés. — Lorsque nous fûmes à la hauteur de l'île *Formose* (où nous trouvâmes assez près de là les *antipodes de nous-mêmes quand nous étions dans le Brésil*, nous commençâmes à rencontrer des pêcheurs chinois avec une soixantaine de barques, nous tirâmes à notre gauche, entre [39] Formose et Manille (où sont les Espagnols, et le pays est catholique) et le 16 février, à la nuit tombante, notre flotte jeta l'ancre devant Macao où nous devions descendre. Mon bon et cher compagnon et votre estimable confrère, M. Richenet (qui n'est pas un *grand*, un peu *voûté*, comme celui que vous me décriviez et qui, par conséquent, sera différent du vôtre, quoique du même nom) M. Richenet, dis-je, s'embarqua le lendemain 17, pour aller à la ville qui était encore éloignée de plus de trois lieues de notre vaisseau. — Il était en peine comment il pourrait s'exprimer en langue portugaise (dont il ne sait que ce qu'il en a retenu au Brésil, c'est-à-dire assez peu) et comment il pourrait demander à être conduit chez Messieurs nos confrères portugais qui ont le Séminaire, ou chez M. *Letondal*, Prêtre français, qui réside à *Macao* (où il est Procureur de ses confrères des Missions Étrangères de Paris qui font les Missions du Tonkin, de la Cochinchine, etc...), et auquel M. Cayla nous avait recommandé. La divine Providence prévint cet embarras de mon compagnon,

le premier personnage qui l'aborda sur le rivage, fut ce Prêtre français qui, l'apostrophant en notre langue, eh bien ! lui dit-il, *M. Richenet, ne me reconnaissez-vous plus ?* Ils ont été au collège ensemble à Besançon, et il reconnut d'abord M. Richenet, quoique celui-ci n'eût aucun souvenir de l'avoir vu lui-même. Jugez des fêtes qu'ils se firent, et qu'un de nos confrères qui était venu là avec M. Letondal, ne fit qu'accroître. On conduisit le nouvel hôte à la maison, on lui fit visiter la chapelle de M. Letondal, et ensuite plusieurs personnes de la ville, après quoi, pour m'agréger aussi à leur allégresse, ils vinrent dans notre vaisseau où j'avais dû rester pour tenir les malles prêtes à débarquer ; ils apportèrent des corbeilles pleines d'oranges et d'autres choses rafraîchissantes dont l'équipage profita, et nous les eûmes à dîner ce jour-là qui était, encore jour gras ; c'était le lendemain, le jour des Cendres. Ils nous montrèrent une lettre de Monsieur notre Supérieur du Pékin, qui nous disait d'aller droit à *Canton* pour nous y [40] présenter au Vice-Roi de l'Empereur, et faire les autres démarches d'usage pour aller à la Cour. C'est donc pour *Pékin* que nous sommes à présent destinés, à moins que quelque nouvel incident nous fasse *redestiner* aux Missions des provinces. Ce mot *redestiner* vous fait entendre assez que notre première destination avait été que l'un de nous resterait à *Macao* pour apprendre la langue, le style et l'habit chinois, sans omettre la manière de manger le riz avec les baguettes, et qu'en suite il s'introduirait dans la province du Hou-Kouang, dont notre Congrégation a été chargée par le Saint-Siège, tandis que l'autre irait à Pékin. Les besoins de nos Missions du Hou-Kouang sont effectivement bien urgents ; M. Clet y est resté seul Européen, après la prise et la mort de M. Aubin, et ce digne confrère ne cesse de crier au secours. Mais M. Raux, voyant qu'à raison des troubles d'une certaine secte de rebelles qui infecte les chemins et ces quartiers-là, il y a trop de péril à envoyer le secours que M. Clet demande, puisque ces révolutionnaires en veulent autant au vrai Dieu et à ses Missionnaires, qu'au légitime Empereur de Chine et à ses gouverneurs ; pour cela, M. Raux s'est décidé à nous dire d'aller le joindre à la capitale, où le travail est si multiplié que nos confrères ou vieux ou malades ne peuvent y suffire. M. le Supérieur Raux ne fait que de sortir des portes de la mort ; M. Ghislain est de faible santé ; le frère Joseph est vieux et baisse. Les deux ou trois Jésuites qui restent, je crois, ne sont pas jeunes. Il n'y a de notre âge que M. Lamiot qui a trop de besogne ; M. Hanna est mort deux ou trois ans après son arrivée à Pékin ; ainsi que M. Pesné qui était allé renforcer M. Clet. Notre maison, à la Cour, est cabinet de physique, de mathématiques, d'astronomie, etc... Mais plus réellement elle est paroisse, maison de retraites publiques et maison de Missions pour une certaine distance dans la campagne où l'on va faire des excursions, comme sous l'apparence de prendre l'air des champs dans le temps des vacances. Nous avons de plus ses petites écoles chrétiennes, un Séminaire interne, [41] un collège et Séminaire externe pour former des Prêtres chinois ; voyez que de besogne ! Mais Dieu nous aidera, et vous avec le digne M. Olier et tous vos saints amis, vous prierez pour nous, et vous obtiendrez chaque jour bien des grâces. Je pense que, fidèle à la convention que nous avons faite, vous n'avez pas manqué un jour de me nommer dans vos prières, et vous continuerez tant que vous vivrez ; je n'ai pas manqué moi-même un seul jour depuis notre accord fait et accepté, de vous avoir présent à l'esprit et sur les lèvres, et, soyez-vous vivant ou mort, tant que j'aurai moi-même de vie, je vous nommerai au Seigneur. Dites à M. Olier, que je suis et serai toujours fidèle à notre pacte, et qu'il prie ardemment le bon Dieu qu'il verse un torrent de bénédictions sur nous et nos Missions, et que le Maître de nos Missions envoie des ouvriers à sa vigne. J'ai toujours avec moi de quoi me souvenir du respectable M. Lasmartre ; je prie, quoique indignement, tous les jours pour lui, pour Milady et toute sa maison, pour M. le curé d'Altona et ses confrères auxquels je vous prie d'offrir mes respects, en me recommandant à leurs prières. Mille choses gracieuses et pieuses de ma part à M. de Gaville, seigneur de notre ami M. Richet avec lequel j'ai aussi un pacte de prières. *M. de Malartie*, son oncle, gouverneur de Île-de-France, est allé recevoir, dans une vie plus heureuse, la couronne de ses vertus chrétiennes et de sa foi. Il avait renoncé à sa place de gouverneur depuis quelques années ; apparemment ç'a été pour ne pas se souiller de ces serments anti-chrétiens de la Révolution.

«P. S. Quand vous écrirez à M. Souillot, faites-lui bien mes saluts. Il m'eût fait grand plaisir de ne pas tant se croire indigne de la cangue et de venir avec nous. M. notre très honoré Père m'a témoigné dans une lettre qu'il m'écrivit à Londres, combien il eût été charmé que M. Souillot se fût rendu à mes sollicitations. S'il avait encore envie de venir nous embrasser, dites-lui d'écrire à M. Boullangier qui aura de l'argent pour lui.

«Nous sommes présentement ici à Canton, en attendant [42] que le *Vice-Roi* ait reçu réponse de *Pékin*, avec le passeport qui nous est nécessaire. Nous ne Partirons que quand ce passeport sera venu, et qu'un Mandarin viendra nous prendre, selon le cérémonial en usage à l'égard des Européens qui sont admis à aller à Pékin. C'est un voyage de 70 jours par eau, et qui coûte des sommes immenses, mais pour sauver une seule âme, que pourrait-on faire de trop ?»

Le compagnon de voyage de M. Dumazel était M. Jean François Richenet, né à Petitnoix, dans le diocèse de Besançon, le 4 septembre 1759. Il était entré dans la Congrégation à Saint-Lazare le 22 mai 1782. Lorsque la révolution française éclata il travaillait au Séminaire de Saint-Pol de Léon en Bretagne ; il put se retirer en Angleterre où il trouva un bienveillant asile ainsi que plusieurs de ses confrères. Nous avons aussi de lui une relation de son voyage en Chine ; nous y trouvons une circonstance qui ne doit pas être omise, c'est que sur l'un des deux vaisseaux français pris par les deux navires anglais se trouvait M. Darthé, Missionnaire qui revenait de File Bourbon en France.

«M. Darthé, dit M. Richenet, est peut-être actuellement en Angleterre ; si cela est il est, probablement libre, et peut-être sera-t-il allé à Londres. M. Dumazel parle à M. Chantrel de l'impossibilité où nous avons été de voir ce confrère à Rio-Janeiro. Je demandai à aller le voir à bord. On nie conseilla amicalement de ne pas faire de démarches ultérieures. Quand tous les prisonniers et M. Darthé du nombre, furent déposés en mains portugaises, je crus que je ne trouverais plus les mêmes obstacles. Je m'adressai directement au fils du Vice-Roi qui agissait pour son père. J'étais avec un Espagnol qui le connaissait. Il n'en mit pas moins sans hésitation ma requête à néant. Le Religieux qui allait dire la messe aux prisonniers a dû dire tout cela à M. Darthé que je vous prie de saluer respectueusement de ma part si vous le voyez.»

Dans cette même lettre qui est adressée à M. Boullangier [43] par M. Richenet et datée du 26 avril 1800, M. Richenet parle aussi de M. Minguet qu'il avait retrouvé à Canton.

«... Vous avez bien compris que le confrère Breton qui est avec nous et dont j'ai parlé dans mes lettres, est votre ami le petit Minguet qui a enfin réussi à rompre les entraves portugaises. Malheureusement le degré de sa santé ordinaire est à peine au positif loin d'être au superlatif. M. Villa m'a dit qu'il vous avait écrit par les derniers vaisseaux partis.»

M. Pierre-Vincent-Marie Minguet était né à Redon, au diocèse de Vannes, le 5 mai 1769, et était entré dans la Congrégation, à Saint-Lazare, le 8 octobre 1785. Il avait été envoyé en Chine par la voie de Portugal, ce qui lui causa ensuite beaucoup d'embarras ainsi que nous le voyons par une autre lettre de M. Richenet à M. Boullangier, du 15 janvier 1802.

«Vous ne comprendrez pas aisément, dit-il, pourquoi M. Minguet n'est point appelé à Pékin, quoiqu'il soit venu de Macao à Canton dans cette vue. Cette exclusion ne vient pas de surabondance d'ouvriers comme vous l'imaginez assez ; elle n'est pas non plus tout à fait volontaire du côté de M. Raux ; l'œuvre toute entière est des Portugais. Vous savez que M. Minguet leur était en quelque sorte agrégé, qu'il était venu à Macao aux frais du Gouvernement de Lisbonne dans l'intention, je présume, qu'il travaillerait dans les Missions portugaises de la Chine. Ni M. Cayla, ni M. Raux, ni M. Minguet n'ont ensuite goûté ce plan. M. Minguet cependant s'ennuyait tellement de ses agrégateurs que depuis longtemps il avait grande envie de rompre le contrat et de faire divorce. Ayant enfin obtenu de M. Cayla et de M. Raux permission d'aller dans notre maison de Pékin, il s'est échappé de Macao pendant la nuit. Les Portugais ont été outrés de ce délit. Ceux de Pékin et l'Évêque même se sont opposés à ce qu'il fût proposé au Gouvernement chinois. M.

Raux a dû céder. On a proposé à M. Minguet d'aller se joindre à M. Clet, mais sa santé ne le lui permet pas, elle serait à peine compétente pour Pékin, [44] Depuis longtemps M. Raux désire avoir ici (à Canton) un Procureur à demeure et public. Nous lui avons proposé de nommer et faire patenter M. Minguet, mais je ne sais s'il n'y verra pas des inconvénients et des difficultés. Si ce plan ne réussit pas, je pense que M. Minguet ira à Manille, où il aura d'excellentes recommandations, où il a des amis tout faits et où humainement parlant il ne pourra manquer d'être bien.» Minguet fut en effet patenté pour être Procureur de la Mission de Pékin à Canton ; mais en 1805 M. Ghislain le fit décharger de cette fonction qui était au-dessus de sa capacité. M. Minguet vint alors à l'île Bourbon rejoindre les quelques Missionnaires qui s'y trouvaient encore, et il mourut dans cette île en 1841, étant curé de Saint-Denys.

Une lettre de M. Villa à M. Boullangier, nous fait connaître la joie qu'il avait éprouvée de pouvoir embrasser les deux nouveaux arrivés, MM. Richenet et Dumazel.

Macao, 18 avril 1801.

«Le 17 février les derniers vaisseaux anglais, portant nos deux confrères en bonne santé, ont abordé à cette entrée de la Chine, assez heureusement il est vrai, mais avec tant de retard que nous commençons à désespérer de leur arrivée. Voici l'explication naturelle de ce grand retard : ces vaisseaux ont touché l'Amérique et chemin faisant ont capturé deux frégates françaises qui exerçaient la piraterie sur les côtes du Brésil. Sur l'une de ces frégates était M. Darthé qui de Buenos-Ayres se rendait en Europe. Dès qu'on eût aperçu les vaisseaux, je pensai à aller voir nos confrères en compagnie de M. Letondal et nous nous sommes immédiatement dirigés vers le rivage de la mer pour louer une nacelle ; mais voilà que là-dessus le capitaine du vaisseau vient au-devant de nous avec M. Richenet. Aussitôt nous nous rendîmes à la maison de M. Letondal, et après un modeste déjeuner, nous reprîmes le chemin du vaisseau, parce que le capitaine nous pressait beaucoup. Le canot ayant déployé sa voile, nous arrivâmes en peu de temps au vaisseau où, selon l'usage de notre Congrégation, nous nous sommes embrassés tendrement à plusieurs reprises et dans une sainte allégresse ; car il n'y a que ceux qui l'ont expérimenté qui puissent dire quelle joie, quelle jouissance et quel bonheur on goûte à embrasser, au bout du monde, de chers confrères qu'on a si longtemps attendus. Mais cette douce consolation mutuelle fut de bien courte durée 1 Après quelques heures nous étions obligés de rentrer chez nous, tandis que les voyageurs se dirigeaient sur Canton où ils doivent se trouver le plus tôt possible pour être présentés aux Mandarins, afin que ceux-ci les présentent ensuite à l'Empereur ; car, vous devez le savoir, personne ne peut aller à Pékin sans la permission expresse du Monarque. M. Minguet, avec la permission de M. Corrêa, les avait précédés de quelques jours dans la même intention. Ils eurent là un autre sujet de consolation, ayant trouvé encore les deux confrères portugais MM. Ferreira et Ribeiro qui avaient déjà reçu la permission de l'Empereur, mais qui attendaient qu'on leur désignât un Mandarin pour les conduire à Pékin ; ils eurent ainsi l'avantage de passer deux ou trois jours ensemble. Ces deux derniers confrères sont destinés par les Supérieurs à aller prendre possession de la maison de Saint-Joseph, donnée à notre Congrégation par Sa Majesté la Reine très fidèle : ils partirent de Canton le 26 février 1801.

«Après le départ des Portugais, nos deux confrères, avec un Religieux de S. François de la Propagande, destiné aussi pour Pékin, ont logé chez des marchands espagnols avec lesquels nous avons l'avantage de correspondre souvent par lettres ; ils se portent bien jusqu'à présent, excepté M. Minguet qui souffre de la tête et des jambes à cause du manque d'exercice. Je leur ai fait passer trois cents piastres, et quand elles seront dépensées j'en enverrai de nouveau.... [46]

«Notre très honoré Père me dit qu'il m'a écrit deux lettres, l'une au mois d'avril, et l'autre au mois d'octobre ; je n'ai reçu que celle du 1er octobre de l'an 1799. Il n'y a rien d'étonnant en cela, vu la grande perturbation qui règne en Europe, ce qui m'étonne c'est

que malgré cela nous ayons pu recevoir encore quelques lettres. Mais ce qui m'afflige d'une manière inconsolable et qui m'affligera toujours, c'est la perte d'un si bon, si tendre et si excellent Père. Combien de fois il n'a pas balancé à s'exposer au danger de perdre la vie pour le bien de la Congrégation ! Que de travaux n'a-t-il pas supportés au milieu de tant de révolutions pour maintenir la Congrégation ? Que de peines n'a-t-il pas endurées pour la préserver des nouveautés du siècle et tout disposer afin que les circonstances venant à changer et ces gouvernements d'un jour ayant disparu, elle pût continuer aussitôt ses œuvres dans tous les postes qu'elle occupait ! Mais, ô douleur ! sa sollicitude nous fait défaut, et surtout dans des circonstances et des temps si difficiles ! Nous prions donc, très cher confrère, afin que Dieu ayant pitié de nous et conservant parmi nous l'unité d'esprit, nous donne un chef selon son cœur qui puisse nourrir nos âmes par ses exemples comme par sa doctrine et sa sagesse.

«Je ne m'étends pas davantage parce que je souffre de ma maladie chronique et périodique laquelle bien que courte et sans gravité selon moi, ne laisse pas d'abattre mes forces et d'appesantir l'esprit et le corps.»

### § XXI. Difficultés pour se rendre à Pékin.

Pendant que les deux Missionnaires portugais obtenaient facilement la permission de se rendre publiquement à Pékin, la jalouse politique du Gouvernement portugais faisait jouer tous les ressorts pour empêcher qu'une pareille permission ne fût accordée aux Missionnaires français. Nous avons déjà vu [47] combien de temps MM. Hanna et Lamiot furent obligés de rester à Macao pour attendre qu'il leur fût permis de se rendre à Pékin. Mais à l'époque où nous sommes arrivés les difficultés de la part du Gouvernement portugais allaient se compliquer d'autres obstacles provenant du Gouvernement chinois, et par suite nous allons voir commencer la longue et lamentable histoire de la décadence des établissements de Pékin. Tel était le travail de la Providence qui voulait détruire peu à peu cet antique édifice pour en rebâtir un nouveau sur des bases plus Apostoliques.

Lorsque MM. Dumazel et Richenet furent arrivés à Canton, leur patience devait être mise aux plus rudes épreuves. Arrivés à cette porte de la Chine, il ne leur fut pas même possible d'y entrer avant d'avoir obtenu une autorisation de l'Empereur. Ils attendirent donc cette autorisation ; mais on faisait mille difficultés pour la leur accorder ; les semaines, les mois, les années mêmes s'écoulaient, sans qu'il leur fût possible d'obtenir ce qu'ils désiraient si ardemment. Un an après son arrivée à Canton, M. Dumazel écrivait encore à M. Delgogue, à Altona.

Canton, ce 15 février 1802.

«Je profite avec bien du plaisir, d'un vaisseau danois qui nous quitte, pour me renouveler dans votre souvenir et demander de vos chères nouvelles. J'aime à penser que vous aurez reçu la lettre que je vous écrivis, au mois de mai de 1801, par le retour de la flotte anglaise qui nous amena en Chine : je la recommandai à M. Boullangier qui n'aura pas manqué de vous la faire tenir. Je vous y exprimais ma vive gratitude, et vous donnais le détail de notre longue traversée, qui a duré dix mois ; deux desquels furent passés au Brésil ; à cause des 800 prisonniers français, que nos six vaisseaux firent, en prenant la *Concorde* et la *Médée*. [48]

«Nous sommes encore à Canton ; nous y arrivâmes le 22 février de l'année dernière, 1801. Une terrible inondation, arrivée au-dessous de Pékin, a rendu, pendant longtemps, les routes impraticables ; ce qui nous a privé, durant plus de sept mois, des réponses de M. Raux, notre Supérieur ; le bon Dieu se plaît ainsi à éprouver la patience de ses serviteurs, pour la consolider. Ce long silence de nos chers confrères nous affligeait ; nous ne savions que penser d'un délai si extraordinaire ; mais nous nous consolions aussitôt par la

réflexion, que le Seigneur est admirable dans ses desseins, qu'il fait tout pour le mieux, et que nous étions ici, non précisément pour aller à Pékin, mais pour faire, en y allant ou en restant, sa sainte volonté. Enfin il nous a consolés : vers la Saint-Martin, sont arrivés deux courriers de la part de nos Messieurs, l'un desquels est postulant pour être frère coadjuteur et parle latin, et l'autre, domestique de notre maison. Ils étaient chargés de lettres qui nous ont grandement réjouis : cependant M. Raux se relevait à peine, à leur départ, d'une sérieuse maladie qui a manqué le faire perdre à cette intéressante Mission ; M. Ghislain partie en santé, partie infirme, continue à enseigner les élèves et les séminaristes qui l'aiment tous comme leur père ; aussi il le mérite, il les aime comme une mère, et c'est un saint. M. Lamiot, que vous connaissez sans doute, est le plus jeune, et le dernier arrivé ; il se comporte avec courage, dit M. Raux, et se montre digne de sa vocation : le saint confrère, en la compagnie duquel il alla à Pékin, M. Hanna est mort, deux ans après être arrivé : il était Astronome, et encore plus Apôtre, ce qui a rendu plus sensible sa perte ; mais il était mûr pour le ciel, d'où il nous aidera par ses prières. M. Hanna vint avec M. Aubin, du temps de M. Jacquier ; ils attendirent longtemps à Macao, ville possédée par les Portugais, et dont nos confrères les Lazaristes de Portugal dirigent le Séminaire ; M. Hanna, dans son séjour, y a fait un grand bien, confessant, prêchant, et surtout menant une vie des plus édifiantes. [49] M. Aubin était aussi un homme Apostolique, et il est maintenant martyr : il passa dans la province du Hou-Kouang (qui est au milieu de l'empire) pour y prendre soin des Missions que le Saint-Siège nous y a confiées ; il y a visité les différentes Chrétientés éparses çà et là ; mais au bout de trois ans, ayant été reconnu à son air peu chinois pour être étranger, il a été pris, mis en prison, où après quelques mois, il est mort, n'exprimant dans son agonie que des désirs enflammés de voir Dieu, et de lui être uni pour jamais. M. Hanna vit arriver en Chine, au lieu de son vénérable compagnon ainsi mort, trois nouveaux confrères, M. Clet auparavant directeur (si justement estimé, du Séminaire interne à Saint-Lazare-lès-Paris, M. Pesné jeune prêtre, et M. Lamiot. Les deux premiers allèrent dans les provinces, après avoir appris la langue dans leur séjour à Macao : M. Pesné y est mort quelque temps après, et le bon M. Clet s'y trouve à présent seul, dans cette si vaste vigne ; aidé seulement de quelques confrères chinois qu'on lui envoie de Pékin, mais toujours en trop petit nombre. Qu'il plaise à sa divine Majesté inspirer à des âmes généreuses de venir partager leur ample moisson. — Telles, et autres semblables occupations, attendaient MM. Hanna et Lamiot à la capitale, où ils furent appelés.

Ils y allèrent par Canton, et en suivant la même route que nous suivrons nous-mêmes ; protégés comme nous par la générosité de Messieurs les Anglais, qui les conduisirent, (lors de leur ambassade, dont milord Macartney notre singulier bienfaiteur était chef) dans leurs propres vaisseaux, jusques dans la mer jaune à peu de distance de Pékin, et les reconduisirent ensuite à Canton ; attendu que cette première voie par la mer jaune étant illégale aux yeux des Mandarins, il fallut suivre la marche ordinaire qui est de passer par Canton, après que le Vice-Roi de cette province (de Canton) a obtenu de l'Empereur les passeports d'usage. Mais j'en reviens aux lettres apportées par les courriers. M. Raux nous destinait tous les deux, M. Richenet et moi, pour aller partager leurs travaux de Pékin ; il [50] disait à un troisième confrère qui était avec nous, et que nous avons trouvé à Canton, venu du Portugal, où il a été fait prêtre après sa sortie de France, appelé M. Minguet, il lui recommandait, dis-je, de s'insinuer dans les provinces pour aider M. Clet ; il est malheureux que sa santé trop faible paraisse s'opposer à une si glorieuse destination ; elle sera probablement changée par les premières lettres qui arriveront de Pékin, qui l'établiront, selon nos espérances, Procureur fixe à Canton pour nos affaires, et notamment pour recevoir les nouveaux confrères qu'il plaira à Dieu de nous envoyer d'Europe. Quoi qu'il en soit, nous irons à Pékin, le cher M. Richenet et moi. Notre qualité est celle de Mathématiciens : je m'applique particulièrement à cette science, depuis mon arrivée à Londres, et, Dieu m'aidant, je passe jusqu'à l'astronomie : car c'est la partie la plus nécessaire à Pékin, en fait de mathématiques. M. Richenet est physicien, et puis la cause que nous allons servir, nous procurera, encore plus que l'étude, les lumières qu'il nous

faudra : *Deus scientiarum dominus est*. Priez-le bien pour nous, et au moins un peu chaque jour. Vous savez notre accord, je n’y manque jamais ; tous les jours vous êtes sur mes lèvres, et habituellement dans mon cœur. A côté de votre nom, je place assidûment celui de Milady et de sa respectable famille ; ainsi que ceux de mon bienfaiteur M. Lasmartres, de M. Olier, de M. le digne curé d’Altona qui m’a fait tant d’honnêtetés, et du cher ami défunt le bon M. Richet avec son bon seigneur M. de Gaville. Dites à ce dernier, s’il est encore à Altona, que je ne suis point passé par l’Île-de-France, ni ai envoyé la lettre qu’il me remit pour son oncle M. de Malartic qui y était Gouverneur, parce que J’ai appris qu’il était mort.

«Une nouvelle flotte de la compagnie anglaise vient d’arriver à Canton, sur la fin du mois passé. Nous avons reçu des lettres de Londres et d’Italie, qui nous ont beaucoup consolé : elles nous laissent la douce espérance que notre sainte Religion catholique et Romaine reprendra son bienfaisant empire dans [51] notre chère patrie, et que vos premières lettres nous donneront cette consolante nouvelle. Nous sommes sincèrement affligés que la soumission qu’on demande à la dernière Constitution empêche les esprits de se réunir, mais si le Saint-Siège s’explique, quel sera le fidèle et le vrai catholique qui puisse refuser de se rendre à sa voix ? — Les lettres de Rome nous apprennent que Sa Sainteté est un modèle achevé de douceur, de fermeté, de piété, de frugalité, de modestie, de toutes les vertus : que M. Brunet, Assistant Général de notre bien-aimée Congrégation, en est devenu le Vicaire-Général, après la mort de notre très honoré Père M. Cayla : que M. Fenaya, Visiteur de la province romaine a été fait assistant de la Congrégation, en la place de M. Ferris qui n’en peut pas remplir les fonctions, en Irlande ; et que ce digne et si célèbre Visiteur M. Fenaya, également chéri du peuple romain et des Cardinaux pour son rare mérite et ses vertus, a été fait par le Souverain Pontife Vice-Gérant de Rome, et sacré Archevêque de Philippines, actuellement que je vous écris, mon cher confrère, j’ai une lettre écrite de sa main ; voici, mot à mot, ce qu’il écrit modestement de lui-même à un de nos confrères italiens qui est au Séminaire de Macao, et qui m’a envoyé sa lettre : «*Il m’est arrivé, dit-il, une chose à laquelle je n’avais jamais pensé : le Saint-Père a voulu me faire Vice-Gérant, et depuis la fin de novembre 1800, je me trouve dans cet embarrassant emploi, et Archevêque de Philippines. foi éprouvé une souveraine douleur de «me séparer de mes chers confrères ; mais je suis toujours enfant de la Congrégation, et je la servirai comme je pourrai, en retenant encore la charge d’Assistant Général, jusqu’à ce qu’il y ait lieu à l’élection d’un nouveau Général. Vous voyez «combien j’ai besoin de vos prières, et de tous mes chers confrères avec lesquels vous êtes, et auxquels je vous prie de présenter mes respects.*

Signé BENOÎT,  
ARCHEVÊQUE DE PHILIPPES. [52]

«L’on nous écrit de Londres que la Religion catholique y prend de nouveaux accroissements : que, outre les vingt-deux chapelles publiques qui y étaient déjà, on allait en bâtir une, dans le quartier de Westminster même ; qu’elle était destinée pour les Italiens qui avaient à leur tête un Évêque aussi Italien venu dernièrement de Venise, homme de vertu et de talent, qui prêche dans les différentes chapelles, et l’a fait très souvent, ajoute-t-on, dans celle de M. Chantrel à Sommers’town, et avec grand fruit. Cette nouvelle église surpassera en dimensions la plus grande des chapelles catholiques actuelles, qui est celle de Saint-Patrice, où est Monseigneur l’Évêque le docteur Douglas. Mais je ne m’apercevais pas que vous dire semblables nouvelles, c’est porter l’eau à la fontaine. Donnez-moi plutôt vous-même la confirmation de ces consolantes, et autres semblables nouvelles que vous savez de première main : envoyez une longue lettre pour moi à M. Boullangier, qui me la fera passer.

«Je vous envoie ci-incluse une lettre pour ma mère, qui désire me revoir depuis dix-sept ans que je l’ai quittée ; mais le bon Dieu ne le veut pas. Je lui écris au moins pour la consoler, et animer toute la famille à bien servir Dieu, et à être toujours bons catholiques, puisque c’est le seul moyen qui nous réunira dans le ciel pour ne plus nous quitter. Je vous

dis en confidence, mon cher confrère, l'objet de cette lettre, afin que vous entriez dans mon empressement à la lui faire parvenir. Le Seigneur pour lequel sera toute cette bonne œuvre, vous en donnera personnellement une abondante récompense. Vous ferez une espèce de Mission, et vous vous souvenez que vous êtes Missionnaire, et Missionnaire de France. Volez donc vite au secours de mes pauvres parents qui sont dans cette Babylone, en leur envoyant cette épître que Dieu m'a donné la pensée et fourni l'occasion de leur faire passer. Ils m'ont écrit plusieurs fois, lorsque j'étais en Italie, et ils n'ont jamais pu recevoir de mes lettres. Je viens maintenant d'en recevoir une autre lettre qui [53] est venue me trouver jusqu'en Chine ; qu'il est juste qu'ils aient enfin un signe de vie de ma part, puisqu'on peut à présent envoyer des lettres en France, sans exposer à des supplices ceux à qui l'on écrit.»

M. Dumazel, sur une terre lointaine, tenait à n'oublier personne dans l'expression de sa reconnaissance, ainsi que nous le voyons par le passage suivant d'une lettre adressée à M. Boullangier

«Je vous prie, Monsieur, très cher et très respectable confrère, bienfaiteur et ami de cœur, de faire parvenir sûrement à Apt, dans la jadis Provence, une lettre dont l'adresse est : *Citoyen Anselme à Roussillon, par Apt* ; c'est mon parent auquel je recommande une incluse qui est pour mon curé, mon maître, mon second père ; je n'ai point encore écrit à ce bon Pasteur qui m'a fait tant de bien, et entre autres celui de me procurer l'entrée dans notre chère Congrégation... (Le nom de ce curé était M. Tamisier, il avait émigré en Italie).

«Je vous embrasse un million de fois, le cœur encore tout baigné de sanglots et noyé d'affliction par la perte de l'excellent M. Raux, la maladie de M. Ghislain, la situation du cher M. Lamiot, et de nous ici. Bon courage, Dieu afflige ceux qu'il aime ; priez pour notre multiplication avec les bonnes âmes de votre connaissance.» Dans cette lettre nous apprenons aussi que M. Dumazel avait émigré à Altona avec M. Delgorgues, avant d'aller en Italie. Avant de quitter l'Italie, il avait été tenté par ses amis et ses compatriotes, de renoncer à la Chine pour se livrer à la sanctification des Français. M. Ferris l'éclaira sur le mérite de l'obéissance et le soutint dans sa résolution de partir. En apprenant les pertes de la Mission de Chine, M. Brunet, Vicaire Général de la Congrégation, prenait tous les moyens possibles pour lui envoyer du secours, ainsi que nous le voyons dans la lettre qu'il adressa à M. Delgorgues, à Londres, le 26 septembre 1801.

«Le Supérieur de Lisbonne qui m'avait écrit que le Roi très [54]

Fidèle accorderait le passage gratuit à la Chine à des Missionnaires, ses sujets, vient de se rétracter et de me faire craindre au moins que la guerre et les contributions énormes qui se lèvent, n'empêchent que Sa Majesté n'accorde cette grâce que je voulais faire solliciter même par le cardinal Pacca qui est à Lisbonne, en faveur de Missionnaires espagnols ou italiens, car il s'en présente de ces deux nations pour la Chine. Je vous prierai de me dire si, et comment je pourrai les faire passer par l'Angleterre, au cas que le Portugal refuse la grâce en question.

«J'ai eu des nouvelles de M. Cicala. Monseigneur le Vicaire Apostolique du Mogol s'en sert et m'a fait prier par la Propagande de le lui laisser. A quoi j'ai consenti, mais seulement pour jusqu'à ce que Monseigneur le Vicaire Apostolique ait un coopérateur.

«Il me tarde bien d'avoir des nouvelles de l'arrivée de MM. Richenet et Dumazel à Macao, ainsi que de recevoir le paquet que vous m'avez fait annoncer par Messieurs des Missions Étrangères.»

M. Brunet ne tarda pas à apprendre cette arrivée de MM. Richenet et Dumazel en Chine, mais il apprit aussi les difficultés qui s'opposaient à leur entrée dans l'intérieur de cet Empire.

Nous en trouvons le détail dans la lettre suivante de M. Dumazel à M. de Chaumont des Missions Étrangères qui se trouvait à Londres.



Canton, 15 janvier 1802.

«Il nous est toujours doux de nous souvenir de vos bontés envers nous. Agréés les vœux sincères que M. Richenet et moi adressons au Seigneur pour votre bonheur, en ce commencement d'année, et daignez les présenter multipliés à MM. vos respectables confrères Alary, Blandin, Boiret et Descourvières.

«C'est encore de Canton que nous avons l'honneur de vous écrire. Une terrible inondation, arrivée un peu au-dessous de Pékin, a rendu pendant longtemps les chemins impraticables, [55] et nous a privés pendant huit mois des réponses de M. Raux. Enfin, vers la Saint-Martin, il a plu au Seigneur de nous délivrer de cette peine qu'un si prodigieux silence nous causait : deux courriers de nos Messieurs sont arrivés chargés de lettres. D'un autre côté il est arrivé au Vice-Roi une patente impériale qui nommait M. Villa, notre confrère (résidant à Macao, pour l'homme d'affaires de notre église et maison de Pékin et lui donnait la faculté de monter à Canton pour en remplir les fonctions. Avec une telle autorité, M. Villa avait le mot de nous présenter aussitôt au Vice-Roi comme mathématiciens, et notre voyage allait se faire de suite, après les formalités d'usage. Mais voici ce qui est arrivé : Le Vice-Roi a adressé cette patente au Sénat de Macao, et celui-ci a fait réponse qu'il y avait à la vérité dans leur Séminaire un nommé M. Villa, mais qu'étant occupé au service du Roi de Portugal, on ne pouvait pas lui permettre de s'absenter de son poste, même pour peu de jours, s'agissant d'ailleurs de gérer les affaires d'une espèce d'Européens dont la nation était peut-être en ce moment en guerre avec la leur ; qu'ils craignaient l'indignation royale, etc... Parmi ces *et cætera* vous pouvez bien vous figurer, Monsieur, que le droit de Patronage n'était pas peu de chose, bien qu'on ne soit pas entré dans le détail sur cet article dans la réponse aux Chinois. Quoi qu'il en soit, il a fallu expédier un nouvel exprès à Pékin, toutes les autres voies que nous avons pu prendre ayant été parfaitement inutiles. Nous attendons une réponse concluante et des mesures plus efficaces au retour de notre courrier, et elles consisteront vraisemblablement dans la présentation immédiate que l'on fera de nous à l'Empereur. Dieu soit béni de tout ! C'est un trait de sa bonté de nous laisser ainsi le temps de mieux nous préparer à notre Mission, c'est même un trait de ressemblance avec notre Seigneur, puisqu'il resta trente ans à se préparer à la sienne.

«Le cher M. Foulon était encore à Macao, quand les réponses susdites de Pékin sont arrivées, puisqu'il n'en est parti qu'au [56] 28 de novembre environ, et que nos lettres étaient venues le 12 du même mois. Ce digne ami nous en a témoigné sa joie, quoique nous eussions fait avec lui l'accord secret d'aller travailler dans vos Missions en cas que la nôtre de Pékin nous fût fermée, celles que nous avons dans les provinces de Hou-Kouang et autres, nous étant inaccessibles. Nous apprenons de Pékin que M. Clet se porte bien et qu'il sait notre arrivée en Chine : on ne peut lui envoyer que des Prêtres chinois et encore en petit nombre. M. Lamiot est devenu Procureur de la maison de Pékin, M. Raux, ne pouvant à cause de ses infirmités, s'occuper de ce détail fatigant ; il se comporte avec courage, dit M. Raux, et se montre digne de sa vocation. M. Ghislain est assez bien portant malgré quelques infirmités qui le paralysent quelquefois pendant une heure et le laissent après aussi libre qu'auparavant. M. Raux a fait une maladie très dangereuse, mais il s'en relevait lors des lettres écrites ; nous espérons le trouver en pleine santé, s'il plaît à Dieu, nous faire cette grâce. Durant les six ou sept mois que M. Foulon est resté à Macao, nous avons été en commerce soutenu de lettres avec lui. Je ne me souviens pas d'avoir goûté plus de satisfaction dans ma vie que lorsqu'il s'agissait de le servir, sachant qu'en sa personne nous ne servions pas seulement un ami très méritant par lui-même, mais que nous nous acquittions d'un devoir envers vous, envers M. Letondal et envers tous vos dignes confrères pour tant de marques de bienveillance que nous en avons reçues. Je n'ai pas eu la consolation de revoir M. Foulon depuis que nous nous quittâmes à Londres, car vous savez combien de formalités et d'argent il en coûte pour aller de Canton à Macao, *et vice versa*. Je ne puis encore revenir de ce que m'ont dit les négociants de ces factoreries, et qui pourtant le savent par leur propre expérience, c'est qu'il faut payer 700 piastres pour

aller et autant pour revenir. Voilà des passeports trop chers pour des Missionnaires ; il a fallu donc renoncer au plaisir mutuel que nous aurait causé cette sainte entrevue. Ce sera dans le ciel, je [57] l'espère, que nous nous retrouverons à la fin de cette pénible course. «M. Richenet m'a laissé l'honneur de vous faire cette lettre puisqu'il vous avait déjà écrit le premier au retour de notre flotte, et il est assez juste, assez conforme d'ailleurs à sa modestie qu'il ne retienne pas pour lui seul tous les excellents morceaux. Il est difficile de trouver deux frères aussi unis que nous, aussi le Prince de la Paix (je m'aperçois de l'équivoque en achevant le mot, mais vous le comprenez assez, je veux dire *princeps, pacis, Deus pacis*) nous en bénira davantage et tout en ira mieux pour notre bonheur au milieu de nos travaux et de nos souffrances même. Ce cher confrère me recommande de vous dire mille choses, il vous souhaite ainsi que moi et à tous vos Messieurs la plus heureuse année.»

M. Richenet à son tour donnait connaissance à M. Brunet de la position des deux Missionnaires à Canton.

Canton, 17 novembre 1802.

«J'ai eu l'honneur de vous rendre compte vers le mois de mai dernier de notre arrivée à Canton, de notre position dans cette antichambre de la Chine, des difficultés que nous avons rencontrées et qui nous ont empêchés de nous rendre à notre destination. Si cette lettre vous est parvenue, comme j'aime à le croire, vous ne serez pas surpris d'apprendre que nous soyons encore dans cette même antichambre, sans pouvoir vous dire quand il nous sera permis de pénétrer plus avant. MM. Ghislain et Lamiot se trouvant trop occupés ou plutôt trop surchargés pour pouvoir vous écrire aussi amplement qu'ils le désireraient, m'ont chargé en m'envoyant les lettres ci-jointes, de vous informer de notre position, des démarches qu'on a tentées pour nous faire arriver à Pékin, en un mot de tout ce qui peut vous intéresser. Je vais essayer de remplir cette tâche le moins mal que pourrai. J'ai prévenu en partie leur demande en vous [58] rendant compte des choses jusqu'au mois de mai. J'ai eu l'honneur de vous dire que M. Raux, au mois de juillet 1801, avait obtenu un édit ou patente impériale, établissant M. Villa, Procureur de la maison française de Pékin, et comme tel, lui donnant pouvoir de nous présenter au Gouvernement suivant les formes d'usage ; que cette patente avait été envoyée par les Mandarins au Sénat de Macao, parce que M. Villa est sous sa juridiction ; que le dit Sénat avait empêché l'exécution de la dite patente, alléguant au gouvernement de Canton que M. Villa, étant au service du Roi du Portugal, ne pouvait quitter son poste pour venir ici, et ne pouvait se charger des affaires d'individus dont la nation était peut-être en guerre avec la sienne. Je crois avoir ajouté que le premier motif de cette conduite du Sénat, est sa résolution d'empêcher autant qu'il pourra qu'aucun Missionnaire, non portugais, n'aille à Pékin, et cela, dit-il, d'après les ordres de sa Cour, fondée sur un ancien privilège qu'il appelle droit de Patronage. Le Vice-Roi s'est bien gardé de donner à l'Empereur de pareilles raisons de la non-exécution de ses ordres. Qui oserait lui dire qu'il y a quelqu'un, surtout à Macao, assez téméraire pour refuser d'obéir à ses édits ? Le Vice-Roi a répondu tout uniment à l'Empereur que M. Villa était malade et qu'il ne pouvait se charger de nos affaires. En conséquence de cette déclaration du Vice-Roi, le 27 juin de cette année, nos Messieurs ont obtenu une autre patente qui établit M. Minguet et M. Ballesteros (premier subrecargue de la compagnie espagnole) ou plutôt l'un ou l'autre au choix du Vice-Roi, notre Procureur à la place de M. Villa. Cette patente est arrivée à Canton au mois de septembre. Nous n'en, avons aucun doute, quoique le chef des marchands chinois auquel les Mandarins l'ont sûrement remise pour la communiquer à qui de droit car, par sa place, il est le seul canal, le seul agent par lequel les Mandarins communiquent avec les Européens pour les affaires qui les concernent et ceux-ci réciproquement pour leurs affaires aux Mandarins, quoique, dis-je, ce marchand nie [59] absolument avoir reçu cette patente, nous avons des preuves assez certaines qu'il l'a reçue. Il serait trop long et inutile de vous déduire toutes ces preuves. Je n'en citerai qu'une, c'est l'aveu formel de ses collègues qui assurent que cette patente leur

a été présentée pour être signée d'eux en qualité de cautions, qu'ils ne se souciaient pas de signer, mais qu'ils ont été obligés de le faire. Ces marchands dont je parle sont dix négociants qu'on appelle *hannistes* qui ont un privilège exclusif de vendre aux Européens et d'acheter d'eux, et sont en quelque sorte cautions de tous les Européens qui sont ici.

Pour vous mettre bien au courant de la chose, il faut vous dire que ce chef des marchands lequel n'aime pas les Missionnaires en général, a une dent contre les Français, et particulièrement contre les Missionnaires français, depuis que l'un d'eux qui était ici, (il n'est pas de notre Congrégation) eut l'imprudence de se mêler de quelques affaires qui ne le regardaient pas et qui compromettaient les marchands chinois. Nous pensons que la raison pour laquelle ce chef des marchands nous fait un tel mystère de cette patente, est probablement la crainte qu'il a de la donner à M. Minguet et de le faire reconnaître pour notre Procureur, tant parce qu'il est Français que parce qu'il regarde peut-être comme trop au-dessous de lui d'avoir ici un si petit agent avec lequel il serait cependant obligé d'avoir de temps en temps quelques relations. Si M. Ballesteros eût été ici, il la lui aurait peut-être remise ; mais ce Monsieur est à Macao d'où nous espérons qu'il reviendra bientôt. Une autre raison qui a pu occasionner du délai dans l'exécution de cette patente, est l'absence du Vice-Roi : depuis le mois de septembre, il est occupé à repousser une armée nombreuse de rebelles qui n'étaient éloignés d'ici que de deux journées de chemin. Les Hannistes nous disent qu'après avoir signé la patente, ils l'ont renvoyée aux Mandarins, et que ceux-ci ont dû sans doute, en l'absence du Vice-Roi, rendre compte de la dite patente, et écrire à l'Empereur pour nous présenter. Cependant la chose ne me paraît pas [60] probable ; je crois plutôt que les Mandarins attendent le retour et du Vice-Roi et de M. Ballesteros pour exécuter cette commission. Voilà où nous en sommes. Je ne puis me persuader qu'il y ait autre chose qu'un retard et que l'affaire puisse manquer, parce que le Vice-Roi doit nécessairement rendre compte de cette patente à l'Empereur ; quelle raison pourrait-il alléguer pour ne pas en exécuter les dispositions ?

«Il y a une nouvelle histoire dont il faut vous rendre compte. J'espère qu'elle ne formera pas de nouveaux obstacles à notre affaire ; mais je crains fort qu'elle ne nuise par la suite aux Missionnaires de Pékin, à cause du mécontentement et de l'animosité qu'elle donne contre eux aux Mandarins de Canton. Je ne me rappelle pas si je vous ai parlé du commencement de cette affaire dans ma lettre du mois de mai ; dans le doute je vais vous la donner en entier. Au mois de février ou mars de cette année, des vaisseaux anglais avec des troupes furent envoyés du Bengale à Macao. Ils disaient savoir que les Français devaient venir prendre cette place, et qu'eux arrivaient pour la défendre ; en conséquence, ils demandèrent qu'on permit la descente de leurs troupes. Cette permission leur fut refusée à peu près unanimement et assez fortement.

Les Portugais demandèrent aussitôt du secours au gouvernement de Canton dans la crainte que les Anglais ne voulussent descendre par la force. Les Mandarins en promirent ; mais soit effet de leur lenteur ordinaire, soit prudence ou persuasion qu'il n'y avait pas de danger, ils ne se pressèrent pas d'envoyer le secours promis. Les Portugais, voyant cela et craignant un coup de main de la part des Anglais, dépêchèrent secrètement deux Chinois à Pékin pour informer l'Empereur de l'état des choses. On ne peut guère douter que cette dépêche n'ait été adressée à Monseigneur l'Évêque de Pékin et à l'autre Mandarin portugais qui en auront communiqué le contenu à l'Empereur par la voix d'un grand Mandarin. Les Anglais, après quelques représentations faites au gouvernement portugais pour pouvoir envoyer à terre au moins leurs [61] malades, après quelques explications ou pétitions pour la même fin adressées aux Mandarins de Canton, sans avoir fait aucun acte d'hostilité, par la crainte sans doute de faire tort à leur commerce, s'ils indisposaient le Gouvernement chinois, s'ils attaquaient une ville qui est sous leur protection ou plutôt sous leur tutelle ; les Anglais, dis-je, se sont retirés dans le mois de juillet ou d'août, quelque temps après l'annonce des préliminaires de paix.

Au mois de septembre, nous avons appris que l'Empereur a envoyé un Mandarin pour réprimander ceux de Canton de ce qu'ils ne l'ont pas averti des dangers que courait

Macao, etc... On dit que trois d'entre eux ont été mandés sur-le-champ à Pékin pour rendre compte de leur conduite ; que plusieurs des premiers Mandarin seront disgraciés et peut-être quelques-uns punis corporellement. D'un autre côté il est certain qu'un Mandarin est allé à Macao, et prétendait forcer juridiquement le Sénat à rendre compte de sa conduite illégale et offensive contre le Gouvernement de Canton. Voilà la faute du Sénat de Macao ; il a refusé assez fortement de répondre aux questions du Mandarin ; mais on craint qu'un autre Mandarin plus grand et plus punissant ne revienne à la charge. On fait beaucoup de perquisitions pour découvrir et prendre les deux hommes qui sont allés à Pékin : si on les trouve, il n'y a pas de doute qu'ils ne paient *in cute* et ensuite *in capite*. Peut-être que l'Empereur n'approuverait pas cette punition ; mais qui pourrait l'en informer ? Quelques-uns disent que le Vice-Roi a répondu à l'Empereur en priant Sa Majesté de se rappeler qu'il l'avait informée exactement et promptement de l'arrivée des vaisseaux anglais ; ajoutant que s'il n'avait point annoncé de danger pour Macao de la part des vaisseaux, c'est qu'il avait cru qu'il n'y en avait aucun, et que les craintes des Macaïstes étaient outrées et sans fondement. Voilà tout ce que j'ai pu apprendre de cette désagréable affaire dont on ne peut encore prévoir toutes les conséquences. Vous comprenez aisément qu'elles ne peuvent guère manquer de nous être nuisibles : [62]

1° parce que les Mandarins deviennent indisposés contre les Missionnaires de Pékin qu'ils regardent comme des hommes dangereux pour eux ; il n'est pas aisé de diminuer le mal en leur faisant taire la distinction de Portugais et de Français ; 2° la Compagnie anglaise qui est fortement compromise dans cette affaire, et qui peut-être en éprouvera du désagrément, sera et est déjà piquée contre les Missionnaires en général, contre les uns parce qu'ils ont agi, contre les autres parce qu'ils n'ont pas empêché d'agir. Il est bien à craindre que cette indisposition n'empêche les bons offices qu'on avait généreusement commencé à nous rendre. J'ai eu occasion de représenter ici que nos Messieurs n'avaient été pour rien dans la chose et probablement n'avaient d'abord rien su des démarches qu'ont faites les Missionnaires portugais. Nos Messieurs ne nous ont pas écrit un seul mot à ce sujet, quoique nous ayons des lettres du mois de juillet et même une du 15 août. Je ne sais jusqu'à quel point ce que j'ai dit a pu adoucir la chose. Après vous avoir manifesté nos craintes pour les suites de cette affaire, je devrais ajouter que je ne suis pas sans espérance qu'elle ne puisse nous devenir favorable au lieu d'être funeste : vous comprenez que cela dépend grandement de la manière dont l'Empereur voit ou verra la chose.

«Nos Messieurs de Pékin ont grande confiance que MM. Passerat et Hurel arriveront l'année prochaine, que pour se rendre à Pékin, ils trouveront les voies mieux préparées que nous et qu'ils n'éprouveront point de long retard ; ils espèrent aussi qu'il viendra avec eux ou peu après un autre confrère pour soulager M. Clet. Vous connaissez l'état et les besoins de la maison de Pékin ; nos Messieurs ne manquent pas sans doute de vous les exposer : ainsi je pense qu'il est inutile de vous représenter, au cas que MM. Passerat et Hurel ne vinsent pas, combien il est important et combien argent qu'il en vienne quelques autres comme eux, je veux dire quelqu'un de choix, propre à remplir le grand vide qu'a laissé la perte de M. Raux [63] et celui que M. Ghislain, il y a bien lieu de le craindre vu ses infirmités, ne tardera pas à laisser. On ne manque point, je pense, de vous rendre compte de son état. Quoiqu'il ne soit pas entièrement rétabli, et probablement il ne le sera jamais, et que par conséquent il ne puisse agir comme auparavant, il ne laisse pas d'être bien précieux à cette Mission, non seulement par le bon exemple de ses vertus, mais par ses avis et une sage direction. Nous devons de grandes actions de grâces au Seigneur de l'avoir, comme par miracle, retiré des portes du tombeau. C'est une nouvelle preuve de la bonté de la divine Providence à notre égard d'avoir bien voulu nous conserver cet aimable et respectable Supérieur ; j'espère qu'elle nous continuera ce bienfait au moins jusqu'à ce que vous puissiez envoyer quelqu'un en état de le remplacer.

«Vous connaissez M. Placiard : il est inutile de vous parler de sa vertu, de ses talents, de son excellent caractère, en un mot de ses rares qualités naturelles et acquises. Le rapprochement que je fais des dispositions dont le Seigneur avait orné M. Raux et qui lui

ont fait opérer tant de bien à Pékin, avec les qualités et dispositions que possède M. Placiard, et je crois bien plus éminemment encore, ce rapprochement, dis-je, me frappe. Ne vous paraîtra-t-il pas comme à moi que la Providence semble destiner M. Placiard pour Pékin, puisque personne ne pourrait mieux que lui continuer, achever et perfectionner le grand bien que M. Raux y a commencé ? M. Placiard est sans doute précieux pour la France ; mais le besoin de Pékin est urgent, et il est plus aisé de pourvoir aux besoins de la France qu'à ceux de Pékin. J'aime à croire que M. Placiard lorsqu'il sera informé de ces besoins, sera prêt à faire les sacrifices nécessaires ; il a trop à cœur la gloire de Dieu et le bien de la Congrégation, pour s'y refuser à moins qu'il ne soit arrêté par de très grands obstacles. Je crois qu'il ne sera pas arrêté par la difficulté d'apprendre la langue à raison de son âge : s'il n'avait pas d'autre empêchement, je pourrais le [64] tranquilliser en lui citant ma propre expérience. Il n'a que quelques mois de plus que moi, et on ne peut comparer mes dispositions naturelles avec les siennes. Cependant il me semble que je pourrais me tirer passablement d'affaire si je n'avais d'autre *déficit* que la difficulté d'apprendre la langue. Vous pensez bien que je ne veux pas dire par là qu'il ne soit pas très important que ceux qui viennent soient plus jeunes que je ne le suis. Je dois, M. et très honoré Père, me contenter de vous exprimer mes idées : vous prier de proposer la chose à M. Placiard et de l'engager à faire cette bonne œuvre serait témérité et indiscretion de ma part.

«Il faut que je vous communique une idée qui m'est venue depuis que nous avons reçu les dernières nouvelles de France. Je vous ai parlé des dispositions ou plutôt de *l'indisposition* du Gouvernement portugais à l'égard des Missionnaires de toute autre nation et en particulier à l'égard des Français : vous connaissez sûrement cette indisposition par d'autres rapports que par le mien. Vous savez que le Sénat de Macao étant un corps reconnu, protégé par la Cour de Pékin, et le seul corps européen autorisé à traiter avec elle, pourrait nous rendre de très grands services s'il voulait agir *chrétiennement*, en aidant ou du moins en accueillant favorablement tous les Missionnaires dûment envoyés. Ce serait un grand avantage pour les Missions françaises, s'il voulait présenter au Gouvernement chinois les Français destinés pour Pékin, comme il présente les Portugais, parce que nous n'aurions plus besoin d'un Procureur ici et ceux qui viennent ne seraient plus sujets à tant de tracasseries. Si le Sénat avait eu la bonne volonté chrétienne dont je parle, M. Lamiot et surtout M. Hanna n'auraient pas été retenus si longtemps ici, et depuis longtemps aussi M. Dumazel et moi serions rendus à notre destination. Vous savez que non seulement ce Gouvernement ne veut pas présenter les Français destinés pour Pékin, mais qu'il y met des entraves et refuse même aux Missionnaires, français la faculté, de [65] demeurer à Macao, ainsi que l'a éprouvé l'année dernière le Missionnaire envoyé pour remplacer M. Letondal ; ou bien il regarde en quelque sorte comme ses prisonnier, comme l'ont éprouvé M. Hanna et dernièrement M. Minguet, M. Villa m'a informé qu'il vous avait écrit ou à M. Cayla et que M. Marchini, Procureur de la Propagande, à Macao, a écrit à Rome pour tâcher d'obtenir que le Saint-Père fasse des représentations à la Cour de Lisbonne sur la dureté de cette conduite. Si cette voie aboutit, à la bonne heure ; mais si elle ne réussit pas, ou si elle paraissait devoir être trop longue, n'y en aurait-il pas une autre plus expédiente ? Un mot de Bonaparte à la Cour de Lisbonne serait, je crois, un ordre auquel elle se garderait bien de résister ; et ce mot de Bonaparte, je crois qu'un simple exposé de la chose l'obtiendrait. Il me semble, par tout ce que j'entends dire de ses dispositions et de son caractère ; qu'il favoriserait à coup sûr l'établissement de Pékin, si on lui en faisait connaître la nature, le but, les avantages, etc...

«D'ailleurs il a à cœur de protéger tous les Français et d'empêcher qu'ils ne soient vexés ; cela seul suffirait pour le déterminer à dire ce mot qui mettrait fin aux tracasseries des Portugais de Macao. J'ai pensé plusieurs fois à écrire moi-même à Bonaparte tant pour cet objet que pour le disposer en général à protéger notre Mission. Il me semblait qu'une lettre venue de la Chine en faveur d'un pareil établissement l'aurait peut-être flatté et intéressé davantage. Mais réflexion faite, j'ai pensé que je ne pouvais faire une telle démarche sans y être autorisé. Voyez s'il n'y aurait pas quelque bien à tirer de cette idée, et s'il n'y aurait pas quelque avantage à espérer pour la Mission d'écrire vous-même à Bonaparte : en

faisant mention du désir qui vous a été manifesté de la Chine, cela pourrait avoir le même effet qu'une lettre écrite d'ici, et venant de votre part la pétition pourrait avoir un grand avantage pour la Congrégation en général. Il me tarde bien de savoir où en est cette bonne mère et quelle espèce d'existence elle pourra avoir dans notre patrie. [66] «Je présume que M. Villa vous donnera lui-même de ses nouvelles. Il a été bien malade. J'ai appris par une lettre de M. Marchini, il y a quelque temps, que ce cher confrère avait une hydropisie déclarée. Depuis il m'a écrit lui-même qu'il allait mieux, qu'il était en bonne voie de convalescence, ce qui me fait espérer qu'il vous écrira. Il ne manquera pas de vous dire que l'affaire de l'argent avancé à M. Cayla par la Propagande est arrangée ainsi que celle des terres achetées par M. Raux ; que M. Marchini a rendu l'argent pour ce dernier objet, excepté une petite partie qu'il rendra bientôt.

«Nous avons ici un vaisseau de Bordeaux qui a amené de l'Île-de-France M. Piron ci-devant subrécargue de la ci-devant Compagnie française. Il est chargé d'arborer le drapeau français et de représenter la nation en attendant qu'il y ait une nouvelle Compagnie ou que le Gouvernement ait pris d'autres arrangements. M. Piron croit qu'il y aura sûrement une autre Compagnie, qu'elle enverra l'année prochaine quatre ou cinq vaisseaux et qu'il viendra en outre quelques vaisseaux particuliers. Cela nous fait espérer qu'il n'y aura plus de difficultés pour le passage des confrères qui seront destinés à cette Mission. J'espère aussi que Bonaparte prendra l'affaire à cœur et la protégera efficacement.

«J'aurai probablement le temps d'écrire un mot à M. Placiard avant de fermer le paquet. Il faut vous dire un mot, en finissant cette lettre, de la disette et misère qui règne cette année dans tout ce pays : c'est un véritable fléau. La cause sensible n'en est pas la même partout : ici le mal vient de la sécheresse. Le prix du riz est exorbitant et probablement il augmentera encore. Le Vice-Roi et les principaux Mandarins sont allés plusieurs fois dans les pagodes frapper de la tête contre terre devant les idoles pour en obtenir de la pluie. Chaque fois le Vice-Roi faisait défense pour quelques jours de tuer des cochons afin que chacun fît pénitence par cette privation. il faut savoir que le cochon est la viande dont les Chinois font le plus d'usage, [67] au moins dans ce quartier. Elle est meilleure et plus saine qu'en Europe.

«Des courriers envoyés par Monseigneur l'Évêque de Pékin, font un portrait affreux de la misère de cette capitale. Cela est aisé à imaginer, la récolte ayant presque entièrement manqué cette année et ce malheur venant après la terrible calamité que cette ville et une partie de la province éprouvèrent l'année dernière, c'est-à-dire, l'inondation dont je vous ai parlé dans ma précédente lettre. Pour comble d'affliction plusieurs endroits de cette province et d'autres provinces septentrionales sont désolés par un des fléaux dont le Seigneur frappa autrefois la terre d'Égypte : ce sont des nuées de sauterelles énormes qui ravagent tout. Leur nombre est si prodigieux que quand elles sont en l'air, elles obscurcissent en grande partie la lumière du soleil, et quand elles sont à terre non seulement elles la couvrent à une grande distance, mais y paraissent en tas.

Leur nature destructive annonce la fin pour laquelle elles sont envoyées ; plantes, fruits, feuilles, écorce, rien ne leur échappe ; ce qu'elles ne peuvent dévorer, elles le rongent et le font périr autant qu'il est en elles. Puissent ces fléaux, puisse l'affliction dessiller les yeux de ce peuple aveugle spirituellement ! Puisse-t-il vouloir comprendre d'où il pourrait recevoir le remède à ses maux et faire servir ces châtiments à acquérir un véritable bonheur !

«La disette est une occasion ou un prétexte qui produit un grand nombre de voleurs, tant sur eau que sur terre. Nous avons des incendies très fréquents, et on assure qu'ils viennent presque tous de causes volontaires, c'est-à-dire des voleurs qui est profitent pour piller. Le Vice-Roi de Canton est occupé depuis le mois de septembre à repousser une nombreuse armée de rebelles qui, pendant quelque temps, n'étaient qu'à deux journées de chemin d'ici. Il a eu d'abord du désavantage, mais ensuite il a remporté une victoire complète, ayant pris le premier chef et plusieurs des chefs secondaires. On croyait l'affaire [68] terminée par là ; mais les rebelles réfugiés dans les montagnes se sont montrés à deux

journées plus loin. Je crois que c'est le seul endroit où il y ait encore des rebelles. On nous a informés que M. Clet est assez tranquille dans sa Mission. Pendant ce temps de misère, on dit que l'Empereur fait distribuer chaque jour du riz à un grand nombre de pauvres dans la capitale. On mande de Pékin que le Tribunal de police, compte cent mille morts dans cette ville, *intra muros*, dans le seul printemps de cette année, et qu'il n'y paraît pas. Quelle immense population !

«Nous venons d'apprendre par un Chrétien d'ici qu'il y a une persécution dans le Su-Tchuen. Vous savez que c'est la province qui a été défrichée et qui est toujours si bien cultivée par les Messieurs des Missions Étrangères. On ne nous a dit aucune particularité. Dieu veuille que la chose n'ait point de suites !

«La Compagnie espagnole vient de faire une perte considérable. Un vaisseau venant de Manille et apportant près d'un million de piastres, a fait naufrage près de Macao. Nos bienfaiteurs les subrécargues d'ici sont pour beaucoup dans cette perte. Nous avons quitté leurs factoreries pour faire place aux naufragés de ce vaisseau. Cependant nous allons encore dîner chez eux tous les jours. M. Drummond, chef de la Compagnie anglaise, nous a donné une maison et fourni même une partie des meubles : c'est au moins 500 piastres épargnées à la Mission, c'est-à-dire 1,000 écus, car la piastre vaut ici 6 francs. Vous sentez quelle obligation nous avons aux Messieurs de ces deux Compagnies.

RICHELET  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION

MM. Haret, Passerat et Placiard, tant désirés par M. Richenet, ne purent pas se rendre en Chine pour les raisons que nous verrons plus tard ; mais si quelque chose pouvait le consoler dans sa longue attente à Canton, c'était l'agréable [69] compagnie de M. Dumazel dont il dit dans une lettre à M. Brunet du 17 novembre 1802 :

«M. Dumazel est un excellent caractère, un excellent con frère, en deux mots un vrai saint d'un calibre non commun pour l'éducation des jeunes gens, pour le soin des Chrétiens, il fera à merveille.»

Apprenant la disette d'ouvriers de la Mission du Hou-Kouang, M. Richenet tournait ses regards de ce côté, surtout en voyant les difficultés qui s'opposaient à son arrivée à Pékin. Il écrivait à M. Boullangier, le 26 mars 1802 :

«Notre courrier pékinois a demeuré quelque temps avec le bon M. Clet. Oh ! que la description qu'il me fait de sa pauvre chaumière, de ses travaux et de sa vie apostolique, me fait regretter le changement de ma première destination ! Combien je la préférerais au decorum auquel on est si souvent obligé dans la deuxième ! Je crains bien que mes regrets ne soient en vain. Cependant ce n'est pas certain et d'ailleurs je me console aisément par la pensée que l'obéissance vaut mieux que les sacrifices, et ensuite en considérant que M. Ghislain et d'autres, lorsqu'ils vont missionner pendant quelques mois dans les campagnes, n'ont pas besoin de l'appareil de Cour. Ils sont alors tout à fait dans la simplicité et la liberté apostoliques. L'espérance d'avoir quelques répit pareils me console davantage. Priez Dieu, mon cher confrère, qu'il veuille bien me les accorder... Autrefois il y avait cinq Missionnaires au Hou-Kouang ; il y a quelques années ils étaient trois, et maintenant M. Clet est seul, et n'a qu'une faible santé.»

Un an plus tard, les deux Missionnaires se trouvaient encore à Canton, et c'était de cette ville que M. Richenet datait une autre de ses lettres à M. Boullangier.

Canton, 1er février 1803.

«Ne vous fâchez pas, le vous prie, de voir arriver encore un paquet : je profite du départ des derniers vaisseaux de la saison. [70]

Après cela, je serai probablement obligé, quoique bien malgré moi, de vous laisser tranquille pendant une dizaine de mois. Il faut bien tâcher par avance de me dédommager un peu, et ne pas perdre de vue ma résolution de donner quelque exercice à votre patience. Je vois cependant que je suis devenu un peu plus raisonnable, et moins tracassier, car aujourd'hui je ne veux vous faire aucune question, pas même par rapport à votre situation et à celle de la Congrégation. Je m'en rapporte pour cela à votre, générosité et serai vigoureusement reconnaissant de tout ce que vous voudrez bien me distribuer.

«Toujours rien de clair sur le moment de notre départ d'ici. Les Mandarins de Canton, qui ne sont pas à beaucoup près guéris de la blessure qu'ils ont reçue par la brouillerie anglico-mandarino-portugaise, ne paraissent nullement pressés d'expédier vos serviteurs. Nous avons informé les chères Révérences de Pékin de l'indisposition d'humeur de ces individus à gros boutons. Si les Révérences osent enfin tenter un grand coup, en nous présentant immédiatement à l'Empereur, contre les formes d'usage, l'affaire ne sera pas bien longue ; sinon il n'y a pas d'apparence que nous puissions encore remuer de cette année. Je suis vivement touché de l'embarras de nos chers Pékinois. Vous vous imaginez bien que ce n'est pas pour nous que ce retard est pénible ; nous sommes ici comme en vacance, et vous savez assez, mon très révérend ami, que les jeunes gens ne haïssent pas les vacances.

«Je suis charmé de pouvoir contredire la nouvelle que je vous ai annoncée d'une persécution dans le *Su-Tchuen* : elle est, Dieu merci, *archifausse*. Les courriers envoyés par les Missionnaires de cette province nous apprennent qu'on vient d'y consacrer un coadjuteur et que tout y va aussi bien que jamais. Je ne sais encore ce qui a pu donner occasion à ce faux rapport. Je vous demande mille pardons pour l'auteur et le rapporteur : j'espère bien que vous les excuserez et que vous voudrez bien prendre la coutume d'excuser tout ce qui vient de Chine. [71]

«Dans quelques jours, M. Dumazel et moi nous irons habiter un corps de logis de la factorerie française, lequel M. Piron a bien voulu nous offrir. M. Minguet continuera de loger à la factorerie espagnole jusqu'à ce qu'il voie de quel bois se chauffera celui qui vient pour être premier subrécargue en place du brave M. Piron qui partira à la fin de cette année. Vous ai-je dit que M. Drummond, chef de la Compagnie anglaise, partira aussi pour l'Europe à la fin de l'année ?

«Nous avons ici, couchant sous le même toit depuis quatre mois un postulant chirurgico-apothicaire et irlandais de nation. En attendant et suffisantes épreuves et réponse de M. Ghislain pour son admission, nous allons le faire ou laisser partir pour Manille d'où il sera aisé de le tirer quand il sera jugé convenable. Vous voyez bien, puisque nous faisons des recrues, que parmi les difficultés que nous rencontrons, nous sommes loin de perdre courage. Eh ! puisque *Kia-King* est notre ami, puisqu'il a manifesté même itérativement ses bonnes dispositions, qui pourrait douter du succès et soupçonner que notre retard forcé veuille dire rien de plus qu'une bienveillante disposition de la Providence pour nous éprouver et nous préparer ?

«Un de nos théologiens de Pékin, qu'on nous a envoyé dernièrement, est passé par chez M. Clet qu'il n'a pas vu, parce que ce terrible ennemi de Béalzébub était à faire sa tournée apostolique. Vous pouvez, comme nous, si vous le voulez, conclure de cette absence qu'il n'est pas en pire santé.

«Vous apprenez sans doute par une autre main que la mienne, que M. Corrêa est parti pour Lisbonne, que le cher M. Villa est Supérieur, mais que cet aimable confrère étant hydropique, menace fortement de quitter toute supériorité terrestre pour en chercher une meilleure qu'il ne pourra jamais perdre.»

P. S. «Nous venons d'apprendre que le pieux M. Villa est mort, muni des derniers sacrements, le matin du 29 janvier dernier.

«M. Piron sort de chez moi ; il est venu me dire que comme il écrivait au ministre de la mari rie, il avait eu l'idée de l'informer [72] des besoins pécuniaires de notre maison, mais



qu'il n'avait pas voulu le faire sans notre avis. Nous avons pensé qu'il n'y avait pas d'inconvénient à cette information et qu'elle pouvait être utile.»

Pendant que ces deux Missionnaires attendaient à Canton, le nombre des ouvriers apostoliques diminuait encore à Pékin, comme nous le voyons dans une lettre de M. Lamiot à M. Brunet en date du 16 septembre 1803 :

«M. Ghislain et moi sommes les seuls Français, enfants de Saint Vincent de Paul : nous avons trois Prêtres chinois de notre Congrégation dans cette maison. M. Clet, qui reste seul dans nos Missions des provinces, a aussi deux de nos Prêtres chinois. Nous serions dix Missionnaires, si nous n'avions pas perdu cette année deux de nos confrères chinois, jeunes Prêtres ; l'un s'appelait Paul Tong, l'autre, Jouventin Tchang. Je vous prie de leur accorder les suffrages d'usage dans la Congrégation. Nous avons un diacre qui doit être ordonné dans peu ; de plus une dizaine de jeunes gens, qui se destinent au sacerdoce ; mais ils sont encore peu avancés. MM. Richenet et Dumazel attendent à Canton depuis deux ans et demi pour venir à Pékin. Leur affaire nous avait d'abord paru très facile, parce que l'Empereur paraît toujours très content des Européens qui sont à sa Cour : cependant par une foule de circonstances malheureuses, il ne leur a pas été possible de se réunir à nous. On espère que leur affaire ne tardera plus beaucoup ; et cette porte qui avait été comme fermée, étant une fois ouverte, ceux qui se présenteront n'auront pas de difficulté. Le retard de ces deux Missionnaires nous a été très sensible.

«Tous les ans nous baptisons deux ou trois cents adultes : les desseins de la Providence paraissent favorables à ce peuple. Quand nos confrères défunts vivaient, M. Ghislain ou moi allions faire des Missions hors de Pékin, pendant une partie de l'année. Mais depuis que nous les avons perdus, nous avons ici, à la ville, beaucoup plus que nous ne pouvons faire. Avant [73] remarqué durant le cours de nos Missions que, hors de la capitale et surtout à la campagne, on pouvait sauver bien des âmes, et que les moyens qu'on avait pris jusqu'à présent ne répondaient pas au besoin, nous avons cru nécessaire de multiplier les Catéchistes, pour répandre l'instruction parmi les Chrétiens et les Gentils. Depuis l'arrivée de M. Raux, on avait presque toujours donné aux Chrétiens deux retraites tous les ans : à chacune il y avait 60, 70 et même cent personnes. Nous donnons encore ces retraites parce que nos Chrétiens en retirent un grand avantage ; mais huit jours de retraite ne pouvaient qu'opérer leur conversion ou les confirmer dans le bien. Cela n'était pas suffisant pour les mettre en état d'instruire leurs compatriotes. Afin d'atteindre ce but, l'année dernière, nous avons fait rechercher dans nos Missions ceux qui seraient jugés propres à pouvoir faire des instructions familières.

«Nous les avons tenus ici depuis le commencement de novembre jusqu'à Noël. Nous leur faisons suivre un ordre d'exercices spirituels ; nous leur faisons des conférences ; nous leur donnons des livres de Religion et avec ces secours ils devaient eux-mêmes instruire deux fois par jour. Nous nous proposons de continuer cette bonne œuvre, formant avec soin ceux qui ont montré du zèle et des talents, et en appelant des nouveaux chaque année. Pour venir ici, ils doivent quitter leur emploi, leur commerce, se faire suppléer par d'autres, payer les frais du voyage ; et il en vient de très loin. Mais ici presque tout leur entretien est à notre compte ; vous concevez que la dépense est considérable ; nous sommes aussi très à l'étroit depuis qu'il ne nous arrive plus rien de France. Comme l'œuvre est pour la plus grande gloire de Dieu, nous nous proposons de la poursuivre, espérant que la Providence y pourvoira.»

L'épreuve que la divine Providence réservait à MM. Richenet et Dumazel, n'était pas arrivée à son terme, et l'année suivante ils étaient encore à Canton pour envoyer en Europe le récit des [74] obstacles sans nombre qui venaient les arrêter. M. Dumazel écrivait à M. Delgorgue la lettre suivante :

Canton, 9 janvier 1804.

«J'ai reçu avec un sensible plaisir, quoique bien tard, votre lettre en date du 16 avril 1802. Je l'attendais depuis bien longtemps : M. Boullangier me l'avait annoncée dans une de ses lettres, et je ne savais que penser, en ne voyant jamais arriver ce signe de vie, que vous aviez eu la complaisance de m'envoyer. Je vous suis infiniment obligé des nouvelles d'Europe, de notre bien-aimée patrie, et surtout de celles qui concernent la Religion. Nous, les savions déjà et par des lettres particulières et par les feuilles publiques ; mais elles n'ont pas laissé pour cela d'avoir pour moi un certain mérite de nouveauté, m'étant tracées de votre main, mon bien-aimé confrère.

«Je profite pour vous faire passer cette lettre du vaisseau danois le *Christiansawn*, le même précisément qui vous porta un paquet de ma part, ces années dernières. Ces Messieurs sont si honnêtes que leur offre m'a engagé à écrire, quoique, à vous dire vrai, je n'y fusse pas décidé, eu égard aux périls auxquels la guerre va peut-être exposer leur vaisseau ; j'attendais une occasion plus sûre de vous payer ma dette. Je me suis enfin déterminé, engagé par ces bons Messieurs, à faire subir à une mienne dépêche, le même sort qu'ils auront eux-mêmes, d'arriver ou d'être pris, selon qu'il plaira au Seigneur. Je renferme dans votre paquet une lettre pour M. Ferris. J'ai la plus vive confiance que si vous priez l'excellente Milady Clifford de la recommander à quelque personne de sa connaissance, en Angleterre, notre respectable confrère la recevra sûrement. Suppliez Milady d'excuser cette liberté que je me donne, en me servant de son crédit.

«Par la date de cette lettre, vous vous étonnez, sans doute, mon cher confrère, que nous ne soyons pas encore à Pékin où [75] est notre destination. C'est en effet une chose étonnante, mais quantité d'incidents extraordinaires se sont réunis, Dieu le voulant ainsi dans sa profonde sagesse pour nous purifier par la patience, et ils nous ont retenus jusqu'ici à Canton. Je vous ai dit, je crois, dans ma dernière lettre, que ce n'était pas une chose difficile et longue, pour pénétrer dans les provinces : il s'agit de rester un peu à la porte pour apprendre quelques mots de leur langue, apprendre à saluer, à manger avec leurs bâtonnets et se vêtir à leur manière ; mais quand on va à la Cour il faut plus de formalités : la première est, qu'arrivés à Canton (qui est, comme vous savez, le seul port où les Européens aient accès), l'on est présenté par quelque Européen d'autorité qui se rend caution, aux *Hannistes* (c'est ainsi qu'on appelle les douze ou treize gros marchands chinois autorisés par l'Empereur à faire le commerce avec les étrangers.) Le chef de ces *hannistes* doit porter la supplique de présentation au grand Mandarin qui gouverne le faubourg où nous logeons, car il est défendu à tout Européen de loger dans la ville qui est au nord, et même d'y entrer ; il est même impossible, à qui n'est pas Chinois d'avoir une audience d'aucun Mandarin. Le Mandarin du faubourg qui, pour plus grande sûreté et crainte que quelque Européen hardi n'aille lui demander audience, se tient toujours logé dans la ville, ce Mandarin, dis-je, ayant reçu des *hannistes*, cette dite supplique, doit la porter au grand Mandarin qui gouverne la ville ; celui-ci la communique à un plus grand Mandarin, et ce dernier enfin la montre au Vice-Roi. C'est une échelle pour monter au sommet, il faut absolument commencer par le plus bas échelon, ainsi que vous voyez.

Or, voici ce qui est arrivé : quand nous sommes venus, la Compagnie française était détruite. Les *hannistes* qui avaient appris que les Français étaient de mauvaises gens, comme ils disaient, qui avaient été jusqu'à tuer leur père, c'est-à-dire leur Roi, (or, il n'y a pas de plus grand crime aux yeux des Chinois dont la grande, la fondamentale vertu est la piété filiale, ayant pour objet de vénération, [76] les pères et les mères, et avant tout, le Souverain), ces Chinois ont pensé que nous étions nous-mêmes des *Pou-Hao-Jin*, c'est-à-dire des *non bons hommes*, puisque nous étions Français. Nous avons bien ici des Européens titrés et nos amis ; mais comme notre présentation était une affaire de gouvernement, et qu'aucun de ces Messieurs d'Europe n'avait reçu l'autorisation de sa nation ou de sa Compagnie pour se faire notre répondant et nous présenter, chacun d'eux se contentait de nous plaindre et tout au plus de parler de nous en bien aux *hannistes* et même de nous recommander à eux de vive voix dans les entretiens familiers qu'ils avaient ensemble. Mais cela ne suffisait pas, surtout avec des gens qui ne voyaient pas beaucoup

de piastres à gagner en traitant notre affaire. Nos confrères qui sont à la Cour, ayant prévu ces difficultés, prirent, dès les commencements, le parti que je vais vous dire : L'Empereur de Chine qui est un fort bon homme, qui nous aime et qui, secrètement, désire qu'il vienne de nouveaux Missionnaires à Pékin pour le secours de nos églises, ainsi que nous l'écrivait M. Raux, l'Empereur, dis-je, accorda à nos Messieurs une *chappe*, c'est-à-dire un édit par lequel il constituait Procureur de notre maison de Pékin, à Canton, M. Villa, un de nos confrères italiens qui était à Macao au Séminaire qu'il dirigeait avec nos confrères portugais.

M. Villa est mort avant l'exécution de cette chappe impériale qui lui donnait le droit de présenter au Gouvernement les nouveaux Missionnaires, venus ou à venir pour aller à sa Cour. M. Raux, l'excellent M. Raux, est mort aussi sur ces entrefaites. Ni les larmes bien méritées que nous avons tous données et que nous donnerons pendant longtemps à ce saint et si admirable Supérieur de nos Missions de Chine, ni la maladie mortelle de notre digne M. Ghislain, son successeur, de laquelle il n'est relevé que par une crise qui tient du miracle, ni le poids énorme de cette maison qui pesait toute alors sur le cher M. Lamiot, n'ont pas été capables d'engourdir le zèle et l'activité de ce dernier. Il a présenté en son nom et en [77] celui des autres membres de la maison, une seconde supplique à Sa Majesté impériale et en a obtenu une seconde chappe qui constituait Procureur à Canton, au lieu de feu M. Villa, un de nos confrères français qui était à Canton avec M. Richenet et moi, appelé Minguet. M. Minguet est donc maintenant notre Procureur à Canton : il a par cette charge le droit d'envoyer à Pékin, par la poste mandarine, les lettres qui viennent d'Europe, sans qu'on puisse les ouvrir, ainsi que les autres effets et présents qu'on envoie à la Cour ; de plus il a le pouvoir de présenter les confrères qui nous viendront d'Europe, et par ce moyen-là ils ne seront pas obligés de faire une aussi longue antichambre que nous à Canton. Nous espérons partir bientôt pour aller joindre nos confrères qui nous attendent avec autant d'impatience que nous désirons nous-mêmes nous unir à eux.

«Nous avons reçu de leurs nouvelles dans le mois de novembre dernier ; ils nous ont envoyé un étudiant minoré qui a fait les vœux et qui parle bien le latin. C'est le troisième qu'ils nous dépêchent de cette façon : le dernier arrivé était mort ici, après nous avoir grandement édifiés par sa tendre piété, son assiduité à fréquenter les sacrements et surtout sa douceur et sa patience à souffrir pour le nom Île Jésus, ses peines et sa maladie. Ils nous ont aussi envoyé pour aider le Procureur, M. Minguet, à nous présenter au Vice-Roi, un Lettré qui est bachelier, homme de grand mérite et de grande vertu, qui connaît les lois et les formalités des tribunaux, et qui, vraiment, nous rend ici de grands services ; il est maître de langue chinoise dans notre maison de Pékin ; il pourrait être Mandarin depuis longtemps, mais sa Religion, sa vertu, son amour pour le vrai Dieu, l'en ont empêché, parce qu'il faut faire des sacrifices à Confucius et autres abominations semblables dans les grades à prendre pour parvenir au Mandarinat.»

Presque à la même date, M. Dumazel écrivait aussi à M. Boullangier. [78]

Canton, 28 janvier 1804.

«J'ai reçu avec bien du plaisir vos chères lettres, par les vaisseaux arrivés en septembre dernier. Recevez mes remerciements et ceux du cher M. Richenet pour les nouvelles que vous nous avez données de l'Europe, de notre toujours aimée patrie et de notre chère Congrégation. Comment vous portez-vous vous-même ? où êtes-vous ? que faites-vous ?

Que nous aurions de satisfaction de recevoir à la première occasion quelque autre longue lettre de vous, qui nous apprit tout cela dans le plus grand détail ! Si nous vous croyions à Paris, avec nos autres respectables confrères, vous auriez votre part dans les lettres que nous leur écrivons et l'on aurait le contentement de vous en écrire, à vous personnellement, une d'amitié, de souvenir et de reconnaissance, puisque outre la qualité de confrère, vous avez, aussi dans mon cœur celle de bienfaiteur. Le cher M. Lamiot en écrit une longue à M. Philippe, que vous lirez assurément avec beaucoup d'intérêt : il lui

parle en détail de l'état actuel de notre maison, de ses Missions et autres fonctions, de ses besoins, etc... Il lui raconte l'histoire touchante d'une persécution particulière arrivée dernièrement à Pékin, de la part d'un Mandarin, qui voulait faire renoncer à la foi des personnes de sa maison lesquelles s'étaient converties depuis peu de temps. Quelle admiration n'éprouveriez-vous pas en la lisant et que de bénédictions ne donneriez-vous pas au Seigneur tout-puissant qui opère les grandes choses et choisit pour les opérer ce qui aux yeux des hommes est le plus faible et le plus vil !

«Par la date de cette lettre vous êtes sans doute étonné, bien-aimé confrère, que nous soyons encore à Canton. Que voulez-vous ? Le bon Dieu a jugé meilleur pour nous de nous faire faire ici un bon apprentissage de la patience nécessaire à nos futures fonctions Apostoliques. Une foule de circonstances imprévues nous ont retenus jusqu'ici. Il a fallu aplanir les [79] voies en prenant certains plans qui, en vertu des édits de l'Empereur, faciliteront, pour le moment et pour l'avenir, l'arrivée à Pékin des nouveaux confrères qui pourront nous venir d'Europe. Nous espérons pouvoir nous réunir bientôt à nos confrères qui nous attendent avec impatience, ce que nous ne désirons pas moins ardemment nous-mêmes. Nous nous portons tous assez bien, grâce à Dieu, mais nous nous faisons vieux.

«Vous voyez, Monsieur et très cher confrère, comment le Seigneur nous afflige, ou pour mieux dire, nous aime. Il nous prive de la consolation de voir fleurir sa vigne : les ouvriers manquent, les ouailles de Jésus-Christ sont presque sans secours en plusieurs endroits, les péchés s'augmentent et l'empire du démon tyrannise les pauvres âmes hélas ! si précieuses. Malgré tant de sujets de tristesse, l'on a pourtant la consolation quand on vient dans ces pays-ci, de sauver quelques-unes ces âmes, et quelque part qu'on s'arrête on en trouve à secourir. Pour nous ici à Canton ce nous semblait une disgrâce de ne pas être rendus vite à Pékin, mais combien d'âmes autour de nous qui ne pensaient pas de même ! Il n'y a qu'un seul Missionnaire chinois pour prendre soin de tout ce monde et la plupart du temps il est loin de Canton. Notre séjour leur a du moins procuré la consolation d'entendre la messe, à quelques-uns l'avantage de la confession et à tous la douce confiance de recevoir les sacrements à l'heure de la mort. Dieu m'a fait la grâce de se servir de mon néant pour en assister trois à ce dernier moment et de baptiser aussi quelques enfants, sans parler de la part qui est échue à d'autres. A Pékin les peines sont plus grandes, mais les consolations y sont aussi en proportion : M. Ghislain nous a marqué les fruits spirituels qu'on a recueillis et qui sont très consolants. Oh ! s'il nous venait de notre chère patrie les secours et d'ouvriers et d'argent qui seraient nécessaires pour remonter notre Mission ! Que de milliers d'âmes de plus ne sauverait-on pas ? Priez pour nous, [80] mon cher confrère, le Dieu de St Vincent notre père d'envoyer des ouvriers et de bons ouvriers dans sa vigne et de rendre selon son cœur tous ceux à qui une si sublime vocation est échue en partage. Recommandez-nous instamment aux prières, des saints prêtres et des autres âmes privilégiées de votre connaissance. Le bon M. Richenet vous envoie un million de *tsin tsin*, ce qui en chinois signifie : compliments, saluts, portez-vous bien, soyez heureux et toutes les autres bonnes choses que vous pouvez désirer. Pour ce qui est de ma part, jugez avec quel ardeur je vous en dis autant et suis, etc...»

M. Richenet, de son côté, écrivait à M. Philippe le récit de leurs alternatives de crainte et d'espérance.

Canton, 16 février 1804.

«J'ai eu l'honneur de vous écrire par les vaisseaux qui sont partis il y a quelques semaines. Je vous ai parlé de la promesse que m'avait faite M. Lonce de s'intéresser auprès de la Compagnie touchant le passage gratuit des Missionnaires destinés pour Pékin. J'ai appris depuis que nos espérances avaient un autre fondement plus solide, : le chef du comité des subrécargues a fait de cette demande un article particulier dans sa lettre officielle à la Compagnie. Cette circonstance ajoute un nouveau motif d'espérance et nous donne presque la certitude du succès. J'aurais bien désiré en informer directement M. Viguier

ainsi que ses deux compagnons MM. Passerat et Hurel ; mais j'ai pensé qu'ils seraient déjà partis quand mes lettres arriveraient en Europe. Si je me trompais dans ce calcul, veuillez, s'il vous plaît, nous suppléer auprès d'eux et leur offrir nos tendres respects.

«je vous ai parlé de la démarche que M. Piron venait (le faire pour nous présenter au Vice-Roi et de l'espérance que nous avons qu'elle réussirait. Cette espérance est maintenant bien affaiblie ; mais nos Messieurs de Pékin nous ont mandé que si [81] cette voie ne terminait pas notre long procès, il suffisait de les informer, qu'ils étaient disposés à nous présenter directement à l'Empereur. Dans quelques jours j'aurai les explications définitives et une occasion pour Pékin.

«Il est un autre article qu'il serait peut-être bien utile et bien urgent de recommander à l'attention du Gouvernement ; j'ai eu la pensée d'en faire mention à la fin de notre plan de mémoire, mais l'incertitude des circonstances dans lesquelles nos lettres arrivent en Europe et l'avis de M. Piron m'en ont empêché. J'ai dit quelque chose à ce sujet dans mes lettres de l'année dernière, et j'en ai parlé plus amplement dans la dernière lettre que j'ai écrite à M. Brunet. Ne sachant pourtant si vous êtes assez au courant de la chose, je vais vous l'expliquer de nouveau, afin que de concert avec les autres confrères de Paris, vous puissiez la faire valoir auprès du Gouvernement, si vous le jugez convenable.

«Vous savez que malgré les dispositions favorables de l'Empereur et de ses ministres envers les Missionnaires, malgré les ordres plusieurs fois réitérés pour que ceux qui arrivent à Canton soient bien accueillis, il y a eu souvent des difficultés pour présenter les Missionnaires français à l'effet d'obtenir leur entrée en Chine. Vous connaissez la principale de ces difficultés : elle vient de ce que les Européens n'ayant à Canton aucun accès auprès du Vice-Roi et des autres grands Mandarins, et ne pouvant leur faire parvenir aucune lettre ou écrit quelconque que par la voie des Hannistes, il est souvent très difficile aux Missionnaires d'informer le Vice-Roi de leur arrivée et de le prier de les présenter à l'Empereur, parce que les Hannistes font tout ce qu'ils peuvent pour éviter de remplir cette commission, bien qu'elle soit de leur devoir. C'est pour suppléer à ce défaut que la maison française a souvent eu ici un Procureur, patenté par l'Empereur. Mais un Procureur permanent est une charge et ne pare pas toujours à toutes les difficultés, surtout quand il n'est pas tel qu'il conviendrait qu'il fût. [82]

«Les Missionnaires portugais sont tout à fait à l'abri de ces embarras et de ces désagréments. Le Sénat de Macao est en droit et dans l'usage de s'adresser au Mandarin de cette île pour toutes les présentations, pétitions ou observations qu'il juge à propos de faire, et ce Mandarin les fait passer au Vice-Roi de Canton. Ainsi dès qu'il arrive à Macao quelques Missionnaires portugais destinés pour Pékin, le Sénat les présente de la manière que je viens de dire et le Vice-Roi de Canton informe l'Empereur ; l'affaire ne souffre aucune difficulté et il n'y a d'autre retard que celui qu'emportent nécessairement les formalités chinoises. Malheureusement le Sénat de Macao ne veut présenter que des sujets portugais ; il a défense de la Cour de Lisbonne d'en présenter d'aucune autre nation. Cette jalousie portugaise paraît aussi ancienne que l'établissement français de Pékin. La Cour de Lisbonne est persuadée que s'il vient des Français ou des Italiens, tôt ou tard les Portugais seront supplantés ou perdront le grand crédit qu'ils pensent avoir à Pékin. Ils s'obstinent surtout à regarder les Français comme, leurs rivaux et leurs adversaires. Le Saint-Siège et la Cour de France ont plusieurs fois fait, entendre des plaintes et ont parlé assez fortement pour cette Mission. Le Gouvernement portugais se rendait en apparence aux représentations qu'on lui faisait : des ordres bien formels étaient envoyés avec appareil au Sénat de Macao ; pendant quelque temps on ne persécutait pas ouvertement ; mais en opposition avec les ordres publics il y en avait de secrets qui n'ont jamais été levés, et c'est à ces derniers seulement que le Sénat a soin de se conformer.

«Ceux qui ne sont pas instruits de cette manœuvre, crient quelquefois contre le Sénat de Macao et s'imaginent qu'il désobéit à sa Cour ; mais pour nous qui sommes au fait, nous croyons, qu'il n'est que trop obéissant, je veux dire obéissant pour le fond, car pour te mode, ainsi que, nous l'avons éprouvé dernièrement, j'ai peine à croire qu'il n'ait pas

enchéri sur les [83] ordres de sa Cour. Lorsque M. Villa, notre confrère, italien, mais employé au Séminaire de Macao, fut nommé notre Procureur, le Sénat lui défendit expressément de se mêler des affaires *d'individus dont la nation était peut-être en guerre avec le Portugal*. En cela je crois bien, que le Sénat était simplement obéissant. Mais nos Messieurs de Pékin, ayant ensuite obtenu une patente impériale pour substituer à M. Villa ou M. Minguet ou M. Ballesteros (subrécargue de la Compagnie espagnole) au choix du Vice-Roi, et le Mandarin chargé de l'exécution de cette patente, l'ayant maladroitement ou malicieusement envoyée au Sénat de Macao, en lui proposant de choisir et de cautionner M M. Minguet ou M. Ballesteros, le Sénat répondit qu'il lui était défendu de cautionner les sujets non Portugais qui voulaient aller à Pékin ou *dans les Provinces* ; et que d'ailleurs il ne pouvait faire le choix demandé parce qu'il était difficile de *distinguer les bons des mauvais*. Je n'oserais guère Soupçonner que le venin anti-évangélique des mots que le viens de souligner, soit dans le sens des ordres de la Cour de Lisbonne. Le mot *dans les provinces* tend à réveiller l'attention des Mandarins et à les précautionner contre l'entrée des Missionnaires qui vont dans les provinces. Pour vous faire sentir la justice et la charité des autres mots soulignés, il suffit de vous observer que M. Ballesteros est un des Européens de ce quartier qui jouit de la plus grande réputation d'honnêteté et de probité ; il est généralement connu pour avoir une piété peu commune parmi les gens du monde. Je crois que voilà assez d'explications.

Voyez, Monsieur et cher Directeur <sup>2</sup>, conjointement avec nos autres confrères, si les circonstances seraient favorables pour faire parler d'une manière utile à la Cour de Lisbonne. Une simple recommandation servirait de peu ; elle pourrait même augmenter les préjugés et la défiance des Portugais contre les [84] Français, elle ne ferait point retirer les ordres secrets. S'il n'y avait pas une grande probabilité d'obtenir le point capital, il vaudrait mieux ne rien dire. Vous êtes mieux à portée que nous de voir ce qu'il y aurait à espérer en recommandant la chose au Gouvernement français. Le premier pas à faire serait peut-être de chercher à détruire le préjugé des Portugais et leur fausse idée que les Français cherchent à les supplanter ici. M. Lamiot m'écrivit à ce sujet : «J'ai prié les confrères portugais qui sont ici (et ils m'ont promis de le faire), de répandre eux-mêmes le plus qu'ils pourront, que les Français n'ont jamais été les adversaires des Portugais, que tout au contraire, ils se sont soutenus réciproquement, les Français par les arts, et les Portugais en tenant le Tribunal des Mathématiques. Les Portugais n'apportent presque jamais aucun art ; ils ne subsisteraient pas seuls. Il est bien probable que cet établissement ne subsisterait plus si ces deux nations ne s'étaient réunies pour le soutenir. Il y a deux ans qu'on voulait me mettre au Tribunal des Mathématiques, j'ai élevé M. Ferreira bien au-dessus de moi pour faire tomber cet honneur sur lui. M. Brunet pourrait écrire à nos confrères de Lisbonne pour les engager à nous présenter à leur Cour sous ces couleurs, et demander protection pour nous comme étant leur soutien.»

Il paraît que ces conseils eurent un bon effet, car voici ce que nous lisons dans une lettre de M. Richenet à MM. Philippe et Placiard, datée de Canton, le 25 janvier 1805 :

«Vous savez sans doute depuis longtemps que la raison qui empêchait les Missionnaires français et autres d'aller à Lisbonne pour y chercher un passage, n'existe plus. Le Nonce de Sa Sainteté a obtenu du Prince Régent de ne plus demander le serment qu'on exigeait des Missionnaires qui venaient dans ces Missions orientales. Ainsi désormais, jusqu'à meilleur aperçu, la voie de Lisbonne serait peut-être la meilleure pour les confrères qui seront envoyés dans cette Mission. La mort de M. Piron (agent français) est une grande perte pour la Mission ; [85] c'était un Protecteur et un bienfaiteur généreux, nous logeons toujours gratis dans sa factorerie.»

## § XXII. Travaux de M. Ghislain.

---

<sup>2</sup> M. Philippe était directeur des Filles de la Charité.

D'après le pouvoir qu'il avait reçu de M. Jacquier, Supérieur Général, M. Raux avait nommé M. Ghislain pour lui succéder dans la qualité de Supérieur Apostolique de la Mission française et de Supérieur de ses confrères. M. Ghislain donna avis de cette nomination à Monseigneur Govéa, Évêque de Pékin, qui s'empressa de le reconnaître pour tel. Cependant comme la réponse du Prélat omettait une clause qui regardait la conduite des Membres de la Congrégation, M. Ghislain crut de son devoir de représenter à l'Évêque cette omission dans la lettre suivante :

«J'ai reçu avec le respect qui est dû à Votre Grandeur et avec une parfaite reconnaissance, les lettres patentes qui m'ont été adressées le huit de ce mois, par lesquelles Votre Grandeur, malgré mon indignité et mon incapacité, daigne m'établir Supérieur de nos Chrétientés et de nos Missions. Je m'efforcerai avec le secours de la grâce de répondre à la bienveillance que Votre Grandeur me témoigne en cela. Cependant, comme le Secrétaire de Votre Grandeur a omis quelques mots, savoir : *Sauf les privilèges des Prêtres de la Congrégation de la Mission accordés par les Souverains Pontifes* ; mots que M. Raux, mon prédécesseur, avait insérés à dessein dans le modèle des lettres patentes qu'il avait dressé par l'ordre de Votre Grandeur et que Votre Grandeur devait lui remettre ensuite ; et comme d'ailleurs Votre Grandeur peut donner plus que je ne puis recevoir d'après nos Constitutions, je prie humblement qu'il me soit permis d'exposer avec respect et en toute simplicité à Votre Grandeur, ce que je peux et ce que je ne peux pas recevoir relativement à cette dignité qu'elle daigne me conférer. [86]

«Je peux et même je dois recevoir, et en effet je reçois de Votre Grandeur, avec beaucoup d'actions de grâce, mais non sans crainte, sauf pourtant nos Constitutions et privilèges, la charge d'âmes avec le respect et la dépendance dus à Votre Grandeur, suivant nos règles et Constitutions, avec tous les pouvoirs qui me sont donnés à cet effet : car sans le consentement et l'approbation de Votre Grandeur, je ne puis en aucune manière exercer le saint ministère dans son diocèse.

«Mais d'après nos susdites Constitutions, je ne puis, ni n'entends :

«1° Recevoir aucune préfecture ni supériorité pour le régime interne de notre maison et église de Saint-Sauveur dont j'ai été et je suis établi Supérieur par mes Supérieurs de la Congrégation de la Mission ;

«2° Prendre aucun engagement sans la permission de mes Supérieurs envers la susdite Chrétienté dont je viens d'être établi Préfet par la grâce de Votre Grandeur, si ce n'est en la considérant seulement comme une partie des Missions qui nous ont été confiées par le Pape Pie VI ;

«3° Prendre non plus aucun engagement envers la susdite Chrétienté de Pékin, ni envers la Confrérie du Saint-Sacrement établie dans notre église de Saint-Sauveur, en dehors des obligations que j'ai déjà contractées comme Missionnaire Apostolique et Supérieur des Missions dépendantes de cette notre église.

«Que Votre Grandeur nous pardonne si nos règles et Constitutions nous limitent pour la réception et acceptation de ses grâces, j'espère qu'elles ne mettront jamais de bornes, moyennant la grâce de Dieu, à la soumission, dépendance et obéissance avec lesquelles je suis et serai toujours, de Votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,

GHISLAIN

SUPÉRIEUR DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION DE LA MAISON  
DE SAINT-SAUVEUR ET MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

12 décembre 1801»

[87]

Peu de temps après avoir pris en main la conduite de cette Mission, M. Ghislain en donnait des nouvelles à M. Boullangier par la lettre suivante :

Pékin, 3 septembre 1802.

«Vous aurez sans doute appris par d'autres lettres, la grande perte que nos Missions de Chine firent l'année dernière par la mort de M. Raux, notre Supérieur, qui succomba le 16 novembre à une attaque d'apoplexie après plus d'un an de langueur. Dans un écrit signé de sa main, selon les pouvoirs qu'il avait reçus de M. Jacquier, je me trouvai nommé pour lui succéder ; ce qui est pour moi un nouveau motif de pleurer sa mort. M. Jacquier lui avait accordé, à cause de la distance des lieux, le pouvoir de désigner son successeur en cas de mort. Cette nomination fut décachetée et ouverte en présence de toute la communauté et de nos confrères portugais dans notre chapelle domestique. Je me trouvai donc nommé et fus reconnu de tous pour son successeur ; mais probablement qu'il en aurait nommé un autre s'il avait en plus à choisir. Je ne sais si parmi nos dépêches du mois de février, vous aurez reçu de mes lettres ; je sais bien que j'avais dessein de vous écrire (et comment aurais-je pu y manquer ?) ; mais je ne sais si je l'ai exécuté, car la maladie dont je fus atteint qui me conduisit aux portes du tombeau et me retint trois mois sur le grabat, me fit oublier en partie où j'en étais pour ma correspondance. Quoi qu'il en soit, M. Lamiot me dit avoir envoyé alors tout ce qu'il trouva de lettres dans mon portefeuille, en suppléant de son mieux à ce qu'il crut y manquer :

«Le paquet de lettres que vous aviez si fort recommandé à M. Villa, et pour lequel vous aviez pris des précautions si prudentes, a été retenu à Macao ; j'ai mandé à M. Villa de le brûler selon vos ordres, sans que M. N... en sache rien.

«Je ne sais comment le nouveau Général aura reçu l'offre que [88] nous fait la Compagnie anglaise de nous fournir des sujets ; il serait pourtant bien à désirer qu'on puisse au plus tôt nous en envoyer encore deux autres, un peintre et un horloger. Le frère Penzy, bon peintre, a près de 70 ans, et le frère Joseph n'en a guère moins ; nous sommes donc à la veille de ne pouvoir plus fournir des sujets pour ces arts qui appuient ici notre existence ; cela serait d'autant plus fâcheux que notre maison française a été jusqu'à présent bien pourvu sous ce rapport.

«MM. Richenet et Dumazel sont encore à Canton, nous espérons cependant qu'ils pourront nous rejoindre bientôt. Je m'assure qu'ils vous feront eux-mêmes la relation de tout ce qui les regarde, ainsi que M. Minguet. Pour ce dernier confrère nous l'avons fait autoriser par la Cour à l'effet de pouvoir traiter avec les Mandarins du lieu, des affaires des Européens qui se présenteront pour venir à Pékin, et nous l'avons établi notre Procureur à Canton où il pourra rester sans être inquiété.

«La Corée a donné, l'année passée, bon nombre de glorieux martyrs à l'Église. Nous ne savons, et encore en gros, le genre de mort que d'une vingtaine des plus célèbres, je dis célèbres, tant pour leur naissance, la plupart étant de la famille royale, que pour leurs héroïques vertus. Le seul Prêtre qui gouvernait cette église et qui était Chinois, fut immolé à la tête de tous les autres. Nous ne savons pas encore où en est resté la persécution. Le Roi de ce pays a envoyé au commencement de cette année une ambassade pour se plaindre de ce que les Européens de la capitale envoyaient secrètement des émissaires dans son royaume pour renverser les lois et les usages, et abolir la religion de leurs ancêtres ; qu'ils avaient déjà corrompu une infinité de monde, même parmi les Grands, lesquels sont si entêtés de leur nouvelle doctrine que la mort même n'est pas capable de les y faire renoncer. Cette accusation, qui pouvait avoir pour nous les plus funestes conséquences, fut réfutée et traitée de calomnie par notre Monarque, *Deo gratias*. M. Lamiot a fait une traduction de la plainte du Roi de Corée et de la [89] réponse de l'Empereur ; vous pourrez la lire avant de l'envoyer au Général. (M. Lamiot vient de me dire que ce n'est pas au Général qu'il a adressé ces pièces, mais à M. Ferris : il croit que vous n'êtes plus en Angleterre.)

«Si vous êtes encore en correspondance avec quelques dames de Saint-Cyr, je vous prie de me recommander à leurs prières. Je ne leur ai, jamais, dit clairement pourquoi dès le commencement j'ai cessé de correspondre avec elles ; en voici la véritable raison : nos



anciens recommandaient presque chaque année de ne pas grossir les paquets pour l'Europe de lettres inutiles ; il me semblait que les miennes étaient avec raison regardées comme telles ; c'est ce qui me porta à faire à Dieu le sacrifice de mes inclinations à cet égard. Mais dites-leur que si j'ai moins correspondu avec elles devant les hommes, j'ai tâché d'y suppléer devant Dieu, comme je fais encore tous les jours.

«Quoique M. Raux, notre ami commun, ne soit plus de ce monde, j'espère que vous voudrez bien continuer votre correspondance : vos lettres sont devenues si célèbres ici qu'il n'y a aucun Missionnaire même des autres nations qui ne veuille les lire ou savoir les précieuses nouvelles qu'écrit M. Boullangier. Pour moi je suis assez bien guéri de ma grande maladie et il me semble que si j'avais six mois de repos je deviendrais fort ; mais je me trouve assez mal de mon peu de talent et de ma fausse humilité passée qui m'a à dessein entretenu dans l'ignorance de tout ce qu'il faudrait savoir pour bien remplir ma place ; mais j'espère que Monsieur le Général y mettra bon remède. Priez Dieu pour moi, je vous en supplie. Vous connaissez assez les sentiments d'affection et de respect avec lesquels je suis votre etc...»

Dans le même temps M. Ghislain envoyait à M. Brunet, Vicaire Général de la Congrégation, un état plus détaillé de sa Mission.

«Nous avons ici trois jeunes Prêtres, un sous-diacre et un [90] minoré ; tous de notre Congrégation, de plus deux étudiants en théologie et cinq en latin. Quand les nouveaux confrères seront arrivés, nous en recevrons probablement quatre au Séminaire. Après la mort de M. Raux nous avons été obligés de prier M. Ferreti, Italien propagandiste, de se charger de notre classe de théologie. Excepté les dimanches et fêtes qu'il est obligé d'aller à son église, il reste habituellement chez nous et nous sommes fort contents de ses leçons. En outre nous avons cinq autres étudiants en latin, trois sont néophytes baptisés depuis quatre ou cinq ans seulement ; deux de nos Prêtres sont néophytes aussi bien que le sous-diacre, il est vrai que ce dernier et un autre Prêtre ont été baptisés à l'âge de 8 ou 10 ans. Mais il faut remarquer : 1° que leur éducation ici est au moins de douze ans avant que d'être faits Prêtres, et que ceux qui ont fait les vœux jusqu'à présent se comportent fort bien ; 2° qu'en Chine la Religion vieillit presque en naissant : dans la famille la deuxième génération vaut rarement la première, jugez ce qui doit en être de la troisième et de la quatrième génération. En recevant ces sujets nous n'avons pas été sans craindre le néophytisme, mais il est difficile en Chine de faire des choix à son gré : les enfants des familles aisées et Chrétiennes depuis plusieurs générations sont ceux qui conviendraient le mieux ; ils sont d'ordinaire passablement instruits des caractères chinois et ont plus d'éducation, mais il s'en trouve peu qui aient cette inclination et les parents les marient dès qu'ils ont l'âge de puberté, en sorte qu'il est rare d'en trouver de 18 à 20 ans, âge le plus convenable d'après l'expérience, qui ne soient au moins fiancés depuis longtemps. Pour les pauvres on en aurait tant qu'on voudrait, mais il est à craindre que la pauvreté ne soit le principal motif de leur vocation. Vous demandez, notre très honoré Père, si parmi nos élèves nous avons des Tartares. Parmi les néophytes latinistes dont j'ai parlé, nous en avons un qui est Tartare mongol et qui a de la facilité pour étudier et un autre né en Tartarie, mais d'origine, [91] chinoise. En général ils se comportent tous assez bien.

«Notre frère Joseph Paris est toujours au palais, mais il est vieux et capable de peu de chose. Nous n'avons ici que M. Lamiot qui soit capable de grandes fatigues et il ne se ménage pas. Je suis celui de tous qui ai le plus de défauts et qui en corrige le moins, et en cela je suis d'autant plus coupable que j'en en ai été souvent averti par M. Raux, par M. Lamiot et même par nos Séminaristes. Nous avons tous fait la retraite dans le courant de l'année et j'espère que quand ces Messieurs seront arrivés, la régularité se soutiendra plus aisément. Les trois ex-Jésuites qui nous restent se portent bien, grâce à Dieu, mais ils sont tous fort âgés. Voilà l'état du personnel de nos Missions françaises de la Chine. J'oubliais notre frère Paul Ouang, Chinois, qui est un homme tel qu'il est difficile d'en trouver un semblable dans ces pays tant pour la vertu et l'exemple que pour le zèle. Les fatigues et les périls qu'il a courus à cause des inondations, au retour de son voyage auprès de M. Clet,

lui causèrent une grave et longue maladie dont il a failli mourir, Dieu nous l'a conservé par sa grâce.

«MM. Richenet et Dumazel sont encore à Canton quoique nous n'ayons rien négligé pour accélérer leur arrivée à Pékin. M. Villa avait d'abord été, à notre sollicitation, nommé par l'Empereur à l'effet de pouvoir les présenter au Vice-Roi de, Canton pour le service de la Cour. C'est la marche qu'il faut prendre nécessairement pour venir ici ; mais le Sénat de Macao n'a jamais voulu permettre qu'il se mêlât de cette affaire. Je prie M. Richenet de vous en écrire plus au long, c'est pourquoi je ne m'étendrai pas davantage là-dessus. Il est bon seulement de vous dire qu'il faut bien se donner de garde d'envoyer par Macao les Missionnaires destinés pour Pékin, quoique ceux destinés pour les provinces doivent nécessairement y descendre, mais *incognito*, comme font ceux des missions Étrangères ; Macao a toujours été une barrière presque insurmontable pour les Missionnaires malgré les ordres de la Cour de Portugal. [92]

A l'arrivée de ces deux Messieurs, M. Minguet s'est enfui de Macao pour les venir joindre à Canton et les suivre à Pékin mais d'après certain bruit qui s'était répandu sur son compte et n'ayant aucune nouvelle que M. Cayla avait changé sa dernière destination pour les provinces, M. Raux ne voulut pas le proposer pour ici.

«J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais dans quelques mois nos courriers partiront pour Canton afin d'amener ici MM. Richenet et Dumazel, ce sera une autre occasion pour moi de me recommander à vos prières et de vous renouveler les sentiments de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc...»

La même année M. Ghislain écrivit encore à M. Brunet qui se trouvait alors à Rome, et le pria de prendre des mesures pour venir en aide à la Mission du Hou-Kouang :

Pékin, 10 septembre 1802.

«J'aime à vous envisager comme un bon Père plein de bonté pour vos enfants ; cela m'inspire de la confiance et me fait espérer que vous supporterez avec patience mon verbiage et mes erreurs, et qu'enfin vous serez touché de compassion, en voyant le pauvre sujet que vous avez en Chine, à la tête de vos Missions françaises. Je pense que vous aurez reçu ma dernière lettre du 31 juillet dernier ; outre la récapitulation de ce que je vous ai écrit du commencement de cette année, je vous y rendais compte entre autres choses de l'état de nos Missions et de nos prêtres qui y travaillent ; de la maladie presque désespérée de notre confrère M. Ly, seul Missionnaire des nôtres dans le Kiang-Si et duquel je n'ai pas encore de nouvelles ; du nombre de nos Prêtres chinois, en tout six, il y en a un d'entre eux de la maladie duquel je ne vous parlais pas parce que je croyais que ce ne serait rien, mais il paraît qu'il tend à la phtisie ; de deux étudiants en théologie dont l'un est sous-diacre, de sept [93] écoliers latinistes, d'un frère chinois. Tant ici que dans nos fermes et en Mission, nous sommes en tout neuf.....

«Peut-être pourriez-vous, notre très honoré Père, obtenir du Souverain Pontife, dans les circonstances présentes, une grâce qui fut autrefois sinon refusée à M. Raux, du moins remise à un autre temps. Il avait adressé une supplique à] a Congrégation de la Propagande pour la supplier de nommer un de nos confrères Vicaire Apostolique du Hou-Kouang ; car cette province qui est très vaste et qui a beaucoup de Chrétiens, la plupart de nos Missions, dépend pour le spirituel de la province du *Chan-Si*. À notre départ d'Europe on nous fit espérer qu'on l'obtiendrait aisément dans la suite ; en effet quand le chef et les membres des Missions appartiennent au même corps, les choses en vont toujours mieux, ainsi qu'on le voit clairement dans le Su-Tchuen où sont les Messieurs des Missions Étrangères et clans le Fo-Kien desservi par les Dominicains espagnols. Combien de difficultés embarrassent un Missionnaire trop éloigné de son Supérieur, soit pour ne pas avoir des pouvoirs assez étendus, soit par la difficulté de recevoir assez tôt les réponses d'un Vicaire Apostolique, M. Aubin était si resserré dans ses pouvoirs qu'il pleurait quelquefois à la vue du nombre des Chrétiens qu'il était obligé de laisser sans sacrements.

Le Vicaire actuel met M. Clet plus au large ; mais souvent ses réponses demanderaient de nouveaux éclaircissements qu'il n'est pas facile d'obtenir et en attendant elles demeurent inutiles. Ajoutez que les dangers et les dépenses des correspondances avec un pays si éloigné, les rendent très incommodes. D'ailleurs M. Clet dit qu'il trouve difficilement dans ses Missions des hommes capables qui veuillent entreprendre ces longs voyages. Si la Sacrée Congrégation craint d'augmenter les dépenses en établissant un nouveau Vicaire Apostolique, notre Mission peut se charger de son viatique. Supposé que Rome se décide pour l'affirmative, il resterait à examiner s'il est expédient que ce Vicaire Apostolique [94] soit Évêque ou non. Le caractère épiscopal le dispense. ait d'avoir recours à ses voisins pour bien des choses ; mais il ne serait pas aisé au Général de notre Congrégation, même en certains cas urgents, de lui en faire substituer un autre. Cette dernière considération faisait pencher M. Raux pour la négative. La doctrine, le zèle et la vertu de M. Clet vous sont assez connus pour fixer sur lui notre choix, dans le cas où vous seriez obligé de présenter un sujet.

«Quant à ce que vous dites, notre très honoré Père, que nous pourrions essayer de faire une quête, comme fit M. Letondal à Manille, je n'en ai pas encore écrit à M. Minguet, je ne sais si nous pouvons la tenter sans une espèce de scandale. Nous passons ici pour riches et nous le serions en effet si nous avions tous les anciens fonds des Jésuites ; mais vous savez que lors de la suppression de leur Compagnie, craignant que la Propagande ne s'emparât de leurs biens, ils vendirent et se partagèrent les fonds qui étaient destinés pour l'entretien des Missions dans les provinces ; de sorte qu'en arrivant ici nous nous sommes trouvés chargés des anciennes obligations avec des revenus beaucoup moindres. Vous savez encore qu'ils avaient en outre près de Paris un bénéfice de 22,000 francs, qui devait nous revenir et que nous n'avons jamais eu. Comme M. Minguet est instruit du contenu de votre lettre, je crois qu'il en a l'occasion, il fera quelque tentative, au moins parmi les commerçants Européens de Canton auprès desquels il est bien venu. Le bénéfice ci-dessus fournissait à l'envoi des Missionnaires, à l'éducation des jeunes chinois qu'on envoyait en Europe, à l'emplette des choses dont nous avons ici continuellement besoin, tant pour le service du palais que pour les présents à faire à l'Empereur, trois ou quatre fois l'année, ainsi qu'aux Grands avec qui nous sommes en relation etc..., etc... Comme ces fonds nous manquent, nous ne savons plus à qui nous adresser pour nous remonter, et pourtant nous sommes à bout des objets qui nous furent envoyés au commencement ou [95] peu de temps avant la révolution, par M. Daudet alors procureur Général. Comme M. Boullangier a encore quelque argent à nous, je le prie de vouloir bien nous procurer certains objets. La compagnie anglaise nous fit demander l'année dernière, si nous agréerions pour Pékin et les provinces des sujets de cette nation (de notre Congrégation bien entendu,) nous faisant espérer de là beaucoup d'avantages et une protection spéciale. Dans l'état où je croyais la France, et n'ayant aucune nouvelle de votre existence, notre très honoré Père, j'écrivis à M. Ferris en lui marquant que ce projet dans les conjonctures présentes, ne pouvait que nous être très avantageux. Cependant M. Clet croit qu'il faut s'en défier. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que de longtemps il ne sera pas facile d'introduire à Pékin des sujets de cette, nation. Quelques Missionnaires portugais viennent tout récemment de présenter à l'Empereur, de la part du Sénat de Macao, une accusation portant que les Anglais ont de mauvais desseins sur leur ville et sur la Chine. Ils ont soupçonné que les vaisseaux anglais qui, cette année, ont stationné durant trois ou quatre mois devant Macao, étaient là moins pour la défendre contre les Français, comme ils disaient, que pour tenter un coup de main et la surprendre. Malheureusement les dépêches étaient parties pour Pékin avant le départ des vaisseaux anglais qui, à la nouvelle de la paix générale, se retirèrent sans exercer aucun acte d'hostilité. Quelque tournure que prenne cette affaire, elle ne peut avoir aucun bon résultat, ni pour la Religion, ni pour nous. Les Mandarins de Canton, sachant qu'on a voulu les mettre en faute devant l'Empereur, ne manqueront pas de s'en venger. Il paraît que nos confrères portugais n'ont pas voulu se mêler de cette affaire et ils ont bien fait.

«Bien qu'il y ait ici presque toujours des persécutions partielles dans un endroit ou dans un autre, cependant nous jouissons en général de la paix, et la Religion ferait des progrès si

le nombre des ouvriers était plus grand ; mais la plupart des Missions sont dans une disette déplorable. M. Clet est allé au coin [96] commencement de cette année, visiter une Chrétienté qui n'avait pas vu de Missionnaires depuis vingt ans. Plusieurs autres Missions se trouvent à peu près. dans le même cas. Depuis notre arrivée, il est mort treize Missionnaires dans nos seules Missions françaises ; sept Européens, dont quatre de notre Congrégation, savoir MM. Raux, Hanna, Aubin et Pêne et six Prêtres chinois, ex-Jésuites. Je suis d'une santé ruinée, et M. Clet n'ira pas loin s'il ne se ménage pas davantage ; je lui en écris fortement, je ne sais en effet que produiront mes lettres.

«Voici un aperçu général du bien opéré sous le gouvernement de M. Raux, depuis 1787 jusqu'en 1802, dans les seules Missions françaises de Pékin.

Enfants des Chrétiens baptisés avec les cérémonies accoutumées : .....	5,086
Baptêmes Adultes : .....	2,919
Baptêmes d'infidèles ondoyés en danger de mort : .....	8,388
Confessions annuelles : .....	49,858
Confessions annuelles : .....	36,634
Communions de dévotion soit dans notre église de Pékin, soit dans les Congrégations de femmes de la ville et du district : .....	6,833
Nombre actuel de nos Chrétiens, au dehors : .....	6,645
Nombre actuel dans la ville de Pékin : .....	920
Nombre de personnes qui ont fait la retraite dans notre mission : .....	2,806

«L'étendue de nos Missions de l'est à l'ouest est de 170 lieues et du nord au midi de 130 lieues. Dans cet intervalle il y a d'autres Missions considérables qui appartiennent aux Portugais.

GHISLAIN  
Indigne Prêtre de la Mission  
[97]

Les grandes dépenses que nécessitait la maison de Pékin et la difficulté d'y subvenir, dans les temps fâcheux de son administration, causèrent à M. Raux de très grands embarras dont il, est bien de la peine à se délivrer. Par vertu, par principe d'économie, et aussi par nécessité, il réduisit beaucoup, de plus de moitié, les dépenses de la maison, et ne fit que celles qui étaient de la plus stricte nécessité. Malgré cela elles s'élevaient à 8 ou 9,000 taëls (70,000 francs), somme énorme presque exclusivement consommée dans la maison de Pékin, car l'administration des Chrétiens de la province et des Missions du Kiang-Si, du Hou-Kouang, du Ho-Nan ne nécessitait pas de grandes dépenses. Dans des temps plus heureux, quand la maison de Pékin percevait seule paisiblement tous ses revenus, elle pouvait aisément faire face à plus de dépenses ; mais quoiqu'alors elles fussent moindres, elles surpassaient les ressources de M. Raux. Avant son arrivée Messieurs les ex-Jésuites d'un commun accord avaient vendu une partie des boutiques et s'en étaient divisé le prix. Chacun reçut à égale portion une somme considérable (1,000 taëls 6,000 francs) sous le titre de *munus matris morientis*. Leur intention était de retenir ainsi les frais de leur voyage pour l'Europe s'ils s'en retournaient, ou de pourvoir à leur entretien à Pékin dans le nouvel ordre de choses, s'ils restaient en Chine. Il paraît qu'ils se réservèrent aussi en secret des terres dont ils percevaient le revenu, car en 1804, MM. Poirot et de Grammont possédaient encore les revenus d'une terre qui leur était échue dans la division que ces Messieurs s'étaient faite des biens de la maison. Comme dans les premiers temps ces Messieurs ne s'accordaient pas entre eux, le sort dut décider de celui qui serait Procureur à tour de rôle. M. de Grammont, à qui le sort échut pour la première année. ne rendit compte à personne de son économe, dont il retint, le reste d'argent par devers lui. Il entreprit un voyage très coûteux à Canton au grand détriment des biens de la Mission follement dépensés et au grand scandale des gens de bien. Il entretenait [98] une meute de chiens, un personnel considérable de domestiques, nourriture, attirail semblable aux plus grands Mandarins. De plus, avant son départ, il engagea de son chef sans consulter ses confrères une boutique de la Mission d'un revenu assez considérable... (Tous ces détails sont renfermés dans un

Mémoire, dressé par M. Poirot lui-même, etc...)... M. Raux n'était pas encore, arrivé, et quand il prit possession de la maison, il fit donner, à chacun de ces Messieurs, une pension annuelle de 400 taëls (3,000 francs), qu'il augmenta de 100 taëls pour M. de Grammont tout le temps qu'il fut Procureur de la Mission à Canton.

Quelques ex-Jésuites français s'adjudèrent aussi pendant longtemps le revenu d'une rente faite sur le Gouvernement de Madras en faveur de la Mission française de Pékin. Ces Messieurs, protestant de leur pauvreté, prièrent M. Raux de venir à leur secours. Celui-ci, que dans le Mémoire ci-dessus mentionné, le même M. Poirot dit avoir été vraiment trop bon, par condescendance et par amour de la paix, consentit à leur laisser percevoir, sur cette rente, pendant plusieurs années, en attendant de nouvelles dispositions, une somme de 200 pagodes. Il y avait en France, à Paris, des bénéfices réunis à la Mission de Pékin et qu'on ne put récupérer, selon une lettre de M. Daudet de 1788. M. Jacquier avait envoyé en 1785, et les années suivantes, des sommes considérables à la maison de Pékin, dont il connaissait les pressants besoins ; mais au mois de novembre 1787, loin de les avoir reçues, on n'avait pas même, à Pékin, de nouvelles de Saint-Lazare, ni de 1783, ni de 1786. Le vaisseau le *Ségur* n'apporta plus tard que des lettres ; et le bruit courut que le vaisseau la *Reine*, porteur de cet argent, avait péri sur le banc des aiguilles. Il paraît aussi qu'une somme d'argent très considérable avait péri en route. Les fâcheux événements qui se préparaient en France et le déficit du trésor enlevèrent à la même époque les 20,000 francs des pensions royales des Missionnaires et des deux Prêtres chinois qui, après la substitution [99] de la Congrégation aux révérends Pères Jésuites, passèrent quelque temps au séminaire de Saint-Firmin à Paris. Le pillage de la maison de Saint-Lazare et les pertes considérables que fit alors la Congrégation qui perdit bientôt tous ses biens et fut ruinée avec toutes ses maisons, empêchèrent aussi de subvenir aux besoins pressants de la maison de Pékin. Elle ne pouvait suffire à ses propres besoins : le Supérieur Général, M. Cayla, avait fait, en 1789, une circulaire pour demander des secours d'argent aux maisons de la Congrégation..

Voici ce qu'écrivait alors à M. Raux, M. Daudet, Procureur Général de la Congrégation : «On m'a volé, déchiré, brûlé tous mes registres et papiers, emporté tout mon argent qui ne laissait pas que d'être considérable... par suite de ce terrible événement, le plus grand nombre de nos maisons sont ruinées, et vous y avez eu votre bonne part comme les autres.» Comment avec tout cela recevoir de l'argent de l'Europe ? Loin de pouvoir secourir les maisons de Pékin, on tirait des billets sur le Procureur de la maison de Macao pour payer les dépenses faites pour les effets ou sujets que l'on envoyait. M. Marchini, Procureur de la Propagande à Macao, réclamait à Macao des emprunts faits à Rome par MM. Cayla et Brunet à la Sacrée Congrégation, et M. Boullangier réclamait à Londres. Dans cette extrême détresse, M. Raux n'eut d'autre ressource que l'emprunt pour continuer le grand bien qu'il faisait, et pour conserver l'honneur de la nation, de la Congrégation et de la Religion. Aussi emprunta-t-il de tous côtés et engagea-t-il les fonds de la Mission, dans l'espérance de meilleurs temps et de revenus à venir. Il dut jusqu'à cinq mille piastres, à peu près moitié à Canton et moitié à Pékin. Les choses en vinrent à un tel point qu'il ne trouvait plus à emprunter, même à 10 pour cent. Messieurs les Procureurs de Macao, notamment M. Letondal avec qui il fut toujours en très bonne intelligence, lui prêtèrent des sommes considérables à différentes époques M. Raux écrivit une lettre au Roi pour solliciter une gratification [100] afin de payer ses dettes ; mais le Roi était déjà entre les mains de ses ennemis, et avait autre chose à faire et à pourvoir. Le talent d'administration que ce Missionnaire possédait à un haut degré, ses grandes économies, ses privations, le mirent peu à peu en état de payer ses dettes et lui permirent de respirer. Messieurs les anciens membres de la maison, vaincus par son ardente charité, lui remirent en partie ce qu'ils avaient retenu, et il eut à peu près tout le petit avoir de quelques-uns d'entre eux qui moururent avant lui. Ainsi, M. Ghislain, en recueillant son héritage, pouvait encore subvenir à tous les besoins temporels de la Mission ; mais il était bien plus difficile de pourvoir aux besoins spirituels à cause de la disette d'ouvriers, et c'était ce qui navrait le plus le cœur de M. Ghislain.

Il écrivait à M. Boullangier, le 22 septembre 1803 :

«J'ai reçu cette année trois de vos lettres : l'une du 8 février 1801, l'autre du 14 décembre, même année, et une autre du 12 avril 1802. Deux sont adressées à M. Raux, et une à M. Richenet qui nous a fait le plaisir de nous la communiquer. Vos lettres ont je ne sais quoi d'intéressant qui les font courir partout ; on nous donne à peine le temps de les lire à Pékin ; et ceux qui n'entendent pas le français veulent aussitôt en savoir le contenu. Vous voyez par là combien votre chère correspondance nous intéresse.

«Vous vous plaignez du laconisme de M. Raux sur les dernières années ; si vous avez reçu les trois lettres que le vous ai écrites depuis deux ans à différentes époques et dont j'attends encore la réponse, vous en aurez facilement la raison.

«Nous n'avons aucune nouvelle dut Missionnaire que vous disiez devoir probablement venir en Chine, il nous aurait été pourtant bien nécessaire. Nous avons encore cette année perdu deux jeunes Prêtres chinois dont la mort fait beaucoup de tort à nos Missions ; l'un était avec M. Clet et l'autre ici. M. Richenet m'écrit du mois de juin que le prosélyte que je lui envoyai l'année dernière, est à l'extrémité et qu'il n'ira pas loin. Je le [101] regrette autant qu'un Prêtre parce qu'il était tout formé et qu'il avait vraiment du talent, mais que la volonté de Dieu soit faite ! Nos Missions cependant en souffriront, mais qu'y faire ?...

« Nous nous portons bien tous, grâce à Dieu, et nos Missions prospéreraient beaucoup si nous étions plus nombreux. Il y a toujours par-ci par-là quelque persécution, mais cela n'empêche pas l'ensemble d'aller son train. M. Clet a couru un grand danger, l'année dernière, de la part des rebelles, mais il a été sauvé par une protection spéciale de la Providence.

«Nos Messieurs sont encore à Canton ; cependant leur affaire prend une bonne tournure : M. Lamiot et M. Richenet doivent sans doute vous tenir au courant de tout sur cela. Actuellement je suis plus en peine de la procure de M. Minguet que du reste. Il a cru qu'en se montrant d'une certaine manière, et paraissant homme d'esprit et de talent, il accélérerait ses affaires ; mais en cela il manque d'expérience. L'injustice chinoise qui fait sa résidence à Canton n'y verra jamais de bon œil un Européen qui ait des correspondances avec Pékin, s'il n'est pas étroitement circonscrit dans sa procure. Plus nous paraissions indifférents et incapables pour les affaires extérieures, plus on nous estime à Pékin, et plus les Mandarins nous protègent.

«Présentez mes respects, s'il vous plaît, au bon M. Philippe je voulais lui écrire, mais ici on fait la guerre à mes lettres, on croit toujours et souvent pour la moindre chose que je me fatigue et que j'échauffe ma mauvaise tête ; on m'a cependant accordé comme une grâce d'écrire au cher M. Boullangier.

«Je vous envoie le relevé des fruits spirituels obtenus dans les Missions françaises de Pékin seulement, dans le courant de 1802.

Enfants baptisés .....	266
Enfants d'infidèles ondoyés à l'article de la mort.....	1202
Adultes baptisés.....	88
Confessions annuelles.....	2983
Communions annuelles.....	2400 [102]
Communions de dévotion à Pékin.....	11,153
Catéchumènes se préparant au baptême .....	157
Nombre de retraitants.....	46

Le même M. Ghislain s'adressait en même temps à M. Brunet, Vicaire-Général de la Congrégation, pour lui donner de plus amples détails sur sa Mission.

Pékin, 21 septembre 1803.

«C'est la troisième fois que j'ai l'honneur de vous écrire depuis deux ans, et vous ne sauriez croire combien je désire recevoir une réponse. La première lettre fut adressée à M. Ferris en Irlande, afin qu'il vous la transmette : elle est, si je ne me trompe, du mois de juillet 1801 ; les deux autres sont de l'an 1802, la première du 31 juillet et la deuxième du 10 septembre. Je serais bien fâché qu'elles se fussent égarées parce qu'elles contenaient des choses essentielles. Vous aurez appris par ces dernières lettres l'état de maladie et de langueur de plusieurs de nos jeunes Prêtres chinois. M. Joseph Ly, qu'on disait désespéré dans le Kiang-Si, est actuellement en assez bonne convalescence ; il a déjà visité plusieurs Chrétientés. Il est dans cette Mission depuis sept ou huit ans sans avoir pu encore y travailler : en y allant il passa par plusieurs endroits où les Chrétiens qui n'avaient pas vu de Missionnaires depuis plusieurs années le retenaient comme par force ; pour les satisfaire et arriver plus promptement à sa destination, il passa presque jour et nuit deux mois entiers à entendre leurs confessions ; mais sa santé en resta entièrement ruinée. L'année dernière il fut à l'extrémité. M. Jean Tchang parti du Hou-Kouang (il y a un mois de voyage) pour aller lui administrer les derniers sacrements et visiter en même temps cette Mission, abandonnée sans aucun secours depuis plusieurs années, tomba lui-même dangereusement malade à son retour ; il fut [103] deux fois conduit aux portes du tombeau, par rechute ; sa maladie l'a retenu quatre ou cinq mois en route, enfin il dut rejoindre M. Clet vers le temps de Pâques dernières. Je ne doute pas que M. Clet n'ait été bien consolé de le revoir, parce qu'il en a beaucoup d'estime et qu'il venait de perdre M. Jouvintin Tchang, mort dans le centre de la Mission le 19 février 1803. Nous perdîmes ici le 1er avril suivant M. Paul Fang. Tous deux sont morts de langueur. Le premier était âgé de 32 ans et en avait 13 de vocation, le second de même âge à peu près avait 11 ans 1/2 de vocation. Nous destinions ce dernier à enseigner le latin à nos élèves, il avait du talent pour cela et s'en était déjà acquitté plusieurs années avec succès ; mais Dieu en a disposé autrement, que son saint nom soit béni. L'innocence de leurs mœurs me fait espérer qu'ils seront allés en paradis ; ils ont reçu tous les sacrements avant de mourir.

«Nos Missions du Hou-Kouang ont, comme toute la contrée, beaucoup à souffrir de la part des rebelles. Nos Messieurs coururent plusieurs grands dangers l'année passée, et M. Clet n'échappa une fois que par une espèce de miracle. Je ne doute pas qu'en vous rendant compte de sa Mission il ne vous parle de ses aventures. Dans une lettre de l'année dernière je lui conseillai de quitter le centre de la Mission et d'aller visiter d'autres Chrétientés éloignées, de mieux se nourrir, de modérer son travail et de prendre chaque mois quelques jours de repos, au moins jusqu'à ce que sa santé fût bien rétablie. J'ai cru, en effet, qu'il se rétablirait difficilement dans sa résidence qui se trouve au centre des montagnes peuplées de Chrétiens qui ne lui donnent aucun repos. Il arrive souvent et même très souvent qu'après avoir bien fatigué dans la journée, on vient le soir l'inviter à aller à deux ou trois lieues et au-delà pour assister les malades. Son zèle aussi infatigable que timide craint toujours de ne pas arriver à temps ; jugez d'après cela si une santé faible peut y tenir. Je lui disais dans ma lettre que le bien général de la Mission demandait qu'il [104] mît des bornes à son zèle et qu'il se confiât un peu Plus, hors les cas extraordinaires, à la miséricordieuse Providence de Dieu. Ici, à la vérité, nous allons jusqu'à dix lieues assister les malades, mais nous sommes plusieurs, nous avons des commodités qu'on ne peut avoir dans les montagnes, nous exigeons qu'en général on nous avertisse de bonne heure et nos Chrétientés divisées en quatre églises sont moins nombreuses que dans le Hou-Kouang.

«Au mois de septembre de l'année dernière, nous avons envoyé à M. Clet 600 taëls de viatique. C'est un de nos élèves qui les lui a portés et qui de là est allé rejoindre nos Messieurs à Canton. Nous lui avons fait entreprendre ce voyage qu'il désirait assez lui-même pour essayer si le changement d'air et le mouvement rétabliraient sa santé ; mais nos Messieurs m'écrivent qu'il va de mal en pis et qu'il n'y a guère d'espoir de guérison. C'est une véritable perte pour la Mission : d'un âge mûr (32 ans) avec un talent remarquable, il était, tout formé et pouvait rendre bien des services. Ce qui l'a perdu c'est

son ardeur pour l'étude que je n'ai jamais pu assez modérer. J'ai accordé à ses instances la grâce d'être reçu au Séminaire à l'article de la mort.

«Pour remplacer M. Jouventin Tchang, je me propose d'envoyer à M. Clet, vers l'époque de la Toussaint, M. Joseph Han. Nous nous étions toujours promis de le laisser ici pour servir d'exemple à notre jeunesse ; mais il n'y en a point de mieux formé pour le moment, et je désire bien servir M. Clet.

«Vous avez trop de bonté pour nous, notre très honoré Père, pour avoir oublié nos besoins qui augmentent tous les jours. Vous savez avec quelle ardeur et depuis combien d'années M. Clet soupire après un compagnon. Nous aurions désiré M. Raux et moi que M. Minguet dès son arrivée à Canton allât le rejoindre, mais il s'en excusa sur sa santé. - Nos Missions du Kiang-Si n'iront jamais bien tant qu'il n'y aura pas un Européen à leur tête. Il serait aussi fort à désirer que [105] nous en eussions un en Tartarie, une fois en Chine il ne serait pas difficile de l'y faire parvenir, et nous avons là de quoi lui faire une résidence commode.

«Quant à notre maison de Pékin, les besoins ne sauraient être plus grands qu'ils ne le sont : les trois Jésuites qui nous restent sont septuagénaires, notre frère Joseph Paris, âgé de 67 ans, diminue à vue d'œil ; en conséquence notre Église française qui a toujours brillé par les talents, est à la veille de ne pouvoir pas seulement fournir un homme à l'Empereur. M. Poirot sert encore d'interprète pour le tartare et dans la dernière expédition de cette Cour pour Saint-Pétersbourg, il a produit M. Lamiot au palais pour lui succéder dans cette charge ; mais il est à craindre qu'avec tant d'occupations celui-ci ne puisse jamais s'en tirer. Tant que M. Poirot vivra, nous pourrons au moins sauver les apparences.

«Je vous parlai l'an passé d'une accusation présentée à l'Empereur par les Missionnaires portugais, de la part du Sénat de Macao, au sujet de la station des vaisseaux anglais devant la ville de Macao. L'Empereur prit la chose au sérieux et en fit écrire au Vice-Roi de Canton accusé de négligence et de partialité dans cette affaire. Mais celui-ci réussit à se disculper et persuada à la Cour que les Anglais n'avaient pas eu les mauvais desseins qu'on leur supposait ni contre Macao ni contre la Chine. Le Monarque satisfait déclara l'accusation calomnieuse et ordonna que ceux qui l'avaient présentée satisferaient à Sa Majesté pour leur indiscretion. Cet ordre est arrivé à Pékin peu de temps avant le retour de l'Empereur de Tartarie. Pour bien comprendre cela, il faut savoir qu'au retour de Sa Majesté tous les Grands qui ne l'ont pas accompagné et les Européens vont à deux journées d'ici pour le recevoir. Tout le monde se place dans l'endroit assigné, à la file selon le rang et la dignité. Quand l'Empereur paraît tous se mettent à genoux la tête couverte, le corps droit et restent ainsi dans un profond silence pendant le passage. Si quelqu'un de ces Grands est en faute, il [106] doit avoir la tête nue, se prosterner et frapper la terre de la tête quand l'Empereur passe. Telle est l'humiliation à laquelle furent condamnés les accusateurs en question. Cette sentence leur fut notifiée quelques jours avant le retour de l'Empereur dans une des cours du Palais où ils furent déjà contraints de subir cette humiliation, en présence du Grand qui a soin de nos affaires. Ils tinrent cet ordre fort secret à notre égard et ils avaient leurs raisons d'en user ainsi, ils espéraient qu'étant sur les lieux, nous ne pourrions nous dispenser de nous joindre à eux pour faire satisfaction à l'Empereur. Mais par bonheur, ayant eu vent de la chose un peu avant le départ, nous eûmes le temps de nous concerter : ne point faire la chose étant sur les lieux, c'eût été augmenter la confusion des Portugais, et peut-être choquer l'Empereur ; la faire c'était reconnaître que tout le corps des Missionnaires européens avait trempé dans cette affaire, comme du reste, une équivoque du dit placet le donnait à penser. En conséquence, il fut jugé plus prudent de se retirer, et c'est ce qui fut exécuté malgré les prières et les instances des Portugais qui en restèrent fort indignés contre les autres nations.

Actuellement ils disent que cette cérémonie extraordinaire était pour remercier l'Empereur de sa bienveillance pour le Portugal, et que nous aurions dû nous joindre à eux. Mais, leur disons-nous, pourquoi vous a-t-on fait découvrir la tête ? etc..... avec nous ils n'ont rien à répondre. S'ils présentent la chose sous ce biais à la Cour de Lisbonne, ils ne peuvent que



nous rendre odieux et fortifier la barrière que Macao met depuis tant d'années à l'entrée des Missionnaires en Chine. (Quand je parle des Portugais, je n'entends pas les y comprendre tous également.) Voilà, notre très honoré Père, l'exacte vérité sur cette affaire : en étant instruit vous pourrez peut-être parer à quelques-uns des inconvénients qui peuvent en résulter. Il serait bien à souhaiter que notre Congrégation pût jouir des privilèges des anciens Jésuites, que nos confrères français ou autres pussent rester ouvertement dans notre [107] maison de Macao, et être présentés par le Sénat de cette ville au Gouvernement chinois. Le droit de patronage du Roi Portugal, qui devait être l'appui des Missionnaires, est justement le prétexte dont se sert le Sénat de Macao (et cela contrairement aux ordres plusieurs fois réitérés de son Gouvernement) pour imposer aux Missionnaires une barrière difficile à franchir ; on aurait peine à croire que pour y rester, même en passant, ils sont obligés de se cacher comme dans une ville ennemie.

«Dans les grandes pluies et les inondations inouïes de 1801, notre chapelle de la sainte Vierge, située dans le voisinage pour nos chrétiennes, s'écroula ainsi qu'une infinité d'autres édifices. Pour la reconstruire, nous vendîmes, l'année dernière, deux maisons bourgeoises dont nous retirâmes 2,770 livres : cette somme suffit à peine pour refaire les murs et la toiture. Avec quelques offrandes (1,380 francs) que je reçus à cette destination, je la mis au printemps dernier en état d'y faire les principales fonctions. Dieu en soit à jamais béni ! Pour l'achever, il faudrait au moins un millier de francs ; nous attendrons pour cela que nous soyons un peu plus à l'aise. J'ai fait pratiquer derrière deux cloisons, deux confessionnaux, à la manière de ceux des religieuses : le confesseur et la pénitente entrent et sortent par deux portes différentes. Il y a bien des années que Rome a exprimé son désir et insiste pour qu'on établisse l'usage des confessionnaux en Chine ; mais hors d'une chapelle, expressément ménagée pour cela, j'avoue que la chose me paraît moralement impossible ; car s'ils sont exposés à la vue de tout le monde, que répondre aux infidèles qui en demanderont l'usage. Je trouverais pourtant cela sujet à moins d'inconvénients que l'usage où nous sommes partout ailleurs d'entendre les confessions des femmes, seul à seul, dans des chambres séparées et en des endroits où se trouvent quelquefois plusieurs familles d'infidèles.

«MM. Richenet et Dumazel sont encore à Canton malgré [108] l'extrême besoin que nous en avons ici. La Providence a permis que leur départ pour Pékin éprouvât mille difficultés, et l'accusation des Portugais y mettra un nouvel obstacle de la part des Mandarins de Canton qui craindront plus que jamais le séjour des Européens à Pékin. Cependant nous n'épargnons aucune peine ni dépense pour accélérer cette affaire ; si les nouveaux moyens que nous employons ne réussissent pas, nous hasarderons de les présenter nous-mêmes à l'Empereur. Cette dernière démarche n'est pas sans difficulté, ni sans conséquence, puisque pour appuyer notre requête, il nous faudra déclarer que nous ne pouvons nullement nous fier aux Portugais de Macao, lesquels ne voudraient ici au service de Sa Majesté que des sujets de leur nation. Ces moyens ont été employés autrefois avec succès pour obtenir un Procureur français à Canton, cependant nous n'y aurons recours qu'à la dernière extrémité. Nous sommes sur le point d'envoyer à Canton notre premier Lettré ; c'est un homme de talent qui a composé lui-même tous les écrits présentés pour cette affaire. Il partira avec des lettres de recommandation que lui donne le fils du Vice-Roi ; nous espérons un bon succès de son voyage, Dieu veuille le faire réussir ! Ce Lettré conduira, en passant, le Prêtre que je destine à M. Clet, et lui portera en même temps du viatique pour un an amplement (400 taëls).

«Autrefois il y avait ici des fonds destinés aux Missions : ces biens étaient administrés par un Procureur différent de celui de la maison et chargé exclusivement des Missionnaires Missionnants. À la suppression de la Compagnie de Jésus, les anciens Pères, craignant d'être abandonnés, vendirent les dits fonds pour s'en faire des suppléments de pension ; du produit de la vente il revint à chacun la somme de mille taëls, ils étaient alors onze Européens ; ils appelaient cela, *donum matris morientis*. Leur Supérieur, le Père Bourgeois,

qui s'était prêté à cette opération plutôt par complaisance que par inclination, en écrivit après coup à la Propagande qui ne fit aucune réponse. [109]

Ce silence de la Sacrée Congrégation rassura les uns qui appliquaient le principe : qui *tacet consentire videtur*, et inquiéta les autres qui pour se rassurer remirent à la masse commune les contrats qu'ils avaient acquis de cet argent. Il y en eut un qui en fit des gratifications à ses domestiques et j'ignore l'usage qu'en firent plusieurs autres. Le Père de Ventavon, mort en 1785, fit de ce fond et de quelque autre argent qu'il disait avoir reçu de ses amis, une fondation pour baptiser les enfants des infidèles en danger de mort : son testament fut jugé nul par le Conseil de Sant-Lazare à qui M. Raux en écrivit. M. Poirot, ex-Jésuite et exécuteur testamentaire, en écrivit ensuite à M. le Général pour le justifier ; mais les troubles de France étant survenus, il n'y eut point de réponse et les choses en sont restées là jusqu'à cette année-ci. Tout récemment, M. Poirot m'ayant fait de nouvelles instances pour que je reçoive ce testament et ayant ôté une clause qui nous l'avait fait refuser jusqu'ici, c'est-à-dire, l'obligation de rendre compte, chaque année, à l'Évêque de Pékin, le l'ai enfin accepté, moyennant un écrit signé de sa main où il atteste le pouvoir qu'il a reçu du testateur de changer ce qu'il voudrait en conservant la substance. Toutefois par cette acceptation, je n'ai eu intention de m'engager qu'autant que le testament serait jugé valide. Au reste M. Poirot ne m'a pas encore remis les fonds et je ne le presse pas pour cela soit à cause des embarras qu'il y a pour l'exécution, soit parce que la chose n'étant pas consommée, il semble qu'on peut toujours y renoncer. Je tâcherai d'en rester là jusqu'à ce que j'ai reçu vos avis là-dessus. La charge de conscience imposée par ce testament est embarrassante en ce que toute la somme doit être employée à la susdite bonne œuvre, que nous n'avons pas toujours des occasions et des personnes assez sûres pour l'exécuter, et que la Mission d'ailleurs en fait volontiers les frais quand elle en trouve les occasions. Il faut aussi remarquer que ce ne sont pas toujours ceux à qui l'on donne de l'argent qui ont le plus de zèle pour baptiser, [110] que si on paraît trop examiner leur conduite, on est exposé à de faux catalogues ; ajoutez que pour l'ordinaire ce sont des médecins et des sages-femmes qui en sont chargés, et s'ils ne font pas des diligences plus qu'ordinaires comment peuvent-ils recevoir un salaire pour avoir dans l'occasion satisfait à un précepte divin ? Le Père Poirot se propose aussi de faire une fondation ; je ne sais en quoi elle consistera et je doute que tout cela soit valide parce qu'il est très douteux que les ex-Jésuites soient vraiment propriétaires des susdits fonds. Avant la bulle qui anéantit leur Société, ils étaient incapables de posséder ; après leur suppression, il paraît qu'ils n'avaient plus la libre disposition de ces biens et qu'ils avaient tout au plus droit à une pension viagère sur leurs anciens fonds, et que, par conséquent, après leur mort les fonds devaient rentrer dans la masse commune de la Mission sans aucune autre charge. Rome seule peut décider la question et remettre les choses dans l'état normal.

«Je crains de plus graves inconvénients encore à la mort de M. de Grammont. Si les lettres que M. Raux a écrites dans le temps à M. le Général existent encore, il vous sera aisé, notre très honoré Père, de vous mettre au courant des affaires de cet ex-Jésuite. Dans la crainte que vous ne puissiez les avoir, voici en peu de mots ce qui le concerne : Ces anciens Jésuites après la destruction de leur Société ne s'accordèrent pas pour l'administration des biens de la Mission ; ils eurent un procès à ce sujet et le Tribunal chinois déterminait que chaque particulier serait administrateur à tour de rôle et on tira au sort pour savoir lequel commencerait. M. de Grammont, qui fut l'avant-dernier de ces Procureurs impériaux, partit, peu de temps avant notre arrivée à Pékin, pour aller à Canton chercher des remèdes à ses prétendues maladies que tout le monde croit imaginaires, mais qui sont les plus difficiles à guérir. Pour faire ce voyage, outre les épargnes qu'on lui exposait, il engagea une boutique de la Mission pour la somme de mille sept cents taëls. Quand il fut question d'assigner les pensions, tous ses [111] confrères demandèrent la table commune et en outre les uns cinquante, les autres cent taëls pour le vestiaire, ce qui leur fut accordé. M. de Grammont refusa la table commune prétextant ses infirmités et il fallut pour le bien de la paix auquel, suivant les ordres de M. Jacquier, nous devons tout sacrifier, lui faire quatre cents taëls de pension. Cependant six ans après, à son retour de Canton, il demanda la

table commune jusqu'à ce qu'il pût s'arranger en son particulier ; mais dans la suite il ne fut jamais possible de l'y déterminer. Sur sa pension de 400 taëls il prend la moitié et laisse le reste pour sa table, et celle de ses trois domestiques, pour sa mule et le petit extraordinaire dont il dit avoir besoin à cause de ses maladies qui peuvent rarement s'accommoder de ce qu'on sert à la communauté. En conséquence, M. de Grammont a chaque année deux mille cinq cents francs de reste, après avoir payé sa table et ses domestiques ; cet argent vient soit de l'excédant de sa pension, soit des contrats qu'il a achetés avec les mille taëls (*numus matris morientis*) soit d'autres épargnes personnelles, et il cherche actuellement de nouveaux fonds à acheter. Étant encore à Canton il donna ordre à M. Poirot, qui gérait ici ses affaires, de remettre à M. Raux les contrats qu'il avait achetés avec les mille taëls en question. Nous crûmes de bonne foi M. Raux et moi, que c'était en conséquence des ordres sévères qu'il avait reçus de la Propagande de restituer les 1700 taëls qu'il avait tirés de la boutique engagée pour son voyage à Canton, et nous fûmes aussi surpris que peu édifiés des ordres qu'il donna en même temps au même M. Poirot de continuer à en retirer les revenus ; mais il fallut encore passer là-dessus pour le bien de la paix, suivant les instructions que nous avons. Environ un an et demi avant la mort de M. Raux, cette boutique eut besoin de quelque réparation. M. de Grammont pria M. Raux de lui en remettre les contrats dont il avait besoin, disait-il, pour faire quelques vérifications. M. Raux qui les avait eus en main de bonne foi pendant dix ans, les lui [112] remit sans se douter de rien, mais il ne fut plus possible de les recouvrer. Après la mort de M. Raux, sur les instances de quelques Missionnaires pour mettre s'il était possible sa conscience en sûreté, je fus comme contraint de consentir à ce que ces contrats restassent entre les mains de M. de Grammont, avec promesse cependant de ne jamais les aliéner.

«Pour se justifier il prétend qu'il n'a jamais eu l'intention de donner ces contrats à la maison ; que touchant les 1700 taëls que la Propagande lui a ordonné de restituer, la maison lui en redoit davantage. Car, quoiqu'il ait fait, dit-il, son voyage de Canton en grande partie aux frais de l'Empereur, et qu'il avoue avoir reçu de différents Mandarins la somme de 1400 piastres, ces bienfaits de l'Empereur et des autres lui sont personnels et ne peuvent en aucune manière délivrer la maison de ces frais de voyage. Il ajoute à cela que ce que la Mission lui fournissait durant son séjour à Canton n'était pas suffisant, et j'en suis convaincu ; cependant d'après les notes de M. Raux (que je n'ai pas trouvées, il faut l'avouer, des plus authentiques), il est, constant qu'il a reçu près de 600 piastres par an ; mais il nie avoir reçu autant, et comme cette question n'a jamais été agitée parce qu'on était persuadé qu'il avait remis les contrats à titre de restitution, et qu'il y a déjà treize ans qu'il est de retour, je ne puis pas autrement lui prouver le contraire. Ce qu'il y a de plus à craindre en tout cela, c'est qu'il ne laisse par testament les susdits contrats à ses domestiques. Quoiqu'il en soit si vous croyez que son salut ne soit en rien intéressé en tout cela et que nous n'ayons aucune obligation de réclamer, je vous prie de consentir à tout ; je ne crains rien tant que de nouveaux troubles et j'estime la paix préférable à tout. Si vous en jugez autrement, il n'y a que la Propagande qui puisse le mettre à la raison.

«P. S. Voilà plus d'un mois que cette lettre est interrompue. M. Cyrus Chen que j'ai envoyé après Pâques dans nos Missions de Tartarie et qui devrait être de retour depuis 30 ou 40 jours, [113] ne donne aucune nouvelle ; j'en suis inquiet, je crains qu'il ne soit tombé malade. En conséquence je suis obligé de laisser partir nos gens pour Canton sans Missionnaire pour M. Clet, ce dont je suis bien fâché.

«J'ai entendu jusqu'à présent pour vous parler des deux sujets que j'ai avancés afin de remplacer nos deux morts. C'étaient les deux seuls étudiants qui nous restaient. Je les ai admis aux vœux, suivant le système dont je vous ai parlé l'année dernière. Le premier s'appelle Paul Sony, il a 27 ans et a été fait prêtre à la Trinité ; il est de la province du Ho-Nan. Il a un caractère fort doux et des mœurs fort innocentes ; il a appris tout seul le français de manière à le parler et à l'écrire passablement, ce qui lui sera d'un grand secours pour la lecture. Le second s'appelle Joseph *Ouang*, il est âgé de 26 ans, il a été ordonné diacre à la Trinité, il est natif de Pékin. L'un et l'autre ont été reçus dans notre collège dès

l'âge de 11 à 12 ans et se sont toujours bien comportés. Celui-ci ne sera pas peut être si dévot ni si maniable que l'autre, mais il a plus de talent. L'année dernière il enseignait le latin et repassait sa théologie ; de plus, soit durant les vacances soit dans les moments libres, il a appris assez d'horlogerie avec le frère Joseph pour pouvoir actuellement l'assister beaucoup. J'espérais que Monseigneur l'Évêque de Pékin l'ordonnerait prêtre au mois de septembre, comme il me l'avait promis ; mais il a jugé à propos d'attendre encore quelque temps. C'est un nouveau dérangement aux dispositions que j'avais arrêtées pour nos Missions, et nous ne pourrons pas les visiter toutes cette année-ci.»

Un an plus tard M. Ghislain eut la douleur de perdre le frère Paris, ainsi qu'il l'annonce à M. Brunet dans la lettre suivante :

Pékin, 20 octobre 1804.

«J'aurais un volume à vous écrire et cependant j'ai attendu à l'extrémité pour prendre la plume, dans l'espérance que nous [114] recevions enfin quelque une de vos chères lettres en réponse à celles que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis quatre ans. Cependant voilà deux confrères portugais MM. Pires et Serra qui viennent d'arriver, et pas de lettres d'Europe, patience ! Tout ce que nous avons reçu de votre part, notre très honoré Père, est une lettre datée de Rome le 18 avril 1802 et arrivée ici le 9 mai de la présente année : elle était adressée à M. Raux qui mourut le 16 novembre 1801, comme je l'ai répété plusieurs fois dans mes lettres dont quelque une, je pense, vous sera parvenue. Pour répondre à cette lettre, je vous dirai que nous n'avons encore reçu aucun des objets qui étaient annoncés, excepté la vie de M. Cayla, peut-être que votre, spécimen de théologie sera demeuré à Canton.

«Vous demandez une relation des progrès de la Religion en Chine. Je ne sais rien d'extraordinaire pour cette année, sinon que le nombre des ouvriers diminue de plus en plus et que quantité de Missions restent partout en friche, faute de culture. M. Clet est en route depuis près d'une année pour visiter des Missions abandonnées depuis plus ou moins de temps ; il y en a qui n'ont pas vu de Missionnaires depuis 20 ans. J'ai reçu moi-même cette année des dépêches très pressantes et qui m'ont d'autant plus affligé que nous sommes hors d'état de secourir ces pauvres abandonnés avant quatre ou cinq ans. Si notre confrère M. Joseph Ly qui est malade au Kiang-Si depuis sept à huit ans qu'il y est, se rétablissait, il pourrait aller les consoler ; je lui ai mandé l'année passée de revenir à Pékin pour se rétablir, et au cas que ses infirmités ne lui permettent pas d'entreprendre ce voyage, de suspendre tout exercice du saint ministère jusqu'à ce qu'il soit entièrement guéri. Pour lui donner le temps de se remettre, j'ai écrit à un Prêtre chinois du Fokien qui fait Mission dans la même province, le priant de parcourir au moins une fois nos Chrétientés en lui faisant offrir le viatique nécessaire pour faire ses courses ; mais je n'ai reçu encore aucune nouvelle de l'un ni de l'autre. Comme ce [115] du Fokien, j'ai écrit à ce dernier qui est un saint homme et j'espère qu'il voudra bien nous rendre ce service. M. Jean Tchan m'avait écrit qu'il était disposé à tout entreprendre pour l'obéissance et qu'il était prêt à partir au premier signe pour aller visiter nos Missions du Kiang-Si où il est allé déjà, il y a trois ans, et du Kiang-Nan abandonnées depuis longtemps, et de m'en venir rendre compte à Pékin ; mais ayant appris par les lettres de M. Clet qu'il n'était encore qu'imparfaitement rétabli de sa grande maladie dont j'ai parlé l'an passé, je n'ai pas osé l'exposer à de si grandes fatigues.

«Je n'ai point envoyé M. Cyrus Chen au Hou-Kouang, comme je me l'étais proposé l'année passée. La saison était trop avancée quand il revint de sa Mission de Tartarie, il avait encore une certaine langueur et je pressentis qu'il n'irait pas volontiers. J'envoyai à sa place M. Paul Song ; je suis sûr que M. Clet en sera content. Parmi les trois Prêtres chinois qui nous restent à Pékin, j'ai choisi M. Joseph Han pour directeur ou plutôt sous-directeur du Séminaire interne que je viens d'ouvrir. Je n'ai que trop attendu pour ce sujet nos Messieurs qui sont encore à Canton. J'en ai admis cinq parmi lesquels le Tartare qui nous

avait quittés et qui ensuite, à force de prières et de protections, a été reçu de nouveau. Je passe brièvement sur tout ceci parce que je vous en ai écrit plus au long l'année dernière.

«Quant aux sages réflexions que vous nous faites, notre très honoré Père, sur les qualités des sujets que nous devons admettre, je vous ai exposé humblement l'année passée les observations que l'expérience nous fournit ici ; avant de rien changer, nous attendrons avec respect et humilité ce qu'il vous plaira de déterminer. D'ailleurs notre collège est actuellement monté pour un certain temps ; M. Clet nous a envoyé, encore cette année, trois sujets qui ont à peu près les conditions que vous souhaitez. Il y en a un de la province du Ho-Nan, les deux autres ont été tirés de l'école que nous avons dans les [116] montagnes (résidence de M. Clet) dont je vous ai déjà parlé et qui est toujours assez nombreuse pour le pays. Nos élèves tant écoliers que séminaristes internes sont actuellement au nombre de douze en tout ; ils paraissent en général assez bien choisis.

«Nous vous sommes infiniment reconnaissants, notre très honoré Père, des peines que vous vous donnez pour nous trouver des auxiliaires ; en effet le besoin d'ouvriers ne peut être plus pressant. Quant au Religieux augustin dont vous demandez des renseignements et que M. Raux vous dit s'être associé, je n'en ai aucune connaissance. Comme la tête de M. Raux avait beaucoup baissé dans les dernières années, il peut se faire que ses lettres s'en soient ressenties de même.

«MM. Richenet et Dumazel sont encore à Canton : le dernier a fait une grande maladie et le premier a la goutte ; je m'assure qu'ils ne manquent pas de vous rendre compte de tout ce qui les concerne. Il paraît évidemment que c'est la Providence de Dieu qui les retient à la porte de sa vigne pour exercer notre patience et éprouver leur constance ; cependant je ne doute pas qu'enfin ils ne viennent à Pékin. Quand nous sommes sur le point de faire quelque démarche ici, il arrive toujours quelque nouvelle de Canton qui nous oblige à aller doucement de peur de nous trouver en contradiction dans les pièces à présenter à la Cour pour cette affaire. Un refus clair de la part du Gouvernement de Canton nous mettrait en droit d'agir efficacement ici à Pékin, et si une fois nous obtenons que nos confrères soient appelés immédiatement par l'Empereur, ce qui paraît vraisemblable, nous nous en tiendrons là dans la suite, pour éviter les embarras et les dépenses de Canton. Toute la difficulté dans cette Cour est d'obtenir quelque chose qui ne soit pas selon les anciens usages, mais une fois que cela est accordé il est aisé d'en faire une règle et la chose paraît d'autant plus facile qu'elle n'est point sans exemple.

«Je suis bien fâché, notre très honoré Père, de vous annoncer [117] la nouvelle de la mort de notre bon frère Paris, dit frère Joseph. Il est allé en paradis, comme nous le croyons tous, le 6 septembre dernier, muni de tous les secours de la Religion. Il languissait depuis longtemps et il continua d'aller au palais tant qu'il put se traîner. Il me remit ses clefs vers le milieu de juillet en disant qu'il ne croyait plus pouvoir aller longtemps. Il s'alita en effet et ne se releva plus ; c'est une grande, et une très grande perte pour notre Mission. Il naquit le 8 décembre 1738, dans la paroisse de Verderon, en Picardie, diocèse de Beauvais. Il était hermite à Saint-Cyr, lorsque M. Jacquier nous [le] destina pour la Mission de Chine. Comme on lui eut parlé du besoin qu'on aurait en Chine d'un homme tel que lui, il se sentit fortement inspiré de venir avec nous. Il eut beaucoup d'obstacles à surmonter, même du côté de Saint-Lazare où l'on était inquiet pour son âge et pour sa faible santé, car il était auparavant presque habituellement malade ou languissant. Enfin il fut admis au Séminaire le 2 juin 1783. On ne le dispensa de rien pour voir si sa santé pourrait soutenir la règle ; mais on le trouvait de jour en jour plus fort, comme si Dieu, en lui consolidant la santé, eût voulu lui donner de nouvelles preuves de sa vocation, et humilier ainsi les faux sages et faux prophètes qui s'y étaient opposés. Il demeura toujours faible (il l'a été jusqu'à sa mort), mais sans être malade, et il supporta les fatigues du voyage pendant lequel il était toujours occupé de lectures et de méditations. Il fit ses vœux à Pékin le 14 juin 1785. On ne le trouvait jamais oisif, mais il travaillait ou priait continuellement. À nue régularité et à une piété fort exemplaire il joignait un talent presque universel. Il fit plusieurs grandes horloges, deux grands carillons, un petit et un grand orgue ; de plus il fit pour le palais un

automate de quatre ou cinq pieds de hauteur qui écrivait les louanges de l'Empereur en quatre langues différentes, savoir : en chinois, en tartare, en mongol et en thibétain. Non seulement il nous imprima ici plusieurs choses utiles, mais il fit lui-même beaucoup de [118] caractères qui lui manquaient, aussi beaux qu'on aurait pu les faire en Europe. Les horloges et les autres objets qu'il a laissés imparfaits, suffiraient à occuper un bon ouvrier pendant plusieurs années pour les achever. Enfin, pour tout dire en un mot, il est difficile qu'il soit jamais remplacé.

«Il est question actuellement de décider qui ira au palais à la place de notre cher défunt. Si personne de notre maison française n'a d'emploi auprès de l'Empereur, on pourra nous regarder comme des gens peu nécessaires à Pékin : et pourtant comment faire ? C'est moi, dit-on, qui dois me sacrifier pour cela et Monseigneur l'Évêque de Pékin est lui-même de ce sentiment ; cependant je n'y entends rien. Le Père Adéodat, propagandiste, qui est à la Cour depuis 18 ans, se charge de parer à tout ; il faudra donc se sacrifier et se confier à la Providence. Ainsi dans ma cinquante-troisième année je me verrai obligé à me renfermer dans un laboratoire et à apprendre un métier. Dieu soit béni ! Si cela est nécessaire au bien de la Mission, je tâcherai de remonter mon courage et de remplacer le frère Joseph, excellent ouvrier, comme j'ai remplacé M. Raux, c'est-à-dire, je tâcherai d'entretenir au moins quelque ombre sur le vide qu'ils ont laissé afin qu'on s'en aperçoive moins.

«L'année passée je vous ai écrit plusieurs difficultés importantes touchant les affaires des ex-Jésuites et les anciennes fondations de cette maison ; je serais fâché que rien ne vous soit parvenu. J'ai été enfin obligé d'agir ici auprès de notre Évêque contre M. de Grammont ; je vous envoie le résultat de cette affaire.

«Voici les fruits spirituels que nous avons recueillis dans notre Mission de Pékin dans le courant de l'année 1803 :

Retraitants .....	122	
Enfants de Chrétiens baptisés .....	597	
Adultes baptisés .....	223	
Enfants d'infidèles ondoyés .....	1,211	[119]
Confessions annuelles .....	6,143	
Communions annuelles .....	4,997	
Catéchumènes se disposant au baptême .....	189	

GHISLAIN  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

M. Ghislain avait reçu en 1802, de M. Brunet, les lettres de Supérieur de la maison de Pékin, et la Sacrée Congrégation lui donna les mêmes titres qu'à M. Raux. M. Ghislain était un excellent Missionnaire, rempli de l'esprit de saint Vincent, ami de la retraite et ennemi déclaré du monde qu'il fuyait par vertu et par inclination. Il n'avait pas pour lui cette condescendance que le poste qu'il occupait semblait exiger, il ne se prêtait pas aux exigences de sa place. Il était bon physicien, mais il ne s'occupa guère de physique, tellement qu'il en reçut des reproches de M. Bertin, ministre du Roi et du Supérieur Général. Les Chinois ne paraissaient pas amateurs de physique, ils ne la considéraient guère que comme des tours de passe-passe. Il disait confidemment à ses chers séminaristes : «Je laisse entièrement à M. Raux les rapports extérieurs avec l'Empereur et les Grands ; je ne suis venu en Chine que pour faire de bons Missionnaires.» Il ne parlait pas très bien chinois ; renfermé dans l'intérieur de sa maison, il n'avait avec l'Empereur et les Grands que les rapports de stricte étiquette dont il ne pouvait absolument se passer, comme, par exemple, au nouvel an. Il avait même presque quitté ces rapports, quand sa nouvelle place de Supérieur le força à les reprendre. Il n'avait aucun emploi auprès de l'Empereur. Il aimait à aller, avec les séminaristes, à la sépulture à une lieue de la capitale. Il aimait à y aller à pied ou monté sur un âne, mais ce train simple lui fut interdit plus

tard : on craignait de blesser les Grands ou les Mandarins qu'on pouvait rencontrer sur la route.

Si M. Ghislain contribua peu à la prospérité de l'établissement [120] publié de Pékin, considéré comme maison de savants et d'habiles artistes, il contribua puissamment à la prospérité de la Chrétienté de la capitale et de celles des provinces, soit en visitant, tout le temps que cela lui fut permis, les Chrétientés de la ville et des environs jusqu'à 20 ou 30 lieues, soit en formant une vingtaine de Missionnaires chinois.

Le 1er Missionnaire chinois, ordonné en Chine, fut M. Ly Joseph, de la nation Houei-Tze, c'est-à-dire turc ou mahométan, de la province du Kiang-Nan ; il était marchand avant sa conversion. Étant venu à Pékin pour son commerce, il y entendit parler de la Religion, et alla s'en instruire à la maison française où il fut baptisé. Comme il était très instruit dans les livres chinois et qu'il avait du talent, il eut bientôt une connaissance suffisante des sciences ecclésiastiques, qu'on lui fit apprendre dans sa propre langue. (Il fit les vœux à Pékin dans l'église de Saint-Sauveur, en présence de M. Ghislain, le 15 août 1790). La grande disette de Prêtres chinois fut cause qu'il fut ordonné Prêtre en décembre 1792. On ne lui avait guère enseigné le latin. On l'envoya d'abord au Hou-Kouang, d'où étant revenu quatre ans après, pour cause de maladie, il fut envoyé dans la Mission du Kiang-Si. Il mourut dans cette Mission, au Kiang-Nan en 1827.

Le second, M. Tchang Jean, naquit de parents chrétiens de la capitale. Il fit ses vœux dans la chapelle de Saint-Sauveur de Pékin, le 2 octobre 1791. Promu à la prêtrise le 20 février 1796, il fut envoyé deux ans après au Hou-Kouang, d'où plus tard on le fit passer au Kiang-Nan dans la Mission du Kiang-Si. Il allait faire mission chez les riches chrétiens de la Mission portugaise de Nankin, où il recevait l'argent qui lui était nécessaire pour pouvoir administrer les Chrétiens, et faire même des aumônes à ses pauvres Chrétiens pêcheurs qui composaient une grande partie de sa Chrétienté. Il mourut en 1828.

Le troisième, M. Tching Etienne, né de parents infidèles, fut baptisé à Pékin. En attendant l'établissement du séminaire [121] interne à Bourbon, ou à Pékin, M. Raux l'envoya chez les Missionnaires portugais de Macao, au séminaire de Saint-Joseph, pour y faire sa théologie. M. Hanna, alors Procureur de Pékin, résidant dans ce séminaire avec ses confrères portugais, devait lui faire suivre en même temps le séminaire interne. Mais plus tard sa conduite le fit expulser de la Congrégation ; ce fut le seul des dix-huit Missionnaires chinois qui donna du scandale.

Le quatrième, Tchang Jouventin, fit ses vœux en présence de M. Ghislain dans l'église du Saint-Sauveur, à Pékin, le 26 février 1795. Il fut fait prêtre en décembre de l'année 1799, et envoyé au Hou-Kouang l'année suivante. Il rendit peu de services, il y mourut, trois ans après, ayant reçu tous les sacrements de la main de M. Clet.

Le cinquième est M. Joseph Han, qui travailla longtemps dans cette Mission. Il fit ses vœux en présence de M. Ghislain dans la chapelle du Saint-Sauveur de Pékin, le 12 mars 1796. Il reçut la prêtrise en décembre 1798. Il est auteur du *Tche-Nan* et fut digne d'éloges sous tous les rapports. Il mourut en Mongolie, en 1844, à l'âge de 71 ans, et 47 de vocation.

Le sixième, M. Cyrus Chen, de la province de Chan-Sy, fit ses vœux en présence de M. Ghislain, le 11 novembre 1797. C'était un sujet distingué plein de talent et de piété, on l'ordonna prêtre en septembre 1801. Il possédait bien la langue latine, qu'on lui fit professer, ainsi que le plain-chant qu'il enseignait. Une maladie de langueur l'enleva en 1803.

Le huitième M. Song Paul, qui travailla dans le Hou-Kouang, puis dans le Honan, fit ses vœux à Pékin en présence de M. Ghislain, le 15 décembre 1801. Il mourut dans le Honan en 1851, à l'âge de 80 ans, et 55 de vocation, après avoir eu l'honneur de confesser la foi dans les chaînes.

Le neuvième M. Ouang Joseph, fit ses vœux en présence de M. Ghislain, le 3 mars 1803. Il avait du talent et parlait bien latin. Il était aussi bon horloger et en cette qualité il succéda

[122] en partie au frère Joseph Paris. Il fut promu à la prêtrise le 26 mars 1803. Étant seul Prêtre chinois alors à Pékin, les Européens ne pouvant plus visiter les Chrétiens de la capitale, pour remplir ces deux emplois de prêtre et d'horloger, il dut travailler plus qu'il n'avait de forces, ce qui l'épuisa. Il mourut à Pékin l'an 1814.

Le dixième est M. Ho Ignace : il prit plus tard le nom de Tong pour tromper les satellites. Il fit les vœux le 9 novembre octobre 1806, en présence de M. Ghislain. Ordonné prêtre, par un *Extrà tempora*, le quatrième dimanche après Pâques 15 mai 1808, il fut envoyé au Hou-Kouang. Pris par les Mandarins de cette Mission en 1830, il confessa la foi avec courage et fut exilé la même année.

Le onzième, M. François Chen, fit ses vœux en présence de M. Ghislain, le 9 mars 1807, Ordonné prêtre en 1808, il fut envoyé au Hou-Kouang. Dans une lettre à M. Ghislain il demande à revenir à Pékin, parce qu'il ne sait comment se débarrasser des femmes qui, dit-il en s'en plaignant, ont un trop libre accès auprès du Missionnaire. Si nous les invitons poliment à sortir, elles ne bougent pas ; si nous nous fâchons, seul moyen qui nous reste, M. Clet trouve que nous sommes trop durs et manquons aux égards que nous leur devons ; je ne sais comment m'y prendre. Ce digne confrère, pris avec M. Clet et son compagnon de prison, fut exilé pour la foi. On dit que dans une révolte qui eut lieu dans ce pays, il y fut tué par les rebelles victorieux maîtres de la ville qu'il habitait.

Le douzième est M. Sué, de la province du Chan-Sy. C'est lui qui après le départ de M. Lamiot fut Supérieur de la Mission de Pékin, et fut toujours un modèle de zèle apostolique. Il fit ses vœux en présence de M. Ghislain le 9 mars 1807. Il fut ordonné prêtre en 1809, et mourut en 1860 à l'âge de 80 ans.

Le treizième M. Antoine Then fit ses vœux avec M. Sué. [123] Ordonné prêtre en 1807, il fut envoyé au Hou-Pé, d'où il passa au Kiang-Sy, où il mourut en 1835.

Le quatorzième, M. Kan Jean, fit ses vœux à Pékin le 22 décembre 1809, en présence de M. Ghislain. Ordonné prêtre en 1811 il mourut à Pékin en 1814.

Le quinzième, M. Yao Jean, né de parents chrétiens de notre Chrétienté de l'Orient de la capitale, fit ses vœux à Pékin en présence de M. Lamiot, le 13 septembre 1810. Il fut ordonné prêtre en 1811, et mourut à la sépulture de Pékin en 1813.

Le seizième est M. Lin Vincent, mort à Si-Wan en 1837 à l'âge de 57 ans et 27 de vocation.

Le dix-septième est M. Thomas Kao ; il fit ses vœux à Pékin en présence de M. Lamiot, le 17 février 1812. Ordonné prêtre quelque temps après, il travailla dans cette Mission jusqu'en 1832, époque de sa mort. Il était venu administrer les derniers sacrements en Tartarie à Si-Ouan au respectable M. Sué. Celui-ci se trouva mieux peu à peu, et l'autre mourut le quinzième dimanche après la Pentecôte en prêchant avant la sainte messe. Il reçut l'extrême-onction et l'absolution de M. Sué.

Le dix-huitième, M. Ngai Stanislas, né de parents chrétiens au Hou-Pé, fit ses vœux dans la chapelle de Saint-Sauveur à Pékin entre les mains de M. Lamiot, le 17 février 1842. Il fut ordonné prêtre en 1817, et fut envoyé dans sa province où il travailla avec Monseigneur Rameaux ; plus tard il passa au Ho-Nan, où il mourut en 1849 à l'âge de 65 ans et 34 de vocation.

Telle fut l'œuvre par excellence de M. Ghislain. M. Lamiot l'aida surtout vers la fin, époque où ses infirmités jointes à ses autres nombreuses occupations ne lui permettaient plus de s'en charger lui-même. Il forma en outre un excellent frère que M. Cayla, dans sa circulaire datée de Rome du 1er janvier 1798, appelle un trésor pour cette Mission. Il se rendit très utile pour le temporel de la maison ; on l'a vu souvent passer les nuits blanches dans la cour, afin d'empêcher les malveillants [124] de soustraire les biens de la maison. Il était instruit dans les livres chinois et, il accompagna plusieurs années le prêtre en Mission. Il fit ses vœux à Pékin en présence de M. Ghislain, la veille de Noël de l'an 1790.



Un clerc exorciste, qui avait fait les vœux le 42 mars 1796, fut plus tard dispensé de ses vœux. Après son renvoi, les autres séminaristes, après leurs deux ans de séminaire, n'étaient admis qu'à faire des vœux annuels jusqu'au sous-diaconat, époque où ils les faisaient perpétuels. M. Lamiot reprit plus tard l'ancien usage et permit les vœux après deux ans de séminaire.

Ces dix-huit Missionnaires furent choisis entre plus de 200 jeunes gens qui s'adonnèrent à l'étude de la langue latine, et qui passèrent plus ou moins de temps au séminaire interne. M. Ghislain en prit tous les soins imaginables ; aussi parvint-il à faire, non seulement de bons prêtres, mais encore de bons Missionnaires. Sauf un seul qui mérita d'être chassé et qui n'était pas son ouvrage, ils ont tous mérité l'estime tant des Supérieurs ecclésiastiques que des Chrétiens, qui savaient fort bien distinguer la différence qu'il y avait entre eux et d'autres. Ceux qui restaient dans la province de Pékin et qu'il revoyait annuellement, se conservèrent mieux dans l'esprit de leur état.

Après la mort de M. Raux, M. Ghislain et M. Lamiot restèrent ainsi les seuls Missionnaires européens de la maison française de Pékin, et il ne fut plus possible d'en recevoir d'autres. Ce n'est pas que, malgré les temps difficiles où l'on vivait, les Supérieurs ne vinssent à leur secours, et ne leur envoyassent de bons confrères capables de soutenir avec honneur cet établissement. On a vu plus haut que MM. Richenet et Dumazel étaient partis en 1800, que M. Viguiier et ses deux savants compagnons étaient prêts à partir ; mais outre le grand obstacle du manque de ressources, et l'état critique où se trouvaient en France la Religion et toutes les communautés religieuses, il s'éleva de toutes parts, comme de concert sur les [125] lieux mêmes, à Pékin, à Canton et à Macao, une multitude d'obstacles insurmontables à la sagesse humaine et qui portent à croire que le temps était venu où Dieu voulait enfin détruire ce moyen trop humain dont on s'était servi pour établir la Religion en Chine, afin d'y ramener les temps vraiment Apostoliques. Des instructions jadis imprimées à Rome par ordre de la Sacrée Congrégation de la Propagande pour les Missionnaires de ces contrées, retraçaient les préceptes de la sainte Écriture, la pratique des Apôtres et des saints Évêques et des Prêtres de la plus haute antiquité, et prescrivaient entre autre chose aux Missionnaires de ne jamais employer, pour établir la Religion, des moyens humains, parce qu'ils sont contraires à l'esprit Apostolique, et de ne jamais chercher à établir leur autorité par les arts humains, tels que l'astronomie, les mathématiques, la peinture et autres arts mécaniques, etc... Les établissements publics de Pékin, la manière dont notre sainte Religion pénétra en Chine, étaient contraires à cette doctrine qui est pourtant la doctrine de l'Évangile de Jésus-Christ et de sa sainte Église. Les membres de la Congrégation de la Mission, succédant aux Jésuites, étant chargés de ces établissements, durent faire, et firent en effet, tous leurs efforts pour soutenir ces établissements sur leur ancien pied, comme un héritage dont on leur avait confié le soin, d'autant plus qu'il en résultait pour la Religion un avantage plus ou moins réel ou apparent qui réclamait leur secours. Pendant un siècle et demi, des Religieux, des Prêtres ou Frères laïques, mathématiciens, astronomes, peintres ou horlogers, pour protéger la Religion, se dévouèrent à passer une grande partie de leur vie dans les antichambres du palais impérial, pour amuser l'Empereur, les Grands et leurs femmes. Dans ces occupations peu dignes d'un Prêtre, il fallait bien de la vertu. Et les pages de cette histoire renferment assez de faits qui prouvent quel profit on peut attendre de semblables moyens. Dieu ne voulant plus de ces moyens humains, pour conserver et propager sa Religion toute divine dans ces pays, se plut à [126] confondre la sagesse païenne par la folie de la Croix, et abattre son orgueil par l'humiliation et les souffrances. Que pouvaient donc tous les efforts humains réunis contre les efforts du Tout-Puissant ?

Ce n'était pas comme Religieux ou Prêtres Missionnaires prédicateurs de l'Évangile que les Européens étaient admis publiquement à Pékin. Sauf une ou deux circonstances, où il leur fut permis de prêcher la Religion, un assez court espace de temps, on le leur défendait strictement, quoique souvent on avouât qu'elle était bonne, et non contraire au bien de l'Empire. Ils n'étaient admis à Pékin que comme savants Européens, astronomes,

mathématiciens, peintres ou horlogers, etc..., destinés au service de l'Empereur. Quel moyen de conserver l'esprit de son état et surtout la pauvreté religieuse et même sacerdotale au milieu du luxe de la Cour et des grands, parmi des gens orgueilleux qui ne jugent des hommes que par l'extérieur, leur taille ou leurs habits et n'ont pas la moindre idée de la vertu de simplicité et de pauvreté propre à des Prêtres et à des Religieux ?

Louis XIV en fondant l'établissement français de Pékin, fit rejaillir sur cet établissement un peu de la grandeur et de la gloire à laquelle il avait élevé la France, de manière qu'alors en Chine, comme dans l'Europe, on aimait les Français. Les malheurs de la France, le trouble et l'anarchie qui la dévoraient, le meurtre de son roi, événements plus ou moins connus des Chinois : tout cela n'était guère propre à conserver à la France et aux Français cette estime et cet amour. De plus, la conduite de certains français qui résidaient à Canton était seule plus que suffisante, pour éloigner le cœur et l'esprit des Chinois. Il y avait autrefois à Canton un Consul en titre, reconnu comme tel, qui y gérait avec honneur les affaires de sa nation. En 1787 deux ans après l'arrivée de MM. Raux et Ghislain, le Consulat français fut supprimé à Canton, et M. de Guignes fut nommé par M. d'Entrecasteaux, agent de France ; [127] M. de Guignes était un savant distingué ; M. Raux lui envoya une grammaire tartare. Avec de petits appointements, le studieux Chancelier ne pouvait faire de grandes dépenses ni être aussi utile aux Missionnaires qu'il l'aurait désiré. Autrefois les marchands français de Canton étaient bien disposés pour les Missionnaires et leur rendaient des services. À cette époque, ils étaient si changés, qu'un ancien Missionnaire écrivait : «Je ne reconnais plus là nos Français, ils ne sont plus guidés que par l'intérêt.» L'un d'eux, nommé M. de Moulins, chef de la Compagnie française refusa ses services. Les subrécargues de la nouvelle Compagnie se déshonorèrent eux et leur nation, l'un, M. Terrieu, de chagrin et de désespoir se brûla la cervelle d'un coup de pistolet, et l'autre, Desmoulins, après avoir attenté à sa vie et donné plusieurs autres signes de folie, tomba dans l'état de démence et d'imbécillité. Qu'on joigne à cela l'esprit d'irrégion et d'indépendance, l'inconduite de la plupart et l'on sera convaincu qu'il y avait plus qu'il n'en fallait pour avilir la France et les Français aux yeux du superbe Chinois. Ces faits, écrit un Missionnaire qui était sur les lieux, furent le dernier coup porté à la réputation française à Canton. Les Français y devinrent la fable des nations et même des Chinois. Comment faire agréer avec tout cela, à ces orgueilleux marchands, les hannistes, la présentation des Missionnaires qui pour arriver jusqu'au Vice-Roi devaient nécessairement passer par leurs mains ? Ils ne parlaient de rien moins que de les renvoyer en Europe. Un hanniste, riche et puissant, ennemi déclaré de la France et des Missionnaires, s'opposa fortement à l'entrée de MM. Richenet et Dumazel. «Qui sont ces gens-là, disait-il, qui les envoie ? Ils n'ont point de Roi chez eux, ni de représentants à Canton, qui est-ce qui peut dire ce qu'ils viennent faire ici et assurer que ce ne sont pas des hommes dangereux ?» Que de tracasseries, que de mensonges cette réputation n'occasionna-t-elle pas de la part des hannistes ? Jaloux du crédit dont jouissait à Canton un membre de la Mission française, [128] M. de Grammont ex-Jésuite que M. Raux y avait nommé Procureur de la Mission française de Pékin, et fait approuver et reconnaître par l'Empereur, ils obtinrent à force d'intrigues un contre-ordre de l'Empereur qui le rappelait de suite à Pékin. Cet ordre lui fut signifié à dix heures du soir et on ne lui donna que quelques heures pour se préparer, à quatre heures du matin il était déjà en route. Les Portugais, le Sénat de Macao, mirent encore de plus grands obstacles à l'entrée de MM. Richenet et Dumazel. En dépit des hannistes, le Sénat pouvait au défaut du Consul français, présenter ces Missionnaires au Vice-Roi ; mais loin d'y être disposé, il craignit de blesser son droit de patronage, et quelques moyens et quelques personnes qu'on employât pour l'y déterminer, il ne voulut jamais.

Les Missionnaires portugais de Macao, M. Correa et M. Villa surtout, nommés tous deux par M. Raux, Procureurs de la maison de Pékin, rendirent beaucoup de services. Ce dernier, Missionnaire italien, agrégé à la maison portugaise, fit jouer tous les ressorts imaginables pour faire présenter MM. Richenet et Dumazel par le Sénat ; mais tout fut inutile. À force de se donner du mouvement à Pékin, MM. Ghislain et Lamiot parvinrent,

ainsi que. nous l'avons déjà vu, à faire nommer par l'Empereur, M. Villa, Procureur de la Mission française à Canton, et son représentant pour y traiter leurs affaires et présenter les Missionnaires. La chappe (brevet impérial) arriva à Canton pendant l'absence du Vice-Roi. Les Mandarins l'envoyèrent au Sénat de Macao, et demandèrent jusqu'à trois reprises que M. Villa vînt à Canton, pour un peu de temps. Le Sénat, dans, la crainte d'aller contre son droit de patronage et d'encourir l'indignation royale, répondit, sans même prévenir M. Villa, que ce Missionnaire, tout occupé des affaires du sérénissime Roi de Portugal, ne pouvait se mêler en aucune manière des affaires d'une autre nation avec laquelle l'on était, peut-être en guerre. Comme on proposait qu'il lui fût au moins permis, de présenter par la voie du Sénat, seule authentique, les deux Missionnaires français, [129] qui attendaient depuis un an à Canton la permission de se rendre à Pékin, les sénateurs restèrent inflexibles. La jalousie nationale alla si loin, que le Ministre de Portugal apprenant le bon accueil que les Missionnaires portugais faisaient à leurs confrères français, en adressa des plaintes à M. Correa. On vit alors que pour vivre en paix à Macao et pour réussir à introduire les Missionnaires, il fallait recourir humblement à la Cour de Portugal pour implorer sa protection. On y recourut et on fit agir à cet effet les agents du Gouvernement français, et Monseigneur le Nonce Apostolique à Lisbonne. Cette insistance valut un ordre de la Reine, daté du 16 janvier 1799, qui prescrivait au Gouverneur de Macao de protéger les Missionnaires français qui passaient dans cette ville pour se rendre dans les Missions de Chine. Cet ordre n'eut d'autre effet que d'assurer aux Missionnaires un séjour un peu plus tranquille à Macao, il n'eut aucun heureux résultat pour l'introduction publique des Missionnaires à Pékin. Jusque-là, le Séminaire de Saint-Joseph était le Séminaire Épiscopal appartenant à Monseigneur l'Évêque de Macao ; les Missionnaires portugais n'en avaient que la direction, et n'étaient chargés d'aucune Mission de Chine.

Les Missionnaires portugais étant les seuls qui voulussent et pussent se charger du soin des Missions de Chine, la Cour de Portugal les choisit pour cette œuvre en 1800. Il leur fut assigné à cet effet, à Lisbonne, à Macao et à Pékin, des revenus dont ils ne devaient rendre compte qu'à leurs Supérieurs. Monseigneur l'Évêque de Macao, dûment autorisé, leur livra dans les formes la maison et l'église de Saint-Joseph qui ne fut plus Séminaire Épiscopal, mais maison de la Congrégation. M. Correa reçut publiquement le nom de Supérieur, au lieu de celui de Recteur qu'il avait auparavant. Cette conduite de la Cour de Portugal avait fait espérer quel, outre le bien qui résultait de cette mesure pour les Missions portugaises de Pékin et de Nankin ainsi pourvues d'ouvriers, le Sénat se montrerait plus facile à protéger l'introduction des [130] Missionnaires français qui, se trouvant de la nième Congrégation que les leurs, seraient présentés ensemble par le Sénat au Vice-Roi de Canton, comme cela avait lieu autrefois pour les Jésuites portugais et français et même pour Messieurs les italiens de la Propagande. Le Gouvernement français, le Saint-Père et les autres puissances de marque avaient sollicité cette faveur à la Cour de Portugal. Macao ne devint pas plus favorable, et pendant que les Missionnaires des autres nations étaient obligés de rester à la porte de la Chine, les Portugais n'éprouvaient aucune difficulté. C'est ainsi que MM. Ferrera et Ribeira en 1801, Pirès et Serra en 1804, purent arriver très facilement dans la maison de Saint-Joseph à Pékin, grâce à la présentation du Sénat de Macao, tandis que MM. Richenet et Dumazel attendaient à Canton pendant près de cinq ans la permission d'entrer en Chine.

Les obstacles n'étaient pas moindres à Pékin : on a vu les efforts inouïs que M. Raux fut obligé de faire pendant six ans, pour obtenir la permission de faire entrer MM. Hanna et Lamiot. Il ne le dut qu'à la faveur des Grands et d'un grand ministre qui avait les bonnes grâces de l'Empereur. Après un règne de 60 ans, Kien-Long, qui n'avait sévi contre les Chrétiens et les Européens des provinces que parce qu'il ne croyait pas prudent de s'opposer à l'esprit général des Grands de l'Empire, ennemis acharnés des Européens et de leur Religion, venait de descendre dans la tombe. Kia-King son fils et son successeur avait déjà débuté par un acte cruel qui faisait pressentir le mal qu'il allait faire aux Européens et à la Religion du Christ. Il partageait la manière de voir des ennemis des Européens, et croyait plus ou moins à leurs jalouses calomnies contre la Religion chrétienne et ses

ministres. Irrité depuis longtemps contre Ho-Cheng, ministre favori du vieil Empereur qu'il croyait l'avoir desservi auprès de son père, il s'empressa de lui donner un cordon de soie pour, s'étrangler. Sa mort satisfit d'autant plus son ressentiment que Ho-Cheng [131] était mieux disposé envers les Européens qu'il protégeait. La bienveillance dont le puissant ministre favori les honorait faisait taire leurs ennemis qui craignaient de lui déplaire et d'encourir sa disgrâce. Mais une fois qu'il n'exista plus, leur haine contre eux n'eut plus de frein ni de bornes. Ils allèrent même jusqu'à dire et se vanter en public qu'à l'avenir ils pourraient les persécuter impunément. La jalousie croissant de jour en jour, elle devint si puissante que les personnes les mieux intentionnées pour les Européens ne purent ou n'osèrent plus élever la voix en faveur des Missionnaires. L'odieuse calomnie en imposa d'autant plus facilement auprès du trône, que les amis des Missionnaires craignant de se rendre eux-mêmes suspects, crurent devoir sagement se taire et n'eurent garde de s'avancer. On fit revivre plus que jamais les anciens préjugés ; les Européens, les Français devinrent suspects et dangereux, des perturbateurs, des espions, des ennemis du riche et délicieux empire de la Chine, dont ils convoitaient les trésors et les agréments. On disait que pour réussir dans leur hostile projet ils commençaient par changer les anciens usages, et établir une doctrine ou religion étrangère à la place de celle qu'ils avaient reçue de leurs anciens sages, qu'ils ne pouvaient que troubler l'heureuse tranquillité dont l'empire jouissait. Les événements qui avaient lieu en Europe, en France, à Canton même de la part de quelques Français qui s'y trouvaient, et la conduite des Portugais et des Anglais à Canton et à Pékin, n'étaient que trop propres à les confirmer dans ces funestes préjugés.

Malgré tous ces grands obstacles, MM. Ghislain et Lamiot obtinrent enfin à Pékin une chappe de l'Empereur qui approuvait et reconnaissait M. Minguet, Missionnaire français comme Procureur légal de la maison de Pékin à Canton, pour y gérer les affaires publiquement et présenter ses confrères. Mais les Portugais et le Sénat de Macao s'opposèrent fortement à ce qu'il reçut cette chappe impériale, et en obtinrent une contre lui. [132]

Cette odieuse conduite n'ont Pourtant pas l'effet qu'ils osaient s'en promettre ; ou rendit leur opposition a peu près inutile. M. Minguet, avec le secours de ses amis, et des cautionnements qu'il donna, réussit enfin à faire parvenir au Vice-Roi de Canton le 18 décembre 1804, l'acte de présentation en forme légale de MM. Richenet et Dumazel. Il paraît difficile que le Vice-Roi ne sût rien de toutes ces intrigues et tracasseries de la part des Portugais ; cependant il fut étonné que les Missionnaires n'eussent pas été présentés depuis quatre ans et en demanda la cause. Sa Majesté impériale fut enfin avertie dans les formes, par le Vice-Roi de Canton de l'arrivée de deux Européens qui venaient lui offrir le service de leurs talents, et les Missionnaires de Pékin obtinrent pour eux la permission impériale de se rendre à Pékin. Ils partirent de Canton, conduits par les Mandarins vers le mois de mai 1805, et se trouvèrent le 19 septembre sur les confins des provinces dur et de Pékin, à six journées de la capitale. C'est là que les attendait un nouvel obstacle plus formidable, et le dernier coup qui fut porté, non seulement contre la maison française de Pékin, mais encore contre les trois autres.

### § XXIII. Voyage de MM. Richenet et Dumazel vers Pékin.

Enfin, après cinq ans d'attente, ces deux Missionnaires allaient se mettre en route pour Pékin, lieu de leur destination. Comme c'est le dernier voyage de Missionnaires se rendant officiellement à la Cour et aux frais de l'Empereur, il ne sera pas hors de propos d'insérer ici une grande partie du récit qui en fut envoyé jadis en Europe par M. Richenet.

«J'ai raconté dans mes précédentes lettres, des causes de notre long séjour a Canton. Nos confrères, plus que fatigués de nous attendre, et de nous voir faire antichambre si longtemps [133] dans ce vestibule de l'Empire, se sont déterminés à nous présenter eux-

mêmes à l'Empereur. Cette présentation eut lieu le 3, décembre 1801. On nous écrivit, pour nous en informer. La lettre nous, arriva le 3 mars de cette aimée 1805.

Elle était accompagnée de l'acte de présentation et de la réponse de l'Empereur qui ordonnait au ministre d'enjoindre au Zum-Tou de Canton de nous expédier promptement. Que cet ordre arrivé ou non à Canton aussitôt que la lettre particulière que nous avons reçue, les Mandarins ne nous en ont rien fait dire avant le 25 mars.

«Le 21 avril on nous avertit que le lendemain nous devions paraître à l'audience du Zum-Tou. L'écrit qui nous en avertissait, portait que nous ferions les saluts à l'Européenne. C'est, je crois, la première fois que cette clause ait été exprimée dans de pareils écrits. On a coutume de n'en point parler, ce qui fait toujours matière à dispute, les hannistes, linguistes, etc..., voulant que les Européens fassent des prostrations à la chinoise, et la plupart des Européens le refusant. Nous sommes redevables de cette clause, je crois, à un commis qui était dans nos intérêts.

«Nous convînmes avec les linguistes que nous partirions le lendemain vers les 9 heures ; et le lendemain dès les 6 heures, j'entends hurler à la porte de la factorerie. C'était l'annonce du Mandarin, chargé de nous conduire. Déjà il était à la porte, et les linguistes avec lui. Ceux-ci nous pressent, nous talonnent, pour nous faire préparer et partir le plus promptement possible. Nos palanquins arrivent. Forcés par les importunités, nous partons à 7 heures 3/4, quoique je fusse bien persuadé que c'était trop tôt. Arrivés au palais un peu après 8 heures, on nous conduit dans une petite salle, qui paraît destinée pour pareilles circonstances. Dans cette salle est une idole que l'on avait cachée par un tapis fort mauvais. Auprès, est une table avec un tapis de drap rouge et neuf, non sur la table, mais devant, suivant la manière chinoise ; aux côtés, deux larges tabourets, [134] puis après ceux-ci, de chaque côté, quatre larges fauteuils de bois avec un morceau de drap (semblable à celui de la table) sur le dossier, et un mince coussin sur le siège. Devant cette salle est une petite cour ornée de plusieurs lanternes. Plusieurs Mandarins, entre autres deux fort élégants et à prétention, qui sont de la maison du Zum-Tou, viennent nous voir, examiner notre costume, nos manières, etc... A 9 heures 1/2 viennent plusieurs hannistes. Après quelque temps de conversation avec eux, le chef nous prend à part, nous propose et nous donne comme nécessaire de fléchir un genou devant le Zum-Tou, ainsi que les derniers Portugais ont fait. Pour éviter toute discussion avec lui, nous éludons de répondre, ne promettant et ne refusant rien, mais bien résolu à nous en tenir à la manière française de saluer. Enfin, à 11 heures 1/2 on nous annonce qu'on nous attend. Aussitôt les hannistes sortent et disparaissent. Trois linguistes nous conduisent jusqu'à la porte, mais un seul entre avec nous, au bruit de trois coups de canon. La salle, ou plutôt la cour où nous entrons, fait partie de la salle d'audience. Elle est grande. Au milieu, une belle allée élevée, le long de laquelle sont postés deux files de soldats ; de chaque côté, deux autres allées, dont celles, près des murs, sont couvertes, et les autres, non. Entre l'allée du milieu et ces deux dernières, reste un grand espace. C'est par une des allées de côté non couvertes que l'on nous conduit. Le Zum-Tou est assis vis-à-vis la grande allée, sous un avant-toit fort élevé, qui forme plus spécialement ce qu'on peut appeler la salle. Le tout n'a rien de brillant. A quelque distance du Zum-Tou, à 2 ou 3 degrés plus bas, quelques Mandarins assis, un plus grand nombre debout, et beaucoup de domestiques plus bas. Le Zum-Tou était habillé fort simplement, et assis sur un fauteuil fort ordinaire. Tout ce qui le distinguait, c'est qu'il était au milieu, et de quelques degrés plus élevé que les autres. Lui seul était en face de la grande porte, et grande allée : les autres Mandarins étaient placés parallèlement aux allées. Le linguiste [135] nous conduit vis-à-vis le Zum-Tou, à de douzaine de pieds de distance de lui. Nous faisons notre inclination et le linguiste se prosterne, frappant de la tête sur le pavé. Nous répondons debout à trois ou quatre interrogations, puis on nous conduit de côté, à quelques pas plus bas, et l'on nous apporte de larges coussins assez minces, sur lesquels on nous invite à nous asseoir. Le linguiste nous interprétait les questions du Zum-Tou, et chaque fois qu'il rendait nos réponses, il se prosternait. Nous n'étions pas assez au fait de la langue pour répondre nous-mêmes en

chinois, et d'ailleurs on nous avait recommandé de ne pas faire connaître que nous en savions quelque chose. Aussitôt que nous sommes assis, on porte au Zuin-Tou un vase, et on nous en apporte à chacun un semblable. C'était un potage, une espèce de laitage sucré, délicieux. Un instant après le Zum-Tou nous fait faire quelques questions, puis il boit ou fait semblant de boire son potage, ayant les yeux constamment sur nous. Nous le saluons d'une inclination de tête, et buvons. Peu après nous nous levons et retournons devant lui. Je demande si nos habits chinois sont prêts, et il nous fait dire de les prendre promptement. De mon côté, je lui fais témoigner que nous désirons partir le plus tôt possible. Nous le saluons et nous nous retirons par l'allée opposée à celle par laquelle nous sommes entrés, et trois décharges de canon annoncent la fin de la cérémonie. Ni le Zum-Tou, ni aucun Mandarin ne fait le moindre signe de salut, ni quand nous entrons, ni quand nous sortons.

«Lenteur à nommer un Mandarin pour nous accompagner, puis lenteur de ce Mandarin à se préparer. Nous prenons le costume chinois, le 11 mai, je profite du long délai que l'on nous donne pour faire quelques promenades en ville, et plusieurs dans la campagne. Après avoir été si longtemps concentré dans le petit espace, alloué aux Européens, je trouve ces courses délicieuses. Mais quoique ayant la tête rasée, quoique étant habillé exactement comme les Chinois et accompagné de véritables Chinois, ou me reconnaît aisément partout ; et ce costume [136] n'empêche pas qu'on entende fréquemment crier : *Fan-Kouei, Fan-Kouei*, c'est-à-dire diables d'étrangers. C'est ainsi que dans ce vestibule du royaume du milieu (vous savez que c'est le nom que les Chinois donnent à leur Empire) l'on appelle journellement les Européens, ou plutôt quiconque n'est pas Chinois. Cette dénomination ou épithète a tellement passé en coutume, que plusieurs de ceux qui s'en servent, paraissent le faire sans malice. Souvent le peuple les appelle aussi *Can do*, ce que les enfants prononcent quelquefois *can drou* ; apostrophe qui vient sans doute d'avoir fréquemment entendu les matelots anglais et américains dire : *con do, canne do*,

«Voici un petit exemple de l'esprit soupçonneux des Chinois, Quoique je fusse *enchinoisé* à l'extérieur, et devenu en quelque sorte demi-chinois, par l'ordre de l'Empereur qui m'appela à la Cour, les Cantoniens ne se souciaient pas que je visse leur ville. Je m'en doutais ; c'est même pour cela que je me pressai de la voir, avant qu'ils ne pensassent à me le défendre. Dans les deux excursions que j'y fis, je ne trouvai aucune opposition. Seulement j'entendis quelques fois dire à voix basse, voilà un *Fan-Kouei*, mais la troisième fois que je voulus y entrer, les mots *Fan-Kouei* furent dits tout haut et l'on m'arrêta. Ce fut en vain que je représentai, que puisqu'on ne voulait pas que j'entrasse, j'allais retourner sur mes pas. Il fallut attendre dans le corps-de-garde qui est près de la porte, que l'on eût averti le *Fou-Yuen* de mon *attentat*. Ce Mandarin donna ordre au *Kuon-Tchin-Fou* (gouverneur de la ville) de voir de quoi il s'agissait. Je proposai d'aller moi-même au tribunal ; mais pour cela il fallait entrer dans la ville, et c'est ce que l'on craignait que je fisse. Le *Kuon-Tchin-Fou* préféra de venir avec son cortège ordinaire, dans l'endroit où j'étais retenu comme prisonnier, pour examiner cette grande affaire. Ce ne fut pas sans peine que ses guides lui ouvrirent passage à travers des milliers d'oisifs qui se pressaient autour de la maison et dans toute la rue, pour tâcher de voir cet animal curieux, appelé *Fan-Kouei*, et [137] accoutré à la chinoise. Il fut bientôt convaincu que mon délit n'était pas fort grave. Néanmoins il me recommanda de ne pas y retomber. Il paraît, par les questions qu'il me fit, ou plutôt qu'il fit à mon domestique, qui me servait d'interprète, (quoiqu'il ne parlât que chinois) qu'il craignait que mon but, en allant en ville, fût de présenter au *Fou-Yuen* quelques pétitions, quelques plaintes contre quelques Mandarins. Quoi qu'il en soit, cette petite aventure, peu agréable en elle-même, ne fut pas inutile à nos vues ; car, dès le lendemain, on nomma un Mandarin pour nous conduire à Pékin.

«Vous me sauriez probablement mauvais gré de finir cet article sans vous dire un mot de ce que j'ai pu observer dans les deux excursions libres que j'ai faites à Canton, ville dont tant d'Européens visitent fréquemment les dehors des portes et des murs sans pouvoir y entrer ? Il faut au moins vous faire une petite mention de l'horloge d'eau que j'y ai vue.

Cette horloge est à un deuxième étage d'une grande maison qui fait face à une grande rue. Voici ce que j'en ai vu : Un vase en maçonnerie, élevé de quelques pieds, et sans ouverture apparente ; plus bas et tout à côté, une autre maçonnerie semblable, un peu moins grande et qui a un trou extrêmement petit, d'où il sort de l'eau d'une manière presque imperceptible. Cette eau coule par une petite rigole dans un autre vase plus petit, et placé un peu plus bas. Dans ce dernier vase qui est de fer, est une règle graduée, placée perpendiculairement et qui indique l'heure. Le Chinois qui me conduisait, me dit qu'à chaque heure, c'est-à-dire chaque seconde heure, car les heures chinoises en valent deux des nôtres, l'on met dehors pour le public, une planche avec des caractères qui indiquent l'heure. Vous me pardonnerez, j'espère, de ne pas vous expliquer cette horloge plus clairement. Je ne pus avoir aucune explication, et comme je n'ai pu voir l'intérieur, l'idée que j'ai du mode de la construction, n'est qu'une conjecture.

«Outre cette horloge et la situation avantageuse d'une grande [138] pagode qui domine toute la ville, et où je m'arrêtai quelque temps pour me reposer et me rafraîchir, je n'ai rien vu de remarquable dans cette ville ; j'ai vu le dehors de tous les tribunaux ; celui du Zum-Tou, celui du Fou-Yuen et deux autres paraissent occuper un vaste espace, mais la forme est la même que ceux des autres villes que j'ai vues depuis. J'ai traversé deux rues assez grandes et assez belles, mais plusieurs assez pauvres et assez tristes. Quelques-uns de ces monuments que les Européens qui ont écrit sur la Chine, appellent communément, mais improprement ares de triomphe, me parurent assez beaux et curieux. C'étaient les premiers que je voyais. Depuis j'en ai vu de pareils et de plus beaux. Ils sont si communs dans toutes les villes de la Chine, même dans plusieurs villages, et sur quelques chemins, qu'on ne peut citer ceux de Canton comme quelque chose de remarquable.

«Nous nous embarquons le 19 juin, comptant que notre Mandarin ne tarderait pas à suivre. Le Gouvernement nous fournit des barques pour traverser la province de Canton. Nous en avons deux et notre Mandarin une. On nous donne en outre la valeur de 33 livres sterling pour chacun. Cette somme qui était peut-être suffisante pour les frais de voyage, lorsque les premiers Missionnaires furent envoyés à Pékin, fait maintenant tout au plus la sixième partie de la dépense. Les hannistes ont coutume de donner au Mandarin quelques centaines de piastres pour supplément. Les barques qu'on nous fournit ne sont pas élégantes, mais suffisamment commodes : couvertes de nattes assez épaisses pour garantir de la pluie ; autant ou plus longues qu'un brick ordinaire ; formant, outre l'habitation des bateliers, deux ou trois chambres, suivant qu'on juge à propos de mettre ou d'ôter les cloisons. Nous avons pour mon confrère et moi, six personnes à notre service, y compris un marchand chrétien de Pékin, que nous avons engagé à s'en venir avec nous, pour être notre intendant. Comme il a fait nombre de fois cette route pour son commerce, il est beaucoup plus [139] entendu, et a beaucoup plus d'expérience à cet égard, qu'aucun de nos domestiques. D'ailleurs il a du mode, bonne prestance, et se présente bien. Notre intendant prétend que nous avons besoin d'une troisième barque, il nous en loue une plus petite que celles du Gouvernement, mais plus commode et plus élégante ; une grande salle, avec une porte à deux battants de chaque côté, deux larges fenêtres également de chaque côté ; le tout sculpté, doré, etc... Lui avec son domestique prend une de celles du Gouvernement, et la troisième sert de cuisine. Les caisses, les effets, sont dans le fond des trois barques.

«Enfin, le 28 juin, neuf jours après que nous sommes embarqués, notre Mandarin vient nous joindre à *Fo-Chan*, où nous l'attendions. *Fo-Chan* est à cinq lieues de Canton. Le long séjour que nous avons fait sur la rivière de cet immense village, nous a donné occasion d'admirer l'étonnante activité de son commerce, le nombre prodigieux de barques allant, venant, ou arrêtées dans ce vaste port. La largeur de ce village n'est pas considérable, mais sa longueur le long de la rivière est immense. On dit qu'il contient plus d'habitants que Canton. Quoique plus considérable que beaucoup de villes, ce n'est qu'un village, il n'a qu'un Mandarin assez petit, nommé par le Hien de la ville de Canton, dont il dépend.

«Le 29 juin nous partons.

«Nos barques vont assez lentement pour que nous puissions non seulement nous promener, mais lire, en nous promenant sur le rivage. Nous faisons communément huit ou dix lieues par jour, rarement douze, quelquefois six seulement. Sur les autres rivières dont je parlerai ensuite, nous avons fait quelquefois vingt lieues, mais rarement. Comme nous allons contre le courant de la rivière, nos barques sont tirées par une partie des bateliers, lorsque le vent est contraire, ou n'est pas suffisant pour aller à la voile. Quand le rivage devient impraticable, les tireurs rentrent et poussent avec de longues perches de bambous. De chaque côté des barques il y a des planches sur [140] lesquelles ils se tiennent pour pousser. Ils se mettent à la proue, plantent leurs perches, et courent en poussant jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la poupe, retirent leurs perches et vont recommencer. Ils font un bruit épouvantable dans cette manœuvre, tant en criant qu'en frappant des pieds en courant. Leur cri est une espèce d'air sur trois ou quatre notes. Les paroles sont communément : *A ya la lay*, Bon, il vient. Dans les autres provinces la chanson est différente. Ces barques ont deux rames, l'une au-dessus du gouvernail, l'autre sur le devant au milieu de la proue. Celle-ci sert comme un deuxième gouvernail. Dans les barques que nous avons eues dans les autres provinces, il y a sur le devant une rame de chaque côté, et chacune est manœuvrée par un, deux ou trois hommes, suivant la grandeur de la barque. Ces rames ne forment pas angle droit avec la barque, comme en Europe, mais elles lui sont presque parallèles. Il y a à l'arrière une autre rame à côté du gouvernail, et manœuvrée par celui seul qui a soin du gouvernail.

«Le 3 juillet nous trouvons la rivière bordée de hautes montagnes. A l'entrée de cette gorge de montagnes est une pagode remarquable par son emplacement pittoresque, et les fables que les bonzes débitent à son sujet. Le nom qu'on lui donne, signifie, qui a volé ici, parce que l'on prétend qu'elle était autrefois dans la province du *Kiang-Sy*, et qu'un matin on la trouva là. La maison ou plutôt les maisons principales du couvent, sont au pied de la montagne, mais en montant l'on en trouve plusieurs petites et dans toutes il y a des idoles, et quelques salles à côté, où l'on présente le thé et autres rafraîchissements aux étrangers. Après avoir monté plus de trois quarts d'heure, notre conducteur nous dit que nous n'étions pas au tiers de l'élévation. Je crois qu'il exagérait, mais il est certain que nous étions bien loin du haut.

«Le 3 juillet autre pagode curieuse par sa situation.

«C'est surtout dans ces parages que les bateliers poussent des [141] cris bizarrement contrefaits, sifflant, miaulant, pour se rendre favorable l'esprit protecteur de ces montagnes et lui demander un bon vent.

«Nous nous arrêtons communément pour la nuit près des corps-de-garde. Ils sont à très peu de distance l'un de l'autre, tout le long de cette rivière, ainsi que des autres rivières que nous avons suivies ensuite. Pendant toute la nuit la garde y fait un bruit, ou plutôt un charivari, un tintamarre fort peu amusant pour des oreilles européennes. Quelques fois c'est avec le *Lo*, — plat rond de cuivre, avec un rebord, et d'environ deux pieds de diamètres, sur lequel ils frappent avec un morceau de bois. D'autres fois leur instrument est un morceau de bois creux, sur lequel ils frappent en cadence avec un autre morceau de bois. Cette déplaisante musique est pour annoncer qu'ils veillent. Dans la cour des grandes auberges il y a aussi une garde, qui pendant toute la nuit fait une musique pareille avec un bois creux. — Devant tous les corps-de-garde, à quelques toises de la maison, il y a quatre petits piliers, qui plantés sur la même ligne, et surmontés de traverses, représentent une large porte au milieu, et une petite de chaque côté. Au-dessus sont des planches couvertes d'inscriptions, (le sentences, et quelques fois d'autres enjolivements. — Près de chaque corps de garde, il y a des espèces de vases, ou plutôt de pièces de maçonnerie en briques, de 7 ou 8 pieds de hauteur, dont la destination est, en cas de révolte, d'en donner avis. Pour cela on les remplit de combustibles humides auxquels on met le feu, ce qui donne une épaisse fumée. Dans la province de Canton et dans celle du Kiang-Si ces vases sont en forme de cônes, bien blanchis avec un rond rouge au milieu. Il y en a trois à côté l'un de l'autre, et chacun sur un piédestal de briques. Dans



le Kiang-Nan, la forme est un peu différente, ils ressemblent à des pots de fleurs, et il y en a cinq. Dans le Chantong encore quelque différence. Dans le Tché-Kiang j'en ai vu eu plusieurs endroits qui sont couverts d'un toit, pour les conserver [142] en meilleur état. Tous ces vases, malgré le but de leur institution, me paraissent entretenus maintenant pour ornement, ou par coutume, plutôt que pour utilité, car j'en ai observé quelques-uns qui n'étaient pas creux. - Les corps-de-garde dans la route que nous avons faite par terre, ne sont pas si fréquents que le long des rivières. Tous ceux du Chantong ont une tour carrée d'environ quinze pieds sur chaque face et trente pieds de hauteur. Il paraît qu'elles sont massives, car on n'y voit ni portes, ni fenêtres. La plate-forme par laquelle elles se terminent, est entourée de petits créneaux, et a une petite chambre pour la sentinelle. On y monte par un escalier en dehors. Les murs des corps-de-garde sont communément couverts de peintures d'armes, de boucliers, etc... C'est la seule apparence militaire que l'on y voie. Les trois ou quatre soldats qui y demeurent, ne paraissent point en uniforme, et ne montent point la garde constamment comme dans les villes. Ils cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Les corps-de-garde qui sont près des rivières, surtout dans le Kouantong nous saluent avec le *Lo*, quand nous passons et nos barques font de même.

«Le 7 juillet nous arrivons à *Choa-Tchen*, ville du second ordre. Notre Mandarin demande des barques plus légères, parce que la rivière approchant de la source, commence à avoir trop peu d'eau pour celles que nous avons. On nous en donne quatre autres, une pour le Mandarin et trois pour nous. Ces barques sont de la même forme que celles de Canton, fort longues, mais si basses qu'elles sont un peu incommodes. — Dans ces parages entre *Chou-Tchen* et *Nan-Hiung*, les femmes de la campagne, portent de larges chapeaux de paille, qui ont des franges de toile qui pendent tout autour.

«Le 12 juillet, nous arrivons à *Nan-Hiung*, ville du premier ordre., Nous quittons nos barques, et faisons douze lieues par terre pour aller chercher une autre rivière au-delà de la montagne de *Moei-Lin*, ou *Neline*, célèbre par le chemin que l'on y [143] a coupé dans le roc. On nous fournit des palanquins et des hommes pour porter nos effets, 28 porteurs de palanquins et 106 portefaix. Les palanquins, pour le Mandarin, mon confrère et moi, sont comme les chaises à porteurs d'Europe, et ont quatre porteurs. Ceux pour notre intendant, notre premier domestique et les domestiques du Mandarin, sont de bambous, couverts de toile ou de feuilles de jonc, et n'ont que deux porteurs. Pour les autres domestiques, ce sont de simples brancards de bambous, auxquels sont attachés de petits sièges, et une sangle pour appuyer les pieds. Chacun les couvre de toile ou de nattes, comme il l'entend, ou ne les couvre pas du tout. Nous partons de l'auberge de *Nan-Hiung* le 14, à 7 heures du matin. Beau chemin bien pavé. Beaucoup de villages dont quelques-uns considérables comme de petites villes. Campagne bien cultivée et fertile dans ces vallées tortueuses, formées par une foule de collines assez agréables à la vue. Nous dînons à mi-chemin, et à 4 heures et demie nous arrivons au pied de la montagne de *Moei-Lin*. A 5 heures nous atteignons le sommet. Là est un couvent de bonzes, et à côté, quelques inscriptions sur de grandes pierres, pour rappeler la mémoire du Mandarin qui a eu le génie et le courage de frayer ce chemin, chemin si utile, puisque cette montagne sépare deux rivières importantes qui tirent d'elle leurs sources. L'excavation faite dans la cime du roc paraît à peu près de la hauteur d'une maison à deux étages. Malgré cette excavation., le chemin est encore assez rapide. Sur le sommet près de la bonzerie est un grand toit inhabité en forme de maison qui couvre le chemin et forme un refuge commode aux passants pour se reposer. Ce couvent est la limite des provinces du Chantong et du Kiang-Si. Outre cette maison, il y a plusieurs antres couverts sous lesquels le chemin passe, et qui servent aux pauvres voyageurs pour se s'arrêter en cas de mauvais temps. Nous rencontrons sur ce chemin un nombre considérable de voyageurs et surtout de portefaix, dont les uns vont, les autres viennent. A 7 heures [144] et demie du soir, nous arrivons, à *Nangan*, ville du premier ordre dans le Kiang-Si.

«A *Nangan* nous louons deux barques, dont l'une grande, propre et commode, et nous partons le 16 après-midi. Près de toutes les villes il y a une ou deux tours de forme

pyramidale, de 6, 7, 8 étages, et quelquefois plus, ou plutôt qui paraissent avoir ce nombre d'étages, parce qu'elles ont ce nombre de cor niches et de fenêtres, les unes au-dessus des autres. J'ai cru pendant quelque temps que ces : tours si bien entretenues au dehors, devaient être encore plus brillantes au dedans. J'ai eu occasion d'entrer dans une ; et n'y ai trouvé qu'une idole colossale au rez-de-chaussée, et point de planchers au-dessus. Ces tours sont communément octogones, et ont des fenêtres à chaque côté. Sur quelques murs, c'est-à-dire sur la plate-forme, qui les termine, j'ai vu des arbrisseaux de 7 ou 8 pieds de hauteur, et d'autres plus petits sur les corniches qui sont entre chaque rang de fenêtre.

«A Kan-Tcheu-Fou, où nous arrivâmes le 19, je vis quelque chose de ce genre qui attira à mon attention. Sur une porte de la ville est un gros arbre et plusieurs petits : les branches du plus gros couvrent un espace d'au moins 80 pieds de diamètre. En général, les Chinois montrent une grande estime, et prennent grand soin de certains arbres, et je soupçonne que la superstition y est souvent pour quelque chose. Si un arbre, surtout certain, arbre antique, se trouve en leur voie, lorsqu'ils bâtissent une maison, ils ne le coupent point et ne changent pas leur plan pour cela, mais ils mettent l'arbre en tout ou en partie dans la maison. C'est pourquoi il n'est pas rare de, voir un arbre sortir du toit ou du mur d'une maison. Ceux que j'ai observés sur une porte de Kan-Tcheu ne peuvent être de cette manière ; le mur est trop élevé, et le tronc des arbres paraît trop à découvert pour qu'ils puissent commencer au bas du mur. Je crois qu'ils ne peuvent tirer leur subsistance que de la terre : qui est dans le mur. Ce mur est très large. Souvent sur les portes de ville, il [145] y a, une maison qui sert de corps-de-garde. Sur celle-ci il n'y en a point.

«En général, les villes près des rivières sont grandes, fort marchandes, fort peuplées. Mais j'en ai vu quelques-unes de celles mêmes qu'on appelle Fou, du premier ordre, qui ressemblent plutôt à des villages médiocres, qu'à des villes. La première que j'ai vue de ce genre est Kingan, dont je parcourus la plus grande partie le 21 juillet. Son enceinte est assez vaste, mais renferme très peu de maisons, et surtout de maisons passables, en proportion de cette enceinte. La plupart ne sont, que de pauvres petites maisons et encore fort éloignées les unes des autres ; quelques tribunaux isolés ; quelques maisons (pagodes), dont un seul m'a paru un peu considérable et beau. A part une rue médiocrement grande sur la rivière, ce ne sont presque que des jardins potagers, des arbres, des chemins pavés, mais remplis d'herbes comme une campagne. Le faubourg est grand et très marchand. D'autres villes près desquelles nous avons passé, ont une partie de leurs murs sur des montagnes, et un immense espace sur ces montagnes, absolument désert, sans aucune maison. Il y a beaucoup de villages aussi grands et plus considérables par leur commerce, que plusieurs villes, mais politiquement ou civilement ils ne sont que villages, n'ayant point de murs, surtout point de tribunaux.

«Ce n'est que dans cette partie du Kiang-Si, entre Nangan et Nantching, que nous avons vu beaucoup de ces grandes roues auxquelles sont attachés des bambous creux, et que le courant de la rivière, par le moyen de petites écluses, fait tourner de manière que l'eau que puisent les bambous est portée dans des, rigoles d'où elle se répand dans les champs. Ce n'est que là aussi que nous avons vu de celles que font tourner des bœufs ou des ânes. Quant aux autres petites machines pour le même effet, mais que les cultivateurs font travailler eux-mêmes, les uns avec les, mains la plupart avec les pieds, on en voit partout

«Je ne vous donne aucune description des villes que nous [146] voyons. Excepté que quelques-unes sont grandes et d'autres ; petites, que les unes ont quelques rues un peu larges et passablement belles, tandis que les autres n'ont que des rues fort étroites et maussades, la forme est à peu près la même partout. Il y a sans doute dans quelques-unes des choses qui mériteraient d'être observées, mais comment trouver un Chinois qui veuille ou qui soit en état de les faire remarquer, et surtout de les expliquer ? Il en est à peu près de même pour certaines productions, certains arts pour le commerce, la politique, en un mot presque tous les articles sur lesquels on désirerait quelques éclaircissements. J'ai plusieurs fois questionné ceux qui nous accompagnent. Leurs

réponses, leurs explications sont si fautives, si contradictoires qu'en général on ne peut en tenir aucun compte.

«Le 2.1 juillet nous arrivons à Nantching, grande et belle ville, capitale du Kiang-Si. Nous changeons de barque. Comme il est question de passer un lac, que les Chinois redoutent, il faut une grande barque. C'est plutôt un vaisseau, ou une petite maison : deux grandes chambres et une petite avec une alcôve, la cuisine, et l'habitation des bateliers. Le fond est assez grand, assez profond pour contenir tous nos effets et quelques marchandises des bateliers. Nous nous y logeons tous, nous y donnons même l'hospitalité à notre Mandarin, qui représente que ses finances ne lui permettent pas de louer une grande barque, et qu'aucune petite ne veut s'exposer à passer le lac.

«Les barques de Nantching sont dans leur forme aussi différentes de celles de Nangan, que celles-ci sont différentes de celles de Canton. Celles que donne le Gouvernement de Canton sont fort simples et celles de Chou-Tchen encore pis. Celles que l'on peut louer, sont plus propres, plus commodes, mais dans la même forme. Celles de Nangan ont la proue dégagée, relevée en bec presque perpendiculairement, de huit à quinze pieds de haut, plus ou moins, suivant leur grandeur. La poupe relevée de la même manière, mais moins pointue, supporte un toit [147] très peu convexe, dont l'autre bout s'abaisse et appuie sur la couverture de la barque. La partie de ce toit, qui appuie sur la poupe, paraît dans la plupart d'environ trente pieds au-dessus de l'eau ; il ne couvre que perpendiculairement ; les côtés de la poupe sont ouverts. — La poupe des vaisseaux de Nantching est fort élevée, fort large et toute fermée, ayant quelque ressemblance avec la poupe des vaisseaux d'Europe. Dans les grands comme le nôtre, il y a un petit mât derrière, un autre plus gros devant et un plus gros au milieu ; dans les petits il n'y a qu'un mât.

«Le 26e un Missionnaire chinois, respectable vieillard, gai et aimable, vient nous voir dans notre barque. Le 31 à six heures du matin, le Fou-Yuen accompagné de plus de dix ou douze Mandarins vient au *Ma-To* (maison publique pour les Mandarins) pour faire le Kotéou, c'est-à-dire faire les prostrations et frapper la tête contre terre, devant un présent que l'Empereur vient de lui envoyer. On m'a dit que c'étaient des médecines contre la chaleur.

«Ici nous avons vu pour la première fois se servir de brouettes, pour porter les caisses et autres effets. Ces brouettes sont élevées et étroites, avec une large route, qui paraît être d'une seule pièce, et n'est percée qu'autant qu'il faut pour passer l'essieu. La manière de porter les fardeaux dans ce pays varie suivant les endroits. Plus communément le même homme porte deux caisses ou autres objets, suspendus aux deux extrémités d'un bambou, qu'il tient en équilibre sur une épaule, et que, de temps en temps, pour se reposer, il fait passer adroitement d'une épaule à l'autre. Quand le fardeau est très pesant, il est placé au milieu du bambou, et porté par 2, 4 hommes ou plus. A Canton ils portent ainsi des pipes de vin, au moyen de deux ou trois bambous. — A la montagne de Meline nous avons vu une manière particulière de porter des caisses de thé. Elles étaient attachées aux extrémités de deux bambous de cinq à six pieds de long que le porteur tenait sur ses deux épaules, [148] et le fardeau était tout près des épaules, lorsque le porteur veut se reposer, il pose ses bambous à terre, et les dresse en équilibre, le fardeau en haut.

«Pour nous désennuyer un peu du long délai et de la désagréable inactivité que nous éprouvions dans ce port, et pour chercher un peu de fraîcheur nous allâmes deux fois passer la journée dans une grande pagode, bien exposée, située sur une petite île formée par la rivière, à deux milles de nos barques. Là le 4 août j'eus occasion d'observer le mode d'une partie carrée. C'était un Mandarin, que l'on me dit être sans place, et trois de ses amis. Le but principal de cette partie me paraissait, par les préparatifs, devoir être de s'exercer à tirer de l'arc, mais j'ai vu ensuite que ce n'en était qu'un faible accessoire. Ces quatre Messieurs sont arrivés à midi dans deux bateaux petits, mais fort jolis. Ils ont commencé aussitôt à se mettre à l'aise. Le Mandarin et un autre ont quitté leurs habits et chemises, ne gardant exactement que leurs culottes, bas et bottes. Les deux autres ont

gardé leurs chemises qui étaient sans manches. Cette manière libre est assez ordinaire dans le familier. Le dîner était prêt. L'on se met à table ; dans moins d'une demi-heure l'affaire est finie et l'on commence à jouer. (Le jeu de cartes est défendu. On m'a dit qu'à Pékin on n'osait enfreindre cette défense que très secrètement, mais que dans les provinces éloignées on ne se gênait pas beaucoup à cet égard.) Environ un heure après-midi un de ces Messieurs est passé dans la salle voisine, d'où il a tiré quelques flèches. On avait préparé dès le matin dans l'allée de jardin, qui est vis-à-vis cette salle, une grande courte-pointe, suspendue perpendiculairement pour retenir les flèches, et devant cette courte-pointe, un but consistant en un rond bourré sur lequel sont peints six cercles en différentes couleurs. Le milieu du rond se sépare du reste et tombe lorsque la flèche le frappe un peu fortement. Les flèches au lieu de fer au bout, ont des morceaux, les uns de bois, d'autres de corne, gros comme une noix, concaves et [149] troués, ce qui leur fait faire un fort sifflement, lorsqu'elles sont lancées. Un seul des acteurs va tirer, pendant que les trois autres continuent à jouer. On m'a dit que par la nature du jeu, un des joueurs de temps en temps se trouve dehors, et c'est alors qu'il va tirer des flèches. Si cela est vrai, il ne doit pas, être longtemps hors du jeu ; il ne reste que trois ou quatre minutes à tirer, et retourne jouer. Pendant que ces Messieurs jouent, leurs domestiques (non pas mis comme les maîtres, mais en habits longs, seulement ayant quitté leurs chapeaux, ce qui est une liberté), ont soin de remplir de thé les tasses qu'ils ont toujours à côté d'eux. De temps en temps ils leurs apportent des linges trempés dans l'eau, puis étreints, avec lesquels ces Messieurs s'essuient, à cause de la sueur, la face et le corps, à moins qu'ils ne désirent que le domestique fasse une partie de cette opération. Je présume que ces linges sont trempés dans de l'eau chaude. Ce qui me le fait croire, c'est que c'est l'usage. Quand on arrive dans une auberge, quelque chaud qu'il fasse, on vous apporte aussitôt un vase d'eau bien chaude pour vous laver. — Nous avons quitté ce jardin après cinq heures. Ces Messieurs continuaient à jouer, et j'ai su que le lendemain ils y étaient retournés.

«J'ai quelque honte de vous écrire de pareilles minuties mais quelles observations pourrais-je vous donner sur ce pays ? Toutes les choses plus importantes dont je pourrais vous parler, vous les avez dans votre bibliothèque. Il n'y a que les bagatelles semblables que vous n'y trouverez pas, et ces bagatelles que l'on n'ose pas écrire, contribuent néanmoins à faire connaître les usages, les mœurs des nations. Au reste, vous connaissez mon intention ; cela me dispense d'une plus longue apologie. — Eh bien ! puisque nous en sommes sur les petites choses, en voici une autre. C'est au sujet des mouchoirs des Chinois. Quand ils sont habillés pour paraître en compagnie, ils ont un petit mouchoir blanc pendu à la ceinture, et qui sert essuyer ; mais pour se moucher, ce ne sont jamais que de [130] Missionnaires français qui, se trouvant de la nième Congrégation que les leurs, seraient présentés ensemble par le Sénat au Vice-Roi de Canton, comme cela avait lieu autrefois pour les Jésuites portugais et français et même pour Messieurs les italiens de la Propagande. Le Gouvernement français, le Saint-Père et les autres puissances de marque avaient sollicité cette faveur à la Cour de Portugal. Macao ne devint pas plus favorable, et pendant que les Missionnaires des autres nations étaient obligés de rester à la porte de la Chine, les Portugais n'éprouvaient aucune difficulté. C'est ainsi que MM. Ferrera et Ribeira en 1801, Pirès et Serra en 1804, purent arriver très facilement dans la maison de Saint-Joseph à Pékin, grâce à la présentation du Sénat de Macao, tandis que MM. Richenet et Dumazel attendaient à Canton pendant près de cinq ans la permission d'entrer en Chine.

Les obstacles n'étaient pas moindres à Pékin : on a vu les efforts inouïs que M. Raux fut obligé de faire pendant six ans, pour obtenir la permission de faire entrer MM. Hanna et Lamiot. Il ne le dut qu'à la faveur des Grands et d'un grand ministre qui avait les bonnes grâces de l'Empereur. Après un règne de 60 ans, Kien-Long, qui n'avait sévi contre les Chrétiens et les Européens des provinces que parce qu'il ne croyait pas prudent de s'opposer à l'esprit général des Grands de l'Empire, ennemis acharnés des Européens et de leur Religion, venait de descendre dans la tombe. Kia-King son fils et son successeur avait déjà débuté par un acte cruel qui faisait pressentir le mal qu'il allait faire aux Européens et

à la Religion du Christ. Il partageait la manière de voir des ennemis des Européens, et croyait plus ou moins à leurs jalouses calomnies contre la Religion chrétienne et ses ministres. Irrité depuis longtemps contre Ho-Cheng, ministre favori du vieil Empereur qu'il croyait l'avoir desservi auprès de son père, il s'empressa de lui donner un cordon de soie pour, s'étrangler. Sa mort satisfit d'autant plus son ressentiment que Ho-Cheng [131] était mieux disposé envers les Européens qu'il protégeait. La bienveillance dont le puissant ministre favori les honorait faisait taire leurs ennemis qui craignaient de lui déplaire et d'encourir sa disgrâce. Mais une fois qu'il n'exista plus, leur haine contre eux n'eut plus de frein ni de bornes. Ils allèrent même jusqu'à dire et se vanter en public qu'à l'avenir ils pourraient les persécuter impunément. La jalousie croissant de jour en jour, elle devint si puissante que les personnes les mieux intentionnées pour les Européens ne purent ou n'osèrent plus élever la voix en faveur des Missionnaires. L'odieuse calomnie en imposa d'autant plus facilement auprès du trône, que les amis des Missionnaires craignant de se rendre eux-mêmes suspects, crurent devoir sagement se taire et n'eurent garde de s'avancer. On fit revivre plus que jamais les anciens préjugés ; les Européens, les Français devinrent suspects et dangereux, des perturbateurs, des espions, des ennemis du riche et délicieux empire de la Chine, dont ils convoitaient les trésors et les agréments. On disait que pour réussir dans leur hostile projet ils commençaient par changer les anciens usages, et établir une doctrine ou religion étrangère à la place de celle qu'ils avaient reçue de leurs anciens sages, qu'ils ne pouvaient que troubler l'heureuse tranquillité dont l'empire jouissait. Les événements qui avaient lieu en Europe, en France, à Canton même de la part de quelques Français qui s'y trouvaient, et la conduite des Portugais et des Anglais à Canton et à Pékin, n'étaient que trop propres à les confirmer dans ces funestes préjugés.

Malgré tous ces grands obstacles, MM. Ghislain et Lamiot obtinrent enfin à Pékin une chappe de l'Empereur qui approuvait et reconnaissait M. Minguet, Missionnaire français comme Procureur légal de la maison de Pékin à Canton, pour y gérer les affaires publiquement et présenter ses confrères. Mais les Portugais et le Sénat de Macao s'opposèrent fortement à ce qu'il reçut cette chappe impériale, et en obtinrent une contre lui. [132]

Cette odieuse conduite n'ont Pourtant pas l'effet qu'ils osaient s'en promettre ; ou rendit leur opposition a peu près inutile. M. Minguet, avec le secours de ses amis, et des cautionnements qu'il donna, réussit enfin à faire parvenir au Vice-Roi de Canton le 18 décembre 1804, l'acte de présentation en forme légale de MM. Richenet et Dumazel. Il paraît difficile que le Vice-Roi ne sût rien de toutes ces intrigues et tracasseries de la part des Portugais ; cependant il fut étonné que les Missionnaires n'eussent pas été présentés depuis quatre ans et en demanda la cause. Sa Majesté impériale fut enfin avertie dans les formes, par le Vice-Roi de Canton de l'arrivée de deux Européens qui venaient lui offrir le service de leurs talents, et les Missionnaires de Pékin obtinrent pour eux la permission impériale de se rendre à Pékin. Ils partirent de Canton, conduits par les Mandarins vers le mois de mai 1805, et se trouvèrent le 19 septembre sur les confins des provinces dur et de Pékin, à six journées de la capitale. C'est là que les attendait un nouvel obstacle plus formidable, et le dernier coup qui fut porté, non seulement contre la maison française de Pékin, mais encore contre les trois autres.

### **§ XXIII. Voyage de MM. Richenet et Dumazel vers Pékin.**

Enfin, après cinq ans d'attente, ces deux Missionnaires allaient se mettre en route pour Pékin, lieu de leur destination. Comme c'est le dernier voyage de Missionnaires se rendant officiellement à la Cour et aux frais de l'Empereur, il ne sera pas hors de propos d'insérer ici une grande partie du récit qui en fut envoyé jadis en Europe par M. Richenet.

«J'ai raconté dans mes précédentes lettres, des causes de notre long séjour a Canton. Nos confrères, plus que fatigués de nous attendre, et de nous voir faire antichambre si

longtemps [133] dans ce vestibule de l'Empire, se sont déterminés à nous présenter eux-mêmes à l'Empereur. Cette présentation eut lieu le 3, décembre 1801. On nous écrivit, pour nous en informer. La lettre nous, arriva le 3 mars de cette aimée 1805.

Elle était accompagnée de l'acte de présentation et de la réponse de l'Empereur qui ordonnait au ministre d'enjoindre au Zum-Tou de Canton de nous expédier promptement. Que cet ordre arrivé ou non à Canton aussitôt que la lettre particulière que nous avons reçue, les Mandarins ne nous en ont rien fait dire avant le 25 mars.

«Le 21 avril on nous avertit que le lendemain nous devions paraître à l'audience du Zum-Tou. L'écrit qui nous en avertissait, portait que nous ferions les saluts à l'Européenne. C'est, je crois, la première fois que cette clause ait été exprimée dans de pareils écrits. On a coutume de n'en point parler, ce qui fait toujours matière à dispute, les hannistes, linguistes, etc..., voulant que les Européens fassent des prostrations à la chinoise, et la plupart des Européens le refusant. Nous sommes redevables de cette clause, je crois, à un commis qui était dans nos intérêts.

«Nous convînmes avec les linguistes que nous partirions le lendemain vers les 9 heures ; et le lendemain dès les 6 heures, j'entends hurler à la porte de la factorerie. C'était l'annonce du Mandarin, chargé de nous conduire. Déjà il était à la porte, et, les linguistes avec lui. Ceux-ci nous pressent, nous talonnent, pour nous faire préparer et partir le plus promptement possible. Nos palanquins arrivent. Forcés par les importunités, nous partons à 7 heures 3/4, quoique je fusse bien persuadé que c'était trop tôt. Arrivés au palais un peu après 8 heures, on nous conduit dans une petite salle, qui paraît destinée pour pareilles circonstances. Dans cette salle est une idole que l'on avait cachée par un tapis fort mauvais. Auprès, est une table avec un tapis de drap rouge et neuf, non sur la table, mais devant, suivant la manière chinoise ; aux côtés, deux larges tabourets, [134] puis après ceux-ci, de chaque côté, quatre larges fauteuils de bois avec un morceau de drap (semblable à celui de la table) sur le dossier, et un mince coussin sur le siège. Devant cette salle est une petite cour ornée de plusieurs lanternes. Plusieurs Mandarins, entre autres deux fort élégants et à prétention, qui sont de la maison du Zum-Tou, viennent nous voir, examiner notre costume, nos manières, etc... A 9 heures 1/2 viennent plusieurs hannistes. Après quelque temps de conversation avec eux, le chef nous prend à part, nous propose et nous donne comme nécessaire de fléchir un genou devant le Zum-Tou, ainsi que les derniers Portugais ont fait. Pour éviter toute discussion avec lui, nous éludons de répondre, ne promettant et ne refusant rien, mais bien résolu à nous en tenir à la manière française de saluer. Enfin, à 11 heures 1/2 on nous annonce qu'on nous attend. Aussitôt les hannistes sortent et disparaissent. Trois linguistes nous conduisent jusqu'à la porte, mais un seul entre avec nous, au bruit de trois coups de canon. La salle, ou plutôt la cour où nous entrons, fait partie de la salle d'audience. Elle est grande. Au milieu, une belle allée élevée, le long de laquelle sont postés deux files de soldats ; de chaque côté, deux autres allées, dont celles, près des murs, sont couvertes, et les autres, non. Entre l'allée du milieu et ces deux dernières, reste un grand espace. C'est par une des allées de côté non couvertes que l'on nous conduit. Le Zum-Tou est assis vis-à-vis la grande allée, sous un avant-toit fort élevé, qui forme plus spécialement ce qu'on peut appeler la salle. Le tout n'a rien de brillant. A quelque distance du Zum-Tou, à 2 ou 3 degrés plus bas, quelques Mandarins assis, un plus grand nombre debout, et beaucoup de domestiques plus bas. Le Zum-Tou était habillé fort simplement, et assis sur un fauteuil fort ordinaire. Tout ce qui le distinguait, c'est qu'il était au milieu, et de quelques degrés plus élevé que les autres. Lui seul était en face de la grande porte, et grande allée : les autres Mandarins étaient placés parallèlement aux allées. Le linguiste [135] nous conduit vis-à-vis le Zum-Tou, à de douzaine de pieds de distance de lui. Nous faisons notre inclination et le linguiste se prosterne, frappant de la tête sur le pavé. Nous répondons debout à trois ou quatre interrogations, puis on nous conduit de côté, à quelques pas plus bas, et l'on nous apporte de larges coussins assez minces, sur lesquels on nous invite à nous asseoir. Le linguiste nous interprétait les questions du Zum-Tou, et chaque fois qu'il rendait nos réponses, il se

prosternait. Nous n'étions pas assez au fait de la langue pour répondre nous-mêmes en chinois, et d'ailleurs on nous avait recommandé de ne pas faire connaître que nous en savions quelque chose. Aussitôt que nous sommes assis, on porte au Zuin-Tou un vase, et on nous en apporte à chacun un semblable. C'était un potage, une espèce de laitage sucré, délicieux. Un instant après le Zum-Tou nous fait faire quelques questions, puis il boit ou fait semblant de boire son potage, ayant les yeux constamment sur nous. Nous le saluons d'une inclination de tête, et buvons. Peu après nous nous levons et retournons devant lui. Je demande si nos habits chinois sont prêts, et il nous fait dire de les prendre promptement. De mon côté, je lui fais témoigner que nous désirons partir le plus tôt possible. Nous le saluons et nous nous retirons par l'allée opposée à celle par laquelle nous sommes entrés, et trois décharges de canon annoncent la fin de la cérémonie. Ni le Zum-Tou, ni aucun Mandarin ne fait le moindre signe de salut, ni quand nous entrons, ni quand nous sortons.

«Lenteur à nommer un Mandarin pour nous accompagner, puis lenteur de ce Mandarin à se préparer. Nous prenons le costume chinois, le 11 mai, je profite du long délai que l'on nous donne pour faire quelques promenades en ville, et plusieurs dans la campagne. Après avoir été si longtemps concentré dans le petit espace, alloué aux Européens, je trouve ces courses délicieuses. Mais quoique ayant la tête rasée, quoique étant habillé exactement comme les Chinois et accompagné de véritables Chinois, ou me reconnaît aisément partout ; et ce costume [136] n'empêche pas qu'on entende fréquemment crier : *Fan-Kouei, Fan-Kouei*, c'est-à-dire diables d'étrangers. C'est ainsi que dans ce vestibule du royaume du milieu (vous savez que c'est le nom que les Chinois donnent à leur Empire, l'on appelle journellement les Européens, ou plutôt quiconque n'est pas Chinois. Cette dénomination ou épithète a tellement passé en coutume, que plusieurs de ceux qui s'en servent, paraissent le faire sans malice. Souvent le peuple les appelle aussi *Can do*, ce que les enfants prononcent quelquefois *can drou* ; apostrophe qui vient sans doute d'avoir fréquemment entendu les matelots anglais et américains dire : *con do, canne do*,

«Voici un petit exemple de l'esprit soupçonneux des Chinois, Quoique je fusse *enchinoisé* à l'extérieur, et devenu en quelque sorte demi-chinois, par l'ordre de l'Empereur qui m'appelait à la Cour, les Cantonniens ne se souciaient pas que je visse leur ville. Je m'en doutais ; c'est même pour cela que je me pressai de la voir, avant qu'ils ne pensassent à me le défendre. Dans les deux excursions que j'y fis, je ne trouvai aucune opposition. Seulement j'entendis quelques fois dire à voix basse, voilà un *Fan-Kouei*, mais la troisième fois que je voulus y entrer, les mots *Fan-Kouei* furent dits tout haut et l'on m'arrêta. Ce fut en vain que je représentai, que puisqu'on ne voulait pas que j'entrasse, j'allais retourner sur mes pas. Il fallut attendre dans le corps-de-garde qui est près de la porte, que l'on eût averti le *Fou-Yuen* de mon attentat. Ce Mandarin donna ordre au *Kuon-Tchin-Fou* (gouverneur de la ville) de voir de quoi il s'agissait. Je proposai d'aller moi-même au tribunal ; mais pour cela il fallait entrer dans la ville, et c'est ce que l'on craignait que je fisse. Le *Kuon-Tchin-Fou* préféra de venir avec son cortège ordinaire, dans l'endroit où j'étais retenu comme prisonnier, pour examiner cette grande affaire. Ce ne fut pas sans peine que ses guides lui ouvrirent passage à travers des milliers d'oisifs qui se pressaient autour de la maison et dans toute la rue, pour tâcher de voir cet animal curieux, appelé *Fan-Kouei*, et [137] accoutré à la chinoise. Il fut bientôt convaincu que mon délit n'était pas fort grave. Néanmoins il me recommanda de ne pas y retomber. Il paraît, par les questions qu'il me fit, ou plutôt qu'il fit à mon domestique, qui me servait d'interprète, (quoiqu'il ne parlât que chinois) qu'il craignait que mon but, en allant en ville, fût de présenter au *Fou-Yuen* quelques pétitions, quelques plaintes contre quelques Mandarins. Quoi qu'il en soit, cette petite aventure, peu agréable en elle-même, ne fut pas inutile à nos vues ; car, dès le lendemain, on nomma un Mandarin pour nous conduire à Pékin.

«Vous me sauriez probablement mauvais gré de finir cet article sans vous dire un mot de ce que j'ai pu observer dans les deux excursions libres que j'ai faites à Canton, ville dont tant d'Européens visitent fréquemment les dehors des portes et des murs sans pouvoir y

entrer ? Il faut au moins vous faire une petite mention de l'horloge d'eau que j'y ai vue. Cette horloge est à un deuxième étage d'une grande maison qui fait face à une grande rue. Voici ce que j'en ai vu : Un vase en maçonnerie, élevé de quelques pieds, et sans ouverture apparente ; plus bas et tout à côté, une autre maçonnerie semblable, un peu moins grande et qui a un trou extrêmement petit, d'où il sort de l'eau d'une manière presque imperceptible. Cette eau coule par une petite rigole dans un autre vase plus petit, et placé un peu plus bas. Dans ce dernier vase qui est de fer, est une règle graduée, placée perpendiculairement et qui indique l'heure. Le Chinois qui me conduisait, me dit qu'à chaque heure, c'est-à-dire chaque seconde heure, car les heures chinoises en valent deux des nôtres, l'on met dehors pour le public, une planche avec des caractères qui indiquent l'heure. Vous me pardonnerez, j'espère, de ne pas vous expliquer cette horloge plus clairement. Je ne pus avoir aucune explication, et comme je n'ai pu voir l'intérieur, l'idée que j'ai du mode de la construction, n'est qu'une conjecture.

«Outre cette horloge et la situation avantageuse d'une grande [138] pagode qui domine toute la ville, et où je m'arrêtai quelque temps pour me reposer et me rafraîchir, je n'ai rien vu de remarquable dans cette ville ; j'ai vu le dehors de tous les tribunaux ; celui du Zum-Tou, celui du Fou-Yuen et deux autres paraissent occuper un vaste espace, mais la forme est la même que ceux des autres villes que j'ai vues depuis. J'ai traversé deux rues assez grandes et assez belles, mais plusieurs assez pauvres et assez tristes. Quelques-uns de ces monuments que les Européens qui ont écrit sur la Chine, appellent communément, mais improprement ares de triomphe, me parurent assez beaux et curieux. C'étaient les premiers que je voyais. Depuis j'en ai vu de pareils et de plus beaux. Ils sont si communs dans toutes les villes de la Chine, même dans plusieurs villages, et sur quelques chemins, qu'on ne peut citer ceux de Canton comme quelque chose de remarquable.

«Nous nous embarquons le 19 juin, comptant que notre Mandarin ne tarderait pas à suivre. Le Gouvernement nous fournit des barques pour traverser la province de Canton. Nous en avons deux et notre Mandarin une. On nous donne en outre la valeur de 33 livres sterling pour chacun. Cette somme qui était peut-être suffisante pour les frais de voyage, lorsque les premiers Missionnaires furent envoyés à Pékin, fait maintenant tout au plus la sixième partie de la dépense. Les hannistes ont coutume de donner au Mandarin quelques centaines de piastres pour supplément. Les barques qu'on nous fournit ne sont pas élégantes, mais suffisamment commodes : couvertes de nattes assez épaisses pour garantir de la pluie ; autant ou plus longues qu'un brick ordinaire ; formant, outre l'habitation des bateliers, deux ou trois chambres, suivant qu'on juge à propos de mettre ou d'ôter les cloisons. Nous avons pour mon confrère et moi, six personnes à notre service, y compris un marchand chrétien de Pékin, que nous avons engagé à s'en venir avec nous, pour être notre intendant. Comme il a fait nombre de fois cette route pour son commerce, il est beaucoup plus [139] entendu, et a beaucoup plus d'expérience à cet égard, qu'aucun de nos domestiques. D'ailleurs il a du mode, bonne prestance, et se présente bien. Notre intendant prétend que nous avons besoin d'une troisième barque, il nous en loue une plus petite que celles du Gouvernement, mais plus commode et plus élégante ; une grande salle, avec une porte à deux battants de chaque côté, deux larges fenêtres également de chaque côté ; le tout sculpté, doré, etc... Lui avec son domestique prend une de celles du Gouvernement, et la troisième sert de cuisine. Les caisses, les effets, sont dans le fond des trois barques.

«Enfin, le 28 juin, neuf jours après que nous sommes embarqués, notre Mandarin vient nous joindre à *Fo-Chan*, où nous l'attendions. *Fo-Chan* est à cinq lieues de Canton. Le long séjour que nous avons fait sur la rivière de cet immense village, nous a donné occasion d'admirer l'étonnante activité de son commerce, le nombre prodigieux de barques allant, venant, ou arrêtées dans ce vaste port. La largeur de ce village n'est pas considérable, mais sa longueur le long de la rivière est immense. On dit qu'il contient plus d'habitants que Canton. Quoique plus considérable que beaucoup de villes, ce n'est qu'un village, il n'a qu'un Mandarin assez petit, nommé par le Hien de la ville de Canton, dont il dépend.



«Le 29 juin nous partons.

«Nos barques vont assez lentement pour que nous puissions non seulement nous promener, mais lire, en nous promenant sur le rivage. Nous faisons communément huit ou dix lieues par jour, rarement douze, quelquefois six seulement. Sur les autres rivières dont je parlerai ensuite, nous avons fait quelquefois vingt lieues, mais rarement. Comme nous allons contre le courant de la rivière, nos barques sont tirées par une partie des bateliers, lorsque le vent est contraire, ou n'est pas suffisant pour aller à la voile. Quand le rivage devient impraticable, les tireurs rentrent et poussent avec de longues perches de bambous. De chaque côté des barques il y a des planches sur [140] lesquelles ils se tiennent pour pousser. Ils se mettent à la proue, plantent leurs perches, et courent en poussant jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à la poupe, retirent leurs perches et vont recommencer. Ils font un bruit épouvantable dans cette manœuvre, tant en criant qu'en frappant des pieds en courant. Leur cri est une espèce d'air sur trois ou quatre notes. Les paroles sont communément : *A ya la lay*, Bon, il vient. Dans les autres provinces la chanson est différente. Ces barques ont deux rames, l'une au-dessus du gouvernail, l'autre sur le devant au milieu de la proue. Celle-ci sert comme un deuxième gouvernail. Dans les barques que nous avons eues dans les autres provinces, il y a sur le devant une rame de chaque côté, et chacune est manœuvrée par un, deux ou trois hommes, suivant la grandeur de la barque. Ces rames ne forment pas angle droit avec la barque, comme en Europe, mais elles lui sont presque parallèles. Il y a à l'arrière une autre rame à côté du gouvernail, et manœuvrée par celui seul qui a soin du gouvernail.

«Le 3 juillet nous trouvons la rivière bordée de hautes montagnes. A l'entrée de cette gorge de montagnes est une pagode remarquable par son emplacement pittoresque, et les fables que les bonzes débitent à son sujet. Le nom qu'on lui donne, signifie, qui a volé ici, parce que l'on prétend qu'elle était autrefois dans la province du *Kiang-Sy*, et qu'un matin on la trouva là. La maison ou plutôt les maisons principales du couvent, sont au pied de la montagne, mais en montant l'on en trouve plusieurs petites et dans toutes il y a des idoles, et quelques salles à côté, où l'on présente le thé et autres rafraîchissements aux étrangers. Après avoir monté plus de trois quarts d'heure, notre conducteur nous dit que nous n'étions pas au tiers de l'élévation. Je crois qu'il exagérait, mais il est certain que nous étions bien loin du haut.

«Le 3 juillet autre pagode curieuse par sa situation.

«C'est surtout dans ces parages que les bateliers poussent des [141] cris bizarrement contrefaits, sifflant, miaulant, pour se rendre favorable l'esprit protecteur de ces montagnes et lui demander un bon vent.

«Nous nous arrêtons communément pour la nuit près des corps-de-garde. Ils sont à très peu de distance l'un de l'autre, tout le long de cette rivière, ainsi que des autres rivières que nous avons suivies ensuite. Pendant toute la nuit la garde y fait un bruit, ou plutôt un charivari, un tintamarre fort peu amusant pour des oreilles européennes. Quelques fois c'est avec le *Lo*, — plat rond de cuivre, avec un rebord, et d'environ deux pieds de diamètres, sur lequel ils frappent avec un morceau de bois. D'autres fois leur instrument est un morceau de bois creux, sur lequel ils frappent en cadence avec un autre morceau de bois. Cette déplaisante musique est pour annoncer qu'ils veillent. Dans la cour des grandes auberges il y a aussi une garde, qui pendant toute la nuit fait une musique pareille avec un bois creux. — Devant tous les corps-de-garde, à quelques toises de la maison, il y a quatre petits piliers, qui plantés sur la même ligne, et surmontés de traverses, représentent une large porte au milieu, et une petite de chaque côté. Au-dessus sont des planches couvertes d'inscriptions, (le sentences, et quelques fois d'autres enjolivements. — Près de chaque corps de garde, il y a des espèces de vases, ou plutôt de pièces de maçonnerie en briques, de 7 ou 8 pieds de hauteur, dont la destination est, en cas de révolte, d'en donner avis. Pour cela on les remplit de combustibles humides auxquels on met le feu, ce qui donne une épaisse fumée. Dans la province de Canton et dans celle du Kiang-Si ces vases sont en forme de cônes, bien blanchis avec un rond rouge

au milieu. Il y en a trois à côté l'un de l'autre, et chacun sur un piédestal de briques. Dans le Kiang-Nan, la forme est un peu différente, ils ressemblent à des pots de fleurs, et il y en a cinq. Dans le Chantong encore quelque différence. Dans le Tché-Kiang j'en ai vu eu plusieurs endroits qui sont couverts d'un toit, pour les conserver [142] en meilleur état. Tous ces vases, malgré le but de leur institution, me paraissent entretenus maintenant pour ornement, ou par coutume, plutôt que pour utilité, car j'en ai observé quelques-uns qui n'étaient pas creux. - Les corps-de-garde dans la route que nous avons faite par terre, ne sont pas si fréquents que le long des rivières. Tous ceux du Chantong ont une tour carrée d'environ quinze pieds sur chaque face et trente pieds de hauteur. Il paraît qu'elles sont massives, car on n'y voit ni portes, ni fenêtres. La plate-forme par laquelle elles se terminent, est entourée de petits créneaux, et a une petite chambre pour la sentinelle. On y monte par un escalier en dehors. Les murs des corps-de-garde sont communément couverts de peintures d'armes, de boucliers, etc... C'est la seule apparence militaire que l'on y voie. Les trois ou quatre soldats qui y demeurent, ne paraissent point en uniforme, et ne montent point la garde constamment comme dans les villes. Ils cultivent la terre ou suivent d'autres professions. Les corps-de-garde qui sont près des rivières, surtout dans le Kouantong nous saluent avec le *Lo*, quand nous passons et nos barques font de même.

«Le 7 juillet nous arrivons à *Choa-Tchen*, ville du second ordre. Notre Mandarin demande des barques plus légères, parce que la rivière approchant de la source, commence à avoir trop peu d'eau pour celles que nous avons. On nous en donne quatre autres, une pour le Mandarin et trois pour nous. Ces barques sont de la même forme que celles de Canton, fort longues, mais si basses qu'elles sont un peu incommodes. — Dans ces parages entre *Chou-Tchen* et *Nan-Hiung*, les femmes de la campagne, portent de larges chapeaux de paille, qui ont des franges de toile qui pendent tout autour.

«Le 12 juillet, nous arrivons à *Nan-Hiung*, ville du premier ordre., Nous quittons nos barques, et faisons douze lieues par terre pour aller chercher une autre rivière au-delà de la montagne de *Moei-Lin*, ou *Neline*, célèbre par le chemin que l'on y [143] a coupé dans le roc. On nous fournit des palanquins et des hommes pour porter nos effets, 28 porteurs de palanquins et 106 portefaix. Les palanquins, pour le Mandarin, mon confrère et moi, sont comme les chaises à porteurs d'Europe, et ont quatre porteurs. Ceux pour notre intendant, notre premier domestique et les domestiques du Mandarin, sont de bambous, couverts de toile ou de feuilles de jonc, et n'ont que deux porteurs. Pour les autres domestiques, ce sont de simples brancards de bambous, auxquels sont attachés de petits sièges, et une sangle pour appuyer les pieds. Chacun les couvre de toile ou de nattes, comme il l'entend, ou ne les couvre pas du tout. Nous partons de l'auberge de *Nan-Hiung* le 14, à 7 heures du matin. Beau chemin bien pavé. Beaucoup de villages dont quelques-uns considérables comme de petites villes. Campagne bien cultivée et fertile dans ces vallées tortueuses, formées par une foule de collines assez agréables à la vue. Nous dînons à mi-chemin, et à 4 heures et demie nous arrivons au pied de la montagne de *Moei-Lin*. A 5 heures nous atteignons le sommet. Là est un couvent de bonzes, et à côté, quelques inscriptions sur de grandes pierres, pour rappeler la mémoire du Mandarin qui a eu le génie et le courage de frayer ce chemin, chemin si utile, puisque cette montagne sépare deux rivières importantes qui tirent d'elle leurs sources. L'excavation faite dans la cime du roc paraît à peu près de la hauteur d'une maison à deux étages. Malgré cette excavation., le chemin est encore assez rapide. Sur le sommet près de la bonzerie est un grand toit inhabité en forme de maison qui couvre le chemin et forme un refuge commode aux passants pour se reposer. Ce couvent est la limite des provinces du Chantong et du Kiang-Si. Outre cette maison, il y a plusieurs antres couverts sous lesquels le chemin passe, et qui servent aux pauvres voyageurs pour se s'arrêter en cas de mauvais temps. Nous rencontrons sur ce chemin un nombre considérable de voyageurs et surtout de portefaix, dont les uns vont, les autres viennent. A 7 heures [144] et demie du soir, nous arrivons, à *Nangan*, ville du premier ordre dans le Kiang-Si.

«A Nangan nous louons deux barques, dont l'une grande, propre et commode, et nous partons le 16 après-midi. Près de toutes les villes il y a une ou deux tours de forme pyramidale, de 6, 7, 8 étages, et quelquefois plus, ou plutôt qui paraissent avoir ce nombre d'étages, parce qu'elles ont ce nombre de corniches et de fenêtres, les unes au-dessus des autres. J'ai cru pendant quelque temps que ces : tours si bien entretenues au dehors, devaient être encore plus brillantes au dedans. J'ai eu occasion d'entrer dans une ; et n'y ai trouvé qu'une idole colossale au rez-de-chaussée, et point de planchers au-dessus. Ces tours sont communément octogones, et ont des fenêtres à chaque côté. Sur quelques murs, c'est-à-dire sur la plate-forme, qui les termine, j'ai vu des arbrisseaux de 7 ou 8 pieds de hauteur, et d'autres plus petits sur les corniches qui sont entre chaque rang de fenêtre.

«A Kan-Tcheu-Fou, où nous arrivâmes le 19, je vis quelque chose de ce genre qui attira à mon attention. Sur une porte de la ville est un gros arbre et plusieurs petits : les branches du plus gros couvrent un espace d'au moins 80 pieds de diamètre. En général, les Chinois montrent une grande estime, et prennent grand soin de certains arbres, et je soupçonne que la superstition y est souvent pour quelque chose. Si un arbre, surtout certain, arbre antique, se trouve en leur voie, lorsqu'ils bâtissent une maison, ils ne le coupent point et ne changent pas leur plan pour cela, mais ils mettent l'arbre en tout ou en partie dans la maison. C'est pourquoi il n'est pas rare de voir un arbre sortir du toit ou du mur d'une maison. Ceux que j'ai observés sur une porte de Kan-Tcheu ne peuvent être de cette manière ; le mur est trop élevé, et le tronc des arbres paraît trop à découvert pour qu'ils puissent commencer au bas du mur. Je crois qu'ils ne peuvent tirer leur subsistance que de la terre : qui est dans le mur. Ce mur est très large. Souvent sur les portes de ville, il [145] y a, une maison qui sert de corps-de-garde. Sur celle-ci il n'y en a point.

«En général, les villes près des rivières sont grandes, fort marchandes, fort peuplées. Mais j'en ai vu quelques-unes de celles mêmes qu'on appelle Fou, du premier ordre, qui ressemblent plutôt à des villages médiocres, qu'à des villes. La première que j'ai vue de ce genre est Kingan, dont je parcourus la plus grande partie le 21 juillet. Son enceinte est assez vaste, mais renferme très peu de maisons, et surtout de maisons passables, en proportion de cette enceinte. La plupart ne sont, que de pauvres petites maisons et encore fort éloignées les unes des autres ; quelques tribunaux isolés ; quelques maisons (pagodes), dont un seul m'a paru un peu considérable et beau. A part une rue médiocrement grande sur la rivière, ce ne sont presque que des jardins potagers, des arbres, des chemins pavés, mais remplis d'herbes comme une campagne. Le faubourg est grand et très marchand. D'autres villes près desquelles nous avons passé, ont une partie de leurs murs sur des montagnes, et un immense espace sur ces montagnes, absolument désert, sans aucune maison. Il y a beaucoup de villages aussi grands et plus considérables par leur commerce, que plusieurs villes, mais politiquement ou civilement ils ne sont que villages, n'ayant point de murs, surtout point de tribunaux.

«Ce n'est que dans cette partie du Kiang-Si, entre Nangan et Nantching, que nous avons vu beaucoup de ces grandes roues auxquelles sont attachés des bambous creux, et que le courant de la rivière, par le moyen de petites écluses, fait tourner de manière que l'eau que puisent les bambous est portée dans des rigoles d'où elle se répand dans les champs. Ce n'est que là aussi que nous avons vu de celles que font tourner des bœufs ou des ânes. Quant aux autres petites machines pour le même effet, mais que les cultivateurs font travailler eux-mêmes, les uns avec les mains la plupart avec les pieds, on en voit partout

«Je ne vous donne aucune description des villes que nous [146] voyons. Excepté que quelques-unes sont grandes et d'autres ; petites, que les unes ont quelques rues un peu larges et passablement belles, tandis que les autres n'ont que des rues fort étroites et maussades, la forme est à peu près la même partout. Il y a sans doute dans quelques-unes des choses qui mériteraient d'être observées, mais comment trouver un Chinois qui veuille ou qui soit en état de les faire remarquer, et surtout de les expliquer ? Il en est à peu près de même pour certaines productions, certains arts pour le commerce, la politique, en un mot presque tous les articles sur lesquels on désirerait quelques

éclaircissements. J'ai plusieurs fois questionné ceux qui nous accompagnent. Leurs réponses, leurs explications sont si fautives, si contradictoires qu'en général on ne peut en tenir aucun compte.

«Le 2.1 juillet nous arrivons à Nantching, grande et belle ville, capitale du Kiang-Si. Nous changeons de barque. Comme il est question de passer un lac, que les Chinois redoutent, il faut une grande barque. C'est plutôt un vaisseau, ou une petite maison : deux grandes chambres et une petite avec une alcôve, la cuisine, et l'habitation des bateliers. Le fond est assez grand, assez profond pour contenir tous nos effets et quelques marchandises des bateliers. Nous nous y logeons tous, nous y donnons même l'hospitalité à notre Mandarin, qui représente que ses finances ne lui permettent pas de louer une grande barque, et qu'aucune petite ne veut s'exposer à passer le lac.

«Les barques de Nantching sont dans leur forme aussi différentes de celles de Nangan, que celles-ci sont différentes de celles de Canton. Celles que donne le Gouvernement de Canton sont fort simples et celles de Chou-Tchen encore pis. Celles que l'on peut louer, sont plus propres, plus commodes, mais dans la même forme. Celles de Nangan ont la proue dégagée, relevée en bec presque perpendiculairement, de huit à quinze pieds de haut, plus ou moins, suivant leur grandeur. La poupe relevée de la même manière, mais moins pointue, supporte un toit [147] très peu convexe, dont l'autre bout s'abaisse et appuie sur la couverture de la barque. La partie de ce toit, qui appuie sur la poupe, paraît dans la plupart d'environ trente pieds au-dessus de l'eau ; il ne couvre que perpendiculairement ; les côtés de la poupe sont ouverts. — La poupe des vaisseaux de Nantching est fort élevée, fort large et toute fermée, ayant quelque ressemblance avec la poupe des vaisseaux d'Europe. Dans les grands comme le nôtre, il y a un petit mât derrière, un autre plus gros devant et un plus gros au milieu ; dans les petits il n'y a qu'un mât.

«Le 26e un Missionnaire chinois, respectable vieillard, gai et aimable, vient nous voir dans notre barque. Le 31 à six heures du matin, le Fou-Yuen accompagné de plus de dix ou douze Mandarins vient au *Ma-To* (maison publique pour les Mandarins, pour faire le Kotéou, c'est-à-dire faire les prostrations et frapper la tête contre terre, devant un présent que l'Empereur vient de lui envoyer. On m'a dit que c'étaient des médecines contre la chaleur.

«Ici nous avons vu pour la première fois se servir de brouettes, pour porter les caisses et autres effets. Ces brouettes sont élevées et étroites, avec une large route, qui paraît être d'une seule pièce, et n'est percée qu'autant qu'il faut pour passer l'essieu. La manière de porter les fardeaux dans ce pays varie suivant les endroits. Plus communément le même homme porte deux caisses ou autres objets, suspendus aux deux extrémités d'un bambou, qu'il tient en équilibre sur une épaule, et que, de temps en temps, pour se reposer, il fait passer adroitement d'une épaule à l'autre. Quand le fardeau est très pesant, il est placé au milieu du bambou, et porté par 2, 4 hommes ou plus. A Canton ils portent ainsi des pipes de vin, au moyen de deux ou trois bambous. — A la montagne de Meline nous avons vu une manière particulière de porter des caisses de thé. Elles étaient attachées aux extrémités de deux bambous de cinq à six pieds de long que le porteur tenait sur ses deux épaules, [148] et le fardeau était tout près des épaules, lorsque le porteur veut se reposer, il pose ses bambous à terre, et les dresse en équilibre, le fardeau en haut.

«Pour nous désennuyer un peu du long délai et de la désagréable inactivité que nous éprouvions dans ce port, et pour chercher un peu de fraîcheur nous allâmes deux fois passer la journée dans une grande pagode, bien exposée, située sur une petite île formée par la rivière, à deux milles de nos barques. Là le 4 août j'eus occasion d'observer le mode d'une partie carrée. C'était un Mandarin, que l'on me dit être sans place, et trois de ses amis. Le but principal de cette partie me paraissait, par les préparatifs, devoir être de s'exercer à tirer de l'arc, mais j'ai vu ensuite que ce n'en était qu'un faible accessoire. Ces quatre Messieurs sont arrivés à midi dans deux bateaux petits, mais fort jolis. Ils ont commencé aussitôt à se mettre à l'aise. Le Mandarin et un autre ont quitté leurs habits et

chemises, ne gardant exactement que leurs culottes, bas et bottes. Les deux autres ont gardé leurs chemises qui étaient sans manches. Cette manière libre est assez ordinaire dans le familier. Le dîner était prêt. L'on se met à table ; dans moins d'une demi-heure l'affaire est finie et l'on commence à jouer. (Le jeu de cartes est défendu. On m'a dit qu'à Pékin on n'osait enfreindre cette défense que très secrètement, mais que dans les provinces éloignées on ne se gênait pas beaucoup à cet égard.) Environ un heure après-midi un de ces Messieurs est passé dans la salle voisine, d'où il a tiré quelques flèches. On avait préparé dès le matin dans l'allée de jardin, qui est vis-à-vis cette salle, une grande courte-pointe, suspendue perpendiculairement pour retenir les flèches, et devant cette courte-pointe, un but consistant en un rond bourré sur lequel sont peints six cercles en différentes couleurs. Le milieu du rond se sépare du reste et tombe lorsque la flèche le frappe un peu fortement. Les flèches au lieu de fer au bout, ont des morceaux, les uns de bois, d'autres de corne, gros comme une noix, concaves et [149] troués, ce qui leur fait faire un fort sifflement, lorsqu'elles sont lancées. Un seul des acteurs va tirer, pendant que les trois autres continuent à jouer. On m'a dit que par la nature du jeu, un des joueurs de temps en temps se trouve dehors, et c'est alors qu'il va tirer des flèches. Si cela est vrai, il ne doit pas, être longtemps hors du jeu ; il ne reste que trois ou quatre minutes à tirer, et retourne jouer. Pendant que ces Messieurs jouent, leurs domestiques (non pas mis comme les maîtres, mais en habits longs, seulement ayant quitté leurs chapeaux, ce qui est une liberté), ont soin de remplir de thé les tasses qu'ils ont toujours à côté d'eux. De temps en temps ils leurs apportent des linges trempés dans l'eau, puis étreints, avec lesquels ces Messieurs s'essuient, à cause de la sueur, la face et le corps, à moins qu'ils ne désirent que le domestique fasse une partie de cette opération. Je présume que ces linges sont trempés dans de l'eau chaude. Ce qui me le fait croire, c'est que c'est l'usage. Quand on arrive dans une auberge, quelque chaud qu'il fasse, on vous apporte aussitôt un vase d'eau bien chaude pour vous laver. — Nous avons quitté ce jardin après cinq heures. Ces Messieurs continuaient à jouer, et j'ai su que le lendemain ils y étaient retournés.

«J'ai quelque honte de vous écrire de pareilles minuties mais quelles observations pourrais-je vous donner sur ce pays ? Toutes les choses plus importantes dont je pourrais vous parler, vous les avez dans votre bibliothèque. Il n'y a que les bagatelles semblables que vous n'y trouverez pas, et ces bagatelles que l'on n'ose pas écrire, contribuent néanmoins à faire connaître les usages, les mœurs des nations. Au reste, vous connaissez mon intention ; cela me dispense d'une plus longue apologie. — Eh bien ! puisque nous en sommes sur les petites choses, en voici une autre. C'est au sujet des mouchoirs des Chinois. Quand ils sont habillés pour paraître en compagnie, ils ont un petit mouchoir blanc pendu à la ceinture, et qui sert essuyer ; mais pour se moucher, ce ne sont jamais que de [150]

petits torchons, que l'on ne peut regarder sans avoir mal au cœur. Encore n'ont-ils pas toujours de ces horribles torchons. J'ai vu plusieurs fois des Mandarins demander un morceau de papier à leur domestique pour leur servir de mouchoir.

«Par la négligence des Mandarins à expédier le passeport pour notre barque, et à notre grand regret, nous ne partons de Nantching que le 7 août. Le 8, nous arrivons au lac Fo-Yan, dont nous trouvons les eaux si tranquilles, que nous aurions pu le parcourir sans danger dans de petites nacelles. Le 11, nous entrons dans le fleuve Kiang et la province du Kiang-Nan. Je ne vous dis rien du grand nombre de différentes manières ingénieuses de pêcher ; de plusieurs rochers curieux par leur forme, un entre autres ressemblant à un bœuf ; des ânes blancs que j'ai vus ici pour la première fois ; de la simplicité des charrues, etc... Cette simplicité est telle, que j'ai vu quelquefois le laboureur allant à son champ, avec sa charrue et sa herse sur l'épaule, et conduisant son buffle devant lui. Je vous avais promis d'être court et je vois que j'ai mal tenu ma parole. Pardon encore une fois.

«Le 17 août nous nous arrêtons à une lieue et demie de Nankin. Notre factotum part aussitôt pour y aller remplir les formalités à la douane. Comme il sait que nous désirons voir cette ville, il a soin de nous cacher où il va, et que cet objet de notre curiosité est si près. Nous lui avons parlé plusieurs fois de notre désir ; je lui en avais encore insinué

quelque chose la veille. Comme il ne nous avait jamais fait apercevoir la moindre difficulté et la moindre répugnance à cet égard, nous étions tranquilles et attendions sans défiance le moment favorable d'aller admirer. cette célèbre tour de porcelaine, etc... Il revient et nous partons sans que nous sachions qu'il a été à Nankin, et que nous le passons. Ce n'est que le lendemain lorsque nous étions éloignés, que nous avons été informés de cette horrible *chinoiserie*. J'avais bonne envie de retourner sur mes pas, mais il n'y a pas eu moyen. O Chinois ! Chinois !! Il faut [151], vous dire cependant que je ne crois pas que notre factotum, qui est bon garçon d'ailleurs, ait agi ainsi par malice. Il a voulu seulement se délivrer d'une corvée. Lui, ainsi que tous nos Chinois, n'aiment pas que nous allions dans les villes ; c'est un embarras et une sorte de désagrément pour eux. Comme nous ne pouvons aller nulle part *incognito*, puisque nous sommes reconnus partout au premier instant, il faut pour le *décorum*, que quelques-uns nous accompagnent ou nous suivent. Et comme partout non seulement l'on nous examine, mais que souvent les jeunes gens courent après nous, et forment bientôt un attroupement si nous nous arrêtons un seul instant, cela ne plaît pas plus à nos gens qu'à nous.

«Il est difficile de se faire une idée, sans en avoir été témoin, de la curiosité, de l'empressement des Chinois à nous voir et à nous examiner. C'est surtout lorsqu'ils nous voient écrire, on qu'ils nous voient à table, que leur avidité redouble et devient insupportable. Nappe, couteaux, cuillers, fourchettes, verres, bouteilles, notre manière de manger, tout leur paraît si étrange ! Ils sont si hardis, qu'à moins de bien se fermer il est impossible de se soustraire à leur importunité. — Au reste, quoique partout l'on nous reconnaisse pour étrangers, ou ne nous appelle jamais *fun kouei*. Cette épithète paraît strictement confinée dans la province de Canton. On nous en a gratifiés jusque sur sa frontière, mais depuis nous ne l'avons pas entendu une seule fois. — Ma barbe forte et copieuse qui en ferait bien une vingtaine comme celle de la plupart des Chinois, occasionne bien des éclats de rire. Mais ce n'est pas la barbe seule qui nous décèle et nous distingue des Chinois, ce sont surtout les yeux et le nez.

«Le 18 août, nous arrivons à Yang-Tcheou-Fou. Nous devons y changer de barques, mais comme il est difficile pour le moment d'en trouver à louer, nous louons de nouveau celle qui nous a amenés de Nantching. Il y a à Yang-Tcheou quelques rues des plus larges et des plus belles que j'aie vues en Chine. [152]

«Il y a toujours un ou deux soldats nommés par les Mandarins des endroits où nous passons, pour accompagner et protéger nos barques jusqu'à la prochaine ville. Dans la promenade que je fis à Yang-Tcheou, j'étais accompagné de deux domestiques et d'un des soldats susdits. Son élégance mérite un petit mot de remarque. Pour tout vêtement il avait son chapeau (c'est sa marque distinctive de soldat) un pantalon et de gros bas qui tombaient sur ses souliers, il portait ses habits sur soit bras, et était par conséquent totalement nu de la tête à la ceinture. Il est bon d'observer toutefois, que ce soldat et les autres qui nous accompagnent, ne sont pas de la troupe réglée, mais soldats de Mandarins.

«J'ai aperçu dans les boutiques de Yang-Tcheou, quantité de ces belles lanternes de corne faites d'une seule pièce. Je crois que c'est l'endroit principal où on les fait. J'ai demandé à les voir travailler, mais je m'attendais bien à ne pas réussir ; il eût fallu pour cela des gens plus dégourdis que mes guides.

«Le 20, nous nous arrêtons pour la nuit près d'une machine à vent, qui élève l'eau de la rivière dans les champs. C'est la seule de ce genre que nous ayons vue. La roue principale est horizontale et de la même forme que celles que l'on fait mouvoir avec des bœufs. La seule différence est que ce sont des ailes qui font l'ouvrage des bœufs. J'aurais bien désiré la voir en mouvement, mais les propriétaires n'étaient pas là, et il n'y avait pas de vent.

«Les 22 et 23 août, nous côtoyons un petit lac, dont la rivière n'est séparée que par les chaussées qui la bordent. Ce lac est augmenté pour le moment par une inondation, de sorte qu'aussi loin que la vue peut s'étendre, l'on ne voit que de l'eau, et au milieu de l'eau, des maisons, des arbres, des bateaux. Quelques-unes de ces maisons sont sur de petites collines

ou mottes plus élevées que l'eau ; la plupart sont dans l'eau ; et ceux qui les habitent se tiennent sur de petits radeaux, ou des échafauds ; fort peu ont des planchers. Pour abrégé notre route, nous [153] avons navigué pendant quelques heures à travers ces maisons, par dessus les champs. Sur la chaussée de la rivière, nous avons vu un petit village dont chaque maison a une cheminée. Ce sont les premières cheminées que nous ayons vues sur des maisons chinoises. Sur la même chaussée, il y a plusieurs villages dont toutes les maisons sont simplement de jonc, et paraissent on ne peut plus pauvres. La chaussée sur laquelle elles sont, est faite de jonc et de terre. Il y a une grande quantité de ce jonc dans les parages que nous avons traversés les jours précédents. Il croit à 8 et 10 pieds de hauteur. Ses feuilles ont 2 ou 3 pieds de long et plus d'un pouce de large. On rencontre beaucoup de barques chargées de ce jonc. Ce sont de larges bateaux non couverts. On en joint deux ensemble. Le jonc est mis dessus à la hauteur de 20 ou 30 pieds, et dépassant les deux côtés des deux bateaux. Ces bateaux ont des mâts et des voiles. Dans les temps de repos, les bateliers sont dans les bateaux sous cet immense tas de jonc.

«Le 26 août, nous arrivons à Fin-Kiang-Pou, village considérable où il faut quitter notre barque pour en prendre d'autres, ou aller par terre. Quoique à Canton nous ayons eu fort à cœur, et ayons demandé à aller par eau aussi souvent que possible, nous préférons maintenant aller par terre, non pas seulement parce que nous sommes fatigués de la vie monotone et inactive des barques, et parce que dans le moment, les barques, pour aller à Pékin, sont fort chères dans ce quartier, mais particulièrement parce que la voie de terre abrège de plus de la moitié, et qu'il est important à cause de la saison avancée, d'arriver à Pékin plus tôt que nous ne le pourrions par eau. Il faut aller dans un autre village pour louer des chariots. Ce village est au-delà du terrible fleuve jaune. Il n'est éloigné que d'environ trois quarts de lieue. Nous serions fort aises d'y aller à pied ; mais ce serait un solécisme contre le *décorum*. Les gens comme il faut ne vont pas ainsi. Il faut faire toilette, et il faut des palanquins même pour les premiers domestiques. Ce village, [154] nommé *Ouan-Kia-In*, est grand. L'on y voit abondamment chevaux, ânes et surtout mules, parce, que c'est le seul endroit du quartier pour prendre des chariots, litières et montures pour Pékin. Notre hôte a cent mules, et une quarantaine tant d'ânes que de chevaux, et il n'est peut-être pas le mieux fourni du village. On ne change pas de voiture dans ce pays, d'endroits à autres comme en Europe. On n'en trouverait pas dans la route. Les mules que l'on prend à *Ouan-Kia-In*, doivent aller jusqu'à Pékin, c'est-à-dire faire 200 lieues, ce que l'on nous promettait de faire dans dix-huit ou vingt jours ; Mais vous verrez que l'on a mal calculé. Les préparatifs, un peu de pluie, et une certaine dose de lenteur chinoise nous retiennent cinq jours.

«Enfin, le premier septembre nous entrons dans nos chariots. Celui de M. Dumazel et le mien sont couverts de nattes et assez proprement arrangés pour le pays. Il y a un peu d'effets devant et derrière. Au milieu il reste une place assez grande pour mettre nos petits lits de vaisseau. Devant et en dehors est un domestique. Le chariot de notre intendant est à peu de chose près semblable. Deux autres sont uniquement chargés d'effets, et l'on étend simplement des nattes dessus pour les garantir de la pluie

«Ces chariots n'ont que deux roues : elles sont très fortes. Au lieu de raies c'est une grosse pièce de bois de plus d'un pied de large, et quatre ou cinq pouces d'épaisseur, à laquelle tient l'essieu. Deux autres traverses plus petites entrent dans cette pièce de chaque côté, à angle droit. Ces roues ne tournent pas autour de l'essieu, mais lui sont fixées, et il tourne avec elles. Chacun de ces chariots est traîné par deux chevaux et trois mules. Il y a une autre espèce de chariots qui sont assez propres, mais fort petits, moins commodes, et avec lesquels on ne peut porter aucun effet. Communément les Mandarins et les gros marchands en prennent de grands comme les nôtres. Il y en a fort peu qui aillent en palanquins dans de si longue [155] routes ; quant aux litières, ce, n'est guère que pour les femmes.

outre nos cinq chariots et celui du Mandarin nous avons un cheval monté par un domestique, qui nous devance, afin de préparer les auberges. Chaque chariot a un petit

pavillon jaune triangulaire, sur lequel il est écrit, *se rendant à la Cour conformément à l'ordre de l'Empereur*. La même chose était écrite sur les pavillons de nos barques, et sur les lanternes. Le domestique qui nous devance, en porte un semblable, qu'il arbore à la porte des auberges qu'il a choisies. Ce que je vous dis de notre mode de voyage, est une espèce d'étiquette et d'usage, pour tous les Missionnaires qui vont à Pékin. Tout se fait ici par coutume. Pour vous donner une idée de la dépense ces voyages, il suffit de vous dire que le louage de nos chariots, et la dépense à la seule auberge où nous les prenons, se monte à plus de cent louis.

«Nous parcourons pendant plusieurs jours une plaine aussi unie que j'en aie jamais vue, et qui s'étend aussi loin que l'horizon, sans que l'on aperçoive la moindre colline. Peu de villages considérables, mais beaucoup de maisons éparses à peu de distance du chemin. Ce chemin n'est point arrangé

comme nos grandes routes de France et d'Angleterre, il n'y a d'autres préparatifs que de petits fossés à côté. Nous trouvons de temps en temps les chemins pleins d'eau, et des bourbiers dont il est difficile de se tirer, ce qui vient des pluies considérables qu'il a fait le mois précédent, dans ces quartiers. L'on se met en route le matin communément à trois heures, et quelquefois à deux heures, et l'on s'arrête plus ou moins tard tant pour le dîner que pour le coucher, suivant la distance des auberges. Sans le domestique qui nous précède, nous ferions

souvent fort maigre chère. L'ordinaire des auberges est de quatre plats, ou plutôt quatre soucoupes ou petites assiettes, dont l'une contient quelques œufs, et les trois autres des légumes, qui sont la plupart confits au vinaigre, et ne servent à des plats européens que pour aiguïser l'appétit. Quand on veut [156] de la viande, il faut la commander, et par conséquent avoir le temps de l'acheter et de la préparer. Combien un Anglais trouverait la table en *déficit* dans ce pays ! Non seulement point de *roast beef*, mais point de bœuf d'aucune façon, point de mouton, point de fromage, point de beurre, point de crème, point de lait, point de pain, par conséquent hélas ! point de *toat for the tee* (pain grillé pour le thé). Dans le Nord cependant le bœuf est moins rare. Pour moi je me trouve tout aussi bien de la cuisine chinoise que de celle d'Europe. — Les aubergistes n'ont pas grandes dépenses à faire pour les meubles. Une mauvaise table, quelques chaises de bois, quelques tréteaux pour couche, voilà tout. Chaque voyageur doit avoir son lit avec lui. Point d'écurie pour les chevaux et les mules. On leur met tout simplement des crèches dans la cour et quelquefois, mais rarement sous des appentis. Les auberges, ainsi que toutes maisons de commerce, sont tout à fait séparées et quelquefois un peu éloignées de la famille de ceux qui les tiennent. Si quelquefois par ignorance ou par hasard, un voyageur ouvre la porte qui conduit au quartier où demeure ladite famille, sur-le-champ ceux de la maison qui s'en aperçoivent crient avec fureur pour faire reculer le pauvre ignorant étranger.

«Il paraît par les nombreux tas de grains à battre, et que l'on bat dans les différents villages où nous passons, que ce pays est très fertile. La manière la plus commune de séparer le grain de la paille, est de faire passer par-dessus des rouleaux de pierre traînés par des vaches ou des ânes. Ces rouleaux ressemblent à ceux dont l'on se sert en Europe pour les allées ou gazons de jardins. Dans quelques villages ils ont des rainures dans leur longueur. Toutefois je n'ai vu employer cette manière, que pour les différentes espèces de millets et haricots, qui sont les seules récoltes que l'on faisait alors dans ces quartiers. Je n'ai point vu battre de froment, et partout où j'ai vu battre le riz, c'était à la main, le prenant à poignée et le frappant dans des cuveaux de bois ou sur des planches. [157]

Je croyais, en voyant la nudité dans laquelle on laisse quelques enfants du peuple à Canton, que cette indécence n'avait lieu que dans cette ville corrompue. C'est bien pis dans les parages que nous traversons maintenant. Les garçons jusqu'à dix et onze ans courent les rues et les champs, absolument nus et sans la moindre apparence de honte ; Quelques-uns ont une jaquette qui les couvre des épaules aux reins, et ne va pas plus bas, ce qui donnerait presque lieu de croire que cette indécence est affectée. Il paraît que la modestie



est réservée exclusivement pour les personnes du sexe. Les ouvriers sont comme à Canton ; un long caleçon, un chapeau de paille, et rien de plus.

«Le 6 septembre, nous trouvons les chemins encore plus mauvais qu'auparavant. Trois de nos chariots s'embourbent, et ce n'est que par un grand supplément de mules qu'on peut les débarrasser. Un autre se renverse dans le bournier, et les effets de plusieurs malles sont endommagés. On prend un guide pour nous conduire par des chemins de traverse ; on ne réussit guère mieux. En quelques endroits il faut aplanir le chemin à coups de pioche, pour que les chariots puissent passer sans

verser. Nous trouvons quelquefois des ponts dans les chemins, mais plusieurs sont entourés d'eau, d'autres sont rompus, de sorte que le plus souvent il faut passer dans l'eau à côté des ponts. Cela ne nous empêche pas de nous promener ; on trouve de bons sentiers dans les champs.

«Le 7, nous traversons le pont le plus long que j'aie jamais vu. Il a 156 arches, dont 18 sur la rivière, 95 avant que d'y arriver, et 113 après. Cette rivière est peu considérable. On pourrait la passer à pied sec dans quelques endroits, au moyen des rochers dont son lit est tout rempli. Les côtés, quoique cultivés, sont fort bas, et sans doute, ainsi que le pont l'indique, sont couverts d'eau de temps en temps. Les arches sur la rivière sont en voûte et hautes ; elles n'ont point d'arcs-boutants.

Celles qui sont à côté ont de bons arcs-boutants en pierres de [158] taille, et ne sont pas voûtées, elles sont couvertes tout simplement de longues pierres transversales. Les arches des extrémités sont très peu élevées. Les premières paraissent n'avoir guère qu'un pied de haut. A chaque bout il y a une chaussée dont les côtés sont en pierres de taille, et qui est pavée, ainsi. que le port, de très grosses pierres assez mal jointes. Nous avons mis trois quarts d'heure à traverser le tout. Il y a un bel arc de triomphe à l'entrée, et quelques ornements sur les garde-corps de la partie qui est sur la rivière.

«Le 8, nous passons à côté du monument qui marque la limite des provinces du Kiang-Nan et du Chantong. Nous voyageons deux jours au pied des montagnes, à travers des chemins de rocs qui remuent fortement la bile de ceux qui ont le courage ou la paresse de rester dans les chariots, ainsi que font presque tous les Chinois. A ces deux jours près, nous ne trouvons pas le cahotement des chariots aussi terrible que l'on nous l'avait fait imaginer. On peut y dormir assez aisément. Je puis même y lire, quoique avec un peu de difficulté. Comme ils ne vont pas fort vite, on peut se promener quand on veut, ce que je ne manque pas de faire chaque jour, au moins trois ou quatre heures. Avant que d'arriver aux auberges, il faut avoir soin de rentrer dans les voitures pour s'habiller, s'épousseter, etc..., afin qu'on ne s'aperçoive point que nous avons marché, parce que se promener comme nous faisons est, pour des gens de notre espèce, un crime de *lèze-decorum* chinois. Cet exercice fait que nous nous trouvons beaucoup mieux pour la santé que dans les barques, et qu'à Canton, où nous avons beaucoup moins de facilité pour nous promener, au moins avec un certain agrément, comme nous l'avons ici. Lorsque nous voyagions sur les rivières, nous pouvions nous promener quelquefois mais souvent les rivières ne le permettaient pas.

«Excepté quelques villages situés près des montagnes de roches, presque toutes. les maisons dans le nord du Kiang-Nan et dans tout le Chantong, sont faites de terre et couvertes de paille [159] ou de jonc, même dans les villes du premier ordre. Au moins, c'est ainsi dans le peu de villes que nous avons traversées, Ouen-Chang-Hien, Ton-Pin-Te-hou, Tchou-Pin-Hien, Nghen-Hien, Yen-Tche-Fou. Non seulement la plupart des maisons de ces villes sont de terre et couvertes de joncs, mais une partie du terrain est remplie de champs, de vergers et de médiocres villages, et l'on m'a dit que toutes les villes de ces quartiers à peu de chose près, semblables à celles que j'ai vues. étaient, Je n'aurais pas soupçonné que les villes fussent si maussades dans une province si belle d'ailleurs ; car, à cela près, le Chan-Tong est beau. Les campagnes sont agréables, bien boisées, supérieurement cultivées. Ce n'est pas dans ces quartiers que l'on soupçonnerait aucune réalité dans ce que nous disait un jour notre Mandarin, savoir que la Chine contient six dixièmes d'eau, trois

dixièmes de montagnes incultes, et un dixième seulement de terres cultivées. Je crois qu'il y a dans cette assertion un peu d'exagération, je soupçonne cependant qu'il ne l'a pas faite de lui-même, et que c'est une opinion qu'il a entendue.

«Le 9 septembre, étant arrêtés dans un village pour y dîner, nous voyons des nuées de sauterelles, volant au-dessus des maisons, à une hauteur considérable, et s'étendant à une grande distance. Cela m'a persuadé qu'il n'y a rien de difficile à croire dans ce qu'un de nos hommes de Pékin m'avait dit, savoir qu'il en avait vu d'es nuées qui obscurcissaient le soleil. Nous en avons rencontré plusieurs autres fois des essaims considérables, les uns volant un peu haut, les autres voltigeant, sautillant sur la terre. Je dis des essaims, parce qu'on en trouve une troupe couvrant la terre à quelques toises de largeur, puis à peu de distance une autre troupe, etc... J'ai vu en passant dans un village des paniers de ces sauterelles toutes vivantes, auxquelles on ôtait les ailes avant que de les faire cuire pour les manger. Nous avons rencontré ces jours-ci beaucoup de voyageurs, plusieurs en petits chariots, et quelques Mandarins avec des chariots semblables aux nôtres. Ils ont aussi de petits pavillons [160] comme les nôtres, et dessus est écrit ce qu'ils sont, d'où ils viennent et où ils vont. Nous rencontrons beaucoup de brouettes qui transportent des marchandises. Outre celui qui tient les manches de la brouette, il y a quelquefois devant, un âne, et quelquefois au lieu d'âne, un homme qui tire avec des cordes. J'ai vu plusieurs personnes voyageant sur ces brouettes conduites par deux hommes, dont l'un derrière pousse, et l'autre devant tire.

«Le 12 septembre nous traversons Tso-Hien, patrie du célèbre Mencius (Ming-Tseu). Sa famille y entretient un beau et vaste Miao. Nous voyons dans quelques villages de ces parages l'apparence de grandes et belles portes comme celles des villes. Je dis, apparence, parce qu'elles ne se ferment pas. Ce sont de larges voûtes sous lesquelles la rue ou le chemin passe, et qui ont au-dessus un miao.

«Dans le Kiang-Nan j'ai vu quelques champs de chanvre d'une espèce très différente de celui d'Europe. Il est semé plus clair que celui que j'ai vu en France ; il a vers son extrémité supérieure deux ou trois feuilles douces et rondes de trois ou quatre pouces de diamètre. Le Chinois qui m'accompagnait me dit que c'était la seule espèce qu'il y eût en Chine. Depuis j'en ai vu plusieurs fois dans le Chantong, de la même espèce que celui de France. Voilà comme on peut compter sur le dire des Chinois, et voilà sans doute une des raisons d'une partie des inexactitudes que j'ai trouvées dans les narrations sur la Chine de quelques voyageurs anglais, fort estimables d'ailleurs.

«Le cotonnier que je vois ici est bien différent de celui que j'ai vu dans le Brésil. Dans le Brésil, c'est un arbrisseau de cinq ou six pieds, quelquefois de huit ou dix pieds de haut. Ici c'est une petite planté, tout au plus de deux pieds de haut.

«Le 4 8 septembre nous arrivons à Fe-Tcho, et y rencontrons le domestique de Pékin envoyé à notre rencontre. *Fe*, ou Fe-Tcho, ou Fe-Tcheu, est sur la frontière nord-ouest de la province de Chantong, à environ une lieue de celle du Petché-Ly. [161]

Nous devons aller coucher dans cette dernière province, mais un accident arrivé à un de nos charretiers, nous oblige de nous arrêter. Le lendemain matin notre Mandarin va au tribunal pour demander qu'on prenne soin du malade, et là on lui annonce qu'il y a ordre d'empêcher que nous n'allions à Pékin. Peu après on nous donne copie de cet ordre. C'est une lettre circulaire adressée à tous les Vice-Rois, et par les Vice-Rois à tous les tribunaux sur notre passage. La substance de cette lettre est, que les trois Mandarins chargés de veiller sur les quatre maisons d'Européens qui sont à Pékin, ont représenté à l'Empereur, que lesdits Européens répandent les principes de leur religion, et à causé de cela sont surveillés pour empêcher qu'ils n'aient de communication avec les Chinois ; que comme d'ailleurs il y a assez d'astronomes pour le présent à Pékin, il serait bon d'écrire, pour que si nous n'étions pas encore partis de Canton, on ne nous fît pas partir ; ou que si nous étions partis, on nous fit retourner dans notre pays. La conclusion est que l'Empereur a consenti à la proposition.

«A cette nouvelle nous dépêchons promptement un domestique, afin d'annoncer ce contre-temps à nos confrères. Il lui faut quatre ou cinq jours pour arriver à Pékin. Deux jours après notre intendant, factotum part avec d'autres lettres. De son côté le Gouverneur de la ville écrit au Vice-Roi de la province, pour demander ses ordres à notre sujet. Nous indiquons la manière dont il conviendrait que l'on écrivent. Nous représentons qu'il faudrait informer l'Empereur que mon confrère n'est pas seulement astronome, mais horloger, (article que nous savons être désiré à Pékin) ; que nous pouvons rendre service à bien des malades par le moyen de la machine galvanique que nous portons, et rendre un autre service important en inoculant là vaccine, dont nous portons la matière : lesquels deux articles sont encore inconnus à Pékin ; que etc..., etc... En bon Chinois on nous promet tout, et, ainsi que je m'y attendais, l'on n'en fait rien. Le 25, arrive un Mandarin à bouton [162] blanc, et par son rang qualifié de Grand homme, *Ta-Lao-Yé*. Il est chargé par le Vice-Roi de nous conduire jusqu'à la frontière de la province. Je sentais bien que l'affaire étant à ce point, il n'y avait guère moyen de parer le coup, mais il était important de traîner en longueur, afin de pouvoir recevoir des nouvelles et des instructions de nos confrères. En conséquence nous renouvelons nos objections et représentations. Nous demandons le temps d'avoir une réponse de Pékin. Nous observons que nos finances sont épuisées, etc... Ce Mandarin, d'ailleurs honnête et aimable, répond que les ordres sont fixés de partir incessamment, mais que nous serons défrayés dans toute la route, que nous serons sur le pied de Mandarins qui voyagent par ordre de l'Empereur, que rien ne nous manquera, et qu'il en sera de même à Canton. On nous parlait de partir le lendemain. Nous demandons qu'on nous donne au moins le temps de nous préparer, de séparer nos effets de ceux que nous envoyons à Pékin. On nous accorde jusqu'au surlendemain.

«Le 27, le Gouverneur de la ville nous envoie à dîner, ainsi qu'à notre Mandarin, (usage chinois), et après dîner nous partons, sans avoir pu recevoir un seul mot de réponse de Pékin. Une lettre adressée au domestique qui nous avait attendu là, et que nous avons reçue la veille de notre départ, nous fait voir que nos confrères ne savaient rien de l'ordre de l'Empereur, et nous attendaient incessamment. Sans l'accident qui a obligé notre Mandarin d'aller au tribunal de Fe-Tchen, nous aurions pu probablement aller jusqu'à quatre lieues de Pékin, sans être observés, sans être arrêtés. Dans ce cas nous eussions vraisemblablement eu la visite de quelques-uns de nos confrères, ou au moins la facilité de recevoir quelques explications, quelques instructions de leur part, article dont la privation est pour nous ce qu'il y a de plus pénible dans ce contre-temps. Car, comme je vous l'ai dit au commencement de cette lettre, ce n'est certainement pas Pékin que je puis regretter. Puisque [163] dans les circonstances présentes, il eût été pour moi une véritable prison, et que probablement je n'y aurais été d'aucune utilité au but que je me proposais en y allant, ne dois-je pas plutôt, à parler humainement, me féliciter de n'être pas engagé dans cette galère ?

«Je ne vous dis rien des différentes visites que nous ont faites à Fe-Tchen quelques médecins et autres ; de l'incommodité que nous éprouvions de la part de la poussière qui, fréquemment, couvrait tout ce qui était dans nos appartements, et dont nous ne pouvions nous empêcher d'avaler quelques doses ; de la compensation de cette incommodité par l'amélioration que nous commençons à trouver dans les provisions, bœuf, mouton, raisin, pêches assez bonnes, etc... Mais il faut vous dire un mot d'une curieuse forme de bâton que j'y ai vu. Notre Mandarin étant malade, fut visité par un vieux médecin à bouton d'or. Quoiqu'il vînt en palanquin, il avait un bâton, et ce bâton était dans sa moitié inférieure, courbé à peu près comme un arc.

Notre Mandarin me dit que les bâtons dont on se sert dans ce pays sont communément de même. Il est fort rare en Chine de se servir de bâtons, parce que les gens comme il faut ne vont jamais à pied, et les gens du commun, lorsqu'ils voyagent, ont leur parasol, qui leur tient lieu de bâton. Je n'ai encore vu que deux Chinois, outre ce médecin, qui portassent des bâtons. C'étaient deux vieillards du commun qui s'en servaient. Je fis peu d'attention à leur forme, mais je me rappelle assez, que quoiqu'ils ne fussent pas simples, ou unis

comme ceux d'Europe, ils n'étaient pas comme celui du médecin de Fe-Tchen. Si l'assertion de notre Mandarin est vraie, il y a apparence qu'elle n'a lieu que pour les vieillards de bon ton. Après cette minutieuse note, il faut vous dire quelque chose du mode de notre retour.

«Nous avons les mêmes chariots qui nous ont amenés. Nous les avons congédiés dès le lendemain que nous fûmes informés de l'obstacle qui s'opposait à la continuation de notre voyage. [164] Nous jugeâmes à propos de prendre promptement ce parti, à cause de la dépense considérable à laquelle nous aurions été exposés en les gardant, surtout ne pouvant prévoir quand notre affaire serait terminée. Le Gouverneur de la ville les retint ; et comme par honnêteté ou politique, il nous amusait en tâchant de nous persuader qu'il avait écrit de manière à ce que probablement nous pourrions continuer notre route, il nous cachait la raison pour laquelle il retenait ces chariots. On nous disait que c'était pour tels Mandarins, qui devaient aller à tel endroit, et chaque jour, nouvelle histoire, pourquoi ils ne partaient pas, et laissaient ainsi la cour de notre auberge remplie de mules auxquelles on faisait faire fort maigre chère, parce qu'elles ne travaillaient pas. Ce ne fut que lorsque la sentence de notre retour nous fut signifiée, que nous apprîmes que c'était pour nous que les chariots avaient été retenus.

«Le Mandarin qui nous a accompagnés depuis Canton, revient avec nous, et est traité comme nous aux frais des endroits où nous nous arrêtons. L'autre Mandarin, *Ta-Lao-Ye*, qui nous accompagne, a un de ses domestiques qui nous devance, et par ce moyen, nous trouvons dans les auberges tout préparé. Une grande bande de soie rouge, en guise de notre petit pavillon, flotte sur la porte de la station que l'on nous a choisie, et où l'on nous attend. Nombre de domestiques qui se trouvent à notre descente de chariots tout prêts à nous servir, annoncent, par leur costume, surtout le chapeau à flocons de soie rouge, qu'ils appartiennent au Mandarin gouverneur. Beaux tapis rouges et souvent galonnés, devant les tables et sur les fauteuils ; table bien servie tant pour la qualité que pour la quantité des mets, en un mot, en allant nous voyagions en bourgeois, et renvoyés, nous voyageons en Mandarins. Ce mode a cependant souffert quelques exceptions, c'était dans des villages, dont le Gouverneur de la ville de laquelle ils dépendent, n'avait pas été averti de notre arrivée, assez tôt pour pouvoir donner ses ordres. Dans ces cas, nous étions traités un peu à la bourgeoise, mais [165] toujours assez bien. Je me félicitais même de cette variété. La variété plaît si naturellement !

«On a écrit sur les pavillons de nos chariots et sur les lanternes, quatre lettres qui signifient : *Gens offrant le tribut, et qui obéissent à l'ordre de l'Empereur de s'en retourner*. Les ambassadeurs des puissances tributaires ont un pavillon pareil quand ils s'en retournent. Nous ne jugeâmes pas à propos de faire aucune observation sur le titre de tributaires que l'on nous donnait. Il nous importait fort peu, et l'on eût pu nous en donner un plus désagréable.

«Avant que de quitter Fe-Tchen, nous avions prié notre Mandarin de Canton, de vouloir bien faire partir par la voie publique, c'est-à-dire par les courriers du tribunal, une lettre que nous désirions envoyer à nos confrères de Pékin. Il n'osa le faire. Dans une visite que nous fit notre *Ta-Lao-Ye*, accompagné dudit Mandarin de Canton (ainsi qu'ils ont fait de temps en temps) dans le premier endroit où nous nous arrêtâmes pour coucher, nous lui fîmes la même pétition. Il se trouva embarrassé. Il n'osait se charger de cette commission, crainte de se compromettre, et par honnêteté il ne savait comment la refuser. Nous lui représentâmes qu'il n'y avait rien à craindre, parce que les Mandarins de Pékin feraient interpréter cette lettre avant que de la remettre, et ne la remettraient qu'autant qu'ils le jugeraient à propos. Cela ne le tranquillisa pas. Ce ne fut que lorsque nous lui eûmes représenté combien il serait désagréable pour nos confrères de n'être point informés de notre départ, assez tôt pour profiter d'une si belle occasion d'écrire en Europe ; combien il serait dur pour les pères et mères, parents et amis desdits confrères, de ne recevoir par nous aucune nouvelle de leurs fils, parents ou amis ; ce ne fut qu'alors qu'il se détermina. Cette raison de piété filiale, si puissante pour un Chinois, le désarma. Il prit la lettre, et le lendemain il nous dit qu'elle était partie. Notre but en envoyant cette lettre, était

d'informer nos confrères de notre position par une voie légale, afin de les mettre [166] à même de pouvoir parler de nous, car ils ne pouvaient rien dire de ce que nous leur avons écrit auparavant. Comme cette lettre devait être vue par les Mandarins, je l'ai faite plus pour eux que pour nos confrères. (J'ai appris ensuite que cette lettre n'a pas été remise à nos confrères).

«Notre voyage de retour vers Canton dura deux mois et demi. Le 22 décembre, nous arrivons à Canton vers les dix heures et demie du matin. Ignorant quelles seront les dispositions du Gouvernement à notre égard ; ne nous souciant pas de nous y arrêter, 10 parce que nous prévoyons bien que l'on ne nous permettrait pas de nous y fixer ; 20 parce qu'en nous y arrêtant pour quelque temps ce seraient des dépenses considérables, que le Gouvernement ne voudrait probablement pas supporter, que d'ailleurs ce séjour pourrait être sujet à des désagréments, et pourrait déterminer les Mandarins à vouloir nous faire embarquer dans les vaisseaux européens, ce que nous avons à cœur d'éviter, désirant rester le plus près possible, jusqu'à ce que nous ayons des nouvelles de notre Supérieur de Pékin ; pour ces raisons nous ne quittons point nos barques, nous ne disons rien, nous attendons pour savoir le vent des bureaux, pour voir comment obtenir notre but, qui est de ne pas nous éloigner. Quoique à certains égards nous désirions rester à Canton, nous nous gardons bien de le témoigner.

Nous restons ainsi plusieurs jours, sans rien apprendre de l'intention des Mandarins, que l'on dit ne pouvoir trouver, pour leur parler de notre affaire. Enfin le chef des hannistes nous demande si nous voulons aller demeurer dans telle maison (celle d'un Européen). Je lui réponds que nous n'avons rien de particulier avec cet Européen, et que nous n'avons rien à lui demander ; que si les Mandarins nous indiquent cette maison, ou toute autre, et assurent de nous y procurer tout ce qui nous est nécessaire, ainsi qu'à Fe-Tchen, on nous a promis qu'ici, comme dans la route, on nous fournirait tout ce dont nous aurions besoin, nous étions prêts à y aller. Mais comme je sais que toutes les dépenses que [167] les Mandarins ordonneront de faire à notre occasion, seront immanquablement payées par les hannistes, et surtout par le chef, je profite de l'occasion pour tâcher de mettre ce chef des hannistes dans notre sens, et l'amener à appuyer notre plan, en le prenant par son propre intérêt. Je lui représente que si nous descendons à Canton, ce seront de grandes dépenses pour le Gouvernement, (je feins de ne pas soupçonner qu'elles tomberaient sur lui), qu'outre les frais de la maison et de notre subsistance, pendant le temps que nous y resterons, les frais de notre passage en Europe seront considérables ; qu'il ne suffira pas de payer le capitaine qui nous transportera, que comme il ne pourra nous conduire qu'en Angleterre, nous aurons besoin d'argent pour aller de là dans notre patrie ; que nous avons dépensé tous nos fonds pour notre voyage de Pékin, et qu'on nous a promis, en nous faisant retourner sur nos pas, de défrayer entièrement notre retour ; qu'il faudra bien pour cela 4 ou 5,000 piastres ; que nous serions fâchés d'être ainsi à charge au Gouvernement, et que nous voyons un moyen de l'éviter ; qu'on peut nous envoyer à Macao, en nous donnant seulement ce qui est nécessaire pour nous habiller à l'européenne, que là nous avons des amis, et trouverons moyen de nous arranger. Cette proposition, ainsi que je l'espérais, est fortement goûtée. Il dit qu'il va la communiquer aux Mandarins. Le lendemain, 28 décembre, il vient nous dire qu'elle est acceptée, mais qu'il faut faire un écrit pour attester que c'est nous qui faisons cette demande. Il nous présente cette pétition toute faite, et nous engage à la signer, en nous promettant 300 francs pour nos habillements, etc... Le lendemain matin, 29 décembre, notre Mandarin Yu vient nous joindre, et nous annonce qu'il a ordre de nous accompagner, que nous pouvons partir dès aujourd'hui. Des barques fournies par le Gouvernement, arrivent. On y transporte nos effets, et nous sommes prêts à partir le 30 au matin ; mais les bateliers ont quelques arrangements à faire pour eux. Les piastres promises par [168] Pankekuoa (chef des hannistes) nous arrivent. Nous partons le 31 décembre 1805 à trois heures après-midi.

«Après avoir fait quarante lis nous nous sommes arrêtés près d'un corps-de-garde, pour y passer la nuit. Vers les onze heures, les voleurs abordent une barque de marchands, assez

près de nous. On entend le bruit, les cris des assaillis, etc... Notre Mandarin et nos, gens prennent l'alarme. (Je ne sais de quoi il est question, que lorsque le danger est passé, je suis tranquille). Les soldats du corps-de-garde y courent. Ils ne sont que cinq, mais ils tirent du canon, les voleurs fuient. Ils étaient trente, dit-on, et peut-être plus. Cette alerte détermine notre Mandarin à se détourner un peu afin de passer à Chen-Te-Yen, et y demander un convoi pour nous protéger. Nous y arrivons le 1er janvier 1806, à une heure après-midi. Il obtient sa pétition. On lui promet un bateau armé pour nous accompagner, et nous partons le lendemain matin. Ce bateau armé est plus petit que les nôtres, et n'est point couvert. Il n'a qu'environ vingt-cinq hommes. Leurs piques sont à l'extrémité du bateau, et tous (excepté deux qui sont sans doute les chefs) rament pour le conduire. Il a une flamme neuve, et un pavillon dont les lettres annoncent sa destination ou commission. Quelque temps après un autre semblable, mais plus petit encore et armé seulement de quinze hommes, vient le joindre.

«Pour empêcher l'approche des pirates, il y a près de Chen-Te-Yen, et en plusieurs endroits plus loin, doubles rangs de pieux de huit ou dix pieds de haut, qui coupent la rivière, de manière à ne laisser passer qu'un bateau à la fois.

«Le 2 janvier, à huit heures du soir, nous arrivons à Riang-Chan-Lien. C'est l'extrémité septentrionale de l'île à laquelle la presqu'île de Macao est jointe. On met en délibération si nous irons à Macao par eau ou par terre. Les Mandarins craignent de nous envoyer par eau, à cause des pirates qui croisent fréquemment dans ces parages. Par terre il faudrait plus [169] de 100 coulis pour porter nos effets. D'ailleurs, la jalousie chinoise rend les Mandarins extrêmement scrupuleux à ne laisser aucun Européen passer par cette île, jamais les Européens de Canton n'y entrent. Cette raison, bien plus que la crainte des pirates, me fait plus fortement désirer de la parcourir. Je n'ose le demander directement, crainte de donner des soupçons et de manquer plus sûrement mon but. - On décide que nous irons par eau. Il faut des barques un peu fortes à cause du passage de l'embouchure du fleuve. On nous en amène une qui paraît grande et forte, mais la couverture est si basse, que l'on ne peut pas s'y tenir debout. D'ailleurs, il n'y en a qu'une ; elle pourrait bien contenir nos effets, mais il ne restera plus une place tant soit peu décente pour nous. Je déclare aussitôt que nous ne pouvons aller dans une pareille barque, que nous attendrons plutôt jusqu'à ce que l'on en ait fait venir une autre d'ailleurs. La circonstance me paraît favorable pour demander et obtenir ce que je désire. Je fais observer que puisque l'on ne peut trouver assez de coulis pour porter nos effets, et qu'il n'y a pas de barques convenables pour nous conduire, on peut prendre un parti moyen, qui est de faire aller nos effets par eau, et de nous transporter par terre seulement avec les petites choses nécessaires pour le voyage. La proposition est acceptée. On fait venir des palanquins et nous partons le 1 janvier vers midi. Ces palanquins sont plus que modestes, faits de simples bambous, et si petits qu'il n'y a de place que pour se tenir. Point de choix entre ceux qui sont pour nous, et ceux qui sont pour nos domestiques. Hors de la province de Canton, on n'eût pas osé nous les présenter ; mais ici on est accoutumé à voir les Européens, on nous traite plus lestement. J'ai cru inutile de témoigner mon mécontentement de pareils palanquins et d'en demander d'autres. Notre Mandarin de Canton s'en est retourné. Aucun Mandarin de Hiang-Chan ne vient nous accompagner, mais seulement un Pan-Chai (commis du Yu-Men), ce dont au reste [170] nous nous soucions fort peu, ou plutôt nous en sommes fort contents.

«Nous traversons le faubourg, et longeons une partie des murs de la ville, mais sans y entrer. En quittant les maisons, nous voyons pendant quelques moments, un peu de terrain cultivé, assez passable. Bientôt après ce ne sont que montagnes arides, avec un tant soit peu de terre, assez mauvaise, cultivée dans les vallées. Le chemin est en grande partie le long des pentes des montagnes, et ce ne sont quelquefois que des sentiers sur le bord de précipices très profonds. A trois lieues, les vallées cultivées deviennent un peu plus larges. A cinq lieues, l'on trouve une petite plaine. A six heures, après avoir fait environ six lieues, nous nous arrêtons dans un petit village, assez joli, et nous logeons dans un miao. C'est

dans ce miao que les Mandarins qui passent ont coutume de loger. Nous avons rencontré dans la route plusieurs autres petits villages.

«Le lendemain, 5 janvier 1806, nous nous remettons en route avant 7 heures. Le chemin est dans des vallées tortueuses, Inégales, et toujours le long et tout près des montagnes. A dix heures nous voyons la mer, et un instant après nous passons par un petit pays que les Portugais appellent Casa branca. C'est là que demeure le Mandarin qui a soin de Macao. A onze heures et demie, nous passons le corps-de-garde, puis le petit mur, qui coupe l'isthme qui fait le *nec plus ultra* pour les Européens de Macao. A midi nous arrivons à Macao.»

Ainsi MM. Richenet et Dumazel adorant en silence les secrets impénétrables du Très Haut, se soumièrent humblement aux nouvelles dispositions de la divine Providence et donnèrent l'exemple d'une édifiante patience. Sans être encore bien au courant des raisons de leur renvoi, ils en savaient cependant quelque chose, ainsi que nous le voyons par ce passage d'une lettre de M. Dumazel adressée à M. Lamiot : elle est du 22 septembre 1803 écrite de Te-Chen à quelques journées de Pékin. «.... Je crois que vous ignorez une chappe terrible que [171] les Anglais ont écrite à la Cour, il y a quatre ou 5 mois, ils y désignent grandement Bonaparte et les Français, priant l'Empereur de ne pas croire ce que les Français qui sont dans son empire pouvaient lui dire, contre eux Anglais, parce que ce sont autant de faussetés, calomnies etc... etc... Ils se déchaînent aussi contre les Missionnaires portugais et notamment le Père Bernard, ex-Jésuite, membre du tribunal des mathématiques à Pékin ; ils parlent contre Macao, etc..., etc... Peut-être quelqu'un de vos amis des Tribunaux vous aura-t-il communiqué l'extrait de ce papier désastreux, si terrible aux Missions Nous ne doutons pas que la palinodie qui nous oblige à rebrousser chemin, ne soit un des effets que cette lettre anglaise venait de faire sur les esprits de la Cour. Car nous sommes Français, et cette lettre ne nous distingue pas, ne nous excepte pas, des qualifications dont elle habille en général les Français : quoique dans le fond nous soyons convaincus que Messieurs les Anglais n'ont pas eu l'intention de nous nuire à nous-mêmes, à M. Richenet, à vous ni à moi, etc..., etc... Le mal est fait, patience. Il sera difficile de détruire ces impressions qui de plus ont été appuyées par de beaux présents envoyés et acceptés Il y a une lettre du Roi d'Angleterre lui-même ; et ensuite une du Vice-Roi de Canton, pour l'appuyer et confirmer ce qu'elle dit, ce qu'elle de mande etc... etc...

C'est l'ancien Vice-Roi qui a écrit peu de jours avant de sortir de Canton pour s'en retourner à Pékin. Les auteurs de ces lettres ne sont pas contre les Français actuels qui sont à Pékin, qu'ils estiment et qu'ils aiment, mais contre les futurs qu'ils craignent devoir venir de la nouvelle maison des Missions établie à Paris par l'Empereur Napoléon, et qu'ils se figurent devoir être des ennemis *énergumènes* de la nation anglaise. Le malheur est qu'ils n'ont pas mis de distinction entre les présents bons et pacifiques et mêmes leurs amis, et les futurs qui seront ce qu'il plaira à Dieu de permettre et ce défaut de distinction où ils n'ont peut-être pas mis grande malice, est pourtant dans ses conséquences très funeste pour nous. [172]

Des gens de Canton se sont procuré copie de ces lettres anglaises, à force d'esprit et d'argent, à l'insu de Messieurs les Anglais de Canton qui gardent là-dessus le plus profond secret comme sur un mystère de leur conseil...»

#### **§ XXIV. Décret de l'Empereur Napoléon en faveur de la Mission de Chine.**

La lettre que les Anglais avaient écrite à l'Empereur de Chine, avait pu, ainsi que nous venons de le voir, être provoquée par les nouvelles mesures que l'Empereur Napoléon venait de prendre en France par rapport aux Missions de Chine. Il est temps de connaître quelles étaient ces mesures.

En 1804, MM. Ghislain et Lamiot de Pékin, et MM. Richenet et Dumazel s'étaient adressés à M. Piron, agent français à Canton, pour le prier d'intéresser son Gouvernement en faveur

de l'établissement français de Pékin. M. Piron s'empressa de seconder leurs désirs, et voici le sommaire du Mémoire qu'il adressa au Ministre de la marine.

«Le Gouvernement français ne peut être indifférent à cet établissement. Qu'il jette les yeux sur les motifs de l'ambassade des Anglais à Pékin, il verra qu'ils n'ont pas eu d'autre objet que de chercher à s'établir dans l'intérieur de la Chine. Ils y ont échoué par les demandes excessives qu'ils ont faites ; et lord Macartney se serait peut-être trouvé heureux si sur tous ces nombreux articles il eût pu obtenir un établissement à Pékin. Cet ambassadeur, après avoir bravé des tempêtes et parcouru les côtes de Cochinchine et du Tonkin dans les mêmes intentions, alla à la Chine jusqu'à l'embouchure de la rivière du Pey-Ho. Arrivé en Chine avec un appareil imposant, portant des présents précieux par leur rareté et leur richesse, étant en outre suivi d'un grand nombre d'hommes savants, d'artistes et d'une garde d'hommes choisis, nous l'avons vu revenir à Canton avec toute sa suite, et une partie de ses présents, [173] sans avoir rien pu obtenir du Gouvernement chinois. Les causes en sont bien connues des résidents dans ce pays, et n'auront pas échappé aux politiques en Europe, Car ce n'était pas pour augmenter leur commerce : il est brillant. Que veulent-ils ? disaient nos Chinois. Mais il paraît qu'ils voudraient par la suite se mêler aussi de nos affaires comme dans l'Inde. Il n'en coûtera pas tant au Gouvernement français pour conserver l'établissement de Pékin. Point d'hommes à moustache, ni portant fusil, sabres et pistolets, bruyants, toujours en colère ; cela fait peur aux Chinois ; mais bien des hommes artistes, instruits, modestes, accoutumés à vivre en société, unis entre eux par la douceur. Ajoutez quelques fonds, et l'établissement se trouvera comme dans le temps de sa plus grande splendeur, sera utile et fera honneur à la nation.

«La fureur d'écrire et de donner des nouvelles a fait tomber dans l'erreur bien des présidents de ce pays, et avec la meilleure intention, ils ont été dupes des Chinois qui sont presque tous ignorants ou menteurs. Il leur en coûte fort peu de donner au hasard des noms en l'air à des choses auxquelles nous mettons du prix, telles que collections de tableaux, d'animaux, oiseaux, papillons, fleurs et plantes, etc... Les peintres les font d'imagination et à plaisir, n'ont d'autre soin que d'y faire briller sans art leurs couleurs et y joignent des noms ; et nous tout bonnement nous les achetons. Les personnes plus scrupuleuses sont encore les dupes ; car si elles mettent elles-mêmes les noms, ce n'est que d'après des Chinois, toujours impudents menteurs. Enfin rien ne se fait d'après la belle nature, et c'est toujours aux dépens de la vérité. Les nouvelles se font et se débitent de même. Le *Moniteur* du 21 messidor, an X, en donne un exemple dans l'article d'Angleterre du 10 juillet : il est faux que M. Raux soit arrivé à Pékin le 3 septembre dernier, puisque ce Missionnaire y résidait depuis 1785, et y est mort au mois de novembre 1801, décoré par l'Empereur du titre de Mandarin du Tribunal d'astronomie, et étant Supérieur [174] de la Mission, généralement regretté par les Chinois du premier rang et par ses confrères. A de grands talents ce Missionnaire joignait une si grande douceur de caractère, une gaieté si agréable dans la Société, qu'il en faisait les délices. Ajoutez une belle figure, une stature imposante, les manières les plus flatteuses pour recevoir les Chinois et les visiter. Tous ces dons de la nature lui avaient gagné la confiance générale. Obligé par devoir de se rendre chez les Grands et de recevoir tout le monde chez lui, sa journée y était en partie sacrifiée, l'autre partie était pour l'intérieur de sa maison, et il était obligé de travailler la nuit. Aussi a-t-il succombé à tant de travaux et il a fini en homme de bien. Je dois à la mémoire de ce respectable Missionnaire cet hommage de vérité qui n'est dicté que par le souvenir et l'amitié.

«Il est encore faux que l'Empereur ait même pensé à accorder à ce Missionnaire le privilège du culte catholique romain ; mais voici le fait qui a pu donner lieu à cette méprise : les Missionnaires ont aux environs de Pékin quelques petites terres qu'ils font cultiver et qu'ils visitent ; il leur est même permis d'y aller passer quelque temps. Quand ils veulent visiter leurs amis au-delà de dix lieues, ils ne peuvent le faire sans la permission du Mandarin chargé des Européens. Les amis peuvent être des Chrétiens, mais hors de Pékin tout se passe dans le silence ; il n'en est pas ainsi dans cette ville où les églises sont ouvertes et où



les offices se font en plein chœur. - Enfin tous les articles chinois que j'ai lus dans le Moniteur et les papiers anglais sont en partie des faussetés.

«Étant à Canton en 1785, j'y trouvai M. Grammont Missionnaire nommé par la maison de Pékin, son Procureur. Il était venu avec la permission de l'Empereur pour rétablir sa santé ; il avait un petit train de Mandarin, porté par quatre coulis ; une belle maison, un traitement honnête ; il voyait les Mandarins et visitait les étrangers ; mais il était sous la responsabilité des Hannistes auxquels il donnait beaucoup de crainte et de jalousie : [175] crainte pour son évasion qui leur eût coûté beaucoup d'argent, jalousie de voir un étranger jouir de marques d'honneur auxquelles ils ne pouvaient prétendre. Pour s'en débarrasser ils ont fait naître des craintes ; que la chose fût vraie ou fausse, ils ont fini par la faire croire. Ce manège ayant duré quelques années, et les Hannistes ayant persuadé aux Mandarins que ce Missionnaire pouvait partir pour l'Europe d'un moment à l'autre, ils ont obtenu de Pékin un ordre qui lui a été signifié un jour à dix heures du soir par les Mandarins, et cet ordre portait de partir de suite pour Pékin. Il demanda un jour pour se préparer ; quelques heures lui furent accordées, et à quatre heures du matin, il était en route pour Pékin, sans avoir pu prendre congé de ses amis, et les Hannistes étaient débarrassés et très satisfaits. Cet exemple prouve qu'il est très difficile et comme impossible, sans compromettre le commerce à Canton, qu'un Européen résidant à Pékin puisse se promettre le retour dans sa patrie ; il faut qu'il dise : c'est pour la vie.»

M. Piron tire de là la conclusion qu'il n'y a que des Missionnaires qui puissent se dévouer à un pareil sacrifice et il propose les moyens à employer pour les faire arriver et les soutenir.

Le mémoire de M. Piron ainsi rédigé fut envoyé à Paris et il obtint un heureux résultat. Déjà Napoléon n'étant que premier Consul avait rétabli en France la Congrégation de la Mission sous le titre plus doux pour l'époque de *Congrégation des Missions*. M. Brunet, Vicaire Général de la Congrégation, était rentré en France et grâce à la protection du Cardinal Fesch, Grand Aumônier de l'Empire, il travaillait activement à relever l'édifice de la Congrégation.

Le 8 avril 1805, la lettre suivante lui fut adressée par M. Jauffret, Vicaire Général de la Grande Aumônerie :

MONSIEUR,

«J'ai l'honneur de vous faire passer copie de l'arrêté de Son [176] Éminence le Cardinal Fesch, Archevêque de Lyon, Grand Aumônier de l'Empire. Vous êtes nommé par cet arrêté, membre du Conseil de la Grande Aumônerie. Ce Conseil, ainsi qu'il est dit, ne s'assemblant que deux fois le mois, prendra pour sur vos occupations habituelles. Il est d'ailleurs d'autant plus intéressant pour vous d'y représenter les Missionnaires que vous présidez, que toutes les Missions françaises, en général, viennent d'être mises sous la direction de Son Éminence le Grand Aumônier.

«Je me féliciterai de pouvoir ainsi concourir avec vous aux excellentes vues de M. le Grand Aumônier, et je m'estimerai heureux en particulier, des nouveaux rapports que ce Conseil va me donner avec des Prêtres aussi éminents en doctrine et en piété. Je suis, etc...

JAUFFRET,

Vicaire général.

L'année suivante, M. Jauffret, Vicaire Général, écrivit

encore à M. Brunet, le 30 janvier 1806, pour lui annoncer l'allocation attribuée par le Gouvernement français à la Mission de Chine. Voici cette lettre :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

«J'ai l'honneur de vous transmettre copie du décret de Sa Majesté, rendu à Strasbourg, en date du 23 janvier dernier, par lequel vous êtes autorisé à désigner trois Missionnaires et un frère artiste pour la Mission de la Chine et à recevoir la somme de vingt-cinq mille francs pour subvenir aux frais de voyage, achat de présents et autres dépenses nécessaires

à l'envoi de ces Missionnaires en Chine, à la charge par vous de justifier de l'emploi de ladite somme.

«Vous pourrez en conséquence vous présenter chez le Ministre [177] des cultes pour y recevoir les vingt-cinq mille francs. Je vous prierai de vouloir bien en même temps me faire passer les noms et prénoms, âge des trois Missionnaires et du frère artiste que vous désignerez.

«Je vous prierai de plus de m'instruire de l'époque que vous fixerez pour leur départ afin que je prenne auprès des ministres toutes les mesures nécessaires pour que rien ne s'oppose à leur embarquement au premier moment opportun.

«Il sera de plus important qu'avant leur départ, je leur communique les instructions relatives à la correspondance que Son Éminence M. le Grand Aumônier veut établir avec les Missions pour remplir les vues du Gouvernement et qui lui donneront le moyen de concourir de plus en plus à leur accroissement.

JAUFFRET,

Vicaire général.

#### DÉCRET IMPÉRIAL DU 23 JANVIER 1806.

ART. I. - Le Supérieur de l'établissement des Missions étrangères rétabli par décret du 7 prairial an XII (27 mai 1804), désignera trois Missionnaires et un frère artiste pour la Mission de la Chine.

ART. II. - Notre ministre des cultes ordonnancera, au profit du Supérieur de cet établissement, sur les fonds affectés dans son budget de l'an XIV aux dépenses accidentelles une somme de vingt-cinq-mille francs pour subvenir aux frais de voyage, achat de présents et autres dépenses nécessaires à l'envoi de ces Missionnaires en Chine, à la charge par le Supérieur de justifier de l'emploi de la somme.

ART. III. - Notre Grand Aumônier est chargé de veiller à ce que l'embarcation des dits Missionnaires ait lieu en temps utile, et à ce qu'ils remplissent leurs devoirs avec zèle et exactitude.

NAPOLÉON.

[178]

De si heureuses dispositions reçurent un commencement d'exécution. Une lettre du Cardinal Fesch, du 30 octobre 1806, adressée à M. Placiard, Vicaire Général de la Congrégation et successeur de M. Brunet, annonce l'achat d'un chronomètre de 9,000 francs destiné à l'établissement de Pékin, et déposé au bureau des longitudes.

L'Empereur avait aussi alloué 4,000 francs pour le trajet de chaque Missionnaire, avec d'autres sommes pour acheter des instruments de mathématiques et d'astronomie, etc..., et pour acheter des présents pour l'Empereur et les Grands. La guerre survenue contre l'Autriche, fit retarder la remise de cet argent, et le départ des Missionnaires, qui fut remis au printemps de l'année suivante. Le Cardinal Borgia, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, avait refusé à Rome d'accepter M. Viguiet, que M. Brunet proposait, comme remplaçant de M. Raux, parce que son âge de 60 ans ne lui permettait plus d'apprendre la langue. Le Cardinal Borgia venait de mourir, le Cardinal di Pietro, le nouveau préfet de la Sacrée Congrégation, avait accepté M. Viguiet, et il avait signé à Paris une lettre de recommandation pour Monseigneur Galeppi, Nonce de Lisbonne, avec les lettres de préfet Apostolique pour M. Viguiet, et les patentes de Missionnaires Apostoliques pour ses deux compagnons MM. Roubi, du diocèse de Lodève, excellent astronome, et Chabrol de Marmol, du diocèse de Clermont en Auvergne, excellent mathématicien, élève de M. de Lalande. M. Viguiet était médecin et avait des

connaissances en tout genre. La guerre survenue, entre la France et l'Angleterre, les empêcha de se rendre dans ce dernier pays le seul où l'on pût s'embarquer. Ainsi fut manquée cette belle expédition.

## § XXV. Persécution de 1805.

Pendant que tout en Europe semblait conjuré pour empêcher le départ de nouveaux Missionnaires, tout en Chine semblait se [179] préparer pour fermer à jamais la porte de cet empire à la vraie foi. Il est temps de parcourir en détail l'histoire de la persécution de 1805. Cette persécution publique fut précédée d'une autre particulière que M. Lamiot nous fait connaître dans une lettre datée de Pékin. 16 septembre 1803, et adressée à M. Philippe.

«La religion chrétienne, dit-il, est ici en paix depuis un certain nombre d'années. Néanmoins une famille esclave, qui avait embrassé la foi avec la plus grande joie, vient d'essuyer une terrible persécution. Le Seigneur a sans doute voulu nous la donner pour modèle de foi et de patience.

«Le chef de cette famille en fut l'apôtre. Ayant été instruit le premier des vérités de la religion, il fut baptisé avec les enfants de sa famille qui n'avaient point encore atteint l'usage de raison, et il reçut au baptême le nom de Vincent. Il n'était encore que catéchumène lorsque son maître, qui est Mandarin, entreprit de le faire renoncer au Christianisme. Ce maître barbare employa d'abord inutilement les promesses et les menaces, puis il en vint aux coups. Il frappait son esclave avec un gros fouet, jusqu'à épuiser lui-même ses forces. Le généreux confesseur demeurait ferme dans la foi, et prenait occasion de ses souffrances pour redoubler de ferveur. A peine ses plaies étaient-elles guéries, que son cruel maître recommençait avec une nouvelle rage. Il y revint ainsi à quatre reprises, sans pouvoir vaincre la constance du fervent prosélyte.

«En Chine, les maîtres n'ont pas le droit de vie et de mort sur leurs esclaves ; mais ils peuvent les faire condamner à l'exil, sur une simple accusation de désobéissance ou de mauvaise conduite bien prouvée. Le maître de Vincent le menaça de le faire exiler. Il fit faire, par la mère de Vincent, la même menace à son épouse, et à celle de son frère, ajoutant que les deux frères et leurs épouses seraient exilés en quatre endroits différents ; qu'ils ne se verraient plus jamais, et qu'ils seraient pour toujours séparés de leurs enfants. Ces deux femmes qui [180] n'étaient encore que catéchumènes, répondirent, selon l'expression chinoise, que Dieu était *leur grand-père et grand-mère*, et qu'elles se soumettaient à tout, plutôt que de le renoncer. La rage du persécuteur, ne fit que s'enflammer par tant de résistance. Il se présenta au tribunal des crimes, pour faire exiler toute la famille de Vincent, n'alléguant d'autre crime que son attachement à la foi. On lui représenta que, si on recherchait les Chrétiens, les prisons ne suffiraient pas pour les renfermer ; que cette affaire exigeait le consentement de l'Empereur ; que Sa Majesté lui saurait mauvais gré de ce procédé, et qu'il s'exposait à perdre sa dignité de Mandarin. Le persécuteur sentit la justesse de ces réflexions, et n'en devint pourtant que plus furieux. Il se vengea sur Vincent de l'humiliation qu'il avait reçue, en obligeant ses domestiques à le frapper plus cruellement que par le passé. Il lui fit donner plus de cent coups d'un fouet plus gros qu'un nerf de bœuf. De dix coups en dix coups, on lui demandait s'il renonçait à la foi. Comme il répondait toujours non, on le frappa jusqu'à le laisser pour mort. Nous lui envoyâmes de bons onguents d'Europe, et il reparut à l'église au bout de peu de temps. Cependant ce maître ne relâchait rien de son acharnement. Il avait des amis au tribunal de police ; il s'imagina qu'en y dénonçant Vincent comme un esclave rebelle, il réussirait, à force de tortures, à le contraindre d'apostasier. Le néophyte était retiré dans notre maison. les satellites du tribunal de police vinrent l'y chercher. Nous le fîmes évader ; et, comme notre maison est privilégiée, on n'osa pas y faire des recherches sans un ordre supérieur.

«Vincent était déjà baptisé depuis plusieurs mois ; mais son frère, sa fille aînée, son épouse et celle de son frère, n'étaient encore que catéchumènes. Ayant tous donné des preuves non

équivoques de leur foi, et vu l'incertitude de leur sort futur, ils furent tous admis au baptême avant le temps prescrit. L'épouse de Vincent ne cessait d'animer son mari à souffrir [181] courageusement : elle avait aussi converti trois de ses voisines, et leur avait appris quelques prières. Elle nous les amena pour les faire recevoir au nombre des catéchumènes : elle les exhortait surtout à ne pas s'effrayer de ce qu'elles les voyaient souffrir, et leur disait que ces persécutions étaient de grands bienfaits de Dieu, qui leur offrait une occasion favorable d'expier leurs péchés.

«Pendant Vincent était caché dans une de nos fermes, à deux lieues de la ville. Il lui aurait été facile de s'évader ; mais sa famille aurait perdu son soutien dans la Foi. D'ailleurs la loi condamne à mort les esclaves fugitifs. D'un autre côté, en se livrant au tribunal, il s'exposait à d'horribles tourments : pour surcroît d'affliction, sa mère lui refusait tout, même la nourriture. La divine Providence tira Vincent de cet embarras. Un particulier, qui disait avoir de puissants protecteurs au tribunal de police, vint m'offrir ses services. Je lui remis l'affaire de Vincent. Le solliciteur se rendit dès le lendemain au tribunal. On lui fit d'abord de grandes difficultés, et on dit qu'il fallait que Vincent renonçât à la Religion. De plus, le terme assigné à Vincent pour comparaître, était sur le point d'expirer : passé ce temps, il était réputé déserteur ; la loi le condamnait à mort, et ceux qui le recélaient, à l'exil. On nous représentait que, en le cachant, nous nous exposions ; mais nous croyions devoir donner à nos Chrétiens cet exemple de générosité envers un confesseur de la Foi. Enfin, après bien des sollicitations, deux jours avant le terme expiré, il fut convenu que Vincent se présenterait au tribunal, qu'on feindrait de le frapper, et qu'il crierait comme si on l'assommait. On informa Vincent de cet arrangement : il ne put arriver au terme fixé, mais il assura qu'il comparaitrait le lendemain, et un Chrétien se donna pour caution. En conséquence, il fut inscrit sur les registres comme ayant comparu. Il arriva en effet le lendemain, et l'affaire fut terminée de la manière dont on était convenu. Seulement, pour prévenir la vengeance du maître, on retarda la sentence de quelques jours, [182] pendant lesquels Vincent était censé en prison, quoiqu'il n'y fût pas. Après que son procès fut instruit, il reçut une bastonnade simulée, dont il fut quitte pour crier et pleurer pendant quelques minutes. L'on écrivit au maître que ce malheureux esclave ne pouvait se remuer, à cause des coups qu'il avait reçus ; qu'on le ferait conduire chez lui dès qu'il pourrait marcher.

«Au sortir de cette scène, Vincent vint nous trouver ; il ne retourna chez son maître qu'au bout de quinze jours. Celui-ci recommença ses instances pour obliger son esclave à renoncer à sa Religion : il le frappait avec une semelle de cuir, sur les joues et sur la bouche. Un jour il lui en donna cent cinquante coups et le laissa comme mort. Il fut encore guéri cette fois assez promptement. Mais, peu de temps après, il tomba dans une maladie qu'on croit avoir été la suite de ses souffrances. il en mourut après avoir reçu les derniers sacrements. *Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus* : La mort des saints est précieuse aux yeux du Seigneur.

«Le maître persécute toujours cette fervente famille, mais avec un peu moins de fureur qu'avant la mort de Vincent, qui était l'objet particulier de sa rage.

«Vous n'ignorez pas, Monsieur, que le Seigneur n'accorde qu'à des âmes privilégiées la grâce de souffrir pour son saint Nom. Aussi aurais-je beaucoup à vous dire des vertus de Vincent, de sa foi, de son zèle pour la gloire de Dieu, de sa fidélité à remplir tous ses devoirs. Il était lettré sans en avoir le grade. Nous l'avions exercé à la prédication, et nous espérions en tirer un grand parti pour l'avantage de la Religion.

«L'esclavage est moins dur en Chine que partout ailleurs le maître peut frapper son esclave, mais non le mettre à mort. Il n'a droit qu'à un service modéré et raisonnable. L'esclave peut recourir aux tribunaux contre les vexations de son maître. Presque tous les Mandarins ont des esclaves : ceux-ci peuvent devenir Mandarins si on les affranchit. L'état de servitude ne [183] les empêche pas de posséder. Vincent avait beaucoup de terres et un fort bon commerce ; aussi ne voulut-il pas garder une somme de quinze francs que je lui avais envoyée dans le temps que sa mère lui refusait tout.

«Vous savez que nous avons perdu M. Hanna et M. Raux le premier n'a pu se faire au climat ; le second à raison de ses travaux, peut être regardé comme le martyr de la charité. Nous sommes ici, à Pékin, au nombre de cinq : M. Ghislain, qui est maintenant notre Supérieur en place de M. Raux ; trois Prêtres chinois, nos confrères et moi. M. Clet est le seul Européen qui soit dans nos Missions des provinces. Il est aidé par deux Prêtres chinois de notre Congrégation. Deux jeunes Prêtres chinois, nos confrères, sont morts cette année : nous les recommandons à vos prières, selon nos usages. MM. Richenet et Dumazel sont encore à Canton : ils viendront nous rejoindre dans quelque temps. Un de nos ordinands, déjà diacre, sera dans peu ordonné Prêtre : les autres, au nombre de dix, sont encore peu avancés. Notre maison de Pékin est chargée du soin spirituel d'environ dix mille âmes, tant à la ville que dans l'étendue de cette province. Nous baptisons tous les ans deux ou trois cents adultes. Les desseins de la Providence se montrent favorables à ce peuple.

«Pendant que M. Hanna et M. Raux vivaient, nous allions, M. Ghislain et moi, faire des missions hors de la ville. Depuis leur mort nous avons ici beaucoup plus d'ouvrage que nous n'en pouvons faire. Ayant remarqué dans le cours de nos missions qu'en multipliant les moyens d'instruction on pourrait sauver beaucoup plus d'âmes, nous avons cru nécessaire de multiplier les prédicateurs, afin de les répandre parmi les Chrétiens et les gentils. Depuis l'arrivée de M. Raux en Chine, on avait donné presque tous les ans des retraites, auxquelles se trouvaient communément de soixante à cent personnes : nous les donnons encore, parce que les Chrétiens en retirent de grands avantages. Mais une retraite de huit jours suffisait tout [184] au plus pour opérer leur conversion ou les affermir dans le bien ; elle ne pouvait pas les mettre en état d'instruire leurs compatriotes. Pour atteindre ce dernier but, nous avons fait l'année dernière, chercher dans nos Missions les hommes qui seraient susceptibles d'être formés à la prédication, ou du moins à faire des instructions familières : nous les avons retenus ici depuis le commencement de novembre jusqu'à Noël. Nous leur faisons suivre un ordre d'exercices spirituels, nous leur faisons des conférences, et leur donnons des livres de Religion. Avec ces secours, ils doivent eux-mêmes dans la suite prêcher deux fois par jour. Nous nous proposons de continuer cette bonne œuvre, et de former avec soin ceux qui ont marqué du zèle et des talents, et d'en appeler de nouveaux tous les ans. Pour venir ici il faut qu'ils quittent leurs occupations on leur commerce, qu'ils se fassent suppléer par d'autres, et payent les frais de leur voyage (quelques-uns viennent de fort loin) ; mais ici presque tout leur entretien est à notre compte. Vous concevez que cette dépense est considérable. De plus, nous sommes très à l'étroit depuis que nous ne recevons plus rien de France. Cependant comme cette œuvre est pour la plus grande gloire de Dieu, nous nous proposons de la continuer, espérant que la Providence y pourvoira.»

Quelques années plus tard M. Lamiot envoya en Europe la relation de la persécution excitée à Pékin en 1805.

Pékin, 10 octobre 1807.

#### ORIGINE DE LA PERSÉCUTION.

«Depuis quelques années, par un édit où l'on rend justice à la bonne conduite que les Européens ont toujours tenue ici, on nous avait permis d'écrire par la voie publique, en défendant expressément d'ouvrir nos lettres. Cependant, comme le moindre incident pouvait faire rétracter ces ordres, nous n'osions [185] pas confier aux Mandarins les lettres où il était parlé d'affaires qui tiraient à conséquence pour la Mission. Nos confrères de Macao ayant envoyé un Chrétien apporter ici des lettres, ce même Chrétien se chargea à son retour des lettres de tous les Missionnaires de Pékin. Arrivé à la province du Kiang-Si, où l'on recherchait des voleurs, et où il était inconnu, il fut arrêté et visité. On saisit d'abord ses paquets de lettres, qu'il ne pouvait pas cacher ; cependant, à l'en croire il fit bonne contenance, et assura qu'il n'avait rien contre les lois ; il dit même qu'on était prêt à le relâcher, quand on découvrit parmi ses lettres une carte de la province du Chan-Tong, en caractères chinois, qui s'étendait depuis la mer jusqu'à la province du Pé-Tché-Ly : ces

derniers mots de la carte la firent saisir. On trouva aussi dans ses paquets une lettre du Père Paul Ko, Missionnaire chinois de la Propagande, qui renfermait certains comptes en caractères chinois ; ces deux objets donnèrent des soupçons, et on en avertit l'Empereur. Un de mes amis m'en donna avis aussitôt, le 9 février 1805. Trois de nous furent d'abord appelés, de manière à indiquer qu'il s'agissait d'une affaire très sérieuse : on nous sépara pour nous interroger. Mon interrogatoire fut très peu de chose ; on me présenta d'abord deux lettres, l'une italienne et l'autre portugaise ; je dis que je ne les entendais pas. Mon ami me fit ensuite une interrogation, en m'indiquant ce qu'il fallait répondre. Je n'ai plus jamais paru dans cette malheureuse affaire pour être interrogé. On appela ensuite d'autres Missionnaires Européens ; le révérend Père Adéodat, Missionnaire de la Propagande, confessa avoir envoyé la carte dont j'ai parlé. Les Missionnaires portugais et italiens ne s'accordant pas sur les limites de leurs Missions, ce Père avait envoyé la carte de ces Missions à la Sacrée Congrégation de la Propagande, la priant de décider la question. Les Mandarins insistaient pour connaître l'objet de cette carte, et les motifs qui avaient déterminé à l'envoyer en Europe. Comme les Missionnaires ne voulaient pas tout déclarer, leurs réponses étaient [186] embarrassées et leurs raisons faibles. On leur fit aussi interpréter la lettre du Père Paul Ko : il rendait compte du temporel et du spirituel de sa Mission. Leurs explications furent également un peu obscures, et ne s'accordaient guère entre elles. On a passa une bonne partie du jour à débrouiller cette affaire, sans pouvoir obtenir un résultat bien clair. Cependant on paraissait avoir des soupçons moins graves sur notre compte ; depuis notre arrivée, nous étions gardés, à vue ; on finit par nous servir un bon dîner, et on nous renvoya, nous disant de revenir le lendemain matin au même endroit, qui est la Secrétairerie du palais : c'était nous traiter avec distinction. Nous y reparûmes encore trois jours de suite. Quoique nous eussions tous des lettres dans les paquets interceptés, plusieurs de nous ne furent point interrogés ; on ne s'occupait que de la lettre du Père Paul Ko, et encore plus de la carte. Le quatrième jour, les ministres devaient examiner l'affaire par eux-mêmes. Comme il fallait attendre fort longtemps, on nous fit encore servir à dîner. Le Père Adéodat parut ensuite devant le Ministre, qui, entre autres questions, lui demanda s'il était l'auteur de la carte. Il répondit que non, mais qu'il l'avait trouvée parmi les papiers de la procure. On fit venir le révérend Père Anselme, qui avait été Procureur avant lui ; on lui demanda s'il reconnaissait cette carte. Il dit qu'il ne l'avait jamais remarquée. On lui demanda s'il ne reconnaissait pas l'écriture du Père Adéodat. Il répondit qu'il croyait effectivement la reconnaître : la carte était en effet, ancienne ; mais le Père Adéodat l'avait transcrite. Il n'en passa pas moins devant les Ministres pour avoir voulu tromper ; ce qui lui nuisit beaucoup. Il fut arrêté un moment après, et consigné dans un tribunal où on le traitait fort bien. On lit dire à tous les Européens de demeurer en paix, que l'Empereur n'avait rien contre eux. On interrogea encore le Père Adéodat pendant quelques jours. [187]

#### EMPRISONNEMENT DU RÉVÉREND PÈRE ADÉODAT.

«Ce Missionnaire fut ensuite conduit en prison avec un appareil qui annonçait une affaire sérieuse ; cependant on ne lui mit aucune chaîne, comme c'est l'usage pour les gens du pays : l'ordre impérial portait seulement qu'on l'interrogeât, ce qui supposait qu'il n'était pas permis d'employer les supplices. Moyennant 130 taëls (c'est-à-dire près de mille livres tournois) dont nous donnâmes un tiers et les deux maisons portugaises, les deux autres tiers ; on lui procura une chambre commode ; il nous fut libre de communiquer avec lui, et de lui procurer tout ce dont il avait besoin. Le lendemain de son emprisonnement, il fut traduit devant une quinzaine de Mandarins qui lui firent déposer son bouton de Mandarin du sixième ordre, le tinrent à genoux pendant deux heures, le pressèrent de toutes manières, pour s'assurer si cette carte ne supposait pas quelques projets d'invasion. On voulait lui faire avouer que cette carte devait être envoyée aux Anglais, et qu'ils s'en serviraient pour faire une descente dans la province du Chan-Tong. Le Père Adéodat, qui ne manque pas d'esprit, se défendit fort bien contre ces imputations calomnieuses. Le lendemain, il partit une seconde fois devant ses juges ; mais on ne fit que rédiger ses

réponses de la veille. Les jours suivants, on interrogea quelques particuliers, pour avoir des éclaircissements sur le Chrétien porteur des lettres, et sur le Père Paul Ko ; les dépositions furent les mêmes que celles qu'on avait reçues à la Secrétairerie. On fit le rapport aux ministres ; ils répondirent que le Chrétien chargé de nos lettres devait être amené à Pékin, et qu'il fallait attendre son arrivée pour poursuivre cette affaire. Comme on n'avait point encore touché à la Religion, et que ce Chrétien qu'on attendait ne pouvait faire aucune déposition importante, parce qu'il ignorait le contenu des lettres, nous pensions tous alors que l'affaire serait sans grande conséquence. Pendant un mois on ne parla de rien ; en dépensant une somme [188] d'argent, il était probable qu'on aurait pu terminer l'affaire mais nous étions tous dans une fausse sécurité.

#### ARRIVÉE DU CHRÉTIEN PORTEUR DES LETTRES.

«Le porteur des lettres, arrêté au Kiang-Si, arriva ici le 13 avril ; alors on reprit la procédure. On ne put rien tirer du Chrétien qui portait les lettres, parce qu'il ne savait rien. Le Samedi Saint, on pressa de nouveau le père Adéodat, pour s'assurer si la carte ne supposait pas quelque mauvais dessein ; on le fit mettre à genoux pendant quatre heures ; le lendemain il y resta encore pendant sept heures ; il essuya beaucoup d'injures et de menaces. Cependant on ne tira rien de plus que ce qu'il avait dit le premier jour.

«Le lendemain, on s'y prit d'une tout autre manière : on lui persuada que son affaire était censée finie, mais qu'il fallait que ses dépositions fussent appuyées par quelques Chrétiens. «N'en connaissez-vous pas un certain nombre, lui dit-on ?» Il avoua qu'il en connaissait beaucoup ; que ses domestiques et ceux des autres Européens étaient Chrétiens. «Faites venir les vôtres, dit-on, cela suffit.» Il y consentit. On tira ensuite de la même manière les noms de deux Chrétiens du Chan-Tong, lieu décrit sur la carte. Jusqu'alors on ne paraissait pas vouloir toucher à la Religion. Il paraît que le Père Adéodat ne crut pas devoir faire un secret des moyens dont nous nous servions pour la répandre : ses domestiques furent mis à la question, pour en tirer des renseignements sur la carte, sur la lettre du Père Paul Ko, sa résidence, sa famille, etc... ; ils dirent tout ce qu'ils savaient là-dessus.

#### SUPPLIQUE PRÉSENTÉE A L'EMPEREUR AU NOM DES MISSIONNAIRES.

«Tant de nuages s'accumulant, il était facile de prévoir l'orage. Parmi les Missionnaires, les avis étaient partagés : les uns voulaient qu'on présentât un écrit où, nous reconnaissant pour Prédicateurs de l'Évangile, nous ferions l'apologie de [189] notre sainte Religion ; attestant ensuite que le Père Adéodat n'avait eu aucun mauvais dessein, nous nous rendrions caution pour lui. D'autres croyaient qu'il fallait se borner à délivrer le Père Adéodat, sans parler de la Religion.

«Le premier de ces deux plans prévalut ; l'écrit fut rédigé, et présenté au grand Mandarin chargé de nos affaires, pour être remis à l'Empereur. Ce Mandarin s'y refusa d'abord, disant que ce n'était pas un moyen convenable pour terminer cette affaire ; qu'il était intéressé lui-même à ce qu'elle n'eût pas de suites, et qu'il travaillerait à en prévenir les fâcheuses conséquences. On revint à la charge, et il donna à peu près la même réponse ; cependant, comme on insistait et qu'il était défendu rigoureusement aux Mandarins de rejeter un Placet qu'une personne quelconque veut présenter à Sa Majesté, il reçut celui-ci pour le présenter. Quand le grand Mandarin chargé de nos affaires présente à l'Empereur une de nos suppliques, il l'appuie de son avis ; mais cette fois-là, il avait été offensé de l'espèce de violence qu'on lui avait faite : on lui avait remis, avec le Placet, un édit de l'Empereur Kang-Chi, qui accordait le libre exercice de la Religion ; mais personne n'ignorait que des édits postérieurs défendaient de la prêcher. Notre gouverneur, chargé de nous surveiller, ne voulait pas se charger de nous protéger devant l'Empereur, comme travaillant à la propager ; il se contenta de présenter l'édit de Kang-Chi et la supplique, sans se charger de plaider cette cause. Nous ignorons encore s'il parla pour ou contre ; la

liberté de la Religion n'avait point encore souffert d'atteinte ; nous avons alors quatre-vingt-neuf personnes dans notre maison française.

#### COMMENCEMENTS DE LA PERSÉCUTION.

«Il serait injuste d'assurer que le Placet a été cause de la persécution ; mais ce qui est certain, c'est que le même jour que nous apprîmes que le Placet avait été présenté, on rappela les Chrétiens qui avaient déposé dans l'affaire du père Adéodat, [190] et qui avaient été mis en liberté moyennant caution. Jusque-là on ne leur avait jamais parlé d'apostasier ; dès lors on essaya de les y forcer par des tourments, ils soutinrent fort bien cette première attaque. On nous avertit que l'Empereur nous défendait de prêcher la religion ; que d'ailleurs, il n'avait rien contre nous. Il y eut ordre d'arrêter les Lettrés chrétiens dont nous nous servions, de briser les planches dont nous faisons usage pour imprimer des livres de religion, de rechercher ceux qui la prêchaient, en un mot, de faire tout pour l'abolir dans l'empire. On avouait cependant qu'il était impossible d'en extirper la racine. Outre ces ordres communs à tout l'empire, et envoyés en même temps dans les provinces, il y en avait de plus rigoureux pour les Tartares de Pékin ; ce qui a toujours eu lieu en pareilles circonstances ; car la politique du Gouvernement est surtout d'empêcher que la Religion ne soit propagée parmi eux.

#### RECHERCHES DES LIVRES DE RELIGION ET DES PLANCHES A IMPRIMER.

«En conséquence de ces ordres sévères, dix ou douze Mandarins firent la visite dans nos maisons, pour saisir les livres de Religion et les planches à imprimer. Dans les maisons portugaises et la maison italienne, on en sauva une partie ; mais on y fit aussi à cette occasion des pertes considérables. Dans notre maison française, nous en avons beaucoup nous avons tout conservé. Voici le stratagème qui nous réussit au commencement de cette malheureuse affaire, j'avais acheté un homme sûr, qui me communiquait tous les ordres avant qu'ils fussent mis à exécution ; par ce moyen, j'avertissais ceux qui devaient être arrêtés. J'avais été prévenu de la saisie qu'on devait faire de nos planches à imprimer ; j'en donnai avis à Monseigneur l'Évêque, qui le communiqua aux autres Missionnaires. Pour nous préparer à cette visite, nous cachâmes tous nos livres le mieux que nous pûmes, en réservant pour les [191] perquisitions un certain nombre qui pourrait leur convenir. Nous cachâmes aussi nos planches ; nous avons quelques ouvrages dont les planches étaient doubles, parce que les premières étant usées, on en avait fait de nouvelles. Ayant fait mettre en morceaux ces vieilles planches qui ne pouvaient plus servir, nous en recouvrîmes un monceau de planches et de bois de chauffage. Les Mandarins inquisiteurs s'étant présentés pour avoir nos livres et nos planches, je leur répondis que je les conduirais dans nos bibliothèques, où ils étaient libres de prendre tout ce qu'ils voudraient ; que nous avions déjà brûlé une partie de nos planches (c'est-à-dire quelques-unes des vieilles) ; que je pouvais leur en montrer encore une partie mises en morceaux pour être brûlées ; qu'ils étaient d'ailleurs parfaitement libres de visiter toute notre maison, et de saisir tout ce qu'ils jugeraient à propos, parce qu'ils venaient au nom de l'Empereur, et que nos personnes et nos biens étaient totalement à la disposition de Sa Majesté ; je les invitai à se rafraîchir avant que de commencer ; j'y ajoutai autant que je le pus toutes les honnêtetés du pays. Après mon petit discours, ils se dirent entre eux : *il a vraiment parlé en galant homme*. Je les conduisis ensuite à notre bibliothèque : ils y prirent les livres laissés à leur disposition. Je leur montrai ensuite les monceaux recouverts des débris de nos planches à imprimer. Un d'eux, qui, dans cette affaire, s'était déclaré notre ardent Persécuteur, frémit de voir que la proie lui échappait. il fallait évaluer dans leur rapport la quantité de ces planches ; en marquant une petite quantité, on nous exposait à une seconde visite ; un des plus jeunes Mandarins dit qu'il fallait écrire quatre charretées, et finir ainsi. Les planches brisées pouvaient au plus faire la charge de quatre hommes. Les plus honnêtes parmi eux ne firent point d'autres perquisitions ; les autres visitèrent quelques chambres, mais en vain : c'est à quoi aboutit cette redoutable visite. [192]



## LES CHRÉTIENS TARTARES SONT RECHERCHÉS.

En exécution de l'édit qui ordonnait d'abolir la Religion, on rechercha surtout les Chrétiens tartares ; on en découvrit facilement parmi les Mandarins, et même dans la famille impériale, et surtout parmi le peuple. On les menaça, on en frappa cruellement plusieurs pour les faire renoncer à la Religion. Un seul mot suffisait pour être mis en liberté. Un bon nombre souffrit d'horribles tourments avec un courage admirable. Quand il ne s'agissait que de renoncer à leur état et à leur fortune pour conserver leur foi, très peu balançaient : beaucoup furent par là réduits à la dernière misère. On découvrit environ soixante-dix Chrétiens qui avaient des emplois dans la police de la ville ; on leur donna l'alternative entre leur foi et leur charge ou emploi ; tous conservèrent leur foi. Les hommes de cette classe n'étant propres ni au travail ni au commerce, ils eurent beaucoup à souffrir. Quand on faisait subir des tourments aux Chrétiens, la plupart soutenaient bien la première épreuve ; mais quand on y revenait à différentes fois, ils étaient en grand danger, surtout si on leur présentait une formule équivoque : les persécuteurs, poussés à bout par la constance des confesseurs, en imaginèrent de très captieuses. Ceux qui, par faiblesse ou avec une certaine bonne foi, y souscrivaient, étaient censés capituler, et non pas se rendre ; ce qui couvrait toujours leurs persécuteurs de honte.

## L'ÉDIT DE PERSÉCUTION SECRÈTEMENT RÉTRACTÉ.

«Il est notoire que les Chrétiens sont bien plus nombreux parmi les Chinois que parmi les Tartares ; cependant on n'avait encore touché qu'à un petit nombre de ces derniers, la plupart militaires, gens peu dévots en tout pays. On était étonné et comme effrayé de la résistance qu'on trouvait ; on vit que si on poursuivait l'affaire, les prisons de la ville ne suffiraient pas. Il y eut donc une défense secrète de poursuivre l'exécution de [193] l'édit ; mais l'édit étant émané, il fallait l'afficher, tant pour ne pas paraître se rétracter, que pour arrêter les progrès de la Religion. Ce contre-ordre fut aussi envoyé dans les provinces. On n'arrêta dans Pékin aucun Chinois. Au dehors, ceux qui avaient de la haine contre les Chrétiens prirent occasion de l'édit affiché pour se venger. Les satellites des Mandarins prirent aussi ce prétexte pour extorquer de l'argent aux Chrétiens. En général, les Mandarins affectèrent de fermer les yeux. Les recherches des Tartares se ralentirent considérablement ; beaucoup, dans notre Chrétienté, ne furent point molestés ; d'autres, étant interrogés, confessèrent généreusement la foi et n'eurent pourtant rien à souffrir.

## SOUFFRANCES DES CONFESSEURS DE LA FOI : LEUR EXIL.

«On aurait voulu renvoyer tous les Chrétiens : on se serait contenté d'un seul mot. On employa, à ce dessein, tous les supplices raffinés. Les coups de bambou et de semelle étaient continuellement répétés sur nos confesseurs. Souvent on les faisait mettre à genoux sur des chaînes pendant plusieurs heures, et afin que tout le poids du corps pesât sur ces chaînes, deux bourreaux tenaient les patients par les oreilles ; ou, ce qui est bien plus horrible, pendant qu'ils étaient agenouillés sur des chaînes, on leur passait une barre de bois sur les jarrets, une autre entre les reins et les bras retirés en arrière, tandis que les mains étaient enchaînées par devant ; quatre bourreaux, tenant ces deux barres de bois, tourmentaient les confesseurs de toutes leurs forces. Enfin, voici le dernier moyen que les persécuteurs tentèrent sur quatre de nos confesseurs, pour les forcer à fouler la croix aux pieds. On leur en fit une dans toute la longueur de la plante du pied, en leur donnant une infinité de coups d'aiguille ou de pointe de bambou, qu'on leur enfonçait jusqu'à l'os. Un d'eux renonça à la foi, lorsqu'on en était au second pied. Un second s'évanouit, au point qu'on croyait qu'il allait expirer. Les deux autres tinrent ferme [194] jusqu'à la fin. On remarquait visiblement que le Seigneur leur accordait une paix et une joie intérieure dont ils étaient étonnés eux-mêmes. L'un d'eux, jeune encore, et médiocrement instruit de la Religion, fut réduit à un état affreux, sans qu'il ouvrît la bouche, quoiqu'on lui eût

recommandé de crier et de pleurer, parce que naturellement il aurait eu moins à souffrir. Ce genre d'épreuve était terrible ; la douleur se faisait sentir à un tel point, qu'ils pouvaient à peine souffrir leurs habits sur les plaies enflammées. On les fit derechef comparaître le lendemain ; on menaça le plus jeune des quatre de tourments encore plus affreux, et on lui demanda : «Comment est-il possible que tu aies tant souffert hier sans te plaindre ? — C'est, dit-il, que je souffre volontiers pour notre Seigneur, qui a tant souffert pour moi.» On ne le tourmenta pas davantage. Ces confesseurs ne souffrirent pas tous également. L'âge, les infirmités, et le rang, firent qu'on exerça moins de cruautés envers quelques-uns ; mais on n'accorda la couronne qu'à ceux qu'on reconnut invincibles : cette couronne fut l'exil perpétuel pour ceux qui étaient distingués par leur rang ou leurs emplois, ou qui avaient eu une part active dans les affaires de Religion ; pour les autres, ce fut la cangue, jusqu'à ce qu'ils eussent consenti à apostasier. Ces confesseurs restaient au nombre de vingt-deux : treize pour l'exil, et neuf pour la cangue. Parmi ces derniers, un vieillard infirme, qui s'était fort bien montré, fut renvoyé sans cangue, après avoir été accablé des injures les plus grossières. Un autre vieillard, à qui il suffisait de dire un mot, pour être mis en liberté, porta la cangue plusieurs mois. Quatre autres étaient chinois, et n'avaient été entraînés dans cette affaire, que pour être interrogés sur la carte du Père Adéodat et la résidence du Père Paul Ko : leur cas était gracieux ; un d'eux apostasia, et tous quatre furent délivrés. Il n'en restait plus que trois qui étaient des bannières tartares. Ceux-ci portent encore la cangue : on la leur mit dans le mois de juillet 1805. Dans le temps de la [195] canicule, on l'ôte à tous les criminels qui y sont condamnés ; il ne fut pas possible d'obtenir cette faveur pour ceux-ci. Ils la portent avec joie depuis plus de deux ans, sans l'avoir quittée un seul instant. Il est inouï que quelqu'un l'ait jamais portée aussi longtemps. On attend, pour les relâcher, qu'ils renoncent à la Religion. Cependant, si un certain Mandarin quittait son office, on pourrait, avec une somme d'argent, les délivrer.

#### QUALITÉS DES PRINCIPAUX CONFESSEURS.

«Tous ces généreux confesseurs étaient, avant la persécution, d'une vie très exemplaire, excepté un seul, qui se réjouit maintenant d'avoir cette occasion favorable de faire pénitence ; il en avait, dit-il, grand besoin : et cela est bien vrai. Il y eu a parmi eux quelques-uns dont le rang, la bonne conduite, et les grands sacrifices, relèvent beaucoup le mérite. Un de ceux qui portent la cangue depuis deux ans, avait un père négligent à s'acquitter de ses devoirs de Religion. Lorsqu'il était encore enfant, il amena son père dans notre maison pour y faire la retraite, et se préparer à la mort. Tout jeune encore, il fut obligé de gérer par lui-même les affaires de sa famille, et paya les dettes de son père. Quoique fort exact à tous les exercices de Religion, il mit, par son application au commerce, toute sa famille dans une honnête aisance. Ses compagnons de souffrances étant pauvres, il partageait avec eux, tout ce qu'il avait, pour les secourir. Son commerce, confié à des mains étrangères, fut ruiné. Cette fortune, qui devait lui être chère, parce qu'elle était le prix de ses sueurs, il la vit se dissiper, sans la regretter. Maintenant, il vit des aumônes qu'on veut bien lui faire sans qu'il les sollicite ; car il ne lui reste que sa cangue. Il est un de ceux qui ont la croix aux pieds, et comme il est d'une santé robuste, on essaya sur lui tous les tourments dont j'ai parlé.

«Parmi les exilés, on en distingue surtout quatre qui sont la [196] gloire de notre Mission française, parce qu'ils ont été élevés ici et qu'ils ont toujours fréquenté notre église. Deux sont de la famille impériale ; les deux autres étaient Mandarins, issus des premières familles tartares.

«Les deux premiers descendent de ces princes dont il est parlé fort au long dans les *Lettres édifiantes* (tomes 19 et 20, nouvelle édition), et qui, dans le temps, souffrirent si glorieusement pour la foi. L'un s'appelle Michel, et l'autre Raphaël ; ils sont frères, et âgés tous les deux de plus de 60 ans. Raphaël n'a jamais été marié. Il a passé sa vie à étudier la Religion et à la prêcher. Je n'ai encore connu aucun Chinois qui eût autant d'aptitude pour saisir avec justesse les questions les plus abstraites. Il s'est appliqué à la partie dogmatique

de la Religion. Il aime à en parler, et il est redouté par ceux qui n'ont pas ces matières bien présentes. Il prêche avec force et onction. Nous lui sommes redevables d'une Chrétienté où il a converti deux ou trois cents personnes qu'il a très bien instruites, et à qui il a communiqué cette foi vive qui le caractérise. Depuis cinq à six ans, il s'était retiré dans notre maison. Il prêchait beaucoup aux Chrétiens et aux infidèles qui venaient l'entendre. Il travaillait avec zèle dans les retraites que nous donnions, et s'employait avec le même zèle à nous former des Catéchistes. Il confessa la foi avec cette vigueur et cette droiture qui distinguent son caractère. Lorsqu'il fut cité pour la Religion, il prêcha ses juges pendant une bonne heure, et leur développa toute la Religion. L'intérêt et l'éloquence qu'il sut y mettre, empêchèrent qu'on ne l'interrompît. En retournant à sa prison, il dit à un Chrétien : «Je suis bien soulagé, j'ai déchargé tout ce que j'avais sur le cœur.»

« Son frère Michel a, dit-on, plus de talent que lui ; mais toute sa vie, il a été occupé du soin de sa famille, qui est nombreuse. Il tomba malade dans la prison. Quand il devait paraître devant ses juges, il fallait l'y porter ; il n'en fut pas moins ferme à confesser la foi. En acceptant l'exil, il paraissait aller à une [197] mort certaine : cependant il n'hésita pas. Le Seigneur lui a rendu la santé dans le voyage.

«Les deux Mandarins qui ont confessé la foi, ont pour noms de baptême, l'un, Mathias, et l'autre, Jean. Mathias était un des trois premiers chefs de notre Chrétienté ; il en était aussi l'exemple par sa fidélité à remplir tous les devoirs d'un bon Chrétien. Il était à la tête d'un collège de Tartares. Cette charge lui fournissait de quoi entretenir honnêtement sa famille. Il a renoncé aux honneurs et à sa fortune pour conserver sa foi. Son fils André, indigne d'un tel père, a épuisé tous les moyens qu'il a pu imaginer pour le faire apostasier, mais en vain. Il a la croix aux deux pieds et porte la cangue pour la foi depuis plus de deux ans.

«L'autre Mandarin, appelé Jean au baptême, est celui de tous nos confesseurs qui a fait les plus grands sacrifices. Il descend d'une de ces nobles familles tartares qui ont des dignités héréditaires. C'est ainsi que tout jeune encore il avait obtenu le grade qui correspond à celui de capitaine en Europe. Il avait toutes les qualités qui conduisent aux premiers emplois. Il était fort estimé du frère de l'Empereur. Ses mœurs douces et sociables lui avaient gagné un grand nombre d'amis parmi les Chrétiens et parmi les infidèles. Ces derniers firent l'impossible pour le faire renoncer à la Religion. Ils lui préparaient des fêtes à ce dessein, et l'obsédaient continuellement, au point qu'il était obligé de se cacher pour pouvoir prendre du repos pendant la nuit. Son sacrifice fut d'autant plus grand, qu'on croyait alors que, s'il continuait à être ferme dans la foi, il serait mis à mort, parce qu'il devait être puni plus rigoureusement que les simples Tartares, qui étaient condamnés à un exil perpétuel. Un de ses amis avait pris secrètement les sceaux de sa charge, et fait pour lui un billet d'apostasie, afin de le délivrer ; mais, s'en étant aperçu, il s'y opposa fortement. Sa mère, en le perdant, perdait tout absolument. Elle fut chassée de la maison qu'elle habitait, et demeura chargée de sa bru, épouse de Jean [198] et de deux petits enfants en bas âge, sans aucun fonds pour subsister. Cependant elle encouragea fortement son fils, lui répétant continuellement que, s'il renonçait à sa Religion, elle ne le reconnaîtrait plus pour son fils.

«Outre ces quatre confesseurs exilés dont je viens de parler, Jean Tcheou, qui avait été élevé dans notre maison, et qui fut ensuite Catéchiste dans la maison italienne, a beaucoup glorifié le Seigneur, par sa fermeté dans la confession de la foi, et par son zèle à consoler et à encourager les autres confesseurs. Il avait déjà souffert pour la foi dès le temps de sa jeunesse. On l'avait frappé jusqu'à le laisser pour mort, sans qu'il eût été possible de le faire apostasier. Il a passé sa vie dans les œuvres de charité ; il a converti beaucoup d'infidèles, et ramené à la pratique des devoirs de la Religion grand nombre de Chrétiens négligents. Il a une singulière dextérité pour traiter les affaires dans les tribunaux. Il employait ce talent à soulager une foule de malheureux. Lorsqu'il se vit sur le point d'être arrêté à cause de sa foi, il employa toute son industrie et son activité pour se tirer d'affaire. Il avait quelque espérance de réussir ; mais celui qui avait secouru tant d'autres malheureux, se vit trahi à chaque pas ; et ne pouvant se cacher plus longtemps sans

compromettre ses amis, il se sacrifia généreusement en se livrant lui-même aux satellites. Il fut d'un grand secours aux autres confesseurs qu'il fortifiait dans la foi.

EXÉCUTION DU JUGEMENT. DÉPART DES CONFESSEURS  
POUR LEUR EXIL.

«Parmi les treize Chrétiens condamnés à l'exil perpétuel, il y a une veuve dont le Père Adéodat se servait pour instruire les femmes. Elle a beaucoup souffert, et accepté l'exil, pour conserver sa foi. Son frère l'a suivie pour la préserver des dangers de tous genres auxquels l'expose une situation si pénible ; car elle aura l'occasion de subir plusieurs espèces de martyres.

«Huit de ces confesseurs furent condamnés à porter la cangue [199] ici pendant trois mois avant que de partir. Les deux Mandarins la portèrent aussi autant de temps dans le lieu de l'exil. Les deux princes la portèrent six mois. Le lieu de leur exil est à Y-Ly, dans les environs de la mer Caspienne. Le tribunal criminel, en proposant à l'Empereur de les envoyer en exil, atteste qu'il n'a trouvé aucun moyen de les faire renoncer à leur Religion.

«Quant au Père Adéodat, le même tribunal dit qu'il a toujours tergiversé sur les affaires de la Religion, et qu'il n'a voulu dénoncer aucun Chrétien ; mais que ses domestiques ont tout découvert. Il proposa de renvoyer le Père Adéodat en Europe, ou de le laisser dans la maison italienne. Il ne fait aucune réflexion sur la carte. L'Empereur, en répondant à ce rapport, dit que le Père Adéodat avait eu l'audace de pervertir une foule de personnes, en leur prêchant la Religion d'Europe ; qu'il avait envoyé une carte qu'il dit avoir trouvée dans les papiers de sa procure, ce qu'a nié le Père Anselme, (J'ai expliqué. ce fait plus haut) ; qu'il a tergiversé dans toutes ses réponses. Il ordonne qu'il soit envoyé à Djé-Hol (lieu de Tartarie où les Empereurs passent l'été), pour y être gardé et surveillé rigoureusement, (voyez ci-après l'édit impérial, porté sur le rapport du tribunal criminel). Les soupçons que le Gouvernement conçut sur la carte n'ont jamais été dissipés totalement. Le jour que le Père Adéodat partit pour Djé-Hol, après la sentence rendue, on proposa de le mettre à la question, pour avoir quelque chose de clair : il y eut ordre de préparer les instruments de supplice ; mais cela n'eut pas lieu. Ce qui jeta de l'obscurité sur cette affaire, ce fut l'attention qu'eut le Père Adéodat d'en cacher une partie, pour ne pas compromettre plusieurs personnes, et la contradiction apparente qu'il y eut entre lui et le Père Anselme. «Ils se disputent ce pays, disaient encore les Mandarins, tandis qu'il appartient à notre Empereur.» Quel moyen de faire entendre à des hommes qui ne sont que matière, ce que c'est qu'une juridiction spirituelle. Cependant un [200] bon Chrétien à qui ils faisaient ce reproche, leur répondit d'une manière assez satisfaisante : «Les porteurs d'eau, dit-il, se divisent entre eux les rues et les quartiers de Pékin. Qui a jamais imaginé que ce soit attenter aux droits de l'empire ? Notre Religion consiste à prier, jeûner, faire des bonnes œuvres, etc... Ainsi quand nous nous divisons pour l'exercer, nous ne sommes pas plus rebelles que les porteurs d'eau de la ville.»

«Je reviens à nos confesseurs. Ils avaient eu besoin de secours dans leurs prisons. Les uns étaient pauvres ; d'autres, à l'aise, avaient des familles à nourrir. Les Tartares, en entrant en prison, perdaient leurs pensions, et n'avaient plus rien. On ne donne ici aux prisonniers que ce qui est nécessaire pour empêcher qu'ils ne meurent. Quand on sait qu'ils ont des parents ou amis riches, on leur interdit toute communication, et on leur fait éprouver toute sorte de mauvais traitements pour en tirer de l'argent. En payant, on peut voir les prisonniers à volonté, et leur procurer toutes sortes de secours. Nous nous sommes chargés de cette bonne œuvre. Nous leur avons aussi donné un viatique honnête pour leur voyage. Monseigneur l'Évêque, nos confrères portugais, et quelques familles aisées, ont ensuite partagé avec nous ces dépenses, qui ont monté à la valeur de dix ou douze mille francs. Nos Confesseurs ont encore rencontré un secours bien inattendu dans un infortuné Polonais. Il était venu (il y a plus de dix ans) faire le commerce de pelleteries sur les frontières de la Chine. Quelques Chinois, lui en voyant une bonne provision, l'engagèrent

à passer la frontière pour les mieux vendre. Ils le dépouillèrent aussitôt qu'ils furent entrés en Chine, et, pour se mettre à l'abri des réclamations qu'il aurait pu faire, ils le déférèrent aux Mandarins chinois comme étant entré furtivement en Chine. Il ne savait pas un mot de chinois pour se défendre. Selon les traités faits entre les deux Empires, il devait être mis à mort. On dit qu'on l'aurait relâché si les Russes avaient voulu le réclamer, mais il est resté dans les prisons jusqu'à présent. Comme il y jouit d'une [201] certaine liberté, il s'en servit pour secourir nos Confesseurs. Il les consolait et soignait leurs plaies avec une charité qu'ils admiraient tous. Il est Catholique, et paraît avoir reçu une très bonne éducation.

«Enfin, ces Confesseurs partirent pour l'exil. Leur départ fut un vrai triomphe. En donnant de l'argent à leurs gardes, ils purent passer une nuit dans les faubourgs de la ville. Nous leur avons fait préparer une auberge commode, et un repas honnête pour eux, leurs parents et leurs amis. Cette mère généreuse, qui n'eût plus reconnu son fils s'il eût renoncé à la foi, ne manqua pas de s'y rendre pour le féliciter et l'engager à persévérer. Beaucoup de bons Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, leurs parents, s'y trouvèrent pour la même fin. Nos confrères chinois passèrent la nuit à les confesser et à les communier. Tout se passa dans une sainte joie. Ils partirent en deux bandes et furent traités également. Dans la route, ils se réunirent. Le jour, chargés de chaînes ; la nuit, jetés dans des cachots, ils n'en conservaient pas moins toute la liberté de S. Paul. Ils avaient vaincu, ils n'avaient plus rien à craindre. Tandis qu'on forçait tous les autres Chrétiens à se cacher, ceux-ci chantaient publiquement leurs prières, selon l'usage des Chrétiens de la Chine, et prêchaient à tous ceux qu'ils rencontraient. Arrivés au lieu de leur exil, ils furent de nouveau pressés de renoncer à la Religion, mais inutilement. D'après les lettres que nous avons reçues, ils paraissent tous fort contents de leur sort.

«Outre les Confesseurs exilés et ceux qui portent la cangue, beaucoup d'autres, comme je l'ai déjà dit, ont confessé la foi dans les tourments, sans que leur cause ait été poursuivie : un très grand nombre ont renoncé à leur état, et se sont réduits à la dernière misère pour conserver leur foi : quoiqu'il y ait eut aussi de grands scandales, je ne doute pas que les souffrances de tant de bons Chrétiens n'attirent les bénédictions de Dieu sur cette Mission. J'attribue à cette cause le changement qui s'est opéré dans notre situation. On avait pris des mesures très [202] sévères pour nous empêcher d'exercer notre ministère en aucune manière. Déjà notre imprimerie, nos écoles, notre séminaire, ont repris leur train ordinaire. Nous avons des retraites tous les mois, et deux grandes dans l'année. A la dernière, il y avait une centaine d'exercitants.

Pékin, le 10 octobre 1807.

«Des nouvelles reçues d'Y-Ly, après cette relation écrite, annoncent que le prince Raphaël fait sensation dans le pays : il prêche publiquement à tous. On a voulu le faire taire ; on l'a menacé : il a répondu qu'il ne se tairait que lorsqu'il aurait la tête coupée. Ce Prince et son frère sont établis pour présider à ceux qui travaillent aux mines.

*Consultation présentée à l'Empereur de Chine Kia-King, en 1805, par trois grands Mandarins, au sujet de la Religion chrétienne.*

«Nous, ministres, Lou-Kang, Chong-Hin et Gin-Vo, présentons très respectueusement à Votre Majesté notre consultation touchant les églises des Européens, afin qu'elle statue et ordonne ce qu'elle jugera convenable.

«Nous avons jugé, après un mûr examen, que la Religion des Européens porte beaucoup de préjudice aux coutumes nationales et aux bonnes mœurs : nous avons observé que, ces dernières années principalement, un plus grand nombre d'individus, tant de la ville de Pékin que des environs, se sont laissés tromper et séduire, et que ce désordre doit être attribué à la négligence des Mandarins, qui n'ont pas veillé avec soin, ni mis obstacle aux

progrès du mal, en punissant grièvement les coupables. C'est pourquoi, encore que nous soyons d'avis qu'il ne faut pas punir les Chrétiens selon toute la rigueur des lois, néanmoins nous jugeons nécessaire de ne pas laisser les choses aller plus loin. [203]

«Étant chargés du Gouvernement des maisons ou églises des Européens de cette capitale, après avoir délibéré et consulté entre nous, nous avons cru à propos de former un règlement en dix articles, que nous présentons à Votre Majesté ; et, soit qu'elle en ordonne l'observation, soit qu'elle le rejette, nous sommes entièrement soumis à tout ce qu'elle nous commandera.

«I. Chacun des grands ministres préposés à l'administration des églises des Européens nommera deux substituts qui les surveilleront par eux-mêmes, et quatre inspecteurs qui iront fréquemment examiner ce qui s'y passe.

«II. Le tribunal suprême du corps d'infanterie députera deux capitaines qui auront chacun cinq soldats sous leurs ordres, et qui, alternativement, de deux jours l'un, monteront la garde aux portes des églises, et examineront ceux qui y entrent. A cet effet, le même tribunal fera construire deux ou trois corps-de-garde auprès des églises, où ces militaires puissent loger ; et si les officiers chargés de cette surveillance s'en acquittent négligemment, ils seront déposés, et les soldats grièvement punis.

«III. Les Européens étant venus à Pékin pour le service de l'Empereur, il fut nécessaire de leur donner des maisons pour se loger. Mais, de leur propre autorité, ils placèrent sur leurs églises, cette inscription : *Église du Seigneur du ciel, construite avec la permission de l'Empereur*. Ce qui fait voir qu'ils se promettaient de propager la Religion du Seigneur du ciel. Or, cela induisait en erreur les ignorants, qui concluaient de cette inscription que la Religion chrétienne n'était pas défendue. Ainsi, il faut donner ordre au tribunal des bâtiments d'effacer cette inscription de dessus les portes des églises, et de faire disparaître les autres monuments ou signes de cette nature gravés sur la pierre, afin que les Européens ne puissent, plus afficher de semblables faussetés.

«IV. Les Européens ont, suivant les préceptes de leur Religion, [204] des jours destinés à la prière : mais les Tartares et les Chinois ne doivent point entrer dans leurs églises ; les Européens ne doivent point entrer dans les maisons des Tartares et des Chinois, ni avoir avec eux aucune communication. Comme quelques-uns des Européens sont Mandarins du tribunal des mathématiques, on leur permettra de sortir pour aller à leur service ; mais il faudra qu'ils en donnent avis à leur Gouverneur respectif, qui enverra un officier pour les accompagner. Les autres Européens qui ne sont pas décorés de la même dignité pourront aller dans les autres maisons de leurs compatriotes, mais auparavant ils le feront savoir à leurs préposés, et on les fera accompagner par des soldats ; s'ils entrent furtivement dans les maisons des Tartares, ou communiquent avec eux, ceux qui sont chargés de leur surveillance devront les faire arrêter et conduire au tribunal général d'infanterie, où ils seront punis ; et ceux des officiers qui ne veilleront pas sur ces points seront privés de leur emploi et châtiés sévèrement.

«V. Il y a, auprès des quatre églises, des chapelles où se rassemblent les personnes du sexe ; ces femmes, ayant reconnu leur faute, ont pris la fuite ; ces maisons doivent être fermées et scellées ; et le grand ministre qui gouverne les Européens leur demandera s'ils veulent les louer ou les vendre en en recevant la juste valeur.

«VI. Les Européens ont à Hai-Tien (lieu situé à environ quatre lieues de Pékin) quatre maisons de campagne, où aucun d'eux ne demeure pour enseigner la Religion ni pour prier. Il n'y a dans chacune que deux domestiques qui les gardent. Ces domestiques doivent être livrés au tribunal d'infanterie, pour que celui-ci les renvoie. Quant aux maisons, on charge les Mandarins du lieu de les visiter fréquemment, et de ne permettre à aucun Tartare ni à aucun Chinois d'y entrer sans permission. Si les Européens veulent y aller pour quelque affaire légitime on pourra après avoir vérifié les motifs par eux allégués, leur permettre d'y aller, et d'y rester. [205]

«VII. Si les Européens veulent envoyer des lettres en Europe, ils en donns qui les gouvernement. Ceux-ci feront traduire ces lettres en chinois par les Russes ; et, après les avoir a par la voie du tribunal de la milice au Vice-Roi de Canton, qui les remettra à qui il faut. S'il vient des lettres d'Europe pour les Européens qui sont à Pékin, le même Vice-Roi les ouvrira, les fera traduire en chinois, et enverra les lettres et la traduction à Pékin, aux gouverneurs des églises, qui remettront les lettres aux Européens. Quiconque sera trouvé portant des lettres en cachette, sera rigoureusement puni ; et sans aucun délai le Vice-Roi de Canton devra défendre très expressément aux Européens de faire passer aucune lettre dans quelque province que ce soit. Par-là on coupera tout lien d'amitié, de prétention et de correspondance.

«VIII. Les Eut un nombre limité de domestiques ; on en aura le catalogue, et ils n'en pourront augmenter le nombre à volonté. Si un de leurs domestiques veut les quitter, ils le feront d'abord savoir au Gouverneur, et ensuite ils en pourront chercher un autre.

«IX. Maintenant, le nombre des Tartares qui ont embrassé la Religion est considérable, parce que, jusqu'à présent, il n'y avait pas une défense très rigoureuse d'aller prier dans les églises, et d'enseigner la Religion. C'est pourquoi beaucoup de gens grossiers ont été trompés, et le nombre en croîtrait tous les jours, si on ne défendait pas cette Religion sous des peines. Beaucoup obéiront à l'extérieur, mais non lorsqu'ils ne seront pas vus. Il faut donc publier maintenant, et afficher sur les portes des quatre églises et en d'autres endroits, tant dans la ville qu'au dehors, un écrit qui énonce clairement les dispositions suivantes : Si les secrétaires du Christianisme sont officiers, ils seront déposés ; s'ils sont Tartares, ils seront punis doublement ; les autres seront exilés. Si quelqu'un, après avoir professé cette Religion, y renonce tout à fait, et donne des [206] preuves non équivoques de son abjuration, il sera mis en liberté. Quelques Chrétiens ont été arrêtés ; leur cause a été déférée au tribunal Criminel : s'ils veulent se corriger, ils seront châtiés avec moins de rigueur ; mais il faut qu'ils confessent la fausseté de la Religion chrétienne. Tout cela est prescrit afin que le peuple soit détourné par la crainte d'embrasser la Religion chrétienne. Les satellites et les soldats qui, sous prétexte de faire des perquisitions concernant la Religion chrétienne, iront voler et troubler la tranquillité publique, seront châtiés rigoureusement.

«X. Durant l'été, les Européens sont dans l'usage d'envoyer des gens de leurs maisons chercher certaines plantes médicinales qui se trouvent à Pékin. Peut-être en usent-ils ainsi pour donner aux gens du peuple un sortilège qui les fascine et les séduise : ainsi, il sera dorénavant défendu aux Européens d'acheter des herbes médicinales. Par là, on leur ôtera tous moyen de tromper le peuple.

«Ces dix articles ne sont qu'un projet par forme de consultation ; si par la suite les circonstances demandent qu'on y ajoute, on le fera.

«Quinzième jour de la cinquième lune de l'an X de l'Empereur Kia-King. (Cela répond à la fin de juin 4 805).

#### *Édit porté par l'Empereur Kia-King contre la Religion chrétienne en 1805.*

«Le tribunal suprême de la justice nous a informé que Jean Tchen, de la province de Canton, avait reçu en secret des lettres de l'Européen Te-Tien-Tse (nom chinois du Père Adéodat), dans lesquelles se trouvait une carte géographique. On l'a interrogé au sujet de ceux qui enseignent et propagent la Religion du Seigneur du ciel, et touchant ceux qui l'ont embrassée.

«Les Européens professent depuis longtemps la Religion [207] chrétienne, parce qu'elle n'est point défendue dans leur pays. Si ou leur permit autrefois de bâtir à Pékin des églises consacrées au Seigneur du ciel, ce fut pour profiter de leurs talents dans les mathématiques, et pour la direction du calendrier qui avait été établi.

«Les Européens ont quitté volontairement leur patrie pour venir dans cette capitale ; on leur a permis de résider dans leurs établissements ; mais, pour éviter les abus, on leur a défendu dès l'origine, d'avoir des communications avec le peuple chinois.

«Néanmoins, Te-Tien-Tse a eu l'audace de propager secrètement sa secte. L'on a interrogé les personnes qui l'ont embrassée, et l'on a trouvé que, non seulement des hommes du peuple, ignorants, et des femmes, mais même des Tartares, ont été séduits par Te-Tien-Tse, et ont embrassé sa Religion. On s'est servi des caractères chinois pour traduire trente et un articles de la doctrine des livres européens. Si l'on ne prend des moyens pour empêcher tout cela, et si l'on ne punit les transgresseurs des lois, comment pourra-t-on arrêter les progrès de cette fausse doctrine.

«Les livres des Européens sont tous écrits en lettres européennes ; comment donc le peuple chinois aurait-il pu apprendre leur doctrine, s'ils n'avaient été traduits en notre langue, et écrits en nos caractères ? C'est pour cela qu'ils ont traduit en notre langue beaucoup de leurs livres. Je te le demande, Te-Tien-Tse, quel était en cela le dessein de ton cœur corrompu ? Les Chinois ne devaient point embrasser cette doctrine ; à plus forte raison les Tartares, parce que c'est changer et corrompre les bons usages de cet Empire.

«Jean Tchen, comme porteur des lettres, et le maître Tcheou-Ping, et les catéchistes Lieou-Tchao-Tong, Tchao-Ting-Tching, Tchou-Tchang-Tai, et Ouang-Moute, comme Prédicateurs de la Religion chrétienne, seront exilés à Y-Ly, en Tartarie, conformément à la sentence portée contre eux par [208] le tribunal suprême de la justice ; mais auparavant ils porteront pendant trois mois une cangue pesante.

«La femme, nommée Tcheng-Yang-Che, qui a eu la présomption d'enseigner la doctrine des Chrétiens dans des assemblées de son sexe, sera aussi exilée à Y-Ly, et réduite à être esclave des soldats, sans qu'elle puisse jamais racheter sa liberté avec de l'argent.

«Kien-Heng-Tsen et Tong-Heng-Chan porteront aussi une forte cangue pendant trois mois, et seront ensuite envoyés esclaves à Y-Ly, le premier, pour avoir porté des lettres par lesquelles on appelait des propagateurs de la Religion chrétienne ; le second, pour n'avoir point voulu obéir, ni se rendre aux exhortations qu'on lui a faites de renoncer à cette Religion qu'il a eu la folie d'embrasser.

«Tcheou-Ping-Te, Ouan--Mon-Te et Tong-Heng-Chan, qui se sont égarés jusqu'à embrasser volontairement la doctrine européenne, sont indignes d'être regardés comme des hommes ; ainsi leurs noms seront rayés de la liste de ceux qui servent sous nos bannières tartares.

«Ouang-Su-Ning et six autres individus qui se sont repentis et ont abandonné la secte des Européens, seront mis en liberté ; cependant, comme ils n'y ont peut-être pas renoncé sincèrement, mais seulement de bouche, à l'extérieur, par la crainte des châtimens, les Mandarins, sous la juridiction desquels se trouveront ces individus, les surveilleront avec soin ; et s'ils s'aperçoivent qu'ils pratiquent encore la Religion chrétienne, ils les puniront doublement.

«Quant à l'Européen Te-Tien-Tse qui, étant employé au service de cette Cour, a enfreint les lois, et oublie son devoir au point de faire imprimer des livres et de propager sa Religion, le tribunal de la justice nous a proposé de le renvoyer dans sa maison, (la maison des Missionnaires de la Propagande), ou en Europe, sa patrie ; mais cette punition ne serait point proportionnée à son crime. Ainsi, nous ordonnons au tribunal [209] militaire de députer un officier pour le conduire à Djé-Hol, où il sera renfermé, dans le quartier des soldats tartares, et remis au Mandarin Ching-Chi, qui veillera continuellement sur lui. Nous défendons qu'il ait aucune communication ni aucune correspondance avec les Tartares du voisinage, afin d'empêcher qu'il ne change et ne trouble le cœur humain en propageant sa Religion.

«Le Mandarin, chargé de gouverner les établissements des Européens, sera livré au tribunal de l'intérieur de l'État, pour y être jugé comme ne s'étant point aperçu que Te-



Tien-Tse avait envoyé des lettres, qu'il avait fait imprimer des livres, et qu'il répandait sa Religion.

«Nous ordonnons aux ministres composant notre Conseil, d'examiner avec soin tous les Mandarins militaires qui gouvernent ou ont gouverné les Tartares, afin de découvrir quels sont les coupables. Ceux qui seront reconnus tels seront livrés au tribunal militaire, qui les jugera et déterminera la peine qu'ils ont méritée pour n'avoir point cherché à connaître si leurs soldats avaient embrassé la Religion des Européens.

«Nous ordonnons que les mêmes ministres du Conseil, conjointement avec le tribunal suprême de la justice, nomment des commissaires chargés d'examiner tous les livres de la Religion européenne, et de les faire brûler. Nous ne voulons pas qu'il existe aucun de ces livres.

«Les trois tribunaux Ou-Chou, Fuen-Tien-Fou et Pou-Ching-Tong-Long, feront chercher toutes les planches qui ont servi à imprimer ces livres, afin de les livrer aux flammes et de les réduire en cendres.

«Nous voulons qu'on publie partout des édits pour prohiber la dite secte, afin que tous les habitants de notre Empire sachent que si dorénavant ils ont avec les Européens quelque communication et correspondance dont l'objet soit la pratique et la propagation de leur Religion, ces transgresseurs de nos lois et de [210] nos ordonnances seront sévèrement punis, sans aucun espoir d'indulgence.

«Quant au reste de ce qui concerne cette Religion et les individus qui se trouvent inculpés, ils seront tous traités et punis selon la teneur de la sentence qui nous a été présentée par le tribunal suprême de la justice.»

A cet édit s'en joignit un spécial pour la province du Su-Tchuen.

*Édit de l'Empereur Kia-Kiny, envoyé au Vice-Gouverneur de la province du Su-Tchuen, en 1805.*

QU'ON SE CONFORME A L'ORDRE SUPRÊME.

«Les rebelles sont maintenant presque entièrement détruits ou dispersés : ils restent pourtant encore deux mauvais sujets, Ouang-Tse-King et Ouang-Che-Kouei, qui n'ont pas été pris. Nous avons souvent interrogé Ge-Le-Teng-Pao (le gouverneur actuel du Su-Tchuen, qui était alors à Pékin, et qui pendant le fort de la rébellion avait été généralissime des troupes impériales) et d'autres principaux Mandarins militaires. Ils s'accordent tous à dire que ces deux criminels sont des maîtres dans leur secte, et en même temps les chefs de la révolte. Si on ne prend pas des mesures pour les arrêter, ils en séduiront d'autres, et exciteront de nouveaux troubles. Cela est de conséquence. Te-Ling-Tai (le Vice-Gouverneur, et en même temps commandant général des troupes de la province du Su-Tchuen) doit donner des ordres aux Mandarins militaires d'agir vivement pour les prendre, afin de couper jusqu'à la racine du mal. Outre cela, le Yu-Che (secrétaire des édits impériaux), nommé Han-Ting-Tsing, nous a dit que la Religion chrétienne, apportée par les Européens, se propageait dans la province du Su-Tchuen, que les Chrétiens s'y multipliaient sans cesse, et que chaque famille chrétienne avait des livres de prières. [211]

«L'origine de cela est qu'il sort continuellement de Pékin des naturels du pays, sectateurs de cette Religion, pour aller la prêcher dans les provinces. Ils ont le titre de maîtres de la Religion. S'ils rencontrent des gens pauvres, ils leur donnent de l'argent. Ceux qui se font Chrétiens, soit pauvres, soit riches, ont, dès qu'ils ont embrassé cette Religion, une telle affection les uns pour les autres, qu'ils semblent être les mêmes os et la même chair. Il s'en trouve beaucoup dans chaque province. En conséquence, Han-Ting-Tsing nous supplie de publier un édit pour la proscrire strictement.... Quant aux églises chrétiennes qui sont à Pékin, les Européens qui viennent en cette ville pour les calculs de l'astronomie habitent ensemble, et on ne leur défend point d'y exercer leur religion. Mais, s'ils portent des gens de l'intérieur à l'embrasser, s'ils impriment des livres pour la propager, cela est défendu

par les lois. Ci-devant, le Yu-Che Tsai-Goei-Yu, à l'occasion du jugement rendu par le tribunal des causes criminelles, contre Jean Tchang, homme de Canton, qui a apporté des lettres pour l'Européen Te-Tien-Tse, nous a exposé que, malgré les édits multipliés des empereurs pour proscrire la dite Religion, il se trouve maintenant un très grand nombre de Chrétiens dans la province du Su-Tchuen ; que cela avait de grandes suites opposées au commerce civil et au cœur humain ; qu'il faut en conséquence que Te (le Vice-Gouverneur) ordonne aux Mandarins de publier des édits pour instruire le peuple que la dite Religion est prosignée par les lois ; qu'il faut détruire et brûler tous les livres et toutes les planches d'impression. S'il y a des maîtres de Religion qui séduisent les peuples, il faut sévir contre eux, et les juger selon les lois, afin qu'on quitte ce qui est pervers, et qu'on revienne à ce qui est droit. Mais certes, il ne faut point les jeter entre les mains de ces petits Mandarins intéressés et de ces méchants prétoriens et soldats qui ne font qu'exercer des cruautés, au risque de faire souffrir des innocents, de crainte qu'à cette occasion ils n'extorquent de l'argent, et ne [212] donnent lieu à de mauvaises affaires. C'est ce qu'il est très important d'observer. Nous envoyons cet ordre à Te (le Vice-Gouverneur) et aux autres Mandarins To-Fou (titre d'autres Mandarins militaires et civils). Nous voulons qu'on respecte ceci.»

*Réponse du Vice-Gouverneur à l'édit ci-dessus en date du 25 juin 1805. Après avoir parlé de l'affaire des rebelles, il s'exprime de la manière suivante par rapport à la Religion chrétienne :*

«Les lois défendent que les Européens entrent d'eux-mêmes dans l'intérieur des terres pour prêcher et répandre la Religion chrétienne. Après avoir examiné, j'ai découvert que, la dix-neuvième année de Kien-Long (1755) (le dernier Empereur, qui régna soixante ans), lorsque Houang-Ting-Koui était Gouverneur du Su-Tchuen, l'Européen Zou-Pou-Zin y fut pris, et fut envoyé en Europe, après avoir été jugé et dénoncé à l'Empereur ; de plus, que, la quarante-neuvième année du même Empereur, Pao-Ning, généralissime des troupes de la province, en étant Vice-Gouverneur, on arrêta encore quatre Européens, (ce sont Monseigneur de Saint-Martin, évêque de Caradre ; MM. Dufresse, Devaut et Delpont), Jean Fouong et trois autres, qui furent conduits à Pékin pour être jugés ; d'où l'on peut voir que la Religion chrétienne a été prêchée et propagée depuis longtemps au Su-Tchuen ; qu'il doit y avoir beaucoup de Chrétiens. Certes, il faut qu'on s'accorde à la proscrire, pour mettre fin à tout cela. Je ne suis qu'un ignorant, et, selon ma manière de penser, il ne faut point traiter cette affaire avec une rigueur outrée ; il serait à craindre que les Mandarins, en exécutant les ordres sans modération, ne donnassent occasion à beaucoup d'autres mauvaises affaires. Je prie donc Sa Majesté de s'expliquer sur les Religions perverses et corrompues, de manière que ce soit une loi ineffaçable. J'ai reçu l'édit de Sa Majesté avec [213] avec respect. Je donnerai incessamment un édit par lequel il sera enjoint à tout Chrétien, de quelque lieu qu'il soit, ville ou marché, montagne, bourg ou village, et autres endroits retirés, de quitter sa Religion et de s'amender, accordant un terme de six mois ; s'ils persistent dans leur aveuglement, il faudra sévir contre eux. Comme les Européens sont pleins de ruse, je n'ose assurer, ni me rendre caution qu'il n'y en ait aucun d'entré secrètement dans cette province pour y tromper le peuple. C'est une chose qui exige des recherches sévères et continuelles. J'ai en conséquence ordonné aux deux intendants de la justice criminelle et des finances, d'enjoindre secrètement aux différents Gouverneurs de faire sans bruit et sans rien manifester (l'expression chinoise est *pou yong ching se*, sans remuer ni la voix ni la couleur, sans élever la voix et sans changer de couleur,) des recherches et des examens très sévères, et d'arrêter sur-le-champ les Européens qu'on trouverait cachés dans l'intérieur du pays. Dans ce cas, on leur pardonnera leur défaut de vigilance. Si au contraire ils ne font pas tous leurs efforts, et que leur crime secret soit découvert par une autre voie, il faudra diminuer leur grade ou les déposer rigoureusement. Ils ne doivent pourtant pas charger les petits officiers de faire ces recherches, de crainte qu'ils n'aillent jusqu'à fouiller dans les maisons, et ne vexent le peuple. — J'exécuterai avec respect les ordres de Sa, Maiesté.»

La persécution de Pékin s'apaisa cependant assez promptement, comme nous pouvons le voir à la fin de la lettre suivante que M. Ghislain adressa à M. Brunet, Vicaire Général, le dernier jour de l'année 1805.

Pékin, 31 décembre 1805.

«... Dans votre lettre de 1804, vous dites que le cardinal Borgia a refusé d'accepter M. Viguier. Vraiment à son âge, il lui aurait été moralement impossible d'apprendre la langue chinoise. [214]

«... Vous paraissez fort en peine, Monsieur et Très honoré Père, pour trouver un sujet capable de remplacer M. Raux pour l'astronomie. Sur cela je vous dirai que ce sont les Portugais qui sont en possession de fournir des sujets pour le tribunal des mathématiques et tant qu'ils en auront, quelque médiocres qu'ils soient, ils n'en proposeront jamais d'étrangers pour leur succéder. Ce fut bien malgré eux qu'ils proposèrent M. Raux. A sa mort, la porte était ouverte et il nous était facile de lui donner M. Lamiot pour successeur ; mais comme les anciens Pères français, bien qu'ils eussent des sujets du premier mérite, ont toujours tâché de l'éviter, et que nous pensons comme eux aussi bien que M. Raux pour des raisons qu'il serait trop long de rapporter, nous avons fait tout notre possible pour faire nommer M. Ferreira qui savait à peine parler chinois, au lieu de M. Lamiot que les Mandarins voulaient proposer à l'Empereur.

«Vous me recommandez dans votre lettre de 1802, de soutenir toutes les bonnes œuvres de M. Raux et en particulier l'établissement des Filles de la Charité. Si vous avez reçu mes lettres précédentes vous aurez vu que nous n'avons rien négligé pour soutenir les Missions et les maintenir dans l'état où elles étaient sous lui, que nous avons même depuis augmenté les écoles au dehors tant pour les garçons que pour les filles. Quant à l'établissement des Sœurs de Charité, je n'en ai entendu parler qu'après la mort de M. Raux, par plusieurs de ces Filles qui me demandèrent les règlements qu'il leur avait promis. Mais je vous ai déjà marqué que dans les dernières années, sa tête baissait, et par une lettre que M. Cayla m'écrivit sur la fin de sa vie, il paraît qu'il s'en était aperçu ou au moins qu'il se doutait de quelque chose. M. Raux, deux ou trois ans avant sa mort, me parla une fois ou deux de ce projet : je lui fis observer que pour cela il fallait avoir des sujets d'une vocation non équivoque, un emplacement, etc... ; que quand Dieu avait voulu donner naissance à de semblables établissements [215] dans son église, il avait toujours commencé par susciter quelque personne du même sexe, capable de gouverner, d'instruire et d'édifier ; ce qui, en Chine, paraissait encore éloigné.

«Vous êtes en peine de savoir si ici nous avons un cours de théologie. Il faut bien que nous l'ayons, puisque neuf Prêtres chinois sont déjà sortis de notre Séminaire. M. Corrêa s'est mal expliqué sans doute dans les renseignements qu'il vous a donnés. Il est vrai que nous avons envoyé deux sujets à Macao, mais en différents temps, l'un pour faire nos commissions avec le frère Paul ; l'autre pour aller au-devant de M. Hanna que nous pensions devoir bientôt venir ici. Ce dernier élève demeura une année entière à Macao et y continua ses études. Quoique nous enseignions la théologie, il ne convient pas pourtant de nous envoyer des jeunes gens, si bien disposés qu'ils paraissent : de six sujets non formés qu'on nous a envoyés, soit du Portugal, soit de Macao, trois sont morts, deux sont retournés en Europe et le dernier vient aussi d'avoir la permission de rentrer en Europe ; il sera le porteur de cette lettre que je n'aurais pu vous faire parvenir cette année, sans cette bonne occasion.

«Quant à votre *specimen theologicum* dont vous avez bien voulu nous gratifier, nous ne l'avons pas encore reçu, mais sans doute il sera avec d'autres livres que je vous avais demandés, dans les caisses que MM. Richenet et Dumazel ont laissées à six journées d'ici et que nous attendons d'un jour à l'autre. Il faut se soumettre à tout ce que Dieu veut, notre Très honoré Père, il m'en coûte de vous l'écrire de peur d'affliger votre respectable vieillesse ; mais il faut pourtant vous instruire des choses. MM. Richenet et Dumazel

étaient arrivés à six journées de Pékin, lorsqu'un contre-ordre de l'Empereur les força de rebrousser chemin. Jugez si le coup a dû nous être sensible ! Mais comme le mal est sans remède, et qu'il n'y a pas d'espoir pour eux de venir à Pékin, nous avons fait partir deux courriers pour tâcher de les rejoindre à Canton, avec des [216] lettres dans lesquelles j'engage M. Dumazel à se rendre auprès de M. Clet et M. Richenet à faire son possible pour se fixer à Canton pour remplacer M. Minguet qui ne peut nous être utile.

«Nous avons fait une grande perte par le renvoi de ces deux Messieurs ; ceux des nôtres qui ont vu M. Richenet, disent qu'il était un second M. Raux par sa prestance, son air gracieux, sa piété et ses bonnes manières ; ils auraient tous les deux très bien fait ici. Ce qui a donné lieu à cette mesure à leur égard a été une violente persécution qui s'est élevée à Pékin au commencement de cette année. Cette tempête a été occasionnée par l'ouverture de nos lettres et surtout par une carte des Missions qu'on trouva dans les lettres du Procureur de la Propagande, et dans laquelle étaient marqués les principaux endroits depuis la mer jusqu'aux limites de la province de Pékin. Cette carte donna des soupçons au Gouvernement qu'en Europe on avait quelque projet contre la Chine. L'auteur de cette lettre, actuellement exilé en Tartarie et très étroitement gardé, eut bien de la peine, après plusieurs interrogations, à persuader qu'en cela il n'avait commis qu'une imprudence. Malheureusement, parmi les grands Mandarins que l'Empereur chargea d'examiner cette affaire, il se trouva deux ennemis de la Religion qui n'omirent rien pour augmenter les soupçons. En conséquence il y eut une loi qui nous défendait d'avoir aucun rapport avec le public, et on bâtit deux corps-de-garde à chaque église, un à la porte de devant, et l'autre à celle de derrière ; ordre fut donné d'empêcher quiconque voudrait venir chez nous et de nous accompagner partout où nous irions nous-mêmes. Des peines furent portées contre les familles qui dans la suite oseraient nous recevoir. Ordre fut donné aussi d'effacer de nos églises le nom de Dieu partout où il se trouverait, ce qui fut exécuté avec une extrême rigueur. Il se fit plusieurs visites très sévères pour saisir nos livres de Religion et les planches dont nous nous servons pour les imprimer ; [217] nous avons cependant trouvé moyen, au moins dans notre église française, de les cacher si bien qu'on n'a trouvé de tous ces objets qu'un certain nombre de livres que nous avons choisis exprès pour leur instruction.

«Il nous est en outre défendu de recevoir ou d'envoyer aucune lettre qui n'ait passé par les mains du Gouvernement et qui n'ait été auparavant interprétée ici ou à Canton ; (celle-ci part pour Macao cachée derrière la glace d'un petit miroir). Nos Chrétiens ont beaucoup souffert, surtout les Tartares qui sont beaucoup plus sévèrement surveillés à ce sujet ; plusieurs ont malheureusement renoncé à la Religion ; treize ont été envoyés en exil chez les Eleuthes à 1200 lieues d'ici. Il y en a qui portent sous la plante des pieds de grandes croix qu'on leur a piquées avec des pointes de fer pour les forcer de marcher dessus. Cependant la persécution n'a pas été générale ; le Gouvernement était persuadé heureusement qu'il y avait un plus grand nombre de Chrétiens qu'il n'y en a en réalité ; c'est pourquoi les ordres sévères donnés par l'Empereur furent adoucis par d'autres ordres secrets qui prescrivaient aux Mandarins de s'en tenir aux menaces de peur qu'il n'arrivât quelque trouble dans l'État. Néanmoins l'église de *Hai-Tien*, comme vous diriez Versailles autrefois, et où était le Procureur de la Propagande en question, fut détruite et nos oratoires de la sainte Vierge pour les femmes, interdits. Elles ne laissent pas pourtant de se réunir dans les familles où nos Prêtres chinois vont leur administrer les sacrements, car les choses sont déjà bien adoucies, nos gardes commencent à fermer les yeux et murmurent même contre les ennemis de la Religion ; nos Chrétiens commencent à être assez libres pour venir à l'église, et nous espérons que peu à peu les choses reviendront au même état qu'auparavant. Ainsi, notre bon et TRÈS HONORÉ Père, nous vous supplions de ne point vous décourager et de vous animer à l'exemple de S. Vincent d'un nouveau zèle pour nous secourir ; envoyez-nous donc au plus tôt trois ou quatre bons [218] ouvriers. L'âge le plus propre est depuis vingt-six ou vingt-sept ans jusqu'à trente et quelques années ; ceux qui sont plus âgés trouvent beaucoup de difficultés pour la langue chinoise, et ceux qui le sont moins, sont réputés trop jeunes pour ici. Il faut des gens

patients, laborieux, surtout obéissants et qui aient une bonne tête, car les têtes faibles sont beaucoup exposées dans ce climat et ne laissent presque aucune ressource à leur Supérieur. Si la persécution se rallume, ils pourront aller dans les provinces, et si la nécessité l'exige, nous tenir un petit Séminaire sur nos fonds dans les environs de la Chine. D'ailleurs nous avons encore des amis secrets et des promesses solides que les choses ne dureront pas sur ce pied et qu'on nous permettra d'avoir des successeurs. Au reste, nous sommes ici aux aguets, et si la Religion nous paraît devoir absolument s'éteindre, nous ferons peu à peu passer nos fonds ailleurs, et pour cela il nous faut à Canton au moins un homme comme M. Richenet. M. Lamiot et moi nous nous portons bien. Nous avons eu le bonheur de pouvoir retenir en cachette nos élèves du Séminaire ; ainsi nous ne manquons pas d'occupation malgré les vacances forcées que nous a imposées l'Empereur ; nous sommes assistés pour ceux qui étudient le latin par un Missionnaire propagandiste qui s'en tire fort bien.

GHISLAIN,  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

L'année suivante, M. Ghislain donna encore de ses nouvelles à M. Brunet, mais en termes allégoriques, dans la crainte que sa lettre ne fût interceptée.

Pékin, 6 septembre 1805,

«Je profite de toutes les occasions pour nous rappeler à votre souvenir et nous recommander à vos saintes prières. Si mes lettres du 31 décembre de l'année dernière vous sont parvenues, [219] vous êtes suffisamment instruit de ce qui nous regarde ; les choses s'adoucissent, mais il est difficile qu'elles se rétablissent comme auparavant ; nous sommes moins surveillés que précédemment, nous ne voyons pas cependant que nous puissions de si tôt reprendre notre commerce, il serait dangereux de le tenter, car il y a des peines portées contre ceux qui nous recevraient ; néanmoins nous ne laissons pas d'avoir un certain débit chez nous. On ferme assez les yeux sur ceux qui viennent, pourvu que ce ne soit pas en trop grand nombre, ce qu'il est quelquefois assez difficile d'éviter. Quoique nous ne soyons pas libres de sortir, nous ne laissons pas d'entretenir notre commerce dans la ville et les faubourgs par le moyen de nos gens : nous en avons trente-deux qui ont talent et caractère pour cela. Nos maisons du dehors sont en assez bon état quoiqu'elles aient plus ou moins souffert. Cette année nous espérons faire une récolte passable ; l'année passée, malgré le mauvais temps, nous avons recueilli plus de 740 de ces jeunes plantes qu'on estime tant à Rome ; on les a trouvées ça et là où elles se mouraient et pourrissaient, mais nous les avons sauvées en les faisant bien arroser. Notre Séminaire de plantes rares nous donne de bonnes espérances, trois sont prêtes à donner des fruits ; nous en avons une fort avancée, mais elle se dessèche et ne pourra pas assurément passer l'hiver.

«L'Empereur de Chine, qui est le plus grand Monarque du monde, est toujours plein de bonté pour nous. Une lettre indiscretement écrite par un italien, l'avait un peu prévenu contre les Européens, et avec raison ; mais nous espérons qu'il nous rendra peu à peu ses bonnes grâces, et qu'il daignera se servir de nous. Vous savez cependant qu'excepté M. Lamiot, nous sommes ici tous hors de combat ; c'est pourquoi nous vous prions de nous préparer deux ou trois sujets qui aient du talent et qui se tiennent prêts à se mettre en mer aux premières nouvelles, à moins que vous ne préféreriez risquer de les faire partir de suite pour aviser aux moyens de nous rejoindre. Pour [220] bien faire, il faudrait obtenir de la Cour du Portugal, la permission de rester à Macao en attendant, et de pouvoir être présentés par le sénat de cette ville, comme cela se pratiquait du temps des Jésuites ; mais pour cela il faudrait des ordres de la Cour en bonne forme, et tels qu'ils ne pussent être éludés par le Sénat. Anciennement les Jésuites s'étaient rendus recommandables ici par la fonte des canons ; je ne doute pas qu'actuellement quelqu'un qui aurait ce talent et qui saurait fondre des bombes, ne fût bien reçu, mais je ne sais pas si cet art est de ceux que la Religion permet aux gens de notre état. Quant au Portugal il faut agir avec beaucoup de prudence ; car le passé fait soupçonner qu'en même temps que la Cour donne des ordres

favorables aux Missionnaires français, il en vient en secret d'autres tout contraires. Pour éviter cet inconvénient, on a cru plusieurs fois qu'il était mieux pour les Missionnaires envoyés, de se retirer secrètement chez les Messieurs des Missions Étrangères de cette ville, sans faire connaître surtout qu'ils sont destinés pour Pékin. En général, les Portugais, sans en excepter même plusieurs Missionnaires, ne voient pas de bon œil les Missionnaires des autres nations arriver ici.

GHISLAIN,  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

### § XXVI. Missionnaires portugais de Pékin.

Nous avons déjà vu que le Portugal avait aussi substitué les Missionnaires portugais aux Jésuites dans le collège Saint-Joseph de Pékin ; MM. Ferreira et Ribeiro y étaient arrivés en 1801, et MM. Pirès et Serra y vinrent en 1804. Cette maison avait ses Missions à part ainsi que la maison française, il lui fallait donc aussi chercher les moyens de former des ouvriers apostoliques pour les cultiver, c'est pourquoi M. Ferreira [221] s'adressa à M. Brunet, Vicaire Général de la Congrégation, pour le prier de permettre l'établissement d'un Séminaire interne de la Congrégation dans le collège Saint-Joseph. La lettre de M. Ferreira est datée de Pékin, le 17 avril 1804.

«J'ai eu l'honneur de vous écrire deux fois pour remplir le devoir de ma charge. J'ai remis une de ces deux lettres à M. Ghislain pour la mettre dans celle qu'il vous écrivait, afin qu'elle parvînt plus sûrement à vos pieds. Je ne sais si mon désir a été accompli. Je ne puis me dispenser de remplir cette obligation, surtout dans les circonstances présentes où j'attends deux sujets de notre Congrégation que l'Empereur veut bien recevoir. Par là, nous serons ici quatre Prêtres portugais de notre Congrégation. Le nombre des ouvriers européens ne peut être que très petit eu égard à l'immense moisson à recueillir dans cette Mission chinoise. A la vérité, nos confrères français ont ici un Séminaire interne qui est suffisamment pourvu ; mais nous, Portugais, nous n'avons dans notre Séminaire externe que cinq sujets. Il serait convenable et même nécessaire que nous eussions ici un Séminaire interne pour élever des sujets attachés à notre Congrégation, parce qu'il arrive parfois que l'arrivée en Chine n'est pas aisée aux Européens. C'est pourquoi je vous supplie très humblement de nous accorder la même grâce qu'à nos confrères français, si vous le jugez bon dans le Seigneur, c'est-à-dire d'élever pour la Congrégation des sujets chinois, pour exercer les fonctions sacerdotales et même de recevoir des frères coadjuteurs. Je puis vous assurer qu'il règne ici, entre les Missionnaires portugais et français, une sainte confraternité. Aujourd'hui, mon compagnon est allé donner un petit sermon à 90 exercitans qui font la retraite chez nos confrères français.

DOMINIQUE-JOSEPH FERREIRA,  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.  
[222]

La Mission portugaise de Pékin ayant reçu ces deux nouveaux membres en 1804, put enfin s'organiser en maison de la Congrégation, et M. Brunet, Vicaire Général, en nomma Supérieur, M. Ribeiro, comme nous le voyons par la réponse de celui-ci.

Pékin, 19 septembre 1805.

«Le 9 février de cette année j'ai reçu vos lettres datées de Rome le 8 février 1803, par lesquelles Votre Paternité me constituait Supérieur de cette maison de Saint-Joseph de Pékin ; j'ai obéi et j'ai accepté ce fardeau le 15 du même mois de la présente année. Je reconnais combien mes forces sont insuffisantes pour porter cette charge, cependant je m'y sou mets en me confiant au mérite de l'obéissance. Nous sommes ici quatre confrères, savoir : M. Joachim Ferreira qui est venu en Chine avec moi, MM. Gaëtan Pirès et VÉRissime Serra, qui arrivèrent ici l'année dernière au mois d'octobre. La concorde, l'union

et la paix règnent parmi nous ; chaque semaine ont lieu la conférence, le chapitre et le conseil. Nous avons six séminaristes dont le directeur provisoire est M. Pirès ; je pense que l'année prochaine ils pourront être admis au Séminaire interne. Toutes les autres choses se font selon les usages de la Congrégation autant qu'il nous est possible. Cette année nous avons beaucoup souffert d'une persécution contre la Religion qui a commencé au mois de mars ; nous avons dépensé beaucoup d'argent pour secourir les confesseurs de la foi ; les choses sont maintenant plus tranquilles, mais tout n'est pas fini. On a enlevé aux Européens qui sont ici toute liberté de prêcher la foi et on leur a interdit toute communication avec les Chinois. Nos confrères français se portent bien et attendent d'un moment à l'autre les deux nouveaux qui étaient à Canton.

«Je supplie Votre Paternité de me recommander ainsi que [223] cette Mission aux prières de nos confrères, et nous demandons tous votre bénédiction.

JOSEPH NUNEZ RIBEIRO  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

Cette paix qui régnait dans la maison des Missionnaires portugais, ne tarda pas à y être troublée. Le Supérieur de Macao, M. Corrêa, se laissant influencer par le Père Bernard, ex-Jésuite, se livra à des idées ambitieuses et marchant sur les traces de ceux qui le poussaient en avant, n'aspirait à rien moins qu'à mettre entre les mains des membres de la Congrégation les évêchés de Pékin, Nankin et Macao, et il excita par là les justes plaintes, non seulement de plusieurs Prélats, mais encore de ses confrères qui n'approuvaient point ces vues ambitieuses. Déjà il avait fait nommer M. Pereira Pirès, Évêque de Nankin, et M. Souza Saraiva, coadjuteur de Pékin, ainsi que nous le voyons dans la lettre suivante de M. Marchini, Procureur de la Propagande, à M. Ansaloni, Visiteur de la Province Romaine.

Macao, 18 novembre 1805.

«Par le navire anglais que nous attendons sous peu, j'espère recevoir de vos nouvelles, car je n'ai pas manqué de vous donner des miennes pendant les deux années précédentes. Je me hâte néanmoins de vous prévenir afin de vous annoncer les nouvelles que les gazettes chinoises publient au sujet de ce qui s'est passé à Pékin ; ces faits concernent non seulement cette Mission, mais encore toutes les autres de l'Empire.

«Dans l'édit impérial que vous aurez reçu à Goa, en 1785, vous aurez remarqué que dans cette persécution générale excitée cette année-là, on ne prescrivait aux Missionnaires, résidant à Pékin en qualité de mathématiciens ou d'artistes, d'autre condition que celle de remettre aux Mandarins les [224] lettres qu'ils écrivaient à leurs correspondants de Macao ou d'Europe. Pour les raisons que chacun peut bien se figurer, cet ordre ne fut jamais exécuté et les Missionnaires continuèrent à écrire clandestinement. L'année dernière, vos confrères de la maison Saint-Joseph jugèrent à propos d'envoyer un courrier à Pékin pour donner avis à M. Gaëtan Pereira Pirès de sa nomination à l'Évêché de Nankin, et pour savoir en même temps s'il était en état d'accepter cette dignité et de sortir de la capitale pour passer dans la province de Nankin. Ce courrier fut malencontreusement arrêté avec toutes les lettres de la province du Kiang-Si pendant qu'il revenait, et le Vice-Roi l'envoya à Pékin. Les Mandarins, irrités contre les Missionnaires de cette capitale pour une certaine représentation que plusieurs d'entre eux avaient faite, il y a trois ans, avec peu d'attention et de prudence, saisirent cette occasion pour décharger leur colère, pour humilier les Missionnaires et les rendre odieux et suspects à l'Empereur. Ils réussirent si bien dans leur coupable dessein, que l'Empereur déposa de la dignité de Mandarin, un Augustin Déchaussé, italien, et l'exila en Tartarie ; il interdit à tous les autres d'avoir des relations avec des Chinois il ordonna de livrer aux flammes toutes les planches d'imprimerie et tous les livres de Religion, etc... Comme on peut le voir par le texte du décret que je vous envoie. Dans un autre édit impérial qui est imprimé dans la Gazette de Pékin, on ordonne aux Mandarins chargés de veiller sur la conduite des Missionnaires européens de Pékin, de maintenir continuellement une garde à la porte de leurs maisons, afin d'en interdire

l'entrée aux Chinois, d'accompagner les Européens quand ils sortent, de ne pas leur permettre d'écrire à moins que leurs lettres ne soient ouvertes et traduites en chinois, de les obliger à vendre ou à fermer les églises où se réunissent les femmes, etc... Je n'ai pas encore vu ce décret ; mais si on l'observe, les Missionnaires vont rester oisifs et prisonniers, et la Mission est perdue. Ils sont actuellement au [225] nombre de 18. A la cathédrale, il y a l'Évêque, un ex-Jésuite et un Prêtre portugais ; au Tong-Tang ou église Saint-Joseph, quatre Prêtres portugais de votre Congrégation. Au Pé-Tang, il y a quatre Prêtres français de votre même Congrégation et trois ex-Jésuites. Dans l'établissement de la Propagande il y a deux Augustins Déchaussés et deux Prêtres de ma Congrégation de Saint-Jean-Baptiste. Parmi les quatre Missionnaires français il y a MM. Richenet et Dumazel qui avaient, avant l'interception des lettres, la permission de l'Empereur, d'aller à Pékin et qui sont partis pour s'y rendre le 18 juin dernier. Si les affaires de la Mission ne prennent pas un meilleur tour, ils resteront là oisifs et prisonniers ; le même sort attend le coadjuteur de l'Évêque de Pékin Monseigneur Souza-Saraiva qui a été consacré dans l'église de Saint-Joseph de Macao, le troisième dimanche d'octobre dernier, supposé qu'il puisse passer à Pékin, ce que présentement il n'est guère possible de demander encore moins d'obtenir. Il sera sans doute arrivé beaucoup d'autres choses à Pékin au sujet de cette permission, mais comme ces Missionnaires n'ont plus la liberté de correspondance, nous n'avons pas d'autres nouvelles que celles des gazettes de la capitale.

«Un Franciscain italien que j'avais au mois de mai aidé à passer secrètement au Chang-Si, a été reconnu en route et conduit dans les prisons de Canton où il se trouve encore, sans savoir quelle sera sa sentence. Malgré la prise de ce Religieux, la persécution de Pékin et la publication des édits que les Vice-Rois ont été obligés de faire dans les provinces respectives, nous avons sujet d'espérer que les Chrétientés des provinces ne seront pas molestées. Dieu se sert pour les protéger des mêmes armes que l'ennemi de tout bien emploie pour les détruire. La haine implacable que l'Empereur montre contre la Religion et la sévérité inexorable avec laquelle il châtie la prétendue négligence des Mandarins, fait que ceux-ci au lieu d'être empressés à faire des perquisitions ont plutôt peur de trouver des [226] Missionnaires, surtout des Européens de leur districts, parce qu'en ce cas ils perdraient leur dignité et seraient gravement punis. Les Mandarins de Canton n'ont publié l'édit que pour la forme, et ils défendent à leurs subalternes de faire des recherches ou de vexer les Chrétiens. On croit même qu'ils n'ont rien dit à l'Empereur de la prise du Franciscain dont j'ai parlé, parce qu'ils auraient été châtiés pour lui avoir laissé traverser presque toute leur province. Je crains seulement que l'on ne moleste la Mission florissante du Su-Tchuen. On dit dans la gazette de Pékin qu'un des Ministres a représenté à l'Empereur que la Religion chrétienne faisait de rapides progrès dans cette province. Cette persécution serait d'autant plus sensible que l'on s'efforce actuellement d'ouvrir, par le Tonkin, le Yun-Nan et le Su-Tchuen une nouvelle porte aux Missionnaires européens que l'on regarde généralement comme nécessaires au soutien des Missions dans cet empire. Les différents essais faits les années dernières ont prouvé par les pertes considérables d'hommes et d'argent que la voie de Canton est désormais impraticable. Le premier qui essaiera de pénétrer en Chine par le Tonkin sera un Missionnaire français envoyé par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il s'embarquera pour la Cochinchine et passera au Tonkin où la Religion est tolérée et où il pourra demeurer tranquillement, jusqu'à ce qu'il s'offre à lui une occasion favorable pour passer dans la province du Yun-Nan. On ne peut se dissimuler que de grands obstacles s'opposent dans cet empire à la prédication du saint Évangile, mais loin de diminuer nos efforts, ils les augmenteront en proportion des difficultés par lesquelles l'ennemi commun cherche à détruire la Religion. J'espère que nos sollicitudes et nos soins seront bénis de Dieu et auront l'effet désiré, surtout si vous les soutenez par le secours de vos prières. Je suis etc...

JEAN-BAPTISTE MARCHINI,  
PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JEAN-BAPTISTE  
ET PROCUREUR DES MISSIONS. [227]



« P. S. Je prends la liberté de vous recommander une lettre pour Voghera. L'autre est d'un de vos confrères de la maison Saint-Joseph, qui désire que vous lui envoyiez promptement la réponse par la voie de la Nonciature de Lisbonne.»

L'Évêque de Pékin apprenant ces nominations qui semblaient accuser de l'envahissement de la part de la Congrégation, s'en plaignit dans une lettre adressée à M. Corrêa lui-même.

«Dans votre lettre, Monsieur, vous ne me parlez d'autre donation que de celle que le Gouverneur de Goa a faite à la Congrégation de la maison de Saint-Joseph ; donc, je dois conclure que ce qu'on débite ici, est sans aucun fondement. On dit que tous les biens de la Mission ont été donnés à la Congrégation, sans en excepter même la cathédrale et la résidence de l'Évêque. Mais bien que de Macao on m'écrive la même chose et qu'on m'assure que cela est vrai, malgré tout cela, je ne peux le croire, puisque ni vous ni Monseigneur de Macao ne m'en parlez pas.

«C'est parce que j'aime la Congrégation et que je désire ardemment la propagation de l'Évangile, que je crains beaucoup que de semblables projets ne se vérifient. Dieu veuille par sa miséricorde me préserver de le voir durant mes jours ! Je ne doute pas des bonnes intentions de ceux qui désirent qu'on donne tout cela à la Congrégation ; mais ils ignorent qu'ils travaillent à détruire l'ouvrage de Dieu, et que c'est jeter les fondements de la ruine d'une corporation qui, à la manière des Jésuites, gouvernerait toutes les Missions de la Chine.

«En 1785, j'ai proposé à Sa Majesté le plan que je croyais le plus utile à la propagation de l'Évangile dans ces pays-ci, et aussitôt que j'eus connaissance de ce qu'on disait à l'égard d'une entière et totale donation de tous ces biens à une corporation, j'écrivis une seconde fois à la Cour lui représentant les inconvénients de ce projet et répétant que la seule manière [228] d'augmenter la Religion en Chine était celui que j'avais proposé en 1783. Sa Majesté et ses ministres sont donc suffisamment instruits, et je suppose par conséquent que ce sera en pure perte qu'on fera des plans contraires. Cependant, si par malheur pour la Religion, la Cour prend d'autres déterminations, je m'en laverai les mains, et pour donner l'exemple de la soumission aux Souverains, j'exécuterai les décrets royaux, me contentant de prier Dieu, de tout mon cœur, d'éloigner les maux et les scandales qui arrivèrent autrefois avec la compagnie de Jésus et qui seront toujours inévitables par les dissensions entre les Évêques et les Missionnaires d'une corporation dominante.

«Je vous communique tout cela, Monsieur, en confidence, et je vous prie comme le plus sincère ami de ne rien faire en faveur d'un semblable projet lequel, comme je l'ai déjà dit, ruinerait l'œuvre de Dieu et entraînerait tôt ou tard la Congrégation à des malheurs incalculables et inévitables.

«Que les Prêtres de la Congrégation de la Mission viennent à Pékin, à Nankin et à Macao, mais qu'ils abandonnent des prétentions temporelles supérieures et à leurs propres forces et à leur saint institut.»

Monseigneur l'Évêque de Macao, nommé Archevêque de Goa, exprima aussi ses plaintes à M. Brunet, Vicaire Général de la Congrégation, par la lettre suivante :

Macao, 7 Janvier 1805.

«L'obligation où je me crois de défendre les intérêts des Évêques de la province, pour laquelle je suis nommé Archevêque, aussi bien que l'estime que j'ai pour la Congrégation dont vous êtes le digne chef, me déterminent à vous représenter ce que les Prêtres de Pékin sont sur le point de faire à leur Évêque.

«Je savais, même avant mon arrivée à Macao, qu'il y avait [229] quelque mésintelligence entre eux et l'Évêque ; j'en fus instruit par les lettres que ce digne Prélat avait écrites à quelques uns de ses amis et dont il a voulu aussi m'honorer. J'ai entendu moi-même gémir les Prêtres de la Congrégation qui sont à Macao témoins des railleries que les ennemis de

la Religion font sur ce sujet, et des plaintes que font ceux qui ont du zèle pour les biens de l'Église : les uns et les autres les appellent les nouveaux Jésuites qui ont voulu toujours avoir les Évêques enchaînés et dont les maximes sont à craindre, etc... Je crois donc, Monsieur, la chose entièrement digne de votre attention, et c'est pour cela que je vais vous avertir avec franchise et vous mettre au fait.

«L'Évêque de Pékin a demandé à la Cour de Lisbonne des Missionnaires de la Congrégation, croyant qu'on leur donnerait la maison de Saint-Joseph avec tout ce qui lui appartenait auparavant ; mais il ne pouvait soupçonner que l'Évêque de Macao, mon prédécesseur, (il était frère du Procureur de Monseigneur de Pékin à la Cour de Lisbonne) ferait tout le contraire de ce qu'il demandait. Quelque indisposition entre l'Évêque de Pékin et celui de Macao qui admettait les plaintes des Jésuites de Pékin contre leur digne Prélat, lui a fait épouser leurs intérêts, et avec le crédit de son frère, qui était pour lors en faveur, et qui présentement est disgracié, il obtint que le Prince donnât aux Prêtres de la Congrégation tout ce qui appartenait aux Missions de Pékin. L'Évêque ignorait tout ce qu'on tramait contre lui. Aussitôt qu'il en eut connaissance, il cria à l'injustice, et représenta au Prince les inconvénients de ces dispositions ; mais ce fut dans le temps que le frère de l'Évêque de Macao était encore en faveur et entièrement dévoué aux intérêts de celui-ci ; ainsi, ou le Prince n'a pas vu la représentation de l'Évêque, ou le crédit du frère de mon prédécesseur l'embarassa. Les Prêtres de la Congrégation se crurent de suite les maîtres de tous les biens de la Mission, non seulement de ceux qui appartiennent à la maison de Saint-Joseph, [230] que personne ne leur dispute, mais de tous les autres ; ce n'est que par condescendance pour l'Évêque actuel qu'ils ne l'ont pas déjà chassé de la maison et de l'église où il demeure, disant, comme je l'ai entendu moi-même de la bouche de M. Pirès, qu'ils veulent seulement attendre la mort de l'Évêque actuel, laquelle ne peut guère tarder, pour se mettre en possession de tout le reste, c'est dire en termes formels que les successeurs de l'Évêque n'auront rien, pas même une église, et qu'ils seront dominés par les Prêtres de la Mission.

«M. Corrêa, l'homme du monde qui a fait ici le plus de mal à la Congrégation, donna dans ces sentiments et obtint à Lisbonne un Évêque de la Congrégation pour coadjuteur de Pékin, dans l'espérance qu'il souffrirait tout ce qu'on lui ferait. Cependant, ce nouvel Évêque, malgré tout l'amour qu'il a pour la Congrégation, voit bien qu'on veut lui lier les mains et le mettre dans une totale dépendance, à peu près comme faisaient les Jésuites et que par la mort de l'Évêque actuel, il sera l'esclave des Prêtres, et Évêque seulement pour imposer les mains sur ceux qu'ils voudront, ou qu'il sera nécessaire de recourir à la Cour de Lisbonne avec des plaintes contre ses propres confrères, oui ce qui serait encore pire, de recourir à l'Empereur de la Chine.

«Je sais à n'en pouvoir douter, que dans les commencements, les Prêtres n'ont point eu de part à ces intrigues ; mais aujourd'hui ils sont presque tous imbus des sentiments de l'ex-Jésuite Joseph Bernard. Or, il est impossible que les Chinois, voyant dépouiller l'Évêque, ne perdent beaucoup de l'estime, ou pour celui-ci ou pour les Prêtres ; et, en tous les cas, la Religion en souffrirait. Voilà, Monsieur, ce qui m'a déterminé à vous écrire, en vous suppliant pour l'amour de Dieu et par le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, d'ordonner à vos sujets de se contenir dans les justes bornes de leur profession. Vous pouvez, Monsieur, d'un seul mot, éteindre le feu qui commence à s'allumer et qui ferait un affreux ravage dans la vigne du Père de famille, [231] et qui, peut-être, s'étendrait beaucoup au delà de la Chine. Réglez donc les choses selon votre prudence, et donnez-moi, je vous prie, des occasions de pouvoir vous montrer l'estime très sincère que j'ai l'honneur d'avoir pour toute la sainte Congrégation de la Mission et en particulier pour vous, Monsieur, etc...»

Ces idées du Père Bernard, ex-Jésuite portugais, étaient plus profondes qu'on ne le pensait. Ce n'était point pour la Congrégation de la Mission qu'il travaillait, mais bien pour les Jésuites qui se rétablissaient en Russie. Il se servait des Prêtres de la Mission

portugaise à Macao et à Pékin, comme ses confrères se servaient aussi de tierces personnes en Russie et ailleurs pour parvenir à l'exécution de leurs desseins.

A l'époque où M. Raux mourait à Pékin, on recevait à Rome une note assez singulière. Pour la comprendre, il faut savoir que, malgré le Bref de Clément XIV et ses défenses, la Compagnie de Jésus s'était réorganisée en Russie et cherchait à retourner à Pékin par cette voie de Russie. Comme en 1704, elle obtint une approbation de Pie VII pour ce mode d'existence, il est indubitable que les Jésuites seraient rentrés à Pékin sans les persécutions que la providence permit à cette époque, pour détruire à jamais cet établissement de la Cour. Voici ce document singulier.

*Note pour être envoyée au supérieur de la Mission de Pékin,  
et en avoir réponse.*

«Trois ou quatre personnes de la plus haute naissance, occupant de grandes places, et pouvant par leur influence seule rendre des services signalés à la Religion, se proposent de faire passer tous les ans huit ou neuf cents livres de France (plus ou moins) à la maison de Pékin pour y être employées par elle à l'entretien d'un certain nombre de Catéchistes qui n'auront d'autre occupation le matin que de baptiser (d'après les usages et les règles de prudence établies dans la Mission) les enfants exposés dans les rues de cette ville. [232]

«L'intention expresse de la Société, (quelque besoin que puisse éprouver la Mission de Pékin), est que la première somme qu'elle enverra soit employée tout entière à cet usage, c'est-à-dire qu'elle serve à baptiser, dans un espace plus ou moins long, le plus grand nombre d'enfants possible.

«Bien entendu que les Catéchistes payés pour remplir cette fonction pourront être employés à tous les besoins de leur Mission dans les heures de la journée où les rues de Pékin ne présentent plus d'enfants à baptiser.

«N. B. De deux choses l'une, ou la somme que l'on enverra cette année sera suffisante à l'objet que l'on se propose ou elle ne le sera pas. Le Supérieur de la Mission est supplié instamment de vouloir bien nous faire part dans l'aperçu dont nous parlerons ci-après du résultat de sa première expérience. Si la somme est au-dessous des besoins, on tâchera d'envoyer le supplément nécessaire pour se mettre en proportion avec eux, et si elle est au-dessus, on dirigera l'excédent vers d'autres objets d'après les indications de M. le Supérieur.

«La Société fera passer cette année, à l'adresse qu'on lui désignera, dans la réponse à cette note, la somme de sept cent cinquante livres de France (l'ancienne France), et en enverra une seconde beaucoup plus forte dès qu'elle aura reçu de Chine les éclaircissements suivants.

«La Société demande, d'abord :

«1° Si cet arrangement et les dispositions conviennent à la maison de Pékin.

«2° Un tableau rapide et court de l'état physique et moral. de la Mission de Chine, à Pékin et dans les provinces.

«3° Un exposé naïf de ses besoins, et des objets de première nécessité qui pourraient lui manquer. Quelques détails sur ces objets sur la manière de se les procurer, et le moyen le plus court comme le plus sûr de les faire parvenir.

«4° Si M. Raux est toujours à la tête de la Mission, et si sa santé répond à son zèle ? [233]

«5° S'il reste encore des Jésuites dans la maison de Pékin, dans la ville ou dans les provinces, et s'il en reste, quels sont leurs noms, leur situation, leurs infirmités et leurs besoins ? Le Père Gruber, nommé l'année dernière Général de la Compagnie de Jésus a écrit plusieurs lettres aux Jésuites qu'il supposait à Pékin, et n'a reçu aucune réponse. Il demande si on a connaissance de ses lettres.

«6° Une petite note sur ce qu'on peut savoir à Pékin de l'état présent de la Religion à la *Cochinchine*.... Cette Chrétienté a-t-elle beaucoup souffert de la perte de Monseigneur l'Évêque d'Adran?... Le Roi a-t-il achevé de reconquérir son Royaume ? Voilà les deux points qu'on désirerait éclaircir.

«7° Mais ce qu'on désirerait avant tout, ce serait une notice du jour qu'il est possible de savoir sur le Japon, on paierait cher les informations exactes qu'on pourrait avoir sur cet empire, et on conjure M. le Supérieur, au nom de la Religion, de vouloir bien nous faire part des divers renseignements qu'il est en mesure de se procurer sur cet objet.

«8° Il serait convenable, avantageux et d'une très bonne politique de glisser *négligemment*, dans l'aperçu qu'on demande deux ou trois phrases dont on *pût faire usage* dans le pays que j'habite, au profit de la Mission. Le Souverain de ce pays appelant dans le moment au sein de sa capitale des Sœurs de la Charité et des Prêtres de la Mission, fournit à M. le Supérieur une belle occasion d'exprimer sa reconnaissance (Voir tome 1er, page 679.) On s'engage à mettre sous les yeux de ce Souverain, non pas l'aperçu qui n'est que pour la Société, mais les phrases que l'on indique pour le bien et l'avantage de M. Raux et de sa belle Mission.

«9° Pour toute reconnaissance du peu de bien que l'on fait, et d'un plus grand bien que l'on se propose de faire, on espère que M. le Supérieur, et ses dignes collaborateurs les saints ouvriers de la vigne de Pékin et du reste de l'Empire, [234] voudront bien prier pour tous les besoins spirituels et temporels des personnes suivantes. (Suivent les noms de ces personnes).

«Le rédacteur de cette note ou Jean-Joseph Dominique, prie M. le Supérieur Général des Prêtres de la Mission d'agréer ses respectueux hommages et de vouloir bien faire passer cette note à M. Raux dans le plus court délai. Il espère être rendu à Hambourg dans les premiers jours de juin, et c'est de là qu'il expédiera la lettre de change de 750 livres directement à Rome à l'adresse qu'on lui désignera... M. le Supérieur Général est prié de permettre que Jean-Joseph Dominique garde l'anonyme et se recommande ainsi que sa Société aux prières de la Congrégation.

«M. Raux se ressouviendra sans effort d'un militaire ami du comte Charles de Balincourt, qu'il a vu en 1775, à Saint-Lazare. Ce militaire poussé par la Révolution au bout de l'Europe, est devenu Conseiller d'État de Sa Majesté l'Empereur de Russie, et n'a jamais oublié les trop courts moments qu'il a passés dans la maison de Paris avec M. Jacquier et M. Raux.»

Pendant qu'à Saint-Pétersbourg on montrait tant d'intérêt pour la Mission française, M. de Grammont à Pékin s'efforçait de faire nommer Supérieur de cette Mission, un de ces Missionnaires portugais, les jugeant plus propres à leur servir d'instruments pour parvenir à rentrer en possession de la maison française. La lettre suivante de M. de Grammont, ex-Jésuite, à M. Brunet, va nous révéler ce mystère.

Pékin, 6 janvier 1806.

«Je n'ai que de mauvaises nouvelles à vous apprendre. La première, qui sera sans doute la plus triste et la plus affligeante pour vous, c'est le renversement et la ruine totale de la Religion et de la Mission de Pékin. Les vieux Missionnaires l'avaient déjà prévue et annoncée, mais il ne leur a pas été possible de la prévenir. [235]

«Le zèle imprudent et fougueux de quelques nouveaux venus, leur mépris soutenu pour les usages et les coutumes chinois, leur indifférence et leur incapacité pour le service de l'Empereur et des grands Mandarins, leur acharnement à suivre en tout les manières d'Europe ; l'état d'enfance et l'imbécillité d'esprit, où trois attaques d'apoplexie avaient réduit l'Évêque de Pékin ; la conduite inconsidérée et le langage brusque, hautain et pétulant d'un Missionnaire de la Propagande, voilà les principales causes de cette lamentable catastrophe. L'occasion a été une lettre imprudente de ce même Missionnaire,

où se trouvait la description géographique d'une Mission de la Propagande, qui a fait naître mille soupçons.

«Dans d'autres temps, il aurait été facile de conjurer la tempête que ces soupçons ont excitée contre nous ; mais les chefs de nos maisons, ayant éloigné par leurs manières inciviles et mesquines, tous nos anciens protecteurs, il ne s'est trouvé personne qui ait voulu dire un mot en notre faveur.

«Le pétulant Propagandiste a été arrêté, mis en prison et enfin envoyé en exil à 400 lieues de Pékin. Nos Chrétiens ont été arrêtés, emprisonnés, fouettés, dépouillés de leurs biens, et un petit nombre d'entre eux, constant à confesser Jésus-Christ dans les tourments, bannis à perpétuité à trois mille lieues de Pékin. Des placards chargés de blasphèmes contre la Religion, et de calomnies atroces contre les Missionnaires, ont été affichés aux neuf portes de la ville. Une garde de dix soldats, moitié fantassins, moitié cavaliers, placée aux portes de nos maisons pour empêcher toute communication entre les Missionnaires et les Chrétiens. Toute visite aux Grands et aux gens du peuple interdite aux Missionnaires, lesquels ne peuvent sortir de leur maison que suivis d'un soldat, lequel ne les quitte que quand ils rentrent chez eux. Nos planches à imprimer des livres de Religion ou brûlées, ou réduites en pièces, ou enlevées. Enfin, pour comble d'horreur et ce qui nous plonge dans un océan d'amertume et nous fait verser des torrents de larmes, la fureur [236] a été jusqu'à faire arracher le saint nom de Dieu du frontispice de nos églises.

«Après toutes ces scènes déplorables, les Missionnaires seront-ils renvoyés ou non ? ce problème n'est pas aisé à résoudre. Pour moi, je pense que les Missionnaires portugais, chargés du tribunal des mathématiques, seront conservés, mais concentrés dans une seule maison. Quant aux Français et aux Italiens, le plus probable c'est qu'ils seront renvoyés comme inutiles.

«Voilà, Monsieur, le triste état où la Mission de Pékin, le soutien et l'appui de toutes les Missions de la Chine, vient d'être réduite.

«Ce qui me reste à dire c'est que vos deux Messieurs, Richenet et Durnazel, arrivés aux portes de Pékin, viennent d'être renvoyés en Europe par ordre de l'Empereur. J'ai été d'autant plus sensible à ce fâcheux événement que, d'après le portrait qu'on m'avait fait de ces deux Messieurs, j'avais raison d'espérer qu'ils pourraient être les restaurateurs de notre maison française, que MM. Ghislain et Lamiot, par leur obstination aveugle à suivre les usages d'Europe et à s'éloigner des coutumes chinoises, ont fait tomber dans un parfait oubli et une espèce de mépris.

«M. Ghislain, Supérieur de cette maison et Directeur du Séminaire, est aussi inepte à administrer l'une qu'à régler l'autre. Dominé par un esprit de lésine pour les choses essentielles et prodigue dans des choses de caprice et de fantaisie, il excite les murmures et les plaintes des Missionnaires, des domestiques et des gens du dehors. Architecte, médecin, chirurgien, apothicaire, horloger, (car sans principes et sans connaissances, il veut s'appliquer à tout, excepté à son principal emploi), il fait des dépenses excessives auxquelles, selon lui, les revenus de la maison ne suffisent pas. Pour se mettre au large au moyen d'une sentence extorquée à l'Évêque de Pékin, tombé en enfance, il vient de m'enlever les mille taëls que la [237] Propagande avait laissés lors de la destruction de la Compagnie aux Missionnaires Jésuites, *tanquam donum matris morientis*, et de plus 100 taëls qu'il a retranchés de la pension que le religieux et pacifique M. Raux avait fixés à Pékin à tous les ex-Jésuites, de manière que me voici réduit aujourd'hui, à l'âge de 70 ans, à demander l'aumône ; ce qui est une source continuelle de scandales et pour les Chrétiens et pour les infidèles, peu accoutumés à voir les Missionnaires se traiter avec si peu de ménagement, de décence et de charité.

«Quant au Séminaire, il n'a aucune règle fixe. Il reçoit à tort et à travers tous ceux qu'on lui présente, il les charge de méthodes ascétiques, de dévotions minutieuses, de petites pratiques plus propres pour des Religieuses que pour des Ecclésiastiques faits pour prêcher au dehors la Religion. Il ne leur laisse pas même le temps d'étudier les livres

chinois, dont la lecture est indispensable à tout Missionnaire. Pour la théologie, il appelle un Missionnaire italien, qui la leur enseigne, M. Lamiot n'en étant pas capable. — Ajoutez, Monsieur, que, plein de mépris pour les Chinois qu'il a peu fréquentés et dont il n'a jamais étudié ni lu les livres, il se fait un jeu, en présence de ses élèves, de tourner en ridicule leurs façons et leurs coutumes, jusqu'à imiter par mille minauderies, leur manière de rire, de pleurer, de marcher, etc..., que cela contraste mal avec la gravité et la décence chinoises ! O que ces airs de farceur et de baladin siéent mal dans un Missionnaire et sont peu propres à inspirer la piété ! Nous avons dans la maison une bande d'oblats ou espèces de frères qui dépensent beaucoup et ne savent rien faire que se quereller avec les autres domestiques. Deux de ces frères, si on pouvait en trouver de bons, suffiraient. Pourquoi en entretenir une vingtaine ?

«Je finis, Monsieur, pour ne point vous affliger davantage. Tout ce que j'ai dit n'a d'autre principe que mon zèle et mon attachement pour votre sainte Congrégation. Je souhaite que par votre autorité et vos remontrances, vous puissiez corriger tout [238] ce qu'il y a ici de défectueux, et, que la maison française de Pékin, administrée par vos Messieurs, devienne encore plus brillante qu'elle n'a été. En attendant qu'il puisse venir à Pékin quelque sujet de votre Congrégation, je pense qu'il serait à propos, pour contenir et régler M. Ghislain, que par votre autorité, il fût soumis à l'obéissance de quelque Missionnaire portugais de votre Congrégation, résidant à Pékin.

«Je vous prie, Monsieur, d'agréer les hommages du profond respect et de l'attachement sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

JOSEPH DE GRAMMONT,  
MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.»

Dans toutes les pièces citées jusqu'à présent, le lecteur peut trouver une assez ample réfutation de ces accusations de M. de Grammont contre MM. Ghislain et Lamiot. Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est la conclusion de cette lettre qui en décelait le but. Cette lettre fut reçue non par M. Brunet qui était mort, mais par M. Placiard, son successeur, le 19 septembre 1807. En même temps, une lettre de M. Richenet du 10 mars 1808, écrite de Macao, annonçait à M. Placiard la nouvelle suivante : «Il y a à Lisbonne deux Jésuites venus de Russie qui prétendent venir à Pékin ; l'un est Polonais, et l'autre italien ; ils ont un laïc avec eux. Ils n'ont pu obtenir de passage, dit-on, parce qu'ils n'ont aucune recommandation de la Propagande ;... peu de personnes à Lisbonne savent qu'ils sont Jésuites.» Ainsi cette entreprise fut arrêtée. Du reste, M. Corrêa, qui avait été si bien imbu de leurs maximes, était mort en mer en revenant en Chine, ainsi que nous l'apprenons par la lettre suivante de M. Souza-Saraiva à M. Brunet.

Macao, 12 Janvier 1805.

«J'ai en l'honneur de vous écrire de Rio-Janeiro, en Amérique, [239] pour vous donner des nouvelles de notre voyage et de nos affaires. Nous sommes partis de cette ville le 10 juin et nous sommes arrivés à Macao le 15 ou le 16 septembre. M. Corrêa est mort en mer et a été enseveli dans ses ondes le dimanche après le 25 juillet. Avant notre arrivée je soupçonnais et depuis j'ai compris que les choses concernant les Missions de Chine ne pouvaient ni ne devaient se faire comme l'avait conçu M. Correa. Il a obtenu du Prince que je fusse choisi pour coadjuteur de l'Évêque de Pékin et M. Pirès pour Évêque de Nankin. On lui avait dit aussi que le Prince avait ordonné que la cathédrale de Pékin fût livrée à notre Congrégation ainsi que tous les revenus ; mais par la volonté de Dieu il est arrivé que les ordres royaux sur ces objets et sur d'autres pareils qu'il croyait avoir obtenus, ne sont pas parvenus ici. M. Corrêa avait dans cette ville une mauvaise réputation, ce qu'on doit certainement attribuer à la malignité des hommes, mais aussi en grande partie à son imprudence. Il passait dans l'esprit de plusieurs pour un homme très ambitieux et pour

un grand hypocrite, et présentement toute la Congrégation est en grand danger d'encourir la note d'ambition non seulement parmi le vulgaire, mais encore, ce qui est plus fâcheux, dans l'esprit des gens honnêtes et éclairés. Ce que pensent là-dessus Monseigneur de Pékin et le Père Marchini, Procureur de la Congrégation de la Propagande dans cette ville, vous pouvez le connaître par les lettres que Monseigneur de Pékin a envoyées à nos confrères depuis quelques années. Monseigneur de Macao lui-même vous a écrit là-dessus. M. Léite qui gouverne cette maison à défaut de Supérieur, MM. Mata, Pereira, Franco et tous ceux qui aiment sincèrement la Congrégation, connaissent son état et pèsent les choses, ne peuvent pas ne point l'improver. C'est pourquoi je ne puis vous exposer ce qu'a fait M. Corrêa que je ne vous donne le détail que j'ai donné à M. Mata. Je pense que la Congrégation doit faire ses efforts pour ne pas accepter la cathédrale ni ses revenus, autrement elle passera pour ambitieuse, [240] elle aura beau dire qu'elle a été forcée, on ne la croira pas. D'ailleurs il est constant que les Missionnaires portugais ne peuvent satisfaire à l'obligation de tant de Missions qui demanderaient cinquante Prêtres et même un plus grand nombre. J'expose au Prince régent et à M. Mata la manière dont les choses doivent se faire, et comment la Congrégation peut y coopérer selon les règles de son institut.

JOACHIM DE SOUZA-SARAIVA.»

Néanmoins les Missionnaires portugais furent obligés par la force des choses de prendre toute cette charge, et les mesures prises furent conservées parce qu'il devint impossible d'en prendre d'autres. Monseigneur Joachim de Souza-Saraiva, fut sacré Évêque *in partibus* de Tipase, et coadjuteur de Monseigneur Alexandre de Govéa, Évêque de Pékin. La persécution étant survenue à Pékin en 1805, Monseigneur de Govéa et les autres Missionnaires ne purent obtenir pour l'Évêque coadjuteur la permission de se rendre dans cette capitale ; ainsi il fut obligé de rester à Macao, en attendant une occasion plus favorable de solliciter cette permission. Monseigneur de Govéa étant mort le 6 juillet 1808, Monseigneur l'Évêque de Tipase devint Évêque titulaire de Pékin ; mais il ne put jamais aller dans sa ville épiscopale, et il mourut à Macao, le 6 janvier 1818. Quant à M. Pirès qui était à Pékin et qui y fut sacré Évêque de Nankin, il ne put non plus jamais à cause des persécutions se rendre dans sa ville épiscopale de Nankin ; il fut obligé de rester à Pékin où il mourut en 1840.

### § XXVII. M. Dumazel passe au Hou-Kouang.

Quand MM. Richenet et Dumazel eurent été ramenés à Macao, ils attendirent quelque temps pour recevoir les instructions de M. Ghislain. Pendant cet intervalle, Monseigneur [241] l'Évêque de Macao ayant été nommé Archevêque de Goa, demanda à ces deux Messieurs de venir diriger le Séminaire de sa ville archiépiscopale. M. Letondal, des Missions Étrangères, les engagea de son côté à s'agréger à leur Corps pour diriger un Séminaire qu'il allait fonder à Manille ou à Poulo-Pinang, mais ils ne purent consentir à ces desseins. Privés de la consolation de travailler, à Pékin, à la prospérité de la Mission à laquelle ils s'étaient consacrés, ils voulurent y travailler de la manière qu'il leur serait possible. La nouvelle persécution et la prise d'un Franciscain italien, qu'on venait d'arrêter dans la province de Canton et alors retenu dans les prisons de cette ville, rendant impraticable le passage secret par cette province pour se rendre dans des Missions de l'intérieur de la Chine, M. Dumazel résolut de s'y rendre par la Cochinchine. Quant à M. Richenet, il alla résider au Séminaire de Saint-Joseph à Macao, où il fut chargé de la procure des Missions, à la prospérité desquelles il travailla avec ardeur et dévouement. Vu les nécessités présentes de la maison de Pékin, il lui fit de son argent des avances, dont il fit présent plus tard à la Mission de Chine à laquelle, dit-il dans une lettre à M. Ghislain, il a intention de donner encore tout ce qu'il possédera à sa mort.

M. Dumazel fut obligé d'attendre quelques mois à Macao une occasion favorable pour se rendre dans la Cochinchine. Il nous donne des nouvelles de ce voyage dans une lettre adressée à M. Brunet, et datée de *Dung-Nay* en basse Cochinchine, le 29 juin 1806.

«C'est de la Cochinchine que j'ai l'honneur de vous écrire. Je dois présentement le faire par moi-même, n'ayant plus (comme ci-devant en Chine) M. Richenet, pour me suppléer et m'acquitter auprès de vous. J'ai quitté ce cher confrère à Macao, le 12 mars dernier, après avoir reçu l'ordre secret, que M. Ghislain m'a envoyé de Pékin par la bouche du frère *Ouang*, d'entrer dans le *Hou-Kouang*, pour y joindre M. Clet. Cette périlleuse mission m'étant intimée, surtout dans les [242] circonstances de la persécution suscitée en Chine l'année dernière, a été pour moi comme une annonce de mort. Néanmoins, la crainte de désobéir m'a aidé à me vaincre, me souvenant de l'Écriture qui dit : *vir obediens loquetur victorias ; melior est obedientia quam victimæ ; noli esse sapiens apud temetipsum* et une infinité d'autres passages.

«Les voies étant en ce moment impraticables, par la province de Canton, (où les figures étrangères sont plus aisément reconnues ; témoin l'arrestation qui s'y est faite de quatre ou cinq Missionnaires dans l'intervalle de peu d'années ; ce qui leur a coûté la vie, ou une énorme somme de piastres, pour racheter la liberté), il ne me restait d'autre parti à prendre que d'aller à Manille parmi les Espagnols, m'embarquer en temps opportun, sur un vaisseau qui va à *Emouy*, (île qui touche au *Fokien*), et trouver là des protections pour qu'on fermât les yeux sur mon évasion du dit vaisseau ; et ensuite, si j'avais eu le bonheur d'arriver à quelque Chrétienté voisine, sans être reconnu, et d'y trouver quelqu'un d'assez déterminé pour courir avec moi les dangers (plus grands encore maintenant qu'auparavant), traverser les provinces du *Fokien*, du *Kiang-Si*, du *Yun-Nan*, pour me rendre enfin au nord de celle du *Hou-Kouang* : route immense, dont votre esprit, Monsieur, conçoit aisément les périls ; et cependant c'est l'unique qui me restait, si la charité du digne M. Letondal, notre ami sincère, ne fût venue à mon secours.

«Il m'a proposé de tenter une nouvelle route qu'il s'occupe depuis quelque temps de reconnaître et de rendre praticable ; elle est, selon son plan, de pénétrer dans la province du *YunNan* (la plus voisine du *Tonkin*) par le *Tonkin* même, nonobstant les déserts et montagnes qui forment l'avenue de la Chine par ce côté-là ; nonobstant encore l'insalubrité des eaux de la province du *Yun-Nan* où quelques Missionnaires par le passé ont trouvé la cause de leur mort ; de la province du *Yun-Nan*, l'on entrerait dans celle du *Su-Tchuen*, où ces respectables [243] Messieurs des Missions Étrangères ont leur plus florissante Mission ; et une fois arrivés là, l'expérience de ces bons Missionnaires et l'abondance des Chrétientés fourniraient un moyen assez sûr de passer dans notre Mission du *Hou-Kouang*, qui confine au *Su-Tchuen*. Les courriers envoyés par M. Letondal, pour reconnaître cette route et voir si elle est tenable, ne sont point encore retournés. Un Missionnaire franciscain destiné pour la province du *Chen-Si*, a été envoyé par MM. Letondal et Marchini, dans le *Tonkin* (peu de semaines avant mon départ de Macao), afin d'attendre chez les Missionnaires les moins éloignés des frontières de l'empire, le retour des dits courriers, et aller avec eux ensuite. C'est la même voie que M. Richenet d'accord avec M. Letondal, a jugé à propos que je tinsse. Daigne le Seigneur la bénir, écouter les saintes prières et sacrifices que vous lui offrirez ou ferez offrir pour mon entreprise, et me remplir de son esprit de grâce, de lumière, et de force. M. Letondal m'a recommandé à tous ses confrères de la Cochinchine et du *Tonkin* ainsi qu'à Messieurs les Vicaires Apostoliques de ces Missions. Je vais partir demain de la basse Cochinchine, pour aller dans la haute. Je suis resté ici plus de trois mois, au milieu des attentions et de la plus fraternelle charité de la part de ces bons, généreux et édifiants Messieurs. Daigne le Seigneur le leur rendre au centuple, et surtout conserver leurs Missions dans ce nouvel empire anamite. Le Roi vient de se faire couronner Empereur de Cochinchine, *Tonkin*, etc..., etc... Il est aussi grand à présent, qu'il était petit lors des victoires des rebelles, où il eut besoin des Français, et en reçut de grands services, par le moyen surtout de Monseigneur d'Adran, son grand ami, et favori intime. Il connaît notre sainte Religion ;



mais son cœur ne l'aime pas ; et il est bien à craindre qu'il ne cède enfin à la forte impulsion que lui donnent certains Grands de sa Cour, ennemis jurés du Christianisme, pour imiter la conduite de l'Empereur de Chine à l'égard de la Religion. Monseigneur [244] d'Adran qui était presque le seul qu'il eût craint de choquer par des lois contre elle, est mort depuis quelques années. Dieu veuille avoir pitié de son église, et rassurer nos craintes. Dès mon arrivée ici, j'ai été repris de ressentiments de la dyssenterie, qui m'avait déjà affligé en Chine ; ils ne sont pas bien forts ; mais ils me laissent dans une certaine faiblesse de temps en temps, qui ne me permet pas de m'occuper sérieusement, ni d'écrire de longues lettres. L'air de la mer, et le voyage me remettront, s'il plaît à Dieu, dans ma bonne santé dont j'ai tant de besoin ; car c'est l'air humide de cette basse Cochinchine, qui m'est contraire ; la quitter, sera mon plus efficace remède. Par un effet de ce peu de forces que me laissent mes indispositions, je ne m'étends pas davantage. Veuillez bien m'excuser, me recommander au Seigneur, me recommander aux prières des bonnes âmes, et surtout de nos chers confrères dont vous êtes le chef.»

Un an après M. Dumazel se trouvait encore en Cochinchine ainsi que nous l'apprenons par une lettre de M. Richenet du 5 janvier 1808, adressée à M. Chaumont, des Missions Étrangères, résidant à Londres.

«Lorsque j'eus le plaisir de vous écrire en Avril 1806, j'étais toujours bien disposé à employer mes faibles moyens au collège proposé à Manille. Je ne vous en parlai plus, parce que l'incertitude où était M. Letondal, me rendant moi-même incertain, je ne savais que dire. Si le projet avait eu lieu en 1806 et même dans les premiers mois de 1807, et que mes services eussent été agréables, je m'y serais employé bien volontiers.

«Me voici arrivé à Canton depuis six jours, en conséquence d'un édit impérial du 20 août, qui m'y établit Procureur de nos confrères de Pékin. La facilité avec laquelle les Ministres se sont prêtés à faire cette présentation à l'Empereur, et la facilité avec laquelle l'Empereur l'a acceptée, prouve que leurs dispositions envers les Européens sont bien adoucies. Le Gouvernement [245] de Canton a envoyé cet édit au Sénat de Macao, qui me l'a communiqué. J'attends que le Zum-Tou informé que je suis ici, me le communique directement. Jusqu'alors je ne pourrai savoir sur quel pied je serai accueilli. Comme nous n'avons point d'affaire importante pour le moment, je ne me mets point en frais de me présenter, ni de presser mon installation. Ils doivent m'appeler. Je les attendrai. Le séjour de cette Babylone m'effraye grandement. *Seul* au milieu des enfants de Mammon ! Dépenses excessives et inévitables ! Difficultés, désagréments de la commission, quelque petite qu'elle soit ! Je ne sais comment je tiendrai à cette tâche. Je ferai tout ce qui dépendra de moi pour retourner à Macao, et ne revenir que de temps en temps, pour répondre au but principal de ma commission. Mais une fois installé, me sera-t-il permis de m'absenter ? Le Gouvernement de Canton sûrement s'y opposera, et celui de Macao, à qui mon titre, quoiqu'assez insignifiant, fera ombre, ne sera pas d'humeur à me donner l'hospitalité. Je ferai tout mon possible pour vaincre ces obstacles, mais je crains fort de ne pouvoir m'échapper que de temps en temps, et pour peu de temps, en contrebande. Au reste comme ce n'est pas mon choix, mais celui de la Providence, je compte sur elle. La volonté de Dieu soit faite ! Si je puis vous être de quelque utilité dans ce quartier, vous ne doutez pas de mes dispositions à le faire le moins mal possible, ainsi que tout ce qui sera en mon pouvoir pour toutes les Missions.

«Le pauvre M. Dumazel est encore en haute Cochinchine et toujours malade ; je crains fort que les premières nouvelles que nous recevrons, ne nous annoncent qu'il n'est plus. En mai j'avais envoyé Michel Ko, tant pour découvrir la route, que pour introduire M. Dumazel, s'il y avait moyen. En novembre le compagnon de ce conducteur est revenu, avec la triste annonce qu'il était mort en route, avant que d'être parvenu au Tonkin, par conséquent sans avoir vu M. Dumazel. Désormais, il faudra attendre comment les envoyés de Monseigneur de Tabraca [246] auront réussi pour le Père italien, dont l'expédition doit être actuellement faite ou manquée.

«Je n'ai eu aucun détail de Pékin, depuis que j'ai eu le plaisir de vous écrire. Je n'ai reçu que quelques lignes à la dérobée. J'attends de jour en jour des courriers qui ont dû partir en octobre ; leur retard commence à être inquiétant. S'ils apportent quelque chose qui en vaille la peine, je ne manquerai pas de vous en faire part par la deuxième flotte. Je ne vous dirai rien d'ici. Les lettres de M. Letondal, M. de la Bisaches et M. Staunton vous en informeront mieux que je ne pourrais le faire. D'ailleurs j'ai encore tant à écrire pour le vaisseau de Lisbonne et celui qui va partir pour la Cochinchine, je suis si souvent interrompu, et je suis encore si embarrassé, si déconcerté dans ce nouveau gîte, que je ne sais presque où j'en suis, et suis fort peu disposé à écrire.»

Pendant son long séjour en Cochinchine, M. Dumazel devint si malade qu'il pensa en perdre la vie et que son rétablissement parut miraculeux. Nous apprenons cette circonstance par une lettre de M. Richenet, adressée de Macao à M. Placiard, Vicaire Général de la Congrégation. Elle est datée du 23 août 1808.

«J'ai eu l'honneur de vous envoyer deux paquets, au mois de janvier de cette année, par un vaisseau de Lisbonne, et un autre paquet, en avril, par un autre vaisseau de Lisbonne. Ce dernier contenait les dépêches de nos Messieurs de Pékin. Les nouvelles que nous avons apprises touchant le Portugal, me donnent quelque crainte pour le sort de ces paquets. Il me reste cependant quelque espérance qu'ils vous parviendront, et qu'ils n'éprouveront d'autre accident que, peut-être, quelque retard. A tout événement je profite à la hâte de l'occasion que m'offre le départ d'un vaisseau anglais, pour vous dire en peu de mots une partie de ce que nous vous mandions. Nous avons reçu les lettres qui nous ont été envoyées en 1806 et 1807. M. Ghislain se porte mieux qu'il n'a fait depuis plusieurs années. L'état des choses à Pékin s'améliore de jour en jour. L'administration des [247] Chrétiens, les offices publics dans les églises de la capitale, les Séminaires, les retraites, tout a repris cours avec, à peu de chose près, autant de liberté qu'avant la persécution. Dans la retraite annuelle que l'on donna dans notre maison, l'automne dernier, il y avait environ cent personnes. Le catalogue de 1807, du nombre des confessions, communions et baptêmes, tant d'adultes que d'enfants, surtout d'enfants d'infidèles, *in articulo mortis*, est assez considérable.

«Nos Messieurs ayant demandé que je fusse établi ici leur Procureur, en place de M. Minguet, l'Empereur n'a fait aucune difficulté d'y consentir et de l'ordonner. Le plus grand déficit maintenant est le besoin de Missionnaires : il est extrêmement pressant, surtout pour la capitale. Si M. Ghislain venait à manquer, qu'il serait à craindre que M. Lamiot ne succombât bientôt sous un tel fardeau ! et alors que deviendrait l'établissement ? établissement cependant si important, et en lui-même, et parce qu'il est le soutien des Missions de province. S'il n'y avait pas de Missionnaires à la capitale, les persécutions dans les provinces seraient tout autres qu'elles n'ont été jusqu'ici ; les Mandarins n'auraient plus de retenue. Bientôt l'exercice de la Religion deviendrait moralement impossible.

«C'est avec bien de la douleur que je viens d'apprendre les événements qui mettent de plus grandes difficultés au passage tant désiré de nouveaux confrères. Que pourrais-je ajouter à ce sujet, sinon de vous supplier de profiter du premier moment favorable, et d'employer tous les moyens en votre pouvoir pour en envoyer le plus tôt possible. On a aussi grand et très grand besoin d'objets d'Europe pour présents, tels que je les ai indiqués dans plusieurs de mes lettres. C'est un moyen secondaire, comme indispensable pour se soutenir à Pékin, ou au moins pour y faire quelque bien. Il serait aussi très à souhaiter, pour la même raison, que l'on pût obtenir à cette Mission quelques secours pécuniaires, pour l'aider se raccommode des grandes pertes qu'elle a faites depuis quelques années. L'état de [248] détresse où elle se trouve, met nécessairement des obstacles au bien qu'elle pourrait faire. Vu l'opinion, les mœurs du pays, etc..., une certaine aisance est comme nécessaire. Tout ce que j'ai l'honneur de vous écrire, c'est de la part de nos Messieurs. Ils m'ont plusieurs fois chargé de les suppléer, parce que les circonstances ne leur permettent pas de vous écrire aussi amplement qu'ils le désireraient. M. Ghislain me mandait en avril

dernier, qu'il allait vous écrire par la caravane russe, peut-être que par cette voie il aura pu le faire plus librement que par celle-ci. Il me mandait alors que M. Clet avait eu quelque attaque d'hydropisie. Cela me donne de grandes craintes pour l'importante Mission dont il est chargé.

«J'ai reçu depuis peu de M. Dumazel des nouvelles qui m'ont fait grand plaisir. Ses lettres sont de plusieurs dates. La dernière est d'avril de cette année. En septembre, l'hydropisie et la dyssenterie l'avaient réduit à toute extrémité. Pendant une dizaine de jours, il n'avait aucun espoir de guérison, il croyait toucher à sa dernière heure. La crise, dit-il, ne commença à prendre un aspect moins mauvais, que deux ou trois jours avant l'anniversaire du triomphe de notre bienheureux Père. Le 27 septembre, les deux maladies réunies disparurent presque entièrement. Deux jours après il fut tout à fait bien. Lorsqu'il m'écrivait sa dernière lettre, il avait quitté l'habitation où il avait été retenu si longtemps, et s'était approché de l'endroit où son expédition doit avoir lieu. Elle ne peut se faire que l'hiver prochain. Dieu veuille la faire réussir !»

M. Richenet donne aussi la même nouvelle dans une lettre adressée à M. Chaumont.

Macao, 1er décembre 1809.

«MONSIEUR,

«L'Évêque de Pékin et son compagnon sont encore ici. On fit au commencement de cette année quelques tentatives pour [249] les faire entrer ; elles furent sans succès. Le Sénat de Macao écrivit ensuite au Zumtou pour la même fin : il ne réussit pas davantage. Je fus fâché qu'on se pressât tant, cet empressement ne pouvant que confirmer les dispositions soupçonneuses des Mandarins. J'aurais désiré qu'on attendit quelque changement notable dans les affaires. A la difficulté près de présenter des Missionnaires, tout est assez tranquille et assez libre à Pékin. J'ai lieu de croire que M. Dumazel est actuellement en route pour finir enfin son expédition, et que, Dieu aidant, il passera le mois prochain près de Monseigneur l'Évêque de Tabraca, et qu'il sera en février près de M. Clet, dans la province du Hou-Kouang. Il est guéri depuis 1807. Le Seigneur a semblé vouloir montrer d'une manière particulière que c'est à lui seul qu'on peut attribuer ce bienfait. Le malade était sans aucune espérance de la part des hommes. Il avait trois maladies compliquées, la dyssenterie, la gravelle et l'hydropisie. On était persuadé qu'il n'avait que peu de jours à vivre, lorsqu'il se trouva guéri comme subitement, le 27 septembre, jour anniversaire de la mort de notre saint instituteur (saint Vincent de Paul). Depuis, sa santé s'est soutenue jusqu'au temps où il écrivait du Tonkin, en décembre 1808.

«Les pirates (qui infestent les côtes de la Chine) sont devenus plus nombreux et plus formidables que jamais. Ils ont pendant longtemps ravagé, massacré, brûlé, à la vue même de Canton, les villages qui refusaient de leur payer tribut. Les vaisseaux mêmes, à moins qu'ils ne fassent forts et bien armés, n'osaient entrer dans la rivière. Canton était dans la consternation. Le gouverneur (chinois) a été obligé d'avouer la faiblesse de ses ressources. On venait des endroits voisins demander secours et protection : il ne pouvait en donner, ni même en promettre. Le Zumtou actuel est, chose assez rare, un homme droit, tout occupé à remplir ses devoirs, actif à veiller sur les Mandarins qui lui sont subordonnés, ferme envers eux, désintéressé, populaire, en un mot, un bon Vice-Roi. Il a représenté [250] à l'Empereur que le mal était beaucoup plus grand que son prédécesseur ne l'avait dit. Ce prédécesseur est en prison à Pékin, tant pour cette affaire que pour une autre ; le Mandarin actuel a, aussitôt après son arrivée, cherché les moyens d'arrêter ce désastre ; après avoir fait différentes proclamations et pris de sages précautions pour en détruire la racine ; après avoir vu sa flotte repoussée et avoir tenté de faire armer des vaisseaux de Macao, il a reconnu la nécessité de recourir aux Anglais : il les a invités à courir sur l'ennemi qui gênait leur commerce et troublait la tranquillité publique. Les subrécargues ont répondu qu'il fallait que cette demande fût faite en forme, par écrit, au capitaine du vaisseau de guerre ; qu'ensuite on conférerait des moyens et des conditions. Les Chinois voulaient au contraire que les Anglais agissent comme d'eux-mêmes, ou plutôt qu'ils demandassent la permission de faire cette guerre, parce que l'ennemi gênait leur

commerce. Informé que les Portugais avaient des vaisseaux prêts, le Vice-Roi finit la discussion. Cinq vaisseaux de Macao, soutenus par quatre-vingts bateaux Mandarins, sortirent au commencement de novembre, et bloquèrent deux cents voiles des pirates, dans la rade d'une île voisine. L'expédition dura trois semaines. Chaque jour nous entendions nombre de canonnades ; on assurait que l'ennemi ne pourrait échapper. Le Vice-Roi partit le 28 novembre avec deux mille hommes pour accélérer la victoire et en être témoin. Mais, hélas ! il apprit en route que les pirates avaient fui. Vous voyez que l'expédition ne fut pas brillante. Ce que nous y gagnâmes fut d'avoir communication avec Canton pendant quelques semaines. Les Chinois ont promis de payer pendant six mois les vaisseaux de Macao, qui sont maintenant au nombre de six.

«Je suis avec un bien respectueux attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

«*Signé*, RICHENET.

[251]

«P. S. du 10 janvier 1810. Nous avons appris qu'une division des pirates de cette côte vient de se rendre aux Mandarins. Elle est, dit-on, de cinq mille hommes, et de cent soixante-dix bateaux. La division principale, contre laquelle l'escadre portugaise lutte encore, est toujours entre Macao et l'embouchure du Tigre (On appelle ainsi quelquefois la rivière de Canton.) , et l'on craint fort qu'elle ne réussisse à y entrer. La difficulté de communiquer avec Canton nous gêne extrêmement.

«Il vient d'arriver un courrier de Pékin. Il remit les lettres, il y a plus de quinze jours, à un Européen qui est à Canton. Je ne les ai pas encore reçues ; je crains qu'elles ne soient perdues. J'en ai une plus récente, qui est du 12 novembre. Elle me renvoie aux précédentes. M. Ghislain est toujours infirme. M. Lamiot se porte bien.

«La nouvelle la plus intéressante de Pékin est le retour du Père Adéodat dans son église. Nous ne savons cette nouvelle que verbalement par le courrier. L'Empereur, dit-il, lui a rendu la liberté, et l'a rappelé de son exil, en conséquence d'une requête des Missionnaires européens, qui lui a été présentée et qui a été appuyée par un des ministres. Jusque-là, aucun des ministres n'avait voulu faire cette démarche. C'est un commencement.

«Voici une nouvelle qui fournit un trait de providence particulière sur cette Mission. Un des trois grands Mandarins chargés de surveiller les Européens, et qui jouissait d'un très grand crédit auprès de l'Empereur, fut, il y a quelques mois, accusé par l'impératrice, de je ne sais quelle faute. Aussitôt arrivèrent de toutes parts des nuées d'accusations contre lui. Il fut puni de mort. On trouva parmi ses papiers un Mémoire qu'il avait rédigé, tout prêt à être présenté à l'Empereur, pour demander que tous les Européens fussent réunis dans une même maison. Son père avait été persécuteur des Chrétiens, et [252] ce fut son grand-père qui fit mourir, en 1746, le Vicaire Apostolique du Fokien, et plusieurs Missionnaires. On assure que beaucoup d'infidèles sont persuadés que les persécuteurs des Chrétiens font ordinairement une mauvaise fin.

«Il y a depuis environ un an, dans l'évêché de Nanking, une persécution qui cause beaucoup de crainte. On ne donne aucun détail : je n'ai encore pu en apprendre que l'origine ; la voici : un Chrétien perverti, joueur de profession, avait un frère Missionnaire dans le pays. Il lui demanda de l'argent, menaçant de le dénoncer s'il refusait. Le Missionnaire effrayé lui donna quelque chose. Au bout de quelque temps, le joueur insatiable demanda à son frère une somme beaucoup plus considérable, et lui fit les mêmes menaces que la première fois ; son frère ne put ou ne voulut pas le satisfaire. Le joueur le dénonça, et plusieurs Chrétiens avec lui. On écrit que plusieurs néophytes, qui étaient riches, sont réduits à la misère par cette persécution, et qu'on ne sait comment elle se terminera.

«Je présume que l'on ne manque pas de vous faire part de l'heureuse délivrance de M. Mathieu Kiang, prêtre du Su-Tchuen, envoyé au Fokien pour y prendre soin de votre

ancienne Mission de Hing-Hoa, qui fut arrêté en sortant de Canton au commencement de cette année et qui est resté en prison pendant plusieurs mois. Nous avons beaucoup craint pour lui pendant tout ce temps. Heureusement on a pu obtenir qu'il ne fût ni frappé ni mis à la cangue, comme il y était condamné. On l'a fait sortir de prison, et on l'a renvoyé à son propre Mandarin sous escorte. On a obtenu de ses gardes, moyennant quelque argent, de le laisser libre. Il a repris sa route pour le FoKien, où il est arrivé.»

Après tant de peines et de souffrances, M. Dumazel put enfin rejoindre M. Clet en 1810. Celui-ci se réjouit grandement de l'arrivée de M. Dumazel, surtout dans l'espérance d'être déchargé de la supériorité qu'il n'exerçait que malgré lui. Cette charge fut sa plus grande peine pendant toute sa vie ; [253] il ne soupirait qu'après l'arrivée de quelqu'autre Européen qui le déchargerait de ce fardeau, selon la promesse qu'il en avait obtenue de MM. Raux et Ghislain. «Je n'ai, écrivait-il en 1810, jamais rien entendu à la supériorité ;.... car vous savez bien qu'on ne m'a chargé de ce fardeau que par la nécessité de faire flèche du bois que l'on a.» Et ailleurs il dit. «Je puis mourir inopinément, parce que j'ai un successeur qui réparera mes sottises, M. Dumazel qui vient et auquel je vous prie de donner ma succession pure et simple, cela veut dire que je vous prie de l'établir Supérieur à ma place. Pour moi je n'ai pas trouvé le secret de me faire aimer, ni de me faire craindre. Je suis bien las de commander, je suis tout au plus bon pour obéir.» Il dut faire violence à son humilité, baisser les épaules et porter son fardeau jusqu'à la fin de sa vie, car il ne lui vint pas d'autres confrères d'Europe, et il perdit bientôt M. Dumazel, dont les traverses, les peines et surtout le pénible voyage pour se rendre en Chine par le Tonkin, avaient notablement altéré la santé. M. Clet défricha avec beaucoup de zèle et d'intelligence le champ semé de ronces et d'épines qui lui était échu en partage. Quatre ou cinq confrères chinois venus de Pékin l'aidèrent puissamment dans ses pénibles travaux. Il y avait dans la Chrétienté de la province du Ho-Nan des contrats plus ou moins injustes que ses confrères chinois ne pouvaient parvenir à débrouiller ; il s'y transporta et rédigea sur ces contrats des notes qui furent utiles à ses successeurs. Il exerça toujours le saint ministère avec le même zèle, la même prudence et le même dévouement pour la prospérité de la Mission à laquelle il s'était consacré. La guerre qui eut lieu contre les rebelles qui se réfugiaient dans les montagnes, où se trouvaient les Chrétiens, fut un surcroît de difficultés et de travaux ; mais il sut les surmonter ; fort et robuste les premières années, il ne craignait point la fatigue. Il fit au commencement de 1810, une forte maladie qui le conduisit aux portes de la mort. Elle lui laissa une faiblesse et une enflure de jambes qui [254] ne lui permirent plus de faire que deux ou trois lieues à pied. Sa vie vraiment apostolique lui mérita les éloges multipliés de ses Supérieurs. En 1800 et 1802, M. Emmanuel Conforti, Missionnaire italien du Si-Tang (église occidentale à Pékin et pour lors Visiteur Apostolique du Chan-Si, Chan-Si et Hou-Kouang, avec les mêmes pouvoirs qu'un Vicaire Apostolique Évêque, parle avec éloge de M. Clet dans ses lettres, et lui communique tous les pouvoirs extraordinaires communicables à un simple prêtre, entre autres la faculté de confirmer, qu'il ne pouvait communiquer dans tout son Vicariat qu'à deux simples prêtres : il l'appelle un *Missionnaire bien méritant*.

Deux ans plus tard, le 25 février 1804, Monseigneur Jean-Baptiste de Madello à qui le Vicariat du Chan-Si etc..., doit tout pour les heureuses réformes qu'il y fit, parle ainsi de M. Clet : «Les œuvres admirables de M. Clet, sa prudence, son zèle pour le salut des âmes n'ont pas besoin qu'un autre les exalte, ces qualités sont assez connues ; et bien que quelques Français, venus dans ces derniers temps, m'aient fortement indisposé et que je me sois déclaré ouvertement contre eux, néanmoins pour celui-ci je proteste lui accorder toute mon estime ; plutôt à Dieu que j'eusse vingt Missionnaires comme lui, toutes mes souffrances se changeraient en délices. Je dois ce témoignage à sa vertu.» Il manquait à ce respectable Missionnaire un autre genre de mérite, un autre trait de ressemblance avec S. Vincent et un grand nombre de saints, c'est-à-dire, qu'il manquait à sa vertu d'être calomniée et de sortir de cette épreuve plus belle et plus éclatante, épurée par l'humilité et la patience. On fit des plaintes sur la conduite de M. Clet auprès de Monseigneur le Vicaire Apostolique du Chan-Si, successeur du précédent, frère Antoine-Louis de

Gonzague, Évêque d'Anthedon. Celui-ci trop crédule manifesta son mécontentement de M. Clet dans une circulaire dans laquelle il disait, entre autres choses, que M. Clet allait jouer deux rôles dans une comédie. Il lui ôta de plus ses pouvoirs. Cette mesure [255] fut désapprouvée par M. Marchini, Procureur de la Propagande à Macao, à qui le Prélat avait envoyé sa circulaire pour savoir ce qu'il en pensait. M. Ghislain en fit ses plaintes au Prélat dans une lettre pleine de modestie. Cette affaire dura peu de temps ; M. Richenet, Procureur de la Mission à Macao, en apprit, dit-il, la fin presque aussitôt que le commencement. Le Prélat fut bientôt désabusé. Avant d'avoir reçu la réponse satisfaisante ou explicative de M. Clet, par une lettre du 23 septembre 1809, il lui rendit tous ses anciens pouvoirs, et lui donna à lui et à ses confrères la faculté de confirmer. Il prétend qu'on ne doit pas s'imaginer que dans sa circulaire il ait voulu indiquer M. Clet ; il insinue ce qu'il explique plus clairement à M. Marchini, que par les mots de deux rôles dans une comédie, il n'a nullement pensé traiter M. Clet de comédien, comme M. Ghislain le supposait, mais que ce n'est qu'une manière commune de parler, jouer deux rôles à la fois, c'est-à-dire faire des choses qui ne s'accordent pas entre elles. Sa Grandeur ne fit à Rome aucune plainte de M. Clet. Monseigneur du Chan-Si fut très fâché des interprétations que M. Ghislain avait faites de sa circulaire dans une lettre qu'il lui avait écrite, et s'en plaignit durement à M. Clet ; la lettre de ce dernier fut mieux reçue. Monseigneur dans sa lettre à M. Clet le prie ensuite de ne pas remplir le pays de ses plaintes, et de ne pas le croire préoccupé contre lui. «La seconde réponse a quelque fondement, écrivait alors M. Clet à M. Ghislain ; mais je crois pouvoir désavouer la première : car je n'ai parlé de cela qu'à ceux qui ne pouvaient absolument l'ignorer. Et sachant que vous enverriez ma lettre à Macao, je priais instamment de n'en faire aucun usage auprès de M. Marchini, aimant mieux *souffrir* que d'avoir certains recours qui ordinairement augmentent le mal au lieu de le détruire. Le dit Monseigneur ne rétracte point directement ce qu'il m'avait imputé ; mais il paraît désabusé, ce qui est bien assez dans un supérieur à l'égard de son inférieur, et il me rend tous mes anciens pouvoirs.» [256]

Il est fort étonnant que ce respectable Prélat crût si facilement les calomnies ou du moins les faussetés qu'on lui avaient débitées contre M. Clet, lui, qui deux ans auparavant en faisait le plus bel éloge dans une lettre à M. Ghislain datée du premier décembre 1806, où Sa Grandeur dit qu'elle a accordé à M. Clet toutes sortes de pouvoirs communicables de manière que ce Missionnaire ne pourra que s'en réjouir, et continuer le ministère qu'il exerce d'une manière si louable, à l'honneur de Dieu et à l'avantage du prochain.

### § XXVIII. Vertus de M. Clet.

Les qualités de cet homme éminemment Apostolique méritent bien que nous nous arrêtions à les considérer dans le détail.

«Les vertus de M. Clet se présentaient sous des formes douces et aimables ; les personnes de sa connaissance le regardaient comme un saint, et il possédait en effet les vertus qui font les saints.

«Nous commencerons par la foi, qui est le fondement de toute la sainteté du Chrétien, du Prêtre et du Missionnaire. La sienne était simple, vive et inébranlable ; on voyait en lui un vrai Ministre de Jésus-Christ et un dispensateur des mystères de Dieu. Sa foi se révélait dans toutes ses actions, qui n'avaient d'autre principe que les maximes de Jésus-Christ, et tendaient toujours à la gloire de Dieu. Les lumières dont il était éclairé, en lui faisant comprendre combien sont à plaindre ceux qui ont le malheur d'être ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie, lui avaient donné des ailes pour voler à leur secours. Cette même foi lui découvrait le prix des souffrances, et c'est pourquoi il allait chercher au loin ce que les hommes considèrent comme un grand malheur. Regardant d'un œil d'envie les croix que Dieu envoyait aux autres, il avait coutume de féliciter [257] ses confrères dans ses lettres, lorsqu'il apprenait qu'ils avaient eu occasion de souffrir pour la cause de Dieu. Ce

même esprit de foi lui inspirait une tendre affection pour ses pauvres Chinois, dans lesquels il ne voyait que des âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ. Dans le cours de son ministère Apostolique, il a fait un bien considérable ; mais ses succès n'ont pas été le fruit de son éloquence, car il pouvait à peine bégayer la langue qu'il lui fallait employer. Son discours, à en juger humainement, était trop méprisable, et sa phrase sentait trop l'étranger, pour qu'il parvînt à gagner tant d'âmes à Dieu, si la grâce d'en haut n'eût été avec lui, et si sa conduite, animée par la foi, n'eût été plus persuasive que sa parole.

Le vénérable Clet n'était pas moins établi dans l'espérance, et il l'a manifesté au milieu de toutes les tribulations par lesquelles il a passé. Ni les difficultés de la langue, ni l'isolement dans lequel il s'est trouvé pendant plusieurs années, ni les périls auxquels il a été exposé, soit de la part des rebelles de la Chine, soit du côté des ennemis de la Religion, n'ont pu altérer sa confiance en Dieu. Son âme était toujours tranquille, et il s'endormait avec plus de sécurité dans le sein de la Providence que l'enfant dans les bras de sa mère. Cette vertu se déployait surtout lorsque les ressources venaient à lui manquer, ce qui n'était pas rare. On remarquait en lui le même calme au milieu des maladies les plus graves. Lui arrivait-il de commettre quelque faute légère ? il en éprouvait une douleur très vive, mais il ne se laissait pas aller à une tristesse morne et sauvage. La honte et la miséricorde de Dieu envers les hommes étaient les sujets qu'il traitait de préférence à tous les autres dans ses instructions ; aussi aimait-il à prendre ces deux attributs consolants pour modèle de sa charité envers les pécheurs. Loin de désespérer des plus grands coupables, il les traitait toujours avec une tendresse inexprimable, afin d'imiter celui dont il est écrit : *Il n'acheva pas de briser le roseau à demi rompu, et il n'éteindra pas la mèche qui fume encore*. Les personnes scrupuleuses, [258] portées au découragement ou assaillies par de violentes tentations, s'estimaient heureuses quand elles pouvaient recourir à sa charité car elles retrouvaient toujours près de lui le calme et la paix de la conscience. C'était principalement lorsqu'on allait franchir le redoutable passage du temps à l'éternité, qu'on aimait à l'avoir auprès de soi. Il savait si bien inspirer aux autres les sentiments dont il était rempli, qu'on voyait arriver la mort, non seulement avec sécurité, mais encore avec joie.

Que ce vénérable serviteur de Dieu ait possédé une charité éminente, ses travaux et ses sacrifices peuvent en rendre le témoignage ; c'est pour cela qu'il mettait son bonheur dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, et qu'il disait dans une de ses lettres : «Dieu le veut, voilà ma devise» ; paroles admirables, qui montrent quel progrès il avait fait dans l'exercice de la soumission aux desseins de la Providence, dont il se plaisait à recommander la pratique. Écrivant à un Missionnaire Chinois, qui était retenu par des infirmités dans un district où il avait travaillé au-dessus de ses forces, il lui disait entre autres choses : «Nous sommes à la maison, depuis quelques jours, quatre Missionnaires, qui tous vous saluent très amicalement, soupirent après votre retour, et sont attristés que votre faible santé mette obstacle à ce qu'il soit prompt ; mais *que la volonté de Dieu soit faite*. Pour vous aider à vous conformer à cette divine volonté, je vous envoie une petite prière que le souverain Pontife, Pie VII, aimait beaucoup à réciter, et à la récitation de laquelle il a attaché : 1° cent jours d'indulgence chaque fois qu'on la récite ; 2° une indulgence plénière chaque mois, pourvu qu'on se soit confessé et qu'on ait reçu la communion ; 3° une indulgence plénière à l'article de la mort : cette indulgence est aussi pour tous les fidèles. Voici cette prière : *Maximè justa, alta et amabilis voluntas Dei fiat, laudetur et in æternum exaltetur in omnibus* ; «Que la très juste, très élevée et très aimable volonté de Dieu s'accomplisse, qu'elle [259] soit louée et éternellement exaltée en toutes choses.» Dans une autre circonstance, il adressait la lettre suivante à un Missionnaire chinois qui était tombé malade :

«MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

«La grâce de Notre-Seigneur soit toujours avec nous !

«Je commence cette épître à onze heures du soir, devant partir demain matin pour *Ma-Kia-Lou* dans un beau carrosse traîné par deux bœufs. Ainsi, pendant que votre santé se

repose, la mienne se promène dans les vastes plaines du *Ho-Nan*. Pour vous, travaillez à rappeler la vôtre en vous soumettant en tout à la volonté de Dieu, qui dispose de chacun comme il lui plaît, donnant la santé à l'un, l'ôtant à l'autre, selon qu'il le juge bon pour la sanctification de ses élus. Dans votre état, priez Dieu pour moi qu'il me donne les forces spirituelles et corporelles dont j'ai besoin ; et je prierai Dieu pour vous, qu'il vous donne la patience et qu'il vous rende la santé, s'il le juge à propos pour sa gloire et votre sanctification. Désirez la santé, mais modérément et sans impatience, sous prétexte qu'il vaudrait mieux, pour le salut des âmes, que vous fussiez bien portant : rien de mieux que ce que Dieu veut. Mais ne vous appliquez pendant ce temps à rien qui fatigue l'esprit. Si vous ne pouvez faire oraison, suppléez-y par quelque lecture spirituelle, courte, mais répétée plusieurs fois le jour, l'accompagnant de quelques réflexions faites sans contrainte. Joignez-y un grand nombre d'oraisons jaculatoires, qui nourrissent le cœur sans fatiguer l'esprit. Vous êtes à *Hoang-Chan-Ya* ; je souhaite que la proximité des médecins accélère votre rétablissement. Pour moi, je suis d'un goût différent : quand je suis malade, j'aime mieux être chez moi que chez les autres. Au reste, si votre mal empirait, je vous conseille de vous rendre à notre résidence, où vous aurez des secours spirituels que vous ne sauriez trouver où vous êtes. Je ne pourrai guère vous voir [260] avant la septième ou huitième lune ; ainsi faites en sorte que je puisse vous dire de vive voix ce que je vous dis aujourd'hui par lettre, que je suis avec amitié, dévouement et respect, etc...»

Afin d'entretenir et d'augmenter l'amour divin dont son cœur était embrasé, le vénérable Clet recourait souvent à l'oraison et à la prière ; ses nombreuses occupations ne l'empêchaient pas de vaquer avec grand soin à ses exercices de piété. Il faisait régulièrement sa retraite chaque année, afin de se rendre compte de l'état de son âme, et de se ranimer dans la ferveur, comme le montre l'extrait suivant d'une lettre écrite à un de ses confrères : «J'ai fait deux fois, pendant mon oisiveté, une retraite de cinq jours, et je vous invite à en faire autant, s'il est possible. Une retraite, quoique courte, renouvelle nos forces spirituelles qui s'affaiblissent peu à peu par l'exercice continu du saint ministère. Conservez-vous toujours dans la piété ; mais rappelez-vous que la vraie piété n'est pas scrupuleuse.»

M. Clet avait ses motifs pour faire cette dernière observation, car le Missionnaire auquel elle s'adressait était souvent tourmenté par des embarras de conscience qui l'empêchaient de vaquer à ses devoirs spirituels avec le calme et la tranquillité d'âme nécessaires pour les rendre profitables. Aussi était-il souvent obligé de lui écrire pour dissiper ses inquiétudes. Voici les conseils qu'il lui donnait sur l'attention requise dans la récitation du bréviaire : «Pourquoi ne prenez-vous pas pour vous-même la règle que vous savez si bien donner aux autres ? C'est une décision théologique universellement approuvée, que l'intention et l'attention actuelles ne sont de précepte qu'au commencement d'une action quelconque qui a Dieu pour objet. Dans le cours de l'action, cette attention n'est pas de précepte, parce que, eu égard à la faiblesse humaine, elle est moralement impossible : or, Dieu n'ordonne rien d'impossible, donc, etc..... Cette attention actuelle, continuée pendant toute la durée d'une action quelconque, n'est pas de la vie présente ; elle est un privilège [261] de la vie future, lorsque la vision intuitive absorbera inévitablement toutes les pensées de notre esprit et toutes les affections de notre cœur. Ce qui est actuellement de précepte dans toutes nos actions, qui ont directement Dieu pour objet, c'est l'attention virtuelle, qui est une attention actuelle moralement continuée pendant toute la durée de l'action, lorsque la dite attention n'a pas été volontairement rétractée ou notablement interrompue. Prétendre faire une action de quelque durée sans distraction, c'est, je crois, plutôt un effet de notre orgueil qu'une suite d'un véritable désir de plaire à Dieu. En conséquence, je vous *ordonne* de réciter votre bréviaire et vos autres prières tout rondement et sans répétition, après vous être préparé à ces actions par un instant de recueillement en la présence de notre Dieu.» Quant à lui, il ne donnait pas dans ces scrupules, mais d'un autre côté, il se tenait beaucoup en garde contre un certain relâchement qui porte à traiter les choses saintes avec une familiarité et une dissipation inconvenantes, et il ne se départait jamais du respect qui est dû à la majesté de Dieu.



«L'amour du prochain tenait une large place dans le cœur du saint Missionnaire. Comme le disciple bien-aimé, il recommandait sans cesse la charité à ses inférieurs. Compatissant pour les maux du prochain jusqu'à en verser des larmes abondantes, il ne pouvait se résoudre à laisser souffrir les pauvres quand ses ressources lui permettaient de les soulager, et nous apprenons, par une de ses lettres, que si les travaux des Missions l'obligeaient, lui et ses confrères, à s'absenter de leur résidence, il confiait son argent à un domestique, quoiqu'il ne pût pas toujours compter sur sa prudence, préférant ainsi s'exposer à des mécomptes, plutôt que de priver les indigents des secours qui leur étaient nécessaires. «Si j'ai chargé Joseph de faire quelques aumônes, disait-il, c'est parce que vous étiez absent ; je ne radote pas au point de lui abandonner l'administration de la maison. Ma compassion pour les Chrétiens pauvres m'avait [262] seule déterminé à cela, je ne craignais qu'ils ne souffrissent trop de votre absence.»

L'apôtre saint Paul nous exhorte à supporter les fardeaux les uns des autres, afin d'accomplir la loi de Jésus-Christ ; mais on serait disposé à croire que, pour M. Clet, ce n'était pas un fardeau, tant il le portait avec facilité. Prompte à oublier les injures, sa mémoire le servait admirablement lorsqu'il s'agissait de conserver le souvenir d'un bienfait. Les plus minces services acquéraient des droits à sa reconnaissance, et lui faisaient chercher toutes les occasions d'en donner des témoignages à ceux qui les lui avaient rendus. Nous pourrions, à cet égard, citer plusieurs de ses lettres, si nous n'étions retenus par la crainte de trop allonger ce récit.

Personne ne fut plus éloigné que lui de l'esprit de contention ; il aurait dit volontiers comme Abraham à Loth son neveu : *Je vous en conjure, qu'il n'y ait point de dispute entre vous et moi, car nous sommes frères ; choisissez ce qui vous plaira davantage ; si vous prenez la droite, je prendrai la gauche ; et si vous préférez la gauche, je prendrai la droite.* Sa condescendance pour le prochain était remarquable ; et, lorsqu'il ne pouvait se rendre à ses désirs, il usait à son égard de tous les ménagements d'une ingénieuse délicatesse, pour ne pas blesser sa susceptibilité.

Quant à la réputation d'autrui, il la ménageait comme la prunelle de ses yeux, et l'on trouve dans ses lettres plusieurs passages qui prouvent jusqu'à quel point il portait l'attention sur cette matière ; mais nous nous bornerons à citer le trait suivant : «J'ai reçu la lettre où vous racontez la malversation de votre servent de messe. Nous avons auparavant appris son retour à *Che-Hoai-Kiai*, mais nous en ignorions le motif : c'est votre lettre qui nous a mis au fait de ce mystère d'iniquité. Nous en fûmes fort contristés : cela doit nous apprendre qu'il ne faut attacher à notre service que des gens éprouvés, connus depuis longtemps pour gens réguliers et craignant Dieu. [263] M. Dumazel, touché de la perte de cette brebis égarée, lui envoya son parrain pour l'engager à se repentir de sa faute, et le ramener au bercail. Il l'amena en effet à notre résidence, où il a fait sa confession auprès de M. Dumazel. Il a demandé pardon de son incartade, et condamnation de l'argent volé, et s'en est retourné, se gardant bien de se diffamer ; et de notre côté, nous nous sommes bien gardés de divulguer son infamie. Ainsi cette malheureuse affaire n'aura point de suites.» Autant il était disposé à se gêner pour les autres, autant il avait de peine à supporter qu'on s'imposât quelque privation pour lui. C'est ce qui le détermina dans une circonstance à renvoyer à un de ses confrères un manteau fourré que celui-ci lui avait expédié pour le garantir du froid, et il alléguait pour raison principale de son refus, qu'il n'était pas juste de s'accommoder soi-même au détriment d'autrui. Envers les païens, il montrait une amabilité si douce, qu'ils se sentaient attirés à embrasser notre sainte Religion presque à leur insu, parce que les manières bienveillantes et affectueuses du ministre de Jésus-Christ les portaient à l'amour des vérités qu'il prêchait. Aussi, tous ceux qui le connaissaient, sans distinction de Chrétiens ou d'infidèles, le regardaient comme un bon père, et s'adressaient à lui dans leurs besoins, sachant par expérience qu'il y avait toujours une place réservée pour eux dans son cœur.

Trente années que le vénérable Clet a passées dans la Chine, au milieu de travaux, de fatigues, de dégoûts et de privations de tout genre, sont une preuve éclatante du zèle dont

il était dévoré pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Quoiqu'il eût une grande répugnance pour les confessions, et qu'il les appelât *sa croix*, il ne laissait pas néanmoins de s'y porter avec un empressement qui ne se démentait jamais. Les Missionnaires de la province qu'il dirigeait avaient à soigner un grand nombre de districts, disséminés sur une surface de cent cinquante lieues de diamètre, et qu'il fallait parcourir les uns après les autres pour les administrer. Dans chaque localité [264] où ils s'arrêtaient, il se trouvait des scandales qu'il fallait faire cesser, des querelles à apaiser, des ignorants à instruire ; et il se joignait à ce travail déjà considérable une multitude de confessions qui les accablaient, et auxquelles ils ne pouvaient suffire. Plus d'une fois, assaillis par des orages, ils arrivaient le corps trempé de pluie, souvent sans avoir le moyen de changer d'habits, obligés de prendre pour gîte des maisons mal bâties, ouvertes à tous les vents, délabrées pour la plupart, et où l'on regardait comme une véritable bonne fortune d'avoir un parapluie quand il tombait de l'eau. La partie la plus rude de leur ministère, c'était l'administration des malades ; car, en Chine, dès qu'un Chrétien est alité, les parents s'empressent d'aller chercher les Missionnaires : on leur occasionne par là bien souvent des voyages très pénibles. M. Clet était toujours prêt à partir ; il ne calculait pas avec les fatigues ; il n'examinait pas si on le faisait marcher pendant la nuit, ou si le temps était détestable ; pour le retenir, il ne fallait rien moins qu'une impossibilité réelle et absolue.

Pendant qu'il faisait ses Missions, il lui arriva bien des fois de tomber malade lui-même ; mais, aussitôt que les forces lui étaient suffisamment revenues, il reprenait son œuvre avec un zèle que rien ne pouvait affaiblir. On le voyait sans cesse occupé à chercher les brebis égarées, ou à soigner celles qui étaient malades ; pasteur vigilant, il avait l'œil sur son troupeau ; il s'informait avec soin de tout ce qui se passait dans chaque Chrétienté, afin de porter remède au mal et d'augmenter le bien. L'instruction de ses ouailles était l'objet particulier de sa sollicitude. Dans chaque district, les fidèles étaient obligés de s'assembler les dimanches et les fêtes ; et, lorsque le Missionnaire ne pouvait pas présider cette réunion, un Catéchiste, choisi parmi les plus éclairés et les plus vertueux, avait charge de faire une lecture sur quelques-uns des points les plus essentiels de la doctrine chrétienne. Ensuite il demandait aux fidèles la récitation du catéchisme ; après quoi venaient les [265] prières en usage dans ces saints jours ; de sorte que l'absence du Missionnaire ne pouvait pas devenir une occasion ou un prétexte pour les Chrétiens de négliger la sanctification des dimanches et des fêtes. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que M. Clet faisait une guerre implacable à l'ignorance, parce qu'il la regardait avec raison comme la source de toute sorte de péchés.

Un point bien essentiel et qui attira spécialement son attention, ce fut le baptême des enfants qui naissaient dans des lieux éloignés de la résidence des Missionnaires, et où l'on n'aurait pu attendre l'arrivée du prêtre sans exposer les nouveau-nés à mourir privés du sacrement régénérateur. Il pourvut à ce grave inconvénient, en apprenant la manière de baptiser à tous les Chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Pour plus de sûreté, il avait désigné dans chaque district deux ou trois Chrétiens des plus zélés et des plus intelligents, auxquels était plus spécialement dévolue l'obligation de remplir cet office. Il recommandait beaucoup aux Missionnaires, qui travaillaient sous sa direction, d'établir la même pratique partout où ils étaient appelés à exercer leur ministère.

La destinée des enfants infidèles qui se trouvaient en danger de mort excitait vivement sa compassion, et il usait de tous les moyens qui dépendaient de lui pour leur procurer la grâce précieuse du baptême. Il rappelait souvent aux Chrétiens les avantages inestimables de cette œuvre, en les engageant à y contribuer avec tout le zèle dont ils étaient capables. Venait-il à apprendre que l'esprit de mésintelligence avait troublé la paix dans quelque famille, il ne se donnait pas de repos jusqu'à ce qu'il fût parvenu à réunir les cœurs divisés. Il ne pouvait supporter qu'il y eût des procès et des querelles parmi ses enfants ; il regardait les altercations comme une source intarissable de péchés, comme un principe de malédictions ; et il aurait volontiers répandu jusqu'à la dernière goutte de son sang pour éteindre le feu de la discorde. Il n'avait de préférence [266] pour personne, et pensait,

comme S. Paul, qu'il était redevable à tous. Non content de prodiguer ses soins aux Chrétiens, il travaillait avec beaucoup de succès à la conversion des infidèles ; de sorte que son troupeau n'augmentait pas seulement tous les jours en ferveur, mais encore en nombre. Quand il avait amené un idolâtre à la croyance des vérités de la Religion, il ne se hâtait point de le baptiser ; il l'éprouvait pendant un certain temps, et c'était après s'être bien assuré de son instruction et de sa fermeté dans la foi, qu'il l'admettait à la grâce de la régénération.

On lira plus loin une lettre qu'il adressait à ses confrères, dans le but d'exciter leur zèle et d'imprimer une nouvelle énergie à leur dévouement. Nous nous bornons ici à citer un fragment d'une autre lettre qui n'a pas été conservée entière ; mais ce qui nous en reste montrera mieux que tout ce que nous pourrions dire, de quel esprit ce grand serviteur de Dieu était animé. Comme elle était écrite en latin, nous en donnons la traduction.

«... Puisque Jésus-Christ est venu dans le monde, non pour le juger, mais pour le sauver, les Missionnaires doivent bien prendre garde que, venant à perdre de vue la charité de Jésus-Christ, et la vertu de patience dont il nous a donné l'exemple, ou que, se laissant emporter par un faux zèle de justice, ils n'arrivent à repousser, comme destitués de toute espérance, les pécheurs qui ont une conscience embrouillée, qui se sont endurcis dans l'obstination, et qui n'ont tenu aucun compte des avertissements qu'on leur a donnés ; au lieu de montrer de l'indignation contre ces infortunés, qu'ils les reçoivent avec une plus grande miséricorde, comme font de bons parents à l'égard d'un enfant perversi : *«mes petits enfants, dit saint Jean, n'aimons pas seulement en parole et de bouche, mais en vérité et par nos œuvres.»* Que les Missionnaires Apostoliques considèrent donc avec attention si, quand il y va du salut es âmes, ils savent se livrer aux travaux avec ardeur [267] envisager les périls sans les craindre, supporter les ennuis sans se décourager, tenir ferme au milieu des contradictions, et se montrer inébranlables au milieu des persécutions ; car *les œuvres sont la véritable preuve de la charité.* Mais si au contraire, à cause de leurs mauvaises dispositions, les Missionnaires ont à se reprocher d'avoir été infidèles au ministère qui leur a été confié ; qu'ils rougissent et soient couverts de confusion à la vue des exemples que Jésus-Christ et les hommes Apostoliques nous ont laissés ; qu'ils s'appliquent à corriger en eux ce qui en a besoin, et qu'ils viennent, pénétrés de componction et les yeux baignés de larmes, se jeter aux pieds du Seigneur, *parce que notre Dieu est plein de miséricorde et toujours prêt à nous pardonner nos manquements. Revêtons-nous enfin tous ensemble, comme des élus de Dieu, comme ses saints et ses bien-aimés, d'entrailles de miséricorde, de la bonté, de l'humilité, de la modestie, de la patience, car nous devons, nous qui sommes plus forts, soutenir la faiblesse des infirmes et ne pas nous complaire en nous-mêmes.»*

Dans un autre alinéa tronqué, faisant partie de ce même lambeau de lettre dont nous venons de rapporter les passages, le saint Missionnaire, après avoir exhorté ses confrères à remplir leurs fonctions avec un zèle parfaitement désintéressé, ajoute : «Qu'il leur suffise d'être tout entiers à l'œuvre de Dieu, de s'y porter avec toute l'ardeur dont ils sont capables, de mettre tout leur bonheur à procurer les intérêts de Jésus-Christ notre Seigneur, en lui gagnant des âmes pour les offrir à Dieu, comme autant d'hosties agréables, et les présenter devant la cour céleste comme autant de gages de leurs mérites ; et alors ils ne seront pas privés, même dans ce monde, des avantages réservés à ceux qui cultivent le champ du père de famille, car les Missionnaires fidèles ne jouiront pas seulement d'une paix et d'une tranquillité plus grandes, qui consistent dans le témoignage d'une bonne conscience, mais ils seront encore environnés de la protection de Dieu, et comblés dans leur intérieur [268] des plus riches bienfaits du ciel. Que les richesses du salut, la sagesse, la science et la crainte de Dieu soient leur unique trésor.» Il leur recommande ensuite une grande dévotion à la sainte Vierge qui, par un décret du Vicaire Apostolique, avait été désignée pour être la patronne de la province.

Les extraits qu'on vient de lire font aisément comprendre que l'existence des Missionnaires en Chine est pénible et laborieuse, et qu'elle commande presque chaque jour de nouveaux dévouements. On ne peut donc pas être étonné que M. Clet adresse à

ses collaborateurs de vives et pressantes exhortations, dont le but principal était, non pas de corriger, mais de prévenir les défaillances de la nature, qu'une foi ardente peut seule ranimer au milieu des fatigues et des soucis inséparables de la vie apostolique. Mais si la carrière des Missionnaires est semée de sacrifices, Dieu leur ménage aussi parfois de bien douces consolations, en leur offrant de la part de quelques Chrétiens des exemples de courage et de patience qui rappellent les temps héroïques de l'Église primitive.

Depuis que Jésus-Christ a dit à ses disciples : «Si vous ne devenez semblables à des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux,» tous ceux qui ont désiré de se rendre agréables à Dieu se sont efforcés d'acquérir l'humilité qui nous est si nécessaire et si avantageuse. C'est ce qu'avait fait notre saint Missionnaire, et l'on peut avancer sans crainte d'erreur qu'il était parvenu à s'établir solidement dans la pratique de cette vertu si difficile. Se mettant au-dessous de tout le monde, aimant à excuser les autres et à leur prêter de bonnes intentions, il craignait avant tout de les traiter ou de les juger trop sévèrement, et cette appréhension le portait toujours à incliner pour le parti de la miséricorde. Il éprouva une si grande affliction quand il fut nommé supérieur, que, jusqu'au moment de sa mort, il ne cessa de désirer qu'on le déchargeât de ce fardeau. Au reste, les sentiments qu'il avait de lui-même pourront être appréciés par la lettre suivante ; elle s'adresse à un Prêtre chinois [269] qui venait d'arriver dans la résidence des Missionnaires, pendant que le serviteur de Dieu évangélisait une chrétienté fort éloignée de là :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...,

«Quelle agréable surprise pour moi, d'apprendre votre heureuse arrivée dans nos montagnes ! Je ne vous félicite pas de votre venue, parce que vous perdez plus que vous ne gagnez en quittant la capitale, ce qui vous sépare du cher M. Ghislain dont la perte ne saurait être compensée ; mais je me félicite moi-même d'avoir acquis en vous un coopérateur zélé qui m'aidera à cultiver la vigne du Seigneur. Ce qui augmente ma joie et ma confiance, c'est que vous venez sans aucun préjugé sinistre contre l'Européen avec lequel vous aurez à vivre ; cela me donne une pleine assurance que la plus parfaite intelligence régnera entre nous, et présidera à nos projets pour la gloire de Dieu. C'est de ce concert que dépend le succès de notre ministère. Si je concevais une fois quelque préjugé contre vous, ou que vous en conçussiez contre moi, dès lors plus de bien à faire, «parce que Dieu n'est pas le Dieu de la dissension, mais de la paix,» *quia Deus non est Deus dissensionis, sed pacis*. Je vous dis cela, parce que je dois vous prévenir que vous avez besoin d'une certaine dose de patience pour vivre avec moi ; et je vous invite à en faire provision pendant mon absence. Mon éloignement ne me permet pas de régler actuellement le travail que vous aurez à entreprendre après que les chaleurs de l'été seront passées ; car je ne vous permets de vous livrer au travail qu'aux approches de l'automne. Vous vous concerterez avec le cher M. *Tchang*, sur la prudence duquel je compte beaucoup plus que sur moi-même. Gardez-vous du zèle indiscret qui veut tout faire à la fois, ce qui ruine promptement la santé des Missionnaires, et les réduit à un repos pendant lequel l'homme ennemi [270] se hâte de semer l'ivraie dans le champ du père de famille..... Je pense que vous aurez reçu de ma part une lettre en réponse à celle que vous m'avez écrite il y a quelques mois : alors je ne pensais pas que j'aurais le plaisir de vous entretenir de vive voix ; mais, par la disposition de la Providence, ce plaisir se trouve différé de quelques mois. En attendant, je vous assure du profond respect et de l'amitié sincère avec lesquels je suis, etc...»

Une seconde lettre qu'il écrivait quelques années plus tard au même Missionnaire, n'est pas moins propre à faire connaître quelle était son humilité ; la voici :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Il est clair comme le jour que les lettres que nous venons de recevoir me font grand plaisir ; mais il y a un petit article qui vous regarde et qui me serre le cœur, sans avoir toutefois la moindre pensée de vous en faire des plaintes, parce qu'en quittant ma patrie, je me suis accoutumé à la séparation des personnes qui me sont les plus chères. Vous désirez retourner à la capitale, et l'an prochain votre désir sera probablement exaucé. Si ce retour est pour la gloire de Dieu et pour votre bien spirituel, je vous en félicite et m'en réjouis dans le Seigneur. Par ce retour vous ne perdez rien, et vous gagnez beaucoup ; il n'y a que moi qui perde à notre séparation. Voilà huit à dix ans que je désire d'être délivré du poids du ministère, pour m'appliquer à la formation des jeunes clercs, parce que l'exercice de la confession a toujours été pour moi un fardeau accablant. D'ailleurs je n'entends rien à l'administration du temporel, et j'ai grande répugnance pour la supériorité qu'on me force d'accepter malgré mon incapacité reconnue. J'en ai écrit à MM. Raux et Ghislain, qui m'avaient promis de m'attirer dans une maison assez éloignée de Pékin, où les jeunes clercs [271] me seraient confiés ; mais j'ai presque perdu cette espérance : Dieu soit béni ! L'obéissance vaut mieux que le sacrifice. La confession est ma croix ; Dieu veut que je la porte jusqu'au bout ; que sa volonté soit faite !

«... Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël, et entre autres choses une ample portion de cette paix que les anges annoncèrent aux hommes de bonne volonté, et je conclus en me disant, etc...»

Les sentiments d'humilité de M. Clet étaient si vifs qu'à l'exemple de S. François Xavier, il n'écrivait qu'à genoux les lettres qu'il adressait à ses supérieurs.

L'humilité produit une sage réserve, et la réserve s'allie parfaitement avec la prudence, vertu que M. Clet possédait à un haut degré. Il avait un jugement sain et un sens rassis ; il était prévoyant, circonspect, ferme dans les résolutions qu'il avait une fois arrêtées ; mais il ne les prenait qu'après avoir mûrement délibéré, bien consulté et bien prié. On aurait difficilement trouvé un homme moins attaché que lui à ses propres idées, et plus disposé à y renoncer lorsqu'il voyait la raison du côté de ceux qui ne pensaient pas comme lui. Il ne faisait rien d'important sans consulter les personnes qu'il voyait les plus propres à lui donner de sages conseils ; souvent même on le voyait recourir à ses inférieurs avec une simplicité charmante ; et cela, pour des choses de bien peu d'importance, tant il tenait à ne pas agir de lui-même. Toutes celles de ses lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, rendent témoignage de sa prudence aussi bien que de sa capacité. Pendant une persécution, un de ses confrères se sentait porté à aller se présenter devant les tribunaux pour fortifier quelques Chrétiens qui avaient été arrêtés, et dont la foi paraissait un peu chancelante. Il en écrivit à M. Clet, qui lui fit la réponse suivante : «Ne vous croyez pas sitôt digne d'être confesseur de la foi. Vous n'êtes pas obligé d'aller vous présenter devant le Mandarin inutilement pour fortifier dans la foi quelques Chrétiens faibles. Je dis inutilement, [272] car à peine auriez-vous prononcé un ou deux mots, que vous seriez arrêté, au grave détriment du très grand nombre de vos brebis, qui seraient privées par là de leur Pasteur. Cachez-vous plutôt pour reparaître au temps calme. La tempête actuelle n'est pas contre les brebis, mais contre les Pasteurs. Si toutefois les brebis étaient vivement persécutées pour découvrir les Pasteurs, alors les Pasteurs devraient se livrer eux-mêmes pour les brebis. Hors ce cas, il faut fuir....»

Toutes les personnes qui connaissaient M. Clet avaient une haute idée de sa prudence et de sa capacité ; «il était l'oracle de tous les Prêtres des environs,» disait vingt ans après le vénérable Perboyre. En effet, on le consultait de tous côtés, et ses réponses sont une preuve incontestable de l'étendue de sa prudence ainsi que de sa capacité.

Mais M. Clet savait que la prudence doit avoir la simplicité pour compagne, et il n'était pas nécessaire de le fréquenter longtemps pour reconnaître que cette vertu lui était familière. Tout annonçait en lui un homme ingénu et candide. Quoiqu'il fût très instruit, il ne cherchait pas à faire parade de ses connaissances : si on le consultait, il donnait son

sentiment, mais sans prétendre qu'on s'en tînt à ce qu'il disait. Le mensonge et la duplicité lui faisaient horreur. Dans toutes ses actions, il ne considérait que Dieu, et jamais on n'a pu remarquer qu'il se soit laissé aller à la recherche de lui-même ou des créatures. C'est par la pratique de cette vertu qu'il a attiré sur lui et sur ses travaux d'abondantes bénédictions. Les Chrétiens du *Hou-Pé* le regardaient comme un homme privilégié auquel Dieu se communiquait de la manière la plus intime ; ils disaient que les anges lui révélaient les plus secrètes pensées des cœurs. Aussi, quand ils avaient commis quelque faute qu'ils voulaient tenir cachée, ou qu'ils étaient déterminés à en commettre, ils redoutaient sa présence, parce que plusieurs fois il leur avait manifesté qu'il savait ce qui se passait dans leur âme.

Le vénérable Clet a toujours rempli avec la plus scrupuleuse [273] exactitude les obligations que la justice impose, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard du prochain. Les sentiments qu'il exprime dans ses lettres, ainsi que toute sa conduite, en sont une preuve trop évidente pour qu'il soit nécessaire d'y rien ajouter.

La force de son caractère s'est montrée par sa constante application à dilater l'Empire de Jésus-Christ, par sa persévérance à combattre des obstacles de tout genre, et par sa résignation à supporter les maladies et les contrariétés auxquelles il fut en butte pendant les trente années qu'il passa dans la Chine. Durant sept à huit ans, il courut les plus grands dangers de la part des factieux politiques qui s'étaient révoltés contre l'Empereur, et qui infestaient principalement la province dont il avait le gouvernement spirituel. Sa patience n'a pas été moins éprouvée au milieu des inquiétudes sans cesse renaissantes, occasionnées par les persécutions qui s'élevaient de temps à autre, et qui le contraignaient de se cacher dans les forêts et les montagnes, sans savoir, en se couchant, s'il ne se réveillerait pas au bruit des chaînes de ses ennemis, ni en se levant, si pendant le jour, il ne tomberait pas en leur pouvoir. Mais malgré ces vicissitudes, il jouissait d'un grand calme. On donnait aussi fort souvent de fausses alertes aux Missionnaires qui, pour ne pas s'exposer à devenir la proie des Mandarins, étaient obligés de s'enfuir, après avoir caché ou vendu leurs effets, comme M. Clet le raconte dans une lettre à un de ses confrères, auquel il écrit pour le rassurer contre de faux bruits de persécutions. «On vous a, lui dit-il, épouvanté mal à propos à notre sujet ; nous sommes tranquilles à la maison. On n'est pas toutefois sans crainte : le négoce de la Babylone s'en va chancelant ; (il parle de la Mission de *Pékin*, et s'exprime en termes couverts, de peur que sa lettre ne tombe entre les mains des Païens). La boutique occidentale est fermée ; les facteurs ont tout vendu et se sont retirés de leur propre mouvement. La boutique orientale et la méridionale ont aussi vendu tous leurs effets, et les facteurs se tiennent prêts à partir au premier signal. La boutique [274] septentrionale va son train ordinaire. Le commerce de M. *Ho* est suspendu, et sa boutique fermée depuis trois mois. Je viens de lui écrire que, si son commerce continue à ne pas aller, il revienne nous aider à faire le nôtre qui, lui non plus, n'est pas florissant....»

Dans une autre circonstance, M. Clet adressait les lignes suivantes à un de ses collaborateurs :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Il y a bien longtemps que je désire vous écrire, mais le défaut d'occasion m'en a empêché jusqu'à présent. Je profite aujourd'hui du retour d'un Chrétien dans vos parages pour vous donner de nos nouvelles. Il y a environ deux mois qu'il s'est élevé dans le *Fang-Hien* et le *Cou-Tching* un bruit terrible que les Chrétiens se révoltaient, et qu'ils avaient fixé le jour de leur levée de boucliers à la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, c'est-à-dire le neuvième jour de la septième lune. Ce bruit s'est accru au point que les Païens du *Fang-Hien* formaient des camps pour se mettre à l'abri ; on disait que deux Européens étaient les chefs de la rébellion. Deux Mandarins militaires sont venus les accuser auprès de leurs collègues de *Cou-Tching*, et ont concerté avec eux les moyens qu'il y avait à prendre pour

arrêter et éteindre cette prétendue révolte dans sa naissance. Comme les deux soi-disant chefs de cette insurrection étaient désignés par leur nom propre, on est venu molester les Chrétiens pour qu'ils eussent à les livrer. Les Chrétiens ont fortement nié qu'ils se trouvât dans leurs montagnes des Européens ; les Païens de *Kouan-In-Tam* ont dit la même chose. Quant à la révolte, il a été aisé de prouver que c'était une pure calomnie. Cependant il a fallu aller à *CouTching* pour déclarer par écrit que les Chrétiens ne se révoltaient pas ; et l'on a député le *Sun-Choui-Kin* avec deux [275] Catéchistes pour donner ce certificat de non-révolte. Mais quand il a paru devant le Mandarin, celui-ci, au lieu de lui parler de cette révolte qui était déjà démontrée calomnieuse, lui a exhibé l'édit de l'Empereur, portant qu'on doit punir les Chrétiens qui, dans un an, ne renonceraient pas à leur Religion, et lui a ensuite ordonné d'apostasier. Sur le juste refus qu'il en a fait par deux fois, on l'a honoré de cinquante soufflets qu'il a reçus avec joie pour le nom de Dieu : ainsi le voilà pour la deuxième fois confesseur de Jésus-Christ ; car dans une autre persécution il en avait déjà reçu autant. Tel est aujourd'hui l'état des affaires. Il y a quelques familles dénoncées comme chrétiennes. Le Mandarin voulait envoyer des soldats ou des prétoriens pour les prendre, mais on lui a dit qu'il n'avait pas besoin d'user de violence, et que les Chrétiens dénoncés se rendraient eux-mêmes à *Cou-Tching* pour rendre raison de leur conduite. Plaise à Dieu leur donner les forces dont ils ont besoin pour ne pas renoncer à la foi !

«Vous comprenez bien que, dans la crise où nous nous trouvons, nous sommes tous cachés, et les effets de la maison mis en lieu de sûreté. Nous nous portons tous assez bien. Dans le cours de la quatrième lune j'ai eu une terrible hémorragie qui m'a fait perdre par le nez au moins cinq livres de sang. Je suis actuellement rétabli.

«Je viens de faire ma retraite annuelle, je vous invite à en faire autant, si votre santé vous le permet. Dans ce temps-ci nous avons grand besoin du secours de Dieu ; c'est à nous à pleurer entre le vestibule et l'autel pour toucher le cœur de Dieu en faveur de nos ouailles, le priant instamment de répandre sur elles et sur nous l'abondance de ses miséricordes. Comme je ne vous oublie pas auprès de Notre-Seigneur, je vous prie d'en faire autant pour moi, et je suis avec respect, dévouement et amitié, etc....»

On voit par cette lettre que M. Clet se trouvait dans la position prédite par Notre-Seigneur à ses disciples lorsqu'il leur [276] disait : «Je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups ;» et qu'il avait grand besoin de force pour se maintenir dans le calme au milieu de tant de périls ; mais c'étaient principalement les Chrétiens qui lui fournissaient l'occasion d'exercer sa patience. Sans doute il avait souvent de grands sujets de consolation en voyant les fruits de salut que produisait son ministère ; mais qui ne sait que ces fruits ne s'achètent que par beaucoup de sacrifices, et qu'il n'y a jamais de douceur qui ne soit mêlée d'amertume ? «La conduite de bien des Chrétiens nous cause ici beaucoup d'ennuis et de dégoûts, écrivait-il à un de ses confrères ; je souhaite que, Dieu bénissant votre travail, les Chrétiens que vous administrez maintenant vous donnent plus de consolation que nous n'en recevons de ceux de ce pays-ci.» Tout ne lui souriait donc pas dans le ministère qu'il avait à remplir. Comme les Missionnaires ne pouvaient visiter les divers districts qu'à des intervalles de temps très éloignés, l'homme ennemi profitait de leur absence pour semer la zizanie dans le champ du père de famille, et lorsque le prêtre revenait dans les lieux qu'il avait déjà administrés, il lui fallait recommencer l'œuvre, et arracher avec de nouvelles peines les ronces et les épines qui pullulaient de toutes parts. Souvent Dieu bénissait leurs travaux ; mais d'autres fois aussi ils ne moissonnaient que des tribulations ; car les ouvriers Apostoliques, à l'exemple de leur divin Maître, ont des moments où les efforts de leur zèle paraissent frappés de stérilité. Aussi le serviteur de Dieu, dans les lettres écrites à ses confrères, aimait à conclure par ces paroles : «Je vous invite à la patience au milieu de tant d'embarras et de difficultés dont notre ministère est hérissé.»

Pour ce qui regarde la tempérance, familiarisé depuis longtemps avec elle, il était mort aux choses de la terre et l'on reconnaissait facilement en lui les fruits admirables dont cette

vertu est le principe ; elle l'avait façonné à ces formes aimables, gracieuses, à cette bénignité, qui captive tout le monde, et qui [277] frappa les Mandarins eux-mêmes d'un si vif sentiment de surprise, lorsqu'il tomba entre leurs mains, que l'un d'eux s'écria, dans un moment d'émotion qu'il ne put contenir : «Je n'ai jamais vu de tels gens de ma vie ; Je serais un malheureux si je nuisais à un homme semblable,» De là encore naissait une autre qualité qui n'est pas moins précieuse, nous voulons dire sa modestie. En effet, dans sa tenue, dans sa démarche, dans son air, dans sa voix, tout était parfaitement ordonné, tout contribuait à l'édification, et le faisait regarder comme un saint par ceux qui le connaissaient.

D'après ce qui précède, ou peut déjà se faire une idée de la ponctualité avec laquelle il s'est acquitté des devoirs de son état. Dire que ses Supérieurs de Paris l'avaient distingué parmi tant d'autres, et choisi pour communiquer l'esprit de la vocation aux jeunes novices destinés à faire partie de la famille de saint Vincent, ce serait déjà un témoignage bien concluant en sa faveur ; mais outre cela on voit par toute sa vie et par la lecture de ses lettres, qu'il s'appliquait à perfectionner son âme et à pratiquer fidèlement toutes ses obligations. Il méditait avec assiduité les règles pleines de sagesse que saint Vincent a données à sa Compagnie, et sa conduite aussi bien que ses écrits annonçaient combien profondément il s'en était nourri et pénétré. En ce qui touche les engagements contractés par les saints vœux, la pauvreté faisait ses délices, et il avait de quoi contenter son attrait sur cette matière ; car les privations ne lui manquaient pas en Chine, et elles étaient de plus d'un genre. On pourrait supposer, d'après ce qu'il a écrit à son frère le Chartreux, qu'il jouissait de toutes les commodités de la vie matérielle ; mais on est bientôt désabusé quand on parcourt sa correspondance intime avec ses confrères, auxquels il parle avec un abandon qui n'est pas sans charmes : on voit alors que les ressources faisaient souvent défaut. Voici ce qu'il écrivait à l'un d'eux : «La famine qui s'est fait sentir ici pendant cinq à six mois nous a grandement appauvris. Je ne sais comment vont vos finances, [278] mais que vous soyez riche ou pauvre, je vous le dis à regret, je n'ai rien à vous donner.» Nous pourrions citer beaucoup de passages de ses lettres, où il parle de sa détresse ; mais il le fait sans s'inquiéter de l'avenir. S'il lui arrive d'exprimer de la peine, c'est parce que sa pensée se porte sur les pauvres, et qu'il se voit dans l'impossibilité de les assister comme il l'aurait désiré. Il recommandait à ses confrères d'être grandement fidèles au vœu de pauvreté ; et l'un d'entre eux lui ayant demandé, quelques autorisations à ce sujet, voici ce qu'il lui répondit : «Je vous accorde la permission de donner et de recevoir selon l'esprit de nos règles, et autant que cela ne sera pas contraire à notre vœu de pauvreté. Du reste souvenez-vous de ces paroles que l'apôtre saint Paul rapporte comme ayant été prononcées par notre Seigneur Jésus-Christ : «Il vaut mieux donner que recevoir.» Cette sentence était souvent dans la bouche du serviteur de Dieu.

On reconnaît par ses lettres qu'il avait une extrême horreur du vice opposé à la belle vertu. Il veillait avec un soin paternel sur les Chrétiens pour les préserver de toute occasion de péché. Dans ses rapports avec les personnes de différent sexe, il était d'une réserve extraordinaire. Si des femmes chrétiennes, ou des Vierges pieuses demandaient de ses nouvelles dans ses maladies, il leur faisait répondre qu'elles devaient se souvenir encore plus de lui devant Dieu. L'obéissance n'avait point de difficultés pour lui, ou du moins il savait les surmonter, comme il fit quand ou le força d'accepter la charge de Supérieur. Sa soumission se montra aussi pendant les trente années qu'il passa en Chine : il y fut appliqué à des emplois pour lesquels il ne sentait que de la répugnance ; et cependant il les a remplis avec un zèle admirable qui lui a valu les bénédictions du ciel et mérité la grâce du martyre.

On a déjà vu que le vénérable Clet se regardait comme incapable de remplir la charge de Supérieur, et qu'à son avis tout le monde devait être convaincu de son incapacité ; mais son [279] humilité le trompait en ce point comme en beaucoup d'autres ; car on aurait difficilement trouvé un homme dans lequel fussent réunies, comme elles l'étaient en lui, les qualités propres aux fonctions de sa place. Il avait pour ses confrères l'amitié la plus



tendre et un dévouement sans bornes. Sa charité à leur égard se découvre dans toutes ses lettres, celles même qui roulent sur des matières peu importantes ; il en profitait pour leur dire les choses les plus bienveillantes et les plus affectueuses. Voici ce qu'il écrivait à l'un d'eux qui était en mission :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Je profite du retour d'un Chrétien de *Mo-Pan-Chan*, pour répondre à la lettre que j'ai reçue de votre part. J'ai achevé l'administration de plusieurs districts, et, peu à peu, je me rapproche de vous, soupirant après l'instant qui me réunira à vous, et me fera goûter le plaisir de votre présence, dont je suis privé depuis une dizaine de mois. Je souhaiterais bien que votre santé fût aussi bonne que la mienne ; mais j'apprends avec douleur, que la multitude des extrêmes-onctions ne vous ont pas peu fatigué. En effet, voyager la nuit avec la pluie sur le corps, les passer souvent sans dormir etc..... , tout cela n'est que trop propre à altérer une santé aussi délicate que la vôtre : je vous prie instamment de la ménager pour la gloire de Dieu et le bien de nos ouailles...

«On ne peut rien ajouter aux sentiments d'affection et de dévouement, avec lesquels le suis, etc...»

La lettre suivante dévoile bien aussi les sentiments du serviteur de Dieu :

«MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Je pense que vous avez assez bonne opinion de moi, pour [280] croire que je compatis fort aux embarras et aux peines que vous pouvez rencontrer dans le ministère, et que je suis disposé à les partager pour vous en alléger le fardeau ; mais après votre lettre, j'ai réfléchi que l'affaire du Chrétien dont vous m'avez parlé, ne pouvait se terminer pendant l'administration du district ; car il déplaît certainement aux Chrétiens de nourrir un Missionnaire pendant deux ou trois jours pour l'affaire d'un seul homme. En conséquence, je disais hier, au catéchiste *Sun*, qu'à un temps un peu plus libre, un Missionnaire et même deux, pourront se rendre chez cet homme pour terminer l'affaire le mieux possible. Ainsi n'allez pas vous casser la tête pour cet objet ; Dieu n'exige pas cela de vous. J'apprends que votre santé s'altère ; vous vous obstinez à le nier ; mais personne ne vous croit là-dessus. J'aurais été bien aise de vous voir à la Maison, pour en juger moi-même. Voyez si vous pouvez venir au moins pour deux ou trois jours. Comme il y a plus d'un an écoulé depuis ma dernière retraite, et que les Chrétiens ne sont pas encore arrivés, j'espère, avec l'aide de Dieu, commencer ce soir les exercices spirituels, que je continuerai pendant huit jours, si les Chrétiens ne viennent pas pendant cet espace de temps. Vous savez que mes embarras et mes ennuis ne m'ont pas permis de la commencer plus tôt. Je me recommande bien pour cela à vos prières et saints sacrifices. Le *Ting-Mathieu* est mort aujourd'hui à huit heures ; j'ai passé une partie de la nuit à l'aider dans ce passage du temps à l'éternité. Je désire fort que Dieu m'accorde la grâce de mourir avec autant d'édification que lui. Je vous prie d'offrir un saint sacrifice pour le repos de son âme.

«Je suis tout à vous en l'amour de Notre-Seigneur, etc...»

Malgré l'extrême bonté de M. Clet pour ses confrères, il ne laissa pas d'être inculpé par l'un d'entre eux, Chinois d'origine, qui, dans une lettre adressée au Supérieur de Pékin, se plaignit de ce qu'on le traitait avec trop de rudesse, et qu'on lui imposait des travaux au-dessus de ses forces. Cette plainte valut [281] au serviteur de Dieu une lettre de reproches assez vifs de la part de celui devant qui était portée l'accusation, et il ignora d'abord qui l'avait ainsi desservi ; mais quelque temps après, ce même Chinois, ayant écrit à M. Dumazel une autre lettre où il répétait ses prétendus griefs, cette lettre, en l'absence de

celui à qui elle était destinée, fut décachetée par le Supérieur, lequel dut être bien étonné de voir des reproches formulés contre lui par un confrère auquel il avait toujours manifesté la plus grande affection. Cependant il ne lui en témoigna aucune amertume, comme on peut s'en convaincre dans la réponse qu'il lui fit et que nous reproduisons ici.

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«M. Dumazel, à qui vous écrivez, étant encore absent, et le porteur des lettres étant prêt de partir, je prends sur moi de vous répondre. Je commence par bénir Dieu de ce que vous êtes arrivé heureusement à votre destination, et de ce que votre santé est meilleure qu'elle n'était, lorsque vous étiez à notre résidence ; je souhaite qu'elle se fortifie de plus en plus ; mais pour cela il faut la ménager plus que vous ne faites, et suspendre le travail dès que vous éprouvez quelque incommodité. M. Ghislain se plaint vivement, dans une lettre qu'il m'écrit, de ce que j'imposais à nos confrères une besogne au-dessus de leurs forces, capable d'altérer les santés les plus robustes, et de ce que je ne leur accordais aucun repos. Je ne suis point fâché qu'on se plaigne de moi auprès des Supérieurs majeurs ; je voudrais même qu'on fit contre moi des plaintes si fortes, qu'elle déterminassent mes Supérieurs à me décharger d'un poids que je ne puis porter ; mais j'examine ma conscience, et il me semble n'avoir jamais eu l'intention de ruiner la santé de mes confrères par des occupations qui excéderaient leurs forces. Je vous prie donc de ménager votre santé, puisque j'ai toujours dit qu'en [282] Chine surtout, où les prêtres sont si rares, il vaut mieux vivre que mourir, pour la gloire de Dieu, et le service de notre congrégation dont vous êtes membre.....»

M. Clet se contente de ces simples observations ; après cela, il entre en matière sur ce qui était contenu dans la lettre de son confrère, et lui répond avec la même cordialité et le même intérêt qu'il avait coutume de lui témoigner auparavant, ce qu'il continua de faire jusqu'à sa mort. Aussi, il paraît que ce Missionnaire, guéri enfin de ses préjugés, avait conçu une telle vénération pour son Supérieur, qu'il regardait ses lettres comme des trésors précieux, et les conservait comme autant de reliques.

Loin de surcharger ses confrères, M. Clet était le premier à leur recommander la modération dans leur zèle. Une mère n'aurait pas plus de sollicitude pour ses enfants qu'il n'en manifestait pour les Missionnaires qui travaillaient avec lui ; il oubliait même quelquefois ses propres souffrances pour ne s'occuper que des leurs ; c'est ce qu'on verra par la lettre suivante :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Le retour du porteur de votre lettre me fournit une occasion trop favorable pour ne pas en profiter ; et je fais d'une pierre deux coups : c'est-à-dire, qu'une seule lettre servira de réponse à deux épîtres que j'ai reçues de votre part ; et ce n'est pas une petite besogne pour un homme qui en est aux remèdes. A mon retour de *Ta-Tcho-Pa*, où j'ai demeuré précisément un mois, j'ai été attaqué de douleurs dans les reins, dans le ventre, et dans les cuisses, et mes jambes se sont enflées ; il paraît que cette enflure est le principe du mal, parce que la nuit elle remonte, et alors j'éprouve une espèce d'oppression de poitrine, qui diminue lorsque l'enflure redescend [283] pendant le jour dans les jambes. J'ai éprouvé cette vicissitude pendant sept à huit jours, c'est-à-dire jusqu'aujourd'hui. Du reste, ne soyez pas inquiet là-dessus ; les remèdes que je prends ont diminué le mal, et m'annoncent une prochaine guérison : J'ai suspendu tout travail, pour accélérer mon rétablissement. Je suis plus inquiet sur votre compte, parce que je connais la délicatesse de votre complexion, et que les extrêmes-onctions, quand elles sont multipliées, fatiguent beaucoup plus que l'administration des Chrétientés. Au surplus, je présume que vous êtes

revenu au gîte ; mais si vous êtes encore en visite, j'espère que, ma lettre reçue, vous vous rendrez à l' instante prière que je vous fais, pour ne pas dire à l'ordre que je vous donne, de venir à la résidence, et d'y suspendre le travail au moins jusqu'à la fête de l'Assomption et au delà, si les chaleurs sont alors aussi vives qu'actuellement.

«Il ne me reste qu'à vous souhaiter santé et paix dans l'Esprit saint, et je suis, etc...»

A la lettre qu'on vient de lire, nous joindrons l'extrait d'une autre lettre fort longue écrite au même. L'original est en langue latine.

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Je suis obligée de vous écrire en latin, parce que je vois que vous n'avez pas bien compris le sens de ma lettre écrite en français. Je vous priais de ne pas vous livrer à un travail immodéré, de peur que votre santé n'en souffrît quelque atteinte. Il ne m'est certainement jamais venu dans l'idée que vous perdiez votre temps à vous amuser, et je ne conçois pas comment les paroles de la lettre ont put vous faire croire que je vous soupçonnais d'aimer le jeu et de mettre trop peu d'activité dans l'administration de vos districts : car je savais bien que ces Chrétientés n'ont pas été visitées depuis sept ans environ, et [284] qu'il s'y trouve beaucoup d'affaires très embrouillées qui ne peuvent pas être arrangées en peu de temps. J'ai été d'autant plus contristé du sens que vous avez donné à ma lettre, que je suis porté à croire que la crainte de mes reproches a pu vous pousser à un excès de travail, et par là même déterminer la maladie qui vous oblige maintenant au repos. Sachez-le donc une fois pour toutes, mon cher Confrère, je ne me suis jamais plaint de ce que mes collaborateurs se laissaient aller à l'oisiveté, mais plutôt de ce qu'ils travaillaient trop ; car mon sentiment est que, surtout en Chine où il y a une si grande pénurie de Prêtres, il vaut mieux vivre pour le salut des âmes que de mourir. C'est pourquoi nous devons observer, avec une grande fidélité, les règles qui nous ont été données à ce sujet par notre bienheureux père saint Vincent, chap. 12, art. II, de nos Constitutions communes, que je vous conseille de lire.»

Après ces observations, M. Clet résout un grand nombre de questions et de cas de conscience que le Missionnaire avait proposés, et il ajoute :

«J'ai répondu le mieux qu'il m'a été possible à vos difficultés. Si vous approuvez ma doctrine, je n'en aurai pas de la joie ; si vous la désapprouvez, je n'en aurai pas de la tristesse. Je vous prie de bien obéir au médecin, puisque probablement vous n'avez pas suivi mes conseils. Maintenant faites pénitence pour avoir trop travaillé, car celui qui vit médicalement vit misérablement. Ne reprenez pas le travail jusqu'à ce que vous ayez retrouvé vos forces ; saluez la famille *Ouen*, qui exerce la charité envers vous, et à laquelle je porte une tendre affection. Pour ce qui vous regarde, vous savez que je suis tout à vous et d'un cœur tout dévoué, etc...»

Le vénérable Clet n'évitait pas seulement tout ce qui aurait pu causer la plus petite mésintelligence parmi ses confrères ; il prenait tous les moyens pour entretenir parmi eux l'accord le plus parfait ; on en aura la preuve dans les lignes qui suivent : [285]

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Il est juste et important que je me hâte de vous désabuser d'une erreur où vous a jeté une phrase de la lettre de M. Lamiot, que vous n'avez pas comprise. Relisez avec attention le texte cité, et vous verrez clairement qu'il ne s'agit pas de M. Paul *Song*, mais d'un jeune homme nommé François *Lieou*, envoyé par moi à *Pékin*, il y a environ quatre ans, sous le titre d'élève de la Congrégation, et que l'on renvoie à cause de sa paresse, de son inapplication et de son inconstance. Lisez donc et riez avec moi de votre erreur. Comment

avez-vous pu me croire assez indiscret pour vous donner à lire une lettre qui contiendrait des plaintes contre vous ?...

« Dans vingt jours, j'aurai le plaisir de vous voir ; en attendant cette entrevue, *je vous recommande à Dieu et à sa grâce*, et je suis en toute amitié, cordialité et dévouement, etc... »

Ce fervent supérieur ne négligeait rien de ce qui pouvait contribuer à la sanctification de ses subordonnés ; il les réunissait chaque année pendant les vacances, afin de conférer avec eux de leurs obligations. C'était alors aussi qu'ils vaquaient aux exercices de la retraite, de sorte que ces temps de repos n'étaient pas moins avantageux pour l'âme que pour le corps. Voici ce qu'il en écrivait le 11 Juin 1810 :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Il était sans doute convenable que je contribuasse à vous réjouir le cœur, en vous donnant la très agréable nouvelle de l'arrivée de notre cher Confrère, M. Dumazel ; mais le défaut d'occasion sous la main, l'espérance de votre retour prochain, une certaine dose de paresse, ont concouru à me faire garder le [286] silence là-dessus. Au reste, vous avez été instruit encore plus tôt que vous n'auriez pu l'être par mon épître, et de la manière la plus authentique possible, et avec une multitude de circonstances qu'une lettre n'aurait pu comporter : ainsi, je ne vous dirai rien de plus sur ce cher Confrère, si ce n'est qu'il vous salue très amicalement, en attendant, aussi bien que moi, avec une sorte d'impatience, que nous ayons le plaisir de vous voir à notre résidence, où nous nous proposons de nous réunir tous pour passer le temps des grandes chaleurs : car M. *Chen* est de retour, M. *Ho* reviendra au plus tard dans dix jours, et moi, je me rendrai au gîte dans peu. Combien n'augmenteriez-vous pas notre joie si vous pouviez faire le cinquième de notre communauté ! Au reste, nul n'est tenu à l'impossible ; si le soin que vous devez à votre santé vous retient jusqu'après les chaleurs de l'été, je n'ai rien à opposer à cette raison ; j'ai bien appris que vous aviez été indisposé, mais j'ai ignoré que votre maladie était dangereuse et de longue durée. Sachant maintenant l'état maladif ou convalescent dans lequel vous êtes, je me borne à vous prier de revenir dès que vous pourrez, sans nuire à votre santé ; il ne me reste de place que pour vous assurer, etc... »

On aura remarqué, dans les lettres du saint Missionnaire, qu'il tenait peu à ses sentiments : cette disposition, fruit de son humilité et d'une singulière défiance de lui-même, le portait à consulter souvent ses confrères, et l'on peut même dire qu'il n'y manquait jamais. Écrivant à l'un d'eux, il se plaint de ce qu'il ne lui a pas donné son sentiment sur une affaire pour laquelle il avait eu recours à lui, et il ajoute : «Vous savez que j'aime à ne rien entreprendre d'un peu important sans l'avis de mes confrères, lorsque je suis à portée de les consulter... » Cette grande déférence qu'il avait pour eux ne l'empêchait pas de leur faire des représentations, lorsque leur conduite lui semblait laisser quelque chose à désirer ; mais il procédait alors avec les ménagements les plus délicats ; il se montrait disposé à croire qu'ils avaient fait tout ce qui dépendait [287] d'eux, et qu'ils avaient de bonnes raisons pour agir ainsi : il les avertissait néanmoins, afin que, dans le cas où ils auraient commis involontairement quelque négligence, ils fussent en mesure de l'éviter une autre fois. Voici ce qu'il écrivait à un Missionnaire :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Comme vous ne me dites rien de votre santé, je présume qu'elle est rétablie, et je m'en réjouis. J'aurais bien désiré que vous puissiez revenir à la résidence avant la fin de la huitième lune, parce que si votre retour est retardé jusqu'à cette époque, vous ne trouverez à la maison que M. Dumazel. Au reste, nul n'est tenu à l'impossible. Je vous prie toutefois de revenir le plus tôt que vous pourrez, parce que M. Dumazel n'est pas encore

assez au fait de la langue, de manière que les extrêmes-onctions seraient pour lui d'un grand poids, aussi bien que certaines confessions nécessaires. Je vous dirai ici, à voix basse, que tout le monde est étonné de votre longue absence, et je vous excuse sur la faiblesse de votre santé. Il me semble, sauf meilleur avis, que, même pendant les chaleurs, vous auriez pu entendre quelques confessions par jour, ne fût-ce qu'une ou deux. Ici, nous en avons entendu un assez bon nombre malgré les chaleurs. Au surplus, je présume volontiers que vous avez fait ce que vous avez pu et dû, parce que je connais la délicatesse de votre conscience.

«Dites, je vous prie, à *Tso-Siang*, à sa mère, et en général à toute la famille, que je n'oublie pas les bons soins qu'ils ont eus pour moi pendant le séjour que j'ai fait chez eux. Nos confrères vous saluent très amicalement ; ils espèrent que vous ne les oublierez pas devant Dieu, comme ils ne vous oublient pas non plus. Quant à moi, vous savez mes affectueux sentiments pour vous, et avec combien d'amitié et de dévouement je suis, etc...» [288]

Si l'on désire une nouvelle preuve de la sollicitude avec laquelle M. Clet s'efforçait d'éclairer et de diriger le zèle de ses confrères chinois, on la trouvera dans les deux lettres que nous rapportons ici :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Votre lettre m'a causé de la joie et de la peine en même temps : ma joie vient de ce que vous vous portez bien, et ma tristesse de ce que votre retour est différé jusqu'à la sixième lune. Voilà déjà huit mois écoulés depuis votre départ pour la province du *Ho-Nan*, où il y a à peu près quatre cents confessions ; or, pour entendre quatre cents confessions, il ne faut certainement pas huit mois ; c'est pourquoi voyant que vous tardiez tant à revenir, j'ai craint que vous ne fussiez malade. Du reste, je ne pense pas que vous ayez perdu votre temps inutilement, mais je soupçonne que vous avez entendu plusieurs fois les confessions de quelques districts, et en ce cas, vous ne faites pas attention que, tandis que vous donnez le pain en trop grande abondance à quelques Chrétiens, il y en a beaucoup d'autres qui meurent de faim, parce qu'il n'y a personne pour le leur donner. Vous savez que nous avons des districts qui n'ont pas été administrés depuis plusieurs années ; en conséquence, je vous prie de revenir le plus tôt que vous pourrez. Cependant mon intention n'est pas que, pour accélérer votre retour, vous remplissiez votre ministère d'une manière superficielle, mais que vous vous mettiez en route lorsque vous aurez terminé votre travail, et que vous ne vous laissiez pas influencer par les raisons spécieuses des Chrétiens qui chercheront à vous retenir, sous prétexte du bien qu'il y a à faire parmi eux. C'est aussi l'intention de notre Supérieur, qui m'a dit que, pendant les grandes chaleurs de l'été, où l'on est obligé de suspendre le travail, nous devons nous réunir dans un même lieu, pour y traiter soit des matières qui regardent notre [289] sanctification, soit de celles qui concernent la Mission. C'est pourquoi, d'après cette disposition que je crois nécessaire, je ne puis pas consentir à ce que vous alliez faire une visite à M. Charles *Yang*. Pour moi, je désire vous voir et vous parler cœur à cœur ; mais quand pourrai-je le faire, sinon pendant le temps de nos vacances, qui, dans ces régions chaudes, se trouvent en été?... Il ne me reste plus rien à ajouter, si ce n'est que je suis de toute l'affection de mon cœur, etc...»

Voici la deuxième lettre, qui est adressée au même :

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc....

« Je profite du retour du porteur de votre lettre pour vous répondre promptement et sûrement. Je vous dirai d'abord que j'ai été affligé de l'altération de votre santé, et ensuite consolé en apprenant qu'actuellement vous vous portez assez bien : je souhaite que votre rétablissement dure, et que vous n'y mettiez pas obstacle par un travail trop opiniâtre.

Pour y contribuer, je vous souhaite la paix annoncée hier par les anges aux hommes de bonne volonté : car la paix du cœur influe sur le corps, laissant dans un juste équilibre toutes les parties qui le composent, tandis que le trouble en déränge l'organisation. Je soupçonne que vous *scrupulisez* un peu avec les Chrétiens : vous devriez peut-être, dans le tribunal, aller un peu plus bonnement et rondement. Vous ne réussirez certainement pas à faire de nos Chinois des Chrétiens parfaits ; travaillez donc à les rendre passablement bons, et pour ceux que vous ne pourrez pas rendre tels, n'allez pas trop vous chiffonner la tête de leur résistance, et attendez que Dieu frappe plus fortement à la porte de leur cœur. Dieu réserve peut-être leur conversion à l'œuvre de quelque autre Missionnaire ; en attendant, priez pour eux, et ne pensez pas que vous puissiez les renvoyer tous avec la paix du Seigneur, je veux dire avec l'absolution...» [290]

M. Clet, pénétré de l'importance de sa charge, s'en occupait souvent devant Dieu, et pensant au compte qu'il aurait à rendre un jour en présence du tribunal suprême, il s'appliquait à remplir son emploi avec tout le soin et toute la vigilance dont il était capable. Il ne se lassait pas d'étudier les besoins des brebis et des Pasteurs, et s'efforçait de porter partout les remèdes les plus efficaces. Lorsque ses confrères se trouvaient éloignés de lui, il ne les oubliait pas pour cela ; il s'informait auprès de ceux qui les avaient vus de l'état de leur santé, de leurs occupations, des succès de leur ministère ; il tenait à recevoir de leurs nouvelles, et leur adressait souvent des lettres où il leur donnait les avis les plus sages, lorsqu'il était expédient. Outre cela, il leur envoyait de temps en temps des circulaires toutes remplies de l'esprit de Dieu, et où il indiquait les moyens les plus propres à opérer leur sanctification et à contribuer efficacement à celle des âmes dont ils avaient la charge. Ces circulaires se sont perdues, à l'exception d'une seule qui est à peu près entière, et qui traite de sujets importants, relatifs aux Missionnaires et à leurs emplois. On ne peut s'empêcher, après l'avoir lue, de regretter que les autres écrits du même genre, sortis de la plume du vénérable martyr, n'aient pas été conservés. Nous insérons ici la traduction de cette circulaire qui est écrite en latin.

«MESSIEURS ET TRÈS CHERS CONFRÈRES,

«La grâce, etc.....

«*Un triple lien est rompu difficilement.* Ces paroles du Saint-Esprit nous montrent d'une manière figurée que la concorde et l'union des esprits sont le moyen le plus sûr et le plus efficace pour conduire toutes les affaires à bonne fin. C'était ce même esprit qui inspirait saint Vincent dans nos règles, lorsqu'il disait au chapitre 12, paragraphe 7 : «Tous, et chacun en particulier, s'efforceront, autant qu'il sera possible, de s'accorder toujours dans la doctrine, dans les paroles et dans les [291] écrits, de sorte que nous ayons tous, comme le recommande l'Apôtre, un même savoir, un même sentiment, un même discours.» Si cette union des cœurs est indispensable pour toute espèce d'affaires, à plus forte raison l'est-elle dans les œuvres surnaturelles, qui ont pour fin le salut des âmes, dont la conduite est appelée par saint Grégoire *l'art des arts*. Mais pour obtenir cette concorde, sans laquelle nos brebis elles-mêmes seraient divisées entre elles, et se laissant aller à leur inclination naturelle, s'attacheraient à un Prêtre plutôt qu'à l'autre, en disant comme dans les temps de la primitive Église : *Moi je suis à Paul, moi je suis à Apollo, moi je suis à Céphas*, j'ai jugé, tandis que je vis encore, et avant que la mort, qui vient à grands pas, ne me retire de ce siècle pour me faire comparaître devant le redoutable Juge, à qui je rendrai compte de mon administration ; j'ai jugé, dis-je, à propos de donner quelques avis à mes Confrères, dont la conduite m'a été confiée malgré mon indignité et mes répugnances ; afin que nous soyons tous d'accord et unanimes dans la conduite de nos brebis, et qu'il n'y ait ainsi qu'un seul troupeau comme il n'y a qu'un seul Pasteur, qui est Notre Seigneur Jésus-Christ. Mais comme cette lettre n'aurait point de bornes si je voulais y renfermer tout ce qui est nécessaire pour entretenir parmi nous une parfaite uniformité, je me bornerai à signaler quelques pratiques qui m'ont paru plus propres à réchauffer la piété, à dissiper l'ignorance, à exciter le zèle des Chrétiens pour le baptême des enfants des infidèles, et à

détruire plusieurs abus. C'est pourquoi je conjure instamment tous ceux qui travaillent avec moi dans la vigne du Seigneur, d'employer tous leurs soins et toute leur vigilance à introduire et à faire observer fidèlement dans chaque district les pratiques suivantes :

«1° Afin de prévenir l'ignorance des mystères de Dieu et de la doctrine chrétienne, chaque dimanche et toutes les fêtes chômées, on fera lire, sans précipitation, mais clairement et distinctement, la cinquième partie du catéchisme qui a pour titre [292] *Ching-Se-Ouenta*, selon la formule exprimée dans les caractères chinois ; et tandis qu'un enfant interrogera et qu'un autre répondra, tous les assistants écouteront attentivement ; mais pour que les genoux ne soient pas trop fatigués par cet exercice, tout le monde sera debout. Comme nous n'avons pas le droit de changer, de notre propre autorité, un catéchisme qui a été légitimement introduit dans les temps anciens parmi nous, et que d'ailleurs il renferme beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans le nouveau, on s'en servira exclusivement, et on le récitera à haute voix tous les dimanches et fêtes comme par le passé. A cet effet, on devra choisir au moins quatre Chrétiens, deux de chaque sexe.

«En outre, comme il arrive souvent que les Chrétiens tombent dans des erreurs touchant l'observance des fêtes et des jeûnes, il sera bon qu'après la récitation du catéchisme, on leur lise le calendrier qui correspond à chaque semaine, afin qu'ils n'aient aucune excuse s'ils n'observent pas les fêtes et les jeûnes.

«Et, pour extirper dans sa racine l'ignorance, qui est la mère de tous les vices, on établira dans chaque district au moins deux Catéchistes de chaque sexe, pour présider à l'examen de la doctrine, qui doit se faire au moins tous les mois, savoir : pour les garçons, le premier dimanche, et pour les filles, le deuxième dimanche de chaque lune. Et, afin qu'il y ait plus d'émulation parmi ceux qui subissent cet examen, il faut les y assujettir tous, depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix-sept ou dix-huit ; et cette mesure est d'autant plus sage et plus convenable, qu'on rencontre assez souvent des personnes, qui, à l'âge de dix-huit ans, ne sont pas suffisamment instruites des vérités nécessaires au salut. Quant aux parents qui négligeraient notablement de conduire ou d'envoyer leurs enfants à cet examen, ils doivent être jugés indignes de l'absolution, à cause de leur insouciance pour le salut de leur famille ; à moins que de légitimes raisons ne les aient empêchés de remplir ce devoir : [293] ce que toutefois il ne faut pas présumer trop facilement.

«2° Comme depuis plusieurs années les Chrétiens mettent trop d'indifférence à conférer le baptême aux enfants des infidèles, qui se trouvent en danger de mort, et à leur procurer par ce moyen le salut éternel ; comme j'ai moi-même beaucoup à me reprocher de n'avoir pas assez stimulé leur zèle pour une œuvre de piété et de charité si excellente, je vous conjure, par la miséricorde de Dieu, pour la tranquillité de ma conscience et de la vôtre, d'employer tous les efforts dont vous êtes capables, afin que désormais les Chrétiens se montrent plus ardents et plus empressés à baptiser les enfants des infidèles qui seront en péril de mort. Dans le but de favoriser cette œuvre, on a dressé des instructions détaillées, qui sont écrites en caractères chinois, on y expose clairement l'obligation qu'ont les Chrétiens de baptiser ces enfants, et la manière dont ils doivent se comporter dans les différents cas qui peuvent survenir touchant le baptême des enfants nés de parents, soit Chrétiens, soit infidèles. Il n'y a donc rien à ajouter à ces prescriptions ; mais il faudra presser vivement les Chrétiens de s'y conformer, et pour cela, les exhorter à temps et à contre-temps, en leur faisant sentir qu'ils auraient tort de se croire exempts de péché, s'ils ne profitaient pas de toutes les occasions pour baptiser les enfants lorsqu'ils sont menacés de mort, et même s'ils n'en cherchaient pas les occasions. C'est pourquoi il faudra, au tribunal de la pénitence, interroger les Chrétiens pour s'assurer qu'ils ont rempli ce devoir. Mais, afin de favoriser une œuvre si sainte, on devra établir dans chaque district au moins deux Chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui soient spécialement chargés de cet emploi, comme on le pratique pour les autres charges, et placer cette œuvre sous l'invocation de S. Vincent, comme, par exemple, on a placé l'examen des enfants sous le patronage des saints Anges. Les Chrétiens, toutefois, ne devront pas se croire dispensés de l'obligation de baptiser, sous prétexte que d'autres en sont chargés d'office ; car, comme [294] l'Esprit-

Saint nous l'enseigne, *Dieu a confié à chacun le soin de son prochain*. En outre, pour procurer plus efficacement et plus abondamment le succès de cette bonne œuvre, il convient d'exhorter pour que, dans chaque district, une ou deux personnes de chaque sexe apprennent à guérir les maladies des enfants, afin de se ménager par là une entrée dans les maisons des infidèles, et de pouvoir, sous prétexte de soigner les infirmités corporelles, porter remède à la maladie mortelle de l'âme par le bain de la régénération. Mais, si c'est une obligation pour chacun, lorsque l'occasion s'en présente, de baptiser ces enfants, c'en est une aussi pour chacun d'apprendre la manière de conférer ce sacrement. C'est pourquoi, autant que faire se pourra, qu'on ne reçoive personne à la confession qu'autant qu'il aura été bien instruit de la manière de baptiser par celui qui accompagne le prêtre. Mais, comme il arrive quelquefois qu'on n'a pas à sa disposition un vase pour répandre de l'eau sur la tête de l'enfant, ou que les circonstances ne permettent pas d'en faire usage, le prêtre doit apprendre aux Chrétiens comment ils peuvent légitimement et validement se servir de coton ou de quelqu'autre matière molle, pour baptiser. Enfin on recommandera aux Catéchistes établis pour cela d'exercer fréquemment les Chrétiens à baptiser, et s'ils ont quelque peine à obtenir que cela se pratique tous les mois, qu'ils ne manquent pas de le faire quatre ou cinq fois par an.

«3° Dans les repas chinois, mais surtout dans ceux qui se font à l'occasion des mariages, il règne un abus criant, intolérable, et sur lequel la Religion ne permet pas de garder le silence : je veux parler de la coutume odieuse de provoquer les convives à boire ; de telle sorte que même les hommes habituellement sobres ont bien de la peine à s'affranchir de cette espèce de nécessité où ils sont en quelque sorte réduits de passer les limites de la tempérance. Et ce qu'il y a de plus mauvais encore, c'est que, dans ces provocations, on se sert de paroles [295] perverses et indécentes ; on entraîne ainsi dans l'ivresse ceux qui ne sont pas sur leurs gardes ; et il en résulte assez souvent des rixes, des querelles, des coups et des procès. Il est bien difficile dans ces repas de boire avec modération. Ceux qui veulent se maintenir et maintenir les autres dans les bornes de la tempérance chrétienne, passent pour des rustres et des gens sans éducation. C'est un devoir pour le Missionnaire de protester énergiquement contre ces usages qui sentent le paganisme, afin que si les Chrétiens ne se corrigent pas, ce qu'à Dieu ne plaise ! ils sachent au moins qu'ils sont inexcusables, et qu'ils ne puissent pas invoquer leur ignorance pour atténuer de pareils abus. Jésus-Christ a dit : *Je suis la vérité* ; mais il n'a jamais dit : *Je suis la coutume*. Qu'ils ne prétendent donc pas s'excuser sur ce que cette coutume est très ancienne. Plût à Dieu qu'on pût empêcher entièrement ce bruit et cet appareil qui attire un si grand concours de convives, et qui devient, par occasion, le foyer et la source des désordres que l'on commet trop malheureusement dans les noces chinoises ! Nous ne prétendons pas sans doute supprimer absolument ce que l'Église tolère ; mais le devoir des Missionnaires est d'exhorter les Chrétiens à célébrer leurs noces avec moins de bruit et d'éclat, à ne point y appeler un trop grand nombre de personnes, à s'y conduire, au contraire, dans la crainte de Dieu, dans la simplicité et la modestie, en prenant pour modèle le jeune Tobie, lorsque, par les conseils de l'archange Raphaël, il épousa la pieuse Sara. Mais, comme il sera bien difficile d'engager les Chrétiens à célébrer leurs noces avec cette piété qui fait éviter bien des fautes, qu'on les force au moins à l'observance des règles qui sont écrites en caractères chinois touchant les repas, et surtout les repas des noces, où l'on recommande la modération dans l'usage du vin, et où l'on défend l'emploi des formules chinoises qui ont pour but d'entraîner dans l'ivresse ceux qui ne se tiennent pas sur leurs gardes. Dans ces règlements, on impose diverses peines ou amendes aux prévaricateurs ; [296] le Missionnaire pourra les modifier ou leur en substituer d'autres, selon sa prudence et les facultés des coupables.

«4° Enfin on donne dans ces écrits chinois plusieurs règles pour vivre dans la justice, la piété, en un mot d'une manière toute chrétienne. Toutes ces règles sont renfermées en abrégé dans ce peu de paroles du Prophète : «Évitez le mal et faites le bien.» C'est pourquoi, en premier lieu, on défend plusieurs abus, dont la plupart sont tellement établis en coutume, qu'on les regarde à peine comme mauvais, tant l'aveuglement est grand !



Que le Prêtre leur fasse la lecture de ces abus tels qu'ils sont décrits en caractères chinois, qu'il leur en explique la malice, et les presse fortement d'y renoncer. En second lieu, on y prescrit plusieurs pratiques qui, si elles étaient bien observées, suffiraient pour rendre les Chrétiens dignes du nom si honorable qu'ils portent. Oui, si les Chrétiens les observent avec fidélité, ils comprendront quelle est leur dignité, et ils rougiront de prendre des mœurs toutes païennes ; ils reconnaîtront qu'ils sont, comme dit saint Pierre, *une race choisie, un sacerdoce royal, un peuple d'acquisition pour annoncer les vertus de celui qui les a appelés à son admirable lumière...* Leur conversation au milieu des nations sera bonne ; les Païens cesseront de les regarder comme des malfaiteurs, parce qu'ils considéreront leurs bonnes œuvres, et glorifieront Dieu au jour de sa visite... Que personne donc parmi eux ne souffre comme homicide, ou comme voleur, ou comme avide du bien d'autrui. Mais s'ils souffrent comme Chrétiens, qu'ils n'en rougissent pas, et qu'ainsi Dieu soit honoré en toutes choses par Jésus-Christ.

«Toutes ces règles, qui sont exposées ici en quatre feuilles, seront lues dans chaque district des Chrétiens, et on en donnera un exemplaire à chaque Catéchiste. Afin que l'attention ne soit pas trop fatiguée, elles ont été distribuées de manière qu'on en puisse lire la septième partie chaque dimanche, et qu'ainsi la lecture en soit achevée dans l'espace de sept dimanches ; et l'on [297] ne doit point omettre cette lecture, à moins que le Missionnaire n'en ait disposé autrement.

«Toutefois ces instructions, ainsi que bien d'autres, serviront bien peu aux Chrétiens, si nous ne nous comportons pas devant nos brebis en ministres de Dieu et en dignes dispensateurs de ses mystères, de sorte que chacun de nous puisse leur dire avec saint Paul : «Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même de Jésus-Christ.» Rappelons-nous ces paroles : «Celui qui est mauvais pour lui-même, pour qui sera-t-il bon ?» Gardons-nous bien, sous prétexte d'un zèle mal réglé, d'employer tout notre temps à soigner les autres ; marchons sur les traces des Apôtres qui disaient : «Pour nous, nous nous appliquerons tout entiers à la prière et à la prédication de la parole.» Recherchons la piété qui, comme dit l'Apôtre, «est utile à tout, ayant les promesses de la vie présente et de la vie future.» Un grand moyen de l'entretenir, c'est la fidélité aux exercices de piété qui sont en usage dans notre Congrégation, tels que l'oraison mentale, l'examen particulier, la lecture du Nouveau Testament, la lecture de quelque livre spirituel..., et chaque année les exercices de la retraite, etc... Ce sont comme autant de sources où nous puiserons tout ce qui nous est nécessaire pour la conduite des âmes. Ne soyons pas, c'est la comparaison de saint Bernard, comme des canaux qui laissent échapper toute l'eau qu'ils reçoivent ; mais soyons comme des fontaines qui donnent de leur abondance ; enfin, soyons l'exemple des fidèles dans nos paroles, dans notre conversation, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté ; paissons le troupeau de Dieu qui nous a été confié, en nous efforçant de lui servir de modèle, et lorsque le prince des pasteurs apparaîtra, nous recevrons la couronne de gloire qui ne se flétrira jamais. Ces dernières paroles contiennent les vœux sincères que je fais pour vous et pour moi, qui suis avec tout le respect et le dévouement possibles, etc...»

A tous ces traits qui nous font connaître les vertus du vénérable [298] Clet nous pouvons ajouter un fait dont le souvenir est encore vivant en Chine. On lit dans une lettre de M. Salvan datée de Tchou-San, 1er août 1863 : «Notre vénérable martyr, M. Clet, de son vivant jouissait d'une telle réputation de sainteté que Chrétiens et Païens recouraient à lui dans les malheurs privés et publics. On raconte plusieurs merveilles, fruits de ses prières. Une fois entre autres au temps de la sécheresse, la population d'un hameau vint le prier d'obtenir de la pluie. Aussitôt il envoya les Chrétiens dans l'oratoire commun et se renferma lui-même dans sa chambre ; il y resta au moins deux heures en prières et lorsqu'il en sortit les yeux inondés de larmes, il dit aux Chrétiens qui attendaient sa réponse : «Vous en aurez trop, trop...» Et en effet il survint une pluie tellement abondante que ce fut une inondation.»

## § XXIX. Persécution de 1811 — Mort de M. Ghislain.

En 1811 on arrêta au Chan-Si un Prêtre chinois qui avait été ordonné acolyte à Pékin. Un Grand de l'Empire présenta, en cette occasion, à l'Empereur un libelle diffamatoire contre les Européens, qui leur valut un ordre de l'Empereur, renvoyant chez eux tous les Européens qui n'étaient pas membres du tribunal des mathématiques, c'est-à-dire qu'il n'en conservait que trois de l'église cathédrale ou orientale ; elle seule depuis l'origine fournissait les trois membres européens de ce tribunal. Sur cet ordre, Messieurs les Italiens de la Propagande remirent leur maison et leur église occidentale, et se disposaient à partir. Peu de temps après on parvint à faire révoquer l'ordre, et M. Lamiot put rester. Ce Missionnaire engagea beaucoup Messieurs les Italiens à rester ; mais tout étant disposé pour leur départ, ces Messieurs partirent. Peu de temps après leur église fut démolie. La maison française fut chargée par le grand Vicaire du soin du très petit nombre de Chrétiens [299] qu'ils avaient dans la capitale et dans les environs. Nous allons trouver de plus amples détails sur cette persécution dans une lettre que M. Richenet adressa de Macao à M. Chaumont des Missions Étrangères, le 25 mars 1812.

25 mars 1812

«Je vous promettais, dans ma lettre du 23 février dernier, de vous donner des détails concernant la persécution excitée dans ce pays. Je vais tâcher, au moyen des renseignements que je me suis procurés, de rectifier et de détailler un peu plus ce que je vous marquais précédemment.

«On dit assez généralement, et il me semble en effet, au premier abord, que la principale cause de cette persécution, qui tombe spécialement comme à plomb sur la Mission de Pékin, est l'affaire du Prêtre chinois qui fut arrêté dans le Chan-Si, le 2 février 1811. Cela cependant ne me paraît pas clair : cette affaire était finie quand les grands coups commencèrent. Je ne veux pourtant pas dire que cette affaire n'ait beaucoup contribué au mal. Le nom de *Pasteur*, qui se trouvait dans la lettre pastorale qui fut saisie avec le Prêtre, le pouvoir que le Vicaire Apostolique lui accordait de remettre certains péchés, tandis qu'il le refusait pour d'autres, etc..., donnèrent de grands soupçons aux Chinois, si portés à en concevoir des autres nations. Ce Prêtre avait déclaré, dans les interrogatoires qu'on lui avait fait subir : 1° qu'il avait été examiné par l'Évêque de Pékin (Monseigneur Alexandre de Govéa, mort en 1808.), et avait reçu de lui les Ordres mineurs (en chinois le quatrième Ordre) et la Prêtrise (en chinois le septième Ordre) ; 2° que le même Évêque l'avait envoyé au Vicaire Apostolique du Chan-Si, qui lui avait confié le soin de tels ou tels districts. Ces considérations causèrent de vives alarmes aux Mandarins. Comme ils n'ont aucune idée d'une autorité purement spirituelle, ils s'imaginèrent que les Missionnaires européens faisaient en Chine [300] comme l'Empereur ; qu'ils établissaient des Mandarins et lui donnaient des districts à gouverner ; qu'il y avait une correspondance entre les Européens de Pékin et ceux du dehors ; que de cette manière les Européens se rendraient peu à peu les maîtres de l'Empire. Ils s'imaginèrent aussi que les Européens de Pékin étaient le centre et le principal mobile de ce prétendu plan de domination : en conséquence, ce fut contre eux spécialement qu'ils dirigèrent leurs batteries. On leur fit subir des interrogatoires qui durèrent, non des heures, mais des jours entiers, et les jetèrent dans les plus grands embarras, surtout à cause de l'astuce et de la mauvaise foi de ceux qui les faisaient. On leur demanda compte du Vicaire Apostolique du Chan-Si ; car on prétendait qu'il s'était réfugié dans quelque-une de leurs maisons. Comme on ne l'y trouva pas, on en fit fermer toutes les portes de derrière, et l'on renforça les gardes aux portes principales, afin que s'il s'y réfugiait, on le surprît plus aisément. Après les premiers interrogatoires, l'affaire fut encore très sérieuse. Un membre du tribunal des mathématiques avertit en particulier le Vicaire Général de Pékin, qui était le plus exposé, d'arranger les affaires de sa maison, parce que, s'il était appelé, il était probable qu'il n'y

retournerait pas. Qu'en eût-il été de l'Évêque, s'il eût été vivant ? Le Vicaire Apostolique du Chan-Si avait heureusement fait avertir secrètement les Missionnaires de Pékin des déclarations faites par le Prêtre. Ils étaient par là un peu préparés aux questions qu'on devait leur faire.

«Le Gouverneur du Chan-Si n'avait, assure-t-on, dénoncé l'affaire qu'à contre-cœur. Il avait réprimandé le Mandarin qui avait arrêté le Prêtre, et lui avait recommandé d'arranger l'affaire sans bruit. Celui-ci, piqué de quelques réponses que le Prêtre lui avait faites, voulut absolument le poursuivre, et fit des dépenses pour le dénoncer à Pékin. Alors le Gouverneur, craignant d'être compromis, agit lui-même.

«Cette affaire était finie, et tout était tranquille au Chan-Si, [301] lorsque, vers le mois de mai, le Gouverneur du Su-Tchuen envoya à Pékin un rapport contre la Religion. Il y disait, pour se faire valoir, qu'ayant fait faire la recherche des Chrétiens, il en avait découvert deux mille deux cents familles et plus ; mais que, par son ordre, tous avaient renoncé à leur Religion ; qu'ils avaient foulé la croix aux pieds et livré leurs livres, leurs images, etc... ; que six seulement avaient refusé de renoncer à leur Religion, qu'il les condamnera à l'exil perpétuel. Ce rapport, joint à l'affaire de quelques Chrétiens de la même province qui étaient allés auparavant à Pékin porter des plaintes contre leur Mandarin, ne pouvait que produire un mauvais effet dans de pareilles circonstances.

«Une autre affaire survenue au mois de mai put encore irriter les esprits déjà mal disposés. Un domestique ou agent chargé de recevoir le loyer des boutiques et des maisons appartenant à une des églises, eut recours au tribunal compétent contre un locataire qui refusait de payer. Obligé par le tribunal de payer, ce locataire, au lieu d'argent comptant, donna un billet à terme, comme il est assez d'usage à Pékin. Quelque temps après, le receveur donna ce billet en paiement à un marchand. Celui-ci le fit ensuite passer au locataire qui l'avait donné. Le locataire, soit qu'il eût glissé à dessein quelque défaut dans le billet lorsqu'il le fit, soit qu'il en eût substitué un autre défectueux, prétendit que le billet était faux, qu'il avait été fabriqué par l'agent. Ensuite, aidé par un chicaneur de profession, il dénonça l'agent au tribunal comme faussaire ; et, moyennant une somme double ou triple de la valeur du billet, il gagna le juge. L'agent, cité au tribunal, fut sommé de confesser qu'il était auteur du billet, et il fut, pour cette raison, mis à de cruelles tortures, qui furent répétées plusieurs jours. Les Missionnaires, outrés d'une injustice et d'une cruauté si criante, portèrent plainte à un Ministre d'État qui avait été leur Gouverneur. Celui-ci écrivit fortement au président du tribunal, et lui reprocha de ne pas veiller comme il devait sur ses subalternes. Le domestique fut aussitôt [302] délivré, et l'accusateur sévèrement puni malgré l'argent qu'il, avait donné. Le juge, en renvoyant le domestique, lui dit : «Il paraît que tu as de puissants protecteurs ; je ne puis pas te punir davantage pour cette affaire ; mais nous verrons.» il faisait entendre par là, assure-t-on, qu'il l'attaquerait comme Chrétien. Il n'osa pourtant le faire directement.

«Le censeur Kan-Kia-Ping présenta à l'Empereur, dans le courant du mois de juin, un libelle diffamatoire contre la Religion chrétienne et contre les Missionnaires. Ce libelle est horrible ; il renouvelle les anciennes et absurdes inculpations d'arracher les yeux des mourants pour servir à leurs tableaux, et d'employer des paroles de magie pour corrompre les femmes.

«Lorsque les Missionnaires eurent connaissance de ce libelle, ils firent un petit mémoire pour se plaindre des calomnies inventées contre eux, et de l'infamie dont on les couvrait. Ils le présentèrent à un de leurs Gouverneurs et au Prince, neveu de l'Empereur et président du tribunal des mathématiques, qui leur a toujours montré de la bonne volonté. Ni l'un ni l'autre ne jugea à propos de le présenter à l'Empereur, comme on les en pria ; ils promirent seulement d'en parler à Sa Majesté, lorsqu'ils en trouveraient l'occasion. Il paraît qu'ils n'en ont rien fait : du moins l'Empereur n'en a pas moins sanctionné, par un décret du 19 juillet, la délibération du tribunal des crimes, auquel il avait envoyé le libelle d'accusation, pour avoir son avis sur les peines qu'il devait décerner.

«D'après ce premier décret, il ne devait rester d'Européens à Pékin que les trois employés au tribunal des mathématiques. Ces trois Missionnaires sont : MM. Serra, Fereira et Ribeiro, Lazaristes portugais, et peut-être M. Lamiot, comme interprète de la Cour. Un ministre d'État, qui a été quelque temps leur gouverneur, et qui s'est toujours montré bien disposé pour eux (c'est le bon Zumtou du Su-Tchuen, qui se comporta si bien dans la persécution de 1805), fit des représentations à l'Empereur en leur faveur. Néanmoins les deux grands Mandarins gouverneurs [303] des Missionnaires, les convoquèrent tous, le 8 août, dans une des maisons portugaises, pour leur intimer les ordres de Sa Majesté. Ils leur témoignèrent être fâchés de ce que le censeur avait fait, et dirent qu'au reste personne n'ajoutait foi à toutes les calomnies qu'il avait débitées. Ils leur déclarèrent que l'Empereur ne renvoyait aucun d'eux, mais qu'il ne voulait pas qu'ils prêchassent leur Religion ; que si quelques-uns voulaient s'en retourner, ils pouvaient parler librement. Les Missionnaires répondirent qu'ils ne pouvaient se dispenser de prêcher la Religion, au moins à ceux qui les interrogeraient à son sujet ; que d'ailleurs, diffamés comme ils l'étaient, ainsi que leur Religion, ils ne pouvaient rester couverts d'une telle ignominie. Les Mandarins répliquèrent, et à la fin il n'y eut que les quatre Italiens <sup>3</sup>et l'Évêque de Nankin <sup>4</sup> qui témoignèrent le désir de s'en aller, si l'Empereur le leur permettait. Les Mandarins ne voulurent rien statuer pour le moment ; ils dirent qu'ils voulaient donner aux Missionnaires le temps de réfléchir. Un mois après, ils demandèrent si les Européens qui avaient témoigné le désir de s'en retourner persistaient dans leurs dispositions ; les cinq répondirent affirmativement. L'Évêque de Nankin, sollicité par ceux qui restaient, envoya dès le lendemain sa rétractation, qu'il accompagna de quelques présents ; et son nom fut effacé. Ce fut alors que les Mandarins firent leur rapport de la visite qu'ils avaient faite chez les Européens. Ils y déclarèrent que quatre devaient être renvoyés, parce qu'ils étaient inutiles. C'est une tournure chinoise ; ils auraient été bien aises qu'aucun Missionnaire ne demandât à s'en aller ; mais ils n'eurent garde d'avouer que ces Messieurs ne s'en allaient que parce qu'ils ne se souciaient pas de rester. [304]

Ces rapports et ces décrets ont tous été rendus publics. Quelques jours après le dernier rapport, deux des quatre Missionnaires qui devaient partir, cédant aux sollicitations de ceux qui restaient, demandèrent à rester aussi ; mais on répondit qu'il n'était plus temps, que l'affaire avait été communiquée à l'Empereur.

«Il était bien décidé que sept des Missionnaires resteraient ; mais il n'était pas certain qu'ils pussent demeurer dans leurs maisons respectives ; il était à craindre qu'on ne les obligeât de se réunir tous dans une seule, comme le tribunal des causes criminelles avait insinué à l'Empereur de l'ordonner. Les Missionnaires firent quelques démarches pour parer le coup, et, par le moyen de quelques présents, ils obtinrent aisément que leurs trois maisons fussent conservées.

«Malgré les entraves qu'on met aux fonctions spirituelles des Missionnaires, malgré les corps-de-garde qu'on place à leurs portes, ils n'ont pas cru devoir abandonner la partie. Ils ont considéré que, quoiqu'ils pussent peu faire par eux-mêmes, ils pouvaient au moins diriger les Prêtres du pays, ce qui, comme vous le savez, est un point très essentiel. Ils ont aussi été émus par les prières et les larmes attendrissantes des Chrétiens, qui sont allés se jeter à leurs pieds. «Votre simple présence, disaient ces néophytes, nous soutient et nous anime. Tandis que nous voyons les églises sur pied et habitées par des Européens, quoique nous ne puissions pas y entrer, il nous reste quelque espérance que la tempête s'apaisera, et que les choses reviendront à leur ancien état.» En dépit des défenses, les Chrétiens viennent souvent à bout d'entrer dans les églises, moyennant quelque monnaie qu'ils donnent aux gardes. Les Missionnaires italiens, n'ayant ni élèves ni Prêtres du pays,

---

<sup>3</sup> MM. Conforti et Ferretti, Prêtres de la Congrégation de Saint-Jean-Baptiste ; et les révérends Pères Adéodat et Anselme, Augustins réformés.

<sup>4</sup> Monseigneur Pirès, Lazariste portugais, missionnaire à Pékin, fut sacré Évêque de Nankin en 1806 ; mais il ne put se rendre dans son diocèse.

ni le moyen de supporter les dépenses que les circonstances rendent plus onéreuses qu'auparavant, n'ont pas eu les mêmes raisons de rester que les autres.

«La situation de ceux qui sont restés est très précaire. [305] Lorsqu'il n'y aura qu'un Européen dans une maison, ne l'obligera-t-on pas de se réunir à ceux d'une autre maison ? Le plan du gouvernement est manifestement de laisser les Européens s'éteindre, et de n'en admettre qu'autant qu'ils seront nécessaires pour l'astronomie.

«Les Chinois, en parlant de supprimer les églises de Pékin et de renvoyer les Européens, ont déclaré qu'on n'avait point l'intention de s'emparer des biens qu'ils possédaient en maisons, terres, etc... ; qu'ils pourraient en disposer comme bon leur semblerait. On n'a mis aucun obstacle à ce que les Italiens vendissent ce qu'ils avaient, et en emportassent le produit. Comme on n'a trouvé personne pour acheter leur maison, l'Empereur l'a prise et en a payé la valeur.

«Les quatre Missionnaires revenus de Pékin ont été bien traités sur toute la route, et aux frais du Gouvernement. A leur arrivée à Canton, ils ont été invités par Messieurs de la Compagnie anglaise, à descendre dans leur factorerie. L'aimable sir Georges Staunton, que son inclination à obliger ne rend pas moins estimable que ses connaissances et ses talents, s'empressa de les accueillir, et fit bien voir qu'il n'avait pas oublié l'un de ces Missionnaires, qu'il avait vu à Pékin, aider à arranger les machines que l'ambassade avait apportées à l'Empereur en 1793. Pendant plus de quinze jours que ces Missionnaires restèrent dans la factorerie anglaise à Canton, ils furent traités avec toute la générosité qui caractérise si éminemment cette nation. L'ordre de Pékin était qu'ils s'embarquassent pour l'Europe, lorsqu'il y aurait quelques vaisseaux de leur pays à Canton. Messieurs de la Compagnie leur offrirent le passage avec leur libéralité ordinaire ; mais les Missionnaires ne se souciant pas d'aller en Europe, vu l'état où elle se trouve, demandèrent à aller à Manille. Le Gouvernement de Canton y consentit aisément, parce que, en bons géographes, les Mandarins jugèrent qu'à Manille les Missionnaires seraient plus près de leur pays qu'en Angleterre. Les [306] quatre Missionnaires vinrent à Macao pour y attendre quelque vaisseau qui allât aux îles Philippines ; trois d'entre eux, voyant qu'ils pouvaient travailler plus utilement à l'œuvre à laquelle ils s'étaient consacrés, ailleurs qu'à Manille, l'un resta au collège de Saint-Joseph à Macao, pour s'y occuper à l'éducation de quelques jeunes Chinois qu'on y dispose à la prêtrise ; deux autres se rendirent à l'île du Prince-de-Galles, pour y travailler à la même fin, dans un collège que M. Letondal vient d'y établir sous la protection du Gouvernement anglais, afin d'y élever de jeunes Chinois.

«Les satellites d'un tribunal de Pékin allèrent, au mois de septembre, faire des recherches dans deux maisons de campagne des Européens, s'attendant probablement à y trouver des Missionnaires cachés ; ils n'y trouvèrent que des domestiques qui les gardaient et avaient soin des terres qui en dépendent. Ils volèrent et brisèrent ce qu'ils voulurent, et conduisirent en prison quelques-uns des domestiques. Ils en soupçonnèrent un, qui était mieux habillé que les autres, d'être prêtre, et le frappèrent rudement pour lui faire déclarer qu'il l'était. Les Européens firent des représentations à leur propre Gouverneur, principalement au sujet du pauvre laïque, qu'on traitait si mal pour le forcer d'avouer qu'il était prêtre. Le Gouverneur regarda cette injure comme faite, non seulement aux Européens, mais aussi à lui-même, parce qu'il avait juridiction sur eux, et que le tribunal qui avait agi n'en avait aucune. Il en fit son rapport à l'Empereur, demandant que l'affaire fût jugée en rigueur. Les Missionnaires sont placés entre les coups et exposés à les ressentir.

«Je n'ai reçu aucune nouvelle de Pékin depuis le mois d'octobre ; je crois que tout est tranquille dans les provinces. Les édits contre les Chrétiens n'ont pas été publiés à Canton. Je ne sais si le nouveau Zumtou qui vient d'arriver, sera aussi indifférent à cet égard que son prédécesseur. Il paraît que dans les endroits où on les a affichés, on ne l'a fait que par formalité. [307] Je n'ai pas entendu dire qu'on y ait molesté aucun Chrétien. Il est vrai que le moment critique n'est pas arrivé. Les édits donnent un an aux Chrétiens pour s'amender. Ce n'est qu'après ce terme (le mois de septembre) que les Mandarins ont ordre

de les poursuivre, et qu'ils seront responsables de négligence à cet égard. Comme en général les Mandarins n'aiment pas à se mêler de cette affaire, qui peut leur causer beaucoup d'embarras, sans leur rapporter aucun profit, il y a lieu d'espérer qu'ils trouveront dans leur sagacité et leur facilité à faire de faux rapports, le moyen de laisser les Chrétiens tranquilles, sans se rendre coupables aux yeux de l'Empereur : ils le feront d'autant plus aisément que l'esprit du Gouvernement est de ne faire aucun bruit, mais seulement d'intimider les Chrétiens. Les coups qu'on nous porte en Europe sont bien plus effrayants. Sans prêtres européens, que deviendront les Missions ? Comment en espérer dans l'état présent des choses ? Tous les Missionnaires actuels sont avancés en âge.»

Ainsi cette persécution de 1811 eut pour résultat la destruction de l'établissement de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Pékin ; c'était la maison du Si-Tang, achetée autrefois par M. Pedrini.

Dans une lettre adressée à M. Chaumont l'année suivante, 23 décembre 1812, M. Richenet nous apprend la fin de cette persécution et la mort de M. Ghislain.

«J'ai reçu le 21 septembre votre lettre du 16 mars, et celles qui lui étaient jointes. Je vous en remercie, ainsi que de la continuation de vos autres bons offices. Je désire beaucoup que votre santé soit bien rétablie. La mienne est beaucoup meilleure, que lorsque je vous écrivis au mois d'août. Les douleurs d'estomac sont passées, c'était le principal. Pour les forces, je ne puis plus prétendre qu'elles redeviennent ce qu'elles ont été.

«Je n'ai reçu de lettres de Pékin, qu'une seule fois cette année ; elles sont de la fin de juin, et sont arrivées vers la fin [308] d'octobre. Les nouvelles qu'elles nous ont apportées sont plus satisfaisantes que je ne l'attendais. Les choses, disent-ils, sont déjà revenues au même point qu'elles étaient avant l'arrestation du prêtre du Chan-Si. Le Séminaire de notre maison et les retraites nombreuses deux fois par an, n'ont point discontinué. Les Chrétiens fréquentent facilement les églises, et n'ont besoin pour cela que de médiocres précautions. Le calme dont ils jouissent a été précédé d'une assez forte crise. M. Lamiot ne m'en dit que fort peu de chose ; mais un Portugais en parle plus en détail ; je vais vous copier sa relation : je ne ferai que la traduire couramment.

«Aussitôt que les Missionnaires italiens furent partis, on s'occupa de vendre leur église et leur maison, ce qui fut facile et aussitôt on détruisit le tout, réduisant le terrain à un plein champ. Cette destruction nous a fait une telle peine, que nous n'osons encore passer par ce quartier-là, pour ne pas voir une telle désolation. La chose serait encore pire, si l'on n'avait conservé le mur de la rue, qui cache la destruction intérieure.

«Quant à nos affaires : des quatre domestiques que l'on avait pris dans nos terres, ou en a fait apostasier trois à force de tourments, et on les a mis aussitôt en liberté. La sentence finale a été, qu'il ne serait pas permis aux Européens d'acheter d'autres terres, et qu'ils devraient donner une liste exacte de toutes celles qu'ils avaient à présent, sous peine de perdre celles qui dans la suite seraient découvertes avoir été cachées ; que tout fût vendu par le tribunal Nei-In-Fu (auteur de la sentence), qui nous en remettrait le produit : que si désormais aucun Européen allait aux dites terres, il serait dénoncé et traité comme les prédicateurs de la Religion (c'est-à-dire avoir la tête coupée), puisque les dites terres étaient des repaires de Chrétiens, et le moyen de propager la Religion. (Ils ne se trompaient pas tout à fait, mais ils s'imaginaient beaucoup plus qu'il n'y a réellement : ils soupçonnaient que nous possédions la moitié de l'Empire. Ils furent étonnés quand ils virent leur [309] erreur à cet égard). Qu'à ceux qui n'étaient pas du tribunal, on pardonnerait le crime d'être allés à ces terres ; mais que pour les Mandarins de mathématiques, c'était au tribunal des Mandarins de juger quel châtement on devait leur infliger. Ceci brièvement résumé, est ce que contenait le décret du tribunal des crimes que l'Empereur approuva. Voilà l'esquisse de la tragédie.

«Nous verrons maintenant nos Gouverneurs très zélés et pleins de compassion envers nous : Vendre les terres, disaient-ils, et leur en remettre le produit ! et quand il sera mangé, comment subsisteront les Européens ? — Quel grand zèle ! mais ces amis n'avaient pour

but que de faire entrer le tout au trésor royal, en un mot, que l'Empereur eût le tout. Faites, disaient-ils, une liste exacte de tout, non seulement des terres, mais des boutiques, des maisons, etc... Nous verrons quel est le revenu annuel, et vous le recevrez ponctuellement tous les ans du trésor, ou *hu pu*. Cela, ajoutaient-ils, vous sera très avantageux, parce que vous n'aurez plus besoin de collecteurs de rentes, et d'une si grande quantité de domestiques. Il vous suffira d'avoir un cuisinier, un portier, etc..., les réduisant à 6 ou 8, vous pourrez épargner beaucoup chaque année. — Et pourrions-nous vendre ces biens, si nous avions besoin d'argent, etc ? Ils demeurèrent un peu en suspens, et répondirent, cela serait un peu difficile, et il serait nécessaire d'avertir l'Empereur ; (car les titres eux-mêmes devaient être remis).

«Comme nous savions d'ailleurs que tout cela était mu par les deux *Sou-Kuang*, c'est-à-dire intérieurs d'un des Gouverneurs, et que l'autre Gouverneur, qui était nouveau, nous était favorable, et ami, nous allâmes lui parler chez lui. Il nous promit qu'on ne toucherait point aux boutiques (c'est notre principal fond), que son intention était que nous restassions en possession des titres ou contrats des terres, et que nous pussions les vendre quand nous voudrions. Nous prîmes plus de courage. Les deux susdits *Sou-Kuang* nous envoyaient avis sur [310] avis, que nous eussions à présenter la liste de tout. Nous faisons la sourde oreille à toutes ces dépêches. Nous n'y répondions que par des difficultés, des questions, insistant toujours que pour vivre d'une manière honorable, (puisque suivant eux la sentence du tribunal des crimes était injuste), nous devons garder nos terres, et les administrer comme auparavant. Cela n'est pas possible, disaient-ils. Enfin après beaucoup de débats, ils nous envoyèrent une sommation, d'avoir dans l'espace de trois jours, à présenter une liste exacte de tout, sans plus de réplique.

«Alors les trois Procureurs des églises s'assemblèrent pour se consulter et délibérer. Ils déterminèrent de ne rien faire, à moins qu'on ne les y forçât, et qu'il était nécessaire de parler clairement une bonne fois, afin de détromper les Mandarins de leurs erreurs, et des idées qu'ils se forgeaient. Nous préparâmes en conséquence une forte réclamation. Elle contenait en substance, que les biens dont il s'agissait, n'étaient que pour notre usage, que nos Rois nous les avaient accordés pour en jouir, mais non pour les aliéner ; qu'ils nous les avaient donnés avec une telle abondance, afin de soutenir l'honneur de la nation, et pouvoir servir l'Empereur avec décence, etc..., que nous devons en rendre compte à nos Supérieurs d'Europe, lorsqu'ils nous le demanderaient ; qu'ainsi voyant les prétentions que l'on avait, et les demandes que l'on nous faisait, nous supplions que les dits biens fussent vendus, et que le produit nous en fût remis, pour l'emporter avec nous, et nous retirer dans notre pays. C'étaient les derniers mots de la représentation, ou des représentations, car il y en avait trois, l'une pour le *Regulo*, Gouverneur du tribunal de mathématiques, et deux pour nos deux Gouverneurs. Les choses ainsi préparées, les trois Procureurs allèrent au tribunal *Lypu* au jour désigné (23 décembre). Après les premiers compliments, un des deux *Sou-Kuang* nous demanda si nous apportions la liste de tout. L'un de nous répondit, nous n'avons garde de l'apporter, nous ne pouvons la présenter (ils parurent frappés de ces paroles) ; mais en place, [311] nous apportons une autre pièce, et aussitôt il la leur présenta à lire. Le premier la lut, sans nous dire un seul mot, et il la donna au deuxième. Celui-ci, embarrassé aux derniers mots, les lut et relut à haute voix en disant : je n'entends pas. L'autre, plus fin, lui dit : ils signifient qu'ils veulent s'en aller, et emporter le produit de leurs fonds. Vous avez très bien entendu, ajoutâmes-nous. C'est là notre intention ; et c'est ce que nous devons faire pour l'honneur de notre nation et notre repos ; car nous n'avons pas la patience de souffrir plus longtemps des injustices, des mépris que les autres Européens n'ont jamais éprouvés. D'ailleurs nous n'avons pas d'espérance qu'il en vienne d'autres ; et ainsi nous ne voulons pas mourir ici. Ceux qui sont partis donneront de bonnes informations, d'après lesquelles certainement aucun ne voudra venir. Nous ajoutâmes cela parce qu'ils prétendaient avoir bonne intention, et vouloir conserver nos biens (sans aucun embarras de notre part) pour nous et nos successeurs. Lorsqu'ils eurent compris le sens de notre représentation, ils parurent comme des moutons. Il ne fut plus question de demandes. Beaucoup de douceur, etc... Ils dirent

seulement qu'ils le présenteraient à leur supérieur. Nous ajoutâmes encore que le lendemain nous irions prendre congé du Regulo de notre tribunal, ce qui les persuadait davantage de notre résolution. Après les avoir quittés, nous allâmes directement au tribunal *Fi-Tu-Ya-Men*, pour présenter copie de la même pièce aux deux Sou-Kuang de notre second gouverneur et ami. Ceux-ci se montrèrent très mécontents des procédés des deux autres, et tâchèrent de nous persuader de ne pas aller plus loin, de ne point aller prendre congé de notre Regulo. Nous ne nous rendîmes point à leurs sollicitations, et ils acceptèrent la présentation. Le lendemain matin, nous allâmes chercher le Regulo, et eûmes le bonheur de le trouver de garde au palais, de sorte que nous pûmes lui parler dans son cabinet, presque sans témoins. Nous fîmes les génuflexions d'usage, et lui présentâmes notre requête. Lorsqu'il l'eut lue, nous fîmes [312] de nouveau les génuflexions. Nous parlâmes, nous priâmes, nous pleurâmes, et lui presque aussi. Nous lui dîmes beaucoup de choses, qui n'étaient pas dans la présentation (c'était la même que pour les Gouverneurs); que nous ne pouvions plus demeurer à Pékin, ni remplir notre office; que nous en faisons la résignation en sa présence, etc... Lui qui savait beaucoup de choses (nous ignorons de qui il les avait apprises) nous dit: en vérité, je sais combien vous souffrez, et que de cette manière, il vous est très difficile de demeurer ici; mais prenez patience; je parlerai à vos Gouverneurs; pour le moment ne quittez point votre office. Il nous consola, il se montra très sensible, très affectueux. Il faut noter que déjà, par des voies secrètes, nous savions que la peine que le Lypu ou tribunal des Mandarins, nous avait déterminée, était *Kiam-San-Ki-Tiao-Ium*, c'est-à-dire de perdre notre bouton, notre office, et être envoyés à un autre tribunal, pour y remplir quelque office inférieur, jusqu'à ce que nous eussions mérité d'être relevés, ce qui est très ordinaire dans tout l'Empire.

«Mais il ajoutait qu'il n'y avait pas d'exemple que les Européens eussent été traités ainsi. En conséquence de cette information nous nous animions davantage à parler durement et avec force; car il valait mieux nous retirer de nous-mêmes, que d'être déposés par décret, sans honneur. - Nous savons d'ailleurs que les dites représentations firent grande impression. Ils craignaient que nous insistassions à vouloir nous en aller, et que l'Empereur ne fût fâché contre eux, car ils étaient obligés de l'avertir en pareil cas. - Le lendemain les deux Gouverneurs s'assemblèrent, et les quatre Sou-Kuang. Le deuxième parla fortement contre les deux Sou-Kuang qui nous avaient vexés. Le même jour le premier Gouverneur demanda à l'Empereur de changer la sentence du tribunal des crimes, et l'Empereur lui dit de faire une représentation par écrit.

«Le 30 décembre le tribunal des Mandarins notifia le châtement qu'il nous imposait, et l'Empereur le modifia, en nous [313] laissant dans notre office, et nous châtia seulement par la bourse, en nous donnant moins de *Tumba* lequel toutefois commence déjà à s'augmenter, selon les *Kys*, que de temps en temps il nous accorde.

«Enfin le jour du nouvel an, les quatre Sou-Kuang vinrent à notre église, où tous les Européens les attendaient. Ils prirent un ton très amical, et se montrèrent pleins d'attention. Ils dirent que nos Gouverneurs voulaient représenter à l'Empereur en notre faveur; et mille autres choses. Voyant donc qu'ils s'étaient défaits de leurs idées iniques, nous condescendîmes à leur demande qui se réduisait à ceci: Que nous donnassions une liste seulement des terres que nous avons, que les titres resteraient entre nos mains, et que nous pourrions les vendre, (cette église avait déjà vendu presque toutes les siennes, sans qu'ils en sussent rien,) quand nous voudrions, et par nous-mêmes; que si nous ne les vendions pas, le revenu nous serait remis fidèlement par tel tribunal (*Xun-Tien-Fu*.) Ainsi se terminèrent toutes les questions. Après quelques jours nous leur envoyâmes la dite liste. Ils furent grandement surpris de ne pas y trouver les fonds et les biens qu'ils imaginaient. On a fait partout de grandes perquisitions pour examiner si nous n'avions pas caché quelque chose; mais on n'a rien découvert, car dans le fait on a rien caché. Ils consentaient déjà que les terres contiguës à nos sépultures ne seraient point livrées, et que nous en disposerions. En un mot ils paraissaient tout changés.



«Après quelques jours, les Gouverneurs préparèrent une bonne requête, ou représentation à l'Empereur, dans laquelle ils donnaient des louanges aux Européens ; que nous n'avions ici d'autre patron, que l'Empereur lui-même ; et qu'ainsi il nous laissât en possession des terres, avec pouvoir de les vendre et affermer *ad libitum*, que le revenu cependant ne fût point recueilli par nous (afin d'éviter que nous ayons *Lay-Vam*, ou correspondance active et passive avec le peuple, ce qui est tout, [314] leur but ; et ainsi empêcher que nous prêchions, la Religion) mais par le tribunal Xum-Tien-Fu. L'Empereur consentit à tout. - Charger le dit tribunal de la recette des ventes, était une espèce de soufflet pour lui, car il avait été cause des premiers désordres, en faisant prendre les domestiques.

«Notes pour l'intelligence de quelques points. Il est de coutume dans tous les Tribunaux, de s'adresser immédiatement aux inférieurs. C'est avec eux que l'on prépare tout ce que l'on doit présenter aux Supérieurs. En leur donnant de l'argent, on peut faire prendre à son affaire, telle face que l'on veut.

«Si nous avions voulu donner mille taëls (ainsi qu'ils demandaient) aux Sou-Kuang, et inférieurs du Hin-Pu, ou tribunal des crimes, l'affaire n'aurait pas eu des suites si terribles. La justice ici plus que partout ailleurs, dépend de graisser bien les roues : *Pecunia obediunt omnia*. On nous accusera peut-être de faiblesse, d'avoir à la fin cédé à la demande de livrer les terres ; mais que l'on fasse attention que la chose était tout-à-fait changée, qu'il n'était plus question des premières prétentions.

«Depuis le nouvel an, ils ne nous ont jamais molestés. Ils ne sont plus venus chez nous, et n'y ont envoyé personne. Nous avons les mêmes domestiques, et tout va comme auparavant. Déjà quelques-unes des portes que l'on avait fait murer l'année dernière, servent comme auparavant.

«On doit savoir que toute affaire ici fait grand bruit, dans le temps qu'on la traite. Mais, disent les Chinois, afficher des édits publics, est comme les ondes de la mer en fureur, qui paraissent vouloir tout engloutir. Bientôt tout s'arrange. (Communément en deux ou trois mois.) L'affaire finie tout redevient tranquille, et peu à peu les choses retournent à leur ancien état.

«Ce que nous craignons beaucoup ici, est un changement de Gouverneurs, parce qu'ordinairement, ils sont d'un autre tribunal que leurs prédécesseurs. Ce sont nouveaux Sou-Kuang, nouveaux génies., etc..., etc... [315]

«Les choses de la Religion à Pékin vont comme auparavant, 29 juin 1812.

«Depuis ces lettres l'Évêque de Pékin (Monseigneur Saraiva résidant à Macao) en a reçu une du 19 août, qui annonce l'affligeante nouvelle que M. Ghislain venait de mourir. Veuillez lui accorder quelque place dans votre mémonto. Voilà le pauvre M. Lamiot seul avec M. M. Poirot, octogénaire, infirme, et dont la tête est bien affaiblie. Toute réflexion devient inutile.

«L'Évêque de Pékin s'applique fortement à apprendre la langue, dans l'intention d'entrer secrètement dans son diocèse. On voit que lors même que l'Empereur demandera quelque mathématicien, supposé qu'on puisse lui en envoyer, ce ne doit pas être l'Évêque, puisqu'avec cette existence publique, il aurait plus de difficulté à gouverner son diocèse, qu'avec une existence secrète. Un directeur de ce séminaire se prépare de même à aller au Kiang-Nan. Quatre autres de nos confrères portugais, envoyés pour cette Mission, sont arrivés au Brésil depuis longtemps, et sont attendus ici par les premiers vaisseaux. Cette énergie portugaise commence un peu tard, mais il vaut mieux tard que jamais. Elle pourra prolonger l'agonie de quelque temps.

«Il est arrivé à Pékin deux néophytes de Corée avec trois écrits sur soie qu'ils ont apportés dans la doublure de leurs habits. L'un est une longue relation des martyrs de leur pays, et de miracles qui y ont été opérés. Les deux autres sont des lettres dont l'une est adressée au Pape, et l'autre à l'Évêque de Pékin, demandant avec grande instance, quelques

Missionnaires, etc... M. Lamiot m'écrit qu'il a traduit toutes ces pièces, et qu'il m'envoie cette traduction <sup>5</sup>.

«Je n'ai point de nouvelles du Hou-Nan. J'en attends par les courriers du Chan-Si. Je ne vous dis rien de M. Letondal, ni de ses affaires. M. Marchini vous en écrit sans doute autant, [316] ou plus que je ne pourrais faire. Nous n'avons encore reçu aucune nouvelle de lui depuis son départ de Pinang pour Calcutta, d'où sans doute il aura déjà eu occasion de vous en donner lui-même. Je viens de lui écrire, en lui envoyant la lettre particulière que lui a écrite Monseigneur de Tabraca, à laquelle je répondrai ce que je pourrai, en attendant qu'il le fasse lui-même plus amplement. Je l'avais déjà informé par une lettre précédente, que M. Lamiot a vendu les terres que votre procure avait à Pékin, et a envoyé l'argent.

«M. Lamiot n'a encore vendu aucune des terres de notre maison, ce dont je suis bien fâché. Je crains fort qu'il ne soit déjà trop tard, et que tout, ou presque tout ne soit perdu après lui. Je ne me fie guère au pouvoir que l'on a conservé de vendre, comme vous avez vu dans la relation ci-dessus. D'ailleurs les Chrétiens avaient commencé à crier contre cette vente. Les Portugais n'avaient pas osé continuer à vendre.»

Ces persécutions multipliées faisaient présager la fin prochaine des établissements de Pékin ; néanmoins MM. Ghislain et Lamiot, ainsi que les Missionnaires portugais, luttèrent avec courage contre vents et marée.

Après la mort de M. Raux, MM. Ghislain et Lamiot continuèrent et augmentèrent le bien commencé par M. Raux, jusqu'à l'époque de la persécution de 1805. Les perpétuelles tracasseries qu'on leur suscita alors et les visites fréquentes qu'on faisait chez eux, même la nuit, les obligèrent à renvoyer pour un temps une partie des jeunes gens du Séminaire interne. Ces maux leur étaient communs avec Messieurs les Portugais et Italiens des trois autres églises. Il fut alors défendu à tout Européen de sortir de sa maison sans être escorté par deux satellites, encore ne pouvaient-ils que se visiter mutuellement ou aller à leur sépulture. On fit boucher les portes qui étaient derrière la maison ; on bâtit aux principales portes de chaque établissement européen des maisonnettes pour vingt satellites, de manière qu'ils étaient considérés comme des [317] prisonniers d'État. La prise d'un prêtre chinois au Chan-Si, qui avait été ordonné acolyte à Pékin, ou qui y avait des relations, valut à Pékin une seconde persécution, dont ils eurent encore beaucoup à souffrir. On publia à Pékin des décrets impériaux, on afficha des placards plus ou moins injurieux pour les Européens et pour leur Religion, on examina et on déchira les livres chinois qui traitaient de notre sainte Religion, on en brûla un grand nombre avec une certaine quantité de planches pour les imprimer. Monseigneur de Govea proposa de présenter à l'Empereur une apologie pour se disculper, mais elle ne fut pas présentée.

Monsieur Ghislain n'eut pas à essayer de moindres embarras que son prédécesseur. Aux embarras ci-dessus mentionnés, vint se joindre aussi celui des finances. L'année même de la mort de M. Raux 1801, une inondation renversa une grande partie des bâtiments de la maison française. Comme ces bâtiments avaient plus de 100 ans, on dut presque renouveler à cette époque les toits de l'autre partie, ce qui, seulement pour les réparations indispensables, ne put s'effectuer sans emprunt.

Quant à la persécution qui avait eu lieu dans Pékin, en 1811, les perquisitions des Mandarins occasionnèrent d'assez grandes dépenses, soit pour s'en délivrer, soit pour en diminuer la rigueur. Avec le temps, la fureur de la tempête s'apaisa peu à peu, la surveillance devint moins sévère, on put un peu respirer, on rouvrit le Séminaire interne et la Mission reprit son train ordinaire. Vers la fin de sa vie, M. Ghislain se déchargea sur M. Lamiot du soin de la direction de ses jeunes Séminaristes. L'article des obsèques des Missionnaires était autrefois très dispendieux et même d'un luxe exorbitant pour un assez grand nombre. Quoique Monseigneur de Govea, par ses sages règlements, les eût rendues

---

<sup>5</sup> Cette traduction est imprimée dans les *Nouvelles lettres édifiantes* (Paris 1818)

plus simples, M. Raux avait dû néanmoins, pour les obsèques de M. Ventavon, dépenser environ 4,000 francs. L'Empereur, il est vrai, en avait donné [318] une partie. Pour éviter cette vaine pompe et cette dépense superflue, M. Ghislain, sentant sa mort approcher, se transporta à la maison de la sépulture française où il mourut à dix heures du matin, le 12 août 1812, muni de tous les sacrements de l'Église.

M. Jean-Joseph Ghislain était né à Salles, terre de Chimay, dans le Hainaut autrichien, diocèse de Cambrai, le 5 mai 1751. Il était entré au Séminaire interne de la Congrégation à Paris, à Saint-Lazare, le 1er juillet 1774. Il reçut la Prêtrise à Paris, le 11 mars 1780, et avant son départ pour la Chine, il appartenait à la maison de Saint-Cyr. Il était aimé et estimé de tout le monde, disait plus tard feu Monseigneur de Nankin à Monseigneur Mouly, et jamais personne ne trouva à reprendre dans sa conduite... Voici ce que lui écrivait en 1803, Monseigneur l'Évêque d'Anthedon, Vicaire Apostolique du Chan-Si, qui le connut à Pékin lors de la persécution de 1785, où n'étant que Prêtre, il avait confessé la Foi dans les prisons de la capitale : «Sachez que depuis le moment que je suis sorti de prison et que j'ai fait votre connaissance, j'ai été tellement charmé de votre politesse, de votre piété et de vos entretiens édifiants, que je vous ai voué la plus sincère affection.» Parmi les papiers de M. Richenet, il nous est resté la note suivante sur M. Ghislain :

«M. Ghislain arriva à Pékin en 1784. Il fut chargé de former à l'état ecclésiastique les élèves chinois du Séminaire que la Congrégation a établi dans cette capitale. Il s'occupait en même temps des fonctions ordinaires de son ministère. Il travaillait beaucoup dans les retraites que l'on donne fréquemment dans la maison, à un grand nombre de Chrétiens, et faisait de temps en temps des Missions dans la province. Sa vertu aimable, sa prudence, et surtout sa grande charité le faisaient chérir également de ses élèves, et de tous les Chrétiens de la Mission. Tous le vénéraient comme leur père, et avaient en lui une particulière confiance.

«Comme il avait quelque connaissance de médecine, il se [319] rendait souvent utile par les avis et les remèdes qu'il donnait ; ce qui lui attirait l'estime et la reconnaissance même de plusieurs infidèles. Il s'était de même attiré l'estime et la bienveillance de plusieurs personnes de haute considération, par les expériences physiques qu'il faisait quelquefois devant elles, et qui les étonnaient.

«Après la mort de M. Raux en 1801, M. Ghislain fut supérieur de la Mission et mourut lui-même le 12 août 1812. Il fut très infirme les dernières années. Il était de temps en temps retenu au lit pendant plusieurs semaines sans aucun mouvement corporel, mais sans rien perdre de ses facultés intellectuelles et de sa sérénité.»

Pendant que la Mission française perdait M. Ghislain, la Mission portugaise avait aussi sa part de tribulations. En 1812, les Portugais de l'Église Orientale, Tong-Tang, cachaient de nuit leurs livres et autres objets de Religion, à cause des visites importunes dont ils étaient menacés. Pendant cette opération, le feu prit à leur bibliothèque, et une grande partie de leur maison devint la proie des flammes. Un tel accident est regardé comme une grande faute en Chine, et les lois punissent sévèrement le maître de la maison. Dans d'autres temps on n'y aurait pas fait grande attention ; mais à cette époque il n'en fut pas de même : non seulement on ne leur permit pas de rebâtir leur maison, mais on les chassa même de la partie que les flammes avaient épargnée, et on démolit le reste, sans épargner l'église, qui, dit-on, était la plus belle et la plus riche, et on leur enjoignit d'aller habiter au Nan-Tang, église méridionale où est la cathédrale.

Parmi les ennemis des Européens de la capitale et les persécuteurs de la Religion dans ces malheureux temps, on en distingue surtout trois que Dieu, selon l'ordinaire, ne tarda pas à punir même dans ce monde. L'un d'eux, premier ministre de l'Empereur, fut bientôt déposé, puis envoyé en exil au Leao-Tong sa patrie. L'autre, le plus terrible, président du tribunal des [320] crimes, devint aveugle, fut par là déposé de sa place et délaissé de l'Empereur. Dans son humiliation qu'il ne pouvait supporter, le bruit courut dans la ville que le démon lui apparaissait pour le tourmenter même dans ce monde. Le troisième,

alors premier Mandarin de la capitale, comme qui dirait préfet, fut plus tard ministre de l'Empereur, qui le déposa ensuite et l'exila pour une faute qu'il commit au tombeau de l'Empereur, il avait accepté secrètement des présents pour laisser ouvrir une mine d'argent.

En terminant ce récit des différentes avanies infligées aux Missionnaires de Pékin, il n'est pas inutile de se remettre sous les yeux une des causes qui contribua à faire repousser de Pékin les Européens. Les arts de l'Europe n'étaient plus aussi estimés à Pékin qu'autrefois, par la raison que *assueta vilescunt*. Les Européens aiment à communiquer leur talent, et de cette communication, il résulte la perfection des arts sans nuire au talent inventeur. C'est tout le contraire en Chine, on craint de se voir supplanter et de se porter préjudice à soi-même, on cache et on emporte avec soin les secrets que l'on a découverts dans son art. Les Chinois ayant appris des révérends Pères Jésuites quelque peu d'astronomie et surtout en ayant obtenu un calcul astronomique qui supputait un grand nombre d'années, dans leur orgueilleuse suffisance, ils crurent n'avoir plus besoin des étrangers qu'ils virent toujours avec la plus grande peine estimés et honorés des Grands et de l'Empereur lui-même. La quantité prodigieuse de montres et de pendules venues d'Europe et devenues d'un usage presque commun dans la classe aisée de Pékin, le grand nombre de boutiques d'horlogerie qui s'ouvrirent dans la capitale par les apprentis des Européens, rabaisèrent de beaucoup la haute idée qu'on avait conçue autrefois de cet art mécanique qui fut mis alors à peu près au rang qu'il occupe en Europe. Les peintres apprentis des Européens améliorèrent un peu cet art, qui, quoique resté à une distance infinie du talent européen, que les Chinois sont incapables [321] d'apprécier, ne laissa pas de leur paraître suffisant. Pour les autres arts, ils n'en furent jamais très jaloux, pas même des expériences physiques qu'ils n'apprécèrent jamais que comme des tours de gobelet.

On vit bien le peu d'intérêt que les Chinois attachaient aux arts européens à l'occasion du renvoi de MM. Richenet et Dumazel, lorsque, après tant de sacrifices et de si grandes dépenses, ils furent obligés de revenir sur leurs pas des portes mêmes pour ainsi dire de la capitale. Dans les lettres que ces Messieurs écrivirent à Pékin, ils priaient MM. Ghislain et Lamiot de faire représenter à Sa Majesté qu'outre l'astronomie ces deux Européens entendaient, l'un, l'horlogerie, et que l'autre, M. Richenet savait faire des baromètres, des expériences curieuses de galvanisme, etc..., et qu'il exécuterait le projet qu'il avait formé de renouveler la vaccine, bienfait reconnu très avantageux à l'humanité. Toutes ces représentations furent inutiles et ces Messieurs durent reprendre le chemin de Canton, et à partir de ce moment, aucun Européen, pas même un Portugais, ne put être admis à entrer dans Pékin.

### § XXX. M. Lamiot.

M. Lamiot, resté seul Européen dans la maison française, prit l'administration de la Mission qu'il fit prospérer autant que les fâcheuses circonstances où il vivait, le permettaient. Aidé du secours de M. Sué, Missionnaire chinois, il forma quatre Prêtres, un diacre et un frère laïque. L'Évêque de Nankin, Monseigneur Pirès, avant d'être administrateur du diocèse de Pékin, ce qui arriva en 1818, après la mort de l'Évêque de Pékin, Monseigneur Souza Saraiva, décédé à Macao, vint passer quelque temps dans la maison du Pétang, pour partager les travaux et les mérites de M. Lamiot. Monseigneur Pirès voulut bien y enseigner les jeunes Séminaristes. [322]

Cependant, en Europe, M. Hanon, nommé Vicaire Général de la Congrégation, s'occupait de venir en aide autant qu'il lui était possible, à la Mission de Chine ; et il nous a conservé un petit résumé de la correspondance qu'il en recevait à cette époque. Nous l'insérons ici parce qu'il nous fait connaître comment le bien se faisait encore dans cette Mission, malgré de si nombreuses difficultés.

«1811. Il ne reste plus à Pékin que deux résidences de Missionnaires, *tous Lazaristes* : la première est la Mission française établie dans le palais impérial ; la seconde est à la cathédrale et dans la maison de l'Évêque : là sont des Lazaristes portugais. L'Évêque de Pékin est l'un d'entre eux ; mais il est encore à Macao et fait depuis longtemps de vains efforts pour s'introduire dans son église. C'est l'Évêque de Nankin, aussi Lazariste, qui fait en attendant, les fonctions épiscopales à Pékin et dans les provinces qui en dépendent... Chaque maison de Lazaristes à Pékin tient un Séminaire où se forment des élèves et des Prêtres indigènes qui sont d'un grand secours et même absolument nécessaires à nos confrères européens pour les fonctions saintes et les progrès de la Religion tant dans la capitale que dans l'intérieur de l'Empire.

«Outre ces confrères résidant à Pékin, nous en tenons constamment un à Macao en qualité de *Procureur de la Mission*. Deux autres Missionnaires français sont dans la province du Hou-Kouang. Au 23 décembre 1812, on avait reçu la nouvelle que quatre autres Lazaristes portugais étaient envoyés de Lisbonne pour la Mission de Chine. Déjà arrivés au Brésil, ils étaient attendus à Macao par les premiers vaisseaux.

«1812. Par suite de la persécution susdite et pour ne point l'aigrir, plusieurs de nos Prêtres et élèves chinois sont renvoyés de Pékin dans leurs familles, mais bientôt les circonstances permettent qu'on les rappelle. Les Supérieurs des deux maisons ont réclamé par un Mémoire contre les calomnies et les reproches de leurs ennemis ; et, l'Empereur leur envoie un de ses officiers [323] pour les consoler et les encourager. Les édits ne sont pas affichés dans la plupart des provinces, et les Chrétiens y restent fort tranquilles ; c'est assez le cours ordinaire des persécutions en Chine : d'abord beaucoup de vigueur et surtout de bruit, peu après tout se ralentit et s'apaise.

«Les quatre Prêtres italiens renvoyés de Pékin, avaient obtenu la permission de vendre leurs biens meubles ou immeubles, et d'en emporter le produit. L'Empereur même a acheté de ses deniers leur église et maison dont personne ne voulait, (il les a fait détruire ensuite). Les mêmes Missionnaires ont été bien traités et défrayés par le Gouvernement dans leur retour à Canton, et reçus avec beaucoup d'égards dans la factorerie anglaise. Ils devaient aussi être embarqués pour l'Europe sur des vaisseaux de cette nation, mais ils demandèrent qu'on les laissât aller à Manille. Les Mandarins chinois de Canton le leur accordèrent aisément, croyant qu'effectivement ces Prêtres seraient plus près et plus à portée de leur pays (l'Italie) en débarquant à Manille que s'ils étaient portés en Angleterre.

«M. Dumazel, un de nos Missionnaires, dans la province de Hou-Kouang, écrit du mois d'août 1811, que tout est tranquille dans sa résidence. M. Richenet en dit autant de la province de Canton. Cependant on craint de nouvelles rigueurs pour l'année suivante contre les fidèles mêmes, parce que les édits leur enjoignent d'abjurer la Foi dans le cours de l'année, et les menacent de peines afflictives très sévères, s'ils ne le font.

«Les lettres écrites de Pékin au mois de juin et arrivées en octobre à Macao, annoncent que l'état de cette Mission est à peu près le même qu'avant les édits. Le Séminaire interne ou noviciat de la Mission française, et les retraites qu'on y donne aux laïcs n'ont pas discontinué. Les églises sont fréquentées comme autrefois moyennant de médiocres précautions. Ce calme avait pourtant été précédé et même amené par une crise. Les officiers d'un tribunal voulaient en conséquence de l'édit, vendre [324] les immeubles des deux Missions de Pékin : *C'était les ruiner sans ressource*. Les Missionnaires s'étant concertés entre eux déclarèrent qu'ils allaient les vendre eux-mêmes, et en rapporter les produits en Europe où tous allaient revenir. Ce n'était qu'une menace fondée sur la connaissance du caractère chinois et du besoin qu'ils ont de nos services. Elle produisit son effet. Les officiers du tribunal furent désavoués : on rassura les Missionnaires, et depuis lors, on ne leur demande plus rien.

«Le supérieur de notre Mission française, M. Ghislain, meurt à Pékin au mois d'août. Il n'y reste plus qu'un de nos compatriotes nommé Lamiot, et un ancien Jésuite plus qu'octogénaire (le Père Poirot.)

«1813. Nouvelle provocation des Mandarins contre les Chrétiens. D'abord, elle ne produit aucun effet. Au mois de mai, tout est encore tranquille à Pékin. Les offices de la semaine sainte s'y font avec beaucoup de solennité, et un assez grand concours de peuple. L'Évêque de Nankin y officie ; les Lazaristes portugais venaient de donner une retraite à quatre-vingt-dix personnes (plus de deux cents s'y étaient présentées.) La Mission française en devait ouvrir une semblable quelques semaines après ; les Séminaires internes et externes des deux Missions allaient bien. Cependant, au mois juin, l'Empereur donne un édit qui détermine les peines à infliger aux Chrétiens qui n'auront point abjuré pour la fin de l'année. Mais on espère, on s'attend qu'il en sera de cet édit comme des autres.

«Les événements politiques accroissent cet espoir. L'Empereur craignant, sur la foi de quelques astrologues, qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur dans la huitième lune intercalaire de cette année (dix-huitième de son règne), avait ordonné pour s'en préserver, qu'on supprimât cette lune et qu'on la renvoyât à l'année suivante ; nonobstant cette sage précaution, des rebelles causèrent du désordre en plusieurs provinces à l'époque redoutée et le quinzième jour de la neuvième lune (celle qui aurait dû être la huitième intercalaire) soixante-dix conjurés [325] pénétrèrent en armes dans le palais même de l'Empereur pour l'assassiner ; mais ils furent repoussés et mis à mort. Dix Eunuques accusés de complicité, ou de négligence furent décapités. Trois principaux ministres furent punis. Un neveu de l'Empereur qui a tué un des rebelles de sa main, se trouve maintenant en grande faveur... Comme il est ami des Missionnaires de Pékin, on espère qu'il les protégera efficacement. D'autres circonstances semblent aussi assurer leur repos.

«La Compagnie anglaise a eu cette année et la précédente des discussions fort vives avec le Gouvernement de Canton. Ses vaisseaux restèrent plusieurs mois dans le port, sans qu'il leur fût permis de décharger, mais ces démêlés se terminèrent enfin heureusement.

«1814, 30 janvier et 9 février. On apprend de Pékin que tout y est calme et satisfaisant pour l'état des deux Missions. Un des grands Mandarins a fait entrevoir à nos confrères qu'on craignait à la Cour qu'ils n'eussent conservé du mécontentement pour ce qui s'était passé. Ainsi ils n'avaient plus d'autre peine que celle résultant du manque d'ouvriers et du peu d'espérance d'en recevoir de nouveaux, vu l'état de l'Europe et surtout de la France qu'on y connaissait. La Religion avait son cours ordinaire dans la capitale. Toutes les Chrétientés du voisinage avaient été visitées par des Prêtres. - Un parent de l'Empereur même était admis au cathécuménat, et se montrait très fervent. Plusieurs autres personnes, mais entre autres sept à huit d'une famille distinguée, se préparaient également au baptême ; et il y avait toujours un grand nombre d'auditeurs aux instructions qu'on fait à ce sujet.

«Les mêmes lettres de Pékin (du 2 juillet) portaient que dans nos Missions du Hou-Kouang, il y avait eu les deux années précédentes, des persécutions assez fortes sur l'accusation calomnieuse que les Chrétiens voulaient se joindre aux révoltés. Dans la première surtout, des Mandarins subalternes recherchèrent les Missionnaires, et ne les trouvant point, firent [326] démolir la Maison de leur résidence, ainsi que l'école chrétienne et l'Église qui y étaient contiguës ; un certain nombre de fidèles avaient aussi été vexés et tourmentés même dans leurs personnes.

«Deux des Missionnaires portugais envoyés de notre maison de Lisbonne étaient arrivés depuis peu à Macao, et se disposaient à prendre part aux utiles travaux de la Mission.»

Pour augmenter l'intérêt que l'on espérait exciter en France au sujet de la Mission de Chine, M. Richenet qui résidait à Macao en qualité de Procureur de la Mission, se rendit en France 1815 et M. Lamiot lui écrivit de Pékin pour lui confier toutes ses espérances et l'encourager dans son entreprise. Le désir que M. Lamiot avait de voir cet établissement se relever lui faisait attacher beaucoup d'importance à quelques mots que lui disaient ses amis à la Cour. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que l'on trouve dans cette lettre des espérances que la suite a montrées exagérées. Néanmoins cette lettre ainsi que le rapport qui la suivra prouveront qu'on a épuisé jusqu'aux derniers efforts pour soutenir un établissement fondé sur des bases que la Providence voulait détruire. Voici cette lettre :

Pékin, 25 octobre 1815.

«La nouvelle de la paix nous est parvenue ici par la Russie, à peu près en même temps qu'à Canton et avec les mêmes détails, mais je ne l'ai crue que quand j'en ai reçu la confirmation par la lettre que vous aviez envoyée par la voie publique et que j'ai reçue en janvier. Nous avons alors chanté un *Te Deum* solennel. Cette nouvelle si consolante et si imprévue m'avait tellement dilaté le cœur que je n'ai pu fermer l'œil toute la nuit, le sommeil ne revint bien qu'après plusieurs jours que je pris des adoucissants pour me le concilier. Tant d'autres crises contraires n'avaient jamais produit un tel effet, sur moi. Je viens d'apprendre avec beaucoup de plaisir votre départ pour Paris [327] avec promesse de revenir au plus tôt. J'ai reçu avec vos lettres tout ce que vous y annoncez. La communication étant rétablie, mon envoi par la Russie est inutile pour le présent. Nous avons eu deux vierges de 60 à 70 ans qui sont parties pour l'exil, parce qu'elles ont confessé la foi avec deux de leurs parents ; nous avons travaillé à les délivrer, alléguant leur vieillesse et leurs infirmités, c'était une porte ouverte pour d'autres par la suite, l'affaire paraissait devoir réussir quand est venue la terrible crise du Su-Tchuen... Alors il n'y eut plus moyen de réussir. On arrêta aussi dehors seize des nôtres qui confessèrent tous très bien la Foi ; on avertit Sa Majesté qu'ils priaient et jeûnaient, mais que leur conduite et leurs livres n'avaient rien de contraire aux lois, qu'on examinerait s'ils renonçaient ou non, le fait est qu'on n'avait pu les y contraindre, depuis huit mois qu'ils sont détenus, on n'a encore rien exécuté dans ces affaires comme dans d'autres semblables. C'est quelque imprudence qui a excité l'incendie, car il ne paraît pas qu'ici du moins on veuille rechercher les Chrétiens sans autre raison que celle de la Religion ; mais ceux qui font les sottises, fuient et laissent les autres dans l'abîme. Comme ces seize étaient des nôtres, j'ai été convoqué deux fois par un tribunal supérieur, et on est venu faire des recherches dans notre maison. Tout s'est passé en pures formalités ; j'ai été traité fort honnêtement ; on m'a même dit à l'oreille que nous étions nécessaires ; en effet quoiqu'on voie de bien mauvais œil que nous continuons à l'ordinaire les Missions, il paraît clair qu'on veut nous conserver ; on désire de bons peintres ; il convient de savoir assez d'astronomie pour faire un calendrier, calculer et observer les éclipses ; voilà l'essentiel. S'il nous vient des confrères, il ne faut pas les présenter au nom du Roi ; on pourrait essayer un refus ; il serait difficile d'y revenir, et la dignité de Sa Majesté serait compromise. Mais il est bon qu'ils aient une permission du Roi dans laquelle disant qu'ayant été invités à venir ici par vous et par moi, ils en avaient demandé la permission au Roi qui y avait [328] consenti très volontiers, et pour témoignage de sa satisfaction y avait ajouté des présents, les plus beaux sont les meilleurs. En suivant cette marche, il n'y aura pas lieu à soupçonner ; la dignité de Sa Majesté ne sera pas compromise par un refus, et cette permission vaudra plus qu'une présentation au nom du Roi. Le Roi n'a jamais communiqué directement avec l'Empereur ; et ne lui a jamais rien offert en son nom, mais on a souvent donné des choses de grand prix que les Missionnaires présentaient comme venant du Roi. On a toujours suivi cette marche pour ne pas compromettre la dignité de Sa Majesté, à présent, on s'exposerait plus que jamais si on en agissait autrement. Si notre Gouvernement avait quelque affaire importante à communiquer ici, et qu'il me fit l'honneur de me consulter, je répondrai selon les circonstances qui peuvent changer d'un moment à l'autre. S'il nous vient des confrères, avant de les annoncer, il faut m'écrire par la voie publique et par une voie particulière, nous agissons selon les circonstances ; par la voie publique, il faut me parler de la permission du Roi, de ses présents sans les désigner, et des talents de nos confrères.

«La sainte Providence nous a protégés si manifestement depuis dix ans que ce serait lui faire injure que de désespérer de soutenir cette Mission où nous faisons tant de bonnes œuvres et où nous avons lieu d'espérer d'en faire beaucoup plus par la suite. Je suis très convaincu que le Gouvernement ne nous chassera pas, et que nos biens sont en sûreté tant que nous existerons ; de plus, que la disposition constante du Gouvernement a été, jusqu'à

présent, de nous accorder des successeurs, mais on ne peut encore en fixer l'époque ; souvent nous avons cru que cette affaire ne souffrirait plus de difficulté, il est toujours survenu des incidents qui ont tout troublé. Depuis deux ans qu'il y a toujours eu des troubles, l'affaire était impossible ; mais ce changement peut être subi par exemple par la mort d'un de nous, ou de toute autre circonstance qu'il est impossible de prévoir. Cette [329] affaire peut encore être remise à un certain temps, et absolument devenir impossible, ce que je ne crois pas. Telle est notre position selon l'avis des personnes les plus intelligentes et le plus au fait des affaires. Cela posé, me trouvant ici seul, supposez même que je ne puisse pas faire venir ici de successeurs, il serait encore urgent qu'il nous en vînt aussitôt pour profiter de la première occasion, s'il s'en présente une, ou pour recueillir les fonds s'ils ne peuvent pas venir ; quand j'aurai appris leur arrivée à Macao, j'écrirai à nos confrères qui travaillent dans le Midi, de leur envoyer des jeunes gens qui désirent recevoir les ordres ; les enseignant et s'appliquant au chinois pour traduire des livres de Religion ou corriger ceux que nous avons, ils rempliront dès leur arrivée, les deux principaux objets des Missionnaires européens en Chine, et me soulageront de plus de moitié. Quand je vous ai marqué que M. Poirot m'avait recommandé en mourant d'annoncer sa mort au Supérieur Général des Jésuites pour le recommander aux suffrages de la Compagnie, j'ai supposé que vous feriez vos diligences pour remplir les intentions de ce cher et respectable ami ; si vous ne l'avez pas fait, je vous prie vous et ceux qui liront cette lettre d'y suppléer.

«Je vous ai toujours exhorté à ne pas placer l'argent qui vous viendrait : 1° parce que, M. Clet et nous, en avons besoin ; 2° parce que la paix générale n'étant pas faite, on ne pouvait s'assurer d'aucun endroit où il n'y avait rien à craindre, ces raisons n'ayant pas lieu, vous pouvez placer de l'argent partout où il sera en sûreté. Mais il est bon de garder une certaine somme pour les besoins extraordinaires. Comme notre communication est rétablie avec l'Europe, je n'envoie personne par la Russie. M. Raux avait beaucoup à cœur de faire venir des Missionnaires par cette voie, on le lui avait recommandé avant son départ pour la Chine, il avait fait des recherches à cet égard, mais il n'a obtenu rien de clair d'après les informations que j'ai eues, il semble que dix-huit [330] mois suffiraient pour aller prendre des Missionnaires en Europe et les introduire chez M. Joachim et chez M. Clet. Depuis quelques années, un certain nombre de Russes viennent faire le commerce à trois ou quatre journées de Pékin, dans un endroit qui fait les limites de nos Missions et de celles du Chan-Si. Il y a permission ou tolérance, mais comme la route se fait dans un désert où on ne trouve que des hordes de Tartares, personne n'y fait attention, d'ailleurs ils ne se disent pas Russes, mais habitants de *Kiac-Tou*, qui est la ville frontière. Ils viennent en deux caravanes, composées de Chinois et de Tartares, or il paraît que quelques Missionnaires peuvent s'y joindre d'autant plus que dans les environs de l'endroit où se fait le commerce, il y a beaucoup de Chrétiens, j'y ai moi-même fait mission. Les Russes font aussi le commerce en Corée, et il paraît qu'ils y communiquent très librement, et c'est la seule voie pour secourir cette Mission si intéressante. Je n'ai point encore d'information sur la route de *Kiac-Tou* à la Corée. Celle d'ici, pour *Kiac-Tou*, se fait en caravanes qui partent au commencement de l'automne, et sont de retour à la fin du printemps, on voyage sur des chameaux ou dromadaires qui font douze lieues par jour. De la Corée on passe facilement au Japon ; ainsi cette porte des Missions servirait pour les Tartares, les Coréens, les Japonais, etc..., etc... Elle serait nécessaire pour le nord de la Chine, si Pékin venait à manquer. Tous ces peuples, à raison de la simplicité de leurs mœurs, de leur droiture, de la solidité de leur esprit et de leurs caractères, sont bien plus propres que les Indiens à recevoir les lumières de l'Évangile. Si la Sacrée Congrégation approuvait ce plan et qu'on voulût en tenter l'exécution, il semble que je pourrais envoyer deux ou trois hommes par la Russie pour prendre des Missionnaires en Europe et les conduire à leur destination. Les Polonais seraient les plus propres. Il serait à désirer que ceux qui iraient en Europe eussent des lettres de recommandation pour les frontières de Russie. Je pourrais aussi envoyer reconnaître les [331] frontières russes, et faire passer ensuite les courriers par Canton pour aller prendre les Missionnaires et les conduire par



*Kiac-Tou*. Si les Missionnaires s'y rendaient eux-mêmes, et qu'on convînt d'un rendez-vous, il me serait facile de leur envoyer des hommes. Quant au pays de MM. Clet et Dumazel, je pense qu'eux deux y suffisent pour le présent, mais comme l'un est vieux et l'autre infirme, il est à désirer qu'on se prépare à les secourir. J'apprends ici que les caravanes chinoises viennent de partir pour *Kiac-Tou*, elles sont composées d'environ trois mille chameaux, ils ne portent que du *thé* qu'on évalue à un million de taëls, chaque jour il part une centaine de chameaux pendant un mois, ils portent leurs provisions de farine et de riz, car sur la route on ne trouve que de la viande et du beurre, etc..., etc..... Ils arrivent en 48 jours et font douze lieues par jour. L'année dernière, la caravane russe n'est pas venue, ceux qui étaient venus il y a deux ans, viennent de repartir. S'ils ne reparaissent pas le mois prochain, ils auront éprouvé des entraves.

«Vous me demandez comment on intercale la lune ici, vous me répétez, n'oubliez pas les lunes intercalaires, mais vous!!! oubliez-vous ce que vous recommandent vos amis? Dans une instruction laissée ici par nos anciens, il est dit que dans le cycle de 19 ans, appelé *Tchang*, on doit en intercaler 7, et cette intercalation doit avoir lieu quand le nombre des jours intercalaires est égal ou supérieur à ceux d'un mois lunaire; et selon un calcul que j'ai sous les yeux, c'est toujours la trente-deuxième ou la trente-troisième; mais cet arrangement si simple et si naturel, trouve ici bien des obstacles. Le commencement du printemps qui correspond au quinzième degré du verseau, les deux solstices et les deux équinoxes, étant célèbres par les fêtes, les sacrifices, etc..., etc..., on veut qu'ils reviennent toujours à la même lune. Ainsi, entre le commencement du printemps qui doit être le plus près possible du premier de la première lune, l'équinoxe du printemps doit toujours être à la [332] deuxième lune; celui d'automne à la huitième; le solstice d'été à la cinquième; et celui d'hiver à la onzième. De plus, dans un livre imprimé où les lunes sont calculées pour deux cents ans à compter de 1735, la première, la onzième et la douzième n'y sont jamais intercalées, la dixième n'y est qu'une fois, peut-être par la suite, n'intercalera-t-on plus la huitième; tout cela pour raison d'astrologie judiciaire; ce qui ne peut se faire qu'en avançant ou retardant la lune intercalaire, de manière qu'au lieu d'intercaler la trente-deuxième ou la trente-troisième, on intercale assez souvent la trente-cinquième ou la vingt-neuvième. Quant à leurs raisons d'astrologie, il n'y a rien de constant, ce sont des variations sans nombre, il n'y a pas longtemps qu'on intercalait encore la onzième et la douzième lune; je pense que ce qui implique le plus ici, c'est le caractère *intercalé ou intercalation* qui est composé de deux autres, c'est-à-dire du caractère *porte* et du caractère *roi*, le roi est au milieu de la porte, voilà, comme vous pensez, un vaste champ aux rêves astrologiques; or, cette nation y est fort adonnée, et tous ceux qui ont voulu gouverner, en ont toujours tiré parti, et il en est résulté quelquefois les suites les plus funestes: au contraire, je ne vois pas dans l'histoire que les autres superstitions aient jamais pu mouvoir le peuple; les auteurs chinois les plus estimables qui s'élèvent avec tant de force contre le culte des idoles, traitent d'impiété, le mépris qu'on oserait faire des avertissements donnés par le ciel en vertu des éclipses, des apparitions des comètes, de la position des planètes, etc..., etc..... Dernièrement, j'ai lu qu'un Empereur avait fait couper la tête à son premier ministre, parce que son étoile (disait-on) s'approchait trop près de celle de l'Impératrice, je n'ai jamais ouï dire qu'un Chrétien, inobservant ou apostat, ait eu recours aux idoles; mais il n'est pas extraordinaire que ceux dont la foi est faible, s'ils éprouvent des malheurs, consultent les devins qui, presque tous, s'appuient sur l'astrologie. L'ardeur avec laquelle le peuple saisit les rêves astrologiques, a fait qu'on a toujours regardé les [333] Européens comme nécessaires; or, il paraît que les Chinois en savent moins que jamais, le calendrier ayant été calculé pour un certain temps, personne ne s'en occupe plus: au reste, je suis convaincu que le peuple croirait beaucoup moins à l'astrologie, si le Gouvernement en faisait moins de cas. J'apprends actuellement le glorieux martyre de Monseigneur Dufresse au Su-Tchuen; ma confiance n'en est pas diminuée, mais je n'oublie point que nous nous voyons environnés d'écueils, c'est à nous de ramer, et celui qui tient le gouvernail de ce monde, peut seul nous conduire au port.

«... Les tubes de thermomètres, envoyés de Canton, sont très difficiles ou plutôt impossibles à accorder, il serait bon qu'il en vînt d'Europe déjà chargés. J'ai dit que la peinture et l'astronomie étaient essentielles ici, ce qui n'empêche pas que tous les arts utiles et agréables n'y puissent souvent servir beaucoup selon les circonstances, par exemple les orgues de Saint-Joseph font beaucoup de plaisir, mais il faudrait les réparer et en savoir jouer ; il n'y a pas jusqu'aux plus petits secrets de médecine ou même de cuisine qui ne puissent avoir leur utilité pour nous et pour les autres. Je vous prie de saluer très affectueusement et très respectueusement mes parents, confrères et amis que vous auriez occasion de voir. Assurance du plus profond respect et de la plus parfaite obéissance à notre Supérieur Général, s'il y en a un et quel qu'il soit. Les dernières lettres reçues ici de Paris, sont de M. Placiard et de M. Philippe, lors du couronnement de Bonaparte. Les dernières lettres de ma famille qui sont de mon frère aîné et de mon père, ont 22 ou 23 ans.

«Cette maison, fondée par Louis XIV, a toujours été très généreusement dotée par ses successeurs, jusqu'à 1791, que je partis pour la Chine, et on nous payait encore les douze mille francs que le Roi tirait de sa propre cassette pour assister cette Mission. M'étant consacré irrévocablement au soutien de cet intéressant établissement, j'avais pensé devoir écrire au [334] ministre pour le prier de continuer à protéger notre Mission ; Mais craignant que ma démarche ne paraisse superflue ou déplacée, je prie qu'on me supplée si on me juge digne de cet honneur.

LAMIOT.

M. Richenet arrivé à Paris s'empressa de faire connaître les besoins de sa Mission et rédigea la note suivante sur la Mission des Lazaristes en Chine, spécialement à Pékin, pour y intéresser le Gouvernement.

#### ORIGINE DE CETTE MISSION.

«Il y avait près de cent ans que les Jésuites portugais avaient un établissement à Pékin, et c'était le seul établissement européen qu'il y eût, lorsque Louis XIV réussit à y établir des Jésuites français. Les Portugais admettaient à la vérité, parmi eux, quelques sujets qui n'étaient pas de leur nation, mais ces étrangers étaient toujours soumis aux Portugais et dépendaient d'eux. Envoyés de Lisbonne ou de Macao, ils étaient censés Portugais et ne pouvaient avoir aucun rapport direct avec leur patrie. Louis XIV à qui aucune œuvre n'échappait sentit l'importance d'y avoir de ses sujets établis d'une manière indépendante des Portugais et réussit à y en introduire. Ces envoyés, quoique Jésuites, furent d'abord un grand sujet de jalousie à leurs confrères Portugais. Le zèle dont ils étaient animés pour correspondre aux vues de leur Souverain, les aida à supporter ces désagréments qui furent adoucis par les égards et l'estime particulière que leur témoigna bientôt l'Empereur de Chine, le célèbre Kang-Chi. On sait par les relations qui ont été rendues publiques, les ouvrages qu'ils entreprirent et exécutèrent par ordre de cet Empereur, ainsi que ce qu'ils ont fait et écrit pour étendre en France les connaissances au sujet de cet empire ; on sait que cet Empereur pour leur donner une preuve de sa satisfaction ne tarda pas à leur accorder dans l'enceinte [335] même de son palais, une habitation. qui a été ensuite augmentée et forme maintenant une maison assez considérable, avec une église à l'européenne.

«C'est en suivant les vues de Louis le Grand que depuis, les Rois et le Gouvernement français ont constamment attaché le plus grand intérêt à cet établissement, dans lequel les Lazaristes ont remplacé les Jésuites en 1784, par ordre de Louis XVI et par un bref du Souverain-Pontife. Louis XIV fit des dépenses considérables pour le mettre sur un ton de dignité convenable à la grandeur de la nation, et Louis XVI en y substituant les Lazaristes leur assigna 12,000 francs par an, en attendant qu'on pût leur donner une pension plus considérable sur des bénéfices ecclésiastiques.

#### IMPORTANCE DE CETTE MISSION.

«Outre les motifs religieux, outre la grande importance de conserver, de propager dans ce vaste empire la Religion chrétienne, de procurer le salut éternel à tant d'âmes qui en seraient privés sans les Missionnaires européens ; la France une nation aussi grande, aussi éclairée, aussi empressée à étendre les connaissances, pourrait-elle regarder comme indifférent de recevoir de temps en temps des renseignements sur l'empire de Chine qui intéresse sous tant de rapports par son antiquité, son gouvernement, ses productions, son commerce, ses mœurs, son immense population ? Mais ces renseignements comment les obtenir ? Les négociants qui vont à Canton ne peuvent guère être informés de ce qui se passe dans l'intérieur de l'empire. Comme ils communiquent avec très peu de Chinois, la plupart inférieurs et dont ils ignorent la langue, ils ne peuvent même être informés qu'imparfaitement de ce qui concerne Canton : ils ne peuvent entrer dans la ville, ils n'ont d'accès que dans une petite partie du faubourg. Il n'en est pas de même des Missionnaires de Pékin qui, à raison de leur situation et de leurs fonctions, communiquent avec les différentes classes de la [336] société. D'ailleurs les nouveaux Missionnaires en vivant un certain temps avec les anciens qui ont étudié tout ce qui concerne le pays, acquièrent insensiblement l'expérience et les connaissances qu'ils se sont transmises successivement depuis deux cents ans. Ainsi qu'a-t-on appris en Europe concernant la Chine, si ce n'est ce qu'en ont écrit les Missionnaires ? On leur a reproché quelques défauts. On s'est plaint qu'il leur a échappé quelques fautes dans les nombreux Mémoires qu'ils ont faits ; mais ces accusations sont-elles fondées ? Quoi qu'il en soit, ce qu'ils ont envoyé n'est-il pas ce qu'il y a de moins imparfait sur la Chine ? Qui doute que ceux qui ont voulu les critiquer en Europe ne soient tombés eux-mêmes dans des fautes grossières et n'aient défigurés la Chine à un point qu'elle n'est pas reconnaissable ? Outre les traductions, les nombreux mémoires que les Missionnaires ont envoyés et qui ont été imprimés en France, ils conservent encore à Pékin des manuscrits dont il n'a rien paru en Europe.

«Il convient de chercher à détruire les préjugés grossiers dont les Chinois sont remplis contre les Européens. Il peut être important de chercher ainsi à se concilier leur respect et à rapprocher leurs idées des nôtres. C'est un moyen propre et presque indispensable de préparer les voies à des traités avantageux pour les peuples. Or ce but qui peut mieux le procurer que des Missionnaires ? Il est prouvé par le fait que la régularité de vie, la sévérité de leurs mœurs et les œuvres de charité auxquelles ils s'appliquent les rendent plus propres à se concilier l'estime et l'affection des Chinois. Ce qui frappe un Européen qui passe de Canton à Pékin, est l'idée toute différente que les Chinois se sont formés des Européens dans ces deux villes. A Pékin les européens sont estimés, on n'en dit que du bien. Tous les Grands et la Cour leur donnent accès et les traitent honorablement. A Canton ils sont injuriés, hués par la populace dans le peu de rues du faubourg où on leur permet d'aller. Malgré tout l'argent et les richesses qu'ils apportent, ils n'ont [337] aucun accès auprès des Mandarins, des Lettrés. Le Chinois tout avide qu'il est d'argent, accorde néanmoins plus volontiers son estime au Missionnaire qui n'apporte que la vertu, qu'au négociant chargé de tout ce qu'il y a de plus brillant en Europe. Cette impression avantageuse que font les Missionnaires sur l'esprit de ceux qui les voient à Pékin, gagne peu à peu dans les provinces. Ceux qui l'ont reçue, les négociants, les Mandarins surtout qui par leur profession se répandent de la capitale dans les différentes parties de l'Empire, la portent partout avec eux. Si donc les Chinois ont déposé en partie les préjugés grossiers qu'ils avaient contre les Européens, s'ils ont fait quelques pas vers le but de rapprochement dont on vient de parler, ce ne peut être qu'aux Missionnaires qu'on peut l'attribuer. On ne fait qu'insinuer l'avantage qui peut résulter de là pour le public. Il est aisé d'en conclure et au moins d'espérer qu'en soutenant efficacement cette Mission, la mettant sur un bon pied, il pourra se rencontrer des circonstances favorables dont le Gouvernement français pourrait tirer le plus grand parti. Plusieurs nations d'Europe sentent tellement l'importance de cet établissement, qu'elles ne cessent de nous l'envier. Quelques-unes tâchent depuis longtemps de pouvoir obtenir au moins un résident

accrédité à Pékin. Elles en achèteraient la permission à grand prix. Plus d'une fois elles ont tenté le patriotisme et la fidélité des Missionnaires français pour qu'ils les aidassent et appuyassent leurs vues.

#### FONCTIONS DES MISSIONNAIRES LAZARISTES EN CHINE.

«Ils ne sont admis par le Gouvernement chinois que pour le service de l'Empereur, par conséquent seulement à Pékin en qualité d'artistes, peintres, horlogers, machinistes et surtout mathématiciens, astronomes pour faire le calendrier lunaire, calculer les éclipses, etc... Ils sont aussi interprètes de la Cour pour les correspondances avec les étrangers, surtout avec les Russes dont les rapports sont plus fréquents. C'est M. Lamiot, [338] français, qui remplit à présent cet office. Il y en a toujours trois qui sont Mandarins membres du tribunal des mathématiques ; actuellement ces trois Mandarins sont portugais, ils sont tous Lazaristes.

«Quoique les Chinois prohibent la Religion chrétienne, cependant comme ils savent que les Missionnaires ne se prêteraient point aux services qu'on leur demande, qu'ils ne viendraient et ne voudraient pas rester à Pékin, sans avoir le libre exercice de leur Religion, on ne les gêne nullement à cet égard ; ils peuvent librement chanter la messe, les vêpres, etc... Les Chrétiens chinois peuvent librement fréquenter les Églises, assister aux offices, entendre les instructions et recevoir les sacrements, excepté dans les temps de persécution. Il y a dans le diocèse de Pékin environ 40,000 Chrétiens dont cinq ou six mille sont dans la ville.

«Comme les Missionnaires européens ne sont pas en nombre suffisant pour administrer les secours spirituels, vu surtout le vaste espace dans lequel les Chrétiens sont dispersés, un de leurs soins principaux est de former des Prêtres indigènes pour les aider. A cette fin ils ont deux collèges ou séminaires à Pékin, un dans la maison française, l'autre dans la maison portugaise. Pour la même raison et la même fin ils sont obligés d'avoir un certain nombre de Catéchistes laïcs qui précèdent ou accompagnent les Prêtres dans les différents districts où ils vont remplir leurs fonctions. Ils sont aussi obligés d'entretenir à la maison quelques Lettrés pour les affaires délicates et pour les écrits chinois qu'ils ont à faire ; car quoique les Européens apprennent suffisamment la langue chinoise pour l'entendre et la parler, il est rare qu'ils puissent l'écrire assez correctement pour oser le faire, sans être aidés en quelques circonstances. Toutes ces circonstances rendent la maison de Pékin nécessairement nombreuse et exigent beaucoup de dépenses.

«Outre l'établissement de Pékin, les Lazaristes français sont chargés d'administrer les secours spirituels aux Chrétiens dans [339] plusieurs provinces. Ils ont dans la province du Houpe, deux Européens avec plusieurs Prêtres chinois. Leur administration est sur plus de cent lieues de diamètre. Ils ont un autre district dans la province du Honan, un dans celle du Kiang-Nan, un dans celle du Tche-Kiang et un autre dans celle du Kiang-Si. A défaut d'Européen, ces districts ne sont administrés que par des Prêtres chinois formés par les Lazaristes français et dépendant d'eux.

«Il y a dans l'Empire chinois trois Évêchés et trois Vicariats Apostoliques. Les trois évêchés sont ceux de Pékin, Nankin et Macao. C'est le Roi de Portugal qui présente au Pape les sujets pour ces trois évêchés et il ne présente guère que des Portugais. L'Évêque de Nankin qui est un Lazariste portugais, est attaché à la Mission de Pékin et pour cela ne peut aller à son diocèse. Celui de Pékin est à Macao depuis plusieurs années, il n'a pu encore obtenir la permission du Gouvernement chinois pour se rendre à Pékin. Ces Évêques ne sont pas connus pour tels par les Chinois. Celui de Pékin n'est admis que comme les autres Missionnaires en qualité de mathématicien et souvent se trouve moins employé, moins élevé en dignité ou en rang que les autres. Celui de Nankin n'est nullement avoué, il ne pourrait visiter son diocèse qu'en secret. Il se trouve membre de la Mission de Pékin, parce qu'il avait été admis comme mathématicien avant qu'il fût Évêque. Celui de Macao exerce publiquement ses fonctions pour les Européens de cette

ville, mais il ne peut les exercer que secrètement pour les Chinois. Il n'entre jamais dans l'intérieur de la Chine et n'a aucun rapport avec le Gouvernement.

«Les trois Vicaires Apostoliques sont ceux du Chan-Si, du Su-Tchuen et du Fokien. Ce sont des Religieux italiens de l'Ordre de Saint-François qui sont chargés du premier. Messieurs du Séminaire des Missions Étrangères sont chargés du deuxième, et des Religieux Dominicains espagnols sont chargés du troisième. Tous ces Vicaires Apostoliques sont Évêques *in partibus*. [340] Soumis à Sa Sainteté, et à son tribunal, la Congrégation de la Propagande qui les nomme, quoique leur juridiction soit déléguée, ils ont chacun dans leur district respectif, tous les pouvoirs des Évêques ordinaires, ils ont communément un coadjuteur ainsi que les autres Évêques. Les Européens de Chine n'ont plus de différends entre eux. Ils sont tous d'accord et en rapports de bons offices mutuels, d'union et de charité. Il n'y a guère que 200,000 Chrétiens dans tout l'Empire.

#### SITUATION CRITIQUE DANS LAQUELLE SE TROUVE L'ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DE PÉKIN.

«Cette Mission ayant été privée de tout secours d'Europe, depuis la révolution, se trouve actuellement dans l'état le plus affligeant, dans un danger imminent de tomber, si l'on ne vient promptement à son secours. De dix Missionnaires qu'il y avait il n'en reste plus qu'un. S'il venait à mourir avant qu'il lui arrivât quelques confrères pour l'aider et lui succéder, il est très à craindre que l'établissement ne fût perdu pour la France, qu'on ne pût plus y introduire de Français. Les Lazaristes portugais qui sont à Pékin auraient peut-être les moyens et la bonne volonté de conserver cet établissement à leurs confrères français, mais supposé que le Gouvernement chinois s'y prêtât, ce qui n'est pas certain, le Gouvernement portugais n'y mettrait-il pas obstacle ? Ne défendrait-il pas à ses sujets de faire aucune démarche pour les Français ? Il y a bien des raisons de le craindre.

#### SECOURS, MOYENS INDISPENSABLES POUR SOUTENIR ET CONSERVER CETTE MISSION.

«Le besoin le plus urgent est évidemment celui de sujets. On ne peut pas se dissimuler que depuis la persécution commencée en 1805, par le Gouvernement chinois contre les Chrétiens, et qui fut pendant quelque temps dirigée principalement contre des Missionnaires, l'admission des Européens à Pékin est devenue beaucoup plus difficile. Quand même nous en [341] aurions maintenant quelques-uns tout prêts, je ne pourrais pas me flatter de les faire entrer promptement. Mais il est important d'en préparer et d'en avoir quelques-uns prêts, lorsque le moment favorable de les faire entrer sera arrivé. On sait positivement que, malgré les difficultés que le Gouvernement Chinois oppose, depuis quelque temps, à l'entrée de Missionnaires européens à Pékin, il a à cœur d'y en avoir toujours, parce qu'il en a besoin, surtout pour faire le calendrier. Il est sûr que lorsqu'il en manquera quelqu'un de ceux qui sont en place, il sera disposé à en recevoir d'autres. Il est même probable qu'on pourrait en faire entrer plus tôt. Il ne faut pour cela qu'un changement dans le Gouvernement et il peut arriver bientôt. Peut-être même que sans ce changement, une représentation faite à propos, accompagnée de quelques présents, suffirait. Il est de la plus grande importance de saisir le premier moment favorable, puisque si on le laisse échapper, et si le seul français qui reste à Pékin venait à manquer, il y a tout lieu de craindre qu'ensuite on ne pût y en introduire aucun, et que cet établissement ne fût perdu pour la France.

«Pour les provinces il n'y a pas les mêmes difficultés : comme on les introduit secrètement et qu'ils y restent de même, on pourrait y en envoyer plus tôt.

«Il est donc urgent de préparer des sujets pour envoyer tant à Pékin que dans les provinces de Chine. On dit *préparer*, car il faut des talents, des qualités particulières pour cette Mission. Il faut du temps, des soins pour connaître et former les sujets qui seraient disposés à s'y consacrer. En envoyer qui n'auraient pas ces qualités particulières, eussent-

ils d'ailleurs de la vertu et des talents, serait un véritable mal, et exposer l'établissement à de grands inconvénients, peut-être à sa perte.

«Pour se former une idée de l'importance de ces qualités particulières, il suffirait de considérer les mœurs, les usages des Chinois, leur différence, ou plutôt leur opposition presque générale avec les nôtres, et que néanmoins il est indispensable [342] de se faire le plus littéralement possible à ces usages, quoique diamétralement opposés aux habitudes que l'on a contractées, aux idées qu'on s'est formées. Quel renoncement à soi-même, quelle prudence, quelle patience ne faut-il pas pour réussir dans une telle carrière ! L'esprit de docilité, de simplicité pour écouter et pour profiter des instructions, des avis des supérieurs, des confrères instruits par l'expérience, ainsi qu'une stricte uniformité de principes et de conduite avec eux, est une qualité non moins nécessaire. Un esprit tant soit peu singulier ou particulier, quoique animé de bonnes vues, gênerait tout. C'est spécialement à cause de l'importance de cette uniformité de principes et de conduite qu'il est essentiel que les Missionnaires envoyés dans une telle Mission, soient des hommes de communauté et d'un même corps.

«Il faut aussi considérer soigneusement pour le choix des sujets, le tempérament, la constitution physique. Il faut pour cette Mission une certaine force, surtout une certaine souplesse de constitution, une facilité, ou du moins une aptitude à supporter les différentes positions par lesquelles on a à passer sans que la santé en soit notablement affectée. La fatigue des voyages (celui de France en Chine, malgré la gêne qu'il occasionne, est bien moins pénible que celui de Canton à Pékin), la différence de climat et de nourriture, l'extrême rigueur du froid et du chaud, ainsi que l'humidité et la sécheresse. Ces degrés extrêmes tiennent communément ceux qui n'y sont pas faits dès l'enfance, dans un état habituel de malaise et de contrainte. Une constitution susceptible, délicate, ne tarderait pas à succomber.

«Pour les Missions étrangères en général, il est grandement important de choisir les sujets, parce que si ensuite on s'aperçoit qu'ils ne conviennent pas, il est très désagréable, très dispendieux de les renvoyer. Mais cette importance est beaucoup plus grande encore pour la Chine, surtout pour Pékin, parce qu'on ne pourrait pas les renvoyer. Dans quelques Missions étrangères, ainsi qu'en Europe, si un sujet ne convient [343] pas à cette place, à tel endroit, on peut le faire passer dans un autre. A Pékin on n'a pas cette ressource. Il n'y a pas d'autre place à lui donner dans l'Empire. Un Missionnaire qui est admis à Pékin ne peut plus le quitter. Il faut pour y aller, être disposé, déterminé et s'attendre à y passer toute sa vie. Il n'y a, comme je l'ai dit, aucune autre place à lui donner dans l'Empire, et il est extrêmement rare qu'on puisse obtenir la permission d'en sortir. On ne peut non plus tenter de quitter furtivement ; ce serait compromettre notablement toute la Mission, et peut-être occasionner des suites désagréables à tous les Européens qui sont en Chine.

«Ce léger aperçu des dispositions et des qualités qui sont nécessaires aux sujets qui sont employés dans cette Mission, fait assez sentir que cet établissement, quoique sous un rapport civil ou politique, ne pourrait guère être soutenu par d'autres que des Missionnaires. La piété a fondé cet établissement, la piété seule peut le soutenir. Il faut pour une telle Mission, un grand fonds de Religion qui porte à un renoncement total, tout autre motif agit trop faiblement sur le cœur humain pour commander d'aussi grands sacrifices. Dire adieu à ses parents, à ses amis, renoncer pour toujours aux agréments de sa patrie, aller se renfermer à Pékin et pour se livrer d'abord à une étude aussi longue et aussi sèche que celle de la langue chinoise, vivre avec un peuple dont les mœurs et les habitudes contrastent si étrangement avec les nôtres, et auxquels il faut cependant se plier totalement, malgré son dégoût et sa répugnance, avoir à considérer que quelque désagrément que l'on puisse rencontrer sur cette terre étrangère, quelques privations que l'on éprouve, il n'y a aucun espoir d'en sortir. Ces considérations et celle de la contrainte continuelle dans laquelle il faut se tenir, firent une telle impression sur les artistes qui accompagnèrent lord Macartney à Pékin, que quand même le Gouvernement chinois aurait permis que quelques-uns restassent, il aurait été impossible de les y retenir. [344]

## CONCLUSION.

«Enfin, pour préparer les sujets nécessaires à Pékin, il faut : 1° une maison qui doit être le chef-lieu de la Congrégation des Lazaristes, puisque ce sont les Prêtres de la dite Congrégation qui doivent connaître, choisir parmi leurs élèves, ceux qui seront propres et les former ; et c'est dans le chef-lieu de la Congrégation que les élèves doivent être réunis.

«2° Il faut des fonds convenables pour entretenir ces élèves ainsi que les directeurs et aussi pour payer les maîtres particuliers qui pourront être nécessaires. Aussitôt que le Gouvernement aura jugé à propos d'accorder une maison convenable et les fonds nécessaires, le Supérieur des Lazaristes s'empressera d'inviter les jeunes gens de bonne volonté à s'y réunir tant pour cet objet que pour les autres fins de cet institut.

«3° Comme les présents sont un article essentiel à Pékin et que l'on ne peut presque rien y faire sans cela, il serait grandement utile d'avoir une certaine somme pour se procurer et moyenner les objets que l'on sait y être bien accueillis et désirés. Outre les occasions ou circonstances particulières dans lesquelles ces présents sont de grande utilité, tous les ans à trois époques fixes, les Missionnaires sont obligés d'en offrir à l'Empereur et à quelques principaux de la Cour.

«Les Jésuites de Pékin, outre les secours qu'ils tiraient de leur Société et des particuliers qui s'intéressaient à cet établissement, avaient 22,000 francs de revenu fixe en France. Depuis la suppression de cette Société, ces biens cessèrent d'être employés à cet usage. En compensation, on leur accorda des pensions viagères qui ont été éteintes à leur mort. En leur substituant les Lazaristes, on assigna à ceux-ci une somme de 12,000 francs par an, en leur faisant espérer qu'on leur en accorderait une plus considérable sur des bénéfices. La révolution étant survenue, cette promesse n'a pu s'effectuer ; ils n'ont même plus rien reçu des 12,000 francs qui leur étaient alloués. [345] L'assemblée révolutionnaire en supprimant les communautés, et en s'emparant de leurs biens, accorda des pensions aux individus qui les composaient. Les Missionnaires de Chine y avaient droit, ce semble à double titre, et comme membres de la Congrégation des Lazaristes, et comme envoyés par le Gouvernement. Ils n'ont néanmoins jamais rien reçu. On conçoit aisément dans quelle gêne ces privations ont dû les réduire. Ils auraient pu tirer d'ailleurs des secours et peut-être des sujets, en se donnant à une nation quelconque. Mais des hommes qui se sacrifient pour la Religion, n'en demeurent que plus fortement attachés à leur patrie. Aussi ont-ils préféré vivre pauvrement et s'exposer à manquer absolument, en vendant ou engageant quelques portions de ce qu'ils possédaient à Pékin, afin de pouvoir subsister. C'est spécialement pour représenter les besoins de cette Mission et solliciter les secours nécessaires que le soussigné informé des heureux changements arrivés en France, est venu de Chine où il a demeuré près de quinze ans.

Signé : RICHENET,  
PRÊTRE DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-LAZARE,  
PROCUREUR DES MISSIONS DE CHINE.

Paris, 30 juillet 1817.

Le Gouvernement français accueillit favorablement ce Mémoire, et dès l'année suivante M. Verbert, Vicaire Général de la Congrégation, en remplacement de M. Hanon, décédé en 1816, prit possession de la maison achetée aux frais de l'État pour être le chef-lieu de la Congrégation de la Mission, et située rue de Sèvres, n° 95, à Paris. M. Verbert ne tarda pas à passer à une meilleure vie après cet événement ; il fut remplacé en qualité de Vicaire Général par M. Boujard, qui s'empressa de tourner ses regards vers la Mission de Chine, pour lui préparer des ouvriers parmi le petit nombre de jeunes gens qui venaient former les premiers rangs de la Congrégation renaissante. Déjà il se préparait à en envoyer, lorsque la persécution de 1820, [346] amena un tel concours de circonstances que l'on crut devoir différer l'expédition de nouveaux ouvriers. Quant à M. Richenet lui-même, son âge

et ses infirmités s'opposaient à ce qu'il allât reprendre son poste de Procureur de la Mission de Pékin à Macao. Cet emploi était rempli avec bienveillance par M. Marchini, Procureur de la Propagande. M. Richenet demeura à Paris et fut nommé directeur des Filles de la Charité, office dont il s'acquitta avec dévouement, tout en s'occupant de la Mission de Chine jusqu'à sa mort, arrivée le 19 juillet 1836 ; il était âgé de 76 ans, et en avait passé 58 dans la Congrégation.

M. Lamiot n'oubliait pas à Pékin de continuer l'œuvre de prédilection de M. Ghislain, c'est-à-dire l'éducation de Prêtres indigènes. Aidé d'un saint et vénérable Missionnaire chinois, M. Sué, il eut la consolation d'en former quelques-uns et d'en admettre cinq dans la Congrégation, savoir : *Ly Mathieu* qui fit ses vœux à Pékin en présence de M. Lamiot, le 19 juillet 1817, et fut ordonné Prêtre en 1820. Il travailla plus tard dans la Mission du Kiang-Si, puis dans celle du Tché-Kiang, et mourut en 1862, dans l'île de Tchou-San, à l'âge de 68 ans et 43 de vocation. *Shu Luc*, né de parents chrétiens, du Hou-Pé, fit ses vœux à Pékin, en présence de M. Lamiot le 19 juillet 1817. Ordonné Prêtre en 1819, il mourut dans la Mission occidentale de cette province, l'an 1822. *Ouang André*, né de parents chrétiens de la Mission orientale de Pékin, fit ses vœux en présence de M. Sué, le 11 décembre 1824. Ordonné Prêtre en 1826, il fut peu de temps après envoyé au Hou-Pé, où il travailla avec M. Rameaux. Il suivit plus tard Monseigneur Rameaux quand il quitta le Hou-Pé pour le Kiang-Si, et mourut quelques années après, en 1843. *Kouo-Jean*, né de parents chrétiens de la province du Chan-Tong, fit ses vœux le 11 décembre 1824, en présence de M. Sué. Il fut ordonné Prêtre en 1826, et travailla depuis avec M. Mouly dans la Mission de Pékin... — *Ly Michel*, de la province du Ho-Nan, fit ses vœux à Pékin, le 17 février 1812, en présence de M. Lamiot. Promu au diaconat, [347] il accompagna M. Sué dans la Mission occidentale. Rappelé à Pékin, il fut pris en chemin par les satellites, et eut l'honneur de recevoir la bastonnade pour la Foi. Comme le Mandarin n'en voulait guère qu'aux *Pé-Lien-Kiao*, il ne le condamna qu'à retourner dans sa Province sans escorte. S'étant échappé de leurs mains, il fut ressaisi et traité plus durement. Il trouva pourtant moyen de s'échapper encore et de se rendre auprès de M. Lamiot à Pékin. Les mauvais traitements qu'il avait reçus et les courses forcées qu'il avait faites lui laissèrent une maladie qui l'enleva en 1817, n'étant encore que diacre. M. Lamiot admit aussi dans la Congrégation, un frère coadjuteur, nommé *Ly Vincent* qui mourut en Mongolie, en 1836, à l'âge de 71 ans et 19 de vocation. M. Clet eut aussi au Hou-Pé un frère nommé *Ouang Joseph*. Il fit pendant plusieurs années une école gratuite qui fut fermée à sa mort arrivée en 1810.

M. Lamiot continuait à tenir ferme contre vents et marées : il soutenait autant que les fâcheuses circonstances le lui permettaient, l'établissement français, soit en dirigeant l'œuvre des Missions qu'administraient sous ses ordres ses confrères chinois, soit en conduisant le Séminaire de sa maison. Un jour en 1819, il se trouvait avec ses chers Séminaristes et quelques-uns de ses Prêtres à la sépulture française qui servait en même temps de maison de campagne, à une lieue de la capitale, et il se récréait tranquillement et innocemment avec eux, lorsque arrive tout à coup une troupe de gendarmes qui lui intimement l'ordre pressant qu'ils ont de se saisir de sa personne au nom de l'Empereur, et de le conduire de suite aux prisons du grand tribunal des crimes. Il eut beau demander des explications, la permission au moins de rentrer un instant dans la maison française pour mettre tant soit peu d'ordre dans ses affaires, chose qu'on accordait facilement aux plus grands criminels ; il ne put rien obtenir. La consigne était sévère, il ne s'agissait de rien moins que d'un Français conspirateur qui voulait renverser l'Empire en faveur de sa nation ; le soir, il gisait sous les [348] verrous des prisons du tribunal des crimes. L'ordre le plus rigoureux fut donné de ne laisser pénétrer personne jusqu'à lui. Ses pauvres confrères chinois épouvantés, terrassés de ce coup, ne savaient que faire ni que devenir, ignorant tout ce que ce coup imprévu voulait dire et à quoi il aboutirait. Ils furent en informer leurs confrères portugais, membres du tribunal des mathématiques. A force de démarches et de gros présents aux rares et timides amis qui leur restaient encore, ils finirent par apprendre la cause de cette arrestation si brusque et si inattendue, qui n'était



rien moins que la prise de M. Clet dans le Hou-Kouang où venait d'éclater une persécution.

### § XXXI, Mort de M. Dumazel. — Dernières années de M. Clet — Persécution.

Déjà M. Clet touchait à sa soixante-douzième année, et, depuis l'âge de quarante-deux ans, il avait évangélisé les Chinois au milieu de toutes sortes de travaux, de privations et de peines. Il se montrait encore animé de la même ardeur que dans sa jeunesse et dans l'âge mûr. Ses confrères étaient même souvent obligés de lui représenter qu'il avait besoin de prendre quelques ménagements. Avec toute la vigueur et toute l'activité de son esprit, il conservait cette douce gaieté qui le rendait si aimable à tout le monde. Deux ans avant sa mort, il fit une perte bien douloureuse pour son cœur par la mort de M. Dumazel, qui depuis huit ans, partageait ses travaux avec un dévouement infatigable. M. Dumazel après dix ans de voyages, de fatigues et de maladies, était enfin parvenu au Hou-Kouang en 1810. Sa santé déjà épuisée ne tarda pas à succomber aux travaux auxquels il se livrait. Il paraît aussi qu'aux souffrances du corps se joignaient celles de l'esprit. Monseigneur Baldus, Vicaire Apostolique du Honan, dans une lettre du 26 décembre 1861, dit que ce vertueux Missionnaire était mort tourmenté de peines intérieures. «Les lettres de M. Clet, [349] ajoute-t-il, le supposent, surtout ce mot : que M. Dumazel à lui seul, lui donnait plus de peine à diriger que toute la province du Hou-Pé. M. Dumazel n'en était pas moins un ouvrier infatigable ; il prêchait et parlait souvent contre l'oisiveté comme étant la reine de tous les vices et pour mettre l'exemple à côté du précepte, il était toujours utilement occupé et ne pouvant constamment être appliqué au travail de l'esprit, il se livrait aussi à certains travaux manuels utiles, soit pour la chapelle, soit pour la maison. Il faisait aussi la guerre au luxe et à la vanité des parures des femmes qui commençait alors à s'introduire dans les montagnes de cette province. Ainsi que nous l'avons dit pour M. Aubin, Monseigneur Rizzolati, plus tard Vicaire Apostolique du Hou-Pé, frappé de la réputation de sainteté de MM. Aubin et Dumazel, se crut obligé de faire des informations juridiques sur leur vie apostolique ; ces informations lui apprirent que M. Dumazel était un homme d'oraison, constamment en prière, et que Dieu même voulut autoriser sa prédication par un prodige. Un jour pendant qu'à Fan-Chien il expliquait aux Chrétiens le chemin de la croix, une croix lumineuse apparut dans le ciel. Ce fait a été attesté par un Missionnaire chinois, M. Stanislas Ngay, qui dans le temps en avait écrit à M. Lamiot et au Vicaire Apostolique du Chan-Si. En 1817, il fut atteint en mission d'une espèce de fièvre typhoïde ; pendant sa maladie il conserva toujours un visage gai et tranquille et étant déjà près de mourir apprenant que quelques malades réclamaient le sacrement de l'extrême-onction, il les fit apporter près de son lit pour les administrer lui-même. La veille de sa mort, Dieu pour augmenter les mérites de son âme permit encore qu'il fût affligé de grandes peines intérieures qui arrachèrent au mourant cette parole : «Oh ! que les démons sont terribles !» Mais le calme lui revint bientôt et il rendit son âme à Dieu le 4 de la première lune de la 24<sup>e</sup> année de Kia-King, 15 décembre 1818. Il fut assisté à ces derniers moments par M. Paul Song, qui vint de 40 lieues. [350]

Sa sépulture se trouve à Sse-Kéou-Ho dans le Hou-Pé, dans un terrain appartenant à la famille chrétienne Ouan ; son épitaphe lui donne le nom de *Kin* ; en 1858 ce tombeau était encore bien conservé. Dans la même province du Hou-Pé, au dessus de l'ancienne résidence de Tcha-Yuen-Kéou, près de l'endroit où en 1839 le vénérable Perboyre fut arrêté, se trouve le tombeau d'un autre Missionnaire européen appelé *Ly* qui mourut peu de temps après son arrivée en Chine. Monseigneur Baldus pense qu'il ne peut être autre que celui de M. Pesné.

Peu de temps après la mort de M. Dumazel, Dieu éprouva encore M. Clet par des souffrances qui durent lui être d'autant plus pénibles, qu'elles mettaient obstacle à l'exercice de son zèle envers les Chinois. Il lui survint à la cheville une plaie qui lui causa

pendant dix-huit mois des douleurs aiguës, sans altérer en rien sa patience ordinaire ni sa parfaite soumission à la volonté de Dieu. Ayant recouvré enfin l'usage de ses jambes, le saint vieillard se disposait à reprendre ses travaux, lorsque tout à coup éclata une persécution qui, comme un violent orage, envahit bientôt la plupart des Chrétientés dont il était chargé, et y causa une grande désolation. Avant de commencer le récit de cette persécution, qu'il nous soit permis de rapporter quelques faits étranges qui la précédèrent, et qui furent un sujet d'étonnement pour les infidèles comme pour les Chrétiens.

Le 14 mai 1818, un phénomène extraordinaire jeta l'épouvante dans la Cour de *Pékin*. Entre cinq et six heures du soir, des ténèbres épaisses se répandirent tout à coup sur cette ville et sur les environs : elles étaient accompagnées d'un vent violent venant du sud-est, et d'une pluie très abondante. Un Chrétien de *Pékin*, qui avait été témoin de ce phénomène, raconta à Macao que ces ténèbres furent deux fois interrompues par des intervalles, pendant lesquels le ciel était tout rouge et l'atmosphère infecte, que de fréquents éclats de tonnerre ajoutaient à l'horreur de ce spectacle, et que l'air ne redevint serein qu'après la dernière obscurité. L'Empereur effrayé [351] consulta les magiciens, les devins et les lettrés pour connaître la cause d'un événement si singulier. Tous confessèrent leur ignorance ; quelques-uns l'attribuèrent aux enchantements des Chrétiens. Dès le lendemain, 15 mai, le prince, à l'occasion de ce phénomène, publia plusieurs décrets, dont l'un commence ainsi : «Hier, à cinq heures trois quarts après midi, un vent violent s'éleva du côté du sud-est ; il était accompagné de pluies et causa des ténèbres si épaisses, que dans l'intérieur des maisons, avec des lampes allumées, les hommes avaient peine à se reconnaître les uns les autres. La frayeur que nous a causée un phénomène si étrange, ne nous a pas permis de prendre quelque repos la nuit suivante ; nous l'avons employée à examiner avec le plus grand soin pour quel motif le Ciel a voulu nous effrayer par un tel prodige ; car, selon la doctrine des anciens, les ténèbres causées par le vent présagent communément quelque grand malheur, quelque fléau du Ciel.» L'Empereur s'interroge ensuite lui-même, il se demande s'il n'aurait pas commis quelque faute ou quelque négligence dans l'administration de ses États ; si les Mandarins n'ont pas, à son insu, commis des malversations ou fait couler le sang innocent. Il ordonne à ses sujets qui lui sont dévoués, et sur qui le prodige a fait une impression religieuse, de lui découvrir, avec un cœur droit et exempt de passion, les fautes commises par lui ou par ses Mandarins, qui pourraient être venues à leur connaissance, afin qu'il puisse réformer les abus, et punir ceux qui occasionnent du dommage aux particuliers et à l'État. Ceux qui lui feront de semblables dénonciations, il les déclare dignes du titre de sujets fidèles, sincèrement dévoués au bien de l'État. Quant à ceux qui feraient des dénonciations fausses, il dit qu'ils commettraient un crime énorme, et feraient une injure atroce à la Majesté impériale. «Les accusations calomnieuses, porte le décret, causent la mort et la ruine d'une foule d'innocents ; elles seules sont capables de provoquer un signe aussi effrayant que celui que nous avons vu. Le [352] vent, continue-t-il, ayant soufflé de la partie du sud-est, c'est un signe assez vraisemblable qu'il s'est commis de ce côté-là, quelque grand crime, que les Mandarins, par négligence à s'acquitter de leurs devoirs, ont ignoré, et qui allume le courroux du Ciel.» L'Empereur termine ce décret en enjoignant à ses Mandarins fidèles d'examiner leur conscience, de corriger leurs défauts, et de s'acquitter exactement de leurs fonctions, pour se conformer à sa volonté et au désir qu'il a, lui Empereur, de pratiquer la vertu, et de détourner les calamités de dessus son Empire.

Ce monarque impie et superstitieux, loin de regarder la guerre qu'il faisait à Dieu en persécutant la Religion, comme la véritable cause des malheurs dont il se sentait menacé, n'en parut que plus acharné à faire exécuter ses ordres barbares contre les Prêtres et les Chrétiens. Ainsi pendant les années 1818 et 1819, les Mandarins continuèrent leurs perquisitions contre les Missionnaires et se livrèrent à des actes de violence contre les Chrétiens pour les faire apostasier. Sur la fin de décembre 1818, deux Prêtres chinois, de la province de *Su-Tchuen*, tombèrent entre les mains des persécuteurs, et furent condamnés, l'année suivante, à l'exil en Tartarie. Deux autres Prêtres de cette même province, qui avaient été saisis au commencement de la même année, subirent aussi la même peine. Ce

fut dans les commencements de l'année suivante que s'alluma, dans la province du *Hou-Kouang*, la persécution qui valut à M. Clet la palme du martyr. Voici quelle en fut l'origine.

Un Chinois infidèle avait conçu contre un Chrétien la haine la plus implacable, et depuis longtemps il cherchait l'occasion de la satisfaire ; enfin l'enfer lui suggéra un moyen à l'aide duquel il espérait frapper non seulement le Chrétien qu'il détestait, mais encore la Religion elle-même qu'il aurait désiré pouvoir anéantir. Ce malheureux mit le feu à sa propre maison, et lorsqu'elle fut incendiée, il accusa le Chrétien qu'il haïssait d'avoir commis ce crime à l'instigation d'un Prêtre européen. [353] C'était M. Clet qu'il voulait désigner. Les Chrétiens n'eurent pas beaucoup de peine à détruire cette accusation et à prouver que c'était une calomnie inventée par la haine ; mais elle n'en eut pas moins les suites les plus funestes. Les Mandarins prirent la résolution de faire poursuivre ce Prêtre européen, afin de se rendre agréables à l'Empereur, et de lui témoigner leur zèle à faire exécuter ses lois ; ils envoyèrent contre lui quatre cents hommes, tant soldats que domestiques du prétoire et autres païens qui cernèrent les montagnes au milieu desquelles se trouvait le Missionnaire. On avait promis pour récompense à celui qui le saisirait la somme de mille taëls, qui équivaut à 7,500 francs de notre monnaie : c'était plus qu'il n'en fallait pour allécher la cupidité de ces malheureux et les porter à ne rien négliger pour s'emparer de M. Clet.

Lorsque les satellites se présentèrent à sa résidence, il était déjà trop tard ; ou l'avait averti à temps et il s'était hâté de prendre la fuite. Les satellites pillèrent sa maison ; ils s'emparèrent de tout ce qu'ils purent y trouver, et saisirent en même temps plusieurs Chrétiens qui furent chargés de chaînes et conduits en prison ; après ce premier acte de vengeance, ils se mirent à la poursuite de M. Clet, parcourant les villages et les forêts, s'introduisant dans les cavernes et dans les trous des montagnes, pour le découvrir et s'emparer de lui. Ils le poursuivirent ainsi pendant quatre mois ; mais quoiqu'ils s'informassent avec soin des lieux où il se cachait, une protection spéciale de la Providence le dérobaît toujours à leurs recherches. Quant à lui, il n'avait d'autre refuge que les bois ou les grottes creusées dans les rochers ; et la nécessité de passer continuellement d'un lieu à l'autre épuisait les forces de ce vénérable vieillard déjà septuagénaire. Enfin lassé de se voir continuellement exposé à de nouveaux dangers, et surtout affligé de ne pouvoir travailler au salut des âmes, il passa de la province du *Hou-Pé*, dans celle du *Ho-Nan*, déterminé par la pensée qu'il pourrait se rendre utile aux Chrétiens de ce pays et qu'il aurait [354] moins à craindre les perquisitions de ses ennemis ; mais la perfidie et la cupidité d'un mauvais Chrétien ne lui permirent pas d'y jouir longtemps du repos. Ce misérable avait déjà vendu M. *Chen*, Lazariste chinois, pour la somme de 20,000 deniers ; ce fut lui encore qui découvrit la retraite de M. Clet. Le serviteur de Dieu était caché dans les environs de *Nan-Yang-Fou*, dans une maison de Chrétiens ; plusieurs fois il avait fait connaître à ceux qui lui donnaient l'hospitalité, qu'il n'était pas sans inquiétude sur son séjour au milieu d'eux et qu'il craignait de les compromettre ; mais ces braves gens s'efforcèrent de le rassurer en lui disant qu'ils avaient pris leurs mesures pour qu'à la moindre apparence de danger, il pût se retirer ailleurs. Le Missionnaire se persuada qu'il n'avait rien à appréhender et il continua de rester dans cette maison. Le six juin 1819, jour de la fête de la sainte Trinité, il venait d'offrir le saint sacrifice de la messe, lorsque tout à coup la maison fut investie par les satellites : voyant qu'il ne pouvait leur échapper, il se présenta à eux avec le calme et la sérénité qui ne le quittaient jamais. Ils s'empressèrent de le charger de chaînes ; ils saisirent aussi ceux qui lui avaient donné asile ; toutes les maisons des Chrétiens de cette contrée furent pillées et dévastées avec une atrocité inconcevable, et on ne leur laissa, disait le vénérable Clet, que les yeux pour pleurer.

Quant à lui, il fut conduit à la capitale du *Ho-Nan*, ainsi que les Chrétiens qu'on avait pris dans cette expédition. Le saint vieillard ne pouvait considérer les chaînes qu'il portait pour la cause de Jésus-Christ sans éprouver de grands sentiments de joie ; il les regardait comme de précieux ornements dont il était décoré, il s'estimait bien plus heureux et bien

plus honoré que les enfants des Princes avec les ornements d'or et les pierres précieuses dont ils sont couverts aux jours de solennité. Il communiquait sa joie à ceux qui étaient captifs avec lui, et, leur faisait partager son bonheur.

Arrivé à la capitale du *Ho-Nan*, le serviteur de Dieu fut [355] jeté dans une prison, où il avait beaucoup à souffrir pendant la nuit, à cause des entraves qu'on lui mettait aux jambes. Le Mandarin le fit comparaître bien des fois devant son tribunal, et lui adressa une foule de questions insidieuses, afin de savoir avec quels Prêtres il était en rapport, et quelles Chrétientés il avait évangélisées. Ces questions étaient d'autant plus embarrassantes, que probablement il était informé de tout par le Chrétien qui avait trahi M. Clet. Ce qui compliqua encore davantage la situation du confesseur de la Foi, ce furent trois lettres trouvées dans ses papiers, et qui venaient de M. Lamiot, Supérieur de la Mission française de *Pékin*. Le rusé Mandarin l'interrogea beaucoup sur l'origine de ces lettres, et finit par découvrir l'auteur ; ce qui causa une foule de désagréments à celui-ci, et l'obligea de quitter *Pékin* pour venir à *Ou-Tchang-Fou*, comme nous le verrons plus loin, afin d'y être confronté avec M. Clet. Le serviteur de Dieu s'accusa dans la suite d'avoir manqué de prudence, soit par rapport à M. Lamiot, soit à l'égard de deux ou trois Chrétientés qui, disait-il, avaient été compromises par ses aveux imprudents. On ne sait que penser là-dessus ; d'abord, parce qu'il est le seul qui se juge si sévèrement ; ensuite, parce que tous ceux qui l'ont vu en présence des tribunaux, déclarent qu'il est impossible de parler avec plus de circonspection et de sagesse ; M. Lamiot lui-même témoigne qu'il en était dans l'admiration, et qu'il avait peine à comprendre comment M. Clet, à son âge, pouvait répondre avec tant d'aplomb, de sagesse et de circonspection, à une multitude de questions captieuses et présentées avec l'adresse la plus perfide. On est fort disposé à croire que les reproches qu'il s'adresse sont l'effet de sa vive sensibilité pour le prochain et de sa profonde humilité qui le portait à se croire le coupable de tout le mal qui se faisait.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, à laquelle la suite de ce récit donne beaucoup de vraisemblance et une sorte de certitude, il est du moins incontestable que la pensée d'avoir [356] compromis un de ses confrères et trois Chrétientés, devint pour lui un sujet d'affliction amère et de larmes continuelles. Il ne se regardait plus que comme un meurtrier et un homicide, qui méritait d'expier son crime par le dernier supplice. Cette épreuve, mille fois plus pénible pour lui que la mort, puisqu'il vit arriver avec joie sa dernière heure, a été, on peut l'affirmer sans crainte, la plus grande tribulation de toute sa vie. Il semble que Dieu ait voulu lui réserver cette croix si dure, afin de l'éprouver par l'endroit le plus sensible ; car, après l'amour de Dieu, qui le dominait entièrement, le fond de son caractère était la charité pour le prochain. On eût dit qu'il ne vivait que pour ses semblables, et que Dieu avait répandu dans son cœur une partie de cette tendresse ineffable qui lui fait aimer les hommes plus ardemment qu'un père et qu'une mère n'aiment leurs enfants. Il ne pouvait voir souffrir sans souffrir lui-même davantage ; les douleurs d'autrui étaient ses propres douleurs ; on comprend donc le profond chagrin qu'il devait ressentir en pensant que plusieurs Chrétientés se trouvaient jetées dans une situation périlleuse par suite de ses aveux.

Les Mandarins ne se contentèrent pas de lui tendre toutes sortes de pièges ; il fut traité avec une grande barbarie ; on lui appliqua à plusieurs reprises, avec une semelle de gros cuir, une trentaine de soufflets dont sa figure fut déchirée et ses habits tout ensanglantés. On le fit rester à genoux nus pendant trois ou quatre heures sur des chaînes de fer, et ce fut dans un de ces interrogatoires que le vénérable vieillard, levant la tête, adressa ces courtes paroles au Mandarin : « Mon frère, tu me juges maintenant ; dans peu de temps mon Seigneur te jugera toi-même. » Le juge commanda alors à ses satellites de le frapper avec la semelle composée de trois épaisseurs de gros cuir, et répondit à M. Clet : « Je vais te faire frapper en attendant, et je verrai comment ton Seigneur me punira. » L'ordre fut exécuté à l'instant. Ajoutons ici que la prophétie du confesseur ne tarda pas à s'accomplir. Il n'avait pas encore consommé [357] son sacrifice que le Mandarin était mort misérablement.

Entre autres questions, le magistrat avait demandé au serviteur de Dieu en quel endroit il avait établi sa résidence. Celui-ci lui répondit qu'il habitait dans le *Hou-Pé*, sur la montagne *Mo-Pan*. Cette déclaration détermina le Mandarin de la capitale du *Ho-Nan* à faire conduire son captif à *Ou-Tchang-Fou*, métropole des deux provinces qu'on vient de nommer, et les prisonniers partirent à peu près vers le milieu du mois de juillet.

Le saint vieillard avait passé environ cinq semaines dans les prisons de la capitale du *Ho-Nan*. Il fut conduit de là dans celle du *Hou-Pé*, les mains, le cou et les pieds chargés de fer. Il marchait pendant tout le jour, et la nuit, il n'avait pour se reposer que les prisons que l'on rencontrait sur la route. Quand il arriva à *Ou-Tchang-Fou*, les Mandarins eurent d'abord le projet de le mettre dans une prison qui ne renfermait pas un seul Chrétien et où il aurait péri peut-être faute de secours ; mais la Providence ne permit pas que ce dessein eût son exécution. Le voyage avait épuisé ses forces ; il était d'une maigreur extrême ; ses habits, en très mauvais état, annonçaient un homme réduit à une si profonde misère, qu'il n'y avait ni avantage, ni profit à espérer de lui. En conséquence, les geôliers n'ayant pas voulu le recevoir, on le conduisit dans une prison voisine où il eut la consolation de trouver M. *Chen*, Lazariste chinois, qui avait été arrêté au commencement du mois de février. Avec M. *Chen* se trouvaient aussi dix Chrétiens, réunis dans une même chambre, où ils jouissaient d'une grande liberté, et où ils étaient traités avec beaucoup d'humanité. Le serviteur de Dieu versa des larmes de joie en voyant les attentions de la Providence, tant pour lui que pour ces captifs, auxquels il pouvait encore se rendre utile, et il ne savait comment témoigner à Dieu sa reconnaissance de cette faveur inespérée. On lira sans doute avec intérêt la lettre qu'il écrivit à un de ses Confrères, pour lui donner des détails sur son arrestation ainsi que sur la manière dont il avait été traité. [358]

«L'endroit d'où je vous écris vous indique au premier abord que c'est avec raison que j'emploie ces paroles du Prophète, : *Deus adjutor noster in tribulationibus quæ invenerunt nos nimis*. «Dieu est notre aide au milieu des grandes tribulations qui sont venues fondre sur nous.» Au mois de décembre 1818, la mort nous a enlevé M. Dumazel. La Providence a voulu, je crois, épargner à son âme très sensible, le regret de la désolation des Chrétientés des montagnes *Cout-Ching*. Dans le mois de février 1819, M. *Chen* a été vendu aux prétoriens par un nouveau Judas pour la somme de vingt mille deniers, dont il a été dépouillé par un aussi mauvais garnement que lui. Il a été conduit à *Cout-Ching*, d'où, après avoir été honoré de soixante soufflets, il a été traduit à la métropole de *Ou-Tchany-Fou*. Pour moi, j'ai été pris au voisinage de *Nan-Yang-Fou*, dans le *Ho-Nan*, où après avoir été honoré à diverses reprises d'une trentaine de soufflets, et d'un agenouillement à nu pendant trois ou quatre heures sur des chaînes de fer, j'ai été conduit à *Ou-Tchang-Fou*, par une route de vingt jours, les fers aux pieds, menottes aux mains, et les chaînes au cou, n'ayant pour auberge que les prisons qui se rencontraient. L'intention du Mandarin était de m'envoyer dans une prison, où j'aurais été seul Chrétien, et où j'aurais peut-être péri faute de secours, mon séjour dans la prison, du *Ho-Nan* et ma longue route ayant fort altéré ma santé ; mais la bonne Providence a permis que les geôliers de ces prisons ne voulussent pas me recevoir. J'étais alors dans un pauvre état : une grande maigreur, une longue barbe qui fourmillait de poux, une chemise assez malpropre sur une culotte de même calibre : tout cela annonçait un homme qui n'avait point d'argent. Ce refus a été cause qu'on m'a conduit dans une prison voisine, où j'ai eu la consolation de trouver M. *Chen* et dix bons Chrétiens réunis seuls dans une chambre, où nous faisons sans gêne en commun, les prières du matin et du soir, où nous pouvons même célébrer les fêtes sans être inquiétés soit par les geôliers, soit par une [359] multitude de païens prisonniers qui occupent d'autres chambres donnant sur une vaste cour, où chacun a la liberté de se promener depuis l'aurore jusqu'à la nuit. A cette vue, je vous avoue que je n'ai pu m'empêcher de verser des larmes de consolation et de joie, en considérant le soin paternel du bon Dieu à l'égard de son indigne serviteur, et à l'égard de ses enfants infidèles, qui ne pouvaient être confessés que par moi. Nous avons tous fait la confession, et M. *Tchang*, qui continue en secret la visite des Chrétiens dans les lieux voisins de cette ville, ayant célébré la messe dans une maison peu éloignée, nous a apporté la sainte Communion, à l'insu de

tous nos cohabitants. Il existe bien d'autres prisons en cette ville, où sont renfermés aussi de bons Chrétiens, mais la nôtre est la seule où l'on ait la liberté de recevoir la visite des amis, moyennant cent sapèques par tête. Il y a environ cinq mois et demi que je suis dans cette prison, attendant avec patience et résignation, de la part de l'Empereur, la décision de mon sort pour la vie ou la mort. Si ma destinée dépendait des Mandarins d'ici, je n'aurais d'autre peine que d'être renvoyé dans ma patrie ; mais l'Empereur, qui craint, je ne sais pourquoi, les Européens, a décrété la peine de mort contre ceux d'entre eux qui entrent à son insu dans son empire. Trois autres prêtres plus ou moins heureux que moi, ont pris la fuite au loin, et je ne sais où. J'ai trouvé dans le *Ho-Nan* des Mandarins assez durs à mon égard, mais ceux d'ici sont fort doux ; ils ont compassion de nous et nous invitent à nous asseoir lorsque les audiences sont trop longues ; trois fois ils nous ont fait dîner, s'étant informés si nous avions pris notre repas ; et une fois s'étant enquis de nous si c'était jour d'abstinence, sur notre négative, ils nous ont fait donner de la viande.

«Je ne sais quel est l'état des prisons de France, mais vous pouvez en faire la comparaison avec celle du *Hou-Pé*. Douze taëls environ ont fait tomber de notre cou, de nos mains et de nos pieds, les chaînes, les menottes et les entraves, en latin [360] *compedes*, si je ne me trompe. Pour cela chaque prisonnier donne plus ou moins à raison de ses facultés. Dans la cour, qui est assez vaste, il y a plusieurs potagers où chacun peut faire cuire son riz, dont la quantité est suffisante pour un homme qui n'est pas gros mangeur. On fournit en bois combustible et en deniers de quoi faire cuire ce riz, mais on ne donne ni huile ni sel ; de façon que les très pauvres font une très maigre chère. Toutefois la plupart ont de chez eux quelques deniers, (cinq ou six sols par jour), pour avoir de l'huile, du sel et quelques plantes potagères. Ceux qui sont plus riches vivent comme les familles honnêtes d'Europe ; pour nous, nous vivons en commun, nous avons un commissionnaire gagé, qui va tous les jours au marché, pour nous acheter tout ce dont nous avons besoin en fait de légumes, et quelquefois de viande, poisson, etc... ; les Chrétiens circonvoisins nous offrent assez souvent de la viande, du poisson, des fruits de divers genres, etc... ; vous voyez par là que nous ne sommes pas bien à plaindre, mais nous ne sommes pas néanmoins sans quelques souffrances. Dès que la nuit arrive, grands et petits jours, il faut mettre une de ses jambes dans une entrave, jusqu'à l'aurore du lendemain. Cette entrave est formée de deux planches de deux pouces d'épaisseur, que le geôlier réunit ensemble et ferme par un cadenas, après que chaque prisonnier a mis une de ses jambes dans un trou formé en rond, d'où il ne peut sortir que le lendemain, à l'ouverture du cadenas. Ce n'est pas la jambe entravée qui souffre le plus, excepté du froid pour ceux qui ne sont pas nantis de bons bas ; c'est l'autre jambe, que l'on ne peut étendre à volonté, ce qui, je vous l'avoue, est fort incommode. Dans la prison du *Ho-Nan*, où j'ai demeuré un mois, il y a une autre incommodité qui n'est pas moins douloureuse, et qui est très gênante ; c'est une chaîne de fer qui nous lie tous sur notre chevet, et nous empêche de lever la tête. On peut seulement, avec bien des efforts, se tourner sur le côté et sur le dos.

«Je reviens sur mes pas pour vous décrire l'origine et les [361] progrès de cette persécution. Un païen, pour se venger d'un Chrétien qu'il haïssait a brûlé lui-même sa maison, et est allé l'accuser d'avoir commis ce crime à son instigation. Cette accusation d'incendiaire est tombée, mais le Mandarin civil et le Mandarin militaire, ce dernier surtout, se sont mis à la recherche de l'Européen. Trois ou quatre cents hommes, soldats, Prétoriens, Païens, ont envahi nos montagnes, alléchés par une promesse de mille taëls faite à celui qui me prendrait ; ils ont visité toutes les cavernes et tous les antres, mais ils n'y arrivaient que lorsque j'en étais sorti pour m'abriter ailleurs. Une fois surtout, il y avait onze jours que j'étais dans une caverne profonde de dix pieds, lorsque sur le soir, un passant dit à son compagnon : «La pierre de cette ouverture a été dérangée, il y a peut-être là quelqu'un de caché.» Cette parole nous parut une voix du ciel, nous sortîmes la nuit de notre retraite, et le lendemain elle fut visitée, mais sans résultat. Enfin, las de parcourir les grottes dont plusieurs étaient périlleuses, je pris la fuite la nuit, et me rendis au *Ho-Nan*, où me croyant en sûreté, j'ai été pris comme je l'ai dit précédemment. A la même époque, toutes les maisons des Chrétiens ont été ravagées, dévastées, pillées avec une fureur

inconcevable, on ne leur a laissé, pour ainsi dire, que les yeux pour pleurer... M. Lamiot a été, compromis à mon occasion ; il est arrivé ici, et il paraît que son affaire s'accommodera : pour la mienne la voilà à peu près finie, on vient de m'annoncer que dans peu, demain peut-être, je serai supplicié, il est possible que M. *Chen* le soit aussi... Mais gardez-vous bien de me regarder comme un martyr ; mon imprudence m'a fait compromettre et notre maison de Pékin, et des Chrétientés qui souffrent par la persécution : ainsi je ne dois paraître que comme le meurtrier de plusieurs âmes, et comme un coupable de lèse-majesté divine, subissant ici-bas la peine qu'il mérite. Heureux si à ce titre je puis éviter les tourments éternels !

«Mes hommages très respectueux à M. Verbert, notre [362] Supérieur Général, auquel je ne puis écrire : mes respects à M. Boullangier et autres qui se souviennent de moi ; recommandez-moi aussi aux prières de tous. J'apprends avec plaisir la résurrection de notre chère Congrégation, et suis avec respect, etc..... »

P. S. «Aujourd'hui, 26 janvier 1820, je suis encore en vie. Hier, fête de la Conversion de saint Paul, jour mémorable par l'institution de notre Congrégation, M. *Chen* et moi avons reçu la communion des mains de M. *Tchang*, et à midi nous avons fait un petit festin, où nous étions trois Prêtres et six laïques, dont deux de la prison et quatre du dehors. Il ne nous manquait que M. Lamiot, qui a payé les frais du repas ; mais quoiqu'il ne soit pas en prison comme nous, il n'a pas la liberté de nous visiter. MM. Lamiot, *Chen* et moi, avec un bon nombre de Chrétiens, nous avons été jugés définitivement par le grand Mandarin, le premier jour de janvier, qui tombait un samedi. D'abord on a présenté aux apostats à manger de la viande de porc ; ils en ont tous mangé, ce qui est dans ces circonstances un signe d'apostasie. Ensuite on a fait comparaître vingt-trois Chrétiens fidèles qui, persévérant dans la profession de notre sainte foi, ont été renvoyés en prison, pour y attendre la décision de l'Empereur. En dernier lieu ont comparu MM. Lamiot, *Chen*, et moi. Après deux ou trois interrogations qui nous ont été faites, le *Tagin* (Mandarin supérieur) a déclaré M. Lamiot déchargé de toute accusation, et lui a donné ordre de se lever. Enfin, M. *Chen* et moi demeurant à genoux, le *Tagin* a exhorté M. *Chen* à apostasier. Sur son refus il a été déclaré sujet à la peine. Quant à moi, le *Tagin* a prononcé quelques mots pour m'excuser sur mon séjour en Chine, ce qui a été confirmé en secret par un Mandarin inférieur. M. Lamiot est retourné en chaise à porteur à son hôtel ; et M. *Chen* et moi avec nos chaînes aux pieds, aux mains et au cou, nous avons été reconduits en prison, où nous avons aussitôt déposé ces ornements dont nous ne sommes décorés que lorsqu'il faut comparaître devant le Mandarin. [363]

Nous attendons à présent la décision de l'Empereur, que l'on conjecture devoir arriver dans cinq ou six jours. Quoique le *Tagin* ait écrit quelques mots à ma décharge, on doute fort que l'Empereur consente à me laisser vivre : je me prépare donc à la mort, disant souvent avec S. Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* : «Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.»

Dans une autre lettre écrite à M. Marchini, le vénérable Clet donnait les détails suivants :

«MONSIEUR,

«C'est dans les prisons de *Ou-Tchang-Fou*, que j'ai reçu votre lettre du mois de juin. Mon silence antérieur a eu sa source dans le défaut d'occasion ; car lorsque les courriers du *Chan-Si* nous manquent, il faut que nos lettres reposent ici une année.

«Précédemment il m'est venu à la cheville du pied une plaie très douloureuse qui n'a pu être guérie qu'au bout d'un an et demi, à l'époque même du commencement de la persécution qui me vaut la prison, et bientôt probablement la mort. Voici sept mois écoulés depuis ma capture au *Ho-Nan*, laquelle a eu lieu par l'imprudence d'une famille qui, pendant mon séjour chez elle, m'assurait toujours qu'il n'y avait rien à craindre ; sa sécurité a fait la mienne. Ainsi, après avoir échappé aux plus grands dangers, dans les grottes et les cavernes des montagnes du *Hou-Pé*, j'ai été pris lorsque je croyais avoir le

moins à craindre. Vous me dispenserez de vous donner le détail de cette persécution : le narré que j'en fais à M. Richenet doit bien vous suffire dans la position où je suis. Il faut toutefois avouer que nous jouissons ici d'une telle liberté, que je me persuaderais à peine que nous sommes en prison, si les portes n'en étaient pas fermées. Nous prions soir et matin ; nous faisons les fêtes en commun ; nous prêchons sans être incommodés par une cinquantaine de prisonniers païens qui, sous un même [364] couvert, occupent d'autres cages. Bien plus, nous sommes peut-être les seuls dans le *Hou-Pé* qui fassions les fêtes aussi hardiment, aussi paisiblement. Admirez ici la Providence qui, contre la première intention du Mandarin, a réuni deux Prêtres dans une même prison avec dix Chrétiens que j'ai confessés plusieurs fois, et qui ont reçu avec nous la sainte communion de la main d'un de nos confrères. Ce fait est peut-être inouï dans les procès de la Chine : c'est ainsi que le consolateur des affligés traite ses enfants en bon père, de crainte qu'ils ne succombent sous le poids des tribulations qu'il leur envoie pour les éprouver.

«Pendant que nous sommes dans une prison où nous ne manquons de rien, un plus grand nombre de prévaricateurs ont été retenus quatre ou cinq mois dans une prison, libre en apparence, mais bien plus incommode, et où l'on ne donne chaque jour qu'une tasse de riz si clair, qu'on peut le boire sans user de bâtonnets ; ce qui peut seulement empêcher de mourir de faim. Leur malice les a trompés : *Scrutati sunt iniquitates, defecerunt scrutantes scrutinio* ; ils croyaient qu'aussitôt après leur apostasie on les renverrait chez eux, mais il leur a fallu subir cette longue et pénible incarcération où ils manquaient de tout, pendant que nous fournissions des habits, des couvertures et de l'argent à une douzaine de bons Chrétiens qui sont dans une prison moins libre que la nôtre. Enfin, le 1er janvier, bons et mauvais, nous avons été tous conduits au grand Mandarin, qui a présenté aux apostats, dans un lieu séparé de nous, de la viande de porc dont ils ont tous mangé, quoique ce fût un samedi, ce qui est un signe d'apostasie ; après quoi on les a tous renvoyés chez eux. Ils auraient été réduits à mendier leur pain, si par compassion pour eux, malgré leur prévarication, nous ne leur eussions donné des sapèques pour leur voyage.

«Ensuite, le grand Mandarin a fait comparaître les Chrétiens, qui ont tous refusé de manger de la viande, et en conséquence ont été renvoyés en prison. Finalement, MM. Lamiot, *Chen* et moi avons comparu : après une ou deux interrogations [365] faites à chacun de nous, M. Lamiot a été déclaré innocent et a reçu ordre de se lever ; ensuite M. *Chen* a été interrogé s'il voulait manger de la viande, et sur sa négative, il a été déclaré en général soumis à la peine. La même interrogation ne m'a pas été faite ; bien plus, le grand Mandarin a dit quelques mots qui tendaient à me décharger, et annonçaient le désir qu'il avait de me conserver la vie ; et l'on a écrit dans ce sens à l'Empereur. Au reste, je ne me prépare pas moins à mourir après quinze ou vingt jours. J'attends, grâce à Dieu, cet arrêt et son exécution avec patience et tranquillité, disant avec saint Paul : *Mihi vivere Christus est, et mori lucrum* : «Jésus-Christ est ma vie, et la mort m'est un gain.» Au surplus, en cas de mort, gardez-vous bien de me regarder comme martyr, mais comme coupable de lèse-majesté divine et meurtrier de plusieurs âmes, qui subit le supplice qu'il mérite ; car mon imprudence m'a fait faire plusieurs aveux qui ont compromis le *Pé-Tang* et deux ou trois Chrétientés du *Ho-Nan*, ce qui a occasionné bien des péchés dont je suis responsable devant Dieu. Je vous prie de bien faire remarquer cet article à ceux qui apprendront ma mort par vous ou par d'autres, afin de les tirer de leur erreur à mon égard. Heureux si par le supplice je puis expier mes péchés et trouver grâce !»

On a vu plus haut que M. Lamiot, Supérieur de la Mission française de *Pékin*, avait été compromis au sujet du vénérable Clet. M. Lamiot était l'un des deux jeunes confrères qui partirent de France avec lui. Comme il entretenait une correspondance avec M. Clet, qu'il consultait souvent, trois de ses lettres furent saisies, comme on l'a déjà raconté, et on le fit partir pour *Ou-Tchang-Fou*, afin d'y être confronté avec son confrère. Arrivé dans cette ville, on lui assigna une maison particulière, où il fut retenu sous la garde d'un Mandarin inférieur qui ne le quittait pas. Il désirait ardemment s'aboucher avec M. Clet, qu'il n'avait pas revu depuis près de trente ans ; mais cette faveur ne lui ayant pas été accordée, il dut



se [366] résigner à attendre qu'on le fit comparaître devant le tribunal, où il pourrait voir enfin le confesseur de la foi. Voici comment il raconte l'entrevue qu'ils eurent ensemble : «M. Clet jouit d'une grande réputation de sainteté. Les Chrétiens disent de lui que son ange gardien lui révèle leurs péchés, avant qu'ils les aient commis, et lorsqu'ils y sont déjà déterminés. La première fois que je partis en jugement avec lui, je savais que c'était lui ; mais je ne le reconnus pas, quoiqu'aux autres entrevues il m'ait paru absolument tel que je l'avais vu il y a trente ans. Seulement sa peau était un peu moins délicate, et je lui trouvai un air un peu rustique qu'il n'avait pas autrefois, comme vous savez, et qu'il a contracté en parcourant les montagnes. Aussitôt qu'il m'aperçut, il tourna la tête de mon côté, et chaque fois que je voulais le regarder, il avait les yeux fixés et immobiles sur moi, tellement que je crus qu'il avait perdu l'esprit : mais je fus bientôt détrompé par la sagesse de ses réponses. Lorsqu'on me fit mettre à genoux à ses côtés, il se prit à pleurer...»

Dans un interrogatoire, un Mandarin ayant ordonné de frapper M. *Chen*, M. Clet dit à ce Mandarin : «Pourquoi le maltraiter ; c'est moi qu'il faut frapper et non pas lui. Je suis seul coupable.» Le Mandarin lui répliqua : «Vieille machine (terme très injurieux en Chine), tu as corrompu trop de nos gens ; l'Empereur veut ta vie.» Le confesseur lui répondit avec son calme ordinaire : «Bien volontiers.» Cependant le Mandarin ne fit pas exécuter ses ordres, soit qu'il fût touché de la charité de M. Clet, soit qu'il n'eût eu d'abord que l'intention d'intimider M. *Chen*. «J'admire, disait M. Lamiot, sa sensibilité extrême pour M. *Chen* et pour moi, son intrépidité pour le martyr, sa présence d'esprit étonnante, et tout cela fit sur moi une impression qui ne s'effacera jamais.»

«Les Mandarins eurent aussi souvent occasion de remarquer la bonté de cœur de M. Clet. Ils étaient dans un étonnement impossible à décrire quand ils entendaient ce vénérable [367] vieillard demander d'être frappé lui-même pour épargner les autres ; ils avaient peine à revenir de la surprise que leur causait un spectacle si nouveau, plusieurs d'entre eux en furent tellement touchés, qu'ils conçurent pour lui une affection particulière et une grande vénération. Dans une circonstance, le Mandarin suprême dit, en parlant de lui : «Vraiment, je n'ai jamais vu de tels gens de ma vie» (il était cependant fort âgé) ; puis il se mit à pleurer lui-même, et bientôt ne pouvant plus supporter un tel spectacle, tant il était ému, il se retira dans sa maison les larmes aux yeux ; et après avoir raconté à sa famille, qui était fort nombreuse, ce qu'il venait de voir et d'entendre, il ajouta : «Si je nuisais à un tel homme, je serais un malheureux.»

La situation de M. Lamiot était très délicate : il courait risque d'être condamné à mort, ou du moins à un exil perpétuel ; mais M. Clet prit si bien sa défense, qu'il l'excusa sur tous les points ; et quelques Mandarins eux-mêmes, voyant l'intérêt qu'il portait à M. Lamiot, l'aiderent de leurs conseils en lui suggérant les moyens de procurer une issue favorable à cette affaire. Il ne se montra pas moins zélé pour les Chrétiens qui étaient détenus prisonniers. Tandis qu'il se faisait l'avocat de tout le monde, il n'y avait qu'une seule personne qu'il ne défendît pas, c'était lui-même ; il ne cessait de s'avouer coupable, et montrait le plus grand désir d'être mis à mort pour la foi.

Lorsqu'après ces longs interrogatoires, il rentrait dans sa prison, il ne pensait plus qu'à ses chers Chrétiens captifs avec lui. Il s'appliquait à les consoler et à les fortifier ; il les confessait fort souvent et leur procurait la sainte Communion par l'entremise d'un confrère chinois qui se tenait caché dans la ville ou dans les environs. Il leur distribuait aussi souvent le pain de la parole et les prêchait avec une force étonnante. En même temps il s'occupait des Chrétiens détenus dans d'autres prisons de la ville ; et, comme leur dénuement était extrême, il [368] leur procurait les secours dont ils avaient besoin, et surtout leur faisait transmettre des paroles de consolation, de foi et d'encouragement, afin de les engager à persévérer dans la Religion, et à se montrer dignes de la grâce que Dieu leur avait faite en les appelant à la connaissance de la vérité. Ces paroles du serviteur de Dieu, et surtout ses exemples, contribuèrent beaucoup à les affermir dans la confession des vérités chrétiennes ; aussi éprouva-t-il une grande consolation en voyant vingt-deux Chrétiens qui, sommés de renoncer à leur Religion, répondirent avec un courage

inébranlable qu'ils n'en feraient rien. Le Mandarin leur ayant dit alors que tous ceux qui voudraient abjurer la doctrine des Européens recouvreraient leur liberté, mais que pour ceux qui persévéreraient dans leur opiniâtreté, on les enverrait en exil, où ils auraient à souffrir toutes sortes de privations et d'incommodités, ils répondirent unanimement qu'ils préféreraient accepter le bannissement avec toutes ses misères, plutôt que de renoncer à leur Foi.

Lorsque M. Lamiot fut obligé de se présenter devant les tribunaux de la métropole du *Hou-Pé*, à cause des trois lettres qui l'avaient compromis, les Missionnaires portugais de *Pékin* lui envoyèrent de l'argent et des hommes habiles pour qu'ils l'aidassent par leurs conseils à se tirer des embarras où il se trouvait. M. Clet leur écrivit une lettre en latin pour les remercier de leur charité et pour leur rendre compte des succès qu'ils avaient eus dans cette affaire si difficile.

«MESSIEURS ET TRÈS CHERS CONFRÈRES,

«La grâce, etc....

«Captif de Jésus-Christ, je veux, avant de mourir, envoyer quelques mots à tous mes bien-aimés Confrères de l'Église de *Nan-Tang*, qui est la sœur aînée de la petite église du *Pétang*, afin de vous remercier tous en commun de ce que, comme j'ai lieu de le présumer, au nom et sous la direction de [369] M. Ribeiro, votre Supérieur et Vicaire Général de l'Évêque de *Pékin*, vous avez montré efficacement votre sollicitude envers votre sœur cadette qui a été mise par moi, misérable pécheur, dans un grand danger de périr. Il me serait impossible de vous exprimer quel serrement de cœur j'ai éprouvé, et combien de larmes j'ai répandues en apprenant que notre Mission française était en butte à une grave persécution de la part de l'Empereur, pour avoir confessé devant le Mandarin que j'avais reçu trois lettres de M. Lamiot ; de sorte qu'il a été obligé d'entreprendre un long voyage pour être confronté avec moi. J'ai appris ensuite que vous aviez envoyé à la métropole du *Hou-Pé*, de l'argent avec deux hommes éclairés et prudents, pour nous aider à arranger cette affaire épineuse. J'ai conçu un grand espoir de la conduire à un heureux terme par le secours et la protection de Dieu, sans lequel on ne peut faire aucun bien ; mais ma joie a été à son comble, lorsque j'ai vu deux Mandarins s'entendre avec nous, et, ce qui est plus encore, suggérer à M. *Chen* et à moi un moyen efficace pour la terminer heureusement, de sorte que ces deux Mandarins et le Mandarin supérieur du tribunal criminel, devant lequel nous avons comparu, ont déclaré M. Lamiot purgé des accusations qu'on avait portées contre lui ; par conséquent rien ne s'oppose à ce qu'il retourne à *Pékin*. Vous sentez très bien que maintenant c'est un devoir pour nous de témoigner notre reconnaissance à ces Mandarins, qui se sont montrés si bienveillants pour nous. Il y en a deux surtout qui, depuis mon arrivée dans le *Hou-Pé*, ont eu constamment pour moi et pour M. *Chen* une grande bonté ; ils nous ont permis de nous asseoir lorsqu'ils pensaient que nous étions fatigués par une trop longue genuflexion ; plusieurs fois ils nous ont fait servir de la nourriture, parce qu'ils avaient appris que nous étions à jeun ; dans une circonstance même, ils nous ont demandé si le jour présent était un jour d'abstinence, et sur notre réponse négative, ils nous ont fait porter de la viande ; enfin, une fois ils nous ont donné mille [370] sapèques. J'ai fortement insisté auprès de M. Lamiot, qui est de mon avis, sur la nécessité de leur exprimer notre reconnaissance ; j'en ai parlé de la même manière à *Mélitus-Chang*, afin qu'il leur offrît des présents et de l'argent, et qu'il ne montrât pas de lésinerie en cette circonstance. Il est très convenable et je dirai même indispensable, pour le présent, de manifester ainsi notre gratitude. Bien plus, cela peut être très utile pour l'avenir ; car qui sait s'il ne se présentera pas quelque occasion où les Chrétiens auront besoin de la protection du Mandarin supérieur, qui sera d'autant plus disposé à leur venir en aide, qu'il sera plus certain qu'ils savent reconnaître les services qu'on leur rend ?

«Pour ce qui concerne le retour de M. Lamiot à *Pékin*, il faudra probablement attendre une permission de l'Empereur. Je ne sais si mon supplice sera différé jusqu'à cette époque ; ici on garde le plus profond silence sur ce sujet. J'attends le sort qui m'est réservé avec

patience et résignation à la volonté de Dieu. Quoique les Mandarins d'ici répugnent à ce qu'on me mette à mort, ils ne pourront pas se dispenser d'obéir aux ordres de l'Empereur qui déteste les Européens et les Chrétiens.

«Je me recommande instamment à vos prières, et suis avec respect et dévouement, etc...»

La lettre suivante, adressée à M. Ribeiro, Supérieur de la Mission portugaise, à Pékin, traite du même sujet que celle qu'on vient de lire.

«MONSIEUR ET TRÈS CHER CONFRÈRE,

«La grâce, etc...

«Je saisis avec joie l'occasion de me renouveler dans notre ancienne amitié ; car la première fois que je vous ai vu (à Macao) votre conversation m'a plu beaucoup, de sorte que j'éprouvais un grand plaisir lorsque vous veniez me visiter dans l'espèce [371] de prison où je me trouvais, et je désirais aller auprès de vous pour vous rendre la pareille ; mais comme il ne m'était pas permis de mettre le pied dehors, j'en étais réduit au regret que me causait votre absence. Depuis ce temps, je n'ai jamais perdu votre souvenir, et je me suis toujours empressé de demander de vos nouvelles toutes les fois que j'ai trouvé quelqu'un qui venait de Babylone (Pékin). Si je ne vous ai pas écrit, c'est parce que je craignais de vous envoyer des lettres ennuyeuses et sans utilité. Maintenant la nécessité me fait un devoir de vous écrire et je m'en réjouis, parce qu'elle est agréable à mon cœur. Ayant été saisi dans le *Ho-Nan*, et ensuite conduit dans la province du *Hou-Pé*, j'ai avoué devant le Mandarin que j'avais entretenu quelques petites relations avec M. Lamiot ; de là il est résulté un grand danger pour lui et pour la Mission du *Pé-Tang*. Et vous, voyant M. Lamiot s'avancer au combat sans armes, vous êtes venu à son secours en lui envoyant deux hommes expérimentés et de l'argent ; ce sont là, en effet, les armes les plus puissantes pour combattre le Goliath de cette nation. Je ne puis assez vous remercier de ce que, Dieu aidant, par vos soins et sollicitudes, et par la faveur des Mandarins, cette affaire a été si bien conduite, que M. Lamiot a été déclaré innocent du crime qu'on lui imputait, et qu'il peut maintenant, sans aucun obstacle, retourner à Pékin. *Mélitus* vous racontera comment les choses se sont passées.

«Pour moi, qui suis bien vieux et qui m'en vais à la mort, j'ai écrit à M. Lamiot pour le prier d'entretenir avec vous tous cette paix qui surpasse tout sentiment, et je vous prie aussi d'user de toute votre prudence qui m'est bien connue, afin de conserver entre les deux maisons la concorde qui est fondée sur la charité. Je suis avec un grand respect et un cœur tout dévoué, etc...»

Peu de temps après, M. Clet eut occasion de manifester l'esprit de conciliation dont il était animé. Le démon, jaloux du bien que faisaient les Missionnaires, avait cherché à mettre la [372] division parmi eux, afin de les détruire plus facilement. Les Portugais prétendaient avoir des droits sur les biens de la Mission française, et, en l'absence de M. Lamiot, ils s'étaient permis des actes d'autorité sur les propriétés de cette Mission. M. Lamiot en fut fort affligé ; il était sur le point de recourir aux Supérieurs majeurs ; mais avant d'en venir là, il voulut prendre conseil de M. Clet, qui l'engagea à ne pas employer ce moyen, et lui offrit sa médiation pour arranger cette affaire à l'amiable. En conséquence, il envoya aux Missionnaires portugais une lettre assez étendue, dont nous ne citerons qu'un passage, où se montrent les sentiments de foi, de détachement et de charité dont il était animé.

«MESSIEURS ET TRÈS CHERS CONFRÈRES,

«La grâce, etc...

«Lorsque je vous ai écrit ma première lettre, ainsi qu'à M. Ribeiro, je ne savais que d'une manière confuse l'espèce de mésintelligence qui existait entre les deux maisons, et je pensais qu'elle provenait de la diversité de caractère des deux nations, plutôt que de

quelque autre cause grave qui fût capable d'altérer, parmi vous, la charité, la première de toutes les vertus ; c'est pourquoi dans mes deux lettres, me prévalant de mon âge plus avancé, je vous ai exhortés les uns et les autres à détruire tout ce qui pouvait mettre obstacle à cette vertu. Peu de temps après, M. Lamiot, voulant tranquilliser sa conscience, m'a consulté sur plusieurs points qui lui faisaient de la peine, et au sujet desquels il craignait de compromettre son salut. J'ai été touché de ses inquiétudes, et quoique je sois à la veille de ma mort, j'ai pensé qu'il serait bon d'employer, pour ainsi dire, mon dernier souffle de vie à rétablir une véritable paix parmi vous. M. Lamiot pensait à recourir aux supérieurs majeurs ; mais comme j'ai réfléchi qu'il s'agissait surtout du *mien* et du *tien*, *parole froide*, disait saint Jean Chrysostome, [373] c'est-à-dire, qu'il s'agissait de choses temporelles, auxquelles M. Lamiot renoncerait volontiers, s'il en était le maître, et non pas simplement le dispensateur, j'ai cru qu'il valait mieux arranger cette affaire par ma médiation en silence, sans bruit et sans recourir aux Supérieurs ; de peur que nous ne devenions un sujet de dérision pour les étrangers et les laïques, s'il arrivait à leur connaissance que des Prêtres sont en procès par rapport à des choses qu'ils recommandent aux autres de mépriser, et même d'abandonner, pour acquérir les richesses éternelles.

«Comme la charité seule, c'est-à-dire, l'amour de Dieu, et du prochain, me porte à vous écrire ; de même aussi, je vous conjure de lire ma lettre avec des sentiments de charité ; car étant sur le point de comparaître devant le juge redoutable, comment pourrai-je agir par un autre esprit que par celui de charité ?»

Le serviteur de Dieu expose ensuite les divers motifs qui devaient porter les Missionnaires portugais à se désister de leurs prétentions ; il le fait de la manière la plus solide et la plus judicieuse, en usant toutefois, à leur égard, de tous les ménagements et de toute la charité possible, et il termine ainsi sa lettre :

«Abraham disait autrefois à son neveu : *Qu'il n'y ait point de querelle entre nous, car nous sommes frères*. Je dirai aussi à vos Églises : Vous êtes sœurs, que la paix soit parmi vous. Que la petite maison du *Pé-Tang*, ne porte pas envie à sa sœur de *Nan-Tang*, qui est mieux partagée qu'elle, et que celle qui est plus considérable ne porte pas envie à sa sœur qui est plus petite : au contraire, que la plus forte soutienne la plus faible ; et comme il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi et un seul baptême, ainsi, que les deux Églises n'en fassent qu'une seule, par un échange réciproque de bienveillance, de bons procédés et de charité ; mais si vous ne faites pas ce que je dis, vos Maisons n'auront point de fondement en notre Seigneur Jésus-Christ [374] et c'est pourquoi l'une tombera sur l'autre, et toutes les deux seront détruites au grand détriment de notre sainte Religion. Je termine cette longue lettre par ces paroles de saint Jean : *Dieu est charité, et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu en lui*.

«Dieu m'est témoin que tout ce que je vous ai écrit, le cœur navré de tristesse, ne diminue en rien le grand respect et le dévouement sans bornes dans lesquels je suis, etc...

«Soit que je vive, soit que je meure, je me recommande à vos sacrifices et à vos prières.»

Peu de temps après avoir écrit les lettres précédentes, le serviteur de Dieu eut occasion de montrer combien son zèle pour la gloire de Dieu était dégagé de tout motif d'intérêt, et il le fit en adressant à M. Lamiot une lettre dont il ne reste plus qu'un extrait : nous le rapportons ici. «Comme toutefois, disait-il, nous devons entrer dans les sentiments de saint Paul, auquel il importait peu par qui Jésus-Christ fût annoncé, pourvu qu'il fût annoncé, même par ceux qui ne cherchaient qu'à ajouter un nouveau poids à ses chaînes, j'aimerais mieux voir les Portugais maîtres par intérim du *Pé-Tang*, que d'en voir la totale destruction : car on peut réparer un édifice plus ou moins endommagé ; mais il faut de grands frais pour le reconstruire quand il est ruiné, et la multitude de ces frais fait renoncer souvent à la reconstruction. *Kia-Kin* est déjà vieux ; il est, dit-on, toujours malade ; le chagrin le ronge à vue d'œil ; il ne peut vivre longtemps. Quand il mourra, il ne sera, je crois, pleuré de personne. Je suis fort éloigné de désirer sa mort ; qu'il vive, et qu'il se convertisse, c'est là tout mon souhait mais enfin il mourra, et le changement du

ministre amènera peut-être une réaction favorable à notre sainte Religion. En attendant, ne prétendons pas prévenir les desseins et les opérations du Dieu de miséricorde sur l'empire de la Chine. Je serais tenté de le croire ou près de sa destruction, ou près d'une révolution qui tournera au profit de notre sainte Religion. [375] Vivez donc, mon cher Confrère, pour la conservation de la foi dans la capitale de l'empire ; n'allez pas vous livrer à la mélancolie et au chagrin ; n'allez pas, comme les Chinois, et comme je les ai vus, vous battre la tête contre les murailles parce que les choses ne vont pas comme vous voudriez. *Deus est patiens... in patientia vestra possidebitis animas vestras* : «Dieu est patient..., c'est par votre patience que vous posséderez vos âmes.» Prions Dieu qu'il daigne réformer les désordres du monde, opposons-nous selon nos moyens à ces désordres, après quoi tenons-nous tranquilles. Saint Vincent disait : «N'empiétons pas sur les desseins de la Providence. Dieu qui pouvait créer mille mondes en un instant, employa six jours à créer celui que nous habitons. Dieu, malgré les besoins du genre humain, tarda quatre mille ans à lui envoyer son Rédempteur.» Laissons dire à l'impétueux Bourdoise que saint Vincent était une poule mouillée. Saint Vincent a fait mille fois plus de bien avec sa lenteur que M. Bourdoise avec sa vivacité. Ainsi prenez patience ; n'altérez pas inutilement votre santé qui vous sera nécessaire au temps le moins attendu, mais connu par celui *qui dispose tout avec suavité*. Dieu vient de vous envoyer une forte épreuve ; mais pensez, avec le pieux auteur de *l'Imitation*, qu'après l'hiver vient l'été, après la nuit le jour, et après la tempête le calme... Relisant tout ce que je viens de vous dire, je pense que c'est Gros-Jean qui enseigne son curé.»

La sollicitude de M. Clet se portait aussi sur les Chrétiens des montagnes du *Hou-Pé*. Ils avaient été traités de la manière la plus brutale et la plus indigne par les satellites réunis à des bandes de pillards : leur situation était si déplorable qu'elle avait excité la compassion de plusieurs Mandarins, qui les avaient engagés à poursuivre devant les tribunaux criminels ceux qui les avaient ainsi maltraités. Les Chrétiens suivirent ce conseil, et le procès était pendant devant les tribunaux. M. Clet, qu'on n'avait pas consulté dans cette affaire, craignait beaucoup [376] que les plaignants ne perdissent leur cause, ce qui aurait eu pour eux les suites les plus funestes. C'est pourquoi il faisait souvent des prières ferventes, et s'imposait des privations pour qu'il plût à Dieu de leur venir en aide. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet : «Les Chrétiens des montagnes, à l'instigation d'un Mandarin voisin, indigné des atrocités commises contre eux, ont accusé le chef des prétoriens auteur de ces brigandages, ainsi que ses adhérents, au tribunal des crimes. Ce procès au criminel, qui d'abord semblait devoir se perdre, commence à prendre bonne tournure par la faveur de quelques Mandarins indignés, et ce chef des prétoriens, qui auparavant allait la tête levée, commence à craindre pour sa peau. Il a proposé un accommodement frauduleux, mais le Mandarin l'a rejeté avec mépris, et le chef du tribunal des crimes a déclaré par écrit qu'un procès au criminel ne pouvait se terminer que par un jugement. Ce procès a été tenté à mon insu cependant nous prions, nous jeûnons pour son heureuse issue car si les Chrétiens des montagnes le gagnent, ils pourront désormais jouir de la paix ; si au contraire ils le perdent, ils perdront tout, et seront probablement obligés de transmigrer je ne sais où. Ce qui rend la cause de ce chef des prétoriens plus mauvaise, c'est que ses principaux adhérents, justement intimidés, ont pris la fuite. Pour lui, il ne peut fuir ; ce procès a été porté d'emblée à la capitale du *Hou-Pé*, c'est-à-dire à cent lieues de distance de nos montagnes.»

Le serviteur de Dieu, considérant combien sa captivité était douce, et de quelle bienveillance on l'entourait, s'apitoyait souvent sur le sort des détenus de sa patrie, à l'égard desquels on prenait des mesures beaucoup plus rigoureuses. Sa charité le porta à consigner dans une de ses lettres la manière dont les prisonniers étaient traités en Chine. Il désirait, si ses Supérieurs le jugeaient à propos, que son article fût communiqué aux journaux, dans l'espoir qu'il pourrait déterminer les magistrats à alléger le sort de ces malheureux. Voici cet article : [377]

«Comme j'ai souvent ouï parler en France de basses-fosses et de noirs cachots où les prévenus sont enfermés jusqu'à la décision de leur procès, je me crois obligé de vous donner une petite notice des prisons de Chine, ne serait-ce que pour faire rougir les Chrétiens d'être moins humains que les Chinois à l'égard de ces malheureuses victimes de la vengeance humaine, triste prélude de la vengeance divine, dont on travaille si peu à les préserver. J'en puis parler de science certaine, puisque j'ai passé par vingt-sept prisons pour être traduit du *Ho-Nan* à *Ou-Tchang-Fou*. Or, nulle part, ni cachots ni basses-fosses : dans la prison où je suis, il y a des meurtriers, des brigands, des voleurs ; tous jouissent, depuis l'aurore jusqu'à la nuit, de la liberté de se promener, de jouer dans une vaste cour et d'y respirer un air pur, si nécessaire à la santé. J'ai vu un homme qui avait empoisonné sa mère, crime horrible ! et il a été libre dans cette cour jusqu'au jour de son supplice.

«Pour vous donner une idée plus précise des prisons de Chine, je vous dirai qu'elles sont plus ou moins grandes ; mais qui en voit une, c'est comme s'il en voyait cent. Imaginez donc une cour plus ou moins longue, sur une largeur proportionnée, autour de laquelle sont bâties des chambres plus ou moins longues au rez-de-chaussée. Cette cour est balayée tous les jours et maintenue dans une grande propreté ; ces chambres, dans les grandes localités, peuvent contenir environ vingt-cinq personnes ; on les appelle cages, en chinois *long*, parce qu'elles sont toutes revêtues de barreaux de bois de la grosseur d'une jambe de bas en haut, et de planches de l'épaisseur d'un pouce d'un barreau à l'autre. Cette précaution est pour empêcher les prisonniers d'endommager les murs. La partie intérieure est comme un long vestibule. Il y a une vaste porte qui, n'étant fermée que la nuit, éclaire ce vaste appartement avec une fenêtre aux deux côtés de la porte. Les prisonniers, couchent côte à côte sur des planches élevées de terre de la hauteur d'un pied pour éviter l'humidité. Aux approches de l'hiver, on donne à [378] chacun une natte de paille pour se garantir du froid, et aux approches de l'été, un éventail pour modérer la chaleur. Une lampe doit éclairer chaque chambre toute la nuit, et il y a un surveillant qui couche sur un lit, et qui est chargé de maintenir le bon ordre, et de pourvoir aux besoins des prisonniers. Dans la cour, il y a quatre ou cinq hommes gagés pour battre à tour de rôle un instrument dont le bruit, après quatre ou cinq jours, n'empêche pas de dormir. Chaque chambre est cadenassée, et la clef est portée au Mandarin de la prison. Hors de la porte extérieure est une petite chambre, où plusieurs geôliers se relèvent successivement pour garder la dite porte, l'ouvrir et la fermer au besoin. Les prisonniers les plus notables nomment un d'entre eux qui ait bonne tête, pour arrêter les disputes inévitables parmi un amas de gens sans règle et sans mœurs. Si l'on vient à se battre, on avertit le Mandarin qui vient gravement faire donner quelques coups de bâton aux coupables, et faire à tous les auditeurs une petite exhortation sur la paix. Je ne dois pas oublier que la commisération chinoise va jusqu'à donner aux prisonniers, pendant les chaleurs, du thé en abondance, ou bien quelque boisson rafraîchissante ; et, en hiver, des habits et des culottes fourrées de coton aux plus pauvres. En France, on prêche la commisération en faveur des prisonniers ; les soi-disant philosophes, non par charité, mais pour avoir occasion d'invectiver contre notre sainte Religion, élèvent la voix pour réclamer contre la dureté, pour ne pas dire l'inhumanité envers les prisonniers : et moi j'élève ma voix mourante pour opposer des Païens à des Chrétiens. Les prédicateurs, dans les chaires chrétiennes réclament la charité des fidèles en faveur des prisonniers ; et moi je réclame le Christianisme, la bonté de nos monarques, et la tendre vigilance des magistrats en faveur d'un grand nombre de malheureux qui meurent mille et mille fois avant de perdre réellement la vie par le dernier supplice. Le secours que les bonnes âmes donnent aux prisonniers n'est que momentané ; il appartient au ministère public, [379] il est de son devoir d'améliorer tellement leur sort, qu'ils puissent, avec patience et résignation, envisager la punition capitale qui les attend comme un moyen de satisfaire à la justice divine, et de leur donner droit au bonheur éternel promis aux pécheurs pénitents.

«En vous faisant cette description des prisons de Chine, mon intention est, si M. le Supérieur Général le juge à propos, de le faire insérer dans les papiers publics sous le

titre : *Extrait d'une lettre d'un Français, Missionnaire apostolique en Chine, détenu pour la foi dans les prisons de Ou-Tchang-Fou, capitale du Hou-Pé.*

«Vous supprimerez mon nom que je désire et veux n'être écrit que dans le livre de vie.»

### § XXXI. Martyre de M. Clet.

M. Clet jouissait dans sa vieillesse d'une santé assez robuste ; son esprit, au lieu de s'affaiblir par l'âge et par les calamités qui étaient venues fondre sur lui, paraissait au contraire avoir acquis une nouvelle vigueur. M. Lamiot lui écrivait fréquemment dans sa prison, et quelquefois même plusieurs lettres par jour pour le consulter sur une foule d'embarras et de difficultés auxquels le saint vieillard répondait avec une sagesse que son confrère ne pouvait assez admirer.

Le serviteur de Dieu envisageait la mort sans crainte et s'estimait heureux de terminer sa carrière par le martyre. Ces paroles de saint Paul : «Jésus-Christ est ma vie et la mort m'est un gain ;» il les répétait assez souvent, soit dans ses lettres, soit de vive voix, lorsque les Chrétiens emprisonnés avec lui, ou ceux venus du dehors pour le visiter lui témoignaient la grande affliction qu'ils éprouvaient à son sujet. Il allait puiser dans l'oraison et la prière cette force invincible et cette égalité d'âme que tout le monde remarquait en lui, avec [380] un sentiment d'admiration. Il est permis de conjecturer que, dans ses rapports intimes avec Dieu, il avait été éclairé sur la fin tragique qui menaçait prochainement l'Empereur de la Chine ; car dans une circonstance il dit à un Catéchiste : «Maintenant je suis jugé ; mais la mort ne tardera pas à frapper l'Empereur qui me juge, parce que ses péchés se sont multipliés.» Le vénérable Perboyre déclare aussi dans une de ses lettres, avoir appris de personnes dignes de foi, que le saint vieillard avait annoncé le même événement à un Mandarin, en plein tribunal. La prophétie ne tarda pas à recevoir son accomplissement ; peu de temps après, l'Empereur fut frappé d'un coup de foudre et en mourut lorsqu'il était à la chasse.

Durant les jours qui précédèrent sa mort, le confesseur écrivit à M. Lamiot un billet qui a été conservé, et dans lequel se peignent le calme et la tranquillité de son âme en face de la mort. «Je sais, dit-il, que vous avez reçu l'écrit que le Mandarin supérieur a envoyé à l'Empereur relativement à vous, à M. Chen et à moi : je vous prie de me le communiquer ; ne craignez pas de m'effrayer, s'il prononce contre moi l'arrêt de mort, je suis, grâce à Dieu, prêt à tout.»

On a également conservé une autre lettre où il exprime à M. Lamiot la joie qu'il éprouve de se voir sur le point de parvenir au port : il lui annonce des épreuves pour l'avenir, il l'engage à se confier en Dieu et lui témoigne sa sollicitude pour les Chrétientés qui avaient été compromises à son occasion. Voici cette lettre :

«Bien ou mal, je crois avoir rempli la tâche dont vous m'avez chargé : il ne me reste donc plus qu'à me préparer à bien mourir, ce que je désire plutôt que de vivre ; je vous avoue que j'aime mieux mon sort que le vôtre. Me voici, comme je l'espère, peu éloigné du port et vous êtes en pleine mer ; mais ayez confiance, et les tempêtes qui vous agiteront vous pousseront au port, tandis qu'elles en précipiteront un [381] grand nombre au fond de la mer. An reste sachez que vivant ou mourant, je ne vous oublierai jamais : usez, je vous prie, de réciprocité à mon égard.

«J'ai toujours sur le cœur trois Chrétientés du *Ho-Nan* auxquelles j'ai nui dans le spirituel et le temporel par mes aveux imprudents devant le Mandarin, je désire fort qu'à l'avenir on les secoure dans le spirituel et le temporel pour la décharge de ma conscience. Ces trois Chrétientés sont *Szet-Chan*, *Kio-Chan* et *Lu-Y-Hien*.

«Voilà peut-être mon dernier signe de vie auprès de vous.

«P. S. Dois-je brûler ou vous renvoyer tous les billets que vous m'avez adressés ?»

A mesure que les jours s'écoulaient, le fervent serviteur de Dieu, comprenant que son heure suprême ne tarderait pas à sonner, se préparait avec une plus grande application que jamais, au grand voyage qu'il était sur le point de faire ; il redoublait de zèle auprès des Chrétiens, qui, tout en recueillant chacune de ses paroles avec une sainte avidité, ne pouvaient s'empêcher de verser des larmes en songeant que celui qui s'était toujours montré si bon pour eux, allait leur être ravi sans aucune espérance de le revoir dans ce monde. Il cherchait bien à les consoler et même à les égayer ; mais rien ne pouvait adoucir l'amertume de leurs regrets. Quoique le vénérable captif fût sincèrement touché de cette douleur, bien légitime du reste, car les Chrétiens appréciaient toute l'étendue de la perte qu'ils faisaient, ce sentiment n'affaiblissait pas la joie dont tressaillait son âme, lorsqu'il pensait que les liens qui le retenaient dans cette vallée de larmes seraient bientôt rompus et qu'il pourrait s'unir à Jésus-Christ, son maître et son rédempteur. Il se confessait tous les jours et communiait souvent, afin de n'être pas pris au dépourvu ; car il savait qu'aussitôt que le décret de l'Empereur serait connu des Mandarins, on le mettrait sur-le-champ à exécution, d'après les [382] usages de la Chine. Le jour même de sa mort, il avait eu le bonheur de recevoir la sainte Eucharistie.

Enfin arriva l'arrêt impérial qui confirmait la sentence du Vice-Roi, d'après laquelle M. Clet avait été condamné à être étranglé. Les considérants portaient, entre autres choses, qu'il s'était introduit furtivement en Chine ; qu'y ayant changé de nom, il avait prêché l'Évangile dans bien des endroits, et trompé et perverti un grand nombre de personnes. A peine le Vice-Roi eut-il connaissance de la ratification du décret, qu'il se hâta de le faire exécuter. En conséquence des satellites furent envoyés à la prison dans laquelle était renfermé le confesseur de la foi. On ne lui annonça pas d'abord pourquoi on venait le chercher, mais comme il s'attendait d'un jour à l'autre à être conduit au supplice, il soupçonna que l'arrivée des satellites n'avait pas d'autre motif, et il demanda au chef s'il devait revenir dans sa prison. Celui-ci ayant hésité à lui répondre parce qu'il craignait de lui causer de la peine, M. *Chen*, Lazariste chinois, qui était présent, lui dit qu'il pouvait sans aucun détour déclarer au Missionnaire si on venait le prendre pour le mettre à mort, et que les Européens ne la redoutaient pas. Alors le chef avoua qu'il était effectivement chargé de le conduire au supplice. M. Clet s'étant agenouillé, demanda l'absolution à son confrère qui la lui donna les yeux baignés de larmes et le cœur serré de tristesse. Pendant ce temps, les Chrétiens de la prison s'étaient rangés autour de lui, versant beaucoup de larmes et témoignant une extrême douleur ; il les bénit une dernière fois, et après leur avoir adressé quelques paroles de consolation, il partit plein de joie pour le lieu du supplice.

Chez les Chinois, quand une personne est condamnée à être étranglée, on lui passe d'abord autour du cou un cordon qui traverse ensuite une planche trouée à cet effet, et on le serre au moyen d'un morceau de bois qui a la forme et la grosseur d'un bâton. Dès que le patient a perdu connaissance, on lâche [383] le cordon jusqu'à ce qu'il ait recouvré l'usage de ses sens ; on serre alors de nouveau, puis on relâche encore ; et ce n'est qu'à la troisième fois qu'on donne le coup décisif : on fait ainsi souffrir à trois reprises les horreurs de la mort. C'est par ce supplice que le vénérable Clet termina sa belle vie, dans la nuit du 17 au 18 février 1820, et qu'il obtint la palme du martyr après lequel il soupirait depuis longtemps. Ses restes précieux furent ensevelis sur le versant de la montagne rouge, où vingt ans plus tard un autre martyr de la famille de S. Vincent de Paul fut enterré à côté de lui.

Nous apprenons par les lettres de M. Lamiot deux actes remarquables de l'humilité de M. Clet, le premier est qu'ayant écrit une relation détaillée de la persécution où il avait été arrêté, il la redemanda peu de temps avant sa mort, et qu'ensuite on ne la retrouva plus, probablement il l'avait détruite. Le second acte est celui-ci : M. Lamiot avait fait acheter des habits neufs pour les lui faire mettre quand il irait au martyre. Mais quand ce moment arriva, il ne fut jamais possible de les faire accepter à M. Clet ; il prit ses habits les plus



vieux et les plus usés, disant qu'il allait à la mort non comme martyr, mais comme pénitent.

La sentence qui condamnait M. Clet à la mort, portait aussi que M. Lamiot sortirait de l'Empire.

Le 4 août 1820, M. Lamiot étant arrivé à Macao, envoya en France les habits avec lesquels M. Clet était allé au martyre : «J'y joins aussi, dit-il, deux morceaux de toile teinte du sang qu'il a vomi après sa mort et la corde avec laquelle il a été étranglé. Son corps, ses chaînes, tout ce qui lui a appartenu a été racheté, recueilli avec le plus grand soin, et on a conservé tout en lieu sûr. Ici tous ceux qui sont étranglés vomissent le sang ; je croyais qu'on les frappait ; on m'a dit que non ; mais on leur rend la respiration à diverses reprises ; le sang provient peut être du violent effort que font alors les poumons. Les bourreaux de M. Clet avaient été payés pour le faire souffrir le moins [384] possible. Quand on leur donna leur argent, ils dirent qu'étant loin des Mandarins dans la boue et la neige, ils ne lui avaient pas rendu la respiration à plusieurs reprises selon l'usage ; mais le sang qu'il a vomi sur ses habits me paraît une preuve du contraire.»

Des détails plus récents recueillis par Monseigneur Delaplace, Vicaire Apostolique du Tché-Kiang, nous apprennent que le vénérable M. Clet fut attaché à un poteau qui avait la forme d'une croix. Ses mains furent attachées derrière le dos par une corde qui partant du cou serrait les mains en passant et attachait le corps à la potence par les jambes. Le bourreau pour l'étrangler tira trois fois la corde et même à la première fois la corde se cassa.

Le Mandarin à qui M. Clet avait dit dans un de ses interrogatoires. «Dieu te frappera aussi,» fut scié en deux au temps même où M. Clet subissait le martyre. Le Vice-Roi TchangYu-Han qui condamna M. Clet à mort, mourut lui-même empoisonné.

M. Marchini, Procureur de la Propagande à Macao, s'empressa d'envoyer à Rome une relation du martyre de M. Clet, et M. Mariano Santaceri, Supérieur du collège de la Propagande, en adressa une copie au Visiteur de Rome avec la lettre suivante :

Rome, 10 octobre 1821

«J'ai l'honneur d'envoyer à votre Révérence une relation du martyre de François Clet, Prêtre de votre respectable Congrégation. Elle a été faite en 1819 par un certain François Hou, Catéchiste, et elle m'est parvenue de Macao avec les lettres adressées à ce Collège chinois par M. Marchini, Procureur Général des Missions de Chine. Pour ce qui me regarde je suis plein de joie, ainsi que mes Confrères, à cause de la gloire qui en revient à Dieu et de celle qui rejaillit sur votre Communauté. J'aime à espérer que ce nouveau martyr de Jésus-Christ voudra [385] bien intercéder auprès du Très-Haut pour obtenir une augmentation de ferveur à vos zélés confrères et à nos élèves dans l'œuvre des Missions. Ici, grâce à Dieu nous avons une quinzaine de Chinois et de Levantins, et nous allons envoyer en Chine, avec la grâce de Dieu, au commencement de l'année prochaine, quatre des plus anciens, pour consoler cette Chrétienté qui a tant besoin du secours spirituel des ministres sacrés. Je vous prie d'agréer mes félicitations ainsi que l'expression des sentiments de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc...

MARIANO SANTACERI  
SUPÉRIEUR,»

Le lendemain de la mort de M. Clet, M. Lamiot écrivit en Europe pour donner quelques détails sur cet événement. La lettre est adressée à son frère qui était alors Principal au collège d'Aire sur la Lys dans le Pas-de-Calais. M. Pierre-Joseph Lamiot, né à Bours, au diocèse d'Arras, était entré dans la Congrégation de la Mission avant son frère Louis, le 1er mars 1779. La révolution et la dispersion de la Congrégation l'avaient forcé à prendre la conduite d'une maison d'éducation. Au rétablissement de la Congrégation son âge ne

lui permit pas de se réunir à ses confrères et il demeura Principal au collège d'Aire, sur la Lys. C'est à lui que son frère Louis adressa la lettre suivante :

Outchang-Fou, à l'hôtel près de la prison, 19 février 1820.

«M. François Chen, Prêtre chinois de notre Congrégation, fut arrêté l'année dernière avec dix Chrétiens, ce qui donna lieu d'exercer contre les autres tous les genres de vexation, biens, femmes, tout devint la proie d'une classe de brigands, qui finirent cependant par être recherchés et poursuivis par les tribunaux. [386]

«M. Clet, seul confrère français qui me restât, septuagénaire vénérable, qui avait déterminé ma vocation pour la Chine, ne voyant plus le moyen de se rendre utile, crut devoir céder à l'orage, et se retirer dans une province voisine, où il espérait pouvoir attendre un temps plus calme, sans courir aucun danger. Malheureusement un Chrétien infidèle le livra, et par suite de cet événement, je me trouvai compromis : on m'accusa d'être en correspondance avec lui, et de lui avoir envoyé des secours et des Missionnaires pour prêcher la Religion.

«Le Gouvernement me l'ayant présenté sous un nom qui m'était inconnu, je me crus en droit de répondre que je ne connaissais personne de ce nom. Cette réponse me tira d'affaire pendant deux mois. Vers septembre dernier, le Gouverneur du Hou-Pé revint à la charge.

«L'Empereur donna ordre au tribunal de police de m'examiner, de me traduire au tribunal criminel, si je continuais de répandre la Religion chrétienne ; et de me faire conduire à Outchang-Fou, si je niais la correspondance avec l'homme dont je ne connaissais pas le nom, pour être confronté avec lui.

«Sur cette dernière question, le nom travesti qu'on me présentait offrait quelques moyens évasifs ; mais, sur la première, il fallait opter entre abjurer la prédication de l'Évangile et une déclaration franche et précise. Je pris le dernier parti comme le seul digne de mon caractère, et je déclarai que notre Religion étant la seule vraie, je la prêchais à tous ceux qui s'adressaient à moi.

«On me présenta diverses formules, plus ou moins insidieuses, pour persuader à l'Empereur que je ne prêchais plus ; n'ayant voulu en souscrire aucune, on me mit en prison, et on me fit garder par un Mandarin, avec deux soldats qui jour et nuit avaient l'œil sur moi.

«L'Empereur, instruit de tout, me fit traduire à la justice [387] criminelle ; j'y fus conduit à la nuit tombante, cinq Mandarins m'y attendaient ; dès que je partis, ils me firent mettre à genoux et m'y tinrent une partie de la nuit.

«Dans le rapport qu'ils firent à l'Empereur, ils dirent que j'y avais été dix heures ; mais je pense qu'ils ont exagéré de quelques heures ; malgré cela, l'épreuve ne fut pas peu fatigante pour moi ; c'était le jeûne des quatre temps ; on me faisait lever par intervalles, et vers la fin, il me fallait deux hommes pour m'aider. Je ne pouvais plus me soutenir : je ne marchais plus qu'avec peine et en chancelant : ce qui prêtait aux juges matière à rire, ils finissaient par imiter ma démarche. Si quelquefois je baillais de lassitude : Dormez, me disaient-ils.

«Toutes ces dérisions, loin de m'abattre, me fortifiaient en me rappelant la scène du Sauveur au tribunal d'Hérode : je les regardais comme autant de manœuvres qui ne tendaient qu'à me faire abjurer la prédication de l'Évangile, pour laquelle seule j'avais quitté ma patrie et fait six mille lieues.

«J'oubliais de vous dire, qu'au premier tribunal on m'avait fait rendre compte de ma doctrine, et qu'à mon insu on avait persuadé à l'Empereur que je prêchais celle du ciel et de la terre ; ce qui me rapprochait des lettrés, et tendait à finir mon affaire ; car, pour ma correspondance avec M. Clet, on s'en occupait peu.

«Le tribunal criminel s'empara de ma déclaration supposée, et mit tout en œuvre pour me la faire adopter ; mais je déclarai hautement que je professais la doctrine du Seigneur du ciel et de la terre ; que les mouvements des corps célestes dans le ciel, les merveilles de la nature sur la terre, l'harmonie de tout l'univers prouvaient l'existence de ce Maître souverain qu'il fallait adorer et servir. J'avais entrepris d'entrer dans quelques détails ; mais personne n'ayant voulu m'entendre, je me réduisis à requérir qu'on transmît à l'Empereur ma réponse telle qu'elle était. [388]

«Mon affaire ne finit pas avec le premier interrogatoire. Pendant mes dix jours de prison, j'en subis plusieurs autres qui, sous des formes diverses, tendaient au même but. Le dernier se fit avec plus d'éclat, devant un auditoire public et nombreux : les uns paraissaient applaudir à ma franchise, tandis que d'autres s'en étonnaient. Après bien des pourparlers, les plus anciens juges quittèrent la séance, et me laissèrent avec leur plus jeune collègue, qui me dit : Vous êtes manifestement réfractaire à l'autorité du pays. Ce n'est pas ainsi, répliquai-je, qu'en jugea le tribunal de l'Empereur, quand j'y comparus pour le même objet, il y a quatorze ans. J'en fus renvoyé libre ; je finirai par en appeler au même tribunal, pour réclamer l'exécution de sa décision. Si on me le refuse, j'offrirai de servir Sa Majesté toute ma vie dans une prison, ou de souffrir la mort, plutôt que de renoncer à la prédication de ma Religion. Vous ne mourrez point, répondit le jeune Mandarin, mais cela vous coûtera cher.

«Tout pour un moment paraissait fini, lorsque l'ordre me vint de partir pour Ou-Tchang-Fou, où je devais être confronté avec M. Clet. La route était longue, il s'agissait de trois cents lieues.

«Une grande charrette, attelée de trois bœufs et deux chevaux, conduite par deux charretiers, deux domestiques et une mule de selle, qui devait me servir quand je serais fatigué de la charrette, n'étaient qu'une partie de mon équipage. Le Gouvernement me donnait en outre un soldat, un satellite et une seconde charrette, dans laquelle je devais mettre une partie de mon bagage. Tant de suite et d'attirail vous étonneront, mon frère, dans un Missionnaire qui doit être simple en tout ; mais que penseriez-vous, si je vous disais qu'à Pékin le Gouvernement m'accorde trente-trois domestiques ? Je serais bien malheureux si l'esprit de ma vocation m'abandonnait à plus de quatre mille lieues de ma patrie ; si, pour me faire tout à tous, comme saint Paul, dans un pays où les formes de convenance [389] sont de rigueur, je ne pouvais résister à des sentiments de pure vanité.

«Ces trente-trois domestiques sont autant de Chrétiens méritants, qui, loin d'être mes serviteurs, sont pour moi des frères précieux, dignes de toute ma sollicitude et de mon respect, et dont le Gouvernement tolère la Religion.

«Tous les hommes en état de prévention, comme j'étais, sont conduits la chaîne au cou, et ne logent qu'en prison : les Mandarins en sont exempts, quand ils ne sont pas accusés de grands crimes. Ou me traita partout avec les égards qu'on accorde aux Mandarins ; partout je ne connus ni chaîne, ni prison jusqu'à ma destination. Je logeais dans toutes les auberges comme un simple voyageur. Par les détours qu'on me fit faire, on tripla mes trois cents lieues. Je commençai mes contremarches à la première ville du Ho-Nan. Le Gouverneur qui y commandait était un Tartare d'une famille très distinguée ; il me reçut très honorablement, me dit que je ne pouvais passer le fleuve de Hoang-Ho qui était débordé et qu'il avait ordre de me faire rétrograder vers Pékin. Je crus à quelque changement. L'accueil du Gouverneur me portait particulièrement à cette illusion ; mais elle fut bientôt dissipée, quand je vis qu'on me faisait prendre une route directement opposée à mes espérances, pour traverser des montagnes inaccessibles où je rencontrai des précipices et des abîmes qui surpassent l'imagination des poètes.

«Ce trajet ne fut rien en comparaison du pays fangeux que nous rencontrâmes à l'issue des montagnes. Il ne fut plus question de charrette ni de mule de selle. On m'offrit d'aller en litière ; mais le sort des porteurs me fit frémir, et je voulus payer de ma personne. Dans la boue jusqu'aux genoux, souvent j'y laissais ma chaussure : tantôt je glissais, tantôt je

tombais de mon long. Mon débile soldat s'empressait de venir à mon secours, et souvent tombait lui-même, ce qui me donnait la peine de le relever. Cependant, à force de fatigues et de [390] constance, nous arrivâmes vers Noël à deux journées d'Ou-Tchang-Fou.

«Là, j'écrivis à M. Clet, pour lui faire part de mon arrivée et concerter avec lui mes réponses. J'en reçus la lettre la plus touchante ; il me demandait pardon de m'avoir compromis et me déclarait qu'il prendrait tout sur lui, parce que si je ne parvenais à sauver l'établissement de Pékin, tout y était perdu pour la Religion ; il y joignait une série de questions supposées et de réponses que j'aurais dû y faire.

«Je ne conçus pas comment il avait pu me compromettre. Son humanité lui exagérait des torts qu'il n'avait pas. Je concevais encore moins comment il pouvait se charger de tout ; la suite me le fit comprendre. Ses mérites seuls auprès de Dieu m'ont sauvé ! Vertu magnanime qui, dans les plus grands dangers, ne peut oublier les intérêts de la Religion ! Un tel dévouement me pénétrait jusqu'aux larmes, et me faisait dire comme un saint diacre jadis : *Quo progredieris sine filio pater ?* car il n'avait cessé d'être pour moi un vrai père.

«Dès que je fus arrivé, on me logea dans une chambre de la prison avec deux criminels, sans cependant me mettre à la chaîne, comme c'est l'usage. Le lendemain on permit à mes domestiques l'entrée de la prison : ils y fournirent à tous mes besoins, et me firent dîner de bonne heure, pour être prêt à comparaître devant les Mandarins. Vers midi, on me conduisit au tribunal où se trouvaient déjà MM. Clet et Chen. Après nous avoir fait mettre à genoux tous les trois, on me demanda si je connaissais M. Clet ; je répondis le connaître, quoique sa figure fût si décomposée que je ne reconnaissais plus aucun de ses traits, mais j'étais si convaincu que c'était lui qu'il ne m'était pas permis de le méconnaître.

«Au sortir du tribunal, un Mandarin tartare vint me saluer j'avais été en rapport avec lui pour affaire de traduction auprès du Gouvernement. Il me demanda ce qui m'amenait ici ? Il le savait. Où en était mon affaire ? Il le savait probablement mieux [391] que moi. Notre conversation se prolongea, et comme elle se faisait en tartare mantchou, les Mandarins et le peuple s'en étonnaient singulièrement ; ils ne comprenaient pas comment un Européen parlait si facilement une langue qu'ils ne pouvaient eux-mêmes atteindre que très imparfaitement. Il me demanda où j'étais logé ? Je lui répondis que mes domestiques étaient dans un hôtel, à côté de la prison. Pendant ce temps-là, j'aperçus à côté de moi MM. Clet et Chen. Je dis au premier : Bon courage, je me recommande à vos prières, comment vous portez-vous ? Il me répondit en riant : je ne sais plus parler ni français, ni latin, ni chinois. M. Chen riait aussi. On s'en aperçut, et sur-le-champ nous fûmes séparés. Ce sont les derniers mots que nous pûmes nous dire...

«Je croyais retourner à la prison, lorsqu'on me dirigea vers l'hôtel où résidaient mes domestiques, avec un garde qui ne me perdait pas de vue. C'était un logement garni, dont le loyer, joint aux frais de ma route, me fit comprendre le *coûter cher* que m'avait prédit le jeune Mandarin de Pékin.

«Nous subîmes d'autres interrogatoires assez insignifiants qui n'aboutirent qu'à nous faire figurer tantôt à genoux, tantôt assis. Cependant le plaisir indicible que nous avions de nous voir, compensait bien ces petites tracasseries.

«M. Clet, qui avait beaucoup souffert dans sa première prison, me paraissait reprendre son ancienne physionomie, quoiqu'il ne s'abusât pas sur le sort qui lui était réservé.

«Nous n'avions encore satisfait néanmoins qu'aux formes préparatoires et nous devons comparaître devant le Gouverneur, qui, seul, avait droit de nous juger. Il nous cita deux fois devant lui. La première ne me parut avoir pour but que de satisfaire sa curiosité. Vous en allez juger par les questions qu'il me fit.

«Quelle est votre Religion ? Que vous sert de la prêcher ? Les livres chinois sont-ils connus en France ? Pourquoi les [392] Chrétiens refusent-ils de marcher sur la croix, au point de préférer un exil perpétuel ? Fait-on subir en France des examens comme en Chine ? C'est,

lui dis-je, la Religion de l'univers ; et, pour fortifier ma réponse, je me servis de plusieurs kings ou livres canoniques chinois, rédigés par Confucius et Mencius, ses compatriotes, qui s'accordaient parfaitement avec certains passages de la Genèse ; il me parut très satisfait et même tout émerveillé. Il me demanda si les idoles de la Chine étaient aussi révérees en Europe ? Je lui dis qu'anciennement c'était à peu près la même chose qu'en Chine ; mais qu'après la prédication de la Religion chrétienne, tous les Européens l'avaient embrassée, quoique beaucoup ne l'aient point observée rigoureusement.

«Sur le refus que les Chrétiens font de fouler la croix, je lui dis qu'elle était le signe de notre rédemption, et lui offris de lui en donner une explication claire, s'il me le permettait. Quant à la prédication de notre Religion, je lui répondis que nous la prêchions pour pratiquer le bien en cette vie, et obtenir d'être heureux en l'autre. Quel bonheur pour vous en ce monde ? me dit-il ; voyez en quel état il est réduit, en montrant M. Clet à genoux, chargé de grosses chaînes. Et vous, que de fatigues ne venez-vous pas d'essuyer ! Vous avez fait trois cents lieues ? Il savait bien que j'en avais fait le double et au delà. Le bon Gouverneur ne comprenait pas que la pratique du bien sur la terre est la plus précieuse jouissance d'un Chrétien. Sur les livres chinois connus en Europe, je lui dis ceux qui avaient été traduits en français ; et sur les examens, je lui dis qu'on interrogeait les militaires sur les matières militaires, et les magistrats sur les matières civiles. Il parut si satisfait de toutes mes réponses, qu'il dit publiquement : «A la bonne heure pour vous !» et me délivra de mon incommode gardien.

«Depuis que ce Gouverneur a commencé les affaires de la Religion, il a perdu son épouse et son fils, qu'il aimait tendrement ; son frère, qui lui restait pour consolation, vient de [393] mourir : on dit que son désespoir retarde notre affaire, et qu'il ne veut plus être Mandarin.

«La seconde citation fut plus solennelle et plus sérieuse. Quatre-vingts accusés, tant Chrétiens que gentils, y figuraient. Vingt-trois Chrétiens, pour avoir refusé d'abjurer, furent condamnés à l'exil perpétuel ; les autres furent mis en liberté.

«M. Clet fut condamné à mort, pour avoir troublé beaucoup de monde, disait l'arrêt. En attendant l'exécution, qui ne pouvait avoir lieu qu'après la confirmation de l'Empereur, M. Clet assembla dans sa prison huit grands chefs de Chrétienté, et leur donna ses derniers avis dans un repas frugal qui rappelait les agapes des premiers temps. Le 18 février il fut étranglé, pendant la nuit.

«Ainsi, vous voyez, mon frère, que, si l'Église de Chine a, comme la primitive Église, des pertes à déplorer, elle a aussi ses confesseurs, ses patrons, ses protecteurs dans le ciel ; et si Tertullien trouvait dans le sang des martyrs la semence des Chrétiens, nous avons lieu d'en espérer ici les mêmes résultats.»

### § XXXIII. M. Lamiot ramené à Canton.

La sentence impériale qui condamnait à mort M. Clet, avait aussi déterminé que M. Lamiot serait renvoyé en Europe. Ce fait montre évidemment qu'à Pékin on voulait se débarrasser des Européens, car M. Lamiot avait été reconnu innocent. Déjà depuis 16 ans l'Empereur Kia-King avait refusé l'entrée de sa capitale à tout Européen. Il profitait de la première occasion favorable pour se défaire de ceux qui s'y trouvaient. Voici le décret de l'Empereur :

«Chang-Yan-Hang m'informe qu'il a porté sentence contre Len François (M. Clet) qui prêchait et professait la Religion chrétienne. Cet Européen étant entré secrètement dans l'intérieur de l'empire en changeant de nom et de surnom, prêchait [394] et enseignait sa doctrine, il trompait beaucoup de monde et ainsi il y avait lieu à le faire étrangler. Lamiot ensuite ayant été examiné, on a trouvé qu'il n'avait pas eu de communication particulière par lettres avec lui ; par conséquent, comme il ne se trouvait dans aucun cas qui le forçât à

paraître devant le tribunal pour y être jugé, on a pensé qu'il était inutile de le renvoyer à Pékin. Ainsi de la province où il se trouve (le Hou-Kouang) je l'envoie prisonnier à Canton et je le livre au soin du Vice-Roi de cette province et à Gorpang (le juge Portugais de Macao), jusqu'à ce qu'il y ait des vaisseaux de son royaume pour l'embarquer et le faire revenir en son pays ; je ne permets pas qu'il reste dans l'Empire.

«Les officiers, magistrats, militaires ou envoyés qui ont été compromis dans son affaire et qui sont en grand nombre, ayant des mérites qui compensent leurs fautes, je leur pardonne avec bienveillance ; mais pour le reste je confirme la sentence portée. Qu'on respecte ceci.»

Cet ordre fut exécuté si rapidement que six semaines après le martyre de M. Clet, M. Lamiot se trouvait à Canton. Son arrivée fut annoncée à M. Marchini, Procureur de la Propagande à Macao, par une lettre de M. Bosanqueti, datée de Canton, 1er avril 1820.

«Il m'a été rapporté ce matin qu'un Missionnaire était arrivé de Pékin à charge d'un Mandarin, et retenu dans la maison appelée communément *Kon-Sou*, et qu'il était à la disposition ou plutôt à charge des Hannistes. Aussitôt après avoir obtenu un ordre pour être admis, je me suis rendu à la dite maison, et j'y ai trouvé M. Lamiot qui venait d'arriver de Pékin. D'abord je m'offrais à me charger des lettres à votre adresse, mais ayant reçu pour réponse que M. Lamiot craignait d'exciter les soupçons de ses surveillants très vigilants, je me suis chargé alors seulement des nouvelles qu'il jugerait à propos de me confier.

«Il paraît qu'un de ses confrères a été découvert dans la [395] province du Hou-Pé, habillé en chinois, prêchant la Religion chrétienne, et condamné, par un arrêt impérial à mort, et a été en conséquence étranglé.

«La liaison avec M. Lamiot causa l'arrestation de celui-ci. Mais le tribunal de Pékin n'ayant pu fixer aucun blâme sur lui, l'Empereur jugea à propos de le faire Mandarin et d'ordonner qu'il quittât immédiatement la Chine.

«M. Lamiot a allégué et continue à avancer que son renvoi ôte à l'église, à la bibliothèque et aux terres ou propriétés de la Mission française de Pékin toute protection, et les expose à être pillés par les Chinois et peut-être confisqués, ce qui pourrait entraîner le Gouvernement chinois dans des difficultés avec le Gouvernement français : il espère que cette allégation pourra lui obtenir son rappel de Canton à Pékin. Cependant il est assez bien traité quoique confiné dans une maison chinoise. Un Mandarin est son compagnon inséparable, et je crains qu'une communication trop fréquente avec les Européens ne puisse exciter des soupçons, et devenir peut-être fatale à l'espérance dont il se flatte d'être rappelé à Pékin. Je lui ai envoyé des livres et papiers publics, et des choses dont il a besoin. Lundi, nous partons de Canton, et à mon arrivé à Macao, je vous entretiendrai davantage sur ce sujet. En attendant, si vous désirez lui envoyer des lettres, vous pouvez les adresser à sir William Fraser, qui reste à Canton, et qui vous offre ses services.»

M. Lamiot se flattait en effet de pouvoir obtenir son retour à Pékin, car il était loin de pénétrer la politique fourbe et malicieuse du Gouvernement chinois à l'égard des Européens ; il attribuait son renvoi à une tout autre cause, mais la suite a bien démontré qu'il n'y en avait point d'autre raison. Nous allons voir les efforts qu'il fit pour obtenir son retour à Pékin, il les expose lui-même dans une lettre adressée de Macao, le 25 juillet 1820, à M. Richenet qui était alors à Paris.

«Dans l'ordre pour me faire renvoyer en Europe, mon nom [396] chinois *Nan-Mi-Té* n'y est pas, il y est dit simplement *Lamiot n'a aucune faute, qu'il soit renvoyé, et défense de rentrer en Chine*. Il n'est pas question de Nan-Mi-Té européen au service de l'Empereur, ni des biens du Pé-Tang. Quand on m'a communiqué cet ordre, j'ai dit que j'avais à Pékin des choses qui m'appartenaient et des fonds du Roi dont j'étais chargé, qu'il fallait en avertir l'Empereur, qu'évidemment il y avait une intrigue pour me renvoyer et s'emparer de ces biens ; cette découverte étonna singulièrement, et fit peur, on m'amadoua, on me caressa. Le Gouverneur de la province devait aller à Pékin, et promit d'en conférer avec nos

Gouverneurs ; je savais que c'était une défaite, j'insistai vigoureusement pour que l'affaire fût traitée juridiquement ; mais en vain ; je crois que les Mandarins du *Hou-Pé* ont contribué beaucoup à ce renvoi d'un innocent, et qu'ils ont été trompés ; voilà je pense pourquoi ils n'ont pas voulu avertir que j'avais des biens à Pékin en propre ou dont j'étais chargé. Pendant quelques jours, j'ai eu des délires et je soupçonne avec fondement (cela peut-être absolument faux) qu'on a essayé le poison sur moi. Dans une autre de mes lettres, le vous ai parlé d'un soupçon de ce genre, mais pour cette seconde fois, les faits sont plus prouvants. Après bien des débats que j'ai poussés trop loin puisqu'ils étaient inutiles, quoique je ne les crusse pas tels, j'ai été forcé de venir à Canton, mais partout, jusqu'à Macao, j'ai été défrayé de tout, très bien nourri à la chinoise, et traité avec égard, et même souvent fort honorablement. A Canton, il y avait ordre de me remettre au Gouverneur de Macao, pour être surveillé et renvoyé en Europe à la première occasion favorable ; quand on me l'intima, j'insistai plus vigoureusement que jamais, disant que je ne quitterais Canton qu'enchaîné, si l'Empereur n'était pas averti. On me remettait au Gouverneur de Macao pour conférer de l'affaire avec lui, je dis un mot de ce qui était arrivé à M. Ferreti, on m'avait averti qu'il y avait un plan pour m'envoyer à Manille, que la résolution en était prise ; et c'était d'autant plus [397] à craindre qu'il y avait un ordre formel du Gouvernement chinois de me faire partir. Enfin, ma fermeté, tous mes efforts et tentatives d'éloquence, un certain intérêt et compassion qu'inspirait ma situation, firent triompher la justice et la raison. On reçut mon placet qui fut envoyé à Pékin, et l'Empereur y répondra certainement. Voici quel en est le contenu général à peu près : «Les Français servent les Empereurs depuis le règne de *Chun-Tchi*, premier de la dynastie (l'église a été bâtie sous *Kang-Chi*.) Les Rois de France ont toujours pourvu à leurs besoins. Selon un ordre de Louis XVI, ils rendent compte au ministre de la marine de toutes les recettes et dépenses. La maison à sept ou huit mille taëls de revenus à Pékin seulement. La bibliothèque européenne renferme environ dix mille volumes ; la bibliothèque chinoise remplit trois *Kien* de bâtiments. (le *Kien* est la distance d'une colonne à une autre). Je n'ai pas laissé d'argent à mon départ, mais restaient habits, meubles et divers objets. Toutes choses sur lesquelles on peut interroger mes domestiques dont nos Gouverneurs ont la liste... Je finis par demander ce que je dois dire au Roi, n'ayant plus de compte à lui rendre.» J'attends la réponse, elle viendra certainement, elle devrait être arrivée. Au reste la conclusion peut être différée, mais sera donnée infailliblement et doit aboutir à me faire rappeler à Pékin ou à renvoyer ici les fonds. Pour ma santé et les commodités, Macao vaut bien mieux que Canton, où j'étais assez bien logé et nourri, le tout gratis, mais privé de relation avec les Européens ou communiquant difficilement même par lettres. Cependant j'aurais voulu rester à Canton pour être à portée de solliciter mon affaire ; d'ailleurs, l'ordre reçu par le Gouverneur de Macao de me renvoyer en Europe, subsistait encore ; on m'assura que cet ordre ne serait pas exécuté, et que j'attendrais ici en paix la réponse de l'Empereur qui pouvait tarder beaucoup ; on me pressa de me rendre ici à Macao, et j'y suis arrivé pour la veille de la Sainte Trinité. J'y ai été fort bien accueilli de tous ; [398] et jusqu'à présent tout s'est passé en bonne union et amitié.»

Au lieu de permettre à M. Lamiot de rentrer à Pékin, le Gouvernement chinois lui fit répondre que s'il avait des biens à y réclamer, il n'avait qu'à donner sa procuration à un des Européens qui y demeuraient encore. C'est ce que nous apprenons par une autre lettre de M. Lamiot à M. Richenet, du 10 octobre 1820.

«Je vous ai dit que le Sénat de Macao avait une lettre de nos Gouverneurs de Pékin pour m'être communiquée et qu'il la retenait. Après avoir attendu longtemps j'ai douté du fait, mon homme d'affaire croit que la lettre a été envoyée, qu'on y a répondu, et que la décision de mon affaire doit venir après que cette réponse aura été reçue à Pékin. Dernièrement un personnage très marquant et marqué de Macao m'a fait inviter honorablement à aller me promener à Manille, crainte, disait-il, que les Chinois ne me molestent ; j'ai répondu que si les Chinois s'adressaient à lui pour mon affaire, je le priais de me les envoyer : on n'insista point. Depuis on m'a dit sous le secret que le Procureur de la ville avait un ordre de Canton à l'effet de me faire nommer au plus tôt quelqu'un pour

administrer nos biens de Pékin, qu'il fallait m'adresser au Procureur de la ville pour arranger l'affaire ; j'ai dit qu'on me donne l'écrit, que j'y répondrais.»

On présenta en effet l'écrit à M. Lamiot et il nomma pour le représenter comme administrateur des biens temporels de la maison du Pétang, M. Serra, Missionnaire portugais de Pékin. Cette nomination fut agréée par le Gouvernement chinois qui le fit savoir à M. Lamiot par le Mandarin chargé des Chinois de Macao. Voici cette réponse :

«Moi Mandarin de la ville de Hiang-Chang, et nommé Sung, je fais savoir au Procureur de la ville de Macao qu'ayant exigé du Français Lamiot une détermination au sujet de ses biens qui sont à Pékin, pour l'accomplissement de mon office, [399] je certifie et vous donne l'attestation authentique que M. Lamiot a exprimé la volonté que ces biens fussent remis à l'administration du Portugais Li-Kung-Chen (M. Serra) à Pékin. En outre en exécution de l'ordre du Vice-Roi de Canton, j'ordonne selon la voie ordinaire qu'on fasse retourner le dit Français Lamiot dans sa patrie par la prochaine occasion et sans perdre de temps, afin d'éviter toute perturbation. En conséquence, je pense que cet ordre sera intimé et exécuté sans répugnance Hiang-Chang le 15 janvier 1821.»

La dernière partie de cet ordre ne fut point exécutée. M. Lamiot tint ferme à ne point quitter Macao. Le Sénat de cette ville fit bien tous ses efforts pour le faire partir ; mais M. Lamiot protesta qu'étant en Chine par l'ordre du Roi de France et répondant de l'usage des biens appartenant à la France, il ne pouvait quitter la Chine sans un ordre de son Gouvernement. Cette considération politique fit peur aux Portugais qui, bon gré mal gré, gardèrent M. Lamiot à Macao. Du reste les services que M. Lamiot leur rendit par ses traductions pour les relations avec les Chinois, leur firent une petite compensation au sacrifice que faisait leur jalousie nationale.

La connaissance que M. Lamiot avait de cette jalousie nationale le rendait défiant à l'excès, même de ses confrères portugais de Pékin ; c'est pourquoi pendant qu'il était à Ou-Tchang-Fou, il leur avait fait écrire par M. Clet pour prévenir tout envahissement de leur part. Néanmoins, les actes d'autorité que firent les Missionnaires portugais sur le Pétang étaient alors nécessités par les circonstances. Si le Gouvernement chinois n'eût plus vu d'Européens dans la maison de Pétang, il s'en serait emparé immédiatement, c'est pourquoi les Portugais crurent nécessaire de s'y présenter. Du reste, ils dépensèrent près de deux cent mille francs pour délivrer MM. Clet et Lamiot. Nous verrons la droiture de leurs intentions dans la lettre suivante adressée par M. Ribeiro, de Pékin, à MM. Marchini, Boya et Lamiot à Macao. [400]

MESSIEURS,

«Cette lettre est pour vous faire part de ce qui vient d'arriver à Pékin. Déjà par plusieurs fois nous vous avons donné avis du départ de M. Lamiot qui fut appelé à Hou-Pé pour être confronté avec M. Clet ; nous vous disions aussi que nous avions d'avance envoyé deux hommes afin d'arranger cette affaire, de manière que M. Lamiot pût être tiré d'embarras, en quoi nous supposons qu'ils ont fait tout ce qui dépendait d'eux, comme il paraît par le décret ci-inclus où vous verrez que M. Lamiot est déclaré absolument innocent. Depuis longtemps nous attendions avec impatience quelle serait l'issue de cette affaire, lorsque, le 1er février, me trouvant dans l'église de M. Lamiot avec Monseigneur de Nankin et M. Serra, où nous étions à parler d'une nouvelle particulière qu'un ami nous avait donnée la veille, M. Serra fut appelé au tribunal qui est chargé de nous. Nous attendîmes jusqu'à quatre heures du soir, et alors nous fûmes confirmés dans ce que nous savions déjà, savoir : que M. Lamiot, nonobstant son innocence reconnue, était renvoyé à Canton par ordre de l'Empereur. Je ne saurais vous dire quelle sensation produisit sur nous et sur nos amis un semblable contre-temps, et cela doit encore affecter davantage M. Lamiot qui ne nous a pas donné de ses nouvelles jusqu'à présent. Les démarches que nous fîmes aussitôt ici avaient pour objet de soustraire à l'autorité civile la maison et l'église, afin qu'on ne s'en emparât pas comme on avait fait à Saint-Joseph, et à l'égard des



Missionnaires italiens. Nous avons obtenu (moyennant toutefois quelques centaines de taëls) que tout serait remis entre nos mains, que deux Européens iraient y habiter, et qu'on ne ferait aucun changement jusqu'à ce que M. Lamiot eût fait connaître ses dispositions. A cela servit beaucoup une lettre que M. Lamiot avait laissée à Pékin, par laquelle il pria les Mandarins de vouloir bien consentir à ce que tout me fût confié à son défaut. Cette lettre ayant été [401] présentée a produit son effet. A peu de chose près, tout reste ici sur le même pied où il avait été laissé par M. Lamiot. Le Supérieur qu'il avait nommé, conserve sa place et il a soin du Séminaire, mais il ne peut paraître à l'extérieur. L'homme d'affaires a pris la fuite, emportant 300 taëls et plus, etc... M. Serra s'est établi dans la maison et il a obtenu que Monseigneur de Nankin lui tiendrait compagnie. Les Mandarins veulent avoir un rôle des maisons, des terres, et de la dépense du mois et de l'année ; mais je pense qu'il n'y aura pas d'autres démêlés. Sitôt que les deux hommes que nous avons envoyés au Hou-Pé seront de retour, et qu'ils nous auront rendu compte des intentions de M. Lamiot, nous nous proposons d'envoyer à Canton ou à Macao une personne de confiance pour traiter avec lui, et si on ne peut joindre M. Lamiot, ce sera avec vous que l'on en confèrera : nous vous prions de faire tout votre possible afin que M. Lamiot ne fasse aucune disposition avant l'arrivée du dit personnage, et qu'il n'entreprenne aucune démarche sans vous avoir consultés. Dieu nous est témoin que nous ne considérons pas ici nos intérêts particuliers, et que nous ne cherchons autre chose que le bien de la Religion et de la Chrétienté. M. Lamiot se serait épargné bien des dépenses et bien des embarras, s'il eût voulu se rendre à l'avis de gens bien intentionnés qui lui conseillaient en mai ou juin d'envoyer promptement quelqu'un à sa Mission, pour traiter une affaire qui pouvait alors facilement et avec peu de dépenses s'arranger sur les lieux, ainsi que l'expérience de plusieurs années nous l'a appris ; il n'a pas voulu écouter ; sans doute qu'à présent il s'en sera repenti, mais en vain. Quand nous avons reçu de si tristes nouvelles, déjà le décret était parti, et en sept ou huit jours il a dû arriver ; déjà M. Clet aura fini glorieusement sa carrière et intercédéra dans le ciel pour nous et pour toute la Mission qui a grand besoin de la protection divine.

«Voilà tout ce que j'ai à vous dire pour le moment. [402] Cependant je prie M. Marchini de vouloir bien nous obtenir permission indéfinie de vendre nos biens peu à peu ; car si on renvoie un Européen qui a été reconnu innocent, à quoi les autres ne doivent-ils pas s'attendre ? Si on laissait les choses à la disposition de la puissance séculière, assurément on perdrait la moitié.

«Nous jugeons à propos d'envoyer par devers vous M. Ho qui montre de plus en plus qu'il a la tête mal timbrée ; car il ne convient pas de le garder ici, et en cela nous sommes tous d'accord.

«Prions Dieu qu'il nous conserve en sa grâce.

RIBEIRO.

#### § XXXIV. Mort de l'Empereur Kia-King.

L'Évêque de Nankin, Monseigneur Pirès, écrivait de Pékin le 18 octobre 1820, à M. Borja à Macao :

«Déjà vous aurez appris la mort de l'Empereur Kia-King, arrivée en Tartarie le 25 de la septième lune ; son fils édenté, laid et maigre (Tao-Kouang) âgé de trente-neuf ans est celui qui lui succède. Il a inauguré son règne en condamnant à l'exil trois des cinq Chrétiens que son père peu avant de mourir avait forcé de fouler aux pieds la croix. Les deux qui avaient apostasié n'ont pas pour cela été entièrement libérés. Les Chrétiens condamnés à l'exil sont exclus de l'amnistie extraordinaire qui est d'usage à l'avènement des nouveaux Empereurs. On peut augurer d'après cela que nous n'avons aucun espoir de voir notre sort s'améliorer. Au mois d'août de l'année courante, un de nos Prêtres est mort

dans les prisons du tribunal des crimes, des suites des mauvais traitements qu'il avait dû subir.»

L'Empereur *Kia-King* persécuteur de la Religion contre laquelle il porta ces lois qui occasionnèrent dans la suite tant de persécutions, eut même en ce monde le sort que Dieu réserve [403] ordinairement aux persécuteurs de la Religion. Après avoir fait plusieurs martyrs, l'année même qu'il fit étrangler le vénérable martyr Clet, il termina à Djé-Hol, ville de Tartarie à cinquante lieues de Pékin, où était la maison de plaisance des Empereurs, son odieuse vie par une mort plus odieuse encore. Le silence que l'on affecta de garder pendant longtemps sur cet événement, crainte de déplaire à son fils pendant son règne, et la variété des récits, ne sont pas la moindre preuve que sa mort ne fut pas naturelle. Des Chinois le font expirer subitement dans une pagode où il était venu adorer les idoles. Les Tartares, et entre autre trois grands Mandarins dirent, les uns qu'il fut noyé avec les gens qui le portaient au passage d'une rivière, les autres qu'il fut écrasé de la foudre.

«Voici comment, écrit Monseigneur Mouly en 1810, mon Catéchiste me dit avoir appris cette mort tragique d'un grand Mandarin chinois, qu'il servit plusieurs années, et qui était alors à la suite de l'Empereur. Ce grand Mandarin occupe actuellement un poste considérable dans la ville de Canton. Il la lui raconta confidemment, sans en avoir été prié, trois ans après l'événement, dans un de ces entretiens libres où les Grands aiment à se délasser des embarras de leur charge. «Tu ne sais pas comment est mort l'Empereur *Kia-King*, nous ne sommes que quelques Grands qui le sachions, et nous nous gardons bien de le publier ; je vais te l'apprendre. Après son repas, vers midi, l'Empereur se retira selon sa coutume dans sa chambre avec un comédien. Quelques instants après le tonnerre tomba et les écrasa tous les deux. Nous courûmes au plus vite, et nous vîmes deux cadavres nus que nous ne pûmes reconnaître. Le cadavre que nous jugeâmes être celui du comédien fut emporté de suite. L'Empereur contre l'usage n'avait pas emmené cette fois avec lui son cercueil. Pour empêcher son corps de se corrompre, nous l'enveloppâmes de glace et nous envoyâmes de suite à Pékin avertir son fils et emmener le cercueil qui arriva cinq jours après. [404] Quand on voulut y renfermer son corps nous le trouvâmes en pourriture et en lambeaux, sans qu'il fût possible de le revêtir des habits impériaux. Il fallut donc l'ensevelir comme nous pûmes.»

«Le crime de ces cinq villes coupables dont il est parlé dans la Genèse, et qu'on ne se rappelle qu'avec horreur, est assez commun dans ce misérable pays, même dans les hautes classes de la société que Dieu comme ces Romains dont parle Saint Paul, a livrées à des passions d'ignominie. Quoique la polygamie soit permise et en usage en Chine, il y a en outre à Pékin des Grands qui entretiennent à grands frais des compagnies de jeunes comédiens bien faits, afin de les faire jouer, ou de les voir, quand ils le veulent, habillés en femmes, et d'assouvir plus facilement leur infâme passion. L'Empereur *Kia-King* excellait, dit-on, en ce genre ; ces gens ne le quittaient jamais ; et Dieu, fatigué de ses forfaits, l'écrasa de la foudre dans l'acte même du crime. Son fils *Tao-Kouang*, l'Empereur actuel, d'abord effrayé, fut quelque temps un peu plus retenu. Quoiqu'il ait vu son frère expirer rongé par la maladie honteuse contractée à cette occasion, il suit encore l'exemple de son père sur cet article, et sur celui de la Religion. Il continue de la persécuter d'après les décrets de son père, qu'il confirme et qu'il fait exécuter.»

Depuis ce funeste événement les Empereurs de Chine ne sont jamais retournés à Djé-Hol, et cette résidence impériale jadis théâtre de tant d'intrigues et des avanies infligées à tant de bons Missionnaires, parmi lesquels Monseigneur Maigrot, M. Appiani et M. Pedrini, est aujourd'hui livrée à la désolation ; mais il y reste toujours un noble souvenir, c'est la Chrétienté qui avait été cultivée au milieu de tant de difficultés par MM. Ripa et Pedrini. [405]

Après avoir raconté la mort glorieuse de M. Clet, il nous reste à dire un mot sur deux de ses compagnons de travaux et de souffrances. Ho Ignace, naquit à Pékin, de parents chrétiens, Chinois d'origine, la quarante-septième année de l'Empereur Kien-Long, en 1781. Il avait un frère aîné qui resta dans le monde, pour le soutien de sa famille. Sa maison était située en face de l'église française, où il aimait à se rendre souvent pendant son enfance. Cette proximité ne contribua pas peu sans doute à lui donner et à conserver cet esprit de piété que, dit-on, dès lors on remarquait en lui. Admis tout jeune à l'école externe, toute chinoise, de l'établissement français, il sut joindre l'application et l'étude à une excellente conduite. Cela fut cause que, connu et aimé des Missionnaires, on ne fit aucune difficulté de l'admettre, à sa prière, dans l'école interne, pour s'y adonner à l'étude du latin. Il avait alors quatorze ans. Sa bonne conduite, loin de se démentir, devenant au contraire de plus en plus exemplaire, et ses progrès dans l'étude du latin étant satisfaisants, on le reçut au Séminaire interne, à l'âge de 23 ans. Il répondit aux soins assidus de son pieux et savant directeur, M. Ghislain, et deux ans après, il fut admis à faire les vœux, dans la chapelle de l'église de Saint-Sauveur, à Pékin. Il venait d'entrer dans sa vingt-cinquième année. Toutefois, il ne fut ordonné prêtre que deux ans plus tard, le 15 mai 1808, quatrième dimanche après Pâques. Envoyé alors dans la Mission du Hou-Kouang, il conserva son esprit de ferveur et de régularité dans l'exercice du saint ministère. Tout en sauvant ses chers compatriotes, il sut se sanctifier lui-même. Compagnon du vénérable martyr M. Clet, il était avec M. François Chen, son soutien et sa consolation. Les satellites qui arrêterent Messieurs Clet et Chen, poursuivirent [406] longtemps M Ho ; mais ils ne purent l'atteindre. Il fit de nuit, jusqu'à quarante lys (quatre lieues) et se cacha ensuite le jour dans les champs. Comme la persécution continuait à sévir fortement dans le Hou-Pé, et qu'on ne cessait pas de l'y chercher, il revint à Pékin. M. Lamiot ne le croyant pas assez en sûreté dans la capitale, jugea à propos de le faire passer pendant quelque temps en Mongolie. Il se rendit donc à Si-Ouan, où il fit la visite des Chrétiens. M. Lamiot compromis alors dans l'affaire de M. François Clet emprisonné à Ou-Tchang-Fou, dut partir de suite, pour le Hou-Kouang, sans avoir même en le temps d'arranger ses affaires. Le Missionnaire portugais, M. Serra, prit alors l'administration de l'établissement français ; car, le voyant sans Européen, le Gouvernement chinois n'aurait pas manqué de s'en emparer. Cependant la double arrestation de Messieurs Lamiot et Clet, seuls Européens français qui restassent dans les Missions, jointe à celle de M. Chen, son compatriote, la mort de l'un et l'exil des deux autres, et tout ce qu'il avait eu lui-même à souffrir dans la persécution, affectèrent tellement M. Ignace Ho, qu'il en eut le cerveau troublé. M. Serra craignant que dans cet état il ne fût une cause involontaire de persécution pour le Pé-Tché-Ly, l'envoya à Macao auprès de M. Lamiot, déjà retiré dans cette ville, par suite d'un édit impérial, qui l'avait chassé de l'établissement français de Pékin, et exilé hors des frontières du céleste empire. La tranquillité et la liberté dont M. Ho put jouir dans ce nouveau séjour, facilitèrent sa guérison, de manière qu'il fut jugé propre à retourner bientôt en mission.

M. Lamiot l'envoya au Ho-Nan, où il administra les Chrétiens comme ci-devant, à la grande satisfaction de tout le monde. La Mission du Ho-Nan faisait alors partie de celle du Hou-Pé. La mort du vénérable François Clet était loin d'avoir rendu la paix à cette Mission ; les Missionnaires chinois eux-mêmes devaient prendre de grandes précautions, pour n'être pas reconnus, et arrêtés comme prédicateurs de la Religion du Maître [407] du ciel. Alors pour se soustraire à la vigilance et aux recherches des Mandarins, ce Missionnaire changea son nom de famille *Ho* en celui de *Tong*. Il put ainsi exercer encore impunément le saint ministère pendant cinq ou six ans. Vers la dixième année de l'Empereur Tao-Kouang, 1830, il fut arrêté par les satellites, et eut l'honneur insigne de confesser la foi avec fermeté. Comme le Mandarin, pour diminuer sa culpabilité devant la loi de l'Empire, voulait le faire passer pour un simple Chrétien, il eut le courage de dire en plein tribunal, qu'il était un des chefs de la Religion chrétienne ; et il le répéta plusieurs fois avec assurance. Le Mandarin fit semblant de ne pas ajouter foi à sa protestation, et le

condamna seulement à l'exil comme simple Chrétien. Il eut pour compagnon de prison et d'exil Kouang Jacques, qui, comme Catéchiste, le suivait partout depuis bon nombre d'années. Ils furent exilés tous deux ensemble, à 1 400 lieues de Pékin à Y-Ly, du côté du Turkestan, dans la contrée que les Chinois appellent le pays des *Houei-Houei*, c'est-à-dire des Mahométans, dont les exilés chinois deviennent les esclaves. *Ho-Kien* fut la ville qu'on leur assigna à tous les deux. Ils s'arrangèrent avec leur maître, qui voulut bien les laisser à peu près libres ; et Jacques un peu médecin, comme la plupart des Catéchistes, et assez instruit, y ouvrit, conjointement avec son saint compagnon, une boutique de médecine. Le Seigneur bénit leur commerce, de manière qu'ils purent tous les deux vivre à leur aise.

Ho-Kien renfermait une vingtaine de Chrétiens exilés, dont M. Ho s'établit de suite le Pasteur. Plus tard il reçut des pouvoirs explicites et une petite chapelle que lui envoya le Vicaire Apostolique du Chan-Si, et il put ainsi exercer le saint ministère et dire la sainte messe. Dans les premiers temps, profitant de la liberté qu'on lui laissait de sortir à volonté, il prêchait la Religion aux infidèles. Mais cette conduite ayant donné de l'ombrage à l'autorité, il lui fut défendu de sortir. Son missel étant trop vieux et peu convenable, il écrivit à un Ecclésiastique [408] catholique de Russie, qu'un marchand lui avait fait connaître, pour lui en demander un autre, Celui-ci qui n'était que diacre, lui répondit qu'il n'avait pas de missel, et qu'en échange il le pria d'agréer deux bons petits livres latins, l'Imitation de Jésus-Christ, et le *Memoriale vitæ sacerdotalis*.

Malgré l'immense distance qui le séparait de Pékin, il trouva moyen de correspondre avec ses confrères de cette Mission. M. Sué reçut de lui à Si-Ouan, deux tapis de soie en présent. Digne enfant de S. Vincent, M. Ho en observait fidèlement les règles dans l'exil ; mais craignant de les oublier, et d'en laisser même à son insu plusieurs points inobservés, il en demanda un exemplaire. Il sollicita aussi un évangile, un missel et un bréviaire. Monseigneur Mouly lui envoya tout ce qu'il désirait, avec une lettre qui lui annonçait l'arrivée de nouveaux confrères européens dans les Missions françaises de Chine, et les dispositions récentes du Saint-Siège, qui avait confié exclusivement plusieurs Vicariats aux pauvres Prêtres de la Mission. Craignant alors qu'il ne fût dans le besoin et ne manquât du nécessaire, Sa Grandeur lui envoya 100 taëls, c'est-à-dire 800 francs. Tout cela lui parvint fort heureusement. En 1816, on lui envoya une copie de l'édit impérial en faveur des Chrétiens de Chine, mais Dieu l'avait déjà rappelé à lui.

Il avait en effet rendu sa belle âme à Dieu, depuis la vingt-quatrième année de Tao-Kouang, 29 octobre 1844, deux jours avant la Toussaint. « Depuis longtemps, écrivait à Monseigneur Mouly, en février 1846, son inséparable et fidèle compagnon, Kouang Jacques, depuis longtemps notre bon père Ignace avait la respiration courte et pressée : les médecines qu'on lui faisait prendre, finirent par n'avoir aucun heureux résultat. Quoique mangeant toujours d'assez bon appétit et sans être obligé de garder le lit, il s'affaiblissait tellement peu à peu, qu'un jour, assis tranquillement et récitant son bréviaire, il rendit tout doucement son âme à Dieu. » La divine Providence, pour le dédommager de la dure privation des derniers sacrements, qu'il [409] ne pouvait recevoir, faute de Prêtres, voulut ainsi le préparer elle-même à la mort, en le faisant mourir les armes à la main. Trois jours après on l'enterra. Jacques, en annonçant sa mort à Monseigneur Mouly, demandait s'il fallait apporter ses restes au Pé-Tché-Ly, et à quel usage on destinait les objets laissés par le défunt. On lui accorda volontiers le modeste héritage de son compagnon ; quant au corps il dut le laisser reposer dans la terre de l'exil, théâtre des mérites de ce confesseur de la Foi.

Il y eut sans doute dans la vie de cet estimable Missionnaire, beaucoup d'autres choses édifiantes, bien des actes des vertus de patience, de résignation et de conformité à la volonté divine, mais ne l'ayant pas connu personnellement, dit Monseigneur Daguin, et n'ayant ici personne qui ait vécu avec lui, nous les ignorons, et nous ne pouvons les rapporter. Heureux si nous imitons son grand dévouement pour le salut de ses frères, son intrépidité à confesser notre Foi, et son amour pour nos saintes Règles.

M. Ignace Ho, qui prit plus tard le nom de Tong, fut le dixième des dix-huit Missionnaires que forma en Chine le pieux et respectable M. Ghislain. Cette courte notice prouve que ce n'est pas celui qui lui fit le moins d'honneur.

M. François Chen, disciple du même maître, ne le cède en rien à M. Ho, dont il fut au Hou-Pé l'émule courageux, soit en mission, soit dans les fers, et auquel il montra le chemin de l'exil. Saisi avec M. Clet, M. Chen le suivit en prison et fut exilé pour la Foi, quand celui-ci était près de monter au ciel. Moins favorisé par les circonstances que M. Ho, M. Chen ne vécut pas longtemps sur la terre de l'exil. Les Turcs, toujours chassés par les Chinois, mais jamais domptés entièrement, vinrent attaquer avec vigueur la place forte où se trouvait le vénérable confesseur de la Foi. Cette ville ayant été prise d'assaut, tout le monde fut égorgé, et M. Chen avec les autres. Sans parler des mérites de son exil pour la Foi, M. Chen était un fort bon Missionnaire, très précautionné dans ses rapports avec les [410] fidèles. Voici ce qu'il écrivait du Hou-Pé à M. Ghislain à Pékin, au sujet des femmes qu'il croyait venir sans raison trop librement auprès du Missionnaire : «Si nous les invitons poliment à sortir, elles ne bougent pas ; si nous nous fâchons, seul moyen qui nous reste, on trouve que nous sommes trop durs, et que nous manquons aux égards que nous leur devons ; je ne sais comment m'y prendre.» Il fit ses vœux le 9 mars 1807, et fut ordonné Prêtre en 1808. On croit qu'il mourut l'an 5 ou 6 de Tao-Kouang, 1825... On n'eut pas la douce satisfaction de recevoir de ses nouvelles dans l'exil, et on ne présume sa mort que conséquemment à la prise de la place où on le savait, et au massacre de tous ses habitants.

### § XXXVI. M. Mathieu Sué.

M. Lamiot en quittant Pékin pour aller dans le Hou-Kouang où on l'emmenait pour le confronter avec M. Clet, avait prévu ce qui pouvait arriver à son égard ; il avait chargé M. Mathieu Sué, Missionnaire chinois d'une grande vertu et d'une prudence remarquable, de le remplacer en qualité de Supérieur de la maison pour le Gouvernement intérieur, et comme il savait que pour l'administration des biens de la maison il fallait un Européen il avait laissé entre les mains de M. Sué une cédule écrite en chinois pour être présentée aux Mandarins chargés des Européens de Pékin. A peine M. Sué eut-il appris le triste résultat du procès du Hou-Kouang, qu'il s'empressa de donner connaissance à M. Lamiot des dispositions qui étaient prises à Pékin pour conserver la maison française et ses biens. Nous y verrons la sagesse avec laquelle M. Sué sut conserver la paix tout en maintenant ses droits dans un conflit d'autorités. En vertu d'un pouvoir donné par M. Jacquier, Supérieur Général, qui envoya M. Raux, le Supérieur de Pétang ou de la Mission française pouvait se nommer un successeur à cause de [411] la difficulté du recours au Supérieur Général. C'était le cas où se trouvait M. Lamiot. D'un autre côté Monseigneur Souza Saraiva, Évêque de Pékin, étant mort à Macao en 1818, Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin, et résidant à Pékin, demeurait administrateur de ce dernier diocèse et comme tel il avait nommé pour son Vicaire Général M. Ribeiro Supérieur de la maison portugaise. Ainsi trois autorités étaient en conflit au sujet de l'établissement français : 1° l'autorité temporelle qui devait être représentée par un Européen ; 2° l'autorité de la Congrégation pour la conduite de la maison ; 3° l'autorité diocésaine qui était chargée du soin de la Mission en général. Nous allons voir comment M. Sué sut demeurer ferme et sauvegarder tous les droits dans cette circonstance difficile.

Pékin, 28 avril 1820.

«Je vous ai déjà donné dans une autre lettre un court aperçu de ce qui s'était passé ici, mais je tiens à vous en exposer le détail. J'ai conservé la cédule chinoise que vous m'aviez laissée, jusqu'au moment où j'ai appris qu'un décret de l'Empereur vous renvoyait à Canton. Cet événement m'a causé un si grand chagrin et m'a tellement accablé de douleur, que je ne pouvais trouver de repos ni jour ni nuit, et que je ne cessais de répandre des

torrents de larmes, en voyant le misérable état auquel nous allions être réduits. J'aimais encore à me flatter de l'espérance de vous voir revenir à Pékin, mais enfin je suis frustré de cet espoir et j'ai remis la cédule entre les mains de nos confrères portugais du Nan-Tang, afin qu'ils la présentent eux-mêmes à Yang-Tagin, Gouverneur des Européens. Plus tard je leur ai demandé s'ils l'avaient fait, et M. Ribeiro me répondit qu'ils avaient donné et votre cédule et une autre qu'ils avaient composée eux-mêmes, et dont j'ignore le contenu.

«Le Gouverneur Yang-Ta-Gin après avoir reçu ces pièces tint conseil avec l'autre Gouverneur *Chun* et dressa une [412] instruction par laquelle il prescrit que pour maintenir l'établissement du Pétang, il faut prendre deux Européens du *Nan-Tang* et les transporter au Pétang pour y résider. Selon votre disposition M. Serra est venu pour y demeurer ; il y était même déjà depuis quelque temps, parce que Monseigneur Pirès fatigué des tracasseries continuelles que nous subissons avait voulu retourner au Nan-Tang. Ainsi M. Serra a pris en main l'administration des biens temporels et moi j'exerce les fonctions de Supérieur pour le spirituel et la conduite intérieure de la maison. Monseigneur Pirès néanmoins est revenu ici la veille des cendres, parce que le Gouverneur a voulu qu'il y eût deux Européens au Pétang ; grâce à son concours nous avons donné la retraite à nos élèves qui ne sont plus si nombreux.

«Mais le 30 de la seconde lune il est arrivé un événement qui m'a grandement affligé. A peine le Catéchiste Tchang fut-il revenu et eût-il remis à Messieurs les Portugais les lettres de M. Clet, que M. Ribeiro voulut prendre d'autres dispositions concernant le Pétang et dit que ma nomination de Supérieur était invalide et prétendit constituer Monseigneur Pirès comme Supérieur de la maison. Voyant que je m'y opposais, il voulut nommer M. Serra ; mais je répondis que je ne reconnaissais M. Serra que pour administrateur temporel et qu'en conscience je ne pouvais rien céder du gouvernement intérieur de la maison. Néanmoins il persista à le nommer et voici la lettre qu'il écrivit à cet effet : «Par intérim et jusqu'à ce que le Supérieur Général en dispose autrement, étant Supérieur de la Mission de ce diocèse, nous réglons les points suivants : 1° nous établissons supérieur de votre église, M. Vérisime Serra, Prêtre de notre Congrégation qui aura soin de vous tant au spirituel qu'au temporel, et à qui vous devez tous l'obéissance ; 2° si Monseigneur Pirès veut rester dans votre église et vous aider pour l'enseignement, et la direction comme il a fait jusqu'à présent, vous lui devez tout égard et toute déférence comme vous le lui avez témoigné jusqu'aujourd'hui, sachant, que c'est [413] de lui que dépend la promotion aux saints Ordres, et qu'il doit rendre compte à Dieu d'une affaire aussi grave.» Comme je ne voulus point admettre en tout cette disposition de M. Ribeiro, surtout en ce qui concernait la conduite intérieure de la maison, et que d'un autre côté je voulais éviter d'y être forcé, je pris le parti de quitter la maison en laissant une protestation écrite en ces termes : «Mon départ n'a pas d'autre but que d'aller chercher M. Lamiot, parce que je ne puis rester dans la maison ; j'en laisse donc le soin au Procureur, et je demande de l'argent pour ma route.» Je me retirai dans une maison où j'avais déjà demeuré précédemment, d'après le conseil de ces Messieurs, pendant les troubles, et j'attendis là quelques jours, me préparant à venir vous trouver pour prendre vos conseils. M. Serra demanda alors pourquoi je ne lui avais pas écrit moi-même ? Je le fis et dans ma lettre je le priais, s'il le pouvait, d'arranger la difficulté qui occasionnait mon départ, et qui était que je ne voulais point consentir à céder le gouvernement intérieur de la maison, consistant dans la direction du Séminaire, la désignation des personnes pour les Missions et la présentation de nos confrères pour l'ordination. Il consentit à ce que tout demeurât sur le même pied qu'auparavant, et je rentrai à la maison. M. Ribeiro voulut néanmoins que je lui écrivisse une cédule pour le prier d'avoir soin de nous et de l'église jusqu'à ce qu'il y eût été pourvu autrement. Je le fis à peu près dans la forme de la cédule que vous avez laissée, et cela pour le bon exemple, car il y en a qui disent que nous sommes si orgueilleux que nous aimerions mieux perdre l'établissement plutôt que de demander la moindre chose. Voici donc la cédule que J'écrivis : «Je, soussigné, Prêtre de la Congrégation de la Mission de la Mission française de Pékin, prie M. Ribeiro, Vicaire Général du diocèse de Pékin, de vouloir bien par lui ou par M. Serra, prendre soin de nous et de notre établissement par intérim (selon nos règles et

Constitutions accordées par les souverains Pontifes à notre Congrégation et à nous) jusqu'à ce [414] qu'une autre disposition ait été prise. En foi de cette demande, j'ai signé la présente formule le 21 avril 1820.

MATHIEU SUÉ.»

«M. Ribeiro m'a dit qu'il voulait écrire au Supérieur Général pour le prier de nommer un Supérieur pour notre maison, et que s'il ne nommait pas un des Européens qui restent, il faudrait vendre l'établissement et en remettre le prix au Gouvernement français.

«Nous sommes ici, M. Han et moi, avec deux diacres qui pourront bientôt être ordonnés. Malgré toutes ces difficultés, j'ai encore quatre jeunes gens qui demeurent fermes dans leur vocation. Je vous prie donc de prendre au plus tôt les dispositions nécessaires pour que ces jeunes gens puissent aller vous trouver, parce qu'ici nous ne pouvons continuer à les diriger et à les instruire.

«Quant à moi, sachez qu'aucune langue, aucune plume ne saurait exprimer l'affliction et la douleur de mon âme. Depuis que je suis au monde, je n'en ai jamais éprouvé de pareille ; je ne puis que répéter continuellement cette parole de l'apôtre S. Paul : Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps de mort ? Je vous en prie, faites-moi connaître vos dispositions et recommandez-moi à Dieu dans les angoisses où je me trouve.»

D'après les dispositions prises par M. Lamiot, M. Serra continua à administrer les biens temporels de la Mission et pour prévenir la ruine totale de l'établissement, il vendit peu à peu les maisons et les terres pour en affecter le produit à l'entretien de la Mission. M. Sué et ses confrères chinois continuèrent à faire mission dans leurs chrétientés, revenant de temps en temps au Pétang où ils préparaient encore quelques jeunes à l'état ecclésiastique ; enfin, à l'aide de la vente des biens de Pékin, M. Lamiot établit son séminaire à Macao où il achevait l'éducation des jeunes clercs que lui envoyait M. Sué. [415]

## § XXXVII. Nouvelles tentatives en faveur de l'Établissement de Pékin.

M. Lamiot arrivé à Macao s'était aussitôt mis à l'œuvre pour établir son Séminaire, et il loua à cet effet une maison pour lui et ses élèves. Mais il n'oublia point l'établissement du Pétang, et conserva toujours l'espoir d'y revenir. Bien que les commencements du règne de Tao-Kouang, le nouvel Empereur, ne fussent favorables ni à la Religion ni aux Européens, comptant sur l'appui de quelques amis qu'il croyait avoir à la Cour, il espérait toujours pouvoir reprendre le chemin de Pékin ; aussi, disait-il, qu'il avait pris pour devise ces paroles du prophète appliquées à Notre-Seigneur : *Linum fumigans non extinguet, il n'éteindra pas la mèche qui fume encore*. C'est pourquoi il écrivait lettres sur lettres à Paris pour intéresser le Gouvernement français à un Établissement qu'il avait fondé. Par suite de ses demandes M. de Marcion en 1822, communiqua à Paris au Ministre des affaires étrangères le Mémoire suivant :

«Dans sa première ambassade l'Angleterre demandait des règles fixes de commerce, un établissement dans l'île de Tchou-San, la résidence d'un ambassadeur à Pékin, la liberté de la Religion chrétienne et le libre commerce dans les ports de la Chine. Toutes ces demandes firent naître des inquiétudes, et les réponses furent généralement négatives ou évasives.

«Lord Macartney attribue le mauvais succès de son ambassade au ressentiment d'un général chinois qui avait échoué dans une guerre à laquelle les Anglais avaient coopéré.

«La France seule jusqu'ici avait joui de toute facilité pour correspondre avec la Cour de Pékin, tandis que toutes les autres nations n'avaient de correspondance avec elle que par

les filières des Vice-Rois de Canton et les Mandarins subalternes. Cet avantage était le fruit d'une Mission française à Pékin, [416] monument splendide que la pieuse munificence de nos rois avait élevé dans le palais même de l'Empereur, où la Religion dans toutes ses pompes fut toujours respectée et la nation française distinguée.

«Louis XIV l'avait fondé dans l'intention d'en faire un établissement mixte de Missions, de littérature et de relations diplomatiques. Aussi Pie VI avait déclaré dans un Bref que le Saint-Siège n'avait aucun droit sur les fonds de cet établissement qui provenaient du Roi de France.

«La Congrégation de Saint-Lazare, qui avait succédé aux Jésuites, malgré toutes les contrariétés de la Révolution, s'était maintenue de manière à ne point laisser éteindre la mémoire du nom français. Le seul Lazariste qui survécut à tous ses confrères, fut M. Lamiot, qui, par ses connaissances astronomiques et ses succès dans les langues, se rendit intéressant à Pékin et utile aux puissances de l'Europe, dont il fut l'interprète.

«Ce Missionnaire, dans l'espace de 29 ans, essuya deux persécutions, et deux fois il confessa la foi avec une constance qui ne l'empêcha pas d'être absous. Sa correspondance ne dit rien de la première, parce qu'elle fut interceptée pendant vingt ans ; mais si l'on en croit les papiers publics, les marchands russes n'y furent pas étrangers. Quant à la seconde, elle vint d'un Gouverneur de province qui lui imputa de correspondre avec son dernier confrère qui, d'après les lois du pays, n'avait aucun droit de résidence. Le fait quoique vrai, n'ayant pu être prouvé, il fut absous ; mais malgré son absolution, il reçut ordre d'évacuer l'empire. «Suis-je coupable, dit-il au Mandarin qui lui intima l'ordre. - Vous êtes innocent. - Vingt-neuf ans de services sont donc perdus ! Ai-le cessé de bien mériter de Sa Majesté l'Empereur ? - Jamais. Sa Majesté vous fait Mandarin et vous rend à votre famille.»

«Tous ces compliments n'eurent d'autre effet que de lui faire parcourir 200 lieues, partie en voiture, partie en litière, [417] accompagné d'un Mandarin, aux frais de l'État. A Canton, on lui fit offre d'argent pour son retour en Europe et d'ordres pour le faire bien traiter à Macao.

«Les Portugais n'eurent pas la même générosité pour lui après quelques démonstrations hypocrites qui n'eurent lieu que l'espace de quelques jours, on lui signifia l'ordre de quitter Macao, lui disant que sans une autorisation spéciale il ne pouvait séjourner plus longtemps. Il observa qu'ayant une double responsabilité, l'une envers le Supérieur, et l'autre envers le Roi de France, il devait attendre de part et d'autre des ordres et les instructions nécessaires pour sa gouverne. On menaça de le forcer, il répondit qu'il ne pouvait rien contre la violence, mais qu'il se réservait de faire ses protestations en Europe et de rendre responsable envers la Religion et la France tous ceux qui pourraient y avoir pris part. Cette déclaration fit impression sur les autorités ; on n'insista pas pour son départ. On se réduisit à des tracasseries multipliées, on intercepta sa correspondance avec la Chine.»

Pendant que ce Mémoire était présenté au Ministre des affaires étrangères, M. Boujard, Vicaire Général de la Congrégation, préparait deux Missionnaires pour la Chine, et dans la vue de la possibilité d'un retour à Pékin, il demandait au Ministre de l'intérieur quelques instruments scientifiques. Voici le Mémoire qu'il lui adressa le 23 mai 1822 :

«Il existe à Pékin un établissement français dont l'administration a été confiée depuis environ trente-huit ans aux enfants de S. Vincent de Paul, connus sous le nom de Lazaristes, par le Roi Louis XVI, de glorieuse mémoire.

«Cet établissement, dont les administrateurs résidaient dans l'enceinte même du palais de l'Empereur de la Chine, où ils exerçaient publiquement leur Religion, se trouve réduit à un seul Lazariste, M. Lamiot.

«Deux jeunes élèves de la même Congrégation, M. Lacarère, diacre, et M. Lenormand, sous-diacre, pleins de zèle pour le [418] maintien de cet établissement, étudient avec



succès depuis un mois la peinture et l'astronomie pour se préparer à aller à Pékin, où les Missionnaires européens ne peuvent entrer qu'en qualité de savants ou de physiciens de l'Empereur de la Chine. Pour devenir habiles surtout en astronomie, M. Lacarère et M. Lenormand ont un besoin urgent de plusieurs instruments qui seraient désignés par Messieurs les professeurs royaux, et que le Gouvernement pourrait leur procurer ensuite, si Votre Excellence voulait bien avoir la bonté d'en ordonner l'achat. Les services que les Lazaristes de Pékin ont rendus à la France, ceux qu'ils peuvent encore lui rendre dans la suite, font espérer aux Messieurs ci-dessus désignés que Votre Excellence daignera accueillir leur très humble supplique et leur accorder la grâce qu'ils osent solliciter.

«J'ai l'honneur, etc...

#### COPIE DE LA NOTE AJOUTÉE A LA PÉTITION.

Note sur l'établissement français de Pékin confié par Sa Majesté Louis XVI, de glorieuse mémoire, aux Prêtres de la Congrégation de la Mission, connus sous le nom de Lazaristes.

- 1° Louis XVI était si intimement convaincu de l'utilité des établissements français dans la Chine et dans le Levant, qu'après avoir envoyé plusieurs fois M. Guillemain de Vaivres, maître des requêtes, et M. le comte de Saint-Priest à Saint-Lazare pour offrir aux Lazaristes la desserte de ces Missions respectives, Sa Majesté, ordonna aux mêmes Lazaristes, déjà trop chargés d'établissements, d'en supprimer plusieurs dans ses États, s'il le fallait, pour fournir des Missionnaires à ceux du Levant et de la Chine.
- 2° Les Anglais surtout en ont senti parfaitement l'utilité. Se souvenant des services que Mylord Macartney, ainsi que toute l'ambassade dont il était le chef, avait reçu des Lazaristes de Pékin, ils ont conduit *gratis* dans le temps de la révolution française plusieurs de ces Prêtres, et ils y ont transporté de même [419] toutes les caisses, tous les effets destinés par les Lazaristes d'Europe pour leurs confrères de la Chine.
- 3° L'établissement de Pékin est si important que plusieurs puissances maritimes de l'Europe n'ont pu s'empêcher de laisser apercevoir leur jalousie à cet égard. Quelques-unes feraient des sacrifices extraordinaires pour se le procurer.
- 4° M. Raux, Lazariste, mort à Pékin était Mandarin du tribunal des mathématiques et l'Empereur de la Chine avait pour lui des bontés particulières, comme on peut le voir dans la relation de l'ambassade anglaise écrite par M. le chevalier Georges Staunton.
- 5° Le même M. Raux avait composé un dictionnaire tartare-mantchou en deux parties : la première a été saisie pendant la révolution française par les Anglais et déposée à la bibliothèque du Roi à Londres ; la seconde partie est parvenue à Paris où elle a été remise à M. Rémuzat, professeur royal de langue chinoise.
- 6° M. Lamiot a envoyé, il y a environ dix-huit mois, au Gouvernement, qui les a reçues, des observations utiles sur l'astronomie.
- 7° M. Lamiot a envoyé de plus, l'année dernière, la traduction en langue chinoise de l'instruction faite par ordre du Gouvernement pour les Chinois que l'on se proposait de faire passer à la Guyane. Cette traduction dédiée au Roi a été présentée à Sa Majesté, qui a daigné l'agréer, par Son Excellence M. le Ministre de la marine à qui les Lazaristes ont eu l'honneur de la présenter.»

En même temps M. Richenet avait demandé au Gouvernement français une instruction concernant les biens temporels de la Mission, pour les circonstances critiques où l'on se trouvait. Le Gouvernement avait donné cette instruction et M. Richenet l'avait traduite en chinois. Le Ministre de la marine auquel il l'avait envoyée lui en accusa réception par la lettre suivante : [420]

Paris, 31 janvier 1822.

«Je me suis empressé, Monsieur, d'après le désir que vous m'avez exprimé, de placer sous les yeux du Roi la copie de l'instruction que vous avez traduite en chinois, pour être remise aux Missionnaires qui vont exercer en Chine leur saint ministère.

«Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que Sa Majesté a daigné agréer cet hommage, et qu'elle m'a même chargé de vous dire qu'elle l'accepte avec un véritable plaisir.

«Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments d'estime particulière et d'attachement que je vous ai voués,

«LE MINISTRE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DE LA MARINE ET DES COLONIES,  
Marquis de CLERMONT-TONNERRE.»

Sous de si heureux auspices MM. Lacarère et Lenormand, se préparèrent à partir pour la Chine. Ils devaient être présentés à l'Empereur comme mathématiciens envoyés par le Roi de France. Ils prenaient des leçons de peinture et d'astronomie. Le célèbre Arago qui espérait par leur moyen avoir des informations scientifiques plus exactes, s'intéressa vivement à ce projet ; il se mit à la disposition de nos confrères et leur montra un dévouement et une affection vraiment dignes d'une sincère reconnaissance. Une demande fut adressée au ministère, et une somme de trois cent mille francs fut allouée pour l'achat d'instruments et autres frais relatifs à l'entreprise.

M. Chossat était destiné à conduire en Chine les deux jeunes Missionnaires, et à les présenter à l'Empereur de la part du Roi de France. Il devait en outre visiter les diverses Missions des provinces et rapporter des informations exactes aux Supérieurs de la Congrégation.

Toutes ces dispositions ayant été prises, il semblait assuré que l'entreprise ne pouvait manquer de réussir ; mais la [421] Providence en disposa autrement et se contenta de la bonne volonté, sans les œuvres extérieures. M. Lenormand contracta une grave maladie qui le conduisit en peu de temps au tombeau. M. Lacarère ne pouvant se présenter seul à l'Empereur (ce qui est contraire à la coutume qui veut que tous les présents faits au monarque soient doubles) et atteint aussi d'une maladie assez grave, reçut une autre destination et fut employé à nos Missions de Picardie. Ainsi ce projet qui avait fait concevoir les plus belles espérances, échoua encore comme les précédents et fut une preuve de plus que la Providence voulait établir la vraie foi en Chine sur d'autres bases que sur la faveur de la Cour de Pékin.

Pendant son séjour à Macao M. Lamiot ne manquait pas de rendre des services à la science d'Europe, comme nous pouvons le voir par la lettre suivante adressée à M. Richenet par l'administrateur de la bibliothèque du Roi.

Paris, le 11 décembre 1826.

MONSIEUR,

«La Bibliothèque du Roi a effectivement reçu, le 10 novembre 1825, environ 200 volumes chinois contenant la description de la province de Canton, et quelques paquets de Gazettes. Ces livres lui ont été transmis par les soins de M. de Bougainville, de la part de M. Lamiot ; mais ils n'étaient accompagnés d'aucune lettre. L'administration avait vu avec un grand plaisir cet accroissement d'une collection si utile aux progrès des connaissances historiques et géographiques, et l'attribuant au zèle éclairé d'un de vos confrères, elle avait cru reconnaître une nouvelle marque de ces dispositions favorables aux sciences qui ont contribué à illustrer les Missions de la Chine. En apprenant les circonstances que vous nous exposez, Monsieur, dans la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire, l'administration n'a point à changer d'opinion : [422] seulement elle doit reporter à votre maison tout entière l'honneur du présent qu'a reçu le cabinet du Roi, et elle mettra d'autant plus d'empressement à vous exprimer sa reconnaissance, que, de tout temps, des

services du même genre ont été rendus à l'établissement qu'elle régit, par vos savants et vertueux prédécesseurs. Veuillez donc, Monsieur, en exprimant à Messieurs vos collègues les sentiments de l'administration, en agréer plus particulièrement l'hommage personnel, et vous rendre l'organe de ses remerciements auprès de M. Lamiot pour les soins qu'il a consacrés à cette acquisition. Sa position, sur la frontière d'un Empire qui, plus que jamais, est devenu l'objet de la curiosité des savants Européens, le mettrait, s'il y était aussi bien porté que nous sommes en droit de l'espérer, dans le cas de rendre à la Bibliothèque du Roi plus d'un bon office du même genre. Nous allons, conformément à vos désirs, instruire M. le Ministre de l'intérieur de ce qui s'est passé à ce sujet, et Son Excellence verra sans doute avec plaisir qu'aujourd'hui, comme au temps des Prémare et des Amyot, les Missionnaires de la Chine se montrent jaloux d'enrichir la Bibliothèque du Roi des fruits de leurs savantes et laborieuses recherches.

«J'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

DACIER.

Grâce aussi aux soins de M. Lamiot, nous possédons une note sur des manuscrits qui se trouvaient à la bibliothèque du Pé-Tang et sur leurs auteurs.

«En général, tous les écrits des Jésuites français passaient la mer aussitôt qu'ils étaient achevés, et il paraît qu'on imprimait tout. J'en ai cependant recueilli un certain nombre qui ne sont point ailleurs. Le principal est un dictionnaire en quatre langues, française, chinoise, tartare-mantchou et tartare-mongoux. Il est en six volumes *in-folio* fort épais, c'est un travail [423] énorme, mais *indigesta moles*. Le Père La Charme qui l'a composé, n'était pas en réputation de grands talents parmi ses confrères. La plupart de ceux qui écrivent beaucoup, réfléchissent peu. Le Père Amyot appelait M. Poirot le petit La Charme, il lui ressemblait ; mais il ne l'a pas égalé. Ce dictionnaire en quatre langues ne laisse pas d'être très précieux, parce qu'il est unique en son genre, surtout pour le Mongoux ; et quand je m'aperçus que nos manuscrits émigraient, je m'élançai dans le galetas où ils étaient déposés ; j'en descendis couvert de poussière et de sueur ; mais brillant de joie parce que j'y retrouvai encore ce dictionnaire en quatre langues. Un second manuscrit qui n'était pas dans le dépôt, est un dictionnaire français et chinois en quatre volumes *in-folio*. C'est le meilleur ouvrage qui ait été fait jusqu'à présent en ce genre, il y a beaucoup d'exemples choisis avec goût dans les meilleurs auteurs ; il pourrait servir à quiconque voudrait se perfectionner dans le chinois et même composer en cette langue ; il n'était pas dans le dépôt, ainsi il n'a couru aucun danger ; il me semble avoir entendu dire qu'il avait été composé par le Père d'Incarville. Un troisième manuscrit, c'est une traduction du *Chou-King*, très bien faite et accompagnée d'excellentes notes ; quoique cet ouvrage, le plus précieux monument de l'antiquité chinoise, ait été traduit plusieurs fois, ce manuscrit et un autre de notre Congrégation sont les deux ouvrages enlevés que je regrette le plus ; ce *Chou-King* avait été rédigé par le Père Benoît qui passe pour très exact en tout, mais on croit qu'il avait été travaillé par le Père Dolliers qui passait parmi les Jésuites pour avoir un jugement exquis et beaucoup de connaissance dans le chinois. Il n'est pas moins célèbre par son zèle ; c'est lui qui créa notre Mission française de Pékin ; il fit un catéchisme qui est un chef-d'œuvre, et qui a été adopté pour le diocèse, mais qu'on a ensuite défigurés ; en voulant le retoucher, les Jésuites français, en se séparant des Portugais, n'avaient pas eu de Missions à part, le Père Dollier commença à prendre soin de quelques [424] endroits abandonnés ; d'accord avec le Père Bourgeois, il fit publier la bulle *Ex quo*, mit en vigueur les bons principes, la saine morale et l'exacte discipline. Ayant reconnu dans son barbier un fond de piété et des talents peu communs, il sut tellement développer ces précieux germes qu'il en fit un prédicateur. M. Raux en tira grand parti, nous lui sommes redevables de plusieurs milliers de Chrétiens ; j'ai encore vu cet apôtre pendant huit à dix ans. Telle est l'origine de notre Mission française de Pékin, qui n'est pas ancienne comme on le voit ; la mort prématurée du Père Dolliers, les troubles qui eurent

lieu à la suppression des Jésuites parmi les Missionnaires, plongèrent cette petite Mission dans un abandon presque total jusqu'à l'arrivée de M. Raux. Il fallait préparer des ouvriers. Un vieux Jésuite chinois et M. Ghislain firent d'abord les Missions du dehors ; on forma peu à peu des Catéchistes et des Prêtres, et cette petite Mission s'accrut considérablement en peu de temps, de manière que quand commença la persécution qui dure depuis quatorze ans, tout compris, observants, inobservants et enfants, on comptait environ dix mille âmes. Depuis quatorze ans il est difficile de savoir si elle est accrue ou diminuée, car la persécution, n'ayant jamais été totalement interrompue, il y a toujours beaucoup de familles qu'on ne peut pas visiter, et il est douteux si le petit nombre des nouveaux Chrétiens égale celui des déserteurs. D'après cet exposé tout naïf, vu les progrès qu'a faits cette Mission en si peu de temps, malgré le grand nombre d'obstacles qu'il a fallu surmonter et le peu de moyens qu'on a pu employer jusqu'à présent, il est facile de s'apercevoir que la Religion ferait facilement ici de grands progrès, si on y jouissait d'une certaine paix.

«Après cette digression déjà trop longue, je reviens enfin à nos manuscrits ; dans le dépôt était un dictionnaire français, mantchou et mongoux, en deux volumes ; de plus, un dictionnaire français et chinois ; ces trois volumes me paraissent être du Père La Charme ; ils sont de la même forme que les six [425] autres volumes dont j'ai parlé plus haut. Je les ai recouverts ; les ouvrages enlevés dont le n'ai qu'une idée générale, sont (outre les deux manuscrits dont j'ai fait mention) : 1° un certain nombre de livres imprimés en Europe, mais qui sont très rares, ou qu'on pourrait se procurer difficilement, ils traitent de la Chine et de l'astronomie ; 2° des dictionnaires latins et chinois ; 3° des cartes parmi lesquelles il doit y en avoir une qui peut-être n'a pas été imprimée en Europe. Comme je n'ai pas pris de catalogue, je ne puis pas donner des détails certains.

«Il y avait autrefois un manuscrit *in-folio* très bien écrit, qui avait coûté, dit-on, vingt à trente ans de travail au Père Bouvet ; il y traitait des antiquités chinoises, et prétendait, trouver toute la Religion dans *Y-King*. Il est perdu sans ressource, et j'en ai été la cause bien innocente : A mon arrivée à Pékin, comme on me voyait plein d'ardeur pour m'instruire de ce qui regardait la Chine, fouillant partout pour en tirer des livres, deux de nos anciens qui avaient le manuscrit du Père Bouvet, se dirent entre eux : Si celui-ci lui tombe en main, il s'en cassera la tête, et perdra tout son temps à ces rêveries, comme ont fait tant d'autres. Après quelque temps, je vis plusieurs feuilles séparées de ce manuscrit, je réclamai ; on convint de mes raisons, mais il n'était plus temps on voulut me donner ce qui restait, je ne le pris pas, et tout fut perdu. Pour me consoler on me donna un petit extrait que j'ai encore, mais ces sortes d'ouvrages ne peuvent s'extraire ; on ne prouve rien en ce genre qu'en multipliant les textes, les rapprochant, les développant, ce qui ne peut avoir lieu dans un extrait qui, par là même, n'est bon à rien.

«En ajoutant aux manuscrits dont j'ai parlé, les livres qui ont été imprimés en Europe, on aura une idée générale des travaux littéraires des Jésuites français ; ceux des autres nations ont composé des livres de Religion et d'astronomie, ou plutôt ils les ont traduits, mais ils ont bien peu écrit pour l'Europe. [426]

«Parmi les Jésuites français, beaucoup de ceux qui étaient en réputation de sciences et de talents, ou sont morts jeunes comme les Pères Cibot et Collas, - ou n'ont presque rien laissé comme le Père Dolliers... D'autres ont perdu leur temps à des recherches inutiles comme le Père Bouvet, comme le Père Goubil qui, avec beaucoup de talents, s'est épuisé fort inutilement sur l'astronomie ou plutôt l'astrologie des Chinois. On sait que les Jésuites français de Pékin étaient des sujets choisis. On lit dans les lettres édifiantes, que quand partirent de France, le Père Parennin, le Père Gerbillon et Bouvet, les zélants de la Société se récrièrent, disant qu'on faisait un vide irréparable à la Société. Le Père Parennin, dit-on, se concilia l'estime générale ou plutôt l'admiration des Chinois et de ses confrères. Je n'ai rien vu de lui qui eût pu lui mériter une si haute renommée, je pense qu'il avait plus d'habileté pour les affaires que pour les sciences ; d'ailleurs, son extérieur était fait pour en imposer aux Chinois ; nous avons un très beau portrait de lui, fait par le F. Attiret, les

Chinois le voient toujours avec enthousiasme. Quoi qu'il en soit, le Père Gerbillon qui négocia le traité entre la Chine et la Russie, me paraît lui être supérieur en tout. Les écrits du Père Amyot n'étaient pas estimés de ses confrères, il avait beaucoup d'esprit et connaissait assez bien les Chinois ; mais il se servait d'un lettré chinois qui ne pouvait que l'égarer dans la littérature du pays ; je suis porté à croire qu'il ne travaillait pas beaucoup ses ouvrages, et par une dureté (qu'on me pardonne cette expression) bien extraordinaire dans un Père, il plaisantait lui-même de ses enfants de douleur, je parle de ses chers écrits. Provençal, il n'était pas maître de retenir un bon mot ; il racontait ici qu'en passant par Macao, ses plaisanteries avaient failli le faire renvoyer à Goa. Quand je vis cela, ajoutait-il, je me corrigeai bien vite... Quant au style, on convient en général qu'ils ont tous besoin d'indulgence, devant se familiariser avec des idiomes demi-barbares, les Chinois vulgaires et les Tartares, il ne pouvait plus sentir les beautés et les [427] délicatesses du français. Cependant M. de Grammont maniait assez bien notre langue ; ce talent était d'autant plus précieux en lui que c'était un don de la pure nature, car il n'avait jamais fait aucune étude sérieuse.»

Quant à M. Lamiot lui-même il était en relation à Macao avec M. de Paravey, et l'on a imprimé de lui, en 1832, dans le Bulletin de la Société de Géographie, une description de la province du Su-Tchuen, traduite et résumée du *Tay-Tsing Y-Tong-Tchy* ou Géographie officielle de la dynastie impériale actuellement régnante. M. Lamiot envoya aussi la suite de cette Géographie chinoise, comme nous le lisons dans une lettre à son frère datée de Macao du 13 décembre 1826.

«Je vous ai envoyé en octobre la province du *Chan-Si* et du *Chang-Tong*, j'en ai permis la lecture à un ami qui peut-être retient encore le paquet à Canton. Voici trois autres provinces qui font suite à celle de Canton, le *Kouang-Si*, le *Yun-Nan* et le *Kouei-Tcheou*, j'ai encore la province de *Ngan-Hoei*, mais voulant j'expédier, je trouve qu'il y manque une feuille, il faut la retrouver ou y suppléer. Je m'occupe du *Ho-Nan*. Je n'ai aucune lettre de vous cette année, j'ignore si vous avez reçu Pékin, la Tartarie et *Nankin*. Je suis inquiet là-dessus, c'est pourquoi, j'ai ajouté sur l'adresse, le nom de mon respectable parrain que je salue bien respectueusement et affectueusement. Je me trouve encore dans le même état depuis ma dernière lettre... Le 7 et le 23 novembre j'ai écrit à M. Boujard... Voici ce que j'ai à y ajouter, je vous prie de le lui communiquer. A Pékin, M. Serra a demandé trois ans de vacance pour aller dans sa famille, et l'Empereur l'a renvoyé pour toujours. Monseigneur de Nankin disait aussi qu'il voulait s'en revenir, mais il n'a pas présenté sa pétition. M. Ribeiro est mort subitement et Monseigneur de Nankin reste seul ; l'Empereur doit dire s'il veut encore des Européens, il ne peut plus différer, on m'assure qu'il a donné ordre d'en faire venir, mais je n'ai pas la nouvelle authentique, on dit que le décret [428] ne parviendra ici que le mois prochain ; je vous prie de m'écrire le plus tôt possible et de me dire par deux voies les extraits que vous avez reçus... il y a une grande révolte dans le Gouvernement d'Y-Ly sur les frontières russes... ma maladie de l'année dernière m'a repris dernièrement, faiblesse, tremblement dans les jambes et les bras, défaut d'appétit, tous les jours à quatre heures du matin grands efforts pour vomir, grand malaise... j'ai consulté un médecin anglais qui a trouvé, tout en bon état, excepté l'estomac, il m'a donné des médecines pour le fortifier, je n'en ai encore pris que la moitié, et il ne me reste plus que la faiblesse dans mes membres ; je crois avoir gagné cela à mon dictionnaire en restant assis tout le jour. Saluez beaucoup toute notre famille.

Votre frère,

Louis.

Le 4 mars de l'année suivante 1827, M. Lamiot envoyait encore à son frère d'autres traductions de la géographie de la Chine en y ajoutant des nouvelles de Pékin.

«On avait annoncé ici deux vaisseaux du Havre, ils n'ont pas paru, ainsi aucune lettre de vous, ce qui m'inquiète.... Par la mousson actuelle je vous ai envoyé six provinces par

deux voies différentes, en voici trois autres, le *Ho-Nan*, le *Chen-Si* et le *Kan-Sou* en tout douze provinces, sans compter *Sy-Yu* et la Tartarie, je crains que tout cela ne vous ruine. Il reste encore six provinces que je crois pouvoir finir dans l'automne prochain.... Depuis que j'ai écrit à M. Boujard et à M. Richenet j'ai peu à y ajouter, je vous prie de le leur communiquer. Nous avons perdu un de nos Prêtres chinois, M. Cyrus Chen, mort au *Kiang-Si*. J'ai trois écoliers qui traduisent Confucius pour s'exercer au latin, sept autres commenceront bientôt leur théologie. Je leur ai donné des cahiers sur les superstitions chinoises, l'existence de Dieu, la spiritualité, l'immortalité de [429] l'âme, les preuves de la Religion, dont ils ont appris une bonne partie ; comme je n'ai pas d'auteurs convenables à leur mettre en main, il faut encore leur préparer des cahiers, et je crains de les fatiguer par tant d'écritures. J'ai déjà dit que M. Serra et Monseigneur de *Nankin* avaient demandé à s'en retourner en Europe, non seulement l'Empereur le leur a accordé, mais il a ordonné qu'ils partent aussitôt et qu'ils ne reviennent plus. M. Ribeiro qui devait garder la Mission après leur départ, est mort subitement ; alors Monseigneur de *Nankin* a voulu rester, et probablement M. Serra aussi ; leur départ a été différé. Voilà le certain ; depuis ces troubles je n'ai reçu aucune lettre sûre, on dit que ces deux Messieurs ne tiendront pas, qu'ils ont vendu presque tous les biens, et même les nôtres, etc... Les trois places que les Européens occupaient dans le tribunal sont données à des Chinois, toutefois il ne paraît pas que l'Empereur ne veuille pas d'Européens, ou du moins il ne l'a pas manifesté ; ce serait une occasion de me présenter pour réclamer nos biens, et peut-être serait-il facile de retourner à Pékin, mais que faire seul et sans aucun secours ? Personne à qui je puisse rien confier, et surtout mes jeunes gens que je regarde comme l'unique espérance de la Mission.... Voilà mon grand embarras, je ne sais comment m'en tirer.... Si j'apprends quelques nouvelles importantes je m'empresserai de les communiquer à M. Boujard.... Je vous ai déjà dit de ne pas imprimer mon nom, il serait bon de l'effacer dans les livres qui viendront ici, mais si vous faites imprimer quelques choses de moi, j'ai ici des amis qui les recevront volontiers, un, entre autres, de *Batavia* qui se charge de ce paquet, vous donnera peut-être son adresse à cet effet, je vous prie d'y avoir égard ; en même temps vous pourriez m'envoyer sûrement ce que vous auriez pour moi.... La guerre est toujours à *Sy-Yu* on dit que les Chinois y ont fait des pertes considérables.» [430]

### § XXXVIII. Fin des Établissements français et portugais de pékin.

M. Lamiot, comme nous le voyons par ces lettres, se flattait toujours de l'espoir de rentrer à Pékin. Étant en Chine depuis 26 ans, il tenait du fond de ses entrailles par religion, par devoir et par affection aux Chinois au salut desquels il s'était consacré dès sa jeunesse. Il voulut porter jusqu'à sa mort l'habit chinois et conserver les usages anti-français de cette nation que la foi lui avait rendue aimables. Il ne se consolait du long éloignement où il était de ses bien-aimés Chrétiens de l'établissement français de la capitale, que dans l'espoir de pouvoir continuer jusqu'à son dernier soupir à leur être utile, les administrant à peu près comme à Pékin par le moyen des prêtres ses confrères disséminés dans les Missions et de ceux qu'il formerait à l'avenir dans le Séminaire qu'il fondait à *Macao*.

Après le départ de M. Lamiot de Pékin, l'établissement français ne pouvant être administré par les Missionnaires chinois, devait tomber et le local et les bâtiments devenir propriété de l'État. M. Serra, Missionnaire portugais, voulut bien s'y transporter comme nous l'avons vu, et prolongea ainsi l'existence de l'établissement jusqu'en 1826. *Tao-Kouang*, fils et successeur de *Kia-King*, régnait depuis 7 ans. Il suivait de point en point la ligne tracée par son père dans sa conduite envers les Européens de la capitale et leur Religion. M. Serra résolut alors de tenter un dernier moyen. Il s'imaginait que *Tao-Kouang* tenait encore aux trois Européens restants, tous membres du tribunal des mathématiques, dont il ne pouvait et ne voulait pas se passer pour l'exacte rédaction de son calendrier, et qu'il ne consentirait certainement pas au retour d'aucun d'eux en Europe. En le menaçant donc de se retirer, il pensait obliger l'Empereur d'appeler les autres Missionnaires [431]

portugais qui depuis longues années attendaient à Macao. Sur ce agissant indirectement à la chinoise il demanda à l'Empereur la permission d'aller fermer les yeux à sa vieille mère en Portugal. Les ennemis des Européens qui ne désiraient rien tant que de voir partir tous les Européens de la capitale, appuyèrent si fortement cette demande, que contre l'attente de M. Serra, elle fut simplement acceptée sans la moindre réclamation. Ce Missionnaire qui ne pensait pas ainsi être pris au mot, aurait ensuite bien voulu rester, mais on ne voulut pas en redemander la permission à l'Empereur, et il partit. La mauvaise issue de cette affaire fit en partie mourir de douleur quelques jours après le Vicaire Général de Pékin, M. Nunès Ribeiro, Supérieur de la maison du *Nan-Tang*, qui mourut presque subitement le 14 octobre 1826. M. Ferreira était déjà mort longtemps auparavant. Monseigneur de Nankin resté seul voulut aussi se retirer, mais cédant aux prières des Chrétiens et surtout des Prêtres chinois, il resta jusqu'à sa mort arrivée le 2 novembre 1839. Pendant 12 ans encore il conserva l'établissement portugais, mais quelle que fut sa bonne volonté et son sincère dévouement pour l'établissement français, il ne put le conserver.

De peur que avec le local et les bâtiments de l'établissement français, le reste des biens ne tombât après le départ de M. Serra entre les mains du Gouvernement chinois, on vendit à la hâte tout ce qu'on put lui soustraire, le reste abîmé ou volé fut perdu sans ressource. Les bâtiments et surtout le local de l'établissement français valaient près de 80,000 taëls ou 600,000 francs, et Tao-Kouang n'en donna que 5,000 taëls 38,750 francs. La maison du Pétang fut donnée par l'Empereur à un Grand de l'Empire, Yu-Ta-Jin, qui remboursa peu à peu à l'Empereur les 5,000 taëls sur sa pension annuelle. Quand il prit possession du Pétang, Yu-Ta-Jin était entouré d'une famille nombreuse et florissante qui lui promettait une longue postérité, il était fort estimé des Chinois. Mais bientôt il vit tout [432] disparaître, il mourut lui même plusieurs années après et ne laissa qu'une bru veuve sans enfants, laquelle n'osant habiter seule l'établissement français que dans ces idées superstitieuses elle regardait avec beaucoup d'autres Paiens comme très funeste à sa famille, elle le laissa à quelques-uns de ses parents. Tant de vicissitudes et de malheurs, de vexations, de persécutions, de vols, de rapines, de misères et d'avaries de toute espèce en Europe et en Chine épuisèrent les ressources pécuniaires de l'établissement français. Le peu qui en resta fut employé a soutenir la Mission.

Persuadé que les Missions françaises de Chine ne pourraient, jamais réussir et prospérer sans l'établissement public de la capitale, M. Lamiot ne demandait des confrères que pour cet établissement qu'il désirait rétablir sur son ancien pied. Mais les Supérieurs de la Congrégation qui se reconstituait en France, voyant qu'il n'y avait rien à espérer du Gouvernement chinois, comprirent qu'il serait impossible de ressaisir l'établissement et plus encore de le rétablir sur l'ancien pied : ils résolurent donc de le remettre entre les mains de la divine Providence qui, par des moyens à elle seule connus et possibles, saurait le relever en son temps, s'il était encore utile à la gloire de Dieu, et ils se bornèrent à envoyer des Missionnaires pour administrer les Chrétientés de la Mission française de Pékin et des provinces.

Ainsi périt l'établissement français du Pétang dont l'Église fut détruite en 1827 et la maison donnée au Grand Mandarin Yu. Les Missionnaires chinois qui s'y trouvaient alors, MM. Sué, Han et quelques autres allèrent demeurer au Nan-Tang auprès de Monseigneur Pirès qui restait seul Européen et ils y revenaient tous les ans à la fin de leur Mission. Tracassé par les mauvais Chrétiens qui l'accusaient auprès des Mandarins et lui firent dépenser beaucoup d'argent, M. Sué établi par M. Lamiot Supérieur de ses confrères et de la Mission française, se vit enfin forcé de quitter la capitale, et alla s'établir à Suen [433] Hou-Fou chef-lieu de la Mission de l'occident où il y avait 400 Chrétiens ; n'y ayant pas trouvé la tranquillité qu'il s'y promettait, il passa la grande muraille et alla s'établir douze lieues plus loin en Tartarie dans le village de Si-Ouan où il transporta le siège de sa Mission.

Une lettre de Monseigneur Pirès, écrite en 1830 à ses confrères portugais, nous fait connaître l'occasion qui détermina M. Sué à transporter en Tartarie le siège de la Mission.

1er Mars 1830.

«Depuis plusieurs mois déjà la persécution s'était élevée à Pékin. Quelques Chrétiens avaient enseveli un des leurs avec les cérémonies de la Religion, et ils furent pour ce fait accusés par un bonze. L'Empereur qui, jusque-là n'avait rien fait positivement contre la Religion, fut indigné de voir agir de la sorte ceux qui avaient déclaré qu'ils renonçaient à cette même Religion. C'est pourquoi il fit revivre les lois portées contre elle ; en conséquence, les Chrétiens furent poursuivis en plusieurs endroits : ceux qui demeurèrent fermes furent envoyés en exil à perpétuité ; ceux qui apostasièrent, pour trois ans.

«Quelque temps après, deux serviteurs de l'église cathédrale furent accusés par un Chrétien apostat qui voulait extorquer de l'argent. Après une détention dans la prison, ils furent envoyés dans leur patrie pour ne plus en sortir. D'autres de cette même Église s'enfuirent, entre lesquels M. Sué, supérieur de nos confrères chinois, avec un Prêtre qui l'a accompagné. Les Mandarins ont donné à l'Évêque de Nankin des domestiques païens, en violant ainsi le privilège des Européens d'avoir des serviteurs chrétiens ; c'est peut-être la raison pour laquelle il n'osait pas nous en donner connaissance. Ainsi le Gouvernement chinois, d'après le système qu'il a inauguré depuis quelques années, paraît vouloir exterminer tous ceux qui professent [434] la Religion chrétienne ; s'il va lentement, il ne néglige cependant aucune occasion d'arriver à son but.»

Pendant que cette désolation régnait à Pékin, la Mission de Nankin où se trouvaient aussi des Missionnaires portugais, faisait une perte bien regrettable ; nous lisons dans une lettre des Missionnaires de Macao :

«M. Miranda est mort à Nankin le 1er novembre 1829, ainsi que nous l'apprenons par les lettres du Vicaire Apostolique du Fokien, auprès duquel il était resté deux mois pendant son voyage. Le Vicaire Apostolique déplore cette mort comme une perte immense pour cette Mission, et il ne faisait que répéter : Malheur à nous ! Ce Prêtre européen, si rempli de vertus, aurait, par sa présence et ses exemples, rempli les vides que pouvait avoir laissés la faible constitution des ouvriers indigènes. A la première nouvelle de sa mort, on offrit pour lui le saint sacrifice ; ensuite on célébra ses funérailles solennelles en présence de plusieurs Chrétiens ; ceux qui l'avaient vu en vie et qui l'avaient vu célébrer les saints mystères, ne pouvaient contenir leur douleur. Le coadjuteur de l'Évêque célébra aussi un service à la même intention dans son église.

«Une lettre de trois confrères chinois employés dans la Mission de Nankin, nous donne de plus amples détails sur les derniers moments de M. Miranda. Voici en quels termes ils écrivent :

«Peu de temps après l'arrivée de M. Miranda, des Chrétiens de la ville (peut-être n'étaient-ce pas des plus ignorants) ? principalement les riches, de crainte qu'il ne s'élevât une persécution, se mirent à susciter des troubles et à nous inspirer des alarmes, et s'attaquant principalement à moi, ils me firent passer pour téméraire et insensé. Ces choses en vinrent au point que M. Miranda n'osait bouger du lieu où il était arrivé premièrement. Nous avons fait tout notre possible pour les apaiser, nous leur avons fait reconnaître leur faute, et ils promirent d'inviter eux-mêmes le Missionnaire à aller les visiter. [435] Ensuite j'invitai moi-même M. Miranda à venir dans ma Mission pendant les vacances, et il resta environ cinquante jour avec moi ; il alla ensuite à une autre église de ma Mission, et y resta une semaine. Après cela il fut invité par M. Sequeira, et demeura dix jours avec lui ; enfin il alla à un oratoire près du port de Chang-Hai où il avait débarqué en arrivant de Macao. Il promit de retourner auprès de M. Sequeira après la fête de l'Immaculée Conception, à l'église que ce dernier, avec l'aide des Chrétiens et de quelques Missionnaires, a fait bâtir et qui est comme une cathédrale : on peut dire que c'est la plus belle église de toute la Chine.



«Le 12 septembre, M. Miranda commençait à avoir la fièvre. Au bout de six semaines de maladie, muni des sacrements, il s'endormit dans le Seigneur le jour de la Toussaint, à trois heures de l'après-midi. Aux vacances prochaines on portera sa bière sur la montagne pour l'ensevelir au lieu où repose le prédécesseur de Monseigneur Pirès. Sa mort est un sujet de douleur non seulement pour nous, mais aussi pour tous ceux qui l'ont apprise ; car il était solidement vertueux et très affable ; il avait une manière d'agir avec le prochain tout à fait admirable, et possédait toutes les qualités dignes de l'épiscopat.»

M. Sué, dans une lettre adressée au Supérieur Général de la Congrégation en 1831, donne aussi la raison de sa sortie de Pékin.

Si-Ouan, séminaire de la Tartarie, 1er juillet 1831.

«J'ai reçu le 1er mars 1830 la très agréable lettre de Votre Paternité ; sa lecture ma rempli de joie et de consolation, en voyant que notre Congrégation qui durant plusieurs années avait tant souffert et était presque anéantie, est enfin rétablie dans son premier état par l'aide de la grâce divine, je ne sais quelles actions de grâces rendre à Dieu pour un tel bienfait. Béni soit Dieu qui n'a pas retiré ses miséricordes de nous ; car il a frappé et il a guéri, il a mortifié et il a vivifié. [436]

«Cette même lettre m'a donné plusieurs instructions salutaires et avertissements qui m'ont vivement excité à reconnaître mes négligences, soit dans l'observance des règles, soit dans le progrès des vertus, et pour l'administration du spirituel en même temps que du temporel. Je rends mille actions de grâces à Votre Paternité pour tant de bienveillance dans ses salutaires avis et la prie de ne pas cesser d'en envoyer encore d'autres à ses indignes et ignorants serviteurs. Nous en avons un pressant besoin, car dans ce diocèse de Pékin nous ne sommes que quatre Missionnaires, dispersés en des lieux éloignés, ne pouvant par conséquent que rarement nous trouver deux ensemble. Ainsi moi, votre serviteur inutile, je suis seul ici, dans un village de Tartarie, avec huit jeunes gens auxquels j'enseigne la grammaire, et un vieux frère coadjuteur aveugle qui se nomme Vincent Ly. Dans ce village il y a environ 700 Chrétiens de l'un et l'autre sexe, auxquels j'administre les sacrements et dis tous les jours la sainte messe. Mais, hélas ! malheureux que je suis, très souvent je suis dans l'inquiétude à cause des maladies de mon âme, que la fragilité humaine rend inévitables. Plût à Dieu que nous fussions deux ensemble, suivant l'usage de notre Congrégation, afin que si l'un vient à tomber il puisse être secouru par l'autre, et afin qu'après avoir prêché aux autres nous ne soyons pas nous-mêmes réprouvés ! C'est pourquoi j'ai prié M. Lamiot d'envoyer un jeune homme qui a fait les vœux et fini sa théologie et qui a l'âge compétent pour être ordonné prêtre ; il recevrait la prêtrise à Pékin et pourrait ensuite venir à mon aide. Par cette occasion j'ai envoyé à M. Lamiot le compte-rendu de l'administration pour le spirituel et le temporel : je l'avais déjà fait deux autres fois, mais rien n'est parvenu encore, je crains que les lettres ne se soient perdues, ce qui peut arriver.

«Votre Paternité exige de nous que nous lui écrivions les progrès que fait la Religion, les travaux et les persécutions que nous avons à souffrir : c'est chose difficile et que l'obéissance [437] seule peut obtenir, parce que ce que nous avons souffert est peu de chose et presque rien comparé à ce que notre Congrégation a souffert en France, ainsi que M. Lamiot nous l'a écrit. Je ne parlerai pas de ce qui arriva après 1805 où la persécution commença de s'élever à Pékin ; mais je prends seulement à partir de l'an 1819 où M. Clet fut pris dans le Hou-Kouang avec notre confrère M. François Chen et plus de vingt Chrétiens. A Pékin M. Lamiot fut pris pour la même cause, jeté en prison, et après cela envoyé dans la province où était M. Clet pour y être jugé par le même tribunal. La sentence ayant été rendue, M. Clet reçut la palme du martyr, M. Lamiot eut ordre de retourner en Europe, et M. François Chen fut envoyé en exil avec quelques Chrétiens. Pendant ce temps-là notre église était confiée aux soins de M. Serra qui retourna à Macao en 1826 : elle fut livrée à l'Empereur, et il y eut de grandes perturbations. Comme nous

n'avions plus d'asile, l'Évêque de Nankin nous reçut dans son église cathédrale ; j'y restai deux ans. Il s'éleva un faux frère qui répandit le bruit qu'il voulait prendre une partie du bien de l'église, mais ensuite il fut livré aux tribunaux par l'église cathédrale à cause de ses vexations ; il y déclara nommément que j'avais l'administration des fonds de l'église, là-dessus on envoya des satellites pour me prendre, il espérait avoir une somme d'argent après ma capture ; mais je parvins à m'enfuir en Tartarie où je suis avec huit jeunes gens, comme je l'ai déjà dit.

«En 1829, notre confrère M. Ignace Ho fut pris dans la province du Hou-Kouang ; après avoir été emprisonné quelque temps, il fut exilé. Dans l'espace de neuf ans, il s'est élevé six persécutions dans nos Missions de Pékin, et vingt Chrétiens environ ont été envoyés en exil. J'ai communiqué votre lettre à un confrère qui salue Votre Paternité ; maintenant je l'envoie aux deux autres, afin que, s'ils ont à vous écrire, ils puissent le faire.»

En même temps que la persécution chassait les [438] Missionnaires, même chinois, de Pékin, elle les poursuivait encore dans les provinces, comme nous l'apprenons par la lettre suivante d'un Franciscain, le Père Joseph Clausetto, adressée à M. Lamiot.

Chan-Si-Ta-Juen-Fou, 8 février 1830.

«Me rappelant l'amitié que vous m'avez témoignée à Macao, lors de mon passage, j'ai cru vous faire plaisir en vous donnant de mes nouvelles. Mille et mille actions de grâces en soient rendues à Dieu, l'auteur de tout bien, je suis arrivé heureusement dans cette Mission du Chan-Si, le 4 de ce mois de février ; nous avons éprouvé seulement une terrible tempête dans le trajet de Macao au Fokien, et une multitude de barques ont fait naufrage. J'ai aussi couru un grand danger d'être accusé, devant les tribunaux avec mes compagnons, un peu avant d'arriver auprès de notre Vicaire Apostolique ; je pense que notre Procureur, M. Umpierre, vous l'aura déjà annoncé. J'ai été appelé du Hou-Kouang par notre Vicaire Apostolique aussitôt après mon arrivée dans cette province. Mon voyage s'est heureusement effectué après avoir quitté les Évêques du Fokien et depuis le Hou-Kouang jusqu'ici. J'ai séjourné environ vingt-quatre jours dans le Kiang-Si, où j'ai pu jouir de la très agréable société de M. Mathieu Ly, très digne sujet de votre Congrégation ; il m'a procuré une barque et m'a trouvé des courriers pour me conduire jusqu'à Ituquan, et m'a rendu beaucoup d'autres services.

«Vous n'êtes pas apparemment sans savoir qu'une espèce de persécution s'est élevée dans le Hou-Kouang. Un Père, nommé Tong, membre de votre Congrégation, fut pris et jeté en prison, il y a déjà un an : avec lui furent pris aussi huit Chrétiens dont six ont renié la Foi et ont été renvoyés en liberté ; les deux autres qui étaient Catéchistes, n'ont pas voulu renoncer à leur Religion, et sont encore retenus prisonniers avec le Père dont j'ai parlé. Le Vice-Roi de la province vient [439] de rendre un édit pour les envoyer en exil. D'autres Prêtres de votre Congrégation, exerçant le ministère dans les Missions du Hou-Kouang, ont été forcés de s'enfuir, et jusqu'à ce moment nous n'avons aucune nouvelle de leur retour. Les Missionnaires de la Sacrée Congrégation, qui travaillaient également dans cette province, ont été obligés de s'y cacher pendant six mois ; depuis six à sept mois, ils administrent de nouveau comme auparavant. J'ai pu moi-même avec un autre Père chinois parcourir quelques Chrétientés sans aucun danger.

«Dans la province du Ho-Nan, les Missionnaires ont été aussi dispersés pour cause de persécution, et ils ne sont pas encore rentrés. Voilà ce que les Missionnaires souffrent en Chine pour le troupeau de Jésus-Christ et pour l'espérance d'Israël. Notre Vicaire Apostolique fut obligé, l'année dernière, d'abandonner et d'évacuer complètement sa maison et son séminaire, et de prendre la fuite. Il était recherché par ordre du Mandarin de ce pays. Celui qui l'avait accusé, se trompa sur son nom, Dieu le permettant ainsi ; c'est pourquoi les Chrétiens répondaient hardiment : *Nous n'avons jamais connu, ni même vu cet homme.* Maintenant le Vicaire Apostolique est rentré paisiblement chez lui et m'a appelé auprès de sa personne. Pour le moment il y a la paix, mais combien de temps durera-t-

elle ? Que Dieu, le Père des Miséricordes et de toute consolation veuille bien la rendre ferme et durable.»

### § XXXIX. Arrivée de M. Torrette. — Mort de M. Lamiot.

M. Lamiot sentant la vieillesse et ses infirmités lui annoncer une fin prochaine, voulut pourvoir à l'avenir de sa chère Mission de Pékin. Voyant qu'il ne pouvait plus continuer l'éducation des jeunes Missionnaires chinois, il prit le parti d'en envoyer quatre en France. Il les embarqua en novembre 1828, et M. Umpierre, Procureur de la Propagande, les chargea de la lettre suivante qu'il adressait au Supérieur Général : [440]

«Je vous envoie cette lettre par les quatre jeunes gens que M. Lamiot fait partir d'ici. Avant toutes choses je vous apprendrai, avec une profonde douleur, que M. Lamiot est tombé gravement malade, qu'il ne pourra pas se relever et que cette maladie le conduira certainement au tombeau. Supposé qu'il en soit ainsi, qui gouvernera toutes ces Missions confiées aux soins de votre Congrégation ? Aucun Missionnaire français des vôtres n'est venu depuis longues années. On nous a toujours fait espérer qu'il en arriverait, mais quand cela aura-t-il lieu ? Il ne nous appartient pas de connaître l'avenir. Il n'est pas nécessaire que les Missionnaires soient de savants mathématiciens ; car l'Église de Jésus-Christ ne doit pas être défendue comme un camp militaire ; il suffit qu'ils puissent enseigner aux peuples les choses nécessaires au salut, mais leur doctrine doit être saine. Car vous savez ce qui est arrivé, au grand préjudice des Missions, à cause des Missionnaires qui n'ont pas soutenu la saine doctrine, et n'ont pas cherché les intérêts de Jésus-Christ, mais les leurs propres. Les Missionnaires doivent avoir une vertu non médiocre, surtout beaucoup d'humilité, de patience et d'obéissance, de peur que se laissant enfler d'orgueil, ils ne tombent dans les pièges du diable, en résistant avec scandale à la puissance ecclésiastique et civile. Quelques Missions ont été perdues par l'orgueil et les doctrines perverses et nouvelles de certains Missionnaires dont je ne veux pas faire connaître les noms. Mais connaissant parfaitement votre zèle et vos excellents sentiments, (M. Lamiot m'a montré vos circulaires), je ne doute point que vous n'envoyiez promptement de dignes Missionnaires qui puissent tout réparer en prêchant de parole et d'exemple l'humilité, la patience et surtout l'obéissance aux Supérieurs.

«J'ai envoyé à M. Lamiot un Père italien pour en avoir soin et s'occuper aussi de l'instruction des élèves.»

Quelques mois après ce premier envoi de jeunes Chinois à Paris, M. Lamiot en envoya encore deux autres qui arrivèrent [441] comme les premiers fort heureusement en France, et y excitèrent beaucoup la curiosité du public. Pendant que M. Lamiot prenait cette précaution pour assurer l'avenir de la Mission, le Supérieur Général, M. Dewayilly, lui envoyait un puissant secours dans la personne de M. Torrette. Ce dernier arriva à Macao au commencement de 1829.

«... Arrivé à Macao, écrivait-il à M. Etienne, Procureur de la Congrégation, j'ai trouvé le bon M. Lamiot qui, en me voyant paraître, est sorti comme d'un profond sommeil, et a senti ses forces se ranimer. Sa petite troupe a bien partagé sa joie et pris part à son contentement. M. Lamiot est un vénérable vieillard de 63 ans, et malgré ses années, il n'a rien perdu du feu de sa jeunesse ; il est encore prêt à voler au secours de ses Chrétiens de Pékin, dès que vous nous aurez envoyé du monde, et personne mieux que lui ne mérite d'être le chef de l'ambassade. M. Lamiot mérite sous tous les rapports les éloges que vous avez entendus en France sur son compte. Il est excellent confrère, plein de zèle et de charité : sa longue expérience et sa rare prudence méritent toute ma confiance. Sa douceur et ses connaissances dans la langue chinoise lui ont mérité l'amour et l'estime de tout ce qu'il y a d'un peu instruit dans Macao : on ne fait point difficulté de le mettre au-dessus de tout ce qu'il y a de mieux, soit ici, soit à Canton, en fait de traduction du chinois.

«La Providence a eu certainement ses desseins en nous conservant M. Lamiot. Comment retournerions-nous à Pékin s'il venait à nous manquer ? quels moyens prendrions-nous ? quelle voie suivrions-nous ? Ainsi je regarde comme très urgent que vous vous occupiez sérieusement de cette Mission ; si vous manquez l'occasion elle sera peut-être perdue pour toujours ; il est donc important de s'en occuper efficacement. Cela est d'autant plus urgent que cette Mission est peut-être la seule qui actuellement, puisse donner quelque espoir de faciliter l'entrée des Missionnaires dans la Corée, et par elle dans le Japon : c'est l'idée de M. Lamiot. Tous les autres moyens, dit-il, sont bien [442] périlleux et hasardeux. Pensez à plus de 30,000 Chrétiens dont nous sommes chargés qui ne peuvent pas être visités une fois par an ; pensez à ce grand nombre d'idolâtres qui, peut-être, se convertiraient... ; d'autant mieux que plus vous vous occuperez des Missions, plus vous verrez le nombre des jeunes gens se multiplier dans notre Congrégation, et certainement ceux qui viendront pour aller à l'étranger ne seront pas les pires. Ainsi je crois que tout vous engage à presser le départ des Missionnaires. Notre TRÈS HONORÉ Père sentira la force de ces raisons ; mais surtout pensez que M. Lamiot a 63 ans, et que si vous temporisez, il ne sera plus temps. Il ne demande pas de grandes connaissances ; conformez-vous à ce qu'il vous prescrit. Il faut un traducteur du latin en chinois, en conséquence, je vais m'appliquer à cette dernière langue afin de pouvoir ainsi m'ouvrir une porte vers Pékin qui, sans cela, pourrait m'être fermée pour toujours. Les connaissances requises en astronomie consistent à savoir calculer les éclipses, prendre les hauteurs et les distances : tout cela n'est pas de l'extraordinaire...»

M. Torrette parlait ainsi parce qu'il partageait les espérances dont M. Lamiot se flattait toujours. Mais quand il fut un peu plus au courant de l'état des Missions de Chine, il changea sa manière de voir au sujet des établissements de Pékin, et reconnut qu'il n'y avait pas d'autre moyen de salut pour la Chine que celui que le divin Sauveur avait établi pour tout le genre humain, c'est-à-dire l'apostolat véritable, non point selon les maximes de la prudence et de la science humaine, mais selon la folie de la croix. Du reste la Providence ne tarda pas à lui montrer qu'elle avait dit son dernier mot au sujet de ces établissements, en enlevant de cette terre M. Lamiot pour lui donner la récompense de ses infatigables travaux. Il mourut le 5 juin 1831, et M Torrette annonça cette perte à M. Joseph Lamiot, son frère, par la lettre suivante : [443]

Macao, 18 juin 1831.

«Je manquerais à mon devoir si je laissais passer la première occasion qui se présente pour l'Europe, sans vous adresser directement une lettre pour vous donner connaissance du malheureux événement dont nous venons d'être victimes. C'est la bienheureuse mort de Monsieur votre frère, Louis-Marie Lamiot, que je viens vous annoncer, arrivée le 3 de juin à 2 heures et demie du matin. Depuis le mois d'août 1830, je voyais ses infirmités qui, redoublant et se multipliant, m'annonçaient une fin prochaine ; M. Lamiot, lui seul, ne s'apercevait pas des progrès alarmants que faisait sa maladie. Au mois de février dernier, il fut menacé d'une attaque d'apoplexie, il fit même une chute qui n'eut aucune suite fâcheuse ; pendant la dernière quinzaine du carême, je le fis surveiller de près pendant deux jours ; les mêmes symptômes s'étaient renouvelés plusieurs fois, et sans les secours qui lui furent portés fort à propos, il serait tombé à la renverse. J'ai l'honneur de vous observer, Monsieur, qu'il nous était impossible de lui persuader qu'il était imprudent de s'exposer ainsi, jamais il n'a voulu omettre aucun des exercices de la petite communauté, jusqu'au moment où il a plu au Seigneur de l'appeler à lui. Le lundi de Pâques, son hydropisie dont il avait été guéri trois ans auparavant comme par miracle, m'a dit le docteur qui en prenait soin, s'est renouvelée avec les symptômes les plus alarmants, ses jambes ont extraordinairement enflé, et au moment où nous pensions voir cette enflure se répandre sur tout son corps, ses jambes se sont ouvertes pour laisser écouler les eaux qui, pendant cinq semaines, ont été si abondantes que l'on peut, sans exagération, en évaluer la quantité à deux pintes par jour et au delà. M. Lamiot était cependant toujours gai, disait

encore quelquefois la sainte messe, et continuait à présider à nos exercices. Il a célébré pour la dernière fois le jour de la Pentecôte. [444] Depuis cette époque, des douleurs très vives se sont fait sentir sur ses plaies, ce qui n'a jamais altéré sa tranquillité et la paix de son âme. Un bon Franciscain vint lui annoncer l'arrêt du médecin, il le remercia très affectueusement, dit qu'il se préparerait et continua ensuite à rire comme auparavant. Le jour de la Sainte-Trinité, 29 mai, je lui donnai la sainte communion en viatique, le 3 juin, l'Extrême-Onction et enfin, le 4 au matin, l'indulgence des mourants. Il reçut avec la plus grande piété et la plus parfaite tranquillité, les sacrements de l'Église, ce qui n'a pas peu contribué à me faire espérer qu'il trouverait au sortir de cette vie, un juge favorable qui lui donnerait une couronne immortelle pour tout ce qu'il avait souffert pour son saint nom. Je ne vous parlerai pas, Monsieur, des prisons dans lesquelles il fut renfermé, de ses longs voyages lorsqu'il devait être présenté devant les différents Mandarins, tout cela est connu de tout le monde et de vous, Monsieur, en particulier ; j'ajouterai seulement qu'il confessa la Foi et qu'il renonça à retourner à Pékin, lorsqu'on lui mit la condition qu'il ne prêcherait plus le saint Évangile. Après avoir reçu les derniers secours de l'Église, votre frère ne s'occupait plus que de son éternité, continuellement jusqu'à son dernier quart d'heure nous le voyions occupé à prier. Il s'endormit dans le Seigneur sans souffrance et sans efforts. Un air de gaîté, que le public a remarqué, demeura empreint sur ses lèvres. Nos jeunes gens dont trois sont sous-diacres, le pleurèrent comme leur père, plusieurs Portugais, même des autorités de Macao, ont assisté à ses obsèques qui eurent lieu le même jour. Plusieurs Anglais ont aussi voulu l'accompagner et le voir descendre dans la tombe, ainsi qu'un Hollandais, M. Sambazel, qui m'a donné des preuves non équivoques de son sincère attachement. Monsieur notre consul était pour lors à Batavia. Le clergé de la cathédrale s'est rendu chez nous, et l'a accompagné jusqu'à Saint-Joseph, église de notre Congrégation, où reposent actuellement les restes de ce vénérable confrère. [445]

«Je dois vous dire, Monsieur, que les deux docteurs de la compagnie anglaise lui ont vraiment prodigué leurs soins. Le premier docteur tomba malade un mois avant la mort de M. Lamiot, son second continua à lui rendre les mêmes services. Ces Messieurs le visitaient souvent, lui donnaient d'excellentes médecines, selon les besoins, et ne voulurent jamais accepter aucun honoraire.» [446]

## CHAPITRE XVII.

---

### NOUVEAUX VICARIATS APOSTOLIQUES.

---

#### § I. Résurrection de la Mission de Chine.

La divine Providence qui gouverne toutes choses avec poids et mesure, qui tend à ses fins d'une manière invariable et dispose tous les moyens avec suavité pour les atteindre, semblait avoir attendu pour donner une nouvelle vie à la Mission de Chine, que les établissements de la Cour de Pékin fassent détruits sans ressource. Depuis deux siècles on avait pour ainsi dire attaché le sort de la Religion de Jésus-Christ en Chine à la faveur d'une Cour païenne ; depuis deux siècles aussi, Dieu avait montré que s'il pouvait sortir quelque bien de ce système, il en devait aussi sortir beaucoup de mal ; et la démonstration était palpable. On pouvait alors appliquer à la Mission de Chine cette parole de Notre-Seigneur : Celui qui ne bâtit point sur mes maximes, est semblable à celui qui bâtit une maison sur le sable ; viennent les vents et les tempêtes qui ont bientôt tout renversé ; celui au contraire qui bâtit sur mes maximes ressemble à celui qui bâtit sa maison sur le roc, les ouragans et les tempêtes épuisent en vain leurs efforts pour la renverser. A l'époque où nous sommes arrivés on voyait dans la Mission de Chine la réalisation de ces deux points de comparaison : d'un côté la Mission de Pékin à laquelle étaient liées celles de la [447] plupart des provinces de la Chine, Mission fondée sur la faveur de la Cour, était alors réduite au dernier degré de la désolation ; d'un autre côté la Mission du Fokien et la Mission du Su-Tchuen fondées toutes deux sur les travaux Apostoliques et sur le sang des martyrs, étaient demeurées constamment florissantes et avaient malgré les persécutions multiplié d'une manière étonnante le troupeau de Jésus-Christ. Mais le moment était venu où Dieu voulait rebâtir d'une manière glorieuse le vieil édifice qui avait été ruiné parce que ses fondements n'étaient point solides. Il allait lui donner aussi pour base le fondement véritable des souffrances et du martyre. Aussi nous allons voir que c'est à partir de la ruine des établissements de la Cour de Pékin, que toutes les Missions de la Chine reprennent une vie nouvelle, et que Dieu les peuple d'une multitude d'ouvriers remplis du zèle Apostolique. Pour nous former une idée exacte de ce travail de résurrection il est bon de nous mettre sous les yeux le tableau des Missions de Chine, tel qu'il était en 1830. Outre les Évêques de Pékin, Nankin, et Macao, qui étaient Évêques titulaires, et nommés par le Roi de Portugal, il y avait en Chine trois Vicaires Apostoliques, qui étaient Évêques *in partibus*, avec tous les pouvoirs des Évêques ordinaires, mais soumis immédiatement à la Congrégation de la Propagande qui les nommait.

L'un, qui était toujours un italien, de l'Ordre de Saint-François, était chargé de la province Chan-Si, de celle du Chen-Si et de la Tartarie occidentale et depuis longtemps il était aussi administrateur de celle du Hou-Kouang, où il n'y avait plus de Vicaire Apostolique.

Un autre qui était toujours du Séminaire des Missions Étrangères, de Paris, avait pour district les provinces de Su-Tchuen, Kouei-Tchéou, et Yun-Nan.

Le troisième qui était Dominicain espagnol, avait pour lui les provinces de Fokien, Tché-Kiang, du Kiang-Si, et l'île Formose. [448]

Chacun de ces Évêques avait communément un coadjuteur Évêque, quelques autres Missionnaires de son ordre et de sa nation, avec quelques Prêtres indigènes.

L'évêché de Pékin comprenant les provinces de Pé-Tché-Li, du Chantong, et du Léao-Tong, ou Tartarie orientale. Celui de Nankin comprenait le Kiang-Nan, et le Ho-Nan : - et celui de Macao, les provinces de Canton, du Kouang-Si et l'île de Hainan.

La Congrégation de la Mission dont la principale Mission avait été celle de Pékin, avait pour sa part le soin de toutes les Chrétientés fondées par l'établissement français de cette ville, c'est-à-dire toutes celles de la partie Nord de la province de Pékin, presque toutes celles de la partie Nord de la province du Hou-Kouang, nommée Hou-Pé, et celles du Ho-Nan, du Kiang-Si et du Tché-Kiang, où quelques Chrétientés avaient été fondées aussi par les Augustins et les Franciscains espagnols ; mais depuis plusieurs années, faute de sujets, elles avaient été abandonnées par ces Ordres.

De plus, la Congrégation de la Mission était chargée par suite de la fondation des deux établissements portugais de Pékin et de Macao, de former des Prêtres indigènes pour les Évêchés de Macao, de Nankin et de Pékin, et comme l'administration de ces deux derniers diocèses était confiée à Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin et administrateur de Pékin, il s'en suivait que la Congrégation de la Mission était chargée de fournir des ouvriers à la plus grande partie des provinces de la Chine, c'est-à-dire au Pé-Tché-Li, au Léao-Tong, à la Tartarie, au Chantong, au Hou-Pé, au Kiang-Si, au Tché-Kiang, au Kiang-Nan et par le séminaire de Macao au Kouan-Tong et au Kouang-Si. Les Missionnaires portugais n'avaient guère formé que des Prêtres séculiers et n'avaient qu'un ou deux Chinois appartenant à la Congrégation, ce qui fit que leurs Missions dépourvues de Prêtres européens, tombèrent bientôt dans un état déplorable. Quant aux Missions qui dépendaient [449] de la Mission française de Pékin, grâce aux dix-huit Missionnaires chinois formés par M. Ghislain et aux quelques autres élevés par M. Lamiot, elles purent plus facilement se soutenir pendant le temps qu'elles furent dépourvues d'Européens. Quant à l'Évêché de Macao, il tombait alors dans une profonde détresse par suite de la mort de l'Évêque de cette ville, décédé en 1828, et que le Gouvernement de Portugal ne s'occupait point de remplacer. Cet Évêché resta vacant pendant 17 ans, sous l'administration du Vicaire capitulaire de Macao.

Tel était l'état de la Mission de Chine à l'arrivée de M. Torrette qui rendit la vie et aux Missionnaires chinois répandus dans les provinces, et même aux Missionnaires portugais de Macao dont plusieurs égarés par un esprit de vertige, avaient à la suite de la révolution de Portugal en 1823, pris parti dans les démonstrations politiques de Macao, et par là avaient perdu non seulement de l'esprit de leur état, mais encore de la considération publique dont ils jouissaient auparavant. La vertu de M. Torrette, le bon ordre avec lequel il dirigea son Séminaire, la prudence de ses conseils, la discrétion avec laquelle il exerça son autorité de Visiteur des Missions de la Congrégation en Chine dont il fut revêtu quelques années après son arrivée, tout contribua à exciter une noble émulation dans les Missionnaires portugais déjà réjouis par la nouvelle de la nomination de M. Dewailly, comme Supérieur Général de la Congrégation en 1827.

En apprenant cet heureux événement, le Supérieur du Séminaire Saint-Joseph de Macao, M. Pereira de Borja, écrivit à M. Dewailly la lettre suivante :

Macao, 6 décembre 1828.

«MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ PÈRE,

«Grâces soient rendues à Dieu de ce qu'il a eu pitié de notre Congrégation et l'a réunie sous un seul chef successeur de [450] S. Vincent de Paul ! Et parce que le sort est tombé sur vous, Monsieur, je vous en félicite sincèrement. J'ai reçu le Bref Apostolique de votre nomination ainsi que votre première lettre circulaire. Aucun vaisseau parti de Lisbonne n'étant venu de cette année à Macao, je n'ai encore rien reçu du Visiteur. L'année dernière il m'écrivit une lettre où il me faisait espérer qu'il enverrait M. Sa en Chine pour s'introduire secrètement dans la Mission de Pékin. Plaise à Dieu que celui-là du moins vienne, car l'Évêque de Nankin qui administre actuellement cette Mission par autorité

Apostolique, est toujours malade et ne fait pas espérer une longue vie. Je vous prie instamment de faire en sorte que le Visiteur vienne au secours de ces Missions en envoyant deux de nos confrères. Avec ces Missionnaires ou du moins avec un seul, il peut venir quelques-uns de nos jeunes gens qui pourraient achever les études nécessaires dans ce collège, selon la Convention agréée par le Roi de Portugal. Si on réalise ce projet, avec le secours des Missionnaires chinois, cette Mission sera en peu de temps suffisamment pourvue d'ouvriers. Monseigneur Pirès à Pékin a été fort malade et n'est pas encore hors de danger.

«La règle s'observe bien dans ce collège, et un grand nombre de jeunes gens s'y appliquent sérieusement aux études. Nous nous portons tous bien, à l'exception de M. Gouzaja qui sera infirme jusqu'à sa mort. En y comprenant ce confrère, nous sommes cinq Prêtres, deux sous-diacres et un frère coadjuteur, tous Européens.

«M. Miranda, le jeune, qui arriva à Nankin au mois de février dernier, et qui a déjà été nommé Vicaire Général par l'Évêque de cette ville, me pria instamment, à son départ, de traduire en latin les maximes de S. François Xavier, et de les faire imprimer pour la commodité des Missionnaires. Je me suis rendu à ses désirs et j'y ai ajouté quelques maximes de S. Vincent, les prières du matin et du soir, la préparation à la messe et l'action de grâces après la célébration, en sorte que [451] cela fait un petit livre et sera le *Vade mecum* des Missionnaires. Il demande la permission ou faculté nécessaire pour l'imprimer.»

M. Borja eut bientôt la consolation de recevoir un excellent ouvrier dans la personne de M. Castro, jeune diacre, qui lui arrivait du Portugal, et il l'envoya dans la province de Nankin ; mais ce secours n'était point suffisant, et M. Borja supplia le Supérieur Général de presser le Visiteur de Portugal de lui envoyer d'autres ouvriers.

Macao, 23 novembre 1830.

«Je vous envoie ci-inclus la lettre que je viens de recevoir du Vicaire Apostolique du Fokien, en Chine. D'un côté vous serez bien aise d'y trouver des nouvelles de M. Castro ; de l'autre, ce sera un puissant motif dont vous pourrez faire usage envers le Visiteur de Lisbonne pour le tirer de son profond sommeil relativement aux Missions de Chine, et l'obliger d'envoyer ici des ouvriers Évangéliques, et en même temps, cette lettre envoyée en Portugal et lue par les compatriotes de M. Castro, pourra les déterminer efficacement à suivre son exemple. Il est incontestable, et c'est une chose prouvée par l'expérience, que les Missions ne peuvent se maintenir sans des Missionnaires européens qui dirigent les ouvriers indigènes et veillent sur leur conduite ; mais en même temps il est certain que les Prêtres séculiers indigènes sont nécessaires. Comme je l'ai déjà écrit, il faut que les Prêtres chinois fassent partie d'une corporation religieuse : c'est ainsi que l'ont pratiqué les Jésuites et que nos confrères français l'ont continué. Vous devez donc commander aux Portugais de suivre cette même méthode. «Ah ! si les Missions étaient desservies par des Missionnaires indigènes réunis en Congrégation, les Européens seraient encore à Pékin, et il n'y aurait pas tous les scandales donnés par les Prêtres séculiers ! Dans une localité de ce diocèse [452] de Macao, quarante Chrétiens ont apostasié par suite de ces scandales.

«Avant le départ de M. Miranda pour Nankin, j'ai écrit de concert avec lui, une lettre à Lisbonne pour inviter M. Sa à venir ici pour s'introduire secrètement dans les Missions. Nous l'avons désigné au Visiteur pour qu'il fût nommé secrètement Évêque de Pékin ; mais nous avons travaillé en vain. Le Visiteur a répondu pour lui : qu'il n'était pas assez propre à l'épiscopat ; mais n'était-il pas donc capable de venir pour rompre le pain de la parole aux petits enfants ? ô excuse criminelle !»

Voici la lettre de Monseigneur Roch-José Carpenna, Vicaire Apostolique du Fokien, adressée à M. Borja, Supérieur du Séminaire Saint-Joseph à Macao.



Fo-Gan, 4 octobre 1830,

«C'est avec une grande satisfaction que j'ai reçu votre lettre du 6 août, et je me réjouis de ce que Dieu vous conserve la santé pour continuer à gouverner vos vertueux confrères, les fils du grand S. Vincent de Paul. Je vous rends mille actions de grâces pour les effets de votre généreuse piété que vous me faites parvenir, mais le présent le plus admirable que vous m'ayez fait c'est celui de M. Castro ; ce véritable fils de S. Vincent m'a édifié par sa modestie et son recueillement autant que par son érudition, et toutes les autres qualités qu'il possède pour l'exercice des fonctions de votre Institut auxquelles l'applique l'obéissance. J'espère que Dieu le bénira ; car j'ai remarqué en lui un grand cœur qui est au-dessus de toute crainte humaine. Nous l'avons expédié, non sans verser des larmes, dans la nuit du 21 septembre. Il est parti bien content, et s'estimant heureux en la compagnie de deux guides qui vont l'installer à sa destination qui est Chang-Hai, pour passer ensuite à Nankin.»

Bientôt après un autre jeune Missionnaire, M. Henriquez, étant arrivé du Portugal, M. Castro fut envoyé dans l'Évêché [453] de Pékin pour y aider Monseigneur Pirès et M. Henriquez demeura dans l'Évêché de Nankin.

Pendant que la Mission portugaise semblait reprendre des forces, le Supérieur Général n'oubliait point d'envoyer du secours à M. Torrette pour les Chrétientés qui dépendaient de la Mission française. Après la révolution de 1830 ne sachant encore quelle tournure prendraient les événements, M. Salhorgne, Supérieur Général, s'empressa de renvoyer à Macao les six Séminaristes chinois qui étaient arrivés à Paris deux ans auparavant et il les mit sur la conduite de M. Louis Perboyre. Le voyage de cette colonie touchait presque à son terme, lorsque M. Louis Perboyre mourut en mer près de Batavia. Il avait voyagé en la compagnie de quatre Prêtres des Missions Étrangères parmi lesquels M. Borie plus tard martyr en Cochinchine et M. Verroles aujourd'hui Vicaire Apostolique de la Mantchourie. Ces Messieurs témoins du triste événement, s'empressèrent d'en donner connaissance par une lettre collective adressée au Supérieur Général de la Congrégation de la Mission.

En mer, à bord du *Mercur*, 7 mai 1831.

«Il est bien douloureux, bien dur et bien pénible pour nous de nous trouver dans l'obligation de vous écrire pour vous faire part d'un événement triste et fâcheux, mais enfin nous devons nous mettre au-dessus d'une trop grande sensibilité et vous avertir de ce qui est arrivé. Nous croyons que M. Perboyre vous a écrit de l'île Maurice ou de Bourbon, ainsi nous ne vous dirons rien de notre première traversée. A Bourbon nous avons trouvé un navire hollandais qui s'appelle le *Mercur* et qui partait pour Batavia ; tous les avantages que nous trouvions sur ce navire et dont nous faisons le détail à M. Langlois nous engagèrent à en profiter, (M. Collin nous engageait beaucoup), et nous sommes tous partis sur ce navire le jeudi saint au soir après avoir eu le bonheur de dire la sainte messe [454] et de faire nos Pâques le matin. M. Perboyre se portait assez bien à Bourbon et au commencement de notre traversée pour Batavia, il ne se plaignait point du tout, et nous pensons qu'il jouissait alors d'une aussi bonne santé que nous ; le troisième dimanche après Pâques (le 24 du mois d'avril) il commença à se plaindre un peu, il saigna beaucoup du nez, mais il nous dit qu'il ne s'en inquiétait pas parce que cela lui arrivait fréquemment, néanmoins il avait un peu de fièvre ; nous commençâmes dès lors à lui faire prendre tout ce que nous pouvions lui procurer de meilleur à bord, tel que du sirop, du bouillon de poulet, des oranges, du thé, de la tisane de riz etc..., etc... Il traîna cette petite fièvre le dimanche, le lundi et le mardi ; le mardi au soir la fièvre augmenta beaucoup et il se mit au lit d'où il n'est point sorti. Le mercredi matin M. le capitaine lui fit prendre une petite médecine très légère qui lui fit assez de bien, il passa assez bien toute la journée du mercredi, mais le soir sa fièvre se déclara en fièvre cérébrale et le délire commença à s'emparer de lui et il ne l'a jamais guère quitté, car dans les moments où il était le mieux, souvent son imagination divaguait et il ne savait guère ce qu'il disait. Nous n'étions pas

inquiets sur l'état de sa conscience, car il s'était confessé deux jours avant que de rester tout-à-fait malade. Mais enfin le samedi matin il eut un très bon moment et son confesseur en profita pour l'entendre encore et lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction, il se confessa fort bien et avec beaucoup de présence d'esprit, après avoir reçu l'extrême-onction le délire s'empara de lui de nouveau. Le dimanche sur les trois heures du matin il eut un accès très violent qui le réduisit à un état bien douloureux et bien désespérant, cela dura environ trois heures de temps jusqu'après six heures, nous croyions tous qu'il allait expirer à la fin de cet accès, mais enfin il en revint peu à peu et passa assez tranquillement la journée du dimanche. Le dimanche au soir vers cinq heures ou cinq heures et demie il eut un autre accès plus violent encore que [455] celui du matin, celui-ci était accompagné d'une furieuse attaque de nerfs, nous étions quatre et nous avons toute la peine possible à le tenir dans son lit : cela dura près de deux heures. Enfin bien fatigué de tous les efforts qu'il avait faits, il parut s'assoupir un peu, il resta toujours dans cet état, excepté quand nous l'excitons un peu pour le faire boire, mais il retombait tout aussitôt dans cet état d'assoupissement qui dura jusqu'à quatre heures moins un quart où il rendit son âme à son Créateur.

«Messieurs, vous pouvez être persuadés que nous n'avons rien négligé pour rendre à un ami et à un Confrère tous les devoirs que la Religion et la charité nous prescrivaient en pareil cas. Depuis le moment qu'il est tombé malade jusqu'au moment de sa mort il ne s'est pas passé une seule minute, ni le jour ni la nuit, que nous n'ayons été toujours un, quelquefois deux, auprès de lui ; en un mot nous avons eu pour lui tous les soins que nous voudrions que l'on eût pour nous en pareille circonstance. Nous sommes inconsolables de la perte que nous avons faite, mais la foi nous éclaire et vient à notre secours dans ce moment fâcheux, et nous avons la consolation d'avoir un confrère et un intercesseur de plus auprès de Dieu.

«Le capitaine, le subrecargue, les officiers du navire et tous les passagers ont bien pris part à notre douleur, pendant sa maladie ils nous ont rendu plusieurs services, et ont contribué de tout ce qu'ils pouvaient avoir à lui porter tous les secours que l'on peut procurer à un malade à bord d'un navire.

«Il n'est pas nécessaire, Messieurs, de vous détailler la bonne conduite que les Chinois ont tenue dans cette occasion, la sensibilité, la peine et la douleur qu'ils ont manifestées à la perte de M. Perboyre et les bons services qu'ils se sont empressés de lui rendre, autant qu'il était en eux, pendant sa maladie.

«La cérémonie des funérailles se fit le jour même sur les onze heures et demie ; le capitaine nous dit qu'on ne pouvait pas le garder plus longtemps crainte de contagion, car nous [456] approchions des pays chauds. Nous le revêtîmes d'une soutane, d'un rochet et d'une étole, etc... Nous étions tous les quatre en habit de chœur. Le capitaine, le subrecargue, les officiers du navire et tous les passagers y assistèrent en habits de deuil et tenaient chacun une bougie allumée à la main, triste cérémonie que nous ne perdrons jamais de vue. Nous étant tous réunis autour du corps de notre confrère nous psalmodiâmes l'office des morts, ensuite suivirent les cérémonies de sépulture. Les passagers eux-mêmes le portèrent, nous ne pûmes obtenir de cercueil, parce qu'il n'y avait point de planches, et il fut posé à la mer dans le lit sur lequel il était mort. D'après les lois qui régissent la marine, tout le linge et les effets qui lui avaient servi dans sa maladie, furent jetés à la mer, dans la crainte de corruption et de contagion. Le capitaine dressa un procès-verbal : à Batavia il y aura quelques formalités à remplir, nous ferons tout pour le mieux et comme pour nous. A Batavia nous serons obligés de nous séparer, deux pour passer en Cochinchine, mais deux vont à Macao : soyez sûrs, Messieurs, que ces deux derniers ne quitteront point les chinois, qu'ils prendront d'eux tous les soins possibles pendant le reste de la traversée et qu'ils les traiteront comme des amis et des frères.»

Signé : VERROLLE. - DELAMOTTE. - BORIE. - MARIETTE.

M. Louis Perboyre était âgé de 23 ans et six mois ; mais quoique jeune, il annonçait de grandes espérances, c'est pourquoi la nouvelle de cette mort plongea M. Torrette dans la plus profonde consternation ; il la dépeint dans sa lettre à M. Richenet du 20 juillet 1831.

Macao, 20 juillet 1831.

«Voici, Monsieur et cher confrère, un supplément à ma lettre qui n'est pas encore partie quoique terminée depuis quelques jours. Que de choses à vous dire depuis ? choses que je ne me propose cependant que d'ébaucher. Vous nous [457] renvoyez donc nos jeunes Chinois ? que la volonté de Dieu soit faite ! J'en prendrai soin, les formerai de mon mieux, mais ils demeureront vêtus à l'européenne, sans quoi je serais très exposé. Mais notre petit Louis, qu'est-il devenu !!! Hélas ! mon cher confrère, vous en avez peut-être déjà connaissance Puisqu'on vous a écrit de Java, une forte fièvre cérébrale m'a enlevé cet ange de bénédiction que vous m'envoyiez ; il est mort ce TRÈS CHER confrère dans la traversée de Bourbon à Java. Le bon Dieu, toujours saint, toujours admirable et incompréhensible dans ses desseins, a appelé à lui cette belle âme, que j'étais sans doute indigne de posséder. Quelle épreuve pour moi, Monsieur et cher confrère ; voilà six semaines que M. Lamiot est aussi entré dans l'éternité, me laissant le soin de l'éducation de ses élèves, et la direction de la Mission ; six autres arrivent d'Europe, amenant avec eux leur maître qui doit achever l'œuvre de leur éducation. Celui-ci encore s'en décharge sur moi et se retire dans le sein de son Dieu. Je puis bien dire : *Omnia mala venerunt super me*. Cette double croix que le bon Dieu m'a envoyée, je l'accepte de sa main toute paternelle, et je le bénis, bien qu'elle me soit bien sensible ; j'ignore ce qui aurait pu m'affliger plus que cette dernière nouvelle que je viens d'apprendre depuis trois jours. Déjà je me réjouissais par avance du bonheur de posséder M. Louis Perboyre, ce confrère excellent sous tous les rapports, il était lui-même si satisfait de venir partager mes travaux, *homo proponit, Deus disponit*. «J'intercéderai pour vous, dit-il à ses Chinois, en se retirant vers son Créateur... Je ne puis vous en dire davantage...»

«Arrivés à Bourbon, un navire hollandais venait à Batavia, tous ces Messieurs prirent passage à bord du *Mercur*, où ils furent assez mal, du moins sous le rapport de leur chambre, puisqu'ils couchaient dans l'entrepont où la chaleur était excessive. C'est dans ce navire que le pauvre Louis est mort : *Deus voluit*. A Batavia où ils ont séjourné un mois, ces Messieurs [458] se sont partagés dans deux navires pour se rendre à Singapour, dans l'un étaient trois Prêtres et M. *Tchao*, M. Mariette passa dans l'autre avec les cinq autres jeunes Chinois. Les premiers arrivèrent un jour avant les seconds à Singapour d'où un navire allait faire voile pour Macao, ils se jetèrent aussitôt dans ce navire qui partait au moment où les autres entraient ; voilà comment il se fait que j'ai avec moi M. *Tchao* ; les autres n'étant pas encore de retour, les lettres, tout est avec eux ; c'est ce qui fait que je ne sais encore que peu de choses. Ce pauvre enfant arrivant à Macao, apprit de son côté la mort de M. Lamiot, de sorte que nous fûmes tous dans le deuil, nous mêlâmes nos larmes. Ces Messieurs m'ont assuré que Monsieur notre TRÈS HONORÉ Père était bien résolu de fournir cette Mission, que dans peu j'aurais du secours, *Fiat, fiat* ! M. Gabriel Perboyre a, dit-on, grand désir de venir travailler dans cette terre fertile quoique en friche, Dieu en soit loué, c'est bien ce qu'il faut. Mais prions le Seigneur de nous pardonner nos péchés qui nous méritent de semblables punitions.

«Je dois vous dire, Monsieur et cher confrère, qu'au milieu de mes peines, je ne suis cependant pas sans consolation ; mes jeunes gens vont assez bien, ils me témoignent beaucoup d'attachement, et même beaucoup de confiance ; sans quoi, que pourrais-je faire ? de sorte que dans notre maison tout va assez bien ; j'ai la confiance que les arrivants ne troubleront point l'ordre qui règne parmi nous.

«Hier, 19, nous avons célébré à Saint-Joseph, la fête de S. Vincent ; les réjouissances n'ont pas dû être grandes à Paris ; quant à moi j'étais loin d'y être content. La perte de mon cher Louis m'a beaucoup affligé et m'affligera encore longtemps probablement.

«Tous ces Messieurs ont été fort bien reçus à l'Île de France par Monseigneur l'Évêque, et à Bourbon par M. Collin, ancien confrère, qui a prêté 200 piastres à M. Perboyre ; malgré ce [459] secours, arrivés à Batavia, il ne restait plus que très peu de chose à nos jeunes gens.»

Ainsi placé à la tête de la Mission de Chine, M. Torrette, Successeur de M. Lamiot, fit bientôt ordonner à Manille cinq de ces Séminaristes, avec 6 autres qui furent ordonnés depuis, cela fait en 1840 en tout 33 prêtres et Missionnaires chinois ordonnés dans l'espace de 54 ans que la Congrégation de la Mission avait été chargée des Missions de Chine. Les révérends Pères Jésuites de l'Église française pendant 80 ans qu'ils en furent chargés, ne firent ordonner en tout que 7 à 8 prêtres. Lors de l'arrivée de M. Raux il n'y en avait que deux en activité, M. Ko au Hou-Pé et M. Yang dans la Mission de Pékin. Il y en avait à Pékin quatre autres fort âgés qui ne faisaient plus mission. Un d'eux se pendit dans l'enclos de la maison. «Quoique par le malheur des temps, écrivait M. Mouly, en 1840, la Mission du Hou-Pé, autrefois, dit-on, la plus nombreuse, soit aujourd'hui moins nombreuse, et que nos Missions aient souffert quelques années du manque d'Européens, je pense que notre Mission de Chine, avec 30 prêtres européens et autant de Prêtres chinois, se trouve dans l'état le plus prospère où elle ait jamais été. On m'assure qu'autrefois M. Yang pouvait visiter seul dans un an toutes les quatre Missions où il n'entendait que deux ou trois mille confessions ; aujourd'hui il y a dans ces quatre Missions plus de six mille confessions, et elles peuvent occuper en mission une douzaine de Prêtres.»

Les Missions portugaises, malgré leur détresse, semblaient reprendre un peu de vigueur comme on le voit par les extraits suivants des lettres de M. Leite, Supérieur de Saint-Joseph de Macao, à M. Richenet.

1er juillet 1832,

«Je vous annonce que M. Castro à Nankin a échappé comme par miracle à une maladie très dangereuse, grâce à un médecin qui vint de 30 lieues pour le soigner. La même maladie avait [460] fait mourir M. Miranda, ce qui fait soupçonner qu'ils ont été l'un et l'autre empoisonnés surtout à cause de certaines circonstances.

«Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin, mais résidant à Pékin, est toujours incommodé par sa mauvaise santé, mais encore plus par les mauvais Chrétiens, car en Chine les faux frères sont plus à redouter que les Païens. Ces mauvais Chrétiens dans leur avidité voudraient s'emparer du bien de l'Église, c'est pourquoi ils inquiètent, ils intimident ce pauvre Prélat et le menacent de dénonciations. Heureusement il jouit de l'amitié des Russes et surtout d'un certain peintre qui est parmi eux et qui, grâce à son art, jouit d'une certaine faveur auprès des Princes et des Mandarins. Monseigneur Pirès conserve toujours l'Église où il réside et qui est magnifique, comme une étincelle d'espérance ; des Européens peuvent venir y résider, ce qui pourrait être si la révolution commencée dans les provinces amenait un changement de dynastie.

3 janvier 1834.

«Depuis ma dernière lettre nous avons eu des nouvelles de Pékin du 9 novembre 1833. L'Évêque de Nankin, Monseigneur Pirès, vivait encore à cette époque, et il était en paix. A Nankin, à la date du 21 octobre, il y avait MM. Henriquez, Limo et Castro. Ce dernier est parti pour Pékin afin d'y être Vicaire Général de Monseigneur Pirès. M. Henriquez reste à Nankin en qualité de Vicaire Général pour le diocèse de Nankin. Ce dernier a échappé avec peine à deux fièvres terribles surtout pour des Européens nouveaux dans le pays. Monseigneur Bruguière, Vicaire Apostolique de la Corée était déjà parti de là pour sa destination. Cette Mission sera bien difficile, Dieu veuille faire réussir les travaux et les peines auxquels ce Prélat s'expose pour le nom de Notre-Seigneur.»

Ainsi un nouveau Vicariat Apostolique commençait à se [461] former en Corée. Ce pays, comme nous avons vu, avait reçu ses premiers ouvriers de l'Évêque de Pékin et relevait de cet évêché. A cause de l'étendue de son diocèse l'Évêque de Pékin ne pouvait pourvoir à cette Mission, et le Saint-Siège en forma un Vicariat Apostolique confié aux Prêtres des Missions Étrangères.

M. Leite, Supérieur de Saint-Joseph de Macao, écrivait encore à M. Richenet, le 3 avril 1835 :

«Les dernières nouvelles reçues de Pékin nous annoncent que Monseigneur l'évêque vivait encore, mais bien cassé à cause de ses infirmités, le 17 août 1834. Il a pris toutes ses précautions pour qu'après sa mort les biens n'aillent pas entre les mains des Mandarins, et il s'est entendu d'avance avec eux pour les faire remettre aux Russes, c'est-à-dire la sépulture où il y avait une maison de campagne et tous les meubles ; tout le reste est vendu. Quant à la belle cathédrale, les Mandarins ont dit qu'ils ne la vendraient pas ni ne la laisseraient pas démolir, mais qu'ils la conserveraient comme un souvenir des Européens. Le chef des Russes sait que M. Castro est le Vicaire Général de Monseigneur et qu'il conservera ces pouvoirs après la mort du Prélat et qu'ainsi ce sera avec lui qu'il aura à traiter.

«A cette époque la persécution durait encore près de Pékin, et les Chrétiens craignaient que M. Castro ne s'approchât trop de la ville ; il se trouvait alors dans le Chan-Tong.

«Un Missionnaire chinois de la Propagande avait passé en Corée en 1833, maintenant cette Mission est confiée aux Missions Étrangères et un Européen est près d'y entrer. Mais les Chrétiens écrivent qu'un Européen ne pourrait entrer publiquement par la mer. Monseigneur Pirès dit que le Roi ne le recevrait pas, depuis qu'il sait que l'Empereur de Chine dont il est tributaire, ne veut plus d'Européens à Pékin.

«Ici, à Macao, nos élèves pour la Mission sont au nombre de douze.» [462]

## § II. Arrivée de nouveaux Missionnaires.

La perte de M. Louis Perboyre fut bientôt réparée, et M. Torrette, avant d'avoir eu le temps de recevoir l'avis de l'envoi de nouveaux Missionnaires, en voyait arriver deux dans Macao, cinq mois après le triste événement qui l'avait plongé dans la consternation. Le 3 mars 1832, il embrassait MM. Rameaux et Laribe.

«Le capitaine du navire, écrit M. Laribe, le 2 avril 1832, voulut nous indiquer lui-même notre maison, mais au lieu de nous conduire chez M. Torrette, il nous présenta à M. Legrégeois, Procureur du Séminaire des Missions Étrangères. Je pense que cela n'eut pas lieu sans quelque dessein de la Providence. Dieu qui, comme à Manille, voulait de nouveau modérer notre joie, voulut en même temps épargner à un confrère la douleur d'imposer lui-même la plus grande des croix à d'autres confrères. La première nouvelle que nous y apprîmes fut donc la mort de M. Perboyre. Oh ! pour cette fois l'épine entra bien avant. Qu'il est bien vrai, nous disions-nous l'un à l'autre, que les jugements de Dieu sont des abîmes impénétrables ! Ce n'était rien que ce nombre d'ouvriers pour une moisson aussi abondante, et cependant Dieu lui-même le diminue encore et l'éclaircit, ce semble, sans pitié ! Je sais, Monsieur et cher confrère, qu'on vous a déjà annoncé une si fâcheuse nouvelle, sans quoi je n'aurais su comment m'y prendre pour le faire. En définitive, cependant, c'est Dieu qui l'a ainsi voulu, que son saint nom soit loué et béni à tout jamais. Le bon M. Torrette n'avait pas reçu la lettre qui devait lui annoncer notre arrivée. Il ne s'y attendait pas ; sa surprise fut assez grande pour lui faire verser quelques larmes en nous embrassant ; de notre côté, nous n'étions pas moins émus. Notre cœur fut attendri surtout lorsque nous vîmes jusqu'à treize jeunes Séminaristes [463] chinois s'empressez de venir nous entourer, et nous faire des félicitations bien sincères, sans doute, sur l'heureuse issue de notre voyage. Quel espoir pour nos Missions ! Il y a

aujourd'hui quinze jours que cinq d'entre eux, comme il n'y a pas encore d'Évêque à Macao, sont partis pour Manille. Ils doivent tous en revenir Prêtres sous peu de jours. M. Ly, le plus instruit de ceux qui ont été à Paris, se trouve du nombre. Ils auraient dû être six, mais le bon Dieu a encore dans ses desseins impénétrables, jugé à propos, il y a quelques mois, d'appeler le sixième à lui. On se propose de les former à leur arrivée pendant quelque temps, et le mieux qu'on pourra. Après quoi ils nous devanceront dans nos Missions. Nous devons ensuite, M. Rameaux et moi, les suivre de près l'un après l'autre. Il paraît même tout à fait décidé que c'est moi qui devrai partir le premier. C'est la province du Kiang-Si qui m'a été assignée, et je partirai probablement pour m'y rendre au commencement de septembre de cette année. On dit qu'il y a plus de quinze mille Chrétiens (il faut espérer que dans quelque temps le compte sera un peu plus sûr) et cependant pour tant de personnes encore dispersées dans une infinité d'endroits, nous n'avons pour le présent que deux Prêtres, dont l'un est presque toujours malade. Je crois qu'on me laissera pour quelque temps les nouveaux ordonnés et même qu'on m'en accordera quelques-uns pour toujours. Je ne compte pas plus que je ne dois sur toutes ces déterminations qui, en effet, peuvent changer pour tant de raisons et à cause de tant de circonstances.

M. Rameaux aura probablement pour partage la province du Hou-Kouang. Il partira pour s'y rendre cinq ou six mois après mon propre départ. En attendant nous commençons de nous donner de cœur et d'âme à l'étude de la langue chinoise. Nous faisons déjà quelques phrases, et nous en savons assez pour pouvoir juger qu'avec l'aide de Dieu, cette langue qu'on dit si difficile, se laissera apprendre comme toute autre. Il est étonnant combien la nécessité rend facile un travail qui paraît de lui-même si pénible. [464] La pratique qu'on ne peut s'empêcher d'y joindre, le fait aisément surmonter. Nous n'avons jamais appris l'espagnol, ni le portugais, et cependant nous en savons assez pour l'entendre à la simple lecture, et le comprendre lors même que nous l'entendons parler. Il en est de même pour le latin. Il n'y a que quelques semaines que l'usage du latin nous est devenu nécessaire, et malgré cela nous avons déjà de la peine à comprendre qu'il puisse y avoir en France des professeurs embarrassés pour le parler. M. Torrette, homme vraiment de Providence pour ce pays, avec les charges de Supérieur, de directeur, de professeur, de procureur, etc..., dans cette maison, et par conséquent plus que surchargé d'occupations, a cependant trouvé, le moyen de se mettre à même de parler espagnol avec les Espagnols ; portugais avec ceux de cette nation ; chinois avec les Chinois, et enfin latin dans tous ses rapports avec ses chers Séminaristes. Il ne le doit qu'à la nécessité jointe à la pratique ; ce qui nous fait espérer qu'avec les mêmes moyens, et par dessus tout, de fortes doses de grâce, nous pourrons à la fin nous féliciter des mêmes résultats. Nous osons espérer que Dieu sera de plus en plus facile à exaucer nos demandes ; car il faut l'avouer, depuis que je suis dans cette maison, je me sens un peu plus fortement pressé de me confier purement et simplement, en un mot, sans aucune réserve, à sa paternelle tendresse. Pas un iota de notre ancienne règle ne passe ici sans être observé, ce qui me donne la confiance de respirer enfin dans mon véritable élément. Je crois alors que tout me deviendra possible avec celui qui a promis de me fortifier. Nous croyons tous les deux que M. Torrette sera longtemps indispensable pour cette maison. Nous n'avons pas, contre notre attente, aperçu le vide que la mort de M. Lamiot aurait dû naturellement causer. Tout est dans l'ordre, tous les exercices sont en vigueur. La maison est dans l'état le plus édifiant ; mais comme je l'ai dit plus haut, ses occupations sont par là même innombrables. Qu'il serait urgent de remplacer au plus tôt, s'il était possible, la lacune laissée [465] par la mort de M. Perboyre ! d'autant plus qu'il attend de Pékin de nouveaux élèves qu'on lui a annoncés depuis quelque temps et qui vont arriver au premier jour. Il croit que sur sept ou huit qu'il y en a, on lui en enverra incessamment au moins quatre ou cinq. Nous l'aiderons, M. Rameaux et moi, le mieux que nous pourrons, tout le temps que nous serons avec lui ; mais ce temps-là sera si court ! Je serai probablement en route lorsque vous recevrez cette lettre. Je n'ai pas besoin de vous dire que je me recommande à vos prières pour en obtenir de Dieu les vertus, et la prudence surtout, qui me seront si nécessaires.»

Le 20 juin 1832 M. Laribe annonçait son départ au Supérieur Général.

«Il est aujourd'hui entièrement décidé que le Kiang-Si va m'échoir. MM. Lo et Ngai viendront m'y joindre au plus tard à la fin de septembre. Nous dépendrons tous de ce bon Évêque du Fokien qui ne fait pas difficulté, pour le bien général, de s'exposer lui-même avec toute sa Mission. M. Rameaux est destiné pour la province du Honan, du ressort de Nankin. Je crois qu'il prendra encore soin de celle de Hou-Kouang. Il ne pourra cependant pas s'y introduire de sitôt, à cause d'une guerre très-sanglante dont ces lieux ainsi qu'une partie de la province de Canton sont pour le moment le théâtre. La famine lui a servi de prétexte dès le commencement, mais aujourd'hui ses auteurs en sont passés, dit-on, au dessein de détrôner l'Empereur de race tartare, pour lui substituer un rejeton de l'ancienne dynastie ou du moins un véritable Chinois. Ce qui obligera M. Rameaux de passer avec moi dans le Kiang-Si, où il restera jusqu'à ce qu'il voie jour à pouvoir se rendre à son véritable poste. M. Péira travaillera avec M. Rameaux. M. Kien se rendra dans nos Missions près de la Tartarie. Quant à M. Ly, M. Torrette se propose de le garder pour quelque temps auprès de lui. Son excellent caractère et son imperturbable occupation pour quelque genre de travail que ce soit, le mettent à même de lui rendre des services tout-à-fait importants. Sans ce moyen, [466] quelque extrême que fut le besoin qu'éprouvent nos Missions, M. Torrette n'aurait jamais pu se résoudre à rester seul, et de notre côté nous n'aurions pu non plus y consentir, vu qu'il aurait pu s'en suivre de trop malheureuses conséquences.

«Devant demeurer plus près de Macao que M. Rameaux, j'ai promis à M. Torrette, comme de juste, de m'y transporter, s'il le fallait pour quelque temps, à la première nouvelle d'une nécessité pressante ; pourvu que votre volonté me soit bien connue, j'espère, quoique je sois le plus misérable des hommes, que Dieu m'accordera la grâce de m'y conformer en tout temps. Il ne me reste plus maintenant qu'à vous exposer, avec toute la soumission qui vous est due, un désir, sans doute bien permis, et dont des entrailles de père peuvent seules apprécier l'intensité. M. Torrette a du travail par dessus la tête.... Sera-t-il vrai qu'il doive se consumer ainsi laissé à lui-même ? S'il venait à manquer entièrement où en serait la maison ?.... D'un autre côté M. Rameaux et moi n'élevons pas moins haut pour nous-mêmes des voix que vous considérerez, nous le savons, comme ayant pour auteurs des enfants que, malgré notre peu de mérite, nous croyons tendrement chéris. Ils ne se plaignent pas de ce qu'ils se trouvent exilés aux extrémités du monde, ni de ce qu'ils vont se voir bientôt aux prises avec tous les dangers qui ont éprouvé un S. Paul, sans même en excepter les faux frères ; mais une perspective qu'une grâce particulière pourra seule leur rendre supportable, ce sera de penser qu'ils vont peut-être se sacrifier en pure perte, sans espoir pour la durée du bien qu'ils auront entrepris. Nous partons avec la ferme confiance d'apprendre bientôt que M. Torrette a reçu un aide, et de voir également bientôt venir à nous quelques collaborateurs.»

M. Torrette ne tarda pas à recevoir le secours que réclamait pour lui M. Laribe. Celui-ci, cette même année 1832, entra dans sa Mission du Kiang-Si. Les détails qu'ils donnent sur son entrée en Mission, sont renfermés dans le tome deuxième des Annales de la Congrégation de la Mission. M. Rameaux de son [467] côté annonçait son entrée, dans le Hou-Pé par une lettre adressée au Supérieur Général, le 4 juillet 1833.

«Je pense que vous avez connaissance de mon entrée en Chine. La lettre que j'ai écrite à M. Etienne, lui sera sans doute parvenue. Vous aurez eu connaissance des dangers auxquels j'ai été exposé et en même temps de la protection toute particulière dont il a plu au Seigneur de me favoriser. Vers la fin de février, je suis arrivé sur les confins de notre Mission du Hou-Pé, où j'ai été reçu par nos Chrétiens avec un empressement vraiment capable de me dédommager des peines et des privations passées. Ne sachant pas dans quel état se trouvaient nos Chrétiens du Hounan (partie sud du Hou-Kouang) où se trouvait le Supérieur de la Mission auquel je devais succéder, j'ai cédé aux instances que m'ont faites les Chrétiens et me suis déterminé à séjourner quelques temps dans cette partie méridionale de la Mission dont je suis chargé. J'ai appelé auprès de moi un de nos

Confrères chinois et me suis hâté d'apprendre la langue. Deux mois après mon entrée en Chine, je me suis mis à entendre les confessions. Quoique pendant sept mois j'eusse étudié la langue à Macao, je ne l'entendais que très imparfaitement. Mais vu le besoin extrême des Missions, appuyé du sentiment de quelques théologiens, j'ai commencé à exercer le ministère au risque de fronder l'intégrité de la confession. Nous avons achevé de visiter les Chrétiens de ce district, qui depuis trois, quatre, cinq ans et plus, n'avaient pu se procurer le secours des sacrements. Je vais me rendre incessamment au Ho-Nan et puis dans les montagnes du *Hou-Kouang* où se trouvent le plus grand nombre de nos Chrétiens. J'essaierais en vain de vous peindre l'état déplorable où se trouvent réduits les Chrétiens que j'ai visités. Avec toute l'éloquence de Cicéron, je ne pourrais vous donner qu'une bien faible idée de leurs besoins spirituels et temporels. Depuis trois années consécutives cette partie du Hou-Pé est en proie à des inondations affreuses qui ont tout ravagé. Les maisons ont été renversées, les récoltes [468] détruites, Ce pauvre peuple se trouve réduit à une affreuse famine qui a conduit au tombeau un nombre incalculable de personnes. Presque la moitié de nos Chrétiens ont été victimes de ce fléau et sont morts en proie à une double famine, la plupart, presque tous, sans pouvoir se procurer les secours de la Religion. Cette année on a récolté un peu de froment, mais si l'inondation survient encore et ravage la récolte de riz, même misère et même fléau. Dans ce cas, la mort aura à peu près achevé de moissonner nos Chrétiens de ce district, qui se trouvent encore au nombre de 2,000. J'ai peine à m'habituer au spectacle de cette affreuse indigence dont nous n'avons aucun exemple en Europe. Ce ne sont pas des hommes, ce sont des cadavres ambulants ou des spectres hideux, qui n'offrent aux regards que les empreintes de la mort. Oh ! quels affreux déchirements de cœur j'ai éprouvés en voyant, dans la saison la plus rigoureuse, des personnes à demi-nues, exténuées de froid et de faim, se traîner de trois lieues pour venir me demander, non pas à manger, le mal étant parvenu au point de ne pouvoir plus supporter de nourriture, mais les secours de la Religion et se préparer à une sainte mort. C'est ainsi que ne pouvant avertir le Missionnaire, ils calculent leurs ressources et leurs forces pour se rendre à temps auprès de lui, sachant à point fixe le moment de leur mort. J'ai partagé avec eux mes faibles ressources, mais je n'ai pu sauver la vie qu'à un bien petit nombre. Oh ! je n'ai jamais tant désiré de ressembler à S. Vincent, notre saint instituteur. Que n'ai-je son cœur ou son ingénieuse et incompréhensible charité ! Que ne puis-je secourir mes pauvres chinois comme il a secouru les peuples de la Champagne, de la Picardie, etc... ! Mais si je ne puis secourir leurs corps, je me consumerai pour pouvoir donner la nourriture à leur âme ; car nous avons encore plus à gémir sur leurs besoins spirituels. Jugez un peu de ce que doivent être des Chrétiens qui ne voient de prêtres que tout les quatre et cinq ans. Cependant il faut le dire, le bon Dieu supplée par sa grâce [469] à la disette de prêtres. J'ai visité des Chrétientés, je ne dis pas qui pourraient servir de modèle à nos Chrétiens d'Europe, mais j'ose dire, qui pourraient presque aller de pair avec nos communautés religieuses les plus ferventes. Ce sont des Chrétiens qui n'ont d'autre instruction que celle qu'ils reçoivent de leurs pères et mères ou d'un Catéchiste qui est un simple père de famille. Je vous avoue que bien des fois, à la vue de leur misère, tout en éprouvant des déchirements de cœur, j'ai été singulièrement édifié de leur patience et de leur résignation. Cependant il en est qui privés de tout secours, n'ayant personne pour les encourager dans leurs peines, succombent et oublient leurs devoirs les plus sacrés. Pressés par la faim, ils se livrent aux excès les plus opposés aux premiers devoirs de la nature, jusqu'à vendre aux Païens leurs épouses et leurs enfants, ou bien ils contractent des alliances qui les mettent dans l'impossibilité de pouvoir remplir leurs devoirs de Chrétiens ; de là il arrive que les familles dégèrent et retournent insensiblement au paganisme. Certainement ils n'en serait pas ainsi si chaque année seulement ils voyaient le Missionnaire qui les encourageât à sanctifier leurs peines et à remplir leur devoir de Chrétien ; car les Chinois sont dociles, leur foi est simple et pure, ils regardent les paroles du Missionnaire comme autant d'oracles ; mais aussi ils sont faibles et se découragent facilement, surtout lorsqu'ils se regardent comme abandonnés.



«Notre Mission du Hou-Pé contient à peu près huit à neuf mille Chrétiens, qui se trouvent dispersés dans un espace immense, en sorte que le ministère est extrêmement difficile et extrêmement fatigant. D'une extrémité à l'autre, nous avons à parcourir un espace de trois cents lieues et plus. Nous avons cinq Prêtres chinois dont deux sexagénaires. Un autre moins âgé, mais presque habituellement malade, ne peut pas travailler beaucoup. D'après ce que me racontent les Chrétiens, il est étonnant combien la Mission a souffert depuis la mort M. Clet. Je viens de visiter une Chrétienté assez nombreuse qui se trouvait [470] dans un état déplorable. Nous y avons séjourné trois semaines. Ils sont rentrés dans le devoir et ne demandent que d'être secourus. Quelques familles païennes sont dans la disposition d'abandonner leurs idoles. Ils ont commencé à entendre la doctrine chrétienne, si l'année prochaine je puis visiter cette Chrétienté ou y envoyer un Prêtre, j'espère leur entière conversion. Si nous étions en nombre suffisant et que l'on pût s'occuper de la conversion des Païens, on en convertirait quelques-uns au Christianisme. Ils se livrent au culte des idoles plus par coutume que par conviction. Le peuple chinois est trop policé et trop éclairé pour ne pas sentir le ridicule de leurs superstitions ; mais c'est la Religion de leurs Pères et ils sont esclaves de leurs anciennes coutumes.

«Une paix profonde règne dans les lieux que J'ai visités, on n'a pas à craindre pour le moment de persécution. Il n'en est pas de même de nos Chrétiens des montagnes. Les Païens ne cessent de les molester et de leur susciter des persécutions. Il y a trois ans qu'un de nos Prêtres a été pris et envoyé en exil. Cependant malgré le danger, je ne puis me résoudre à abandonner ces Chrétiens. Au commencement de l'hiver après que j'aurai visité nos Chrétiens du Ho-Nan, qui sont au nombre de quatre à cinq cents, je visiterai nos montagnes. Il est des Chrétientés qui n'ont pas été visitées depuis la mort de M. Clet, c'est-à-dire depuis quatorze et quinze ans. J'userai de prudence et de précautions, j'attends tout de la Providence et suis bien résigné à tout événement. Je m'attends à rencontrer de grands obstacles et de grandes difficultés, mais j'espère que le bon Dieu daignera jeter un regard de miséricorde sur ces pauvres gens et aplanir toutes les difficultés.»

### § III. M. Torrette chassé de Macao.

Pendant que la Chine se repeuplait de Missionnaires, il semblait tout naturel que le Portugal dût s'en réjouir. [471] Il possédait toujours son droit de patronage qui consistait à présenter des sujets au Pape pour les sièges épiscopaux de Macao, Nankin et Pékin qui étaient à sa nomination ; rien n'était plus avantageux pour son intérêt et pour sa gloire que de favoriser l'entrée des Missionnaires qui allaient travailler dans des diocèses dont il avait la protection et de donner à sa ville de Macao l'honneur de servir de porte à la Mission de Chine. Mais l'esprit de vertige semblait s'emparer de ce pauvre pays et la ville de Macao en particulier devait jusqu'à la fin continuer le triste rôle qu'elle avait joué depuis le Cardinal de Tournon. A la fin du règne de Don Miguel, le Portugal se souvint de son patronage, non pour nommer un Évêque au siège de Pékin, vacant depuis 15 ans, ni un autre au siège de Macao, vacant déjà depuis 5 ans ; mais bien pour chasser de la ville de Macao tous les Missionnaires non portugais. Nous allons voir cette ignominieuse histoire dans une lettre adressée par M. Torrette, à M. Etienne, le 10 novembre 1833 :

«Quoique avec des battements dans la poitrine, qui me fatiguent assez, surtout quand j'écris, je ne puis laisser passer cette nouvelle occasion sans vous donner de nos nouvelles qui, quoique abrégées autant que possible, vous feront assez connaître la triste position où je me trouve.

«C'est une affaire décidée, je vais partir pour l'exil dans un mois. Les instances de tous les Procureurs, ainsi que moi expulsés de Macao, ont toutes été sans succès, elles ont même attiré à M. Legrégeois une réponse assez impertinente de la part du Gouverneur qui, il me semble, devrait un peu mieux observer les convenances. Mais n'importe, sa cause n'en sera pas meilleure, car tout est écrit et arrivera au ministère par le même courrier que la

présente. Comme je ne puis beaucoup écrire, je me contente de vous envoyer en portugais les pièces relatives à ma personne, il vous sera facile de vous en faire faire la traduction promptement. J'ai fait un rapport à M. le Consul qui est à Canton, en lui envoyant un double des mêmes [472] pièces, pour en informer le ministère des affaires étrangères. Ce Monsieur a pris l'affaire bien à cœur. J'apprends à l'instant qu'il a écrit au Gouverneur une lettre dans laquelle il lui dit tout bonnement que sa conduite est injuste, et que s'il ne nous donne satisfaction, il va en donner avis à son Gouvernement. Le Gouverneur, me dit-on encore, a été assez confus ; mais quoi qu'il en soit, il ne reviendra pas, M. Gerucen s'y attend. Il est inutile de vous donner ici d'autres détails, vous verrez le tout dans les pièces ci-jointes.

«Nos confrères de Saint-Joseph se couvrent de gloire aux yeux de la Congrégation et de la Propagande pour l'intérêt actif qu'ils prennent dans cette affaire. Si toutefois ces Messieurs ont été, dans une occasion semblable, mal notés à Rome, ils vont aujourd'hui se laver entièrement et mériter une lettre de félicitations de Sa Sainteté. Dans la crainte que le Procureur italien n'eût pas suffisamment apprécié les peines qu'ils se sont données et leurs conseils, je pris la liberté de lui observer que s'il n'instruisait pas la Sacrée Congrégation, il serait bien injuste. Il me répondit que c'était déjà fait, qu'il renchérirait encore et que certainement on en serait édifié à Rome. J'exhorte Monsieur notre Très Honoré Père à leur en faire des remerciements.

«M. Miranda s'est chargé de rédiger mes réponses au Gouverneur, ainsi qu'une pétition au Vice-Roi des Indes, et de la recommander à ses amis. M. Leite a aussi écrit, de sorte que si je ne réussis pas à Goa, aucun des autres Messieurs ne réussira. M. Miranda écrit encore à Lisbonne au Patriarche de cette ville, et à M. Serra auxquels il recommande cette affaire.

«Qu'exige-t-on de nous ? les pièces vous l'apprendront ; on demande que les Missionnaires qui se rendent en Asie passent par Lisbonne pour y reconnaître le patronage du Roi de Portugal et faire le serment à ce relatif. Outre que cette prétention a été déclarée ridicule dans une bulle de Sa Sainteté, il ne nous est pas actuellement possible de nous soumettre à ce [473] serment, le Pape ayant déclaré excommunié *ipso facto* le missionnaire qui le ferait. Ce serment fut autrefois la cause de grandes brouilleries avec le Saint-Siège et retarda beaucoup l'œuvre de Dieu : plus tard les Rois de Portugal firent semblant d'avoir oublié le patronage, et le tout allait en paix depuis plusieurs années. Une affaire à Singapour a exaspéré les autorités ecclésiastiques et civiles de Goa, et aussitôt on renouvelle les anciennes tracasseries. Le Grand Vicaire de Macao était tout pour nous, comme vous le dit ma première lettre du 7 octobre, mais un *quidam* qui est aussi Prêtre, lui a parlé de l'affaire de Singapour, et aussitôt mon homme a tourné casaque, nous n'avons plus été à ses yeux que des ambitieux. J'allai le voir le jour même où on venait de le si bien informer, je crus qu'il me dévorerait ; dès lors je lui dis : «vous êtes malade, veuillez ne pas vous fatiguer et vous épuiser ;» je lui baisai respectueusement la main, et je partis. Il en fut honteux le lendemain. Voilà, Monsieur et cher confrère, ce que sont les hommes de l'Inde ; notre Grand Vicaire est un saint homme, le meilleur qu'on pût choisir, mais sans jugement, ni capacité et incapable de défendre l'Église opprimée. Si nous avions eu ici un Évêque, il aurait pris l'affaire en main, et aurait appris au Gouverneur à se modérer : mais notre pauvre homme et tous les autres Prêtres du pays sont nuls. Je le savais bien, aussi ne pris-je pas la peine d'informer le Grand Vicaire des vexations du Gouverneur, mais M. Legrégeois et M. Umpières y furent, et c'était contre eux surtout qu'il était irrité, il m'avait dit en propres termes que ces Messieurs l'avaient trompé. Il le croit et le croira, parce qu'il n'est pas capable d'avoir une idée juste des droits du Roi de Portugal sur les Missions orientales.

«A Canton, où j'irai vers le commencement de décembre, le logerai chez le Consul avec M. Legrégeois, nous y monterons ménage et vivrons ensemble pour faire moins de dépenses. En avril ou en mai, j'irai peut-être à Manille, et de là à [474] Singapour, pour choisir un emplacement pour un Séminaire, dans le cas où à Lisbonne on ne voudrait pas nous tolérer ici. A cette époque le séjour de Canton ne serait pas sûr pour nous, les

commerçants étant à Macao. M. Ly dirigera la maison pendant mon absence, M. François Tchiou est déjà parti pour Manille pour y être ordonné Prêtre, il aidera M. Ly. Ces deux jeunes Prêtres sont bien ; ils pourront continuer pendant un an ou deux ans, mais pas davantage. Quel bonheur pour moi d'avoir ces deux jeunes gens sur qui je puis très bien compter ! Je prendrai à leur égard toutes les précautions qui seront jugées nécessaires dans ce temps de calamité. Priez et faites prier, pour nous.»

*Monsieur le Secrétaire du Gouverneur à M. Torrette.*

12 octobre 1833.

«Monsieur le Gouverneur m'a ordonné de vous faire passer copie de l'intimation qui vous est faite de sortir de ce port pour le 13 décembre, et d'accuser la réception de cette intimation.

Signé : JOSEPH-MARIE DE SEGUIRA.

ORDRE DE M. LE GOUVERNEUR.

«D'après les réponses que les différents Ecclésiastiques étrangers ont données à l'intimation qui leur a été faite de ma part par le Secrétaire du Gouvernement, en date du 16 août de cette année, on voit qu'aucun n'a les qualités ou conditions requises pour être toléré plus longtemps dans cette ville, savoir : 1° l'ordre royal spécial passé au Gouvernement suprême de l'Inde pour être admis ; 2° la certitude du serment prêté dans le secrétariat des affaires de la marine et d'outre-mer, de reconnaître le patronage royal dans l'Empire de Chine, et d'obéissance aux Evêques nommés par Sa Majesté, et résidents dans l'Empire. Cette deuxième partie est si essentielle, que le 9 février 1783, il fut prescrit de ne recevoir à Macao aucun [475] Missionnaire qui ne présenterait pas l'assurance qu'il a rempli cette formalité. Tous les ordres royaux antérieurs sont en harmonie avec les nouveaux que j'ai. Les documents présentés par les dits Ecclésiastiques n'ont pas la force qu'ils prétendent leur donner ; car ils sont tous au Secrétariat du Gouvernement, et on voit que les uns sont venus accompagnés d'ordres particuliers qui les expliquaient et restreignaient, d'autres ont littéralement un sens différent. Enfin, voyant que l'on ne me présente rien de nouveau sur ce sujet, je détermine qu'il soit enjoint à tous les Missionnaires étrangers de sortir de cette ville avant le 15 décembre de cette année, sans excepter ceux qui sont venus récemment, et au cas qu'il y ait des circonstances semblables, comme je l'ai aperçu par leurs passeports, le Secrétaire de ce Gouvernement leur remettra copie de cet ordre, exigeant un récépissé de l'intimation qui leur est faite de sortir.

BERNARD-JOSEPH DE SOUZA, etc...

Par ordre : JOSEPH-MARIE DE SEGUIRA.

Macao, 19 octobre 1833.

*Réponse de M. Torrette à M. le Secrétaire.*

«J'ai reçu copie de l'ordonnance de Monsieur le Gouverneur au sujet des Ecclésiastiques étrangers, en date de ce jour, 12 octobre 1833.

Signé : J.-B. TORRETTE

DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

*Pétition de M. Torrette au Gouverneur de Macao.*

«J.-B. Torrette représente à Votre Seigneurie avec le plus grand respect, au sujet de l'ordre du 12 octobre courant qui lui a été signifié, pour que tous les Ecclésiastiques étrangers eussent à quitter Macao avant le 15 décembre prochain, que dans le court espace de deux

mois, il ne peut arranger les affaires de la Mission dont il est chargé, qu'elles en souffriraient, [476] grand préjudice tant au temporel qu'au spirituel ; que d'ailleurs il est obligé de rendre compte à son Souverain, et que le ministre de Sa Majesté très chrétienne a recommandé aux autorités locales leur protection et bienveillance pour les dits biens. Le suppliant prie Votre Seigneurie en considération de ces motifs particuliers, de lui accorder le répit de deux ans qui lui est nécessaire pour arranger les affaires et intérêts ci-dessus.

J.-B. TORRETTE.

*Réponse.*

«Il n'y a pas lieu, parce que c'est contraire aux ordres royaux. Macao, 18 octobre 1833.

ANDRÉ.

*Pétition de M. Torrette au Vice-Roi de Goa.*

ILLUSTRISSIME, EXCELLENTISSIME SEIGNEUR,

«Jean-Baptiste Torrette, Prêtre de la Congrégation de la Mission de S. Vincent de Paul, vulgairement appelée de Saint-Lazare, et Procureur de la Mission française, dont la dite Congrégation est chargée en Chine, ayant été envoyé par le ministre de Sa Majesté très chrétienne pour aider feu M. Lamiot de la même Compagnie, a succédé aux emplois du dit défunt, et demeure à Macao depuis l'an 1829, sans jamais avoir été molesté par aucune autorité civile ou ecclésiastique du pays, pour motif de n'avoir pas permission de résider, n'éprouvant au contraire de leur part qu'une bienveillante hospitalité et protection.

«Mais le 16 août de cette année, le suppliant reçut une note du Secrétaire du Gouvernement de Macao, de la part du Gouverneur actuel, me demandant d'exhiber la permission que j'avais pour demeurer là. Le suppliant y satisfait par sa réponse, y joignant copie de l'ordre royal de Sa Majesté très fidèle en faveur des Missionnaires de la même Congrégation, ajoutant la [477] raison particulière et notoire, que les Missionnaires travaillent dans les Missions de Chine, sous le bon plaisir et obéissance des Évêques portugais, nommés par le Souverain de Portugal, dont ils reçoivent la juridiction spirituelle. Le suppliant pensant n'avoir rien à craindre, d'après le diplôme royal qui accorde faveur et protection aux Missionnaires Lazaristes, pleins de soumission et d'obéissance aux ordinaires nommés par Sa Majesté très fidèle, reçut inopinément injonction de sortir de Macao dans l'espace de deux mois, c'est-à-dire avant le 15 décembre prochain. Devant en conséquence de cette subite résolution, abandonner sa maison, les affaires, les intérêts de la Mission et des Missionnaires dont il est chargé, (car dans un si court espace de temps, surtout dans un pays étranger, il est impossible de trouver des moyens, des précautions, pour remédier aux inconvénients de l'absence du suppliant), cette détermination est un préjudice manifeste des Missions du royal patronage de Sa Majesté très fidèle, auxquelles ils travaillent avec zèle et satisfaction des Évêques portugais, qui sentiront cette perte plus que personne.

«Votre Excellence est priée de prendre ces raisons en considération, et de vouloir bien pour la gloire de Dieu, et le bien des Missions, permettre au suppliant de continuer à résider à Macao, ou au moins lui accorder l'hospitalité pendant deux ans, pour arranger les affaires de sa procure, ce qui sera certainement très conforme à la Religion, et aux pieuses intentions du Roi de Portugal.»

M. Torrette écrivit aussi à M. Gernaers, consul de France à Canton, la lettre suivante :

Macao, le 28 octobre 1833.

«Je croirais manquer à mon devoir, si je ne vous donnais connaissance des ordres tout récents que vient de m'intimer le Gouverneur de cette ville. Pour ne vous laisser rien ignorer de tout ce qui vient de se passer et vous mettre en état d'apprécier [478] au juste

tout ce que cette intimation a d'irrégulier et d'odieux, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-incluse une copie de tout ce qui a été écrit de part et d'autre depuis, que cette affaire est entamée.

«Le 16 août dernier, le Secrétaire du Gouvernement m'adressa une lettre dans laquelle il me demandait de la part du Gouverneur, si j'étais muni de l'autorisation nécessaire du Roi de Portugal ou du Vice-Roi de Goa, pour pouvoir résider à Macao. Je répondis le lendemain que j'étais envoyé ici par mon Gouvernement, en vertu d'une ordonnance royale de Sa Majesté le Roi de Portugal qui fut rendue en 1779, en faveur des Prêtres de la Mission française, sur la demande de la Cour de France. J'ai cru que Monsieur le Gouverneur était satisfait de ma réponse jusqu'au 12 octobre, époque à laquelle il me fit transmettre par son secrétaire, un ordre d'après lequel je dois quitter cette ville avant le 15 décembre prochain. L'impossibilité où je me suis vu, dans un si court espace de temps, de terminer les affaires de la Mission dont je suis chargé et de pourvoir à la subsistance de tous mes Missionnaires qui sont dispersés dans la Chine jusqu'au delà de la grande muraille, m'a déterminé à présenter à Monsieur le Gouverneur une requête pour lui demander une prorogation de deux années que nécessitent la difficulté des communications dans l'Empire de la Chine, et l'éloignement de mes Supérieurs en Europe. Monsieur le Gouverneur me répondit que ma demande était contraire aux ordres royaux, et qu'en conséquence il ne changeait rien à ce qu'il avait ordonné.

«Me voilà donc, Monsieur le Consul, obligé de sortir de Macao, avant deux mois, forcé de laisser les intérêts de la Mission dont je suis chargé en des mains étrangères, d'abandonner les jeunes gens que j'ai rassemblés autour de moi et que j'ai élevés avec tant de peines et de frais, et ce qui est encore plus affligeant, de laisser mes confrères sans ressources au milieu d'un peuple ennemi et barbare. Au moins aurait-on dû, ce me [479] semble, si je n'étais pas en règle, me donner le temps, qu'un Gouvernement policé ne refusa jamais, de pourvoir aux intérêts de la Mission qui m'est confiée. Mon établissement n'est pas d'hier : le respectable M. Lamiot avait des élèves ; il avait succédé dans la charge de Procureur des Missions à M. Richenet qui, lui-même, avait eu des devanciers ; mes affaires ne peuvent donc être que compliquées et de nature à ne pouvoir être réglées si promptement. Mon établissement s'est formé sous les yeux des autorités civiles et ecclésiastiques, et avec leur agrément au moins tacite, il a prospéré jusqu'à ce jour sans autre permission que celle de 1779 ; et voilà que tout à coup, sans que j'y aie donné lieu en aucune manière, un nouveau Gouverneur qui arrive, m'ordonne de tout quitter, de tout abandonner dans le court espace de deux mois.

«Je n'en dis pas davantage, Monsieur le Consul, sur tout ce que cet acte de rigueur et d'arbitraire peut avoir d'injuste et d'outrageant. Vous saurez, Monsieur le Consul, apprécier l'un et l'autre, et en donner avis à notre Gouvernement.»

Bon gré, malgré, M. Torrette dut quitter Macao au jour fixé. Il se retira à Canton, mais de temps en temps il revenait en cachette à son Séminaire de Macao, dirigé pendant son absence, par MM. Ly et Tchiou, Missionnaires chinois. Cependant la pétition de M. Torrette adressée au Vice-Roi de Goa et appuyée par les instantes sollicitations de ses confrères portugais, obtint un heureux résultat, et à la fin de 1831, M. Torrette reçut du Vice-Roi de Goa la permission de rester encore deux ans à Macao. Plus tard M. Torrette fit renouveler cette permission, et la Procure de la Congrégation put ainsi demeurer à Macao jusqu'en 1852, époque où elle fut transférée à Ning-Po.

Dans sa lettre à M. Etienne, M. Torrette manifestait la conviction où il était que la Sacrée Congrégation de la Propagande reconnaîtrait les services que les Missionnaires portugais avaient rendus, dans cette occasion, aux différentes procures des Missions ; [480] il en fut bien autrement par suite des circonstances que nous allons raconter.

#### § IV. M. le comte Théodore de Besi.

Le Pape Pie VII, de glorieuse mémoire, considérant le petit nombre d'ouvriers Apostoliques qui se trouvaient en Europe à la suite des funestes événements qui avaient affligé la Religion, avait jugé convenable de reconstituer la Compagnie de Jésus le 7 août 1814, par son Bref *sollicitudo omnium Ecclesiarum*. Par cet acte le Pape Pie VII entendit non point casser et abolir le Bref *Dominus ac Redemptor* de Clément XIV, mais bien comme il le dit expressément y déroger : *expresse derogavimus in iis tantum* ; c'est-à-dire que sauf une nouvelle existence permise à la Compagnie de Jésus tout le reste demeurerait ferme et constant, la perte des privilèges et biens de l'ancienne Compagnie de Jésus, le Saint-Siège se réservant de prendre d'autres mesures s'il le jugeait convenable, d'étendre de nouveau les privilèges de la même Compagnie ou si le besoin s'en faisait encore sentir de la faire passer de nouveau par le creuset du châtiment : *Nobis et Romanis Pontificibus successoribus nostris reservantes ea statuere ac præscribere quæ ad eandem Societatem magis magisque stabiliendam et communiendam, et ab abusibus si forte, (quod Deus avertat) irrepsierint repurgandam, statuere ac præscribere visum fuerit expedire.*

Malgré ces expressions si claires, les nouveaux Jésuites n'en persistèrent pas moins à prétendre que le Bref de Clément XIV avait été un acte extorqué par la violence et par conséquent de nulle valeur, ou au moins annulé et révoqué par le Bref de Pie VII, et c'est ce sentiment qu'ils ont parvenus à insinuer dans un grand nombre d'ouvrages traitant diverses matières. Fondés sur ce sentiment et sans attendre aucune détermination du Saint-Siège, ils se croyaient autorisés à marcher par tous les moyens possibles à la conquête des anciennes positions [481] et possessions qu'ils avaient au moment de leur suppression. Dans ce plan, la Chine et Pékin surtout ne pouvaient être oubliés. Néanmoins l'histoire des Jésuites en Chine était trop bien connue à Rome, pour qu'ils y avouassent clairement leur projet. Ils se servirent donc pour l'exécuter d'une tierce personne, et M. le comte de Bési fut l'homme destiné à jouer le rôle de leur introducteur en Chine.

Ce jeune comte était compatriote du Pape Grégoire XVI, et jouissait de son intimité. Ordonné Prêtre, il témoigna être pressé d'un grand désir de se consacrer aux Missions de la Chine, et il s'offrit à cet effet à la Sacrée Congrégation de la Propagande se mettant entièrement à ses ordres. Rome entière fut dans l'admiration d'un pareil dévouement, et éleva jusqu'aux nues le jeune comte qui abandonnait ainsi tous les honneurs qui pouvaient l'attendre dans la capitale du monde chrétien. Il partit, et pour prendre la route de Chine, il vint à Paris. Sa conduite dans cette ville trahit déjà son projet. Il affecta d'y visiter toutes les communautés religieuses d'hommes ou de femmes en omettant les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité, quoiqu'il sût fort bien qu'à chaque pas en Chine il devait rencontrer des Prêtres de la Congrégation de la Mission. Il savait bien qu'il n'y avait qu'eux dans l'évêché de Pékin, et Pékin était son but avoué, car il emportait avec lui tout un cabinet de physique et d'astronomie, pensant être beaucoup plus habile que les Prêtres de la Mission pour relever les établissements scientifiques de Pékin, et reconquérir les faveurs de la Cour de l'Empereur de Chine. Ce fut dans ces dispositions que M. de Bési arriva en Chine en 1834, au Moment où tout était en désarroi à Macao, et où les Procureurs des différentes Missions en avaient été chassés. M. de Bési ne put y débarquer non plus que les quatre Prêtres de la Propagande qui l'accompagnaient, et il fut obligé comme les autres étrangers d'aller chercher un refuge à Canton. Il n'eut rien de plus pressé que de mettre ce premier désappointement sur le [482] compte des Missionnaires portugais, et il se hâta d'écrire à la Propagande pour se plaindre des Lazaristes, et M. Urm pierre, Procureur de la Propagande qui connaissait cependant la position, n'osa contredire un si grand seigneur et joignit ses plaintes à celles de M. le comte de Bési. Le Cardinal Fransoni Préfet de la Propagande, s'empressa d'en exprimer son mécontentement au Supérieur Général de la Congrégation à Paris par lettre datée de Rome, le 31 mars 1835, dont voici le contenu :

« Quoique la Sacrée Congrégation ait lieu d'être satisfaite des protestations d'attachement au Saint-Siège, qui lui sont transmises par le chargé d'affaires, elle voit néanmoins avec peine que quelque individu de la Congrégation des Lazaristes, par une jalousie mal

fondée, met obstacle au bien de la Religion dans la Chine. La Propagande avait envoyé, à grands frais, M. le comte Louis de Bési, à la Mission de Pékin, d'après la demande de l'Évêque qui a le plus pressant besoin de secours, et après avoir préalablement prévenu la Cour de Lisbonne. Cette expédition n'a pas encore eu l'effet qu'on en attendait, et cela, particulièrement, par l'opposition de M. Torrette, qui, non content de s'être refusé à faciliter l'entrée de M. de Bési à Pékin, a encore agi auprès des Missionnaires portugais, de manière à les détourner, d'y prêter la main. M. Torrette a poussé encore plus loin son animosité contre le Procureur de la Propagande, puisque celui-ci ayant été obligé de se rendre à Macao et d'y rester caché, au lieu de lui rendre de bons offices, M. Torrette en partit précipitamment. Dans un tel état de choses, la Sacrée Congrégation s'adresse à M. le Supérieur Général des Lazaristes français et portugais pour qu'il leur ordonne de conserver avec le Procureur et les Missionnaires de la Propagande la bonne harmonie que demandent le bien de la Religion et l'édification des Chrétiens et des Gentils.» [483]

M. Salhorbne, Supérieur Général, s'empresse de répondre au cardinal Frasoni dans les termes suivants :

Paris, 13 avril 1835.

«J'ai reçu la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire en date du 31 mars de cette année ; et je m'empresse d'y répondre et de vous adresser des explications sur l'objet de cette lettre.

«Les plaintes qui ont été élevées contre la conduite de M. Torrette, notre Procureur français à Macao, et contre nos confrères portugais, de la même résidence, ne m'ont point surpris. J'étais informé que Votre Éminence devait m'en écrire par suite des renseignements donnés par M. Umpierre, Procureur de la Sacrée Congrégation à Macao ; et nos Confrères, en m'en donnant avis, ont eu soin de me donner toutes les explications désirables sur les différends survenus à l'occasion de M. le comte de Bési, afin que je pusse détruire les accusations portées contre eux.

«Je commence par observer à Votre Éminence que tout ce qu'a eu la bonté de lui dire Monseigneur le chargé d'affaires du Saint-Siège à Paris, sur mon dévouement, ma profonde vénération et ma parfaite soumission envers Sa Sainteté, n'a pu exprimer que bien faiblement les sentiments de mon cœur. La profession que je fais et que j'ai toujours faite de ces sentiments envers le Vicaire de Jésus-Christ, a été et sera toujours ma plus douce consolation ; et ces sentiments j'en ai l'assurance, sont ceux de tous mes confrères qui, en cela plus encore qu'en toute autre chose, se font un devoir sacré d'imiter S. Vincent de Paul.

«En vertu de cette protestation, je supplie Votre Éminence de permettre que je lui donne en toute liberté des explications sur la conduite de M. Torrette et de nos confrères portugais de Macao, dans l'affaire dans laquelle elle les juge répréhensibles.

«Tous nos confrères de Macao ont vivement regretté et [484] regrettent encore le Père Marchini (il était mort en 1825), prédécesseur de M. Umpierre. Ils ont toujours vécu en parfaite intelligence avec lui ; ils n'ont eu qu'à se louer de ses procédés à leur égard et de son bon esprit dans toutes les affaires qui concernaient les Missions de la Chine. M. Umpierre, Prêtre d'ailleurs pieux et zélé, et rempli des meilleures intentions, est loin de représenter comme lui la Sacrée Congrégation en Chine. Il manque des heureuses qualités dont il était doué. Aussi ne jouit-il pas de l'estime et de la considération dont on aimerait à environner le représentant du Souverain Pontife, et qu'il n'a pas su se concilier. Tous les Procureurs des Missions de la Chine pourraient attester ce fait.

«Or, M. Umpierre, par cela même qu'il ne jouit pas de la confiance et de la considération de son prédécesseur, se trouve en position de ne recevoir que des renseignements fort inexacts sur les Missions ; et par conséquent les renseignements qu'il transmet à Votre Éminence sont entachés de la même inexactitude. N'ayant pas plus de confiance qu'on en

a en lui, il est facile de comprendre combien aussi il est exposé à ne point voir les choses sous leur véritable point de vue, et à ne point traiter les affaires dans leur véritable sens. C'est ce qui est arrivé dans plusieurs circonstances. C'est ce qui est arrivé par rapport aux démêlés qu'il a eus avec nos confrères relativement à M. le Comte de Bési.

«D'abord je ne puis comprendre pourquoi M. Torrette aurait pu s'opposer à l'entrée de M. de Bési à Pékin. Il n'était point envoyé dans une Mission française ; par conséquent, M. Torrette n'avait aucune raison de mettre obstacle à ce qu'il se rendit dans une Mission portugaise. Aussi ai-je entre les mains les preuves qu'il est resté entièrement étranger à cette affaire. J'avoue que je ne vois aucun motif à la jalousie imaginaire et à l'animosité excessive qu'on lui a supposées. Il m'a rendu un compte exact et très satisfaisant de sa conduite dans cette [485] circonstance ; et je connais assez sa prudence, sa sagesse et sa véracité, pour juger qu'il n'a aucunement mérité les plaintes que l'on a élevées contre lui.

«Le reproche de n'avoir pas rendu de bons offices à M. Umpierre, lorsqu'il était caché à Macao, n'est nullement fondé. Car à cette époque, M. Torrette y était caché lui-même. S'il *en partit précipitamment*, c'était pour éviter les mauvais traitements du Gouverneur, qui pouvait avoir connaissance de sa présence à Macao, et l'incarcérer.

«Je suis également convaincu que la conduite de mes confrères portugais a été aussi irréprochable. Ils ne m'ont point adressé eux-mêmes leur justification. Mais je sais qu'ils étaient loin de s'attendre à ce que M. Umpierre eût contre eux des motifs de mécontentement. Tous les Procureurs de Macao savent et pourraient attester qu'ils ont rendu d'importants services à M. Umpierre lui-même, surtout dans les dernières affaires de Macao et de la Corée ; qu'ils ont déjà élevé bon nombre de jeunes Chinois pour les Missions de la Propagande ; qu'ils ont osé même offrir leur maison à M. le Comte de Bési pendant qu'il était à Canton ; qu'ils lui ont donné des leçons de chinois ainsi qu'à d'autres Missionnaires ; et que dans toute occasion ils ont à cœur de donner des preuves de leur bonne volonté et de leur dévouement à la Propagande.

«Pour bien juger leur conduite relativement à M. le comte de Bési, il faudrait faire attention à leur position vis-à-vis du Gouvernement portugais qui les a chargés des Missions portugaises en Chine. Pour que M. de Bési eût pu aller à Pékin, il eût fallu que non seulement Votre Éminence eût prévenu la Cour de Lisbonne de son départ pour cette Mission ; mais encore qu'elle eût obtenu son agrément. M. Umpierre sait bien que le Gouvernement portugais a le privilège de nommer à l'Évêché de Pékin, et qu'il n'était nullement selon la prudence d'y envoyer un administrateur sans son assentiment ; et malheureusement on avait répandu partout en Europe, comme à [486] Macao, que M. le Comte de Bési était envoyé par la Propagande avec tous les pouvoirs de Vicaire Apostolique pour succéder à Monseigneur l'Évêque de Nankin, et administrer le diocèse de Pékin. Nos confrères portugais ne pouvaient donc faire aucune démarche pour favoriser l'entrée de M. de Bési à Pékin, sans se compromettre avec le Gouvernement de Lisbonne. Votre Éminence comprend certainement combien, en se compromettant, ils auraient compromis leur existence à Macao, et celle de leurs Missions en Chine. Ils se sont, du reste, contentés de faire des observations respectueuses à M. Umpierre ; et ce sont ces observations respectueuses que commandaient impérieusement les circonstances présentes qui ont servi de prétexte aux plaintes de M. Umpierre et de M. de Bési. Si Votre Éminence eût obtenu préalablement le *beneplacitum* de la Cour de Lisbonne, pour envoyer M. le Comte de Bési, son entrée en Chine n'eût rencontré aucun obstacle, et nos Confrères lui eussent rendu de grand cœur tous les bons offices qui auraient été en leur pouvoir.

«Au reste je sais que nos confrères portugais adresseront leur justification à Votre Éminence. Ils sont grandement affligés de ce qu'on élève du doute sur leurs bonnes intentions, et de ce qu'on leur suppose de la *jalousie* et de l'*opposition* à la volonté de la Propagande. J'ai la confiance que Votre Éminence sera convaincue de leur innocence et rendra justice à leur conduite.



«J'aime à croire aussi, Monseigneur, que Votre Éminence trouvera dans les observations que j'ai l'honneur de lui transmettre, des motifs suffisants de ne point condamner la conduite de M. Torrette, et d'attendre les explications de nos confrères portugais avant de porter un jugement sur la leur. J'ai toujours soin dans ma correspondance de recommander à l'un et aux autres de vivre en bonne harmonie avec M. Umpierre ; et j'ai de leur part l'assurance qu'ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour remplir mes intentions à cet égard.» [487]

Les pièces justificatives des Missionnaires portugais ne tardèrent pas à arriver ; nous citerons entre autres deux lettres de M. Miranda, Supérieur du Séminaire S. Joseph de Macao adressées à M. Torrette.

«Première lettre. Vous savez parfaitement quelle douleur a causé à ce collègue le décret du Gouverneur de cette ville de Macao, portant l'expulsion de tous les Missionnaires étrangers et de leurs Procureurs. Vous n'ignorez pas non plus que nous avons pris cette affaire à cœur comme si cet ordre avait été donné contre les Missionnaires portugais, et que nous n'avons pas craint de secourir et de défendre les révérends Procureurs et leurs Missions, en nous exposant nous-mêmes au danger. D'après cela et vu que nous devons attendre de Dieu seul la récompense de notre travail pour une si belle cause, il semblerait inutile de parler encore de cette affaire ; mais l'harmonie et la sainte paix qui doivent régner entre les Missionnaires exigent que la vérité soit manifestée clairement dans les contrées éloignées comme sur les lieux.

«Pour atteindre une fin si juste, je vous communique les lettres que m'écrivirent à cette époque les Procureurs de la Sacrée Congrégation de la Propagande et M. Louis comte de Bési, Missionnaire de la Propagande, pour que vous puissiez en faire l'usage qui vous paraîtra juste et utile. Je ne vous envoie rien de ce qui concerne le Procureur espagnol ni M. Legrégeois, parce que ces Messieurs, ainsi que leurs confrères de Manille et de France, ont toujours été convaincus de la sincère amitié et des bons offices de tous et de chacun des membres de ce collègue, soit pour leurs personnes, soit pour leurs Missions. Comme selon l'usage de notre Congrégation aucun des nôtres ne doit s'immiscer dans aucune affaire, même de piété et de charité, sans le consentement préalable du Supérieur, tout ce que j'ai fait pour les Missions soit immédiatement, soit par l'intermédiaire de mes amis que j'ai sollicités, autant qu'il m'a été possible, à s'intéresser à une si [488] bonne œuvre, doit être réputé fait par le collègue lui-même. «Ainsi, dans cette lettre vous en trouverez sept autres que m'a écrites M. de Bési et que je vais annoter par ordre. La première, écrite de Manille, me fut envoyée avec celles que l'Archevêque de Manille écrivait à MM. Anglada et Umpierre, Procureurs de la Propagande, bannis de Macao par ordre du Gouverneur ; j'étais chargé de les leur faire tenir. Ce fait et beaucoup d'autres montrent que dans l'esprit de l'Archevêque j'étais le Procureur des Procureurs, comme il vous est bien connu que je me suis toujours comporté de la sorte envers tous, rendant à eux et à leurs Missions tous les services en mon pouvoir.

«Deuxième lettre. M. de Bési étant malade à Manille, l'Archevêque qui était peu satisfait de lui à ce qu'on rapporte<sup>6</sup>, fit en sorte qu'il partît pour la Chine. S'étant donc embarqué il aborda à Macao ; mais il ne pouvait pas descendre à terre et M. Umpierre Procureur de la Propagande n'étant pas à Macao, il eut recours à moi ainsi que le prouve cette deuxième lettre où il avoue que j'ai bien mérité de la Propagande. Dès que cette lettre me fut remise, je m'adressai au Gouverneur de Macao en lui écrivant une lettre que je recommandais à son Secrétaire ; quoique le Gouverneur fût très irrité contre les Missionnaires, dans l'espace d'une demi-heure j'eus entre les mains la permission pour M. de Bési de descendre à terre ; j'envoyai une barque pour le prendre et le même jour il quitta le vaisseau. Il vint tout droit au collègue. Notre médecin fut appelé immédiatement, il prescrivit des remèdes qui furent préparés sans retard. M. Umpierre l'ayant ensuite appelé

---

<sup>6</sup> Et comme je l'affirme d'après une lettre de sa Grandeur, (note de M. Torrette.)

à Canton, je lui procurai une place commode et gratuite sur un petit vaisseau anglais qui faisait voile pour cette ville.

«Troisième lettre. M. de Bési continuant à être malade à Canton, je lui persuadai de revenir secrètement à Macao pour [489] y recouvrer la santé, lui offrant dans le collège, une chambre, un lit, etc... Pour qu'il ne mît point de retard à son retour, j'écrivis à un de mes anciens élèves, nommé Calado, qui était à Canton pour ses affaires et qui avait rendu de grands services à MM. de Bési et Umpierre, de persuader efficacement à M. de Bési de revenir à Macao<sup>7</sup>.

«Quatrième lettre. Réponse à Calado sur l'affaire de la troisième lettre.

«Cinquième lettre. Sur la même affaire.

«Sixième lettre. La maladie de M. de Bési persévérant à Canton, j'ai agi pour que le médecin qui l'avait soigné à Macao, donnât une attestation par écrit de son état d'infirmité ; par ce moyen j'ai obtenu du Gouverneur la permission pour lui de revenir à Macao pour rétablir sa santé et recouvrer des forces, ce qui est arrivé en effet.

«Septième lettre. Avis de l'arrivée de M. de Bési à Macao.

«Qu'ai-je donc dû faire encore que je n'ai pas fait ?

«Je ne vous dis rien des autres faits et des travaux que j'ai supportés pour rendre service à M. de Bési : quelle autre fin, quelle autre espérance ai-je eues, sinon l'amour de Dieu, du prochain et des Missions ? Toutes ces choses vous sont connues en grande partie.

MIRANDA.»

Deuxième lettre. «Je vous ai déjà envoyé la correspondance que M. de Bési eut avec moi, à l'époque où M. Umpierre fut exilé de Macao, afin que vous en puissiez faire usage comme vous jugerez à propos. Maintenant je vous communique à cette même fin les lettres de M. Umpierre, Procureur de la Sacrée Congrégation de la Propagande à Macao. [490]

« En 1833, dès que le décret du Gouverneur de Macao fut notifié aux révérends Procureurs des Missions, vous savez très bien que de mon propre mouvement, sans en être prié de la part de qui que ce fût, je m'offris de mon plein gré, soit à vous-même, soit à M. Umpierre pour travailler à obtenir du Vice-Roi de Goa, par l'intermédiaire des parents et amis que j'ai dans cette ville, qu'il vous accordât la permission de retourner à Macao, et d'y demeurer. Effectivement, j'écrivis par deux voies, et avant le départ du courrier ordinaire, des lettres au Vice-Roi, lui demandant cette grâce au nom de M. Umpierre. J'écrivis aussi pour cette affaire au Vicaire Général de Goa en lui faisant les plus fortes instances, ainsi qu'à mon cousin *Carneiro*, sénateur, qui était lié d'une étroite amitié avec le Vice-Roi. Ce dernier, après des instances réitérées, accorda la permission pour vous ; mais il n'en fut pas de même pour la supplique de M. Umpierre : le Vice-Roi n'accorda rien, *pour ne pas enfreindre*, dit-il, *les ordres très sévères et réitérés, par écrit, de la Cour de Lisbonne par rapport à la Propagande*. Cependant il est certain qu'il donna des instructions secrètes au Gouverneur de Macao d'user de modération à l'égard de M. Umpierre, car ce dernier est revenu à Macao, et y réside sans qu'il ait été inquiété jusqu'ici par le Gouverneur.

«Lorsque M. Umpierre dut quitter Macao, sur l'ordre du Gouverneur, et qu'il se fût déterminé à se retirer à Canton, je priai M. Veiga, mon ami, de le recevoir dans sa maison : celui-ci acquiesça à ma demande et lui offrit sa maison et sa table pour tout le temps que durerait son bannissement, ainsi que vous le savez très bien. C'est pourquoi quand M. Umpierre arriva à Canton, il m'écrivit aussitôt une lettre (n° 1), où il m'annonce son arrivée et l'excellent accueil que lui avait fait M. Veiga. Il confirme ce qu'il avait dit et

---

<sup>7</sup> M. Miranda avait procuré à ces deux Missionnaires le logement gratuit à Canton, chez un de ses amis, où ils épargnaient à leur Procure au moins 40 piastres par mois, seulement pour le loyer. (Note de M. Torrette.)

expose en détail (n° 2) la manière dont le traite M. Veiga, combien il lui a été utile en lui offrant généreusement sa maison, sa table, ses [491] conseils, etc..., (n° 3). Il accuse réception de mes lettres et se recommande à tous les Prêtres de ce collège (n° 4). Il accuse réception de mes lettres et me remercie des témoignages nombreux d'affection que je lui ai donnés, et surtout des services que j'ai rendus aux Missions ; à la fin de cette lettre il me dit de prier M. Leite, qui était alors Supérieur de ce collège, d'user de prudence quand il enverra des lettres dans l'intérieur de l'Empire à M. Castro, afin qu'elles ne tombent pas entre les mains d'autres personnes qui pourraient les lire, c'est-à-dire des Prêtres coupables et scandaleux ; or, ce sont ces mêmes Prêtres qui ont maintenant une correspondance de lettres avec M. Umpierre, et qui, par son intermédiaire, ont envoyé à Rome à la Sacrée Congrégation des calomnies contre nos Missionnaires.

«(EN° 5). Il m'annonce qu'il a reçu une lettre de moi et une autre de M. de Bési, et m'engage à dire à celui-ci de se rendre à Canton ; en dernier lieu il avoue qu'il ne pourrait croire à mon activité dans son affaire et celle de M. de Bési, s'il ne l'avait pas éprouvée lui-même.

«(EN° 6). Cette lettre pour qui connaît la sincérité de M. Umpierre, sera un témoignage éternel où l'on verra clairement ce que j'ai fait pour lui-même et pour la Propagande. M. Umpierre lui-même avoue que Monseigneur l'Archevêque de Manille et moi nous avons toujours montré le plus grand zèle pour les Missions ; mais que dans cette occasion ce zèle a dépassé nos forces, etc.....

« (EN° 7). Il demande mon avis et celui de M. Borja pour savoir s'il devait retourner à Canton ou bien demeurer à Macao où il se tenait caché.

«(EN° 8). Lettre de remerciements de M. de Bési de ce qu'on lui avait fourni la table et le logement dans ce collège, mais en cachette jusqu'à ce qu'il eût obtenu du Gouvernement la permission de revenir à Macao pour y rétablir sa santé.

«(EN° 9). M. Umpierre m'envoie l'attestation de la maladie [492] de M. de Bési, donnée à Canton, afin que la joignant à celle de notre médecin, je puisse obtenir du Gouverneur pour M. de Bési, la permission de revenir à Macao.

«(EN° 10). Lettre d'un Missionnaire de la Propagande qui était demeuré secrètement à Macao.

«Voilà, mon TRÈS CHER Confrère, la substance de la correspondance de M. Umpierre ; elle suffit pour faire connaître ce que j'ai fait pour lui et pour ses Missions. En aurait-il trouvé un autre qui eût agi de la sorte ! Et maintenant comment y a-t-il répondu ?... En agissant ainsi, pouvais-je me proposer une autre fin que le bien des Missions et la gloire de Dieu ? Il y a plus de trente ans que je suis à Macao ; j'ai été lié d'une étroite amitié avec M. Marchini dont la mort fait encore couler ici des larmes ; celui-ci connaissait parfaitement notre esprit : il regardait ce collège comme étant à la Propagande ; il était toujours avec nous et nous consultait sur ses propres affaires, comme si nous étions de la même nation et de la même famille ; jamais il n'y eut, entre lui et nous, la moindre division, la moindre zizanie ; nous avons, comme vous le savez, élevé ici plusieurs jeunes gens pour les Missions de la Propagande, en courant même le risque d'être accusés auprès de notre Gouvernement ; enfin, M. Marchini étant aux portes du tombeau, et se représentant le peu de capacité de M. Umpierre dont il m'avait parlé si souvent, pria M. Borja de l'assister de ses conseils dans les affaires de la Mission, et prescrivit à celui-là de ne rien entreprendre sans son assentiment ; et même il fut enseveli dans ce collège, d'après le désir de M. Umpierre, comme vous le savez. Ce qu'on faisait pour les Missions du vivant de M. Marchini on l'a continué avec M. Umpierre. Celui-ci quoiqu'il ait bon cœur et une âme droite, n'a pas la tête et la capacité de M. Marchini, et il est à craindre que par quelque démarche fatale, il ne donne occasion au Gouvernement de nuire à la Propagande. Quelques Prêtres scandaleux de l'intérieur de l'Empire, jugés coupables par leurs Évêques, et pleins d'un [493] injuste ressentiment, ont écrit à M. Umpierre qui a transmis imprudemment à Rome leurs lettres calomnieuses contre leurs supérieurs.

«Vous connaissez l'accusation que le trop célèbre Prêtre Joseph *Ouang*, surnommé à Macao *Hou-Kouang*, a adressé au Gouvernement contre les Procureurs des Missions Étrangères. Ce même *Ouang* est un de ces Prêtres scandaleux qui ourdissent des trames dans l'intérieur de l'Empire et les envoient à Rome par l'entremise de M. Umpierre. Ce même *Ouang* exerce à Macao la charge de Chapelain dans la maison de la miséricorde nonobstant sa manière d'agir contre tous les Procureurs. Sans nul doute le Gouverneur de Macao a envoyé à Goa et à Lisbonne la susdite accusation contre les Procureurs, et de là pourront naître des ordres sévères contre eux. Fasse le ciel que le diable ne sème pas l'ivraie dans le champ du Seigneur !

MIRANDA.»

A ces deux lettres M. Torrette joignit les réflexions suivantes, en date du 12 novembre 1835.

«D'après tout ce qu'a fait M. Miranda, notre confrère, pour M. le comte de Bési, ce qui se trouve confirmé dans les lettres originales de ce Monsieur que je vous adresse, comment a-t-il pu se faire, que M. de Bési après tant de remerciements, de protestations de reconnaissance dont, disait-il, il garderait éternellement le souvenir, ait perdu de vue aussitôt que nos Messieurs lui ont dit que son entrée à Pékin compromettrait leur collègue, leur personne et la Congrégation, ait oublié tous les services qu'on lui avait rendus, pour ne voir dans ses bienfaiteurs que des envieux qui paralysent l'œuvre de Dieu et qui empêchent les Missionnaires de se rendre dans leurs Missions ? Ces Messieurs de la Propagande ont été bien simples de croire que nos confrères en aient ainsi agi par jalousie. Hélas mon Dieu ! il leur eût été bien plus simple dans ce cas de les faire renvoyer à jamais de Macao ; il leur suffisait de souffler à l'oreille du [494] Gouverneur un demi-mot, de lui dire que la Propagande empiétait sur les droits de la couronne, dans les Missions du patronage des Rois du Portugal, c'en était fait, la chose était conclue et personne n'en aurait rien su <sup>8</sup>. Si nos Messieurs ont été capables d'arrêter M. de Bési par jalousie, le pêché n'était guère plus grand en les faisant renvoyer de Macao ; cela leur était aussi facile et d'autant plus facile que M. Umpierre était le seul des quatre Procureurs résidant à Macao qui n'eût point obtenu de Goa de permission pour rentrer à Macao, d'où il peut être renvoyé d'un moment à l'autre ; non seulement on n'a rien fait qui pût lui être nuisible, mais on a rédigé des pétitions en sa faveur, plaidé pour lui à Goa et on l'a aidé de tous les conseils dont il a eu besoin. Quels remerciements en recevront nos Messieurs ? Je n'en sais rien. Bon Dieu ! ils ont été jaloux, et s'ils l'étaient en ce moment où je vous parle, il leur suffirait encore, comme alors, de faire dire par un de leurs amis à M. le Gouverneur, que les Missionnaires de la Propagande cherchent à s'emparer de leurs Missions et qu'ils leurs suscitent des affaires désagréables en Cour de Rome, et dans moins de quinze jours, M. Umpierre et les siens n'exciteraient plus de jalousie à Macao, ni même en Chine, parce qu'il leur serait impossible de se fixer à Canton à tout jamais. M. Umpierre est bien simple de ne pas y voir jusque là, et je suis bien sûr qu'il n'y a jamais pensé ; mais la Propagande devrait le connaître et ne pas se presser, n'ayant d'autres renseignements que ceux d'un tel Procureur, d'adresser des reproches amers à des personnes qui non seulement ne les ont pas mérités, mais qui auraient au contraire quelques droits à des remerciements. L'Évangile et nos règles veulent que nous fassions du bien à ceux de la part de qui nous recevons du mal ; nous n'en voudrions pas à M. de Bési, ni à M. Umpierre, nos Messieurs et moi nous leur rendrons, comme ci-devant, tous les services qui seront en notre pouvoir ; [495] mais je vous avoue qu'il est bien pénible d'être ainsi gourmandé par ses Supérieurs, contre toute Justice.

«M. de Bési est venu en Chine rempli de préventions contre les Lazaristes qu'il allait diriger. Les hommes font les hommes, comme vous savez : quel bien aurait pu faire ce

---

<sup>8</sup> C'était ce que les Jésuites avaient fait jadis pour le cardinal de Tournon.

Monsieur à la tête de nos confrères pour lesquels il n'a apporté que du mépris ? A-t-il cru que ce serait avec du mépris qu'il gagnerait leur estime et leur confiance ? Ce n'est pas ainsi que se prennent les hommes. Fier de ses privilèges et de l'amitié de notre Saint Père le Pape dont il est le compatriote, il n'a pas cru nécessaire de recourir aux moyens ordinaires de la prudence. Qu'il eût de nous une idée désavantageuse, je n'aurais rien à dire à cela, nous sommes les derniers de tous ; mais par principe de prudence et de charité, il ne devait pas le manifester, surtout allant dans nos Missions où il avait besoin, pour y faire le bien, de la coopération de nos confrères. Ce Monsieur a manqué de prudence et de tact, avant même son départ d'Europe. Pendant son séjour à Paris, il a visité toutes les communautés possibles d'hommes et de femmes, il a seulement oublié les nôtres. Arrivé en Chine, où il a reçu de notre part tant de marques de bonté et de charité, il a paru revenir un peu de ses préjugés ; mais ceci n'a pas duré longtemps, et la chose a été si loin, lorsque ses premières impressions ont repris le dessus, que tous les Missionnaires et beaucoup de séculiers en ont été scandalisés. Quand il n'y aurait eu que la conduite qu'il a tenue envers nous, je ne crains pas de l'affirmer, c'eût été assez pour que nos Messieurs pussent s'opposer à son entrée en Chine. Qu'aurait-il été y faire ? Se disputer avec les Missionnaires, voilà la paix qu'il y aurait certainement apportée ; je connais son caractère.

«Vous me dites que la Propagande me charge passablement dans cette affaire ; qu'on me permette pour toute réponse de demander les preuves : *Sapiens nihil affirmat quod non probet* ; c'est ici que j'attends M. Umpierre et M. de Bési ; des [496] soupçons ne sont pas des preuves dans aucun tribunal. Parce que j'ai dit à M. de Bési, que si la Propagande avait été mieux informée on ne l'aurait pas envoyé, j'ai perdu son amitié et son estime, et j'ai mérité l'épithète de jaloux, l'excellente preuve ! Pour avoir dit à M. Umpierre que s'il envoyait M. de Bési à Pékin, il mettrait nos confrères portugais dans de mauvaises affaires, me voilà aussitôt condamné comme rebelle au Saint-Siège. Lorsque l'on contredit ces Messieurs, ils vous répondent aussitôt que vous n'êtes pas ami de la Propagande, ils écrivent à Rome, et les voilà triomphants. J'avoue cependant qu'il y a dans cette conduite plus de suffisance que de malice. Je n'ai rien fait et n'ai rien pu faire contre eux ; s'ils se sont plaints, c'est sans fondement. Je ne suis pas assez bon orateur pour changer si facilement, que ces Messieurs l'ont supposé, les dispositions de nos confrères portugais à leur égard, d'autant plus que je crois avoir encore un peu de conscience, et que si je l'avais fait, j'en écrirais à la Sacrée Congrégation pour lui en demander pardon. J'ai dit à M. Umpierre dans plusieurs circonstances, et je le dirais au Pape en personne, si j'allais à Rome, que je ne voyais pas avec plaisir que la Sacrée Congrégation envoyât des Missionnaires à Pékin ; je sais tout le mal qu'ont fait à cette Chrétienté, tous ces mélanges de Missionnaires, la crainte de voir se renouveler tous les scandales qu'on y a donnés, me les fait appréhender de loin. J'ai une telle aversion pour toute sorte de disputes, que si jamais elles recommençaient, je ne pourrais plus séjourner en Chine, il me faudrait repasser en Europe. J'en ai bien dit davantage à M. Umpierre sans qu'il m'ait soupçonné de jalousie, sur la manière dont il a dirigé l'expédition de la Corée. Si ces Messieurs font des bévues, pensent-ils qu'on n'ait pas le droit de le leur dire ? Deux persécutions désastreuses dont ils ont été cause par leur imprudence, ne nous y autorisent que trop. Messieurs des Missions Étrangères sont les premiers à avouer que cette entreprise a été si bien conçue, qu'elle ne peut que manquer. [497] Monseigneur de Capse se trouva tellement déconcerté, à son arrivée à Pékin, où il vit les choses un peu différemment que chez M. Umpierre, qu'il écrivit que, soit à Rome, soit à Macao, on ne savait rien des affaires de la Chine. Nous l'avons remercié de son compliment et lui avons répondu qu'il ne nous avait pas fait l'honneur de nous interroger. M. Umpierre, qui voit tout en beau, a été son unique conseiller, et c'est à lui seul qu'appartient le compliment. Nous ne savons que trop qu'on manque à Rome de renseignements. Vous feriez peut-être bien d'y envoyer le mémoire que M. Danicourt a rédigé sur la Mission de Corée, et qu'il vous a envoyé il y a quelques mois, il serait une preuve que nous en savons un peu plus que M. Umpierre et

que Monseigneur de Capse sur cette Mission, et il donnerait à la Sacrée Congrégation des renseignements qu'il est bon qu'elle connaisse.

«Voilà tout ce que j'avais à dire encore sur l'affaire vraiment désagréable que nous a suscitée M. le comte de Bési, j'espère que l'on n'en n'aura pas besoin, parce que j'ai la confiance que la Sacrée Congrégation aura été satisfaite des réponses que M. le Supérieur Général lui a données, et que cette affaire sera terminée.

J.-B. TORRETTE.

Cette affaire en effet fut terminée et le résultat fut que M. Umpierre fut rappelé à Rome, par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Quant à M. de Bési il fut obligé de se résoudre à entrer secrètement en Chine, pour se rendre dans une des Missions de la Propagande dépendante du Chan-Si, mais qui se trouvait dans le Hou-Kouang. Bientôt après il fut nommé Visiteur Apostolique de la province du Hou-Kouang. Pendant ces démêlés, trois nouveaux Prêtres de la Congrégation de la Mission, étaient arrivés en Chine, c'étaient MM. Mouly, Danicourt et Baldus. Ce dernier ayant été destiné à la Mission du Ho-Nan, fit une partie du voyage avec M. de Bési, en se rendant [498] à sa Mission, et voici le tableau qu'il nous trace de ce personnage dans une lettre du 27 avril 1835.

«M. de Bési est un jeune prétentieux, tout rempli de préventions contre nous, contre nos Missions et contre M. Torrette en particulier ; il ne voit dans le clergé français que des hérésies et de la hardiesse ; il ne sait parler que des Cardinaux et des faveurs et privilèges qu'il a reçus du Pape dont il est le compatriote ; il suffit d'être muet en fait d'éloges des Jésuites ou de dire le moindre mot à leur désavantage pour qu'il ait aussitôt une mauvaise idée de vous.»

En même temps que M. Baldus se dirigeait vers le Ho-Nan, M. Danicourt demeurait à Macao pour y partager les travaux de M. Torrette dans l'éducation des Séminaristes chinois ; c'est là qu'il eut bientôt l'occasion d'embrasser trois nouveaux confrères arrivant de France, parmi lesquels M. Jean-Gabriel Perboyre, qui devait être bientôt l'ornement de la Chine par son glorieux martyre ; il arriva à Macao à la fin de 1835. Quant à M. Mouly, il prit le chemin de la Mongolie où se trouvait transporté le chef-lieu de la Mission française de Pékin.

#### **§ V. M. Mouly dans la Mission de Pékin. — Vicariat Apostolique de Corée.**

A peine arrivé au lieu de sa Mission où depuis 15 ans il n'y avait pas eu de Missionnaires européens, M. Mouly s'empressa d'adresser au Supérieur Général un rapport sur l'état où il l'avait trouvée.

Si-Ouentze en Tartarie, 1er août 1835.

«C'est du lieu même de ma Mission que j'ai voulu vous écrire, persuadé que ma lettre vous serait plus agréable, en apprenant que, malgré les dangers innombrables de tout genre auxquels j'ai été exposé sur terre et sur mer, j'étais parvenu assez promptement, et sans la moindre mauvaise affaire, au [499] lieu destiné par l'obéissance. Aidez-moi, Très Honoré Père, à en remercier l'auteur de tout bien ; et veuillez prier le Seigneur de bénir les faibles efforts du dernier de vos enfants, afin qu'il ne soit pas un serviteur inutile.

«Je ne vous dis rien de ma longue traversée jusqu'à Manille, de mon séjour dans cette ville, non plus que dans la ville de Macao. Monsieur notre Procureur Général, à qui j'ai écrit plusieurs longues lettres, n'aura pas manqué de vous faire part de tout ce qui pouvait vous intéresser. Comme M. Torrette vous aura pareillement raconté mon entrée en Chine

jusqu'auprès de M. Rameaux, je crois qu'il est inutile de vous en parler (Annales de la Congrégation de la Mission, tom. I et II.).

«Le lundi de Pâques, je me séparai de ce cher confrère, mais pour trois semaines seulement, car il était nécessaire de nous revoir dans sa résidence des montagnes. Il m'y avait devancé de trois jours, afin de m'y préparer les voies. La maison est bâtie sur le flanc d'une montagne, dans un site agréable, au centre d'environ 2,000 Chrétiens, dont les plus éloignés sont à la distance de deux lieues. Elle est construite de terre, couverte en chaume et de la plus grande simplicité, comme la plupart des maisons de ces montagnes, qu'on n'aperçoit guère que lorsqu'on y est arrivé. Quelques pas plus haut, les Chrétiens me montrèrent en passant l'emplacement d'une ancienne chapelle dédiée à la très sainte Vierge. Elle fut détruite plusieurs années avant la mort de M. Clet. C'était la merveille du pays, tellement que le Mandarin qui la fit abattre n'osait pas d'abord en venir là. Il ne s'y résolut que forcé par un concurrent, jaloux qui l'avait accusé de ne pas faire son devoir, de favoriser les Chrétiens, et de laisser subsister un temple élevé dans les montagnes. Tout près était une école actuellement ruinée. M. Rameaux vient d'en faire construire une autre un peu plus bas que la maison dont elle ferme la cour. Un Catéchiste y instruit tous les jours les enfants les moins pauvres dont les parents [500] peuvent se passer d'eux, et tous s'y réunissent le dimanche pour le catéchisme. Elle sert en même temps de chapelle. Il y a de plus deux chambres pour entendre les confessions, et recevoir les personnes du sexe qui ont besoin de parler au Missionnaire. Les Chrétiens sont fervents et peuvent suffire à occuper deux bons Missionnaires. Car loin d'être obligé de les engager à se confesser, il faut au contraire modérer leur empressement. L'excès de fatigue rendant le repos très nécessaire à M. Rameaux, il fixa, selon l'ancienne règle, le samedi pour entendre les confessions, mais cela ne le délivra pas de toute importunité pendant la semaine. Un grand nombre de personnes venaient assister tous les jours à la messe, les femmes mêmes appuyées sur un bâton, s'y traînaient de plus d'une demi-lieue. Le nombre augmentait considérablement le dimanche, quoique la sainte messe se célébrât en deux ou trois endroits un peu éloignés, tellement que n'apercevant pas ou presque pas de maisons dans ces lieux, je ne savais trop d'où pouvait sortir tant de monde.

«Apprenant que nous étions deux Prêtres, les Chrétiens de cette montagne que la crainte rendit inaccessible pendant quelques années aux Prêtres chinois, et que l'infatigable M. Rameaux visita sans danger presque aussitôt après son arrivée, vinrent m'inviter à célébrer la fête de l'Ascension dans leur Chrétienté éloignée de plus d'une lieue. J'y vis également un grand concours de fidèles, et quatre personnes que j'avais pu entendre la veille en confession s'approchèrent de la sainte table. Je ne dis encore que quelques mots en conversation, mais comme j'avais étudié un examen de conscience assez détaillé, M. Rameaux m'avait engagé à confesser, prétendant que je me rendrais par là plus vite capable d'exercer le saint ministère. Je reconnus par expérience qu'il disait vrai ; en confessant j'apprenais à parler, de manière qu'après avoir entendu une cinquantaine de confessions, j'entendais les autres plus facilement. [501]

«Comme je me disposais à partir, M. Ouang André arriva et nous annonça qu'il y avait une révolte dans le Honan, qu'un Mandarin avait été tué, et qu'on avait envoyé les soldats du Hou-Pé pour y mettre l'ordre. La circonstance était critique pour voyager, car j'avais plus à craindre de ces soldats que de tout autre. Au lieu de protéger les voyageurs, ils les vexent pour l'ordinaire, et quelquefois même ils les volent. J'avais à redouter surtout leurs interrogations importunes qu'il est bien difficile d'esquiver sans donner des soupçons. Nous crûmes donc prudent d'envoyer un homme avec une lettre à M. Song pour savoir ce qui se passait dans sa province, et s'il était prudent de partir. Il répondit que je pouvais passer par le Honan, mais non dans sa Chrétienté, à cause des disputes qui existaient avec une famille. Nous délibérâmes pour savoir si je prendrais la route du Honan ou du Chan-Si. Après avoir beaucoup penché pour cette dernière province, nous nous décidâmes heureusement pour la première : car, comme je l'appris plus tard, la révolte avait eu lieu

dans le Chan-Si, tellement que le Vicaire Apostolique et tous ses Prêtres avaient été obligés de se cacher, et que Monseigneur de Capse s'était enfui dans notre maison de Tartarie.

«On indiqua à mon courrier une famille chrétienne, à 100 lieues de là, et si elle ne pouvait nous donner une personne qui connût les lieux où nous allions, nous devions aller 110 lieues plus loin dans une Chrétienté du diocèse de Nankin. Un Chrétien né à Pékin et établi dans le premier endroit, voulut bien me conduire à Pékin. Il ne craignait pas la visite de la douane établie tout près de Pékin, il devait me conduire dans sa maison, où il se rendait tous les ans pour son commerce, et de là, la nuit, chez Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin, administrateur du diocèse de Pékin, où il réside. Il changea prudemment d'avis, quelques] ours après. Il prit le parti de me conduire dans une famille chrétienne à quelques lieues de Pékin, en attendant qu'il allât à Pékin avertir [502] Monseigneur de Nankin, et notre confrère M. Han, pour savoir ce qu'il fallait faire. La difficulté était seulement de trouver une famille chrétienne. C'est une chose assez difficile et assez dangereuse. On s'expose ainsi à compromettre la famille que l'on demande, et à livrer le Missionnaire entre les mains des païens. Dieu ne le permit pas, ils savaient le nom d'un Chrétien qui demeurait dans un certain village, et nous fûmes assez heureux pour le découvrir. Il se trouva être un de nos Chrétiens, et il me fit le meilleur accueil du monde pendant quatre jours que j'y restai, sans vouloir accepter aucun dédommagement pour la dépense que nous avons faite chez lui. Quoique environné d'infidèles, il ne craint pas, les prières se récitent à haute voix dans sa maison, ce que d'autres n'osent faire en pareille occasion. M. Kouo arriva le surlendemain, et m'annonça que Monseigneur de Nankin ne jugeait pas prudent que j'entrasse dans Pékin, attendu surtout que la persécution qui venait de s'élever dans notre Mission, ne tarderait pas à être connue, et qu'on ne manquerait pas de faire des recherches. Je dus donc me rendre à notre sépulture à une lieue de Pékin, où M. Han avait été préparer ce qui était nécessaire pour y passer trois jours, après lesquels je devais partir au plus vite pour la Tartarie, avant que la persécution s'étendît. Les nombreuses vexations et persécutions qu'a eues à souffrir Monseigneur l'Évêque administrateur de Pékin, l'ont rendu extrêmement timide. Cette timidité qui a d'ailleurs d'assez bons fondements, puisque tous ses Chrétiens la partagent, l'a empêché de seconder autant qu'il l'avait désiré la noble, mais dangereuse Mission du Vicaire Apostolique de la Corée.

«Arrivé à notre sépulture, je fus reçu par M. Han qui me conduisit à la chapelle. C'est un appartement assez grand situé derrière la maison dont elle est entièrement séparée. Il y a trois autels de front, l'un, celui du milieu est dédié à Notre-Seigneur sous le titre de Sauveur du monde, et est surmonté d'une image peinte de main de maître, et placée dans un [503] encadrement doré. A droite est un autel de la Vierge sous le titre de l'Immaculée Conception, et à gauche celui de l'Ange-Gardien. On n'y voit pas d'autres images quoique tout soit peint. Ces peintures représentent de belles perspectives d'Europe, des vases de fleurs, des colonnes. Ces autels restent toujours avec leurs décorations, à peu près comme en Europe ; il y avait longtemps que je n'en avais pas vu de semblables.

«On entre dans la maison par une petite cour, au bout de laquelle est un vestibule, qui conduit dans une seconde cour, formant un carré oblong. Au milieu est un cadran solaire élevé sur un haut piédestal de pierre. A droite se trouve une grande chambre où est renfermée sans ordre une quantité de livres européens qui composaient autrefois la riche bibliothèque de l'Église française de Pétang. Les révérends Pères Jésuites les firent venir à grands frais jadis ; hélas ! dans ces malheureux temps, nous ne pouvons les conserver. Ils nous sont pour ainsi dire à charge, heureux s'ils ne nous trahissent pas. A gauche sont trois chambres que l'on peut habiter. Une salle qui servait autrefois de réfectoire est en face. On voit au milieu un *pien pien*, c'est-à-dire titre d'honneur que l'Empereur donne à ceux qu'il veut honorer, et que les Chinois respectent tant, qu'ils n'osent pas s'asseoir au-dessous. C'est un grand tableau carré surmonté d'ornements dorés, et emboîté dans un cadre doré. Le cachet de l'Empereur, placé dans un autre petit cadre pareillement doré, est au milieu du tableau. Quelques caractères écrits en lettre d'or de chaque côté indiquent le



nom de l'Empereur et de la personne qu'il a voulu honorer, et l'année où a été accordé le *pien*. Au dessous sont deux titres d'honneur accordés par trois grands Mandarins dont on voit le cachet. Tous ces titres furent accordés au Père Parennin par l'Empereur Kang-Chi qui l'aimait beaucoup, tant à cause de ses grands talents, qu'à cause de la facilité avec laquelle il parlait le tartare qui est la langue de l'Empereur. Ce *pien* n'est pas véritable, c'est une copie de celui qui se trouvait dans la maison de la [504] ville de Pékin. Avant de démolir cette maison, des Mandarins envoyés par l'Empereur, enveloppèrent le vrai *pien* d'un grand voile de soie jaune, et le portèrent respectueusement dans un appartement du palais impérial.

«Les portraits de plusieurs Pères Jésuites ornaient cette salle, mais dans le désastre de la persécution, ils disparurent tous avec d'autres objets, excepté ceux des Pères Parennin et Bourgeois. Ces deux tableaux sont placés aux deux côtés d'une longue épitaphe écrite par le révérend Père Amiot au nom de tous ses confrères, lorsqu'ils apprirent la dissolution de leur Société.

«Malgré l'état de délabrement de cette pauvre maison, on y aperçoit un certain air européen qui fait plaisir, surtout quand depuis longtemps on n'a vu dans la campagne que de mauvaises chaumières. Mais à ce sentiment se mêle aussitôt un sentiment plus grand de douleur, à la vue du triste état où elle est. La douleur augmente encore, en pensant qu'on ne peut pas même la conserver telle qu'elle est ; et qu'on est forcé de la détruire entièrement soi-même, pour ne pas la voir vendre à très vil prix, et détruire impitoyablement, par ordre de l'Empereur, comme l'Église et la maison de Pékin, sans que nous puissions en sauver les débris. Aucun Chinois ne peut jouir des biens qui ont appartenu aux Européens, sans une permission expresse de l'Empereur, ce qui est cause qu'étant obligés de nous cacher, nous avons dû pour conserver notre sépulture, la faire passer sous le nom de Monseigneur de Nankin. Après la mort de ce Prélat, il ne serait plus temps, nous n'en serions plus les maîtres ; il faudrait en passer par tout ce que voudraient les Mandarins, et nous perdrons beaucoup pour ne pas dire tout, personne ne pouvant ou n'osant parler en faveur de quelques *vils* étrangers absents. Nous ne trouvons pas d'acheteurs ; les Chrétiens sont trop pauvres pour en payer la valeur, trop timides et pas assez intriguants pour l'acheter et la conserver en notre nom, et les païens n'en veulent pas par superstition. Les Russes ne s'en soucient pas, ils ne veulent acheter que le jardin. [505] Il ne nous reste donc d'autre moyen que de la démolir, pour en vendre d'abord les matériaux, et puis le terrain. Nous en conserverons seulement une partie peu apparente, qui servait autrefois de Séminaire pendant les vacances. Il y aura trois ou quatre chambres qui serviront à conserver des objets qu'on ne peut transporter ailleurs, et à loger le Missionnaire quand il fera la Mission dans le village.

«Les Chrétiens me demandaient si je venais par ordre de l'Empereur ; si j'étais astronome, peintre ou horloger. Sur ma réponse négative, ils ne me paraissaient pas aussi satisfaits, ni faire le même cas de moi. L'Église portugaise était chargée de fournir des astronomes, et l'Église française des interprètes ; l'une et l'autre avaient d'excellents peintres et horlogers. On me parla avec éloge de M. Raux, les Mandarins de la Cour, me dit-on, estimaient sa science, sa vertu et surtout sa rare prudence qui, dans les circonstances critiques où il était placé, sut par une douceur mêlée de fermeté, s'attirer l'estime et l'attachement de personnes prévenues contre lui. Il était bon astronome, sa taille avantageuse le rendit plus respectable aux Chinois, et fut cause que le Prince, chargé des Européens, passa sur les règles ordinaires, et le fit nommer astronome de l'Empereur avec les Portugais. Nos Prêtres chinois se rappellent avec reconnaissance les tendres soins que leur prodiguaient MM. Ghislain et Lamiot. L'office d'interprète de l'Empereur n'empêchait pas celui-ci de leur expliquer assidûment la théologie. M. Ghislain s'adonnait peu à la physique, quoiqu'il possédât bien cette science ; il était tout entier à ses chers Chrétiens et à ses très chers Séminaristes. Ces jeunes gens surtout surent profiter de ses pieuses instructions, et de ses bons exemples. Deux d'entr'eux, M.M. Chen et Tong, furent exilés pour la Foi. Le premier, qui fut compagnon de M. Clet, en prison, est mort en exil, tué par les rebelles au

moment où il venait d'obtenir la permission de revenir dans sa patrie. M. Tong vit encore. M. Tching, aujourd'hui dans le Kiang-Si, cassé de vieillesse et [506] d'infirmités, et incapable de rien faire, a laissé une grande réputation de zèle.

«Il y a aussi M. Song dans le Honan, et MM. Lin, Han et Sué dans cette Mission. Ces Prêtres font honneur à leur directeur, dont ils se sont montrés les dignes disciples et confrères pendant les quelques années qu'ils ont été privés d'Européens ; ils ont fait auprès des Chrétiens qu'ils administraient, tout ce qu'on peut attendre d'un Chinois ; et M. Sué, Supérieur de notre Mission française de Pékin, sous la direction du Supérieur français de Macao, a été bien au delà. A une vertu plus qu'ordinaire, ce bon confrère joint le talent de l'administration spirituelle et temporelle, si rare parmi les Chinois. Lors des désastres de Pékin, nous fûmes heureux de l'avoir ; nous perdîmes beaucoup, mais sans lui nous aurions encore perdu davantage. Il transporta en Tartarie le Séminaire de Pékin, et tout en prenant une part active aux Missions, il dirigea ses confrères et forma de jeunes séminaristes. Il connaît bien la langue latine qu'il parle facilement, et est assez instruit dans les matières ecclésiastiques, ce qui l'a empêché d'étudier beaucoup les caractères chinois. «C'est un saint prêtre, m'a répété plusieurs fois Monseigneur de Capse, Vicaire Apostolique de la Corée, je voudrais bien que tous lui ressemblent!» Les communications que j'ai eues avec lui me l'ont encore fait mieux connaître. J'en avais une haute idée avant de l'avoir vu, mais je puis dire que j'en ai une plus haute, maintenant que je le connais par moi-même. Quelle simplicité, quelle humilité, quelle ponctualité, je ne dis pas aux moindres règles, mais même aux moindres usages de la Congrégation ! Il peut servir de modèle aux plus fervents Séminaristes.

«Je ne voulus pas quitter notre sépulture française, sans voir le lieu même où sont enterrés les illustres ouvriers qui ont défriché et cultivé avant nous ce champ du père de famille. C'est un terrain carré planté d'arbres et fermé par un mur de huit ou dix pieds. Une longue allée couverte d'un long [507] berceau de vigne y conduit. La porte était ouverte ; j'aperçus au loin le signe de notre rédemption. Cette vue me surprit agréablement, et me causa la joie la plus sensible que je ne pus m'empêcher de manifester plusieurs fois à M. Han qui m'accompagnait. Je me crus transporté dans ma chère patrie, car je ne m'étais pas imaginé qu'après tous les malheurs de notre pauvre église de Pékin, on eût pu conserver ce glorieux monument de notre sainte Religion. Les infidèles, me dis-je en moi-même, n'ont pas porté si loin leur haine contre une Religion étrangère, que bien des Chrétiens de France soi-disant philosophes qui, s'il ne dépendait que d'eux, auraient bientôt anéanti les monuments augustes de la Religion de leur pays, à laquelle ils doivent tous les avantages de la société dont ils se glorifient, la civilisation, les sciences et les arts.

«Cette croix est de pierre, de la grandeur de celles qu'on trouve dans mon pays sur beaucoup de chemins. Placée sur un grand autel de même matière élevé au milieu d'une petite terrasse, elle domine toute l'enceinte, et les lieux environnants d'où on peut l'apercevoir. Dressée en 1731, par les Jésuites, elle fut réparée en 1773 par leurs confrères. Après avoir prié pour les morts, je voulus examiner les tombeaux. Il y en a en tout 46, 33 seulement ont une inscription en latin et en chinois gravée sur une pierre élevée sur un piédestal. A droite de la croix on remarque un tombeau plus grand et plus élevé que les autres. C'est celui de Jean Damascène, Augustin Déchaussé, sacré Évêque de Pékin en 1730, et mort en 1731. Au-devant de ce tombeau, se trouve celui des deux saints confesseurs des Missions Étrangères, MM. Devaut et Delpon. D'après l'avis de leur Vicaire Apostolique, Monseigneur de Saint-Martin, Évêque de Caradre, comme d'autres Jonas, ils se livrèrent entre les mains de leurs persécuteurs, en 1784, afin d'apaiser leur fureur et de procurer quelque relâche à leurs Chrétiens du Su-Tchuen. Mais, hélas ! cet acte héroïque de vertu produisit un effet tout contraire à celui qu'on en attendait ; la persécution [508] en devint plus terrible. Abreuvés de toutes sortes d'outrages, ils furent conduits dans les prisons de Pékin, où réduits à l'état le plus triste, ils expirèrent en 1785 de langueur et de misère, avec d'autres Prêtres italiens du Chan-Si. M. Raux dont les efforts généreux, unis à ceux des Portugais et des Italiens, obtinrent trop tard pour eux la faculté de secourir les

illustres confesseurs de la foi, et la permission de retourner dans leur patrie, eut du moins la consolation d'obtenir un décret de l'Empereur qui l'autorisait à leur élever dans la sépulture des Missionnaires français, un tombeau semblable à celui des Jésuites. Vingt-deux tombeaux de Pères Jésuites bordent les deux côtés de l'allée qui conduit de la porte à la croix. Les deux premiers à droite et à gauche sont ceux des Pères Bouvet et Gerbillon, les deux fondateurs de l'église française de Pétang. Le premier faisait construire l'église, pendant que l'autre alla en France implorer la générosité des pieux Chrétiens et de Louis-le-Grand, et faire une recrue d'ouvriers Évangéliques. Celui-ci mourut en 1707, et l'autre en 1730. Les deux derniers tombeaux n'ont pas d'inscription. Ceux des Pères Bourgeois et Amyot viennent immédiatement avant. Le Père Amyot mourut en 1793, avant même l'arrivée de M. Lamiot en Chine. Un commandant d'une frégate française, M. De la Place, dans la relation de son voyage dans les Indes orientales, les années 1829, 30 et 31, a confondu ce révérend Père Jésuite avec notre confrère M. Lamiot, qu'il vit cependant plusieurs fois dans son exil à Macao. Une rangée de neuf tombeaux est un peu plus loin à droite de l'allée du milieu. Cinq ont des inscriptions et sont ceux de Pères Jésuites chinois. On aperçoit à gauche de la croix deux tombeaux sans inscription, ce sont ceux de MM. Raux et Ghislain. M. Raux mourut en 1801, et M. Ghislain en 1812. Le tombeau de M. Hanna, confrère irlandais, est devant. D'un côté, le long du mur se trouvent trois tombeaux de Chinois avec inscription, et de l'autre, sept, dont cinq qui ont des inscriptions, sont de frères Jésuites européens. [509] Trois de ces frères et six ou sept Pères furent honorés de l'Empereur qui fit graver derrière la pierre d'inscription, l'estime qu'il faisait d'eux, et la somme d'argent qu'il avait donnée pour élever leur tombeau, marque insigne de distinction. Je vis plusieurs inscriptions renversées, des tombeaux un peu dégradés et deux grandes brèches au mur qui donne sur notre jardin. Par respect pour ces illustres morts, j'ai chargé M. Han de faire relever les inscriptions et le mur, et réparer le tout convenablement. On nous laissera faire et je ne crois pas qu'on nous inquiète sur la possession de ce lieu.

«Nos Prêtres ne savent pas le nombre juste des Chrétiens de notre Mission française dite *Pé-Tang* ou église du Nord. D'après les informations que j'ai prises, il y en a plus de huit mille dont près de la moitié se trouvent dans le district de Suen-Hoa-Fou, 400 dans la ville et 500 tant aux environs qu'au Sud de Pékin. Ils étaient soignés par les Pères italiens envoyés par la Sacrée Congrégation de la Propagande. Obligés de partir les premiers en 1811, ils remirent leur Mission, leurs livres et autres objets au Vicaire Général de Pékin. Celui-ci nous confia le soin de ces 900 Chrétiens que M. Lamiot accepta. Une persécution, jointe à la disette d'ouvriers et à l'extrême pauvreté de la plupart de ces Chrétiens, fut cause que M. Lamiot remit en 1816, les 500 qui étaient hors de la ville, entre les mains du Vicaire Général, pour ne soigner que les Chrétiens de Pé-Tang qui, se trouvant dans les mêmes besoins, avaient plus de droit aux travaux et aux aumônes de nos confrères. Mais le Vicaire Général ayant désiré que notre Mission adoptât ces pauvres Chrétiens abandonnés, M. Sué en reprit l'administration en 1823 ou 1824, d'après l'avis de M. Lamiot, et depuis ils ont été soignés comme les nôtres desquels nous ne les séparons plus, tant à cause de la peine qu'ils ont coûtée pour les engendrer de nouveau à Jésus-Christ, que parce qu'un décret de la Sacrée Congrégation donne les Chrétiens de ces Missions qui restent [510] dix ans abandonnées, aux Prêtres qui en ont pris soin pendant cet intervalle.

«La persécution de 1805 et les nombreuses vexations auxquelles sont sujets depuis près de 30 ans les Missionnaires de la ville de Pékin, la destruction de notre église et des deux autres, la défense rigoureuse de se rendre dans les maisons des Chrétiens, la surveillance importune de deux satellites qui devaient suivre partout les Européens : tout cela paralysa l'administration des Chrétiens de la capitale de l'Empire. Plusieurs hommes sont tièdes et quatre ou cinq sont mauvais ; ce qui oblige nos Prêtres chinois à exercer leur ministère avec les plus minutieuses précautions dans les familles des Chrétiens, d'ailleurs extraordinairement timides. Ils doivent se défier de ces mauvais Chrétiens qui seraient bien aises de trouver l'occasion de les molester pour attraper de l'argent. Il y a néanmoins de bien bonnes âmes ; seize personnes parmi lesquelles se trouvaient trois femmes (c'est

rare qu'on les exile), trois Tartares de la famille royale, et un Mandarin furent envoyés en exil à la suite de la persécution de 1805. Trois portèrent la cangue et eurent la croix gravée sous la plante des pieds, afin de les contraindre ainsi à marcher dessus. Deux sont morts depuis longtemps en prison, et le troisième qui vit encore porte la cangue depuis trente ans. Ces deux paroles, *je renonce à ma Religion*, qu'on s'est efforcé souvent de lui arracher, surtout dans le commencement, pourraient faire tomber la cangue du cou, et lui rendre la liberté ; mais par la grâce de Dieu, il a été et il sera, nous l'espérons, inébranlable dans sa Foi jusqu'à son dernier soupir. Il est content de son état, et il souffre patiemment la misère à laquelle il est réduit. Ce supplice si long, incommode et onéreux, qui le rend incapable de travailler, et la facilité de s'en délivrer en apostasiant, est plus méritoire que le martyre. Quelle belle couronne le Seigneur lui réserve dans le ciel ! Je recommandai de faire l'aumône de ma part à ce digne confesseur de la Foi. [511]

«Que les jugements de Dieu son impénétrables ! l'un est choisi et l'autre est laissé, Jacob est un objet de prédilection, et Esaü un objet de haine. Le plus mauvais, le chef des quatre ou cinq Chrétiens dont je vous ai parlé plus haut, qui nous a causé des maux infinis, et qui ne cherche que l'occasion de nous en faire, est le petit-fils d'un de ceux qui furent exilés en 1805, et le fils de l'un de ceux qui mourut en prison avec la cangue. Le Seigneur l'a livré à son sens réprouvé : après avoir honteusement apostasié, il épousa une païenne de laquelle il n'a pas eu d'enfants. Il vient de la perdre et le malheureux s'est fait bonze. Habillé de soie il parcourt les rues de Pékin comme les riches dans une voiture. Dieu veuille que cette aisance ne lui permette pas de nous nuire davantage !

«Je ne vous dis rien de l'Église de Nan-Tang, ou du midi, tant parce que je n'ai guère pu en connaître de détails, que parce qu'il appartient aux seuls confrères Portugais de vous en donner des nouvelles. Ils ont vendu tout ce que leur Mission possédait, excepté le terrain qui environne leur sépulture, et qu'ils ont loué aux Russes, une petite partie de la maison attenante qui n'a pas été détruite, la maison et l'Église de Pékin. Un Mandarin est déjà nommé pour acheter à très vil prix l'Église et la maison de Monseigneur l'Évêque, aussitôt après sa mort. Monseigneur espère qu'on conservera son Église cathédrale comme un monument des Européens. Il n'y a donc plus d'espoir de revoir le culte public à Pékin, et je doute si nous devons le regretter ; attendu les entraves insupportables qu'on avait mises vers la fin à l'exercice du saint ministère, les peines, les embarras et les grandes sommes d'argent avec lesquelles il fallait acheter pour un instant, une ombre de protection pour soi et pour les Missionnaires des Provinces. Dieu ne nous en fournissant plus les moyens, nous devons y renoncer, et travailler le moins mal que nous pourrons à étendre la connaissance de son nom dans l'humilité, et dans l'obscurité, au milieu des peines et des misères, exposés au danger de la persécution, [512] de la prison, des tourments et de la mort même. Cette manière d'évangéliser, plus conforme à celle de Jésus-Christ et des Apôtres, attirera peut-être la bénédiction de Seigneur sur le pauvre peuple chinois : Dieu daignera confondre la sagesse des savants orgueilleux, et la force des puissants, par la folie de la croix, par la science des ignorants, et la puissance des faibles ; et ce que nous appelons malheur et désastre, tournera à l'honneur et à la prospérité de la Religion en Chine.

«Le jour que je sortis de la sépulture, je fus loger le soir dans une famille de Tartares Mantchoux de la famille de l'Empereur. Ne croyez pas que je fusse dans un grand palais, pas même dans une belle maison, ces Chrétiens sont pauvres comme la plupart des autres de notre Mission, et ce qui leur fait honneur, c'est qu'il se trouvent réduits à cet état de pauvreté et d'humiliation, à cause de leur fidélité à professer la Religion de leurs Pères. Un de leurs ancêtres était Prince à la Cour, où il avait beaucoup de crédit et d'autorité auprès de l'Empereur. Ses fils remplissaient des postes importants dans l'Empire, et quelques-uns étaient en faveur auprès de l'Empereur. Tous ses fils se convertirent successivement avec leurs épouses et leurs enfants, ce qui le fit accuser devant l'Empereur, pour n'avoir pas corrigé ses fils qui avaient embrassé la Religion des Européens, ou pour ne les avoir pas accusés devant l'Empereur comme incorrigibles. Ses envieux l'emportèrent, et le firent

disgracier. Il eut beau les faire enchaîner ensuite et les conduire devant l'Empereur, il ne fut pas reçu, et il fut envoyé en exil avec sa nombreuse famille qui avec les domestiques s'élevait à 300 individus, la plupart Chrétiens. Ils furent tous dégradés, on leur ôta la ceinture de soie jaune, et on leur donna à peine de quoi s'entretenir. Les enfants perdirent leur père sans pouvoir le convertir, après sa mort on les dispersa dans différents endroits où ils moururent presque tous. Quelqu'un s'étant enfin intéressé pour cette pauvre famille, on la traita avec moins de dureté. Ils portaient depuis quelque [513] temps la ceinture rouge beaucoup inférieure à la jaune. Trois hommes de cette famille furent exilés en 1805, et aujourd'hui ils ne sont que quatre frères, sans considération et sans dignité. Trois habitent Pékin, et l'autre habite dans les montagnes à plus de dix lieues de Pékin. L'Empereur lui a donné une assez grande étendue de terrain, qui demande beaucoup de travail et ne produit presque rien, de sorte qu'ils auraient de la peine à vivre, si tous les garçons âgés de 20 ans ne recevaient tous les mois au nom de l'Empereur 16 francs 50 centimes, et à peu près la même valeur en riz. Quoiqu'ils soient mieux maintenant qu'il y a quelques années, leur maison est très modeste et assez petite pour une quinzaine de personnes qui l'habitent. Ils me reçurent très bien, avec un certain air de grandeur qui relevait le respect et les égards qu'ils avaient pour moi. Dans la chambre où ils me reçurent est un autel propre et simple qui en fait le plus bel ornement. Une belle image de la Vierge tenant Jésus entre ses bras, est placée au-dessus. Les Chrétiens n'en ont jamais d'aussi belles et d'aussi bien peintes, ce qui me ferait croire qu'elle est la même que celle qui fut donnée par un révérend Père Jésuite à un de leurs aïeux, pour la placer dans une chapelle érigée jusque dans le palais de l'Empereur. Les femmes conservent toujours très luisants la croix et les chandeliers de cuivre, et ornent l'autel de fleurs artificielles ou naturelles. On m'engagea à célébrer la messe le lendemain avant mon départ, leurs ancêtres, me dirent-ils, leur avaient laissé tout ce qui était nécessaire, ornements, calice, mais je ne pus contenter leur désir faute de vin. Ils professent la Religion sans crainte ; la ceinture rouge et le bouton de distinction qu'ils portent sur leur bonnet, comme les Mandarins, les exemptent des vexations des soldats ou satellites qui n'oseraient aller chez eux, sans un ordre exprès de l'Empereur. Aussi usent-ils amplement de cette liberté. Réunis au son d'un timbre aux pieds de l'autel de la mère de Dieu, ils chantent leurs prières [514] avec un enthousiasme que je n'ai pas remarqué ailleurs.

«Quatre jours après, j'arrivai en Tartarie dans une famille chrétienne, et j'appris qu'il n'y avait pas à craindre que la persécution s'étendit jusqu'au village où était M. Sué. Ce confrère était revenu dans la maison avec nos deux très chers hôtes Monseigneur Bruguière, Évêque de Capse, et M. Maubon. Tout près de Pékin on m'avait annoncé la persécution comme très alarmante, et on m'avait fait diriger mes pas vers une autre partie de la Mission. Je fus charmé d'apprendre le contraire, et de pouvoir me rendre auprès de M. Sué qui devait me mettre au courant de toutes les affaires de la Mission. Un homme, m'avait-on assuré d'abord, nous avait accusé auprès des Mandarins auxquels il avait appris que notre maison recélait deux Européens. Il avait ajouté que c'était ces deux Européens qui fournissaient de l'argent aux Chrétiens pour bâtir leur église. Tout cela est faux. Il ne s'agissait rien moins que d'Européens ; en voici la cause véritable : deux cents Chrétiens situés au pied d'une montagne, à 15 lieues de Pékin, étaient devenus faibles et pusillanimes depuis la persécution de 1805 qui les avait beaucoup fait souffrir, et à l'occasion de laquelle quatre hommes avaient été exilés. Un ou deux apostats les vexaient continuellement, et les accusaient auprès du Mandarin peu éloigné qui ne manquait pas de venir faire à leur sollicitation une ou plusieurs visites par an, afin de leur extorquer de l'argent. Pour se délivrer de ces visites importunes, presque tous ces faibles Chrétiens affichaient, à leur porte, tout en continuant du reste à vivre en Chrétiens, l'image superstitieuse de l'esprit que les Païens appellent *men chen* esprit de la porte, ce qui est un signe d'apostasie. Ils n'étaient pas si tourmentés il y a dix ans, le Missionnaire pouvait encore les visiter régulièrement en prenant ses précautions ; mais les Païens étant devenus plus ennemis des Chrétiens, et un apostat qui veut les rendre entièrement semblables à lui, épiant toujours le moment de leur nuire, il devint [515] impossible au Missionnaire d'aller

leur faire Mission. La montagne au pied de laquelle ils habitent, forme un fer à cheval dans lequel ils sont renfermés, et à l'ouverture sont les Païens ennemis, comme en sentinelle. Si le Missionnaire est assez heureux pour se soustraire à leurs regards, l'apostat qui s'en doute bientôt, monte la nuit sur un lieu élevé pour voir d'où vient la lumière et faire prendre le Missionnaire. Deux Missionnaires qui y furent, il y a peu d'années, ne purent y faire mission, ils durent partir au plus vite.

«Voyant qu'on ne pouvait pas les visiter dans cet endroit dangereux, on leur conseilla de vendre leurs maisons et leurs biens, et d'aller s'établir ailleurs. Ces Chrétiens qui, malgré leur extrême faiblesse, sont sincèrement attachés à la Religion, changèrent de demeure. Sept familles se fixèrent sur une autre montagne, à dix lieues de Suen-Hoa-Fou, et à vingt lieues de Pékin ; et c'est là qu'ils viennent encore d'être victimes de la persécution. Un Chrétien, levant les impôts au nom du Mandarin, fit attacher un soldat qui ne voulait pas payer. Celui-ci paya enfin pour avoir sa liberté, mais en conçut une grande haine contre les Chrétiens, et résolut de se venger en faisant prendre le Missionnaire. Le Catéchiste qui l'accompagnait ordinairement dans cette Mission, y étant venu seul faire une quête pour l'église que l'on bâtit ici, en Tartarie, le soldat crut que le Missionnaire était arrivé, et il courut le dénoncer à un Mandarin militaire, comme rebelle présidant des réunions dans lesquelles on récite des prières avec des casques et des armes. Celui-ci se rendit dans l'endroit de grand matin avec quatre-vingts soldats, fit lier cinquante personnes, hommes et femmes, et avertit le Vice-Roi qui écrivit à un Mandarin lettré de Suen-Hoa-Fou d'examiner l'affaire et de prendre les coupables. Ce Mandarin lettré, homme naturellement doux, n'agit que forcé par une seconde lettre du Vice-Roi. Il alla sur les lieux, fit délier les captifs, et les renvoya chez eux, excepté dix qu'on conduisit à Suen-Hoa-Fou, où on les mit à l'auberge sous [516] la surveillance des satellites, après leur avoir mis une petite chaîne au cou pour les reconnaître. La peur leur a fait renouveler leur ancienne apostasie, quoique le Mandarin leur parlât avec douceur. Interrogés par qui ils avaient été instruits de leur Religion, et s'il y avait chez eux des Missionnaires, ils répondirent qu'ils avaient reçu leur Religion de leurs parents, et que le Missionnaire n'était pas chez eux. M. Kouo, qui faisait mission quelques lieues plus loin, s'était enfui à Pékin, à la première nouvelle de la persécution. Le Mandarin leur fit réciter les prières et les commandements de Dieu dont il loua la morale, et les fit remettre sous la surveillance des satellites en attendant la réponse du Vice-Roi pour les renvoyer ou non. Celui-ci a répondu que le premier Mandarin de Suen-Hoa-Fou devait les juger de nouveau. Ils attendent encore ce jugement, et nous espérons que cette persécution n'aura pas de suite, parce que depuis deux mois qu'elle a commencé, elle n'est pas devenue plus grande. Des Mandarins militaires ont été dans quelques Chrétientés, cherchant, disaient-ils, un criminel ; mais ils ne leur ont fait aucun mal. Un Mandarin est resté dans un village voisin de celui-ci, pour voir s'il pourrait trouver matière à accusation ; et il s'en est retourné sans rien faire, en disant que notre premier Catéchiste était le chef de la Religion.

«A moins qu'il n'y ait une violente persécution, nous serons tranquilles dans ce village, nous pourrons nous y réunir selon vos désirs pour la retraite annuelle, et y avoir un petit Séminaire. Il n'y a que vingt familles païennes, tandis qu'il y en a cent trente de Chrétiens qui, étant plus influents, ont chaque année un maire chrétien. Ils sont très attachés à la Religion et aux Missionnaires. Leur chapelle se trouvant trop petite, ils l'ont démolie pour en bâtir une plus grande avec les quêtes qu'ils ont faites jusque chez les autres Chrétiens. Il nous faudra les aider, car vu leur pauvreté, nous admirons comment ils ont pu en tenter, et en faire avancer la construction. Toutes les familles ont des chambres creusées dans la montagne, comme [517] des repaires de bêtes fauves. Les plus pauvres n'en ont pas d'autres, et ceux qui sont un peu aisés les disposent de manière qu'elles sont un peu propres et habitables. En attendant que la chapelle soit achevée, les hommes viennent assister à la messe dans notre maison, et M. Sué va la célébrer dans la maison du premier Catéchiste, pour les femmes. Ici nous faisons parfois jusqu'à dix lieues pour aller administrer les sacrements des mourants. J'en fis l'autre jour près de neuf, et je revins le lendemain. Je vais commencer l'exercice du saint ministère par catéchiser les enfants.

«Nous nous félicitons d'avoir pu recevoir ici dans notre maison Monseigneur le Vicaire Apostolique de la Corée, et M. Maubon. Au titre de Missionnaires français, et de membres d'une célèbre société de Prêtres zélés, à laquelle les fruits immenses qu'ils ont opérés et qu'ils opèrent journellement dans ces régions lointaines, ont justement mérité l'estime particulière de la Sacrée Congrégation de la Propagande, se joint un autre titre peut-être plus puissant pour nous. Ces grands ouvriers vont cultiver une terre, que la Mission française de Pékin, du temps de M. Raux, éclaira des premières lumières de la foi, en baptisant le premier Chrétien coréen qui y prêcha la foi avec des succès si prodigieux. Nous aurions continué d'évangéliser cette Mission, qui dès son origine donnait de si belles espérances, si la disette de Missionnaires ne nous avait obligé de la remettre entre les mains de l'Évêque de Pékin. Il nous sera du moins permis, pour notre consolation, de les accompagner de nos vœux et de nos prières, et d'avoir part à leurs nobles travaux, pendant que selon l'expression de notre bienheureux Père, comme de petits glaneurs, nous continuerons à ramasser quelques épis, dans ce pauvre champ que les autres nous ont laissé, à cette époque fatale où d'autres grands ouvriers furent forcés de l'abandonner.

«Les Coréens semblent désirer un Évêque et des Missionnaires européens, mais leur extrême timidité les empêche de [518] prendre les moyens efficaces pour l'introduire. Cette pusillanimité et les nombreux obstacles qui se sont présentés successivement pendant plus de deux ans, affligent Monseigneur de Capse sans ralentir toutefois son zèle ni son courage. Il a fait en traversant la Chine un rude apprentissage de misères et de contrariétés ; l'impéritie de ses courriers lui a fait souffrir infiniment plus que ne souffrent ordinairement les autres Missionnaires ; il a donné les plus beaux exemples de patience, de pauvreté, et d'obéissance à ses conducteurs. Des personnes respectables, du nombre desquelles se trouvent trois illustres Prélats de ces pays-ci peuvent désespérer de la réussite de sa noble entreprise, lui seul, comme un autre Abraham sait espérer contre toute espérance. Puisse le Dieu tout puissant qui bénit ordinairement les bonnes œuvres les plus traversées, bénir celle-ci, et faire arriver heureusement le pasteur au milieu de son cher troupeau !

«J'envoie à M. Torrette, à Macao, deux séminaristes ébauchés par M. Sué. Ils expliquent passablement l'imitation latine. L'un est de Suen-Hoa-Fou, et né de parents chrétiens ; l'autre, qui s'appelle Jean-Tching, est un néophyte du Chan-Si baptisé par M. Sué il y a plus de deux ans. Sa conversion a quelque chose d'extraordinaire, je vais vous la raconter. Son père le mit, à l'âge de 16 ans, en apprentissage chez un marchand de drap chrétien qui, trouvant dans ce jeune homme d'heureuses dispositions pour la foi, l'eut bientôt instruit de la Religion, et lui eut bientôt appris les prières. Tching vivait avec son maître comme un Chrétien, il récitait avec lui les prières. Ils connaissaient l'opposition que son père mettrait à sa conversion, et le Chrétien lui conseillait de fuir la maison paternelle. Il lui disait qu'il y avait beaucoup de Chrétiens en Chine, qu'il y en avait même en Tartarie, et, entre autres endroits, dans un village qu'il avait habité et qu'il lui indiqua. Un an après, il retourna dans sa famille, et comme on s'aperçut qu'il récitait ses prières, on en avertit le père. Irrité de voir que son fils voulait, être Chrétien, [519] il le battit, et, le menaça de l'accuser devant le Mandarin s'il osait exécuter son dessein. Il le plaça ensuite dans la boutique d'un marchand païen, où il y avait plusieurs autres jeunes Païens, avec de bonnes recommandations. Mais ce qui dans les vues du père devait empêcher sa conversion, ne fit que l'accélérer. Fatigué de vivre avec ces jeunes gens, avec qui il lui était impossible de devenir Chrétien, il prit la fuite du côté de la Tartarie dont on lui avait parlé. Il lui fallait faire 130 lieues par des chemins qu'il ne connaissait pas, et il n'avait en argent que la valeur de 20 sols. Deux habits qu'il vendit lui donnèrent en tout la somme de 6 francs. A peine eut-il fait sept lieues qu'il trouva un homme qui allait tout près de la Tartarie qu'il cherchait et ils firent chemin ensemble. Après avoir quitté ce compagnon, il eut le bonheur de rencontrer en chemin un Chrétien du village qu'il cherchait. Celui-ci

après avoir entendu son histoire, le conduisit chez lui et de là à M. Sué qui, après l'avoir suffisamment instruit, le baptisa et le reçut au nombre de ses Séminaristes <sup>9</sup>.»

M. Mouly, dans une lettre du 15 novembre 1836, adressée à M. Julien, membre de l'académie française, professeur de langue chinoise à Paris, donne quelques explications importantes au sujet de la destruction des Établissements de Pékin.

«Monsieur, plein de bonne volonté pour vous servir, aussitôt qu'il m'a été possible, je me suis mis en mouvement pour vous faire acheter, selon le grand désir que vous nous en avez témoigné à Paris avant notre départ, les petits livres chinois traitant de la manière dont les différents arts s'exercent dans ce pays-ci. Un de nos confrères chinois, chargé de cette commission dans la ville de Pékin même, où il est bien plus facile de se les procurer qu'ailleurs, n'a absolument pu s'en procurer aucun, par la raison qu'il n'en existe pas de semblables en Chine. Les différents artistes chinois se gardent bien de faire [520] connaître au public la manière d'exercer leur art. Ceux qui veulent les apprendre, doivent se rendre dans les boutiques ou ateliers sous les yeux du maître qui, après plusieurs années d'apprentissage, et après avoir reçu certaines sommes d'argent, ne révèle même pas tous les secrets de son art. Il craint de se porter préjudice, et de se voir supplanté ; il meurt souvent avec les heureuses découvertes qu'il peut avoir faites. Ceci est cause du peu de progrès des Chinois dans leurs arts ; ils ne perfectionnent rien, et ils en sont toujours à peu près au même point. Ce que les artistes chinois craignent, arriverait infailliblement ; car le Gouvernement ne viendrait pas à leur secours, comme cela a lieu en France par les lettres patentes, et par différents privilèges que le Gouvernement français accorde aux artistes et surtout à ceux qui font de nouvelles découvertes.

«La conduite des Chinois envers les savants Missionnaires de Pékin, et les peintres, horlogers, mécaniciens, etc..., du premier ordre, qui forcèrent l'orgueil et l'amour national chinois d'estimer les sciences et les arts de l'Europe et de la France en particulier, fut une preuve non équivoque de ce que j'avance. Tant qu'ils eurent besoin des Européens pour le tribunal des mathématiques, et pour les belles peintures, pour leurs belles montres et pendules, ils étouffèrent en secret leur orgueil et jalousie, et ils les fêtèrent de leur mieux. Mais les Jésuites des derniers temps ayant eu la simplicité de leur livrer un calcul astronomique qui supputait un grand nombre d'années, et leur ayant appris à mélanger quelques couleurs, et à nettoyer une montre, ils se crurent plus savants que leurs maîtres, ils dressèrent leurs batteries pour faire chasser des gens inutiles qui humiliaient leur orgueil, et excitaient leur jalousie. Tout concourut à seconder leurs efforts. La Révolution française, en abolissant les associations religieuses et séculières, ôta les autres moyens de secours que nous aurions tâché de nous procurer et nous empêcha de former bon nombre d'excellents ouvriers pour notre maison de Pékin et notre Mission de [521] Chine. Napoléon eut quelque dessein de soutenir à Pékin l'établissement de Louis XIV. Les Anglais s'y opposèrent de tout leur pouvoir à Canton. Ils aimaient les Missionnaires français de Pékin, mais ils craignaient ceux qui seraient envoyés par l'Empereur, ils s'imaginaient qu'ils pourraient les peindre aux yeux du céleste empire, sous des couleurs désavantageuses, et nuire ainsi à leur commerce à Canton en faveur de leur propre nation. Les Portugais, de leur côté, surtout le Gouverneur et le Sénat de Macao, mirent encore de plus grands obstacles à l'introduction de nos confrères à Pékin, de manière que malgré les offres extraordinaires que l'on fit et de grandes sommes d'argent que l'on dépensa, il n'y en eut que deux qui à cette époque purent être admis dans notre établissement public de Pékin. Deux autres, pour qui, à force de démarches et de dépenses à Pékin et à Canton, on était venu à bout d'obtenir un ordre de l'Empereur pour se rendre dans la capitale, parvenus à quelques journées de cette ville, furent obligés par un contre-ordre de revenir sur leurs pas et de refaire à grande fatigue 5 ou 600 lieues pour s'en retourner à Canton.

«Pour nous, Missionnaires, ministres du Très-Haut, faisant abstraction des hommes, nous ne considérons dans tous ces divers événements que les desseins du Tout-Puissant qui,

---

<sup>9</sup> M. Jean Tching est aujourd'hui Prêtre et Missionnaire dans la Province de Pékin.



après avoir introduit la Religion en Chine par le moyen des arts, veut l'y maintenir et l'y propager par les mêmes moyens qui l'ont établie et propagée dans les autres parties de l'univers, je veux dire, l'abjection et l'humilité, les souffrances et les croix. L'Église de nos confrères portugais, Tong-Tang, et celles des révérends Pères italiens (Si-Tang), sont détruites depuis environ 30 ans ; la nôtre eut le même sort en 1827, après l'exil de M. Lamiot à Macao, et les Chinois n'attendent que la mort de Monseigneur de Nankin, administrateur de Pékin, seul Européen existant publiquement en Chine, pour détruire la cathédrale. On ne doit pas plus compter sur les promesses que les Chinois ont faites à Sa Grandeur que sur [522] celles que l'on nous faisait. Les Chinois n'auront garde de conserver ce beau monument d'architecture européenne, ce serait un sujet continuel d'humilier leur orgueil : ils aiment à être persuadés que hors de la Chine il n'y a rien de beau.

«La perte de l'établissement public de Pékin est irréparable quand même, ce qui est contre toute vraisemblance, l'Empereur s'humilierait jusqu'à redemander des Européens ; cet établissement ne pourrait être rétabli sur le pied d'autrefois, de manière à faire honneur à notre nation, sans des dépenses très considérables que le Gouvernement français ne fera pas. Les pertes temporelles qu'a faites cette maison lui ont ôté la possibilité de fournir peut-être à la moitié des dépenses d'autrefois, sans compter les dépenses de construction d'une nouvelle église et d'une autre maison. Dieu nous l'avait donné, Dieu nous l'a ôté, que son saint nom soit béni, adorons en silence ses desseins impénétrables et baisons humblement sa main bienfaisante. Nous ferons mission comme on l'a fait au Fokien, au Chan-Si, au Su-Tchuen, et nous osons espérer de l'infinie bonté de Dieu que le but principal de l'établissement de Pékin, le soin des Chrétiens et la conversion des infidèles n'y perdront pas. L'état de prospérité où se trouve la Mission de nos compatriotes du Su-Tchuen, nous en est une preuve certaine. Notre temps ne sera plus partagé entre l'étude des arts et celle de la Religion, entre le soin de rendre service à des gens qui en étaient à peine reconnaissants, et celui d'apprendre aux hommes à connaître, aimer et servir leur Créateur. Nous serons uniquement et directement consacrés au salut des âmes et à la plus grande gloire de Dieu. Pour ce qui est des services que nous pouvons rendre aux arts de l'Europe en procurant les connaissances que nous pouvons avoir dans ce pays, vous pouvez compter, Monsieur, sur notre entier dévouement : nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour vous être utiles.»

M. Mouly ne tarda pas à être réjoui par l'arrivée d'un confrère français, et par la conversion de deux *Lamas* Mongous, [523] qui lui faisait espérer l'entrée de la Foi dans ces nations. Les détails de cet heureux événement sont renfermés dans les lettres insérées au tome VI des annales de la Congrégation de la Mission. L'arrivée d'un auxiliaire permit à M. Mouly de visiter Pékin et la partie orientale de sa Mission. Il raconte cette visite dans une lettre adressée au Supérieur Général, le 28 août 1838.

«J'ai parcouru cette année notre Mission dans toute sa longueur, de l'Occident à l'Orient, depuis la province du Chan-Si jusqu'aux frontières du Quan-Tong ou Leao-Tong, non loin du Phou-Hai, ou de la mer jaune. De *Chan-Hai-Kouan*, chef-lieu de cette extrémité de la province où nous avons des Chrétiens, on entendait mugir les flots. Chemin faisant, nous côtoyâmes quelques lieues le rivage de la mer dont la vue me causa un sensible plaisir. Cet espace renferme six degrés de longitude, environ 200 lieues, qu'il n'est guère possible de parcourir que dans une vingtaine de jours ; car ici nous n'avons pas les diligences d'Europe, nous ne faisons pas 50 lieues par jour ; 11 ou 12 lieues sont tout ce que l'on peut faire avec beaucoup plus de fatigue. La largeur de notre Mission est d'environ 150 lieues, 120 au Nord de la capitale dans la Tartarie Mongole, et 30 au Sud. C'est dans cette immense surface presque aussi étendue que notre France, que sont disséminés nos 9880 Chrétiens, en plus de 200 Chrétientés ou lieux de Mission, depuis 15 à 20 personnes jusqu'à 100 et au-dessus. Ce dernier cas est si rare que dans toute la Mission nous ne comptons pas plus de 10 Chrétientés de 100 personnes et au-dessus. On jugera par là s'il est facile de faire mission par ici, et de bien soigner les Chrétiens. A cette difficulté on petit

joindre les dangers des voyages que l'on fait parfois plusieurs jours dans les auberges infidèles, avant de se rendre aux Chrétientés plus ou moins distantes les unes que les autres. M. Gabet a dû faire plus de 100 lieues pour se rendre à sa première Chrétienté, et votre serviteur plus de soixante. [524] «Comme j'eus l'honneur de vous l'annoncer l'année dernière, je descendis à Pékin dans le mois de février, et j'entrai dans la capitale sans la moindre difficulté de la part de nos Chrétiens que je trouvai même un peu trop hardis. Tous me disaient qu'il était impossible qu'on me reconnût, et m'assuraient qu'il n'y avait rien à craindre. J'eus l'honneur de voir Son Excellence Monseigneur de Nankin, notre Évêque administrateur, qui me combla d'honneur et de bienveillance, et me nomma son Vicaire Général pour notre Mission du Nord. Ma personne ne laissa pas toutefois de courir de grands dangers dont le bon Dieu me délivra par un effet de cette Providence spéciale, dont il a bien souvent daigné me donner des preuves. Je fus tout à fait étranger à la cause de cette persécution qui ne m'empêcha pas de visiter toute notre Mission de l'Orient de la capitale : je la raconterai plus bas.

«Notre Mission de l'Orient est à quatre journées de Pékin, au-delà des Chrétientés de l'église orientale des Portugais, nos confrères. Elle compte 1376 Chrétiens, éparpillés sur une surface de 60 lieues de long, et de 50 lieues de large, dans plus de 40 Chrétientés, dont sept à huit des plus considérables n'ont pas plus de soixante à quatre-vingts personnes grandes et petites. C'est une des plus pauvres et des plus pénibles de nos cinq Missions. Quelque pénibles que soient aujourd'hui nos Missions dans les pauvres villages de France, ce n'est rien en comparaison. Là, outre le secours des sacrements et les cérémonies du culte qui, alors un peu plus pompeuses, ne servent pas peu à entretenir l'esprit de ferveur et de piété, on a la nourriture et les autres commodités européennes, la Mission finie on se repose. Ici on n'a rien d'extérieur qui vous aiguillonne ; on s'habille et on se lave en même temps que le Catéchiste prépare devant vous, dans le même appartement, l'autel et tout ce qui est nécessaire pour offrir le saint sacrifice. J'ai beaucoup de peine à me recueillir, à méditer, même un livre à la main ; c'est là la plus grande de mes privations, car pour les [525] fatigues et les incommodités du corps, on peut s'y faire peu à peu. Parfois, on ne serait pas fâché de se reposer un ou deux jours, pour remettre l'âme et le corps, on en aurait même besoin, mais ce n'est guère possible ; c'est trop incommode pour soi et pour les Chrétiens qui, reprenant leurs occupations doivent nécessairement reprendre la chambre qu'ils ont cédée pour quelques jours au Missionnaire. Il faut donc déménager tous les trois, six et sept jours et quelquefois tous les jours, pour aller recommencer ailleurs l'exercice du saint ministère. Si le Missionnaire tombait malade il serait vraiment bien embarrassé, et n'embarrasserait pas moins les autres.

«Ce qui m'afflige davantage, c'est que bien loin d'avoir de petits oratoires ou chapelles, nous n'avons même pas de lieux décents uniquement destinés aux exercices de la Religion. L'Église de ce village est le seul endroit de toute notre Mission où l'on peut décemment célébrer les saints mystères, et administrer les sacrements. Dans la Mission de l'Orient plus qu'ailleurs, partout on dit la sainte messe, on prêche, on confesse, etc..., dans la même petite chambre, où le Missionnaire traite toutes sortes d'affaires, mange, dort, etc..., etc..., avec son Catéchiste. Le plus souvent, l'endroit est si petit que quatre hommes ne pouvaient se mettre à genoux de front devant l'autel. Les femmes sont placées séparément sur le lit de terre élevé à peu près à la hauteur de l'autel et qui occupe pour le moins la moitié de la chambre. (L'usage de ces lits est général dans le nord de la Chine ; presque tous les jours de l'année on les chauffe par dessous comme nos fours d'Europe, et la nuit on étend dessus un petit matelas et une couverture.) Souvent ceux qui ont cédé leurs chambres au Missionnaire, doivent passer la nuit dans l'autre qui reste, avec ceux qui l'habitent, et les étrangers venus pour la Mission, hommes, femmes et enfants. C'est à peu près comme si en France on faisait Mission dans l'habitation d'un petit laboureur ou vigneron. Mais que faire, n'ayant ni chapelles ni oratoires ? Si on n'agissait pas ainsi, [526] nos Pauvres Chrétiens seraient privés de la douce consolation de faire la sainte communion et d'assister aux saints mystères, ne pouvant se rendre ailleurs sans se causer à eux-mêmes et aux autres, de grands embarras, et des frais qui ne laissent pas d'être

considérables pour ces pauvres gens. Malgré leur pauvreté et leur petit nombre, je tâcherai de disposer, au moins dans quelques endroits, quelques maisonnettes de repos et de retraite pour le Missionnaire, avec un lieu décent uniquement destiné aux exercices de la Religion. Quelques endroits ont déjà commencé avec les secours que nous leur avons donnés, à se bâtir ainsi leur *Kong-So*, c'est-à-dire la maison commune pour le Missionnaire et pour leurs exercices religieux. Ils ne bâtiront rien d'aussi cher, ni d'aussi beau que l'Église de ce village que l'on bâtit avant mon arrivée contre l'avis de M. Sué, cela ne s'accorderait ni avec mon intention, ni avec leurs ressources. Je ne leur demande que des bâtisses tout en terre ou couvertes de chaume, mais propres et décentes à l'intérieur, et uniquement destinées à un usage religieux. C'est une dépense, d'un ou deux mille francs qu'il est bien rare qu'il puissent se procurer, même avec les secours considérables que nous leur donnons. Nous espérons cependant que peu à peu chaque Chrétienté destinera au moins une chambre uniquement aux exercices de Religion.

«Les Chrétiens de cette Mission sont moins instruits que dans la Mission de l'Occident. Le Missionnaire ne le voit pour ainsi dire qu'en courant, et il n'y a pas assez de personnes dans un même lieu, pour y avoir un maître d'école ; il ne peut y avoir que des maîtres ambulants qui passent quelques mois dans chaque chrétienté. on trouve dans cette Mission plus qu'ailleurs, quelques petits endroits où on pourrait prêcher sans danger aux infidèles. N'étant pas en nombre suffisant pour nos Chrétiens, nous ne pouvons remplir cette obligation. Si je trouve des Catéchistes pieux et instruits qui veuillent s'acquitter pour moi de cette obligation, je les en chargerai avec [527] plaisir, en attendant que nous devenions assez nombreux pour la remplir nous-mêmes. pour le moment je me contente de faire distribuer aux infidèles des livres composés exprès pour eux : puisse le bon père de famille se servir de ce moyen pour changer le cœur de ces pauvres égarés ! Nous avons, imprimés aussi pour les Chrétiens, un grand nombre de livres de religion qui vont être répandus dans toute la Mission.

«L'Orient de la capitale est un pays infiniment plus chaud que ces contrées du Nord ; cinq lieues en deçà du grand mur, c'est une vaste plaine jusqu'à la mer : le pays est très agréable, très fertile et très peuplé. En allant d'une Chrétienté à l'autre, je me serais presque cru au milieu des belles plaines de la Picardie, si j'avais rencontré un plus grand nombre de champs de blé. On voit sur tous les points de l'horizon un grand nombre de villages peu éloignés les uns des autres, où l'on rencontre toujours une fourmilière de petits enfants qu'on serait bien aise de voir habillés, au moins à l'âge de dix à douze ans ; mais les Païens ne sont pas fort scrupuleux sur cet usage, l'une des causes de la corruption de leurs mœurs.

«La Chine est par excellence le pays du démon ; partout il a ses temples, ses autels, ses ministres et ses adorateurs ; aussi est-il plus puissant dans ces contrées qu'en Europe. Il peut moins sur les Chrétiens que le bon Dieu lui laisse cependant molester quelquefois. Une jeune femme qui, dit-on, avait fait une communion sacrilège, fut souvent assaillie pendant une quinzaine de jours, seule et en plein jour de l'apparition d'un petit enfant inconnu qui venait et s'en retournait sans ouvrir la porte. Cet enfant se prosternait à ses pieds, en lui disant qu'elle avait acquis suffisamment de mérites, et qu'elle devait se tuer par le poison. Il lui apparaissait surtout quand elle voulait réciter ses prières qu'il l'empêchait de réciter. Pendant plusieurs jours, elle ne put absolument réciter les commandements de Dieu. Ayant succombé à la tentation, elle abandonna ses exercices de Religion, et prit le poison qui n'eut pas son [528] effet, parce qu'on lui fit prendre du contre-poison. Le bruit de ce fait singulier se répandit même chez les infidèles, la paix du ménage en fut troublée, et son mari voulut la reconduire à son père. Celui-ci la prêcha fortement, et lui fit reprendre ses exercices de Religion, de manière que lors de la Mission, elle était tranquille, et tout était fini.

«Un pauvre berger simple, mais bon Chrétien, vint me dire un jour tout tremblant que, paissant seul la veille en plein jour les brebis, il avait vu longtemps, et à trois différentes reprises une femme étrangère revêtue de beaux habits étrangers, qui s'était prosternée

souvent devant lui en lui disant ces seules paroles : Suicide-toi, et tu me suivras. Comme de suite il récitait ses prières, elle s'écartait peu à peu sans rien dire, en frémissant et grinçant des dents, puis elle disparaissait. C'était au milieu de l'hiver, dans une campagne couverte de neige, temps où les femmes chinoises ne vont pas dans les champs. Quoique je croie ces deux faits véritables, je ne les garantis pourtant pas mais je garantis la vérité du suivant.

«Il s'agit d'une femme possédée du démon que j'ai baptisée, et sur laquelle j'ai récité les prières des exorcismes. Elle est âgée de 59 ans, instruite et raisonnant bien. Dans sa jeunesse, elle était fort dévote à *Fo*, à qui elle faisait de nombreuses offrandes, et adressait de longues prières, en observant en son honneur, quantité de jeûnes rigoureux. (Dans leurs jeûnes, ces personnes ne font guère qu'un repas, et s'abstiennent de viande et autres nourritures succulentes). Vers l'âge de 30 ans, elle se fit recevoir par un bonze au nombre des personnes possédées, espérant trouver ainsi le bonheur qu'elle cherchait. Elle devint effectivement possédée ; elle connaissait quand il devait pleuvoir ou faire beau temps ; elle savait d'avance l'arrivée des étrangers qui devaient venir manger chez elle, ou des personnes qui devaient l'inviter elle-même à manger, etc..., etc... ; mais il lui était rigoureusement défendu d'en parler à personne. Comme elle n'était pas riche, et qu'elle ne pouvait faire à la pagode les [529] nombreuses offrandes que le démon exigeait d'elle, surtout après lui avoir manifesté quelque chose au-dessus de sa connaissance, il l'engageait à voir les malades, et à les guérir par des moyens superstitieux, l'assurant qu'elle gagnerait ainsi beaucoup d'argent : elle ne voulut jamais y consentir. On m'assure qu'il y a un assez grand nombre de personnes possédées du démon qui gagnent ainsi beaucoup d'argent. En Chine, les personnes possédées sont le plus souvent des femmes ; chez les Mongoux, ce sont le plus souvent des hommes, des *lamas*. Il y en a dans toutes les pagodes. Comme cette femme ne trouvait pas le bonheur qu'elle attendait, elle le demandait toujours. Alors il lui fut dit que pour cela elle devait observer un jeûne rigoureux de 100 jours, rester presque toute la nuit assise sans dormir, et multiplier le jour ses offrandes à la pagode. Si elle était fidèle à exécuter cette rude pénitence, le démon lui promettait de voir le grand serpent dans la gueule duquel son corps, ou du moins sa tête, si elle avait le bonheur d'y entrer, deviendrait de fer et immortelle, etc..., etc...

«Une nuit qu'elle faisait sa rude pénitence, elle vit voltiger devant elle comme un charbon rouge que le démon lui dit d'avalier, lui promettant monts et merveilles. Ayant ouvert la bouche sans faire plus de réflexion, cette espèce de charbon rouge s'introduisit dans son corps. Depuis, elle ressent un grand échauffement, et est obligée pour se soulager, de boire très souvent de l'eau fraîche, usage tout à fait contraire à l'usage des Chinois qui ne boivent que du thé et jamais de l'eau fraîche, si ce n'est quelquefois en voyage, dans les grandes chaleurs de l'été.

«C'est ainsi que l'abusait le serpent infernal ; mais le temps de la miséricorde divine était venu pour cette pauvre âme, il devait lui-même être dupe de ses fourberies. Fatiguée de cette rude pénitence, qu'elle soupçonnait un peu ne pouvoir produire ces heureux résultats, attendu que le père des mensonges l'avait souvent trompée, et n'ayant plus d'argent, pour continuer [530] à la pagode les offrandes qui devenaient de jour en jour plus chères, sa ferveur pour *Fo* commença à se ralentir au bout de deux ou trois mois, et elle laissa là sa pénitence. Apprenant sur ces entrefaites qu'une de ses parentes chrétienne baptisait les enfants moribonds des infidèles, pour envoyer leur âme dans un lieu de bonheur, elle se rendit chez elle pour apprendre son art et sa doctrine. On lui dit que si elle voulait apprendre à sauver les âmes des petits enfants moribonds, elle devait renoncer à ses superstitions, cesser d'observer ses jeûnes en l'honneur de *Fo*, s'instruire de la doctrine chrétienne, et se faire baptiser. Les Catéchistes des environs la prêchèrent un peu, et puis le Missionnaire, quand il vint faire sa visite, acheva de la décider. Ce ne fut toutefois que quelques années après, qu'elle se mit tout de bon à apprendre son catéchisme et à vivre en chrétienne : elle reçut le nom de Rose, et fut mise au rang des catéchumènes. Le démon qui était son ami avant qu'elle pensât à se faire chrétienne, l'avait depuis très molestée ; mais il

lui livra à cette époque de plus vives attaques, et l'inquiéta plus fortement. Quand elle voulait prier, ou apprendre son catéchisme, le démon s'emparait d'elle pour l'en empêcher : il vantait sa puissance et son culte répandu partout, il la grondait, lui rappelait ses faveurs, lui reprochait son ingratitude ; il maudissait et tâchait d'effrayer sa parente et son neveu qui l'instruisaient et l'exhortaient à la patience et à la persévérance. Dans ses accès sa parente et son neveu jetaient sur elle de l'eau bénite, ou lui en faisaient boire un peu, et l'esprit immonde la quittait à l'instant, sans achever le mot qu'il avait commencé.

«On peut juger par là de la grande difficulté qu'elle eut à apprendre son catéchisme, et à vivre chrétiennement. Tous les ans elle voyait le Missionnaire, mais comme elle ne savait pas son catéchisme, on ne la baptisait pas. Elle est encore venue cette année demander le baptême. Comme mon Catéchiste lui faisait réciter et lui expliquait le catéchisme selon l'usage, le [531] démon s'empara d'elle, et l'apostropha ainsi : Toi, tu oses prêcher, vilain drôle, attends que je te prêche, moi... Le Catéchiste effrayé de ce début, n'eut rien de plus pressé que de poser sur la catéchumène la médaille miraculeuse et une petite relique de S. François Xavier qu'il porte toujours sur lui. A l'instant, le démon la laissa, et son visage reprit son air naturel. Elle nous dit que depuis qu'elle était ainsi possédée, le démon entra dans son corps comme dans un appartement, il y restait de même malgré elle, autant qu'il voulait ; que, quand il s'emparait d'elle pour la faire parler, il venait à peu près comme un vent violent qui soufflait contre sa figure. Alors son visage se décomposait d'une manière hideuse, et contre son gré, elle servait d'organe au démon pour prononcer des paroles d'orgueil, de calomnies, de malédictions et de blasphèmes, sans qu'elle les comprît ni le sût. Elle assure qu'elle ignore sa forme et qu'elle ne l'a jamais vu sous aucune forme sensible.

«Le démon qui, depuis quelque temps, ne la molestait plus autant, la molesta terriblement ce jour-là, prévoyant sans doute qu'elle allait être baptisée. Le lendemain, après la messe, à laquelle elle assista pendant la moitié, comme catéchumène, on l'introduisit en mon absence dans ma chambre où je voulais m'assurer de son instruction et de ses dispositions. En entrant, je trouvai que le démon qui, cette matinée même l'avait molestée plusieurs fois, s'était de nouveau emparé d'elle. Il se plaignait fortement de ce qu'elle voulait l'abandonner, et proférait orgueilleusement des blasphèmes et des malédictions. «Je suis *Fo*, s'écriait-il, je n'ai pas peur ; votre maître, votre Missionnaire, ne sont pas grand'chose de bon ; je ne les crains pas ; tu es ma fille depuis longtemps, pourquoi veux-tu m'abandonner pour les suivre ?» N'ayant jamais été témoin de pareille chose, et ne m'y attendant pas, j'avoue à ma honte que j'éprouvai en moi un sentiment d'étonnement mêlé d'une certaine crainte. Je l'écoutai sans rien dire, pensant à ce que j'avais à faire, lorsqu'un des assistants lui ayant fait boire un [532] peu d'eau bénite, le démon la laissa à l'instant. La cessation de l'accès n'est pas une preuve que le démon soit sorti de son corps, souvent elle est tranquille quoique le démon soit dans son corps. Revenue à elle, la pauvre femme ouvre les yeux, m'aperçoit, et se met à genoux pour demander ma bénédiction, nous priant de ne pas nous moquer d'elle, faisant entendre qu'elle était assez malheureuse, et qu'il n'y avait pas de sa faute. Elle avait pu, malgré son âge et le démon, apprendre tout son catéchisme, et elle le récitait, répondant fort à propos à toutes les questions que je lui faisais, lorsque dans un nouvel accès, le démon, plus fier et plus orgueilleux que jamais, osa entr'autres paroles prononcer le plus horrible des blasphèmes qu'il prononça jadis dans le ciel, et qui le fit précipiter lui et les siens dans les abîmes de l'enfer. «Pourquoi ne m'honores-tu plus ? pourquoi veux-tu m'abandonner ? Sur la terre, quel est le lieu, quelle est la ville du premier, du second et du troisième ordre, où on ne m'honore pas ? Le Maître du ciel (expressions par lesquelles on désigne Dieu en chinois) quel est-il ? Le maître du Ciel, c'est moi.» Une goutte d'eau bénite jetée sur la possédée, fit cesser cet horrible langage. J'eus lieu d'admirer la foi de ces pauvres Chrétiens qui n'avaient pas peur de l'ennemi du genre humain qu'ils chassaient de suite avec une ferme confiance. Ils m'ont dit que parfois l'eau bénite ne se trouvant pas sous la main, ils demandaient qu'on l'apportât ; l'esprit de mensonge s'écriait : «Je n'ai pas peur, portes-en un sceau, je ne te crains pas,» mais une seule goutte abattait son caquet et lui faisait de suite plier bagage. Je

dois faire observer que la possédée n'ayant pas de dents, et ne parlant pas tout à fait mandarin, mêlant à son langage un accent et des mots particuliers à sa contrée, je la comprenais difficilement dans la conversation ordinaire, mais dans ses accès, elle parlait la langue mandarine de la manière la plus articulée et la plus intelligible.

«La trouvant suffisamment instruite et convenablement disposée pour le baptême, je lui dis de bien s'y disposer pour [533] le lendemain, lui promettant de plus de la confirmer et de lui donner la sainte communion. Je la consolai comme je pus, lui disant que dès lors qu'elle croyait en Dieu, et qu'elle l'aimait, elle devait mettre en lui toute sa confiance, et mépriser l'esprit immonde que le bon Dieu laissait agir ainsi sur elle contre sa volonté actuelle, pour la punir de l'énorme péché qu'elle avait commis en se donnant à lui. J'ajoutai que j'allais réciter pour elle les prières de l'Église, et je fis préparer l'autel. Pendant l'exorcisme, elle eut des accès, mais elle ne proféra aucune parole ; seulement à certaines reprises elle soupirait et gémissait. A la fin de l'exorcisme, elle me dit que le démon poussait ces soupirs et ces gémissements, parce qu'il ne pouvait se décider à la quitter, qu'il voulait la conduire au lieu du bonheur où était *Fo*. Elle m'assura qu'elle ne consentait nullement à ses malignes suggestions ; qu'elle était depuis bien des années désabusée de lui, qu'elle savait qu'il était un franc menteur, qui l'avait trompée bien des fois. Elle ajoutait que l'accès se terminait par ces paroles du démon : «puisque tu le veux, soit, c'est fini.....

« Elle se retira dans une autre chambre, où ses accès recommencèrent et finirent selon la coutume par le secours de l'eau bénite. Je me décidai alors à lui conférer de suite le baptême pour l'arracher plus facilement à la puissance du démon, après en avoir fait une fille de Dieu ; je la fis appeler. Les accès furent alors plus forts et plus multipliés ; le démon redoubla ses plaintes et ses blasphèmes, mais il dut la laisser tranquille, et elle arriva pour être baptisée. Aux exorcismes qui suivent la cérémonie du sel, la catéchumène éprouva un nouvel accès sans proférer de paroles, se contentant de gémir profondément. Elle fut très paisible pendant tout le reste de la cérémonie du baptême qu'elle reçut avec de grands sentiments de piété, ainsi que le sacrement de confirmation que je lui conférai de suite. Elle jouit de la plus parfaite tranquillité le reste de cette journée et la nuit suivante. J'ai oublié de dire que souvent le [534] démon l'avait empêchée de reposer la nuit, surtout au commencement de sa conversion. Le lendemain avant la messe, elle me dit que les gémissements qu'elle avait poussés lors des exorcismes du baptême manifestaient la grande douleur du démon qui ne pouvait se résoudre à la quitter, mais qui l'avait cependant quittée en disant qu'il ne reviendrait plus. Penses-tu qu'il reviendra, lui dis-je ? - C'est un menteur qui me trompe toujours, répondit-elle, j'ignore s'il reviendra. Sur ce, je refis l'exorcisme avant la messe et nous entendîmes les mêmes gémissements plus prolongés sans proférer aucune parole. Il lui parlait cependant à l'intérieur, et ne pouvait se résoudre à la quitter, il cherchait mille détours pour la tromper ; elle méprisa ses paroles et resta ferme dans ses bons sentiments. Revenue à elle-même, elle se disposa à entendre la sainte messe et à communier. Après le *lavabo* elle poussa de profonds gémissements qui se terminèrent par ces paroles : «*So-Ia-To* (nom chinois de la possédée) depuis le temps considérable que tu es à mon service, tu veux m'abandonner.... pour moi, je ne puis me résoudre à te quitter, mais je ne puis plus rester ici. Je vais dans ta famille où je t'attends... Que font ici tous ces gens réunis ?... (les Chrétiens qui assistaient à la messe). Certainement je ne suis pas un homme, je suis un *grand diable*, je n'y puis plus tenir, il faut que je m'en aille, je pars. Les Chrétiens saisis de crainte ne disaient mot ; ils répétaient sur eux le signe de la croix : mon Catéchiste tout préoccupé, et voulant voir sous qu'elle forme il la quitterait ne répondait pas à l'*orate fratres*. La vertu des prières de l'Église força cet esprit de mensonge à faire en public cet aveu humiliant, il reconnut qu'il n'était pas *Fo*, ni le Maître du ciel, comme il avait eu la terrible audace de s'en vanter la veille, mais un grand diable : le bon Dieu ne lui permit pas d'être présent à la partie la plus redoutable de nos saints mystères, à laquelle Rose assistait pour la première fois.

«Après l'action de grâce, je lui demandai si elle était délivrée ; [535] oui, dit-elle, en hésitant. Je l'engageai à dire sans déguisement ce qu'elle pensait, elle dit qu'il l'avait quittée, mais qu'il pouvait encore revenir et lui parler s'il voulait. Un instant après, elle eut un nouvel accès et sans proférer une seule parole, elle gémissait profondément et versait des larmes. Interrogée sur le sujet de sa douleur, de ses gémissements et de ces larmes, le démon répondit, quand on lui eut permis de parler, au milieu des pleurs et des sanglots, j'aime *So-Ia-To*, je ne puis la quitter, je veux la conduire au lieu où est *Fo*... puis en continuant ses pleurs et ses gémissements il la laissa presque aussitôt tranquille sans qu'on eût recours aux prières ou à l'eau bénite. Il aurait fallu répéter l'exorcisme jusqu'à ce qu'on fût sûr que cette pauvre infortunée était entièrement délivrée, mais ici nous n'avons pas les commodités de l'Europe. Il y avait trois ou quatre jours que j'étais chez ces pauvres Chrétiens à qui j'étais à charge, et qui craignaient quelque affaire de la part des infidèles du voisinage. Comme le mur de la cour était peu élevé, les Païens savaient bien que j'y étais, et il est probable qu'ils avaient entendu les gémissements et les sanglots de Rose. Il était déjà midi, et le devais aller continuer ma Mission trois ou quatre lieues plus loin, dans un village qu'il me fallait quitter le lendemain, pour me rendre à une autre Chrétienté, à six lieues plus loin vers l'Orient. J'aurais désiré emmener Rose avec moi mais outre la très grande inconvenance, le scandale même qu'il y aurait surtout dans ce pays à conduire des femmes avec soi, son fils et sa bru infidèles n'y auraient pas consenti, elle devait le jour même retourner dans sa famille à une lieue de là. Je la laissai donc entre les mains de la divine Providence, après lui avoir donné les avis nécessaires, et une médaille miraculeuse. Depuis je n'en ai pas eu de nouvelles. J'espère que le bon Dieu qui a jusqu'ici conduit et protégé cette pauvre âme d'une manière si spéciale, ne l'abandonnera pas, et empêchera notre ennemi commun de lui nuire. Connaissant actuellement sa position, à mon retour, [536] si je la trouve encore dans ce triste état, je prendrai mes précautions pour tâcher de lui procurer une entière délivrance.

«Un mois après, me trouvant à moins d'une lieue de la grande muraille, je dus la passer pour aller visiter quelques familles chrétiennes à 20, 30 et 40 lieues plus loin vers le nord-est. Jusqu'ici, j'avais ignoré que nous eussions plusieurs Chrétientés près du grand mur en deçà, et je pensais que nos quelques Chrétiens de la Tartarie orientale au-delà du grand mur, étaient fixés dans la Mantchourie, autrement appelée *Kouan-Tong* ou *Leao-Tong* ; mais il n'en est rien, ce pays est encore la Mongolie, jusque presque à l'extrémité orientale de la province. Là, les Chinois ont un peu empiété sur les droits du Roi Morgal du *Toumet* dont ils cultivent une grande partie des terres. Les Mongoux, ses sujets, se sont un peu chinoisés ; ils se bâtissent des maisons, et habitent dans des villages. Avec quelques-uns de leurs usages, ils conservent leur langue mongole qu'ils parlent avec la langue chinoise. Presque partout ils sont plus ou moins mêlés avec les Chinois.

«Il ne m'a pas été possible de visiter notre Mission du midi de la capitale, comme je me l'étais proposé. Au commencement de juillet, j'étais encore dans la Tartarie orientale à nous réunir chaque année pour le 19, fête de saint Vincent. On repasse le mur et rentrant en Chine beaucoup plus facilement qu'on ne le passe pour se rendre en Tartarie. Je le repassai à un autre endroit devant la demeure du satellite, sous les yeux mêmes des douaniers, sans être interrogé. A la vue de notre pauvre équipage avec deux ânes, ils ne se doutèrent pas de la contrebande. C'est par là que nos Chrétiens introduisirent il y a deux ans M. Chartan, missionnaire de Corée. C'est ce même passage que je conseillai l'année dernière au nouveau Monseigneur de Capse, plutôt que de suivre la longue route de Tartarie qui l'aurait certainement empêché d'arriver à temps pour entrer de suite comme il eut le bonheur de le faire. Sa Grandeur ne passa pourtant [537] pas le mur à cet endroit, elle fut conduite à la ville chef-lieu où se trouve la grande porte, avec beaucoup plus de danger. Nos Chrétiens se gardèrent bien de tenter le passage par la grande porte ; ils trouvèrent un satellite de leurs amis qui, moyennant quelque argent, fit passer Monseigneur de nuit et à pied par une petite brèche. Le chef de la famille Chrétienne d'au-delà du mur accompagna Sa Grandeur à travers les Chrétientés du *Leao-Tong*, jusqu'aux portes de la Corée où elle arriva l'avant-veille de l'arrivée des Coréens, tout-à-fait à point

nommé, pour entrer trois jours après. C'est cette année seulement que j'ai connu la situation de nos Chrétiens le long de la grande muraille : ils peuvent être très utiles à Messieurs les Missionnaires de la Corée pour leur faire passer la grande muraille, et ils sont prêts à les servir.

«Je vais, Monsieur et Très Honoré Père, vous raconter actuellement la persécution par laquelle il a plu au Seigneur de visiter encore cette année la Mission de Pékin. Monseigneur le nouvel Évêque de Capse <sup>10</sup>, en passant au Chan-Si chez Monseigneur le Vicaire Apostolique de cette province, y avait laissé ses effets qu'il nous recommanda beaucoup de lui faire parvenir cette année en Corée par les mains des ambassadeurs Coréens qui viendraient à la capitale. Ils auraient dû arriver à temps pour leur être remis et je fus très fâché de les voir partir sans les prendre. Hélas, j'avais raison d'être inquiet sur leur compte ! Il y avait déjà dix jours qu'ils étaient entre les mains des Mandarins avec l'homme et notre pauvre âne qui les portait. Pendant que j'étais au *Nan-Tang*, dans l'enceinte de l'Église cathédrale auprès de Son Excellence Monseigneur de Nankin, un des Mandarins supérieurs de la capitale, faisait par ordre du Vice-Roi de la province d'exactes recherches, et prenait ses mesures dans la ville et à notre sépulture, pour ne pas manquer son coup. Ma présence n'excitait aucune mauvaise affaire, mais [538] ma personne ne laissait pas d'être en grand danger, quoique, comme tout le monde, je me crusse très en sûreté.

«Le porteur des effets de Sa Grandeur était un bon Chrétien du Chan-Si, établi à Si-Ouen depuis un certain nombre d'années. Il ne s'était jamais marié, et il venait de se donner à nous, avec tout son petit avoir. Il était fidèle et tout dévoué à nos intérêts. Il avait arpenté une infinité de fois pour nous et pour feu Monseigneur de Capse, le chemin d'ici au Chan-Si, sans aucune mauvaise rencontre, et à notre grande satisfaction. Il s'appelle *Kong-Chan-Ling*, son nom de baptême est Jean. A une quinzaine de lieues de Pékin, il eut la maladresse de quitter la grande route, pour suivre une route détournée plus courte avec deux inconnus. Quand ils furent un peu loin, ceux-ci l'attachèrent à un arbre les mains liées derrière le dos et s'enfuirent avec l'âne et tout son bagage ; délié quelque temps après par les passants, tout honteux, et très indigné de la perte qu'il venait de faire, il fut de suite sans plus de réflexion porter ses plaintes au Mandarin voisin. Celui-ci arrêta les voleurs, et puis le volé qui devint plus criminel qu'eux, à cause des objets de Religion qu'il portait. A la demande du Mandarin d'où es-tu ? qui t'a remis ces objets ? où les portes-tu ? Il nomma son village natal au Chan-Si à une quinzaine de lieues de la résidence de Monseigneur le Vicaire Apostolique, il dit que son frère lui avait remis ces objets qu'il portait à *Tchen-Fou-Sse*, (nom du lieu de notre sépulture) à *Tou-Lao-Ou*, (nom du Chrétien chef de la famille que nous en avons établie gardienne depuis un an.) etc..., etc... Il paraît qu'il nomma aussi le séminariste Joseph Ouang qui sert utilement la Mission de Corée. Parti pour le Chan-Si trois jours avant que l'affaire éclatât, ce jeune homme n'en eut connaissance qu'à son arrivée dans cette province. Il retourna de suite à Pékin, où apprenant qu'il était dénoncé, il changea de nom et partit pour le midi de la Chine. C'est lui qui, en mon absence, avait envoyé ce courrier seul au Chan-Si, et lui avait dit de porter les objets de [539] Sa Grandeur à notre sépulture, en vertu d'une permission générale que je lui en avais donnée.

«Conduit devant le Vice-Roi, Jean Kong comprit que son affaire prenait une mauvaise tournure, et il s'astreignit à un rigoureux silence qu'il aurait dû garder dès le commencement. Promesses, menaces, tourments, rien ne put lui arracher aucune funeste révélation. Il avait nommé la chef de la famille établie à notre sépulture, espérant que son affaire n'aurait pas de suite, attendu qu'étant membre de la famille impériale, il ne pouvait être jugé par ce petit Mandarin du troisième ordre qui n'oserait le poursuivre ; mais cela même fut cause qu'il porta de suite l'affaire à son Supérieur. Le Mandarin supérieur de la

---

<sup>10</sup> Monseigneur Imbert, successeur de Monseigneur Bruguière qui était inort en se rendant en Corée.



capitale ne resta pas oisif ; ses Mandarins subalternes, déguisés en simples particuliers, faisaient d'importunes visites aux environs de notre sépulture. Nous nous croyions alors tous en pleine paix, et nous étions loin de prévoir l'orage qui allait fondre sur nous.

« Monseigneur Pirès fit tout ce qu'il put pour me retenir encore quelques jours auprès de lui, et ce ne fut qu'après les plus fortes instances qu'il me permit de le quitter le lundi après-midi, 26 février 1838, le lendemain du départ des Coréens. De là, je me rendis pour différentes affaires dans la ville jaune ou impériale, d'où je partis le lendemain après-midi, pour me rendre à notre sépulture. Chemin faisant, je visitai la sépulture du *Nan-Tang*, et n'arrivai à *Tchen-Fou-Sse* que sur les trois ou quatre heures du soir. Tout m'engageait à y passer au moins un ou deux jours ; J'y avais plusieurs affaires à traiter, et depuis le samedi précédent, mon Catéchiste avait une forte fièvre tierce qui devait revenir le lendemain, jour fixé pour notre départ. Malgré cela je persistai dans ma résolution, j'expédiai tout au plus vite, et je pus partir le lendemain, jour des Cendres, sur les neuf heures du matin. Mes lettres pour Macao, celles de la Corée, avec des livres coréens pour *Poulo-Pi-Nang*, et des livres chinois de religion pour Messieurs nos [540] confrères du Hou-Pé, partirent une heure après, avec le courrier de la Corée, pour la ville de Pékin où on devait faire les caisses.

« Bien me valut d'avoir ainsi tout terminé au plus vite, et de m'être expédié promptement avec tous nos objets. Le soir du même jour, 28 février, les gens du Mandarin qui étaient aux aguets depuis plusieurs jours, apprenant probablement qu'un étranger s'était rendu à notre sépulture, y vinrent eux-mêmes au nombre de plus de trente, parmi lesquels se trouvaient de petits Mandarins militaires, et arrêterent par ruse, *Tou*, chef de la famille que nous en avions établie gardienne. Je dis qu'on l'emmena par ruse, parce qu'en sa qualité de membre de la famille impériale, il ne pouvait être arrêté par force que par ordre d'un grand Mandarin auquel l'Empereur confie le soin spécial de son immense famille. Par la même raison, ils ne purent emporter aucun objet religieux, ce fut l'affaire d'un Mandarin plus élevé qui, le lendemain, prit différents objets de notre petite chapelle. Le Mandarin militaire du voisinage, d'ailleurs assez ami des Chrétiens, apprenant l'arrestation de ce Chrétien par ordre de son Supérieur de la capitale qui ne lui en avait rien dit, se crut compromis et s'empressa, sans aucun ordre, d'arrêter plusieurs Chrétiens. Son exemple fut suivi par quelques autres Mandarins, et notamment par ceux sous la juridiction desquels se trouvaient d'autres membres de cette famille dans la capitale, et au lieu de la sépulture de leurs ancêtres. Les Chrétiens furent dans la plus grande consternation, le bruit courut que j'avais été arrêté en chemin, et la nouvelle en fut portée de suite à Si-Ouen. Son Excellence Monseigneur de Nankin, pour s'assurer de la vérité de ce bruit, fit venir un Prince, son ami, qu'il pria d'aller voir au tribunal ce qui en était, disant qu'il dépenserait jusqu'à deux mille taëls pour me délivrer de leurs mains, dans le cas où j'y serais tombé. Quoique la clef d'or ouvre partout en Chine, et que ce soit le moyen général et presque unique de se débarrasser des affaires les [541] plus embarrassantes, et de gagner les causes les plus désespérées ; quoiqu'on en ait usé jusqu'ici même pour les affaires de la Religion persécutée, il ne me paraît pas convenable d'en user, au moins pour moi ; je ne mets pas ma vie à un si haut prix, souffrir et mourir sont pour moi un gain, et ce ne peut être une perte pour les Chrétiens à qui ma mort attirerait d'autres Prêtres qui leur seraient plus utiles. Je ne laisse pas toutefois d'être très sensible au bon cœur de Monseigneur qui a donné ainsi une nouvelle preuve non équivoque de l'attachement qu'il a pour moi.

« Le 3 mars, je reçus de grand matin, vingt lieues plus loin dans une riche famille de l'Église orientale, un billet de M. Han qui m'annonçait l'arrestation du chef de la famille placée à notre sépulture, le soir même du jour de mon départ. Vers le dix mars, le fait fut confirmé : M. Han ajoutait qu'un grand nombre de Chrétiens avaient été arrêtés, qu'il y avait un décret spécial lancé contre moi, et que, pour n'être pas pris, j'avais à me sauver au plus vite en Tartarie. N'ayant eu aucune aventure à la capitale où je ne dus pas être

reconnu, je n'ajoutai guère foi à ce dernier article. En attendant des nouvelles plus certaines, je fus vingt lieues plus loin commencer la visite de nos Chrétiens.

«L'affaire fut portée de suite à l'Empereur, mise sur la gazette de l'Empire, et jugée. Dix Chrétiens furent condamnés à l'exil perpétuel. J'appris une vingtaine de jours après, tous les détails de cette triste affaire par une copie de la Gazette qu'on me remit. Ailleurs l'affaire aurait traîné au moins un ou deux ans, témoins nos douze Chrétiens partis pour l'exil en 1837, qui avaient été arrêtés en juin et juillet 1835 ; témoin la persécution du Fokien, où la résidence de Sa Grandeur Monseigneur le Vicaire Apostolique, a été détruite, les Chrétiens mis en prison sans que l'Empereur en sache encore rien. Mais, sous les yeux de l'Empereur, comment lui cacher une affaire de ce genre ? C'est ici surtout que les Mandarins se [542] craignent mutuellement, et craignent de perdre leurs places par quelques accusations de la part de leurs rivaux ou de leurs ennemis. Puis, *Tou*, comme membre de la famille impériale, put bien contribuer aussi à ce que l'Empereur fût de suite informé de tout.

«Je me serais cru très heureux d'être au milieu des confesseurs pour les fortifier de paroles et d'exemple. La prudence m'en empêchait ; étant si peu d'ouvriers pour un si vaste champ, on dit qu'on doit se conserver pour les autres Chrétiens, sans quoi je connais des Missionnaires qui ne balanceraient pas à se sacrifier, pour sauver leurs frères, l'honneur de Dieu et de la Religion. Il me semble, Monsieur et Très Honoré Père, que ce serait un grand bonheur qu'on prît des Missionnaires européens, et qu'on les fit périr, pourvu qu'ils eussent des successeurs. Cela ferait connaître notre sainte Religion qu'on ignore, jusqu'à regarder nos bons confesseurs de la foi, comme des malfaiteurs, des *Pé-Lien-Kiao*, c'est-à-dire sectateurs du désordre, et cela finirait par lui obtenir au moins une espèce de tolérance. Pourquoi le sang des martyrs ne serait-il pas ici comme en Europe, la semence de nouveaux Chrétiens ? Quand nous sera-t-il donc donné d'être en nombre suffisant, et de pouvoir offrir notre vie, comme dans la primitive Église, pour le salut de ces pauvres néophytes qui se trouvent dans la pénible perspective de l'exil ou de l'apostasie ? Nous aurons alors à déplorer moins de défection. Je dus donc me contenter d'élever pour eux les mains au ciel, d'offrir à leur intention le saint sacrifice, et de leur envoyer mon propre Catéchiste, les exhorter, les consoler, et leur faire des aumônes. A son arrivée il trouva les dix Chrétiens condamnés à l'exil déjà partis pour *Y-Ly*, lieu qu'on leur avait désigné à mille lieues de la capitale, où ils doivent être les esclaves des Mahométans. En approuvant la sentence de condamnation, l'Empereur fait de fortes réprimandes aux membres de sa famille qui professent une religion étrangère, et qui au lieu de garder les tombeaux de leurs [543] ancêtres, ou de rester dans la capitale pour son service avaient été à *Tchen-Fou-Sse* garder la sépulture des Européens, dont ils ont embrassé la secte. Il a pourtant un peu d'égard pour eux, il les exempte de la servitude des Mahométans.

«Comme les satellites cherchaient à arrêter le maître des Chrétiens, une femme donna le signalement du confrère chinois chargé de l'administration des Chrétiens de la capitale, ce qui l'obligea à aller se cacher au loin dans sa famille. Tous les Chrétiens de Pékin tremblaient et n'osaient se montrer pour secourir ou fortifier les confesseurs. On s'attendait à voir l'affaire se refroidir, et offrir l'occasion favorable de leur être utile sans danger. Mais contre l'usage qui ne fait partir pour l'exil qu'à une certaine époque de l'année, après un an ou six mois de prison, ils étaient déjà partis pour le lieu de leur exil dans moins d'un mois. La cause de cette activité extraordinaire fut la crainte qu'avaient les membres du tribunal des crimes de se susciter à eux-mêmes quelque mauvaise affaire, en extorquant de *Jean Kong* quelque révélation qui les forceraient à suivre la persécution dans ses enfants. Le grand Mandarin, chef de ce premier tribunal de l'Empire, n'est pas ennemi des Chrétiens. Il fut très mécontent des Mandarins et de leurs satellites qui avaient arrêté tant de monde étranger à l'affaire de *Jean Kong*. La capitale, disait-il, est remplie de Chrétiens ; qui ne les connaît pas ? Si vous voulez les arrêter tous, vos prisons ne peuvent les contenir. On m'a assuré que ce Mandarin est informé de mon arrivée, et qu'il dit alors confidentiellement à M. Ouei, Russe résidant à Pékin, au nom de son Gouvernement ;

dites à l'Européen Mong (mon nom chinois) de fuir loin d'ici, car si on l'arrêtait, je serais en faute.

«Dans ces pénibles circonstances, nos confesseurs ne furent pourtant pas délaissés : un Catéchiste de la capitale, pauvre mais zélé, trouva moyen pour une somme de 96 taëls (7 à 800 francs) que Monseigneur de Nankin donna conjointement avec votre serviteur, de faire tomber leurs fers, et de les délivrer [544] des tourments d'une cruelle et dangereuse question. Jean Kong avait surtout besoin de ce secours, il avait beaucoup souffert au tribunal du Vice-Roi, mais il eut encore plus à souffrir à Pékin dans le tribunal des crimes. Il souffrit tout avec patience et même contentement sans dire mot. Quoique son corps fût pour ainsi dire fracassé, et qu'il eût une énorme tumeur aux deux genoux, il parut parfaitement guéri le jour de son départ, et on remarqua en lui un air de satisfaction peu ordinaire en pareilles circonstances. Parmi les exilés se trouvent deux Vierges, l'une qui n'a pas plus de vingt ans, et l'autre assez âgée. Celle-ci avait trouvé depuis deux ans le moyen de s'introduire dans l'hospice impérial des enfants trouvés, où elle baptisait un grand nombre de ces petites créatures. Elle est morte en chemin avec un autre vieillard. Le chef de la famille Tou, gardienne de notre sépulture, exilé avec son fils aîné, laisse sa nombreuse famille à peu près sans ressource. Depuis le jour de leur arrestation, cette famille composée de onze personnes, ne touche plus sa pension de 3 taëls par mois non plus que sa portion de riz, et elle est privée du profit d'une boutique d'horlogerie qu'avait ouverte le fils aîné. Elle n'a guère d'autre moyen de subsistance que la pension et la portion de riz d'un oncle infirme et de deux jeunes gens. Ils méritent d'autant plus d'avoir part à la charité des fidèles, que c'est à cause de leur foi et de leur Religion qu'ils sont réduits à cet état de détresse. En 1724 <sup>11</sup> leurs aïeux au nombre de 74 personnes et plus de 300 domestiques furent chassés de la Cour pour la foi, dégradés et envoyés en exil, où ils eurent à souffrir une infinité de maux de tout genre. Rappelés plus tard, on les laissa un peu tranquilles et on leur permit de porter la ceinture rouge, avec un bouton de Mandarin, comme une légère marque de leur ancienne dignité. On leur fixa alors pour les faire vivre, la pension qu'ils ont encore. Il y a plus de [545] 30 ans que deux membres de cette même famille, le père et l'oncle, furent aussi exilés pour la foi.

«N'ayant appris le jour de leur départ que la veille, notre Catéchiste fit l'impossible pour leur fournir un petit viatique. Il alla frapper à toutes les portes, et avec une somme qu'il emprunta en mon nom, il put leur distribuer 70 taëls (environ 500 francs). Messieurs les Russes voulurent bien ne pas être étrangers à cette bonne œuvre. Cette aumône fut distribuée aux exilés quelques journées plus loin dans le Chan-Si, pour leur épargner les tourments que les satellites leur auraient fait souffrir, afin de la leur extorquer. Cependant selon l'usage barbare, Jean Kong et quelques autres eurent beaucoup à souffrir de la cruauté de leurs gardes ; les deux Tou et les deux Vierges eurent moins à souffrir, celles-ci à cause de leur sexe, ceux là à cause de leur qualité de membres de la famille impériale. A la première auberge où ils entrèrent et sur leur route, Jean Kong se jeta aux pieds des autres exilés, pour leur demander pardon d'avoir été, contre son intention, la cause de leur exil.

«Pendant le temps qu'ils restèrent dans les prisons de Pékin, il est facile de s'imaginer les angoisses et les perplexités de Monseigneur Pirès que j'avais laissé moribond le lundi au soir. Selon l'ordinaire depuis qu'il est tout-à-fait infirme, Monseigneur appela les Russes à son secours. M. Ouei, Russe, archimandrite, schismatique, s'y rendit de suite avec quelques-uns de ses gens, et tout fut tranquille ; les gens du Mandarin n'osèrent plus molester Sa Grandeur ni ses gens. Les gardiens de la sépulture de la cathédrale se débarrassèrent des perquisitions importunes des satellites, en disant qu'ils gardaient ce lieu au nom des Russes, et qu'ils ne pouvaient leur permettre d'entrer sans leur ordre. Bien plus, le portier de l'Église ayant été arrêté et convaincu d'avoir vendu le calendrier

---

<sup>11</sup> On connaît la raison qui fit en 1724 exiler des membres de la famille impériale ; voir le tome précédent.

des fêtes, M. Ouei le fit mettre en liberté. Messieurs les Russes protègent ainsi depuis longtemps Monseigneur de Nankin, en sa qualité d'Européen [546] habitant publiquement la capitale, et les Chinois qui les craignent n'osent rien dire. Ils ont à leur service une classe de Chinois dite *Niou-Lou*. Ce sont les descendants de quelques anciens Russes à qui il fut permis d'épouser des femmes chinoises que l'Empereur de Russie ne voulut pas recevoir à leur retour, non plus que leurs enfants. Ils sont élevés dans le schisme des Russes qu'ils suivent presque seuls des Chinois ; ils leur sont tous dévoués. Ils méprisent les autres Chinois et ils sont à peu près ici pour les Russes, ce que sont les nègres à Macao pour les Portugais. S'ils reçoivent quelque injure des autres Chinois, ils se rendent eux-mêmes justice à coups de bâton. J'apprends qu'ayant perdu la porte de leur sépulture, ils allèrent faire tapage au lieu d'où pouvait venir l'auteur du vol, et frappèrent impunément tout le monde jusqu'à ce qu'on la leur eût rendue.

«Deux ou trois jours après le départ des exilés, on fit partir un courrier pour rappeler Jean Kong, afin de le confronter à Pékin avec son frère, de qui il avait dit avoir reçu les objets de Religion. C'était un ordre de l'Empereur qui, ne voyant pas clair dans la manière dont il avait été jugé, voulait le forcer à quelque aveu. Les Mandarins trouvèrent moyen de le faire confronter auprès du sous Vice-Roi du Chan-Si où était encore son frère. Le contre-coup de la persécution s'était fait sentir dans cette province, où l'on arrêta aussi plusieurs Chrétiens non loin de la résidence de Nosseigneurs le Vicaire Apostolique et son coadjuteur. M. le Vicaire Apostolique me dit qu'il a beaucoup souffert de cette persécution avec ses Chrétiens. Cette persécution lui a causé de grandes dépenses qui le mettent dans la gêne. Sept Chrétiens sont partis pour l'exil.

«Cependant, comme les témoignages de Jean Kong et de son frère ne s'accordaient pas, le sous Vice-Roi les envoya confronter à Pékin. Jean Kong conserva son rigoureux silence dans les prisons de la capitale, au milieu des tourments qui furent cette fois plus terribles que jamais. Je mourrai, dit-il, plutôt que de vous faire connaître autre chose ; coupez-moi la [547] tête si vous voulez, vous n'aurez aucun autre aveu de moi. Voyant qu'il n'y avait rien à gagner, on le laissa enfin partir pour son exil, et depuis, l'affaire paraît finie. En passant au Chan-Si, il eut le bonheur de se confesser et de recevoir la sainte communion des mains de M. Yu, Prêtre chinois, revenu de Corée.

«L'alarme que cette mauvaise affaire causa aux Chrétiens de la capitale, dura plus de cinq mois, et n'est pas encore entièrement dissipée. Outre l'attente du retour de Jean Kong, et son retour effectif, ils furent encore troublés par l'imprudence d'un Chrétien fou. Un crucifix à la main, il se mit à crier sur la place publique qu'il était Chrétien, et qu'il en connaissait plusieurs dont il faisait connaître l'habitation. On en arrêta quelques-uns, mais l'affaire fut bientôt terminée. Tout récemment encore on a accusé un Prêtre chinois comme étant envoyé par Monseigneur Pirès pour prêcher la Religion, ce qui vaut de fréquentes visites de satellites aux environs de la cathédrale. Sans les Russes, ils susciteraient quelque mauvaise affaire à Monseigneur, mais ils craignent le terrible portier que M. Ouei leur a donné.

«La famille gardienne de la sépulture est rentrée dans la ville, excepté l'oncle infirme qui y est resté. Les objets religieux ont été perdus, les meubles de quelque valeur ont été vendus ; cet énorme tas de livres européens qui, jadis, composaient notre belle bibliothèque, ont été enterrés dans le jardin qui, avec la maison et tout ce qu'elle renferme, sont perdus pour nous, sans espoir. *Dominus dedit, Dominus abstulit : sicut Domino placuit ita factum est ; sit nomen Domini benedictum.*

«Dans ma lettre à Monseigneur le Vicaire Apostolique de la Corée, après lui avoir raconté la persécution comme ci-dessus, entre autres protestations de dévouement, je lui dis : «Voilà, Monseigneur, la manière dont il a plu à la divine Providence d'éprouver notre charité envers la chère Mission de [548] Corée. Nous nous félicitons, nous réjouissons d'avoir eu quelque chose à souffrir pour cette belle vertu que nous continuerons à exercer autant qu'il sera en notre pouvoir. Non, l'église de Pékin ne délaissera jamais l'église de Corée, sa chère fille, leurs intérêts sont communs, la gloire de Dieu et le salut des âmes.»

Sûr des sentiments de charité qui vous animent, Monsieur et Très Honoré Père, ainsi que mes autres Supérieurs, je n'ai pas craint la moindre désapprobation de votre part, ni de la leur, en faisant connaître clairement à Monseigneur Imbert et à ses respectables collaborateurs, les dispositions dont nous sommes animés à l'égard de leur intéressante Mission.

«Sur le point de m'en retourner à Si-Ouen, j'envoyai de nouveau mon Catéchiste à Pékin pour examiner s'il était prudent d'y aller pour conférer avec Monseigneur Pirès sur des affaires importantes. Il trouva les Chrétiens très effrayés et peu disposés à me recevoir : quoique ma présence à Pékin n'ait été pour rien dans cette persécution, j'étais devenu un tout autre homme. Au second mois il était impossible qu'on me reconnût, j'étais en pleine sûreté. Au sixième mois, tout le monde devait me reconnaître au premier abord. Il me fallut donc condescendre à leur faiblesse, et je le fis d'autant plus facilement que les fréquentes visites des satellites aux environs de la cathédrale pour se saisir du Prêtre chinois, accusé devant le Mandarin, rendaient plus difficile mon abord auprès de Monseigneur Pirès avec lequel seul je désirais traiter.

«Quoique nous soyons continuellement en danger d'être pris, et que nous puissions l'être à chaque instant, au moment où nous nous y attendons le moins, le bon Dieu nous a en sa sainte garde, le danger n'est pas prochain, même pour un Européen, surtout s'il est en Mission un peu loin de la capitale. Ainsi, Monsieur et Très Honoré Père, ne craignez pas de nous en envoyer un bon nombre, plus nous serons, plus l'œuvre de Dieu prospérera. Les grands dangers que l'on craignait pour moi dans la Mission orientale, s'évanouirent quand je fus sur [549] les lieux. Souvent les Chrétiens mêmes ne me reconnaissaient pas, ils saluaient mon Catéchiste à ma place, sans doute parce qu'il portait des habits plus élégants, achetés autrefois quand il était à la suite d'un Mandarin. Notre équipage n'était guère bruyant ; j'allai à pied ou bien monté sur un petit âne, où je montai sur une de leurs petites charrettes découvertes, traînées par un ou deux ânes, et j'y récitai mon bréviaire chemin faisant. On pourrait, en agissant autrement, se faire passer pour quelque personnage d'importance, aux yeux des infidèles qui savent bien que nos pauvres Chrétiens ne peuvent avoir des parents ou amis riches et élégants montés sur de beaux chevaux ou de belles voitures. Ils connaissaient presque de suite l'arrivée du Missionnaire qu'ils sont accoutumés à voir venir tous les ans, mais ils n'y font pas attention, surtout quand il se présente et qu'il est reçu le plus simplement possible. On ne se doute pas qu'il y ait des Européens.

«Je partis donc pour Si-Ouen par une autre voie, et j'y arrivai sans fâcheux accidents, neuf jours après, moitié à pied, moitié sur nos humbles montures qui avaient le dos tout écorché. J'y trouvai mes confrères réunis depuis plus de quinze jours, sauf M. Han, que Monseigneur Pirès me pria de laisser auprès de sa personne pour prendre soin d'elle dans ses derniers moments. Mon corps et mon âme avaient bien besoin de repos, ils étaient assez mal l'un et l'autre. L'agréable vie de règle et de communauté les a déjà remis. Les confrères vont commencer ce soir, 8 septembre, la retraite qu'ils vont donner à une quarantaine de laïques, après quoi nous ferons la nôtre selon l'usage.

«Pendant que j'écrivais cette lettre, Paul (le Tartare ci-devant Lama) de retour de Pékin, m'a remis une lettre de M. Han qui me dit que la persécution n'a pas empêché de visiter de nouveau les Chrétiens de la capitale et des environs. [550]

## **§ VI. Projet de formation de nouveaux Vicariats Apostoliques.**

La nécessité d'une administration ecclésiastique distincte et locale dans chaque province de la Chine où se trouvaient des Chrétientés, s'était déjà fait sentir depuis longtemps. Déjà en 1696 le Pape Innocent XII avait reconnu cette nécessité et érigé neuf Vicariats Apostoliques en Chine : Le Fokien, le Tché-Kiang, le Kiang-Si, le Hou-Kouang, le Chan-Si, le Chen-Si, le Su-Tchuen, le Yun-Nan et le Kouei-Tchéou. Tous ces Vicariats avaient eu

leurs titulaires, mais la persécution qui fut excitée contre le Cardinal de Tournon en 1707 et qui chassa de Chine une cinquantaine de Missionnaires, dépeupla et ruina tous ces Vicariats ; trois seulement survécurent à la tourmente : celui du Chan-Si qui fut uni au Chen-Si, celui du Fokien, et celui du Su-Tchuen qui fut conservé par Monseigneur Mullener. Le Hou-Kouang entre autres avait eu pour premier Vicaire Apostolique le Franciscain Jean-François de Leo. Ce dernier étant mort pendant le séjour du Cardinal de Tournon en Chine, fut remplacé par le Père Visdelou, ce fameux Jésuite si persécuté par ses confrères et sacré évêque de Claudiopolis, par le Cardinal de Tournon, dans sa prison de Macao. Le Cardinal le nomma Vicaire Apostolique du Kouei-Tchéou et Pro-Vicaire du Hou-Kouang. Comme Monseigneur Visdelou fut exilé de Chine et obligé de demeurer dans les Indes où il mourut, il chargea Monseigneur Mullener, Vicaire Apostolique du Su-Tchuen, de l'administration du Kouei-Tchéou et du Hou-Kouang. Le successeur de Monseigneur Mullener, Monseigneur Maggi, Dominicain, garda aussi l'administration de la province du Hou-Kouang, mais après sa mort elle passa au Vicaire Apostolique de Chan-Si et Chen-Si.

En 1795 M. Aubin et plus tard M. Clet avaient été sur le point d'être nommés Vicaires Apostoliques du Hou-Kouang ; [551] l'arrivée de nouveaux ouvriers en Chine, montrait de plus en plus la nécessité d'une pareille organisation. Aussi M. Torrette s'empressa-t-il d'adresser au Supérieur Général ses observations sur un sujet aussi important, pour être communiquées à la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Canton, 6 janvier 1834.

«Depuis longtemps j'aurais répondu au désir que vous m'avez plusieurs fois manifesté de recevoir quelques détails sur l'état actuel de nos Missions en Chine, si mes occupations eussent été moins multipliées et ma santé meilleure. L'état de faiblesse dans lequel je me suis trouvé réduit pendant les deux derniers étés qui viennent de s'écouler, me rendait cette tâche au moins très pénible, sinon impossible ; à chaque jour suffisait son mal. Actuellement que le vent du nord et quelques médecines chinoises m'ont rendu un peu plus vigoureux, et que M. le Gouverneur de Macao, en vertu de son suprême pouvoir, m'a mis en vacance, en m'exilant à Canton, je vais vous donner des preuves de ma bonne volonté, en vous consacrant mes premiers moments, après mon arrivée à Canton.

«Nous avons des Missions dans et hors la ville de Pékin, qui s'étendent même assez loin dans la Tartarie. Nous en avons encore d'autres dans le sud du Ho-Nan, le Hou-Pé, le Kian-Si et le Tché-Kiang. Aucune de ces provinces n'est exclusivement confiée à nos soins. Outre les Prêtres de notre Mission française, il y en a encore d'autres dans tous ces lieux différents, qui appartiennent à divers Ordres. Chacun a cependant son terrain séparé : comme vous diriez, deux ou plusieurs paroisses dans une même ville. Des règlements particuliers à ces Missions de Chine ont été adressés par la Sacrée Congrégation de la Propagande, chacun se fait un devoir de les observer.

«Le diocèse de Pékin est un des trois évêchés auxquels le [552] Roi de Portugal est en possession de nommer. C'est sous la surveillance et sous la juridiction de cet Évêque que les Missionnaires de la Mission française ont, depuis son origine, cherché à avancer l'œuvre de Dieu. Le district des Missionnaires français et portugais est entièrement séparé, chacun travaille chez soi. Les Prêtres des deux Églises s'entr'aident cependant, comme ce doit être, quand le bien des âmes le demande, bien que l'Évêque ne puisse, sans l'agrément du Supérieur local, appeler un de nos Prêtres pour lui donner de l'emploi dans la Mission portugaise. Il en est de même pour le lieu que le Supérieur de notre Mission a déterminé à chacun de ses Missionnaires ainsi que pour l'emploi qu'il lui a confié ; il n'appartient pas à l'Évêque ou Vicaire Apostolique, car ces règlements sont communs à toute la Chine, de changer ni même de fixer la destination des Missionnaires qui ne sont pas de sa Mission, quoiqu'ils soient sous sa juridiction. Si pour de fortes raisons l'Évêque ne pouvait pas ou ne voulait pas approuver un Prêtre que son Supérieur enverrait dans

une Mission dont le soin lui serait confié, il devrait en donner aussitôt avis à la Sacrée Congrégation. Celui-ci conserve cependant le droit de s'assurer de la capacité du sujet qui lui est présenté. Il peut aussi, quand il le juge à propos, faire la visite des Missions dans toute l'étendue de sa juridiction, réformer les abus, dresser des règlements auxquels tous les Missionnaires, n'importe à quel Ordre ils appartiennent, sont obligés de se conformer. Cette discipline particulière à ces Missions si éloignées du centre de la Chrétienté, a été jugée nécessaire pour le bien de la Religion et le salut des âmes, elle révoque tous les privilèges des Ordres religieux et Congrégations quelconques, et limite en même temps l'autorité des Évêques et Vicaires Apostoliques sur ces corporations.

«L'Église française n'est pas celle qui a le plus grand nombre de Chrétiens dans la capitale, ni même dans tout le diocèse ; la raison en est toute simple : la Mission portugaise est plus [553] ancienne que la française, ce sont des Prêtres envoyés par ce royaume qui ont jeté les premières semences du Christianisme dans cet Empire et en particulier à Pékin.

«D'après des règlements de la même Sacrée Congrégation de la Propagande, la Chrétienté d'un endroit appartient à ceux qui l'ont formée. Il n'y a que le cas d'un abandon de dix années consécutives qui puisse priver une Congrégation de son privilège sur des Chrétiens qu'elle a formés dans un lieu où il n'y avait auparavant que des idolâtres. Lorsque l'Église française s'éleva à Pékin, il y avait plus de 100 ans que les Portugais y avaient des prosélytes. L'administration des Chrétiens de cette capitale, présents et avenir, leur appartenait donc de droit ; aussi l'Église française n'aurait eu à proprement parler, aucune Mission dans l'intérieur de la ville, si Monseigneur l'Évêque avec l'approbation du Saint-Père ne se fût désisté en faveur de l'Église française du quartier qui l'environnait. Outre que le terrain dont on lui fit concession et dont cette Église fut comme la paroisse, est assez resserré, ce n'était pas celui qui donnait le plus d'espérances pour l'avenir. Le voisinage de la Cour, et surtout d'une cour païenne, n'est pas celui qui présente le moins d'obstacles pour embrasser le christianisme. Telle est la raison pour laquelle la majeure partie des Chrétiens de ce diocèse est à la charge de la Mission du Portugal. Il est encore une autre raison : quand une Congrégation quelconque, n'envoie pendant dix années consécutives aucun Missionnaire faire la visite des Chrétiens qui lui sont confiés, l'Évêque ou Vicaire Apostolique doit alors donner ses soins à ces brebis sans pasteur, et il a seul ensuite le droit de les visiter par les siens, la susdite Congrégation étant censée avoir renoncé à son privilège sur cette Chrétienté. La Mission que les Italiens avaient autrefois dans le diocèse de Pékin, se trouve aujourd'hui dans ce cas et passe entre les mains des Portugais.

«Le plus grand nombre des Chrétiens que les Missionnaires français cultivent dans ce diocèse, est à l'ouest et au nord de la [554] capitale, et s'étend bien au-delà de la grande muraille. C'est la maison française qui a formé les premiers Chrétiens dans ces différents endroits et qui en a toujours pris soin ; c'est à la même Mission que ceux des autres provinces dont nous sommes chargés doivent aussi leur origine. Ce fut encore par les Missionnaires de l'Église française que furent instruits et baptisés les premiers néophytes de l'intéressante Corée qui eût été ajoutée à ses autres Missions, si M. Raux qui à cette époque manquait de Missionnaires Chinois pour y envoyer n'en eût fait cession à l'Évêque de Pékin et ne s'en fût désisté en sa faveur. Aujourd'hui la Sacrée Congrégation vient d'ériger cette Mission en Vicariat, en y nommant Monseigneur de Capse, Vicaire Apostolique.

«La Mission de Pékin à laquelle je reviens, a considérablement souffert depuis 1819. Outre le renvoi de M. Lamiot, et la destruction de l'Église française, il ne s'est pas depuis cette époque passé d'année où la Religion n'ait été plus ou moins vexée. Ce n'a jamais été une persécution ouverte, mais peut-être le mal a-t-il été pire, puisqu'il a été de longue durée ; en 1829 il y a encore eu des Chrétiens exilés, des bastonnades et des rançons à payer. Actuellement on m'annonce une paix et tranquillité parfaite ; peut-être est-ce parce que le bon Dieu a appesanti sa main sur cette province et qu'il l'a châtiée. La famine a exercé, l'année dernière, de bien grands ravages dans plusieurs provinces de l'Empire, celle de

Pékin n'a pas été épargnée. M. Sué me dit qu'il a fait de larges aumônes et que malgré les secours abondants qu'il a distribués il n'a pu empêcher quelques Chrétiens de mourir de faim. Tel est le moyen dont le bon Dieu s'est servi, pour mettre un frein à la malice des méchants qui depuis une quinzaine d'années affligeaient nos bons néophytes. Puisse cette paix durer et être aussi longue que le temps des persécutions !

«Des quatre Églises qui, sous des temps plus heureux, s'étaient élevées à Pékin, il ne reste que celle qui fut la Mère de [555] toutes les autres, et encore est-il bien à craindre qu'après la mort de Monseigneur Pirès, Lazariste, Évêque de Nankin et administrateur du diocèse de Pékin où il réside, elle n'ait le sort des trois autres. Depuis plus d'un siècle les Européens n'étaient admis dans la capitale qu'à contre-cœur. La rédaction du calendrier qui fut la principale cause qui fixa les Européens dans la ville du Fils du Ciel, a été plus tard la seule qui les y fit supporter. L'Empereur et les grands de la Cour savaient très positivement que la promulgation de notre sainte Religion était le but unique qui amena les Missionnaires dans sa capitale, puisque souvent des persécutions leur avaient été suscitées pour cette raison et que plusieurs fois on leur avait enjoint de ne plus enseigner leur doctrine. Une telle défense, faite à des Missionnaires, ne pouvait que compromettre l'autorité de Sa Majesté très païenne. On s'aperçut bien qu'on ne pourrait jamais rien obtenir de ces Européens à ce sujet ; aussi fut-il souvent question de les renvoyer tous. Dès 1723 un Prince dont les Missionnaires avaient été implorer la protection auprès de l'Empereur, pour apaiser une persécution qui s'élevait, eut la franchise de leur dire, que quand ils ne seraient pas à Pékin, le tout n'en irait pas plus mal ; depuis cette époque ils ont bien entendu de plus vertes remontrances, leur patience a été plus d'une fois soumise à de rudes épreuves. Il ne s'élevait pas une persécution dans les provinces, qu'ils ne fussent compromis par quelque endroit ; si un Missionnaire était pris, les Européens de la capitale étaient plus ou moins molestés ; enfin cet état précaire qui dura plus de 100 ans, prit une tournure tout-à-fait désespérée dans la persécution de 1805, suscitée par la prise de la carte géographique que le Père Adéodat avait dressée et qu'il envoyait à Rome, pour fixer les limites de la Mission italienne dont il était membre, avec la portugaise, dans la province de Chantong. Cette malheureuse carte compromit toutes les Missions ; la maison française fut rigoureusement visitée, et les Chrétiens persécutés. Ce fut à cette époque que parut ce sévère [556] règlement sur la police des Églises dont voici l'essentiel : «Chaque Grand Ministre préposé à l'administration des Églises nommera deux substituts pour les surveiller et quatre inspecteurs pour faire de fréquentes visites... On effacera les inscriptions qui sont sur la porte des Églises et que les Empereurs avaient fait mettre. Les Chinois ne pourront entrer chez les Européens, ceux-ci ne pourront aller qu'au tribunal des Mathématiques et ils seront toujours suivis d'un satellite. Les Européens feront traduire par les Russes les lettres qu'ils écrivent en Europe ; à Canton on traduira celles qu'ils en reçoivent.» Vous voyez, que les affaires étaient dans un bien triste état au commencement de ce siècle, dans la capitale de notre céleste Empire. Le moment n'était pas favorable pour l'introduction de nos deux confrères MM. Richenet et Dumazel. Car c'est à cette époque, si j'ai bonne mémoire, que ces deux Messieurs partirent de Canton et montèrent vers la capitale. Ces Messieurs n'étaient plus qu'à quelques journées de Pékin, quand l'Empereur apprenant leur arrivée, envoya aussitôt des émissaires pour leur dire de retourner sur leurs pas. C'est à cette occasion que le Vice-Roi de Canton reçut ordre de ne plus envoyer d'étrangers, sans une permission expresse de la Cour. Le but du Gouvernement fut dès lors et a été depuis, de laisser éteindre peu à peu les Missionnaires, de n'admettre que le strict nécessaire, et de les réunir dans une même Église. En 1811, par suite d'un libelle présenté à l'Empereur contre les Chrétiens, il fut arrêté qu'il ne resterait à Pékin que les trois Missionnaires employés au tribunal des Mathématiques et M. Lamiot, comme interprète de la Cour. Les Propagandistes partirent alors et leur Église fut ruinée. (Je ne connais point l'époque de la fondation de cette Église. M. Lamiot m'a dit qu'elle devait son origine à nos confrères qui vinrent en Chine au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle



12.) L'expulsion de M. Lamiot [557] eut lieu en 1820, quand il fut compromis dans l'affaire qui valut le martyre à M. Clet ; ceux qui restaient ne tardèrent pas à être renvoyés aussi.

«L'Empereur, avant de prendre cette dernière détermination, fit interroger secrètement les Mandarins du tribunal des mathématiques, afin de s'assurer s'il ne leur serait pas possible, sans le secours des Européens, de rédiger le calendrier. Ceux-ci, naturellement humiliés de se voir faire la leçon par des étrangers, répondirent qu'ils le pouvaient pour quelques années, mais pas pour toujours, m'a dit M. Lamiot. Ces gens rusés avaient fait patte de velours auprès d'un vieux Jésuite qui leur donna de la besogne faite pour une quarantaine d'années. Le bon vieillard s'était laissé prendre au piège, M. Lamiot me disait, il y a quatre ans, qu'ils ne pouvaient en avoir tout au plus que pour dix ans. Il espérait par conséquent que dans peu les Missionnaires seraient rappelés. Je crois que notre confrère se trompait fort, car les jeunes gens qui me sont venus de l'intérieur, m'ont apporté des calendriers tout dressés pour plusieurs années, et tout récemment encore j'en ai eu un sous les yeux où les lunes étaient calculées pour plus de cent ans. Il est possible que ce calendrier ne soit pas bien rédigé, mais il est bien à craindre que ces habiles mathématiciens n'aient fait un vol plus considérable que ne le pensait M. Lamiot. Je suis bien sûr que s'ils n'ont pas eu tout l'ouvrage du bon Jésuite, ce n'a pas été par délicatesse de conscience.

«Nos confrères portugais ont toujours eu, depuis l'expulsion des Missionnaires français de Pékin, des confrères qui, en se rendant utiles au collège que ces Missionnaires dirigent à Macao, étaient prêts à entrer aussitôt que les portes de la capitale leur seraient ouvertes. M. Gonzalvès qui, à beaucoup d'autres connaissances joint celle de la littérature chinoise et qui a déjà publié quelques écrits dans cette langue, était digne du choix qu'on avait fait de lui pour rouvrir cette Mission. Je crois que, comme à M. Lamiot, il faudra que le désir lui tienne [558] lieu de mérite. Il en sera de même d'un Italien (M. le comte Théodore de Bési.) que la Propagande, mal informée, a fait partir de Rome, il y a un an. Il n'est pas si facile d'entrer qu'il paraît, et qu'on se le persuade en Italie ; il ne suffit pas de se présenter et de dire : me voilà. Ses instruments de physique et d'optique retourneront avec lui en Europe, à moins que Monseigneur de Nankin ne lui permette, ce qui est probable, d'entrer dans la Mission portugaise, et d'y annoncer comme nos confrères la bonne nouvelle du salut, dans le silence et l'humilité Apostolique.

«Pour vous donner mon avis sur cette Mission de Pékin qu'on a louée et cherché à déprécier, suivant que ceux qui avaient occasion d'en parler étaient affectés, je vous dirai qu'il me semble qu'il est actuellement infiniment plus avantageux qu'elle ne se rouvre pas. Les Missionnaires ont fait du bien dans la capitale, personne n'en doute : on a eu la facilité d'imprimer beaucoup de livres de Religion, et d'étouffer quelques persécutions qui commençaient à éclater ; on a obtenu ce fameux édit de 1692 de l'Empereur Kang-Chi, en faveur de la Religion, des églises furent élevées, c'est à eux qu'on le doit.

«Mais d'un autre côté, si l'on compare le nombre des Missionnaires choisis sous tous les rapports, qui se sont consumés dans l'intérieur de la ville, avec le petit nombre qui s'est tenu caché dans les provinces, et qu'après cela on compte les Chrétiens, je ne crois pas que l'avantage soit pour la Mission de la capitale. Il est prouvé qu'un seul Missionnaire allant d'une Chrétienté dans une autre, fait plus d'ouvrage que quinze autres renfermés dans leurs églises, d'où il n'était guère permis de sortir que pour aller se prosterner devant le Fils du ciel. Ce genre de Mission consiste à se faire admirer de ce peuple par la supériorité de ses connaissances, afin de le conduire après avoir mérité sa confiance, à la connaissance du vrai Dieu. C'est ce me semble vouloir confondre l'orgueil de la Chine par la [559] vanité de l'Europe ; ce ne furent jamais les moyens mis en usage dans les premiers temps de l'Église, ni même plus tard, au moins que je sache ; et l'on peut bien dire que l'essai n'a pas été couronné de succès. S. François Xavier allait droit au Souverain, cela est vrai ; mais S. François Xavier faisait jouer des ressorts dans le Japon et ailleurs qu'aucun Missionnaire

---

<sup>12</sup> C'était la maison achetée par M. Pedrini et dont il avait fait hommage à la Sacrée Congrégation de la Propagande en 1725.

n'a encore mis en jeu devant l'Empereur de Chine, je veux dire les miracles ; ce serait sans doute un grand coup pour la Religion, si on parvenait à faire un fervent Chrétien du monarque du céleste Empire. *Kanq-Chi* a été le seul qui ait donné des espérances, qui ne se sont pas réalisées ; c'en est fait à mon avis, le coup est manqué. Aujourd'hui on verrait encore avec plaisir un bon mathématicien, mais qu'irait faire à Pékin un horloger, malgré qu'autrefois on l'estimât beaucoup ? qu'irait y faire un peintre ? Il ne manque pas aujourd'hui dans la Chine de gens habiles dans ces arts. Ce n'est plus le temps d'aller à Pékin avec de superbes cristaux et de magnifiques glaces ; le commerce y en a assez apporté ; les appartements du palais sont encombrés de ce qu'il y a de plus beau en Europe. Voulez-vous que je vous dise ce qu'il faut ? ce sont de pieux, fervents, zélés et mortifiés Missionnaires.

« Monseigneur du Fokien m'en demande beaucoup comme M. Laribe ; les Chrétiens du Hou-Pé me disent que je leur ai donné un homme extraordinaire dans la personne de M. Rameaux. J'attends avec impatience les confrères que vous m'avez annoncés, et j'espère qu'après quelques mois de séjour auprès de moi, je les enverrai secrètement comme ces autres Messieurs sans leur faire perdre à Canton ou à Macao un temps précieux pour les fidèles à attendre que l'Empereur nous appelle, parce qu'il pourrait être un peu longtemps à se décider.

« Si les Européens étaient rappelés, on pourrait améliorer un peu le sort des Missionnaires et obtenir quelque avantage pour la Religion, mais si au contraire ceux-ci sollicitent leur retour, ce sera beaucoup s'ils sont admis aux mêmes conditions [560] que leurs devanciers. Or si cette Mission se remet sur le même pied qu'auparavant, je vous assure qu'elle ne subsistera pas longtemps. Depuis la mort de *Kiang-Chi* en 1722, les Missionnaires ne trouvant plus dans la personne de l'Empereur la même protection qu'auparavant, ont été obligés d'arranger bien des affaires fâcheuses avec l'or et l'argent, car vous savez qu'en Chine le métal précieux est un excellent avocat. Par ce moyen, il est vrai, on est souvent parvenu à arrêter les effets de quelques mesures désespérantes pour les Européens, auxquelles on ne pouvait opposer d'autres remèdes ; mais il n'en est pas moins certain que ce sont ces mêmes moyens qui ont attiré le feu qui devait consumer les édifices qu'on avait élevés. Plus on a donné aux personnages en faveur, plus ils ont exigé ; les choses en étaient sur la fin venues à un tel point, que les Missionnaires dirent que le poste n'était plus tenable. Ce n'est pas ici le cas de vous donner tous les détails que je pourrais vous fournir sur ce sujet, ils trouveront leur place ailleurs ; mais ce que je puis vous assurer, c'est qu'une persécution ou une mauvaise affaire n'était pas plutôt achevée, qu'une autre était commencée. Vous concevez que les Mandarins ne pouvaient jamais manquer de prétextes pour accuser les Missionnaires ; ceux-ci n'ont jamais cru devoir cesser leurs prédications et refuser les secours de leur ministère aux Chrétiens qui les réclamaient, ils n'ont aussi jamais cru qu'il leur fût permis de promettre de ne plus prêcher, malgré que cette promesse dût leur donner l'espérance de rester tranquilles à leur poste ; par conséquent, il suffisait à quiconque voulait leur susciter une mauvaise affaire ou leur escroquer de l'argent, de surprendre les Missionnaires remplissant les devoirs de leur ministère à l'égard des Chrétiens, ce qui était toujours facile. Si, comme il est arrivé, ils ne disaient rien au Missionnaire, ils arrêtaient les Chrétiens ; les églises devaient toujours payer leur rançon ou s'exposer aux suites d'une persécution. Ailleurs c'étaient des personnes que l'on avait envoyées pour baptiser les enfants [561] exposés et qui étaient mourants, elles étaient surprises récitant des paroles magiques, ou bien si vous voulez, arrachant les yeux de ces pauvres créatures ; car que n'a-t-on pas dit ? c'était encore une corvée pour les Missionnaires. Non, le poste n'était plus tenable, tous les Missionnaires l'écrivaient ; aussi, les Propagandistes qui recevaient moins de secours que les Missionnaires des deux autres royaumes, ont-ils été les premiers à plier bagage. Savez-vous encore que si l'on a conservé la vie à M. Lamiot, dans l'affaire de M. Clet, c'est parce que l'on a dépensé dans les différents tribunaux, la somme de plus de 200,000 francs ? Les revenus étant épuisés, les capitaux anéantis, que pouvait-on faire ? Les Portugais, après l'expulsion de ce dernier, *vivotèrent* encore quelque temps, mais il fallut aussi bien que les autres s'enfuir. Si

aujourd'hui on y retournait, sans prendre des mesures efficaces, pour prévenir ce désordre de la part des Mandarins, je soutiens que c'est perdre *sa mèche et son huile*. Je pourrais vous en dire long sur cette matière et sur bien d'autres ; mais c'est assez ; je reviens à nos Missions, et je passe à celle du *Hou-Pé*.

«Je ne vous dirai rien ici de l'affliction de cette province ; il semble que le bon Dieu ne la voit plus que dans sa fureur et qu'il veut aujourd'hui tirer vengeance de tant de maux que quelques mauvais Chrétiens ont faits à la Religion, et que les Païens, depuis une quinzaine d'années, n'ont cessé d'aggraver. Pendant les trois dernières années qui viennent de s'écouler, les vastes et riches plaines du *Hou-Pé* ont été inondées. A la famine a succédé la peste, ce triple fléau a exercé des ravages si affreux que non seulement des familles, mais des villages et des Chrétientés entières ont été anéanties. M. Rameaux m'écrivait au printemps que si la récolte de riz manquait encore une fois, il ne nous resterait plus de Chrétiens dans la plaine ; (hélas ! j'ai appris que le fleuve avait encore débordé). Les lettres de ce pays dont je vous donnerai le contenu, seront plus éloquents que je ne pourrais l'être pour vous dépeindre la situation [562] de cette trop malheureuse province. «Jamais, me dit M. Rameaux, jamais je n'ai désiré comme aujourd'hui, ressembler à notre saint fondateur ! que n'ai-je, comme S. Vincent, le talent de procurer des vivres à des provinces entières ! au moins puissé-je sauver la vie à nos Chrétiens !» Je lui ai envoyé cette année des subsides extraordinaires, je me propose encore de lui envoyer de nouveaux secours, d'après les dernières nouvelles. Je crois que les aumônes que j'ai appris dernièrement nous avoir été accordées par l'Association de la Propagation de la Foi ne sauraient être mieux placées.

«Il n'y a pas encore quatre ans que M. Tong a été pris dans cette Mission et envoyé en exil avec son Catéchiste. Ce confrère fut dénoncé par un Chrétien qui le livra pendant qu'il entendait les confessions. Je lui fais envoyer tous les ans quelques subsides, jusqu'à ce moment il ne m'a pas écrit. M. Rameaux est du reste fort content au milieu de ces bonnes gens chez qui il a trouvé assez d'instruction. Nous avons plusieurs chapelles dans cette Mission qui ont été détruites, ou dont on a changé l'usage pendant la persécution de 1819 et de 1830. Actuellement on reconstruit ailleurs, mais avec bien de la circonspection, car dans cet endroit les Missionnaires chinois ne peuvent pas user de tant de liberté que les Européens dans des quartiers plus tranquilles.

«La Mission du Kiang-Si donne plus de consolation que celle dont je viens de parler. Nous y avons plusieurs chapelles passablement grandes et qui ont chacune du logement pour deux ou trois Missionnaires. La Religion paraît devoir y faire des progrès : Monseigneur du Fokien m'écrit, qu'il croit que les moments de la Providence sont arrivés pour cette province. Dans l'espace de six à huit mois, soixante-dix adultes y ont reçu le sacrement de la régénération. Je ne vous donne pas cette année le résultat des fruits spirituels opérés dans nos Missions, parce qu'ils ne m'ont pas été fidèlement remis, j'ai la confiance que dans un an je pourrai vous satisfaire à ce sujet. [563]

«La Mission du Tché-Kiang n'est composée que de deux mille cinq cents Chrétiens. Ces bonnes gens ont eu le malheur de perdre leur Missionnaire qui a été bien pleuré, m'écrit Monseigneur du Fokien. «Vous aviez là, me dit ce digne Évêque, un excellent ouvrier, pieux et laborieux, M. Castro, Lazariste portugais, et qui a fait des Missions dans le voisinage, m'écrit aussi pour me faire son éloge ; il me désire un confrère semblable à celui qui vient de mourir pour cette Mission. Ce sont trois Missionnaires que nous avons perdus dans l'espace d'un an : MM. Jean Tchang, Florian Lo et Thomas Kao, je vous prie de les recommander aux prières de la communauté.

«Le nombre total des Chrétiens qui sont à la charge de notre Mission française, ne peut guère aller au-delà de quarante mille. Il nous manque encore quelques Prêtres chinois, mais Dieu aidant, j'espère que dans peu nous en aurons un nombre suffisant. Outre ceux dont M. Sué commence l'éducation dans notre Séminaire de Tartarie, j'ai treize élèves à Macao, dont le plus grand nombre est assez avancé et dont le bon esprit me donne les plus heureuses espérances de les voir réussir. La plupart de ces jeunes gens ont tous été

éprouvés en Tartarie où ils ont appris la langue latine ; ceux-là seuls dont la vocation était à peu près certaine, ont été appelés, les douteux ne sont pas admis. Sans cette précaution et ce discernement nous ne saurions jamais le nombre d'élèves que nous aurions, parce que nous nous verrions forcés d'en renvoyer les trois quarts et demi, outre que la règle en souffrirait beaucoup et que les dépenses en seraient excessives. M. Ly me raconte qu'ils étaient quinze sous M. *Soung* qui n'en envoya que six à Macao, mais qui ont réussi. M. Ly, comme je vous l'ai déjà annoncé, est à la tête de la maison, ayant moi-même été obligé d'abandonner le poste pour ne pas m'exposer à éprouver l'effet des menaces du Gouverneur de Macao. Ce confrère n'est ni français, ni européen, à coup sûr ; il pourra, je l'espère, en attendant que mon exil s'achève, ou que je puisse prendre une autre détermination, [564] occuper utilement ces chers enfants. Afin de ne pas accabler cet intéressant confrère, j'ai fait ordonner Prêtre François *Tchiou* qui n'a pu être de retour de Manille, où je l'avais envoyé, qu'après mon départ. Ces deux jeunes Prêtres qui ne manquent pas de talents et de régularité, n'autoriseront pas le relâchement. J'ai cru à propos de les prévenir contre une trop grande sévérité. Je vous avoue que le bon esprit dont ils sont animés, m'a permis de m'éloigner de ma chère famille, non pas avec joie, mais fort rassuré et fort tranquille. Si je n'avais pas cru leur être utile à Canton, je me serais réfugié auprès du bon Archevêque de Manille. Ce digne Évêque, qui a été dix ans Missionnaire en Chine, n'a pu, sans sentir son cœur attendri, apprendre la nouvelle de l'intimation qui nous avait été, faite par Monsieur le Gouverneur du Roi très fidèle. Son zèle s'est enflammé et il ne s'est pas cru dispensé de réclamer contre un abus de pouvoir aussi manifeste. Sa lettre au Gouverneur est digne de la source dont elle est émanée. Il n'a rien obtenu, pas même un délai pour pouvoir recourir au Vice-Roi de Goa ; mais n'importe, il a vengé la Religion en parlant avec toute la force et toute la liberté apostoliques. Ce digne Prélat s'est, aussi bien que nous, adressé au Vice-Roi de Goa ainsi qu'au chef de la Chrétienté de cette Église ; nous verrons plus tard si M. Bernardo José de Souza, Suarez d'Andréa, recevront des ordres de traiter les Missionnaires de la Religion du Roi de Portugal avec un peu plus de civilité.»

Le Vice-Roi de Goa, comme nous avons vu, accorda à M. Torrette pour deux ans la permission de rester à Macao. En 1835 M. Torrette eut la joie de recevoir dans cette ville M. Jean Gabriel Perboyre dont il connaissait déjà la sainteté et la haute intelligence. Il espérait le voir bientôt à la tête de la Mission de Chine ou au moins à la tête d'un Vicariat Apostolique ; mais la Providence qui en voulait faire un martyr, l'amena bien vite sur le théâtre du combat. Il n'est pas nécessaire de reproduire ici la vie du vénérable Jean Gabriel Perboyre qui a formé l'objet [565] d'une publication à part<sup>13</sup>. Qu'il nous suffise de dire qu'il alla en 1836 travailler dans la province du Ho-Nan, et qu'il passa l'année suivante dans la province du Hou-Pé où se trouvait M. Rameaux. M. Torrette désirant faire organiser au plus tôt l'administration des différentes Chrétientés des provinces, crut ne pouvoir mieux faire que de s'aider des lumières de M. Gabriel Perboyre qu'il révérait comme son maître, et voici la réponse qu'il en reçut :

«La mitre est suspendue sur la tête de M. Rameaux comme sur la tête de M. Larribe, témoin la lettre du coadjuteur du Chen-Si, qu'il vous envoie et dans laquelle il est dit qu'on urge de tout côté l'érection du Hou-Kouang en Vicariat. Cependant la question personnelle est un peu obscure, car quoique on dise : *et detur vobis*, l'hypothèse expresse qu'on fait d'un refus de la part de la Congrégation de la Mission, refus qu'on semble par là même solliciter, donne lieu à présumer qu'on a une arrière-pensée pour M. de Bési qui, du reste, ne peut demeurer en Chine sans y devenir Évêque. Vous pouvez dire à M. Umpierre, de notre part, que nous verrions sa nomination avec grand plaisir. D'un autre côté, s'il est vrai que M. Umpierre ait dit que M. de Bési ne serait jamais Évêque en Chine, il serait bien possible qu'il l'eût fait nommer Visiteur du Hou-Kouang afin qu'à son retour

---

<sup>13</sup> *Le Disciple de Jésus* ou Vie du vénérable Perboyre, Prêtre de la Congrégation de la Mission, un volume in-12. - Paris, Adrien Le Clère, 1853.

à Rome, on terminât sur son rapport et en notre faveur la question du Vicariat et celle de la cession de la Mission du Ho-Nan. Raisonçons dans toutes les hypothèses. Si M. de Bési est vicaire du Hou-Kouang, il est clair que nous ne devons pas lui faire revenir l'administration du Kiang-Si et du Ho-Nan. Le Ho-Nan resterait *in statu quo* sous l'administration de Nankin, et M. Larribe serait purement et simplement vicaire du Kiang-Si et administrateur du Tché-Kiang ; car le Tché-Kiang doit être séparé du Fokien en même temps que le Kiang-Si ; dans cette hypothèse, vous n'auriez pas [566] besoin de faire donner de coadjuteur à M. Larribe de plusieurs années, M. de Bési étant Vicaire Apostolique. Dans le cas contraire il serait à désirer que la Propagande nous cédât sa Mission du Hou-Kouang, pour qu'il régnât plus d'accord entre les Missionnaires, et plus d'uniformité dans leur conduite et leur ministère. Que cette cession se fasse ou ne se fasse pas, il va sans dire que M. Rameaux ne devrait pas être coadjuteur de M. de Bési, ce qu'il ne serait pas impossible qu'on proposât. A présent l'hypothèse que le Vicariat nous revienne, ou on le fonderait avec celui du Kiang-Si, ou non. Dans le premier cas le Vicaire Apostolique, du moins après très peu de temps, pourrait avoir un coadjuteur et de l'unité du chef pourrait résulter plus d'uniformité dans les Missions françaises. Dans le second cas, il ne serait pas nécessaire que soit M. Larribe, soit M. Rameaux eussent des coadjuteurs pendant assez longtemps. Chacun continuerait à gouverner sa Mission, comme il l'a fait jusqu'ici. Dans l'un et l'autre cas il faudrait faire accoler le Ho-Nan au Hou-Kouang ; 1° parce que cette province est servie par les mêmes Missionnaires français ; 2° parce qu'elle est plus à portée du Hou-Kouang que du Kiang-Si ; 3° parce que toutes les provinces qui formeront notre Vicariat ont beaucoup moins de Chrétiens que le diocèse de Nankin. Le Gouvernement du Portugal n'aurait rien à voir là dedans, puisque le Ho-Nan ne fait pas partie du diocèse de Nankin, seulement il est sous l'administration du même Évêque. Ce démembrement, on ne pourrait pas plus le trouver mauvais que celui qui aurait lieu en même temps pour le Chen-Si et le Fokien. Que si en voyant que nous n'avons qu'un Vicaire, on disait qu'avec cinq provinces il aurait une juridiction trop étendue, on pourrait répondre que cela est d'abord nécessaire pour mettre de l'unité dans nos Missions, et qu'on pense à avoir plus tard deux Vicaires.

«Cela posé, le Vicaire Apostolique serait-il censé membre de la Congrégation et capable d'être le Supérieur des confrères ? [567] Pourquoi pas ? La théologie dit que les Réguliers qui sont élevés à l'Épiscopat, ont les mêmes obligations qu'auparavant pour les vœux et les règles, autant que cela n'est pas incompatible avec le caractère Épiscopal, on peut bien raisonner ici à *pari* pour ceux qui ne sont pas réguliers. Or, *qui sentit onus debet sentire et commodum*, pourquoi donc un confrère Évêque ne nous dirigerait-il pas pour l'observation des règles, lui qui ne serait pas moins tenu que nous à les observer. Son caractère bien loin d'impliquer avec le pouvoir de nous commander, ne ferait que le rendre plus sacré. Il est vrai qu'il ne pourrait dépendre comme sujet du Supérieur Général, encore moins d'un Supérieur local, mais il pourrait être reconnu par lui et établi par le Saint-Siège comme commissaire perpétuel pour transmettre et intimiser ses ordres aux confrères qui d'ailleurs seraient doublement assuiétis à ses ordonnances. Notre régime serait moins celui du Fokien que celui du Su-Tchuen où les Évêques sont les seuls Supérieurs des Missionnaires, régime qui, bien entendu, ne gênerait nullement l'action et la direction du Supérieur Général avec lequel au contraire le Vicaire agirait toujours *quasi per modum unius ad eundem*. Ce second régime que vous préférez et que M. Larribe préfère aussi et qui ne déplairait pas non plus à M. Rameaux, semblerait renfermer pour nous bien plus d'avantages et bien moins d'inconvénients. Les Vicaires auraient plus d'affection pour des confrères qu'ils regarderaient en même temps comme leurs enfants, et ceux-ci à leur tour auraient pour le Vicaire plus d'attachement et de confiance, mais si vous mettez dans la Mission un Supérieur particulier en face de l'Évêque, outre qu'on se regardera plus ou moins comme étranger de part et d'autre, et que le Vicaire pourra bien n'avoir plus tant à cœur les intérêts de la Congrégation, il pourra arriver bien des misères, des défiances mutuelles, des prétentions, des rapports, des jalousies, des partis, etc..., et alors il vaudrait peut-être mieux que le Vicaire fût pris hors de la Congrégation : j'ai vu avec peine au

Fokien un [568] monument d'un conflit qui eut lieu, il y a longues années, entre le Vicaire Apostolique et le Vicaire Provincial qui firent élever chacun de son côté une Église et une résidence pour le même village, seulement ils n'étaient point d'accord pour l'emplacement. Il est arrivé que les bâtiments de l'un sont restés vides, et que le Vicaire Provincial, même après être sorti de sa charge, a conservé jusqu'à sa vieillesse son esprit et ses propos hostiles contre l'Évêque. Ceci n'est pas rapporté *cum animo detrahendi sed thesim probandi*. C'est assez sur cette affaire, je ne dis pas un mot sur tout cela an très honoré Père, c'est votre affaire.

«Outre leur Mission du Hou-Nan au midi du Hou-Kouang, les Propagandistes en ont une assez considérable an nord du. Hou-Pé sur les frontières du Ho-Nan, assez loin du Chen-Si et au milieu des nôtres, c'est à Tsao-Iang-Hien, tout près de la patrie de l'étudiant Tchen, d'où peut-être cent de nos Chrétiens, pour se mettre à l'abri des vexations d'un riche Païen, ont transmigré chez les Propagandistes qui en ont là, dit-on, près de deux mille. Si on nous cède les autres Missions, par les mêmes raisons on devrait nous céder celle-là qui est dans la même province et encore plus enclavée dans les nôtres. Cependant à cause du voisinage du Chen-Si, il serait possible qu'on pensât à la garder, vous verrez.»

En même temps M. Gabriel Perboyre envoyait l'extrait suivant d'une lettre écrite à M. Rameaux, par Mgr. de Donato, Évêque de Cardica, coadjuteur du Chan-Si, en date du 30 octobre 1835 :

«Que Votre Paternité ne cesse de prier Dieu de nous envoyer des ouvriers, mais en même temps ne cessez point de prier aussi votre Supérieur Général à Paris de nous envoyer des Missionnaires, parce que plus les Prêtres se multiplieront et plus les Chrétiens seront nombreux et fervents, nous en avons un exemple dans le Su-Tchuen. Mon Vicaire Apostolique, le Procureur de la Propagande et moi, nous pressons pour que le Hou-Kouang (*Hou-Pé* et *Hou-Nan*) soit érigé en Vicariat pour le plus grand avantage de la Religion chrétienne [569] et soit confié à vos soins. Priez seulement vos Supérieurs de vous secourir en argent et de ne pas refuser d'accepter le Vicariat. Je ne m'arrête pas à vous énumérer tous les avantages qui proviendraient de l'érection du Hou-Kouang en Vicariat Apostolique, vous êtes plus à même que moi de le connaître. - Priez bien pour moi, et pour l'érection du Vicariat du Hou-Kouang et pour toutes nos Missions... Si vos Supérieurs ne veulent pas accepter le Vicariat, montrez au moins le désir qu'il soit érigé. Je regarde comme nécessaire que le *Hou-Kouang* soit séparé du Chan-Si.»

Les Supérieurs de la Congrégation de la Mission n'eurent pas l'occasion de refuser le Vicariat Apostolique du Hou-Kouang, car la Sacrée Congrégation de la Propagande ne le leur proposa même pas. En 1839, il arriva un Bref qui érigeait le Vicariat Apostolique du Hou-Kouang (*Hou-Pé* et *Hou-Nan*) et qui le confiait aux Prêtres de la Propagande. Ainsi la Congrégation de la Mission quitta cette province consacrée par les souffrances de plusieurs confesseurs de la foi, de M. Aubain mort en prison, de MM. Chen et Tong envoyés en exil, et enfin par la mort glorieuse de M. Clet. Ce qui fut plus honorable encore c'est qu'en quittant cette province la Congrégation lui laissa en prison un confesseur qui allait bientôt couronner sa vie par le martyre. Nous ne pouvons perdre de vue cette province, sans insérer ici le récit d'un si consolant événement.

## § VII. Martyre de M. Jean-Gabriel Perboyre.

«Le *Hou-Pé* jouissait d'une tranquillité parfaite, et rien n'annonçait une persécution imminente. Mais le démon, frémissant de rage à la vue de M. Perboyre, disait un Religieux franciscain, ne pouvait considérer le bien qu'il faisait, sans chercher à y mettre obstacle ; et, tandis que les Missionnaires et les Chrétiens se croyaient en paix, l'enfer préparait sourdement [570] l'orage épouvantable qui allait fondre sur cette province. Le 15 septembre 1839, jour de la fête du Saint-Nom de Marie, M. Perboyre et M. Baldus, son confrère, se trouvaient dans leur résidence de *Tcha-Yuen-Keou*, petit village du district de

*Cou-Tching*, près du marché *Kouan-in-Tam* ; ils avaient célébré la sainte messe et prenaient un déjeuner frugal avec un Religieux franciscain qui passait par leur résidence. Tout à coup on vint leur dire de pourvoir en toute hâte à leur sûreté ; que le préfet civil et militaire arrivait avec le commissaire du Vice-Roi et les autres petits Mandarins de *Cou-Tching* ; que ces magistrats étaient accompagnés d'un grand nombre de soldats et de satellites. Les Missionnaires s'empressent de fuir dans diverses directions pour ne pas tomber, du moins tous à la fois, au pouvoir de leurs ennemis.

A peine étaient-ils à l'abri de ce premier coup de main, que les Mandarins se présentèrent avec leurs troupes et cernèrent la maison. Désappointés de voir que leur proie leur avait échappé, ils se saisirent de tout ce qu'ils trouvèrent de plus précieux, brûlèrent les papiers et la plupart des livres des Missionnaires : ce qu'ils firent avec si peu de précaution, que la maison elle-même fut incendiée, et qu'un Mandarin faillit périr dans les flammes. Ils traitèrent aussi avec inhumanité quelques familles Chrétiennes. Plusieurs fidèles furent pris, chargés de chaînes et conduits à *Cou-Tching*, où on employa contre eux toute sorte de vexations pour les faire apostasier, ou pour les engager à déceler les Prêtres, surtout les Prêtres européens.

Pendant ce temps-là, les Missionnaires erraient à l'aventure, sans savoir où trouver un gîte pour se mettre à l'abri de leurs persécuteurs, qui ne leur donnaient point de relâche. Marchant la nuit et le jour, tantôt ils se cachaient dans les maisons des Chrétiens, où ils n'entraient qu'en tremblant, et qu'ils abandonnaient bientôt pour ne pas les compromettre ; tantôt ils se retiraient sur le sommet des montagnes. Il leur fallait faire beaucoup de marches et de contre-marches qui les accablaient [571] de fatigue. Dès le second jour, M. Perboyre se trouva tellement épuisé, qu'incapable de faire un pas de plus, il s'arrêta dans une forêt, n'ayant pour compagnon qu'un Chinois qui lui servait de guide. Les satellites, qui suivaient activement ses traces, l'atteignirent bientôt, sans toutefois le reconnaître ; et comme ils ne se doutaient pas qu'ils avaient devant eux celui qu'ils cherchaient, ils demandèrent à son guide s'il ne l'aurait pas vu. Alors ce misérable, séduit comme un autre Judas par l'appât de l'argent, leur demanda à son tour combien on donnerait à celui qui le livrerait. — *On lui donnera trente taëls*, lui dirent les satellites. — *Eh bien !* reprit le traître en montrant M. Perboyre, *voici celui que vous cherchez.*

A l'instant les satellites se précipitèrent sur le Missionnaire, comme l'oiseau de proie sur la colombe. Ils le sommèrent d'abord de déclarer le lieu où s'étaient cachés les autres Prêtres ; et comme il répondit qu'il n'en savait rien, ils le frappèrent avec tant de brutalité qu'une grande partie de son corps en fut meurtrie. Ils le dépouillèrent ensuite de ses vêtements, lui lièrent les mains derrière le dos, et le conduisirent au Mandarin, qui attendait dans le village de *Tcha-Yuen-Keou*. Lorsqu'il fut arrivé, le Mandarin lui demanda s'il était Européen et prédicateur de la Religion chrétienne. Le confesseur répondit affirmativement, et le pria de lui faire rendre ses habits, ce qui lui fut accordé. Aussitôt qu'il eut mis ses vêtements, on le suspendit par les mains à un poteau, de manière que ses pieds ne pouvaient toucher la terre ; mais, comme son extrême faiblesse donnait lieu de présumer qu'il ne supporterait pas ce supplice toute la nuit, on le fit asseoir sur une espèce de banquette de bois, à laquelle ses jambes furent étroitement attachées pour rendre sa fuite impossible.

Ce fut dans cet état qu'il passa la nuit, bénissant Dieu d'être traité comme son divin Maître et de partager ses opprobres et ses souffrances. Le lendemain matin, on le conduisit, chargé [572] de chaînes comme un malfaiteur, à la ville de *Cou-Tching*, de laquelle dépend le village où il se trouvait. Mais les cruels traitements de la veille lui ayant enlevé le peu de forces qui lui restaient, il dut faire des efforts inouïs pour suivre les satellites. La Providence vint au secours de son fidèle serviteur. Un païen nommé *Lieu*, chef d'une bourgade voisine, étant venu à passer et l'ayant considéré attentivement, fut frappé de l'air de candeur et de sainteté qui brillait sur son visage et sur tout son extérieur ; il se sentit en même temps ému de compassion à la vue de ses souffrances. Il demanda donc et obtint la permission de le faire porter à ses frais dans une litière jusqu'à *Cou-Tching*. A cet

effet, il donna à des porteurs sept cents sapèques, qui équivalent à trois francs de notre monnaie. M. Perboyre, profondément touché de la charité de ce païen, lui en exprima sa reconnaissance ; et nous verrons ailleurs comment, après sa mort, il sut payer ce bienfait.

Arrivé à *Cou-Tching*, le serviteur de Dieu comparut d'abord devant un tribunal militaire. *Êtes-vous Prêtre de la Religion chrétienne ?* lui demanda le Mandarin. — *Oui je suis Prêtre et prédicateur de cette Religion.* — *Voulez-vous renoncer à votre foi ?* — *Jamais je ne renoncerai à la loi de Jésus-Christ.* — *Quels sont les motifs qui vous ont porté à venir propager votre Religion dans ce pays ?* Il ne répondit pas à cette question. Après cela, ayant été de nouveau chargé de chaînes et conduit au tribunal civil, on le mit dans une prison où il resta trente-trois jours. Pendant ce temps il fut présenté une fois devant ses juges. On lui demanda quelle route il avait suivie pour se rendre dans ce pays ? Il répondit qu'il était venu à *Cou-Tching* par *Nam-Chan*. - *Quelles sont les maisons des Chrétiens dans lesquelles vous avez logé ?* Il garda le silence. - *Quels sont les lieux dans lesquels vous avez prêché ? Combien de personnes avez-vous cherché à attirer à votre Religion ? Tous ceux qui ont entendu vos prédications, ont-ils embrassé la Religion que vous leur avez enseignée ? Y a-t-il d'autres Prêtres chrétiens en [573] Chine ?* Pour toute réponse à ces questions, il dit : - *Je ne connais que moi-même.* - *Quels sont les avantages que vous espérez retirer de la prédication de la doctrine chrétienne ?* - *J'exhorte les hommes à connaître et à servir Dieu, afin que par la pratique des bonnes œuvres ils s'efforcent d'acquérir la vie éternelle, et d'éviter le sort de ceux qui font le mal et qui souffriront des supplices éternels.* Tel fut le second interrogatoire que le Missionnaire eut à subir à *Cou-Tching*. Les Mandarins de cette ville le traitèrent avec assez d'humanité pendant tout le temps qu'il y resta.

De *Cou-Tching* le confesseur de la Foi fut conduit à *Siang-Yang-Fou*, ville d'un ordre supérieur à celle de *Cou-Tching*. Ayant été traduit devant le tribunal de première instance, le Mandarin lui fit les questions suivantes : *Êtes-vous Européen ? A quoi vous occupez-vous ?* — *Je suis Européen, et mon emploi est de prêcher la doctrine chrétienne.* — *Puisque cette Religion est reçue en Europe, pourquoi êtes-vous venu la prêcher en Chine ?* — *Il est permis de prêcher cette Religion partout ; et c'est pour cela que je suis venu la répandre en Chine.* — *Quels sont les moyens dont vous vous servez pour la répandre ?* — *J'exhorte les hommes à la pratique des bonnes œuvres et à servir Dieu qui nous nourrit et nous conserve, qui est la source de tous les biens, et qui, après la mort, nous donnera en récompense la gloire éternelle du Paradis.* Le Mandarin, irrité de cette réponse, lui répondit avec aigreur qu'il répandait une Religion fausse, que par là il était cause de tous les maux qui étaient venus fondre sur les Chrétiens chinois, et particulièrement sur ceux qu'on avait saisis, chargés de chaînes et soumis au supplice de la cangue. Il lui demanda ensuite quelles étaient les occupations des Religieuses ou des vierges chrétiennes, et si elles étaient employées au service des Prêtres. Le Missionnaire répondit que les vierges chrétiennes faisaient profession de servir Dieu et de garder la chasteté ; qu'elles n'étaient jamais admises auprès des Prêtres ; que ceux-ci se [574] faisaient servir par des hommes qui les accompagnaient dans leurs Voyages. Le Mandarin, ne voulant pas s'en rapporter à cette déclaration, fit subir au saint prisonnier quelque chose de mille fois plus douloureux que si on eût déchiré ses chairs et brisé ses os. Tout ce que la pudeur nous permet d'en dire, c'est que les investigations auxquelles se livrèrent ses juges, furent un nouveau triomphe pour la Foi chrétienne ; ils furent eux-mêmes pénétrés d'admiration, et purent se convaincre que leur captif portait intacte la couronne des vierges à laquelle il devait joindre celle des martyrs.

Parmi les effets enlevés aux Missionnaires, lorsque les satellites envahirent leur résidence, se trouvait une caisse contenant divers objets qui servaient au culte sacré. On la fit porter devant le tribunal, et on en retira d'abord la boîte des saintes huiles. Le Mandarin demanda si ce n'était pas cette boîte qui contenait l'eau que les Missionnaires exprimaient des yeux arrachés aux malades ; car on sait que les Chinois idolâtres accusent les Prêtres chrétiens de commettre ce crime. Le confesseur ayant répondu que les Prêtres ne faisaient jamais des choses semblables, le Mandarin lui présenta le Missel, et lui ordonna de lire à haute voix. Le serviteur de Dieu obéit, ce qui excita les risées du Mandarin. Il le fit ensuite



revêtir des ornements sacrés, parce que quelques-uns de ses satellites lui avaient dit que le Missionnaire, dans les assemblées publiques des Chrétiens, portait un habit impérial pour obtenir les suffrages du peuple, et se frayer ainsi les voies à l'Empire. C'étaient les mêmes calomnies que les Juifs répandaient autrefois contre le Sauveur. Cependant, lorsque le Mandarin vit son captif couvert des vêtements sacerdotaux, il ne tint plus compte de l'accusation, et il lui demanda pourquoi il se servait de ces ornements. — *C'est pour offrir un sacrifice au Dieu tout-puissant. — Cessez de nous conter de telles folies ; n'est-ce pas plutôt pour vous faire adorer par la foule des Chrétiens qui vous environne ? — Je ne me propose d'autre but que de rendre à Dieu, avec les [575] Chrétiens, les hommages qui lui sont dus. — D'où vient donc que le Dieu que vous servez ne vous a pas empêché de tomber entre nos mains, et qu'il a laissé fondre sur vous tant de calamités ? — Dieu nous laisse en proie sur la terre aux plus grandes angoisses, mais ces maux ne dureront pas toujours, et il nous récompensera pendant toute une éternité de ce que nous aurons souffert pour lui. — Si vous ne changez de sentiment, je vous ferai endurer de grands supplices. — Je ne fais aucune attention aux souffrances du corps, parce que je ne pense qu'au salut éternel. — Je vois bien que vous ne voulez pas abandonner votre foi, et que ce serait en vain que je ferais des efforts pour vous forcer à y renoncer. — Vous pouvez être bien assuré que jamais je ne renoncerai à ma foi.* Le juge le fit reconduire en prison, et il annonça que le lendemain il le rappellerait devant son tribunal.

Le lendemain en effet le confesseur de la foi comparut de nouveau. Le Mandarin voulut savoir s'il était véritablement le Prêtre *Thong* : c'était le nom qu'il portait en Chine ; et la réponse fut affirmative. Alors le magistrat dit que les Prêtres européens s'introduisaient en Chine pour y mener une vie douce et agréable, parce qu'on ne les avait jamais fait souffrir ; mais qu'il les traiterait de manière à leur ôter l'envie de revenir dans ce pays. En conséquence il fit mettre le prisonnier les genoux à nu sur des chaînes de fer, et le laissa dans cette position pénible pendant l'espace de quatre heures ; après quoi on le reconduisit en prison.

Au bout d'une quinzaine de jours, le confesseur de la foi fut traduit devant le tribunal supérieur de la ville. Le juge l'interrogea sur sa patrie, sur sa Religion et sur les autres Prêtres qui se trouvaient en Chine. Il répondit avec sang-froid qu'il était Européen, qu'il faisait profession de la Religion chrétienne, qu'il était prédicateur de cette Religion, qu'il s'était rendu en Chine uniquement pour la publier et la faire embrasser aux Chinois ; que, pour venir, il avait suivi la route par laquelle on [576] l'avait conduit à *Siang-Yang-Fou*, et qu'il n'était accompagné d'aucun autre Missionnaire. Le juge lui ayant reproché de ne pas dire la vérité, lui déclara savoir très certainement qu'il y avait trois Missionnaires européens dans la province. Le serviteur de Dieu lui répondit qu'il ignorait dans quel lieu ils s'étaient retirés. Alors le juge, changeant de batteries, s'efforça de le faire apostasier ; mais ses promesses, ses menaces et ses efforts vinrent se briser contre la fermeté tranquille du confesseur, lequel après avoir répondu une fois pour toutes que rien au monde ne pourrait l'engager à renoncer à sa foi, se retrancha dans un silence modeste, mais résolu. Le juge, exaspéré de sa constance inébranlable, le fit agenouiller à nu sur une chaîne de fer, et suspendre à un instrument de supplice appelé *Hang-Tsé* : c'est une machine placée au-dessus de la tête du patient, à laquelle sont attachés les pouces réunis des deux mains, et la queue formée des cheveux de la tête. Dans cette position il est impossible de faire le moindre mouvement sans éprouver des douleurs cruelles.

Le confesseur resta ainsi suspendu pendant quatre heures entières ; et un satellite, pour augmenter ses souffrances, avait ordre de le saisir par la chevelure et de le secouer violemment. Pendant ce temps, le féroce Mandarin l'insultait, et demandait aux Chrétiens qui étaient présents, s'ils trouvaient que leur chef fût dans une situation agréable. *Sachez bien*, ajoutait-il, *que l'enfer et le paradis qu'il vous a prêché, n'existent pas. Vous avez cependant devant vous une image de l'un et de l'autre, vous voyez l'enfer dans l'état de ce Missionnaire et dans le votre, puisque vous êtes condamnés à la prison, chargés de chaînes et dévoués aux plus affreux supplices. Le paradis, au contraire, consiste à se trouver dans une position semblable à la mienne, à être élevé en dignité, à être vêtu avec magnificence, à reposer sur des couches molles et*

somptueuses, et à goûter les jouissances que procurent les mets délicats et les boissons recherchées : voilà le paradis, et voilà l'enfer. Tout ce qu'on vous dit d'une autre [577] vie ne mérite aucune créance ; ce sont des fables inventées par ces Prêtres, car les hommes ne peuvent souffrir que pendant qu'ils sont vivants, et non lorsqu'ils sont morts. Après quatre heures de souffrances et d'outrages, le patient fut reconduit en prison, où on le laissa tranquille pendant dix jours.

Au bout de ce temps, son courage fut mis à de nouvelles épreuves dans un quatrième interrogatoire. Le Mandarin revint à la charge pour le faire renoncer à sa Religion, mais ses efforts n'eurent pas d'autres résultats que les précédents. Alors, outré de dépit, il lui fit donner sur la figure quarante coups d'un instrument composé de trois épaisseurs de gros cuir, ayant la forme d'une longue et large semelle. Les satellites le frappèrent avec tant de violence que sa face parut avoir été broyée ; ses joues s'enflèrent extraordinairement ; il découlait de son visage et de sa bouche une grande quantité de sang ; ses mâchoires étaient meurtries au point qu'il ne pouvait plus ni manger, ni parler ; en un mot sa figure n'avait plus aucune apparence humaine. Non content de cette inhumanité, le Mandarin le fit encore attacher en la manière déjà décrite, à la terrible machine *Hang-Tsé*, et le laissa pendant une demi-journée dans cette cruelle position. Au milieu de ces tortures affreuses, l'athlète de Jésus-Christ se montra le digne disciple de son Maître ; il ne proféra aucun cri de douleur ; on n'entendit pas même un soupir. Il déploya tant de constance et une si grande égalité d'âme, que les assistants et le Mandarin lui-même en demeurèrent frappés. Au déclin du jour, il fut reconduit en prison, louant Dieu de ce qu'il l'avait jugé digne de souffrir pour lui. Ce furent les dernières épreuves qu'il eut à endurer à *Siang-Yang-Fou*.

Peu de temps après l'interrogatoire dont on vient de parler, le captif de Jésus-Christ fut conduit à *Ou-Tchang-Fou*, métropole de la province, éloignée d'environ cent quarante lieues. Il partit avec une dizaine de Chrétiens qui s'étaient montrés fermes dans la confession de la foi. Ils avaient tous les fers au [578] cou, aux mains et aux pieds. En outre, une verge de fer, longue d'environ trois palmes, et fixée par le haut à leur collier de fer, descendait de la poitrine jusqu'au dessous de l'estomac et les bras ainsi que les mains des prisonniers étaient attaché perpendiculairement à cette verge. On peut se figurer combien ce voyage dut être pénible pour M. Perboyre qui était déjà si souffrant. Arrivés à *Ou-Tchang-Fou*, les prisonniers furent présentés à un petit Mandarin qui prit leurs noms ; après quoi on les conduisit dans ces affreuses prisons où l'on jette les plus grands scélérats.

On se ferait difficilement une idée de tout ce qu'il dut souffrir dans cet horrible séjour. Là se trouvait réuni tout ce qui peut lasser la patience la plus héroïque, et rendre une prison insupportable. Il eut beaucoup à souffrir d'abord de la cupidité insatiable des gardiens, qui étaient dans l'usage, lorsqu'on leur amenait un prisonnier, de le torturer avec des raffinements de barbarie pour en obtenir de l'argent, ou pour contraindre ses parents et ses amis de satisfaire leur avarice. Ils leur serraient si fortement les bras avec des cordes, que le sang leur sortait par les doigts. Comme on ne permettait pas aux détenus de sortir pour satisfaire aux besoins pressants de la nature, il leur fallait croupir nuit et jour au milieu des immondices, et respirer l'infection la plus dégoûtante. De la corruption de ces excréments il s'engendrait une fourmilière incalculable de vers et d'insectes, fléau continuel pour les malheureux prisonniers, dont les membres étaient dévorés et les habits souillés par ces animaux. La nourriture était insuffisante et de mauvaise qualité, l'air imprégné de miasmes fétides ; mais ce qu'il y avait de plus pénible pour M. Perboyre, c'était la société d'une multitude de scélérats, familiarisés avec tous les crimes, qui ne gardaient aucune retenue ni dans leurs paroles, ni dans leurs actions ; dont la bouche ne s'ouvrait que pour vomir les propos les plus obscènes, les malédictions, les imprécations, les blasphèmes, et tout ce qui peut faire souffrir une âme religieuse. [579] Les captifs avaient aussi à subir tous les soirs une opération extrêmement incommode. On leur enfermait un pied dans une espèce d'étau en bois, fixé à la muraille : ce pied fortement pressé les empêchait de remuer et les faisait beaucoup souffrir, non seulement à cause du froid qui engourdissait cette partie du corps, mais aussi parce que l'autre jambe ne

pouvant pas s'allonger, ils se trouvaient dans une position très gênante. Les suites de ce traitement furent telles pour M. Perboyre qu'une partie de son pied tomba en pourriture, et qu'un de ses orteils se dessécha entièrement. Il passa au moins neuf mois dans cette espèce d'enfer, et il supporta tous ces maux avec une patience si admirable, qu'il parvint à adoucir ses gardiens et à se concilier leur affection. Ils voulurent le dispenser du supplice dont on vient de parler, mais les autres prisonniers, s'étant aperçu qu'on ne lui mettait pas le pied dans les entraves, commencèrent à murmurer contre l'indulgence des gardiens. M. Perboyre, pour éviter tout prétexte à des propos inconvenants, obtint qu'on le traitât comme les autres, disant qu'il supporterait encore volontiers ce tourment pour l'amour de Dieu. En conséquence, il eut à endurer ce supplice jusqu'à sa mort.

La ville de *Ou-Tchang-Fou* devait être le théâtre des combats et des victoires de l'intrépide athlète de Jésus-Christ. C'était là que son amour pour Dieu allait être mis aux plus effroyables épreuves c'était là aussi qu'il devait remporter la palme du martyr<sup>14</sup>. Si les puissances de l'enfer s'apprêtaient à lui livrer les plus terribles assauts, les vertus célestes lui préparaient des secours abondants pour l'aider à triompher dans cette longue et douloureuse lutte. Son premier interrogatoire eut lieu devant le tribunal des crimes. Le Mandarin suprême de la justice, prenant la parole, lui dit : *Puisque vous êtes Européen, pourquoi avez-vous quitté votre patrie et êtes-vous venu en Chine ?* [580] — *J'ai entrepris ce voyage pour répandre la Religion chrétienne dans ce pays. — Vous pouviez faire cela en Europe sans venir en Chine, dont l'entrée est défendue par l'Empereur, et où les peuples, qui sont instruits dans la connaissance d'une grande et noble Religion, ne peuvent pas embrasser la Religion chrétienne.* M. Perboyre ne répondit pas à cette question. Le Mandarin le pressa ensuite fortement d'abjurer sa Religion ; mais voyant qu'il s'y refusait avec fermeté, il voulut éprouver s'il pourrait le réduire par les souffrances, et il le fit mettre à genoux sur des chaînes de fer et sur des fragments pointus de vases, où on le laissa pendant plusieurs heures.

Tandis qu'il était dans cette position, un confesseur de la foi, qui avait été traduit devant le même tribunal, vint à passer et lui demanda l'absolution sacramentelle. M. Perboyre la lui donna en présence de toute l'assemblée, et remplit ainsi l'office de juge de miséricorde en face des magistrats iniques qui le traitaient avec tant de barbarie. Ce confesseur se nommait Stanislas : c'était un Chrétien fervent et exemplaire, dont les vertus lui avaient concilié l'affection même de ses concitoyens idolâtres. Il fut arrêté peu de temps après M. Perboyre ; les païens eux-mêmes versèrent des larmes en voyant cet homme si respectable entre les mains de ses ennemis. Arrivé à la prison, il endura toute sorte de mauvais traitements de la part des satellites, qui, après lui avoir mis les fers au cou, aux pieds et aux mains, le placèrent près d'un baquet rempli de fumier et d'ordures. Le Mandarin le cita souvent à son tribunal ; il voulut lui faire fouler la croix en signe d'apostasie ; mais Stanislas resta inébranlable. Après avoir été sollicité et tourmenté pendant un mois et demi, on le conduisit à *Siang-Yang-Fou*. Le Mandarin lui ayant demandé s'il était vrai que les femmes chrétiennes se livrassent à la corruption, il lui répondit avec fermeté : *Non seulement la Religion chrétienne ne prescrit pas de vices impurs, mais elle ne permet pas même d'en prononcer le nom.* Cette réponse confondit le Mandarin, qui se vengea en [581] faisant donner trente soufflets à Stanislas. Traîné ensuite de ville en ville, de tribunal en tribunal, prison en prison, cet homme intrépide fit à pied plus de deux cents lieues, souffrant la faim, la soif, la pluie, le froid, les injures et les mauvais traitements des satellites et des gardiens des prisons. Il avait pour compagnon un autre Chrétien, confesseur de la foi, et privé de l'usage de ses yeux. On les avait enchaînés ensemble, et Stanislas marchant le premier conduisait l'aveugle. Mais celui-ci trébuchait et faisait des chutes fréquentes ; et comme la chaîne entourait le cou de Stanislas, chaque fois que l'aveugle venait à choir, il imprimait à son compagnon une secousse si violente, que les chairs du cou en étaient déchirées, et que souvent ils tombaient tous les deux à la fois. Les satellites avaient la

---

<sup>14</sup> C'était aussi cette même ville qui avait été le théâtre du glorieux martyr de M. Clet.

cruauté de reprocher à ce pauvre aveugle son défaut de précaution ; mais Stanislas supportait tout avec une patience inaltérable ; il ne faisait pas entendre un mot de plainte ; il consolait lui-même l'aveugle et l'exhortait en lui disant : *Nous sommes pécheurs, acceptons cette pénitence salutaire.* Stanislas fut enfin conduit à *Ou-Tchang-Fou*. Il comparut bien des fois devant le Mandarin, qui le fit tourmenter à plusieurs reprises, et toujours inutilement, pour le forcer d'abjurer sa Religion. Cependant les souffrances l'avaient tellement épuisé qu'il ne pouvait se rendre au tribunal qu'en se traînant sur les pieds et les mains. Ce fut dans une de ces circonstances que, passant auprès du serviteur de Dieu, il le pria de lui donner l'absolution pour l'aider à se préparer à la mort qu'il sentait n'être pas éloignée. En effet, trois jours après, il expira dans sa prison par suite des mauvais traitements qu'il avait endurés. M. Perboyre remplit un autre fois le ministère de la réconciliation envers un autre chrétien, qui lui demanda l'absolution en présence des juges.

Peu de temps après l'interrogatoire dont nous avons parlé, le même Mandarin fit comparaître une seconde fois le Missionnaire, et lui demanda avec plus d'instance quel but l'avait [582] amené dans la Chine. — *Je n'y ai point été attiré par l'appât des richesses, des honneurs, des applaudissements et des jouissances, mais par le seul désir de procurer la gloire de Dieu, et le salut des âmes.* — *Mais à présent que vous êtes chargé de chaînes et accablé par tant de tourments, vous vous repentirez sans doute d'avoir eu une telle pensée ?* — *Je suis loin de m'en repentir ; bien plus, je regarde comme un grand honneur pour moi de porter ces chaînes et d'être affligé par toute sorte de tourments.* — *Mais ce Dieu dont vous cherchez par tant d'efforts à propager le culte, l'avez-vous vu ?* lui demanda le Mandarin, qui regardait comme une folie la réponse pleine de sagesse qu'il venait d'entendre. — *Le maître du monde, lui dit le confesseur de la foi, est un être qui n'a point eu de commencement, et qui étant spirituel ne peut pas être vu par les yeux du corps. Du reste, nous apprenons dans nos saintes Écritures qu'il existe, et toutes les vérités qui sont renfermées dans nos livres sacrés sont plus certaines que tout ce que l'on peut voir avec les yeux du corps.* — *Vous agissez certainement comme un insensé,* reprit le Mandarin, *en donnant une si grande autorité à vos livres et en vous laissant tromper par ces imaginations ; vous seriez digne de compassion, si vous n'aviez pas trompé les autres et porté préjudice aux populations auxquelles vous avez enseigné vos folles doctrines.*

Après avoir paru deux fois devant le tribunal des crimes, où il confessa glorieusement sa foi, le serviteur de Dieu fut appelé devant le tribunal civil. Le président lui ayant adressé des questions semblables à celles qu'on vient de rapporter plus haut, le confesseur donna les mêmes réponses, renouvela sa profession de foi, et refusa de dénoncer les Chrétiens et les Prêtres dont on cherchait à connaître les noms et la demeure. Le Mandarin le pressa de nouveau, mais il opposa à ses efforts la plus invincible résistance. On voulut éprouver si par de nouveaux tourments ou ne pourrait pas le faire fléchir. On le fit donc placer les genoux nus sur des chaînes de fer, ayant les [583] mains élevées et chargées d'une forte pièce de bois qu'il lui fallut soutenir depuis neuf heures du matin jusqu'au soir ; et, comme si cela n'était pas assez, des satellites avaient ordre de le frapper rudement, toutes les fois qu'accablé par la fatigue et la souffrance, il laisserait tomber cette pièce de bois, ou même lorsque ses bras viendraient à fléchir. Le généreux confesseur supporta cette longue et horrible torture avec le même courage et la même tranquillité d'âme qu'il avait supporté toutes les autres, et fut ensuite reconduit dans sa prison.

Dans une autre séance, le Mandarin lui reprocha avec beaucoup d'emportement et d'aigreur que, par ses supercheries, il avait trompé le peuple, et attiré tous les maux qui étaient venus fondre sur les Chrétiens alors traduits devant son tribunal. Il ordonna à ces Chrétiens de lui cracher à la figure, de le maudire, de le frapper ; et, à l'un d'eux, de lui arracher les cheveux. Il s'en trouvait là cinq qui avaient eu la lâcheté d'apostasier : ces malheureux, obéissant à l'ordre impie du Mandarin, vomirent contre le serviteur de Dieu des paroles outrageantes, qu'ils accompagnèrent de mauvais traitements. Mais un autre Chrétien, feignant d'obéir au juge, s'approcha respectueusement du Missionnaire, et lui prit un cheveu qu'il conserva comme une relique. Comme il avait fait cette démarche devant tout le monde et sans que le Mandarin s'y opposât, les apostats rougirent de leur

lâcheté, et mirent fin aux injures et aux outrages auxquels ils se livraient. Les autres Chrétiens, demeurés fermes dans la foi, rendirent un éclatant témoignage à la Religion. Quant au serviteur de Dieu, il supporta sans se plaindre les insultes de ces malheureux renégats ; elles devaient cependant lui être d'autant plus sensibles, qu'elles venaient de la part de ceux qui étaient ses enfants et ses frères dans la foi.

M. Perboyre en rentrant dans sa prison ne manquait jamais de remercier Dieu, dans l'effusion de son âme, de la faveur insigne qu'il lui avait accordée, et le pria de soutenir son courage jusqu'à la fin. Le temps qu'il y passait était employé [584] à s'affermir à plus en plus dans la charité, et à conjurer le Seigneur de pardonner à ses bourreaux. Il méditait souvent sur les supplices que le Fils de Dieu avait endurés pour les hommes. Lorsqu'on croyait l'avoir abattu et brisé, il se relevait par la prière, comme la tige languissante se redresse lorsqu'elle est rafraîchie par une douce rosée. Il invoquait sans cesse Marie, sa bonne mère, les anges, les martyrs, et tous les saints qui du haut du ciel contemplaient ses combats.

Jusqu'alors il avait souffert de la part des divers Mandarins devant lesquels il comparaisait ; mais il n'avait pas encore été présenté au Vice-Roi de *Ou-Tchang-Fou*, qui devait mettre sa patience à de bien plus rudes épreuves, et lui préparer les plus beaux triomphes. Cet homme, féroce comme le tigre, s'était fait une réputation de cruauté dans tout l'Empire. Quand on amenait des criminels devant lui, on le voyait entrer dans des transports de fureur ; il les traitait avec une barbarie à peine croyable ; on rapporte même que, quelquefois, emporté par la rage, il oubliait ce qu'il devait à son rang et à sa dignité ; il s'élançait de son tribunal, se précipitait sur les accusés, et, de ses propres mains, leur arrachait les yeux. Mais lorsqu'il avait affaire à des Chrétiens, sa fureur ne connaissait pas de bornes ; il leur portait une haine infernale, et il avait juré de détruire leur Religion dans toute la province. Le serviteur de Dieu fut donc présenté devant cet homme farouche qui épouvantait toute la province. Il déclara qu'il était Prêtre ; il confessa sa croyance avec une dignité ferme et calme. Pendant qu'il faisait cette profession de foi, on porta au tribunal une image de la sainte Vierge, très bien peinte, qui avait été saisie lorsqu'on dévastait la résidence des Missionnaires. Or, parmi les calomnies que les Païens chinois débitent contre les Chrétiens, ils leur attribuent l'usage d'arracher les yeux aux malades, pour en extraire des couleurs, dont ils se servent, disent-ils, pour faire de beaux tableaux. Le Vice-Roi accusa le serviteur de Dieu de s'être rendu souvent coupable de ce crime ; [585] et, pour le punir d'avoir répondu qu'il n'avait jamais commis de pareilles atrocités, il le fit suspendre par les cheveux, et le laissa plusieurs heures dans cette situation.

Il serait impossible de décrire les raffinements de barbarie qu'inventa le Vice-Roi pour lasser la patience du Missionnaire, pour le forcer à renoncer à Jésus-Christ et à dénoncer les Prêtres et les Chrétiens qu'il connaissait. Dans une de ces horribles séances, on l'attacha par les mains à une espèce de croix, et il demeura ainsi suspendu depuis neuf heures du matin jusqu'au soir. Dans une autre circonstance, le juge fit graver avec une pointe de fer, sur le front du patient, les paroles suivantes : *Kiao-Feï*, qui signifient : secte abominable. Tantôt on le liait à une grande machine ; on l'élevait en l'air au moyen de cordes et de poulies, et on le laissait tomber de tout son poids, de sorte que son corps en était brisé et ses membres disloqués. Tantôt, pendant qu'il était à genoux sur des chaînes de fer, presque suspendu par les cheveux à un poteau, ayant les bras en croix, tendus violemment par une corde et liés à une pièce de bois, on lui plaçait sur les mollets un soliveau, aux extrémités duquel deux hommes venaient se balancer, ce qui faisait souffrir au patient les plus affreuses tortures. Afin de varier les épreuves, on le faisait asseoir sur un siège assez élevé, pour que ses pieds ne pussent pas toucher la terre ; on l'y fixait avec des cordes violemment serrées autour des cuisses, puis on suspendait à ses pieds des pierres d'un poids énorme, qui occasionnaient dans les genoux des douleurs intolérables. D'autres fois, on lui serrait aussi les cuisses de la même manière que l'on vient de dire ; mais avec cette différence que la banquette étant plus basse, les pieds du patient posaient à terre. En cet état d'immobilité, on lui faisait passer, avec effort, de grosses pierres sous la

plante des pieds, ce qui lui causait des douleurs non moins atroces. Pendant cette longue série de supplices, le serviteur de Dieu ne perdit rien de son calme et de sa sérénité ; non seulement on ne [586] l'en tendit jamais proférer un cri ou une plainte, mais encore on vit briller sur son visage la joie dont son cœur était enivré. Lorsqu'il sortait de ces interrogatoires, tous ses os étaient déplacés, les forces lui manquaient ; il fallait que des satellites le portassent dans sa prison, où l'attendaient de nouvelles épreuves. Les affreux tourments dont nous venons de parler furent suivis d'un mois de trêve ; le Vice-Roi voulait probablement lui laisser reprendre quelques forces, afin de pouvoir exercer plus longtemps sur lui sa rage insatiable.

Le mois expiré, M. Perboyre reparut devant le tribunal criminel. Pendant qu'il subissait les tourments de la question, son persécuteur lui ordonna de dire quelle route il avait suivie pour pénétrer dans l'intérieur de la Chine, dans quelles maisons il s'était arrêté, quelles personnes avaient favorisé son entrée ; mais il garda le silence, sachant bien qu'il n'était pas tenu de répondre, et que d'ailleurs la moindre révélation exposerait les Missionnaires et les Chrétiens aux plus cruelles avanies. Le juge, irrité, lui fit donner sur le visage quinze coups de cette épaisse fêrule en cuir dont on a déjà fait mention ; et, comme il pensait que c'était lui qui avait affermi plusieurs Chrétiens demeurés inébranlables au milieu des tortures qu'on employait pour les entraîner dans l'apostasie, il lui demanda quel breuvage mystérieux il avait fait boire à ces Chrétiens, qui n'avaient pas voulu renoncer à leur Religion. Le serviteur de Dieu répondit qu'il ne leur avait donné aucun breuvage, et cette réponse lui valut encore dix coups de fêrule sur la figure.

Parmi les prisonniers qui étaient en butte à la cruauté des Mandarins, se trouvait une vierge nommée Anna Kao, qui avait longtemps édifié les Chrétiens par ses vertus. Elle fut arrêtée dans sa maison pendant qu'elle était en prière. Elle confessa la Foi avec une fermeté et une constance qui remplirent d'admiration les fidèles, et frappèrent d'étonnement les Païens et les Mandarins eux-mêmes. Les satellites qui la saisirent, [587] lui ayant proposé de fouler la croix, avec des menaces de mort si elle ne le faisait pas, elle répondit sans hésiter, qu'elle préférait mourir. Alors ils la menèrent au tribunal pour la faire comparaître devant les Mandarins. Ceux-ci lui enjoignirent de se mettre à genoux sur une chaîne de fer ; deux satellites posèrent leurs épées sur son cou pour l'effrayer, et, dans cet état, on la somma de fouler la croix. Mais l'intrépide vierge leur dit : *Tranchez-moi la tête si vous voulez, jamais je n'abjurerais ma Religion.* Un Mandarin lui ayant demandé si elle était vraiment vierge, comme l'entendaient les Chrétiens, elle répondit hardiment : *Je suis restée constamment vierge depuis mon enfance.* Alors il prescrivit une pratique employée en Chine pour s'assurer du fait. Quand on veut reconnaître si une personne a conservé sa virginité ou non, on lui applique au cou et à la tête un cordon ou ruban, imbibé de certaines drogues : si le ruban change de couleur, c'est une preuve que cette personne n'a pas toujours gardé la continence ; s'il ne change pas, c'est la preuve du contraire. Cette expérience, à laquelle la vierge fut soumise, servit à rehausser sa gloire ; les Mandarins convinrent qu'elle avait dit la vérité. On la pressa encore bien des fois de renoncer à sa Religion ; mais comme toutes ces sollicitations échouèrent contre sa fermeté, elle fut condamnée à l'exil et envoyée dans le Su-Tchuen.

A l'occasion de cette vierge, le Mandarin demanda à M. Perboyre si elle était employée à son service. Il répondit négativement. Alors le Mandarin le fit mettre à genoux sur des chaînes de fer, ordonna qu'on lui attachât les mains à un poteau, tandis qu'un des satellites, lui saisissant la chevelure, l'agitait et le soulevait de manière à le faire beaucoup souffrir. Ce supplice dura une heure. Le Vice-Roi lui ayant ensuite présenté la boîte des saintes huiles : — *N'est-ce pas là, lui dit-il, le breuvage dont vous vous servez pour fasciner les Chrétiens et les affermir dans la Foi ?* — *Ceci n'est pas un breuvage,* [588] répondit le confesseur. Trente coups de bâton sur les cuisses suivirent cette réponse.

Plusieurs fois, pendant cet interrogatoire, le Vice-Roi le somma de déclarer les noms et la demeure des Prêtres, des Catéchistes et des Chrétiens ; et toujours il garda un profond silence. On le souffleta, on l'outragea indignement pour le forcer à parler ; on le mit à la

torture, on le flagella de la manière la plus cruelle : rien ne put lui faire ouvrir la bouche. Mais un Mandarin lui ayant demandé s'il était Chrétien, il répondit aussitôt : — *Oui, je suis Chrétien, et je m'en fais gloire et honneur.* Alors ce Mandarin, ayant fait apporter et placer devant lui un crucifix, lui dit : — *Si tu veux fouler aux pieds le Dieu que tu adores, je te rendrai la liberté.* A cette proposition impie, le confesseur s'écria les yeux remplis de larmes : — *Eh ! comment pourrais-je faire cette injure à mon Dieu, mon créateur et mon sauveur ?* et, se baissant péniblement, car son corps était tout meurtri, il saisit la sainte image, la presse contre son cœur, la colle à ses lèvres, la baise de la manière la plus tendre et la plus affectueuse en l'arrosant de ses pleurs. A cette vue, un des satellites, s'élançant sur le serviteur de Dieu, lui arrache des mains l'image sacrée du Sauveur ; et, poussé par une inspiration infernale, il la mit en contact avec des objets que la décence ne permet pas de nommer. Cette horrible profanation brisa le cœur du chaste Missionnaire ; il poussa un cri profond, un de ces cris qui révèlent une désolation immense, et qui témoignait combien il était plus sensible à cet acte sacrilège qu'il ne l'avait été à ses propres tourments. Pour le punir d'avoir refusé de profaner le crucifix, on lui fit donner cent dix coups de *Pan-Tsé*, long bâton de bambou dont on frappe les criminels en Chine.

Un autre Mandarin l'ayant aussi engagé à fouler aux pieds des croix que l'on avait fait peindre sur le parquet, il répondit : *Je ne puis pas.* Alors, sur l'ordre qu'ils en reçurent, des satellites le saisirent pour le forcer à marcher sur ces croix, et [589] il s'écria à haute voix : *Je suis Chrétien ; ce n'est pas moi, c'est vous qui profanez ce signe auguste d notre rédemption.* Le juge impie fit apporter une idole, et promit au confesseur que, s'il voulait l'adorer, il le mettrait en liberté. Le généreux athlète répondit avec fermeté : *Vous pouvez, si vous voulez, me faire couper la tête, mais je ne consentirai jamais à adorer cette idole.* Ensuite le juge lui ordonna de se revêtir des ornements sacrés, comme il avait déjà fait à *Siang-Yang-Fou*. Après quelques moments de réflexion, M. Perboyre obéit, et s'habilla en plein tribunal. Quand ils le virent dans ce costume sacré, les gens du prétoire et les satellites s'écrièrent : *Il est le Dieu vivant !*

Le Mandarin étant revenu sur le sujet des saintes huiles et sur le sacrement de l'extrême-onction, renouvela les calomnies que l'on faisait contre les Prêtres chrétiens, et il ajouta : *Si vous n'aviez pas trompé les Chrétiens par l'espérance de la vie éternelle, ils ne vous auraient pas fait venir en Chine, et vous n'eussiez pas eu occasion de leur arracher les yeux. Si vous n'avouez pas que vous êtes coupable de toutes ces choses, je vais vous faire frapper comme vous le méritez.* Le serviteur de Dieu ayant répondu qu'il n'avait point à se reprocher les crimes qu'on lui imputait, le président lui fit donner sur le dos trente coups de bâton avec tant de force que le sang coula de nouveau en abondance. Brisé par ce traitement barbare, ayant les yeux éteints et fermés, il ne pouvait se lever, ni se tenir à genoux ; les satellites le saisirent alors par les cheveux, le relevèrent, le jetèrent plusieurs fois par terre, et lui ouvrirent les yeux pour le forcer à regarder le Vice-Roi, qui lui demanda encore à combien de personnes il avait arraché les yeux. Il répondit de nouveau qu'il n'était pas coupable de ce crime, et on lui fit appliquer dix coups de bâton, qu'il supporta avec une patience inaltérable. Le Vice-Roi, étonné, et ne pouvant comprendre qu'un homme endurât tant de souffrances avec un si grand calme, commença à soupçonner qu'il avait quelque [590] secret pour se rendre impassible. Dix autres coups suivirent, sans altérer la tranquillité du patient. Puis vinrent de nouvelles questions auxquelles il ne répondit pas, soit qu'il ne pût parler, soit qu'il regardât comme inutile de réfuter si souvent les mêmes calomnies. Le Vice-Roi, irrité, ordonna à ses satellites de lui donner encore quinze coups de bâton ; et, comme sa victime demeurait toujours muette, il lui dit. *Quoi ! je vous fais frapper, et vous ne répondez pas ?* Ce silence héroïque le confirma dans la pensée qu'il avait sur lui quelque objet doué de la vertu d'enlever le sentiment de la souffrance ; il le fit donc dépouiller de ses habits, enjoignant de l'inspecter avec une attention minutieuse. Une infirmité avait obligé depuis quelques années le confesseur de la foi à se servir d'un bandage. A la vue de cet appareil, le persécuteur croyait enfin avoir découvert ce qu'il cherchait, et ne douta plus que ce ne fût là l'instrument qui émoussait en lui la sensibilité. Le serviteur de Dieu protesta, mais inutilement, contre cette absurde opinion du Vice-Roi ; quelque évidente que fût son

infirmité, on voulut paraître convaincu qu'il portait un talisman, et on en prit occasion de le charger de calomnies. Après quoi, pour détruire le prétendu charme qui produisait un si merveilleux effet, le Vice-Roi fit égorger un chien, força le confesseur à boire du sang de cet animal, et à s'en laisser frotter la tête ; puis il lui fit imprimer sur les jambes son sceau de Mandarin.

Après cet interrogatoire si long et si terrible, le serviteur de Dieu, qui paraissait n'avoir plus qu'un souffle de vie, fut rapporté dans sa prison. Cependant, dès le lendemain, on le ramena devant le tribunal, où l'attendait une séance encore plus affreuse que la précédente. Le Vice-Roi, furieux de n'avoir pu le réduire la veille, renouvela les questions qu'il lui avait adressées, en assurant qu'il le forcerait bien à avouer tous les crimes qui lui étaient imputés. Le captif répondit qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait déjà dit. Aussitôt, sur un signe du Mandarin, on le dépouille, on le fait coucher par [591] terre, et on lui applique dix coups de bâton sur le dos. Le Mandarin répète ensuite ses calomnies contre le saint Missionnaire, et lui adresse une foule de questions insidieuses qui demeurent sans réponse. Il lui fait encore donner dix coups de bâton en disant : *C'est en vain que vous désirez mourir promptement ; je vous ferai endurer pendant longtemps les douleurs les plus cuisantes ; chaque jour vous serez torturé par de nouveaux supplices ; et cette mort que vous souhaitez, vous ne la trouverez qu'après avoir épuisé les tourments les plus atroces.* Alors il donne ordre de le suspendre au chevalet ; mais comme le confesseur de Jésus-Christ ne pouvait plus ni marcher, ni se soutenir, il est saisi, suspendu par des satellites, et des bourreaux sont chargés de tendre et de relâcher une machine à laquelle ses cheveux étaient attachés. Après qu'on l'a ainsi torturé pendant une heure, on le dépose du chevalet à moitié mort, on le place devant le Vice-Roi, et on lui ouvre les yeux pour le forcer de regarder son persécuteur qui, pendant ce temps-là, se moquait de lui, l'insultait lui demandait s'il se trouvait bien.

Le tyran ne s'en tint pas là. Comme il voulait à tout prix triompher de la constance du martyr, il revient à la charge, le presse vivement de répondre d'une manière satisfaisante aux questions qu'il lui a faites, et d'avouer qu'il est coupable des crimes dont on l'a accusé. Ces sollicitations n'obtiennent point de réponse. Le juge, furieux de ce silence, le fait frapper cruellement à plusieurs reprises, tantôt à coups de bâton, tantôt avec la lourde fêrule de cuir ; mais ni le bâton, ni la fêrule ne parviennent à vaincre la fermeté du Missionnaire. On raconte qu'à la vue de cette contenance invincible, le Vice-Roi, ne se possédant plus de rage et croyant qu'on ne frappait pas avec assez de force, s'était élancé de son siège, et, s'armant lui-même de l'instrument meurtrier, avait déchargé sur sa victime des coups si terribles et si multipliés que tout le monde regarda sa mort comme inévitable et imminente. Les Païens eux-mêmes frémirent de la cruauté du Vice-Roi ; ils l'accusèrent de férocité, [592] envers un homme dont la douceur et la patience avaient fini par exciter leur intérêt ; il n'y eut pas jusqu'aux Mandarins et aux satellites qui ne fussent indignés de ces atrocités commises sur un prisonnier dans lequel ils n'avaient pu trouver rien de répréhensible.

Lorsque le persécuteur eut rassasié sa haine implacable, ou pour mieux dire, lorsque les forces lui manquèrent, M. Perboyre, presque expirant, fut rapporté dans sa prison. D'après l'aveu des satellites, il avait reçu ce jour-là plus de deux cents coups. Les gardiens, qui le reçurent dans cet état, se sentirent émus de compassion ; pour que ses habits tout trempés de sang ne se collassent point aux chairs meurtries, ils s'empressèrent de les lui ôter et de les laver. Le Catéchiste, André Fong, qui l'a vu dans sa prison lorsqu'on le dépouillait de ses vêtements, a déclaré que sa figure s'était enflée d'une manière prodigieuse, que ses chairs avaient été tellement meurtries et labourées par le bâton et le fouet, que des morceaux pendaient çà et là autour de son corps, que d'énormes lambeaux en avaient été enlevés, que tous ses membres ne présentaient qu'une plaie, et qu'il n'offrait plus l'apparence d'un homme ; semblable à son divin Sauveur duquel il est écrit : « Depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y a pas de partie saine en lui ; tout son corps n'est plus qu'une tumeur, et que plaies livides. Nous l'avons vu comme un lépreux. Il était sans



forme et sans beauté.» En effet, le corps du confesseur avait été broyé et mis en pièces ; mais soutenu par la vertu toute-puissante de Jésus-Christ, il avait supporté tous ces tourments avec une sérénité qui rayonnait encore dans son regard et à travers les meurtrissures de son visage, et qui montrait combien il s'estimait heureux de souffrir pour son Dieu. Au milieu de tant de tortures, qu'il endura dans cette journée si sanglante, à peine entendit-on quelques faibles gémissements et quelques soupirs échappés à la nature qui pâtissait à l'excès ; et lorsque le Catéchiste rentra [593] dans la prison, il trouva le confesseur à genoux et en prières. Après l'interrogatoire raconté dans le chapitre précédent, les bourreaux s'avouant vaincus, ne voulurent plus continuer une lutte qui n'était pas à leur avantage. Pendant quatre mois ils avaient employé contre leur victime toutes les ressources que peut suggérer le génie de la cruauté la plus ingénieuse. On n'avait rien oublié de ce qui pouvait lasser sa patience et triompher de son héroïque fermeté. Dans la seule ville de *Ou-Tchang-Fou*, on lui avait fait subir plus de vingt interrogatoires, auxquels venaient se joindre des mauvais traitements de divers genres ; et il s'en faut bien que nous ayons mentionné tout ce qu'il eut à souffrir. Ce fut probablement vers la mi-janvier que ses bourreaux se fatiguèrent de le persécuter, et que le Vice-Roi le condamna à être étranglé ; mais comme la sentence ne pouvait être exécutée qu'après la ratification de l'Empereur, M. Perboyre resta encore pendant huit mois dans sa prison. On sait dans quel état il se trouvait quand on l'y rapporta, et l'on s'étonne avec raison qu'il ait survécu à tant de supplices dans un lieu semblable. Ce fut néanmoins dans cet antre immonde qu'il passa les huit derniers mois de sa captivité avec des blessures qui avaient déchiré son corps en lambeaux et mis ses os à découvert. La souffrance lui ôtait presque la force de parler ; il lui fallait demeurer couché, incapable qu'il était de s'asseoir ou de se tenir debout.

Pendant que les Mandarins le torturaient, aucun Chrétien n'avait pu arriver jusqu'à lui : on se flattait sans doute de l'espoir qu'en le privant de tout secours, on parviendrait plus facilement à vaincre sa constance. Mais après le dernier interrogatoire, on se relâcha de cette consigne sévère. Un des premiers qui put pénétrer dans la prison, fut un Lazariste chinois, nommé *Yang*. Quel spectacle déchirant s'offrit à ses regards ! Qu'on se rappelle la douleur des amis de Job, quand ils l'aperçurent étendu sur un fumier et le corps tout couvert d'ulcères : c'était l'état dans lequel se trouvait, le serviteur de [594] Dieu. Lorsque le Prêtre chinois le vit gisant à terre, les membres sillonnés de déchirures livides, et à demi mort, son cœur fut vivement affecté ; il répandit des larmes abondantes, et ce ne fut qu'avec beaucoup d'effort qu'il parvint à se calmer, et qu'il put lui adresser quelques paroles. M. Perboyre désirait se confesser, mais il était gêné par deux officiers du Mandarin, qui se tenaient constamment à ses côtés, dans la crainte qu'on n'essayât de l'empoisonner. Un des Chrétiens qui accompagnait le Prêtre, les invita respectueusement à s'écarter un peu, afin que les deux Missionnaires pussent se parler plus librement ; ils s'y prêtèrent avec complaisance, et le Missionnaire put faire sa confession, après laquelle on ne tarda pas à congédier les Chrétiens. Au moment où ils se retiraient, M. Perboyre ayant élevé la voix avec effort pour se recommander à leurs prières, l'un d'entre eux lui fit observer de ne point parler si haut, à cause des satellites païens qui étaient présents. Mais un des officiers leur dit : *Priez, priez, vous n'avez rien à craindre* ; et l'autre ajouta : *Soyez tranquilles, nous aurons bien soin de lui*. En quittant la prison, le Missionnaire *Yang* pria un de ces officiers de recevoir de l'argent, et d'acheter tout ce qui serait nécessaire à M. Perboyre ; mais ce fonctionnaire refusa, en disant qu'un de leurs amis lui avait déjà donné deux cents sapèques dont il n'avait encore rien dépensé, parce que le malade étant trop souffrant, le médecin prescrivait de ne lui donner que de l'eau de riz et des herbes salées ; qu'au reste le docteur permettrait, dans quelques jours, de donner au malade tout ce qu'on voudrait. Ce médecin, quoique païen, avait été frappé de la douceur et des autres vertus de son malade ; il lui témoigna beaucoup d'intérêt et prit de lui un soin particulier.

A partir de cette époque, le confesseur de la foi fut souvent visité par les Chrétiens, et entre autres, par un Catéchiste, nommé *Fong*, qui lui rendit de nombreux services. On put même introduire des habits, une couverture et un matelas [595] dans sa prison, et

diminuer par là l'excès de ses douleurs. Il y avait cependant une nourriture que le serviteur de Dieu désirait avant tout, c'était la sainte communion ; mais il n'était pas possible de la lui procurer, les satellites ayant ordre de goûter tout ce qu'on lui offrirait, parce qu'on craignait que les Chrétiens ne voulussent l'empoisonner. Il fut donc obligé d'endurer cette privation, qui ne fut pas la moindre de ses douleurs pendant tout le temps qu'il demeura dans sa prison.

Il profita de la visite du Lazariste chinois dont nous avons parlé, pour donner brièvement de ses nouvelles à ses confrères. Sa lettre était écrite en latin et tachée du sang qui coulait de ses mains. Voici ce qu'il leur écrivait : «Les circonstances, du lieu et du temps ne me permettent pas de vous donner de longs détails sur ma position : vous les connaîtrez abondamment par d'autres voies. Lorsque je fus arrêté à *Cou-Tching*, j'y fus traité avec assez d'humanité pendant tout le temps que j'y restai, quoique j'y eusse subi deux interrogatoires. A *Siang-Yang-Fou*, j'ai subi quatre interrogatoires, à l'un desquels je fus obligé de rester pendant toute une demi-journée les genoux sur des chaînes de fer, et suspendu à la machine *hang-tsé*. A *Ou-Tchang-Fou*, j'ai subi plus de vingt interrogatoires, et dans presque tous j'ai souffert diverses tortures, parce que je ne voulais pas dire ce que les Mandarins désiraient savoir. Si je l'eusse dit, certainement il se serait allumé une persécution générale dans tout l'Empire ; cependant, ce que j'ai souffert à *Siang-Yang-Fou* était directement pour la cause de la Religion. A *Ou-Tchang-Fou*, j'ai reçu cent dix coups de *pan-tsé*, parce que je n'ai pas voulu fouler aux pieds la croix. Plus tard vous apprendrez d'autres circonstances. De vingt Chrétiens environ qui furent pris et traduits avec moi, les deux tiers ont apostasié publiquement.»

Nous avons déjà dit que la prison dans laquelle se trouvait M. Perboyre était remplie de malfaiteurs et de scélérats chargés de crimes. Ces malheureux, témoins chaque jour de la vie [596] sainte du serviteur de Dieu, ne tardèrent pas à l'apprécier ; des idées jusqu'alors inconnues se firent jour dans ces âmes endurcies. Admirateurs de tant de vertus, ils proclamèrent que leur compagnon d'esclavage était digne de toute sorte de respect et de considération ; tous le plaignaient et disaient qu'il méritait une condition meilleure. Quant à lui, bien loin de regarder son état comme digne de compassion, il ne pouvait assez se féliciter de son bonheur. Ses jours et ses nuits se passaient dans les souffrances, il est vrai, mais elles le remplissaient de joie, parce qu'elles le rendaient plus conforme à son modèle. Il n'avait plus à attendre que la mort, mais cette mort était l'objet de tous ses désirs, parce qu'elle devait le mettre en possession du souverain bien.

Enfin, le 11 septembre 1840, un courrier impérial apporta l'édit qui ratifiait la sentence de mort. D'après l'usage établi en Chine, aussitôt qu'un édit de ce genre est connu, on le met sur-le-champ à exécution. M. Perboyre fut donc enlevé à l'improviste de sa prison, et, comme son divin Maître, conduit au supplice avec des voleurs qui devaient être suppliciés ce jour-là. Il marchait nu-pieds, les mains attachées derrière le dos ; dans ses mains était fixée une longue corde qui s'élevait au-dessus de sa tête, et au bout de laquelle se trouvait écrite la sentence de mort prononcée contre lui. Le serviteur de Dieu avait recouvré ses forces, et, chose plus étonnante encore, les plaies ne paraissaient plus ; son visage était beau et resplendissant, la chair était devenue pure et nette comme celle d'un enfant. Tout le monde criait au prodige en le voyant dans cet état. Pour lui, il s'acheminait avec courage et avec joie vers le lieu de son triomphe, à l'exemple de son divin modèle : *Proposito sibi gaudio sustinuit crucem.*

C'est aussi l'usage en Chine de mener les criminels au supplice avec précipitation et au pas de course. Chacun des condamnés est accompagné de deux satellites qui emportent plutôt qu'ils ne conduisent la victime. Cette marche accélérée, jointe [597] au roulement des cymbales, donne aux exécutions capitales un caractère qui épouvante et fait frissonner les Chinois. M. Perboyre, après un long trajet, arriva enfin sur la place où il devait consommer son sacrifice. Les païens, avertis par le bruit des cymbales, étaient accourus en foule ; mais comme ils connaissaient les exemples de douceur et de patience que le confesseur avait donnés, soit dans ses divers interrogatoires, soit pendant son long séjour

dans sa prison, ils murmuraient de ce qu'on allait mettre à mort un homme si bienveillant et si doux, et disaient qu'il égalait les dieux par sa bonté.

On commença par sept prisonniers qui avaient été condamnés à mort ; et, pendant leur supplice, le serviteur de Dieu se tint à genoux pour prier. Les païens furent frappés de cette attitude suppliante et recueillie ; et un Chrétien, qui se trouvait là, fondant en larmes, entendit des voix qui disaient : *Voilà l'Européen qui se met à genoux et qui prie.* Enfin, le martyr fut attaché au gibet qui représentait une croix. Ses deux mains ramenées sur le dos, furent liées à la pièce transversale ; ses deux pieds étaient repliés par derrière, de sorte qu'il était suspendu comme à genoux et élevé de cinq à six pouces au-dessus de la terre. Sa mort fut beaucoup plus douloureuse que celle des autres condamnés, qu'on avait décapités promptement. Le vice-Roi prescrivit pour le Prêtre chrétien un genre de supplice beaucoup plus douloureux, parce qu'il dure plus longtemps. Le confesseur devait être étranglé : après une première et vigoureuse torsion, le bourreau lâcha la corde comme pour lui donner le temps de se reconnaître et de bien sentir la mort. Peu après, il tendit encore, puis il s'arrêta de nouveau. Ce ne fut qu'au troisième coup qu'il donna une pression décisive : mais comme le corps paraissait conserver quelque reste de vie, un satellite s'approcha, et lui ayant porté un grand coup de pied dans le bas ventre, M. Perboyre rendit sa belle âme à Dieu. C'était un vendredi à midi : il expirait le même jour que son divin Maître ; il s'était efforcé de l'imiter pendant sa vie par [598] la pratique de ses vertus, et il lui était donné de lui ressembler encore dans sa passion et dans sa mort.

Le corps du serviteur de Dieu devint, aussitôt après sa mort, un objet d'étonnement et d'admiration. Toutes les personnes qui purent le voir remarquèrent qu'il n'était point défiguré, que ses membres avaient conservé leur souplesse, et qu'il ne présentait aucun des caractères que l'on trouve sur les cadavres des criminels condamnés à périr par la strangulation. Ceux-ci sont horribles à voir, leurs traits sont déformés, leurs joues d'une lividité repoussante ; le sang découle de leur bouche convulsivement ouverte, de laquelle sort la langue entière ; leurs yeux fixes et glacés s'échappent de leur orbite. On ne peut considérer ce spectacle sans éprouver une impression d'horreur. Quant au Missionnaire, son visage n'avait pas changé ; ses yeux étaient modestement baissés vers la terre comme de son vivant, sa bouche fermée, son teint vermeil ; en un mot, son corps n'avait pas subi d'altération, et ne portait aucune trace de la mort, ni des souffrances, de sorte que plusieurs, croyant qu'il n'avait pas cessé de vivre, conseillaient de l'exposer pendant quelques jours à la chaleur du soleil, afin de s'assurer de la vérité. Un idolâtre, qu'un de ses parents Chrétiens avait conduit auprès du martyr, après l'avoir examiné et s'être assuré de sa flexibilité, fut tellement frappé de cette merveille qu'il songea dès ce moment à embrasser le christianisme, et se fit recevoir parmi les catéchumènes.

Le corps du confesseur de la foi resta attaché pendant un jour et une nuit sur l'instrument de son supplice. Le lendemain, les satellites l'ayant enlevé et déposé dans un cercueil, le transportèrent sur une montagne appelée *Hon-Chen*. Pendant ce temps, le Catéchiste *Fong* se rendit en toute hâte à la porte *Pin-Hou-Men*, afin de se concerter avec d'autres Chrétiens pour obtenir des satellites les vêtements du martyr et l'échange du cercueil qui contenait son corps. Les mesures furent si bien combinées que tout réussit selon leurs désirs ; au moyen d'une [599] somme d'argent, ils se firent délivrer et les habits du Missionnaire, et les instruments de son supplice, et la bière dans laquelle se trouvaient ses restes précieux. Ils fournirent aux satellites un cercueil rempli de terre, à la place de celui qu'ils recevaient, et tandis que l'on faisait semblant d'inhumer le corps de M. Perboyre, les Chrétiens l'emportaient dans une chapelle qui n'était pas éloignée. Ils le revêtirent de riches et magnifiques habits que l'on avait confectionnés la nuit précédente, et célébrèrent les offices qui se font en pareille circonstance ; puis on l'enterra sur le versant de la montagne Rouge, à côté du vénérable Clet, Missionnaire Lazariste, qui avait été martyrisé vingt ans auparavant, et dont M. Perboyre avait tant de fois envié la mort bienheureuse.

Dieu ne tarda pas à frapper ceux qui avaient poursuivi son serviteur. Le Mandarin de *Cou-Tching*, qui l'avait fait saisir, fut destitué de sa charge peu de temps après, et se pendit de

désespoir. Le Vice-Roi, qui s'était montré si féroce, fut condamné à l'exil par l'Empereur, à cause des cruautés et des vexations qu'il avait exercées dans sa province : il eut même beaucoup de peine à échapper à la vengeance du peuple qui, trouvant ce châtement trop doux, aurait voulu le mettre en pièces et le traiter comme il avait traité les autres.

Nous ne pouvons passer sous silence la conduite admirable des parents de M. Perboyre, lorsqu'ils apprirent les combats et les souffrances de leur fils. M. Laborderie, vicaire de Catus, fut chargé de leur annoncer cette nouvelle. Son embarras était grand à mesure qu'il approchait de la maison ; mais aussitôt qu'il y fut entré, la mère de M. Perboyre jugea, en le voyant, qu'il avait quelque chose de pénible à leur faire connaître, et lui dit : «Je me souviens que, lorsque M. le curé de Catus vint nous apprendre la mort de Louis, ce lut par le même temps et à la même heure que vous ; et j'ai quelque pressentiment que vous venez nous annoncer quelque chose de semblable au sujet de notre pauvre Chinois.» M. Laborderie lui dit alors : «Je [600] ne suis pas venu pour vous porter de pareilles nouvelles ; tout ce que j'ai à vous communiquer, c'est que votre fils a été pris et mis en prison par les idolâtres ; à la vérité, il a été maltraité, mais à présent on est devenu plus doux et plus humain à son égard.»

Ces paroles ne jetèrent point le trouble dans le cœur de cette mère vraiment chrétienne : nouvelle Machabée, elle entendit avec calme et courage le récit des souffrances que l'on faisait endurer à son fils. Elle dit que depuis que son fils était parti pour la Chine, elle ne s'était attendue à autre chose qu'à recevoir une nouvelle semblable, et que cette attente avait été pour elle une continuelle préparation : «Et maintenant, ajouta-t-elle, que ferais-je en me lamentant ? J'offenserais Dieu peut-être et je m'attristerais de ce qui était l'objet des désirs les plus ardents de mon fils, car ses lettres, depuis qu'il est en Chine, nous ont exprimé d'une manière bien vive combien il désirait le martyre ; si quelque chose devait me faire de la peine, ce serait d'apprendre que, vaincu par les souffrances, il scandalisât, par une lâche apostasie, ceux qu'il a convertis.»

Elle ne se montra pas moins admirable lorsqu'on lui apprit la mort de son fils : elle répondit aux personnes qui l'exhortaient à faire son sacrifice avec courage : «Pourquoi hésiterais-je à faire à Dieu le sacrifice de mon fils ? la sainte Vierge n'a-t-elle pas généreusement sacrifié le sien pour mon salut ? D'ailleurs, je ne croirais pas aimer véritablement mon fils si je m'affligeais, sachant qu'il est maintenant au comble de ses vœux.» Revenons à notre bienheureux martyr.

On se rappelle que, lorsque M. Perboyre fut conduit de *Tcha-Yuen-Keou* à *Cou-Tching*, un Païen, touché de compassion à la vue de ses souffrances et des difficultés qu'il avait à marcher, le fit transporter en litière, à ses frais, jusqu'à *Cou-Tching*. Cette bonne action reçut bientôt sa récompense. Ce vieillard étant tombé malade, se trouva enfin conduit aux portes du tombeau. Pendant qu'on désespérait de sa vie, et [601] qu'il était lui-même tout absorbé par les plus tristes et les plus sombres pensées, M. Perboyre lui apparut en songe avec deux échelles, l'une de couleur rouge sur laquelle il était appuyé ; l'autre, blanche, par laquelle il invitait le malade à venir vers lui en lui disant : *Vous souffrez là extrêmement, n'est-ce pas ? Montez où je suis, par cette échelle blanche, et vous serez heureux.* Alors le malade essaya de monter, mais les démons s'opposaient à ses efforts. Se rappelant que les Chrétiens se servaient de l'invocation des saints noms de Jésus et de Marie pour chasser les esprits de ténèbres, il invoqua ces noms sacrés, et à l'instant la vision disparut, et il se sentit tout à fait guéri. S'étant réveillé aussitôt, il s'empressa d'appeler des Catéchistes, se fit instruire des vérités de la Religion, et engagea toute sa famille à suivre son exemple. Ayant eu le bonheur d'être baptisé peu de temps après, il mourut au bout de trois jours dans les plus beaux sentiments de piété.

Dans une lettre d'un Missionnaire, écrite à cette époque, nous trouvons les détails suivants, qui ne sont pas moins remarquables : «Quand M. Perboyre fut martyrisé, une croix grande, lumineuse et très régulièrement dessinée, apparut dans les cieux. Elle fut aperçue par un grand nombre de fidèles habitant diverses Chrétientés très distantes les unes des autres. Beaucoup de Païens furent aussi témoins de ce prodige et quelques-uns

s'écrièrent : *Voilà le signe qu'adorent les Chrétiens, je renonce aux idoles, je veux servir le Maître du ciel.* Ils ont en effet embrassé le Christianisme. Monseigneur Clauzetto leur a administré le baptême. Quand Monseigneur apprit les faits que je viens de rapporter, il n'y ajouta pas d'abord grande foi. Mais depuis, frappé du grand nombre et de l'importance des témoignages, il a fait une enquête dans les formes, d'où il conste : qu'une croix, grande, lumineuse et bien formée, a apparue dans les cieux ; qu'elle a été vue à la même époque, de même forme et même grandeur, et sur le même point du ciel, par un grand nombre de témoins, Chrétiens et Païens ; que ces [602] témoins habitaient des districts très éloignés les uns des autres, et qu'ils n'avaient pu avoir ensemble aucune communication. Monseigneur a de plus interrogé les Chrétiens qui avaient connu M. Perboyre, et tous ont déclaré qu'il l'avaient toujours regardé comme un grand saint.»

De tous côtés, on s'est empressé d'invoquer M. Perboyre après sa mort, et tout nous porte à croire que Dieu a glorifié celui qui l'avait si généreusement confessé pendant sa vie. Nous aurions pu mentionner ici une foule de faits extraordinaires et de grâces obtenues par son intercession ; mais il est de notre devoir d'attendre que le Saint-Siège ait prononcé dans la cause du vénérable martyr. Ainsi, la Congrégation de la Mission qui avait déjà quitté le Su-Tchuen, en 1742, en y laissant un confesseur de la foi qui avait soutenu cette église naissante pendant la plus redoutable persécution et dont les travaux devinrent comme la semence de la plus florissante Chrétienté de la Chine ; cette même Congrégation, un siècle plus tard, en 1840, quitta le Hou-Kouang évangélisé aussi jadis par Monseigneur Mullener en y laissant deux glorieux martyrs dont le sang est devenu la semence féconde qui fait aujourd'hui tant de Chrétiens.

### § VIII. Province du Kiang-Nan ou de Nankin.

Cette province comme nous l'avons vu avait son évêque titulaire Monseigneur Pirès, résidant à Péhin, et était desservie par les Missionnaires portugais, qui y dirigeaient des Prêtres chinois séculiers. M. Henriquez était chargé de l'administration de cet évêché en qualité de Vicaire Général de l'Évêque de Nankin. En 1834, parvint en Chine la triste nouvelle de la suppression des Ordres Religieux et même de la Congrégation de la Mission en Portugal ; dès lors les Missionnaires portugais de Chine perdirent l'espoir de recevoir de nouveaux ouvriers [603] de leur patrie, ils ne voulurent cependant point abandonner leurs Missions, et appelèrent à leur secours leurs confrères français. Ils en obtinrent même la permission de la Sacrée Congrégation de la Propagande par une lettre du 11 janvier 1837. M. Henriquez fut le premier à prendre cette mesure ; sa santé, fortement ébranlée par le climat meurtrier de Nankin, le força de s'éloigner quelque temps de sa Mission pour revenir à Macao, il ne laissait dans cette Mission qu'un de ses confrères portugais, M. Lino, qui n'était point en état de diriger cette Mission. Il s'adressa donc à M. Torrette pour le prier de lui donner deux Missionnaires français ; M. Torrette lui accorda, en 1837, M. Jean-Ferdinand Faivre, qui venait d'arriver de France, et qui partit pour Nankin avec le titre de Vicaire Général de ce diocèse. Un autre Missionnaire devait l'y accompagner, c'était M. Arnaud Sempau, un des jeunes Missionnaires d'Espagne, que la Révolution de ce pays avait chassés en France ; mais il était mort à Singapour le 14 août 1837<sup>15</sup>.

M. Faivre fit le voyage pour se rendre à sa Mission avec un autre de ses confrères, M. Pierre Peschard, qui se rendait dans le Kiang-Si. Ce dernier nous fait connaître quelques traits de l'énergie apostolique que M. Faivre déploya dans ce voyage en faveur de l'honnêteté des mœurs. Il écrivait le 20 septembre 1838 :

«Vous savez, mon cher confrère, que M. Faivre est heureusement arrivé dans la province de Nankin où il commence à faire le bien. Il était parti sur un navire anglais sur lequel il a

---

<sup>15</sup> Annales de la Congrégation de la Mission, tome 5, page 173.

été bien traité : il a eu cependant quelques rencontres embarrassantes dont il s'est tiré heureusement par son courage. Quelques officiers avaient une fois appelé à bord une mauvaise femme. M. Faivre, qui se promenait sur le bord, vit arriver une barque conduite par un homme et dans laquelle il [604] remarqua de loin une misérable créature couronnée de fleurs. Se doutant bien de ce que c'était, il va de suite trouver le second du navire (le capitaine était absent) et lui demande la permission d'empêcher que cette vermine n'approche. Le second n'osa rien lui refuser. Alors M. Faivre signifie à la barque de se retirer ; mais l'homme qui la conduisait n'en fit rien, sans doute parce qu'il avait été mandé. Aussitôt M. Faivre courut à la hache du charpentier et se mit en devoir de couper la corde à laquelle l'embarcation voulait s'amarrer. Pour le coup notre homme prit le large et n'osa plus approcher.

«Une seconde fois l'affaire fut plus sérieuse : tout le monde était à dîner quand on vit entrer dans la chambre deux mauvaises créatures toutes couronnées de fleurs. M. Faivre leur lança un regard foudroyant en leur faisant signe de passer de suite la porte : l'une obéit, mais l'autre commençait de prendre une chaise pour s'asseoir. Alors notre confrère sort de sa place et saute à un pistolet qui était tout auprès, faisant mine de le mettre en joue, quoiqu'il sût bien qu'il n'était pas chargé ; cette malheureuse eut peur et prit la fuite, Le dîner fini, M. Faivre sortit le premier, craignant qu'elles ne fussent encore dans le navire ; il ne se trompait pas, car il vit bien la barque qui les avait amenées, mais il n'y avait personne dedans. Aussitôt il s'en va trouver le capitaine qui ne s'était pas opposé à leur entrée, et lui demande la permission de purger le navire de cette canaille ; ce qui lui fut accordé. Il s'arme de suite d'un écouvillon de canon et commence à chercher ; au bout de quelque temps découvrant ce qu'il cherchait, dans l'entrepont, sur des caisses d'opium, il se met à prononcer quelques mots sonores et à brandir son instrument. Ces malheureuses créatures, voyant qu'on ne badinait pas, oublièrent cette fois la gravité ordinaire que leur impose la petitesse de leurs pieds, et elles eurent bientôt abandonné le navire. Cette rencontre, bien déplorable sans doute, vous fait connaître la vigueur de notre cher confrère. Ce sera une bonne leçon pour les Anglais [605] qui après cela ont témoigné un plus grand respect à M. Faivre. Ceci vous fera sans doute un peu rire, mais en même temps vous verrez par là à combien de dangers les Missionnaires sont exposés ; ce sera même un bon exemple pour les autres qui pourraient se trouver dans le même cas.

«Du reste, M. Faivre a montré encore une grande énergie en d'autres rencontres : quand il fut avec ses courriers sur une barque chinoise, celui qui conduisait, voulant leur extorquer de l'argent, demandait à tout moment une augmentation sur le prix convenu. Mais M. Faivre, voyant que cela ne finirait jamais, commença par rétracter les concessions déjà faites, et lui parler d'une manière très verte. Au bout de quelque temps on se défit de cet homme qui était déjà l'objet de soupçons, et qui avait dit à plusieurs douaniers que celui qu'il conduisait était un étranger. Tout ceci et mille autres circonstances nous font admirer l'action de la Providence sur les Missionnaires ; car, après les avoir fait passer par des épreuves, elles les conduit, comme par la main, au lieu de leur destination.»

Les belles qualités qui ornaient l'âme de M. Faivre et qui sont si bien retracées dans ses lettres, jadis imprimées <sup>16</sup>, faisaient présager les plus heureux résultats, et cet espoir ne fut point trompé. Mais bientôt le démon redoutant un pareil adversaire, dressa toutes ses batteries pour paralyser le bien qu'il devait opérer. On ne tarda pas à en voir les effets.

M. Torrette écrivait déjà le 7 mars 1839 de Macao :

«Voici actuellement une nouvelle toute fraîche qui vous donnera une idée des efforts que fait le démon pour mettre tout dans le désordre à Nankin ; dans la prévision de la mort de l'Évêque qui réside à Pékin, les Prêtres de ce diocèse envoyèrent une députation à M. de Bési pour le prier de venir se mettre à leur tête, ne voulant ni des Portugais ni des

---

<sup>16</sup> Annales de la Congrégation de la Mission, tome 5, page 325, tome 6, pages 145 et suivantes.

Français. Celui-ci laissa partir la députation [606] pour Pékin pour prier Sa Grandeur de le nommer Vicaire Général après sa mort ; ce qui eut lieu en effet. Une lettre signée par quatre Prêtres chinois, mais non par l'Évêque, et munie du sceau épiscopal, apprit à M. le comte la dernière détermination de Monseigneur et aussitôt après en avoir reçu la nouvelle, il partit pour Nankin où il doit être. Le Procureur de la Propagande est désespéré de cette nouvelle et il vient de lui écrire de retourner au plus vite. Vous dépeindre les suites de cette démarche précipitée, c'est incalculable. Pauvre M. de Bézi, le bon Dieu le lui pardonne, il y a longtemps que je savais que c'était une pauvre tête. Il a abandonné sa Mission sans permission pour aller à l'aventure, sans prendre conseil et sur la foi de quelques intrigants. Heureusement que la Propagande a levé tous les doutes, sans quoi nous ne savons pas comment tout cela finirait.»

Le 3 juillet 1839, M. Torrette écrivait encore :

«Nous apprenons que M. de Bézi s'est installé à Nankin en février dernier ; M. Faivre s'était retiré. C'est aussi en février qu'arrivèrent de Rome les lettres de Grands Vicaires pour MM. Henriquez et Castro. En attendant que la nouvelle arrive à Nankin, ce Monsieur aura le temps de faire ses prouesses et peut-être aussi de se faire chasser par ceux qui l'ont appelé.»

Une autre lettre de M. Torrette, du 1er juin 1840, nous apprend le résultat de cette tentative :

«... Les courriers de M. Faivre dont nous n'avions rien su depuis près d'un an et demi, sont arrivés à Macao, il y a quinze jours. La raison d'un si long silence, c'est que notre cher confrère a été très dangereusement malade pendant quatre ou cinq mois : la maladie a été assez sérieuse pour qu'on ait été obligé de lui administrer les derniers sacrements. C'était un fièvre *chaude, froide, tempérée* (comme disent les courriers.) Grâce à Dieu, il est actuellement en pleine convalescence. Le bon Dieu a voulu le conserver afin qu'il pût achever le bien qu'il a si heureusement commencé. Il paraît qu'il a eu d'abord d'assez [607] grandes difficultés, soit à cause des Prêtres qui étaient un peu prévenus contre lui, soit à cause de ce conflit de pouvoir entre lui et M. de Bézi qui était déjà solennellement installé et avait commencé la visite du diocèse. Mais ayant examiné tous les titres et pouvoirs donnés à M. Faivre, il s'est retiré après avoir pris plusieurs moyens pour faciliter la prise de possession de notre confrère. Ces nouvelles ont fait un sensible plaisir à M. le Procureur de la Propagande à Macao, qui un peu fatigué de la démarche de M. le comte, lui avait déjà écrit de se retirer le plus tôt possible.

«M. Faivre s'est déjà concilié l'affection de la majeure partie des Prêtres du pays ; quelques-uns même qui s'étaient un peu écartés de la bonne voie, et qui par conséquent étaient les plus acharnés contre lui, sont revenus sincèrement. Un Séminaire où sont déjà six Séminaristes, et où viendraient beaucoup d'autres si on voulait les recevoir, a été établi sous le titre de Séminaire de l'Immaculée Conception. Vous voyez que les bénédictions du ciel commencent à pleuvoir sur Nankin ; c'est pourquoi M. Faivre n'a pu, en voyant de si heureux résultats, s'empêcher de demander à nous une neuvaine de messes, et à nos Séminaristes une communion pour remercier Dieu d'avoir aplani tant de difficultés. M. Faivre a écrit à M. Henriquez, le Grand Vicaire titulaire de Nankin, une lettre pleine d'attentions, de prudence et de sagesse ; aussi notre Confrère Portugais en a été émerveillé»

Sur ces entrefaites la Sacrée Congrégation de la Propagande voyant la destruction des communautés religieuses en Portugal et l'abandon où ce royaume allait laisser les évêchés de Chine qu'il devait soutenir par des secours spirituels et temporels, jugea à propos de soustraire la province du Chan-Tong à l'évêché de Pékin, et elle la réserva pour ses Missionnaires. En conséquence elle érigea le nouveau Vicariat du Chan-Tong, et en nomma Vicaire Apostolique M. le comte de Bézi, le 10 janvier 1840. M. de Bézi était en même temps nommé, Évêque de [608] Canope *in partibus* et comme l'Évêque de Nankin Monseigneur Pirès était mort à Pékin le 2 novembre 1838, Monseigneur de Bézi en qualité

de Vicaire Apostolique plus voisin était nommé administrateur Apostolique du diocèse de Nankin. Cette nouvelle certaine arriva en Chine accompagnée d'une autre qui était fort ambiguë ; un bruit se répandait que les Prêtres de la Mission devaient quitter la province de Nankin ; c'est pourquoi le Procureur de la Congrégation à Macao adressa à M. Joset, Procureur de la Propagande dans la même ville, la lettre suivante pour lui demander des explications à ce sujet.

18 juin 1841.

«Je viens d'apprendre une nouvelle qui nous a grandement surpris et qui peut-être vous surprendra aussi beaucoup.

«Je dois vous avouer bien sincèrement que depuis que nous avons cédé notre Mission du Hou-Pé pour en compléter une autre, nous avons été presque dans la certitude que lorsque le Saint-Siège prendrait quelque détermination au sujet des Missions portugaises, il nous en donnerait quelque partie où nous pourrions facilement placer les Missionnaires qui sont actuellement à notre disposition.

«Notre espoir et notre quasi certitude étaient d'autant plus fondés que déjà par un décret de la Sacrée Congrégation, nous avons été autorisés à entrer dans les Missions portugaises, afin d'y porter le secours que nos confrères portugais ne cessaient de demander depuis longtemps à notre Supérieur Général. Ce fut pour acquiescer à leur demande que nous expédiâmes de suite quatre Missionnaires européens : MM. Simiand et Privas, dans le Chan-Tong ; MM. Faivre et Lavaissière avec deux autres confrères chinois, dans la province de Nankin, où les besoins paraissaient plus grands.

«De plus, mon cher Monsieur, il est évident que tous ces envois n'ont pas été faits de notre propre mouvement, ni [609] simplement à la demande de nos confrères portugais, mais bien plus encore par les conseils de M. Umpierres qui, connaissant probablement les intentions de la Sacrée Congrégation, nous écrivait de Rome, à la date du 5 avril 1840, une lettre dont je vous transcris un passage. «Il est bon que vous envoyiez sept ou huit Prêtres européens en Mongolie, huit ou dix au Tché-Kiang, et huit ou dix au Kiang-Si qui seront trois vicariats que l'on vous confiera, si je ne me trompe.»

«Il est vrai que dans cette lettre il n'est pas nommément question de Nankin, ou de toute autre province ; mais M. Umpierres a voulu, ce me semble, parler de Nankin ; car autrement à quoi bon nous conseiller d'envoyer huit ou dix Missionnaires dans la province du Tché-Kiang qu'il savait bien être déjà érigé en vicariat, conjointement avec le Kiang-Si, et où nous avons pour le moment assez de Missionnaires pour administrer tous les Chrétiens qui s'y trouvent. M. Umpierres a donc voulu nous avertir de tenir nos Missionnaires le plus près possible de Nankin, afin de les y faire entrer peu à peu et dans l'occasion favorable, sans trop éveiller les soupçons des Portugais.

«C'est là, en vérité, ce qu'a toujours pensé M. Torrette, ainsi que nous tous, et c'est en conséquence de ce que nous a écrit M. Umpierres que nous avons demandé à Paris des Missionnaires en nombre suffisant pour administrer la province qui, d'après toutes les probabilités, devait nous être confiée.

«Aujourd'hui il paraît que tout est changé, et que la Sacrée Congrégation a pris d'autres mesures. On m'annonce de Paris que nos confrères doivent se retirer de Nankin pour aller, je ne sais où, car nos deux Missions de Tartarie et du Kiang-Si sont pour le moment assez fournies, puisqu'on me mande de ne pas y envoyer de Missionnaires. Il est vraiment fâcheux qu'après avoir eu tant de peine pour introduire les Missionnaires en Chine, on soit ensuite obligé de les en rappeler pour en faire je ne sais quoi ! [610]

«Ce changement me paraît si extraordinaire que je suis grandement porté à croire que nos Messieurs de Paris ont été mal informés car je ne puis comprendre comment la Sacrée Congrégation qui sait depuis longtemps que nous avons expédié deux Missionnaires européens à Nankin, où sont aussi allés deux confrères chinois en sortant du Hou-Pé, je ne



puis comprendre comment elle a pu décider que nous quitterions cette province pour laquelle nous avons eu déjà bien à souffrir. A cause de l'in vraisemblance de cette décision, je me suis déterminé à ne pas en donner connaissance à nos confrères de l'intérieur, avant d'avoir eu quelque confirmation de ce changement, soit par vous, soit par nos Messieurs de Paris.

«Si donc vous savez quelque chose à ce sujet, je vous serai obligé de me le faire connaître, afin que je puisse en donner avis à nos confrères de Nankin de la parfaite soumission desquels vous pouvez être certain.»

M. Joset répondit par la lettre suivante :

«... Quant à l'affaire de Nankin, je serais bien fâché si ce que vous m'apprenez doit avoir lieu ; pour moi je n'en ai aucune nouvelle ; je sais que l'an dernier, lorsque nous eûmes des nouvelles de Nankin, j'écrivis à la Propagande que déjà vous aviez envoyé quatre Missionnaires dans cette Mission, et je répétai mes instances disant que je ne connaissais point d'autres corporations plus à portée d'administrer cette Mission que vous ; et au moins, par trois fois, j'ai écrit, exhortant la Propagande à vous la donner, dans le cas où elle voudrait en disposer, ce que j'ignorais, vu qu'elle ne m'avait donné aucune information, ni montré ses intentions à ce sujet, sinon qu'elle voulût nommer M. Henriquez, Vicaire Apostolique de cette province, et je l'en dissuadai, croyant ridicule que M. Henriquez, Évêque résidant à Macao, administrât ainsi cette Mission. Quoi qu'il en soit, je trouve vos raisons justes, et j'en ferai part à la Propagande : mais si tout ce que j'ai dit en votre faveur n'a pas [611] été admis, je ne sais ce que je pourrai faire. Croyez-moi, mon cher ami, votre tout dévoué,

THÉODORE JOSET.

Bientôt après le Cardinal Frasoni lui-même, Préfet de la Propagande, renouvela ces assurances au Procureur des Lazaristes, à Macao, par une lettre datée de Rome le 23 janvier 1842.

RESPECTABLE MONSIEUR,

«Nous avons déjà fait connaître à M. Torrette par le Procureur de la Sacrée Congrégation, que cette même Congrégation n'avait jamais eu l'intention de retirer ou de diminuer l'exercice du saint ministère en Chine, aux Prêtres de l'illustre Société de S. Vincent de Paul ; que tout au contraire son désir a toujours été qu'ils travaillent de toutes leurs forces à cultiver les Missions de la Chine, et qu'il y ait le plus grand nombre d'ouvriers possible. Néanmoins après avoir reçu vos dernières lettres, relativement à la Mission de Nankin, nous ne laissons pas de vous dire de nouveau que la Sacrée Congrégation, bien loin de souhaiter qu'ils se retirent de ce diocèse, et encore moins de vouloir les en chasser, désire au contraire avec ardeur qu'ils y restent pour mieux y travailler encore. Car il ne faut pas croire qu'en instituant et envoyant un nouvel Évêque, on ait prétendu rappeler et expulser les ouvriers qui se trouvaient dans cette Mission ; le Souverain Pontife a seulement voulu (et c'est à quoi sont seulement obligés les Missionnaires) qu'ils dépendent de l'Évêque de Canape pour en obtenir les pouvoirs et la juridiction, comme il est juste et comme cela se pratiquait sous l'Évêque précédent ou tout autre Ordinaire légitime ; c'est d'ailleurs ce qui s'observe partout, que les Missionnaires dépendent de leur Ordinaire pour l'exercice du saint ministère. En conséquence envoyez le plus grand nombre d'ouvriers que vous aurez disponibles, non [612] seulement dans les Missions confiées exclusivement à votre Société, mais aussi dans les autres et surtout à Nankin, satisfaisant par là aux demandes des Vicaires Apostoliques et pourvoyant aux besoins des âmes ; vous remplirez ainsi les vœux de la Sacrée Congrégation. Quelque grand que soit le nombre des ouvriers, ainsi que vous

le dites, cependant vu la moisson qui en Chine est grande et même très grande, ce nombre doit être censé petit.

«Bien loin de vouloir restreindre le zèle des membres de votre Société, nous vous prions très instamment dans le Seigneur, de vous concerter avec le Vicaire capitulaire de Macao, pour envoyer, s'il est possible, quelques Missionnaires de Saint-Lazare dans les provinces soumises à ce diocèse et privées de tout secours religieux.

«Voilà ce que nous avons à vous notifier, et nous prions Dieu qu'il vous comble de tous les biens.

Votre tout affectionné,

Cardinal FRANSONI, Préfet.

A Rome, de la maison de la Propagande, 23 janvier 1842.

Cependant le mystère s'éclaircissait. En 1841 MM. Carayon et Combelles s'embarquaient à Brest sur le navire du futur amiral *Cécile* en compagnie de trois Pères Jésuites qui arrivèrent incognito à Macao, et qui ayant l'air de vouloir aider M. Danicourt qui se rendait à l'île de Tchou-San récemment conquise par les Anglais, s'étaient mis humblement sous sa conduite pour aller jusqu'à cette île sans que personne se doutât de leur projet.

Écoutons maintenant M. Faivre nous révéler tout le mystère dans sa lettre du 2 mars 1842, à M. Guillet, alors Procureur à Macao, et Supérieur par intérim des Missions de Chine.

«Voilà les courriers de Monseigneur de Bési qui partent pour aller chercher nos très-révérands Pères les Jésuites. Eh [613] bien ! qu'ils soient les bien venus, et qu'ils fassent beaucoup de bien dans cette Mission où il ne manque pas de bien à faire, et dont une bonne partie est faisable avec la grâce de Dieu. Néanmoins, je doute que les Nankinois puissent jamais devenir des héros. Quant à nous, puisque nous mettons toute notre gloire et notre bonheur à être amis de Jésus, il est évident que nous ne pouvons pas être ennemis des Jésuites, tant s'en faut qu'au contraire, nous les aimons beaucoup, et nous les recevrons de tout notre cœur, comme les amis de notre unique ami, et les envoyés de notre unique et souverain maître, à qui seul appartient de disposer de toutes choses comme il lui plaît, sans que nous nous reconnaissions d'autre droit, que celui de dire de plein cœur : *Benè omnia fecit : Sit nomen Domini benedictum*. Pour moi, j'ai la ferme croyance que Dieu fait tout pour sa plus grande gloire et notre plus grand bien : or sus, comme dit S. Vincent, je reste dans la paix et la joie. En attendant, Monsieur le Supérieur, donnez-nous des ordres bien précis sur ce que nous avons à faire, sur le lieu où nous devons aller aimer le bon Dieu et faire sa sainte et très aimable volonté : sur la ligne de conduite que nous devons tenir ici pendant que nous y resterons ; précisez si bien toutes choses qu'il n'y ait aucun malentendu. Les Pères Jésuites viennent travailler ici, mais la Mission leur est-elle cédée, c'est ce que je ne sais pas ? Il y a deux Séminaristes de la petite Mission d'*Ou-Sy* qui ont été élevés à nos frais et dans l'intention d'entrer dans la Congrégation. Si la Mission est cédée aux révérends Pères Jésuites, ces élèves leur appartiennent-ils ? C'est ce que je ne crois pas ; à plus forte raison si la Mission d'*Ou-Sy* ne leur est pas donnée. Dans tous les cas il est probable qu'on tentera de les débaucher, et il est bien à craindre qu'on ne réussisse : *Fiat voluntas Dei*. Il n'est pas nécessaire que je vous dise que nous nous trouvons ici dans une fausse position, et qu'il est à désirer que cet état de choses ne dure pas fort longtemps. Ce n'est pas que notre position ne soit plus [614] absolument tenable, mais elle est fort difficile. Pour le moment nous sommes très bien avec Monseigneur, mais après l'arrivée des Pères Jésuites, supposant la non-translation de la Mission aux révérends Pères, Sa Grandeur aurait-elle le droit de nous renvoyer ? Je ne le crois pas ; ou du moins c'est fort douteux, parce que nous sommes envoyés ici par la Sacrée Congrégation, et il faut un décret de la même Congrégation pour nous rappeler. Je pense bien que la Sacrée Congrégation se sera clairement expliquée avec notre très honoré Père. Je désire connaître

exactement l'état des choses. M. Lavaissière et nos deux confrères Yang et Tching se portent bien et travaillent avec zèle à la vigne du Seigneur. Moi aussi je commence à me porter assez bien ; je fais Mission depuis quelque temps, je prêche tous les jours et quelquefois plusieurs fois par jour, j'entends seize confessions chaque jour ; enfin je commence à faire quelque chose. Mais il est probable que cela ne durera pas longtemps parce que les événements viendront mettre fin à mes petits travaux. *Ad Majorem Dei Gloriam.*»

Le 5 juin 1842, M. Guillet annonçait au Supérieur Général ce qu'il répondait à cette lettre de M. Faivre : «Je viens d'expédier aujourd'hui même une copie de la lettre de la Sacrée Congrégation (c'est la lettre du cardinal Frasoni déjà reproduite) à Monseigneur de Bési et aux révérends Pères Jésuites qui n'ont pas craint d'affirmer ici que (par je ne sais quel décret inconnu) la Mission de Nankin leur était définitivement cédée à eux seuls. Ils pourront s'assurer par la lecture de la lettre qu'ils étaient pleinement dans l'erreur et que leur désir leur a fait croire comme décidé, en 1840, ce qui ne l'est pas même en 1842. J'ai expédié une autre copie de la même lettre à M. Faivre qui sera tranquilisé et remis de toutes les appréhensions dont il parle dans la lettre que je vous envoie.»

Malgré la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande, les Missionnaires furent obligés de quitter la province de Nankin, et nous allons voir par quels moyens. M. Faivre les expose dans [615] une lettre adressée le 17 septembre 1842, à M. Etienne, alors Procureur Général de la Congrégation. Déjà, à cette époque, il avait quitté le territoire de la province de Nankin.

«Lorsque je reçus le contre-ordre de notre très honoré Père, j'avais quitté la Mission de Nankin depuis deux mois, et me trouvais dans la Mission du Tché-Kiang, où je suis encore. Du reste je ne me trouve qu'à six lieues de la province de Nankin, et je puis presque aussi facilement diriger nos confrères d'ici, que si je me trouvais dans la Mission même. De plus, je puis m'occuper aussi de nos autres Missions, et correspondre plus facilement avec elles, que de tout autre endroit de la Chine. J'adore donc la Providence qui a voulu cet état de choses, et j'ai la confiance qu'il tournera à la plus grande gloire de Dieu. J'ai déjà eu même occasion de m'apercevoir combien mon séjour ici était nécessaire et utile. D'ailleurs, il est tout providentiel ; car le jour de mon départ pour le Kiang-Si était déjà fixé, la barque préparée, et ce ne fut que l'arrivée de M. Privas dans cet endroit, dont je reçus la nouvelle la veille de mon départ, qui m'y attira, sans la moindre préméditation de ma part.

«Venons-en maintenant aux affaires de Nankin. Pour bien entendre tout ce qui s'y est passé, il faut d'abord savoir que Monseigneur de Bési, non seulement est chaud partisan des Jésuites, mais qu'il passe pour en être l'émissaire. Il paraît qu'à son passage à Rome et à Paris, il a pris des engagements avec eux, pour les faire rentrer dans quelques-unes de leurs Missions de Chine, autant du moins que cela dépendrait de lui : on dit que pendant son séjour à Macao et à Canton, il a eu des entretiens secrets avec quelques Prêtres chinois, ennemis déclarés de nos confrères portugais, dont la conclusion a été qu'ils écrivissent à Nankin, alors dépourvu de Missionnaires européens, pour qu'on demandât les Jésuites, et c'est ce qui a été fait ; il a agi aussi indirectement pour se faire nommer Vicaire Général de Nankin, par l'Évêque Pirès, alors à l'agonie : pendant son vicariat, il fit faire une lettre aux Prêtres chinois [616] contre nos confrères portugais, et des pétitions de la part des Chrétiens : le tout pour demander les Jésuites. Poursuivant toujours son système, l'année dernière, à son arrivée, qui eut lieu dans le mois de novembre, il ne nous voulut pas reconnaître comme corps, malgré les fortes représentations que je lui fis ; et cela afin de mieux anéantir notre influence dans la Mission.

«Cependant comme il n'était pas encore sûr de l'arrivée des Jésuites, et qu'il voulait au moins enterrer la Synagogue avec honneur, et peut-être aussi, parce qu'il se trouvait surchargé de porter seul le poids de l'administration, il me nomma son Grand Vicaire, et les choses sont allées assez bien jusqu'à la nouvelle de l'envoi des Jésuites que nous reçûmes pendant le carême dernier ; mais depuis ce moment, Monseigneur croyant avoir

atteint son but, a changé entièrement de manière d'agir ; il a fait pencher la balance entièrement du côté des Jésuites, il a refusé obstinément de recevoir de nouveaux confrères, même après la lettre du Préfet de la Propagande qui dit que nous pouvons envoyer dans la Mission de Nankin comme ci-devant. Il donne pour prétexte que lui aussi a consulté la Sacrée Congrégation sur ce point, et qu'il veut attendre sa réponse avant d'admettre aucun envoi ; et aussi parce que, dit-il, il n'est pas opportun qu'il y ait deux Congrégations dans la même Mission. Là-dessus j'ai adressé à Sa Grandeur mes représentations respectueuses, et exposé les nombreuses raisons qui démontrent notre droit. Mais non seulement elles ne l'ont pas convaincu, il a paru presque s'en offenser ; après cela, j'ai cru qu'il était dans l'esprit de S. Vincent de me désister, et le lui ai écrit que je ne ferais aucun envoi jusqu'à nouvel ordre. Les choses en sont là pour le moment, et quoique Monseigneur reconnaisse en son particulier M. Lavaissière pour Supérieur des confrères, il ne le reconnaît pourtant pas authentiquement ; et sous ce rapport il traite avec tous les confrères de la même manière. Quoique j'eusse vivement désiré nommer pour Supérieur à Nankin un confrère plus âgé et plus expérimenté, [617] cela ne m'a pas été possible, à cause du refus absolu qu'il a fait d'admettre aucun nouveau sujet. Comme il ne restait personne pour diriger le Séminaire, j'ai été obligé d'emmener les Séminaristes avec moi, à cause de la certitude que j'avais, que s'ils restaient seuls, on chercherait à les débaucher ; ce qui a même été tenté avec beaucoup d'astuce, lorsque je les envoyai faire leurs adieux à Sa Grandeur. Malgré cet état de choses, qui n'est rien moins que régulier, tous nos confrères qui sont à Nankin se conduisent très bien, et travaillent avec grande bénédiction à la vigne confiée à leurs soins ; ils ont bien pris leur parti, et leurs succès ont été en proportion de leurs croix. M. Lavaissière a trois confrères sous lui, savoir : MM. Yang, Tchong et Tchao. Il y en a un quatrième qui s'appelle Ly Mathieu, qui travaille dans notre petite Mission d'*Ou-Sy*, qui, pour la juridiction, dépend de Nankin ; mais qui ressort du *Kiang-Si*, pour la direction. Ce Prêtre a 2,000 Chrétiens, et ne suffit pas pour les administrer ; j'ai proposé M. Privas pour partager ses travaux ; mais Monseigneur se trouvant embarrassé, est resté jusqu'ici dans le silence. Il vous est facile maintenant, Monsieur et cher confrère, de juger de notre position dans les Missions portugaises. Nos confrères y sont dispersés, et dans une position précaire : il n'est pas douteux que si cet état de choses durait longtemps, il aurait d'assez graves inconvénients.»

Dans une lettre à M. Poussou, Vicaire Général de la Congrégation, du 6 décembre 1842, M. Guillet ajoutait quelques autres détails :

«... Voulez-vous maintenant que je vous raconte comment s'est conduit Monseigneur de Bési ? c'est bon à savoir, je le tiens de M. Lavaissière, et de M. Danicourt qui en a écrit aussi à M. Joset. Ce sont des faits.

«M. Privas arrive à *Tchou-San* destiné pour le *Kiang-Nan*, longtemps avant les Jésuites ; pourtant il a ordre de ne pas entrer, puisque sous peine d'interdit, les Chrétiens ont ordre formel de ne pas recevoir M. Daguin s'il passait par le *Kiang-Nan*, [618] tandis qu'ils ont ordre de recevoir les Pères franciscains qui doivent passer par là pour aller au *Chan-Si*. Monseigneur garde provisoirement M. Tchao, confrère chinois, et ne veut pas de notre confrère M. Ly ; il ne reconnaît pas authentiquement M. Lavaissière qui a déjà tant travaillé pour cette Mission. Il ne reconnaît pas notre Congrégation comme corps dans le *Kiang-Nan*. On a tâché de nous débaucher nos élèves, et nous avons aussi des soupçons fondés qu'on ait aussi voulu débaucher nos jeunes Prêtres chinois, etc..., etc... Voilà pour nous.

«D'un autre côté, on envoie à *Tchou-San*, *Macao*, *Kiang-Keng*, courriers sur courriers pour conduire quatre Missionnaires par la même voie qu'il nous est absolument défendu de suivre presque *sub pœna interdicti*, et cela avec un bagage astronomique et de savant, capable d'effrayer tous les Procureurs. D'où vient cela ? le voici : nous n'avons pas le bonheur de plaire à Monseigneur de Bési qui n'a que les Jésuites en tête, et qui par sa manière d'agir a contribué à indisposer contre nous un grand nombre de Chrétiens. Nous n'y avons pourtant aucun ennemi personnel, tout ce qu'on nous reproche, c'est de ne pas

porter de la soie et de ne pas aimer à nous faire porter en palenquin, ce qui est vrai, et ce dont nous n'avons nulle envie de nous corriger, parce que par la grâce de Dieu, nous n'avons pas la prétention de corriger l'évangile non plus que nos saintes règles.»

En présence de pareils procédés M. Etienne, devenu Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, vit bien que l'unique mesure à prendre était de se retirer, et M. Guillet, par lettre du 8 octobre 1844, donna connaissance de cette détermination. à Monseigneur de Bési.

MONSEIGNEUR,

«... Il y a quelques jours j'ai reçu de notre Supérieur Général la réponse que j'attendais. Attendu les dernières dispositions [619] de la Sacrée Congrégation de la Propagande concernant le diocèse de Nankin, il croit convenable que nos confrères quittent cette Mission au plus tôt ; c'est pourquoi, en exécution de ses ordres, je fais savoir à Votre Grandeur que par ce même courrier je mande à nos confrères qui sont dans la province de Nankin, de quitter leur poste aussitôt après la réception de ma lettre et de se rendre aux lieux que je leur désigne.

«Il me reste à remercier Votre Grandeur des expressions affectueuses que renferme votre lettre et de la sollicitude paternelle que vous avez constamment manifestée à nos confrères. Je désire par dessus tout que vous soyez bien convaincu de la soumission et de l'obéissance que nous serons toujours heureux de rendre aux décisions de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Les démêlés qui ont eu lieu entre nous n'ont apporté aucune diminution à la vénération, à la reconnaissance et à l'affection que nous conservons tous pour Votre Grandeur, pour la sollicitude pastorale que vous nous avez témoignée, soit à Nankin, soit ailleurs.

«Sans aucun doute Votre Grandeur a connaissance des nouvelles décisions du Saint-Siège concernant la Province du Ho-Nan qui a été érigée en Vicariat Apostolique de notre Congrégation et dont M. Baldus est nommé Vicaire Apostolique. Vous savez aussi que la Mission de Ou-Sy est placée sous la juridiction du Vicaire Apostolique du Kiang-Si, d'après une récente décision de la Sacrée Congrégation. Du reste je ne doute point que les Vicaires Apostoliques du Kiang-Si et du Ho-Nan ne donnent connaissance de ces déterminations à Votre Grandeur par la communication des pièces authentiques.»

Ainsi se terminèrent les travaux de la Congrégation de la Mission dans le Kiang-Nan ou province de Nankin. Le Portugal en apprenant ces nominations de Vicaires Apostoliques se réveilla de son long assoupissement et songea à nommer un Évêque de Nankin ; il nomma donc à ce siège M. Miranda, Missionnaire du Séminaire Saint-Joseph à Macao. Mais le Saint-Siège [620] considérant que le Portugal ayant détruit dans son sein toutes les communautés Religieuses et même la Congrégation de la Mission qui jusqu'alors lui avait fourni des sujets pour la Mission de Chine, n'était plus en. état de soutenir à Nankin le personnel nécessaire pour l'administration d'un diocèse, jugea à propos de ne pas admettre la nomination faite de M. Miranda au siège de Nankin. Monseigneur de Bési qui en était administrateur ne tarda pas à revenir à Rome, Monseigneur Maresca son successeur comme Vicaire Apostolique du Chan-Tong garda aussi l'administration du siège de Nankin jusqu'en 1856 époque à laquelle le Saint-Siège détruisit le titre de cet évêché et le remplaça par un Vicariat Apostolique comme pour les autres Provinces. Ce Vicariat fut exclusivement confié aux Jésuites et l'un d'eux Monseigneur Borgniet en devint Vicaire Apostolique.

Quant à M. Henriquez qui avait été Vicaire Général de ce diocèse, il revint en Europe en 1842, dans l'espoir d'y travailler au rétablissement de la Congrégation, il se trouve encore aujourd'hui à Lisbonne.

M. Faivre fut nommé après sa sortie de Nankin Visiteur de la Congrégation pour les Missions de Chine, en remplacement de M. Torrette qui venait de mourir. Mais sa santé

violemment ébranlée par les deux maladies qu'il avait eues dans le Kiang-Nan, ne put soutenir le climat de Macao ; il chercha en 1844 un soulagement dans le climat froid de la Tartarie et fut à Si-Ouen, rejoindre Monseigneur Mouly. Ce fut en vain il lui fallut revenir en Europe en 1846 ; il put travailler encore quelque temps dans la maison de Valfleury ; mais les restes de sa maladie ne purent jamais se guérir. Il mourut à Paris le 2 mai 1864 à l'âge de 61 ans et 29 de vocation.

Cependant la province du Kian-Nan vit se rouvrir plus tard une maison de la Congrégation de la Mission. Le port de Chang-Hai qui est dans cette province, ayant été ouvert aux Européens, la procure des Missions de Chine y fut transportée en [621] 1857 et cette maison est aujourd'hui composée de trois Missionnaires. En 1863, les nombreux négociants de la ville de Chang-Hai ayant reconnu la nécessité d'y avoir un hôpital, se cotisèrent pour le construire et l'administration civile qui fut nommée pour le régir, demanda qu'il fût desservi par les Filles de la Charité. Un traité fut conclu à cet effet, et aujourd'hui sept Filles de la Charité desservent cet hôpital.

### § IX. Mort de M. Torrette.

Nous avons mentionné la mort de M. Torrette. Ce funeste événement était en effet venu affliger la Mission de Chine, le 12 septembre 1840, le lendemain du jour qui avait couronné la vie de M. Gabriel Perboyre de la gloire du martyr : on eût dit que le Sauveur se hâtait de réunir dans le ciel ces deux hommes unis sur la terre par l'amitié, par les sentiments apostoliques et par la pratique des plus hautes vertus. Dès son enfance la main de Dieu s'était montrée sur M. Jean-Baptiste Torrette. Il était né le 28 novembre 1801, à Laubarez, dans le Cantal. Un jour qu'à l'âge de trois ou quatre ans il s'amusait avec un de ses frères plus jeune que lui sur le bord de l'eau, il y tomba et s'y fût infailliblement noyé si son petit frère ne l'eût retenu, par la robe. Ce qui parut extraordinaire, car son petit frère n'avait alors que deux ans. Cet accident fut la cause d'un rhumatisme qui le rendit boiteux pour le reste de sa vie. Après avoir suivi les cours du collège de la ville, il songeait à entrer dans l'état ecclésiastique ; il nourrissait même depuis l'âge de 12 ans la pensée de se consacrer aux Missions étrangères, quand il y fut déterminé par une protection visible de Dieu. Il revenait d'un voyage qu'il avait fait à cheval ; à une demi-lieue de la maison son cheval prit le mors aux dents. M. Torrette portait avec lui un fusil chargé. Sachant qu'avant d'arriver à la maison il y avait une pente et un pavé glissant, [622] il vit bien que du train dont allait son cheval il courait lui-même danger pour sa vie ; il voulut avant d'aborder le pavé se laisser glisser en bas du cheval, mais il se trouva bientôt à terre avec le cheval ayant les pieds dressés contre sa poitrine. En cet instant il éleva son cœur vers Dieu et promit, ainsi qu'il le répéta depuis plusieurs fois à sa famille, de se consacrer à la conversion des infidèles. Il avait à peine formulé cette promesse que le cheval avait sauté par dessus lui sans lui faire de mal. On vit bientôt l'animal arriver seul à la maison et toute la famille fut en émoi, mais on ne tarda pas à se calmer en voyant quelques minutes après le cavalier rentrer en bonne santé.

Fidèle à sa promesse M. Torrette entra au grand Séminaire de Saint-Flour, et après y avoir fait une partie de ses études, il se détermina à entrer dans la Congrégation de la Mission. Il n'avait pas encore fait part de son projet à sa famille ; mais dès qu'il eut pris sa détermination il l'exécuta avec une générosité d'autant plus héroïque, que son père était alors à l'agonie. Ordonné Prêtre à Paris, il fut envoyé comme directeur au Séminaire de Cahors en 1826. Dans une des visites qu'il fit en ce temps-là à sa famille, sa mère se plaignait amoureusement à lui de ce qu'il l'avait quittée, parce qu'étant Prêtre il aurait pu la consoler dans les peines intérieures dont il plaisait à Dieu de l'affliger. M. Torrette lui répondit très-nettement qu'elle pouvait se consoler parce qu'un autre de ses fils serait prêtre. Cette prophétie se réalisa, et M. Paul Torrette devint prêtre et est encore aujourd'hui curé à Saint-Just, dans le diocèse de Saint-Flour. « Cette parole, écrit encore

aujourd'hui (1866) M. Paul Torrette, m'a toujours fortement frappé, car lorsque mon frère énonçait cette prophétie, j'étais bien loin de penser à entrer au Séminaire ; et à cette époque personne ne pouvait se douter que jamais je dusse me résoudre à entrer dans l'état ecclésiastique ; j'ai toujours regardé comme certain que je dois ma vocation à ses prières ; il fallut vraiment que la grâce de Dieu m'eût lié pieds et mains pour m'amener malgré moi au Séminaire [623] d'où rien ensuite n'aurait pu me retirer, dès que mon fut inscrit sur le registre ; je ne puis jamais penser à cette circonstance sans être ému jusqu'aux larmes.» M. Torrette fut en 1828 envoyé à la Mission d'Amiens. On attendait une occasion pour le faire partir pour la Chine ; cette occasion se présenta au mois d'avril 1829 ; il s'embarqua à Nantes avec trois Prêtres du Séminaire des Missions Étrangères ; et il arriva après un rapide voyage à Macao au mois de septembre de la même année. Sans avoir la consolation de travailler immédiatement au salut des infidèles, M. Torrette en eut tout le mérite en se faisant le serviteur de tous les Missionnaires qui étaient en Chine, et en leur préparant de pieux auxiliaires dans la personne des Séminaristes chinois auxquels il consacrait ses soins. Nous avons une idée de ses travaux par la lettre suivante qu'il adressait à M. Grappin, Supérieur du Séminaire de Saint-Flour :

Macao, le 6 avril 1835.

«Ce fut le 5 septembre dernier que je reçus la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire il y a bientôt un an. J'ai été bien satisfait des détails que vous m'y donnez sur la bonne tenue de votre Séminaire, le bon esprit de vos élèves auxquels je m'intéresse singulièrement, quoique je n'en connaisse probablement aucun. Les succès de la Religion dans tout le diocèse pour lequel je conserve une prédilection particulière dépendent de la régularité et du zèle actif du clergé qui, lorsqu'il a jeté dans le Séminaire les fondements d'une piété solide, ne peut être plus tard qu'exemplaire. Je conçois, Monsieur et cher confrère, que vous soyez dans votre Séminaire, comme dans le paradis terrestre : les bénédictions que le bon Dieu a répandues sur vos travaux sont au-dessus de tout prix. Dieu veuille ne vous en tirer que pour vous mettre en possession de celui dont il n'est que la figure et dont vous goûtez les premières délices. Puisque le Seigneur a aussi daigné répandre ses bénédictions [624] sur les travaux que nous avons entrepris pour sa gloire dans ces contrées éloignées, je ne pense pas pouvoir plus utilement remplir le but de nos relations intimes, qu'en vous faisant part des succès que nous avons obtenus et des espérances que nous avons conçues. C'est pour votre consolation, votre édification et en même temps pour vous exciter à rendre à l'auteur de tout bien le juste tribut d'hommages qui lui est dû, que j'entre dans quelques détails à ce sujet.

«Voilà bientôt six ans que j'ai quitté la France pour embrasser la carrière apostolique ; la grâce du Seigneur ne m'a pas manqué depuis ; mais j'ai eu souvent occasion de me rappeler cette prédiction de l'Esprit Saint : *Fili, accedens ad servitutem, præpara animam tuam ad tentationem*. Les peines de tous les genres, les soucis, les croix, les humiliations ne m'ont pas manqué. A peine arrivé à Macao, j'ai perdu M. Lamiot et M. Perboyre dont la présence m'était à cette époque si nécessaire. Surchargé d'ouvrage et sans espérance d'être promptement secouru, j'étais presque devenu impotent, et le serais certainement aujourd'hui sans les sacrifices qu'a faits Monsieur le Général pour notre Mission de Chine. Les temps d'épreuve sont enfin passés ; à l'orage a succédé le calme le plus parfait. Il y a dix-huit mois que je fus obligé d'aller habiter Canton, Macao me refusant un asile ; le malheur qui menaçait notre Séminaire et nos Missions, s'est tourné en bien, comme cela arrive souvent : Macao nous a de nouveau ouvert ses portes, huit jours seulement avant l'arrivée de MM. Mouly et Danicourt, et nous y avons trouvé une autre liberté et une tout autre protection que celles dont nous jouissions auparavant. Notre Séminaire dont l'avenir incertain m'avait donné tant de sollicitude, a pu continuer ses exercices et s'établir, j'espère, d'une manière stable. Nos élèves, dont une partie étudie en ce moment la théologie, nous donnent les espérances les plus flatteuses, et nous promettent l'avenir le plus consolant : la régularité, l'amour de l'étude et le bon esprit de ces [625] chers enfants

en sont les sûrs garants. M. Danicourt, après l'arrivée duquel j'ai tant soupiré, est justement l'homme qu'il me fallait. Si Montdidier a fait une perte lorsqu'on lui a enlevé ce confrère, notre Mission de Chine a fait un grand gain en le recevant. Il enseigne ici le latin à nos Chinois avec un zèle et un succès peu ordinaires ; la philosophie et la théologie sont mon lot ; nos Prêtres chinois apprennent aux commençants les premiers éléments de la langue latine et la littérature du pays. Nous sommes tous contents du poste que la Providence nous a assigné, surtout les deux Européens qui sont ici bien plus heureux et bien plus paisiblement que dans leur patrie, où tout est bouleversé. L'union et l'intimité qui règnent entre nous font notre bonheur et sont une récompense des épreuves passées ; nous pouvons chanter avec vérité : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum*. Dieu veuille que nous ne nous rendions pas indignes d'un si beau don que celui de la charité ; car, Monsieur et cher confrère, vous ne l'ignorez pas, le titre de Missionnaire Apostolique ne nous affranchit pas des pièges du démon, des dangers du monde et de la chair ; nous n'en sommes au contraire que bien plus exposés. Si la grâce du Seigneur est abondante, les efforts du démon sont aussi plus grands ; de sorte qu'il est vrai de dire en Chine comme en Europe : *Cum metu et tremore vestram salutem operamini ; - regnum cœlorum vim patitur*. On se tromperait de croire que les cailles tombent rôties dans ces climats. Si nous voulons être fervents, il faut nous faire violence ; si nous voulons avoir des Chrétiens dignes de ce nom, il faut en prendre soin et grand soin.

«M. Baldus est parti pour sa Mission le 12 février dernier ; il se rend auprès de M. Rameaux, dans le Hou-Kouang dont les besoins sont très grands. Il pourra dans cette province, donner un libre essor à son zèle et à sa charité. Le travail y est immense et la misère excessive. Priez le bon Dieu pour ses pauvres confrères. Monsieur Mouly est aussi parti le 12 février, [626] quoique par une voie différente, pour sa Mission de la capitale. Ce confrère a emporté avec lui tous nos regrets et nous a laissés charmés du souvenir de ses vertus. Je l'ai partout trouvé au-dessus des éloges que lui donna Monsieur le Général dans sa dernière circulaire ; j'attends beaucoup d'un ministre aussi vertueux. Nous avons quelques bons confrères dans nos Prêtres chinois, entre autres, M. Sué Supérieur d'un Petit Séminaire que nous avons en Tartarie ; je ne pourrais que difficilement vous dire tout le bien qu'on m'en a raconté. M. Rameaux m'a fait en deux mots l'éloge le plus complet d'un des Missionnaires de sa Mission, en disant que M. Stanislas Gnai a les sept dons du Saint-Esprit. Je pourrais vous en dire autant de M. François Tchiou que vous avez sans doute connu à Paris. Ce cher confrère en qui je ne vois aucun défaut, possède toutes les vertus ; il est d'un caractère aimable, d'une piété douce et d'une égalité admirable. Sa santé est faible ; il peut cependant remplir sa tâche sans se trop gêner.

«Voilà, mon cher M. Grappin, quels sont mes motifs de consolation et d'espérances pour l'avenir.»

Ces espérances d'avenir furent réalisées, et M. Torrette vit en quelques années le fruit de ses nombreux sacrifices. Néanmoins Dieu ne voulut point prolonger la vie d'un si utile serviteur et il le trouva mûr pour le ciel. Déjà en 1837 M. Torrette sentait que sa santé était ruinée, et sa famille informée de son affaiblissement désirait le voir retourner en Europe. Mais le saint Missionnaire tenait à mourir à son poste.

«Quelques-uns d'entre vous, écrivait-il à ses parents, le 6 octobre 1837, dans les lettres que vous avez la bonté de m'écrire, semblez désirer d'une manière qui n'est pas selon Dieu, mon retour en Europe. Hélas, mon Dieu ! ignorez-vous donc que si je repassais en Europe, ce ne serait pas pour aller habiter Saint-Flour, je ne vous y ferais pas même une visite tous les ans, ni tous les trois ans, et qui sait encore, si nous pourrions nous voir tous les cinq ans. D'où il suit que, dans la [627] supposition où je serais rappelé à Paris, vous ne jouiriez pas plus de ma présence, ni moi de la vôtre, qu'en ce moment lorsque je suis en Chine ; il faudrait toujours que pour nous consoler, nous allussions nous chercher dans le centre commun qui est Dieu. La piété réunit les absents, console dans l'affliction et fortifie dans la tentation, tandis que sans elle tout n'est que vide, misère et dégoûts.



«J'ai eu, il est vrai, de la peine à m'habituer au climat du pays que j'habite, j'ai été souffrant et languissant à certaines époques. Mais si c'était là un motif suffisant pour repasser la mer, il faudrait tout au moins que les commerçants m'en donnassent l'exemple ; bien loin de là, j'en connais ici plusieurs qui sont fort avancés en âge et fort riches, cependant ils restent fidèles à leur poste et travaillent toujours avec une nouvelle ardeur à augmenter leur fortune. Un Missionnaire a fait, il est vrai, un grand sacrifice en quittant son pays, ses parents et ses amis, mais il n'est pas plus grand que celui de tant de personnes que le commerce attire tous les jours sur ces rivages lointains. Si la plupart ont la douce satisfaction de revoir leur famille, combien aussi ont la triste douleur de mourir loin d'elle et très souvent sans les secours de la Religion. Un Missionnaire doit persévérer dans le bien qu'il a commencé et ne jamais regarder en arrière ; c'est une bien grande grâce que celle de la persévérance, veuillez prier le Seigneur de ne pas me la refuser.

«On m'a dit aussi que je ferais autant de bien en France qu'en Chine ; je réponds à cela que j'en fais bien peu ici, mais que j'en ferais encore moins ailleurs, si j'étais contre la volonté de Dieu. Tout le bien qui se fait, n'importe où et par qui, c'est toujours son ouvrage ; d'où il suit que s'il ne veut pas se servir de moi pour faire quelque bien en France, je n'y en ferais aucun, quelques tourments que je m'y donnasse. En résumé, soumettez votre volonté à celle de celui qui gouverne ce vaste univers et qui nous a [628] tous destinés à un certain emploi pour coopérer à ses desseins.»

C'est avec ce noble courage que M. Torrette se vit consumer à petit feu, et cela à la fleur de son âge ; il ne se dissimula point son état et prit toutes les précautions que requérait sa position et en donna connaissance au Supérieur Général par la lettre suivante :

Macao, 28 mai 1840.

MONSIEUR ET TRÈS-HONORÉ PÈRE,  
VOTRE BÉNÉDICTION, S'IL VOUS PLAÎT !

«Je ne saurais trop vous dire si ce n'est pas ici la dernière lettre que j'aurai le plaisir de vous adresser. Déjà depuis près de quatre mois, ma santé délabrée me rappelle sans cesse la pensée de la mort dont je ne suis peut-être pas éloigné. Ma pauvre humanité, depuis le commencement de février dernier, semblable à un baromètre, tantôt haussant et tantôt baissant, a fini par devenir semblable à un vrai squelette. J'ai encore dicté jusqu'ici les lettres que je devais écrire dans l'intérieur et dirigé le gros des affaires ; mais vous concevez que cet état de chose ne peut pas durer, sans que le bien en souffre. Car enfin ou je continuerai ainsi à vivoter, ou je finirai par succomber ; dans le second cas, il n'y a rien à dire, le bon Dieu continuera son œuvre, mais dans la première hypothèse, il faut bien de toute nécessité penser à me décharger du fardeau qui pèse sur moi. Il serait à propos de le faire à temps, afin que celui qui doit me remplacer pût se mettre suffisamment au courant des affaires et prendre quelques instructions. Depuis longtemps je suis ici, pour ainsi dire, un membre inutile, incapable de toute besogne, et ayant besoin de recourir presque continuellement au secours d'autrui, laissant des lettres sans réponse, renvoyant des affaires à d'autres temps, etc... Tout ce petit désordre peut durer une année sans de graves inconvénients, mais après ce terme le bien en souffrirait. Si je charge [629] quelqu'un de ces réponses, comme ce sont des affaires pour l'ordinaire, il me faut autant de peine pour le mettre au fait de ce qu'il a à dire que pour écrire la lettre dont il est question. Ainsi voyez, je vous prie, devant le bon Dieu, si ma demande et mes instances sont ou non raisonnables.

«Dans la lettre patente que M. Jacquier donna à M. Raux, premier Supérieur de ces Missions, il lui dit : *«Insuper ob nimiam locorum distantiam, tibi facultatem largimur, causâ mortis, designandi successorem tuam qui eâ omni quam tibi tribuimus sive in temporalibus, sive in spiritualibus pollebit auctoritate, quoadusque a nobis confirmetur vel atter ei subrogetur, dommodo successor ille, nihil omnino immutet in regimine dictarum Missionum, antequam a Nobis confirmetur.»* Les pouvoirs que reçut alors M. Raux m'ont été confirmés et

renouvelés dans une lettre particulière de M. Salhorgne ; j'ai cru entrer dans vos vues en me nommant, *causâ mortis*, un successeur dans un écrit que j'ai signé et scélé et qui sera lu en commun après ma mort. Pour plusieurs raisons que je vous donnerai en détail si je me rétablis un peu, j'ai cru, après y avoir pensé devant Dieu et considéré le bien des particuliers, de la maison et de la Mission, devoir nommer M. Guillet.

«Que me reste-t-il maintenant à faire, Monsieur et très honoré Père, avant de terminer cette lettre, qu'à prier le Seigneur de continuer à bénir votre administration et de vous conserver longtemps encore pour le bien des deux familles de S. Vincent. Après cela je me jetterai à vos genoux pour vous demander pardon, ainsi qu'à toute la Compagnie, des scandales que je lui ai donnés et surtout des fautes que j'ai commises pendant tout le cours de mon administration des Missions de Chine. J'implorerai votre pitié pour me recommander aux prières de tous nos chers confrères, et de nos bonnes sœurs de la Charité ; hélas ! mon Dieu, que nos meilleures actions paraissent vides, lorsque nous les considérons avec les yeux de la [630] foi ? Que d'imperfections qui nous en ont ôté tout le mérite et souvent que de vices qui les ont corrompues ? Priez donc bien le bon Dieu pour moi, *saltem vos amici mei, quia manus Domini tetigit me*, pourrai-je probablement vous dire au moment où cette lettre vous sera remise. Du reste, je rends grâce à Dieu de m'avoir appelé dans la Congrégation que j'ai toujours regardée comme mon espérance pour le voyage de l'éternité, comme elle est aujourd'hui toute ma consolation au moment de quitter la terre. Je bénis aussi le ciel de m'avoir destiné à rendre quelque service aux Chrétiens de la Chine, et je suis bien aise de mourir là où l'obéissance m'avait fixé. Pour votre consolation, je vous dirai que mon âme est en paix ; que si je ne vois pas venir le dernier moment sans effroi et sans sujet d'alarme, au moins, si le bon Dieu me conserve mes dispositions, il me trouvera calme et résigné. Je n'ai qu'à me louer des soins que l'on prend de moi et de l'intérêt que tous les membres de cette Maison me portent.

«Recevez, Monsieur et très honoré Père, les dernières preuves de respect et de soumission que ne pourra peut-être plus vous donner celui qui a l'honneur de se dire votre très humble et dévoué serviteur,

J.-B. TORRETTE,  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

Trois mois après, M. Torrette consommait son sacrifice sur un lit de douleur, tandis que M. Gabriel Perboyre terminait le sien entre les mains des bourreaux.

«Il n'y a que quelques jours, écrivait M. Guillet le 15 septembre, que je vous exprimais les craintes que nous avions tous au sujet du triste état de M. Torrette dont la maladie devenait de plus en plus dangereuse. Nos appréhensions ne se sont que trop réalisées, puisque aujourd'hui j'ai la douleur de vous annoncer que votre famille de Macao se trouve dans le deuil, pleurant la perte de son très digne et très respectable Supérieur, [631] M. Jean-Baptiste Torrette, Visiteur des Missions de Chine, né à Lambarez le 28 novembre 1801, ayant fait les vœux le 17 septembre 1826, parti pour la Chine le 12 mai 1829, arrivé à Macao le 18 octobre suivant, décédé le 12 septembre 1840 à deux heures et demie du matin, âgé de 39 ans.

«Je m'abstiens, très honoré Père, de vous donner sur le genre de sa maladie des détails qui vous sont déjà connus par les diverses lettres que M. Danicourt et moi avons eu l'honneur de vous écrire pendant ces derniers mois, j'ajouterai seulement que d'après l'avis des médecins, il est mort par suite des développements d'un cancer formé au bas de l'estomac.

«Quoique la maladie l'eût réduit à ne pouvoir plus prendre aucune nourriture et presque aucune boisson, et l'eût mis dans l'impossibilité de se servir d'aucun de ses membres, à cause d'une faiblesse extraordinaire, il a toujours, néanmoins, conservé une pleine et entière connaissance jusqu'au dernier soupir, qu'il a rendu en présence de M. Danicourt et moi qui n'avons cessé de lui prodiguer, comme nous le devons, tous les secours spirituels et corporels qui étaient en notre pouvoir. Son agonie n'a duré que

quelques minutes, il est mort sans convulsion, sans effort, dans le plus grand calme et la plus parfaite tranquillité, de sorte qu'on peut dire que sa mort a été celle d'un juste et d'un prédestiné.

«Nos confrères de Saint-Joseph n'ont cessé de le visiter pendant tout le cours de sa maladie, ils se sont toujours empressés de nous offrir leurs services pour tout ce dont nous aurions besoin. Ils ont après sa mort assisté en grande partie à la cérémonie funèbre, à laquelle se trouvait aussi un nombreux clergé avec beaucoup de séculiers, Français, Portugais et Anglais.»

Le 1er janvier 1842 M. Poussou, Vicaire Général de la Congrégation, consignait dans sa circulaire le souvenir précieux de M. Torrette.

«Au moment même où M. Perboyre terminait ses glorieux combats pour la foi, un autre Missionnaire terminait par une [632] mort édifiante et précieuse aux yeux de Dieu, une carrière plus longue et non moins Apostolique, sur la terre de Chine. M. Torrette, Visiteur de toutes nos Missions de Chine, et Supérieur de notre maison de Macao, rendit sa belle âme au Seigneur le même jour que M. Perboyre <sup>17</sup>. Il a emporté les vifs regrets, non seulement de tous les Missionnaires qu'il dirigeait avec une admirable sagesse dans leur ministère si difficile, et en même temps si périlleux, mais aussi de tous ceux qui ont eu des relations avec lui. Par l'aménité de son caractère, par son empressement à rendre tous les services qui étaient en son pouvoir, et surtout par la régularité de sa conduite, il avait acquis l'estime et l'affection de tous les Procureurs des Missions résidant à Macao et de tous les représentants des puissances Européennes, auprès desquels il a mis la Congrégation en honneur et en considération. Dans l'espace de onze années qu'il a passé dans le poste qui lui était confié, il a fait un bien immense à la Religion et à la Compagnie. Il fut le premier Missionnaire de notre Congrégation qui abordât en Chine depuis son rétablissement. Il arriva juste à Macao pour fermer les yeux à M. Lamiot, le seul Missionnaire qui eût survécu aux désastres et à la destruction de nos Missions dans cet Empire. A peine eut-il pu prendre connaissance des affaires de cette Mission, qu'il déploya toutes les ressources de son zèle et de son dévouement pour lui rendre sa première splendeur. A l'aide des Missionnaires qui lui arrivèrent successivement de France, il eut bientôt réorganisé les diverses Missions confiées à notre Congrégation en Chine, et en peu de temps, elles offrirent une moisson plus riche et plus abondante qu'on ne l'avait jamais vue. Pour multiplier les ouvriers, il fonda à Macao un noviciat de Chinois, d'où sont sortis de nombreux et zélés Missionnaires qui ne le cèdent pas en ferveur et en dévouement à ceux qui sont venus d'Europe, et où il a su établir la régularité et l'esprit de la Mission, de manière [633] à ce qu'il ne diffère en rien des Séminaires les plus édifiants de la Congrégation. En un mot, après Dieu, c'est à lui que nous devons que nos Missions de Chine soient si florissantes ; c'est à sa sollicitude que nous devons attribuer le bel ordre qui y règne, le grand bien qui s'y fait, l'union admirable qui existe entre nos confrères français et chinois. C'est encore à sa sagesse que nous sommes redevables de l'établissement des Vicariats Apostoliques qui ont donné à ces Missions une organisation qui garantit pour l'avenir leurs succès et leur développement. Si nous nous avons eu la douleur de perdre si tôt et à la fleur de l'âge ce respectable confrère que nous pouvons considérer comme le restaurateur de nos Missions de Chine, nous sommes grandement consolés de cette perte en voyant qu'en si peu d'années il a parcouru une carrière si vaste et si honorable pour la compagnie.»

## § X. Province du Kiang-Si.

La province du Kiang-Si avait déjà été érigée en Vicariat Apostolique en 1696 par le pape Innocent XII. Elle avait alors reçu pour Pasteur Monseigneur Alvar Benevente, des ermites

---

<sup>17</sup> Ce ne fut pas le même jour, mais le lendemain de la mort de M. Perboyre.

de Saint-Augustin, Évêque d'Ascalon. Ce Prélat, dans la persécution excitée contre le cardinal de Tournon, joua un fort mauvais personnage (V. Tome IV, p. 576) et fut frappé de mort subite par un coup d'apoplexie à Macao, le 19 mars 1709. Depuis cette époque il n'y avait plus eut de Vicaire Apostolique au Kiang-Si. Pour nous faire une idée juste de l'état des Missions dans cette province, en 1836, il nous suffit de lire la lettre suivante adressée à M. Torrette, en cette même année, par Monseigneur Carpena, Vicaire Apostolique du Fokien.

AU REVEREND JEAN-BAPTISTE TORRETTE ET A TOUS LES AUTRES  
QUI VERRONT CES LETTRES, SALUT.

«La république chrétienne dans la province du Kiang-Si, dans l'Empire de la Chine, a été autrefois confiée en partie aux [634] Pères Dominicains, en partie aux Pères de la famille séraphique et en partie aux Jésuites. La partie des Dominicains a été échangée depuis environ soixante ans contre celle des Franciscains dans le Fokien (ces deux familles sont espagnoles); par conséquent les Dominicains ne possèdent plus de Mission dans la province du Kiang-Si, et ils n'y prétendent rien non plus.

«Depuis environ cinquante ans, après l'exil de deux Missionnaires de leur Ordre, les Pères Franciscains n'ont substitué personne, et ils ne pensent pas même à le faire; bien plus ils ont renoncé à toutes les Missions dans l'Empire chinois.

«La partie de cette Mission occupée par les Jésuites portugais, depuis plus de quarante ans après la mort d'un bon Prêtre, ex-Jésuite portugais, décédé dans une extrême vieillesse, est demeurée vacante jusqu'ici parce qu'il ne s'est trouvé personne pour y succéder; aussi cette Mission est non seulement privée de pasteurs, mais entièrement désolée. Les choses en étaient au point que M. Joseph Ségui, lorsqu'il était Missionnaire dans la province de Canton, y étant venu muni de pouvoirs légitimes, m'écrivit dans la suite qu'il n'avait pu s'y arrêter ni administrer les sacrements à cause d'obstacles insurmontables.

«Monseigneur de Milte, notre prédécesseur, administrateur des provinces du Kiang-Si et Tché-Kiang, représenta ces malheureuses circonstances à la Sacrée Congrégation, pour qu'elle procurât quelque soulagement à ces Missions désolées et privées de tout secours spirituel. En conséquence, la Sacrée Congrégation, avec l'approbation de Sa Sainteté Pie VI, d'heureuse mémoire, rendit un décret pour confier à l'Évêque de Milte, Vicaire Apostolique du Fokien, et administrateur du Kiang-Si et du Tché-Kiang, toutes les Missions de ces deux provinces dont les Chrétiens allaient çà et là cherchant un Pasteur.

«Durant ce temps-là on envoya au secours de cette Mission, M. Lin Ly, Prêtre indigène, élève du Séminaire des Missions Étrangères, qui y mourut âgé de 80 ans. A la même époque, sur la demande de l'Évêque de Milte, la Sacrée Congrégation [635] envoya M. Marc Chang, élève des Propagandistes, pour suppléer à l'insuffisance du premier Prêtre qui était à la dernière extrémité. M. Chang, après avoir travaillé une vingtaine d'années dans le Kiang-Si, y est mort, si je ne me trompe, en l'année 1828. Comme il avait demandé du renfort, on envoya le révérend Père Joseph Lien, Dominicain, qui y réside encore aujourd'hui, mais sous le bon plaisir de M. Larribe qui peut le retirer quand son concours ne sera plus nécessaire.

«D'après tout ce que nous venons d'énumérer un peu longuement, il est constant que la juridiction légitime sur les Missions des provinces du Kiang-Si et du Tché-Kiang, appartient au Vicaire Apostolique du Fokien; et parce que le dit Vicaire Apostolique n'a point d'ouvriers pour cultiver la vigne du Seigneur qui se trouve dans ces deux provinces, la divine Providence, à qui tout est soumis, a excité le zèle des Supérieurs de la très digne et très pieuse Congrégation de Saint Vincent de-Paul, en France. Poussés par ce zèle, ils n'ont épargné aucune fatigue ni aucune dépense pour envoyer des ouvriers apostoliques remplis de science et de piété, que nous avons vus de nos yeux et touchés de nos mains avec la plus grande joie et la plus vive consolation; et ils y travaillent de toutes leurs forces avec grand profit pour les âmes. Cependant pour qu'ils puissent accomplir ce grand

ouvrage, nous croyons qu'il serait expédient de confier exclusivement le soin spirituel de ces deux provinces aux membres de la Congrégation de Saint Vincent de Paul, du royaume de France ; nous désirons en même temps que le Très Révérend Supérieur Général fasse des démarches auprès de la Sacrée Congrégation, pour qu'on érige la province du Kiang-Si en Vicariat Apostolique, en lui subordonnant l'administration de la province du Tché-Kiang, en nommant M. Larribe, Évêque et Vicaire Apostolique. Nous sommes persuadé que ce serait un puissant moyen pour propager la Religion catholique dans ces provinces, et affermir en même temps les Chrétiens dans la Foi et les saintes pratiques. [636]

«Comme tout ce qui est énoncé ci-dessus est la vérité, et que la juridiction sur la république chrétienne des deux provinces du Kiang-Si et du Tché-Kiang, réside en moi, je renonce de mon plein gré et dans toute la joie de mon âme, à tous mes droits sur ces Chrétientés, en faveur de la très digne Congrégation de la Mission de S. Vincent de Paul, du royaume de France. Tel est mon sentiment dans le Seigneur, et je souscris de ma main, et j'appose notre petit sceau, etc...

Frère ROCH-JOSEPH CARPENA,  
ÉVÊQUE DE TÉBERTE ET VICAIRE APOSTOLIQUE DU FOKIEN  
ET ADMINISTRATEUR DES PROVINCES DU KIANG-SI ET TCHÉ-KIANG.

Donné dans notre Maison de Fo-Gan, le 18 avril 1836.

Dans cette lettre Monseigneur Carpena proposait M. Larribe pour être Vicaire Apostolique du Kiang-Si et Tché-Kiang, parce qu'il supposait que M. Rameaux qui travaillait dans le Hou-Pé serait nommé Vicaire Apostolique de cette dernière province. Nous avons vu qu'il en fut autrement. Au moment où la Sacrée Congrégation de la Propagande, en 1839, constitua le Hou-Pé et Hou-Nan (ou ancien Hou-Kouang) sous ses propres Missionnaires, elle constitua le Kiang-Si et le Tché-Kiang en seul Vicariat Apostolique, confié à la Congrégation de la Mission, et en donna le titre à M. Rameaux dont M. Larribe fut plus tard le coadjuteur.

Monseigneur François-Alexis Rameaux, qui fut enlevé d'une manière si subite et si déplorable à la Compagnie, et aux Missions de Chine dont il était le plus ferme soutien, était né dans le diocèse de Saint-Claude, le 21 mars 1802. A peine âgé de onze ans, il eut la douleur de perdre ses parents ; un de ses oncles le fit étudier dans un collège. Après avoir terminé ses humanités, il songea à faire choix d'un état de vie. Quelque temps il pencha pour l'art militaire, pour lequel il se sentait du goût et où deux de ses frères s'étaient déjà distingués. [637] Cette inclination annonçait ce caractère ferme, généreux et décidé, qui devait en faire plus tard un vaillant soldat de Jésus-Christ : car c'était dans sa sainte milice que Dieu l'appelait, et il obéit à sa voix.

M. Rameaux entra au Séminaire de Besançon, où il fit avec succès ses études théologiques. Après les avoir terminées, il demanda à entrer dans la Congrégation, où il eut le bonheur d'être admis le 20 juillet 1824. Il fit son Séminaire avec une grande édification, et se fit remarquer par un zèle constant pour l'observation de la Règle. Ses Supérieurs ne tardèrent pas à reconnaître en lui le talent dont Dieu l'avait doué ; et pour le rendre plus tôt utile à la Compagnie, ils ne tardèrent pas à l'envoyer, quoiqu'il ne fût encore que diacre, au séminaire de Montauban. Malgré sa jeunesse, il s'acquitta de l'emploi qui lui fut confié de manière à se concilier l'estime et l'affection de ses élèves. C'est à Montauban que M. Rameaux fut promu au sacerdoce.

Peu de temps après, de graves difficultés ayant obligé les Missionnaires d'abandonner la direction du Séminaire de Montauban, M. Rameaux fut associé à la Compagnie des Missionnaires qui évangélisaient alors la Picardie. Il travaillait cette œuvre principale de la Congrégation avec tout le zèle d'un enfant de saint Vincent.

Au bout de quelque temps, la Congrégation s'étant chargée du collège de la ville de Roye, en Picardie, M. Rameaux en fut nommé Supérieur. Dans ce nouveau poste, il eut l'occasion de manifester le zèle qui l'animait. Les occupations de sa charge, quoique très-multipliées, ne l'empêchèrent pas de se livrer à l'exercice du saint ministère. Pendant tout le temps qu'il resta à la tête du collège, il rendit de grands services à la paroisse de Roye, et même à plusieurs autres paroisses des environs, où allait fréquemment annoncer la parole de Dieu.

Ces diverses fonctions n'étaient que le prélude de son apostolat. La divine Providence voulait le préparer par là à la mission [638] bien autrement importante, qu'elle lui réservait dans les secrets de sa bonté infinie. Un théâtre plus vaste allait être ouvert à son zèle sans bornes. Son cœur, noble et généreux, avait toujours soupiré après les missions étrangères ; plusieurs fois il avait sollicité le bonheur d'aller annoncer le nom de Dieu à tant de pauvres âmes qui croupissaient dans l'ignorance et l'oubli de leurs destinées, si belles et si glorieuses, depuis qu'un Dieu est mort pour elles sur la croix. Aussi, quand la volonté de Dieu se fut manifestée par la voix de ses Supérieurs, il appelait de tous ses vœux le moment où il lui serait donné de quitter la France pour voler au secours de M. Torrette, qui se trouvait alors seul Missionnaire français à Macao. Il s'embarqua à Bordeaux, en 1831, avec M. Larribe ; ils arrivèrent, après une heureuse traversée, à Macao, où M. Torrette les reçut avec les sentiments de la joie la plus vive et de l'affection la plus sincère. M. Rameaux s'occupa sérieusement de l'étude de la langue chinoise ; à peine six mois s'étaient-ils écoulés depuis son arrivée, qu'il dut partir pour l'intérieur du céleste Empire, et aller déployer son zèle au milieu des habitants du Hou-Pé, qui étaient alors dans une grande détresse. De nombreux combats l'y attendaient, et bientôt il montra que son cœur était celui d'un vrai Missionnaire.

A son arrivée au Hou-Pé, il y trouva une épreuve bien rude pour son cœur tendre et compatissant. Une grande famine désola cette province dans les premiers temps de son ministère, et elle dura pendant trois ans ; des espèces de sauterelles avaient dévoré les espérances de la moisson et tout ce qui servait à la sustentation d'un peuple déjà très pauvre. Notre Missionnaire ne se sentait pas le courage de prendre quelque nourriture, lorsqu'il se voyait entouré de gens mourant de faim ; et cependant il ne laissait pas de se livrer aux plus rudes fatigues, étant obligé de courir d'un lieu à un autre pour porter les secours de la religion aux nombreuses victimes du fléau destructeur. Ce qui rendait ce ministère encore plus pénible, c'est que [639] plusieurs de ces infortunés étaient atteints de la dysenterie. M. Rameaux se sentait le cœur percé de douleur à la vue de tant de misères auxquelles il ne pouvait remédier ; les scènes les plus déchirantes se passaient à tout instant sous ses yeux. Un jour un Chrétien vient se présenter à M. Rameaux en implorant son secours, aussitôt le généreux Missionnaire lui offre de partager avec lui les quelques sapèques qui lui restent : cet homme les refuse en disant au prêtre : « Je n'ai que faire de nourriture, il y a trop longtemps que je n'ai pas mangé ; j'ai le gosier desséché, il m'est impossible de faire passer quelques grains de riz dans mon estomac, je demande seulement au Père le bienfait de l'Extrême-Onction. » Il est impossible de décrire avec quel serrement de cœur M. Rameaux lui accorda cette grâce, après laquelle ce pauvre malheureux s'en alla mourir content. Enfin, pour avoir une idée des peines et des souffrances de toutes sortes que M. Rameaux eut à supporter pendant les six à sept ans qu'il fit mission dans le Hou-Pé, il faut savoir que tout se réunissait pour éprouver son courage et sa patience : pusillanimité de la part des Chrétiens dans la crainte continuelle des persécutions, trahison et tracasseries de la part de quelques faux frères, dangers dans les voyages, toujours dans la crainte d'être reconnu pour Européen. Un jour M. Rameaux voyageait dans une barque, où un passager fumeur d'opium vint à mourir ; cette circonstance attira beaucoup de monde dans cette barque. Un individu de la foule reconnut M. Rameaux pour Européen, et déclara qu'il lui fallait 1,000 piastres pour ne pas le dénoncer au Mandarin ; dans cette perplexité, M. Rameaux n'eut point d'autre moyen que de s'abandonner à la Providence ; elle vint en effet à son secours, et ceux qui naturellement devaient se montrer ses plus grands ennemis, se déclarèrent ses protecteurs,

sans qu'on sache quel pouvait être leur motif. Deux Mandarins de Pékin faisaient route dans cette même barque ; ils déclarèrent au dénonciateur qu'ils répondaient de cet homme, et dans toute la suite du voyage ils [640] s'appliquèrent à le traiter de la manière la plus affable. Une autre fois, M. Rameaux faisait Mission sur des barques à de pauvres pêcheurs qui n'avaient point d'autre demeure ; après avoir confessé, il se mit à réciter son bréviaire, lorsque tout à coup un païen entra dans la barque, et voit le prêtre le livre à la main. Aussitôt il comprit ce que c'était, fit des menaces, et partit sans retard comme pour se rendre à la demeure des satellites ; voilà tous les Chrétiens saisis de crainte et ne doutant nullement que les satellites du Mandarin n'arrivassent bientôt pour s'emparer de la personne du Missionnaire. Ce qui était encore plus pénible dans cette circonstance, c'est qu'il n'y avait aucun moyen de fuir, vu le mauvais temps et le vent contraire ; il fallut attendre le secours de la Providence, qui se chargea encore une fois de dissiper les alarmes, car on ne vit venir ni les satellites ni le païen. Dans une autre circonstance, M. Rameaux voyageait à pied accompagné de deux hommes ; il faisait mauvais temps et nos voyageurs étaient tout mouillés, cependant la nuit approchant, il fallut penser à chercher un asile pour se refaire des fatigues de la journée. Cet asile n'était pas facile à trouver ; ils arrivent à un petit endroit sans auberge et frappent à une porte pour demander l'hospitalité ; une femme de cette maison leur lança pour toute réponse une nuée de sottises, les traitant de voleurs qui ne cherchaient qu'à nuire aux gens ; il fallut donc passer outre, la nécessité urgente leur fit frapper à une autre porte, là on ne les traita pas aussi mal, mais ce ne fut pas sans une grande défiance qu'on leur donna pour passer la nuit une espèce de grange, dans laquelle ils eurent pour lit la terre à peu près nue ; et pour surcroît de peine, les eaux étant très-hautes, à cause de la grande quantité de pluie qui était tombée, elles firent irruption jusque dans le gîte de nos voyageurs et vinrent inonder leur lit. Nous passons sous silence mille autres anecdotes semblables, qui prouvent combien M. Rameaux a eu à souffrir pendant tout le temps qu'il a travaillé dans cette province, et combien grands sont les [641] mérites qu'il y a acquis par sa patience et son courage, qui ne se sont jamais démentis.

Au milieu de ces épreuves, le Seigneur avait ménagé à M. Rameaux une bien douce consolation, celle de se voir aidé par de nouveaux confrères arrivés de France à diverses époques. En 1839, il y avait dans le Hou-Pé plusieurs bons Missionnaires, lorsque le Seigneur sembla fixer son attention sur deux d'entre eux par lesquels il voulait être glorifié et sur lesquels il avait de grands desseins, c'étaient M. Perboyre et M. Rameaux. Celui-ci reçut en un même moment et la nouvelle de la prise de M. Perboyre et celle de sa nomination à l'épiscopat pour administrer les deux provinces du Kiang-Si et du Tché-Kiang, sous le titre de Vicaire Apostolique : ces deux nouvelles causèrent à notre Missionnaire une double douleur ; la dignité épiscopale ne flattait nullement son ambition, il l'aurait refusée, si les circonstances et la volonté trop manifeste de Dieu ne l'eussent mis dans l'impossibilité de le faire. D'un autre côté, il se plaignait de n'avoir pas le bonheur de M. Perboyre, disant que si Dieu voulait une victime, il désirait de tout son cœur être choisi. Mais, s'il n'eut pas ce bonheur, il eut au moins la gloire d'être désigné nommément à la rage des persécuteurs par son zèle et ses travaux.

A l'époque où M. Perboyre fut arrêté, Monseigneur Rameaux se trouvait au Ho-Nan, où il était allé au secours de son confrère. Mais Dieu voulait pour le moment couronner l'un de la palme du martyr, et envoyer l'autre, la mitre en tête, paître son troupeau dans le Kiang-Si, et accroître ses mérites d'une autre manière. Il se hâta de se rendre dans cette province, à la manière d'un fugitif, en supportant mille incommodités ; privé de presque tout asile et sans cesse poursuivi par les satellites, il fut assez heureux pour échapper à toutes les perquisitions. Peu de temps après, Monseigneur Rameaux se rendit au Fokien pour recevoir la Consécration épiscopale de la main du Vicaire Apostolique de cette province, Monseigneur José Carpena. [642]

Ce vénérable Prélat, qui mourut quelques années après, était le doyen de tous les Évêques du monde. Son zèle incomparable et ses travaux apostoliques, unis à la plus aimable

douceur, rendaient doublement vénérables sa vieillesse et ses cheveux blancs. On ne pouvait l'approcher sans se sentir tout à coup pénétré pour sa personne d'une vénération profonde et d'une respectueuse affection. Tous les Missionnaires qui ont eu occasion de passer par le Fokien en pénétrant dans l'intérieur de la Chine, parlent de Monseigneur Carpena dans les termes de la plus haute estime et de la plus vive reconnaissance pour la bonté et l'affabilité avec laquelle il les avait reçus à leur passage. Monseigneur Rameaux saisit avec empressement l'occasion de son sacre pour renouer plus étroitement encore les liens d'estime, d'affection et de reconnaissance qui l'unissaient déjà depuis longtemps à Monseigneur Carpena.

De retour dans son Vicariat, le nouvel Évêque n'oublia pas que le premier devoir d'un bon Pasteur, c'est de connaître ses ouailles et de se faire connaître à elles. Aussi son premier soin fut-il de faire la visite générale de toutes les Chrétientés des deux provinces qui étaient confiées à sa sollicitude pastorale. Pour donner une faible idée du zèle qu'il déploya et du bien immense qu'il opéra durant le cours de cette visite, il faudrait citer en entier la lettre admirable écrite par lui-même en 1842, dans laquelle il rend compte de tout ce qu'il a fait. Son principal but, dans cette visite, était, comme il le dit lui-même dans sa lettre, de connaître à fond tous les Missionnaires ainsi que la manière de faire d'un chacun dans son district, et de voir par lui-même les abus et les besoins des différentes Chrétientés. Aussi sa visite fut-elle une mission perpétuelle. Partout on voit Monseigneur Rameaux encourager le zèle du Missionnaire, travailler avec lui à distribuer le pain de la parole et à administrer les sacrements, réveiller la tiédeur des Chrétiens indifférents, remédier aux abus, et employer les moyens les plus propres à faire refleurir la ferveur. [643]

Parmi ces divers moyens, il en est un surtout que notre Vicaire Apostolique recommandait avec une grande prédilection. Convaincu que l'instruction, et surtout l'instruction de la jeunesse, est le moyen le plus efficace pour travailler à la régénération d'un peuple et à l'avancement du royaume de Dieu dans les âmes, il établit un grand nombre d'écoles tant de garçons que de filles ; et son but était de les augmenter encore à mesure que la Providence lui en fournirait les moyens, si la mort n'était venue mettre un terme à tous les bons desseins de ce cœur si plein de zèle pour la gloire de Dieu.

C'est pendant le cours de ces visites que Monseigneur Rameaux fut, par deux fois différentes, obligé d'interrompre ses courses apostoliques, pour se dérober aux poursuites dirigées nommément contre lui. Voici comme il en parle lui-même dans la lettre citée plus haut :

«Je me proposais de faire mission dans ce district (Lin-Kiang-Fou) ; mais un petit contre-temps vint me forcer à chercher ailleurs un asile. J'avais commencé à faire faire la retraite à mes deux Prêtres ; nous étions au quatrième jour, lorsque nous crûmes ressentir un contre-coup de la persécution du Hou-Kouang. Le nom de *Mou-Tao-Yuen* <sup>18</sup> est certainement célèbre dans cet Empire céleste. On m'apporte la copie de l'édit qui me recommande à la vigilance des Mandarins, sous ce fameux nom qui a fait trembler le Fils du Ciel <sup>19</sup> et mis en mouvement les Mandarins de toutes les provinces. L'alarme se répand parmi nos Chrétiens : vite, il faut se séparer et aller chercher ailleurs une retraite. On me conduisit dans un district voisin, Chouy-Tchéo-Fou, à une journée de là. Je fus reçu dans un village de cinquante et quelques familles toutes chrétiennes, mais qui formaient une Mission on ne peut plus froide. En attendant que l'orage éclatât ou se dissipât, je ne crus pas pouvoir mieux utiliser les moments de loisir que me laissait ma [644] retraite, qu'en travaillant à ramener à la vie ces pauvres gens qui paraissaient près d'expirer... J'eus la consolation de voir ces Chrétiens autrefois si froids et si indifférents, se ranimer et rentrer dans le devoir.

---

<sup>18</sup> C'était le nom chinois de Monseigneur Rameaux.

<sup>19</sup> Titre que les Chinois donnent à leur Empereur.



L'école que j'y établis a produit son fruit ; et je puis dire qu'actuellement c'est une de nos plus belles Chrétientés...

«Enfin l'orage étant dissipé, ou paraissant un peu calmé, je continuai ma visite, et me rendis à la ville capitale Nan-Tchang-Fou, où je trouvai M. Pé, Prêtre chinois. Nous commençâmes la Mission ; mais à peine touchions-nous à la fin des exercices, qu'une nouvelle alarme vint nous forcer à nous séparer une seconde fois. Le Mandarin savait que *Mou-Tao-Yuen* ayant changé son nom en celui de *Tchang*, s'était réfugié du Hou-Pé au Kiang-Si dans telle. et telle ville, et qu'il continuait à y prêcher sa Religion, etc..... La chose était si claire, qu'il n'y avait pas à différer, il fallait au plus tôt prendre des précautions et s'éloigner du grand Mandarin, à la porte duquel nous nous trouvions alors. Je regagnai mon ancienne retraite, où je fus reçu, quoique après deux mois seulement d'absence, avec un empressement et des démonstrations de joie que je n'ai vues nulle part ailleurs, et qui me prouvaient assez la reconnaissance de ces pauvres gens et leurs bonnes dispositions à mettre à profit les soins que je leur avais donnés.»

En 1843, Monseigneur fit un voyage jusqu'à l'île de Tchou-San qui se trouvait sous sa juridiction ; ses manières affables et pleines d'urbanité le firent estimer et rechercher bientôt par les officiers anglais qui occupaient cette île. Il portait son costume chinois ; les habitants ne pouvaient revenir de leur étonnement en voyant un officier de premier grade parmi les Anglais, présenter dans la rue sa main à un homme chinois (ou qu'ils croyaient Chinois) et agir à son égard avec toutes les prévenances que la bonne urbanité peut suggérer. Il fut reçu par le commandant anglais qui donna ordre de le traiter en grand personnage, on lui prépara donc un logement dans une [645] pagode d'où l'on avait chassé les *Ho-Chang*<sup>20</sup> et les *Pou-Ssa*<sup>21</sup>, on lui disposa un bon lit à la manière européenne. Et comme Monseigneur trouvait sans doute que ce lit était trop doux pour lui, le commandant eut la curiosité de lui demander comment était constitué son lit dans l'intérieur de la Chine ; il apprit bientôt qu'il consistait en une simple natte ou mince couverture étendue sur des planches avec une autre couverture pour s'envelopper le corps. Le Gouverneur ne pouvait revenir de son étonnement : Est-ce donc là, dit-il, le lit d'un Évêque ? Ah ! nos ministres n'en sont pas là ! de sorte que ce premier officier crut à la vérité du dévouement du Prêtre et de l'Évêque catholique ; il ne cessait de lancer mille imprécations contre les ministres de sa secte.

Monseigneur étant venu à *Ting-Hai* pour remplir ses devoirs de pasteur, voulut aussi parcourir les îles environnantes, où le pauvre peuple n'avait jamais entendu parler du vrai Dieu ; il n'avait d'autre intention pour le moment que de sonder le terrain ; il conçut dès lors le dessein de revenir dans ces îles pour y prêcher Jésus-Christ avec tout le zèle dont il était animé dans les premiers temps de son ministère apostolique, sans se laisser effrayer par l'idée qu'en changeant de pays il faut changer de langage, et sans redouter le travail auquel il devrait se livrer pour apprendre la manière de parler des nouveaux peuples à évangéliser. Il aurait vraisemblablement exécuté son dessein, si la mort ne l'avait pas prévenu. De là vint sa première pensée de demander au Souverain Pontife la division des deux provinces confiées à ses soins, afin d'en partager le fardeau avec son coadjuteur Monseigneur Larribe. De retour de *Ting-Hai*, Monseigneur visita plusieurs endroits de son Vicariat, où il fit quelques Missions qui consolèrent son cœur d'Évêque et de père.

Sur ces entrefaites Monseigneur apprit que la France avait [646] envoyé en Chine un ambassadeur pour traiter les affaires du Gouvernement, et l'on entendait dire que les Français n'oublieraient pas les intérêts de la Religion auprès de l'Empereur. C'était avec une sainte impatience que Monseigneur attendait des nouvelles de l'issue des négociations ; il fut enfin informé que la France et la Chine avaient fait un traité de commerce, mais que les intérêts de la Religion n'entraient pour rien dans ces conventions.

---

<sup>20</sup> Ce sont des espèces de Prêtres attachés au service des pagodes.

<sup>21</sup> Idoles très répandues en Chine.

Il en conçut une cuisante peine, mais elle n'abattit pas son courage. «On ne veut pas, écrivit-il, nous donner la liberté de prêcher la Religion, hé bien ! nous la prendrons, et nous n'en aurons que plus de mérite.»

Cette même année, 1845, Monseigneur étant appelé de nouveau au Tché-Kiang par ses confrères pour des affaires importantes, il pensa de suite à sacrer son cher coadjuteur, c'était ainsi qu'il se plaisait à désigner M. Larribe. Ce dernier se trouvait alors dans une Chrétienté fort éloignée, occupé à y faire Mission ; c'est là qu'il reçut la lettre de Monseigneur Rameaux. Au premier ordre de son Vicaire Apostolique, M. Larribe partit sans délai, malgré toute la répugnance que son humilité lui faisait éprouver à se laisser consacrer. C'est avec la plus grande joie que Monseigneur Rameaux conféra la consécration épiscopale à son cher confrère. Depuis longtemps il soupirait après le jour où il lui serait donné de le faire ; c'était une des choses qu'il désirait le plus pouvoir exécuter avant de mourir. Quelque temps avant d'apprendre que M. Larribe était désigné pour son coadjuteur, il disait que s'il avait à faire ce choix, il n'en trouverait pas de plus digne et de plus capable que cet excellent Missionnaire.

Les deux Évêques étaient encore dans toute la joie de la belle cérémonie qui venait de donner au Kiang-Si un nouveau Pasteur, lorsque arriva un jeune confrère de Macao, M. Tchieou, apportant la nouvelle de la liberté de la Religion dans tout l'Empire. Une supplique avait été présentée à l'Empereur, et Tao-Kouang avait approuvé et signé la supplique, [647] la joie était à son comble, les deux Prélats rendirent des actions de grâces à Dieu de la manière la plus solennelle possible, et célébrèrent avec les Chrétiens de l'endroit où ils se trouvaient la fête de la liberté de la Religion, avec les sentiments de la plus vive reconnaissance. Mais, au milieu de cette espèce d'ivresse de joie et d'espérance, le lendemain même de ce beau jour, arrive la nouvelle que huit adorateurs du vrai Dieu d'une Chrétienté voisine viennent d'être saisis et conduits à la capitale de la province comme des scélérats. La consternation a bientôt fait place à la joie, et l'on ne sait que penser d'une telle contradiction. Dans le Hou-Pé, des individus de la secte des Pé-Lien-Kiao (secte de rebelles), avaient massacré deux Mandarins, l'un préfet d'une ville et l'autre gouverneur militaire, et le bruit courait que les coupables s'étaient réfugiés dans le Kiang-Si. C'était pour cette raison que les satellites chargeaient de fers indifféremment les hommes des différentes sectes, et même les Chrétiens ; et tout cela pour extorquer de l'argent. Telle fut la cause de la prise de ces huit Chrétiens. Monseigneur Rameaux, ainsi que tous ses confrères, éprouvaient de vifs sentiments d'indignation. «Après nous être concertés, écrivait Monseigneur Rameaux à un de ses confrères, nous avons résolu de faire un coup, nous l'avons fait, et l'on s'en souviendra.» En effet, il partit sur-le-champ pour la capitale de la province avec deux de ses confrères. L'un d'eux M. Tchieou, muni des pièces authentiques concernant la liberté de la Religion, alla se présenter devant le grand Mandarin, pour lui demander raison de la violation de la nouvelle loi. Une démarche si extraordinaire mit toute la ville en mouvement ; le Mandarin et trois autres qu'il avait appelés auprès de sa personne, passèrent une belle nuit blanche à se consulter, et le lendemain matin on mit nos Chrétiens en liberté avec armes et bagages, c'est-à-dire avec tous les objets de religion qui leur avaient été enlevés. Les Mandarins montrèrent, dans cette circonstance, leurs mauvaises dispositions [648] à l'égard de la Religion ; car ils semblaient prendre à cœur de ne point publier le nouvel édit de l'Empereur. Voyant cette mauvaise volonté de leur part, Monseigneur Rameaux, qui avait l'intention de se rendre au Tché-Kiang, changea son itinéraire et résolut d'aller trouver l'envoyé du gouvernement français pour lui exposer le véritable état de la Religion en Chine, et le presser d'obtenir la publication d'un édit qui, demeurant inconnu au peuple, ne délivrerait pas les Chrétiens des vexations auxquelles ils se voyaient tous les jours exposés. Monseigneur se rendit donc à Macao, où il arriva le 24 juin de cette année 1845. Tout le monde se promettait les plus heureux résultats des services qu'il pouvait rendre dans cette circonstance. Monseigneur savait très bien manier la langue chinoise, il pouvait conférer également et avec les autorités chinoises et avec l'envoyé du roi des Français. Il avait acquis par sa longue expérience une connaissance approfondie des mœurs et du caractère des Chinois ;

il était parfaitement au courant de la tactique, des ruses, du cérémonial de tous ces Mandarins éminemment fourbes et orgueilleux. Outre cela, Monseigneur Rameaux venait apporter un fait qui était une infraction notoire de la faveur que l'Empereur venait d'accorder à la Religion, sur la demande de l'envoyé français. Que n'avait-on pas à espérer de la présence du Prélat à Macao ! Il y avait une vingtaine de jours qu'il se trouvait dans cette ville, lorsqu'on vit enfin mouiller en rade le bâtiment qui portait M. de Lagrenée, revenant d'une excursion dans les îles voisines. Tout était prêt, le moment de l'entrevue était fixé, tous les cœurs se livraient aux plus flatteuses espérances ; et cependant ce jour tant désiré devait être pour les Missions de Chine un jour de deuil et de larmes bien amères ! Dieu, dans les desseins impénétrables de sa sagesse, avait marqué là la fin de la belle carrière du généreux Missionnaire. Monseigneur avait témoigné le désir de prendre un bain de mer pour fortifier sa santé ; le médecin le lui avait permis. [649]

C'était le 14 juillet. Sur les neuf heures du soir, après la prière, par un beau clair de lune et une température superbe, Monseigneur pria M. Guillet de l'accompagner jusqu'à la mer, qui baignait les murs du jardin de la maison de Macao, dans le dessein d'y prendre un bain. Ils s'y rendirent avec le Frère Vautrin et sept à huit courriers. Tout étant prêt, Monseigneur se mit à l'eau, où il avait été précédé par le Frère qui sait suffisamment nager. Monseigneur se mit à nager supérieurement bien ; il se félicitait lui-même de ce qu'après quatorze ans de Missions, pendant lesquelles il n'avait jamais eu l'occasion de se baigner, il n'avait pourtant pas oublié. M. Guillet l'ayant complimenté sur son habileté, Monseigneur se met de nouveau à la nage, et voilà que tout à coup, n'étant éloigné que d'une quinzaine de pas et dans un endroit où il y avait à peine six pieds d'eau, il cria au Frère Vautrin : Prenez-moi, nagez vite. Le Frère le saisit Monseigneur ne tient point la main du Frère ; le Frère le saisit une seconde, une troisième fois ; mais il ne peut l'enlever. Monseigneur était tombé, à ce qu'il paraît, le visage contre terre. Ce n'est que le lendemain qu'on le retrouva au même endroit où il était tombé. Sa figure n'était pas du tout altérée : on eût dit un homme endormi. Tous les médecins s'accordent à dire qu'il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante ; quelques jours auparavant il en avait ressenti une légère qui lui avait enlevé pour quelques instants l'usage de la parole. Dès le 15, au matin, toutes les autorités portugaises et étrangères, eurent connaissance de la mort de Monseigneur de Myre. Le 16, dès la pointe du jour, le canon de la citadelle annonça que la cérémonie funèbre devait avoir lieu ce jour-là ; à chaque demi-heure, un coup partait, et il était immédiatement suivi d'un branle général des cloches de toutes les paroisses de la ville. A neuf heures, la troupe se rendit près de la maison avec la musique, qui ne cessa de jouer des airs tristes et funèbres. Monseigneur Matta, accompagné de son chapitre et de tout le clergé de [650] Macao, arriva quelques instants après pour commencer la cérémonie. Il fut suivi de M. de Lagrenée, accompagné du consul de France, des secrétaires de l'ambassade et de plusieurs officiers de l'escadre française, ainsi que d'un grand nombre d'étrangers. Après qu'on eut chanté deux nocturnes de l'office des morts dans la chapelle, le corps fut porté en grande pompe à l'église de la paroisse, où on acheva le troisième nocturne suivi des laudes. On célébra ensuite la messe solennelle, à laquelle tout le monde assista. Le corps fut enfin porté au cimetière, où il a été placé près de M. Torrette et de M. Ysabel <sup>22</sup> Telle fut la fin du premier Évêque du Kiang-Si.

---

n  
n  
e

A  
u  
g  
u  
s  
t  
i  
n

Y  
s  
a  
b  
e  
l

é  
t  
a  
i  
t

m  
o  
r  
t

p  
r  
e  
s  
q  
u  
'  
e  
n

a  
r  
r  
i  
v  
a  
n  
t

---

e  
n

C  
h  
i  
n  
e  
,

l  
e

2  
5

n  
o  
v  
e  
m  
b  
r  
e

1  
8  
4  
4  
,

à

l  
,  
â  
g  
e

d  
e

2  
6

a  
n  
s

---

.

i  
l

é  
t  
a  
i  
t

e  
n  
t  
r  
é

d  
a  
n  
s

l  
a

C  
o  
n  
g  
r  
é  
g  
a  
t  
i  
o  
n

e  
n

1  
8  
3  
8

.

S  
a

---

m  
o  
r  
t

a  
v  
a  
i  
t

é  
t  
é

a  
u  
s  
s  
i

o  
c  
c  
a  
s  
i  
o  
n  
n  
é  
e

p  
a  
r

u  
n

b  
a  
i  
n

d  
e

---

m  
e  
r  
.  
E  
m  
p  
o  
r  
t  
é  
p  
a  
r  
l  
e  
c  
o  
u  
r  
a  
n  
t  
,  
i  
l  
s  
,  
é  
t  
a  
i  
t  
v  
u  
s  
u  
r  
l  
e



---

p  
o  
i  
n  
t

d  
e

p  
é  
r  
i  
r  
,

e  
t

q  
u  
o  
i  
q  
u  
,

i  
l

e  
û  
t

é  
t  
é

s  
a  
u  
v  
é

p  
a  
r

u

---

n  
e

b  
a  
r  
q  
u  
e

c  
h  
i  
n  
o  
i  
s  
e  
,

l  
,

i  
m  
p  
r  
e  
s  
s  
i  
o  
n

q  
u  
e

p  
r  
o  
d  
u  
i  
s  
i  
t

s  
u

---

r

l  
u  
i

l  
,  
a  
n  
x  
i  
é  
t  
é

d  
u

m  
o  
m  
e  
n  
t  
,

l  
u  
i

a  
m  
e  
n  
a

u  
n  
e

f  
i  
è  
v  
r  
e

q

---

u  
i  
  
l  
,  
e  
m  
p  
o  
r  
t  
a  
  
a  
n  
  
b  
o  
u  
t  
  
d  
e  
  
s  
i  
x  
  
s  
e  
m  
a  
i  
n  
e  
s  
.  
  
I  
l  
  
c  
o  
n  
s  
e  
r  
v  
a

---

j  
u  
s  
q  
u  
,  
a  
u  
  
d  
e  
r  
n  
i  
e  
r  
  
s  
o  
u  
p  
i  
r  
  
l  
a  
  
p  
r  
é  
s  
e  
n  
c  
e  
  
d  
,  
e  
s  
p  
r  
i  
t  
  
e  
t

---

l  
a  
  
r  
é  
s  
i  
g  
n  
a  
t  
i  
o  
n  
,  
  
e  
t  
  
m  
o  
u  
r  
u  
t  
  
e  
n  
  
p  
r  
o  
n  
o  
n  
ç  
a  
n  
t  
  
c  
e  
s  
  
p  
a  
r  
o  
l

---

e  
s

:

I  
n

m  
a  
n  
u  
s

t  
u  
a  
s  
,

D  
o  
m  
i  
n  
e  
,

c  
o  
m  
m  
e  
n  
d  
o

s  
p  
i  
r  
i  
t  
u  
m

m  
e  
u

Les desseins de Dieu sont impénétrables, la Providence a ses vues sans doute, et, malgré une fin qui nous paraît si tragique, nous pouvons dire pour notre consolation que le Seigneur avait pris un soin tout spécial de son Évêque, de son fidèle et dévoué serviteur, dans ces derniers instants. Monseigneur venait de terminer une retraite de trois jours, qu'il avait voulu faire d'avance, et comme par un secret pressentiment de sa fin prochaine, pour se préparer à la retraite annuelle qu'il se proposait de commencer après la fête de S. Vincent. Tous les jours il se préparait à la mort : il avait dit à Monseigneur Larribe, avant de le quitter pour la dernière fois, qu'il n'avait pas longtemps à vivre ; on lui a souvent entendu dire qu'il désirait voir sa carrière bientôt terminée ; il l'écrivait un jour à un de ses Missionnaires, pour le consoler dans une assez grave maladie que le bon Dieu lui avait envoyée : «Ne pensez pas à désirer la mort, disait-il, vous n'avez encore rien fait : c'est plutôt [651] à nous, qui avons blanchi au bivouac, qu'il appartient d'aller trouver la récompense.» Aussi une personne, témoin de ce funeste événement ne put s'empêcher de s'écrier : A qui le Seigneur réserve-t-il son Paradis, s'il ne le donne à Monseigneur Rameaux ?

La mort de Monseigneur de Myre, qui aurait pu donner des inquiétudes si tout autre eût été frappé ainsi à l'improviste, n'a rien d'alarmant lorsqu'on pense au soin avec lequel ce vénérable Missionnaire se disposait tous les jours à paraître devant son Juge, et aux généreux efforts qu'il ne cessait de faire pour retracer dans sa conduite les vertus de saint Vincent, notre bienheureux Père. Nous allons essayer d'en faire connaître quelques traits que sa modestie n'a pu tenir cachés.

Monseigneur Rameaux s'était fait une grande réputation de régularité parmi ses Confrères. Toujours il donna l'exemple de l'accomplissement exact de tous les points de la Règle.

La simplicité est le caractère distinctif des enfants de saint Vincent, c'était aussi une des vertus favorites de ce vénéré Missionnaire. Cette aimable vertu reluisait dans toute sa personne, dans ses actions, dans toutes ses paroles. Quoique obligé de traiter habituellement avec un peuple dont l'esprit de ruse et de fourberie est si opposé à la simplicité, Monseigneur Rameaux ne se départit jamais de la maxime de saint Vincent, que la meilleure manière de gagner les personnes fourbes et rusées, c'est d'agir à leur égard avec la plus grande simplicité. Mais c'est surtout dans ses rapports avec ses confrères que Monseigneur Rameaux faisait le plus éclater la simplicité. La franchise, l'ouverture et la cordialité avec laquelle il les traitait, lui conciliaient tout d'abord le cœur de tous ceux qui étaient sous sa conduite. Son élévation à l'épiscopat ne changea rien à ses habitudes de simplicité, elle ne fit qu'y ajouter un nouveau prix par le contraste de sa nouvelle dignité.

A cette simplicité de la colombe, Monseigneur de Myre savait parfaitement allier la prudence du serpent ; non, il est vrai, [652] cette prudence de la chair qui ne peut que ruiner les œuvres de Dieu, mais cette véritable prudence des enfants du ciel, qui pèsent toutes leurs démarches dans la balance de l'éternité, et s'abandonnent avec le plus grand calme entre les mains de la divine Providence, de laquelle seule ils attendent le succès de leurs entreprises. Quelquefois il paraissait, au premier abord, agir en dehors des règles ordinaires de la prudence, mais l'issue n'a jamais manqué de justifier sa conduite.

Un jour, c'était dans le Hou-Pé, un mauvais Chrétien, vrai renégat de sa Religion, avertit les Chrétiens qu'il voulait emprunter de l'argent à leur Missionnaire, sous prétexte d'un besoin simulé ; il menaçait, en cas de refus, d'avertir les satellites et d'occasionner aux Chrétiens et à leur Prêtre de mauvaises affaires. Les Chrétiens alarmés avertissent Monseigneur Rameaux des intentions hostiles de cet individu ; Monseigneur leur répondit que, si cet homme voulait lui emprunter de l'argent, il n'avait qu'à venir lui-même le



chercher, qu'il ne quitterait pas l'endroit où il était que cet individu ne fût venu lui exposer ses besoins. Ce mauvais Chrétien ne s'attendait pas à une telle réponse ; mais comptant sur la réputation d'homme redoutable qu'il s'était faite parmi les Chrétiens, il ne doutait pas que le Missionnaire ne se hâtât de prévenir ses menaces en lui prêtant quelque argent qui ne devait jamais être rendu. Déchu dans son espoir, il n'osait pas venir se présenter devant le Missionnaire ; d'un autre côté, il avait fait le premier pas et ne voulait pas subir la honte d'une défaite, il fallut donc paraître devant Monseigneur, mais il eut la précaution d'emporter avec lui quelques présents pour les lui offrir. — Pourquoi donc tant tarder à venir ? lui dit Monseigneur ; il y a huit jours que je t'attends ici ; et puis sache bien que je n'ai pas d'argent à te prêter, et que si j'en avais, ce ne serait pas pour toi, qui n'es pas pauvre, et qui n'es qu'un mauvais Chrétien, mais bien pour les autres infortunés qui manquent de tout, et qui cependant servent le bon Dieu. A cette apostrophe, notre homme oublia [653] toute son intrépidité pour s'humilier, et offrit même sa maison à Monseigneur pour lui servir de refuge, en cas que les satellites le poursuivissent.

Monseigneur Rameaux avait appris des exemples et des leçons de S. Vincent, que l'humilité est le fondement de toutes les autres, qu'elle doit surtout accompagner le Missionnaire dans ses travaux apostoliques, afin d'attirer sur eux les bénédictions d'en haut. Et cette admirable doctrine, qui n'est autre que celle de l'Évangile même, Monseigneur Rameaux ne se contentait pas de la professer en théorie, mais il s'appliquait encore plus à la réduire en pratique. Aussi son humilité et sa modestie étaient-elles un sujet d'édification pour toutes les personnes qui l'approchaient. Quoique ancien Missionnaire, ayant déjà blanchi dans les travaux apostoliques, quoique Évêque et Vicaire Apostolique, il ne dédaignait pas de s'adresser à des confrères jeunes et depuis peu en Chine, pour leur demander des avis et des conseils dans les circonstances critiques. Ce qui prouve encore que sa haute dignité ne l'avait point rendu plus grand dans son esprit, et qu'il conservait toujours les sentiments d'un simple Prêtre de la Mission, c'est la patience et la condescendance avec laquelle il se donnait la peine de servir de maître aux nouveaux Missionnaires qui lui arrivaient d'Europe, dans cette langue de Chine qu'il appelait magique. Ce travail ingrat est peut-être aussi pénible et certainement plus fastidieux pour le maître que pour l'élève ; il faut apprendre mot par mot, phrase par phrase, autrement on ne serait jamais compris des Chinois. Il faut imiter absolument leur manière de parler et leur tour de phrases qui n'a presque aucune règle. Dans mille autres circonstances, Monseigneur de Myre laissait clairement apercevoir le peu d'estime qu'il faisait de lui-même : il se plaignait quelquefois qu'il avait été fait Supérieur trop jeune, qu'il n'avait pas eu le temps d'apprendre à obéir. Du reste, il a toujours ressenti beaucoup d'inclination pour se soumettre aux lois de l'obéissance. Son [654] humilité parut surtout dans la circonstance où Dieu l'appela à la dignité épiscopale. Son ancienneté, son expérience, son zèle et ses travaux, l'estime générale dont il jouissait auprès des Chrétiens, tout le désignait au choix de ses Supérieurs pour cette charge éminente ; aussi sa nomination fut-elle applaudie d'une voix unanime, et par les Missionnaires et par les simples fidèles. Il était le seul à ignorer son mérite ; et il était facile de voir qu'en disant qu'il était indigne de cette promotion, c'était le cœur qui lui dictait ces paroles. Dans le voyage que Monseigneur fit à *Ting-Hai*, où il se trouva avec plusieurs confrères, entre autres avec M. Faivre, alors Visiteur, ce fut à savoir qui présiderait aux exercices ; Monseigneur prétendait que cet honneur appartenait au Visiteur ; le Visiteur, au contraire, disait ne pouvoir souffrir qu'un Évêque passât pour inférieur. Et si, à la fin, Monseigneur céda aux instances qui lui furent faites, son humilité ne fut pas moins éclatante, puisqu'il appartient à la vraie humilité de se soumettre à la volonté des autres.

Monseigneur Rameaux fut un vrai modèle de douceur pour les Missionnaires ; un abord facile, une affabilité simple et digne le faisaient chérir de tous les Chrétiens ; le pauvre pouvait toujours s'approcher de sa personne et lui exposer ses peines et ses besoins, et lui demander ses conseils. On peut, sous le rapport particulier de cette vertu, le comparer aux excellents confrères qui travaillaient avec lui en Chine, et même à M. Perboyre, de si heureuse mémoire, et qui a laissé de si précieux souvenirs de sainteté dans les lieux qu'il a

fréquentés. Monseigneur l'emportait même en affection dans le cœur des Chrétiens sur tous les autres Missionnaires ; et on pourrait citer des faits qui démontreraient les détours et les ruses que les Chrétiens ont quelquefois employés pour entraîner Monseigneur Rameaux dans leurs familles, afin qu'il y fît mission, préférablement à d'autres Missionnaires qui devaient s'y rendre. Cependant il ne manquait pas de fermeté ; il avait compris [655] qu'avec les Chinois il faut se servir quelquefois de la verge, être ferme et énergique, mais il savait si bien allier la fermeté et la douceur, que tout en se faisant craindre et respecter, comme il était nécessaire pour faire le bien, il sut encore plus se faire aimer et chérir de toutes ses ouailles.

En Chine surtout il n'est pas nécessaire d'aller chercher bien loin les occasions de pratiquer la mortification ; Monseigneur ne craignait pas les peines attachées à la vie de Missionnaire ; d'abord la nourriture de ce pays fut pour lui une mortification continuelle ; il passait plusieurs jours quelquefois sans pouvoir presque rien prendre ; on avait peine à comprendre comment il pouvait se soutenir en prenant si peu de nourriture ; on l'a vu malade, et si gravement que l'on commençait à craindre pour sa vie. Au milieu de toutes ses incommodités il était joyeux et content. Dans les accès de fièvre il imitait à peu près ce saint homme dont parle saint Vincent, qui par amour pour les souffrances appelait la fièvre sa sœur ; étendu sur son lit de douleur il appelait quelquefois un confrère pour qu'il le félicitât du bonheur qu'il avait de souffrir ; il rapportait à ce sujet quelques pensées frappantes de sainte Thérèse sur les souffrances, et se les appliquait. Pendant qu'il travaillait dans le Hou-Pé, il fit un voyage très pénible et même dangereux pour sa santé ; c'était à l'époque où la chaleur est excessive ; il marcha cinq jours consécutifs, et cela uniquement pour remplir son devoir pascal. Aussi il contracta dans ce voyage une assez grande infirmité ; l'ardeur du soleil avait pénétré dans l'intérieur de la tête ; de là une violente douleur qui en parcourait les différentes parties, et lorsque cette douleur venait se placer au-dessus de l'œil droit, Monseigneur éprouvait une grande souffrance, et quelquefois même il était privé de la vue.

On l'a vu encore au milieu des fatigues des Missions jeûner tous les vendredis ; cependant il prêchait deux fois par jour, le reste du temps se passait à entendre les confessions ou à quelque autre occupation pénible, il n'avait ensuite pour réparer [656] ses forces que la grossière nourriture du pauvre Chrétien, qui est si opposée à nos goûts européens. Aussi Monseigneur avouait-il, l'année qui précéda sa mort, qu'il ne pouvait plus entendre un grand nombre de confessions, à cause d'une infirmité qu'il avait contractée dans le Hou-Pé en faisant de trop longues séances de confessionnal. Tous ces travaux, toutes ces fatigues, joints à la sévérité avec laquelle Monseigneur Rameaux se traitait lui-même, le firent blanchir avec l'âge. Quoiqu'il eût à peine quarante-trois ans lorsqu'il est mort, sa barbe cependant était en grande partie blanche comme la neige, à tel point qu'un Chinois ne pouvait croire que Monseigneur eût moins de soixante-dix ans.

Mais ce qui fait le caractère du vrai Missionnaire, c'est la charité et le zèle qui en est comme la flamme. Aussi Monseigneur Rameaux se distinguait-il dans la pratique de ces deux admirables vertus. Toutes ses pensées, tous ses desseins étaient sans cesse tournés vers ce but, la conversion des âmes ; il était sans cesse préoccupé des moyens qu'il pourrait employer pour arracher au démon les malheureuses victimes de ses séductions infernales. Monseigneur gémissait du plus profond de son cœur en considérant cette innombrable multitude qui habite la Chine, et qui reste obstinément plongée dans les ténèbres de l'idolâtrie ; il disait que ce peuple était vraiment fait pour être Chrétien, que s'il le devenait une fois, il serait peut-être le plus ferme dans la Foi et le plus fidèle à servir Dieu, car il est naturellement religieux, et malgré l'absurdité et la grossièreté de son culte, il tient à ses pratiques superstitieuses d'une manière étonnante.

Le Hou-Pé présenta un vaste champ à la charité et au zèle de Monseigneur, à cause de la famine dont nous avons parlé et de la pauvreté du plus grand nombre des Chrétiens. Avant de pouvoir leur administrer les secours spirituels, il fallait commencer par envoyer à plusieurs d'entre eux quelques toiles, afin qu'ils se fissent des vêtements, et pussent

venir décemment [657] recevoir les sacrements. Monseigneur venait à leur secours autant que ses faibles ressources pécuniaires pouvaient le lui permettre, et il le faisait avec un cœur plein de générosité et de compassion. Dans ce temps de famine, avec moins d'une dizaine de piastres distribuées à propos il sauva la vie à plusieurs centaines de personnes. Dans la province du Kiang-Si, Monseigneur fut appelé un jour pour administrer un malade, qui demeurait à une ou deux journées de chemin de l'endroit où il se trouvait alors, il était lui-même malade et avait la fièvre ; un second messenger arriva bientôt pour le détourner de faire ce voyage, à cause d'un mauvais Chrétien qui avait fait déjà beaucoup de mal, et qui ne pouvait ignorer l'arrivée de l'Évêque européen ; mais ni le premier obstacle, ni le second ne purent arrêter la charité de Monseigneur qui voulait aller au secours du moribond. Aussi Dieu sembla bénir son zèle, car la fatigue du voyage n'aggrava pas sa maladie ; et le mauvais Chrétien reçut ce jour-là une bonne roulée de coups de bâtons qui l'obligea à rester au lit pour attendre la guérison de ses blessures.

Dans le Kiang-Si se trouvait une Chrétienté malheureuse qui, ayant oublié son Dieu, était redevenue presque païenne ; Monseigneur vint y faire Mission, et il eut alors besoin de tout son zèle et de toute sa patience pour venir à bout de triompher de la froideur et de l'indifférence de ces pauvres gens. Voyant qu'ils ne venaient pas même l'écouter, son zèle ardent lui suggéra un moyen de les attirer qui lui réussit à merveille. Il prit d'abord quelques enfants auxquels il enseigna le catéchisme avec une bonté et une condescendance sans pareille ; à force d'exhortations, de persévérance à instruire les petits, peu à peu les plus grands se mirent à apprendre la doctrine, et à entrer dans de meilleurs sentiments ; enfin tout le pays changea de face, et c'est aujourd'hui une des Chrétientés les plus ferventes de la province.

A l'époque où la nouvelle de la liberté de Religion se [658] répandit en Chine, ce zélé Missionnaire éprouvait dans le cœur des sentiments d'une joie inexprimable, se voyant à la veille de voir tomber l'invincible obstacle qui avait empêché jusqu'alors le peuple chinois d'adorer le vrai Dieu ; il éprouvait dans son âme tous les élans d'un zèle plus grand que jamais. Aussitôt il forma de grands projets, il veut courir au Tché-Kiang pour y bâtir une magnifique église, et prendre toutes sortes de moyens pour l'avancement de l'œuvre de Dieu ; mais auparavant il veut voir l'ambassadeur français s'aboucher, s'il le faut, avec les autorités chinoises, et faire disparaître tout obstacle à la prédication de l'Évangile. Et c'est au milieu de ces élans de ferveur, de charité et de zèle, que Dieu, dont les desseins sont toujours impénétrables, l'appela à lui.

Après ces quelques mots sur les vertus de Monseigneur, il ne faut pas omettre un article qui est bien digne d'attention, et qui regarde la connaissance de la langue chinoise. Tout le monde sait quelle grande difficulté les Missionnaires européens éprouvent pour apprendre cette langue de manière à pouvoir se faire entendre des Chrétiens. C'est à cela ordinairement que se borne toute leur ambition ; ils n'osent guère aspirer à la parler correctement et purement. Monseigneur en avait une connaissance suffisante pour traiter toutes sortes d'affaires, pour communiquer avec toutes sortes de personnes ; il savait assez bien peindre les caractères, de manière même à tromper ses confrères chinois, qui prétendaient qu'il serait toujours facile de distinguer la main d'un Européen de celle d'un indigène. Sa manière de parler plaisait à tout le monde, et les Chrétiens étaient tous de ce sentiment, que Monseigneur était plus facilement compris que les Prêtres chinois eux-mêmes. Il parlait d'une manière si claire et si distincte que chacun aimait à l'entendre. Mais il n'avait pas craint le travail et la peine.

Tant de vertus et de qualités réunies dans cet Apôtre ne firent que rendre encore plus sensible à la Compagnie la [659] funeste catastrophe qui la priva si tôt des services éminents qu'elle était en droit d'en attendre.

Quelques mois avant sa mort, Monseigneur Rameaux avait eu la consolation de sacrer Monseigneur Laribe son coadjuteur, sous le titre d'Évêque de *Sozopolis*, qui, lui-même, était malade en apprenant la mort de Monseigneur Rameaux.

«Je fais pour le moment une grave maladie, écrivait-il au Supérieur Général, le 2 octobre 1845. Depuis plusieurs jours, je me trouve escorté de cinq médecins. Ne sachant si je pourrai plus tard écrire un peu à mon aise, je fais effort pour profiter de l'occasion du courrier que j'envoie pour disposer des affaires de la province du Tché-Kiang, afin de pouvoir un moment m'entretenir avec vous. Car je crains sur toute autre chose qu'un plus long retard ne nuise au bien du Vicariat.

«Enfin, le 13 mai dernier, uniquement par obéissance, ce me semble, je reçus l'onction épiscopale des mains de feu Monseigneur Rameaux qui, je ne sais par quel pressentiment ou quelle inspiration, et selon l'idée qu'il m'avait manifestée dans ces deux dernières lettres, sitôt qu'il me rencontra après le sacre, entonna le *Nunc dimittis, Domine, etc...* Le lendemain, M. Tchiou, dont le frère aîné travaille depuis quelques années dans le Tché-Kiang, nous apporta de Macao des preuves indubitables que par la médiation de l'ambassadeur français, M. de La Grenée, la paix venait d'être rendue à la Religion dans toute l'étendue de l'Empire chinois. Le jour suivant, j'annonçai solennellement ce grand bienfait aux fidèles et célébrai pontificalement en action de grâces. Quel contraste ! au moment du déjeuner, on vient nous annoncer que la persécution venait d'éclater dans une Chrétienté non loin de celle où nous nous trouvions ; huit personnes y avaient été arrêtées et conduites à la capitale. A cette nouvelle, feu Monseigneur Rameaux conçut aussitôt le dessein d'aller à leur secours, muni de l'édit impérial, et accompagné de deux confrères chinois ; ce qui réussit à merveille. A peine Sa Grandeur avait passé deux jours à la [660] capitale, que le même feu s'allume dans une autre Chrétienté qui n'était pas très éloignée. On y prit trois des principaux fidèles, et la chapelle fut saccagée par les satellites. Je les fis pourtant délivrer en faisant présenter au Mandarin une copie de ce qu'on appelle ici *Chang-Yu* ou édit de l'Empereur. Ce fut la vue de toutes ces avanies qui, depuis, se sont encore renouvelées, soit dans le district de Kan-Tchéou-Fou, soit à la capitale même, qui fit prendre à Monseigneur Rameaux la résolution de passer, en se rendant au Tché-Kiang, par Macao, espérant de pouvoir s'y aboucher avec M. de La Grenée, et y traiter avec ce plénipotentiaire des intérêts de la Religion.

«Arrivé auprès de nos confrères, Sa Grandeur éprouva quatre ou cinq jours après, une attaque des plus violentes que le médecin lui-même ne savait comment qualifier. Ayant mis les pieds dans de l'eau chaude et par le moyen de divers frottements, ses esprits revinrent néanmoins peu à peu, et la circulation du sang fut de nouveau rétablie. A peine Monseigneur Rameaux avait-il passé à Macao une vingtaine de jours que, sur l'avis d'un certain docteur, trois jours avant la Saint-Alexis, fête de son patron, après avoir terminé une retraite de quelques jours, ce très digne confrère, mon sincère ami de tant d'années, qui m'avait si longtemps servi de véritable aîné, fut prendre un bain de mer. La première attaque revient, il s'opère de nouveau une révolution universelle du sang, et il disparaît dans les eaux... On m'a rapporté que les Portugais s'étaient servi pour l'inhumer de la même pompe qu'ils avaient employée quelque temps auparavant pour leur propre Évêque élu.

«Ha ! quelle perte ne vient pas de faire ce Vicariat ! Monseigneur Rameaux va être longtemps regretté, surtout dans le Kiang-Si, théâtre pendant cinq ans de ses travaux apostoliques, et où chacun de ses pas ne laisse que la trace d'un nouveau bienfait dispensé à ses chers néophytes ! Que les jugements de Dieu sont incompréhensibles ! Qui ne sait pas que Sa Grandeur de Myre avait un zèle et un courage à toute épreuve ? Pour moi, [661] qui l'ai fréquenté de si près, je puis attester qu'un zèle si connu en France avant qu'il vînt en Chine, n'a fait encore qu'augmenter à proportion que les forces de son corps diminuaient. A l'âge de 43 ans, déjà mûr, plus que mûr pour le ciel ! Je vais le dire clairement : Monseigneur Rameaux est un vrai martyr de la charité chrétienne ; je sais au sûr qu'il s'est tué pour ses chers Chinois. Mais tel n'a-t-il pas été le défaut d'un grand nombre de saints ? Quelle brillante couronne ne lui est déjà pas décernée pour un si paternel sacrifice ! Combien de fois, soit de vive voix, soit par lettre, ne l'ai-je pas conjuré d'épargner une santé si précieuse, si nécessaire ! En présence, j'étais payé d'un sourire ;

par lettre, le refrain ordinaire de Sa Grandeur était qu'elle m'était fort reconnaissante pour une telle bonté de mur. Elle ajoutait ensuite qu'elle aimait assez mes rubriques ; mais le temps n'est jamais venu pour elle de les mettre en pratique. En digne Pasteur, il ne cessait de distribuer à son peuple le pain de la parole divine. Il prêchait avec une voix si douce et en même temps pleine d'autorité, il employait une diction si précise, si claire, si onctueuse, si persuasive, si paternelle que ses enfants tout ébahis ne se seraient jamais lassés de l'entendre. Quoique sous le poids de la sollicitude de deux provinces qu'il avait déjà en personne visitées en détail, il ne prenait dans le courant d'une huitaine de jours que ce qu'il faudrait de nourriture quotidienne pour l'homme le plus sobre. Comment ne pas succomber enfin à tant de travaux et de fatigues ? Notre-Seigneur lui-même, *fatigatus ex itinere*, dit S. Jean, ne répondait-il pas à ses disciples qui le portaient à refaire ses forces, *Ego cibum habeo manducare, quem vos nescitis ?* Voilà quelle devait être la devise de feu Monseigneur Rameaux. Ce qui ne m'a pas moins continuellement rempli d'admiration, c'est la régularité exemplaire de cet illustre confrère. Malgré une santé qui rendait sa figure tantôt olivâtre, tantôt bleuâtre, tantôt noirâtre, tantôt pâle comme la mort, il n'a jamais cessé d'être très fidèle à nos [662] Constitutions, comme à tous les autres saints usages de notre Congrégation. On l'a toujours vu arriver le premier à quelque exercice que ce fut, sitôt que la présence d'un autre confrère lui permettait de le faire en commun. Mais n'en est-ce pas assez sur ces héroïques vertus ? Ne vous sont-elles pas à tous aussi bien connues qu'à moi-même ? il faut que ma conviction soit bien grande, puisque, bien que ce ne soit pas nécessaire, j'oublie ma cruelle maladie pour vous entretenir de quelques-unes des admirables et saintes qualités que j'ai vu briller dans mon si digne prédécesseur pendant si longues années.

«A part ce grand malheur j'ai la consolation de pouvoir vous annoncer que tous les autres confrères sont tous pour le moment très-bien portants. Ils sont tous à la besogne et travaillent tous avec ardeur et zèle, jusqu'à un très-nouveau prêtre que j'ai ordonné à la Saint-Mathieu, et auquel je fais faire ses premières campagnes dans des Chrétientés tout près de l'endroit où je suis tombé malade.

«Nous sommes actuellement en train de bâtir, pour pouvoir réunir sous un même toit, grand et petit Séminaires. Les élèves, dont provisoirement prennent soin M. Anot avec le confrère chinois, M. Tchiou, (un maître chinois est chargé du petit Séminaire : je vais réunir le tout), sont au nombre de quatorze. Nous espérons voir augmenter leur nombre. Ils sont tous très-édifiants et font la consolation de leurs directeurs.

«Dans une quinzaine de jours, je vais probablement sacrer Monseigneur Baldus, qui m'a déjà écrit de la capitale du Kiang-Si.»

Il vient d'être fait mention d'un petit Séminaire dans le Kiang-Si, c'est qu'en effet, à partir de la formation de ces Vicariats Apostoliques, on reconnut plus avantageux de constituer un Séminaire particulier pour chaque Vicariat. Aussi à partir de 1846, le Séminaire de Macao cessa d'exister pour être remplacé par les Séminaires particuliers de chaque Vicariat confié à la Congrégation. [663] M. Bernard Laribe naquit le 15 août 1802, à Souceyrat, dans le diocèse de Cahors. Il entra dans la Congrégation le 31 octobre 1823.

Après avoir terminé son Séminaire interne, il fut envoyé au grand Séminaire de Carcassonne, en qualité de Procureur.

Brûlant de zèle et désirant se dévouer aux Missions étrangères, il obtint la faveur d'être envoyé en Chine en 1831, et fit la traversée avec M. Rameaux dont on vient de voir les travaux apostoliques. Il nous a laissé le récit de son voyage dans une lettre qui est insérée dans les annales de la Mission (tome I, page 153-192.) Son zèle s'exerça sur les hommes de l'équipage et particulièrement à l'égard d'un jeune Indien qui retournait dans sa patrie et d'un Chinois qui était encore idolâtre et dont il commença l'instruction religieuse. Arrivé à Macao il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la langue Chinoise dans laquelle il fit d'assez rapides progrès, malgré les difficultés qui sont très-grandes pour les Européens. Trois ou quatre mois après, il reçut sa destination pour la province du Kiang-Si où il se rendit en

effet. Deux jeunes confrères Chinois qui venaient d'être ordonnés Prêtres, MM. Lo et Ngai, devaient aller le rejoindre peu de temps après. La première chose qu'il fit, en prenant possession de son poste, fut de réunir ses confrères chinois de cette province dans une retraite, pour les animer et retremper dans l'esprit de leur état.

M. Torrette écrivait à M. Étienne, en 1835 :

«La Religion paraît au moment de faire de grands progrès dans la province du Kiang-Si. Monseigneur du Fokien m'écrit : «qu'il croit les moments de la Providence arrivés pour cette province, et que M. Laribe y est arrivé fort à propos pour seconder et réaliser ses desseins.» Ce bon confrère est aussi l'homme qu'il fallait à cette Mission. Les succès qu'il a obtenus dès le commencement de sa carrière, nous en promettent de bien grands par la suite. Dans l'espace de six à huit mois 70 païens ont demandé et reçu le baptême.» [664]

M. Rameaux écrivait de son côté au même M. Etienne (août 1835.)

« Il paraît que M. Laribe obtient de grands succès dans le Kiang-Si, et que chaque année il a un assez grand nombre de conversions de païens. La raison en est que sa Mission est beaucoup plus tranquille que celle-ci (Hou- Pé) qui a été en proie à un grand nombre de persécutions.»

Plus tard en septembre 1842, Monseigneur Rameaux, devenu Vicaire Apostolique du Kiang-Si, écrivait à M. Poussou, Vicaire Général de la Congrégation :

«M. Laribe prend soin de la Mission de Kien-Tchang-Fou depuis six ans. Elle compte 1644 Chrétiens, disséminés dans trois villes de deuxième ordre et divisés en plusieurs Chrétientés..... On peut dire que cette Mission a été ressuscitée par le zèle et les soins de M. Laribe, qui a eu beaucoup à travailler pour faire rentrer dans le devoir, et ramener à la foi ces pauvres gens tellement entachés de superstitions, qu'ils ne semblaient tenir au Christianisme que par un fil qui menaçait de se rompre bientôt, pour les laisser se replonger dans toutes les absurdités et tous les malheurs du paganisme. J'ai vu beaucoup de bien fait, d'abus détruits, et un bon noyau de piété. Le reste se fera avec le temps et du travail. Pour maintenir et augmenter le bien si heureusement commencé, nous avisâmes aux moyens de remédier au mal dans sa source. L'ignorance étant la vraie et peut-être la seule cause du mal qui se faisait sentir, nous ne crûmes pas pouvoir faire un meilleur usage des fonds qui nous sont accordés par la pieuse libéralité des associés de la Propagation de la Foi qu'en employant une partie de cet argent à établir des écoles Chrétiennes. Je laissai M. Laribe chargé de l'exécution de ce projet ; il s'en occupa avec toute la diligence possible. Aussi n'a-t-il par tardé à voir ses efforts couronnés des plus heureux succès. Les cinq écoles qu'il a pu [665] établir dans cette partie, ont déjà produit les plus beaux fruits et font notre plus douce consolation. Ces enfants des deux sexes savent actuellement les prières et la doctrine Chrétienne ; en apprenant à connaître la Religion ils apprennent à l'aimer et la font aimer à leurs parents, qui commencent à sentir l'heureuse influence d'une éducation chrétienne et à en comprendre les précieux avantages.»

Dans le courant de l'année 1842, le Saint-Siège lui confia la commission honorable et bien douce à son cœur, d'aller faire des informations canoniques touchant le martyr de M. Perboyre. Empressé d'obéir en travaillant ainsi pour faire glorifier Dieu dans un nouveau martyr, il quitte sa Mission et entreprend ce long et périlleux voyage qui ne dura pas moins de sept à huit mois. Nous n'entrerons pas dans le détail de tout ce qu'il eut à souffrir dans l'exécution des ordres qu'il avait reçus à cette fin. Nous mentionnerons cependant un naufrage qu'il essuya sur le grand fleuve Kiang, dans lequel il faillit en outre périr de faim après qu'on eut échoué sur un îlot devenu désert, parce que la tempête continua pendant deux ou trois jours. Un autre danger qu'il courut à son retour, fut celui d'être découvert comme Missionnaire et traduit devant les Mandarins, ce qui entraînait la condamnation à mort. Il ne resta que quinze jours dans la capitale du Hou-Pé, et ne put, à cause de la persécution, s'acquitter de sa commission. Forcé par les circonstances

d'abandonner son dessein, il dut se résigner à offrir à Dieu le sacrifice de sa bonne volonté, et s'en retourna après avoir visité la tombe où reposaient les restes du vénérable martyr.

Peu de temps après sa rentrée dans sa chère Mission, de nouveaux arrangements de la Propagande séparèrent le Kiang-Si dit Tché-Kiang ; ce qui donna naissance à un nouveau Vicariat Apostolique. Étant le plus ancien Européen de cette contrée, et ayant été jugé le plus propre à en procurer le bien, [666] il en fut nommé Vicaire Apostolique avec le titre d'Évêque *in partibus infidelium* de Sozopolis et sacré dans le courant de l'année 1845.

Depuis son sacre jusqu'à sa mort il continua ses travaux apostoliques avec une nouvelle ardeur et opéra beaucoup de conversions parmi les Païens. Nous pouvons juger des fruits de son zèle par l'extrait suivant d'une lettre qu'il écrivait à M. Etienne, en septembre 1846 :

«Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que ce Vicariat, surtout quant à la province du Kiang-si, est pour le moment dans un certain état de prospérité ; ce que j'entends des conversions nombreuses qui ont lieu dans presque toutes nos Chrétientés déjà fondées. L'association de la Propagation de la Foi que, vu la demi-liberté dont jouit ici actuellement notre sainte Religion, je viens d'établir, partie pour le baptême des enfants des infidèles, partie pour la conversion de leurs pères et mères, va, Dieu aidant, nous créer de nouvelles Chrétientés ; du moins j'en ai la ferme espérance. J'implore instamment pour la réussite d'une si excellente œuvre le secours des prières des deux familles.»

Pour donner une idée des vertus qui caractérisaient Monseigneur Laribe, nous finirons par cet extrait d'une lettre du vénérable Perboyre à M. Torrette.

«Vous devez penser quel plaisir j'eus à me retrouver avec mon cher compatriote, M. Laribe. Il y avait si longtemps que je ne l'avais vu ! Que de choses on a à se dire dans une semblable circonstance ! Que de jouissances on goûte dans les épanchements et les communications mutuelles d'une amitié selon Dieu ! Je l'ai trouvé toujours charmant, comme je l'avais connu autrefois, rempli d'humilité, d'amour de Dieu, d'affection pour sa vocation et brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.» [667]

Ce zèle du salut des âmes ne tarda pas à consumer Monseigneur Laribe. En 1850, le Vicariat Apostolique dit TchéKiang, ayant perdu son pasteur par la mort de Monseigneur Lavaissière, Monseigneur Laribe s'était rendu au Tché-Kiang pour y conférer les ordres à deux nouveaux prêtres de cette province. En revenant de ce voyage il avait été obligé d'en entreprendre un autre dans les environs de la capitale du KiangSi, pour administrer les derniers sacrements à un malade. Quoique malade il ne voulut point résister aux instances des Chrétiens et à l'exemple du bon Pasteur toujours prêt à donner sa vie pour ses brebis, il s'était mis en route. A peine fut-il sur la barque, que sa maladie se déclara avec des symptômes assez violents. Arrivé à la Chrétienté, il voulut malgré sa faiblesse célébrer la sainte messe ; mais depuis l'élévation jusqu'à la fin, il fallut que deux hommes le soutinssent. Néanmoins, il administra encore deux Extrêmes-Onctions, mais bientôt il lui fut impossible de quitter le lit. M. Ly, Missionnaire chinois, accourut pour l'assister et lui administrer les sacrements. Monseigneur Laribe s'endormit dans le Seigneur le 20 juillet 1850. Il n'était âgé que de 48 ans, et en avait passé 18 en Chine <sup>23</sup>.

En 1851 le Saint-Siège nomma pour remplacer Monseigneur Laribe comme Vicaire Apostolique du Kiang-Si, Monseigneur Delaplace sous le titre d'Évêque d'Andrinople. En même temps il confiait le soin du Vicariat Apostolique du Tché-Kiang à M. François-Xavier Danicourt, sacré la même année évêque d'Antiphelles. En 1854 une nouvelle disposition du Saint-Siège transféra Monseigneur Delaplace au Tché-Kiang et Monseigneur Danicourt au Kiang-Si. Six ans après Monseigneur Danicourt recevait l'honorable mission de rapporter en France les reliques du vénérable martyr M. Perboyre. Quand il eut accompli cette mission Dieu se hâta de [668] l'associer à la récompense des

---

<sup>23</sup> Annales de la Congrégation de la Mission , tome 15, page 487. - Tome 16, page 41

Apôtres. Nous donnons ici la biographie de Monseigneur Danicourt telle qu'elle a été publiée dans le journal le *Monde* au mois d'avril 1860.

«Monseigneur Danicourt (François-Xavier-Timothée), mort à la maison de Saint-Lazare, à Paris, le 2 février 1860, est né à Authies (Somme), le 18 mars 1806. Il est parti en Chine en 1833, comme simple Missionnaire, avec M. l'abbé Mouly, aujourd'hui Vicaire Apostolique de Pékin ; a été sacré Evêque d'Antiphelles *in partibus* le 7 septembre 1851, et chargé successivement du Vicariat Apostolique du Tché-Kiang et de celui du Kiang-Si.

Si la force qui a fait S. Paul, si un apostolat que rien n'a pu décourager, si une vie entière consacrée à la propagation de l'Évangile et au soulagement des malheureux, ont droit au respect et à la reconnaissance des hommes, Monseigneur Danicourt les mérite. Pendant vingt-six ans, cet Evêque a soutenu en Chine une réputation de vertu et de talent qu'il avait commencée au collège de Montdidier, et qu'admirent encore ceux qui l'ont connu élève et professeur dans cet établissement. Dieu avait fortement trempé cet homme, sans doute pour le rendre supérieur aux épreuves de l'avenir. Au moment d'entrer dans la Congrégation de la Mission, en 1830, M. Salhorgne, Supérieur Général, lui écrivait : «Vous serez un jour, Monsieur, l'une des colonnes de l'édifice dans la formation duquel vous allez entrer.» Cette parole s'est réalisée. Parti en Chine en 1833, avec Monseigneur Mouly, Monseigneur Danicourt débarqua à Macao, où il a consacré huit ans de sa vie à l'enseignement de la théologie et à la direction du Séminaire interne de cette ville. Là, comme à Montdidier, il fut professeur judicieux et humble enfant de Vincent de Paul.

Le vénérable Perboyre, le martyr dont Monseigneur a apporté les ossements à Paris, disait de cette maison de Macao :

«Le plus bel ordre et la plus parfaite régularité règnent [669] dans notre maison. Prêtres, Séminaristes, jeunes aspirants, tout y contribue. Si les saintes pratiques de l'ancien Saint-Lazare avaient pu se perdre en France, on les aurait retrouvées vivantes au fond de la Chine. Grâce aux soins de M. Danicourt, nos jeunes Chinois ont fait des progrès étonnants dans la langue latine, qu'ils parlent bien mieux que ne feraient la plupart des élèves des Séminaires d'Europe.» Mais Dieu voulait le saint Missionnaire sur un plus grand théâtre.

Après la suppression du Séminaire, en 1842, il quitta Macao pour aller, à 400 lieues plus loin, fonder une Chrétienté dans l'archipel Chusan, devenu propriété temporaire de l'Angleterre, et préserver la foi des soldats irlandais de la contagion de l'hérésie et du paganisme. Pendant trois ans, il a évangélisé ces parages avec toute la liberté que lui laissaient les armes de l'Angleterre, et a montré aux Païens et aux hérétiques étonnés toute l'abnégation et tout l'héroïsme d'un Prêtre et d'un Missionnaire catholique. Le Chinois, qui n'aime personne, a fini par l'aimer, par dire qu'il était le meilleur des hommes. Le célèbre général Campbell, devenu depuis lord Clyde et gouverneur-général des Indes, devint son ami et son admirateur, et la flotte anglaise lui donna de l'or pour élever des chapelles catholiques sur un sol protestant.

Obligé de quitter l'archipel, qui échappait aux Anglais par leur traité de paix avec la Chine, Monseigneur Danicourt se retire à Ning-Po-Fou, l'un des cinq ports ouverts au commerce européen. Dans cette ville de quatre cent mille âmes, seul, sans lettres de recommandation, sans ressources pécuniaires, en présence de préjugés et de haines qu'irritait encore la domination récente de l'Europe sur la Chine, ce Missionnaire a conquis avec la seule énergie de sa volonté, par le seul ascendant de la vertu, une autorité morale qui a abaissé la fierté des Mandarins et étonné nos consuls et nos ambassadeurs. M. de Lagrénée, ministre de France en Chine, dans un autographe adressé au frère du Missionnaire, disait : «Monsieur l'abbé, votre frère [670] est le type de l'Apôtre ; il est plénipotentiaire à Ning-Po.» M. de Montigny, consul-général à Shang-Haï, M. de Bourboulon, ambassadeur en Chine, qui l'ont vu longtemps à l'œuvre, ont confirmé ces témoignages ; et les vastes établissements religieux de Ning-Po attestent mieux que personne les œuvres et les succès de cet Apôtre. Enfin, et c'est là son plus beau titre à la



reconnaissance, comme la plus belle récompense de ses vertus, il est le premier Evêque qui ait ouvert les portes de la Chine aux Filles de la Charité. Or, laisser entrer une fille de Saint-Vincent sur un sol idolâtre, c'est laisser entrer la Religion ; le paganisme ne tiendra pas, il reculera devant les envahissements et les miracles de la charité.

Après avoir administré la Mission du Tché-Kiang, comme Vicaire Général de Nos Seigneurs Rameaux et Lavaissière, depuis le mois de mars 1842 jusqu'au mois de septembre 1851, il l'administra comme Vicaire Apostolique jusqu'en 1854 ; il fut promu à l'Episcopat et sacré Evêque d'Antiphelles le 7 septembre 1851 par Monseigneur Baldus, assisté de Nos Seigneurs Mouly et Daguin. Jusque-là les peines et les tribulations n'avaient point fait défaut au saint Missionnaire : on ne quitte point sa patrie sans brisement de cœur, on ne prend point pied chez un peuple inquiet et jaloux comme le peuple chinois sans lutte et sans énergie ; le bien souffre violence, et quand il ne demande point du sang il demande des larmes. Monseigneur Danicourt avait établi au Tché-Kiang et dans l'archipel Chusan plusieurs Chrétientés florissantes ; Ning-Po était devenu, sous son administration, un point central où l'on compte une église, un Séminaire, une résidence épiscopale, un hospice, deux maisons de Filles de la Charité, une procure et plusieurs écoles de la Sainte-Enfance ; l'avenir s'annonçait sous les plus heureux auspices, lorsque le saint Prélat reçoit de Rome un bref qui l'enlève à sa chère Mission et le charge du Vicariat Apostolique du Kiang-Si, province centrale de la Chine, éloignée de trois cents lieues des côtes, théâtre continuel de sang et de carnage. [671] Ce coup fut sensible au cœur du généreux Apôtre ; néanmoins il obéit et se rend avec courage à sa nouvelle Mission, en se rappelant les paroles de Notre-Seigneur à S. Pierre : *«Lorsque tu étais jeune, tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais ; lorsque tu auras vieilli un autre te ceindra et te conduira où tu ne voudra pas.»* Il trouve cette province frappée de la malédiction du Ciel et livrée à toutes les horreurs des guerres intestines. *«Partout, écrit l'infortuné Prélat, partout l'aspect d'un champ de bataille, partout des morts et des mourants. On ne peut imaginer l'acharnement des deux partis qui se combattent. Tour à tour vainqueurs et vaincus, s'ils triomphent, personne n'échappe ; s'ils fuient, ils dévastent et brûlent tout sur leur passage.»*

Pendant près de six ans, Monseigneur Danicourt a contemplé ces tristes événements, que l'on peut appeler les funérailles de la Chine. Pendant près de six ans, il s'est vu lui et les siens, exposé tous les jours à être passé au fil de l'épée. Ses chapelles ont été pillées, dévastées, brûlées ; plusieurs de ses Missionnaires, de ses Catéchistes, un grand nombre de Chrétiens sont morts de faim, de chagrin et de misère ; d'autres ont eu la tête tranchée. Lui-même a été pris lors du pillage de son Séminaire, dépouillé de ses vêtements, chargé de chaînes, conduit devant un conseil de guerre où il a généreusement confessé la foi et d'où il n'a échappé que par un coup providentiel. Mais son âme est plus grande que tous les malheurs ; la charité de Jésus-Christ le presse ; il prie ses Missionnaires de ne point faire attention aux événements de ce monde et de pousser leurs œuvres selon leurs ressources et leurs forces.

A force de travaux, de privations et d'épreuves, la santé du Prélat s'était profondément altérée ; des fièvres putrides et cérébrales l'avaient conduit plusieurs fois aux portes du tombeau, et il n'avait échappé à la mort qu'en allant chercher la santé et la vie dans les ports de mer libres. A la date du mois de [672] décembre 1858, il termine un rapport adressé à la Propagande par cette phrase significative :

*«Il n'est pas en Chine de Mission qui soit réduite à un plus grand abîme de malheurs et de calamités, et celui qui trace ces lignes ne pourrait les écrire si une longue série d'années ne l'avait habitué à boire jusqu'à la lie le calice de toutes les tribulations.»*

On l'avait invité à venir respirer l'air de la France ; il avait refusé, voulant mourir en Chine. Enfin il reçoit du Cardinal-Préfet de la Propagande une lettre qui le prie d'accompagner jusqu'à Paris les précieux ossements d'un martyr français, Jean-Gabriel

Perboyre, et de venir ensuite à Rome exposer au Saint-Père la situation religieuse du Céleste-Empire. Il obéit encore cette fois, et s'embarque à Shang-Haï le 31 août 1859, à bord d'un navire anglais, le *Neville* ; il parcourt encore une fois cet océan qu'il avait traversé il y a vingt-six ans, mais l'océan lui laisse moins de repos que la Chine. On en jugera par la lettre suivante, adressée à son frère :

«À bord du *Neville*, en rade de Deal, près Douvres,  
ce 1er janvier 1860, à cinq heures du matin.

«MON BIEN CHER FRÈRE,

«Grâce à Dieu, louée soit Marie immaculée, me voici arrivé ici, après une traversée de cent-vingt jours. Temps magnifique jusqu'à la ligne ; depuis la ligne, temps inouï, inconnu des navigateurs ; coups de vent, orages, tempêtes, roulis affreux, surtout depuis le 18 décembre. Au milieu de tout cela, nous n'avons eu que trois voiles déchirées. Remercie Dieu d'une protection si éclatante, dont je suis redevable, après lui, à notre bonne et tendre Mère et aux vénérables martyrs Clet et Perboyre, que je n'ai cessé d'invoquer depuis que je suis à bord. [673]

Cent vingt jours sans messe ! quelle misère et privation ! J'ai tâché de m'en défrayer en disant tous les jours avec le Missel la *messe blanche*. Je vous attends ; je suis roué de fatigue.»

Monseigneur arriva à Paris le 6 janvier 1860 ; on s'étonna d'abord de son embonpoint, mais cette riche santé n'était qu'apparente : elle était minée sourdement. En effet, le 27 du même mois, il est atteint de l'une de ces fièvres terribles qu'il avait éprouvées en Chine, et qui le conduisit en quelques jours au tombeau. Il vit venir la mort avec calme et sans crainte ; elle avait été longtemps la compagne de sa vie, et d'ailleurs, pour lui comme pour saint Paul, elle était un gain. Il supporta ses souffrances avec une patience héroïque ; jamais il ne se plaignit. Il avait sans cesse sur les lèvres les noms de Jésus, Marie, Joseph, saint Vincent, et aussi les noms de ses amis d'Europe et de Chine. Le 1er février, le vénérable Supérieur Général des Prêtres de la Mission lui administra les derniers sacrements ; il les reçut avec de grands sentiments de foi, de confiance et d'amour. Il fit sa profession de foi, rendit grâce à Dieu en latin avec un accent et des paroles que n'oublieront jamais les prêtres nombreux qui assistaient à ses derniers moments. Le lendemain, 2 février, fête de la Purification de la sainte Vierge, après avoir reçu l'indulgence plénière *in articulo mortis* et édifié toute la maison de Saint-Lazare par l'héroïsme et la simplicité de ses vertus, il rendit son âme à Dieu dans le calme et la sérénité des élus ; c'était le jour anniversaire de son admission dans la Congrégation de la Sainte Vierge au collège de Montdidier. Il avait cinquante-trois ans, et comptait vingt six ans d'apostolat.

Le saint Prélat emporta au tombeau le regret de n'avoir point revu ses amis du diocèse d'Amiens, et le regret plus profond encore d'expirer à six mille lieues de ses Prêtres et de ses chers néophytes. Ce dernier sacrifice achève et couronne sa vie.

Cette mort inattendue fut un coup de foudre pour la famille et les amis du Prélat et pour la Congrégation de la Mission. La [674] paroisse d'Authies et le diocèse d'Amiens, qui préparaient des fêtes pour célébrer son retour, furent frappés de stupeur. On ne peut imaginer le deuil produit par cette mort. Il fallut néanmoins s'incliner sous la main de Dieu et adorer ses inscrutables desseins. Ses funérailles à Paris furent pleines de pompe et de grandeur. A Authies où ses restes furent transportés, elles furent plus majestueuses encore et marquées d'un plus grand deuil et d'une plus profonde tristesse. Monseigneur Boudinet vint les présider avec l'élite de son clergé et prononça l'oraison funèbre. Le saint Évêque d'Amiens pleura sur cet ami qu'il venait de perdre, devant cette tombe trop tôt ouverte, et ses larmes firent couler celles de son immense auditoire. «Non, vénérable et saint frère, non, ce n'étaient point ces pompes funèbres que nous vous préparions, c'étaient d'autres pompes et d'autres fêtes, et la mort a tout replié... Mais pourquoi nous

abandonner à une tristesse stérile ? Celui que nous pleurons n'est pas mort, il est vivant, il est resplendissant dans l'éternité. L'Église, dans son langage élevé, donne à la mort des saints un nom bien significatif, elle l'appelle *dies natalis*, jour de la naissance pour le Ciel ; or, pouvons-nous douter que Monseigneur ne soit au ciel ? Pouvons-nous douter que son nom ne soit un jour inscrit dans les fastes de l'Église, comme il l'est au livre de vie, et qu'il ne devienne la sublime invocation des peuples qu'il a évangélisés ? Il vous souvient de sa jeunesse si belle, si pure, si édifiante ; vos âmes en sont encore embaumées. On dit de lui qu'il n'a pas connu les degrés de la perfection et qu'il est arrivé le même jour au faite de la sainteté, à l'âge parfait, à l'âge viril de Jésus-Christ. N'a-t-il pas été apôtre à l'aurore de sa vie ? On le voyait, au collège de Montdidier, grouper autour de lui ses condisciples, et plus tard ses élèves, et les encourager à l'innocence, à la vertu, à l'amour de Notre-Seigneur et de sa Mère Immaculée. Dans son sacerdoce, n'a-t-il pas été la gloire et l'ornement du sanctuaire ? Dans les Missions lointaines de la Chine, n'a-t-il pas été un [675] autre S. Paul par la science, par le zèle, par la charité, par les périls, par les tribulations, par la prison et par les fers ? Si sa vie n'a pas été couronnée par le martyre violent, n'a-t-elle pas été couronnée par le martyre, plus lent il est vrai, mais plus douloureux, de l'exil, des privations et des angoisses de cœur ? Il n'y a pas de martyr que celui qui tombe sous les coups du bourreau ; il y a le martyr de l'apostolat ; il n'y a pas que le glaive des persécuteurs ; il y a le glaive des tribulations, le glaive des faux frères. Monseigneur porte donc au front l'auréole des saints, et son tombeau sera glorieux comme celui des saints. Il en sortira une vertu qui guérira les corps et transfigurera les âmes. Authies ne sera pas la moindre paroisse du diocèse d'Amiens, et quand on voudra s'encourager à la vertu et à de grands sacrifices, c'est à Authies, près du tombeau de l'un des grands Apôtres de la Chine, que l'on viendra méditer et prier <sup>24</sup>.»

Monseigneur Danicourt avait un cœur sensible, dévoué, capable des plus généreuses résolutions et des plus grands sacrifices. Il versa bien des larmes lorsqu'il quitta sa famille et sa patrie ; et plus tard, lorsqu'il demandait quelque grâce à Dieu, il le pressait par ces paroles : *Pour vous, ô mon Dieu, j'ai quitté mon père et ma mère* ; mais une fois le sacrifice fait, tout était consommé, la grâce remplaçait la nature. On lui demandait à Paris si la vue de la France, après vingt-six ans d'absence, ne l'avait point impressionné : «Non, non, dit-il, il y a longtemps que j'ai mis la terre sous les pieds, et que je confonds toutes mes affections dans une seule et même [676] affection, l'affection et l'amour de Dieu» Cet Apôtre si ferme devant sa famille et sa patrie, versait des larmes sur la Chine, sa patrie adoptive, et sur les petits enfants abandonnés. A la date du 21 novembre 1857, il écrivait à M. l'abbé Danicourt :

---

<sup>24</sup> L'année suivante, en septembre 1861, les restes de Monseigneur Danicourt furent transportés du cimetière de la commune d'Authies, dans le chœur même de réglise paroissiale. A l'occasion de cette cérémonie, M. Duquesnay, curé de Saint-Laurent à Paris, ancien condisciple du prélat, prononça une oraison funèbre digne de son talent. Ce qu'il y eut de remarquable en cette circonstance fut la présence de Monseigneur Mouly, Vicaire Apostolique de Pékin, celui même qui avait été le compagnon de voyage de Monseigneur Danicourt, en allant en Chine, en 1833.

«Pour subvenir aux besoins des 1,200 enfants que nous avons recueillis au Kiang-Si et des huit élèves de la Sainte-Enfance, que j'ai ici au Séminaire, il faudrait 100,000 francs ; or, nous n'en avons que 45,000 ; nous nous trouvons donc dans une position vraiment pénible. Les petits enfants, que nous ne pouvons plus recueillir faute de ressources, sont déposés la nuit aux portes de toutes nos chapelles, et il faut avoir le cœur bien dur pour ne pas mêler ses larmes aux gémissements de ces innocentes créatures.... Si dans une province dont tous les districts offrent l'aspect de champs de bataille, où il périt chaque semaine du monde en masse ; si, malgré la mort de deux Missionnaires et les dangers sans nombre que nous courons partout, nous nous sommes pu baptiser 3,283 enfants ; si nous en avons maintenant plus de 1,200 en nourrice, outre plus de 300 qui sont allés au ciel ; si nous avons au Séminaire huit élèves de la Sainte-Enfance, il me semble que notre part n'est point minime et que nous avons droit à une allocation au moins en rapport avec nos besoins ? Mais à quoi bon parler de cela ? cela ne fait qu'affliger le cœur.»

Cette charité de Monseigneur Danicourt débordait dans le commerce habituel de la vie ; il ne connaissait ni l'apprêt, ni la mise en scène ; mais il était ouvert, cordial, aimable dans le courant de la conversation ; il s'abandonnait et se livrait. Ceux qui ne le connaissaient que par la gravité de sa correspondance et de sa vie officielle, étaient touchés de sa bonté et de sa simplicité.

Monseigneur Danicourt fut remplacé comme Vicaire Apostolique du Kiang-Si, par Monseigneur Baldus, Évêque de Zoare, qui fut transféré en 1864 du Vicariat Apostolique du Ho-Nan à celui du Kiang-Si. [677]

La province du Kiang-Si avait encore fait d'autres pertes sensibles. Au mois de septembre 1844, une fièvre avait emporté à la fleur de son âge, M. Pierre Peschaud, âgé de 36 ans, qui était en Chine depuis sept ans. Trois ans avant la mort de Monseigneur Danicourt, cette province avait été aussi arrosée par le sang d'un de ses Apôtres. M. Ferdinand-Félix Montels fut impitoyablement massacré par les soldats impériaux dans l'exercice de son ministère, à l'âge de 31 ans. Nous allons donner sur sa vie quelques détails que nous devons à un de ses condisciples :

«M. Montels Ferdinand, naquit à Castres, le 23 mars 1823, de parents peu fortunés, mais pleins de foi. Ses premières années se passèrent sans événement remarquable, et dès qu'il fut en âge d'étudier, son père, chargé d'une famille nombreuse, dans le but unique d'en faire un honnête artisan, l'envoya chez les frères des écoles chrétiennes pour y apprendre les premières vérités de notre Religion et les quelques notions d'écriture et de calcul, aujourd'hui si communes chez nos ouvriers. Il resta chez les bons frères depuis l'âge de sept ans jusqu'à dix ; son père se trouvant dans la gêne, n'avait d'autre intention que de lui laisser faire sa première communion pendant qu'il serait à l'école, et après cela de lui donner un état en rapport avec ses ressources. Mais la divine Providence en avait disposé, autrement, et comme elle a toujours les moyens propres pour parvenir aux fins qu'elle se propose, elle les trouva aussi dans cette circonstance. L'assiduité avec laquelle M. Montels fréquentait le catéchisme de la paroisse, l'attention qu'il y apportait, l'air de candeur et de piété qu'on apercevait en lui, lui attirèrent l'estime d'un bon Prêtre qui avait occasion de le voir assez souvent. Ce Prêtre, vicaire alors à la paroisse Saint-Jacques, et maintenant chanoine, le prit en affection, s'attacha à lui et ne cessa plus dès lors de l'entourer de toute espèce de soins. Voici ce que ce Prêtre raconte de m. Montels Ferdinand : «J'ai eu l'avantage de recevoir ses premiers aveux probablement [678] dès l'âge de sept ans jusqu'à sa dixième année, époque à laquelle il entra au petit Séminaire de Castres pour y commencer son cours de latinité, autant que mes souvenirs peuvent être exacts ; j'avais remarqué dans ce jeune enfant beaucoup de candeur et de simplicité, et une grande assiduité à la fréquentation du sacrement de pénitence. Je ne puis affirmer si, frappé de ses bonnes dispositions, je l'aurais engagé à entreprendre la carrière du jeune Séminariste, ou s'il m'aurait fait part lui-même de ses inspirations ; ce qu'il y a de positif, c'est que je fus pour beaucoup dans son admission comme élève du petit Séminaire, connaissant la position de son intéressante famille. Cet enfant avait des qualités qui fixèrent mon

attention, gagnèrent mon estime et mon attachement ; aussi j'avais le soin de m'informer auprès de ses Supérieurs, de ses progrès dans la piété et les études ; et les renseignements étant en sa faveur, je demeurai convaincu que je ne m'étais pas trompé dans mes appréciations ; j'espérais, que de bon Séminariste au début, il deviendrait plus tard un excellent Ecclésiastique. Pendant les vacances, il assistait régulièrement à la messe, ne donnant point de marques de légèreté, ni de dissipation ; le dimanche il fréquentait les offices de sa paroisse et l'on n'était pas en peine de lui fournir un bon certificat du reste bien mérité.» Voilà en résumé comment se conduisit M. Montels pendant son petit Séminaire ; cependant voici ce qu'il ne sera pas inutile d'ajouter : en entrant au petit Séminaire, ne connaissant personne et avec un caractère jovial, il se lia avec quelques compagnons peu retenus et même un peu dissipés ; ici s'accomplit ce que nous lisons dans les saintes Écritures : «Gardez-vous de fréquenter le méchant sous peine de devenir méchant comme lui.» Il resta dissipé pendant quelque temps ; heureusement le bon Dieu qui l'avait voué à son service, voulait qu'il commençât jeune à s'instruire dans les voies de la perfection, afin que plus tard sa vertu et sa piété ayant grandi avec l'âge, il pût conduire les âmes dans les voies du salut ; aussi se retira-t-il bientôt de ce mauvais pas, [679] voici à quelle occasion : l'époque de la première communion approchait, époque souvent décisive du reste de la vie ; effrayé à la vue d'une action si grande, il fait un retour sur son passé, voit les écarts où il s'est laissé aller ; il n'en fallut pas davantage : éclairé par la grâce divine, il abandonne les compagnons dissipés, se fait des amis vertueux, modèles, et sensiblement on le voit devenir retenu, silencieux, appliqué ; en peu de temps il parvint à remplir les conditions et à arriver au degré de piété et de bonne conduite que Monsieur le Supérieur exigeait pour être admis une première fois à la table sainte. Dès qu'il se vit au nombre des privilégiés, il rie cessa plus de penser à recevoir son Dieu d'une manière digne. Enfin, le jour désiré arriva, ce fut le 13 juillet 1834 ; sans doute que ce fut une journée de grâces abondantes pour lui, journée de joie et de consolation, comme cela arrive en pareille circonstance, surtout pour un cœur destiné à tant aimer. La fréquente communion à laquelle il fut bientôt admis, lui communiqua des forces dont il devait avoir besoin plus tard ; reçu Enfant de Marie, il devint bientôt un Congréganiste modèle ; pieux, affable, bon envers ses condisciples, respectueux vis à vis de ses maîtres, il ne cessa dès lors de jouir de l'affection des uns et de l'estime des autres ; il se distingua toujours par son application à l'étude, par la régularité de sa conduite, par ses progrès et par une piété qui ne se ralentit jamais.

«Admis au grand Séminaire, sa vertu devint plus solide et plus ferme ; ses maîtres et ses condisciples virent en lui un Séminariste parfait ; qu'il me suffise de donner quelques détails venant de deux de ses condisciples : «A son entrée au grand Séminaire d'Albi, dit l'un, je trouvai M. Montels, plus pieux que le ne l'avais laissé au petit Séminaire ; et ce que je n'ai pas oublié, c'est son exactitude à la règle, son amour pour le silence, une dévotion sensible pour le Saint-Sacrement de l'autel et une confiance sans bornes pour la très sainte Vierge ; il me semble le voir encore, après la sainte communion, se prosterner [680] au bas de la chapelle dans ses fréquentes visites aux pieds du divin Maître ! aussi vous dire son recueillement, l'expression de foi qui brillait sur sa figure, est chose peu facile. Il me semble l'entendre encore répondre ou réciter le chapelet que nous disions fréquemment ensemble au retour de nos promenades ; son ton, son recueillement, sa ferveur, l'ardeur avec laquelle il baisait le Christ et la médaille me couvraient de confusion et me portaient à mieux faire.... M. Montels aimait et respectait ses Supérieurs comme des pères, surtout son confesseur ; il cherchait l'occasion de céder la place d'honneur à ses condisciples dont il était fort estimé ; il était si doux de caractère, si affable qu'on se plaisait avec lui, car avec un petit rien il avait l'art d'égayer la conversation et de rendre sa compagnie agréable, du reste sa figure était l'image de l'innocence et de la candeur.» Voici comment s'exprime le second : «Quand on a gagné le ciel par la palme du martyr, les éloges qu'on peut donner sur la terre sont bien peu de chose. Aussi, pour parler dignement des vertus que pratiqua notre saint condisciple, il faudrait énumérer toutes les vertus qui font un parfait Séminariste, et sur chacune, dire qu'il y a excellé ; il s'attacha à être régulier par-dessus

tout ; il suivait à la lettre ce que les saints nous rapportent de certains solitaires qui laissaient une lettre à demi formée ; il quittait tout quand la cloche l'appelait à un exercice quelconque ; du reste point de singularité chez lui. Cette régularité de notre saint condisciple avait son fondement dans son humilité profonde et dans une obéissance sans bornes aux volontés de ses Supérieurs. Que dire de sa chasteté ? On peut, sans crainte, la comparer à celle de S. Louis de Gonzague qu'il avait pris pour modèle, aussi il portait toujours avec lui la vie de cet ange de la terre pour la copier et s'y conformer ; oh ! quelle candeur, quelle pureté, quelle modestie ! il ne fallait que le voir, pour dire : voilà un ange ! Ce fut par toutes ces vertus pratiquées dans un degré héroïque, que notre saint s'éleva à la perfection de la charité et le grand amour qu'il avait [681] pour Dieu, Produisit l'amour du prochain à un tel degré, qu'il alla volontiers en Chine pour y travailler à la conversion des infidèles ; et c'est dans ce pays lointain que le bon Dieu l'attendait pour couronner ses travaux par la palme du martyre.»

«Au reste, ce ne sont pas les seuls de ses condisciples qui ont conservé ces impressions ; tous à l'unanimité parlent de sa douceur, de sa modestie, de sa piété, de la gaieté de son caractère, et particulièrement tous s'étendent sur la dévotion qu'il avait envers la très sainte Vierge : agenouillé au pied de l'autel de cette divine mère, son visage était radieux et l'on comprenait aisément ce qui devait se passer entre lui et sa bien-aimée ; souvent en conversation il savait placer un mot en louange à Marie, et la facilité, l'à-propos avec lequel il plaçait cette aspiration à Marie dénotait bien assez l'habitude qu'il avait de s'entretenir avec la sainte Vierge ; c'était un plaisir pour tous que de le voir au pied de l'autel de Marie et c'était à qui pourrait le posséder en récréation tant pour s'édifier que pour avoir une conversation joyeuse et agréable. Ses maîtres avaient aussi remarqué l'exactitude avec laquelle il se rendait à l'adoration du Saint Sacrement, et eux aussi furent frappés de la dévotion qu'ils voyaient en lui pour la sainte Vierge.

«Ce fut sans doute, pendant ces moments passés au pied du Saint-Sacrement, que le bon Dieu lui manifesta sa volonté et lui témoigna que son désir était qu'il allât lui gagner des âmes parmi les infidèles ; tout d'abord il n'ajoute pas une grande foi à toutes ces pensées ; il les rejetait constamment craignant d'être le jouet d'une imagination exaltée. Cependant, travaillé constamment par les mêmes pensées, il s'en découvrit au directeur, résolu à faire ce qu'il lui ordonnerait ; la volonté de Dieu était pour lui au-dessus de tout, et les obstacles que devait lui susciter le monde pour exécuter cette volonté, devaient être surmontés, non sans difficultés, mais avec courage et fermeté ; c'est ce qu'il ne cessait de dire à ses confidents lorsqu'il devait partir pour Saint-Lazare ; les lettres qu'il écrivait [682] à ses parents témoignent hautement tout cela.

Enfin, après s'être confié au directeur, convaincu de la volonté du bon Dieu pour aller convertir des âmes, il n'hésita plus un instant et résolut de se faire enfant de S. Vincent, malgré tous les obstacles qu'il allait rencontrer. Le plus grand fut du côté de ses parents ; il les aimait d'un amour vraiment rare ; il savait tous les sacrifices, toutes les privations que son pauvre père s'était imposées pour l'entretenir, la reconnaissance qu'il leur devait ; en s'en allant il laissait un père presque dans l'indigence, ayant cinq enfants en bas âge presque tous incapables de se suffire. Eh ! bien, malgré l'amour qu'il avait pour ses parents, la reconnaissance qu'il savait leur devoir, le grand désir qu'il avait de leur plaire, rien ne put abattre sa résolution, pas même la faire chanceler le moins du monde. Son père ne regardant que le côté humain, n'écoutant que la voix de la chair et du sang, fit une opposition telle qu'on en trouve peu et ne voulut pas entendre parler du départ de son fils ; impossible de lui arracher son consentement. M. Ferdinand Montels, ne trouva pas seulement l'opposition de la part de son père, d'autres parents, des amis, des personnes à qui il se confiait, comptant trouver en elles un appui, prirent au contraire la défense du père et lui conseillèrent fortement de ne pas donner adhésion au départ de son fils. Ce contre-temps n'ébranla pas du tout M. Ferdinand Montels, il prit patience, mit au pied de la croix cette épreuve que lui suscitait le monde et se promit bien dès lors de suivre la volonté de son divin Maître dès que le pouvoir lui en serait donné. Il se sentait

irrésistiblement appelé, et il le fallait bien pour qu'il persévérât après tant d'épreuves. Arrivé à l'âge où il pouvait disposer de lui-même, il n'hésita plus, et disposé à mettre tout obstacle de côté, il ne songea plus qu'à l'exécution de son projet. Voyant son pauvre père toujours obstiné, il lui dit ces paroles qui dénotent bien de quelle manière il se sentait appelé : «Je suis désolé de ne pouvoir obtenir de vous un consentement qui me [683] ferait tant de plaisir et me tranquilliserait ; puisque vous ne pouvez point me le donner ce consentement, je suis en âge de me conduire, et je partirai pour suivre la volonté du bon Dieu, qu'il y ait un oui ou un non de votre part.» Cependant désirant obtenir le consentement de son père, il jeta les yeux vers le ciel pour obtenir cette faveur ; il résolut de faire une neuvaine de prières pour laquelle il s'adjoignit quelques personnes pieuses et zélées. La fin de la neuvaine n'était pas encore arrivée, que le père touché de la grâce, se repentit de l'opposition opiniâtre qu'il venait de faire à son fils pour suivre la volonté du bon Dieu, donna un plein consentement et ne désira plus dès lors que de voir son fils dans la voie que la divine Providence lui avait tracée. Il ne sera pas inutile de rapporter ici les paroles de quelques témoins oculaires.

«Voici ce que dit un de ses condisciples : «... Je me souviens encore combien il m'édifiait, quand il se préparait à partir pour Saint-Lazare. Dans ces confidences, M. Montels, malgré son bon cœur, semblait ne tenir à rien, à personne ; il n'avait d'autre idée, d'autre bonheur que celui de pouvoir devenir enfant de S. Vincent de Paul, et d'aller un jour évangéliser les pauvres Chinois ! Ce qui me frappait le plus, c'était son renoncement aux parents. Comme sur ce chapitre je lui faisais le plus d'objections, parce que c'était l'obstacle qui m'empêchait le plus de suivre la même vocation, il me répondit par des paroles de l'écriture, tantôt en me rappelant les promesses magnifiques que le divin Maître fait à ceux qui, pour son amour, quittent leurs parents, leur pays, etc..., etc..., tantôt par celles où le Sauveur dit que ceux qui ne savent pas s'en sevrer, ne sont pas dignes de lui ; et il ajoutait aussitôt que ses parents bien qu'ils fassent pauvres, seraient assez riches pourvu qu'ils fussent de bons Chrétiens ; il disait encore qu'en étant Missionnaire, il leur serait plus utile que s'il restait dans le diocèse. Dans les lettres qu'il adressait à ces mêmes parents, il ne cessait de manifester les mêmes idées ; il leur répétait à satiété que le vrai bonheur [684] ne consiste que dans la paix de la conscience et qu'avec ce trésor ils pouvaient se passer de toute autre richesse. Voici ce que rapporte le Prêtre digne et respectable qui, le premier, avait découvert dans M. Montels, la vocation à l'état ecclésiastique : «Qu'il me soit permis de raconter une scène bien émouvante à laquelle j'eus à prendre part. L'abbé Montels, pendant son cours de philosophie, eut le privilège d'être appelé de Dieu presque invinciblement pour se consacrer aux dangereuses Missions de la Chine. Dans quelque-une de ses lettres, il dut donner connaissance de sa détermination à ses parents. Mais son pauvre père, chargé de famille, n'écoutant alors que la chair et le sang, se rend à Albi avec le plus jeune frère âgé d'un an, pour essayer par ses remontrances ou ses menaces, d'ébranler la résolution de son fils ; mais ses efforts et ses représentations ne faisant qu'affermir de plus en plus cette vocation, il l'emmène à Castres avec lui et renouvelle tous les jours de bien pénibles luttes.

«Cet excellent fils, m'ayant fait part de sa cruelle position, me pria d'essayer d'obtenir le consentement de son père, «bien déterminé d'ailleurs, me disait-il, à suivre ma vocation lorsque l'âge m'en donnera la liberté.» Persuadé que j'étais de la solide vocation du jeune Séminariste, J'acceptai bien volontiers une si rude tâche.

«Cette entrevue si pénible pour les uns et pour les autres, eut lieu chez moi ; le pauvre père tâcha de détourner le fils par les raisonnements les plus émouvants, et d'un ton bien accentué ; mais M. Montels se montra irrévocable toujours respectueusement, mais très énergiquement. Je tâchai d'intervenir en profitant de la confiance que le père avait en moi, et pour mieux réussir, j'abondai dans son sens tout en lui faisant remarquer qu'après avoir fait toutes les observations convenables et fait des oppositions jusque dans certaines limites, il manquerait essentiellement à son devoir s'il ne voulait point céder à la volonté de Dieu, qu'il devait suivre dès qu'elle lui serait suffisamment [685] connue. Enfin, après

plusieurs débats, la grâce touchant son cœur, M. Montels père se rendit à mes raisons et consentit au départ de son fils, pour la Congrégation de Saint-Lazare, à condition qu'il ne partirait pour les Missions de la Chine qu'après un séjour de 5 à 6 ans en France, afin de bien connaître sa vocation. Celui-ci souscrivit à la demande, et depuis ce moment, l'affection du père redoubla pour le fils, et quoique séparé de lui, il s'applaudit plus tard de s'être laissé vaincre, et bénissait Dieu avec toute sa famille de lui avoir donné un fils si plein de piété et si désireux de travailler à la conversion des malheureux Chinois.»

«Ayant obtenu le consentement de ses parents et n'ayant plus rien qui fût capable de le retenir loin du lieu de sa destination, il passa encore huit jours au milieu de ses parents et partit aussitôt pour Saint-Lazare, heureux de pouvoir enfin suivre sa vocation...»

M. Mon. tels resta en effet cinq ans en France avant d'aller en Chine. Quand il fut ordonné Prêtre, il fut envoyé au Séminaire de Châlons-sur-Marne pour y professer la philosophie, et en 1849 il obtint d'être envoyé en Chine. Sa destination fut la province du Kiang-Si. Il y porta les mêmes vertus qu'il avait développées en lui dès l'enfance ; un seul défaut lui restait cependant, qui dépendait plus de son naturel nerveux et impressionnable que de toute autre cause, c'était une vivacité qui lui faisait parfois dépasser les bornes de la douceur. Averti de ce défaut il travailla avec générosité à s'en corriger, et tout en s'occupant du salut du prochain, il travailla avec une merveilleuse Constance à sa propre sanctification. Aussi Dieu ne tarda pas à lui donner une récompense qu'il ne réserve qu'à ses plus fidèles serviteurs.

Depuis la mort de l'Empereur Tao-Kouang en 1849, la Chine était en proie à des hordes de rebelles qui la dévastaient dans tous les sens. Le Kiang-Si était le théâtre de leurs ravages en 1857, et les soldats impériaux, envoyés à la poursuite des [686] rebelles, n'étaient pas moins à redouter par leur barbarie que les rebelles eux-mêmes. Ce fut entre les mains de ces derniers que tomba M. Montels et qu'il trouva la mort.

Monseigneur Danicourt, alors Vicaire Apostolique du Kiang-Si, fit une relation authentique de cet événement, nous l'insérons ici :

Kiou-Tou, 26 novembre 1858.

«Le cinquième jour de la cinquième lune intercalaire de la septième année du règne de l'Empereur *Hien-Fong* (25 juin 1857) M. Montels, avec les Chrétiens Pierre Ou et Jean Yuen partit de *Foug-Tong* situé près de *Ti-Teou*, distant d'environ trois lieues de la ville de *Ki-Ngaïs-Fou* ; un Chrétien Antoine Than dangereusement malade dans le bourg de *Fou-Hoang-Chu*, éloigné de *Pi-Teou* d'environ sept lieues, l'avait fait prier de venir lui administrer les derniers Sacrements. Après avoir passé le fleuve dans l'endroit appelé *Tsi-Hou-Ling* au-dessus du *Ki-Nyan*, où se trouvait un poste d'environ quarante soldats, M. Montels laissa derrière lui les deux Chrétiens, et prit seul les devants, portant sur lui ses habits seulement, pour éviter sans doute tout examen de la part des soldats, et en effet, ils ne firent aucune attention à lui ; mais ils fouillèrent les deux Chrétiens, et ouvrirent la caisse que l'un d'eux portait sur ses épaules, ne trouvant que des habits appartenant à M. Montels, les soldats, pour leur extorquer quelques sapèques, les traitèrent de vendeurs d'opium et d'espions des *Si-Ping* (rebelles.) Les deux Chrétiens répondirent courageusement qu'ils n'étaient ni vendeurs d'opium, ni espions des *Si-Ping* ; mais qu'ils accompagnaient le Père spirituel Européen appelé *Tseng*. Sur ce les soldats les mènent devant leur chef décoré du grade de *Tien-Se* et appelé *Kin*. Ce *Tien-Se* leur adressa à chacun en particulier un grand nombre de questions auxquelles il répondirent trop simplement au sujet de M. Montels, déclarant qu'il s'appelait *Tseng*, qu'il était *Fo-Lan Trai-Jeu* (Français) et [687] prédicateur de la Religion du Maître du Ciel ; mais que du reste ils n'avaient aucun rapport avec les rebelles *Si-Ping*. Où allez-vous, leur dit le Mandarin *Kin* ? où est votre Père spirituel Français ? — Nous allons à *Fong-Hoany-Chu*, répondent les Chrétiens, et le Père spirituel nous a devancés. Le lendemain le Mandarin *Kin* envoie à la recherche de M. Montels cinq soldats qui ne tardent pas à le trouver. M. Montels en effet, apprenant dans l'endroit même où il avait passé la nuit que deux hommes de *Pi-Teou*



avaient été arrêtés et emprisonnés à *Tsi-Kou-Ling*, comprit aussitôt qu'il s'agissait de ses compagnons ; mais au lieu de revenir à *Pi-Teou* par une autre voie, il retourna sur ses pas pour délivrer ses deux Chrétiens. Déjà il était arrivé à *Tsi-Kou-Ling*, quand il rencontra les soldats émissaires du Mandarin Kin. Ils lui demandent qui il est, d'où il vient, où il va. Sans détour il répond à leurs questions. Aussitôt les soldats le saisissent et le mènent au Mandarin. Irrité des réponses que M. Montels fait à diverses questions qu'il lui avait adressées, le Mandarin lui intima l'ordre de se mettre à genoux et aux satellites de lui appliquer sur les épaules cinquante rudes coups de bâton. M. Montels ne pouvant supporter la violence de ce cruel traitement, se lève irrité, et, frappant du poing la table du Mandarin, tu n'as pas le droit de me mettre à mort, lui dit-il ; seul, le Mandarin à globule rouge peut me condamner à mort, j'en appelle au Mandarin en chef. Alors le Mandarin Kin ordonna qu'on lie les mains derrière le dos à M. Montels, ainsi qu'aux deux Chrétiens, et qu'en même temps on noue solidement leur queue aux liens qui retiennent les mains, de façon que leur tête se trouve renversée en arrière. Il remet ensuite M. Montels et les deux Chrétiens à dix soldats pour les conduire au camp des Impériaux éloigné de là de cinq lieues et demie, avec une lettre pour le chef *Tchang* du titre du *Tchou-Che*. A peine avaient-ils fait une lieue et demie que malheureusement ils rencontrent le magistrat *Lou-Fin-Kien-Sou* de [688] Kin-gan-Fou dans le bourg du *Tchao-Koug-rang*. Le magistrat demande aux soldats quels sont les trois hommes qu'ils mènent ainsi ; ceux-ci lui remettent la lettre de Kin. Après en avoir pris connaissance, le magistrat s'adressant brutalement à M. Montels. : — Qui es-tu, lui dit-il, que fais-tu ici ? — Je suis Français, répond M. Montels, et prédicateur de la Religion du Maître du Ciel. — Coupez-lui la tête ainsi qu'à ces deux compagnons, répond le Mandarin ; Ce qui fut exécuté à l'instant. Le lendemain, des entremetteurs ne sachant pas que M. Montels et les deux Chrétiens avaient été mis à mort en route, allèrent au camp, voulant se donner caution pour lui et lui sauver la vie, mais il était trop tard.

«Trois jours après, quelques Chrétiens d'un village appelé *Pi-Chia* allèrent pendant la nuit à *Tchao-Kong-Tang* et enlevèrent les corps de M. Montels et des deux Chrétiens, et leur donnèrent la sépulture dans leur village. Ils commençaient déjà à tomber en corruption, car ils étaient restés trois jours étendus sur la place de *Tchao-Kouq-Tang* exposés aux ardeurs du soleil.

«Quand le chef militaire de tout le district de *Ki-Ngiza-Fou* appelé *Tcheou-Kotty-Chan* et natif de la province de Canton, apprit qu'un Missionnaire français avait été mis à mort parle magistrat *Lou-Lin* il le maudit, et dit : en tuant un Européen tu attires des malheurs sur les Chinois.»

La mort de M. Montels fut en effet une des causes de la guerre de la France contre la Chine. Par le traité fait par M. de Lagrenée, en 1845, tout Français pris dans l'intérieur de la Chine, devait être reconduit sain et sauf à un des cinq ports ouverts aux Européens. Or, M. Montels avait réclamé formellement l'exécution de cet article qui fut violé Solennellement par sa mise à mort. C'est pourquoi Monseigneur Danicourt s'empressa d'en informer les autorités françaises, comme on le voit par sa lettre du 30 novembre 1858, adressée à M. Salvayre, Procureur Général de la Congrégation : [689]

«En vous envoyant, il y a un mois, les comptes spirituels et temporels de notre province du Kiang-Si, je n'ai pu vous écrire, tant étaient considérables mes occupations de toute manière.

«Vous avez pu voir par ma lettre à M. Boury, la protection toute miraculeuse dont il a plu au Seigneur de nous environner contre la barbarie des rebelles. MM. Guierry et Aymeri ont dû communiquer à notre maison de Paris, une lettre commune, où je leur faisais part de tous les accidents fâcheux dont nous avons eu à souffrir, et particulièrement du pillage de notre Séminaire ; ma prise et celle de M. Laurent Yuen, ont pu vous montrer aussi combien de tribulations nous avons eu à endurer depuis plus d'un an, sans parler de celles des autres confrères, dans les différents districts du Kiang-Si. Depuis juin dernier, nous avons toujours été, Dieu merci, parfaitement tranquilles ; et l'avenir lui-même ne nous

inspire aucune inquiétude, car il a plu au Seigneur d'apaiser la tempête. Dans le district de Tao-Tcheo-Fou, à Kin-Te-Tching, il ne reste plus qu'une poignée de rebelles sans force et sans union. Les Païens connaissent tous la liberté accordée à la Religion, quoique sa publication soit différée jusqu'au mois de juin prochain. Tout est donc en notre faveur, nous n'avons qu'à profiter du temps favorable, et à remercier le Tout-Puissant de la protection manifeste dont il veut bien entourer nos travaux.

«Je soupirais depuis longtemps après des documents certains sur la mort de votre cher cousin, M. Montels ; enfui, j'ai pu en obtenir par un Chrétien, domestique de M. Montels, qui est resté plus de huit mois à *Pi-Téou*, après l'exécution de notre cher défunt. Nous l'avons interrogé, M. Fang et moi, de toutes les manières, et après avoir recueilli les notes les plus exactes sur les circonstances précédentes, concomitantes et subséquentes de cette déplorable mort, je les ai fait rédiger en chinois par M. Fang : trois copies transcrites ont été expédiées [690] à M. Aymeri, pour être mises sous les yeux des autorités françaises, alors présentes à *Chang-Hai*. Mais, ignorant complètement leur arrivée à *Chang-Hai*, j'en ai fait transcrire quelques copies en latin pour être envoyées à Paris, à Rome et dans nos Missions de Chine. Il va sans dire qu'il y en a une ci-incluse pour vous, que vous ne manquerez pas de faire passer aux parents affligés de votre cher cousin.

«Ainsi, il ne reste plus pour faire Mission à huit mille Chrétiens, dispersés sur une surface équivalente à la moitié de la France, que MM. Anot, Ronger, Ou et Yuen. Quant aux trois Séminaristes que je vais ordonner, ils en auront par-dessus les épaules avec la Sainte-Enfance ; cette œuvre de miséricorde nous donne continuellement des soucis, des inquiétudes et des craintes, à cause du petit nombre des Chrétiens sur le zèle et à la fidélité desquels nous puissions nous reposer. Les consolations qui nous en reviennent nous dédommagent cependant assez pour nous faire oublier nos peines. Qui pourrait dire le nombre des enfants régénérés qui, grâce à cette bienfaisante institution, jouissent dans le ciel du bonheur des anges ? Vous connaissez nos pertes, elles sont immenses. Aidez-nous pour l'amour de Dieu.»

Avec cette lettre, Monseigneur Danicourt envoyait la relation du martyr d'un Chrétien dont le souvenir mérite d'être conservé.

«L'an sept de l'Empereur *Kien-Fou*, le premier jour de la deuxième lune, (10 janvier 1858) le chef militaire *Foug-In-Lin* natif de la province du *Hou-Nan* conduisit ses soldats à *Ou-Tching* sur le lac *Pou-Yang*. Le lendemain les magistrats du lieu lui offrirent un festin pendant lequel on dit que les rebelles appartenaient à la Religion chrétienne, et le chef du lieu assura qu'à *Ou-Tching* même il y avait une chapelle du Maître du Ciel. A ces mots le susdit chef *Pouz* entre en colère, et sans plus délibérer se lève et conduit plus de cent soldats à [691] l'Église des Chrétiens. Elle était alors devenue l'asile de plus de vingt femmes Chrétiennes que la destruction de leurs maisons avait jetées dans le malheur et la misère. Parmi elles se trouvait un vieillard plus qu'octogénaire appelé *Quintius-Sié*. Le Mandarin *Fong* furieux l'interpelle et lui demande : — Qui a bâti cette chapelle ? — Tous les Chrétiens, répond le vieillard. — Où sont tous ces Chrétiens ? — Parmi eux il y en a qui sont cultivateurs, d'autres ouvriers, et d'autres qui sont marchands, tous appartiennent à *Ou-Tching*. — Et toi, reprend le Mandarin que fais-tu ici ? — Pour moi, répond le vieillard, je cuisais autrefois des briques et des tuiles, mais depuis que le commerce est ruiné je demeure ici. — Et toi es-tu Chrétien ? — Oui, je le suis. — Veux-tu renoncer à ta Religion ? — Auparavant l'Empereur *Tao-Kouanq* et actuellement l'Empereur *Shien-Fou* et tous les ministres reconnaissent la Religion chrétienne et ils n'ont pas ordonné aux peuples d'y renoncer. — Vraiment tu ne veux donc pas renoncer à ta Religion ? — Tous mes ancêtres, répond le vieillard, adoraient le Maître du Ciel ; pour moi, j'ai maintenant quatre-vingts ans et plus, comment pourrais-je y renoncer et abandonner Dieu ? — Je ne te permets pas d'en dire davantage, dit le Mandarin enflammé de colère, et aussitôt il ordonne de traîner le vieillard hors de la chapelle et de le mettre à mort sur la place publique en présence de tout le monde. Après l'exécution, des assistants en examinant le corps ne virent aucune trace de sang sur le cou. Mais son corps avait été percé en plusieurs endroits par ces lâches

soldats. Ils pillèrent ensuite tout ce qui se trouvait dans la chapelle. Le Mandarin donna ordre de fermer et de sceller les portes, et défendit aux Chrétiens de jamais plus y entrer. Le jour même, avant son retour dans sa capitale, il ordonna au Préfet de *Ou-Tching* de détruire la chapelle ; le 12 janvier le Préfet de *Ou-Tching* la détruisit en effet, s'empara de tous les matériaux pour en élever une pagode à l'honneur de l'esprit du feu et une autre à l'honneur de l'idole de *Loug-Ouang*, et livra aux bonzes [692] trois boutiques contiguës à la chapelle et qui en dépendaient.»

† FRANÇOIS XAVIER.

ÉVÊQUE D'ANTIPHELLES ET VICAIRE APOSTOLIQUE DU KIANG-SI.

25 novembre 1858.

Pour terminer le récit de ce qui concerne M. Montels, nous devons ajouter que Dieu voulut bien accorder des faveurs particulières à son intercession comme nous pouvons en juger par une lettre de M. Ronger, Missionnaire, dans la même province du Kiang-Si, adressée à M. Salvayre, Procureur Général de la Congrégation.

Kiou-Tou, 20 août 1860.

«Dans le dessein de vous donner au moins une petite marque de ma reconnaissance pour le si vif intérêt que vous avez toujours porté et que vous portez encore aujourd'hui plus que jamais à la Mission du Kiang-Si, je me détermine à vous envoyer les détails de deux simples faits, qui pourtant, j'en suis sûr, ne manqueront pas de vous faire plaisir, parce qu'ils ont trait à votre cher cousin, notre cher confrère, M. Montels.

«Pendant deux ans et plus, je me suis fait un devoir de dire souvent des messes à son intention, non seulement comme pour tout confrère en général, mais de plus comme pour un ami véritable avec lequel j'avais eu des rapports bien intimes pendant la dernière année de sa vie. A l'approche du troisième anniversaire de sa mort, au lieu de prier pour lui, je me sentis porté à demander des grâces par son entremise, disant au bon Dieu au fond de mon cœur que s'il lui plaisait, il pouvait bien manifester d'une façon ou de l'autre s'il avait pour agréable que l'on invoquât le nom de celui qui avait tant souffert et qui avait donné son sang par dévouement pour ses frères.

«Au mois de juin, je fis donc une neuvaine de messes sous [693] cette condition : Si le bon Dieu m'accorde ce que je lui demande, je croirai à la puissance de l'intercession de M. Montels ; et qu'ai-je demandé ? quelque chose d'assez difficile à obtenir, vu la corruption du cœur humain et la force presque invincible des longues habitudes : j'ai demandé pour cette année même la cessation de deux scandales qui faisaient depuis longues années la désolation des Missionnaires et la honte du nom Chrétien, sans parler des haines et des divisions de famille. Deux Chrétiens, l'un de Kien-Tchang-Fou, et l'autre de Fou-Tcheou-Fou, vivaient publiquement en concubinage, chacun avec la veuve de son frère défunt : en vain jusqu'ici, on les avait exhortés, en vain on les avait menacés, en vain ils avaient fait des promesses ; ils n'en étaient jamais venus à rien d'effectif. J'ai conjuré Notre-Seigneur au nom de M. Montels, et précisément pour obtenir la manifestation, du pouvoir de ce cher confrère dans le ciel, de faire que par un moyen ou un autre ces gens-là se séparassent mutuellement avant la fin des Missions de cette année : jugez si l'ai été exaucé : dès le mois de juillet j'ai appris que l'un des scandaleux, celui de Kien-Tchang-Fou, avait enfin laissé là sa belle-sœur pour s'en aller au loin faire commerce ; et M. Anot à son retour de Fou-Tcheou, la semaine dernière, m'apprend que l'autre cédant enfin aux remontrances du Missionnaire et aux sollicitations de sa famille, avait rapporté lui-même dans sa propre maison et, auprès de sa propre femme, tous les objets qu'il avait à son usage dans la demeure de sa belle-sœur avec laquelle il vivait depuis près de vingt ans, c'est-à-dire, et avant et après le baptême qu'il n'avait reçu qu'en trompant hypocritement le prêtre. Maintenant ces changements dureront-ils ? Je n'en sais rien ; du moins je l'espère ; et ce que j'espère aussi, c'est que vous allez vous joindre à nous pour conjurer

votre cher cousin de nous venir encore en aide pour obtenir la persévérance de ces quatre malheureuses créatures dont trois sont chrétiennes et l'autre catéchumène. [694]

«Voici le second fait : après la fête de S. Vincent, le plus âgé de nos élèves appelé Jacques Jeng, tomba malade, mais d'une maladie toute singulière à laquelle tous nos docteurs de Kiou-Tou, avec la variété de leurs médicaments ne pouvaient apporter aucun soulagement. Après huit jours entiers de coliques continuelles, d'une migraine terrible et de douleurs de reins qui ne permettaient au pauvre patient de prendre ni le moindre repos, ni la moindre nourriture, ne sachant plus quel remède humain employer, je crus qu'il était plus efficace d'appeler le secours d'en haut ; et je tournai de nouveau mes regards du côté de votre cher cousin. : plein de confiance en son assistance, je m'en allai trouver notre malade qui n'en pouvait plus et semblait bientôt devoir perdre patience : Jacques, lui dis-je, en sa langue, as-tu confiance en Dieu ? Vois, aucun remède ne peut te guérir. Oh ! oui, Père, me répliquât-il, j'ai bien confiance, faites ce qu'il vous plaira. Alors je courus de suite lui préparer une bonne tasse de thé bénit, et en la lui administrant je dis au bon Dieu au fond de mon cœur : Mon Dieu, si après cette potion, ce pauvre enfant recouvre le calme, que ses douleurs et ses coliques disparaissent et qu'il puisse reposer la nuit, je croirai à l'efficacité et à la puissance de l'intercession de votre serviteur Ferdinand Montels. C'était le soir, à la tombée de la nuit. Quelle ne fut pas mon agréable et indicible surprise lorsque le lendemain, en célébrant le saint sacrifice de la messe, j'entendis mon individu chanter les prières au milieu de ses camarades ! Jugez si je pouvais m'empêcher d'ajouter l'action de grâces à mes intentions particulières du jour. Aussitôt après mon action de grâces, j'allai le trouver pour lui demander ce qui s'était passé : Père, me dit-il, avec une expression de joie incroyable, je suis guéri, je n'ai plus de douleurs, et j'ai reposé tranquillement cette nuit pendant cinq heures de suite. En effet, ajoute l'infirmier avec le même contentement, il n'eût pas plus tôt pris la tasse de thé, que vous lui avez administrée hier soir, que sur [695] le champ il fut entièrement guéri : *Ishia ton hao leao* (d'un seul coup il fut entièrement bien). Dieu soit béni, m'écriai-je, et qu'il daigne encore par de nouveaux faits manifester la gloire, de notre cher confrère ! Après cela notre élève eut encore quelques jours de fièvre, mais à présent tout est fini.

«Voilà, très honoré confrère, ce que dès lors je me suis proposé de vous communiquer. Y a-t-il dans tout cela quelque chose de surnaturel ? N'y a-t-il au contraire rien que de tout ordinaire ? Je vous laisse à en juger par vous-même, vous le ferez beaucoup mieux que moi : ce que je sais et ce que je puis bien dire, c'est qu'au moins il y a eu pour moi quelque chose de bien consolant et de bien encourageant ; je suis persuadé qu'il en sera de même pour vous.»

## § XI. Évêché de Macao.

L'Évêché de Macao érigé par Alexandre VIII, en 1690, avait compris primitivement les provinces du Kouang-Tong et du Kouang-Si ainsi que le Ton-Kin. Le Pape Innocent XII, en 1696, en érigeant le Ton-Kin en Vicariat Apostolique avait soustrait le pays à l'Évêché de Macao. Ainsi en 1844, cet évêché étendait encore sa juridiction sur les provinces du Ko-Liang-Tong et du Kouang-Si. Le Séminaire Saint-Joseph de Macao avait donc fourni jusque-là des ouvriers Apostoliques pour ces deux provinces en même temps que pour celle de Nankin. Les Missionnaires portugais chargés de ce Séminaire avaient pendant un demi-siècle travaillé à cette œuvre avec un zèle digne d'éloge. Mais les différentes révolutions du Portugal en 1823 et de 1833 avaient porté un grand coup à cet établissement ; depuis 1828, Macao était sans Évêque, et depuis 1833, la Congrégation de la Mission détruite en Portugal ne pouvait plus fournir de sujets au Séminaire Saint-Joseph. Le Gouvernement portugais ne tolérait les Missionnaires dans [696] cet établissement qu'en qualité de prêtres séculiers et de professeurs du collège de la ville qui y était adjoint. Il ne voulait même pas souffrir d'y voir une forme & communauté, pas

même d'y entendre le son d'une cloche annonçant les exercices. On comprend comment dans un pareil état il était difficile de conserver l'esprit du Missionnaire et de travailler utilement à l'éducation du clergé. Néanmoins, le voisinage et l'exemple des Missionnaires français, (car M. Torrette avait loué une maison qui n'était séparée de Saint Joseph que par un mur, soutint encore pendant quelques années cet établissement chancelant et plusieurs vénérables anciens Missionnaires y terminèrent leur carrière aussi honorable pour la Religion que pour la science. Nous citerons ici en première ligne le nom de M. Joachim Alphonse Gonzalvez. Voici comment s'exprimait à son sujet le *Pharol Macaense*, journal de Macao :

«Si la mort d'un homme vertueux est un malheur pour toute l'humanité parce que son existence ornaît la terre et relevait la dignité humaine, combien ne sera-t-elle pas généralement sentie et pleurée, lorsque l'influence de cet homme répandait sur tous, les effets les plus bienfaisants et les plus salutaires. Telle fut la sensation générale de cette cité, lorsque les sons lugubres de la cloche du collège royal de Saint-Joseph, annoncèrent à toute la ville que le 3 octobre 1811, à 6 heures du soir, avait cessé de vivre sur la terre le prêtre très digne et très méritant Joachim-Alphonse Gonzalvez. Une fièvre de courte durée qui résista à tous les efforts de la médecine, trancha des jours si précieux pour la Religion et spécialement pour les Missions de Chine et pour la littérature. Aussitôt que ce triste événement fut connu dans la ville, tous ses amis accoururent auprès de son lit de mort, pour y épancher leur douleur et admirer de près comment ces soixante-deux années de vertus et de mérites avaient été couronnées par la mort des justes. L'entrée du collège ne désemplissait pas, elle était assiégée par un grand nombre de jeunes gens qui avaient été ses [697] élèves et réclamaient avec larmes leur maître bien-aimé. Dans la ville on entendait Chinois, Portugais et étrangers s'écrier d'une seule voix : *C'est une grande perte ! c'est une grande perte !* Enfin le lendemain à cinq heures du soir une grande affluence d'habitants de toutes les classes de la société et même d'étrangers accourut sans invitation et avec l'empressement le plus spontané pour honorer ses funérailles. Parmi le grand nombre d'élèves que ce collège avait abrités pendant une longue période de trente ans, et qui vivaient encore étant ou ecclésiastiques ou séculiers, il y en eut peu qui ne se trouvèrent pas autour de son cercueil. On y voyait surtout un concours nombreux des jeunes gens et enfants qui fréquentaient actuellement les classes de grammaire et le cours d'anglais que faisait M. Gonzalvez ; vêtus de deuil ils suivaient en pleurant le corps de leur maître. Les Chinois païens qui voyaient ce cortège, se rassemblaient par groupes dans les rues et admiraient un spectacle attendrissant qui n'avait jamais frappé leurs regards. On déposa le corps dans le caveau n°11 du cimetière saint Paul, que ses amis lui avaient acheté à perpétuité, comme un témoignage de leur attachement et un monument que lui consacrait la reconnaissance des lettres et de la nation Portugaise.

«M. Joachim-Alphonse Gonzalvez était né à Tojal, district de Serva, province de Tras-Os-Montes, en Portugal. Prêtre pieux, prudent, humble et d'une conduite sans tache, il honora par ses vertus la Congrégation de la Mission à laquelle il appartenait. Musicien et compositeur excellent, théologien, bon mathématicien, habile dans le maniement des langues européennes, il était surtout remarquable pour la manière dont il possédait l'inextricable et difficile langue chinoise à l'étude de laquelle il consacra un travail infatigable en faveur des Missions de son Institut. M. Gonzalvez a réellement fait honneur à sa nation dont il a richement doté la littérature. Il a composé et publié les ouvrages suivants :

- «1° *Arte China constante do alphabelo e grammatica*, [698] *comprehendendo modelos de diferentes composicoens*, imprimé en 1829 ;
- «2° *Grammatica latina ad usum Sinensium juvenum*, imprimé en 1828 ;
- «3° *Vocabularium latino-sinicum, pronuntiatione mandarina latinis litteris*, imprimé en 1837.
- «4° *Diccionario Portugues-China no estillo Vulgar. Mandarim e classico geral* ; imprimé en 1831.

«5° *Diccionario China-Portugues no estillo Vulgar Mandarim e classico geral*, imprimé en 1833.

«6° *Lexicon Manuale Latino-Sinicum, continens omnia vocabula primitiva, et etiani Scripturæ Sacræ*, imprimé en 1839.

«7° *Lexicon Magnum Latino-Sinicum, ostendens Etymologiam, Prosodiam et constructionem vocabulorum*, imprimé en 1841.

«8° *Versão do novo testamento em China*, cet ouvrage est inédit.

«9° *Diccionario Sinico-Latino*, inédit.»

«La nation anglaise appréciant le mérite de M. Gonzalvez, le nomma membre de la société Asiatique de Londres et lui en conféra le diplôme. Nous serions justement taxés d'ingratitude si nous n'ajoutions pas que, malgré ses nombreux travaux littéraires, ce digne Ecclésiastique était toujours prêt à rendre ses services spirituels au public, surtout aux étrangers catholiques qui se trouvaient en danger de mort, comme à ceux d'une autre Religion qui désiraient se convertir. Il était ainsi d'une double utilité dans cette ville, et la jeunesse de Macao de son côté peut témoigner qu'il lui a constamment dédié ses soins pendant toute la durée de son long séjour dans cette ville. Nous savons bien que nos larmes et nos louanges ne peuvent plus faire impression sur ces cendres insensibles, mais elles sont un tribut que la vérité commande de payer à un mérite éminent et que la reconnaissance consacre à la mémoire de M. Joachim-Alphonse Gonzalvez.» [699]

La France connut aussi et apprécia le mérite littéraire de M. Gonzalvez ainsi qu'on peut s'en convaincre par un article de M. Abel Rémusat inséré dans le *Journal des savants* de septembre 1831. (page 343-345.)

«Le Père Gonzalvez, Prêtre de la Congrégation de la Mission de Macao, est auteur d'un ouvrage sur l'étude de la langue chinoise intitulée : *Arte China*.

«Pour donner aux étudiants tous les moyens d'entrer dans la connaissance pratique de la langue chinoise tant parlée qu'écrite, il a cru nécessaire de composer trois différents volumes qui feront suite l'un à l'autre ; une grammaire, un dictionnaire chinois-portugais et un dictionnaire portugais-chinois, et dans ces trois ouvrages il présente au public quatre idées fondamentales, *quatro ideas originaes*, relatives au déchiffrement des caractères et à leur classification.

«Par une réforme analogue à celle qu'avait proposée Montucci, il y a quelques années, il réduit à 121 les 214 radicaux usuels des dictionnaires ordinaires. Il a rédigé un catalogue des groupes de prononciation qu'il nomme différences *diferenças*, et ce catalogue en comprend 1,300. Par divers procédés semblables qui tous ont pour objet de simplifier l'étude de l'écriture chinoise, il assure que ses élèves sont parvenus à y faire en trois ans autant de progrès que de bons étudiants pourraient en faire dans le même temps en latin. Dès le dixième mois, il leur explique la vie de Jésus-Christ en chinois, et au commencement de la deuxième année, il leur fait composer des thèmes. Dans le volume que nous avons sous les yeux, l'auteur donne une liste des traits constitutifs des caractères (*rasgos*) des radicaux (*generos*) et des groupes vocaux (*diferenças*), le tout disposé dans un ordre qui lui est propre, et qui ne semble, à vrai dire, avoir que peu d'avantages sur celui qui est observé dans les traités originaux et que l'usage avait comme consacré.

«Il nomme ce catalogue *Alphabeto chino*. Cet alphabet occupe 74 pages, et contient 1411 signes. On trouve ensuite une [700] série de phrases, tant du style littéral que du style vulgaire, composées de caractères plus ou moins compliqués, et qui servent d'exercices pour les distributions que l'auteur a imaginées. Ces phrases sont suivies de la grammaire proprement dite. Elle est renfermée en 36 pages, et consiste exclusivement en exemples rapportés aux différentes parties du discours à leurs modes et accidents. Comme une telle grammaire serait par trop concise, l'auteur l'a complétée par une table des particules du style littéral ; *particulas sublimes*. Chacune de ces particules y est suivie de sa définition, telle qu'on la trouve dans les lexiques chinois, et d'un bon nombre de phrases où elle

paraît successivement employée dans ses diverses significations. La syntaxe du style littéral et l'emploi des figures sort pareillement enseignés par un nombre assez considérable d'exemples. Puis viennent 44 dialogues qui peuvent servir d'exercices pour la langue vulgaire. M. Gonzalvez a joint à tous ces morceaux un travail fort utile : c'est un recueil des traits d'histoire et de mythologie auxquels il est le plus fréquemment fait allusion dans les livres. Le volume dont nous nous occupons n'aurait pas d'autre avantage qu'il se recommanderait encore par cette partie à l'attention des étudiants. Mais la suite de l'ouvrage en contient d'autres qui n'ont pas moins d'utilité : telles sont les règles relatives à l'art de composer en chinois, et l'énumération des parties constitutives d'un morceau oratoire dans cette langue. On a beaucoup parlé des compositions des lettrés de la Chine : on n'a jamais rien dit d'aussi approfondi sur ce sujet qui exigeait un littérateur consommé dans la connaissance de la littérature. M. Gonzalvez met ses lecteurs sur la voie des recherches qui pourront jeter du jour sur le goût national des Chinois en fait d'éloquence et de poésie.

«Il leur offre aussi des exemples de pièces officielles, de modèles d'actes publics et privés, de lettres familières écrites tant en caractères d'impression qu'en tachygraphie usuelle, (*Thesao-Tsen*), et enfin un recueil de phrases en portugais, [701] mais transcrites selon la ponctuation mandarinique et selon celle de la province de Canton.

«Les caractères chinois qui sont en grand nombre dans ce volume, sont généralement bien écrits et bien gravés, particulièrement les majuscules. Les distinctions nouvelles que l'auteur cherche à établir, une nomenclature inusitée et qui peut-être n'a pas toute la précision désirable, une disposition un peu confuse des matières, et un arrangement typographique qui ne contribue pas à augmenter la clarté, rendent au premier coup d'œil l'usage de cette grammaire embarrassant et difficile. Mais il serait injuste de ne pas y reconnaître l'œuvre d'un littérateur très versé dans le sujet qu'il traite, bien qu'on ait lieu de penser qu'il ignore absolument l'existence de tout travail antérieur relatif à ce sujet ; et l'on doit avouer que son premier volume qui sera vraisemblablement suivi des deux autres qu'il annonce, suffit pour lui assurer une place honorable à côté de Varo, de Prémare et des docteurs Marsleman et Morison.»

Déjà dans sa lettre du 23 janvier 1812 à M. Guillet, le Cardinal Franson Préfet de la Propagande l'avait prévenu qu'il allait prier le Vicaire capitulaire de Macao de prier les Missionnaires de lui fournir des ouvriers Évangéliques, pour les deux provinces du Kouang-Tong (Canton) et du Kouang-Si qui dépendaient de cet Évêché. Mais bientôt une mesure plus importante fut prise. Le Portugal se décida enfin à nommer un Évêque de Macao et il le prit ainsi que son coadjuteur parmi les Missionnaires. M. Nicolas Pereira de Borja, fut nommé Évêque de Macao en 1844 ; mais il mourut l'année suivante, en 1845, à l'âge de 68 ans ; il en avait passé 52 dans la Congrégation. Le Saint-Siège pour prévenir une nouvelle vacance de cet Évêché lui avait donné pour coadjuteur M. Jérôme de Matta, autre Missionnaire qui était venu à Macao en 1833. Assez ébranlé dans sa vocation, il avait été raffermi en 1835 par le vénérable martyr M. Perboyre qui pendant son séjour à Macao avait passé [702] quelque temps au Séminaire Saint-Joseph. M. de Matta quelques années après était revenu en Europe, espérant y travailler au rétablissement de la Congrégation en Portugal ; il était à Lisbonne quand il apprit qu'il était nommé coadjuteur de l'Évêque de Macao et pressé par Monseigneur Capaccini, Internonce du Saint-Siège à Lisbonne, il avait accepté cette dignité et était revenu à Macao, où il aidait dans la direction du Séminaire Saint-Joseph les deux vénérables vieillards qui s'y trouvaient encore. N'espérant plus recevoir de secours du Portugal pour soutenir cet établissement, il s'adressa au Supérieur Général de la Congrégation le priant de lui accorder des Missionnaires français pour la direction de son Séminaire.

«... Ici nous ne sommes que trois dans ce collège Saint-Joseph et grâce à Dieu nous faisons quelque bien. M. Leite, ce vénérable vieillard qui compte plus de 80 ans, dirige tout à son gré ; il désire sans doute le bien et il fait tout ce qu'il peut ; mais lorsqu'on est à cet âge il est difficile de prendre des moyens nouveaux. Je l'ai engagé à demander une

entrevue avec MM. Faivre et Guillet, ce qui a eu lieu dans ce collège entre nous quatre. Nous sommes tous convenus que je vous écrirais pour réclamer votre assistance et votre secours. Nous sommes aussi convenus qu'il fallait demander au Gouvernement portugais la permission d'admettre dans ce collège des Professeurs étrangers de nation, lui représentant qu'ils étaient absolument nécessaires, et cette demande est déjà faite.

«La mort de Monseigneur Boria, arrivée le 28 mars, est venue interrompre la continuation de cette lettre. Ce malheureux événement qui nous a tous désolés, vous fera voir que les besoins sont devenus plus urgents, ainsi je ne crois pas nécessaire d'insister davantage. Ce qui me semble indispensable pour le moment, c'est que vous veuillez bien nous envoyer le plus tôt possible deux confrères et un frère coadjuteur, car là mort vient de nous enlever aussi notre bon vieux frère Louis-Manuel Barros, qui avait 69 ans d'âge et 42 de vocation.

[703]

«Comme je succède maintenant à Monseigneur Borja, ayant reçu déjà la nouvelle officielle de ma confirmation à Rome, il me faut absolument quitter le séjour du collège et cesser de lui être utile en soignant les élèves. Je dois me transporter dans l'évêché pour y prendre en main l'administration du diocèse. Me voici donc plus que jamais dans la nécessité de recourir à vos conseils et à vos prières que votre bon cœur ne me refusera pas.

«Daignez agréer mes respects et croire à mon sincère attachement pour vous et pour la Congrégation aux prières de laquelle je désire avoir toujours part, même après ma mort, en vous assurant que de mon côté je ne manquerai pas à ce devoir.»

JERONIMO JOSÉ DA MATTA.

Pour répondre aux désirs de Monseigneur l'Évêque de Macao, M. Faivre, alors Visiteur de Chine, donna provisoirement au Séminaire Saint-Joseph le secours de M. Jandard qui venait d'arriver d'Europe, en attendant d'autres dispositions du Supérieur Général. Cependant les projets de l'évêque de Macao s'étendaient de plus en plus comme nous allons le voir par la lettre suivante du 28 octobre 1845, qu'il adressait encore à M. Etienne, Supérieur Général de la Congrégation.

«Il n'y a pas longtemps que j'ai eu l'honneur de vous écrire, mais j'éprouve encore le désir de le faire pour vous communiquer mes espérances et mes projets pour le bien de la Religion, de mon diocèse et de notre chère Congrégation.

«Diverses lettres que vous avez reçues, tant de M. Leite que des autres confrères, ont pu vous mettre au courant de l'état de la Congrégation à Macao. Elle n'est plus représentée ici que par M. Leite et par Monseigneur Miranda ; vous savez que ce dernier a été désigné par le Gouvernement pour l'Évêché de Nankin. C'est sur ces deux Messieurs que repose toute la charge du collège et du Séminaire de Saint-Joseph qui, quoique [701] peu nombreux, ne laisse pas de demander des soins et du travail. Nos confrères français ont eu l'obligeance de venir à notre aide, nous cédant momentanément un des leurs. Mais ce secours précaire, qui encore a failli nous être enlevé dernièrement, mal à propos, il me semble ; ce secours, dis-je, est bien loin de suffire au besoin actuel, et encore moins aux besoins à venir. Il serait nécessaire que nous eussions deux confrères, mais au moins un en attendant de meilleurs temps. Le Gouvernement, comme vous le savez, ne fait aucune difficulté puisqu'il fournit le traitement de deux. Nous pourrions même en avoir davantage sans le moindre inconvénient. Des confrères irlandais ou espagnols iraient très bien ici, le Gouvernement n'a voulu exclure que les Italiens.

«Le Séminaire de Saint-Joseph offre encore des ressources. Il s'y trouve maintenant une douzaine de Séminaristes chinois, qui donnent d'assez belles espérances, et il serait très facile d'augmenter ce nombre, si l'on avait quelques bons Missionnaires dans les provinces de Canton et Kouang-Si ; mais je n'ai dans ces deux provinces dépendantes de mon diocèse que huit Prêtres chinois et pas un Européen. La preuve de ce que j'avance est que Canton seul a fourni à notre Congrégation cinq ou six bons Missionnaires, et si



maintenant il s'en présente moins que par le passé, cela ne tient qu'aux circonstances du moment. Qu'il nous vienne quelques confrères apportant le zèle et l'esprit de notre bienheureux Père, et nous verrons non seulement les Missionnaires chinois affluer, mais encore nos Prêtres macaïstes se dévouer aussi aux travaux des Missions. Il ne leur manque que le feu sacré, car il y a assez de vocations parmi eux.

«Mon plan et mes vues vont plus loin, et ici permettez-moi, Monsieur et très honoré Père, de vous découvrir le fond de ma pensée. Je ne sais pas quelle sera l'issue des démêlés de la Cour de Portugal avec Rome, au sujet des Évêchés de Pékin et Nankin. La politique n'est pas de mon ministère, et j'en bénis [705] le Seigneur. Mais on n'a pas, au moins que je sache, soulevé encore la question de la séparation des deux provinces de Canton et Kiang-Si d'avec mon diocèse, tout me porte même à croire que si cela doit avoir lieu, ce ne sera pas de sitôt. Maintenant, mon grand désir serait de fixer notre Congrégation dans ces deux provinces. Le Gouvernement du Portugal qui réclame des droits de patronage sur ces Missions, n'y mettrait aucun obstacle. D'ailleurs tout dépend de l'Évêque, et la puissance temporelle sera toujours portée à envisager la chose comme il la lui présentera. Je suppose ici, bien entendu, qu'il s'agit d'ériger des Vicariats Apostoliques. Dans tous les cas, nos confrères, une fois établis dans cette Mission, je ne crois nullement que le Saint-Père, venant à l'ériger en Vicariats, puisse vouloir les en éloigner. La Sacrée Congrégation a appris par expérience les résultats de toutes ces mutations, les plaintes qui lui en reviennent, les tracasseries sans nombre et les divisions qui en surgissent. Ce serait même lui fournir par là un moyen de n'avoir aucun démêlé avec la Cour du Portugal. Ce qui serait déjà un service assez notable rendu à la Religion. Il me semble que je serais heureux si je voyais ces projets se réaliser 1 Si le Seigneur me donnait de les réaliser, je dirais de grand cœur le *Nunc dimittis*. Dites bien, Monsieur et très honoré Père, aux confrères que vous nous enverrez, qu'ils peuvent compter sur mon affection et mon concours le plus empressé. Je ne puis croire que la Compagnie de la Mission que Dieu a relevée d'une manière si providentielle et presque miraculeuse, ne soit pas appelée à rendre de grands services à la sainte Église. J'espère plus, je pense que les deux familles de S. Vincent se verront un jour réunies sur le littoral de la Chine. Plus tard je vous parlerai plus au long de ces choses.»

Ces dispositions de l'Évêque de Macao prenaient de l'extension et promettaient les plus heureux effets, comme le montre encore une autre de ses lettres au Supérieur Général, datée du 27 Mars 1846. [706]

«Je vous dois mille remerciements pour le plaisir que nous ont causé vos aimables lettres. Notre bon M. Leite a couvert la sienne de baisers, tant sa joie était grande. Cela a été pour moi un surcroît de jouissance. J'avais toujours cette conviction qu'en vrai successeur de saint Vincent, notre glorieux Père, vous approuveriez tout ce qui se ferait selon l'esprit de charité. Puis donc que le Seigneur vous inspire la volonté de secourir notre Séminaire de Saint-Joseph, il est maintenant nécessaire que ma correspondance soit précise et que je vous fasse part de nos ressources et de nos espérances.

«Je commencerai par le personnel de la maison. Tel qu'il se compose aujourd'hui, quoiqu'il puisse absolument marcher quelque temps, il est évidemment au-dessous du nécessaire. Nous y avons même ajouté, depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, un professeur de langue chinoise, mais ce professeur étant laïque, ce n'est qu'un faible auxiliaire. Il faudrait encore un prêtre pour la direction du Séminaire, le collègue ira comme il pourra. Je crois vous avoir déjà dit qu'il importait peu quelle langue il parlât. Un Irlandais rendrait ici les plus grands services à cause du grand nombre d'Anglais et d'Américains qui se trouvent soit à Macao, soit à Canton. J'ajouterai même que l'âge du confrère n'offrirait aucun obstacle, pourvu que cet âge ne fût pas très avancé. Les usages de Saint-Joseph sont en tout conformes à ceux qui se pratiquent en France, et, s'il y a quelque chose à réformer, nous sommes prêts à le faire comme nous avons déjà commencé. Si donc le Seigneur vous adresse quelque bon confrère auquel il inspire le désir de venir nous édifier par ses vertus, ne craignez pas de l'envoyer. Il faudrait joindre

à cela, deux frères coadjuteurs. Ils nous seraient grandement utiles ; car nous sommes ici à la merci des Chinois ; obligés de nous en rapporter à eux pour une infinité de choses, nous sommes témoins de beaucoup de misères et le bon ordre de la maison ne laisse pas que d'en souffrir aussi quelquefois. [707]

«Le Séminaire se compose maintenant de dix-huit élèves ; parmi lesquels trois Timoriens et un Macaïste, le reste Chinois. Je crois que ce nombre pourra s'augmenter dès qu'on sera à même de les recevoir et de leur donner une bonne éducation. La jeunesse de Macao m'offrirait aussi des ressources pour les Missions ; mais il faudrait lui donner l'impulsion et la diriger vers ce but. J'ai une huitaine de jeunes gens que j'ai confiés à un de mes prêtres : mon dessein est de commencer leur éducation par l'étude du chinois. Cela pourra faire éclore parmi eux quelques vocations. Mais cette œuvre n'est pas encore bien établie ; je n'ai voulu faire que du provisoire parce que je ne sais pas si je dois les mêler ou non avec les Chinois. Il y a bien des raisons pour et contre. Le temps éclaircira cette affaire.

«Je prie tous les jours le Seigneur de répandre sur mon clergé l'esprit de zèle et de piété et de vouloir bien diriger le pasteur et le troupeau. En cela, Monsieur et très honoré Père, mes espérances se portent encore vers vous. Si notre Congrégation était une fois bien fixée ici, qui empêcherait qu'on y établît les conférences qui renouvelèrent l'esprit ecclésiastique au temps de notre saint Fondateur et qui, comme nous l'ont appris vos circulaires, se pratiquent déjà en Italie avec tant de succès et d'édification pour l'église ? Les retraites ainsi que les conférences se donneraient ici avec les mêmes fruits et sans le moindre obstacle.

«J'aborde la question qu'humainement parlant on nomme vitale. Quelles sont nos ressources ? Pour le moment, un peu au juste, mais pas à la gêne ; et même je ne pense pas qu'elle soit sérieusement à craindre. Le Gouvernement de Macao, il est vrai, est un peu en retard pour l'acquit des suppléments qu'il fournit soit à la pension des élèves, soit au traitement des directeurs du collège ; mais cela tient à des circonstances du moment. Au reste, nos Missions ont des revenus fixes assez considérables, soit en immeubles, soit en capitaux et le supplément fourni par le Gouvernement vint-il totalement à manquer, [708] on pourrait, s'en passer. Je pense donc que pour ce qui touche les finances nous pouvons sans témérité nous en reposer sur la divine Providence. Resterait à régler l'organisation de la maison, la part que prendraient dans l'administration les confrères que vous enverrez et quel titre leur reconnaîtrait le Gouvernement de Lisbonne. La question se trouve presque toute résolue par la pièce officielle que vous a transmise M. Leite, et si notre Congrégation se rétablit en Portugal, comme je n'ose en douter, toutes les difficultés sont aplanies. Pour le moment, notre excellent confrère M. Leite étant supérieur, vos volontés ne sauraient rencontrer la moindre opposition. Dans tous les cas, ma conviction est que le Gouvernement dans cette affaire s'en rapportera au jugement de l'Évêque et si le bon Dieu me prête vie, j'espère que vous n'aurez jamais à vous repentir d'avoir envoyé des confrères à Macao. Je ne parle ici que du Séminaire de Saint-Joseph, car pour les Missions, J'ai déjà eu l'honneur de vous en écrire.

«C'est, vous le voyez, Monsieur et très honoré Père, avec une franchise et une confiance toute filiale que je vous découvre mes plus intimes pensées, sachant l'intérêt que vous portez à tous ceux dont Dieu vous a établi le modèle et le Père. Qui sait, si Dieu n'a pas ménagé la petite famille de Macao pour être comme le germe qui fera revivre les enfants de S. Vincent de Paul dans le Portugal ? Cette pensée me vient souvent à l'esprit et j'espère qu'elle ne tardera pas à devenir une conviction. Dans ma précédente lettre, je vous ai dit ce que je pensais de la disposition des esprits dans ma patrie. Tout ce que j'ai appris depuis ne fait que me confirmer dans mon opinion. On n'est pas hostile à notre Congrégation. Elle eût survécu à tous nos désastres, s'il y avait eu plus d'union entre nos confrères et s'ils ne s'étaient pas mêlés de politique. C'est ce qui a tout perdu. Mais les gens sensés et même plusieurs de ceux qui nous ont été les plus hostiles, savent maintenant distinguer de ces écarts personnels le véritable esprit de S. Vincent de Paul. Un mot [709] sur nos Missions. Il pourrait bien se faire qu'en Europe on n'en eût pas une idée très favorable.

Notre défaut est de ne pas beaucoup écrire pour publier ce que Dieu fait par nous. C'est quelquefois un péché irrémissible aux yeux du monde ; mais nous nous consolons des humiliations que cela peut nous attirer en pensant que S. Vincent ne fit pas autrement. Il est vrai que ces Missions ne sont pas tout ce qu'elles devraient être. Toutefois, avec l'aide de Dieu, il s'y fait encore du bien. Le nombre des Chrétiens s'est peu augmenté ; mais je crois que si l'on examinait tout, on trouverait bien d'autres provinces sur le même pied. Canton est le lieu le plus fréquenté par les Européens ; mais c'est aussi celui où ils sont le plus détestés, et la Religion qu'ils professent le plus décriée et rencontre le plus d'obstacles à surmonter. Une preuve de ce que j'avance, c'est l'opposition que met la population de cette ville à exécuter l'article du traité qui ouvre aux Européens les portes de la cité chinoise. Pour faire plier à cette clause le caractère hargneux des Cantonais, il n'a fallu rien moins qu'un ordre formel de l'Empereur, et la peine de mort contre quiconque s'y opposerait, et malgré cela la résistance continue.

Avec une semblable irritation qui s'étend au loin dans la province, la prédication de l'Évangile et la conversion de ce peuple deviennent-elles choses bien faciles ? Malgré ces obstacles, on n'a pas cessé de gagner quelques âmes à Jésus-Christ ; on baptise aussi les enfants des Paiens en danger de mort. Nous avons même des femmes de médecins chrétiens, placées près d'un établissement chinois pour les enfants trouvés ou abandonnés qui sont très zélées et industrieuses pour cette sainte œuvre. Le nombre de ceux qui ont été ainsi régénérés cette année s'élève à plus de mille. J'ai huit Prêtres chinois pour les deux provinces qui dépendent de mon diocèse, mais il manque un confrère à leur tête. il pourrait s'établir à Can tan et diriger les Européens qui s'y trouvent en assez grand nombre. C'est au milieu de cette population immense que nos chères sœurs les Filles de la Charité seraient bien placées ; mais [710] pour cela il me faudrait le concours de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Je recommande le tout à vos ferventes prières auprès de S. Vincent, et je vous prie d'agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être votre enfant.

J. J. DA MATTA  
ÉVÊQUE ÉLU DE MACAO.

Monseigneur l'Évêque de Macao exécuta en effet son dessein de faire venir des Filles de la Charité, et cette même année 1846 il s'entendit avec M. Guillet qui fit le voyage de France pour Venir les chercher. L'année suivante, le 23 octobre 1847, douze Filles de la Charité s'embarquaient à Marseille avec M. Guillet qui de plus emmenait avec lui MM. Anouilh, Aymeri et Allara. Le navire qui les portait ayant pris sa route par l'Amérique et l'Océanie, mit huit mois à faire le voyage de Chine, il arriva à Macao, le 21 juin 1848, après avoir laissé en route une victime la sœur Ville qui mourut dans la rade d'Apia, aux îles des navigateurs dans l'Océanie. Tous les détails de ce voyage se trouvent dans le tome XIII des Annales de la Congrégation de la Mission. Bientôt après la colonie de Filles de la Charité fit une autre perte bien sensible celle de la sœur Durand, qui avait été Assistante de la Compagnie des Filles de la Charité, et qui a l'âge de 60 ans avait accepté la Mission de conduire en Chine les premières Filles de la Charité ; elle mourut à Macao un mois après son arrivée. Monseigneur de Matta installa les Filles de la Charité dans un orphelinat, puis dans le couvent de Saint-Augustin resté vide depuis la suppression des Ordres religieux, et elles y commencèrent l'exercice de leurs œuvres.

Pendant ce temps le même Prélat avait aussi chargé un Missionnaire chinois, M. Joseph Ly, de visiter les Chrétientés de son diocèse, c'est-à-dire des provinces du Kouang-Tong et du Kouang-Si. On peut avoir une idée des travaux de M. Joseph [711] Ly par le compte qu'il rendait à M. Étienne, Supérieur Général dans une lettre écrite en français et datée de Canton le 16 novembre 1848.

«Depuis près de dix ans, mon Père, je n'ai reçu aucune lettre de vous, quoique je vous aie écrit plusieurs fois des lettres que je vous ai envoyées par les mains de Monseigneur Rameaux et de Monseigneur Laribe ? Je crois que ce sont les occupations de votre état qui vous empêchent de me donner quelque instruction consolante. Je vous assure, mon Père,

que le ne pourrai jamais vous oublier devant Notre-Seigneur et la sainte Marie, notre Mère, et notre finale espérance. Je pense que vous faites la même chose pour moi. Cette fois, je vous écris quelques mots touchant la Mission de Canton dont je suis chargé.

«D'abord Monseigneur Rameaux avait chargé M. Peschaud (Pierre) d'avoir soin de cette province. Ce Monsieur était un très bon Missionnaire et fort zélé pour le salut des âmes ; il avait déjà fait beaucoup de bien au Kiang-Si. Après avoir reçu la disposition de ce prélat vénérable, il se préparait à venir à Canton, mais le bon Dieu voulait le récompenser tout de suite de ses travaux évangéliques, pour effectuer la promesse de Jésus-Christ : Venez à moi, vous qui êtes déjà fatigué et qui êtes chargé et je vous soulagerai <sup>25</sup>. Après la mort de ce bon athlète de Jésus-Christ, le vénérable Prélat tourna les yeux sur moi, votre inutile serviteur, en me demandant : voulez-vous aller à Canton ? Je lui ai répondu : je suis prêt à faire ce que veut Votre Grandeur". Mais avant de partir, par un accident fort fâcheux pour nos Chrétiens, Monseigneur Rameaux est mort à Macao. Après la mort de ce bon Évêque, Monseigneur Laribe, son successeur, m'a demandé la même chose, je lui ai dit : je vous obéirai pour faire ce que voudra Votre Grandeur ? C'est pourquoi il m'a chargé du soin de la Mission de Canton, qui [712] compte à peu près sept mille Chrétiens, qui depuis longtemps n'étaient pas bien soignés. A présent, je crains qu'en lui obéissant, pour recevoir cette charge, je n'ai été fort téméraire, ne considérant pas la pesanteur de cette charge, et le manque de force et de vertus qui sont nécessaires pour m'acquitter bien fidèlement et constamment de ce devoir apostolique. La direction de cette Mission demande un homme qui ait des vertus fort afferemies, une patience constante pour surmonter les difficultés, pour soutenir les oppositions qu'on y rencontre partout, une charité fervente, une pureté inviolable pour surmonter la corruption depuis longtemps enracinée, une prudence consommée pour i éviter les embûches des mauvais esprits, et pour ne scandaliser personne, des forces infatigables pour supporter les travaux, enfin une confiance parfaite en Notre-Seigneur Jésus-Christ et en sainte Marie notre Mère pour ne pas succomber sous le fardeau de cette visite. Voyez, mon Père, vous connaissez ma faiblesse, mon incapacité, vous voyez bien que cet emploi ne me convient pas ; c'est pourquoi, je vous prie humblement de me remplacer par un autre confrère chinois, ou au moins, de m'envoyer un confrère pour m'aider, mais non pas un confrère européen, parce que les Chrétiens de Canton sont fort timides, ils n'osent pas recevoir un Missionnaire européen, à cause des Anglais contre lesquels les peuples de cette province ont une haine tout-à-fait acharnée et inextinguible, quoiqu'ils ne soient pas ennemis des Français, mais ils ne distinguent pas les Anglais des Français ; ils appellent généralement tous les Européens diables, *fan Kouey*, c'est-à-dire *diables*. Les païens en injuriant et en maudissant les Chrétiens, les appellent toujours génération des fan Kouey, et nomment la sainte Religion, secte de fan Kouey. Les habitants des autres provinces ne sont pas si méchants que ceux de Canton. Les conversions dans les autres provinces sont fort fréquentes, mais à Canton elles sont rares. Pourquoi ? C'est toujours à cause des Anglais qui ont établi. à Canton [713] quelques maisons où ils invitent quelques Chinois pauvres, mais savants, ou plutôt mercenaires pour prêcher chaque dimanche aux Chinois la bible sacrée. Les prédicateurs insistent fort sur les dix commandements de Dieu et sur la rédemption de Jésus-Christ ; les auditeurs païens disent : «Qui peut croire ce que vous dites, puisque vous, Anglais, ne faites, ni n'observez ce que vous dites ?» Vos actions ne démentent-elles pas vos paroles ? Mais je reviens à mon sujet. Sur ces entrefaites, en attendant votre disposition, je dois travailler autant que je pourrai pour l'amour de Jésus-Christ et le salut de nos misérables compatriotes, nonobstant les difficultés et les oppositions, puisque j'ai déjà mis la main à la charrue, il ne faut pas regarder en arrière. Car s'en décharger et

---

<sup>25</sup> M. Pierre Peschaud mourut dans le Kiang-Si au mois de septembre 1844, avant 31 ans d'âge et 12 de vocation.

quitter les fonctions qui nous font peine, c'est un grand défaut d'amour pour le bon Dieu. C'est pourquoi je vous prie, mon Père, de vous souvenir de moi tous les jours devant Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin qu'il me fasse la grâce de persévérer jusqu'à la mort, et que je puisse dire avec l'Apôtre : Qui est-ce qui nous séparera de l'amour de Jésus-Christ ? Sera-ce l'affliction ou les plaisirs, la faim ou la nudité, les périls ou la persécution, le fer ou la violence ? Mais j'espère que le bon Dieu me donnera la force de surmonter tout cela, à cause de l'amour de Jésus-Christ qui est mort pour nous.

« Cette année j'ai visité beaucoup de Chrétientés fort dispersées qui contiennent plus de deux mille quatre cents Chrétiens. En faisant la visite j'ai fait en même temps la mission, j'en ai été, fort fatigué. Dans les mois de juin et juillet, je suis tombé malade durant cinquante jours, depuis je suis guéri. Avant la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, j'ai reçu la faculté de bénir les saints scapulaires de la Passion de Notre-Seigneur et ceux de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge. Pendant trois mois, il y a cinq cents personnes et plus, qui ont déjà reçu tous ces scapulaires ; j'ai établi partout le chemin de la sainte Croix. Toutes ces dévotions ne dureront pas longtemps [714] s'il n'y a pas un autre confrère chinois qui vienne m'aider, parce que les Prêtres de Canton, toujours opposés, ne s'en soucient guère. Je vous assure, mon père, que je suis entre ces Prêtres comme autrefois Daniel, entre les satrapes de Darius ; ils cherchent toujours mes fautes, pour m'en accuser auprès de Monseigneur Matta, et pour me chasser de Canton. Le temps me presse de finir ma petite lettre. Je vous conjure instamment, de prier et faire prier pour moi, qui suis au centre des dangers de tous côtés : dangers sur terre, dangers sur mer, dangers de la part des larrons, qui chaque jour dévalisent les marchands et les voyageurs, et surtout dangers de la part des faux frères. Vos prières, mon père, sont puissantes auprès de Dieu, et par l'amour que vous avez pour Jésus-Christ et pour la sainte Vierge notre mère, aidez-moi jusqu'à la mort.

« Il y en a très peu qui se soient faits les disciples des Anglais, quoiqu'ils eussent fait beaucoup de dépenses en publiant, et en donnant gratuitement aux Chinois les livres que contiennent la traduction de la bible sacrée. Je suis entré une fois dans leur chapelle pour voir, j'ai trouvé sur la muraille plusieurs vers en caractère chinois, pour louer Jésus-Christ, et des paroles du prophète Isaïe pour prouver que la passion de Notre-Seigneur n'est pas pour sa faute, mais pour nos péchés. Je vous assure, mon père, que les Anglais à Canton sont un grand obstacle pour la sainte Religion. Les Païens des autres provinces ne sont pas si mauvais, les Chrétiens ne sont pas si timides que ceux de Canton. Les Anglais à Canton ne craignent point les Mandarins, mais ils ont la crainte des habitants de cette province qui sont unanimement déterminés à leur résister ; les Anglais n'ont pas pu plusieurs fois faire, même avec la permission des Mandarins, ce qu'ils voulaient, parce que les peuples n'y consentaient pas. Nos Mandarins craignent fort les Anglais, ils leur permettent presque tout ce qu'ils demandent, mais ce sont les peuples qui les empêchent d'exécuter ce qu'ils avaient projeté. » [715]

Tout semblait annoncer l'avancement de l'œuvre de Dieu sous la protection du zèle de l'Évêque de Macao, lorsque la malheureuse question du patronage du Portugal vint achever de plonger Macao et son Évêque dans l'abîme de la désolation et du schisme. On voit déjà quelles étaient les tendances de ce Prélat dans la lettre qu'il adressa le 16 septembre 1846 à M. Etienne, Supérieur Général.

Macao, le 16 septembre 1846.

« Je pense que la précédente malle vous a déjà appris la plus intéressante nouvelle que j'aie à vous annoncer : je veux parler des lettres venues de Rome. Cette nouvelle a causé de la joie à tout le monde, parce qu'il n'est personne qui ne voie l'urgente nécessité de donner à Macao un Évêque jouissant du caractère épiscopal et pouvant en remplir toutes les fonctions. Mais aussi le public ignore la fausse position que je me fais en voulant user de ces lettres patentes. C'est simplement un bref venant directement de Rome, sans aucune sanction de la Cour de Portugal. Il est accompagné de deux autres brefs, un qui me donne toute la juridiction épiscopale sans l'obligation d'en prendre possession, ni de montrer ces

lettres à qui de droit, *nonobstant* la bulle de Boniface VIII : *Injuncta*, etc..., et l'autre pour l'Évêque conservateur, l'autorisant à me conférer l'onction sainte, etc... J'ai bien de la peine à m'expliquer ces voies de prudence ou de politique. Que je dérobe à la connaissance du public la teneur du bref qui me concerne, cela est encore possible pendant quelque temps. Mais je ne puis nullement me dispenser de le montrer aux représentants de mon Gouvernement dans ces contrées. On ne peut pas agir ici comme au centre de l'Empire chinois ; c'est bien connu. Le Gouverneur actuel qui est un homme de bien et qui m'est très dévoué, ne mettra aucun obstacle à ce que je me fasse sacrer. Mais il est obligé d'en donner connaissance à son Gouvernement et de lui notifier en vertu de quelle bulle ou bref j'ai reçu la consécration épiscopale. On ne sera pas peu [716] surpris à Lisbonne, en apprenant que je me suis servi d'un bref qui a été présenté au ministère il y a quelques mois, et ne fut pas accepté. Ce dont j'ai eu une notification officielle. Je ne suis pas habile en affaires de ce genre ; mais il me semble que puisque l'on voulait agir quand même, il eût été bien plus simple de m'expédier les lettres apostoliques sans la participation de personne. Malgré cette position qui, comme vous le comprenez, Monsieur et très honoré Père, n'est pas des plus riantes, je suis néanmoins déterminé à me faire sacrer, si j'en trouve l'occasion ; ce que j'ai tout lieu d'espérer prochainement. Mais si par hasard cette occasion vient à être retardée et laisse au ministère le temps de répondre, et supposé que cette réponse ne soit que la confirmation de la première note qui me fut transmise, je ne puis alors user du bénéfice du bref sans encourir l'indignation de mon Gouvernement, sans envenimer une querelle déjà trop funeste aux progrès de notre sainte Religion. Je sais que je pourrais le faire ; car en véritable enfant de l'Église, j'ai toujours su discerner ceux que Dieu m'a donnés pour chefs et pour guides. *Omnia mihi licent, sed non omnia expediunt*. Faut-il donc qu'ici où nous sommes encore en paix, on voie élever autel contre autel, comme cela se voit maintenant dans toutes les Indes, au grand scandale des peuples et au grand détriment de la Religion ! Si un pareil malheur arrivait à mon occasion, qu'il me semble que je dirai bien volontiers le mot de Jonas ! (ou de S. Grégoire de Nazianze !) N'y aurait-il pas remède à tous ces maux, ou est-ce timidité que de les appréhender ? Je voudrais bien qu'on nous dit franchement ce que nous avons à faire, ou qu'on en finit avec tous ces démêlés entre Rome et le Gouvernement portugais. L'issue probable de ces démêlés, et ceci pourrait bien n'être pas très éloigné, c'est que ce Gouvernement, fatigué de tant de tracasseries, viendra un beau jour pour faire main basse sur tous les revenus qu'il a fondés pour les Missions et vous n'ignorez pas qu'ils sont très considérables. Cependant la Sacrée Congrégation a cent et cent fois recommandé aux [717] Évêques et Vicaires Apostoliques de favoriser de tout leur pouvoir les fondations en faveur des Missions, de les maintenir et accroître, afin de les mettre à même de se suffire à elles-mêmes, et de se passer, en cas d'événement, des secours qu'elles reçoivent de l'Europe. Je crois que le Portugal n'avait pas mal répondu à cet appel ; on va maintenant d'un seul trait de plume, rayer tout cela. Le saint nom de Dieu soit toujours béni, soit qu'il nous donne, soit qu'il nous ôte ; mais en vérité je ne conçois pas qu'il n'y ait pas d'autre moyen de concilier cette affaire. Passons à autre chose : j'ai été plus long que je n'en avais le dessein.»

Comme on le voit par cette lettre, Monseigneur de Matta craignait avant tout qu'on ne l'accusât de ne pas bien soutenir les droits du patronage du Portugal et on voit déjà percer des paroles de blâme pour les mesures prises par le Saint-Siège. Cependant tout ce qui s'était passé depuis un siècle et demi autorisait bien le Saint-Siège à soustraire le plus possible les Missions de Chine à un patronage qui s'était pendant trop longtemps changé en tyrannie. C'est pourquoi le Pape Pie IX, à peine monté sur le trône pontifical, jugea à propos de faire des deux provinces du Kouang-Tong et de Kouang-Si un Vicariat Apostolique confié au Séminaire des Missions Étrangères et démembré ainsi de la juridiction de l'Évêque de Macao. Ce fut là le coup qui terrassa le pauvre évêque de Macao. Au lieu de se conformer humblement aux utiles dispositions du Saint-Siège, Il ne songea qu'à se montrer Portugais avant tout. Il commença d'abord par rompre ses relations avec les Missionnaires en déclarant qu'il n'avait plus rien de commun avec eux,

et il retira ses pouvoirs à M. Joseph Ly qu'il avait employé à la visite de son diocèse. A la vue de ces dispositions, M. Jandard fut retiré du Séminaire Saint-Joseph de Macao, et envoyé au Ho-Nan et les Missionnaires et les Filles de la Charité songèrent à quitter une ville sur le point de tomber dans le schisme. De plus, l'Évêque de Macao en vint au point de [718] refuser l'entrée de son diocèse aux prêtres du Séminaire des Missions Étrangères à qui le Saint-Siège confiait le soin spirituel des deux provinces du Kouang-Tang et du Kouang-Si, et il n'eut pas honte de protester contre le Saint-Siège dans un Mandement adressé à tous les fidèles en 1850, et portant ce titre : *Lettre pastorale adressée à tous les fidèles pour protester contre toutes les innovations de la Propagande dans les Missions soumises au Patronage de la Reine du Portugal*. Or, voici en quels termes il s'exprimait dans cette pièce scandaleuse :

*En lisant la lettre que la Propagande vient de nous écrire notre cœur a été rempli d'amertume parce que non seulement elle vient nous dépouiller de notre juridiction légitime sans aucune faute de notre part ; mais encore elle vient nous vilipender, en rendant indépendants de notre juridiction des personnes d'une hiérarchie inférieure. Elle agit à notre égard avec une violence que nous ne pourrions rencontrer que dans des infidèles et des païens.*

Rien n'était plus absurde que ce langage ; car l'Évêque de Macao n'était pas dépouillé de son titre d'Évêque de Macao ni de sa juridiction sur la ville de Macao ; seulement les limites de son diocèse étaient restreintes au seul territoire Portugais et le Portugal n'avait rien à voir avec la juridiction spirituelle qui s'étendait sur les Païens sujets de l'Empereur de Chine ; tout ce qu'il pouvait faire, s'il le voulait, c'était de retirer les subventions accordées aux Missionnaires, et c'est ce qui était fait en grande partie depuis longtemps en Portugal par la suppression des communautés religieuses et la confiscation de leurs biens. Rien n'était donc plus ridicule que la protestation schismatique de l'Évêque de Macao et son opposition aux mesures du Saint-Siège. Aussi un Missionnaire chinois, M. Joseph Ly, ne craignit-il pas de lui faire d'énergiques représentations dont nous citerons quelques extraits. M. Joseph Ly écrivait le 21 mai 1850, à M. Etienne, Supérieur Général de la Congrégation : [719]

«En quittant la Mission de Canton, j'ai écrit en français une petite lettre à Monseigneur Matta, Évêque de Macao, touchant la misère de la Mission de cette province dont j'ai eu soin par obéissance, pendant vingt-huit mois, en visitant plus de cinq mille Chrétiens. Je vous envoie une copie de cette lettre afin que vous connaissiez l'état de cette misérable Mission et ce qui s'est passé entre moi et lui. Voici ma lettre :

MONSEIGNEUR)

«En quittant Canton j'ai une douleur fort grande de ce que tous les Chrétiens sont très affligés de me voir partir. Ils me sont trop affectionnés pour que je puisse les quitter sans douleur. Avant de partir je veux écrire encore une fois à Votre Grandeur, comme un confrère agit avec son confrère, en esprit de charité. Je commence ma petite lettre par ces mots de Jésus-Christ : Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, il veille sur elles, il les nourrit avec abondance, il pourvoit à leurs besoins, il compatit à leurs peines et à leurs fatigues, il guérit leurs blessures et leurs maladies, il éloigne constamment d'elles les bêtes carnassières, il prend connaissance de leurs besoins et il les aime pour leur salut plus que pour son propre intérêt. Voilà les qualités d'un bon Pasteur ; l'application de cette allégorie est fort aisée dans le sens moral.... Peut-on appeler bons pasteurs ceux qui par crainte de quelque petite persécution, laissent facilement passer un et deux ans aux Chrétiens sans confession annuelle ou les laissent mourir sans sacrements comme on l'a vu souvent dans cette province ; des Prêtres invités plusieurs fois ont refusé ! Interrogez, mon père, les bons Chrétiens et ils vous répondront sur cela et sur d'autres désordres.... Enfin peut-on appeler bon pasteur celui qui aime plus son propre intérêt que le salut des âmes de ses ouailles, qui rebute les bons Missionnaires qui ne cherchent qu'à leur procurer la vie éternelle ?... Si vous voulez me [720] contredire, votre conduite et surtout votre circulaire justifie mes paroles.

«Vous vouliez et vous deviez vouloir travailler à maintenir les droits de votre Gouvernement et prendre les mesures pour conserver son patronage, j'en conviens et je désire qu'il soit conservé. Mais il faut le conserver avec l'obéissance que vous devez au Saint-Siège qui vous fait du bien en vous envoyant des secours pour sauver vos ouailles abusées par les loups. Vous deviez montrer votre zèle pour le salut des âmes, et votre bonne volonté d'obéir au Saint-Père en recevant bien les Prêtres des Missions Étrangères qu'il vous avait envoyés. Mais votre Grandeur a fait tout le contraire en animant vos Prêtres pour les persécuter... Je vous en ai averti, je vous ai prévenu, mais vous avez gardé le silence et ensuite votre lettre circulaire a montré ce que vous prétendiez et ce que vous projetiez.»

Ces remontrances et d'autres ne purent rien gagner sur l'esprit de l'Évêque qui persista dans son opposition schismatique. Le Supérieur Général voyant cette disposition jugea que le moment était venu de quitter Macao et de transporter ailleurs la procure de la Mission et l'établissement des Filles de la Charité. Déjà la Providence avait préparé les voies pour ce changement. A la suite de la guerre faite par les Anglais contre la Chine cinq ports de cet empire, Hong-Kong, Canton, Amoy, Ning-Po et Chang-Hai avaient été ouverts aux Européens en 1842 et un de ces ports était la ville de Ning-Po, dans la province du Tché-Kiang qui était un Vicariat Apostolique confié à la Congrégation. M. Joseph Ly écrivit alors au Supérieur Général pour le prier de transporter à Ning-Po l'établissement des Filles de la Charité. «Après y avoir bien pensé, dit-il, je crois que c'est à Ning-Po qui est un port libre pour les Européens, que nous devons établir notre résidence, celle du Procureur et celle de nos sœurs pour plusieurs raisons :

1° C'est notre propre Mission, il n'y a aucune jalousie à craindre. [721]

2° Là, se trouvent nos propres Chrétiens qui sont nos propres enfants, à qui nous pourrions faire, beaucoup d'œuvres de charité.

3° Les dépenses seront beaucoup moindres pour recevoir les petits enfants dans l'établissement de la Sainte-Enfance.

4° Il y est plus facile de recevoir et envoyer les lettres de toutes nos Missions, parce que la communication est plus facile, surtout maintenant qu'il y a un vapeur qui porte chaque mois toutes les lettres de France à Ning-Po.

5° Le chemin est beaucoup plus sûr pour nos courriers qui portent l'argent dans nos Missions.

6° Si nos sœurs peuvent parler l'idiome du pays, elles pourront y faire beaucoup de bien en enseignant aux filles le catéchisme, et en instruisant les femmes païennes dans notre sainte Religion. Dans cette province il y a de bonnes vierges chinoises chrétiennes qui pourront enseigner à nos sœurs la langue du pays.

7° Il me semble que la nourriture et les vêtements sont moins chers qu'à Macao.

8° A Macao il y a une grande inimitié entre les Chinois et les Mataïstes, par suite de laquelle les Chinois ont tué le Gouverneur de Macao ; tous les habitants de Cantor ! furent contents en entendant la nouvelle de l'assassinat de ce Gouverneur. C'est pourquoi il y aura à l'avenir toujours des révolutions et de grandes misères à craindre.

«D'après toutes ces raisons, examinez, mon Père, s'il serait bon de quitter Macao, endroit scandaleux par le commerce d'opium. Tous les Vicaires Apostoliques et tous les Missionnaires dans les provinces défendent rigoureusement aux Chrétiens d'acheter l'opium, de le vendre et de le fumer ; on refuse l'absolution à tous ceux qui le fument ou le vendent secrètement ; mais les Macaïstes le vendent publiquement. Tous les courriers ou Chrétiens qui sont d'autres provinces et restent à Macao pendant [722] quelque temps, sont tous scandalisés, et retournant chez eux ils en parlent toujours mal.

«Mais avant de transporter nos sœurs à *Ning-Po*, il faut prendre toutes nos mesures pour dissiper tous les préjugés des Mandarins ou des habitants païens. Pour y réussir bien, il



faut prier l'ambassadeur français de s'y rendre et d'expliquer clairement aux Mandarins le dessein ou le but de l'établissement de la Sainte-Enfance. Il faut aussi suivre, en quelque manière, les règles des hôpitaux et des hospices des enfants qui se trouvent dans les grandes villes de chaque province de la Chine.

«Voilà tous mes sentiments que j'ai exposés franchement devant vos yeux ; vous disposerez, mon père, toutes nos affaires de Macao, suivant la prudence et la lumière que le bon Dieu ne manque jamais de vous donner en abondance.

« Je, finis ma petite lettre en, vous conjurant instamment de prier et de faire prier pour moi, pour m'obtenir la grande grâce de la persévérance dans l'amour de Jésus et dans la dévotion de la sainte Vierge jusqu'à la mort. »

Par suite de ces renseignements, M. le Supérieur Général envoya à Macao, en 1851, M. Poussou, premier assistant de la Congrégation, qui, reconnut la nécessité de transporter à Ning-Po, la procure des Missions et l'établissement des Filles de la Charité ; ce qui fût exécuté en 1852. Quiconque serait curieux de connaître le reste des faits et gestes de l'Évêque de Macao, peut les lire dans l'Histoire du *schisme* Portugais, par M. de Bussière ; — Paris, chez Lecoffre 1854.

Quant à M. Joseph Ly, qui avait travaillé d'une manière si digne d'éloges, dans l'Évêché de Macao, il fut envoyé dans la province du Kiang-Si où il avait auparavant travaillé et déployé un grand zèle pour l'œuvre de la Sainte-Enfance. Il ne tarda pas à recevoir la récompense de ses travaux et mourut dans cette province en 1854, à l'âge de 52 ans en ayant 36 de vocation. M. Joseph Ly était un des Séminaristes chinois qui étaient venus en France en 1828. Son âge déjà mûr, sa piété [723] et son intelligence avaient inspiré assez de confiance à M. Lamiot pour le charger de la conduite de ses confrères lorsqu'il les envoya en France. A Paris chacun fut émerveillé de la tendre charité qu'il témoigna constamment pour les jeunes Chinois confiés à ses soins. La maturité de son jugement ne s'est jamais démentie ; et nous avons vu comment chargé d'une mission difficile dans la province de Canton, il travailla avec une énergie remarquable à ôter l'ivraie du champ du Seigneur. Ainsi se terminèrent les œuvres de la Congrégation dans le diocèse de Macao. Quelques années après, en 1856, le Saint-Siège démembra définitivement les provinces du Kouang-Tong et du Kouang-Si de l'Évêché de Macao. Il en forma un seul Vicariat Apostolique confié au Séminaire des Missions Étrangères et Monseigneur Zéphyrin Guillemin en fut nommé premier Vicaire Apostolique <sup>26</sup>. Ainsi l'Évêché de Macao fut restreint à la seule ville de Macao et cette ville qui depuis longtemps aurait pu acquérir tant de gloire par le patronage qu'elle avait prétendu exercer sur les Missions de la Chine, tomba pour toujours dans l'isolement le plus complet.

Déjà M. Danicourt décrivait, en 1836, le tableau de son abaissement :

«Macao, disait-il, est bâti sur la pointe sud-ouest d'une île qui appartient aux Chinois. Cette ville, éloignée d'environ 30 lieues de Canton, est assise sur un terrain stérile et couvert de montagnes hérissées de rochers comme tout le reste de l'île. Ce coin de terre fut cédé aux Portugais par les Chinois, en récompense des services qu'ils leur rendirent en

---

<sup>26</sup> En vertu d'un concordat fait avec le Saint-Siège en 1857 et publié en Portugal, seulement en 1860, cette nation ne garda plus de son patronat dans l'a Chine que le Siège épiscopal de Macao, étendant sa juridiction sur la province de Canton où cependant le Saint-Siège pourvoit aux besoins des fidèles par un Préfet Apostolique.

dispersant une troupe de brigands qui avaient fait leur asile de cette lie, mais à condition qu'ils leur paieraient un tribut annuel et qu'ils ne [724] pourraient dépasser une muraille servant de barrière. Cette muraille ne signifie plus rien aujourd'hui ; car la plupart des Missionnaires qui arrivent en Chine par la voie périlleuse de Canton, passent par les brèches que la mer y a faites. Si les Portugais avaient su tirer parti de cette portion de terrain d'environ deux lieues de circuit, ils auraient eu là un établissement magnifique, parce que le port est grand et bien abrité par les montagnes qui l'entourent, et qu'ils auraient pu attirer chez eux le commerce immense de la Chine avec l'Europe, surtout avec l'Angleterre, la Hollande et l'Amérique. On ne se figure pas en France le commerce qui se fait à Canton ; il monte à 60 millions de piastres chaque année. Les Portugais ne sont pour rien dans ce commerce, et c'est bien leur faute ; car, s'ils ne s'étaient pas réservé à eux seuls l'entrée de leur port, tout ce commerce se serait fait chez eux ; mais pour avoir voulu être les seuls maîtres, ils n'ont rien maintenant, les navires européens se réunissant tous à Lyntin, à 6 lieues de Macao, et de là remontant le Tigre jusqu'à Wampon, éloigné de 3 lieues de Canton, où sont les factoreries européennes. On ne voit plus guère dans le port de Macao que des navires espagnols apportant du riz des îles Philippines, et quelques navires portugais chargés le plus souvent au compte des Chinois.»

Si telle était la position de Macao en 1836, elle devint plus triste encore en 1842 quand cinq ports chinois furent ouverts au commerce européen : et aujourd'hui que la Chine et ses fleuves sont parcourus librement par les vapeurs anglais, français et américains, Macao subit le terrible châtement dont le Seigneur menaçait jadis la ville de Tyr (Amos, I, 9)

«Voici encore ce que dit le Seigneur : Après les crimes que Tyr a commis trois et quatre fois sans changer de conduite, je ne changerai point non plus l'arrêt que j'ai prononcé contre ses habitants ; parce qu'ils ont livré tous les captifs d'Israël aux Iduméens sans se souvenir de l'alliance qu'ils avaient contractée avec eux et qui les obligeait de les traiter comme leurs [725] frères : *Hæc dicit Dominus : Super tribus sceléribus Tyri et super quatuor non convertam eum : eo quod concluderint captivitatem perfectam in Idumæa et non sint recordati fœderis fratrum.*

## § XII. Province du Tché-Kiang.

La province du Tché-Kiang avait déjà été érigée en Vicariat Apostolique par le Pape Innocent XII en 1696 ; le Père d'Alcala Dominicain en avait été nommé Vicaire Apostolique. Lorsque Monseigneur de Tournon en novembre 1705 se rendait à Pékin et qu'il traversait le Kiang-Si, il apprit à Nan-Tchang capitale de cette province la mort du Père d'Alcala Vicaire Apostolique du Tché-Kiang. Ce fut alors qu'en vertu des pouvoirs extraordinaires dont il était revêtu, il nomma pour le remplacer M. Mezzafalce, ce Prêtre de la Propagande qui était venu en Chine avec MM. Appiani et Mullener. M. Mezzafalce fut donc le second Vicaire Apostolique de cette Province ; mais il ne garda pas longtemps cette charge et il eut l'honneur d'être chassé de Chine en 1706 avec Monseigneur Maigrot et M. Guetty et d'être encore associé dans un même décret de bannissement avec M. Appiani (tome IV, page 415). Bientôt après, au mois de mars 1707, le Tché-Kiang fut honoré de la présence de l'Empereur Kang-Chi, conduit par les Jésuites à la poursuite des Missionnaires fidèles au Saint-Siège (tom IV, page 480), et à partir de ce moment le Tché-Kiang n'eut plus de Vicaire Apostolique. Sous le règne de l'Empereur Yung-Tchin presque toutes les Églises dont il était doté furent ravagées et anéanties. Il y parut encore de temps à autre quelques Missionnaires Dominicains, Franciscains ou Jésuites, qui y travaillaient sous la juridiction du Vicaire Apostolique du Fokien ainsi que nous l'avons dit précédemment ; mais à la suite de cet abandon presque total et des persécutions incessantes, cette malheureuse province était une des plus pauvres en Chrétiens. Ce fut dans cet état qu'elle [726] fut confiée d'abord à Monseigneur Rameaux qui en 1839 fut nommé Vicaire Apostolique du Kiang-Si et du Tché-Kiang ; lorsqu'il mourut en 1845, le

Saint-Siège jugea opportun de reconstituer la province du Tché-Kiang en un Vicariat séparé comme il était jadis, et il nomma en 1846 Monseigneur Pierre Lavaissière, Évêque de Myre et Vicaire Apostolique du Tché-Kiang.

M. Pierre Lavaissière était né à Crandel, (Cantal), diocèse de Saint-Flour, le 25 octobre 1813 et il était entré dans la Congrégation de la Mission le 5 octobre 1835. Sa pensée constante avait été de se consacrer aux Missions de Chine, et son attrait sous ce rapport était tellement marqué, que ses confrères le nommaient dès lors, faisant allusion à sa taille, *le petit Chinois*. Dès qu'il fut ordonné Prêtre, il fut envoyé en Chine avec M. Simiand et arriva à Macao le 2 janvier 1839. C'était le moment où les Missionnaires Portugais demandaient du renfort, et M. Lavaissière ne tarda pas à être envoyé dans l'Évêché de Nankin. Sa piété, sa douceur et son humilité ne tardèrent pas à lui faire obtenir les plus consolants succès, comme il le raconte avec modestie dans la lettre suivante qu'il adressait en 1840 à M. Le Go, directeur du Séminaire interne de Paris.

«Me voilà enfin à faire la guerre au diable dans les marais de Nankin, sous l'étendard de la Croix qui, par la grâce de notre bien-aimé crucifié, a été notre colonne de nuée et de feu depuis que nous avons pris le glaive en main pour couper les nombreuses cornes de notre adversaire. J'avais entendu dire que la Chine est le pays où il règne en monarque souverain, mais si c'est vrai de la Chine en général, c'est encore plus vrai du Kiang-Nan, pays de richesses, de luxe, de volupté et du plus sot orgueil qui soit au monde. C'est là qu'il se repaît à son aise de la riche substance de ces marais, sans qu'il ait jamais bien redouté ni les calculs de mathématiques, ni les cordons de soie avec lesquels on prétendait l'étrangler. Mais depuis qu'avec la croix nue, comme dit S. Jérôme, on lui frappe sur la tête, il [727] commence à crier. C'est que l'instrument du calvaire, armé de ses clous pointus, le frappe plus rudement que les molles cordes de soie, aussi notre grande devise, avec M. Faivre, c'est : *Jesurn prædicamus et hunc crucifixum*. Le bon Dieu, par son infinie miséricorde, nous fait comprendre pratiquement la force du *Christum Dei virtutem* ; aidez-nous s'il vous plaît à l'en remercier, plus nous sommes humiliés, contredits, plus nous chantons, rions et disons des messes d'actions de grâces.

«Je vais vous donner quelques détails sur cette Mission peu connue en Europe, faute de Prêtres européens qui l'aient cultivée. L'Évêque *Nen* a été le dernier Européen qui ait fait Mission ici ; il est mort depuis cinquante ans. Je ne parle pas de nos confrères portugais qui n'ont fait qu'y venir contracter des maladies et entendre quelques centaines de confessions ; l'un d'eux est mort au bout de quelques mois ; MM. Henriquez et Lino y ont toujours été malades ; de sorte que l'exercice de la Mission a été livré aux seuls Prêtres chinois depuis un grand nombre d'années. La prédication que les Apôtres regardaient comme leur principale fonction, a été confiée à des Catéchistes qui, comme me disait notre excellent confrère, M. Henriquez, n'enseignent que l'écorce des choses. Chaque Prêtre ayant un très grand nombre de Chrétiens, la Mission n'a pu être visitée que très rarement ; aussi toute cette année j'ai été occupé à visiter des Chrétientés qui n'avaient pas fait de confession depuis six ou sept ans : par la grâce de Dieu je finirai leur visite avant la Saint Vincent. J'ai déjà entendu depuis le premier de l'an Jusqu'à l'octave du Saint-Sacrement, jouir auquel J'écris, 2,200 confessions annuelles et quelques centaines de confessions de dévotion ; il m'en reste encore plus de 4,000 pour faire le tour. Si le bon Dieu me prête vie, l'année prochaine je finirai.

«Maintenant ma grande affaire est l'extermination de l'usage de la soie pour les vierges et des fréquentations qu'elles ont avec leurs voisins ou leurs parents, source de misères et de scandales assez souvent ; elles me craignent joliment et [728] m'appellent terrible, mais je ne suis, grâce à Dieu, terrible que contre leurs vices. Dans la Mission où je suis, encore plus que dans les autres, elles allaient et venaient quand bon, leur semblait, faire la causerie avec le Prêtre qui, sans être mauvais, n'était pas fâché de tuer son temps, ne pouvant pas, à cause de sa santé, faire mission. Au commencement, n'étant pas le propre Missionnaire de l'endroit, et du reste ayant besoin d'user de ménagement, vu notre position critique, je prenais patience ; mais dès que M. Faivre m'eût établi propre

Missionnaire, et que nous nous vîmes assis, alors commença la réforme : à bas la soie, les boucles d'oreilles, les fréquentations externes, la visite des hommes quels qu'ils soient dans leur chambre, la visite à l'extérieur de parents et alliés ; leur assignant quatre parents, c'est-à-dire Notre-Seigneur, l'Immaculée Marie, l'ange gardien, leur patronne et les saints du paradis pour amis. Après cela je prends leurs noms dont je fais un catalogue avec menace pour quiconque sera infidèle à ces points, de la rayer du catalogue, de lui interdire les confessions de dévotion et lui défendre toute communication avec les autres vierges. Pour celles qui donneront des scandales, elles encourront la peine. Quant à la visite du Missionnaire, elles ne viendront le trouver que rarement et dans les jours par lui permis et cela en public. Les jeunes ne trouvent pas ce point difficile, mais les vieilles qui avaient accoutumé de parler long et court comme elles disent, ne sont pas fort aises de cette mesure ; néanmoins elles n'osent dire mot parce qu'elles savent que je ne les épargne pas. Dans les chapelles je suis surtout sévère. Dernièrement il en était une que ses parents réclamaient. Je lui dis : tu es ici, tu n'en sortiras pas ; la chapelle est ta maison. Le père réclamait peut-être à l'instigation d'autres qui ne la voyaient pas de bon œil enfermée, et il pressait en disant que c'était lui qui l'avait engendrée et qu'il ne voyait pas de quel droit je la renfermais dans la chapelle. Je dis à ceux qui me rapportaient cela, dites-lui que s'il veut la gouverner, [729] qu'il la marie, mais s'il veut lui faire conserver la virginité, ce n'est plus lui qui est chargé de veiller à sa sûreté, point de milieu, ou la règle ou le mariage ; dans le second cas, il *n'avait pas la force* ; il n'a plus rien dit. Voilà comme je traite ces *nonnes* qui savent si bien faire les galettes du Missionnaire, comme vous me disiez à Paris. Si les Prêtres chinois nous aidaient, nous pourrions faire beaucoup, mais pour des Prêtres chinois, au moins ceux qui étaient ici avant nous, non-seulement ils ne leur avaient pas fait voir la verge, au contraire, ils étaient bien aises de les avoir à leurs petits soins. Priez le bon Dieu pour le succès de cette réforme, car je vous assure que ce n'est pas une des petites œuvres de la Mission. Les scandales dont j'ai été et suis témoin, me crèvent le cœur ; mais aussi me donnent de l'énergie et me fournissent des moyens pour travailler à la séparation de ces pauvres filles d'avec les gens du monde.

«Quant à notre position ici elle a été jusqu'aujourd'hui précaire et l'est encore. Les peines, les tracas, les croix, ne nous ont pas manqué ; mais, grâce à Dieu, ce n'est pas ce qui nous effraie le plus. Le bon Dieu nous donne la force non-seulement de les porter avec résignation, mais avec joie et dans des moments de détresse, quelquefois je me demandais si je voudrais bien être délivré de ces peines, mais je me sentais bien consolé de cette pensée : c'est la volonté de Dieu qui se fait ainsi ; donc je ne voudrais pas pour tout au monde changer un iota à cette position ; vive la Croix ! à bas la nature ! Même quand elle est accablée par le navrant spectacle de l'offense de Dieu, si l'on déteste l'offense, il ne faut pas fuir l'affliction qu'elle cause. *Fiat voluntas tua*. Aussi recommandez à nos Séminaristes qui viendront ici, de lire, relire, méditer, étudier le livre précieux : *des voies de la Croix*.

«Les Croix sont les grandes armes du Missionnaire, elles sont et sa lance et son bouclier, et tant que le bon Dieu nous enverra ainsi de jolies petites Croix, nous ne deviendrons pas, [730] paresseux ni indolents. Oh ! Monsieur, que le comprends aujourd'hui de choses que je n'avais jamais comprises, surtout l'Évangile et la vie de notre bienheureux père S. Vincent ! J'ai aujourd'hui pour lui bien plus d'estime, d'amour et de vénération que je n'en avais autrefois.

«J'arrivai hier soir de mission. Je repars dans quelques moments pour une extrême-onction, et de là j'irai ouvrir une autre mission. Quand on a une petite paroisse de 6,000 âmes et plus, sans compter les enfants, on n'a pas toujours le temps d'écrire, ni quelquefois même celui de dormir.»

Un Missionnaire si pénétré de l'esprit apostolique, ne pouvait manquer de recueillir des fruits abondants, ni même d'être honoré de Dieu d'une protection particulière. C'est ce que nous verrons dans les lettres suivantes. Étant encore dans la province du Kiang-Nan, il écrivait en 1841 à M. Martin, directeur du Séminaire interne de Paris :

«Il paraît que le pauvre petit Chinois est totalement oublié ou bien qu'on le croit mort. Voilà déjà trois ans que je suis entré en Chine, et pas une réponse à un certain nombre de lettres que j'ai écrites, soit de Macao, soit d'ici, et ce qui est pire, de Macao même silence. Nos correspondances sont pourtant faciles parce que l'occasion de la guerre de l'Angleterre a ouvert bien des voies jusqu'ici fermées. Je fais mission au bruit du canon sans pourtant me mêler d'affaires ; nos Chrétiens même ont reçu des ordres précis de n'avoir aucun rapport avec les Européens ; ce qui a été par la grâce de Dieu bien exécuté. Maintenant nous attendons l'événement que le bon Dieu a décrété dans sa sagesse pour sa gloire et le salut des âmes, fin digne de Dieu, mais qui probablement n'est pas le mobile de l'un ni de l'autre parti ; aussi probablement le résultat sera tel que nul ne le pense. Pour nous, bien éloignés de nous déclarer, soit pour l'un, soit pour l'autre, nous prions Dieu de rendre la paix au pauvre Empire secoué jusque dans ses fondements. Ne soyez pourtant pas en peine pour nous, [731] nous sommes en sûreté. Le jour de l'Assomption de la glorieuse Vierge Marie, notre Immaculée Mère, j'ai chanté solennellement la messe dans une chapelle où auparavant les Prêtres chinois n'osaient aller que pendant la nuit. Cette paix est venue à la suite de prières faites par les Chrétiens à cette bonne Mère. Notre fête de S. Vincent cette année-ci a cependant été faite à petit bruit ; nous n'étions que deux confrères avec un bon Franciscain arrivé dernièrement. Notre position ici nous a forcés de nous tenir clos et sans bruit, attendant des jours plus propices pour célébrer avec plus de pompe son humilité.

«Depuis que j'ai écrit à Monsieur notre très honoré Père le récit de mes petits travaux, je n'ai pas fait mission ayant été toujours en course pour les malades, de sorte que je n'ai rien de nouveau à vous raconter si ce n'est une délivrance providentielle d'un danger que j'ai couru l'avant-veille de la fête de S. Pierre, mon patron. Je m'étais rendu dans une chapelle pour arranger quelques affaires et tirer un pauvre Chrétien d'un mauvais pas. Après avoir dîné j'attendis le reflux de la mer pour m'embarquer. Pendant ce temps-là j'entendis deux confessions de Chrétiens qui vivaient éloignés des sacrements depuis quelques années, ce qui me retarda un peu heureusement. Quand je sortis de la maison, le flux était sur le point de redescendre. Soixante Païens apostés sur le fleuve pour me prendre, voyant que la barque n'arrivait pas, craignirent que leur complot n'eût été découvert, et ils envoyèrent voir si la barque était partie par une autre voie. Ce fut au moment que je sortais de la chapelle. A la vue de dix hommes qui sont là sans rien dire, mon matelot vint m'avertir, il me trouve sur la porte. Connaissant parfaitement ce que c'était, je rentrai pour voir le parti qu'il y avait à prendre. Le nombre des gens s'augmentant à chaque instant par dizaine, le donnai à nies gens l'ordre de partir pour faire diversion. Aussitôt les Païens se précipitent sur ma petite barque, disant qu'il y avait au [732] moins une somme de 1,000 piastres, car les Païens nous croient riches comme des Crésus ; mais leurs espérances furent bien frustrées, car la barque était vide ; ils pensèrent donc que le magot était encore à la chapelle, là-dessus ils vinrent l'entourer pour ne pas laisser échapper leur proie, mais déjà J'étais dans une petite maison à côté, cependant pas trop en sûreté. C'est pourquoi je changeai mes habits qui, quoique bien communs, auraient pu me trahir. J'en revêtis de vieux qui tombaient en lambeaux et suivi d'un Chrétien je sortis à travers les champs comme un homme qui va à un village voisin. Quelques-uns d'entre eux s'en aperçurent et se mirent à crier : le voilà qui sort ! le voilà qui s'échappe. Voyant mes habits pourris, d'autres répondirent : Ah ! ce n'est pas ainsi qu'est habillé le Lao-Yé des Chrétiens, et ils me laissèrent ainsi le temps de m'échapper. J'allais par les champs par une pluie battante qui n'était pas du tout à contre-temps, car eux ne pensaient pas qu'un maître de la Religion se mit en route par un temps pareil.

«Cependant j'étais fort inquiet sur mes objets, ne sachant pas ce qu'ils étaient devenus ; la prise du missel, du bréviaire et du rituel eût été une affaire considérable, mais par une protection toute spéciale de la sainte Vierge à laquelle j'avais recommandé ma personne et mon petit bagage, on porta tout par voie de terre au milieu de ce tas de voleurs sans qu'ils prissent rien d'Européen ; il ne restait que la barque ; un batelier accouru au bruit, se mit en pourparlers avec ces gens, et la conduisit chez lui et tous se retirèrent d'autant plus

tristes qu'ils se croyaient sûrs de leur coup. Mais Dieu sait bien tirer du danger quand il le veut. Pendant la nuit je voulais faire enlever ma barque que l'on ne gardait pas, sous prétexte qu'elle n'avait pas de rame ; mais nul n'eut l'audace de l'enlever, ce qui eût été si facile. Mes gens composèrent donc avec le Païen pour 14 piastres solvables à l'entière reddition des petits objets qui avaient été enlevés sur la barque ou [733] à mes gens. On la reconduisit à l'endroit où j'étais, et après l'avoir fait masquer avec des nattes de manière à ne pas la reconnaître facilement, je partis pour aller joindre Monseigneur de Bési, déjà fort inquiet, sachant que j'étais cerné. Cette aventure est déjà la seconde : l'année dernière, l'avant-veille de Noël, je fus aussi arrêté par les voleurs et le perdus une centaine de francs, ma montre et un habit de peau qui valait de 35 à 40 francs. Mais ceux-là ne savaient pas que j'étais Européen, encore eurent-ils la conscience de me rendre 50 francs. S'ils avaient su qui j'étais c'eût été une bonne capture en ce temps là. Ce que Dieu garde, me disait autrefois ma mère, est bien gardé ; j'en ai déjà, vous voyez, une bonne expérience. C'est aux prières des confrères et des âmes pieuses que je dois cette protection spéciale. J'ai d'autant plus besoin de prières que mes forces ne peuvent plus suffire à l'ouvrage à faire ; outre les extrêmes-onctions sans nombre, la correspondance de Macao, des confrères de la province, de l'intérieur, de M. Danicourt, ce qui serait déjà presque assez dans les difficiles circonstances où le me trouve, je reste encore chargé de l'administration de 6,000 Chrétiens. Vous voyez que pour y tenir il ne faut pas une patraque. Tant que M. Faivre a fait la correspondance, quelque occupé que je fusse avec mes Chrétiens, je pouvais m'en tirer ; mais depuis qu'il est parti, la pauvre nature accablée commence à regimber, bien que l'âme par la grâce de Dieu soit dans la paix au milieu des tribulations, cette *vieille* ne veut pas participer à sa joie et semble dire que si les choses vont ainsi, elle ne veut pas faire cause commune. M. Privas est venu bien près pour me porter secours, mais la sainte et aimable Providence le tient à la porte sans vouloir la lui ouvrir : *Sit nomen Domini benedictum in secula.*»

Nous avons vu en parlant de l'évêché de Nankin la raison pour laquelle M. Privas n'avait pu venir au secours de M. Lavaissière. Nous allons voir maintenant comment ce dernier sut recevoir l'humiliation. [734]

Le 2 mai 1842, il écrivit au Supérieur Général la lettre suivante :

«D'après les dispositions que votre paternité vient de prendre pour nos Missions, me voilà devenu orphelin dans des circonstances bien critiques, et dans le temps où la prudence et les lumières de M. Faivre nous étaient le plus nécessaires pour traiter les affaires délicates que nous avons tous les jours avec Monseigneur de Bési, notre administrateur. Quoique ce cher confrère, avant son départ eût traité les questions les plus épineuses, il ne manquera pas des difficultés de la part de Sa Grandeur qui ne veut pas nous reconnaître comme corps, mais seulement comme individus. Quoi qu'il en soit, que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse, et si nos peines et tribulations qui ne sont ni petites ni peu nombreuses, doivent augmenter d'un iota la gloire de notre bien-aimé Jésus crucifié, soyons humiliés et crucifiés bien plus encore que nous ne l'avons été. M. Faivre vous donnera le détail de ces affaires (cette lettre a été rapportée précédemment) ; je me bornerai à vous raconter le fruit qui s'est opéré dans ma Mission.

«Dans le mois de septembre 1841, Sa Grandeur me retira de ma Mission et m'envoya travailler dans une autre, avec un Prêtre chinois qui en était le propre Missionnaire. La grâce de l'humiliation m'accompagna dans ce changement. A la première instruction que je fis, trente Chrétiens qui avaient dit ne vouloir pas faire de Mission, vinrent se faire inscrire, comme c'est ici la coutume ; avant la fin des exercices j'entendis plus de 60 confessions de Chrétiens qui depuis longtemps vivaient éloignés des sacrements. Au second endroit que je visitai, un vieillard âgé de 74 ans, qui depuis la première confession, n'était pas entré dans la chapelle, refusa de se rendre aux invitations que je lui fis faire plusieurs fois, Voyant qu'il n'y avait plus d'autre moyen, je vais, selon mon ordinaire en pareilles circonstances, le trouver chez lui ; il était en ce moment dans les champs ; tout en faisant semblant de me promener, je vais [735] aux champs et après les questions d'usage :

quel âge, quel nom, comment va la récolte, j'entre en matière : eh bien ! mon vieillard ! la Mission va finir, jusqu'à quand veux-tu attendre pour remplir ton devoir ? — Ah ! je ne viendrai certes pas. Comment tu crois que j'ai fait 36,000 lys pour te laisser tomber en enfer ? — C'est donc le Père ! — Oui c'est lui. — Pardon je croyais parler au Catéchiste. — Là-dessus il se met à genoux pour me faire le salut chinois. Je parlai avec lui à peu près une heure de temps pendant laquelle je fis jouer tous les ressorts de la raison, de la charité et de la foi sans avancer à rien. Enfin, lui dis-je, il faut me dire pourquoi tu ne veux pas venir ? Il me répondit : Père, telle année, j'eus un procès avec tel Catéchiste qui me fit manger les piastres que je réservais pour m'acheter une bière, je ne peux pas oublier cela. (Les Chinois lorsqu'ils ont de pareilles querelles abandonnent très souvent le soin de leur salut par dépit). — Oh ! la belle raison que celle-là ! tu veux ensevelir ton âme dans l'enfer, parce que tu n'as pas de quoi ensevelir ton corps ! viens faire la mission, je t'achèterai une bière volontiers ! — A ces mots de grosses larmes coulèrent de ses yeux ; je croyais avoir obtenu mon but, mais j'en étais encore loin. Comme il était déjà nuit, je me retirai dans ma chambre pour remettre la chose entre les mains de la sainte Vierge à laquelle je me confiais d'autant plus que tous mes efforts avaient été inutiles. Je fis prier les Chrétiens, je priai moi-même ce jour-là et le jour suivant, je recommandai même aux Chrétiens les plus fervents de faire un jeûne en l'honneur de l'immaculée Mère de Dieu pour ce pécheur obstiné. Notre confiance ne fut pas vaine, le lendemain il vint tout en pleurant me dire : Père, depuis que vous m'avez quitté hier soir, mon cœur n'y tient plus, je veux me confesser et je vous conduirai avec moi mon fils aîné qui ne voulait pas non plus faire la mission. Je vous laisse à penser, mon très honoré Père, la joie que je ressentis en le voyant. Il se prépara avec son fils et fit la mission depuis

laquelle il est très fervent. Cette affaire se répandit bientôt dans [736] les lieux circonvoisins que je devais évangéliser dans peu de temps, et m'amena une foule de Chrétiens froids qui depuis longtemps se tenaient éloignés du sacrement de pénitence ou qui ne s'en étaient jamais approchés. Ainsi le bon Dieu bénissait la mauvaise culture que je donnais à sa vigne ; cependant de son côté le diable ne s'oubliait pas pour me fermer l'entrée de quelques Chrétientés où il s'était cantonné depuis quelques années, à l'occasion d'un procès auquel avait pris part un bachelier païen. Les Prêtres chinois eux-mêmes n'osaient pas aller le dénicher, craignant que ce bachelier ne s'emparât de leurs objets pour les accuser auprès du Mandarin qui ne voulait pas entendre d'accusation sans des objets de Religion. L'état de ces pauvres Chrétiens dont plusieurs, et surtout les Vierges, vivaient d'une manière indigne du nom Chrétien, excitait ma compassion. Après avoir fait des prières et des neuvaines, je partis sans bruit pour le plus petit de ces endroits par une pluie battante ; déjà mon Catéchiste avait été dépêché pour préparer les Chrétiens ; dès que j'arrivai dans le lieu, il fut question de me faire repartir parce que le bachelier ayant eu vent de mon arrivée prochaine se tenait aux aguets. Reculer avait de trop graves conséquences, car les Kiannanais sont très forts et très audacieux quand on les craint, comme ils n'osent rien faire quand on fait semblant de ne pas les craindre ; c'est pourquoi je ne pris pas l'alarme, mais je voulus délibérer devant Dieu sur une chose d'une aussi grande portée. Je me renferme dans ma chambre, et après avoir exposé à Notre-Seigneur les besoins de plus de sept cents Chrétiens privés de secours par un mauvais sujet, le déshonneur de son nom devant les Païens, etc, je me sentis réconforté d'une manière sensible, et ouvrant la porte, je déclarai que je voulais au moins faire une partie de la Mission malgré le diable et sa clique, que si la chose devenait sérieuse, j'avais toujours le temps de m'évader, rassurant un peu mes gens par les motifs de la foi. Par une protection particulière de la Providence, la Mission se finit sans le [737] moindre bruit. Dans les autres endroits, la chose était plus difficile, parce que de mauvais Chrétiens étaient d'intelligence avec notre adversaire qui leur avait promis de l'argent pour qu'ils l'aidassent. Avant de rien entreprendre, j'allai faire une Mission à sept lieues de là ; pendant ce temps, je fis faire des prières, puis je me rendis sur les lieux pour sonder les dispositions et me concilier les esprits ; ce dont je vins à bout assez facilement soit par des instructions, soit par des entretiens particuliers. Dès lors, j'allai à l'insu de tout le monde

ouvrir la Mission, protégé par une neige de plus d'un pied de hauteur qui interceptait les communications ; je fus une première fois obligé de décamper sur de faux bruits, mais ce fut reculer pour mieux sauter ; une seconde fois je finis entièrement et terminai par les fêtes de Pâques en chantant une grand'messe tout près de mon bachelier qui ne bouge plus. Sans objet de Religion il ne pouvait rien faire ; or, là-dessus j'avais pris mes précautions. Les amis que je lui avais soutirés et qui ont tous fait la Mission, à la grande édification des autres, ne faisant plus cause commune avec lui, il se trouvait les bras liés. Dans ces endroits-là comme ailleurs, le Seigneur a répandu d'abondantes bénédictions sur mes petits efforts. Un bon nombre de Chrétiens qui, depuis longtemps n'approchaient pas du sacrement de réconciliation, ou qui disaient publiquement n'en vouloir pas approcher, ont les premiers donné l'exemple ; le fruit n'a pas été moindre parmi les vierges qui ont fait cesser les scandales qui déshonoraient et la Religion et leur sainte profession, comme je l'ai vu dans des visites subséquentes. De là je me rendis dans un endroit où depuis plus de vingt ans nul Prêtre n'avait dit la messe ni administré aucun sacrement, les Chrétiens étant obligés par rapport aux Païens, d'aller se confesser ailleurs. La même protection de la sainte Providence m'a accompagné et les exercices se sont faits sans le moindre accident, de sorte que dans peu de temps j'ai entendu près de 800 confessions dans cinq endroits où, en entrant dans la Mission, je n'osais pas aller [738] même administrer l'extrême-onction, parce que deux Prêtres chinois y avaient été accusés auprès du Mandarin. Aussi, le démon qui se croyait bien sûr dans son poste, voyant que j'allais l'attaquer chez lui, mit tout en œuvre pour m'en empêcher, Païens, Chrétiens et Prêtres ; les uns sous prétexte de prudence, les autres pour d'autres raisons. tendaient tous à m'empêcher d'exécuter la promesse que je lui avais faite, savoir d'aller bientôt le visiter dans ces lieux-là ; mais à force de neuvaines à S. Vincent, à la sainte Vierge, je levai tous les obstacles qui, de prime-abord, paraissaient insurmontables. Si d'un côté cet irréconciliable ennemi de la gloire de Dieu, voit de mauvais œil que je lui enlève ses meilleurs amis, d'un autre il n'oublie pas de me rendre haine pour haine, et de me procurer par tous les moyens possibles, des humiliations qui sont mes meilleures armes contre lui, et s'il ne change pas de tactique comme il ne le fera pas vu son incorrigibilité dès le commencement, dit un auteur, il ne retirera pas son épingle du jeu. Ces humiliations, il est vrai, sont nombreuses et quelquefois pas petites, mais la ferveur ranimée chez les tièdes, la réconciliation de beaucoup de pécheurs plongés pendant longues années dans le crime, la meilleure conduite d'un grand nombre de Vierges qui déshonoraient la Religion et faisaient blasphémer le nom de Dieu parmi les infidèles, le plaisir de me voir dans le chemin royal de la Croix et dans l'esprit de notre sainte vocation, m'aident à les supporter avec patience et amour selon les belles paroles de l'auteur des *saintes voies de la Croix*.»

La même année 1842, pendant que M. Lavaissière faisait un si bon usage des humiliations qui ne lui étaient pas ménagées dans le Kiang-Nan, Dieu voulut encore honorer son serviteur par un trait de protection particulière. C'est M. Faivre qui le raconte dans une lettre datée de janvier 1843 :

«Dans le même temps, dit-il, M. Lavaissière éprouva d'une manière bien sensible combien Dieu aime à protéger ceux qui travaillent à sa gloire, car au moment où il passait près de la [739] ville de Chang-Hai et qu'il naviguait sur le fleuve qui baigne ses murs, la principale poudrière de la ville sauta à l'instant où l'on y introduisait dix mille tonneaux de poudre venus récemment de la province du Su-Tchuen. On dit que la poudrière renfermait cent mille tonneaux de poudre amassés pour se défendre contre les Anglais qui menaçaient alors le littoral. Cet accident a coûté la vie à plusieurs centaines de personnes, et en particulier à trois Mandarins qui, dans ce moment, faisaient la visite de la poudrière, et dont l'imprudence, dit-on, a été cause de ce malheur. Les membres des personnes qui étaient dans la poudrière ou aux environs, ont été tellement mutilés et dispersés, qu'il a été impossible de reconnaître à quels corps ils appartenaient. L'explosion fut si violente qu'un grand nombre de maisons voisines furent entièrement renversées et plusieurs quartiers de la ville fortement ébranlés et notamment endommagés. Quant à notre cher



confrère, il n'en reçut aucun mal, se trouvant déjà assez éloigné pour que la commotion ne pût arriver jusqu'à lui, ou qu'il pût être atteint par les pierres et les pièces de bois que la poudre enflammée lançait de tous côtés ; seulement il put considérer longtemps le spectacle affreux que présentait un nuage noir et épais qui obscurcissait la lumière. du soleil et qui avait été formé parla combustion instantanée d'une si énorme quantité de poudre.»

Lorsque les Missionnaires eurent définitivement quitté le Kiang-Nan, comme nous l'avons raconté plus haut, M. Lavaissière alla travailler au Ho-Nan ; mais bientôt, en 1846, il apprit que le Saint-Siège lui conférait le titre d'Évêque de Myre avec la charge de Vicaire Apostolique du Tché-Kiang. Il accepta humblement cette charge et se mit en devoir de relever le Christianisme dans cette pauvre province. Déjà M. Danicourt avait commencé une Chrétienté dans les îles Tchou-San, pendant l'occupation anglaise, mais il restait à courir après les brebis égarées dans les Chrétientés délaissées.

«Nous sommes en ce moment, écrivait-il en janvier 1818, [740] à la recherche des apostats ; ils sont malheureusement en très grand nombre, mais par une punition manifeste de Dieu, plusieurs de ces familles, en abandonnant la foi, ont dépéri et il n'en reste plus de trace. J'ai pris des renseignements pour savoir la cause de cette défection générale dans le Tché-Kiang, où là foi était autrefois si brillante. Il paraît que cette province fut une de celles qui souffrirent le plus le feu de la persécution ; ses églises furent fermées ou rasées par le successeur de Kang-Chi, ou plutôt par la haine de quelque grand Mandarin, qui poussa les affaires plus loin qu'on ne le fit, dans les autres provinces.» Nous savons par ce qui est raconté précédemment, que la persécution avait commencé sous Kang-Chi lui-même qui avait chassé de cette province un grand nombre de Missionnaires qui n'y rentrèrent jamais, et ce fut le commencement de l'abandon de ces chrétientés.

La ville de Ning-Po, une des principales de cette province, étant un port ouvert aux Européens, pouvait jouir de l'exercice libre de la Religion. Il y avait eu autrefois une église ; Monseigneur Lavaissière s'occupa de la récupérer et d'y établir une école. Puis il songea à y commencer les œuvres de la Sainte-Enfance : «Pendant que nous étions tous ensemble, dit-il dans la lettre déjà citée (*Annales de la Congrégation de la Mission*, tome XIII, p. 514), nous avons délibéré sur l'établissement de la Sainte-Enfance. Tous mes confrères convenaient de la difficulté de faire cette entreprise. Voici l'expédient que je leur ai suggéré et qu'ils ont approuvé : c'est de louer une maison pour le moment, de recevoir quelques enfants et de les faire soigner par des femmes chrétiennes un peu âgées auxquelles on paiera une rétribution ; les Missionnaires pourront ainsi soigner l'œuvre et la visiter ; plus tard quand elle sera connue, qu'on en saura le but et les moyens, on pourra introduire des Filles de la Charité sans bruit et sans danger. Les Chinois en ce moment sont sur le qui-vive ; ils épient toutes nos démarches et ne peuvent croire à notre désintéressement ; ils disent en masse : [741] «on ne voit pas encore leur but, mais croire ce que. disent les Chrétiens, c'est impossible. Où sont les gens si sots qui dépensent ainsi de l'argent ? leur but paraîtra tôt au tard, nous saurons ce qu'ils prétendent.» Avec des gens si peu préparés et si corrompus, il faut aller doucement et faire l'œuvre peu à peu ; c'est le moyen de ne pas échouer ; c'est aussi le genre qui convient à leur caractère. La mauvaise vie que mènent certains Européens en Chine, prête à faire sur notre compte les plus abominables suppositions, parce que le peuple ne sait pas encore distinguer entre, le ministre catholique et le négociant. Néanmoins pourvu que la paix règne, je ne désespère pas de voir, dans peu d'années, un établissement à Ning-Po.» Cette prévision fut en effet réalisée, et quatre ans après, une maison de Filles de la Charité s'ouvrait à Ning-Po ; mais il ne fut pas donné à Monseigneur Lavaissière de voir cet heureux événement.

En attendant, Monseigneur Lavaissière s'occupait d'établir une résidence pour les Missionnaires à Tso-Fou-Pan dans le district de Kia-Hing-Fou ; puis il envoyait un Missionnaire dans le district de King-Hoa-Fou ; bientôt il ramena un bon nombre de ces égarés, et des païens en même temps se convertirent à la foi, de sorte que des chapelles devinrent nécessaires. La capitale de la province Hang-Kéou avait autrefois possédé une

église publique ; mais le temps n'était pas venu de réclamer cette église, et Monseigneur Lavaissière y fit établir une chapelle. Il l'appliquait surtout à annoncer la foi aux gens pauvres et simples, plutôt qu'à ceux des villes.

«Je voulais encore cette année, écrivait-il en 1848, faire des tentatives sur Hou-Tchéou, mais cela m'a été impossible ; je voulais y transporter des pêcheurs Chrétiens, mais il y a à cela des difficultés que je n'avais pas prévues. Si je ne puis y réussir par les pêcheurs, je tâcherai d'y envoyer des barbiers pour nous faire d'abord un pied-à-terre. Parmi les Chrétiens que nous avons baptisés, il y en a, surtout ceux de Hang-Kéou, de presque [742] tous les points de la province, ces gens revenant chez eux implanteront la foi dans leur pays, comme l'a déjà fait un barbier de Len-Ky qui a déjà chez lui soixante-dix Catéchumènes. L'année dernière, à la Pentecôte, il n'était pas encore baptisé ; à Noël de la même année, il était déjà le fondateur d'une nouvelle Chrétienté. C'est surtout dans ces pays-ci que l'on voit l'accomplissement de ces paroles : *Infirma mundi elégit Deus ut confundat fortia.*»

Enfin, Monseigneur Lavaissière s'occupa la même année 1848, à commencer un Séminaire destiné à lui fournir des ouvriers pour cette province. Monseigneur Lavaissière adressa, à cette même époque, un rapport détaillé sur ces différents besoins de sa province à l'Œuvre de la Propagation de la Foi (*Annales de la Congrégation de la Mission*, tome XIV, p. 236 et 543). Dans un de ses rapports Monseigneur Lavaissière résumait ainsi les fruits opérés dans le Tché-Kiang : «Le développement que la Religion a pris dans l'espace de quinze mois, la docilité que les Chrétiens ont montrée pour les réformes que nous avons jugées nécessaires, la promulgation du décret impérial en faveur de la Religion, nous promettent une abondante moisson. De grands villages convertis, des écoles établies parmi les Païens et d'autres demandées par les Païens qui désirent se faire instruire, nous sont de sûrs garants que nos espérances ne sont pas vaines ; une pagode déjà convertie en chapelle, et une autre, nous l'espérons, sur le point d'être convertie, nous promettent de grands résultats.»

L'année 1819 donna encore à Monseigneur Lavaissière la consolation de voir un village entier d'apostats revenir au bercail ; aussi pouvait-il dire à la fin de son rapport à l'Œuvre de la Propagation de la Foi de cette année : «La Mission est en ce moment-ci dans un état assez prospère. Les anciens Chrétiens, visités autrefois avec tant de difficultés, ont répondu aux soins que les circonstances nouvelles ont permis de leur donner, après la publication du décret que nous avons obtenue. Si les [743] lieux où les persécutions ont existé donnent encore à l'église peu de nouveaux enfants, les nouvelles Missions donnent grand espoir pour l'avenir. Le sud de la province surtout nous promet une riche moisson ; si les commencements ont été difficiles, nous voyons maintenant que Dieu veut encore se choisir un bon nombre d'élus dans cette immense population. La seule chapelle de Ning-Po a eu quarante baptêmes, et si Tchou-San n'a pas eu un aussi grand nombre que l'année dernière, à cause de circonstances particulières, cette île a apporté sa part de consolation en donnant quatre temples de Boudha au culte catholique.»

Monseigneur Lavaissière, après avoir posé ces bons fondements, devait bientôt terminer sa course, pour aller recevoir sa récompense. Il écrivait au Supérieur Général au mois de septembre 1850 :

«Voilà déjà longtemps que je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire, à cause d'une grave et longue maladie que le viens de faire et dont je relève à peine. Je suis arrivé à Ning-Po encore assez malade, conservant une forte dysenterie que ma maladie m'avait laissée en me quittant. Grâce aux soins des bons médecins de l'*Arabe*, brick anglais, j'ai pu bientôt reprendre un peu de forces. Il y avait déjà deux mois et plus que je ne faisais rien. Cette année-ci a été pour moi une année d'épreuves. Notre maison de Tso-Fou-Pan a failli être brûlée dans un incendie qui a consumé les maisons voisines. Après ce danger vint une inondation qui a ravagé la moisson et nous a fait craindre pour les habitations dont un grand nombre ont été dévastées par l'eau ; le jour où l'eau commença à s'écouler, je me mis au lit (15 juillet), et je ne me suis relevé avec quelques forces que ces jours-ci.

«Je suis arrivé à Ning-Po bien à propos ; M. Danicourt d'après la demande de M. Forth-Rouen venait d'obtenir une nouvelle partie des habitations qui appartenaient au terrain de l'Église, situées devant notre hospice. Le terrain évacué, j'ai [744] mis à l'œuvre les Ouvriers pour réparer les vieilles maisons et les rendre propres à recevoir nos enfants recueillis, déjà à l'étroit dans le premier local, nous confiant en la Providence pour les frais de réparation qui ne seront pas petits. Nous avions à peine fait travailler deux ou trois jours que la lettre de M. Salvayre, nous annonçant l'allocation nouvelle de la Sainte-Enfance, m'est parvenue. Nous aurons donc des fonds pour agrandir le local et augmenter le nombre des pauvres recueillis. La misère de cette année-ci augmentera le nombre des victimes ; et il est bien consolant de voir que la charité des enfants d'Europe est venue à leur secours. Ning-Po a peu souffert de l'inondation, mais la disette y a fait renchérir les vivres, et ainsi nous ne serons guère de meilleure condition que ceux qui ont vu leur moisson ravagée. Aussi, me disait-on aujourd'hui, quand vous pourrez prendre des enfants on vous en apportera en foule. L'année dernière faute de moyens nous avons été obligés d'en refuser un grand nombre ; car ici au moins on cherche les moyens de les placer avant de les abandonner. Ce sera donc une consolation pour nous d'avoir à faire moins de refus. Si les enfants d'Europe savaient et pouvaient voir de leurs propres yeux combien ils soulagent le cœur du Missionnaire qui, faute de ressources, est obligé de refuser ces petites innocentes créatures, pour lesquelles peut-être une parole de refus est une parole de mort, combien ils seraient joyeux de leur petite offrande ! Voilà donc notre œuvre qui va prendre quelque développement ; elle a commencé comme les œuvres de Dieu. D'abord ce ne furent que deux ou trois enfants relevés de la rue et soignés par nos domestiques ; plus tard on a bâti une maisonnette pour eux avec une personne pour les soigner ; le nombre augmentant, on a agrandi la maison, on leur a bâti une chapelle ; enfin comme par une Providence toute spéciale cette année-ci, enfants, terrain, argent, tout est venu au moment où l'on s'y attendait le moins pour développer cette œuvre éminemment charitable. En regardant toutes ces circonstances [745] on ne peut s'empêcher de voir la Providence la marquant au coin des œuvres de Dieu.... Dès que les réparations seront finies je mettrai un médecin du pays pour visiter et traiter les pauvres ; j'espère que Dieu donnera aussi sa bénédiction à cette nouvelle entreprise, commencée pour soulager ses créatures souffrantes, et qu'elle sera une voie de conversion et de salut pour un grand nombre d'âmes. La seule proposition que j'ai faite à nos Catéchistes de la ville, de ce nouveau moyen de faire le bien, car j'ai voulu avoir leur avis pour le mettre à exécution, les a ravis de joie et ils en attendent tous un bien immense. Du reste comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, tous ces commencements ne sont qu'une ébauche pour préparer l'établissement des Filles de la Charité, si plus tard les circonstances permettent de le réaliser.»

Deux mois après, Monseigneur Lavaissière succombait à la cruelle maladie à laquelle il était en proie, et le 19 décembre il terminait sa trop courte carrière, n'étant que dans sa trente septième année. Il mourut à Ning-Po, mais plus tard on transporta son corps dans Pile de Tchoi-San où il fut enseveli dans une nouvelle Chrétienté près de la chapelle de Saint-Pierre. Le tombeau est au pied d'une haute colline ; il est placé à la mode chinoise dans l'enceinte d'un hémicycle au-dessus duquel est une grande croix en pierre. En même temps que le Tché-Kiang perdait son premier pasteur, il venait de perdre un nouveau Missionnaire qui annonçait les plus belles espérances.

M. Louis-Prosper Sarrans, né à Toulouse le 16 août 1815, était entré dans la Congrégation, à Paris, en 1837. Il n'avait pas tardé à être envoyé à Constantinople, où il remplit pendant plusieurs années les fonctions de Supérieur du collège de Bébek. Ces travaux ne satisfaisaient pas encore son zèle qui aspirait à la mission difficile d'annoncer la foi aux infidèles. Il fut envoyé en Chine en 1819 ; mais à peine arrivé au Tché-Kiang, en septembre 1850 il fut attaqué d'une fièvre putride, [746] Monseigneur Lavaissière, déjà malade lui-même à cette époque, eut la douleur d'apprendre cette nouvelle qui vint augmenter ses propres souffrances. «M. Sarrans, écrivait-il, à la fin de la lettre déjà citée, est mort à Ousy, dans notre chapelle, assisté de MM. Tchiou et Gotlicher ; il a fini d'une manière digne

de sa vie édifiante, conservant au milieu d'une fièvre putride, une patience et une résignation admirables. Quoiqu'il désirât partir au plus tôt pour sa destination (qui était la province de Pékin), nous l'avions retenu quelques jours pour le laisser reposer des fatigues d'un si long voyage, et pour ne pas l'exposer aux dangers d'une chaleur accablante ; car, voyant la faiblesse de sa constitution, nous craignons avec juste raison qu'il ne tombât malade en route. Dès que le temps se fût rafraîchi, je lui permis de se mettre en route ; mais la maladie qu'il portait déjà dans son sein, ne lui donna pas le temps d'aller plus loin. Il mourut à trois jours de notre résidence habituelle. Ses restes reposent à Ou-Sy, sur la montagne de la *Fontaine bienfaisante, Ouey-Tsien-Chan*, au milieu d'une innombrable multitude de bons amis du bon Dieu, dont le plus grand nombre n'ont pas su dans leur simplicité innocente, commettre un péché qui les privât de son amitié pendant le cours de leur vie. Digne sépulture de ce pieux confrère dont la mort édifiante sera longtemps en précieuse mémoire parmi ceux dont les restes mortels doivent reposer plus tard à côté des siens.» Il n'était âgé que de 34 ans et en avait passé douze dans la Congrégation.

A peine Monseigneur avait-il fermé les yeux, que ses travaux allaient fructifier de la manière la plus admirable. A cette époque, le Supérieur Général, averti de la situation des Missionnaires et des Filles de la Charité à Macao, et désirant en même temps pour voir efficacement aux besoins de la Chine, avait jugé à propos d'envoyer en ces contrées ! M. Poussou, premier assistant de la Congrégation. En même temps il avait ordonné que tous les Missionnaires, chargés de Vicariats Apostoliques, [747] se réuniraient à Ning-Po, pour se concerter avec M. Poussou, sur les besoins de ces Missions. Ainsi, pendant l'été de 1851 arrivèrent à Ning-Po les différents Vicaires Apostoliques de la Congrégation, et ils profitèrent de cette réunion pour sacrer solennellement Monseigneur Danicourt, nommé par le Saint-Siège Vicaire Apostolique du Tché-Kiang.

M. Poussou, accompagné de M. Guillet, arriva à Ning-Po à la fin de juillet 1851. Voici ce que nous trouvons dans une lettre de M. Guillet au Supérieur Général :

«Je pense que vous avez reçu toutes les lettres que nous vous avons expédiées, soit de Macao, soit de Amoy ou de Hong-Kong. Nous n'avons encore rien reçu de Paris, je ne sais à quoi attribuer ce retard.

«Nous sommes arrivés heureusement à Ning-Po où nous avons trouvé Monseigneur Danicourt en bonne santé, ainsi que tout le Séminaire composé de douze élèves dirigés par un confrère chinois récemment ordonné. Le local est charmant, spacieux et susceptible d'une grande amélioration. La maison des Missionnaires est assez jolie, mais petite, elle ne se compose que de cinq chambres. M. Poussou la trouve charmante.

«La maison des Sœurs est à construire. Rien de ce qui existe ne pourra servir. Nous avons mesuré le terrain, il a 75 mètres de profondeur sur 22 de largeur. Il y aura abondamment de quoi installer toutes les œuvres des Sœurs.

«M. Poussou, après avoir examiné l'état de Macao et pris les informations suffisantes, est convaincu que nous ne pouvons que difficilement y rester. Arrivé à Ning-Po, il a consulté Monseigneur Danicourt sur les diverses œuvres que nous pourrions entreprendre, sur la sûreté nécessaire à nos sœurs, etc..., etc...» et après avoir tout considéré, pesé et bien balancé, il me semble qu'il est d'avis que nous venions à Ning-Po ; le terrain destiné pour les Sœurs, étant plus large d'un bout que de l'autre, il a voulu en faire un carré long parfait, pour cela il a fallu acheter un morceau de terrain voisin qui a coûté 225 piastres : hier, [748] j'ai passé le contrat de vente. M. Poussou paraît être très désireux de commencer les travaux le plus tôt possible ; il me disait que si j'avais 15,000 francs en main, je pourrais commencer de suite. Ainsi, voilà une chose à peu près décidée. Je m'en réjouis doublement : 1° parce que la chose me paraît mieux en elle-même ; 2° parce que cela vous montre que dans tout ce que j'ai écrit à Paris à ce sujet et sur Macao, il n'y avait rien d'exagéré. M. Poussou n'est resté que trois semaines à Macao, s'il y eût été depuis

plus longtemps et qu'il eût connu la ville, le peuple, le clergé et les intrigues, que ne vous dirait-il pas sur tous ces points ?»

Ainsi fut résolue la translation des Filles de la Charité et de la Procure des Missionnaires de Macao à Ning-Po, et elle s'exécuta l'année suivante 1852. Monseigneur Danicourt, sacré Évêque d'Antiphelles, le 7 septembre 1851, et Vicaire Apostolique du Tché-Kiang, eut la consolation le 21 juin 1852, de recevoir à Ning-Po cette nouvelle colonie qui arrivait de Macao. (*Annales de la Congrégation de la Mission*, tome XVIII, page 536.)

Parmi ces nouveaux débarqués à Ning-Po se trouvait le frère Vautrin qui était depuis quatorze ans à Macao. Après qu'il eût travaillé avec courage à l'installation de la maison des Filles de la Charité, Dieu l'appela à la récompense des Apôtres, le 4 septembre 1852.

Le frère Charles Vautrin, était né à Villiers-en-Lieu, département de la Haute-Marne, le 23 février 1808. Il reçut dans sa jeunesse une éducation assez soignée ; il ne manquait pas de talents naturels et son intelligence aurait pu lui permettre d'aspirer à l'état ecclésiastique ; mais il craignit d'entrer dans cet état et préféra s'employer à lui rendre les plus humbles services. C'est ce qu'il fit en s'attachant au grand Séminaire de Châlons-sur-Marne, pour y remplir l'office de domestique. Ce fut dans cette maison dirigée, depuis 1832, par les Missionnaires, qu'il connut comment il pourrait travailler utilement à sa sanctification [749] et au salut des âmes en s'attachant d'une manière plus étroite à la compagnie, et il demanda avec instances d'être admis au nombre des frères coadjuteurs. Il fut reçu le 8 octobre 1838, dans la maison de Paris, et s'employa avec zèle à l'accomplissement fidèle de tous les offices qui lui furent confiés. Cependant son désir de se sacrifier tout entier au service de Dieu n'était point encore satisfait. Sa plus grande ambition était celle de partager les travaux et les dangers des Missionnaires de la Chine. Sa piété solide, son humilité, son obéissance continuelle firent juger aux supérieurs que Dieu l'appelait véritablement à ces contrées lointaines, et à peine eut-il reçu l'habit de frère de la Mission qu'on l'adjoignit à une colonie d'ouvriers apostoliques qui partit de France au mois de mars 1839. Arrivé à Macao, il fut appliqué au service de la procure des Missions de Chine. Plus tard, au commencement de 1852, cet établissement ayant été transporté à Ning-Po, il continua dans cette ville les mêmes occupations et c'est là que la mort vint lui ouvrir l'entrée de la céleste patrie. Éclairé par les lumières de la foi, il comprit toujours que s'il ne pouvait prendre part que d'une manière indirecte et éloignée aux travaux de l'Apostolat, il pouvait néanmoins par la prière et la mortification continuelle, attirer les bénédictions du ciel sur les prédications des Missionnaires. Tel fut aussi le but de toutes ses actions, et il n'y a pas lieu de douter que sa vie cachée ne lui obtint devant Dieu le mérite de participer au salut de beaucoup d'âmes. M. Torrette et M. Guillet ne cessèrent jamais de faire de lui le plus brillant éloge comme d'un frère accompli. En 1848, l'arrivée des filles de la Charité à Macao, lui fournit l'occasion d'étendre l'exercice de son zèle en mettant ses travaux et son industrie au service de l'œuvre de la Sainte-Enfance ; il continua à lui prêter le même concours lorsque les établissements de cette œuvre furent transportés à Ning-Po. Les filles de la Charité apprécièrent beaucoup ses services et c'est l'une d'elles qui va nous donner le récit de sa bienheureuse mort, dans une lettre [750] qu'elle adressa à M. le Supérieur Général, le 5 septembre 1852.

«Je vous écris sous l'impression d'une peine qui, malgré la soumission à la volonté de Dieu, ne laisse pas d'être vivement sentie par tous les cœurs de votre petite famille chinoise ; cette peine nous est causée par la mort de notre excellent frère Vautrin, que nous déplorons en ce moment. Il a quitté cette triste vie hier & du courant, à 11 heures du matin, par suite de la dysenterie qui l'a tenu alité pendant une quinzaine de jours. Il faut le dire, ce digne Frère était mûr pour le Ciel, et cette courte maladie, si douloureuse, n'a servi qu'à embellir la couronne que lui avaient déjà préparée sa belle vie et les exemples si édifiants qu'il nous a constamment donnés.

«Je n'entreprendrai pas, mon très honoré Père, de vous faire l'éloge si mérité de ce digne fils de S. Vincent, car je me sens incapable de décrire les vertus éminentes que je lui ai vu pratiquer continuellement, depuis que j'ai eu le bonheur de le connaître. Il portait

véritablement en lui un trésor caché, et l'humilité sous la garde de laquelle il cherchait à le voiler, ne servait qu'à en rehausser le prix. La Mission fait une grande perte par la mort de ce saint Frère ; mais pour nous en particulier, nous pouvons dire que la perte est immense. Que de services ne nous a-t-il pas rendus en tout temps, en toutes circonstances ! Toujours serviable, toujours prêt à tout, rien ne l'embarrassait. Un bienfait succédait à un bienfait et toujours avec la même obligeance, la même patience. Il a porté à un haut degré cette égalité d'âme si nécessaire au milieu des événements dont la vie de Chine est parsemée ; et il l'a bien montrée pendant les quatorze ans qu'il a passés dans ce pays, supportant avec un courage inébranlable tout ce qui pouvait se rencontrer de pénible et de difficile. Ce courage était vraiment surnaturel, et l'on voyait qu'il était le fruit du zèle le plus épuré et du dévouement le plus parfait. Aussi son exemple a-t-il beaucoup servi à soutenir les nouveaux Missionnaires, et bien qu'élevés au-dessus de lui par leurs fonctions et le caractère [751] sacré dont ils étaient revêtus, ceux-ci étaient heureux de se faire les disciples de sa vertu. Ah ! le bon frère, s'il n'est plus là pour nous édifier par sa conduite si admirable, il nous a laissé au moins un bien profond souvenir, au sein de la famille où tout nous rappelle ses actes d'oubli de lui-même et de charité pour tous.

«Vous comprenez facilement, mon très honoré Père, que si la part est grande pour nous dans le sacrifice que Dieu nous impose, elle doit l'être encore plus pour M. le Supérieur de la Mission avec lequel il a passé tant d'années, avec lequel il a supporté tant de peines et de tribulations. Le frère Vautrin était doué d'un jugement et d'une capacité peu ordinaires, les belles qualités de l'esprit et du cœur étaient en lui rehaussées par une piété soutenue et bien entendue ; ce bel ensemble lui avait mérité l'estime, la confiance, l'affection de tous ceux qui l'entouraient ou qui avaient des rapports avec lui et surtout de son Supérieur. Celui-ci lui avait donné toute sa confiance, et dans les fonctions de sa charge il trouvait en lui un zélé et prudent collaborateur, et dans ses peines un ami sincère, un fils parfaitement dévoué.

«Il n'est plus pour nous ici-bas, mais au ciel où il vit, nous avons, j'en ai l'intime confiance, un puissant protecteur. Je ne doute plus du succès de nos œuvres sur cette nouvelle terre, puisque notre cher frère intercède pour nous auprès du trône de Dieu. Oui, elles vont grandir sous sa protection. Il désirait si ardemment leur développement, il avait tant de zèle pour la Sainte-Enfance et pour tout ce qui touche la gloire de Dieu ! il ne nous oubliera pas maintenant lui qui a partagé nos travaux et nos peines pour l'établissement de ces Œuvres.

«Je ne puis terminer ma lettre, mon très honoré Père, sans ajouter quelques mots sur les derniers moments qui ont terminé une vie si pleine de mérites devant Dieu et devant les hommes. Notre frère Vautrin a bien réalisé jusqu'au dernier soupir le proverbe si souvent répété : Telle vie, telle mort. Pas [732] un mouvement d'impatience dans les terribles souffrances de sa cruelle maladie. E prenait les remèdes les plus répugnants à la nature sans faire la moindre difficulté, et avait toujours à la bouche des paroles de reconnaissance pour les services que chacun s'empressait de lui rendre. Sa belle âme s'est bien dévoilée malgré lui dans ses derniers moments, par les sentiments d'amour de Dieu qui s'échappaient sans cesse de son cœur. Tenant presque toujours le crucifix entre ses mains, il disait souvent : «Mon Dieu, je vous fais le sacrifice de ma vie, ou bien, je remets mon ; âme entre vos mains, c'est en vous seul que j'espère. Marie, ma bonne Mère, protégez-moi ; une autre fois on lui entendit dire : «Pauvre nature, comme te voilà réduite, cela vaut bien la peine de t'enorgueillir !»

«Le bon Dieu lui ayant laissé sa parfaite connaissance jusqu'à son dernier soupir, il s'en servit constamment pour entretenir son âme de pieux sentiments. Mais c'est surtout au moment où les derniers secours de la Religion lui furent apportés, que sa foi et son amour se montrèrent avec plus de force. Déjà dans le cours de sa maladie M. le Supérieur lui avait donné plusieurs fois la sainte communion, pour nourrir sa piété qui désirait ardemment cette nourriture céleste ; mais voyant que ses forces diminuaient et annonçaient une fin prochaine, il lui porta le saint Viatique deux jours avant sa

bienheureuse mort. Avant de recevoir son divin Maître, notre frère Vautrin éleva sa voix expirante pour demander pardon à tous ceux qui étaient présents, du mauvais exemple qu'il prétendait avoir donné ; et pendant qu'on lui administrait l'extrême-onction, il demandait à Dieu, à haute voix, pardon des péchés qu'il avait commis par ses sens. Ce jour-là même il pensait voir le terme de ses cruelles souffrances, mais le bon Dieu qui voulait achever de le purifier ici-bas pour le placer de suite dans son royaume, lui réservait encore deux jours de cuisantes douleurs, durant lesquelles un feu dévorant le consumait intérieurement, tandis que le froid de la mort glaçait déjà tous ses membres. [753]

«Au moment de recevoir la dernière indulgence on lui demanda s'il voulait encore parler à son confesseur : «Non, dit-il, je suis tranquille, grâce à Dieu.» Puis élevant ses yeux à demi-éteints, il vit M. le Supérieur auprès de son lit : «Ah ! mon Père, lui dit-il, il faut donc nous quitter ; adieu, je vais au ciel où je prierai beaucoup pour vous.» C'est ainsi que notre cher frère Vautrin a terminé sa belle vie, emportant avec lui un riche trésor de mérites, le samedi 4 septembre, à 11 heures du matin. Les funérailles eurent lieu le lendemain dimanche ; un bon nombre de Chinois assistèrent à la grand'messe et le conduisirent à sa dernière demeure qui est dans l'enclos de la Mission.

«En vous adressant ces lignes, mon très honoré Père, je n'ai fait que remplir un devoir de reconnaissance que nous devons rendre à la mémoire de notre cher frère. Puisse ma vie être conforme à la sienne et ma mort semblable à son heureuse mort !»

Ce beau témoignage rendu aux vertus de notre frère Vautrin, a été confirmé par tous ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, soit en Europe, soit en Chine ; son souvenir porte tout le monde à louer Dieu d'avoir donné en sa personne un si beau modèle à tous ceux qui désirent s'associer, même dans les travaux les plus humbles, au mérite de l'Apostolat.

Monseigneur Danicourt après avoir eu la consolation de voir le Christianisme reflorir dans le Tché-Kiang et y donner le magnifique spectacle, des œuvres de charité, fut appelé par un décret de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à se rendre au Kiang-Si pour prendre la direction de ce Vicariat, pendant que Monseigneur Delaplace, Évêque d'Andrinople et Vicaire Apostolique de Kiang-Si, venait prendre sa place au Tché-Kiang. Quand tout semblait annoncer que le, progrès de la Religion allait prendre de nouveaux développements, le démon irrité des progrès que la foi faisait dans son empire, souleva de tous côtés des hordes de rebelles qui, partis du fond

[754] de la Chine, en parcoururent successivement toutes les provinces. Le tour du Tché-Kiang arriva en 1861, cette province fut complètement ravagée et les barbares arrivèrent jusqu'à Ning-Po. Nous allons donner ici le triste récit de ces malheurs, extrait de plusieurs lettres de M. Guierry qui était alors à Ning-Po et qui est aujourd'hui Évêque de Danaba et coadjuteur du, Vicaire Apostolique de Pékin.

Ning-Po, le 18 décembre 1861.

«Le tour de Ning-Po est arrivé. Une fois que les *Tchang-Mao* (longs-poils, nom des rebelles, ont été maîtres de la porte de *Nan-Men* (porte du Sud), ils ont été maîtres de toute la ville. Tous les soldats avaient pris la fuite avant qu'ils fussent arrivés au haut des murs. La bande qui est entrée par *Nan-Men* était d'environ 5 à 6,000 hommes. Une bande d'un nombre à peu près égal attaquait *Sy-Men* (porte de l'Ouest). Dès que *Nan-Men* a été forcé, il est évident que *Sy-Men* leur a été ouvert. C'est donc un flot de 10 à 12,000 brigands qui a fondu sur notre pauvre ville dans un instant. Le premier jour ils ont tué peu de monde, parce qu'ils n'ont rencontré aucune résistance. Le *Ty-Tay*, grand Mandarin militaire qui a une dignité plus élevée qu'un amiral, en France, avait pris la fuite bien avant que les rebelles montassent à l'assaut. Il s'est réfugié chez les Anglais qui l'ont transporté à Tchou-San sur un de leurs bâtiments de guerre. Le *Tao-lay*, grand Mandarin civil qui gouverne trois *Fou* ou arrondissements, voyant son chef-lieu perdu, s'est jeté deux fois à l'eau pour se noyer ; mais il en a été retiré par quelques-uns de ses domestiques qui l'ont jeté sur une

petite barque et l'ont emporté à demi-mort à Tchang-Hay. Notre brave amiral Protet qui était arrivé la nuit précédente, ayant appris qu'il avait échappé, a de suite envoyé un vapeur à sa recherche, et l'a transporté à Chang-Hay où il est en sûreté. Le Tche-Fou, ou Gouverneur de l'arrondissement [755] de Ning-Po, étant trop puissant pour se sauver ou être emporté par ses domestiques, a été massacré par les rebelles. Le *Tche-Shien*, Gouverneur du canton, s'est enfui au moment de l'entrée des *Tchaizg-Mao* ; mais voulant abréger son chemin, il s'est précipité du haut en bas des murailles, et s'est fracassé une jambe en tombant. On l'a transporté dans le quartier des Européens où il est encore en ce moment.

«Vous me direz sans doute : «Et vous qui étiez avec Monseigneur Delaplace, au milieu de cette pauvre ville, comment vous ôtes-vous tirés. d'affaire ?» Pas trop mal, vraiment ! Monseigneur était chez nous, et moi dans la maison de nos Sœurs, occupé à faire déjeuner le personnel qui y reste encore, lorsque la première nouvelle de l'entrée des *Tchang-Mao* nous est parvenue. Notre premier souci a été de nous rallier l'un à l'autre, pour nous former en bataillon carré. J'étais le premier sur notre porte qui donne sur la grand'rue. Deux soldats impériaux emportaient sur un brancard un de leurs camarades blessé. L'arrivée des rebelles les épouvante. Ils jettent donc ce pauvre mourant devant notre porte, et disparaissent. J'étais en train de le faire entrer à l'hôpital de nos Sœurs, lorsque Monseigneur arrive. Comme nos domestiques perdaient la tête de frayeur, Monseigneur et moi nous l'enlevons et le portons dans notre maison dont la porte était la plus rapprochée. Il était temps. Deux minutes plus tard, le pauvre homme aurait été achevé dans la rue par les rebelles qui ont dû nous voir l'emporter chez nous. Du reste, il n'a vécu que six ou sept heures après son entrée chez nous. Nous l'avons fait quelque peu instruire par un Chrétien, pt Monseigneur l'a baptisé au moment où il rendait le dernier soupir.

«Après ce premier sauvetage, nous revenons bien vite sur notre porte. Nous portions avec nous toutes nos cartes de sûreté pour nos maisons et nos personnes ; mais malheureusement elles n'étaient point collées sur nos portes, comme elles auraient dû l'être. La veille, j'avais fait faire de la colle. Il se trouva [756] qu'elle était toute usée contre mon espérance. Que faire donc ?

Il faut attendre qu'on en fasse d'autre. Mais pendant ce temps il peut arriver bien des malheurs. Un jeune officier de la marine française qui était employé dans la douane de Ning-Po, nous arrive au moment de la bagarre. Il venait se réfugier chez nous, pour laisser passer le premier feu. Comme il parle chinois, il nous a bien rendu service. Monseigneur et moi, nous étions en soutane. Nous nous mettons donc tous les trois dans la rue, devant nos maisons, tenant tous des cartes de sûreté à la main. Quelques-uns des premiers qui passèrent devant nous, ne firent attention à nous que pour nous demander où étaient les tribunaux et les portes de la ville. Mais bientôt on nous demande des armes européennes. Nous répondons en toute vérité que nous n'en avons pas. La plupart se contentèrent de cette réponse ; mais un qui paraissait plus furibond que les autres, nous en demande aussi avec un ton furieux. Nous lui répondons, comme aux autres, que nous n'en avons pas. Sans plus d'explications, je vous tue, réplique-t-il avec rage ; et déjà il dirigeait sa lance sur nous. Nous lui répliquons avec calme : «Mais voyez donc, ici c'est l'Église catholique : nous ne faisons point le commerce ; nous ne nous occupons que de Religion. D'ailleurs, voyez les cartes de vos chefs. Eux-mêmes nous ont donné ces cartes de protection.» Tout cela n'a guère paru le toucher. Cependant, il n'a plus rien dit, et s'est mis à continuer sa route. Dans un moment toute la ville a été occupée par eux sans aucune ombre de résistance. Aussitôt qu'ils s'en sont vus maîtres, ils ont commencé leurs travaux accoutumés : pillages, enlèvements d'hommes, de femmes et d'enfants. Impossible, mon très honoré Père, de vous dépeindre la désolation qu'ils ont répandue et répandent encore dans cette malheureuse cité. Il n'y a pas une maison, pas une chambre, pas une pauvre cabane qui ait été épargnée. Partout, ce sont des portes brisées, des murs et des cloisons perforées. Ils étaient à peu près tous nus, lorsqu'ils sont entrés : maintenant ils sont vêtus de soie [757] et couverts de magnifiques pelleteries. Ils ont enlevé toutes les provisions de



bouche et dépouillé même de leurs habits de pauvres malheureux qui n'avaient que cela pour se préserver des rigueurs de l'hiver. Les femmes et les enfants de 12 à 15 ans, sont pour servir à leurs orgies. Les jeunes gens et les hommes sont pour augmenter leur nombre ou faire des domestiques. S'ils ne travaillent pas à leur gré, ils les frappent de ce qui leur tombe sous la main. Aussi en ont-ils tué beaucoup plus quelques jours après leur entrée dans Ning-Po, que le jour même de leur entrée ; et ce qui est encore un surcroît de désolation, c'est qu'ils les laissent sans sépulture, là où ils les ont assassinés. Pour mon compte, dans une seule tournée d'environ une heure et demie, j'ai vu ainsi environ dix cadavres sans tête. Si du moins ils paraissaient vouloir ou pouvoir s'organiser ; mais il n'y a pas apparence qu'ils veuillent ou qu'ils puissent organiser un gouvernement quelconque. Ce sont tous des scélérats qui n'ont aucun lien entre eux : chacun s'occupe de soi. Les chefs ne s'occupent ni de la nourriture, ni du vêtement, ni de l'armure de leurs subordonnés. Pour la moindre chose, ils s'entre-tuent les uns les autres. Ils paraissent n'avoir qu'une punition : la mort. Ils se sont établis en ville là où il leur a plu. Les vivres commencent déjà à leur manquer. Ils se font payer en nature la reconnaissance de leur Gouvernement, et après ils vont piller aussi bien dans ces endroits que dans ceux qui ne les ont pas reconnus.

«Inutile de vous dire que nous avons soustrait beaucoup de monde à leur barbarie, hommes, femmes et enfants. Tous les Chrétiens qui restaient encore en ville avec beaucoup de Païens de notre voisinage se sont précipités chez nous au moment de la bagarre. Les jours suivants, nous en avons encore beaucoup reçu ; et chaque jour encore nous avons à cette fin de nouvelles et instantes supplications. Je crois qu'il est entré ainsi chez nous et chez nos Sœurs de la ville, cinq cents personnes jusqu'aujourd'hui (26 décembre.) La plupart de ces pauvres réfugiés [758] n'avaient rien à manger. Rien que chez nos Sœurs dont j'étais spécialement chargé, j'ai dû faire donner à manger à deux cents personnes environ. Monseigneur en faisait autant chez nous aux hommes qui s'y trouvaient. Parmi nos réfugiés, il y en avait un bon nombre qui avaient apporté des provisions avec eux. A ceux-là nous ne donnions rien, bien entendu. Nos nouveaux maîtres ont bien fait des proclamations d'après lesquelles ils exhortent le peuple à faire le commerce. Mais en ville, il n'y a encore personne qui ait osé s'aventurer à ouvrir même la moindre petite boutique. On craint bien justement que les personnes ne soient enlevées, ainsi que le peu que l'on pourrait posséder encore. En dehors des portes on apporte quelques provisions de bouche. Les portes sont strictement gardées. Personne ne peut entrer ou sortir de la ville sans un sauf-conduit, portant le cachet d'un des chefs de ces brigands. On voulait même l'exiger des Européens ; mais jusqu'ici nous avons pu nous mettre au-dessus de cette servitude pour nous-mêmes. Pour nos employés, ils sont obligés d'en avoir. Mais comme nous ne voulions pas avoir l'air de fraterniser avec eux, M. l'amiral Protet, qui est arrivé ici la veille de l'assaut, s'est arrangé avec eux pour qu'un sauf-conduit, soit de Monseigneur Delaplace, soit du commandant du Confucius, puisse leur suffire. Monseigneur les a tous fait faire par M. Olry, et c'est à l'aide de ces pièces qui portent le cachet d'un chef de *Tchang-Mao*, que nos gens peuvent entrer et sortir de la ville. C'est bien heureux pour nous, car autrement il nous faudrait mourir de faim avec tout notre monde, puisqu'on ne peut absolument rien acheter en ville. C'est à l'aide de ces sauf-conduits que nous évacuons tout doucement nos pauvres réfugiés. Je viens encore d'en expédier neuf sur le faubourg de Kang-Po.

«Jusqu'ici nos personnes et nos maisons ont été bien respectées par ces scélérats. Il paraît qu'il n'en a pas été de même pour les ministres protestants qui les disent leurs coreligionnaires, et qui sont cause que l'Angleterre et conséquemment la [759] France ne les écrasent pas. Dès les premiers jours de leur occupation, il paraît que quelque maison de ces Messieurs a été insultée par ces frères. Ils en ont fait des plaintes aux chefs qui ont coupé la tête à six de ces brigands. Trois de ces têtes ont été clouées vis-à-vis la porte d'entrée d'un temple protestant qui est tout près d'ici. Après un tel exemple, Messieurs les ministres ont dû se croire tout-puissants. Aussi se sont-ils mis à faire des délivrances en grand. On en cite une en particulier qui, dans un seul jour, a fait sortir de la ville près de

120 personnes. Voilà, j'espère, une bonne œuvre ronflante ! Mais attendons la fin. Parmi ceux qu'ils ont ainsi libérés, il s'en est trouvé qui étaient captifs des *Tchang-Mao*. Ceux-ci, furieux de s'être vu enlever leur proie, sont tombés sur la maison du chef des Anglicans : il paraît qu'ils l'ont pillée. Le pauvre ministre est allé porter ses plaintes au commandant anglais de la rade. Celui-ci lui a répondu qu'il n'y pouvait rien, et qu'il ne se chargeait point de le protéger en ville, pas plus que ses confrères. Sur ce, voilà tous les ministres anglicans qui déguerpissent. Je crois que Monseigneur Delaplace et moi nous sommes les seuls Européens qui résidions maintenant en ville.

«Bien avant ces affaires, il circulait des bruits qui disaient que les Anglais allaient chasser les *Tchang-Mao* de Ning-Po. Ces bruits sont arrivés aux *Tchang-Mao*, et leur ont fait prendre des précautions militaires. Ils se fortifient de leur mieux aux endroits où ils pensent devoir être attaqués. Ils en sont devenus plus défiants et plus soupçonneux à notre égard, que les premiers jours ; et il est évident que la fuite des ministres protestants n'a fait encore qu'augmenter ces soupçons à leur côté. Quoi qu'il en soit, il est certain pour le moment que les Anglais n'ont aucun dessein de les chasser d'ici. Ils ont bien plutôt l'air de vouloir faire du commerce avec eux. Il y en a même qui disent que ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont fait courir ces bruits, afin de leur faire acheter des armes et des munitions de guerre ; et à l'appui de cette interprétation, on cite une [760] maison anglaise qui, dans un seul jour, leur a transporté quarante pièces de canon. Si une seule maison, dans un seul jour, leur a tant fourni, combien d'autres maisons n'ont-elles pas dû leur en fournir en plus ?»

Ning-po, le 1er janvier 1862.

«Depuis, ma dernière lettre notre position ne s'est point modifiée, et rien ne peut nous faire prévoir quand et comment elle se modifiera. Nous avons achevé de faire écouler nos réfugiés avant le premier de l'an. Depuis environ trois semaines, les *Tchang-Mao*, ont commencé à venir nous demander des médecines pour leurs jambes qui sont toutes remplies de maux. A défaut de nos sœurs, je les ai fait aller dans leur petit hôpital où je leur fais administrer par l'infirmier des emplâtres de *cérat*, d'onguent divin, etc... Ils en sont enchantés. Un bon nombre ont déjà été guéris, ce qui a fait augmenter de beaucoup la clientèle. Ces jours derniers, ils sont venus au nombre d'environ quatre-vingts par jour se faire panser, même aujourd'hui il y en a eu 84. Avant leur entrée dans Ning-Po, le *Tao-Tay* nous avait prié de vouloir bien nous charger de ses blessés. Nous avons accepté de bon cœur, bien entendu ; et nos Sœurs ont été bien heureuses de leur prodiguer tous leurs soins. Aujourd'hui que les Mandarins n'y sont plus, voilà leurs ennemis qui viennent implorer de nous le même secours. Vous voyez donc, mon très honoré Père, que nous faisons en petit, dans notre si pauvre Chine, ce que nos confrères et nos sœurs ont fait en Europe dans les dernières guerres. Daigne le Seigneur nous faire la grâce de bien correspondre à ces desseins de miséricorde ! car je suis convaincu que le moment de sa miséricorde arrivera pour ce pauvre pays, après celui de sa justice qu'il y appesantit de ce moment-ci.

«Voici une autre œuvre que nous avons recommencée avant-hier. Le jour précédent, je revenais du petit hôpital et rentrais dans la maison de nos Sœurs, lorsqu'un pauvre mendiant [761] m'apercevant, se met à me crier qu'il meurt de faim. Ce n'était point alors l'heure du repas, et je ne pouvais réellement rien lui donner. D'ailleurs, il me fut facile de voir que son expression était exagérée. Je lui dis donc de revenir le lendemain matin, que je lui donnerais un bol de riz. Et je lui ajoutai que, s'il connaissait d'autres personnes qui eussent aussi besoin de manger, il leur dît de venir également le lendemain. Pour la première fois, il y en eut 20. Hier, nous en avons donné à 42 et aujourd'hui à 58. Vous voyez que, si cela continue pendant quelque temps dans la même proportion, il nous sera difficile d'y suffire, vu la modicité des ressources de l'œuvre des pauvres. Mais au moins vous voyez que si nos Sœurs pouvaient rentrer, elles se trouveraient dans la même

position qu'auparavant, excepté cependant les visites à domicile qu'elles ne pourraient point reprendre, vu le peu de sécurité que nous donnent les rebelles.

«Mais n'y a-t-il pas d'espoir de voir bientôt finir cet état de choses ? Pour nous, au moins pour le moment, nous ne voyons aucune issue pour en sortir. Monseigneur Delaplace vous annoncera sans doute la prise de *Hang-Tcheou*, la capitale de cette province, qui est tombée en leur pouvoir le dernier jour de décembre. Ils sont donc maîtres de toute la province. Si du moins ils étaient capables d'établir un Gouvernement régulier ! mais tous ceux que nous voyons d'eux par ici nous les en fait juger incapables. Qu'y a-t-il donc à espérer ? c'est qu'ils s'en aillent manger ailleurs, lorsqu'ils ne trouveront plus à manger par ici. Et ce temps peut paraître bien éloigné, car ayant maintenant plusieurs débouchés par mer, ils pourront s'approvisionner bien plus facilement que dans l'intérieur. Mais les impériaux ne reprendront-ils pas le dessus ? Ils nous en paraissent incapables, au moins pour le moment, à moins que les Européens n'y mettent la main. Et quels Européens viendront au secours de ce pauvre Empire ? Notre brave amiral Protet voulait bien tomber sur les rebelles à Ning-Po même ; mais [762] comme il n'avait pas suffisamment de bâtiments pour garder cette ville, après l'avoir prise, il a voulu amener les Anglais à agir avec lui. Ils le lui ont refusé nettement. Les officiers anglais avouent bien eux-mêmes qu'il n'y a rien à espérer de ces brigands, ni moyen de faire le commerce avec eux ; mais, soit rivalité contre la France, soit qu'ils aient d'autres vues, ils ne veulent point agir contre eux. D'ailleurs, leur amiral, sir Hope, arrive de *Nan-King* où il était allé voir le Roi des rebelles. Nous ne savons rien de positif sur ce qu'il y a fait ; mais on dit qu'il y a passé une transaction commerciale. En un mot, tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il nous est impossible de voir aucune issue pour sortir de notre piège. Pour compliquer encore notre position, il est probable que nous aurons bientôt à Ning-Po une autre bande de *Tchang-Mao*, pour remplacer celle qui y est actuellement. Un de leurs chefs nous disait hier qu'ils partiraient d'ici au commencement du printemps. Or, vous savez par l'expérience des autres missions, que l'arrivée des nouvelles bandes est le commencement de nouvelles vexations. Que le bon Dieu ait pitié de nous et de ce pauvre pays ! J'ai la confiance que moins il y a d'espoir du côté des hommes, plus il y en aura du côté de sa paternelle Providence.

«Tout notre monde va passablement bien. Seulement nos Sœurs trouvent le temps de l'épreuve bien long, et d'autant plus long que l'on ne peut prévoir quand il finira. Cependant elles sont toutes bien résignées à la volonté du bon Dieu.

«Il faut que je vous rectifie une erreur de ma dernière lettre. Je vous y ai dit qu'on disait que le *Tche-Fou* (Gouverneur de l'arrondissement) de Ning-Po, avait été tué par les rebelles. Il n'en est rien. Dans la première bagarre il a été recueilli par une vieille femme qui l'a reçu dans sa maison. Elle l'a fait coucher dans un lit où il a simulé le malade. Lorsque les rebelles sont allés faire chez elle visite domiciliaire, comme partout ailleurs, elle leur a déclaré qu'il y avait un malade, ami de sa famille, couché dans sa chambre du premier étage, et les a priés de ne [763] pas le déranger. Les rebelles l'ont crue et se sont en allés. Le pauvre *Tche-Fou* est resté là plus de 20 jours sans pouvoir sortir, ni de la ville, ni de cette maison. Enfin, notre marchand de cercueils que nous avons recueilli chez nous avec toute sa famille, en a eu vent, une fois que je l'avais envoyé dans sa boutique chercher des cercueils dont nous avons besoin. Il en a donné connaissance à un Anglais qui avait une carte de sûreté des rebelles. Tous deux sont allés prendre notre bon gros, et l'ont fait sortir de la ville sans que les rebelles s'en doutassent. Il a donc maintenant la clef des champs.»

Ning-Po, le 28 janvier 1862

«Je vous ai écrit par le courrier de la mi-janvier. Depuis lors notre position est toujours à peu près la même. Seulement elle est beaucoup plus tendue, et tout nous porte à penser qu'il ne tardera pas à y avoir une collision entre les Européens et les *Tchang-Mao*.

«Dans ma dernière lettre, je vous disais que, d'après certains bruits, l'amiral anglais, sir Hope, aurait fait une transaction commerciale avec les rebelles à *Nan-King*. Cette nouvelle était dénuée de tout fondement. Cette transaction existait depuis déjà un an ou deux. Cette fois-ci, sir Hope s'est annoncé aux rebelles comme venant faire avec eux un traité de commerce proprement dit. Il paraît que ceux-ci s'y sont refusés positivement, et l'ont traité avec une fierté qui l'a grandement indisposé contre eux. Aussitôt qu'il a été de retour à Chang-Hay, le consul anglais de Chang-Hay, qui l'avait accompagné dans ce voyage, est parti pour l'Angleterre. On pense par ici que ce départ si précipité a pour but de faire changer la politique anglaise dans ces pays-ci. Dieu veuille qu'il en soit ainsi, et que ce changement produise la pacification de cet empire si désolé !

«Comme je vous l'ai dit dans ma dernière lettre, sir Hope [764] s'est à peine arrêté quelques jours à Chang-Hay, après son retour de *Nan-King*, et s'est de suite dirigé sur Ning-Po. Le ministre plénipotentiaire des États-Unis avait profité de son bâtiment pour faire le même voyage. Depuis l'arrivée des rebelles à Ning-Po, une question occupait les autorités consulaires et maritimes de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique. Cette question était de savoir si ces trois puissances ne feraient pas bien de déclarer Kang-Po, faubourg où habitent les Européens, concession territoriale, comme cela a lieu à Chang-Hay. Tous étaient pour l'affirmative, à l'exception du commandant anglais de la rade. Comme il avait la plus grande force à sa disposition, il arrêtait tout ; car on craignait d'être obligé de se battre avec les rebelles et que lui ne voulût pas prêter main-forte. Enfin, l'amiral anglais arrivé, l'affaire a été décidée contrairement à l'opinion de son commandant. Les consuls et commandants de la rade se sont réunis en commission, et ont signé un engagement qu'ils ont adressé à leurs chefs immédiats, soit à Pé-King, soit ailleurs. En attendant la réponse officielle des amiraux et des ambassadeurs, on n'a rien promulgué. On doit, s'en tenir aux défenses faites aux rebelles dès leur arrivée ici, de ne point aller en armes à Kang-Po, et par conséquent de n'y faire aucun acte d'autorité. Bien des fois déjà les rebelles ont foulé aux pieds ces défenses. Toutes les fois qu'ils l'ont fait dans le voisinage du *Confucius*, notre brave commandant n'a pas manqué de les relever. Mais le commandant anglais est toujours à ne vouloir rien faire. Les rebelles ont exigé par des placards que les habitants du Kang-Po leur payassent le tribut de la reconnaissance de leur empire, comme les autres endroits : les consuls et commandants voulaient s'y opposer ; mais le commandant anglais a encore fait échouer cette mesure. En voyant leurs moyens réussir, les rebelles en sont devenus plus audacieux. Il paraît même qu'ils ont connaissance maintenant des desseins des Européens sur *Kang-Po*. Il y a cinq ou six jours qu'ils ont affiché dans ce faubourg [765] une nouvelle proclamation dans laquelle ils déclaraient à ses habitants comment ils seraient gouvernés désormais, et quels seraient les individus qui rempliraient les postes de la hiérarchie. Ils leur faisaient entendre en même temps combien ils étaient mécontents du peu d'empressement qu'ils mettaient à venir à eux. Cette exhortation plus ou moins, hautaine n'a point eu d'effet. Nos pauvres Ning-Ponnais préfèrent infiniment la protection des Européens au gouvernement des *Tchang-Mao*. Deux ou trois jours après cette publication une nouvelle a encore paru. Celle-ci était bien plus verte que la précédente. Elle fixait le terme de quatorze jours pour donner encore aux habitants de Kang-Po le temps de réfléchir. Mais ces quatorze jours écoulés, s'ils ne se rendaient pas à leurs exhortations, ils auraient à s'en repentir. M. Olry, commandant du *Confucius*, ayant eu connaissance de ces placards, a envoyé son second à terre pour avoir une connaissance exacte de leur contenu. Celui-ci, l'ayant appris, a mis plusieurs de ces proclamations en pièces, au grand contentement des habitants du lieu. Dès que le commandant a eu connaissance du contenu de ces placards, il est allé s'en entretenir avec le consul anglais. Enfin, le résultat a été qu'aujourd'hui, à dix heures du matin, cinq marins Anglais et cinq Français descendraient à terre, et feraient disparaître de Kang-Po toutes les proclamations des rebelles. Comme j'arrive actuellement de ce faubourg, je les ai vus à l'œuvre. De plus, ces Messieurs sont encore convenus d'écrire une lettre collective au chef des rebelles, pour lui annoncer qu'ils commençaient à être ennuyés de ces proclamations, et que s'il en reparaisait, ainsi que des rebelles armés dans Kang-

Po, ils mettraient la main sur ses hommes et les emprisonneraient. Ces mesures nous donnent à penser qu'il y aura peut-être un conflit entre les Européens et les *Tchang-Mao*.

Nous n'en serions pas fâchés, car il ne pourrait avoir pour résultat que de purger le pays de ces brigands. Mais comme Monseigneur Delaplace et moi nous sommes toujours en ville, [766] et que nous pourrions bien y passer dans la bagarre, si bagarre il y a, nous sommes maintenant à examiner s'il ne serait pas plus prudent de sortir de la ville, au moins momentanément. Vous voyez donc, mon très honoré Père, que notre position devient de jour en jour plus tendue. Ce qui se passe actuellement à Chang-Hay sera-t-il de nature à la détendre ? Dieu le sait. Pour Chang-Hay, vous aurez sans doute appris par M. Aymeri, que les rebelles sont venus l'assiéger de nouveau. Mais comme les Anglais et les Français se sont chargés de sa défense, il est évident que les rebelles n'y entreront pas. Il paraît même que déjà on leur a envoyé quelques projectiles qui les ont mis en déroute. Le canon des Européens à Chang-Hay n'aura-t-il pas un contre-coup à Ning-Po ? Il est très probable qu'il en aura un. Mais ce contre-coup sera-t-il inspiré par la vengeance ou bien par la crainte ? C'est ce que nous ne pouvons pas prévoir.

«Quoi qu'il en soit, vous voyez que nous avons bien besoin de prières. Dans quel état déplorable se trouve, non-seulement Ning-Po, mais tout notre pauvre Tché-Kiang ! Je n'entrerai point dans d'autres détails à ce sujet. C'est à Monseigneur Delaplace à vous les raconter. Et je sais qu'il doit vous entretenir particulièrement des si tristes nouvelles qu'il a reçues de *Hang-Tcheou*»

Ning-Po, le 26 février 1862.

«Dans une lettre précédente, je vous ai dit qu'un de nos enfants, Benoît *Ting*, avait été pris par les *Tchang-Mao*. Il faut que je vous raconte aujourd'hui sa délivrance : elle a eu lieu le 17, jour anniversaire du martyr du vénérable Clet. Vers les 6 heures du matin, je me préparais à aller célébrer la sainte messe, lorsque le portier de la maison de nos Sœurs vint m'avertir que Benoît frappait à la porte, qu'il s'était échappé de sa prison. Comme j'avais les clefs de cette porte, je vous laisse à penser si je l'ai laissé attendre longtemps. Dieu soit béni, lui [767] dis-je, en l'apercevant ; c'est lui qui t'a sauvé ! — Oh ! oui, me répond-il, c'est Dieu qui m'a sauvé ; sans lui, je n'aurais jamais pu m'en tirer comme j'ai fait. — Eh bien ! repris-je, je n'ai pas le temps de te parler maintenant : je suis sur le point de dire la messe. Je vais la dire pour remercier Dieu de ta délivrance, et toi tu vas me la servir. Ainsi dit, ainsi fait. Après la sainte messe, je l'ai appelé en particulier, et lui ai fait raconter les divers incidents de sa captivité et de sa délivrance ; et voici le fond de son récit :

«Lorsque M. Rizzi eut quitté, le 4 février, le tribunal du grand chef, celui-ci conseilla au *Tchang-Mao* qui avait pris Benoît, de reconduire son captif sur sa barque. Mais celui-ci s'en excusa, disant qu'il serait mieux de le laisser au tribunal. Il craignait sans doute de voir sa barque assiégée par quelques matelots français qui lui auraient sans doute fait payer cher sa capture. Benoît fut donc laissé dans le tribunal du grand chef, nommé *Hoang*. On l'enferma dans un cabinet où il était assez au large. Il ne fut point enchaîné : on lui donna même une moustiquière (rideau de lit) et une vieille couverture pour se préserver du froid pendant la nuit. Les premiers jours, il fut bien traité pour la nourriture : on espérait sans doute attraper une bonne somme d'argent avant que de le lâcher. On l'assura même qu'il ne serait pas tué ; mais qu'il fût venir seulement 500 piastres (3,000 francs), et qu'on le délivrerait. Au bout de quelques jours, ne voyant rien arriver, un petit chef de *Tchang-Mao* défendit qu'on lui donnât désormais quoi que ce fût pour assaisonner son riz. Mais un petit *Kiang-Sinai* qui le servait, sans doute lui aussi victime des *Tchang-Mao*, cachait les mets sous le riz, au lieu de les mettre dessus selon l'usage, et l'exempta ainsi de la privation que son chef lui avait imposée.

«Bien qu'il ne fût point maltraité, vous pensez bien, mon très honoré Père, que le temps lui durait fort d'être ainsi renfermé, ne sachant pas même ce qu'il allait devenir. «Je m'étais préparé à mourir, dit-il ; j'avais fait mon acte de contrition, et [768] j'attendais la volonté de Dieu sur moi.» Cependant il cherchait quelque moyen de s'évader ; mais il était

parfaitement enfermé. Toutefois sa prison recevait l'air et la lumière par un grillage en bois qui la séparait d'une autre chambre qui servait de corps-de-garde. Le bas de la cloison était plein : il n'y avait que le haut qui fût en grillage. Mais les forts barreaux de cette espèce de grille étaient tellement rapprochés qu'on ne pouvait que passer un bras entre chacun. Pas moyen donc de réussir ; et il n'y avait que de ce côté-là où il put avoir quelque espérance de se sauver. D'un autre côté, ce corps-de-garde était toujours plus ou moins rempli de *Tchang-Mao* : de plus, il fallait sortir du tribunal qui est très profond ; et s'il était pris en se sauvant, il était presque sûr d'avoir la tête tranchée. Malgré tous ces dangers, il examine encore. Quelque chose lui disait intérieurement qu'il pourrait réussir. D'ailleurs, il priait de tout son cœur et avait sur lui la médaille miraculeuse. Enfin, à force d'observations et d'examins, il aperçoit un endroit dans la grille, tout-à-fait dans le haut, où les barreaux paraissent plus éloignés qu'ailleurs. Pendant la nuit du 13, il essaye s'il pourra y passer. Comme il est d'un tempérament très sec, il se trouva que sa tête pouvait y passer, mais impossible pour le reste du corps. Le lendemain, 14, on lui donne un compagnon ; c'était un pauvre homme, dit-il, qui devait avoir la tête tranchée, dans quelques jours ; mais il ignore pour quelle raison. Comme on ne donna absolument rien à ce pauvre prisonnier pour le couvrir pendant la nuit, Benoît en eut compassion. Il lui passa sa vieille couverture et se contenta pour lui de sa moustiquière, «pensant bien, dit-il, que le bon Dieu saurait m'en récompenser, et me ferait la grâce de bien mourir, si je devais mourir.»

«Cependant il priait toujours et cherchait toujours le moyen de se sauver par l'ouverture des barreaux où sa tête pouvait passer. Il s'imagina d'ôter tous ses habits ; après quoi il les attacha à sa longue ceinture dont il jeta la plus longue extrémité [769] dans le corps-de-garde. Il était environ deux heures du matin. Son compagnon de captivité était bien endormi. Tous les *Tchang-Mao* du corps-de-garde venaient de se coucher après leur veille ; et bien qu'ils fussent étendus par terre et qu'il fallût bien des précautions pour ne point les fouler aux pieds, il pensa que la circonstance de leur premier sommeil était favorable à l'exécution de son projet. Il grimpa donc tout doucement au haut de sa prison, passa heureusement entre les deux barreaux, tira ses habits par le moyen de sa ceinture, s'habilla de nouveau et sortit enfin du corps-de-garde, sans que personne parût s'en apercevoir, bien que plusieurs aient toussé pendant qu'il faisait ces manœuvres. Une fois échappé à ce premier danger, tout n'était pas fini : il fallait encore sortir du tribunal. Quoiqu'il y eût encore bien de la neige, il marcha pieds nus, afin de faire le moins de bruit possible. Mais, ô déception ! il aperçoit à la grande porte où il devait passer une sentinelle qui frappait la veille. D'abord il est saisi de crainte. Heureusement la sentinelle ne l'avait point aperçu. Petit à petit il reprend ses sens, et réfléchit de nouveau au moyen de se tirer encore de ce mauvais pas. Il se détermine alors à se faire passer à ses yeux comme pour un commissionnaire envoyé de l'intérieur du tribunal porter une dépêche. Heureusement il avait un mouchoir bleu, comme en ont les *Tchang-Mao* ordinaires pour se ceindre la tête. Il se la ceint lui-même. Il cherche un morceau de papier pour simuler une lettre : il le trouve. Il avait encore une paire de souliers ferrés avec lesquels il avait été pris : il les chausse. Ainsi équipé, il se met en marche, dès que le jour commence à poindre, et traverse hardiment le tribunal, tout près de la sentinelle qui le prend naturellement pour un commissionnaire, et ne lui dit mot. Pour arriver jusqu'ici, il lui fallait une bonne demi-heure. Il a parcouru sa route jusqu'au bout avec la même audace, et en faisant le plus de bruit possible avec ses souliers à clous ; car, me disait-il ensuite, si j'a. vais eu l'air d'avoir peur, on m'aurait naturellement soupçonné [770] d'être un fugitif, tandis que comme cela j'avais l'air d'être un envoyé en commission. Certainement, c'est le bon Dieu qui m'a donné ce courage : aussi, ie l'en remercie bien. Une seule sentinelle sur la route lui a demandé où il allait. Il lui a montré d'un peu loin son chiffon de papier que son interlocuteur a pris pour une lettre, et il l'a laissé passer, sans l'interroger davantage. Inutile de vous dire, mon très honoré Père, combien nous avons été heureux de cette délivrance et combien nous en avons remercié le bon Dieu. Je l'ai gardé avec moi pendant deux jours ; et le 19, je l'ai reconduit à Kang-Po de bon matin. Il y est encore resté deux

jours chez nos Sœurs avec ses camarade après quoi, il est retourné dans sa boutique. On nous a assuré ces] ours derniers, que ses gardiens avaient été mis aux fers pour l'avoir laissé évader, et qu'ils étaient condamnés à y rester jusqu'à ce qu'on l'ait repris. Mais j'ai bien la confiance qu'ils n'en viendront pas à bout.

«Quant à notre position en général, elle n'a point changé depuis ma précédente lettre. Je suis toujours seul en ville avec les pauvres et les malades. Leur nombre seulement augmente. Ces jours-ci, les potages se sont élevés au nombre d'environ 250 ; et le petit hôpital est plus qu'au complet. Il n'y a que 16 lits, et nous y avons maintenant 18 personnes.

«Monseigneur est toujours à *Tchou-San*. Il paraît que certains mauvais sujets ont voulu s'emparer de la ville de *Ting-Hay*, pour la donner avec eux aux *Tchang-Mao* ; mais la population les a écrasés. On craint bien que leurs complices ne veuillent les venger.

«J'ai appris hier par M. Aymeri que M. Montagneux était heureusement arrivé à la procure. Nous avons tous tressailli de joie à cette nouvelle. Dieu en soit à jamais béni et remercié ! Je ne connais pas encore les détails de ses aventures ; mais vous les connaîtrez vous-même avant l'arrivée de la présente lettre, au moins par M. Aymeri.

«Pour nous à Ning-Po, notre position est toujours à peu près [771] la même qu'il y a quinze jours. Les Européens tiennent toujours les *Tchang-Hao* en respect du côté de Kang-Po ; et ils paraissent moins audacieux à notre égard qu'il y a quelque temps. il paraît qu'il y a beaucoup de désertions dans leurs\* rangs et beaucoup de soulèvements contre eux dans les campagnes et petites villes environnantes. On dit même qu'ils ont déjà perdu plusieurs places. Aussi, se fortifient-ils à Ning-Po avec une grande activité depuis plusieurs jours. Dieu veuille que nous puissions bientôt voir la fin de ces brigands !

Ning-Po, le 5 mai 1862.

«Depuis ma lettre du 25 avril, la question des *Tchang-Mao* à Ning-Po a fait bien du progrès. Tout paraît disposé de manière à nous présager la fin de ces malheureux rebelles, avant la fin de ce beau mois consacré à notre auguste Mère. C'est le 7 décembre de l'année dernière, jour où l'Église célébrait la fête de son Immaculée Conception, qu'ils sont entrés à Ning-Po ; n'était-il pas juste d'espérer qu'ils en seraient chassés dans ce beau mois de mai ?

«Dans ma dernière lettre, je vous disais un mot de deux circonstances dans lesquelles les *Tchang-Hao* de la ville avaient tiré sur Kang-Po. Comme c'est de là que part la déclaration de guerre qui a éclaté entre les rebelles et les Franco-Anglais, je vais reprendre ces deux manifestations avec plus de détail. La première a eu lieu le 22 avril. Quelques coups de fusils tirés de la ville ont lancé des balles sur Kang-Po. Trois d'entr'elles sont tombées dans la maison de la Mission. Cependant personne n'en a été blessé, ni chez nous, ni au dehors. M. de Kumey, lieutenant de vaisseau, capitaine de la canonnière *Quinze*, en a de suite écrit au Hoang, chef des rebelles, pour l'avertir de ce qui s'était passé, et lui notifier que, si pareille chose se renouvelait, il considérerait comme rompues toutes les relations que le Gouvernement français avait eues jusqu'ici avec celui des [772] *Tay-Sing*. Une corvette anglaise, qui était ancrée dans la rivière un Peu plus haut que notre canonnière, a reçu aussi, dans la même circonstance, trois balles de fusil. Même le commandant de cette corvette a vu les *Tchang-Mao*, visant sur son bâtiment du haut des murailles de la ville. Il n'a pas cru devoir y répondre, parce qu'un coup de canon aurait pu faire payer trop cher ces trois balles qui, d'ailleurs, n'avaient atteint personne. Il s'est contenté d'en écrire au Hoang dans le même sens que le commandant français ; et l'un et l'autre en écrivirent le même jour aux deux amiraux qui sont à Chang-Hay. Le Hoang leur a répondu deux lettres d'excuses en leur disant qu'il avait recherché les coupables et qu'il n'avait pu les découvrir, mais qu'il prendrait bien ses précautions pour que pareille chose n'arrivât plus à l'avenir.

«Le lendemain, 23, vers les dix heures du matin, les rebelles firent une grande manifestation sur le bord de la rivière, vis-à-vis Kang-Po, pour recevoir un de leurs chefs,

nommé *Fan*, qui arrivait de *Nankin* où il avait été élevé au grade de *CheouKouang*, pour être entré le premier avec sa bande dans la ville de Ning-Po. Il avait une suite d'environ 2,000 hommes qui

était portée par 198 barques. Pour cette réception, les rebelles ont déployé force pavillons et ont fait partir maints coups de feu. Cette fois-ci les projectiles ont été bien plus nombreux que le jour précédent. Beaucoup de balles sont venues tomber dans notre maison de Kang-Po. Deux personnes ont été tuées tout près ; et même beaucoup de projectiles ont sifflé sur la canonnière française qui est ancrée devant la maison qu'habitent maintenant nos Sœurs de la maison de Jésus Enfant. Trois autres personnes ont été blessées plus loin. Cette réception a duré environ deux heures de temps. Notre commandant avait tout fait préparer pour y, répondre à coups de canon ; mais, comme il ignorait ce qu'en pensait le commandant anglais, il n'a pas cru devoir ouvrir le feu le premier. Ce ne fut qu'après cette cérémonie qu'il put quitter son bord et aller voir ce que [773] le commandant anglais en pensait. Celui-ci l'approuva de n'avoir point tiré. Cependant ils se déterminèrent encore à écrire deux nouvelles dépêches aux chefs des rebelles, dans lesquelles ils leur notifiaient ce qui venait encore d'arriver *en réponse à leurs dépêches de la veille*, et les menaçaient d'une manière encore plus énergique que le jour précédent. Ils en reçoivent des réponses encore plus aimables que les premières, dans lesquelles les rebelles les assurent de leur désir sincère de rester en bonne intelligence avec eux, et leur promettent de faire des recherches encore plus minutieuses que la première fois, pour découvrir les coupables qui seront immédiatement punis de la peine capitale.

«Les choses en étaient là, lorsque, le 26, arrivèrent de *Chang-Hay* un bâtiment de guerre français et deux anglais, qui apportaient les dépêches des amiraux, répondant à la notification de l'affaire du 22. Les amiraux donnaient ordre à leurs commandants d'exiger des garanties des rebelles, pour empêcher que pareille affaire se renouvelât. Mais ils ne donnaient point ordre d'exiger ces garanties par la force. Ils tiennent donc conseil. Les garanties exigées auxquelles ils s'arrêtent sont : 10 la destruction d'une nouvelle batterie que les rebelles n'ont point encore achevé de construire sur l'embranchement des deux rivières, et qui domine la pointe Sud de Kang-Po ; 20 le désarmement de toutes les murailles de la ville qui dominant le susdit faubourg ; 30 les commandants s'engagent en même temps à empêcher de cd côté toute attaque des rebelles par les impériaux. Cette dépêche ne devait être expédiée aux

rebelles que le 28 à dix heures du matin ; et, si le 29, à la même heure, ils n'avaient pas commencé au moins à obtempérer à ces ordres, l'affaire serait immédiatement renvoyée aux amiraux qui décideraient eux-mêmes les mesures qu'ils auraient à prendre. Le 27 au, soir notre bâtiment, le *Confucius*, repart pour *Chang-Hay*, emportant la copie de cette sommation, ainsi que les rapports sur l'affaire du 23, qui n'avaient point [774] encore été expédiés, faute d'occasions. Notre amiral ne se trouvait plus à *Chang-Hay*, à l'arrivée de ce bâtiment : il était occupé à chasser les rebelles de plusieurs postes qu'ils occupaient dans les environs de cette ville. L'amiral anglais se trouvait retenu à *Chang-Hay* par suite d'une blessure qu'il a reçue des rebelles. Il a donc pu répondre de suite à son commandant de Ning-Po. Il a approuvé les conditions posées aux rebelles : il y en a même ajouté, et a donné ordre de bloquer la place si les rebelles n'obtempéraient pas.

«Bien loin de se soumettre aux conditions qui leur étaient imposées, les rebelles ont répondu de la manière la plus arrogante à la sommation des deux commandants. Après avoir réfuté leurs motifs à leur manière, ils leur ont répondu qu'ils ne détruiraient point leur batterie, qu'ils ne désarmeraient point les murailles, et que pour Kang-Po ils ne reconnaissaient point les droits des Européens, qu'ils iraient sous peu y lever le tribut comme partout ailleurs, etc... Aussitôt le blocus a été déclaré. Il est tenu par six bâtiments de guerre, dont quatre anglais et deux français. Les lettres des amiraux arrivées depuis promettent des forces plus considérables, dès que l'amiral Protet sera revenu de son expédition dans les environs de *Chang-Hay*. On est enfin décidé à en finir avec les rebelles de Ning-Po. Mais comme on veut faire l'affaire complètement, on attend les troupes



occupées maintenant avec l'amiral Protet pour occuper militairement la ville de Ning-Po, dès que les brigands qui l'ont détruite en seront expulsés. On pense que notre attente peut encore durer une huitaine de jours.

«La position, ainsi dessinée, vous devez bien penser, mon très honoré Père, que. j'ai dû quitter la ville pour me retirer à Kang-Po avec nos autres confrères et nos Sœurs. J'en suis sorti le 27 avril, sur l'ordre formel de M. de Kumey, en même temps que le frère Larousse abandonnait aussi la maison de Saint Vincent. Comme nous n'avions absolument personne à laisser dans cette maison, nous nous sommes contentés d'en [775] bien fermer toutes les portes et de l'abandonner à la garde unique de la si bonne, Providence. Pour la ville, j'ai laissé chez nous notre vieux portier, chez nos Sœurs aussi leur vieux portier, et à leur petit hôpital leur vieil infirmier avec 32 malades. Ils ont les provisions de bouche nécessaires, soit pour eux, soit pour les malades, soit pour les potages du matin que je les ai chargés de continuer, comme lorsque j'y étais. Chaque jour, l'infirmier vient à Kang-Po chercher les remèdes et autres choses qui lui manquent. D'après son compte-rendu quotidien, l'hôpital et la distribution des potages marchent à l'ordinaire. Seulement, le lendemain du le surlendemain de mon départ, les pauvres ayant appris que je m'étais retiré, ont conclu qu'ils n'avaient plus à attendre chaque matin leur ration accoutumée. Qu'ont-ils fait ? Ils se sont rendus en foule à la porte de la ville et ont demandé aux gardes la permission de sortir, Ceux-ci leur ont demandé la raison de cette détermination générale. Ils ont répondu que le Missionnaire qui résidait à la, chapelle catholique n'y étant plus, ils n'auraient plus rien à manger en ville ; qu'ils désiraient sortir pour aller chercher leur vie ailleurs. Les *Tchang-Mao* se sont mis à les raisonner, et leur ont assuré qu'ils n'en voulaient point aux Européens, mais seulement aux Impériaux. Sur ce, ils se sont calmés et sont, rentrés dans la ville.

«Le même jour ou le lendemain plusieurs *Tchang-Mao* viennent chez nous me demander. Nos vieux répondent que je n'y suis pas, que je suis à Kang-Po. Ah ! répliquent-ils, voilà trois jours que votre *Ta-Jin* Grand homme est sorti de la ville et n'y est point rentré ! Puisqu'il s'est sauvé, nous allons piller ses maisons. Nos domestiques allèguent mes occupations à Kang-Po et ailleurs. «Voilà, disent-ils, ce qui l'a empêché de revenir ; mais certainement il reviendra demain soir. Le lendemain notre infirmier arrive, et me conjure d'aller au moins faire une apparition en ville. Je lui réponds d'une manière évasive, et m'en vais soumettre cette proposition à M. de [776] Kurney. Il s'opposa absolument à ce que je fasse cette démarche; car il craint bien justement ou qu'on me tue ou qu'on me retienne en otage. Je n'y suis donc pas allé. Il y a cinq ou six jours que cette affaire a eu lieu. Depuis, les rebelles n'ont plus menacé de nous piller.

«Dans la prévision des événements qui peuvent menacer Kang-Po, nous avons pris nos précautions, pour mettre tout notre monde à l'abri des projectiles. La maison de la Mission que nous habitons avec nos sœurs de la maison de S. Vincent, est, on ne peut plus, exposée au feu des rebelles. Celle qu'habitent nos sœurs de la maison de Jésus Enfant, l'est un peu moins, sans cependant être sûre. Comme la plupart des locataires de la rue Tong-Sin-King, se sont retirés par crainte des rebelles, nous avons cru avec M. de Kumey que cet endroit était aussi sûr que possible. Nous y avons donc encore fait transporter nos sœurs avec toutes leurs filles et les plus petits et les malades des garçons. Les plus grands des garçons pouvant s'enfuir au moment du danger, nous ne les avons point fait déranger. Je passe la nuit avec eux pour les garder et les surveiller. Nos sœurs reviennent tous les matins dans leurs précédentes demeures pour y entendre la sainte messe. Celles qui sont en office auprès des enfants qui sont à Tong-Sin-Kiay, y retournent immédiatement après leur déjeuner. Les autres passent ici la journée, soit pour surveiller la cuisine qu'on y fait pour tout le monde, soit pour y remplir les divers offices qui y sont restés. Je souffre bien de voir nos pauvres sœurs si bouleversées; mais il n'y a pas moyen de faire autrement. Du reste, je dois vous dire que je suis grandement consolé en les voyant si résignées et si gaies au milieu de tant de souffrances physiques et morales. Oh ! j'ai bien la confiance qu'après cette tourmente le bon Dieu va bénir leurs œuvres d'une bénédiction toute particulière!

«8 mai. Nous sommes toujours dans le même état. Les rebelles continuent de construire la batterie que les Européens [777] voulaient leur faire détruire. Cependant le blocus leur a fait rabattre beaucoup de leur audace. Leur nombre a bien diminué de moitié en ville, soit par les désertions qui ont en lieu, soit par les échecs que les Pa-Mao-Ping leur ont fait éprouver. Pour se venger de ces derniers, ils ont mis à feu et à sang toutes les campagnes à l'ouest de Ning-Po. Il n'y a pas jusqu'aux petits enfants qui n'y aient été passés par les armes avec les grandes personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Oh ! quelle horreur et quelle désolation !

«Pendant que les Pa-Mao-Ping les cernent à l'ouest et au sud, les peuples de l'Est suivent la marche des Mandarins qui viennent les attaquer par le fleuve. Le 5, au soir, ces derniers sont arrivés devant Tching-Hay qui est située à l'embouchure de notre rivière. Hier matin, cette ville est tombée en leur pouvoir par la fuite des Tchang-Mao. Il paraît que depuis longtemps ils étaient d'intelligence avec leur chef qui leur avait promis de la leur livrer, dès qu'ils paraîtraient devant les murs. Il leur fallait bien un tel moyen pour s'en rendre maîtres; car, au jugement de nos commandants qui sont allés les voir à l'œuvre, il ne leur eût pas été possible d'y entrer, si les rebelles eussent voulu se défendre.

«Nous attendons aujourd'hui leur arrivée à Ning-Po. C'est le Tao-Tay qui l'a annoncé hier aux commandants français et anglais. Ceux-ci lui ont Conseillé de faire conduire leurs barques au milieu de leurs navires, afin d'avoir par là un prétexte de tomber eux-mêmes sur les rebelles. Ils n'ont point ordre de tirer les premiers, mais seulement de se défendre si on les attaque, et ils sont convenus de regarder comme une attaque tout projectile qui viendrait, soit à tomber sur Kang-Po qu'ils protègent, soit à passer au-dessus de leurs bâtiments. Nous avons donc grand espoir que le dénouement ne tardera pas à avoir lieu.

«13 mai. Grâce infinies ! Grâce immortelles soient rendues à l'auteur de tous les dons 1 Honneur et gloire à l'auguste. [778]

Reine des cieux ! C'est à elle, après Dieu, que nous devons évidemment notre délivrance. Les Tchang-Hao ont été enfin chassés de notre pauvre ville de Ning-Po, samedi dernier, dixième jour du beau mois de Marie. Voici comment l'affaire a eu lieu :

«Le 6, les deux commandants de rade français et anglais étaient allés voir les Mandarins devant *Tching-Hay*, pour les exciter à se bien battre et leur donner des plans d'attaque. Le 7, ayant appris que la ville avait été évacuée, ils y sont encore retournés, et les ont exhortés à monter à Ning-Po le plus tôt possible. Les Mandarins leur promettent d'y arriver pendant la nuit. Les deux commandants leur avaient promis de les aider ; en conséquence, les six bâtiments français et anglais étaient sous vapeur. Les Mandarins montent en effet pendant la nuit, mais s'arrêtent à une lieue environ de Ning-Po, et restent là pendant toute la journée du 8 et celle du 9. Enfin, le 9, le Tao-Tay et le Ty-Tay se décident à aller voir le consul anglais en simples particuliers. Le premier commandant anglais s'y trouvait alors. Vous pensez bien que les reproches ne leur ont pas manqué, car tous nos militaires brûlaient de pouvoir tomber sur les rebelles, et frémissaient de voir l'insouciance des Mandarins. Séance tenante, on arrête qu'on fera sauter à quatre heures du matin, le lendemain, un pont jeté sur la rivière, qui autrement devait beaucoup gêner les opérations des assiégeants. Le commandant anglais se charge de fournir l'appareil, et les Mandarins d'aller le poser et d'y mettre le feu. Les Anglais accomplissent leur engagement ; mais les Chinois qui portaient l'appareil sur une petite embarcation, ont reculé, lorsqu'ils ont été à moitié chemin. L'affaire devait s'engager au même instant ; mais neuf heures arrivent, et les Mandarins n'avaient pas encore bougé du nouvel ancrage qu'ils avaient pris pendant la nuit. Enfin, à neuf heures dix minutes, une jonque s'avance vers la nouvelle batterie et ouvre le feu. Les rebelles lui répondent. Quelques instants après ils tirent [779] des murailles directement sur la frégate anglaise qui était ancrée par le travers de Kang-Po. Elle répond immédiatement par une bordée. Alors les six bâtiments ouvrent leur feu et vont prendre les positions qui leur avaient été assignées la veille au soir. Les Tchang-Mao se sont admirablement bien défendus. La canonnade a duré plus de six heures. Bien entendu, pendant que les Franco-Anglais se battaient pour eux, les Mandarins avec leurs

barques étaient à l'abri derrière le faubourg de Kang-Po. De temps en temps ils ont bien lancé quelques coups de canon, mais ils avaient soin de se reculer au plus vite. Ce qui a gêné beaucoup trois de nos bâtiments, c'est que le pont n'était pas rompu. Le Confucius à lui seul a reçu onze boulets dans sa coque et plus de 100 balles dans sa mâture. Il n'a eu que deux hommes grièvement blessés et qui en mourront probablement tous les deux. Les rebelles se sont si bien battus que les Européens ont craint de ne pouvoir en venir à bout ce jour-là. Enfin, entre trois et quatre heures du soir, ils se sont résolus à, escalader les murailles. Il n'avaient que cent hommes à mettre à terre. A l'endroit où ils sont montés, il paraît qu'ils avaient environ 2000 rebelles à combattre. M. de Kumey arrive le premier au haut de l'échelle avec le premier commandant anglais et son premier officier. Au moment où il met la main sur un *revolver* pour se défendre, il reçoit une balle dans la poitrine à côté de l'épaule gauche, qui le renverse. Au même instant, le premier officier anglais en reçoit deux en pleine poitrine, et tombe raide mort. O a charge à la baïonnette. Deux fois repoussés, deux fois les rebelles reviennent à la charge. Pendant ce temps les soldats des Mandarins montent enfin sur les murailles. Alors les rebelles, craignant d'être écrasés par le nombre, commencent à se débander et s'enfuient tous vers la porte du sud, où est située la maison de S. Vincent. Pendant ce temps-là une canonnière anglaise avait pu rompre le pont. Trois bâtiments le traversent, et canonnent de leur mieux les fuyards qui s'échappent par la porte du sud. C'était par cette [780] porte que la ville avait été prise : c'est par elle aussi qu'elle a été délivrée de la plus grande partie de ces brigands. Voilà en deux mots, mon très honoré Père, comment nous avons été délivrés des Tchang-Mao. Aidez-nous, je vous en prie, à en remercier notre Immaculée Mère, car cette délivrance est évidemment un coup de sa toute puissance. Au dire des *Tchang-Mao* eux-mêmes, ils étaient de cinquante à soixante mille dans cette pauvre ville. Tous les équipages réunis des six bâtiments franco-anglais ne comptaient pas cinq cents hommes en tout. Ajoutez à cela qu'ils avaient parfaitement fortifié, non-seulement le pourtour de la ville, mais encore l'intérieur même. Ils avaient beaucoup de canons européens ; et chacun d'eux à peu près était également armé d'un fusil européen. D'après cela, jugez du courage qu'il a fallu déployer pour enlever cette forteresse. Oh ! combien notre joie aurait été grande, si nous n'avions pas eu la douleur de voir notre brave commandant si grièvement blessé ! Le jour même de la bataille nous croyions sa blessure mortelle ; car on nous disait que la balle lui avait traversé les poumons. Enfin il paraît heureusement qu'il n'en est rien. Les médecins paraissent n'avoir plus d'inquiétude pour lui. Comme il n'avait personne pour le soigner à son bord, j'ai envoyé ma sœur Pasquier et ma sœur Jaurias le veiller la première nuit. La seconde, elles y ont envoyé encore deux de leurs compagnes. Enfin il a pu être transporté hier dans notre maison de Kang-Po où réside encore le personnel de la maison de ma sœur Jaurias. Elles sont donc maintenant bien mieux à même de lui prodiguer les soins que son état réclame. Elles ont encore quatre autres blessés de nos deux bâtiments dont deux vont probablement en mourir. Quelques soldats chinois blessés aussi, sont venus bien vite se faire panser par nos Sœurs. Je crois qu'elles en ont encore deux chez elles. Ceux-ci ont été l'apanage de nos Sœurs de la maison de Jésus Enfant.

«Et vos maisons, me direz-vous, ne leur est-il rien arrivé de fâcheux ? Non, mon très honoré Père, rien absolument de la [781] part des rebelles. Seulement, pendant le combat, deux projectiles ont un peu dégradé notre maison. Deux ou trois en ont fait à peu près autant à celle de ma sœur Jaurias. Pour celle de ma sœur Pasquier, il ne lui est absolument rien arrivé. Les pirates cantonnais qui étaient soldats des Mandarins, ont seulement percé le petit hôpital et volé quelques habits de l'infirmier. Les malades qui n'ont pas bougé, n'ont rien eu ; mais l'un d'eux, effrayé, s'est enfui. Les Cantonnais, l'ayant pris sans doute pour un rebelle, l'ont poursuivi et l'ont tué à quelques pas de là dans la rue. J'en ai été d'autant plus peiné que ce pauvre homme était préparé au baptême qu'il n'a pas eu le bonheur de recevoir.

«Vous savez que lorsque les *Tchang-Mao* sont entrés en ville, nous avons sauvé beaucoup de monde en les recevant chez nous. Au retour des Impériaux, bon nombre de pauvres rebelles sont aussi venus nous demander la vie. Nous en avons fait délivrer un bon

nombre dans les rues en allant et venant ; et actuellement nous en avons bien une, vingtaine que nous avons recueillis pour les soustraire à la mort. Hélas ! voilà le courage de nos malheureux Chinois. Pendant le combat, ils avaient soin de bien se cacher ; mais lorsqu'ils n'ont plus rien eu à craindre, ils ont montré une cruelle audace contre les désarmés qui leur demandaient la vie.

«Je n'ai pas pu rentrer en ville le jour même du combat, attendu que l'affaire n'a été finie qu'à la tombée de la nuit. Mais le 11 au matin, j'y suis venu avec Monseigneur Delaplace qui nous était revenu depuis quelques jours. Je m'y suis réinstallé de nouveau. Monseigneur a été retenu à Kang-Po pour diverses affaires, mais il doit venir me rejoindre demain. Le frère Larousse est également retourné à la maison de S. Vincent. Tout le personnel de ma sœur Pasquier est rentré dans sa petite maison de Kang-Po. Pour celui de ma Sœur Jaurias, il n'est point encore rentré dans la maison de la Mission, [182] cause de nos pauvres blessés qui ont pris une partie de leur place.

«Mais quand viendra le moment où tout ce monde pourra rentrer dans son ancienne demeure ? J'ai bien la confiance qu'il ne tardera pas à arriver. Cependant nous ne pouvons encore rien prévoir de positif à ce sujet. Vous pensez bien qu'après de telles épreuves, la tranquillité publique est loin d'être rétablie. Les soldats des Mandarins ont encore livré cette pauvre ville à un odieux pillage. Toutefois on vient de prendre des mesures qui sont de nature à rétablir le calme. Les commandants franco-anglais ont sommé hier les pirates cantonnais de quitter le port avec toutes leurs jonques, sous peine d'avoir à goûter de leurs canons dans 24 heures, s'ils, n'avaient point disparu. Ce matin, tous se sont empressés d'obéir à cette injonction. De plus, on a commencé aujourd'hui à faire garder plusieurs portes par des Français et des Anglais ; et l'on attend de *Chang-Hay* quelques centaines de soldats européens pour les établir sur les remparts.

«On dit que le peuple des campagnes a tué de beaucoup de rebelles qui s'enfuyaient de Ning-Po. On dit aussi qu'ils ont évacué de frayeur la petite ville de Tse-Ky, et que celle de *Fong-Hoa* a été également évacuée par eux. Ainsi, tout l'arrondissement de Ning-Po paraît devoir être bientôt délivré de ces brigands. Et ce qui nous donne plus d'assurance pour l'avenir, c'est que maintenant les Gouvernements de France et d'Angleterre sont obligés de nous défendre désormais contre toutes les attaques qu'ils pourraient encore tenter.

Ning-po, 16 24 juillet 1862.

«Depuis ma lettre de la fin de juin il ne s'est passé rien de bien particulier par ici. Nos œuvres Ont repris à peu près leur cours ordinaire. Je dis à peu près, car nos Sœurs n'ont pas encore repris leurs visites à domicile dans les campagnes ; elles [783] ne les font encore qu'en ville. Ma Sœur Perboyre et ma Sœur Capparoy se sont relevées de leurs maladies. Elles ne sont pas encore fortes ; cependant elles ont pu reprendre leurs offices depuis quelque temps déjà. En général, elles sont toutes assez fatiguées par les chaleurs. Toutefois, il n'y en a aucune d'arrêtée pour le moment. Pour nous, nous sommes à peu près dans le même état. Le Frère Larousse n'est pas encore rentré avec nous. Lorsque ma Sœur Jaurias est rentrée chez elle avec tout son monde, le Frère est allé s'installer à Kang-Po, pour surveiller et diriger les travaux des boutiques que nous y faisons au terrain que nous avions acheté, pour caser nos Sœurs et leurs enfants pendant les chaleurs. Il va assister à la messe de M. Guillot tous les jours et prendre ses repas avec lui, attendu qu'ils sont tout à fait voisins. Mais il faut qu'il couche dans son atelier pour garder nos matériaux, car autrement on nous en volerait beaucoup.

«Quant aux rebelles, ils sont toujours à *Yu-Yao* ; mais ils ne font point mine de vouloir revenir attaquer Ning-Po. On dit même qu'un grand nombre d'entre eux se porte sur *Nankin*, pour défendre cette ville contre une armée d'impériaux qui la menace. Nos Mandarins qui sont au courant de cela et qui ont leurs intelligences dans *Yu-Yao*, sont partis la nuit dernière pour aller s'emparer de cette ville. Il est à présumer qu'ils n'auront point à se battre ; car s'il en était ainsi, ils ne se seraient point mis en campagne.

«Nous n'avons toujours aucune nouvelle de M. Ly, pris à *Hang-Tchéou* par les *Tchang-Mao*. Monseigneur Delaplace a reçu hier des lettres de M. Peschaud qui lui annoncent encore le saccagement de six Chrétientés dans le *Kia-Shing-Fou*. Nous n'avons non plus aucune nouvelle de Monseigneur Mouly avec sa colonie, depuis son départ de Chang-Hay qui a eu lieu le 13 juin. [784]

Ning-Po, le 25 septembre 1861.

«Ning-Po est toujours dans une parfaite sécurité. Toutes nos Sœurs vont passablement bien pour le moment, et leurs œuvres avaient repris leur petit train ordinaire, lorsque les rebelles se sont rapprochés de nous et les ont forcées à laisser leurs visites à domicile dans les campagnes. Ces brigands se sont dirigés de nouveau sur Ning-Po par les deux routes qu'ils ont suivies l'année dernière, c'est-à-dire, par *Yu-Yao* et *Fong-Hoa*. Ils ont voulu reprendre *Yu-Yao*, il y a une quinzaine ; mais ils y ont été si bien reçus par les Européens, qu'ils n'ont pas osé s'y frotter de nouveau. Cependant, ils ont continué à tenir les campagnes environnantes ; et comme les Européens n'ont point de forces suffisantes pour garder cette ville et se mettre en campagne, ils sont obligés de les y laisser en repos. Les *Tchang-Mao* sont bien au courant de leurs forces ; aussi, ont-ils tourné *Yu-Yao* et sont venus se jeter sur *Tse-Ky* qui n'était gardé que par des soldats impériaux. Bien entendu, dès que ces redoutables héros les ont aperçus, ils ont bien vite pris la fuite, et les rebelles y sont entrés à volonté. *Tse-Ky* est distant de Ning-Po d'environ cinq lieues et de sept de *Yu-Yao*. Leurs massacres, les incendies et toutes leurs autres horreurs ont été cette année bien plus épouvantables que l'année dernière. Dès que les Européens ont eu connaissance de leur entrée dans *Tse-Ky*, ils s'y sont transportés avec quelques vapeurs et quelques centaines de soldats chinois formés à l'Européenne. La première et unique attaque sérieuse a eu lieu dimanche dernier, 21 du courant. Au bout de quelques heures, les *Tchang-Nao*, au nombre d'environ dix mille, en ont encore été expulsés, seulement, les Européens et les Mandarins y ont fait une perte bien regrettable. Le général Ward, arrivé depuis quelques jours de Chang-Hay ici, s'était mis lui-même à la tête des troupes. Au moment où les soldats appliquaient les échelles aux murailles pour les escalader, il a reçu une balle dans le [785] flanc gauche, qui l'a conduit au tombeau une vingtaine d'heures après. M. Ward était un Américain catholique qui depuis environ sept ou huit ans s'était mis au service des Mandarins. Il y a trois ou quatre ans qu'il s'était mis dans l'esprit de former une armée de Chinois à l'Européenne. Il avait très bien réussi contre toutes les espérances. Son armée s'élève maintenant à environ dix mille hommes. Il a rendu d'immenses services dans les environs de Chang-Hay. Il avait même à Ning-Po un petit bataillon auquel était confiée la garde de cette ville. Son nom était vraiment terrible aux *Tchang-Mao*. Cette mort est donc une grande perte pour ces pays-ci. Cependant, tout donne à espérer que son œuvre durera ; car il a, dit-on, des officiers, aussi Américains, qui pourront le remplacer. Il s'était fait naturaliser Chinois, s'était marié avec une Chinoise, et avait été élevé au grade de général par le Gouvernement chinois.

«Pour en revenir aux rebelles, ils ne nous menacent donc plus du côté de *Yu-Yao* et de *Tse-Ky*, puisque ces deux places sont gardées par les Européens ; mais *Fong-Hoa* est tombé dimanche en leur pouvoir, et il paraît qu'ils se sont déjà approchés jusqu'à une lieue de Ning-Po. *Fong-Hoa* étant situé dans les montagnes, les bâtiments de guerre ne peuvent point y aller. Ils ne peuvent aller qu'à moitié chemin environ. Le commandant Due (Anglais) a placé une de ses canonnières dans cette rivière. Elle est ordinairement ancrée près de la maison de ma sœur Jaurias. Aussi ce brave commandant nous a dit à nous et s'est donné la peine d'aller dire lui-même à nos Sœurs qu'elles n'avaient rien à craindre, que sa canonnière était là pour les protéger, qu'il était convaincu que les *Tchang-Nao* ne s'approcheraient point des murs, et que, s'ils s'en approchaient, tout était bien disposé pour les recevoir à merveille. Le commandant de cette canonnière qui parle bien français nous a donné aussi les mêmes assurances. Et par ce que nous voyons nous-mêmes, il nous est impossible de n'avoir pas les [786] mêmes convictions. Aussi sommes-nous tous

parfaitement tranquilles ; et je vous prie, mon très honoré Père, de n'avoir vous-même aucune inquiétude ni pour nos Sœurs ni pour nous, ou plutôt, je vous prie d'en avoir d'une autre manière, pour leur envoyer, dès que vous le pourrez, le renfort qu'elles attendent depuis si longtemps. Vous pensez bien que la dévastation des campagnes fait refluer sur Ning-Po une foule incalculable de malheureux. Et dès qu'on sera bien convaincu qu'il n'y a rien à craindre à Ning-Po, le nombre de ces malheureuses victimes va augmenter de jour en jour, d'heure en heure. Quelle masse de misères à soulager, particulièrement pendant l'hiver ! Comment nos pauvres Sœurs pourront-elles s'en tirer ? Leur petit nombre et la faiblesse de leurs santés les rendent déjà insuffisantes pour leurs œuvres actuelles. Envoyez-leur donc du secours au plus tôt, je vous en prie, je vous en conjure !

«Vous avez dû apprendre que Monseigneur Delaplace a en une forte dysenterie, il y a environ trois semaines. Grâce à Dieu, il paraît qu'il en est passablement guéri. Il est à Tchou-San : nous attendons son retour à chaque instant. Il paraît que MM. Montagneux et Salvan sont tous les deux éprouvés par les fièvres. Depuis longtemps je n'ai pas eu de nouvelles de M. Peschaud. Pour M. Ly André, pris par les rebelles, nous n'en avons toujours aucune nouvelle : nous ignorons s'il est mort ou vif. A Ning-Po, nos confrères se portent passablement bien, à l'exception de M. Guillot qui a bien failli nous être enlevé par une attaque de choléra. Par une Providence toute spéciale, il l'a pris chez nous, parce que chez lui il n'aurait eu personne pour le soigner. Les symptômes de cette terrible maladie ont duré plus de trois jours et trois nuits. Il est encore extrêmement faible et ne quitte point la chambre : cependant il va aussi bien qu'on peut aller après une telle secousse.

«Quant aux rebelles, nous sommes parfaitement tranquilles [787] de leur côté pour le moment, et tout donne à espérer qu'ils ne pourront plus venir nous inquiéter à Ning-Po. Dans ma lettre du mois dernier à Monsieur notre très honoré Père je lui ai annoncé la prise de *Chang-Yu* qui est située à 17 lieues à notre ouest. Cette belle victoire a été remportée par la petite armée Franco-Chinoise. Ce succès a tellement frappé les rebelles qu'ils ont sur le champ abandonné deux autres villes, *Sin-Tchany* et *Chan-Shien*, situées un peu plus au sud. Cette petite armée se recrute et s'organise dans ce moment, pour aller bientôt attaquer *Chao-Shing-Fou*. Dieu veuille toujours la conduire à la victoire, sous l'égide de notre Immaculée Mère ! Car c'est vraiment remarquable que toutes les victoires qui ont été remportées jusqu'ici sur les rebelles dans le *Tché-Kiang*, l'ont été le samedi.

«Depuis le dernier courrier j'ai été faire un petit voyage à *Yu-Yao* et à *Chang-Yu* avec Monseigneur Delaplace. On avait dit à sa Grandeur qu'il y avait beaucoup d'enfants abandonnés dans ces deux villes, qui y mouraient de faim, de froid et de misère. Je ne vous dirai pas toutes les dévastations dont nous avons été témoins dans ce petit voyage de cinq jours. Ce sont toujours les mêmes horreurs que ces tigres à figure humaine commettent partout, avec cette différence cependant qu'ils se sont vengés sur ces infortunés pays des échecs qu'ils avaient éprouvés du côté de Ning-Po. Nous n'avons pu rester qu'environ un jour à *Yu-Yao* et une demi-journée à *Chang-Yu*. Malgré ce peu de temps, nous en avons cependant ramené 35 enfants, tous dans l'état le plus déplorable. Le premier but de Monseigneur dans ce petit voyage était de voir s'il n'y aurait pas moyen d'établir quelque orphelinat de ce côté. D'après l'examen de la position il lui a été facile de se convaincre qu'il y avait beaucoup de bien à faire pour la Sainte-Enfance, et peut-être même pour la Propagation de la foi. De plus, arrivé à *Chang-Yu*, M. Le Brethon, jeune général de la petite armée Franco-Chinoise, lui a témoigné le désir d'avoir un Missionnaire, comme aumônier [788] d'environ 200 Chrétiens qui se trouvent dans ses troupes. Pour tous ces motifs, Monseigneur s'est déterminé à y retourner lui-même, afin de pouvoir fixer la position. Il nous a quittés le 16 du courant, et ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons appris qu'il était arrivé heureusement à *Chang-Yu*. Nous prions le bon Dieu de bénir cette nouvelle tentative pour le salut des âmes ; et j'espère que vous voudrez bien aussi lui donner un petit souvenir dans vos bonnes prières.

«Vous aurez su sans doute, avant l'arrivée de cette lettre, la mort consolante de la sœur de Gélis.»

Quant à M. André Ly qui avait disparu au milieu de ces désastres, il n'a plus reparu et Monseigneur Delaplace écrivait le 4 octobre 1865 :

«M. Ly André, qui était âgé de 48 ans et en avait passé 21 dans la Congrégation, est probablement mort. Voilà près de quatre ans qu'il a disparu, les rebelles l'ayant pris à Hang-Kéou, le 29 décembre 1861. Depuis cette époque qu'est-il devenu ? On l'ignore. Deux de nos Chrétiens qui l'ont accompagné très longtemps en ont donné les dernières nouvelles il y a 15 ou 18 mois. A cette époque M. Ly était vers le Kiang-Si, couvert de plaies et de lèpre, abandonné par les rebelles eux-mêmes, sa mort était dite quasi certaine ; nous avons écrit et envoyé de tous côtés, silence partout ; enfin il nous semble plus probable que M. Ly est mort ; mais nous n'avons pas de témoin oculaire et il est à croire que nous n'en aurons jamais.....

« M. Jourde (Claude Léopold) à peine arrivé d'Europe vient aussi de nous être enlevé le 2 octobre 1865, dans notre maison de Hang-Kéou, ayant 25 ans d'âge et 5 de vocation. M. Jourde m'était précieux, je l'aimais et je comptais sur lui mais il a plu au Seigneur de nous l'enlever.» La ville de Hang-Kéou qui vient d'être nommée avait eu jadis une église ; par suite du traité de 1861 fait avec les Français et les Anglais et stipulant la liberté de [789] Religion, elle avait été restituée. Aujourd'hui le Tché-Kiang débarrassé dit fléau dévastateur se relève petit à petit et voit se reformer ses Chrétientés.

### § XIII. Province du Honan.

Ce qui concerne l'existence de la Congrégation de la Mission dans la province du Honan, est complètement résumé dans une lettre adressée par Monseigneur Baldus à M. Etienne, Supérieur Général. Monseigneur Jean-Henri Baldus, Évêque de Zoarès, est le premier Vicaire Apostolique du Honan, puisque cette province appartenait auparavant à l'Évêché de Nankin, et ne devint Vicariat Apostolique qu'en 1846. Monseigneur Baldus est en Chine depuis 1834. La lettre suivante est datée de Nan-Yang-Fou, 26 décembre 1861.

«Le Honan, comme province territoriale de la Chine, est situé entre les 34<sup>e</sup> et 44<sup>e</sup> degrés de latitude et la plus centrale de l'Empire. Aussi, les Chinois qui, soit par ignorance de la géographie universelle, soit plus encore, par sot orgueil national, croient que la Chine est le seul royaume proprement dit du monde, les autres n'étant que comme des points ou des langues de terre autour de lui, comme des vassaux rangés autour de leur seigneur, disent que le point central du milieu du monde se trouve à *Ho-Nan-Fou*, une des villes de deuxième ordre du Honan. Cette province, traversée dans sa largeur de l'Ouest à l'Est, par le fleuve Jaune qui lui donne son nom, est une des plus fertiles en toute sorte de denrées, fruits et légumes dont les espèces sont connues en France, excepté sur une lisière d'une largeur de près de trente milles, courant aussi comme le fleuve de l'Ouest à l'Est et lui étant parallèle. Il est comme certain que c'est l'ancien lit qui est demeuré couvert de sable, comme la rive méridionale du nouveau lit en est aussi couverte sur une espace de quelques lieues. Le caractère des habitants, [790] d'après les livres d'histoire et de géographie, participe de la fourberie des gens du Midi de l'Empire et de l'orgueil entêté de ceux du Nord.

«Le Honan, considéré sous le point de vue ecclésiastique, n'a jamais joué un grand rôle dans l'histoire des Missions. Quant à la juridiction spirituelle, il faisait d'abord partie du diocèse de Nankin, et, selon le langage usité autrefois, il était donc Mission portugaise. Mais quant à l'administration jusque en 1836, les Missionnaires de notre Congrégation du Hou-pé, dirigés par M. Clet et ses successeurs, visitaient la partie ouest de la province qui se trouvait à leur portée, tandis que la partie Nord et Nord-Est était visitée par des Prêtres

séculiers, appartenant soit au diocèse de Pékin, soit à celui de Nankin, dont l'Évêque portugais, Monseigneur Pirès, était titulaire, quoiqu'il résidât à Pékin.

«Notre vénérable martyr, M. Perboyre, est le premier qui en ait été nommé Vicaire Général par l'Évêque sus-nommé, vivant encore à cette époque, et qui l'ait visitée de l'Ouest à l'Est, du Nord au Midi, pendant l'espace d'un an et plus qu'il y passa avant d'être rappelé par Monseigneur Rameaux, dans les montagnes de Kou-Tchin où il fut pris. Ainsi je suis censé son indigne successeur dans l'administration de toute la province, car après son arrestation et avant son martyre, comme notre Congrégation avait cédé notre Mission du Hou-Pé aux Missionnaires de la Propagande, je dus aller dans le Honan. D'abord, j'y exerçai les pouvoirs de Pro-Vicaire que j'avais reçus de M. Henriquez, Lazariste portugais, Vicaire Général du diocèse de Nankin. Très peu de temps après, Monseigneur de Bési fut nommé Administrateur Apostolique du diocèse de Nankin, et me confirma les pouvoirs de Pro-Vicaire, dans la province du Honan. En 1843, comme elle fut démembrée et érigée en Vicariat Apostolique particulier, j'en fus, par suite des dispositions de la Providence, fait Vicaire Apostolique. Ainsi cette Mission a le privilège d'avoir été momentanément [791] visitée et défrichée par nos deux vénérables martyrs, et une partie des épisodes les plus intéressants de leur vie s'y rattache. Après y avoir administré, soit par lui-même, soit par les Missionnaires, les Chrétientés de l'Ouest, dont nous étions chargés, comme je l'ai dit plus haut, c'est dans notre résidence actuelle de Nan-Yang-Fou que M. Clet a été pris. Je n'entrerai pas sur les causes ni les circonstances de son arrestation dans des détails qui vous sont connus, je dirai seulement qu'alors il habitait chez les Chrétiens, notre résidence et Séminaire n'ayant été bâtis qu'après coup dans l'enclos du Catéchiste Pierre Kin qui lui donnait alors l'hospitalité, et sur le même emplacement. Il se sauvait et était déjà sorti du village, quand le Judas, venu des montagnes de *Hou-Tchen* avec des satellites, le désigna en\* leur disant : voilà l'homme. On nous montre encore l'endroit où il fut pris et sur-le-champ garrotté et frappé de soufflets, et qui touche presque à notre jardin actuel. Tout le monde s'accorde à dire qu'il avait quelque pressentiment de sa prochaine arrestation et parlait de changer de demeure. Mais les Chrétiens se rassurèrent et tâchèrent de le rassurer sur les affirmations d'un d'entre eux, habitué des tribunaux, qui prétendait qu'il saurait d'avance tout ce qui pourrait se tramer en ce genre. Mais quoique rien ne soit secret dans les tribunaux de Chine, cette fois, l'affaire ne put être divulguée par les satellites, à qui le Mandarin ne dit point le lieu où il les menait. Ainsi il faut croire que ce secret, gardé contrairement aux habitudes des Chinois, n'est autre chose que la disposition secrète de la Providence qui voulait faire un martyr de M. Clet. Avec lui fut pris le chef de la famille qui lui donnait l'hospitalité, et il fut avec son Missionnaire mené d'abord à la capitale du Honan et ensuite à celle du Hou-Pé. Ce n'est qu'en 1850, qu'il est mort dans sa famille après son retour.

«Quant au vénérable Gabriel Perboyre, c'est aussi à Nan-Yang-Fou, dans notre résidence déjà commencée, qu'il habita hors le temps des Missions, et qu'il étudia le chinois : il y fut [792] d'abord envoyé par Monseigneur Rameaux, peu après son arrivée, pour aller prendre soin d'un confrère chinois, originaire du Hon an, momentanément renvoyé dans sa famille pour des raisons spéciales. C'est là que M. Perboyre, vrai Missionnaire au dehors et Chartreux à la maison, par conséquent grand amateur de solitude et de recueillement, après la sainte messe, fermait exactement toutes les portes et avenues, par où entrent ordinairement une foule de parasites et de désœuvrés, qui viennent faire perdre le temps au Missionnaire, quand il est moins ami de l'étude et de la prière. Ainsi s'en est-il trouvé qui ne sachant ou ne voulant pas se défaire de ces oisifs interlocuteurs, passaient leur journée entière à boire du thé, fumer la pipe et jaser. M. Perboyre sut éviter cette occasion de distraction, comme aussi cet autre piège encore plus dangereux, je veux dire, des conversations inutiles avec les vierges et femmes. Je puis lui rendre ce témoignage que dans ces sortes de rapports, il poussait la rigidité de la vertu aussi loin que les plus grands saints. Non seulement, il savait éviter toute espèce de familiarité et de paroles inutiles avec ces sortes de personnes, mais encore il ne pouvait souffrir qu'elles parussent ou rodassent par-ci par-là, pour voir et écouter, même dans les maisons des



Chrétiens, quand il était logé et nourri dans leurs familles. Dès lors qu'il en paraissait quelqu'une, usant de l'ascendant du Missionnaire, en qui bien des choses en bien et en mal sont loïsibles selon l'esprit qui l'anime, d'un geste répulsif de main, il les chassait du plus loin qu'il les voyait. Rien n'égalait sa fermeté là-dessus que la modestie de ses yeux et de son maintien dans les conversations nécessaires qu'il était obligé d'avoir avec elles. Les autres Missionnaires ne savaient rien lui reprocher sur ces points qu'un excès de sévérité, si toutefois il peut y en avoir.

«C'est encore dans notre résidence de Nan-Yang, qu'il fut malade d'une fièvre intermittente qui le réduisit à peu près à l'extrémité, jusqu'à recevoir les derniers sacrements ; il fut [793] dans peu réduit à un état de maigreur effrayante par suite de sueurs tellement abondantes, qu'il semblait devoir se fondre tout en eau, et que notre vieux confrère Paul Song, chinois, fit cesser par un remède salutaire qu'il lui administra. Tout cela m'a été raconté par M. Perboyre lui-même. L'accès du frisson était si violent chez lui, qu'on m'a assuré que, quoique ce fût pendant les chaleurs, il faisait encore mettre dans sa chambre deux ou trois chaufferettes remplies de charbon allumé. On l'a vu, dans les temps de crise et de faiblesse, passer les nuits, tenant son crucifix embrassé sur la poitrine, se préparant à la mort, et à une mort de S. Jean de Dieu, si Dieu ne l'avait réservé pour le martyr.

«Par suite de nouvelles dispositions locales, la chambre qu'il habitait alors, est aujourd'hui comprise dans l'intérieur de notre chapelle actuelle, à côté de l'ancienne habitation du vénérable Clet. Il y aura matière aux plus beaux souvenirs et saints élans de confiance et de ferveur pour les Missionnaires qui habiteront cette résidence et y célébreront le saint sacrifice de la messe, surtout si l'église permettait de rendre un culte public aux martyrs eux-mêmes. En attendant, ce n'a pas été pour moi un petit motif de consolation, soit en temps de maladie, soit en santé, de pouvoir me dire : «Je couche dans le lit d'un saint et d'un martyr.» Plusieurs fois je me suis trouvé à genoux devant ce lit, pour ainsi dire comme on fait devant une relique, pour demander ma guérison de certaines maladies chroniques, par l'intercession de ce bon confrère, qui autrefois, peu de temps avant son arrestation, avait bien voulu se joindre à moi de prières pour faire une neuvaine dans ce but. Dans une Chrétienté de la Mission du Honan, appelée *Sse-Tchouang*, les Chrétiens racontent qu'une femme aliénée fut guérie en portant une médaille de l'Immaculée Conception que lui donna M. Perboyre : lui-même, dans une de ses lettres, fait mention de ce fait, si je m'en souviens bien.

«Ainsi, l'on voit que si la Mission du Honan n'a pas porté [794] de grands fruits, ce n'est pas faute d'avoir été cultivée par de bons ouvriers ; mais c'est qu'elle ne les a pas conservés longtemps, ils n'ont fait qu'y passer et y faire entrevoir leurs sublimes vertus. Et sans parler de ces deux vénérables martyrs, Monseigneur Rameaux dont vous connaissez bien le talent apostolique y a aussi momentanément visité quelque Chrétienté et habité aussi la résidence de Nan-Yang-Fou. Monseigneur Lavaissière n'a fait qu'y passer aussi, et y montrer, pendant l'espace à peu près d'un an, le savoir-faire d'un Missionnaire habile et vertueux. Après lui, est venu mourir à Nan-Yang-Fou, l'austère M. Carrayon, après sa prise et renvoi à Macao, fuyant la charge de coadjuteur de Monseigneur Mouly en Mongolie. Il y est arrivé la santé déjà toute minée par suite des privations et souffrances de tout genre qu'il avait endurées, dans cette longue et pénible route, toujours enchaîné avec un malfaiteur, de sorte que quand il voulait même vaquer aux besoins les plus secrets et naturels, il était obligé de suivre ses mouvements, et *vice versa*. Que ne dût-il pas endurer, soit de cet assujettissement gênant, soit surtout des imprécations de ce païen, pendant une longue dysenterie qui lui survint pendant qu'ils voyageaient renfermés dans la cale d'une barque, sur les fleuves de la Chine ! On ne sait pas tout ce qu'il a enduré, mais on le conjecture facilement par ce que l'on sait de la manière dont sont traités les criminels dans ces circonstances. J'ai su, en particulier, qu'il était obligé de porter lui-même ses hardes sur le dos dans les marches, et que les geôliers ne lui épargnaient pas les coups de poing sur la tête, arrivés au gîte de la prison. Ces particularités vous sont déjà peut-être connues, aussi

je n'en dirai pas davantage sur son compte, sinon, que ses restes reposent à Nan-Yang-Fou à côté de notre résidence, en attendant la résurrection générale. — Monseigneur Delaplace dont vous connaissez le mérite, arrivé assez tôt pour administrer et enterrer M. Carrayon, se forma dans le Honan au ministère Apostolique, à la littérature et au [795] langage Mandarin et fut de suite après choisi pour Vicaire Apostolique du Kiang-Si qu'il quitta plus tard pour le Tché-Kiang. Je sais qu'il conserve toujours un doux souvenir de la mission du Honan, qu'il appelle, en Chinois, son *Niang-Kia*, c'est-à-dire sa maison natale et maternelle. Notre cher confrère irlandais M. Dowling, dont les vœux étaient pour le Tché-Li, arriva au Honan en 1849, envoyé par M. Guillet, par suite de circonstances spéciales. Il aurait pu y faire beaucoup de bien, sans certaines maladies tenant du physique et du moral, qui le firent rappeler au Tché-Kiang, où il mourut peu après <sup>27</sup>. Je ne dis rien de MM. Jandard et Peyralbe, encore vivants, pleins de forces et de qualités propres à avancer l'œuvre de Dieu, dans ce Vicariat, sinon que ma plus grande consolation est de pouvoir les consulter en toutes choses dans les circonstances difficiles où nous nous trouvons. Quant aux confrères chinois que j'ai eus pour collaborateurs, les deux anciens qui avaient vu M. Clet et travaillé sous lui, MM. Paul Song et Stanislas Gay, sont déjà morts et enterrés, le premier près de notre résidence de Kio-Chan, et l'autre à Kouan-Tcheou, nouvelle Chrétienté qu'il avait travaillé à former. Les deux qui nous restent et qui sont sortis du Séminaire de Macao, sont : MM. Jacques Tcheou et Jean Pong. Parmi les Prêtres chinois que j'ai connus, bien peu pourraient être comparés à ces deux défunts pour la science Ecclésiastique, la connaissance de la langue latine et de la théologie : M. Paul Song savait même passablement le français et avait pris à Pékin quelques notions d'astronomie. Pour ce qui concerne leur conduite, elle a été bonne et jamais il n'y a eu dans le Vicariat ni plainte ni dénonciation en mauvaise part, sur leur compte.

«Ce Vicariat, un des plus petits, eu égard au nombre des fidèles, n'en est pas moins un des plus difficiles à administrer, à cause de l'étendue de la province et de la dispersion des Chrétiens [796] jusqu'à ses quatre extrémités, du nord au midi, de l'est à l'ouest. Nous comptons les distances de nos districts par cent

lieues et quelquefois plus, sans pouvoir faire que de rares haltes intermédiaires chez des Chrétiens ; mais comment franchir ces espaces ? sans parler de chemin de fer ni de bateaux à vapeur, nous nous croirions encore heureux, si comme dans la plupart des provinces méridionales nous avons la facilité de voyager en barque sur des fleuves ou canaux, mais rien de tout cela : le Honan n'a guère d'autre rivière considérable que le Houang-Ho ou fleuve Jaune, qui du reste, est censé non navigable à cause de la rapidité de ses eaux et de ses fréquents changements de lit. Partout ailleurs on ne voit que plaines immenses sans routes convenables, ou montagnes entassées et escarpées. Quand on ne peut marcher à pied, on n'a pour tout véhicule que des chariots à chevaux, grossiers, lourds et non suspendus, ou des brouettes poussées et tirées par des hommes. On pourrait aussi, si on l'aimait mieux prendre des mulets, tant pour transporter ses bagages que pour monter soi-même par-dessus, quand on est assez leste et habile pour cela comme les Chinois ! Ici les particuliers ne voyagent pas en palanquin porté par des hommes, et le palanquin porté par des mulets, espèce de chaise à porteur, n'est que pour les riches. D'après ce que je viens de dire, vous pressentez déjà combien la visite des Chrétientés doit être difficile, pénible et dispendieuse, surtout en temps de troubles. Après l'arrestation de M. Perboyre et la cession du Hou-Pé, le me rendis au Honan, tout malade que j'étais depuis longtemps. Je n'y trouvai pour auxiliaire que le vieux confrère chinois M. Paul Song. M. Stanislas Gay vint quelques mois après des montagnes voisines du Chan-ci, de la Mission que nous quittions, se joindre à nous. Tout le personnel du Honan ne consistait donc, au début du nouveau Vicariat, qu'en trois Missionnaires, vieux ou infirmes. Ce fut déjà une tâche bien rude pour nous que ces longs voyages qu'il fallait entreprendre à

---

<sup>27</sup> M. Michel Dowling mourut au Tché-Kiang en 1858, ayant 37 ans d'âge et 12 de vocation.

chaque visite de ces lointaines Chrétientés. Il y [797] avait tout à faire auprès de ces anciens Chrétiens qui auparavant, ne voyaient le Missionnaire que tous les il ou 5 ans, Surtout dans la partie *Nord-Est*, administrée par les Prêtres séculiers, envoyés par l'Évêque Monseigneur Pirès. Que de patience ne fallut-il pas avoir pour instruire les ignorants et surtout pour ramener les entêtés et les inobservants, pour gouverner les vierges à domicile, la plupart demeurant dans leur famille, faute de trouver un parti convenable chez les Chrétiens, pour leur donner quelques règles de conduite, et leur apprendre même à faire oraison ! Nous tâchâmes de nous arranger de manière que tous les ans, ils pussent au moins jouir du bénéfice de la confession annuelle, et même pour que dans les principaux districts, au moins on pût, des environs, avoir recours au Missionnaire pour l'administration des autres sacrements et surtout de l'Extrême-onction. Pour cela, le Missionnaire dut, hors des temps où il n'était pas occupé à parcourir les diverses Chrétientés, résider dans la plus centrale et à portée des autres. Encore faute de Prêtres suffisants, beaucoup de localités demeureraient sans ce secours, et du reste, le Missionnaire même devait aussi s'absenter au moins une fois l'an pour se rendre auprès de ses Supérieurs ou d'autres confrères pour faire sa retraite et sa confession. Or, par suite des difficultés et des longueurs du voyage, cette absence devait être nécessairement de quelques mois. Il eût été bien plus doux pour nous, plus conforme aux habitudes de notre Congrégation de rester plusieurs dans une résidence, sans doute ; mais vu l'éloignement, la dispersion, les besoins des Chrétientés et les difficultés de tout genre spéciales à cette province, qu'on ne peut comprendre de loin, il nous était absolument impossible, vu surtout notre petit nombre de trois, d'observer la règle d'aller deux ensemble ; c'eût été de plus renoncer à faire ici ce pourquoi nous y étions venus, e ; réduire à moitié, pour le travail, notre nombre déjà si petit, attendu que dans ces petites Chrétientés multipliées et dispersées, il n'y a le plus souvent ni place, ni [798] ouvrage pour deux. Nous finies donc, sous ce rapport, tout ce que nous pâmes, et comme il se pratiquait dans toutes les autres Missions, faisant des vœux pour voir bientôt arriver l'époque où nous serions assez nombreux pour dire : *quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum* ! Hélas ! maintenant encore, quoique nous soyons cinq, nous sommes loin du compte pour pouvoir littéralement et dans tous les cas en être là. Nous espérons que de Paris, en envoyant de nouveaux confrères, on nous donnera les moyens de nous tenir à la lettre aux recommandations récemment reçues. De notre côté nous aurons, j'espère, bientôt deux Prêtres chinois de plus, par l'ordination des deux diacres, espoir du Honan, qui s'y préparent.

«D'après ce que je viens de dire, très honoré Père, vous comprenez que dès notre arrivée dans le Honan, notre premier soin a été pour les domestiques de la Foi, afin d'établir les anciens Chrétiens dans la pratique des lois de l'Église. A cette fin nous dûmes nous occuper d'établir des chapelles et résidences dans les localités qui pouvaient en avoir, eu égard au nombre des Chrétiens ; ainsi celles de Nan-Yang-Fou, y compris le Séminaire, l'école extérieure, aussi bien que celle de Kio-Chan, furent bâties entièrement par nous, l'oratoire de Sse-Tchouang, bien suffisant pour les cérémonies du culte, fut bâti par Monseigneur Lavaissière, pendant le peu de temps qu'il demeura au Honan, et avec ses pieds, disait-il, c'est-à-dire avec les épargnes qu'il avait faites en faisant des voyages à pied et non en char. Ailleurs, comme à Ou-Gan et à *Tied-KiaTsing*, nous avons acheté et réparé des édifices pour en faire des chapelles et résidences. Dans d'autres endroits nous avons aidé les Chrétiens à les bâtir ou à les réparer. En un mot, je ne sache pas de localité où le nombre des Chrétiens, quoique seulement composé de quelques familles, parût l'exiger, qui n'eût sa chapelle et son petit presbytère ou appartements séparés destinés au Missionnaire. [799]

«Outre les résidences avec enclos plus ou moins vaste et approprié à nos besoins, conformément à des recommandations qui nous sont venues autrefois, soit de la maison de Paris, soit de la Propagande, nous avons cru prudent de nous ménager quelque secours et de nous préparer quelques moyens d'existence pour le temps à venir où peut-être l'Europe ne pourrait plus faire passer les aumônes accoutumées aux Missions de Chine : à

cette fin et ne trouvant aucun parti plus convenable à la situation du pays, nous avons acquis certaines propriétés territoriales soit à titre d'arrentement soit à titre d'achat, dont le revenu en grains qu'on partage par moitié avec le fermier, nous est chaque année d'un grand secours, en tant que nos dépenses du Séminaire et des résidences sont diminuées d'autant.

«Quoique nous fussions déjà assez occupés à subvenir aux nécessités des aînés de la foi, à ériger et à entretenir des écoles fonctionnant soit pendant toute l'année soit seulement pendant le temps désœuvré de l'hiver, pour l'instruction et la commodité de leurs enfants, tant de filles que de garçons, nous n'avons pas pour cela négligé l'œuvre de la prédication auprès des païens ; mais que de peines, de fatigues n'embrasse-t-elle pas dans une vaste province ! Que de dépenses pour tant de Catéchistes, soit hommes, soit femmes, dont l'entretien, soit à domicile soit en voyage, est toujours aux frais de la Mission ! La plupart du temps aussi il nous a fallu donner la nourriture corporelle aussi bien que la spirituelle à des auditeurs, pour le moins aussi affamés de la première que de la seconde. Il y en a aussi que nous avons engagés à faire des voyages de quelques dizaines de lieues, pour aller passer quelque temps dans nos résidences auprès des Chrétiens les plus nombreux, afin de les mieux instruire et de leur donner plus efficacement une idée de la vie des Chrétiens ; mais, dans tous les cas, il a fallu les défrayer tant pour l'aller que pour le retour, il fallait aussi traiter à peu près de même les volontaires nombreux qui, une fois bien traités [800] par les Missionnaires, ou attirés par leur réputation d'hospitalité, nous arrivaient aussi souvent, par petites caravanes, sous prétexte de la doctrine. Nous aimions à nous rappeler ce que les actes des Apôtres racontent de S. Paul prisonnier à Rome : *Venerunt ad eum in hospitium plurimi, quibus exponebat testificans regnum Dei.*

«Mais nous aurions bien voulu savoir si ce grand Apôtre, pour se faire tout à tous pour les gagner à Jésus-Christ, leur distribuait la nourriture corporelle en même temps que la spirituelle. Car, sous ce prétexte de la charité industrielle est caché le danger de grands abus et graves inconvénients, et souvent nous nous sommes trouvés dans le doute et à nous demander mutuellement : qu'est-ce qu'il y a de mieux à faire en ce genre ?

«En Chine, généralement il y a tout à faire pour ces nouveaux catéchumènes, et rien à espérer en fait de secours et de contributions pas même d'aumônes pour leurs coreligionnaires et compatriotes persécutés. Il faut les considérer comme de jeunes nourrissons qui n'aient qu'à ouvrir la bouche pour recevoir de celle de leur nourrice une nourriture à demi-mâchée, et qui attendent d'elle langes et habits ainsi que les derniers services de la propreté du corps : trop souvent même on finit par être dupe de gens qui sont uniquement poussés par la cupidité ou quelque autre motif d'intérêt.

«Malgré toutes ces difficultés, travaux, dépenses, courses et mécomptes, le Missionnaire se considère comme heureux quand quelque part s'ouvre une veine de grâce qui semble produire dans plusieurs un élan vers la foi. Oh ! comme alors il y va de tout son cœur ! Malgré notre misère et notre peu de soin d'attirer l'effusion du Saint-Esprit sur le Honan, nous avons, à plusieurs époques, été favorisés de consolations et espérances bien douces et fondées de ce genre : vers les années 1845, 1846 et 1847, nous avons cru être au moment de doubler et tripler même le nombre des Chrétiens de la province. Plus tard, vers [801] a les mêmes symptômes de tendance au Christianisme se sont reproduits en divers endroits, nous comptons alors environ une centaine de familles déjà catéchumènes, répandues sur une grande surface de pays ; je ne veux pas dire que dans les autres temps, il n'y en eût point, mais alors l'enthousiasme était ou paraissait moins grand. A la première époque susmentionnée, nous manquions surtout de Missionnaires propres à entretenir et à seconder cet élan, j'étais seul Européen, tout maladif et les deux autres confrères chinois étaient vieux et infirmes : nous cherchâmes du secours ailleurs et il n'en vint de nulle part. De plus, les persécutions locales, épreuves toujours funestes pour ces faibles Chinois, vinrent de suite se mettre de la partie, comme je le dirai plus bas. Après notre assemblée de Ning-Po, en 1831, les heureuses dispositions se manifestèrent encore plus marquées et sur une plus vaste échelle en différents endroits de cette vaste province, mais combien le

diable est jaloux du bien en ce pays, comme soumis à son Empire, il suscita partout les païens et les Mandarins contre les nouveaux baptisés ou catéchumènes qui furent emprisonnés, frappés, rançonnés et obligés d'apostasier : ceux qui ne voulurent pas trahir leur conscience furent traînés de tribunaux en tribunaux jusqu'à la capitale de la province et ne furent renvoyés, après une longue réclusion d'une ou plusieurs années, qu'après avoir été punis du supplice des coups ou de la cangue et avoir payé une amende arbitraire, qui est toujours retombée sur nous ainsi que la nourriture et l'habillement des confesseurs durant leur captivité dans quelques-unes de ces nouvelles Chrétientés. Il y a eu jusqu'à deux et trois persécutions, comme à Kouang-Tcheou, dans l'espace de quelques années. Monseigneur Delaplace en dit quelque chose dans certaines de ses lettres insérées dans nos Annales. Le reste est postérieur à soi, départ du Honan, et le tout, au traité Lagrenée et au prétendu édit de liberté obtenu par lui en faveur de la Religion. Néanmoins, malgré les efforts de l'ennemi de tout bien, et les dégâts de ces [802] persécutions, il nous est resté deux nouveaux districts, Kouang-Tcheou au sud-ouest et Yu-Tcheou au centre, et quelques Chrétientés nouvelles.

«C'est bien peu, sans doute ; oui, très peu en comparaison de ce que vous deviez attendre, peu en comparaison de ce que nous aurions dû faire, peu aussi à côté d'espérances que nous croyions bien fondées ; néanmoins après avoir fait la grande part de la négligence et du défaut de direction, pour moi qui vous écris ceci, il faut que je vous fasse connaître les circonstances dans lesquelles nous travaillons depuis longtemps. Il est vrai que depuis l'année dernière, nous sommes censés jouir d'une certaine dose de liberté religieuse dans le sens que j'expliquerai plus bas, mais il nous manque la condition de la paix et de la sécurité générale. Or, ce second empêchement peut-être plus grand que celui de la persécution et spécial à cette province, est ce que j'appelle le fléau des brigands. Le Honan, depuis au moins douze ans, est ravagé par des armées innombrables de bandits, que la faiblesse et l'insouciance du Gouvernement a laissé se former, et laisse impunément exercer leurs atrocités. Ils ont commencé d'abord avec un petit nombre qui bientôt s'est accru de tous les mauvais sujets des environs ; du reste, ils ont des moyens infailibles de recrutement très adaptés au caractère et aux mœurs de ces Païens. Ils emmènent de force toutes les personnes capables de les aider à piller ou à porter le butin, surtout les jeunes gens. Qui ne veut pas les suivre ou qui rie les sert pas avec assez d'activité, qui ne peut marcher ou porter leurs fardeaux, qui paraît seulement n'être pas content de se trouver au milieu d'eux, est mis à mort sans autre forme de procès. Quelquefois même, le soir, pour éviter la peine de les surveiller pendant la nuit, ils tuent leurs portefaix de la journée. Le désespoir leur amène aussi un nombreux contingent de compagnons de désordre. Le Chinois se dit à lui-même : «les brigands ont brûlé ma maison, pillé tout mon avoir, tué mon père, emmené ou violé ma femme et ma fille ; j'ai tout [803] perdu et n'ai plus d'espoir ; je vais me joindre à eux.» Telle est la morale des Païens. Là-dessus il devient brigand aussi, et surpasse peut-être pour s'en venger les forfaits de ses devanciers. Voici quelle est leur tactique : ils ont une nombreuse cavalerie, composée de chevaux qu'ils volent tous les jours, dont les détachements se dispersent sur les deux ailes et très loin, jusqu'à cinq ou six lieues de chaque côté, pour effrayer et faire fuir les gens, en mettant le feu aux maisons, surprendre les convois de ceux qui s'enfuient avec leur personnel et leur mobilier. Le gros de l'infanterie ou centre de l'armée où se trouve le butin, porté par les animaux ou les hommes, ou traîné par des chars, arrive ensuite pêle-mêle, comme une inondation du fleuve jaune, et fait main basse sur tout. Il est impossible d'évaluer ce nombre, car les Chinois en parlent par dizaine et centaine de mille. Mais pour l'espace occupé par cette troupe, on s'accorde à fixer 8 à 10 lieues de long sur 5 à 6 de large. Il faut sans doute faire la part de l'exagération, mais on peut bien les comparer à ces nuées de sauterelles qui couvrent la terre et cachent le ciel sur tout l'horizon, comme j'en ai vu en Chine plusieurs fois ; et de fait, de même qu'un essaim de ces insectes s'abattant sur quelques champs, couverts de récoltes, a dans un instant tout dévoré, de même des terres couvertes de blés en herbe, sont entièrement pétries sous les pieds de cette multitude d'hommes, de chevaux et de tout espèce de bétail volé, dans les endroits où elle passe.

Malheur aux contrées par où le fléau passe, surtout s'ils arrivent comme à l'improviste, et avant qu'on ait pu se soustraire par la fuite et cacher les objets plus précieux, car ils font quelquefois comme des marches forcées pour surprendre quelque place de commerce : il n'en reste pas une seule dans le Honan qui n'ait été pillée, brûlée, saccagée plusieurs fois, et bien peu de marchés et de villages sont restés intacts. Du reste, le tour de chaque endroit viendra, car ils ne se proposent rien moins que de tout ravager. Déjà même plusieurs villes murées, n'ont pu préserver leurs habitants de la [804] main de ces Vandales, guidés par le génie du mal. Autrefois ils ne faisaient que deux campagnes par an, dans la province, une au printemps, l'autre à l'automne ; maintenant c'est sans nombre prévisible. Autrefois il n'y avait guère qu'une armée ; aujourd'hui il y en a cinq ou six qui se partagent le pays ; le nombre des personnes tuées par eux, quelquefois par mode d'exercice et d'amusement, de femmes et filles déshonorées ou emmenées, et d'enfants enlevés pour en faire leurs fils adoptifs selon l'usage de la Chine, ou dans l'espoir d'une forte rançon, est incalculable. Nos Chrétiens eux-mêmes dans plusieurs endroits ont eu à déplorer tout cela. Un de nos diacres, des Bâisseurs et enfants de la Sainte-Enfance, ont été emmenés par eux, mais le bon Dieu nous a bientôt consolés par leur retour. Ils se sont tous échappés pendant la nuit, au péril de leur vie, les uns après les autres. Un enfant de la Sainte-Enfance nous est aussi revenu comme miraculeusement, après quelques mois de captivité, d'un lointain pays à 60 lieues de distance. Nous sommes persuadés que cette grâce particulière à lui seul, puisque plusieurs autres enfants de Chrétiens, pris alors, n'ont pas reparu, a été obtenue par les prières ferventes et journalières que faisaient aux anges gardiens et surtout à la Reine Immaculée des Anges, ses compagnons plus heureux dans leur fuite. Hélas ! le dirai-je, quelques filles de la Sainte-Enfance sont aussi passées par leurs mains !... Dans le moment que j'écris ceci à *Pien-Leang*, capitale du Honan, tout environnée aussi de bandes de ces brigands, qui pourrait me dire ce qui est arrivé en bien ou en mal à M. Jandard, aux élèves de notre Séminaire, aux autres confrères et à la résidence de Nan-Yang-Fou, sanctifiée jadis par le séjour de nos deux vénérables martyrs ? Car j'ai appris par une voie certaine qu'une armée de ce genre ravage ces côtés-là. Cette année, après Pâques, les brigands s'y sont déjà installés deux fois, y ont bu et mangé à nos dépens, et nous ont enlevé ce que nous y avons laissé de petits meubles ou objets que nous n'avions pu emporter ou cacher ; mais ils [805] n'avaient pas brûlé les édifices dont nous avons établi la sainte Vierge, patronne et gardienne, en clouant au-dessous des portes de chaque appartement, avant notre départ, une médaille de l'Immaculée Conception, dite miraculeuse, et si connue en France. Cette fois, je l'espère, on n'aura pas manqué d'en faire autant. Déjà ils nous ont brûlé et pillé nos maisons de la résidence de Kio-Chan, ainsi qu'une ferme-école des enfants de la Sainte-Enfance, aussi bien que la résidence et chapelle de *Lou-Y-Shien*, en même temps que les habitations des Chrétiens. Déjà les rebelles connus, même en Europe, sous le nom de *longs cheveux*, commencent à paraître sur le territoire du Honan, et ces brigands semblent vouloir se joindre à eux. Si le fleuve jaune ne les eût arrêtés, ces armées de bandits ravageraient déjà les provinces du Tché-Li et du Chan-Si. Mais jusqu'ici, faute de barques, et arrêtés sur la rive septentrionale par des espèces de milices qui leur disputeraient le passage, ils se sont contentés du midi, qui est à leur portée, et plus proche de leur patrie, car le grand nombre est originaire des pays du Kian-Nan, limitrophes du Honan.

«A cet exposé on comprend facilement l'état de trouble et de désolation où doit se trouver notre Mission ainsi que la province. Personne ne pense qu'à sauver sa vie, le personnel et le mobilier de la famille. Il n'y a de chance qu'à fuir assez tôt dans les grandes montagnes ou dans l'enceinte des villes murées ; il arrive aussi souvent qu'on donne de fausses alertes de l'arrivée des brigands. On fuit dans tous les cas et très souvent on est à peine rentré, chez soi un ou deux jours, qu'il faut fuir encore et remporter son mobilier. Dans plusieurs endroits ceux qui ont des chars sont obligés de les avoir toujours préparés et chargés devant leur porte. Dans cet état continuel de soucis pour sa fortune et sa vie, personne ne songe à prêcher ni à écouter les prédications. La circulation est même tellement interrompue, et il y a tant de dangers en route, que la visite des Missions en

devient impossible ou très difficile dans beaucoup [806] de cas. Si on peut passer pour y aller, on n'est pas assuré de pouvoir revenir. Un de nos confrères chinois a été ainsi arrêté pendant titi an dans une Chrétienté sans trouver moyen de repasser. Et voilà déjà plusieurs mois, après mon retour de Pékin, que rentré sur le territoire, du Honan, j'attends en vain qu'un passage s'ouvre pour retourner à Nan-Yang-Fou. Sans parler de ces bandes de brigands qui comptent la vie des autres pour rien, on peut se trouver arrêté et même détroussé et tué au premier marché à la première échoppe ou village par où l'on passe. Chaque voyageur est suspect, et tout individu des endroits qu'il traverse est espion et se dit garde national ou commissaire de police. Pour vous voler, On vous effraie d'abord et on vous embarrasse par des questions captieuses. A la moindre hésitation causée par la peur, Ou, s'écrie que vous êtes un transfuge délégué par les brigands, oui les rebelles, et là-dessus vous êtes impunément mis à mort ou dépouillé. Combien d'innocents voyageurs qui allaient à la recherche de quelque membre égarée de leur famille ou pour toute autre raison de nécessité, Ont ainsi péri, victimes de la rapacité chinoise qui se cache sous le prétexte du bien public !

«Si dans ces cas, on se disait, Baptiseur, Catéchiste ou Missionnaire, ce serait s'exposer encore davantage. Il est des époques où il bous est impossible de, trouver un courrier pour la commission même la plus indispensable. J'en ai déjà assez dit pour vous donner une idée de notre situation ; je n'ajouterai qu'un seul trait : c'est que les troupes impériales qu'on envoie quelquefois contre cette multitude de brigands, ne font que les suivre, de loin, n'osant les attaquer, commettent les mêmes désordres envers le peuple, et on redoute à peu près autant les uns que les autres.

«Il n'y a donc que quelque grand revirement des affaires, quelque grande miséricorde de Dieu envers notre pauvre province qui Puisse relever nos espérances. En attendant, nous ne pouvons presque rien faire pour la propagation de la Foi qui [807] nous promettait déjà beaucoup, bien peu même pour les anciens Chrétiens, étant nous-mêmes sans cesse préoccupés du soin de soustraire notre Séminaire, les enfants de la Sainte-Enfance, les objets de la Mission, et nos personnes à ces dangers répétés.

«Il faut que je vous parle maintenant de la Sainte-Enfance et de ses œuvres.

«Nous avons cherché, ce nous semble, à leur donner tout le développement que comportent l'état de la province et le personnel des Missionnaires et des Chrétiens. Et d'abord nos efforts se sont dirigés vers le baptême des enfants païens malades. Nous oserions presque dire, que nous avons en ce point, à peu près fait ce que nous avons pu, et non moins que dans les autres provinces ; ce n'est ni pour nous vanter, ni pour nous disculper que nous allons établir la comparaison, mais bien pour éclairer la Religion des personnes qui ont bien voulu quelquefois nous adresser des espèces de plainte et d'exhortation, touchant le développement des œuvres de la Sainte-Enfance dans le Honan. On aurait voulu compter les baptêmes au moins par dizaines de mille et les adoptions par mille. Voici les réflexions que j'ai à proposer là-dessus, et pour ainsi dire les données arithmétiques de notre problème en question : il est hors de doute que c'est par le ministère des Chrétiens, baptiseurs ambulants ou à domicile, officiels ou officieux, que se font les baptêmes des enfants païens moribonds. Il est très rare qu'une sage-femme païenne ou un médecin païen baptise, et plus encore qu'on puisse compter sur leurs actes. Il est naturel et indubitable aussi que pour l'office de baptiseurs officiels on ne prend et on ne doit prendre que ceux qui ont des qualités et aptitudes spéciales pour cette fonction, et qui, de plus, veulent s'en charger. Or, leur nombre doit être plus ou moins grand à proportion du nombre plus ou moins grand des Chrétiens de la Mission], il doit donc être très restreint dans le Honan qui ne compte même pas 3,000 Chrétiens, grands ou petits, [808] et plus restreint que dans presque toutes les autres provinces. Ainsi, malgré les obstacles de tout genre, ayant atteint, l'année dernière, le chiffre de 11,000 baptêmes, nous sommes censés en avoir autant dans le Honan que dans aucune de nos autres Missions de Chine, je dirai même que dans le Su-Tchuen qui en a le plus ; car, y en aurait-il là 100,000, même 200,000, ce n'est guère qu'un ou deux par tête, répartis sur le nombre total de la

province ; tandis que dans le Honan, avec notre petit nombre de 10 à 11,000, c'est pour le moins trois ou quatre par Chrétien. Nous vous prions à ce propos, très honoré Père, de vous souvenir de l'estimation de la valeur du denier de la veuve faite par la Vérité même, et de ne tirer d'autre conséquence que celle du petit nombre comparatif des Chrétiens de la province du Honan. Nous dirons quelque chose d'à peu près semblable touchant l'adoption des enfants païens des deux sexes ; car le tout n'est pas de les adopter, il faut avoir des personnes propres et en nombre suffisant pour diriger les établissements d'orphelins ou leur éducation dans les familles ; mais ce n'est pas là la plus grande difficulté, parce qu'il en faut beaucoup moins que de baptiseurs ; le plus grand empêchement vient donc de l'état déplorable de la province et des proportions que le brigandage y a prises. N'est-il pas en effet déplorable de voir les filles et garçons de la Sainte-Enfance, emmenés les unes au camp des brigands ou dans leur pays pour être livrées à l'infamie, et les autres pour apprendre leur métier et leur servir de fils adoptifs ? Il vaudrait mieux qu'ils fussent sur le champ tués comme il est souvent arrivé. Il est facile d'imaginer aussi quels embarras, quelle sollicitude, et quelles difficultés ne suscite pas au Missionnaire le soin de les soustraire aux recherches de ces bandits. Il n'y a de chance alors, je l'ai déjà dit, qu'à les mener dans les hautes montagnes ou dans l'enceinte de certaines villes murées, dont les portes, du reste, sont souvent fermées avant que vous arriviez ; outre ces difficultés, quels dangers même n'y a-t-il pas pour ces jeunes personnes et leurs [809] maîtresses, soit à la ville, soit au sein de ces montagnes, dans quelque maison amie où elles se trouvent entassées jour et nuit et pêle-mêle avec toute espèce de monde ? *Intùs timores, foris pugnae, ubique similis mors est* ; on ne sera donc plus surpris si avant de faire de nouveaux établissements de ce genre, on y regarde à deux fois, et si nous donnons la préférence à l'œuvre des baptêmes. En ce temps, on regarde comme sauvé tout enfant de Païen malade baptisé ; car si la maladie dont il est atteint ne l'enlève pas cette fois, ce sera une seconde ou bien il sera tué par les brigands, ou laissé sur les chemins par sa mère en fuite, car il est avéré qu'un grand nombre périt par suite de ce désordre général. Là-dessus, si nous voulions en croire nos baptiseurs, plutôt que de suivre les principes généraux donnés aux Missionnaires par la Propagande, nous laisserions baptiser tout enfant de Païen, même ceux qui ne sont point actuellement en danger de mort. Nous avons néanmoins un certain nombre de ces enfants des deux sexes, déjà grands et capables de travail, que nous soignons de notre mieux. Les garçons sont ou occupés dans des espèces de *fermes-écoles*, à apprendre par la pratique l'art de l'agriculture, en même temps que les livres, dans les temps désœuvrés qui durent presque jusqu'à six mois dans une année ; d'autres étudient le latin ou s'exercent auprès des Missionnaires ou dans la résidence du Séminaire aux fonctions de jeunes Catéchistes, de serviteurs de la maison ou de courriers et de baptiseurs ; ainsi, l'œuvre de la Sainte-Enfance commence à se recruter dans son propre sein, nous en avons ainsi quelques dizaines dans les conditions ci-dessus énumérées. Quant aux filles, on tâche de les placer le plus tôt possible, la plupart par un mariage convenable, et de les retirer des maisons particulières, ou d'une espèce de communauté où elles étaient sous la conduite de veuves ou personnes semblables. Comme cette province est essentiellement agricole, et qu'il n'y a ni sécurité, ni paix, surtout dans la plaine, nous cherchons à établir comme des réductions de la Sainte-Enfance dans les [810] montagnes où il y a, pour le moment, moins de danger. J'ai fait plusieurs voyages pour trouver un endroit convenable et propre à occuper un grand nombre de personnes, tant pour le genre de culture propre à de pareils sites, que pour élever des vers à soie sauvages. Étant parti pour Pékin, je pense que M. Jandard aura tout arrangé dans ce sens, car, depuis assez longtemps, nous nous hâtons de chercher à employer, le plus utilement possible, selon ses fins, quelques fonds de la Sainte-Enfance, que les difficultés des circonstances nous ont forcés de garder en caisse. Pour vous donner une idée de notre bonne volonté en ce point, et en même temps des obstacles qui nous lient souvent les mains, je vous raconterai qu'à Nan-Yang-Fou, nous avons, il y a déjà plus de deux ans, acheté des matériaux considérables pour bâtir une église un peu considérable, mais faute de sécurité et de paix, nous n'avons pu mettre la main à l'œuvre. Nos longues pièces de bois pourrissent et notre plus grande peine est de les préserver des



dégâts de la pluie et de la neige. Quand on voit tout brûler autour de soi, que plusieurs fois par an, plusieurs bandes de brigands viennent vous rendre visite, attirés surtout par les édifices qui ont quelque apparence, on est, malgré soi, obligé d'attendre, sinon de renoncer à ses projets. Dans d'autres résidences, on nous a brûlé des maisons qu'on venait de bâtir et que nous n'osons plus recouvrir de peur d'un second ou troisième incendie. Néanmoins il faut avouer que nous sommes bien redevables à la divine Providence, pour la protection toute spéciale dont elle a entouré nos personnes et nos biens en plusieurs circonstances ; comme je vous en ai écrit quelque chose dans d'autres lettres, je ne m'étendrai pas là-dessus.

«D'après ce que je viens de dire, il est certain que la province ne jouit aucunement de la paix civile, si nécessaire au développement de nos œuvres. Vous supposez comme nous que nous avons la liberté religieuse depuis 1861, et que les Missions de Chine vont là-dessus prendre un nouvel essor ; j'ai [811] fait le voyage de Pékin, parce que nous n'en jouissons pas encore ; il faut que je consacre les dernières lignes de ma lettre à vous renseigner là-dessus. Il est vrai qu'on a fait un traité où quelques articles qui la stipulent ont été insérés, mais autre chose est la liberté en pratique et la liberté en théorie. Les articles d'un traité sont comme les dispositions d'une loi qui oblige à l'observation les deux parties contractantes. Or, enseigne-t-on en France ! pour qu'une loi oblige il faut qu'elle soit publiée, la promulgation est donc une condition essentielle de son obligation et de l'effet qu'on s'est proposé en l'établissant ; il s'en suit que dans le Honan, où le traité et les articles qui la concernent sont contenus n'ont pas été publiés, nous ne sommes pas censés avoir obtenu cette liberté. Sans doute, dans certains tribunaux on en sait quelque chose et les Chrétiens surtout font sonner bien haut cette bonne nouvelle qui les concerne si spécialement ; mais le public est encore censé ignorer et ne veut pas croire sans preuves ce que ces derniers sont si intéressés à dire là-dessus. La plupart même n'en ont pas entendu parler dans les occasions, on n'en regarde pas moins les Chrétiens comme rebelles, ennemis de l'État et réprouvés par lui. Nous aurions désiré sans doute que parmi les articles tant primitifs qu'additionnels, il y en eût un qui stipulât en termes clairs et précis cette promulgation du moins des articles religieux, dans tout l'Empire, selon la forme accoutumée des édits concernant le public, qui consiste en affiches dans les villes et autres lieux déterminés par les usages du pays ; mais il n'en a été rien, on n'a fait que stipuler en général qu'il sera donné connaissance du traité aux *divers tribunaux*.

Là-dessus, dans quelques-uns des principaux on a reçu quelques renseignements et communications à ce sujet, mais tout cela est demeuré caché et secret Pour le public : le Gouvernement, dans ses idées hostiles, était intéressé à ne pas avertir officiellement. Les Missionnaires ont senti de suite cette lacune et ont voulu qu'on tachât d'y suppléer, mais il était trop tard : dès le principe [812] cette clause aurait passé sans aucune difficulté et on pouvait en exiger légalement l'exécution, mais là-dessus on n'a pas consulté ceux qui auraient pu indiquer cette nécessité. Nos Français, du reste, font un peu les choses à la légère. Le traité des Anglais est en somme plus clair et plus précis sur ce point et bien d'autres ; cependant dans certaines villes surtout des provinces maritimes, c'est-à-dire dans les endroits voisins des Européens et par où ils peuvent passer, le traité a été affiché. Immédiatement après la conclusion de la paix, certains Vicaires Apostoliques, s'étant présentés aux Mandarins tout étonnés et ne sachant guère que penser de leur démarche et de leurs pouvoirs, ont aussi obtenu quelque chose en ce genre. Comme j'ai été fortement engagé à faire la même démarche, soit par nos confrères du Honan soit par ceux du Tchéli, j'ai cru qu'il était de mon devoir de partir d'abord pour la capitale du Honan et même pour celle de tout l'Empire, s'il était nécessaire. Il était déjà un peu tard, mais dans le Honan nous ne savons les affaires que quand les nouvelles sont déjà vieilles et ont passé partout. De plus l'hiver rigoureux de l'année dernière et surtout nos armées de brigands, rôdant longtemps autour de nous, m'ont fermé le passage jusqu'à la quatrième lune de cette année : mes premiers essais ont été auprès des Mandarins de Nan-Yang-Fou, près de notre Séminaire. Comme je le prévoyais bien, ceux-ci se sont excusés sur leur incompetence et leur ignorance de tout cela, n'ayant pas reçu de notification ni d'ordre

supérieur ; le magistrat de troisième ordre, c'est-à-dire le Tche-Shien est même venu à notre résidence tant pour parler d'affaires que pour espionner. On a député un petit Mandarin pour m'accompagner à la capitale où je m'adresserais au Gouverneur de la province lui-même ; celui-ci prévenu par ces premiers de mon arrivée et devant partir pour aller faire une tournée, m'a fait dire de m'adresser au Mandarin de deuxième classe, tous ont cherché à éluder la question. On m'a cependant promis de la manière la plus formelle qu'on allait [813] graver les planches et afficher le traité, dans l'espace d'une vingtaine de jours; mais comme nous ne voyons jamais rien paraître, j'ai craint d'être la dupe d'une de ces supercheries si ordinaires dans les Mandarins chinois, pour tromper les Européens, tout en leur disant de bonnes paroles. Je leur ai fait savoir par écrit que je ne pouvais plus attendre et que j'allais partir pour Pékin. J'y suis en effet arrivé assez promptement, c'est-à-dire dans 16 jours depuis le départ de la capitale du Honan. Une fois colloqué dans notre maison de Pétang, je me suis adressé au ministre de France, qui m'a très bien reçu et traité. Je l'ai prié d'intervenir, pour trois chefs en notre faveur. Le premier est la publication du traité dans notre province, le second la restitution d'une ancienne église située dans la ville de Nan-Yang-Fou, le troisième, un recours en justice pour qu'on nous fit restituer avec réparation, les bœufs d'une ferme-école de la Sainte-Enfance située dans notre Mission de Kio-Chan, et que des Païens nous avaient emmenés sans doute. Je n'ai pu m'entretenir à loisir de la position et des besoins de notre province ni avec son Excellence Monsieur le Ministre ni avec le premier Secrétaire de légation. J'ai tâché d'aller au plus court et au plus nécessaire tant par écrit que de vive voix, j'ai obtenu par leur entremise une dépêche de recommandation sur les articles ci-dessus énoncés, pour le Gouverneur de la province du Honan, non pas aussi précise et circonstanciée que je l'aurais désirée, mais vu l'état des choses, j'ai cru prudent de ne pas insister; et muni de cette pièce et de 20 exemplaires d'une énorme affiche contenant le traité français, j'ai repris au plus tôt le chemin du Honan. De retour sur le territoire du Honan, avec une dysenterie que les grandes chaleurs de la saison, jointes à d'autres conséquences du voyage, m'ont occasionnée, en me détournant de la grand'route, je vais dans la Mission de Tchang-Te-Fou, au Nord du fleuve Jaune, tant pour me rétablir que pour faire la visite des Chrétientés et voir notre cher confrère, M. Peyralbe, qui y fait mission en ce moment. [814]

Me voici au milieu de ces montagnes paisibles encore tant à cause de leur escarpement que de leur situation sur un des plus grands fleuves du monde, qui jusqu'à présent les a séparées des brigands. Oh ! les bons et heureux Chrétiens que ceux-là ! J'ai voyagé ou habité dans la plupart des provinces de la Chine, et je puis un peu parler d'après ma longue expérience. Nulle part, à mon avis, ils ne sont plus dévots envers Dieu, ni plus respectueux envers leurs Missionnaires et observateurs des règles de la sainte Église. Il y a dans leurs manières et leur conduite, un esprit de foi, de componction pour leurs fautes, de joie surnaturelle à l'arrivée du Prêtre, d'assiduité pendant son séjour, de regret à son départ qu'il est impossible de ne pas en être touché. Que de sacrifices ne font-ils pas et ne sont-ils pas disposés à faire pour lui ! Ils se privaient eux-mêmes du peu d'eau potable qui se trouvait à leur porte, se servant pour eux-mêmes d'une eau bourbeuse puisée dans des citernes afin de nous procurer la satisfaction de faire de bon thé. Les enfants nous portaient à l'envi avec un air de candeur et de simplicité touchantes, qui des poires, qui des noix, qui des pommes de terre, de toute une provision qui ne tarissait jamais. A mon arrivée, comme j'étais malade, une troupe de jeunes gens est venue très loin avec un palanquin pour me porter même en gravissant ces montagnes escarpées. Pendant tout le temps qu'y demeure un Missionnaire, serait-ce un an consécutif sans sortir de ce lieu, les confessions et les communions ne discontinuent point, comme dans une communauté fervente. Comme ils sont dévots pour entendre la messe et pour faire à toute heure du jour et surtout le soir leurs visites et prières devant le Saint-Sacrement qui s'y conserve ! Je suis sûr que Notre-Seigneur aime à habiter ce paisible sanctuaire au milieu de ces montagnes et de ces simples habitants. Après y être demeuré une quarantaine de jours, il fallut partir pour continuer notre affaire de liberté religieuse et retourner au midi, à notre résidence de Nan-Yang-Fou. Les sanglots ne manquèrent pas au départ, [815] mais ils nous ont donné

une autre preuve plus authentique de leur affection, en nous remettant une somme, partie en argent, partie en sapèques, pour *boire le thé* en voyage selon l'expression du pays, mais en réalité pour contribuer selon leurs forces aux frais considérables de notre long voyage. ils se sont, en outre, chargés avec beaucoup de bonne volonté de réciter chaque jour un chapelet ou les litanies de la sainte Vierge, en famille, pour l'heureux succès de notre négociation et le bon voyage, et je vous assure que je compte beaucoup sur leurs simples prières. Je me suis séparé d'eux avec une certaine amertume de cœur, car je sentais que je les voyais pour la dernière fois, tant la distance des lieux et les difficultés des chemins sont grandes par ces temps entre notre Séminaire et les montagnes. Mais ma principale appréhension est sans doute que les incommodités de la vieillesse et plutôt une mort prochaine m'enlèveront la consolation de les revoir. Que le Dieu de miséricorde et son immaculée Mère qu'ils invoquent tant pour nous, les garde et les protège !

«Avant d'arriver à Pien-Léang ou Kai-Fong, capitale du Honan, permettez-moi une petite digression qui peut-être vous fera quelque plaisir. Je veux parler des pommes de terre que j'ai mangées tous les jours chez ces bons Chrétiens qui savent bien que c'est le plat favori des Européens. Il y a donc des pommes de terre en Chine maintenant, mais dans très peu d'endroits. Quoique j'aie voyagé dans la plupart des provinces de la Chine, je n'en ai vu que dans une certaine lisière de montagnes qui courent sur les confins des provinces du *Hou-Pé*, *Honan* et *Chan-Si*. Il paraît que ce tubercule est implanté depuis peu de temps dans ces pays. Mais quel est donc le Parmentier bienfaiteur qui leur a fait ce présent, devenu une des principales ressources de cette partie ? La difficulté de le désigner avec certitude est grande. Mais je ne serais pas éloigné de croire que c'est à notre ancien confrère, M. Aubain, antérieur à M. Clet, qu'on en est redevable. Il a autrefois [816] voyagé et missionné dans cette partie de montagnes qui séparent le Hou-Pé du Chan-Si, et où je suis demeuré jadis assez longtemps. Ces Chrétiens m'ont raconté que c'était un Missionnaire nommé *Tcheng*. (*nom chinois* de M. Aubain,) qui l'avait apportée. D'un autre côté, au Chan-Si, on appelle la pomme de terre et le chou européens, légumes mahométans. Cette particularité me fait soupçonner que peut-être aussi ces plantes nouvelles ont été portées en Chine par les marchands chansinois, qui sont comme les Anglais de ces contrées, pour le commerce, dans les courses lointaines qu'ils vont faire. même dans des pays de Mahométans. Je laisse donc la question indécise, mais au moins, à l'occasion de pommes de terre, je vous aurai parlé de M. Aubain, et de nos anciennes montagnes du Hou-Pé. Avant de les quitter, vous trouverez bon que moi, qui suis le dernier représentant survivant de cette Mission qui n'est plus à nous, mais qui alors ne faisait qu'une avec la partie sud-ouest du Honan, j'ajoute encore quelques lignes, pour vous faire part de ce que je trouve encore dans mes souvenirs de ce que j'ai entendu dire par là, soit de ce confrère, soit de quelques autres. Son mérite l'avait rendu très cher au Vicaire Apostolique du Chan-Si, qui était alors en même temps administrateur spirituel du Hou-Pé ? J'ai autrefois trouvé un cahier de lettres actives et passives, échangées entre eux, sur des points d'administration de notre Mission. L'impression qui me resta de cette lecture est que notre confrère devait être d'une intelligence rare. Sa correspondance était surtout d'une latinité exquise, elle a été copiée, me dit-on, de la main de M. Dumazel. Je me souviens, entre autre choses, que le Vicaire Apostolique se plaignait amicalement que nos confrères, en faisant Mission, disaient la sainte messe, prêchaient et confessaient pendant la nuit. Il lui demandait combien d'années ils pensaient vivre en agissant de la sorte, et il l'exhortait à ne pas tant s'en rapporter aux exigences des Chrétiens, sans doute c'est à cause de la crainte des persécutions [817] qu'ils en agissaient ainsi. Nous nous sommes vus pair là dans le cas d'en agir de même de temps en temps. On ne saurait s'imaginer en Europe dans quel malaise et dénûment se trouvait un Missionnaire dans certaines Chrétientés. Il y avait à peine pour lui une chambre servant de réfectoire, de dortoir, de lieu de confession. Vous étiez à peine couché que ces Chrétiens, privés sans doute, de montres et d'horloges pour leur indiquer l'heure de la prière, arrivaient peu à peu les uns après les autres, même avant minuit, pour assister à la messe. Ils parlent à haute voix, font du feu pour se garantir du froid, sans se mettre en peine de la fumée selon la coutume de Chine. Quelquefois cette

espèce d'appartement est en même temps un lieu de passage, du moins on y est à portée de tout entendre et de ne rien perdre de la fumée qui s'y communique. Au milieu du tapage qu'on fait, il arrive que le Missionnaire ne peut fermer l'œil, même pendant le peu de temps qui est censé celui du sommeil, entre l'exercice du soir, et la messe de minuit. Il est vrai que les Chrétiens ne dorment pas non plus, mais pour eux ce n'est que pour quelques jours, jusqu'au départ du prêtre tout au plus, tandis que celui-ci allant ailleurs, est obligé de recommencer le même genre de vie. Ainsi il n'est pas étonnant que plusieurs dans peu de temps aient senti leur santé toute délabrée en ces climats du reste malsains. Il paraît aussi, d'après ce qu'on m'a raconté, que M. Aubain joignait une grande agilité de corps à cette pénétration d'esprit, et que dans l'espace d'un jour il parcourait à pied plus de 20 lieues. On ne connaît guère les circonstances de sa mort, et comme on a rapporté dans d'autres lettres les bruits qui en couraient, je me contenterai de répéter qu'il est mort en prison au Chan-Si, où il allait, dit-on, appelé par le Vicaire Apostolique qui aurait voulu en faire son coadjuteur dans le Hou-Pé. Il aurait été pris comme Européen et empoisonné ensuite par les ordres du Mandarin qui aima mieux s'en défaire ainsi que de l'envoyer à Pékin, où il était réclamé par l'Empereur instruit de son arrestation. [818]

«Quant à M. Dumazel, je pourrai vous dire quelque chose de plus précis sur sa mort et le lieu de sa sépulture que j'ai vu de mes propres yeux. Monseigneur Laribe, dans sa lettre insérée dans le numéro 105 des Annales de la Propagation de la Foi, est tout à fait inexact sur ce qu'il dit là-dessus, parce qu'il ne connaissait pas les lieux. Ses restes reposent donc dans une vallée des montagnes du *Chou-Tsin-Yen* (Hou-Pé) sur le terrain de la famille Ouan, non loin du Chan-Si, tout près de la Chrétienté de Sse-Yu-Ho, où il est mort d'une espèce de maladie que j'appellerai fièvre typhoïde, faute d'en bien savoir le nom. On dit qu'elle n'aurait pas été mortelle sans l'imprudence d'un médecin chinois qui le traita contre les règles de l'art. Mais comme c'est un autre médecin alors existant et qui ne fut pas sans doute invité qui me l'a raconté, je fais peu de cas de ces récriminations ordinaires aux Chinois. Ce fut notre confrère chinois Paul Song qui fut invité à près de quarante lieues de là pour aller l'administrer.

«J'ai vu aussi dans une espèce de bosquet, situé au-dessus de notre ancienne résidence de *Tcha-Yuen-Kéoit*, près du lieu où M. Perboyre fut pris, le tombeau d'un autre confrère européen du nom chinois de Ly, qui mourut un ou deux ans après son arrivée. Une foule de raisons m'ont déterminé à croire que c'est notre confrère, M. Pené, contemporain de M. Clet ; du moins, c'était un Européen mort vers cette époque, et confrère aussi ; car ces circonstances de temps et de lieu, ne pourraient convenir à aucun autre.

«Je reviens à la continuation du récit de mon retour de Pékin et de *Tchang-Te-Fou* où j'ai séjourné plus d'un mois en passant et en la compagnie de M. Peyralbe, confrère, et compatriote auvergnat, à la résidence de Nan-Yug-Fou, d'où j'étais parti, et ce sera la fin de ma lettre.

«Il résultait des informations que j'avais prises, que les brigands, de suite après la moisson et les grandes chaleurs, s'étaient remis en campagne et s'étaient divisés en plusieurs [819] bandes pour Piller davantage. Déjà une de ces armées, se dirigeant de l'Est à l'Ouest de la province, à la lueur des incendies, était passée près de la capitale où je me rendais, et revenue sur ses pas après quelques jours d'excursions vers l'occident. Je croyais trouver de ce côté les chemins libres pour quelque temps, mais arrivé près du Hoang-Ho (fleuve Jaune) nous voyons toute la population en émoi, et la fumée des villages brûlant sur la rive méridionale. C'était une autre bande, allant aussi de l'Est à l'Ouest le long du fleuve. Après quelques jours de halte et d'attente du côté du Nord, et aussitôt que les barques, qui ont le monopole du passage, ont osé passer, nous nous sommes hasardés à le traverser avant le retour de la bande. Arrivés au bord méridional, une nouvelle alerte nous a accueillis : voilà que tout fuit vers la capitale qui en est éloignée de 9 milles, en disant qu'une troisième armée débouche de nouveau du côté de l'Orient ; nous aussi, nous nous hâtons de faire ce trajet, non sans appréhension. Nous parvenons enfin, au milieu des sables, sous les murs de l'antique cité ; mais les portes en sont fermées, et une population

immense campe pêle-mêle avec ses animaux domestiques et son mobilier autour des remparts, en dedans des fossés. Pauvre peuple, sans défense, sans chef, sans abri ! Il demeure ainsi exposé nuit et jour aux injures de l'air, et ce qui est pire, aux outrages des brigands qui, souvent viennent piller et tuer jusque-là, sous les yeux des Mandarins, vainement montés sur ces murs avec leurs lâches soldats ; et il ne sait que se taire et obéir aveuglément ! Après avoir passé la nuit comme nous avons pu dans une espèce d'auberge tout encombrée de réfugiés, nous nous présentâmes de grand matin à la porte orientale, pour entrer. Ce ne fut qu'à midi qu'on l'ouvrit et que nous entrâmes, après avoir fait des efforts d'énergie et de patience pour percer le flot de la foule qui sortait et celui qui entrait. Il y a là quelques Chrétiens de Pékin qui, depuis longues années, y font le commerce ou exercent une industrie. A ne considérer que les affaires qui m'y amenaient, j'aurais voulu [820] de suite, voir les Mandarins traiter avec eux des trois points des réclamations pour lesquelles j'étais renvoyé au *Shien-Fou*, ou Vice-Gouverneur de la province : le premier point était la publication du traité français par voie d'affiches, qui n'avait pas encore eu lieu au Honan ; le second avait pour objet la restitution, aux termes de ce traité, d'une ancienne église située dans la ville de Nan-Yang-Fou, jadis confisquée par les Mandarins ; le troisième était, de notre part, un recours en justice pour exiger la restitution avec réparation de deux bœufs affectés à la ferme-école de la Sainte-Enfance de *Kio-Chan*, emmenés par des Païens, soit à Pékin, soit à la capitale du Honan. On a tout promis, tout accordé ; car, promettre ou accorder en paroles ne coûte pas beaucoup aux Chinois qui n'ont jamais qu'une demi-intention de tenir, à moins qu'ils n'y soient forcés par les circonstances. J'aurais voulu voir, avec loisir, certains Mandarins que ces affaires regardaient plus particulièrement. Mais ils étaient, jour et nuit, sur les remparts de la ville pour surveiller les mouvements des brigands qui passaient et repassaient, et donnaient des alertes plus ou moins vives à proportion qu'ils s'approchaient plus ou moins des murs, quand le premier, c'est-à-dire le Vice-Gouverneur, y montait, tous les autres, grands et petits, devaient y monter aussi, quoique leur présence dût y être inutile, seulement pour lui faire cortège, comme à peu près à l'armée, les soldats doivent suivre leur général partout où il s'avance. A Pékin, la légation française m'avait donné 26 exemplaires d'affiches, grand format, portant le texte littéral du traité en chinois, dont 20 devaient être placardés par les Mandarins du Honan dans les principales villes. Ce nombre, sans doute, est entièrement insuffisant, non-seulement si on voulait en afficher dans tous les endroits accoutumés pour les décrets impériaux, mais Même pour les seules villes murées de second et troisième ordre, qui dépassent le chiffre de 100, dans la province du Honan. J'ai désigné aux Mandarins les neuf villes de deuxième ordre, et Onze autres dans le district [821] desquelles se trouvent les Chrétiens. J'ai cherché aussi à les engager à publier un abrégé du traité y compris les articles qui concernent la Religion catholique pour les petits endroits. on m'a tout promis ; mais je ne compte pas beaucoup sur cette partie de mes demandes, parce que cet article est hors des recommandations consignées dans la dépêche du tribunal des affaires étrangères, que j'apportais avec moi pour eux. Déjà le traité était affiché à Pien-Leang (capitale), et je savais que toutes les formalités étaient remplies pour que les diverses pièces à expédier aux autres villes de la province, fussent envoyées. Il me tardait de sortir de cette cité, où je m'ennuyais passablement parce que je ne pouvais sortir de notre hôtel, sans exciter la curiosité de tout le monde, depuis qu'on savait que j'étais Européen, moi, à qui auparavant on ne faisait point attention. J'en suis enfin parti, ne prenant, pour compagnon de voyage, qu'un de nos anciens élèves, baptiseur maintenant, et un catéchumène de Pien-Léang. Nous avons passé la première nuit de halte dans le blockhaus de *Tchéoit-Sieng-Tcheng*, car il faut que je vous dise que, depuis que les brigands ravagent le Honan, les Honanais se sont avisés de construire, en beaucoup d'endroits, des espèces de fortifications, à l'instar des villes murées, avec la différence que les murs sont en terre et non en brique. Le soir, un des- chefs de cette localité fortifiée, lettré du premier ordre des *Kin-Gin*, vint nous rendre visite et nous interrogea sur la Religion, mais surtout sur les coutumes de notre patrie et sur les armes européennes. Nous promîmes, après les avoir satisfaits paroles de notre mieux, de leur faire passer des livres de Religion. Plaise à Dieu de leur ouvrir le cœur et de leur en faire comprendre et goûter les vérités ! Dès le

lendemain, le récit des voyageurs, que nous rencontrâmes, nous fit appréhender de nouveaux dangers, et la rencontre de nouvelles armées de brigands, dont, l'une remontait vers le Nord, chargée de butin, s'en retournant dans son pays ; la seconde descendait vers Nan-Yang-Fou, lieu de notre Séminaire où nous retournions. [822]

Une troisième s'avancait en travers, du côté de l'Orient. En face de tant de périls, nous nous sommes trouvés souvent dans le plus grand embarras, sans savoir de quel côté il fallait se tourner pour fuir. Toute la population se retirait dans les blockhaus à sa portée, et les canons chinois se répondaient l'un à l'autre, pour donner l'alarme. Nous espérions d'abord qu'en cas de danger pressant, on nous laisserait réfugier dans ces enceintes à demi-fortifiées, quoique non sûres ; mais en qualité de voyageurs, et par conséquent de suspects, nous étions repoussés. Les villes mêmes ne voulaient guère nous admettre : dans l'une d'elles, appelée *Siang-Shien*, nous avons séjourné cinq ou six jours en attendant que l'armée du désordre achevât de défiler à quelques milles de distance. C'est là que nous est arrivée une scène qui rappelle beaucoup les temps de persécution. Deux Chrétiens qui nous avaient cherché un lieu pour passer la nuit, ont failli être victimes de leur bonne volonté. Comme nous n'avions caché ni notre Religion, ni la qualité de Missionnaire et de Français, nous appuyant sur les articles du traité qui concerne ces points, nous reçûmes bientôt la visite de nombreux et curieux interrogateurs. Peu après arriva même le petit Mandarin militaire, chargé de la police de la villa, accompagné de satellites et militaires munis de lanternes. Il voulût voir mon passeport et l'envoya même au tribunal pour être examiné. Sa teneur porte, comme d'usage, que les autorités chinoises devront, en cas de besoin, me prêter secours et protection, mais voilà qu'au lieu de cela, on veut nous faire sortir de la ville au milieu de la nuit, et au plus tard, le lendemain matin. Des satellites nombreux ont attendu dans l'enclos jusqu'à mon départ, pour conduire et écrouer au tribunal les deux bons Chrétiens auxquels nous étions redevables d'un abri, afin de leur demander raison du service rendu à l'Europe en, et surtout afin de leur extorquer une forte somme pour se libérer, comme il était arrivé à ceux-ci, d'en donner une autre fois, pour affaire de Religion, et après avoir subi d'horribles tortures et la [823] prison. Au lieu de continuer notre route vers le midi où nous allions, nous remontons vers le Nord pour aller demander justice et réparation au Mandarin Supérieur, résidant à *Shin-Tchéou*, et plus loin, à la capitale même, si là on ne faisait pas droit à nos réclamations. Le Mandarin de ce lieu, qui avait passé sa jeunesse du côté de Canton et de Macao, connaissait et semblait aimer les Européens. Il nous traita honorablement, nous désigna pour demeure le vaste enclos destiné aux examens littéraires des candidats bacheliers, où bientôt il vint lui-même nous rendre sa visite, et nous fit servir à manger aux dépens du tribunal, tout le temps que nous y sommes demeurés. Sur notre demande et sur-le-champ, il envoya un courrier extraordinaire avec des ordres pour l'élargissement instantané de nos deux bienfaiteurs écroués. A notre départ il nous remit encore une autre dépêche qui enjoignait, au Mandarin de *Siang-Shien*, de nous bien traiter et héberger, pendant tout le temps que nous y resterions, en attendant que les brigands eussent défilé. Tous les autres hôtels mandarinaux étant encombrés par la multitude des femmes réfugiées, ou nous installa enfin dans la pagode du tribunal, où nous demeurâmes trois jours mangeant et buvant aux frais du Mandarin. La veille de notre départ, par son ordre et en son nom, on nous servit même un festin splendide, ou, selon la coutume et le langage du pays, composé de mets et d'ingrédients venus de la mer. C'était, je pense, pour nous faire bonne bouche, après que nous avons été d'abord si grossièrement méconnus.

«De là jusqu'à Nan-Yang-Fou ce furent toujours les mêmes difficultés pour voyager ; nous voyions partout la population dans les mêmes alarmes ; les villes murées étaient tellement encombrées de fuyards que souvent pendant toute une journée, on ne pouvait ni franchir les portes, ni même faire avancer son char. Du reste la foule ne remplissait pas seulement l'intérieur des villes, mais encore tout l'espace compris entre les fossés et les murs, à l'extérieur. On ne saurait croire combien est grand le [824] nombre de personnes suffoquées par suite de la presse. Mais surtout le chiffre des enfants jetés, exposés, et abandonnés morts et vivants très souvent sous les pieds de la foule, en ces malheureuses

circonstances, atteint dit-on, plus de la moitié au-dessous de 3 ou 4 ans. On en a trouvé jusqu'à 33 jetés en un seul endroit, et jusqu'à 13 entassés dans une espèce de grand panier qu'un mendiant allait jeter dans une fosse après les avoir ramassés sur la route, à l'instigation du public. Nos baptiseurs et baptiseuses en ont ramassé par tas. Les chiens et les porcs en ont tant mangé, aux yeux même des passants, que je connais plusieurs Missionnaires qui, depuis, ont eu une telle répugnance pour la viande de porc, qui est presque la seule usitée en Chine, qu'ils n'ont pu en manger. Ces détails que je ne pousserai pas plus loin, parce qu'ils sont étrangers au sujet de ma lettre, quoique particuliers à la ville de Nan-Yang-Fou, peuvent convenir aussi à presque toutes les villes de notre province au midi du fleuve Jaune, placées dans les mêmes conditions. J'ai donc hâte de la terminer par mon heureux retour à notre Séminaire : j'ai trouvé la résidence à peu près déserte, parce que tout le personnel avait aussi fui dans la ville, pour éviter la fureur des brigands, et n'était pas encore rentré. Peu de jours après mon arrivée le traité a été enfin affiché dans la ville, et nous avons grand espoir de recouvrer l'antique chapelle, située dans ses murs, quoique nous n'ayons d'autres titres qu'une tradition répétée par les vieillards. Cette tradition s'accorde à fixer son emplacement à l'endroit où est aujourd'hui bâtie la pagode qui sert de lieu de réunion aux négociants des provinces du Kian-Si et du Tché-Kiang, établis à Nan-Yan-Fou. Je ne puis donner de nouvelles certaines de l'issue de cette affaire qui n'est point terminée et qui sans doute traînera encore en longueur.»

L'état de souffrance de la part des brigands dans le Honan continua encore près de deux ans ; mais enfin le calme commença à renaître, et la liberté de la Religion chrétienne étant suffisamment promulguée, une ère nouvelle semble s'ouvrir [825] dans cette province comme dans presque toutes les autres de la Chine. Ce mouvement des peuples vers la foi oblige les Missionnaires de faire ce que firent les Apôtres au moment de la pêche miraculeuse, c'est-à-dire d'appeler du secours pour tirer leurs filets, puisque dans le Honan seul, les catéchumènes se comptent aujourd'hui par quatre et cinq mille. En conséquence le Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, en 1864, a prié la Sacrée Congrégation de la Propagande de confier à d'autres ce Vicariat. En 1865 Monseigneur Baldus a été transféré au Kiang-Si, mais les Missionnaires restent encore dans le Honan en attendant que d'autres viennent prendre leur place. Jusqu'aujourd'hui on n'a pas encore entendu dire que d'autres ouvriers se fussent présentés.

#### § XIV. M. Pirès Évêque de Nankin et Administrateur de l'Évêché de Pékin.

En parlant de la province du Kiang-Nan et de la fin de l'évêché de Nankin, nous n'avons dit qu'un mot de la mort du dernier évêque de cette ville. Il est important de revenir sur cet événement qui était de grande conséquence pour Pékin, puisque Monseigneur Pirès était le dernier Européen reconnu officiellement à la Cour. Dans une lettre du 1er février 1840, adressée à M. Le Go, Assistant de la Congrégation, M. Mouly donnait la biographie de ce vénérable Prélat.

«Depuis plus d'un an nous avons perdu Monseigneur notre Évêque administrateur, Monseigneur Cajetan Pirès, Évêque de Nankin, mort à Pékin, le 2 novembre 1838. Monseigneur Pirès, portugais de nation, entra tout jeune dans la Congrégation de la Mission en Portugal, d'où après qu'il eut reçu la prêtrise, ses Supérieurs l'envoyèrent dans les Missions portugaises de Chine, dont la Cour de Portugal, de concert avec le Saint-Siège, venait de charger nos confrères de cette nation. Il passa quelques temps à Macao, en attendant le moment [826] favorable pour s'introduire à Pékin, et il y apprit son élection au siège de Nankin, vacant depuis longtemps. Il entra publiquement en Chine, avec M. Serra, son confrère, et arriva à Pékin en 1804. Ils allèrent résider au Tong-Tang (église orientale) seule confiée aux soins de nos confrères portugais, Monseigneur l'Évêque de pékin administrant par lui-même le Nan-Tang, avec ses prêtres — A peine fût-il à son poste, qu'on vit éclater la terrible persécution de 1805, si funeste à la Chine chrétienne, et

surtout à l'Église de Pékin. C'était le courrier qui les avait conduits à la capitale qui, à son retour, portait à Macao pour l'Europe la trop fameuse carte du révérend Père Adeodat. Deux ans après, arrivèrent ses bulles de Rome, il refusa, écrivit à cet effet à Macao, mais il dut baisser ses épaules, et recevoir le lourd fardeau qu'on lui imposait. Il fut sacré Évêque de Nankin, la même année, dans la cathédrale, par Monseigneur de Govéa. Bien des gens ont cru jusqu'ici que le Nan-Tong (Église méridionale) avait été d'abord confié à la Congrégation : on se trompe ; la petite compagnie ne s'en chargea que par nécessité, après la destruction du Tong-Tang. Monseigneur de Nankin résida au Tong-Tang, jusqu'en 1812, époque où une partie ayant été brûlée, on les chassa de l'autre qu'on démolit avec la belle Église que les flammes avaient épargnée, et on les força d'aller demeurer au Nan-Tang. Sa Grandeur aurait bien voulu aller visiter son diocèse, pour rendre un peu moins sensible sa non-résidence au milieu de son cher troupeau ; quoique cela ne fût pas permis aux Européens résidant publiquement dans la capitale, il l'aurait pourtant pu secrètement dans de meilleurs temps, et l'Empereur ne se serait guère aperçu de sa courte absence : ce fut de toute impossibilité après la persécution, époque fâcheuse où les Missionnaires dans Pékin même pouvaient à peine se visiter mutuellement, et aller à leur sépulture ou maison de campagne. Son Excellence (c'est le titre que lui accorda la Cour de Portugal en le nommant conseiller d'État) dut donc, [827] bon gré malgré, se contenter de gouverner son église de Pékin même, à 200 lieues de Nankin. Après la mort de M. Ghislain, il vint dans notre église française aider M. Lamiot. Il enseigna à cette époque et plus tard encore, après le départ de M. Lamiot, la théologie à nos jeunes gens. Après la mort de notre confrère, M. Ribeiro, la sacrée Congrégation le nomma en 1827 Évêque administrateur du diocèse de Pékin. Il remplit ces deux charges difficiles avec tout le zèle et le succès que l'on pouvait attendre de son âge, de ses infirmités et des fâcheuses circonstances, pendant lesquelles il vécut. On s'est plaint à tort qu'il n'avait pas secondé de tout son pouvoir l'introduction des Apôtres de la Corée. Il a fait pour cette chère fille de l'église de Pékin tout ce qui a été en son pouvoir, et bien plus peut-être que d'autres n'eussent fait à sa place. Qu'on se figure un vieillard septuagénaire déchu de son ancienne grandeur, seul, infirme dans une chambre, ne voyant rien, ne sachant rien que par les personnes qui l'environnaient, et qui craignant de compromettre leur propre tranquillité, n'étaient guère favorables à la Mission de Corée, et on sera forcé de convenir que Monseigneur Pirès eut besoin de toute l'énergie de son zèle, d'une grande patience, d'une prudence et d'une fermeté supérieures pour dissiper leurs craintes pusillanimes, et réchauffer leur charité, et faire tout ce qu'il a fait pour une Mission à laquelle il était tout dévoué. Je crois que Monseigneur Bruguière a été induit en erreur sur le compte de ce respectable Prélat, et a trop facilement ajouté foi aux rapports qu'on lui faisait. Sur la représentation que je me permis de faire à Son Excellence, à l'occasion des bruits que j'avais peine à entendre sur son compte, elle me répondit : «Jusqu'à présent j'ai traité cette affaire de la Corée de tout mon cœur, de paroles et d'actions en y joignant mon argent. J'ai écrit quatre lettres dans la Tartarie Orientale pour engager les Chrétiens à recevoir Monseigneur de Capse comme moi-même.» Ce dont je fus parfaitement convaincu pendant les quelques jours que je [828] passai au Nan-Tang auprès de Monseigneur Pirès. D'où je conclus avec Son Excellence, que ces bruits étaient faux et calomnieux. Elle ajoutait que le jeune Chinois, Joseph, agent de Monseigneur Bruguière, le trompait depuis bien longtemps, et qu'il ne pouvait plus ajouter foi à ses rapports mensongers ; que sa manière d'agir scandalisait les Chrétiens et ses domestiques, et que par conséquent il ferait mieux de ne plus reparaitre devant lui... J'étais prié de faire part de tout cela à M. Maubon qui était encore chez nous.

«Les Missionnaires résidant publiquement à Pékin, étaient dans la persuasion que la Chrétienté de Pékin ne pouvait subsister qu'autant de temps que subsisteraient dans la capitale les établissements publics qu'ils y avaient faits avec l'aide des rois de Portugal et de France. Ils croyaient que les arts européens ayant introduit d'abord la Religion dans le Céleste Empire, c'était encore à eux à l'y conserver surtout dans la capitale, parla protection qu'ils lui obtiendraient auprès des Grands et de l'Empereur. C'était dans cette persuasion que notre respectable confrère M. Lamiot, se bornait à demander en France des



confrères pour l'établissement de Pékin, s'imaginant que sans cela il était inutile d'en introduire dans les provinces. Monseigneur Pirès était bien revenu de ce préjugé : «Je croyais tout perdu, me dit-il, mais je meurs content, parce que je vois que vous pouvez gouverner cette Église comme au Chan-Si, au Su-Tchuen et ailleurs.» Trois Européens qu'il voyait en exercice dans le diocèse de Pékin, l'espoir bien fondé d'en voir arriver prochainement d'autres et notre Séminaire de Macao qui a déjà fourni deux Prêtres à ce diocèse, etc..., etc., tout cela ne pouvait pas en effet lui faire concevoir d'autres sentiments.. «Nous Européens, me dit-il, dans nos résidences publiques, nous sommes vivants et morts tout à la fois ; vous, vous êtes morts et vivants. Le Gouvernement ignore votre présence en Chine ; lors même qu'on vous accuserait, les accusateurs peuvent passer pour faux, vous pouvez fuir et éviter la persécution en vous cachant loin [829] de l'orage ; pour nous, on connaît notre habitation, on nous trouve de suite, il nous est de toute impossibilité d'éviter les recherches du Gouvernement. Témoin le pauvre M. Lamiot qui dut se rendre de suite à la sommation qu'on lui fit de comparaître devant le tribunal des crimes, quand il se trouva Compromis dans l'affaire du vénérable M. Clet.» Voilà ce qui rendait Son Excellence timide ; à la moindre escarmouche contre les Chrétiens, les satellites et les agents des tribunaux venaient droit auprès de lui pour le vexer et lui extorquer ses piastres. Ils étaient accoutumés depuis longtemps à avoir toujours une bonne aubaine ; ces affaires étaient de bons morceaux à digérer qu'ils aimaient passablement. «La persécution suscitée à l'occasion de ces Vierges, m'écrivait-il, est terminée ; une d'elles vient d'être condamnée à l'exil. Il m'a fallu, bien entendu, dépenser une assez forte somme dans les tribunaux. Ces sortes d'affaires me rendent toujours malade, et aggravent mes infirmités ; encore suis-je obligé d'avoir recours aux Russes pour les terminer, étant dans toute impossibilité d'agir par moi-même, et n'ayant aucune autre personne dont je puisse me servir.» La situation de Sa Grandeur était vraiment critique ; les Grands de l'Empire, sauf un prince son ami qui lui rendait quelques visites, ne la considéraient plus, depuis surtout que ses infirmités l'eurent forcée à garder sa chambre, et à se démettre de sa charge de Mandarin membre du tribunal des mathématiques. Les Chrétiens n'auraient pu traiter ces sortes d'affaires sans se compromettre et exposer leur foi. Voilà ce qui engagea en partie Monseigneur Pirès à se mettre sous la protection des Russes de la capitale, qui, sous le titre d'étranger comme eux établi à Pékin avec l'agrément de l'Empereur, le délivrèrent de bien des vexations et avanies, et lui épargnèrent bien des dépenses. Lors de la dernière persécution, excitée à l'occasion des effets de Monseigneur de Corée, M. Ouei, Archimandrite russe ne put conserver un peu de tranquillité à Monseigneur Pirès à peu près mourant, qu'en se transportant lui-même au Nan-Tang, [830] avec quelques-uns de ses gens. Sa Grandeur dans une autre persécution qui éclata dans le même temps, fut même citée à comparaître au tribunal des crimes, ce dont son état mourant le délivra.... Toutes ces peines et tracasseries jointes à ses longues et graves infirmités nous l'enlevèrent le 2 novembre 1838, muni des sacrements de l'Église. Sa mort fut annoncée dans la Gazette de l'Empire, et je l'appris à 30 lieues de la capitale, par un secrétaire Chrétien d'un Mandarin militaire qui m'apporta l'extrait de la Gazette.... ainsi conçu : «Le Mandarin de droite (c'est-à-dire second Mandarin) du tribunal des mathématiques, l'Européen *Pi-Shio-Ouen*, (nom et prénom chinois de Sa Grandeur) est mort de maladie le second jour de la dixième lune, de l'an 18 de l'Empereur *Tao-Kouang* (2 novembre 1838). En conséquence l'Église et la maison des Européens sont remises au Président du tribunal *Nei-ou-Fou* ; (un magnat nommé *Kin*, chargé de surveiller les Européens dont il n'était pas très bon ami.) On délibérera et on déterminera ce qu'il faut faire de ce temple et de cette maison.

«Depuis plus de douze ans qu'on s'attendait à voir expirer tous les jours ce respectable Prélat, on avait enlevé du Nan-Tang tous les objets précieux ; avec l'aide des Russes on cacha sa mort plusieurs jours, pour sauver encore le peu qui pouvait rester. Deux Prêtres du Nan-Tang et M. Han, notre confrère, confesseur de Sa Grandeur qu'il avait ordre de ne pas quitter, et à laquelle il ferma les yeux, firent au plus vite les obsèques du respectable défunt, après quoi ils, remirent ses restes aux Russes pour les porter publiquement quand

il en serait temps, à la sépulture des Européens. Les saintes espèces qu'on avait toujours jusqu'alors conservées dans la cathédrale, furent consommées ; les Prêtres et les Chrétiens quittèrent l'église et la maison qui se trouvèrent dévolues au Gouvernement, et furent en effet entre les mains des Russes. C'est ainsi que Monseigneur avait tout disposé longtemps avant sa mort, n'ayant, comme étranger [831] aux yeux du Gouvernement, aucun représentant ; car, M. Castro, son grand Vicaire, se trouvait comme non existant, puisqu'il était entré secrètement dans la Mission, et aucun Chrétien n'osant ou ne pouvant figurer.

«Le tribunal à qui l'Empereur avait remis la décision à porter sur la maison et le temple des Européens, se les appropriés, sous prétexte que l'Empereur avait autrefois acheté cinq mille taëls, la maison et le temple des Européens. Le grand Mandarin *Iu*, qui, en 1827, eut notre maison et église françaises pour son partage, brave homme qui n'était pas ennemi des Européens, vint au Nan-Tang, auprès des Russes, crier à l'injustice. Les cinq mille taëls donnés par l'Empereur, disait-il, étaient le prix du Pé-Tang et non du Nan-Tang. Comment se fait-il donc que le président du tribunal *Nei-Ou-Fou* veuille se l'approprier ? Ce n'est pas juste, il n'est pas dans son droit. Quand même il serait vrai que l'Empereur avec ses cinq mille taëls, eût acheté le Nan-Tang avec le Pé-Tang, le Nan-Tang ne pourrait leur revenir, mais bien à moi qui, sur ma pension, ai remboursé les cinq mille taëls à l'Empereur. On dit que leurs Grandeurs chinoises se disputèrent assez fortement avec les deux Messieurs Russes qui les firent trembler de peur, et qui voulaient en appeler à l'Empereur Sa Majesté était déjà informée que M. Serra, en partant, avait emporté les 5,000 taëls, prix du Pé-Tang et du Nan-Tang, et que l'habitation des Européens avec leur temple devenait par là même, propriété d'État, entre les mains du tribunal *Nei-Ou-Fou*. C'était compromettre terriblement tous les Mandarins de ce tribunal avec leur président, que de lui faire savoir actuellement le contraire. Sur ce, après bien des débats, on conclut que l'église avec sa cour, et tout le local restait en effet propriété d'État, mais que Pi-Ta-Gin (Monseigneur Pirès) court d'argent dans sa dernière maladie, ayant emprunté de grandes sommes d'argent du russe Oueï, (c'est faux), on cédait à ce dernier tous les bâtiments de la maison qu'il allait faire démolir pour en vendre les matériaux [832] et se rembourser. La grande porte de la maison, celles de l'église et de sa cour furent scellées, les clefs de la porte de derrière et toute la maison furent laissées aux Russes qui, actuellement, ont tout démolit et vendu les matériaux dont ils doivent remettre le prix avec une infinité d'autres objets entre les mains de M. Castro, notre Vicaire Général.

«Pendant toutes ces disputes, les restes de Sa Grandeur demeuraient sans sépulture. Quand tout fut terminé, l'Empereur fut averti, et Messieurs les Russes portèrent publiquement sans aucune cérémonie religieuse, le respectable défunt, à la sépulture du Nan-Tang, dans un tombeau le plus simple de tous, que Monseigneur de Nankin s'était lui-même fait préparer d'avance. Il était âgé de 71 ans, et en avait vécu plus de la moitié en Chine.

«On voit que s'il eut recours aux Russes, il y fut forcé par les seules circonstances. Ce n'était que malgré lui qu'il communiquait avec ces schismatiques-hérétiques dont il avait la conversion bien à cœur. Il la tenta souvent, mais en vain. «Toutes les fois que je touche cette corde, me dit Son Excellence elle-même, ils se fâchent et détournent la conversation. J'ai là, ajoute-t-elle, en montrant sa bibliothèque, des livres que je leur ai proposé bien des fois de lire, mais ils n'en ont rien fait.»

«Des quatre églises de la capitale, il ne reste plus en ce moment que la cathédrale qui même n'est plus au pouvoir des Chrétiens. Combien de temps subsistera-t-elle, nous l'ignorons, n'ayant rien appris sur son sort. Jusqu'ici elle reste scellée, et elle n'a pas encore, que je sache, été profanée. On dit que par superstition, on n'ose la démolir crainte de mauvais événement.»

§ XV. Vicariat Apostolique de Mantchourie.

A la mort de Monseigneur Pirès, le Saint-Siège songea à partager l'immense évêché de Pékin. Déjà la Corée en avait été [833] retranchée, il en détacha encore, à cette époque, la Mantchourie et la Mongolie pour former un seul Vicariat Apostolique qui fut confié au Séminaire des Missions étrangères, et eut pour Vicaire Apostolique Monseigneur Vérolles, Évêque de Colombie. Le nom de Mongolie étant commun à beaucoup de contrées, M. Mouly se trouvait aussi en Mongolie, car Si-Ouen où s'était réfugié jadis M. Sué, et où était alors le centre de la Mission française de l'évêché de Pékin, était situé au-delà de la grande muraille et par là même en Mongolie ; d'où il suivait que cette partie de la Mission passait sous la juridiction du Vicaire Apostolique de Mantchourie. Quoique cette circonstance eût été ignorée sans doute à Rome, au moment de l'érection du Vicariat et fût de nature à causer ensuite beaucoup d'embarras, M. Mouly l'accepta néanmoins avec beaucoup de soumission et d'humilité, comme on peut le voir dans la lettre qu'il adressa à cette époque au Supérieur Général, en date du 15 mai 1840.

«J'ai reçu avec la plus grande vénération, comme si elle m'était venue de S. Vincent, et de Dieu lui-même, la lettre que Votre très honorée Paternité me fit l'honneur de m'adresser, en date du 8 mai 1838. Il m'est impossible de vous exprimer le plaisir et la consolation qu'elle m'a procurés dans le Seigneur, c'est au-dessus de toute expression. Puisse le Tout-Puissant, dans son infinie miséricorde, me rendre tel que vous me croyez et que je devrais être ! Puissions-nous faire avec sa grâce pour un si bon Maître infiniment plus que votre charité ne suppose ! Réglant ma conduite sur les maximes de l'Évangile, et sur la conduite de notre Bienheureux Père qui fut un évangile pratique, je n'ai pas douté un moment de l'approbation de son digne successeur que le même esprit anime. Aussi ai-je toujours aidé, et aiderai-je toujours de tout mon pouvoir, quoi qu'il en coûte, la chère Mission de Corée, notre fille bien-aimée dont les intérêts me sont aussi chers que les nôtres, dont je ne les distingue pas dans l'affection de mon [834] cœur, puisque nous ne devons avoir tous pour but que la gloire de Dieu dans le salut des & mes. Le Saint-Siège venant d'ériger la Mantchourie et la Mongolie en un Vicariat, Apostolique, qu'il confie au Séminaire des Missions Étrangères, le tiers de notre Mission française de Pékin se trouve dans leur nouveau lot. C'est là qu'est située notre résidence ainsi que notre petit Séminaire de Si-Ouen, où nous trouvons une tranquillité telle, qu'elle nous procure la douce consolation de nous réunir annuellement, tous ensemble, pour les exercices spirituels, conférences et retraites, avec moins de danger que deux ou trois confrères dans l'intérieur de l'Empire. Quoiqu'il, ne soit pas trop, aisé d'avoir une telle résidence dans d'autres lieux de la Tartarie, avec le temps cela serait peut-être possible ; mais dans la partie de la province de Pékin où se trouvent nos Chrétiens, c'est de toute impossibilité : ce ne sera qu'avec beaucoup de peine que nous, pourrons tout au plus trouver un lieu pour le petit séminaire, où il ne sera possible de se réunir, même transitoirement., que deux ou tout au plus trois confrères. Malgré cela, cette nouvelle ne m'a pas fait de peine, elle me fit dire, du fond du cœur le *sit nomen Domini Benedictum*, et fredonner toute la matinée du jour où je l'appris le *Laudate Dominum omnes gentes*, etc... C'est donc sans peine, c'est, même avec joie que je quitterai cette paisible retraite, et que je céderai, cette Mission à ces Messieurs ; attendu que telle est, la volonté de Dieu, et que je suis persuadé que l'œuvre de Dieu prospérera mieux entre les mains de cette respectable société remplie de bons ouvriers, qui feront ici le grand bien qu'ils font depuis deux siècles dans d'autres parties de cette vigne orientale du Seigneur que nous n'avons été appelés à cultiver, à leur défaut, qu'à la dernière heure du jour. Pendant que, ces habiles ouvriers fertiliseront et étendront en Mongolie le champ du père de famille, nous, pauvres petits ouvriers, nous continuerons, selon l'expression de S. Vincent, à glaner sur l'ancien terrain qu'on nous laisse ; et nous irons, sous le bon plaisir de nos [835] confrères portugais, ramasser quelques épis sur le leur. En attendant les nouvelles officielles, et l'arrivée de nos dignes successeurs, je continue à élever dans notre petit séminaire le Lama nouvellement converti, Pierre ; j'occupe également pour la même œuvre (la conversion de la Mongolie) Paul que nous n'avons pas jugé propre à apprendre le latin. Connaissant le Mantchou, il m'a déjà traduit de cette langue en mongol les évangiles des dimanches et des principales fêtes de l'année,

d'après un exemplaire de l'Évangile en Mantchou dont vient de me faire présent M. Julien. L'Évangile latin à la main, je suis parvenu avec un peu de patience à lui indiquer le commencement et la fin des différents évangiles, dont les versets sont confondus en Mantchou.

«Je suis, Monsieur et très honoré Père, on ne peut plus sensible et reconnaissant de l'honorable témoignage d'affection que vous daignez m'accorder. La rigueur avec laquelle on ouvre partout les paquets et les bagages, marchandises etc..., afin d'arrêter la circulation de l'inférieure drogue (l'opium) si nuisible à la Chine, est cause que M. Torrette n'a pu me faire parvenir votre précieux Christ. J'espère le recevoir à la première occasion favorable.

A cause de divers accidents, les lettres de 1838 ne me parvinrent que le 5 octobre 1839, époque où j'aurais dû avoir répondu et expédié mes lettres. Cela me mit dans l'impossibilité de Vous répondre de suite. Des huit jeunes gens dont j'ai eu l'honneur déjà de vous parler, aucun n'a pu être envoyé à Macao ; ils sont tous retournés dans leurs familles. Quoique j'eusse plusieurs raisons de rester à notre résidence, la nécessité de faire prospérer cette œuvre importante a achevé de me décider ; je n'ai donc pas été faire mission cette année, je suis resté à Si-Ouen où j'ai infiniment plus d'embarras, et où je me porte moins bien qu'en campagne. Nous avons en ce moment neuf jeunes gens : je pense en envoyer actuellement deux par les courriers coréens. Des parents viennent de m'en [836] proposer en ce moment un qui paraît assez spirituel, et M. Gabet m'en a envoyé un autre. Ils sont ici serrés, comme des harengs dans leur mauvaise chambre ; j'étais sur le point de leur faire creuser, selon, l'usage du pays, dans le flanc de la montagne qui est derrière notre maison de grandes cavernes, où ils auraient été plus au large, mais la nouvelle des dispositions récentes du Saint-Siège, arrivée à l'époque même où on allait mettre la main à l'œuvre, a tout-à-coup arrêté mon entreprise.

«Je vais reprendre ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre du 28 août 1838. Le nombre des retraits de cette année-là fût d'une quarantaine, et tout s'y passa très bien comme à l'ordinaire ; mais l'année suivante 1839, le nombre des retraits s'éleva jusqu'à 82, nombre d'autant plus prodigieux pour ce pays, que notre maison se trouve très petite et ne renferme en tout que 15 à 16 chambres avec celles que nous habitons, ce qui ne suffirait pas en Europe pour donner la retraite à 20 personnes. Nos confrères voulurent bien se gêner la nuit, pour faire place à ces pauvres gens : ils leur cédèrent leurs chambres et furent partager la chambre des autres. Les Chinois pour le coucher sont moins délicats que nous : chacun avait sa couverture, et les plus à leur aise, un tout petit matelas, etc... ; puis, ils couchent en assez grand nombre sur ces lits de terre dressés dans les chambres comme des lits de camp qu'on chauffe par-dessous. La cuisine se faisait chez le voisin, où la chambre, qui servait de réfectoire, n'ayant pas suffi, on dressa une tente dans le jardin, pour que le repas se prît en commun, et que tout le monde profitât de la même lecture de table. Sauf quelques pauvres, tous les autres paient leurs dépenses. Voyant l'ardeur empressée de nos Chrétiens pour ce saint exercice l'année précédente, j'en avais annoncé, d'avance l'ouverture à l'avenir chaque année pour le soir de l'Assomption, ce qui fut cause qu'on y vint de plus loin et en plus grand nombre. Plusieurs étaient venus de trente lieues et plus, c'est-à-dire de trois [837] ou quatre jours de marche. De ce nombre était un Chrétien du Chan-Si, que nos Catéchistes de ces parages nous avaient amené. Le plus grand nombre des retraits étaient de fervents Chrétiens ou Catéchistes, dont plusieurs amenaient avec eux des Chrétiens inobservants, qu'ils avaient enfin décidés à revenir à Dieu. Parmi ceux-ci se trouvait un Chrétien lettré apostat, qui dans une persécution précédente, avait donné le plus affligeant scandale ; il eut le courage de crier publiquement sa pénitence dans l'Église le saint jour de l'Assomption en présence de 800 personnes, et le sais que depuis il se conduit assez bien et répare ses anciennes fautes. Un vieux mauvais Chrétien, qui depuis longues années ne s'approchait pas des Sacraments, et qui deux ans auparavant avait rendu inutiles tous les efforts de mon zèle pour le faire revenir à Dieu, vint aussi nous consoler, et il nous console encore par sa régularité et son

bon exempté. — La passion du jeu, qui était son amusement ordinaire, a été absolument retranchée ; quoique habitué à fumer et à boire du vin, il n'en boit plus, il ne fume plus : il est le premier aux prières publiques et à la sainte messe, où il ne venait presque jamais auparavant ; on l'a vu depuis fréquenter les sacrements. Il y a encore d'autres exemples de ce genre, que je ne rapporte pas pour ne pas être trop long, je me contenterai de dire que les infidèles du village reconnaissent eux-mêmes ouvertement les salutaires effets de la retraite spirituelle, à laquelle ils attribuent la conversion de certains individus dont l'inconduite les scandalisait, leur nuisait même auparavant. On sera étonné qu'on puisse ainsi réunir dans ce pays tant de monde sans dangers ; mais il faut savoir qu'en Tartarie un village tout Chrétien est bien plus libre et indépendant en quelque sorte, que quelque lieu que ce soit, de la province ; puis la Chine n'est pas l'Europe, ni le Gouvernement chinois, surtout en Tartarie, le Gouvernement de France. On m'assure qu'il n'y a pas de danger, au moins prochain ; car pour le danger éloigné, nous le courons toujours, même en [838] dormant ; et cela me paraît tel. Dans cette saison les gens de l'intérieur vont et viennent par bandes chercher de l'ouvrage en Tartarie, ou s'en reviennent dans leurs familles ; plusieurs ont ici des parents ou amis, d'autres des affaires qu'ils viennent traiter en même temps ; puis la tranquillité de la retraite n'excite guère l'attention des infidèles du voisinage qui la connaissent, ils disent qu'ils viennent réciter des prières avec les Chrétiens du village qu'ils savent être tous Chrétiens, et ne faire continuellement autre chose dans leur Église, dans leurs familles et ailleurs.

«L'année dernière, ce n'est qu'après avoir fait nous-mêmes nos exercices, que nous donnâmes la retraite aux Chrétiens. Quoique depuis que je suis ici, chaque année, mes confrères m'aient consolé et édifié pendant les exercices et le peu de temps que nous passons ensemble, ils se surpassèrent encore l'année dernière : il régnait plus que jamais une sainte joie et une intimité vraiment fraternelle.

«Après la fête de la Toussaint 1838, quand nos confrères furent retournés à leur poste, je retournai moi-même sur mon humble monture, par un autre chemin, dans la Mission de l'Orient de la capitale. Chemin faisant, je passai dans cette Chrétienté que la persécution avait éprouvée deux ans auparavant, et dont une partie donna neuf confesseurs exilés pour la Foi. Ils étaient assez tranquilles, et les fréquentes visites que leur avait faites M. Kouo, avaient guéri en partie les plaies de la persécution que M. Perry vient cette année & faire entièrement disparaître. J'admirai la foi et la, piété d'es familles de nos bons confesseurs, que le bon Dieu s'est plu, à bénir même en ce monde, quoiqu'elles restent dans la pauvreté. Pour honorer plus sûrement en paix leur Dieu, plusieurs ont quitté leur ancien village et sont venus s'établir dans les montagnes. C'est ce qu'ont fait et font annuellement plusieurs familles dans bien des endroits. En se soustrayant aux vexations des infidèles, ils viennent s'exposer, aux dents des loups. J'ai appris que dans [839] un endroit cet animal carnassier leur avait déjà dévoré plusieurs petits enfants, et j'ai vu une petite fille qui devait sa vie aux chiens qui avaient obligé le loup de la lâcher de sa gueule. Aux environs de Si-Ouen, il y a trois ans que le loup laissait les brebis pour aller manger à l'entrée des villages, des enfants et même de grandes personnes dont plusieurs furent fortement blessées et d'autres tuées. Les apostats qui s'étaient rachetés, aussitôt qu'ils furent libres, me donnèrent aussi de la consolation. Les bons Catéchistes étant partis pour l'exil, ce sont eux qui ont pris soin des autres Chrétiens. Un d'eux qui n'est pas riche vient de bâtir à ses frais, au pied de la montagne où il est retiré, un Kong-Sou ou lieu particulier de prière pour faire mission. Je compatissais vraiment à leur faiblesse, la tentation est forte, surtout pour un Chinois. Un fervent Catéchiste, que la faite seule avait soustrait aux mains des satellites, leur reprochant leur apostasie et leur faiblesse, l'un d'eux lui dit : «Il fait beau parler ainsi, quand ; on n'a pas essayé les insultes du Mandarin, ni senti ses coups ; pourquoi t'es-tu sauvé ? que n'es-tu venu souffrir avec nous ?» Je croyais nos exilés pour la foi bien à plaindre surtout pour, leur âme, ce qui navrait mon cœur de douleur ; car, dans l'exil ils sont encore hommes et pécheurs. Mais de longues lettres que nos exilés de 1837 viennent d'écrire contre notre attente, nous ont parfaitement rassurés et consolés. J'envoie, la copie chinoise de trois lettres que je traduis le moins mal possible. La première

est du greffier d'un Mandarin militaire, qui me contribua pas peu à fortifier ses huit compagnons dans la confession ferme et constante de la Foi : il écrit à son fils : — Adresse — qu'on ait la peine de porter ces mots à HeouTchen, à *Tchang-Sse-Ouen*, que de sa propre main il la décachette. — Nouvelle de paix pour la famille. — J'avertis *Sse-Ouen* pour qu'il sache : Nous, la seizième année de Tao-Kouang (1836) neuvième lune, premier jour (dans les premiers jours d'Octobre), partis de *Tche-Tchen-Shien* (leur propre ville du troisième ordre où ils furent arrêtés pour la Foi). Toute notre route fût [840] heureuse jusqu'au Chan-Si. Les Chrétiens de Ki-Shien, (ville du troisième ordre, non loin de laquelle se trouvent Leurs Grandeurs de cette province), nous achetèrent à chacun un habit de peau, et nous donnèrent trois taëls et plus (environ 5 pièces de 5 francs) à chacun, en tout, 45 pièces de 5 francs, sans compter le prix des habits. A la onzième lune, le dix septième jour, nous arrivâmes dans la province du Kan-Sou, dans la ville Tan-Tchéou (du deuxième ordre) ; le onzième jour du douzième mois, nous partîmes pour Tong-Tchéou (ville du deuxième ordre). Tous les Chrétiens de Kan-Tchéou, (ville du deuxième ordre dont il a parlé plus haut) nous secoururent et nous donnèrent notre viatique. Arrivés à Han-Mi, on nous dispersa. Ton oncle maternel Kouo fut envoyé à Ha-La-Sa-Eul, (nom de lieu) ; ton oncle maternel *Yue* fut envoyé à Ou-Che ; ton cinquième oncle *Ouen*, (celui-ci n'est pas parent, c'est par politesse que, selon l'usage chinois, il l'appelle son frère, et oncle de son fils, à Ha-Che ; Ha-Eul, ton cinquième oncle paternel, à Yn-Ki-Sa-Eul. Moi je suis à Ho-Tien. Depuis l'an dix-septième (de Tao-Kouang 1837) dix-huitième jour du quatrième mois, fixé à cet endroit, je portai trois mois la cangue. Grâce à la bienveillante charité d'un *Tchin-Tchéoti-In* (Mandarin militaire du sixième ordre, propre Mandarin du lieu, nommé Yong, ou me fit une petite cangue avec une large ouverture. (On sait que la cangue est un instrument de supplice, composée de deux pièces de bois qui, à leur réunion, ont une ouverture pour mettre le col du patient que l'on y cadenasse. Cette cangue est plus ou moins jointe, selon la culpabilité de l'individu, et le plus souvent, selon la bienveillance ou l'avarice des Mandarins. Les deux pièces de bois ainsi cadencassées reposent sur les épaules du coupable qu'elles fatiguent ou incommodent plus ou moins selon leur pesanteur. Les plus pesantes ont jusqu'à 80 livres, les plus petites une dizaine. Plus l'ouverture est petite, plus elle gêne, sans qu'on puisse s'en délivrer ni le jour ni la nuit ; quand elle est grande, on l'ôte hors de la présence [841] d'un Mandarin, à peu près comme un collier. La nuit, pour pouvoir reposer un peu moins incommodément, ils sont obligés de pratiquer, à l'endroit où ils couchent, un vide entre le col et les épaules, pour poser la cangue, et rendre la tête sur le traversin, à la même hauteur que le reste du corps. Je la portai en me rendant au tribunal du Mandarin, et je la quittai en sortant. Après ces trois mois, je ne la portai plus, je fus délivré de la surveillance stricte du Mandarin. On me donna pour esclave à un Mandarin militaire du sixième ordre, nommé *Pa-Che*, chez qui je restai plus de 40, jours. De là, je fus auprès de M. Ho, (notre confrère chinois exilé pour la Foi, et pris dans notre Mission du Hou-Pé, il y a dix ans ; l'autre est Son Catéchiste qui le suivit en exil, dans la boutique du médecin Kouang. Ils me traitent tous, deux avec la plus grande charité ; j'ai de quoi m'habiller et manger ; je mange tous les jours du pain blanc et, de la viande de, porc, de brebis, de poule, de canard, de bœuf. Actuellement je suis dans la maison de M. Ho, mon âme et mon corps tout est à merveille.

Entre nous cinq exilés (les quatre autres sont morts en chemin), c'est moi qui suis le mieux partagé pour le lieu, ne vous mettez pas en peine de moi. Seulement vous devez très bien observer les commandements de Dieu et de l'Église, traiter tout le monde avec beaucoup d'humanité et de respect. Toi, vis en paix avec ta mère, ton épouse, ton fils et ta fille, pour les mauvais lieux garde-toi bien d'y aller. Si ton jeune frère a quelque affaire, tu dois délibérer avec lui, l'aider et le secourir ; prends garde de voir assis et de considérer à l'écart, (c'est-à-dire ne rien faire pour lui que le regarder). Je n'écris pas d'autres paroles inutiles ; quand ma lettre sera arrivée, souhaite de ma part, le bonjour et la paix à mes parents et amis, spécialement à ton septième oncle et à ta septième tante et à toute la famille. Salue aussi toutes les personnes de notre ville, gens du peuple et soldats.

«Ton grand oncle Yue, (il l'appelle son oncle par urbanité), l'an seize, troisième jour de la douzième lune, fut attaqué de la [842] maladie *Han*, à un *Tchéou*, (ville du deuxième ordre) et mourut dans la prison de cette ville. Par l'aide et le soin d'un Chrétien de l'endroit appelé *Tchang*, il fut enterré. Le 7, ton second oncle maternel, attaqué de la maladie *han*, mourut aussi, et par les soins du même *Tchang*, fut enterré. J'écrivis auparavant à ma famille, des prisons de cette ville, j'ignore si ma lettre est parvenue ou non. Ton oncle paternel, le onzième jour de la douzième lune, parti de cette ville, quoique atteint de maladie en chemin, put arriver à Kou-Lan-Shien (ville du troisième ordre, le 17, de grand matin, il mourut à l'auberge. Le Mandarin du lieu acheta la bière pour l'enterrer. En mourant il nous donna des preuves d'une très bonne mort. Ton second oncle paternel fût attaqué de maladie le 29 de la douzième lune ; il se traîna jusqu'au treizième jour de la lune *Tcheng* (première lune de l'année suivante) où, arrivé à Yu-Men-Shien (ville du troisième ordre), assis, endormi devant la porte du tribunal, il expira. Nous lui achetâmes nous-mêmes la bière, et nous l'enterrâmes., (On sait que les Chinois ont un grand respect pour les morts, et que c'est la plus grande disgrâce de n'avoir pas de, cercueil après la mort.) Ton cinquième oncle et moi fûmes atteints, de la même maladie dont nous guérîmes parfaitement. Pour moi, je suis maintenant mieux portant et plus robuste que jamais. Tous les jours, après avoir rempli mes obligations de la bon" tique, je récite des prières ; mon cœur et mon âme ressentent profondément la paix et la joie. Quoique je sois un criminel (aux yeux de la loi de l'Empire, c'est-à-dire exilé), tout me réussit à plaisir : A Ho-Tien nous sommes en tout 5 à 6 criminels. le père Ho, homme de Pékin, le maître Kouang, homme du Hou-Kouang (province), Ly et Ny, tous deux hommes du Kouei-Tcheou (province administrée par Messieurs des Missions Étrangères du Su-Tchuen exilés il y a, huit ans), Ly-Yuen-Chan de Suen-Hoa-Fou (notre métropole.) De Ho-Tien à notre famille il y a quatorze mille lys et plus, (le lys Chinois est la dixième partie de notre lieue commune de France, c'est plus de [843] 1,400 lieues de France.) Ici le pain blanc se vend deux pièces et demie de monnaie chinoise la livre, (par comparaison avec l'argent, prix courant, ces deux sols et demi Chinois vaudraient actuellement trois ou quatre centimes) ; la viande de brebis, 7 pièces de monnaie de cuivre la livre ; la viande de bœuf, 5 pièces la livre ; la viande de cochon, 15 la livre ; les poules et les canards, une dizaine, la, pièce. On vit ici à très bon marché, (c'est six ou sept fois meilleur marché qu'en Chine.) Mon habit et mon bonnet sont tout nouvellement achetés. Ton cinquième oncle a acheté, à *Yn-Ki-Sa-Eul*, une maison de six chambres ; chaque lune, il en reçoit, 350 pièces de monnaie, de louage. Il habite une chambre, la vierge de Pékin (exilée il y a, quatre ans), en habite une autre. Il a pour maître un musulman nommé Ouang ; chaque lune il en reçoit trente livres de farine, et le bois de chauffage à volonté, sans qu'il ait aucune charge, ni aucune affaire, à traiter. Pour l'endroit, il est parfaitement bien partagé.. Il est à quatre journées de marche d'ici (environ 40 lieues.) Quoique nous ne puissions pas nous voir, nous recevons habituellement des nouvelles l'un de l'autre. Ton cinquième oncle assis avec moi sur un chariot, pour nous rendre à la ville *Kou-Che*, le mulet et le cheval s'échappèrent, ton cinquième oncle tombant du chariot dans l'ornière, la roue lui passa sur la jambe. Pour moi, j'en fus quitte pour avoir bien peur ; grâce à la protection divine, ma peau et ma chair n'en reçurent aucune blessure. Remercions-en le Seigneur. Ton cinquième oncle, (par politesse,) avec un. certain Zin, frère aîné, (par politesse,) du Chen-Kin (district de notre, métropole de Suen-Hoa-Fou, exilé depuis 1827) font un petit commerce ; ils ont de quoi manger et s'habiller. Il m'est venu de ses lettres où il me prie d'écrire pour lui à sa famille, pour leur recommander de ne passe mettre en peine de lui. Ils ont entièrement obtenu l'œuvre spirituelle (confession, communion.) Mais parce que nous sommes à une grande distance de chemin et qu'il est difficile d'écrire, [844] toi, occupe-toi d'en donner avis, à leur famille et de les consoler. Ils sont à six journées de chemin d'ici (à peu près 60 lieues.) Nous écrivons habituellement des lettres. Ton oncle (maternel) Yué m'a écrit ; il est à *Ou-Che*, où il habite avec le Chrétien Ly de la province du *Kouei-Tcheou*. Quoi qu'il n'ait pas d'emploi, dans cet endroit toutes les choses nécessaires à la vie sont à très vil prix : avertis sa famille de ne pas se mettre en peine de lui. Écrivant je n'en finirais pas, je t'ai fait seulement savoir cela. Le nom du père ne s'écrit pas. Dans l'enveloppe de ma lettre se

trouvent six pièces de cuivre rouge ; vous autres, voyez, une de ces pièces en vaut ici trois des vôtres.»

Voici la lettre qu'il nous a adressée en la personne du premier Catéchiste du village, craignant de nous compromettre, si la lettre était arrêtée, il ne nous écrit pas directement, ni avec le style employé ordinairement par les Chrétiens, il n'écrit ni les mots de Prêtre, ni de Dieu, c'est à peu près comme s'il écrivait à un ami païen. Adresse : Qu'on ait la complaisance de remettre cette lettre à Si-Ouen, à Tchen, troisième frère, au grand homme, qu'il l'ouvre en paix. Depuis le long intervalle que je me suis éloigné de votre merveilleuse présence, je soupire après vous, je vous aime d'une ardeur extraordinairement vive. Quelque loin que je me trouve, je me souviens de Son Altesse, mon frère aîné, grand homme. Que le bonheur le suive en tout temps, que sa prospérité augmente de jour en jour. Que dans peu de temps, le vent me rapporte sa florissante réponse, comme la pluie qui, au printemps, purifie la poussière. (Ils rappellent les lettres qu'ils reçurent en prison et qui ne servirent pas peu à les exciter et à les fortifier dans leur bon propos de confesser la Foi, quoi qu'il dût leur en coûter), voilà l'objet de mes vœux et de mes prières. Auparavant nous avons reçu toute espèce de marques officieuses de votre immense charité, nos esprits et nos corps ensemble ont ressenti vos infinis bienfaits. Depuis notre départ, tout le chemin, aidé de la protection, (il laisse un vide pour les deux caractères du Seigneur du ciel), [845] nous jouîmes de la plus grande tranquillité. Je vous en avertis pour vous consoler. L'an 17 (de l'Empereur actuel Tao-Kouang 1837) le 18 de la quatrième lune (dans le mois d'avril) j'arrivai à *Ho-Tien* (ville du premier ordre) le 20 de la septième lune, j'entrai auprès du pasteur Tong (M. Ho) dans la boutique de médecine du maître Kouang ; tout nous réussit à souhait, ne vous mettez nullement en peine de nous. Parce qu'il y a un oiseau opportun (il fait allusion à un fait de l'histoire chinoise, où une femme n'ayant personne pour porter la lettre à son mari, la confia à un, oiseau qui vint la recevoir). Je respire ces mots pour avoir l'honneur de vous remercier respectueusement. Spécialement, j'ai l'honneur de souhaiter à MM. Mong et Mou (Mouly, et Sué), dix mille bonheurs et une paix d'or. Puis paix et bonheur à tous les amis de la Foi. De plus, Kouo, Yuen est à *La-Ba-Sa-Eul*, Yue-Che-Ouei est à *Ou-Che*, Ouen-Shio-Lien est à *Ha-Che-Ha-Eul*, Tchang-Ting-Kien est à *Yng-Ki-Sa-Eul*. Yué-Che-Yueu, Kouo-San-Tong sont morts tous les deux de maladie à *Lan-Tchéou* dans la prison ; Tchang-Ting-Tong est, mort de maladie à *Yn-Men-Shien*. Je pense en moi-même que, le chemin étant extrêmement long, il suffit de vous écrire un petit résumé de tout ce qui s'est passé. De même, je vous prie de prendre les lettres de ma famille et de les leur faire passer. Pour les gens qui sont en exil, veuillez de même consoler leur famille, et leur dire de ne pas se mettre en peine d'eux : tous sont en paix et en bon état. Je désire que cette lettre vous apporte prochainement une paix parfaite. Votre ignorant jeune frère Tchang-Ting-Tsien incline la tête.»

Autre lettre de l'exilé Kouo Martin à sa famille. Qu'on ait la bonté de remettre cette lettre à Hien-Tchen (pacifique lettre) pour ma famille, que *Kouo-Pou-Yn*, etc..., la décachette de sa main. Ces caractères, avertissent mon épouse *Fan* et mon fils *Kouo-Pou-Yn*, etc..., afin qu'ils sachent entièrement. Arrivé dans la ville des Turcs musulmans, la première où j'ai été fixé s'appelle *ha-la-cha* ; Puis on m'envoya rester à Kou-Eul-Lé : [846] ce lieu est éloigné de Ha-La-Sa de 140 lys (14 lieues de France). Jusque dans notre famille, auprès de vous, il y a plus de 9 mille lys (900 lieues) : On marche quatre mois dix jours. Ici les choses nécessaires à la vie sont à très bon marché. Le pain se vend 20 rouges tsiens la livre ; la chair, de brebis, 10 rouges tsiens, la livre ; le riz, 4 rouges tsiens, la livre ; la farine blanche (de blé), trois rouges tsiens, la livre ; cet endroit produit du coton, la livre se vend 20 rouges tsiens ; la toile, mesure deux tchangs (20 pieds chinois, le tchang en ayant dix), se vend 100 rouges tsiens la pièce. On trouve ici toute espèce de courges et de fruits, (C'est-à-dire pommes, poires, abricots, pêches, raisins, etc). Je reste ici dans la même maison avec Lieou-Chou-Lin de Suen-Hoa-Fou, (exilé avec eux). Pour vivre, je fais moi un petit commerce, Lieou s'occupe à couper du bois à brûler. Ici nous sommes 7 Chrétiens, nous avons un Koug-So (lieu public de prières). Le prêtre vient nous visiter une fois l'an. L'âme et le corps tout est très bien. Je Vous envoie 130 graines de courges douces. N'étant à la



maison que vous deux, mère et fils, vous devez toujours vous bien accorder et très bien honorer Dieu avec ferveur. J'ai contracté anciennement envers Ma-Shiong une dette de 32 tiao, (le tiao dont il parle est une ligature de 360 tsiens, environ 10 pièces de 5 francs), j'ai la terre qui en vaut quarante, vends-la pour le rembourser. Sur le livre de compte de la seizième année de Tao-Kouang, c'est écrit clairement. Ton grand oncle *Yue-Sse-Yuen* est mort à Lan-Tcheou, et enterré. Tchang-Ting-Tong, Tchang-Ting-Yang sont morts en chemin. Tout ce qu'il y a de parents et d'amis dans notre endroit, qui demandent de nos nouvelles, communiquez-leur ces nouvelles. Je ne dois absolument rien à personne. — Ici un Hong tsien en vaut trois des vôtres. — L'an 18 de Tao-Kouang (1838) le 16e jour du Jong 4e mois, (c'est-à-dire du second, quatrième mois, cette année chinoise avait 13 mois lunaires), ton père a écrit ces caractères.» [847]

«Je m'abstiens de faire des réflexions sur ces charmantes lettres qui m'ont rempli de consolation, au milieu des peines et des embarras de ma charge, je les laisse au lecteur. Il verra comment Dieu s'est plu à protéger d'une manière particulière ses fidèles serviteurs, qui se trouvent mieux que chez eux pour le corps, et auxquels Dieu a ménagé le secours des sacrements. Outre notre vénérable confrère M. Ho, ou Tong, auquel Monseigneur du Chan-Si, sous la juridiction duquel se trouvent ces confesseurs de la foi, m'assure avoir fait passer un vieux ornement complet, il paraît que d'année en année Sa Grandeur leur envoie un de. Ses prêtres, qui y passe un an, Quoiqu'il n'y ait pas un nombre suffisant de Chrétiens pour former un Vicariat Apostolique, il serait à désirer que le Saint-Siège y en érigeât un, comme il l'a fait ces années pour l'Océanie tout à fait infidèle. Ces dignes confesseurs de Jésus-Christ méritent bien qu'on prenne : d'eux le meilleur soin possible ; puis leurs mérites et leurs bons exemples ne manqueraient, pas d'obtenir de l'infinie miséricorde du Seigneur d'abondantes bénédictions de, grâces pour ce pays, qui d'ailleurs paraît assez bien favorisé de la nature, et où il fait assez bon vivre.. Nous leur avons déjà répondu ; Monseigneur du Chan-Si, qui nous fait parvenir leurs lettres, que lui avaient apportées des Chrétiens, qui vont faire le commerce dans le pays, a bien voulu se charger de leur faire parvenir les nôtres.

«Mes courses de cette année 1838-39, furent encore plus longues que celles de 1837-38, près de 500 lieues aller et revenir. Plus tard, j'aurai l'honneur de vous faire part de tout ce qui me paraîtra mériter votre attention ; je dirai seulement que j'avais, tout disposé de manière à faire mission à nos Chrétiens de *Tchang-Hai-Kouan*, au retour de l'ambassade coréenne, pour y revoir à leur passage les Chrétiens de l'ambassade avec qui j'avais, traiter les affaires de ces Messieurs des Missions Étrangères avec le Catéchiste de l'endroit, et un autre qui est le Catéchiste universel du *Leao-Tong*, et qui a rendu les plus [848] grands services à ces Messieurs : c'étaient les deux mêmes que Monseigneur de Nankin avaient employés, *Lieou Mandarin* et *Tchao. Chang-Kai-Kouan*, dernière ville de la province à l'Orient, est située à 100 lys de la capitale,, au bord de la mer, et sur les frontières du *Leao-Tong*, dont elle n'est séparée que par la grande muraille, où est une grande porte gardée strictement et où sont plusieurs grands Mandarins. Les Coréens de l'ambassade doivent toujours nécessairement passer par cette ville-là. La joie que je ressentis de leur présence fut troublée par la peine que j'éprouvais de n'avoir pu leur procurer qu'une très petite partie des différents objets demandés par Monseigneur de Capse. Mais, hélas ! tout semblait traverser l'ardent désir que j'ai de servir cette intéressante Mission. La très majeure partie des objets importants demandés par Sa Grandeur, était depuis plus d'un an entre les mains des Mandarins ; le jeune séminariste du *Su-Tchuen*, *Ouang-Joseph* factotum de feu Monseigneur Bruguière, s'était enfui, lors de la même persécution, pour ne plus revenir ; nous ne savions où était le reste des objets demandés, qu'il avait lui-même cachés dans la capitale ; j'étais en course, à 80 lieues de Pékin, où ces objets doivent entrer pour être remis aux pauvres coréens, et logé chez de pauvres familles, où j'eus de la peine à écrire mes réponses aux lettres de la Corée. De plus, la crainte pusillanime de nos Chrétiens de la capitale, augmentée par la persécution survenue à l'occasion de la Corée, par la mort de Monseigneur l'Évêque de Nankin, et nouvellement par les recherches rigoureuses pour saisir l'opium, n'était pas de nature à seconder les bonnes intentions de

notre confrère, qui était chargé à Pékin de ces commissions. Mais, hélas ! quand bien même la persécution de 1838 n'aurait pas eu lieu, quand bien même nous eussions été exempts de tous ces obstacles, je crains bien que ces différents objets n'eussent guère servi aux dignes Apôtres qui les désiraient, et qu'ils n'eussent été échouer dans le port. L'objet de mes alarmes est que cet année [849] aucun Coréen n'a paru ; non-seulement aucun n'a été membre de l'ambassade, mais aucun même n'est venu donner le moindre signe de vie. L'an dernier, au retour de l'ambassade, je pus recevoir la réponse à mes lettres de deux mois de date ; et cette année-ci, rien : c'est inutilement que j'y expédiai de nouveaux courriers. Le courrier de l'année dernière ayant reconnu un Coréen infidèle, qui faisait partie l'an dernier des gens de la suite du petit Mandarin chrétien, il lui en demanda des nouvelles : celui-ci répondit, il est mort ; de quelle maladie est-il mort ? Celui-ci pour toute réponse de porter son doigt au col en le tirant de gauche à droite : et le Tchao, répliqua mon courrier, pourquoi n'est-il pas venu ? même réponse. Mon homme ayant fait la même question le jour suivant, il en reçut la même réponse, avec ces mots. Qu'as-tu à faire à eux ? Celui-ci alléguant une dette pour achat de marchandises, il lui fut réparti : Tu peux la laisser là. Avec ces deux bons Chrétiens auront probablement péri toutes les personnes capables de traiter quelque affaire, et peut-être même Monseigneur Imbert avec ses deux coopérateurs, ce qui aura été cause que nous n'avons pu recevoir aucune nouvelle. *Sit nomen Doinini benedictum* ; adorons en silence les desseins impénétrables du Très-Haut, et redoublons d'ardeur pour seconder, par tous les moyens possibles, les efforts des héros de l'église de Corée. Des lettres furent adressées l'an dernier aux deux Missionnaires chinois du Leao-Tong, ainsi qu'une circulaire aux Catéchistes du même endroit, par M. Castro, notre confrère portugais, qui après la mort de feu Monseigneur de Nankin, venait d'être chargé, comme Vicaire Général de l'administration du diocèse de Pékin, afin de les engager tous à seconder de concert de tout leur pouvoir, la Mission de Corée. Il aurait été très flatté de recevoir à cet effet une lettre de Monseigneur Imbert, la politesse semblait même l'exiger ; mais sa charité passant par-dessus, il a fait pour le nouvel Évêque de Corée, ce que feu Monseigneur Pirès avait déjà fait pour Monseigneur [850] Bruguière, parce que, m'écrivait-il, S. Vincent aurait fait de même.

«Je fis quelques petits présents de médailles et d'images aux deux intéressants Coréens, et peu de temps après leur départ, j'étais loin du rivage de la mer. Je m'empressai de finir la visite de mes Chrétiens, pour me rendre à notre petit Séminaire de Tartarie, où m'attendait déjà depuis un mois M. Gabet. Je lui avais déjà fait faire ses exercices spirituels, afin, selon que j'eus l'honneur de vous l'annoncer dans ma dernière lettre, de l'envoyer faire un petit voyage en Tartarie pour examiner les mœurs et les usages de cette nation : c'est pour cette raison qu'il était revenu plus tôt qu'à l'ordinaire de sa Mission. Il partit de Si-Ouen-Tze dans les premiers jours de juillet, habillé en Tartare, avec une tente, des provisions de bouche et des ustensiles de cuisine. Il n'avait pour guides que ses deux jeunes néophytes. Je ne dis autre chose de ce voyage, sinon qu'il eut à souffrir beaucoup, et qu'il ne put prendre tous les renseignements et connaissances que nous désirions. Il fut dévalisé à cinq ou six journées du premier poste russe, et obligé de rebrousser chemin, faute d'argent. Les voleurs furent cependant assez honnêtes pour lui laisser une partie de leurs habits et de leurs provisions, de manière qu'il est arrivé ici dans les premiers jours de septembre, avant que nos confrères fussent retournés à leur poste.

«Je ne puis m'empêcher de vous dire un mot sur la pauvreté des Chrétiens de ces parages, habituellement grande, mais extrême cette année pour un très grand nombre. Depuis cinq ans que je suis ici, il n'y a pas encore eu une bonne année ; l'année dernière manqua, et cette année au moment que j'écris, vers la fin de mai, dans un pays où il neige en septembre, beaucoup de terres ne sont pas encore ensemencées, faute de pluie ; et celles qui le sont, sont menacées de voir sécher leur blé, à peine sorti de terre. Depuis plusieurs jours nous récitons des prières pour demander la pluie. Quand la pluie viendra, les pauvres [851] gens ne seront guère plus avancés ; car, n'ayant Pas à manger où trouveraient-ils la semence ? Avant, ils l'empruntaient à usure ; cette année, le commerce se trouvant aussi paralysé, on ne leur prête plus même à 50 pour 100. Tout cela fait que les

céréales sont à Va prix plus exorbitant que jamais. La mesure de blé plus petite qu'en France se vend environ cinq francs ; celle d'avoine, près de quatre francs ; celle du petit millet, près de cinq francs ; le riz, 5 francs. Les pauvres n'y tiennent plus, il m'en vient ici de dix et vingt lieues, qu'il m'est difficile de congédier avec moins de cinq francs, ce qui ne suffit que pour les nourrir quelques jours avec leurs familles. C'est dans ce pauvre village surtout que la misère se fait sentir plus vivement, attendu que depuis quelques années les pauvres sont accourus ici en foule, où ils n'ont d'autre moyen de subsistance que d'aller l'hiver sur les montagnes couper du bois pour le vendre, ou travailler à la journée pour autrui, ou cultiver quelque peu de la mauvaise terre des montagnes dans les autres saisons.

Mais pendant ces années mauvaises, les personnes autrefois moins gênées, voyant leur bois devenir très rare, vont en couper elles-mêmes, et cultivent elles-mêmes leurs terres. Sur dix familles, c'est tout au plus s'il y en a deux tant soit peu à leur aise ; pour le reste quelques-unes sont dans la nécessité extrême, et ceux des autres qui ne sont pas dans la nécessité grave ou ordinaire n'en sont guère loin. Je ne parle pas de la nudité de plusieurs, dans un pays où le froid est si terrible, et où des habits épais et de peaux sont absolument nécessaires pour pouvoir sortir et aller gagner sa vie au dehors. Que mangent ces pauvres gens ? Du millet, des fèves, de l'avoine ; ils se croient trop heureux avec cette nourriture qui est celle des riches : c'est beaucoup quand ils la peuvent mêler avec un peu de son, ou d'écorce des autres céréales. Hélas ! les animaux immondes ne voudraient pas chez nous une telle pâture ; je ne sais comment ils peuvent l'avaler ; cela ne peut pas les nourrir, mais seulement remplir le vide de leur estomac, et les empêcher [852] de mourir de faim. Aussi ces pauvres gens sont-ils devenus livides et secs comme des harengs, ils n'ont presque plus la force de travailler. Une pauvre veuve chrétienne est morte de faim il y a un mois, à une vingtaine de lieues d'ici ; et un homme du voisinage, ne pouvant rejeter cette mauvaise nourriture, serait mort aussi après avoir reçu les derniers sacrements si la poudre de Leroi que je lui donnai, ne l'en avait délivré.

«Quand on n'est pas sur les lieux, on se fait difficilement une idée de la pauvreté de ces pauvres gens. Les Chrétiens ne sont pas mieux, ils sont très pauvres ; mais ils vivent encore. Les pauvres du Midi de la Chine, sans terre et sans maison, peuvent vivre plus commodément que les personnes aisées de ces quartiers-ci ; car tout y est infiniment à meilleur marché les vivres aussi bien que les habits, il y a deux récoltes par an et des légumes habituellement, et de plus on y est à peu près nu en travaillant une grande partie de l'année ; dans ces circonstances si peu qu'on soit habile on peut, ou faire un petit trafic, ou exercer un petit métier capable seul de nourrir facilement plusieurs personnes, ce qui est impossible ici où, non-seulement les femmes, mais les hommes mêmes n'ont pas d'ouvrage. Nos aumônes qui, l'an dernier, s'élevaient à 120 taëls, 8 à 900 francs, vont peut-être tripler cette année ; mais comment faire ? Je n'ai vraiment pas le courage de les laisser mourir de faim ; je vendrai plutôt les vases sacrés. Pour comble de malheur, le commerce n'allant pas, les courriers de l'an dernier, à qui j'avais permis d'acheter des marchandises avec notre viatique de l'an dernier, n'ont pu encore me le rembourser. Je pense que M. Torrette aura reçu de France des secours considérables, et qu'en apprenant notre misère, il ne manquera pas de venir puissamment à notre secours.»

10 août 1840.

«Quoique j'aie eu l'honneur d'écrire longuement à Votre [853] très honorée Paternité, il y a trois mois, par trois jeunes séminaristes que j'envoyais à Macao avec les courriers de la Corée ; devant envoyer encore avec mes courriers trois autres séminaristes à M. Torrette, je m'empresse de profiter de cette occasion pour vous faire part de tout ce que je croirai devoir vous intéresser.

«Il est d'usage en Chine comme en France que les aubergistes écrivent journalièrement le soir, le nom, l'âge, la profession de leurs hôtes, le lieu d'où l'on est, où l'on va et d'où l'on vient, pour l'exhiber au Mandarin qui vient faire la visite, et qui parfois fait relever les voyageurs fatigués qui se seraient couchés de trop bonne heure. Cependant ceci ne

s'observe guère du moins hors des grandes villes où résident les Mandarins, de sorte je n'avais jamais été l'objet de ces importunes visites. Dans mes courses de l'an dernier, tenant la route impériale du nord de Pékin pour aller visiter une petite chrétienté située à la grande porte dite Kou-Pé-Kéou eu deçà de la grande muraille et étant obligé de loger plusieurs jours dans les auberges infidèles, je courus un danger qui fit pâlir mes conducteurs peu expérimentés. Au moment que nous y pensions le moins, et que nous nous disposions à dormir, arrive un homme qui demande à écrire nos noms et prénoms, âge, profession, le lieu d'où nous sommes, d'où nous venons, où nous allons, pour le remettre à un satellite que le Mandarin avait envoyé n'ayant pu venir lui-même ce jour-là contre son usage, pour cause de maladie. Nous en fûmes quittes pour la peur, et ce fut pour nous une bonne leçon dont nous aurons soin de profiter, n'allant plus passer la nuit dans les lieux où résident ces messieurs.

«La ville où se trouve cette chrétienté considérable pour cette Mission, composée de cent et plus de Chrétiens <sup>28</sup>, est un lieu de roches et stérile habité seulement par des familles de soldats, et [854] quelques marchands. C'est comme une Place forte pour préserver Pékin des incursions des Tartares ; le grand Mandarin militaire de toute la province y fait habituellement sa résidence. Quoique nos Chrétiens soldats trouvent dans leur profession divers obstacles pour vivre chrétiennement, je fus assez content d'eux. Je célébrai plusieurs jours les saints mystères et j'exerçai mon ministère au quartier des soldats dans la maison d'un Chrétien soldat, secrétaire du grand Mandarin militaire, environné de toutes parts de Mandarins et de soldats ; j'y étais tranquille lorsqu'un mauvais sujet avant été informé de ma présence, on me pria honnêtement d'aller dans le quartier des marchands, de crainte que, cet individu venant faire du tapage, je ne me trouvasse de suite sous la griffe des soldats infidèles. Voilà ce qui arrive en bien des endroits, dans cette Mission où une on deux familles de Chrétiens se trouvent seules dans un village tout infidèle ; ces mauvais sujets profitent de l'arrivée du Missionnaire, pour les vexer et leur extorquer s'ils peuvent de l'argent. La Mission finie, les Chrétiens m'invitèrent à me reposer un jour dans ma nouvelle demeure, et me conduisirent à leur champ de mars voir le grand Mandarin militaire passer ses troupes en revue. C'est une vaste plaine, au nord de laquelle s'élève sur le côté une tour, au haut de laquelle se trouve la musique et plus loin une grande terrasse avec des habitations. C'est sur cette élévation que se trouvait sous un pavillon le grand Mandarin militaire avec son état-major. Autour du camp étaient dressées des tentes de toile gardées par les domestiques de l'armée. Les différents corps de troupes à pied et à cheval firent leurs manœuvres chacun à leur tour, puis vinrent défiler au pied de la terrasse. Les uns avaient des lances, d'autres un arc et des flèches, d'autres des fusils, d'autres qui paraissaient avoir l'air un peu plus militaire, avaient un sabre et un bouclier ; ils étaient habillés de jaune et avaient un bonnet figurant la tête des tigres dont ils veulent prendre les manières. On pourrait les comparer à nos voltigeurs. Chaque [855] corps avait son costume propre, mais ils étaient loin de l'élégance et de la propreté des nôtres. Crainte de vol on n'ose pas confier les armes et les habits à chaque individu, tout reste au magasin, et est distribué et ramassé le même jour. Il en est de même des chevaux et de leurs harnais qui n'ont rien de brillant et d'extraordinaire, seulement chaque cheval a sa sonnette au col. On ne remarque rien de fier ni de mâle dans tout cela, et leurs manœuvres sont bien lentes. La musique va de pair, de sorte que cette revue avait l'air d'une comédie ou d'un jeu d'enfants. Ces années-ci le Vice-Roi a établi une nouvelle tactique militaire, et veut surtout qu'on insiste sur l'exercice au fusil qui fait tomber l'arc. Mais quelle lenteur à charger et à tirer, avec leurs mèches. A l'a vue de tels soldats, on apprécie plus que jamais la milice française. Un de nos Catéchistes soldats me dit tout

---

<sup>28</sup> C'est la Chrétienté qu'administraient MM. Pedrini et Ripa en allant en Tartarie à la suite de l'Empereur Kang-Chi.

bonnement que les Tartares étaient plus terribles qu'eux ; ils en triomphent cependant par leurs ruses et fourberies et surtout par l'argent.

«Je me rendis de là au sud-est deux journées plus loin, chez deux petites familles chrétiennes. A la vue de la mauvaise route que nous dûmes tenir le premier jour, en montant et descendant des côtes de roches, en suivant des chemins assez étroits, raboteux et remplis de pierres, on ne se serait guère douté que c'était là la route impériale. Comme le pays est montagneux, les Chinois ne savent pas y tracer de routes. D'ailleurs depuis 20 ans, c'est-à-dire depuis la mort tragique de son père l'Empereur Kia-Kin, arrivée à la maison de plaisance des Empereurs, à Dje-Hol en Tartarie, où cette route conduit, Tao-Kouang l'Empereur actuel n'a pas osé aller dans ce lieu qu'il regarde comme de mauvais augure. Crainte de quelques révoltes en son absence, il n'ose guère non plus s'éloigner de la capitale. Il ne va guère non plus qu'à 10 ou 20 lieues, soit au lieu, de la sépulture de sa famille rendre ses hommages à ses ancêtres, soit à quelque temple d'une idole renommée., je passai au pied d'une montagne, au sommet de laquelle se [856] trouve une de ces fameuses pagodes où il était venu faire ses dévotions l'année précédente. Sur le flanc de la montagne, aux deux côtés du chemin qui conduit à la pagode étaient plantés des cyprès, autour de petites pagodes. Au bas de la montagne, dans la plaine est bâtie une maison de voyage de l'Empereur telle qu'on en rencontre à l'Orient depuis Pékin jusqu'au Léao-Tong, patrie de l'Empereur, en Mantchourie, où les Empereurs doivent aller tous les dix ans honorer leurs ancêtres. Ces maisons consistent en quelques appartements au rez-de-chaussée, bâtis dans l'enceinte d'un grand jardin carré. Personne ne peut y entrer ni loger, même en l'absence de l'Empereur. Mon conducteur, soldat chrétien, qui s'était trouvé là l'année précédente, quand Sa Majesté vint adorer à la pagode, me dit que l'Empereur seul avec les gens de sa maison logeaient dans cette enceinte, que les Mandarins et les Grands logeaient dans de vastes appartements, bâtis à l'entrée en dehors, que le Vice-Roi avec ses troupes montait la garde devant l'enceinte, et le premier grand Mandarin militaire de la province par derrière. Les petits Mandarins et les soldats logent dans des tentes qu'ils dressent. Cette même année Sa Majesté aurait dû aller pour la seconde fois dans sa famille au Léao-Tong honorer ses ancêtres ; mais elle n'osa s'éloigner de Pékin. Elle ne laissa pas néanmoins de remplir ce devoir d'étiquette en grande pompe : elle y envoya à sa place son effigie, avec un Prince suivi d'un nombreux cortège. Exprès pour cela on avait tracé, à travers les champs, dans la plaine qu'on avait à parcourir, comme pour l'Empereur lui-même, une route unie et régulière qui n'existait déjà plus un mois après.

«On voit, dans ces belles plaines, quelques arbres aux environs des villages, mais les montagnes de ces parages ne sont pas mieux fournies d'arbres, qu'en Tartarie, si bien que l'Empereur, il y a deux ans, pour rebâtir sa maison de plaisance de *Hai-Tien* à quelques lieues de la capitale, ne pouvant trouver ailleurs de bon bois, s'est vu forcé d'aller lui-même enlever les [857] belles poutres des monuments dressés aux tombeaux des rois de l'ancienne dynastie.

«Quelque temps après je parvins à la petite Chrétienté, où se trouve l'énergumène dont je vous parlais, dans ma lettre du 28 août 1838. Après m'avoir salué avec les Chrétiens, d'un air gai et satisfait, et avoir reçu ma bénédiction, elle se retira d'un air triste et rentra à l'instant pour m'apostropher, blasphémer et maudire ; l'esprit immonde s'était emparé d'elle d'une manière encore plus terrible, que l'année précédente. Elle ne parlait plus, assise et immobile sur une chaise, les yeux fermés elle avait ensuite les yeux ouverts et animés, elle gesticulait même. Comme je la regardais ; oui, c'est moi, me dit le démon, «je n'ai pas peur, je ne vous crains pas : vous avez péché ; le Maître du Ciel, la sainte Vierge ne sont pas venus ; c'est moi qui suis votre Maître, votre Prêtre ; nous verrons qui sera le, plus fort ; tu l'as baptisée, mais tu n'auras pas son âme, je ne te crains pas... Quelle est la grandeur d'un homme de boue ?» Je m'étais fait la règle de ne lui parler qu'en surplis et en étole, et le rituel à la main ; je ne lui répondis rien. Je fis donc mes petites affaires, sans faire attention à lui. Comme les Chrétiens venaient se mettre à genoux, pour demander ma bénédiction, il les apostropha en ces termes : «C'est ici qu'il faut se prosterner, devant moi,

c'est moi qui donnerai des richesses, des dignités, des enfants. Il se mit contre toute bienséance à boire le thé qu'on m'avait préparé et continua à blasphémer, et à faire ses bravades... L'eau bénite qu'on lui présenta à boire n'eut pas l'heureux effet de l'année précédente. Il débita avec emphase une longue pièce de vers pour établir son culte, il avait envie de disputer avec moi, et il m'adressa à cet effet directement la parole : Tu l'as baptisée, mais tu m'auras pas son âme, je ne te crains pas. — Je ne lui répondis pas. Las de se voir méprisé, il dit que puisque je ne disais rien, il s'en allait reposer. — Quelques instants après ayant repris ses sens, Rose se mit à genoux, pour demander ma bénédiction, et me pria [858] d'avoir de l'indulgence pour elle, et de compatir à son malheur. J'aurais voulu pouvoir me confesser, mais je dus me contenter de m'exciter à la contrition. Je jeûnai, je priai, je fis jeûner, prier ; puis le lendemain, Rose qui avait été assez paisible pour se confesser, entendre la messe et communier, fut un assez long temps, sans parler après la communion. Je procédai en forme à l'exorcisme. Alors le démon par un langage humilié rétracta ses blasphèmes de la veille. A la messe du jour suivant, après l'Évangile, nouveaux blasphèmes contre Dieu et la sainte Vierge... Son ton de voix baissa à l'offertoire, on entendit ces mots à la fin de la préface : «Soit, je la quitte, je m'en vais.» Elle resta ainsi silencieusement hors d'elle-même jusqu'à la communion, où lui ayant dit de venir communier, elle se redressa sur ses genoux, fit le signe de la croix et reçut la sainte communion avec respect. A l'action de grâces le père du mensonge se rétracta et dit qu'il ne maudirait plus Dieu ni la sainte Vierge. Je renouvelai l'exorcisme ; en réponse à la question du rituel qui demande son nom, il fit savoir qu'il s'appelait *Lucifé*, (le Chinois n'a pas la lettre "r") et s'écria pendant la messe du jour suivant qu'il s'en retournait en enfer : avou qu'il réitéra le jour suivant, la laissant à peu près tranquille de manière à faire croire qu'il ne trompait pas. La possédée éprouva dans différentes parties du corps des douleurs aiguës qu'elle dissipait en comprimant l'endroit affecté, et en poussant des gémissements. Elle ressentit sur tout le corps une grande chaleur qui s'étant dissipée la laissa tranquille. Le jour de mon départ, quoiqu'elle n'eût aucun accès, je renouvelai les prières de l'exorcisme ; et rien ne prouvait que le démon fût encore dans cette pauvre personne. Le père du mensonge nous trompait, car l'ayant fait venir dix jours après dans un autre endroit pour la fête de l'Ascension, elle fut très tourmentée la veille et le soir de son arrivée. Lui ayant rendu le calme, elle put se confesser et communier ; mais après l'action de grâces, la scène recommença. Alors pour la première fois, en m'adressant directement la parole, il m'appela par mon nom *Siao-Mony* comme qui dirait Mouly *petit homme* ; l'homme, qu'est-il autre chose qu'une statue de terre ; et il recommença ses anciennes bravades et moqueries. Ce jour-là et les trois jours suivants, Rose fut très tourmentée. La force des prières de l'exorcisme lui faisait changer son langage et rétracter ses blasphèmes ; mais c'était bientôt à recommencer. Il troubla plusieurs fois sa confession, de manière à ne pas lui laisser achever son acte de contrition, mais jamais la communion. Quoiqu'il comprît les paroles de l'exorcisme, il ne me parla jamais latin. «Tu es terrible, disait-il quelquefois ; tu veux donc cette âme ? Ne sais-tu pas que le maître du ciel me l'a donnée ? — Eh bien ! prends-la, donne-moi toutes les autres. — Je te donne toutes les autres, laisse-moi celle-là.» Mes réponses, d'après le rituel, le faisaient taire, et gémir, mais je ne pus parvenir à le chasser entièrement. Une fois que Rose était étendue par terre, personne n'osait la saisir pour la faire agenouiller devant l'autel ; malgré ses bravades, l'étole que je lui présentai la fit à l'instant revenir à elle. Le démon avoua enfin qu'il la possédait par maléfice, de la manière que la personne me l'avait raconté il y a deux ans, en lui faisant avaler un peu de charbon ardent. Elle fut néanmoins assez paisible un ou deux jours que je passai par-là ; mais je ne pus la délivrer entièrement. On voit là clairement mon peu de foi et de vertu, et que je suis loin d'être celui que vous pouvez croire. — Dieu veut aussi faire expier à cette pauvre âme ses anciens péchés, surtout celui de s'être livrée à lui, et humilier son orgueilleux serviteur et indigne ministre. Je crois que cet exercice tout en m'humiliant m'augmenta la foi. J'eus à admirer constamment la foi, la piété, la patience et le dévouement de cette pauvre femme. Quoique le fisse les exorcismes une dizaine de fois, pendant trois ou quatre heures chaque fois, quoiqu'elle fût presque tout le temps à genoux, et ainsi fatiguée par cette esprit de ténèbres, elle ne manifesta aucune

plainte ; quand elle était revenue à [860] elle, elle priaït ou méditait ; et aussitôt qu'elle devenait libre, elle se munissait du signe de la croix. — Espérons que Dieu content de sa fidélité et de sa résignation, aura enfin pitié d'elle, et la délivrera <sup>29</sup>.

«Pendant ce temps, l'ennemi du genre humain nous faisait dans la Mission de l'Occident une guerre d'un autre genre. Il suscita contre les Chrétiens une persécution. Voici le fait : Un jeune petit Mandarin militaire, allant souhaiter la bonne année à son Supérieur, répondit, à la demande qui lui fut faite, s'il y avait des Pé-Lien-Kiao dans son district : qu'il n'y en avait point, mais qu'il y avait des Chrétiens. Sur la réponse de son Supérieur que la Religion chrétienne était aussi une fausse religion prohibée par l'Empereur, s'imaginant faire une action de valeur, il arrêta à son retour plusieurs Chrétiens de quelques familles qu'il savait être sur la route, et les conduisit au Mandarin-Lettré qui dut se transporter sur les lieux, et mettre ses gens à la recherche des Chrétiens. Les soldats firent afficher aux portes l'image superstitieuse, signe d'apostasie ; les hommes s'étaient sauvés. Deux femmes se montrèrent bien dans cette circonstance : l'une empêcha les soldats d'afficher à la porte l'image superstitieuse, disant que cela ne se pouvait absolument dans une famille chrétienne, attendu surtout que son mari et son beau-père étaient dans les fers pour la Religion. Ils demandèrent ailleurs à une autre femme où son mari s'était enfui ? Ils s'avisèrent de la maltraiter. Aidée de sa mère on dit qu'elle se défendit assez bien. Non contente de cela, elle alla les accuser à la capitale, éloignée de six lieues. Comme elle ne pouvait avoir accès auprès du Mandarin, selon l'usage chinois, pendant que le Mandarin était assis sur son tribunal, elle se mit à crier dehors à haute voix : Délivrez-moi ! et frappa une cloche destinée à cet usage. Le Mandarin l'ayant entendue, lui fit dire de s'en retourner : Non, dit-elle, que je meure avec lui. Un tailleur [861] chrétien du tribunal des Mandarins finit par lui persuader de se retirer pour ne pas forcer, par ses importunités, ce bon Mandarin de sévir contre les Chrétiens ; et, après l'avoir fait dîner chez lui, il la renvoya avec une petite somme. Deux autres femmes qui vinrent après, furent comme celle-ci pareillement congédiées par ce. Chrétien et les satellites. Ce bon Mandarin-Lettré que nous venons de perdre, était assez ami des Chrétiens qu'il a toujours laissés tranquilles, ne traitant les affaires de notre sainte Religion que forcé par les Mandarins militaires qui les arrêtaient et les conduisaient à son tribunal. Ses gens, lui ayant amené sans son ordre un Chrétien que le Mandarin militaire n'avait pas fait connaître, il le renvoya sans exiger qu'il apostasiât, sans même le molester : «Tu es un imbécile, lui dit-il ; pourquoi es-tu. venu ? je n'ai pas ordonné de t'arrêter, retourne-t'en tranquille ; et si on te reprend sans mon ordre, garde-toi de revenir.» Mécontent de ses gens, il les fit frapper ; un de leurs chefs, reçut 90 coups de bâton, et deux autres inférieurs deux coups d'un petit bâton. C'est la loi de l'Empereur, disait le premier Mandarin, si vous n'apostasiez pas, de vous exiler. Grand merci, Monseigneur, répliquent les Chrétiens. Comment, dit le Mandarin à son consultant, je veux les punir, et ils me remercient ! Ils sont Chrétiens, dit-il à ses gens, et non mauvais sujets ; ne les tourmentez pas. Pendant la séance, ayant aperçu les plaies qu'on avait faites aux mains d'un d'entre eux pour extorquer leur argent, il allait faire frapper ses satellites, lorsque ce même Chrétien demanda et obtint leur grâce, en disant que ce n'était rien. Il fit soigner ses plaies et donna à cet effet de l'argent et du taffetas. Un autre était si content de porter les menottes que le Mandarin en témoigna son mécontentement. Quand on dut les conduire au chef-lieu, apprenant que nos bons confesseurs n'avaient pas d'argent, il leur donna à chacun une ligature de sapèques ; ce qu'il refusa avec dédain à quelques apostats qui durent faire leur route à pied, couverts d'ignominie, pendant que nos confesseurs, l'air [862] paisible et riant, marchaient comme en triomphe sur des bêtes de somme, récitant leurs prières le long du chemin, revêtus comme leur divin maître de l'habit rouge que l'on fait porter en Chine aux criminels. Ils n'édifièrent pas peu quelques Chrétiens témoins qui

---

<sup>29</sup> Cette personne fut en effet délivrée complètement plus tard et devint une excellente chrétienne.

enviaient leur sort. Le premier Mandarin du chef-lieu, interrogeant son second comment il fallait traiter les Chrétiens, celui-ci répondit que les Chrétiens nombreux, dans les grands endroits, ne faisaient pas de mal, qu'il fallait les laisser tranquilles. Étant gêné par le Mandarin-Lettré, le Mandarin militaire, pour se venger, l'accusa auprès du Vice-Roi de ne pas saisir et punir les Chrétiens, et il lui attira de fortes réprimandes. Le Mandarin s'en consolait dans sa confiance en disant : Ce n'est pas là une grande faute ; je suis âgé, qu'il avertisse l'Empereur, s'il veut, je ne puis qu'être destitué. On a de la peine, me rapportent les gens que j'envoyais pour consoler et soulager nos confesseurs, à se figurer leur contentement et leur joie. Dans un endroit, le Mandarin leur fit donner un habit de peau pour l'hiver. Ailleurs, les Chrétiens leur en achetaient de fourrés de coton. Ils épargnaient sur leur nourriture, et vendaient le vin dont ils faisaient porter l'argent à leur pauvre famille. Je fis distribuer une petite somme à eux et à leur famille, et à leur départ pour l'exil, je leur donnai, à eux quatre, 40 taëls, près de 400 francs que Monseigneur du Chan-Si voulut bien leur remettre en mon nom à leur passage, non loin de sa résidence. Ce qui augmenta leur mérite, c'est qu'ils surmontèrent avec courage une tentation délicate. Pendant qu'ils étaient encore en prison dans les fers, j'envoyai un de nos confrères rallier le troupeau dispersé, par le loup, et selon la règle établie par la Sacrée Congrégation, il reçut à confesse, après de sévères réprimandes, les apostats qui demandèrent pardon de leur faute dans les assemblées publiques des Chrétiens. Sur ce, leurs femmes, nouvelles Èves, furent les tenter, et les exhorter à apostasier, afin de continuer à les nourrir paisiblement dans leurs familles, où, après leur départ, elles mourraient probablement [863] de faim. Elles ajoutèrent qu'ils feraient pénitence, et pourraient se confesser plus tard comme tel et tel, tandis qu'en exil ils ne trouveraient pas de Prêtre, etc... Les confesseurs les traitèrent de folles et restèrent inébranlables. Le Mandarin militaire, premier auteur de la persécution, qui pensait faire un coup qui lui vaudrait beaucoup d'argent, fut bien désappointé de ne pas en obtenir. Ayant reçu son changement, un cheval de 600 francs qu'il montait, creva la veille de son départ.

«Dans un district voisin, des satellites apprenant par le rôle des contributions, qu'un pauvre, mais honnête Catéchiste, père d'un de nos jeunes Séminaristes, nommé Liéou Simon, ne donnait rien pour les superstitions et était Chrétien, ils le prirent et le conduisirent à leur Mandarin. Là, comme il n'achetait rien faute d'argent, il resta trois jours sans manger. Conduit devant le tribunal le Mandarin n'ose le faire frapper, crainte de le voir expirer sous les coups ; ce qui, pour le Mandarin, serait une mauvaise affaire. Interrogé sur la Religion, il la prêcha avec courage pendant plusieurs heures, expliqua la beauté de notre décalogue, et la vanité des idoles chinoises, tellement qu'on avoua qu'il avait raison, mais qu'il devait obéir à l'ordre de l'Empereur. Il réfuta cette dernière assertion, et resta franc. Le Mandarin et ses gens, voyant qu'il n'y avait pas d'argent à gagner, aurait bien voulu le renvoyer, mais ils ne savaient pas comment concilier les deux intérêts. Tu dis que tu es Chrétien, dit-il, mais moi je ne le crois pas, je n'en ai pas de preuve. As-tu des livres, des croix, etc... ? Ce n'est pas nécessaire, dit-il ; je sais la doctrine que je vous ai prêchée, je vous ai récité les prières, et si vous voulez une croix, en voici une, s'écria-t-il, en étendant les bras en croix. Le Mandarin appela son voisin pour lui demander si cet homme était Chrétien ; quelle preuve il en avait. Simon qui ne craignait rien, dit qu'il était Chrétien, qu'il récitait des prières. Le magistrat, désappointé, appela le maire qui répondit que Liéou Simon n'était pas Chrétien. Contre l'aveu et la protestation [864] contraire de Simon, le Mandarin dit qu'il ne le croyait Pas, et qu'il n'ajoutait pas foi à son témoignage contre celui du maire, et il le renvoya absous, sans apostasie et sans mauvais traitements. Qui plus est, il lui donna un diplôme écrit sur le bois pour réprimer avec le maire les joueurs de leur village, et les satellites lui prêtèrent de l'argent pour s'en retourner chez lui.

«En février, les Mandarins allèrent cerner subitement à minuit une maison de Chrétiens où se trouvaient bien de nos objets de Religion, chinois et européens. Par la protection de Dieu, les satellites n'entrèrent pas dans l'appartement qui les renfermait ; mais ces objets ne laissèrent pas néanmoins de devenir, le jour suivant, la proie des flammes, par suite de



la crainte des Chrétiens. Cette persécution a laissé en prison dans les fers, pour être probablement bientôt envoyé en exil, un Chrétien, imprimeur habituel du calendrier chinois de Religion, etc... C'est le frère de cet illustre confesseur dont je parlais dans ma lettre du mois d'août 1835, à M. Salhorgne. Ce dernier vit encore : sa vie est vraiment un martyre continuel. Que sa couronne va être grande dans le ciel ! Il y a 36 ans qu'il porte sa longue cangue, sans la quitter ni le jour ni la nuit. Le confrère qui a été le visiter dans sa prison et entendre sa confession, m'assure que cette cangue étant usée à force de la frotter contre son col, et sur ses épaules, les barbares l'ont fait refaire avec du nouveau bois. Pendant les chaleurs de l'été, on décharge les autres criminels, les mauvais sujets, de cet instrument de supplice ; on leur permet même de sortir et d'aller chez eux sous caution ; et on n'a aucune compassion de ce juste qui ne peut jamais sortir ni être un instant délivré de sa cangue. Je lui fais avec des Chrétiens une petite pension, mais il ne veut que ce qui lui est absolument nécessaire. Depuis quelques années on n'a pas pu lui porter la sainte communion, j'ai recommandé de faire tout ce qu'on pourra pour lui procurer cette consolation.

«Une nouvelle persécution, dans le lieu même qui, il y a quatre [865] ans, donna neuf confesseurs qui furent exilés, vient d'en faire deux autres qui vont subir le même sort. Ils nous ont écrit qu'ils sont contents et qu'ils se réjouissent de souffrir pour le nom de Jésus-Christ.

«Nous avons ouvert cette année pour la seconde fois, pendant trois mois de l'hiver, l'école des Catéchistes où plusieurs hommes faits sont venus apprendre la doctrine, se former à prêcher et à se mettre à même de rendre aux Missionnaires de leurs districts respectifs les secours dont ils auront besoin, tant auprès des Chrétiens que des infidèles. Nous eûmes aussi à cœur, de les former à la vertu et à la piété ; on leur faisait la méditation tous les jours ; ils fréquentaient les sacrements. Outre notre retraite où nous étions dix Prêtres ensemble, avec M. Ferréol, Prêtre des Missions Étrangères allant en Corée, on a donné la retraite cette année à plus de 100 personnes. M. Kin dans sa Mission put aussi réunir pour ces saints exercices jusqu'à 20 Chrétiens dont plusieurs étaient jusqu'alors inobservants, et les autres vinrent comme à l'ordinaire à Si-Ouen ; sans compter nos enfants et nos Catéchistes, le nombre des exercitants du dehors s'élevait à plus de 60, dont seulement 7 à 8 du village ; les autres étaient venus de plus ou moins loin 10, 20, 30 etc... lieues. Tout se passa avec la même édification et bénédiction que les années précédentes. Cette année, j'ai suspendu ces deux bonnes œuvres, école des Catéchistes et retraite, à cause de la guerre des Anglais contre la Chine ; nous verrons plus tard s'il convient de continuer. Le nombre des ouvriers s'étant accru, nous ne nous réunirons plus tous ensemble, mais bien à plusieurs reprises, et en divers lieux, s'il est possible d'en trouver.

«A voir l'espèce de publicité avec laquelle la Religion se professe dans ce village, on a de la peine à croire que nous sommes en Chine. La sainte messe se célèbre journellement dans l'Église, où se rendent un assez grand nombre d'hommes et de femmes. Les jours de fêtes et de dimanche, les prières avant la [866] messe et à midi le chemin de la croix s'y font en commun, on voit publiquement de petites réunions des gens qui s'abstiennent d'œuvres serviles. Tous les soirs, on entend, de tous côtés, dans les maisons et dans les cavernes, les familles qui chantent, à haute voix la prière du soir. Les écoles, la fréquentation, des Sacrements, la réunion des confrères, les retraites, tout semblerait persuader que nous sommes, dans quelque village d'Europe, à la tête d'une paroisse considérable. Quoique pour le moment il paraisse qu'il n'y ait rien à craindre, nous avons jugé à propos de prendre des moyens de diminuer la renommée de ce village qui augmente de jour en jour, et qui pourrait amener quelque mauvais tour.

«Sans altérer en rien les sentiments du plus profond respect et de la plus entière soumission aux décrets et nouvelles dispositions du Saint-Siège pour ce pays, et d'humilité et de charité envers le prochain, sentiments que je vous manifestais dans ma dernière lettre ; étant, M. et très honoré Père, à la veille, si nous sortons de Tartarie, de fermer notre petit Séminaire, et de renvoyer nos jeunes gens dans leurs familles, plusieurs

confrères même à M. Torrette, sans espoir de trouver dans l'intérieur de la province, pour les, 4 ou 5 confrères qui sont ici, un lieu pour passer quelques jours ensemble à se ranimer dans l'esprit etc, et les exercices, je ne puis m'empêcher de vous faire part de la pénible position où je me trouve, et je vous prie de faire de respectueuses représentations auprès de la Sacrée Congrégation, s'il en est encore temps, et si vous le jugez à propos. M. Castro chargé de la Mission, portugaise de Pékin, ayant reçu chez lui M. Simiand, espère qu'il recevra peut-être quelques autres portugais qui lui viendraient directement de Macao. Ainsi nous voici. tous maintenant à peu près sans territoire pour exercer nos fonctions.»

22 février 1841.

«Je profite de l'occasion favorable que me fournissent les [867] courriers de la Corée et du nouveau Vicariat Apostolique de Tartarie, envoyés à Macao par Monseigneur Vérolle, Évêque de Colombie, et notre Vicaire Apostolique en Mongolie, pour avoir l'honneur et le plaisir toujours nouveau pour moi de m'entretenir avec vous, et de vous faire part en même temps de la situation où nous nous trouvons par suite des nouvelles dispositions du Saint-Siège sur ce pays.

«Monseigneur le Vicaire Apostolique du Leo-Tong et des doux Tartaries, Mantchoue et Mongole, arriva à notre résidence de Si-Ouen, le 2 décembre 1840, dans de mauvaises circonstances. Il me trouva seul, malade, sans connaissance depuis plusieurs jours, et désespéré de trois médecins. Il m'administra lui-même les derniers sacrements et me disposa à mourir. Mais le bon Dieu, comme par une espèce de miracle, me rendit à la vie, et ma convalescence fut si prompte que je pus avoir la douce consolation de célébrer les saints mystères le jour de Noël. Dès que je fus un peu remis, je m'empressai de rendre à Sa Grandeur tous les bons petits services qui sont en mon pouvoir. Elle me montra les bulles du Saint Père par lesquelles la Mongolie est soustraite et ôtée et à la juridiction de Monseigneur l'Évêque de Pékin, et érigée conjointement avec le Léao-Tong et la Mantchourie en un nouveau Vicariat Apostolique. Nous le reconnûmes pour Vicaire Apostolique du Léao-Tong, de la Mantchourie et de la Mongolie, pour notre légitime Supérieur ecclésiastique, à qui Sa Sainteté avait transféré sur nous les droits de l'Évêque de Pékin, et de qui, par conséquent, nous devons recevoir nos pouvoirs, et facultés pour administrer notre Mission de Mongolie. M. Castro, Vicaire Général du diocèse de Pékin, à qui Monseigneur Vérolle, Évêque de Colombie, avait écrit au Chan-Tong, à 150 lieues d'ici, en lui envoyant le bref du Saint Père qui lui annonçait la séparation et le démembrement de la Mongolie, de la Mantchourie et du Léao-Tong du diocèse de Pékin, ne tarda pas à répondre à Sa Grandeur qu'il la reconnaissait pour l'autorité [868] ecclésiastique légitime de ces pays qu'il lui cédait, et qu'il venait de contremander deux Prêtres qui allaient partir au premier jour pour ces Chrétientés.

«Il ne m'a été exhibé aucune pièce authentique constatant que notre Saint Père le Pape soustrait et ôte à notre Compagnie l'administration ou desserte de notre Mission française de Mongolie qui lui fut confiée avec toutes nos autres Missions de Chine, en 1783, par le concours des deux puissances, en vertu d'un bref de Pie VI, en date du 7 décembre de la même année, et d'un brevet de Louis XVI, écrit de Versailles en date du 25 janvier de l'année 1784. Monseigneur le Vicaire Apostolique dit que l'intention du Saint-Siège est d'ôter et de soustraire la Mongolie à notre administration, et qu'il sait que la Sacrée Congrégation a écrit dans ce sens à vous, Monsieur et très honoré Père, cela peut être, mais ne voyant aucune pièce qui, me le prouvât, j'ai cru ne pas pouvoir ni devoir céder les droits que les susdites pièces authentiques nous donnent à l'administration de toute notre Mission française de Mongolie, sous la juridiction du nouveau Vicaire Apostolique de qui, dorénavant, nous devons recevoir nos pouvoirs et facultés, nous soumettant à sa visite et à ses règlements, comme nous recevions nos facultés et pouvoirs auparavant de Monseigneur l'Évêque de Pékin qui avait aussi droit de visiter nos Chrétientés, et d'établir des règlements dans tous les lieux soumis à sa juridiction.

« Quoique la position où se trouve notre Mission de Pékin ne soit guère connue à Paris, vous avez très bien fait, Monsieur et très honoré Père, de réclamer pour cette Mission de Mongolie, auprès du Séminaire des Missions Étrangères, l'administration de Si-Ouen et de ses dépendances, sans quoi nous nous serions vus forcés de fermer notre petit Séminaire, de renvoyer nos jeunes gens chez eux, de renoncer, à nos salutaires réunions annuelles ; il eût été impossible de trouver un lieu de résidence dans nos pauvres et petites Chrétientés de la province. La proximité de la capitale et la transgression des lois, nous rendant [869] plus coupables, rend la surveillance des Mandarins plus active dans cette province et par là même les dangers sont plus grands pour nous ; les persécutions qui nous ont visités annuellement depuis mon arrivée, prouvent cette assertion. M. Sué, s'y étant fixé après la débâcle de Pékin en 1827, se vit quelques mois après forcé de passer en Tartarie ; et il m'écrivit actuellement que dans les Chrétientés qu'il visite, il ne trouve qu'un ou deux endroits, où lui, seul individu pourrait se reposer un ou deux mois sans danger. De plus, faute d'ouvrage, quelques-uns d'entre nous auraient dû retourner à Macao et même en France ; car, venant de perdre la Mission du Hou-Pé, et nos Missions de Chine se trouvant réduites à 16 ou 17 mille Chrétiens sur plus de 30 mille. que nous en avons avant ces derniers arrangements, je ne pense pas qu'ils aient tous trouvé de la besogne au Kiang-Si. Aussi tous mes confrères m'ont-ils chargé de vous exprimer, en leur nom et au mien, leur extrême reconnaissance.

« Il ne s'agit donc maintenant que de déterminer avec Messieurs des Missions Étrangères, quelles sont les dépendances de Si-Ouen, sans avoir égard à la supplique qu'a faite M. Torrette, en faveur de cette Mission, dans le cas où le Saint-Siège porterait un décret par lequel, annulant le décret ci-dessus mentionné de Pie VI, il soustrairait et ôterait à la petite Compagnie, l'administration des Chrétientés françaises de Mongolie, comme par son décret du 2 janvier 1839, Sa Sainteté Grégoire XVI les a soustraites à la juridiction et visite de l'Évêque de Pékin. Un petit extrait d'une lettre de Paris m'apprend que votre Paternité a délégué M. Torrette pour traiter cette affaire à l'amiable avec M. Légrégeois qui lui aussi, dit être délégué à ce sujet par Messieurs ses Supérieurs du Séminaire des missions Étrangères ; mais Monseigneur de Colombie m'assure que, ces Messieurs de leur maison de Paris, l'ont chargé de traiter cette affaire avec votre serviteur, qu'ils lui disent délégué à cet effet par vous. [870]

« N'ayant reçu aucune autorisation pour traiter et terminer cette affaire avec Sa Grandeur, je n'ai pu rien conclure. Cependant, j'ai cru devoir recevoir en attendant y un acte authentique de Monseigneur notre Vicaire Apostolique par lequel il nous cède, avec les mêmes conditions et privilèges exprimés dans la bulle de Pie VI, en date du 7 décembre 1783, l'administration ou desserte de Si-Ouen et lieux environnants qui se trouvent dans le district du Mandarinat de la ville de Tchang-Kia-Keou, à l'Ouest du méridien de Pékin. Pour Je-Ho-Eul, etc., administré ces trois dernières années par M. Gabet et éloigné de 50 et 100 lieues de Si-Ouen-Tze, Sa Grandeur croirait aller contre l'intention de Messieurs les directeurs de sa maison de Paris s'il nous le cédait, et il en remet la décision ou arrangement à ces mêmes Messieurs et à votre paternité. C'est aussi le parti que j'ai dû prendre... Ce district nous serait pourtant absolument nécessaire pour trouver une retraite sûre, dans le cas d'une persécution dans celui-ci, ou même d'une violente dans l'intérieur de l'Empire (et c'est pour cela que nous y avons fait bâtir une maison de résidence) dont nous ne sommes éloignés que de deux ou trois lieues, raison qui ne peut être alléguée par ces Messieurs pour le Léao-Tong, où il y a un grand nombre de districts soumis à différents Mandarins ; puis ils peuvent se sauver, dans ce cas, dans les Chrétientés qu'ils ont en Mongolie. Deux des raisons qui ont mu le Saint Père à ériger ce nouveau Vicariat Apostolique, n'existent pas relativement à notre Mission française de Mongolie : 1° la proximité de la Corée ; 2° Pénurie d'ouvriers, abandon des Chrétiens... De . puis que le Saint-Siège a bien voulu nous confier la desserte des Missions françaises de Chine, notre Mission de Mongolie, comme celle de l'intérieur de la province, a été visitée au moins une fois l'an, et a fort augmenté en nombre : nous sommes suffisamment d'ouvriers pour continuer le bien, commencé par nos prédécesseurs, et nous avons le doux espoir d'en

recevoir prochainement d'autres qui nous aideront à étendre nos travaux en [871] Mongolie. Plusieurs confrères, arrivés depuis longtemps, attendent à Macao le moment favorable pour pénétrer dans l'intérieur de l'Empire... Dans tous les cas, mais surtout si vous jugiez à propos de céder à ces Messieurs ce district nord-est de notre Mission française de Mongolie, il serait au moins fort convenable, Monsieur et très honoré Père, sinon de demander du moins d'accepter quelques Chrétientés... du Vicariat Apostolique du Chan-Si, situées à l'ouest de la Mongolie, à l'ouest du méridien de Pékin et attenantes aux nôtres. Comme la bulle du Saint Père n'a pas, compris ces quelques Chrétientés dans le nouveau Vicariat Apostolique, qu'elle vient d'établir et qu'il semble très convenable, de les y comprendre puisqu'elles sont en Mongolie, Monseigneur Vérolle m'a assuré qu'on allait les demander pour nous. Dans ce cas, nous aurions toute la partie de la Mongolie située à l'ouest du méridien de Pékin, pays assez étendu, mais qui comprend un grand désert, et n'aurait avec les Chrétiens du Chan-Si, qu'environ 3,000 Chrétiens ; Messieurs des Missions Étrangères auraient la partie à l'est du méridien de Pékin, pays plus fertile, plus agréable et plus habité par les Chinois qui y ont des Mandarins comme dans l'intérieur.

«Connaissant vos intentions charitables, je continue à ne rien demander à ces Messieurs et à ne rien recevoir d'eux, pour les dépenses qu'a faites ici, pendant son séjour, Sa Grandeur et ses gens. Ayant actuellement l'administration du Léao-Tong où ils auront des résidences et des confrères, je pense que ces Messieurs, ni leurs gens ne se détourneront pas de 60 à 70 lieues pour venir à Si-Ouen, à l'ouest ; mais que passant au sud-est de Pékin, ils se dirigeront droit vers leur Mission située au nord-est de la capitale. [872]

#### § XVI. Vicariat Apostolique de Mongolie.

Les difficultés mentionnées précédemment au sujet des établissements que la Congrégation avait en Mongolie, furent bientôt aplanies à Rome, et dès qu'on eut représenté au Saint-Siège la position où se trouvait M. Mouly, il se hâta d'éclaircir la question en érigeant la Mongolie proprement dite en un Vicariat Apostolique qui fut distinct de celui de Mantchourie et du Léao-Tong. Le 14 septembre 1842, M. Mouly annonçait dans une lettre au Supérieur Général qu'il se résignait à accepter la dignité de Vicaire Apostolique.

«La lettre que Votre Paternité m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 20 août 1841, et qui m'apprend la détermination que vous avez prise sur mon compte et ma nomination pour être Évêque de Fessulan et Vicaire Apostolique de Mongolie, m'a couvert d'une confusion d'autant plus profonde que je suis plus inepte sous tous les rapports. Je conçois que vous ayez pu vous déterminer à faire ce choix, mais je suis intimement persuadé que vous ne m'auriez pas choisi, si vous me connaissiez tel que je suis, et comme me connaissent mes collaborateurs, mes supérieurs et mes maîtres sous tous les rapports. Je n'ai pu avoir d'autre titre à cette nomination, si toutefois cela peut en être un, que celui d'être entré dans la petite compagnie et en Chine quelques années avant mes autres confrères. Ici, Monsieur et très honoré Père, je ne veux pas faire de l'humilité, car je n'en ai guère mais je vous dis les choses telles qu'elles sont. Si j'avais le talent, la prudence et la vertu convenables, j'avoue franchement que j'aurais accepté la nouvelle dignité sans la moindre répugnance, même avec le contentement intérieur de pouvoir être un instrument plus utile à Dieu et à sa sainte Église. L'éclat et la responsabilité de ma nouvelle charge, ne m'auraient pas effrayé. Le premier [873] n'a lieu que dans quelques cérémonies religieuses, dans des circonstances infiniment rares ; et outre que ma responsabilité de supérieur est à peu près la même, en quittant notre chère France, je me mis dans la disposition d'exposer même mon propre salut pour le salut de mes frères, de mes chers Chinois et Mongoux, et pour la plus grande gloire du bon Dieu. Je ne crains ni la peine ni la fatigue, je suis prêt à tout souffrir pour celui qui a tant souffert pour moi, et j'espère,

toujours avec son secours, de ne pas plus les redouter à l'avenir que par le passé, mais après tout, cela ne suffit pas, il faut savoir et pouvoir oser pour cette même gloire.. Ma seule incapacité et. inaptitude me firent balancer et délibérer avec mes confrères, pour voir ce qu'il convenait de faire dans les circonstances. Leur avis fut que je devais, accepter, parce que d'abord vous ne reviendriez pas d'une détermination prise avec la délibération de votre conseil, et ensuite parce que mon refus, dans le cas où il serait accepté, prolongerait, exposerait même en attendant notre existence précaire en Mongolie, tandis que mon acceptation allait y mettre fin, et, fixer pour toujours la petite Compagnie en Mongolie, où nous pourrions en paix continuer à faire le bien en famille, selon notre petite manière ; mettant donc toute mon espérance en celui qui peut tout, et qui sait quand il le veut faire servir utilement à sa gloire les plus vils instruments, et comptant sur le talent, la vertu des collaborateurs que Votre Paternité voudra bien me donner, sur les prières et saints sacrifices, sur celles de mes autres confrères, de nos chères sœurs, des pieux membres de l'association de la Propagation de la foi, je crus devoir accepter et aller au plus tôt me faire sacrer au Chang-Si à 150 lieues d'ici. Je ne pus aller auprès de Monseigneur Vérolle résidant à plus de 300 lieues d'ici, et qui étant seul, sans prêtres, ne pouvait faire la cérémonie du sacre. Je priai donc Monseigneur Salvetti, Vicaire Apostolique du Chan-Si et Chen-Si, de nous rendre ce service, qu'il reçut lui-même il y a plus de 20 ans des mains de Son Excellence Monseigneur [874] Pirès, Évêque de Nankin, dans notre sépulture française aux environs de Pékin. Sa Grandeur me reçut avec une grande bonté et obligeance ; elle m'assura qu'elle était flattée de pou voir nous rendre dans ma personne une partie des bons, services qu'elle avait reçus en pareille circonstance de la bonté de notre Confrère M. Lamiot. Ce respectable Prélat est attaqué d'une enflure aux jambes et aux cuisses qu'il contracta dans les prisons de Canton où il fut mis à sa première entrée en Chine, il y a plus de trente ans. Une crise terrible de cette maladie ayant fait craindre pour ses jours, Monseigneur Alphonse, Évêque de Cardes, son coadjuteur, avait dû venir lui administrer les derniers sacrements. Il y était encore à mon arrivée, j'eus le plaisir et l'honneur de faire connaissance avec lui, et je n'ai qu'à m'applaudir de sa bonté et de ses égards pour moi. Monseigneur le Vicaire Apostolique se trouva suffisamment remis pour faire lui-même la cérémonie, le 25 juillet, veille de l'octave de S. Vincent, et fête de S. Jacques, Apôtre. Il était assisté de Monseigneur de Cardes et de M. Ho, vieux prêtre chinois, plein de mérite, qui était revenu depuis 3 ou 4 ans de Y-Ly, lieu d'exil des Chrétiens de Chine que Monseigneur Salvetti l'avait envoyé visiter. Il eut beaucoup à souffrir dans ce long voyage de 1,400 lieues françaises. Mais il fut, dit-il, abondamment consolé par les bonnes dispositions dans lesquelles il trouva ces confesseurs de la foi. Il me parla de nos Chrétiens exilés, et surtout de M. Ho ou Tong, notre confrère ; dans les premiers temps ce cher confrère sortait à volonté ; mais profitant de sa liberté pour prêcher la foi aux infidèles du pays, il donna de l'ombrage à l'autorité du lieu, qui depuis l'obligea à rester dans la maison, où il a la consolation de dire la sainte messe trois ou quatre fois par semaine. C'est à lui que Monseigneur Salvetti fit passer dans son exil, il y a trois ans, 100 taëls (750 fr.). M. Ho me dit que soir missel se trouvant trop vieux et peu convenable, il écrivit en Russie à un ministre de la Religion catholique que des marchands [975] lui avaient fait connaître, pour lui en demander un. L'année d'après, il reçut la réponse en latin et en français, avec une imitation latine, et un *memoriale vitæ sacerdotalis*. L'auteur de la lettre était un diacre catholique qui allait être ordonné prêtre en Russie, je ne sais où, et qui n'ayant pas de missel sous la main, lui faisait cadeau de ces deux petits livres. Je pense que Votre Paternité ne sera pas fâchée de cette digression, et que vous vous réjouirez avec moi de savoir que dans ces pauvres pays, idolâtres et hérétiques, il y a des ministres et des adorateurs du vrai Dieu.

«De retour en Mongolie, je me suis mis en devoir de prendre l'administration de mon Vicariat. Nous sommes bien peu d'ouvriers, il n'y a avec votre serviteur que MM. Gabet et Huc, et M. Kho, jeune confrère chinois. Il faut cependant nous charger de deux nouvelles Chrétientés de Mongolie, et puis faire quelques tentatives au milieu des peuples nomades.

« Cette année j'ai fait Mission dans l'intérieur de la province de Pékin. Dans le mois de mai, je faillis tomber entre les mains des Mandarins. Un jour que je prêchais à une centaine de Chrétiens, à neuf heures du soir, un grand tumulte se fit entendre à la porte et autour des murs de la maison où j'étais. C'était une troupe de mauvais sujets, soulevés par un Judas ; ils poussaient des hurlements épouvantables, maudissaient les Chrétiens, et menaçaient de prendre leur Missionnaire. Quoique les Chrétiens me priassent deux fois de cesser et de me sauver, je crus devoir continuer ; mais leurs hurlements ayant redoublé, nous interrompîmes la prière du soir et on me fit sauver dans une autre famille du même village. Ces gens n'osant entrer dans la maison pendant la nuit, allèrent chercher du vin et se postèrent aux portes et autour de la maison, en attendant le jour, pour me prendre et me conduire aux Mandarins, de qui ils attendaient une certaine somme d'argent. Les Chrétiens craignant aussi qu'ils ne fussent plus vivement excités par les chefs de satellites du village, je partis sur un âne à [876] une heure après minuit, et me rendis dans une Chrétienté voisine, sous la juridiction d'un autre Mandarin. En chemin j'étais comme fâché d'être obligé de me sauver ; je pensais que la corde comme à notre vénérable martyr, me conviendrait mieux et me serait infiniment plus profitable que la mitre, à laquelle j'ai bien peur de ne pas faire honneur. Deux nouveaux Chrétiens viennent encore d'être envoyés en exil dans les premiers mois de cette année. Tous les deux étaient animés des meilleurs sentiments, mais le second fit preuve d'un courage extraordinaire. Le tribunal des crimes de la capitale, indigné de ce qu'il n'avait pu le faire apostasier par les supplices ordinaires, en inventa d'extraordinaires. Tourmenté à plusieurs reprises jusqu'à perdre connaissance, on lui demandait après lui avoir fait reprendre ses sens avec des essences, s'il était encore Chrétien. Ses réponses affirmatives triomphèrent toujours de la barbarie de ses bourreaux fatigués. Tous les deux furent confessés et consolés avant leur départ. Il y a environ un mois qu'on vint m'apprendre que la persécution était dans un autre endroit, et qu'on avait déjà emprisonné un vieux Catéchiste, qu'il n'était encore possible à personne de voir.

« Les fruits spirituels de notre Mission française de Pékin sont bien plus abondants que ceux de Mongolie, les Chrétiens y étant bien plus nombreux. Il est à désirer que nous conservions cette Mission, sans cela, il ne nous restera plus dans les deux Vicariats du Tché-Kiang, Kiang-Si et de Mongolie, qu'environ 11 à 12,000 Chrétiens sur 30,000 au moins que nous en avions avant les arrangements.

« Pendant mon séjour à Macao, j'approuvais beaucoup, quoique je doutasse de l'exécution, le projet du mode établi actuellement dans nos deux Vicariats. N'y ayant qu'un chef dans chaque Vicariat, l'administration y est par la même plus simple et plus aisée, et le Vicaire Apostolique a le bonheur de ne pas sortir de la famille de S. Vincent. M. Etienne m'écrit, que je suis encore Supérieur de notre Mission de Pékin. Dans [877] ce cas, je crois qu'il est à propos que vous m'en expédiiez la patente. j'ignore ce que va devenir cette Mission de la province de Pékin, après la nomination de M. Castro à la dignité d'Évêque, Vicaire Apostolique de cette province ; en resterons-nous chargés ? ou bien passera-t-elle au nouveau Vicaire Apostolique ? Il sera à propos pour la paix et le bon ordre d'obtenir sur cela une décision de Rome. Notre Mission du Honan se trouve dans le même cas, par rapport à Nankin ou au Vicaire Apostolique du Chan-Tong. Si nous sortons de Nankin, on pourrait peut-être faire ériger pour nous à Rome, la petite province du Honan, en nouveau Vicariat Apostolique. Il y a bien peu de Chrétiens, mais on en ferait avec l'aide de Dieu. »

Nous savons par ce qui précède quelles furent les dispositions du Saint-Siège pour ces dernières provinces. Nous verrons aussi bientôt comment M. Castro, ayant refusé la dignité de Vicaire, Apostolique de Pékin, cette Mission fut encore confiée à. Monseigneur Mouly, qui conserva cependant le titre de Vicaire Apostolique de Mongolie, jusqu'en 1857. Avec ce surcroît de charge le Saint-Siège jugea convenable de donner à Monseigneur Mouly un coadjuteur, qui fut Monseigneur Florent Daguin.

Jusqu'alors la Mongolie avait été comme un refuge contre la persécution, mais en 1812, au moment où cette province se réjouissait de posséder un évêque, elle devait à son tour être sanctifiée par les souffrances des confesseurs. Elle eut cette épreuve beaucoup plus

glorieuse et plus efficace que les voyages aventureux de deux de ses Missionnaires emportés par un faux zèle. MM. Gabet et Hue, envoyés par Monseigneur Mouly, pour tenter une Mission chez les Tartares dans les environs de Si-Ouen, au lieu de s'en tenir aux essais modestes que réclamait un zèle vraiment apostolique et selon l'esprit de Dieu, se laissèrent emporter, par l'illusion d'une conquête gigantesque à la foi, et prétendirent aller attaquer le bouddhisme jusque dans son centre à Lhassa dans le Thibet, à 1,500 lieues de leur [878] Mission Cette entreprise aussi inconsidérée qu'opposée à l'obéissance, eut le succès qu'elle devait avoir, c'est-à-dire qu'elle n'aboutit qu'à faire ramener les deux Missionnaires à Macao et à les rendre impropres pour le reste de leur vie à toute œuvre apostolique. Par un juste jugement de Dieu, l'un et l'autre perdirent leur vocation et n'eurent point la grâce de mourir dans la Congrégation. Bien plus glorieuse fut devant Dieu la mort d'un autre Missionnaire de Mongolie, M. Joseph Carayon.

«M. Joseph-Laurent Carayon naquit au Truel, village du diocèse d'Albi, le 10 août 1814. Ses parents, possesseurs d'un modeste patrimoine, vivaient honorablement du travail de leurs mains. Ils avaient eu le bonheur de conserver, au sein de leur famille, avec la simplicité des mœurs anciennes, cet attachement inviolable à la foi et aux pratiques de notre sainte Religion, qui en faisait le plus beau caractère. Aussi furent-ils bénis du Seigneur dans leurs enfants, dont deux se consacrèrent à son service et furent revêtus du sacerdoce. L'aîné, après avoir exercé le saint ministère pendant quelques années dans son diocèse, se consacra, jeune encore, aux rigueurs de la plus austère pénitence, en entrant dans le couvent de la Trappe d'Aiguebelles, où deux ans après son admission, son zèle et ses vertus le firent élire Abbé. Le plus jeune est celui dont nous parlons ici.

«Nous n'avons aucun détail sur les premières années de son enfance et de son adolescence. Mais tout nous porte à croire que les commencements de ce Missionnaire furent le digne prélude des vertus solides qu'il pratiqua dans la suite. En effet, la gravité précoce de son caractère, la maturité de son jugement, son éloignement pour tout ce qui porte à la dissipation, et son amour pour la vie calme et recueillie, étaient si universellement remarquables, même pendant ses premières études, que ses condisciples lui appliquaient ce passage du livre de Tobie : *Cùm esset junior..., nihil tamen puerile gessit in opere*<sup>30</sup>, quoique jeune, il ne fit jamais rien de puéril.[879]

«Après avoir terminé, dans un petit Séminaire, les cours de latinité et d'humanités, il entra au grand Séminaire d'Albi, pour y faire ses études de philosophie et de théologie, et pour s'y préparer d'une manière plus prochaine à la sublime vocation, vers laquelle il s'était senti attiré par l'esprit de Dieu dès ses plus tendres années. Là sa piété prit de nouveaux et rapides accroissements. Sa ferveur augmentait d'une manière sensible, à mesure qu'il approchait du terme de sa vocation. Pendant les quatre ans qu'il passa au Séminaire, il se montra constamment un modèle accompli de piété, de recueillement, d'obéissance, d'humilité et de mortification. Quoique son jugement droit et sûr, et son amour pour la réflexion et le travail l'eussent rendu un des meilleurs élèves de son cours, il ne cherchait jamais à paraître et à briller ; au contraire, il s'appliqua constamment à demeurer le plus qu'il pouvait dans l'oubli et l'obscurité, tout en s'acquittant exactement de ses devoirs.

«L'estime que ses condisciples faisaient dès lors de sa vertu, était si haute, que lorsque son frère aîné quitta le ministère pour entrer à la Trappe d'Aiguebelles, ils se persuadèrent que M. Carayon ne tarderait pas à aller le rejoindre dans son austère solitude. En effet, il balançait alors entre le désir de se vouer aux rigueurs de la pénitence, et celui de se consacrer à l'Œuvre des Missions. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1838 qu'il se détermina à entrer dans la Congrégation de la Mission, à la suite d'une retraite qu'il était allé faire à la Trappe même d'Aiguebelles, auprès de son frère qui, dès lors, en était Abbé.

«Il partit d'Aiguebelles pour se rendre à Paris, où il arriva dans les premiers jours de septembre. Une circonstance frappante marqua son arrivée. Nous ne devons pas l'omettre,

---

<sup>30</sup> Tob. I, 4.

parce que, toute petite qu'elle est en elle-même, elle donne une idée de l'humilité et de la mortification du Postulant, et parut d'un heureux augure pour la suite. Un malentendu et le retard d'une lettre furent cause que l'arrivée de M. Carayon ne fut pas annoncée d'avance à la maison de Paris ; on fit donc d'assez [880] grandes difficultés pour admettre un jeune homme qu'on ne connaissait pas, et qui, se présentait sans autorisation préalable. Cependant, sur les renseignements fournis par un Séminariste arrivé depuis quelques mois du Séminaire même d'Albi, il fut reçu à titre provisoire, en attendant qu'on pût obtenir des renseignements authentiques. Mais cette première humiliation ne fut que le prélude d'une seconde, qui l'attendait à son entrée dans la maison. La Providence permit qu'à ce moment on n'eût absolument aucune cellule disponible pour y loger le Postulant ; force fut donc de faire un lit de camp dans un petit réduit obscur, à côté d'un escalier, où l'on serrait toutes sortes d'objets inutiles. Comme son compatriote, qui avait été désigné pour, être son ange, s'efforçait, en le conduisant à ce triste logement, de lui faire des excuses, en lui représentant l'impossibilité où l'on se trouvait de le loger plus convenablement, M. Carayon l'arrête tout court, en entrant dans le réduit : «De grâce, mon ami, ne me plaignez pas ! Savez-vous que c'est un grand bonheur pour moi que d'être logé ici, comme S. Alexis dans la maison de son propre père !... C'est me faire trop d'honneur.» Le sentiment de foi et d'humilité, qui lui inspirait ces paroles, était si sincère et si profond, que deux ou trois jours après, une chambre s'étant trouvée libre, on eut bien de la peine à le faire consentir à quitter son *cher réduit*, comme il l'appelait.

«Un si heureux début ne se démentit pas au Séminaire interne. M. Carayon trouva dans le calme et le recueillement de cette solitude, et dans les pieux exercices qui en remplissent, tous les moments, la satisfaction des désirs les plus ardents de son cœur. Plusieurs fois, malgré sa réserve et sa modestie habituelles, on l'entendit exprimer à ses confrères, en termes non équivoques, le bonheur qu'il y goûtait, et qu'il aimait à comparer à celui de Pierre sur le Thabor, en, s'appliquant ces paroles : *Bonum est nos hic esse*. Aussi pendant les trois ans qu'il passa à Paris, avant son départ pour les Missions de Chine, plusieurs Étudiants et Séminaristes ont déclaré qu'ils avaient dû [881] beaucoup de grâces à ses pieuses conversations. On aimait à converser avec lui, parce que ses entretiens, sans exclure une douce et modeste gaîté, étaient toujours assaisonnés de cette gravité, de cette solidité, de cette maturité qui faisait le fond de son caractère. il avait d'ailleurs une adresse merveilleuse à faire tomber la conversation sur des matières pieuses et édifiantes, sans aucune contrainte ni aucune importunité ; mais alors son cœur se trouvant dans son centre, donnait à ses paroles une onction qui touchait profondément.

«L'amour si prononcé que nous avons déjà remarqué dans M. Carayon, tout jeune encore, pour la vie humble et cachée, se trouvant en harmonie avec l'esprit de la petite Compagnie, et plus particulièrement avec l'esprit du Séminaire interne, y prit de grands développements. Cette attention à se tenir humble et caché aux yeux des autres, le mépris intérieur qu'il faisait de lui-même était si grand, que plus d'une fois le directeur du Séminaire interne crut devoir modérer ce zèle extraordinaire pour, l'humiliation et l'obscurité, dans la crainte qu'il ne nuisît aux services que M. Carayon pouvait rendre à la Congrégation par sa capacité et ses bonnes qualités. Le climat de Paris et la vie sédentaire lui ayant occasionné un mal de tête assez violent et presque continuel, son esprit, naturellement un peu lent, en ressentit une plus grande difficulté à rendre ses idées. Loin d'éprouver aucune peine de ce fâcheux incident, qui pouvait faire juger sa capacité d'une manière très défavorable, M. Carayon en, ressentait une joie bien sincère. Pourvu qu'on me garde dans la Compagnie, disait-il, cela me suffit ; je serai toujours trop heureux d'être réputé le dernier et le plus indigne de tous.

«Cette humilité profonde avait tellement fait mourir M. Carayon à lui-même, qu'il avait acquis une soumission peu ordinaire à la sainte volonté de Dieu. Il voulait en tout dépendre de cette volonté adorable, et recevait tout de la main de Dieu, peines et consolations, avec une égale soumission, Son indifférence [882] était si parfaite, qu'il ne



demandait ni ne refusait jamais rien, content de faire en tout la volonté de son Dieu. C'est là le caractère des âmes vraiment mortes à elles-mêmes et intimement unies à Dieu.

«Ce jeune Missionnaire ne put cependant s'empêcher d'éprouver un désir et de le manifester ; mais ce désir lui-même n'était qu'une preuve de plus de son abnégation et de sa grande vertu. Il se sentait depuis longtemps appelé à travailler dans les Missions étrangères ; c'était là ce qui avait achevé de le déterminer à embrasser l'Institut. Mais de toutes les Missions, son humilité et son renoncement lui firent choisir les plus lointaines, les plus pénibles, celles en un mot qui exigeaient le plus le sacrifice de tout soi-même. M. Carayon manifesta à ses Supérieurs le désir d'être envoyé en Chine. Le sang glorieux du vénérable martyr, M. Perboyre, qui venait d'arroser cette terre infidèle ne fit qu'augmenter ce désir de M. Carayon. Pour mériter la faveur de partager les travaux et les souffrances des Missionnaires dans cette partie si ingrate de la vigne du Seigneur, il redoubla de zèle par la pratique continuelle de la mortification intérieure et extérieure ; il faisait même, avec l'autorisation de son directeur, quelques pénitences extraordinaires ; son tempérament naturellement fort et robuste le lui permettait, et il avait commencé de s'y adonner dès avant son entrée dans la Congrégation.

Ses vœux furent exaucés ; il fut destiné à la Mission de Chine et partit avec son compatriote, M. Combelles, dans les premiers mois de 1841.

«Après avoir séjourné quelque temps dans la Procure de Macao, il fut envoyé dans la Mission de Mongolie ; c'était à la fin du carême de l'année 1843. Pour se rendre à sa destination, il dut traverser le vaste Empire de Chine dans toute sa longueur ; et ce long et pénible trajet ne fut pour lui qu'une nouvelle occasion de manifester son amour pour les souffrances et les privations, et sa grande confiance en Dieu au milieu des dangers. [883]

Son humilité et sa modestie surtout eurent beaucoup à souffrir, comme il l'écrivit lui-même à un de ses confrères, de l'expédient employé pour l'introduire dans l'intérieur de la Chine, et passer les nombreuses douanes des villes sans être reconnu. Ses courriers voulurent lui faire jouer le rôle de Mandarin et malgré toutes ses répugnances, il dut se soumettre et subir la pompe indispensable au rang qu'on lui assignait.

«Arrivé, après trois mois d'un pénible voyage, à sa destination, M. Carayon dut prendre immédiatement la direction du Séminaire. Là, tout en s'occupant, avec zèle à former les jeunes Lévités tartares à la piété et à la science ecclésiastiques, il donnait encore ses soins à la Chrétienté du lieu. Ce double emploi, il le remplissait avec tout le dévouement d'un cœur tout brûlant d'ardeur pour la gloire de Dieu et la conversion des âmes. Mais il était arrêté dans les desseins du Seigneur que ces travaux du nouveau Missionnaire ne seraient pas de longue durée. Notre ouvrier était sans doute trop humble oser, désirer la gloire suprême du martyr, quoiqu'il en pour ressentit tout le dévouement ; le Dieu des vertus, jaloux d'exalter le mérite modeste de ses élus, voulut au moins le décorer de l'auréole des confesseurs.

«Ce fut à la fin de l'année 1843 que M. Carayon tomba inopinément entre les mains des satellites chinois, en passant la grande muraille du nord de la Chine, et se vit, à l'exemple de son divin Maître, traîné de tribunal en tribunal, de prison en prison pendant le long espace de six mois. Voici comment il rapporte lui-même son arrestation dans la lettre qu'il écrivit à ce sujet au Supérieur Général.

«Voguant sur la mer orageuse de ce monde, je ne dois pas m'étonner qu'un coup de tempête soit venu me transporter des déserts de la Mongolie jusqu'à Macao. Dieu en soit béni ! j'ai par là matière et occasion de vous écrire une longue lettre. Le 11 décembre de l'an dernier, après avoir solennisé de mon mieux la fête de l'Immaculée Conception de notre bonne et [884] tendre Mère, avec M. Vincent Ou et les étudiants de *Siao-Tong-Keou* ; après avoir confié la direction de la Chrétienté et du collège aux mains de ce jeune Prêtre, qui donne de si belles espérances, je me rendais à Si-Ouen pour prendre soin de sept jeunes gens venus de Macao, en attendant l'arrivée de M. Faivre. J'emmenais avec moi un ancien élève du collège de Saint-Joseph de Macao, qui y avait étudié pendant quatre ans et

était rentré dans le monde, gardant toujours le célibat et menant une bonne conduite. Après une vingtaine d'années de commerce à Pékin, il n'avait pas encore fait fortune. Il eût pu professer avec honneur la langue chinoise, mais c'est en vain que les hommes forment de beaux projets. Il fut pris avec moi en passant la grande muraille. A cause du froid et de la neige, nous avons pris le chemin des voitures dans l'intérieur de la grande muraille ; entrant par la petite porte *Si-Keou* et devant sortir par la grande porte de *Tchang-Kia-Keou*, nous avons monté la voiture que Monseigneur Mouly nous avait envoyée avec deux élèves, François *Lieou* et Pierre *Tsâi*, revenus de Macao. Le 12 décembre, au soir, en mettant pied à terre pour passer la porte, comme le prescrit l'usage, nous sommes séparément interrogés par le gardien, notre cocher pâlit, tremble, et répond d'une manière peu satisfaisante ; mon compagnon, questionné à son tour, se déclare marchand de profession, se rendant à Si-Ouen ; il ajoute que *Ho-Kien-Fou* (ville du Pé-Tché-Li qui n'est pas loin de la mer) est sa patrie. On m'interpelle moi-même : je réponds que je suis, de Canton, et maître d'école. Des regards quelque peu scrutateurs et des oreilles par trop délicates me reconnaissent une physionomie et un accent étrangers. Avis en est aussitôt donné au Mandarin gardien de la porte, qui, du seuil de sa chambre nous appelle près de lui, et, après nous avoir fait quelques questions auxquelles je laisse répondre *Tso Jean*, mon compagnon : L'Empereur, nous dit-il, m'ordonne d'examiner sévèrement les passants, je dois faire mon devoir ; allez à l'auberge, demain [885] matin nous verrons. Or ce Mandarin n'ignorait nullement qui nous étions. On sait dans toute la contrée que les Si-Ouennais sont chrétiens et qu'ils ont des chefs de Religion européens. Les gardes nous consignent à l'auberge sans visiter nos paquets, ce qui nous arrangeait fort. Pendant la nuit, nous mettons de côté tous les articles suspects, et nous les faisons porter ailleurs par un Chrétien de *Si-Ouen* qui se trouvait à l'auberge. Du reste, il paraît bien qu'on ne voulait pas de nos objets. Le lendemain, le Mandarin nous fait appeler de nouveau ; il refuse pour caution ce Chrétien de *Si-Ouen*, et le maître de l'auberge, quoique païen. Allez voir le Mandarin de la ville, nous dit-il, il vous donnera un passeport ; puis, il ajoute, en me frappant l'épaule d'une manière caressante : Les Chrétiens ont un bon Maître ! Ne craignez pas ; point d'affaires, dans les dix-huit provinces de l'Empire où il y a des Chrétiens.

«On nous conduit donc, mon compagnon de captivité et moi, au tribunal de la ville haute. *Tchang-Kia-Keou*, entrepôt de commerce des régions du nord et du nord-ouest avec la Chine, se partage en ville haute et en ville basse. quatre Mandarins militaires de l'armée du nord, après plusieurs questions adressées aux gardes de la porte et aux personnes qui se donnaient pour notre caution, après s'être longtemps concertés gaiement ; entre eux et nous avoir interrogés en peu de mots, écrivent mon nom chinois, *Yang-To* (Brebis-Prêtre) et celui de mon compagnon *Tso-Jo-Wang* (Jean), rédigent une lettre officielle (ven-chou), par laquelle ils nous renvoient au grand Mandarin de la *ville-basse*, qui gouverne tout le pays du centre, en dehors de la grande muraille, habité par les Chinois. Allez, nous disent-ils ; le *Li che fou* (c'est le nom de dignité de ce Mandarin, vous donnera un passeport, et vous fera accompagner jusqu'à Si-Ouen pour s'assurer de la vérité ; puis, invitant même M. Tso à prendre lecture de la lettre :

Voyez, ajoutent-ils, elle ne dit rien contre vous. Le *Li che fou* était parti là veille pour aller traiter une affaire en Mongolie, à [886] 60 lieues de là ; il ne devait revenir que dans un mois environ. Or, le Mandarin de la porte et les quatre autres Mandarins le savaient bien. Aussi était-il permis de croire qu'ils nous arrêtaient seulement dans l'intention de nous extorquer de l'argent. Le remplaçant du grand Mandarin, intendant des prisons, nous fit subir un interrogatoire à l'entrée de la nuit du même jour. La basse-cour du tribunal était remplie de gens que le bruit de cette affaire avait attirés. Plusieurs Chrétiens, venus ce jour-là au marché, étaient aussi présents. A genoux, à une distance respectueuse, avec présence, d'esprit et sans la moindre peur, je réponds au Mandarin qui m'adresse maintes questions, dont voici l'abrégé : D'où êtes-vous ? — De la province de Canton. — De quelle ville ? — De Canton. — De quel *hien* (ville du troisième ordre ?) Point de réponse. J'ignorais que Macao fût régi par la ville du troisième ordre qu'on appelle *Hiang-Chang* ;

d'ailleurs je ne voulais pas déclarer mon origine européenne. Le Mandarin, d'un ton fort élevé et fort courroucé, me réitère la même question pour les deuxième et troisième fois. Même silence. Alors, rassuré par l'édit de l'Empereur, je déclare hautement que je suis Français. Quelle est ta profession ? — Je propage la Religion du Maître du ciel. — Dans quels lieux as-tu été ? — Je suis passé par presque toutes les villes des environs ; je n'ai pas de demeure fixe ; je vais partout où il y a des Chrétiens. — Connais-tu un grand nombre de Chrétiens ? — J'en connais plusieurs mille. — Depuis combien d'années es-tu ici ? — Depuis trois ans. — Es-tu venu seul ? — *I ko-Yen-Lao-Leao* : c'est-à-dire, dans mon sens, en entrant en Chine, j'étais seul. — As-tu parcouru un grand nombre de provinces ? En arrivant, j'en ai traversé cinq ; désormais je ne m'éloignerai plus de ces lieux. — Ton pays est-il bien loin d'ici ? — Il est éloigné de 6,000 lieues. (Grande admiration.) — T'en retourneras-tu plus tard ? — Ce n'est pas mon intention, car je suis trop loin de mon pays. — Oh ! oui, oui ! Quel âge as-tu ? — Trente-un ans. (Étonnement ; on n'en croit rien à cause de ma [887] longue barbe.) — A Si-Ouen, qui connais-tu ? — Je nommai le grand catéchiste Tchen-Sau-Yé, très connu dans les tribunaux, à où il est même redouté. — Lui as-tu prêché ? — Non, il est instruit, il n'a pas besoin qu'on lui explique la doctrine. — As-tu passé quelquefois la grande porte ? — Oui, je l'ai passée deux fois. — D'où venais-tu hier ? D'où étais-tu parti ? — De la campagne, hors la porte occidentale de la ville de *Suen-Hoa*. — Comment s'appelle cet endroit-là ? — Je prie le Mandarin de m'excuser, résolu à tout souffrir plutôt, que de compromettre quelqu'un ; je n'en dirai rien. Le Mandarin n'a pas osé réitérer sa question. — Comment t'y prends-tu pour prêcher la Religion ? — Je ne prêche guère aux Païens ; je préside aux prières des Chrétiens, je leur explique la doctrine, etc..., etc... — Depuis quand es-tu avec ton compagnon ? lui as-tu prêché la doctrine ? — Depuis deux jours seulement je voyage avec *Tso-Yo-Wang* ; c'est par rencontre en chemin que nous allons ensemble. Je ne lui ai point prêché la doctrine, parce qu'il a lu beaucoup de livres de Religion et qu'il les a compris par lui-même. Lui non plus ne prêche pas aux autres. — Portes-tu des livres de Religion ? — Non ; mais je pourrai en procurer au Mandarin, s'il désire. — Bien, bien... En effet, je fis venir de *Si-Ouen* plusieurs livres de controverse, et je les distribuai aux Païens que, je croyais désireux de connaître notre sainte Religion.»

Les tribunaux à cette époque n'étaient pas fort disposés à maltraiter les Européens surtout aux environs de la capitale où l'on avait connaissance des relations entamées avec la France, car M. de Langrenée était alors en Chine, négociant un traité. M. Carayon, ayant déclaré qu'il était Français, un des Mandarins, devant lesquels, il comparut, lui demanda s'il était venu avec l'autorisation du Roi de France. M. Carayon répondit que oui, qu'il était venu avec un passeport signé par le ministre des affaires étrangères. — «Ce passeport pouvez-vous me le montrer ? — Non, répondit M. Carayon, il est resté à Macao entre les mains du Gouverneur. — Si vous aviez pu me le montrer [888] je vous aurais mis en liberté, mais s'il est à Macao, allez le chercher. Quand vous l'aurez, vous pourrez faire mission tranquillement dans le midi de la Chine.» Ainsi, M. Carayon fut condamné à être ramené de brigade en brigade à travers toute la Chine jusqu'à Macao, voyage de près de 600 lieues.

Nous ne rapporterons pas en détail toutes les circonstances de cette longue captivité ; elles sont consignées dans la lettre de M. Carayon, dont nous venons de citer un extrait, et qui se trouve à la page 460 du tome XI des *Annales de la Congrégation de la Mission*. Cependant, comme la modestie de ce Missionnaire lui a fait supprimer plusieurs particularités de nature à prouver tout ce qu'il a eu à souffrir, et le courage qu'il a montré dans ces rencontres, nous croyons devoir les retracer.

«Ce premier interrogatoire fut suivi de plusieurs autres qui n'aboutirent qu'à faire renvoyer M. Carayon de tribunal en tribunal jusqu'au tribunal supérieur du Vice-Roi de la province. Jusque-là il n'avait souffert aucun mauvais traitement ; les Mandarins, au contraire, avaient eu pour lui des ménagements extraordinaires. On lui permit même, aux fêtes de Noël et de l'Épiphanie, d'aller, en donnant caution, célébrer les saints mystères au

milieu des Chrétiens de la ville où il se trouvait. Mais peu après, quelques imprudences commises, malgré ses sages recommandations, par des Chrétiens qui l'accompagnaient, servirent de prétexte aux Mandarins pour changer de conduite à l'égard de leur prisonnier, et pour le traiter avec sévérité, comme un séditieux et un *Pé-Lien-Kiao*. Cependant, le Seigneur qui connaissait toute la force que sa grâce avait communiquée au cœur du Missionnaire, n'avait permis ce revirement de fortune, que pour mieux faire éclater sa foi vive, sa constance inébranlable, et son zèle à prêcher Jésus-Christ jusqu'au milieu des prétoires chinois. «Un jour, un Mandarin lui fait subir un interrogatoire, qu'il rapporte lui-même en ces termes : «D'où es-tu ? — Je suis Français d'origine. Je parlais clairement, de crainte qu'on [889] ne me prît pour un Anglais. — Es-tu vraiment Chrétien ? Quel avantage y a-t-il à être Chrétien ? — Un très grand avantage ; toutefois ce n'est pas dans ce monde... Après que j'aurai prêché la Religion, Dieu me fera jouir au ciel de l'éternel bonheur. Il y a donc un très grand avantage d'être Chrétien. — Si, plaçant la croix devant toi, je te commandais de la fouler aux pieds, le ferais-tu ? D'un ton résolu et animé, j'ai répondu : je préfère mourir cent fois, dix mille fois, plutôt que de le faire ! — Es-tu venu en Chine par des chemins détournés ou par les grandes routes ? Par les grandes routes. Comment se fait-il que tu parles chinois ? — J'ai commencé à étudier le chinois en Europe ; on y trouve beaucoup de livres chinois et même des professeurs.» Cette courageuse confession de sa foi fut à l'instant même récompensée. M. Carayon fut conduit au Mandarin militaire, qui lui fit mettre les menottes aux mains, à lui et à son compagnon. En rapportant cette circonstance, M. Carayon ne peut s'empêcher de manifester la joie qu'il en éprouva : «C'était du nouveau pour moi, s'écrie-t-il, je les reçus avec un singulier plaisir, et un salut fut le signe de ma reconnaissance envers le Mandarin et le satellite qui me les avait mises. Mais notre bonheur ne fut pas long ; nous ne les portâmes qu'une demi-journée.»

«Ce bonheur tant envié par notre confesseur de porter les chaînes pour le nom de Jésus-Christ, la Providence le lui, procura dans la suite de son voyage dut Pé-Tché-Li à Macao, avec plus de libéralité.

«Arrivé au Chan-Tong le maître d'école (car c'est sous ce titre que les Mandarins faisaient voyager M. Carayon) ne put obtenir que bien rarement une monture, ; et le plus souvent il était obligé de la payer avec son argent. On commença à lui mettre assez régulièrement la chaîne ; quand il arrivait dans une ville, on le conduisait au cachot, et il était jeté à l'endroit le plus horriblement infect de cette obscure demeure. M. Carayon se plaint beaucoup des geôliers du Chan-Tong qu'il [890] appelait «des monstres à figure humaine.» C'est dans une des dernières villes de cette province, sur les frontières du Kiang-Nan, qu'un geôlier s'est porté à un acte d'atroce brutalité, pour extorquer de l'argent à l'innocent prisonnier. Il prit le bout de la chaîne que le Missionnaire portait au cou, le passa dans un anneau de fer fiché en terre, et puis il tirait de toutes ses forces, en criant : *Donne de l'argent, ou je te tue*. M. Carayon veut protester contre la violence, il est souffleté. Cependant le féroce gardien continue de tirer la chaîne et de crier : *Donne de l'argent, ou je le tue*. La tête de M. Carayon se trouvait déjà pressée contre la terre et l'anneau de fer, il avait de la peine à respirer, il fallut capituler et promettre de l'argent pour se soustraire à cet horrible supplice.

«Dans les provinces du Kiang-Nan et Ngan-Oey on rencontra une bande de forçats qu'on exilait dans les provinces, du Midi, on leur associa M. Carayon, et on l'amarra à la même chaîne. Comme les forçats, il marchait à pied portant son sac sur le dos, accablé d'injures et de coups. C'était la saison des pluies, il était presque toujours trempé et courait dans la boue les pieds nus ; le soir la prison était le lieu de son repos. M. Carayon s'étonnait lui-même comment il n'était pas mort de la cruelle dysenterie dont il a été atteint vers ce temps-là. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et à prix d'argent qu'il put obtenir pour quelques jours seulement le soulagement d'une brouette.

«La compagnie de ces forçats fut pour M. Carayon le supplice le plus cruel. Lorsqu'il était malade, ou que, harassé de fatigue, il tombait sur la route, son camarade de chaîne le tirait

violemment, en l'accablant des plus horribles malédictions : Ah ! que ne puis-je t'arracher les boyaux et les mettre au soleil !

«Au moment des repas, il arrivait souvent à M. Carayon de se retirer sans avoir pu presque rien manger. Ses compagnons, en vrais Chinois, avalaient le riz tout bouillant, et ils [891] en avaient englouti trois ou quatre tasses, avant qu'il en eût pu prendre à peine quelques bouchées.

«Mais ce qui faisait le plus souffrir ce Missionnaire, c'était le cynisme révoltant des conversations de ces misérables, qui semblaient se plaire, en toutes circonstances, à couvrir de confusion sa pudeur et sa modestie. Ainsi, étant enchaînés l'un à l'autre, s'ils se trouvaient obligés en route de satisfaire aux besoins naturels, le camarade de chaîne était obligé de s'arrêter, car la chaîne qui les liait n'était pas très longue, et elle était passée à leurs bras. Or rien ne coûtait à M. Carayon, comme de se voir obligé de s'exposer à la vue de ses ignobles compagnons, qui tenaient les propos les plus infâmes ; C'était à qui raconterait les crimes les plus horribles, à qui outragerait avec plus d'effronterie les premiers principes de la morale et de la pudeur.

«Il est un usage assez généralement reconnu en Chine, qui autorise les prisonniers, passant par une ville, à enlever tout ce qui leur tombe sous la main, sauf à se voir poursuivis et rudement bâtonnés par les personnes volées. Les forçats auxquels était associé M. Carayon, ne se faisaient pas faute de profiter largement de ce prétendu droit, et c'était pour lui une nouvelle occasion d'être souvent maltraité ; car c'était sur lui surtout que tombaient les coups, parce qu'il ne voulait jamais se prêter à ces sortes de brigandages.

«Enfin lorsque, après mille aventures de ce genre, les unes plus pénibles que les autres, on arrivait au lieu où devait s'arrêter la caravane, au lieu d'un moment de repos, le Missionnaire n'y trouvait ordinairement qu'un surcroît de souffrances. Rien de plus affreux que les prisons en Chine, d'après ce qu'en a raconté M. Carayon lui-même, qui en avait visité une multitude depuis le Pé-Tché-Li jusqu'à Canton. Pour s'en faire une idée, qu'on se figure une espèce de cave humide, infecte, éclairée par une lucarne, qui n'est point pratiquée à air libre ; qu'on suppose que cette cave est très étroite, que le plancher en est [892] très bas, et que, pour comble, elle est remplie de poux, de rats et de paille à moitié pourrie : dans un coin se trouve un grand vase, destiné à recevoir les ordures de toute espèce. Voilà le lieu de repos que M. Carayon trouvait tous les soirs pour se délasser des fatigues de la journée. Encore même, en sa qualité d'innocent, il avait toujours la dernière place dans ces cachots affreux, il se voyait le rebut de ces scélérats qui le maudissaient, et le refoulaient jusque sur le vase d'ordures ; le cachot étant étroit, nul n'avait envie de respirer de trop près les miasmes impurs qui s'en exhalaient..

«Au Kiang-Si sa triste position s'aggrava encore : chargé de chaînes, il était jeté avec les autres prisonniers à fond de cale, dans des bateaux étroits dont on fermait hermétiquement les panneaux ; là entassés les uns sur les autres, les prisonniers pouvaient à peine respirer, et souffraient horriblement d'une chaleur suffocante, car on était à la fin d'avril. Ils ne pouvaient même obtenir qu'on ouvrît un instant leur prison flottante pour satisfaire aux plus pressants besoins de la nature. M. Carayon fut de nouveau attaqué de la dysenterie, mais cette fois elle ne fut pas aussi violente.

«A Canton même il fut logé sous un escalier fermé par des barreaux, espèce de cage à poules, mais en dehors de la prison. Les passants se moquaient de lui ; à plusieurs reprises il demanda de l'eau, soit pour étancher la soif brûlante qui le dévorait, soit pour délayer de l'encre, personne ne voulut lui en donner. On lui avait d'abord ôté ses chaînes ; mais, comme il était remis à l'arbitraire des satellites, ceux-ci dans un moment d'humeur voulurent l'en charger de nouveau ; mais sur les protestations énergiques du prisonnier, ils n'osèrent pas, et moyennant quelque argent il put obtenir qu'on le ferait partir au plus tôt pour Macao. Cependant il dut traverser toute la ville de Canton la chaîne au cou.

«A Hiang-Chin il fut conduit chargé de chaînes devant le Mandarin qui siégeait dans son tribunal, et là, à genoux, il fut [893] interrogé en même temps que les autres criminels, ayant devant

les yeux tout l'appareil des supplices. Ce Mandarin de Hiang-Chan était un vieillard sec et atrabilaire, au regard féroce, au ton moqueur et hautain. Après un assez long interrogatoire où M. Carayon dut répondre à ses impertinentes demandes, il fut renvoyé, et on lui ôta ses chaînes. Il partit de là pour Macao, où il arriva le 27 mai vers les cinq heures du soir. Ce ne fut que le lendemain, vers midi, qu'il fut relâché, et remis à ses Confrères de la Procure dans un état pitoyable, causé par ses cruelles souffrances ; sa figure était d'une couleur jaunâtre, il était maigre, couvert de haillons, et rongé de vermine.

«Nous ne saurions mieux terminer ce rapide abrégé de la captivité de M. Carayon, que par ses propres paroles :

«Voilà, Monsieur et très honoré Père, l'histoire de ma captivité de six mois environ. L'avenir dira si cet événement sera utile ou nuisible à la liberté de la Religion en Chine. Quoi qu'il en soit, il ne m'est rien arrivé sans la permission ni la volonté de Dieu : il lui a plu de m'envoyer cette épreuve en expiation de mes fautes nombreuses : que son saint Nom soit à jamais béni ! Je termine en vous conjurant de me recommander aux prières des deux Communautés, afin que si, vu mon incapacité, je ne puis servir Dieu et la Congrégation comme mon cœur le désire, je ne donne pas occasion à l'ennemi de tout bien de se servir de moi pour entraver les œuvres de la Providence. Six ans de Mission ne m'auraient pas autant instruit sur la Chine que cette épreuve de six mois. Mieux eût été sans doute d'être étranglé pour la foi ; mais cette couronne ne se donne pas à un misérable pécheur tel que moi. *Sive vivimus, sive morimur, Domini simus* <sup>31</sup>.»

«Tous les soins qui furent prodigués à ce patient confesseur de la Foi à Macao, pendant les quelques mois qu'il y passa, rie purent rétablir parfaitement sa santé profondément altérée [894] par tant de cruelles souffrances. Mais son humilité lui faisait trouver excessifs les soins qu'on prenait de lui, et son zèle le faisait soupirer après le moment où il pourrait reprendre ses travaux apostoliques. Enfin ses vœux et ses instances furent exaucés ; au mois de juillet, il partit pour le Tché-Kiang d'où plus tard il comptait se diriger vers sa Mission favorite de Mongolie. Mais à peine arrivé au Tché-Kiang, il y tomba gravement malade, et vomit une grande quantité de sang ; il se trouva si faible qu'un jour il écrivit à un Missionnaire de lui envoyer vite un confrère, car il allait faire voile pour l'autre monde. Cependant sa dernière heure n'était pas encore arrivée. Comme on craignit que le climat du Tché-Kiang ne fût pas favorable à sa santé, on le fit passer au Honan, pour l'acheminer ainsi vers la Mongolie. Mais c'était là qu'était marqué le terme de sa carrière apostolique. Peu de temps après son arrivée au Honan, il fut atteint d'une indisposition qui n'avait en apparence aucun caractère de gravité et qui, néanmoins, le conduisit en quinze jours aux portes du tombeau. Il sentit la vie lui échapper si vite et si subitement, qu'à peine son Vicaire Apostolique, Monseigneur Baldus, eut le temps de lui administrer le sacrement de l'extrême-onction. On peut dire que ce zélé Missionnaire mourut les armes à la main ; car la maladie qui l'emporta lui laissa jusqu'au dernier moment assez de force pour vaquer à ses occupations ordinaires.

«M. Carayon s'éteignit ainsi le 17 août 1846. Nous pouvons bien dire sans témérité, ce nous semble, que sa mort fut semblable à celle des justes ; et tout nous porté à espérer de la miséricorde divine qu'elle l'a appelé à elle pour le récompenser au ciel des vertus qu'il avait pratiquées sur la terre dès ses plus jeunes années, des travaux que son zèle Pour la gloire de Dieu lui avait fait entreprendre, et des souffrances qu'il endura pour le Nom de

---

<sup>31</sup> Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous soignons au Seigneur. (Rom. XIV, 8.)

Jésus-Christ. Ce divin Maître semble nous avoir autorisés à concevoir cette confiance sur le bonheur éternel de ce Missionnaire, en le faisant participer ici-bas à sa huitième béatitude. [895] *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice.»

monseigneur Mouly, devenu Vicaire Apostolique de Mongolie, s'efforça d'intéresser à cette Mission la pieuse association de la Propagation de la Foi, par les lettres que nous allons rapporter qui nous offrent le tableau et l'histoire de ce nouveau Vicariat Apostolique.

7 mars 1845.

«La Mission française de Pékin et de la province du Tché-Ly est trop suffisamment connue par les Lettres édifiantes, et par quelques lettres de vos Annales qui leur font suite, pour que j'entreprenne de vous en parler encore. Je dirai seulement que depuis la mort de Monseigneur de Nankin, administrateur de Pékin, arrivée le 2 novembre 1839, aucun Européen ne réside publiquement dans la capitale de la Chine. Les Grands de l'Empire, jaloux du crédit dont les Européens jouissaient à la Cour, réussirent enfin, après bon nombre d'années d'intrigues et de calomnies, à persuader à l'Empereur que les Européens lui étaient non-seulement inutiles, mais encore nuisibles, et lui firent porter grand nombre de terribles décrets contre notre sainte Religion. Un de ces décrets interdisait à tout jamais aux Européens l'entrée publique dans l'Empire et dans sa capitale. Des tentatives de tout genre que nos confrères de Pékin, firent pendant plusieurs années à Canton et à la Cour par l'entremise de quelques Grands, leurs amis; de très grandes sommes d'argent dépensées en présents, à l'effet de faire annuler ce décret inique, non-seulement ne purent le faire rapporter, mais même ne purent empêcher de faire retourner à Canton, en 1805, deux de nos confrères qui, munis d'une autorisation impériale, avaient traversé toute la Chine, et n'étaient plus qu'à quelques journées de Pékin. Pour nous, nous ne pensons pas que la Religion ait à regretter son état de demi-publicité [896] à Pékin, surtout tel qu'il était sous les trois derniers Empereurs. L'état de mort civile dans lequel nous vivons actuellement, sentant peser sur nos têtes les lois de proscription et de mort, ne nous permettant pas de faire de nouvelles tentatives pour rétablir publiquement la Religion à Pékin, nous en laissons le soin à ceux qui en ont le pouvoir, au Gouvernement français qui mérite si bien de la Religion, et que nous sommes enchantés d'apprendre avoir envoyé à ce dessein une ambassade à Pékin <sup>32</sup>. En attendant, nous continuerons d'exercer dans le silence et dans l'obscurité, les humbles fonctions de notre saint ministère. Grâce aux pieuses et ferventes prières de votre sainte association, Dieu a bien voulu bénir nos faibles efforts. Nous comptons actuellement, dans notre Mission Gallo-Pékinoise, plus d'un tiers de Chrétiens que l'on n'y en comptait en 1836. Nous n'y avons pas de résidence, même pour un seul Missionnaire, de manière qu'on ne pouvait se réunir ensemble pour se remettre, des fatigues du corps et de l'âme, et pour se concerter sur les moyens à prendre pour faire réussir l'œuvre de Dieu. Un Missionnaire, un Prêtre infirme n'avait pas même une petite maison convenable pour s'y faire soigner et y passer paisiblement quelques jours, loin des dangers du monde; il n'y avait pas une seule chapelle destinée uniquement à la célébration des saints mystères et aux prières. Partout on destinait momentanément à cet usage de très petites chambres sales, encombrées de pauvres meubles qui n'étaient pas plus propres, telles que n'en ont pas beaucoup de mendiants de France. Aujourd'hui, nous sommes encore obligés d'agir de même dans beaucoup d'endroits. Mais aidées de vos aumônes que nous leur avons données, plusieurs Chrétiens ont arrangé une chambre à part pour ce saint usage. Nous comptons en outre deux grandes chapelles très décentes où, aux grandes solennités, les Chrétiens se réunissent [897] en grand nombre pour les

---

<sup>32</sup> C'était l'ambassade de M. de Lagrenée, mais elle n'alla pas jusqu'à Pékin.

célébrer avec toute la pompe possible, etc... Il y a en outre assez de chambres pour que trois ou quatre Prêtres puissent y passer ensemble un certain temps. Trois autres chapelles plus petites procurent le même avantage aux Chrétiens de leur voisinage, et peuvent aussi servir d'asile et de retraite au Missionnaire. Ces petits établissements, qui n'ont pas laissé d'être coûteux à notre pauvreté, ont donné une espèce d'extérieur et d'élan à la Mission, et facilité le bien que nous désirions y faire. Nos Chrétiens se sont multipliés tout doucement, devant agir prudemment pour convertir les infidèles, dans ces lieux peu éloignés de la capitale où réside l'Empereur. Nous comptons actuellement dans notre Mission Gallo-Pékinoise plus de 8,000 Chrétiens, c'est-à-dire plus d'un tiers qu'en 1836. Décimée néanmoins pendant 7 à 8 ans par des persécutions successives, elle a eu l'insigne honneur de voir chaque année, quelques-uns de ses membres, exilés pour la Foi, en, tout une quarantaine de ses Chrétiens ; c'est là une dure épreuve, le *nec plus ultra* de l'héroïsme chrétien pour le faible néophyte chinois. Nous érigeâmes autrefois des écoles de garçons et de filles qui furent dissoutes après que les enfants des deux sexes furent suffisamment instruits. Il nous est difficile de les rétablir, soit faute de secours pécuniaires, soit faute de trouver d'autres enfants, soit surtout faute de Chrétientés assez nombreuses qui puissent réunir un nombre suffisant d'élèves, par exemple, sept à huit garçons ou filles. Nous sommes donc forcés, en attendant mieux, de nous contenter de faire instruire les enfants par leurs parents suffisamment instruits. Nous avons fait quantité d'impressions de livres destinés à faire connaître la Religion ; les planches que nous possédons peuvent en réimprimer au besoin. De ce que j'ai dit jusqu'ici, il résulte nécessairement qu'il y a une plus grande fréquentation des sacrements pour tous les Chrétiens, l'observation beaucoup plus exacte des pratiques et des devoirs du Christianisme. Tous les ans on a baptisé et on baptise encore annuellement près de [898] mille enfants d'infidèles moribonds dans l'hospice impérial des enfants trouvés de Pékin ; les mesures des administrateurs de cet hospice sont si sévères et si redoutées, qu'il ne nous a pas été possible d'augmenter ce nombre. Je dois néanmoins avouer que cette amélioration de la Mission est moindre relativement aux Chrétiens de la capitale.. Ils sont tous d'une timidité extrême, jusque-là que les moins pauvres, qui peuvent recevoir chez eux le Prêtre, pour y faire mission, refusent, crainte d'exciter l'attention de l'autorité plus vigilante que partout ailleurs, d'admettre chez eux pour faire la Mission, les Chrétiens plus pauvres, qui n'ont pas de local pour cela. De plus, un grand nombre étant soldats sous les drapeaux, leur profession et les rapports qu'elle nécessite avec leurs supérieurs et leurs égaux, rendent les devoirs du Chrétien plus difficiles à pratiquer. Nous n'avons dans Pékin même que 5 à 6,000 Chrétiens, et un peu plus dans les environs. Parfois ils augmentent ou diminuent selon que les pauvres Chrétiens trouvent leur intérêt, leur profit à louer des habitations, et à exercer leurs petits moyens de subsistance, dans notre district, ou dans celui de l'église méridionale ou portugaise.

«On sait que les Chinois se multiplient prodigieusement, cela est cause que le pays étant trop petit et trop pauvre pour les nourrir, ils émigrent en grand nombre au-delà de tous les confins de l'Empire. La pauvreté, et les persécutions ayant obligé, vers la fin du dernier siècle, nos Chrétiens à passer la grande muraille et à venir s'établir en Mongolie, nos confrères ne les v abandonnèrent pas. M. Raux, Supérieur Apostolique de la Mission française de Pékin, jugea que, loin d'abandonner ces Chrétiens émigrés, il fallait utiliser leur émigration, en leur envoyant des Missionnaires qui, en prenant soin d'eux, tâcheraient de faire embrasser aux infidèles notre sainte Religion. Par ses ordres deux Missionnaires vinrent en Mongolie en 1796, remplir ce pénible, mais consolant ministère. Il y avait alors peu d'endroits considérables, chacun allait se fixer [899] seul ou avec quelques personnes dans les lieux les plus commodes, et les plus propres à les faire subsister. On conçoit facilement que dans ces vastes pays à moitié déserts, il n'était pas facile de découvrir quelques Chrétiens, qui étaient venus y chercher çà et là un refuge contre la misère et la persécution. Aussi nos confrères, alors et plusieurs années après, durent-ils, pour les trouver, endurer un grand nombre de privations, de travaux et de fatigues, par ces mauvais chemins alors moins frayés, et plus dangereux qu'aujourd'hui, à



cause des voleurs et des bêtes fauves. Combien de fois ne pouvant gagner un gîte à la fin de leur pénible journée, se virent-ils contraints de passer la nuit comme les pauvres mendiants que personne ici ne veut abriter, dans ces petites pagodes érigées çà et là aux fausses divinités. Ils pouvaient apaiser leur faim, s'il leur restait des provisions qu'ils avaient emportées avec eux, mais ils n'avaient rien de chaud, pas même le lieu où ils dormaient la nuit, ce qui n'est pas une légère mortification, dans ces pays froids, où l'on suit la coutume contraire, c'est-à-dire de manger chaud, de boire chaud, et de dormir sur la terre chauffée. Souvent aussi arrivés le soir, après bien des fatigues et des dépenses, à la porte de Chrétiens indignes de ce nom, ils se la virent fermée, et furent obligés d'aller chercher ailleurs un abri pour la nuit.

«Ces Chrétiens une fois découverts, on s'appliqua à les faire réunir à d'autres dans certains lieux, de manière à être plus à même de recevoir ensemble les soins et la nourriture de leur pasteur, et d'observer les saintes règles du Christianisme. Plusieurs infidèles ayant ensuite peu à peu connu notre sainte Religion, l'embrassèrent et grossirent le petit troupeau. Outre les Missionnaires, les néophytes plus instruits, établis Catéchistes de leur endroit, concoururent avec eux à la conversion des infidèles, leurs voisins, à qui l'on permettait de prêcher notre sainte Religion. C'est ainsi que le Christianisme s'est introduit en Mongolie, et que se sont formées les principales [900] Chrétientés de notre Vicariat. L'incomparable M. Raux voulut prêcher spécialement aux Mongoux nomades : pour exécuter son dessein, il se proposait d'acheter un terrain considérable d'un Prince mongol, lorsque des personnages plus puissants l'en empêchèrent. Le chef d'une nombreuse famille infidèle du Chan-Si, fixé à Piè-Liè-Keou, en Mongolie, était venu recevoir le baptême dans l'Église française de Pékin, et devenu fervent Catéchiste prédicateur, de dévot et superstitieux idolâtre qu'il était, il avait converti toute sa famille, dont les chefs actuels sont encore Catéchistes utiles, non seulement en Mongolie, mais encore dans leur famille au Chan-Si. M. Raux voulut se servir de son influence pour élever à Pékin de jeunes Tartares Mongoux, et en faire les apôtres de leur nation. Avec beaucoup de peines, il s'en procura en effet un, pour lequel les Mongoux du pays suscitérent aux Chrétiens mille embarras, qui les empêchèrent de lui en procurer d'autres. Cet intéressant jeune homme n'était pas encore dans les saints ordres, que la mort l'enleva. Notre estimable confrère mourut aussi dans le même temps, succombant sous les graves et nombreuses occupations de tout genre, qui l'accablaient au-dedans et au-dehors, et ne pouvant absolument recevoir de nouveaux confrères d'Europe, tant à cause des temps mauvais de la France, que des cruels décrets que l'Empereur Kia-King avait portés contre notre sainte Religion. MM. Ghislain et Lamiot, ses dignes successeurs, dans la charge de Supérieur de la maison et Mission française de Pékin, continuèrent à prendre soin de la nouvelle Mission de Mongolie, qui a toujours depuis été visitée au moins à peu près une fois l'an, comme les Chrétiens de la province de Pékin. L'Empereur Kia-King, en 1820, poussé par les Grands, ennemis mortels des Européens et de leur Religion, porta les derniers coups à notre Mission française de Pékin, en exilant son dernier chef, M. Lamiot. Enfin Tao-Kouang, son successeur, déclara en 1827 la maison et l'église françaises de la capitale biens de l'état, et détruisit notre belle [901] église de fond en comble. Ces désastres de la Mission française de Pékin se firent peu sentir en Mongolie. Bien plus, ils furent l'origine de son bonheur en l'établissant le refuge des Missionnaires, le lieu de leur résidence à venir, et de leur Séminaire. Ce fût en effet là que deux ans après, en 1829, fut S'établir avec ses chers jeunes gens, notre respectable confrère, M. Sué, constitué Supérieur par M. Lamiot, ne trouvant dans l'intérieur de la province aucun lieu propre à l'établissement d'un Séminaire.

«Voilà l'état où se trouvait la Chrétienté de Mongolie, lorsque destiné en France par M. Salhorgne, notre Supérieur Général, pour les Missions de Chine confiées à notre Congrégation, nommé à Rome par la Sacrée Congrégation de la Propagande Missionnaire Apostolique, et à Macao par notre Visiteur, M. Torrette, Supérieur de la Mission française de Pékin, j'arrivai en 1835, à notre petit Séminaire de Si-Ouen en Mongolie. A l'aide des confrères Européens qui me suivirent de près, et des Prêtres chinois qui me furent envoyés

de notre Séminaire interne de Macao, je tâchai de faire prospérer la Mission qui nous était confiée. Si-Ouen devint bientôt le centre de la Mission de l'intérieur et de l'extérieur de la province de Pékin et son heureuse influence s'étendit partout. Les heureux résultats que j'ai énumérés plus haut en parlant de notre Mission française de Pékin, et que par là-même il est inutile de rapporter ici, s'effectuèrent aussi en Mongolie. Avec le secours de vos si charitables aumônes et de vos ferventes prières, les Chrétientés de Mongolie, qui en avaient autant de besoin que celles du Tché-Ly, se sont arrangées peu-à-peu, des lieux un peu plus décents pour la récitation des prières et la célébration des saints mystères furent érigés et l'on vit s'élever trois grandes chapelles, où l'office divin se fait avec décence et quelque solennité. La principale chapelle est à Si-Ouen, lieu de notre résidence ; l'autre à Siao-Tong-Kéou, où depuis trois ans nous avons transporté notre petit Séminaire afin que nos jeunes gens [902] y fussent plus solitaires, moins distraits par les embarras de l'administration et moins dissipés par les allants et venants presque continuellement de toutes les parties du Vicariat, de la Mission de Pékin et des autres ; la troisième est à Kou-Ly-Tou dans la vallée des eaux noires et des sept arbres. Dans ces trois endroits trois ou quatre Prêtres peuvent se réunir pour la retraite Ecclésiastique, ou pour délibérer ensemble sur les affaires du Vicariat. Trois autres chapelles plus petites procurent en petit les mêmes avantages. Depuis 1835 les Chrétiens se sont pareillement multipliés en Mongolie, comme dans la province de Pékin. Il est difficile d'établir des écoles dans ce pays, où encore plus que dans le Tché-Ly on n'aime pas à étudier. De plus, nos pauvres Chrétiens ont besoin pour leur subsistance du travail de leurs enfants de 11 ou 12 ans, d'ailleurs trop peu nombreux dans un seul endroit pour occuper un maître. Nous avons pourtant, outre le petit Séminaire, où nous disposons pour la Chrétienté une douzaine d'enfants de 14 à 15 ans, quatre écoles d'enfants de Chrétiens, comptant environ une vingtaine d'élèves chacune, chiffre assez élevé surtout pour le pays. Huit Vierges pieuses et zélées, assez fortes dans la connaissance des caractères chinois, dirigent deux à deux quatre écoles de filles. L'école de Si-Ouen compte une quarantaine de petites filles et les trois autres, une vingtaine. Trois de ces écoles furent fondées l'année dernière. Le spectacle inouï de voir de jeunes chinoises s'expatrier à cent lieues de leurs familles, pour se dévouer à l'éducation des personnes de leur sexe, édifia ceux qui en furent témoins. Les Chrétiens offrirent, et j'acceptai de leur part une certaine quantité de terre suffisante pour l'entretien des maîtresses. L'achat des maisons, leur réparation, ameublement, frais de voyage tout fut à notre compte, et coûta cher. Chaque école se chargera en outre de nourrir les petits enfants d'infidèles exposés et recueillis à temps dans le voisinage. Nous jouissons ici de beaucoup plus de liberté que dans l'intérieur de l'Empire, on dirait que la Religion [903] s'exerce publiquement, et que trois ou quatre villages, où il n'y a pas d'infidèles sont des villages d'Europe. L'observation des fêtes et dimanches, la cessation des œuvres serviles, un grand concours à la chapelle, grand'messe chantée, musique, salut solennel, exposition et adoration du saint Sacrement pendant le jour, et même la nuit le jeudi saint ; fréquentation des Sacraments de pénitence et d'Eucharistie aux grandes fêtes de l'année par un bon nombre d'hommes et de femmes ; communions plus fréquentes par plusieurs personnes d'une piété solide et éclairée, adonnées aux exercices de la vie spirituelle, méditations, lectures, prières vocales tout annonce l'état de plus en plus prospère de notre Vicariat.

«J'ai actuellement avec moi quatre Européens, Missionnaires Apostoliques, six Prêtres chinois, quoique la mort vienne de m'en enlever deux, un clerc minoré que j'espère bientôt pouvoir ordonner prêtre, neuf Séminaristes à notre grand Séminaire de Mongolie. Ces ressources, et un bon renfort que j'attends prochainement de Macao, savoir deux ou trois Européens, Missionnaires Apostoliques et quatre ou cinq Prêtres indigènes ou clercs, disposés à être prochainement ordonnés Prêtres, nous permirent enfin d'envoyer l'année dernière au nord de la Mongolie deux missionnaires Apostoliques Européens, tous deux assez bien instruits des langues mantchoue et mongole.

«Vous savez, Messieurs, que les Chrétientés de ces pays ont toujours été dans un état de mission, c'est-à-dire que le Pasteur ne réside pas dans un seul lieu, ou dans une petite

étendue de pays au milieu de son petit troupeau ; mais qu'il est habituellement en campagne, passant 2, 3, 4, 5 jours alternativement dans une famille ou dans l'autre, devant parcourir dans un ou une étendue de terrain aussi grande que la moitié de notre France, et parfois que toute la France elle-même. De cette sorte, étant partout sans rester nulle part, il lui est difficile de bien soigner ses Chrétiens, et encore Plus de convertir les infidèles qui n'ont pas le temps de le connaître. Nous désirons [904] faire cesser cet état de choses, que nous pensons être une des principales causes du peu de progrès du Catholicisme contre le paganisme. Pour cela, nous nous proposons de faire comme les Apôtres, d'établir dans les différentes villes et endroits considérables, y aurait-il peu ou même pas du tout de Chrétiens, des Prêtres spécialement chargés de faire dans ces lieux l'œuvre de Dieu, auprès des âmes fidèles et infidèles confiées à leur zèle et à leur charité. L'exécution de ce projet exige des sommes considérables d'argent, dont le déficit plutôt que celui de Missionnaires propres à nous seconder, laisse encore notre Vicariat et notre Mission de Pékin dans un état d'engourdissement plus ou moins commun avec les Missions de ces pauvres pays. En attendant que de plus abondantes aumônes nous mettent à même d'obtenir de plus heureux résultats, et la conquête d'un plus grand nombre d'âmes sur l'infidélité, nous sommes contraints de nous contenter de glaner de temps en temps quelques épis épars çà et là.

«Malgré cela, quelques-unes de ces âmes que le bon Dieu appelle dans son infinie miséricorde, ne laissent pas de nous donner parfois quelques consolations, parmi les nombreux embarras de notre pénible ministère. En voici un exemple par lequel je désire intéresser nos pieux bienfaiteurs. Un infidèle de ce village, dans ses relations avec quelques-uns de nos Chrétiens, finit par douter de la réalité de ses fausses divinités, et s'imaginer que la Religion du Maître du ciel pourrait bien être véritable. Sur ce, on me l'amena le premier jour de cette année, fête de la Circoncision, pour dissiper ses doutes, et pour le convaincre de la fausseté de ses idoles, de la futilité de leur culte, et de la vérité de notre sainte Religion. Cet homme, idolâtre fervent, appartenait à la secte appelée dans le pays Tai-Kiao, c'est-à-dire grande perfection de la Religion. Cette secte admet toutes les idoles de la Chine avec toutes leurs sottises et inepties ; ils observent seulement une règle très sévère, des jeûnes et des abstinences. Ses doutes provenaient surtout de [905] deux causes : 1° les miracles ou choses extraordinaires qu'il ne pouvait expliquer, que le maître de la secte *Tai-Tcheng* avait faites pour l'attirer à sa religion ; 2° le crime prétendu de ne plus observer les jeûnes prescrits dans la secte, de boire du vin, de manger de la viande, de l'ail, des oignons et autres choses réputées grasses chez eux. Notre néophyte a observé rigoureusement cette dure abstinence et ce jeûne terrible pendant 9 ans. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ces dévots sont fidèles jusqu'au ridicule et avec une obstination déplacée, à observer ces pénibles privations, que la crainte de prendre quelque nourriture où pourrait se trouver tant soit peu de ces choses prétendues grasses, rend encore plus générales et plus difficiles à observer. Il n'était pas encore, me dit-il, dans la secte de *Tai-Tcheng*, quand sa mère, atteinte d'une grave maladie, et ne voulant pas prendre de médecine, crainte qu'il n'y eût de la graisse, l'envoya consulter dans un village voisin, le docteur de la secte, pour savoir de lui ce que devait faire la malade dans cette pénible circonstance. Celui-ci lui donna seulement de l'eau sur laquelle il récita quelques prières. La malade en but, et recouvra bientôt la santé. Étonné de l'heureux succès de cette eau, il devint bien disposé à l'égard de cette secte, et n'eut par, de peine à se rendre aux instances de sa mère et du maître qui l'engageaient à embrasser sa secte. La prédiction qu'il lui fit qu'ils s'entrouvriraient mal, lui et ses frères, s'ils continuaient à travailler, dans les carrières de charbon, s'étant pour ainsi dire vérifiée, par la mort d'un de ses frères qui fut écrasé ; puis, une maladie, assez singulière, que, ce maître lui prédit et lui donna par ses maléfices, suivie de songes ou illusions, etc....., tout cela était cause qu'il doutait et n'osait renoncer entièrement à ces superstitions. Il ne fut pas difficile de le convaincre de la futilité et de la fausseté de toutes ces charlataneries et des idoles qu'elles prétendaient soutenir. Il comprit, il toucha au doigt que ceux qu'il avait jusqu'ici adorés comme des dieux, n'étaient que des hommes comme 1 ni, avant lesquels existaient le ciel et la [906] terre et

tout ce qu'ils renferment. L'explication de la création de l'homme par le Dieu unique des Chrétiens, et celle des êtres vivants et animés, destinés par la bonté divine à l'usage de l'homme, dissipa entièrement ses doutes et ses craintes, et le mit entièrement à son aise pour manger à l'avenir de la viande et boire du vin quand il en aurait les moyens. C'est bien, dit-il, en s'applaudissant, ce que l'Évêque dit est vrai, je le comprends ; j'aurai là de quoi réfuter les objections continuelles de ma femme, et rabattre son caquet. Tu es un homme de toutes les couleurs, me disait-elle. L'autre jour, au Chan-Si, tu t'es fait sectateur de la religion Tai-Cheng ; venu en Mongolie, parce qu'il y a des Chrétiens, tu veux te faire Chrétien. Comment peux-tu commettre un si énorme péché ? Rappelle-toi les exhortations de notre maître, et ne va pas en te faisant Chrétien perdre en un instant tes mérites de 9 ans de jeûnes et d'abstinences qui, comme tu sais, doivent nous préserver des maux de l'autre vie. L'autre jour, ajouta-t-il, ma femme étant descendue des cavernes de l'Orient (Si-Ouen) pour aller dans la famille de mon ami, trouva sur la place plusieurs bœufs qu'on avait tués (les gens des villages voisins étaient venus vendre de la viande de bœuf pour les fêtes de Noël.) Indignée contre les Chrétiens et contre moi, elle rebroussa chemin, et revint crier contre les Chrétiens, qui osaient commettre d'aussi grands crimes, que de tuer ainsi des bœufs, et contre moi qui ne rougissais pas de penser à embrasser une Religion si contraire à celle que j'avais professée depuis 9 ans. Néanmoins, notre homme prit devant moi la forte résolution de se faire Chrétien, quoi qu'il dût lui en coûter, et il a tenu parole. Reçu au nombre des catéchumènes, je suis édifié par sa ferveur, sa régularité et la constance inébranlable avec laquelle il souffre les injures et les tracasseries suscitées par sa femme et son fils aîné. A peine ce fils dénaturé eut-il connaissance de sa généreuse détermination, qu'il mit tout en œuvre pour l'en détourner. Il disputa fortement avec [907] lui jusqu'à le battre et le vouloir chasser de la maison. Tu ne rougis pas, dit-il à son père, de te montrer indigne de nos ancêtres en abandonnant honteusement à ton âge leur culte et leurs dieux. Et moi, je ne suis plus ton fils, va-t'en où tu voudras. Déserteur de nos dieux et de notre religion, lui cria sa femme, je ne veux plus vivre avec toi, ramène-moi dans ma famille au Chan-Si, etc... Toute sa parenté, et surtout un oncle qui, selon les mœurs chinoises, a sur lui l'autorité de père, le persécutèrent de la même manière ; les quelques infidèles de Si-Ouen, honteux de perdre, s'il persistait à se faire Chrétien, un de leurs dévots, soutinrent de leur petit miao, s'unirent aux parents pour le mépriser, l'insulter et le détourner de sa sainte résolution ; mais tous leurs efforts furent inutiles, ils ne servirent qu'à montrer plus clairement à tout le monde la solidité et la pureté de sa résolution. Son humilité et sa grande patience désarmèrent leur colère et leur indignation qui n'éclatent plus aujourd'hui autant au-dehors, mais n'en sont pas moins pour cela gravées au fond, de leur cœur. Il vint me souhaiter la bonne année, au commencement de l'année chinoise, et me dit que le matin du même jour son fils s'était prosterné devant sa mère solennellement pour lui souhaiter la bonne année d'usage ; mais que puis s'étant levé et l'ayant regardé lui-même avec mépris et indignation, il avait été s'asseoir sans lui rien dire, sans lui donner le moindre signe de respect. En Chine, on est si peu avare de ces cérémonies extérieures, qu'on les prodigue même, au temps du nouvel an, aux plus grands ennemis, et on se fait gloire d'honorer au moins extérieurement les parents, c'est la plus grande insulte qu'un fils puisse faire à son père. Joseph, après avoir tant souffert pour les fausses divinités, est content de souffrir quelque chose pour le vrai Dieu : espérons que Dieu daignera, comme il est souvent arrivé en pareille circonstance, couronner sa constante résignation par la conversion de sa famille ; nous devons tous demander à Dieu cette grâce. Un Catéchiste a achevé de donner à notre catéchumène [908] les différentes instructions dont il avait besoin. Âgé d'une soixantaine d'années, il s'applique avec ardeur à apprendre promptement ses prières et son catéchisme ; il est assidu aux offices divins, prières publiques, et entend même souvent la messe les jours ouvriers, et donne en particulier et en publie les plus beaux exemples de ferveur et de régularité. Le premier jour de l'année chinoise, époque où les Chinois même les plus pauvres mangent pendant quelques jours de la viande, tombant cette année le premier vendredi du carême, et étant un jour de jeûne, son fils, qui favorisait auparavant ses jeûnes et ses abstinences plus rigoureuses en l'honneur de ses fausses divinités, voulut tendre, à cette occasion, un piège

à sa vertu et, satisfaire sa rage contre son propre père. A ce dessein il ne manqua pas d'acheter de la viande et de faire tout préparer au gras dans la famille. La vertu de Joseph sortit victorieuse de ce piège, et il se garda bien de souiller ses lèvres et son cœur, en mangeant des choses défendues. Il y a une douzaine de jours que profitant d'un moment où il était seul dans sa famille, il m'apporta à la résidence le plus jeune de ses fils, âgé de 4 ou 5 ans, et malade, pour le baptiser. Je ne fis aucune difficulté d'accorder la grâce du baptême à l'enfant, parce que, quand bien même la famille ne se convertirait pas, et que le père mourrait avant d'avoir élevé son fils dans la Religion, il serait difficile qu'il ne, suivît pas plus tard les Chrétiens dans un village où il n'y a presque pas d'infidèles. Puisse le père des miséricordes multiplier dans son infinie bonté le nombre de pareils catéchumènes !

«En 1839 Sa Sainteté Grégoire XVI, d'immortelle mémoire, à qui toutes les Missions du monde Chrétien, et notamment celles de Chine, doivent tant d'améliorations et de sages établissements, pour le plus grand bien de ces Chrétientés lointaines, détacha du, vaste diocèse de Pékin la province du Léao-Tong, la Mantchourie et la Mongolie, et érigea pour le Léao-Tong et la Manchourie un nouveau Vicariat Apostolique, qu'elle confia [909] au soin de la respectable Société des Missions Étrangères. La Mongolie ayant été annexée à ce nouveau Vicariat, nous changeâmes de maître, nous eûmes pour Supérieur Ecclésiastique non plus son Excellence Monseigneur l'Évêque de Pékin, mais Monseigneur le Vicaire Apostolique du Léao-Tong, Monseigneur Véroles, Évêque de Colombie qui arriva à Si-Ouen le 2 décembre 1840. Sous la juridiction de cette nouvelle autorité, nous continuions comme auparavant à administrer depuis deux ans notre Mission de Mongolie, lorsque nous reçûmes en juillet 1842, de nouvelles Bulles de Rome en date du 28 août 1840, qui séparaient le pays Mongol du Vicariat du Léao-Tong et Mantchourie et constituaient la Mongolie seule en un Vicariat Apostolique distinct et séparé. Sa Sainteté daigne faire connaître elle-même le motifs de cette nouvelle disposition qui sont la trop grande étendue du Vicariat du Léao-Tong, la grande difficulté pour un Seul Vicaire Apostolique de soigner convenablement une si vaste étendue de pays, et les travaux, le nombre et la sollicitude des Prêtres de la Congrégation de la Mission dite de Saint-Lazare, anciens Missionnaires de Mongolie. Jusqu'ici, c'était à merveille : le pays mongoux n'avait qu'à gagner à avoir pour lui seul un premier Pasteur, uniquement occupé de faire prospérer l'œuvre de Dieu dans son sein ; mais ce qui n'était et n'est certainement pas bien, c'est qu'en vertu d'autres Balles j'en étais nommé premier Vicaire Apostolique, Évêque de Fessulan *in partibus Infidélium*. Je ne craignais pas alors, pas plus qu'aujourd'hui la peine, le travail, la fatigue pour le bien de ma, très chère Mission de Mongolie, à la prospérité de laquelle je me réjouis d'être consacré pour la vie, mais je comprenais, et je comprends encore que la bonne volonté ne suffit pas pour remplir les terribles devoirs d'Évêque et de Vicaire Apostolique, il faut en avoir encore les vertus et les talents ; je sentais, et je sens encore que mes épaules sont trop faibles et trop étroites pour soutenir un tel fardeau, je craignais, et je crains encore de me voir écrasé par son poids [910] énorme, que, conformément à des conseils de personnes doctes, sages et prudentes, je crus devoir accepter pour le plus grand bien de notre très chère Mongolie. Priez Dieu, Messieurs, avec tous vos associés, de ne pas permettre que je sois un obstacle à ses desseins de miséricorde sur la Mongolie, et de bénir pour sa plus grande gloire, les efforts de ses indignes serviteurs.

«Mon pauvre Vicariat est sans contredit le plus petit de tous sous tous les rapports, et par conséquent le plus digne de votre attention, Messieurs, et de votre charité. La Mission de Mongolie actuellement détachée de notre Mission française de Pékin, compte environ 4,000 Chrétiens. Avec d'autres Chrétiens établis aussi en Mongolie, à peu près de la même manière que les nôtres, partie à l'Orient, non loin de la Mantchourie, partie à l'Occident au nord du Vicariat du Chan-Si, et que le SaintSiège vient de déclarer clairement et définitivement faire partie du Vicariat au pays Mongol où ils se trouvent, le nombre de nos Chrétiens pourra s'élever à 7 ou 8,000.»

8 décembre 1845.

«Messieurs, j'ai la douce confiance que la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 7 mars de cette année, vous sera heureusement parvenue. N'ayant pu alors vous faire part de mg première visite pastorale dans mon Vicariat, je profite du premier loisir qui se présente pour vous la raconter. Puisse la narration de cette visite vous être agréable et intéresser vos pieux associés, nos insignes bienfaiteurs, et puissants coopérateurs par leurs ferventes prières et charitables aumônes !

«La visite que j'allai faire n'était rien moins qu'un fort long voyage qui nécessitait une absence de plus d'un an. De Si-Ouen à la première Chrétienté où je devais me rendre, il y a 120 lieues. Avant de revenir j'avais à parcourir un triangle irrégulier de près de 400 lieues. Il fallut donc, avant mon départ, mettre ordre aux affaires de notre résidence et des environs. [911] Dans un petit voyage que je fis dans notre Mission française de Pékin, je pris à gage pour m'accompagner dans ma visite, un jeune homme fort et robuste, capable de résister aux froids de la Mongolie et aux fatigues de la route. L'ayant expédié à M. Huc à Si-Ouen, je me rendis à Siao-Tong-Keou, c'est-à-dire petite vallée occidentale, assez connue dans le pays sous la dénomination. de vallée des Thien-Tchou-Khiaou, c'est-à-dire adorateurs du maître du ciel. C'est dans ce petit village, distant de 30 lieues ouest de Si-Ouen, que de graves raisons nous avaient fait placer depuis un an notre petit Séminaire. Après avoir tout disposé, je partis pour Si-Ouen, emmenant avec moi deux jeunes séminaristes ; François Lieou, l'un d'eux devait être éprouvé à ma suite ; l'autre Tchao Luc, né dans une des Chrétientés que je devais aller visiter, était après une dépense inutile de renvoyé deux ou trois ans passés au petit séminaire, dans sa famille.

Arrivé à Si-Ouen, j'y trouvais encore avec Zin Jacques le domestique que j'avais pris à gage, un vieux bon Chrétien nommé Yen des contrées nord-est. C'est un corroyeur ambulante, très connu, dans toute la route que nous avons à parcourir. Dans ces, pays déserts et à demi sauvages, les quelques villages habités par les Chinois, n'ont pas de boutiques de son état. Il va et vient annuellement à certaines époques, travaillant çà et là, dans les maisons particulières. Ayant appris que, l'Évêque devait aller dans son pays, il était venu de lui-même, avec son neveu et sa charrette, afin de rendre mon voyage, plus sûr et moins désagréable. Nous touchions au 26 novembre, et à travers les pays froids et déserts, que nous devons parcourir, nous nous serions beaucoup trop exposés, en retardant plus longtemps notre départ.. Nous jouissions encore, il est vrai, des agréments de l'été de la Saint-Martin ; mais sans compter qu'il n'y avait guère apparence que ces, beaux jours durassent encore longtemps, la douce température allait certainement devenir, dans les plaines du désert, [912] âpre et rigoureuse. Les brigands qui infestent ces contrées font qu'il n'y a que les pauvres mendiants qui, n'ayant rien à perdre, osent y voyager seuls. On se munit ordinairement de sabres et de lances ; mais nous, nous mimes toute notre confiance en Dieu, et partîmes de Si-Ouen le 15 novembre 1842, sans prendre aucunes armes, sous la protection du Tout-Puissant et de sa Mère Immaculée que nous allâmes invoquer à la chapelle avec nos Chrétiens. En échange de leurs adieux et de leurs vœux sincères pour la prospérité de notre voyage, je les bénis de tout mon cœur ; je leur donnai l'anneau pastoral à baiser, et un instant après, nous nous trouvâmes seuls en route. Nous étions en tout six hommes : le corroyeur, son petit-fils, mon domestique, mes deux Séminaristes et votre serviteur. J'étais à cheval ; mon domestique et un des jeunes Séminaristes montaient chacun un animal chargé ; la voiture contenait le reste des effets, avec des caisses de livres chinois et autres objets de Religion. Elle était si chargée que le bon vieux seul pouvait s'y colloquer assez à l'étroit. Notre ex-Séminariste devait rester en dehors et partager cette mauvaise place avec le conducteur de la voiture. Notre première étape n'était que de six à sept lieues. Quoique partis tard, nous y arrivâmes avant la nuit. Nous allâmes loger chez un laboureur chrétien, le plus à son aise de la Mission de Si-Ouen et des environs. Il n'est certes pas riche, mais il ne doit rien à personne, chose très rare par ici, et il récolte un peu plus d'avoine et de fèves qu'il ne lui en faut pour son nécessaire et

celui de sa famille. La maison est la première halte que fait le Missionnaire, qui se rend dans la Mission où nous allions. Quoiqu'il ne nous attendit pas, il nous reçut de son mieux et voulut absolument nous défrayer. Le lendemain, 16 novembre, nous dûmes marcher dans la neige et franchir de petites montagnes par des chemins non frayés : cela retarda passablement notre marche ; mais ayant gagné la plaine après-midi, et rejoint la grande route, nous arrivâmes d'assez bonne heure à l'auberge. Dans [913] l'intérieur de la province de Pékin, le voyageur petit toujours s'il le désire, et si le temps le lui permet, abrèger ou prolonger sa route. Il y a en effet ordinairement sur toute la route, à une ou deux lieues de distance, des auberges passables pour le pays. Dans la route que nous suivions, il faut nécessairement arriver au lieu déterminé quoique assez éloigné, et quand on y est parvenu, quelque désir qu'on ait d'aller plus loin, il faut s'arrêter. Le plus souvent nous ne trouvions dans ces auberges que de la pâte de farine d'avoine ou de blé sarrasin cuite à la vapeur, des herbes salées, et du vin. Mais ce jour-là nous fîmes fête, on nous donna de la pâte de blé, et quelques livres de viande.

«Le lendemain, 17, le beau temps nous favorisant encore, nous marchions contents sur la plaine à 4 heures du matin. Un magnifique clair de lune éclairait notre marche paisible, et au milieu du profond silence de tout ce qui nous environnait, nous vaquions à l'aise selon l'ordinaire à cette heure-là à la prière et à la méditation, lorsqu'un fâcheux incident vint nous troubler et faire de cette belle journée qui s'annonçait sous de si bons auspices, une des plus pénibles et des plus ennuyeuses de la route. Le cheval de François ayant fait un faux pas, l'inexpérimenté cavalier occupé à prier, ou peut-être même endormi, n'eut pas l'adresse de tirer de suite la bride à son cheval pour le faire relever, il se laissa même tomber et entraîna avec lui les effets dont l'animal était chargé. La selle passa sous le ventre du cheval épouvanté qui, sans blesser nullement son cavalier, se sauva au grand galop, non du côté du nord dans les plaines du désert, où il aurait été impossible de le rattraper, mais du côté de la grande muraille, où il y a des montagnes et des villages de Chinois. Il était déjà bien loin, quand le bruit de la chute du séminariste ayant attiré nos regards et notre attention de ce côté-là, nous apprîmes ce qui en était. Déjà à plusieurs lieues de l'auberge où nous avions couché, nous étions encore plus loin de toute autre. Le jour n'était pas encore près de paraître, et nous ne pouvions implorer, recevoir [914] ou même attendre le secours de personne. Depuis Si-Ouen nous n'avions guère fait, qu'une vingtaine de lieues, nous en avions encore 100 à parcourir pour arriver au premier village chrétien. Laisser le cheval et continuer notre route, c'était impossible, le jeune homme ne pouvait pas continuer ce long trajet à pied, et son bagage, et ses harnais ne pouvaient être portés par la voiture ou les autres animaux d'ailleurs très chargés. Dans cet immense pays rattraper ce cheval fougueux et épouvanté, ce n'était pas chose facile, et encore moins prompte. Qui irait à la recherche, comment irait-on, avec quels animaux irait-on ? Les autres devaient-ils geler pour les attendre Sur les lieux, un temps indéterminé, ou bien continueraient-ils leur route, au risque de se séparer plusieurs jours des autres, ou même de tomber sans force entre les mains des brigands ? Voilà sur quoi nous délibérâmes quelques instants ; enfin nôtre vieux conducteur ouvrit son avis en ces termes : mettons, dit-il, une, partie du bagage sur la mule, et le reste sur le derrière de la charrette, et que mon neveu et le domestique de l'Évêque aillent à la recherche, celui-ci monté sur le cheval de Monseigneur, et celui-là sur un des chevaux que nous allons dételer de la voiture. Sa Grandeur voudra bien patienter un peu et monter sur la mule chargée. Moi je conduirai la voiture et les deux séminaristes, l'un marchera et l'autre s'assiéra alternativement sur la voiture. Nous irons ainsi lentement jusqu'à une auberge, qu'il indiqua pour rendez-vous, où les deux autres devront venir nous rejoindre aussitôt qu'ils auront trouvé le cheval, ou qu'ils n'auront absolument plus d'espoir de le rattraper. L'avis du vieillard fut adopté à l'unanimité, et chaque bande se mit en chemin de son côté.

«Perché sur le dos écorché de la pauvre mule beaucoup trop chargée, je n'étais guère à mon aise, et la pauvre bête eut bien à souffrir ce jour-là. J'étais Pourtant le moins mal de la troupe. J'aurais désiré marcher à pied, mais mon grand habit [915] de peau de brebis que le froid ne me permettait pas de quitter, et mes bottes fourrées de peau, me rendaient

incapable de marcher sur un terrain, couvert de neige. Puis une fois descendu du haut de ma mule, il n'était pas aisé de s'y replacer dans un pays de plaine, où il, n'y avait ni mur ni petit tertre pour aider à remonter sur l'animal, passablement rehaussé de son bagage. Le cheval avait beaucoup de peine à traîner seul la charrette, et par suite, un ou deux de nos trois individus restaient assez loin derrière nous. Pour être plus expéditifs, ils avaient pourtant quitté un de leurs habits de peau, et leurs souliers fourrés.

Dans notre marche lente, souvent nous nous retournâmes pour voir si nous n'apercevions pas nos compagnons, nous fîmes même plusieurs haltes assez longues, mais jamais nos yeux inquiets ne furent satisfaits, nous n'aperçûmes rien. Le surcroît de fatigue avait augmenté notre faim à tous, mais nous ne parvenions jamais à l'endroit où nous étions obligés d'arriver, Pour la satisfaire. L'ayant enfin aperçu de loin, nous lâchâmes de redoubler le pas, et nous y fûmes bientôt. C'étaient cinq ou six tentes mongoles, dressées à la gauche de notre chemin : elles devaient nous servir d'auberge et être notre refuge contre la faim. J'entrai dans la plus grande et la moins sale, dans celle dont le maître nous parut un peu plus à son aise. La maîtresse était seule avec une petite fille et un Lama, tous accroupis autour du foyer dressé au milieu de la tente. Sans se déranger ils nous invitèrent simplement à nous asseoir à la ronde ; ce qu'ayant fait, on chauffa notre thé au lait, seule chose nécessaire que nous attendions d'eux. En même temps le vieux *Yen* tira d'une besace, des pains et de la viande de mouton, d'ont il avait eu soin de se munir, sachant qu'il n'y avait rien à acheter en chemin. Pour moi je me fis donner une tasse de lait et, du fromage. Après notre repas pris de bon appétit, nous attendîmes quelque temps nos compagnons. N'ayant pu les [916] apercevoir, nous nous remîmes en route, et nous finîmes par arriver enfin au rendez-vous.

«Vous savez, Messieurs, comment sont faits les lits de ces pays du nord de la Chine. Sur la moitié environ de la chambre, on élève une espèce de plate-forme en terre. En bas, à l'endroit le plus commode, on dresse un foyer, dont la chaleur et la fumée, circulant dans des conduits tortueux disposés sur la surface de la plate-forme, la chauffe suffisamment, avant d'aller se perdre dans la cheminée. On étend par-dessus une peau, on s'enveloppe. dans sa couverture, on met ses habits par-dessus, et on y dort mieux que dans les lits les plus mollets. Sur la route impériale de Pékin, où il y a toujours un assez grand nombre de voyageurs, et où le chauffage est à bon marché, ces lits de terre sont habituellement chauds, et par suite, les chambres le sont aussi. Pour les raisons contraires, on ne les chauffe pas dans ces pays, quoique le froid y soit d'une intensité infiniment plus grande. On nous invita, afin de dormir plus chaudement à venir sur le grand lit commun, chauffé seul par le feu de la cuisine. C'est là que dorment ordinairement les gens pauvres, grossiers et sans éducation, les seuls qui pour l'ordinaire parcourent ces contrées. Ils parlent à haute voix, jusque bien avant dans la nuit, et le plus souvent de très mauvaises choses, ils jouent, ils se disputent et font un grand vacarme.

«Ce n'était pas là notre place : nous demandâmes de suite une chambre séparée, au risque d'y souffrir du froid. Celle qu'on nous donna, n'avait pas été habitée ni chauffée depuis longtemps. Le feu qu'on y fit donna à la terre du lit un peu plus d'humidité. Nous en fûmes néanmoins satisfaits, puisque nous y trouvions la décence et la tranquillité que nous étions venus y chercher,

«Il était déjà nuit, et n'ayant appris contre notre attente aucune nouvelle de nos deux compagnons, nous en étions déjà en peine, lorsqu'ils arrivèrent heureusement tous les deux, ramenant avec eux le cheval fugitif. Ils n'avaient pu s'en saisir [917] que fort tard, et ils avaient été obligés de courir fort vite pour pouvoir arriver à temps. La joie de nous voir tous réunis avec notre équipage, nous fit oublier les fatigues du jour. Le souper était prêt, et nos cavaliers, qui n'avaient presque rien mangé de toute la journée, furent enchantés de pouvoir prendre de suite leur repas avec nous.

«Le 18, vers midi, nous dînâmes dans un village assez considérable pour le pays ; et, sans encombre, nous nous trouvâmes au gîte le soir de fort bonne heure.. La journée du 19, nous rencontrâmes de nombreux troupeaux de chèvres sauvages, qui paissaient



tranquillement dans la plaine. Elles avaient peur, et n'attendaient pas, pour se sauver, que nous nous approchassions fort près. Nous allâmes coucher dans une nouvelle auberge, bâtie seule au milieu du désert, non loin de quelques anciennes tentes de Mongols. Peu d'années auparavant, on ne voyait en ce lieu que quelques misérables tentes de Mongols. Cette position était très favorable pour une auberge, les voyageurs trouvant ce lieu à une distance fort commode des autres endroits. C'est ce qui engagea un homme riche, originaire de la province du Chan-Si, à y bâtir, il y a quelques années, une des plus grandes auberges que nous rencontrâmes sur la route. Comme c'est au milieu du désert et que l'Empereur ne permet pas aux Chinois d'y posséder ni d'y bâtir, pour obtenir son brevet impérial, il s'était associé au Mongol de l'endroit, qui avait prêté son nom, et avait sa part du profit de l'auberge. Tout cela n'est pourtant qu'un grand carré, environné de murs de terre, dans lequel on entre et d'où l'on sort par deux grandes portes opposées. Tout autour dans l'intérieur, sont bâties des chambres à peu près sur la moitié du local ; l'autre moitié du mur recouvert, abrite un peu les animaux, et leur sert d'écurie. Les charrettes et les objets les moins importants des voyageurs, restent au milieu de la cour. Quelques domestiques de la maison font la garde pendant toute la nuit, et il est fort rare qu'on soit volé. [918]

«Les vols et les brigandages ne sont pas si rares sur les chemins. Déjà nous avons passé impunément plusieurs endroits redoutés par les voyageurs ; mais on nous annonçait pour le lendemain, un passage beaucoup plus dangereux où naguère de paisibles voyageurs avaient été détrossés. C'est que ces brigands, chassés impitoyablement de la partie orientale, avaient été refoulés en grand nombre dans ces parages. Nos gens craignaient passablement, mais le Seigneur dans sa bonté ordinaire, nous préserva de tout danger. Quoique jusqu'ici nous ayons bien des fois parcouru ces routes du désert, par une spéciale providence, aucun de nous n'a même jamais été attaqué. A proportion que le pays se peuple, les voleurs disparaissent, et la contrée devient plus tranquille. Néanmoins ces fâcheux accidents se renouvellent plus ou moins, dans les endroits éloignés de toute habitation. L'autorité chinoise est, dit-on, de connivence avec les brigands qui lui font part de leur rapine. On m'assure que les satellites eux-mêmes, envoyés sur les lieux suspects, pour la sûreté du voyageur, font eux-mêmes les brigands et détrossent les passants. Si parfois les voyageurs sont assez heureux, pour se saisir d'eux, ils n'osent toutefois les conduire au tribunal du Mandarin. Outre qu'ils devraient dépenser de fortes sommes pour les faire punir tant soit peu, ils se feraient des ennemis redoutables et courraient risque d'être calomnieusement accusés par eux comme leurs complices. Ils s'en tirent donc comme ils peuvent, et les renvoient après les avoir tout au plus assez légèrement châtiés eux-mêmes. Lassés de voir que l'autorité n'en fît aucune justice, voici comment les habitants de l'autre partie Est de la Mongolie en ont purgé les chemins. Un Chinois d'une capacité et d'un courage au-dessus du commun, irrité de voir des brigands détrosser impunément dans toute la contrée les passants riches ou pauvres, résolut de réprimer ces désordres. Pour cela il alla les raconter à un Prince Mongol, le priant de vouloir bien l'autoriser à cet effet, attendu que les Mandarins [919] chinois ne faisaient pas leur devoir. Celui-ci, satisfait de cette demande, l'autorisa et lui donna, pour le seconder, un Mongol déterminé. Nos deux champions se mirent donc à arrêter tous les voleurs qu'ils rencontraient grands et petits. Le Mongol était chargé de, couper la tête, sans miséricorde, à tous, puis ils brûlaient ensemble les cadavres, et en jetaient les cendres dans la rivière. Ainsi disparaissait tout vestige des individus, et on ôtait aux Mandarins le moyen accoutumé d'instrumenter contre les assassins d'après l'inspection des cadavres. Il en a été ainsi expédié plus de 80 dans l'espace de trois ou quatre ans.

«Le moyen est violent, illégal, injuste et barbare ; mais

n'importe, tous les braves gens sont enchantés de cet homme devenu la terreur des méchants. Il fut accusé par les autres voleurs et mauvais sujets ; mais avec son intrépidité, soutenue de la protection et de la bourse du Prince mongol, il fut déclaré absous. Ce succès le rendit encore plus redoutable, de manière qu'on n'osa plus l'inquiéter. Pour

prendre les voleurs et protéger les voyageurs, il organisa une espèce de garde nationale, chargée de faire des incursions sur les différentes routes, pour les purger des voleurs. Au signal donné, les propriétaires qui ont des chevaux, partent de suite pour aller à la recherche, et assurer à l'honnête voyageur une circulation libre et sûre. On s'accorde à dire qu'ils y ont réussi, et que les voleurs ne paraissent vraiment plus dans le pays. Peu-à-peu les excès ont cessé et ce mode de sûreté publique s'est légalisé : le Mandarin du lieu l'a approuvé ; on lui conduit les voleurs arrêtés, et il les punit rigoureusement sans qu'on soit obligé de dépenser de l'argent. D'autres Mandarins ont établi sur ce modèle des sociétés de sûreté publique, qui ont eu les mêmes heureux résultats. Comme les membres de cette société, réunis annuellement pour délibérer sur les affaires de leur société mangent ensemble un taureau gras, la société a pris généralement partout le nom de société du taureau. Ailleurs on l'a nommée société de sûreté. Ces sociétés n'ayant pas encore été établies dans les [920] contrées que nous parcourions, elles sont devenues l'arène et le refuge de tous les mauvais sujets.

«Le 21, il tomba une neige abondante. Bien nous valut à tous d'avoir conforté notre estomac, avant de partir, par une ou deux tasses d'avoine à l'eau. Le matin on n'a rien à manger dans ces auberges on part d'ailleurs de trop bonne heure. Accoutumé à ces voyages, Yen, homme de ressource, s'était muni d'un petit sac de farine d'avoine rôtie, mêlée avec du beurre et du thé broyé. Délayé dans de l'eau bouillante, ce mets était pour nous aussi bon et aussi fortifiant que le meilleur chocolat ou café au lait. Dans la matinée la terre sablonneuse et parfaitement stérile que nous traversions, nous fit connaître que nous n'étions pas fort loin de Tolokan-Nakor ville considérable et commerçante. Son nom signifie les sept fontaines. Elle est plus connue par les Chinois sous le nom de Lama-Miao, parce que jadis les Lamas, Prêtres de Fo, bâtirent, auprès des sept fontaines, une pagode renommée qui attirait auprès d'elles, surtout aux fêtes solennelles, les Mongols et les Chinois de cent lieues à la ronde. Les premiers y viennent par principe de dévotion, pour adorer leur idole ; et les seconds, par esprit d'intérêt, pour y faire un commerce lucratif. A côté de la pagode de Fo, ont été bâties successivement sept rues, et tout le long 400 boutiques. Le concours de gens de tout pays a augmenté et dans ce lieu s'est établi un grand commerce de bestiaux, chevaux, bœufs, moutons, et de pelleteries mêmes fines apportées, dit-on, parfois par des Russes qui y viennent en cachette. Une cinquantaine de lieues à la ronde rien n'est cultivé ; non que le sol soit partout sablonneux et stérile, mais parce que, craignant que les Chinois, comme il arrive partout où on le leur permet, ne finissent par accaparer le pays, on leur défend rigoureusement d'ouvrir la terre. Il y a pourtant quelques mauvais jardins. La viande seule y est à bon marché, tout le reste qu'on y apporte de fort loin, est très cher. On évalue la population à 60 ou 70,000 âmes. Il y a bien à Lama-Miao 4,000 Tartares mongols, [921] 1,000 Musulmans, et le reste Chinois. Cependant il n'y a que dix mille familles établies. Les autres sont des gens pour la plupart mariés, mais qui pour faire le commerce, ont laissé dans leur pays, leurs femmes et leurs enfants. Cet usage rare en Europe, est commun ici surtout de la part des habitants de la province du Chan-Si ; c'est que les Chinois, à qui convient parfaitement ce que S. Paul disait des Romains infidèles, *sine afflictione*, ne font aucun cas de ces liens sacrés du mariage. Quoique la loi défende de donner sa femme à un autre, et autorise toujours le mari à la réclamer, la lui fasse même rendre, les Mandarins ne s'occupent de ces cas comme des autres, que quand ils sont portés à leurs tribunaux, et alors même, souvent, l'argent empêche, l'exécution de la loi. De là il est très commun, surtout parmi les maris de la classe pauvre, de mettre leurs femmes à prix et de les vendre proprement. Quand on peut en venir jusque-là, on n'hésite plus à violer sans honte, les devoirs les plus sacrés de la fidélité conjugale.

Aussi, les mœurs de Lama-Miao sont-elles très corrompues et les femmes y ont-elles de très mauvaise réputation. Ce mélange de Chinois et de Mongols en a banni ce que les mœurs chinoises ont de bon, les précautions extérieures à l'égard du sexe et, selon l'usage mongol, les hommes entrent assez librement dans les maisons particulières. Nous passâmes dans cette, infortunée ville, toute dévouée à l'amour de l'argent et des salés

plaisirs, le reste de ce jour et le jour suivant. Notre conducteur avait des affaires à traiter, et nous devions y faire nos provisions. Nos animaux étaient assez bien à l'auberge, quoique chèrement. Pour nous, colloqués dans une fort mauvaise chambre, qui n'avait pas été chauffée depuis longtemps, nous y souffrîmes beaucoup du froid. Elle était à jour partout, et nous dûmes partir avant de l'avoir rendue tant soit peu chaude. Je désirais aller voir la pagode, si renommée dans toute la contrée, mais on ne put m'y conduire.

«Avant que le soleil du jour suivant eût commencé à paraître [922] nous avons déjà traversé, en passant sur la glace, la rivière qui coule à plus d'une lieue de Tolokan-Nakor. L'idolâtrie et les désordres qui affligent cette cité, où nous n'avions pas même une seule famille de Chrétiens, affectaient grandement mon cœur. Je roulais dans mon esprit des pensées et des projets salutaires, pour prêcher à tant de malheureux. Mais j'avais la vive douleur de n'en apercevoir l'exécution que dans un avenir fort lointain, Faute de Prêtre disponible, que je pusse charger exclusivement de la conversion de ces infidèles, j'y ai envoyé cet été un Catéchiste médecin, âgé, très honnête homme, et une femme de plus de 50 ans, avec son mari. Le premier, né au Chan-Si, connaît bien les livres païens et la doctrine chrétienne. Converti dans sa jeunesse, contre le gré de sa famille, il eut beaucoup à souffrir, avant de pouvoir recevoir le saint baptême. Emprisonné pour la Foi, il lui arriva, si on peut l'en croire, un fait qui a quelque analogie avec celui de S. Pierre emprisonné par Hérode. Une nuit les fers et les menottes, lui tombèrent des mains ; il put sortir, quoique les portes fussent, fermées et les murs très hauts. Quittant alors sa famille pour toujours, il se sauva dans ces, contrées mongoles où il, a toujours habité depuis. Tout en, prêchant la Religion aux infidèles, il devait s'occuper de baptiser le plus qu'il pour rait, d'enfants de Païens à l'article de la mort. La femme, dont les parents sont chrétiens, aussi bien que ceux de son mari, est très pieuse, et très entendue, pour servir les, malades, pour médicamenter les petits enfants, elle a dirigé pendant trois ou quatre ans une école de filles dans, l'intérieur de la province de Pékin. Outre le soin de baptiser comme l'autre, les enfants d'infidèles moribonds, elle devait tâcher de parler de Religion aux personnes de son sexe, et leur apprendre au besoin les prières et la doctrine chrétienne.

«Notre médecin Catéchiste n'y a pas fait un long séjour : sa conscience timide, alarmée des mauvaises mœurs et des propos trop libres des habitants, et du danger, qu'il courait en vivant [923] seul, loin du Prêtre, au milieu de telles gens, le ramena bientôt au milieu des Chrétiens. On eut toute la peine du monde à louer, même dans un vilain quartier de la ville, une chambre pour la femme et son mari. Le nom et la qualité de *Tien-Tchou-Kiao*, sectateurs de la Religion du maître du ciel, inconnus dans le pays et regardés comme mauvais attendu surtout la sévérité avec laquelle les lois chinoises les traitent, indisposaient tous les gens à leur, égard. Craignant de se compromettre à leur occasion, tout le monde leur fermait la porte. Grâce à sa piété, et à la force que le bon Dieu lui donna, cette famille tint ferme, elle patienta. Ses bonnes qualités percèrent bientôt. Au bout d'un ou deux mois de séjour, voulant chercher une habitation dans un lieu plus convenable, le maître de la maison, connaissant sa vertu, l'obligea pour ainsi dire à rester, et lui fit même quelques petits présents à cet effet. Elle en a pourtant changé actuellement, et ses talents et sa vertu connue, vont la mettre à même de sauver un certain nombre d'âmes.

«Attendu l'éloignement où cette ville se trouve des autres endroits de commerce, où se fabriquent et se préparent les différents objets nécessaire à la vie, il semble qu'on devrait tout vendre à Lama-Miao, à un prix encore plus élevé. Mais le moyen simple et peu dispendieux de transport dont ils se servent, les fait vendre à meilleur marché. On construit de petits chariots tout de bois, sans fers et même sans clous, et des troupeaux de, bœufs en traînent chacun un. Un seul Mongol peut ainsi en conduire une vingtaine. Ils s'avancent en longues files, parfois de, cent ou deux cents, et quoiqu'ils aillent lentement, ils finissent par arriver. Ils voient ordinairement de l'avoine, du petit millet, et plus encore le sel d'une saline abondante du nord, et dont les Mongols font un grand commerce. Les riches Mongols, qui ont beaucoup de bœufs, trouvent un grand profit à

voiturer ainsi ces marchandises, sans faire plus de dépenses que dans leurs familles. Ce qui diminue considérablement la dépense du transport par les petits chariots de bois, [924] c'est que ni les hommes ni les animaux ne s'arrêtent jamais dans aucune auberge, quelque mauvais temps qu'il fasse. Vers les trois heures du soir, ils cherchent une plaine bien abondante en herbe, et là ayant rangé leurs chariots en rond, ils détellent leurs bœufs. Pendant que plusieurs personnes vont les faire paître, d'autres dressent, au milieu de la palissade ambulante, une ou deux petites tentes de simple toile. Le reste des gens s'y retirent et s'y accroupissent autour d'un feu, qu'ils font avec les premiers objets qu'ils trouvent sous la main, ou s'asseient nonchalamment sur une peau. Leur cuisine est bientôt prête : de la farine d'avoine, du petit millet rôti on bouilli dans l'eau, et de mauvais thé, c'est tout ce qu'ils peuvent avoir. Malgré cela, ils sont, robustes et vigoureux. Pendant la nuit les bœufs sont dans l'intérieur de l'enceinte de chariots, et de terribles dogues, disposés à l'entour, préservent les voyageurs et leurs animaux, des attaques des voleurs et des bêtes féroces. Peu de temps après minuit, ils se mettent en marche jusque vers les neuf heures du matin, où ils s'arrêtent dans le même ordre, pour prendre un peu de nourriture et faire paître les bestiaux.

«Nous avons bien alors un froid d'une vingtaine de degrés, qui engourdisait nos mains, aussitôt qu'elles paraissaient à l'air. Quoique couverts de peaux, nous grelottions sur nos montures. Néanmoins ces pauvres Mongols, beaucoup moins bien habillés que nous, semblaient ne pas s'apercevoir de la froideur de la température. Par les nuits les plus froides, exposés à tous les vents, et à la neige, ils dorment tranquillement dans ces tentes flottantes, souvent sans avoir de peaux à étendre sur la terre nue, ni même de couvertures. Accroupis, enveloppés seulement de leur surtout de peau de brebis, ils ronflent à merveille là où bien d'autres seraient fort heureux de ne pas mourir de froid.

«Le 25, nous voyagions par un froid plus grand encore. Je le sentais d'autant plus que, ne connaissant pas la route que je [925] devais tenir, j'étais obligé de retenir l'impétuosité de mon cheval pour suivre pas à pas notre diligence embourbée. Vers midi, trois cavaliers nous accostèrent ; c'étaient des amis païens de notre conducteur qui retournaient dans leur pays. Comme ils devaient passer à côté de l'auberge où nous devions coucher, ils m'offrirent de m'y rendre bien vite avec eux, et de m'épargner ainsi beaucoup de froid et d'ennui. Je les suivis. Mon cheval en trottant, ayant pu tenir tête aux leurs qui allaient au galop, nous eûmes bientôt parcouru plusieurs lieues qui nous restaient à faire, et nous arrivâmes près de deux heures avant notre voiture. Nos cavaliers, qui allaient plus loin, me laissèrent, là et continuèrent leur route. Pour moi, je fis chauffer et disposer notre chambre, et j'allai en attendant boire le thé à la cuisine.

«Le maître de l'auberge eut la politesse de venir me tenir compagnie. Après les compliments ordinaires, il me prit pour un homme de la province méridionale du Hou-Kouang d'où je lui dis que j'étais venu ; car, je ne crus pas prudent de me faire connaître à lui, je lui dis seulement que j'étais un maître, que j'allais enseigner dans la vallée des Eaux noires. A sa question dans quel pays je m'enrichissais, je répondis que je ne cherchais pas à faire fortune, mais que je m'appliquais seulement à rendre les hommes meilleurs et à les aider à faire le bien. Il ne me crut pas et me redemanda encore le commerce que je faisais et le lieu où je m'enrichissais. Une nouvelle réponse semblable de ma part ne le persuada pas davantage. Les sentiments nobles et généreux sont loin d'être dans l'âme du chinois ; son esprit mercantile ne s'élève pas si haut ; son cœur ne bat que pour l'argent, l'argent est son unique mobile, le principe et la fin de toutes ses actions. Non seulement les pauvres et la classe marchande sont animés de ces sentiments vus et dégradants, mais même les riches, les grands et les petits officiers civils et militaires de tout l'Empire. La plupart des grands Mandarins ouvrent à leurs frais des boutiques dans les Villes les [926] plus commerçantes. L'ancien Vice-Roi du Tché-Li, puis Vice-roi et délégué impérial à Canton, Ki-Chan, avait à lui seul 50 boutiques de change. Il était pourtant bien riche, puisque non compris tout ce qu'il put sauver secrètement, l'Empereur, en confisquant ses biens en 1842, pour avoir mal géré ses affaires avec les Anglais, lui enleva au profit du trésor

public, des milliers de taëls d'or et d'argent. Des mules pendant plusieurs jours les portèrent à Pékin.

«Notre aubergiste, venu dans cette contrée pour faire fortune, et ne recevant journallement chez lui que des gens poussés par les mêmes désirs de s'enrichir, ne s'imaginait pas qu'on pût être mû par des intentions plus pures, et des affections plus louables. Incapable de meilleures intentions et affections, le Chinois orgueilleux n'en croit pas les autres capables. Voilà pourquoi le gouvernement a soupçonné jusqu'ici et continuera à soupçonner encore longtemps, malgré le nouvel ordre de choses, l'introduction de la Religion et des Missionnaires dans leur Empire, de prétextes spécieux, pour s'emparer de leur pays. Ils ne conçoivent pas que, sans autre motif que celui d'obtenir de l'argent, on puisse en dépenser et faire les sacrifices du Missionnaire.

«Quelque passion qu'il ait pour l'argent, le Chinois en sacrifie pourtant une certaine quantité, pour satisfaire ses passions, et surtout pour obtenir ce qu'ils appellent le *Ti-Mien*, les honneurs et les dignités. Les marchands qui ont fait fortune, et même les riches propriétaires illettrés, achètent souvent assez cher leur *Ti-Mien* et leur *Ting-Tse* de cuivre. L'insigne des dignités, en Chine, est une petite boule ovale en pierre précieuse, en or ou plutôt en cuivre, qu'ils mettent au haut de leur bonnet : cette boule s'appelle *Ting-Tse*.

«Le jour suivant, de grand matin, nous passâmes sur un pont la rivière Salomo ; le grand froid n'avait pas pu la geler, tant elle est rapide. C'est la seconde rivière que nous rencontrâmes. Je pense néanmoins qu'il y a, sur la route que nous [927] tenions, quelques autres ruisseaux. En plusieurs endroits nous rencontrâmes en effet des torrents marécageux gelés. C'est ce qui rend cette route difficile, et peu fréquentée en été.

«Le 27, nous couchâmes dans une auberge, dont le garçon fut tout joyeux de nous apprendre que son maître, nouvellement enrichi, venait d'acheter le *Ti-Mien*, le *Ting-Tse* d'un *Tche-Shien*, c'est-à-dire Mandarin lettré du septième degré. Le *Tche-Shien* pourrait être comparé à nos sous-préfets ; il gouverne une ville du troisième ordre, avec son arrondissement. Peu de temps après, j'appris que le fantôme de Mandarin, après avoir étalé avec orgueil, son espèce de nouvelle dignité dans tous les lieux d'alentour, au milieu des flatteries, et des applaudissements des gens de sa petite contrée, crut n'avoir rien fait ni rien obtenu, s'il n'allait promener pompeusement, sa nouvelle dignité, 40 à 50 lieues plus loin, jusqu'à Lama-Miao, où il y avait des gens capables d'estimer son bonheur, et dignes d'y applaudir. Sur ce, il emprunta du *Tche-Shien*, son ami de l'intérieur de la province, tous les attributs extérieurs que ces Mandarins ont coutume de mener après eux, et partit ainsi tout fier, paré des plumes du paon. Hélas ! le pauvre insensé ! il ignorait qu'il devait revenir triste et affligé, comme le geai de la fable. Les Mandarins en fonctions peuvent seuls se montrer en public avec appareil, faisant porter devant eux les insignes de leurs dignités, et cela seulement dans les lieux de leur juridiction.

«Les acheteurs de ce *Ti-Mien*, et de ce *Ting-Tse*, ne peuvent selon les lois, ainsi se présenter nulle part, encore moins vent, dans les villes où siège un Mandarin. Notre sot orgueilleux l'ignorait, et ce fut pour sa grande humiliation. Pour entrer dans la ville de Lama-Miao, il étala tous les insignes de son orgueil. Il se pavanait dans sa *voiture*, le bonnet surmonté du *ting-tse* à la tête, et revêtu de sa robe de Mandarin, au portrait du dragon. Les porteurs d'insignes, de fouets et de rotin le précédaient. L'air retentissait en même temps du bruit du [928] *ting-tan* frappé avec force, et du son des *flûtes* criardes. Ses amis étaient déjà venus à sa rencontre, et la multitude accourue, applaudissait avec étonnement, à son triomphe. Son orgueil satisfait, ne jouit pas longtemps de son ridicule triomphe.

«Le Mandarin du lieu, qui, je crois, était au courant de tout, se rendit de suite sur les lieux, comme pour recevoir un Mandarin supérieur. Arrivé près du Mandarin imaginaire, il lui demande qui il est, afin de lui rendre les honneurs dus à sa dignité. Sans se déranger, il lui répondit qu'il avait telle dignité, qu'il avait naguère achetée. Oui, lui répliqua par ironie l'autre indigné, vous êtes mon supérieur, et ôtant son bonnet, Prenez, lui dit-il, mon *ting-tse*. Le nouveau Mandarin vit enfin qu'il avait fait une fausse démarche, qu'il y avait

danger de perdre son ombre de dignité, d'être même puni sévèrement. Pour éviter ces peines et conserver sa face avec sa dignité, il fit traiter l'affaire par des intermédiaires, et moyennant une somme beaucoup plus considérable, que celle avec laquelle il avait acheté son *Ti-Mien*, le Mandarin de Lama-Miao ne l'accusa pas ; il le laissa s'en retourner chez lui sans tambour ni trompette, honteux comme un renard qu'une poule aurait pris, jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

«Le lendemain 28, nous quittâmes les rives stériles et incultes de la rivière Salomo, que nous côtoyions depuis plusieurs jours et nous entrâmes dans un pays un peu plus fertile et agréable. On voyait çà et là quelques arbres, ce qui est très rare sur ces différents endroits de la route que nous avons parcourue. Vers midi, nous rencontrâmes sur notre route, bâties au milieu de la plaine, une certaine quantité de maisons, environnées d'un grand mur et n'ayant qu'une seule porte. Qu'est-ce que cela, demandai-je ? C'est, me répondit-on, un *Chao-Kouo*, chauffage de chaudière.

«Vous savez, Messieurs, que le vin de la vigne est inconnu en Chine. On tâche de suppléer, dans ces pays, à cet agréable fortifiant du cœur de l'homme, en extrayant une liqueur spiritueuse, [929] une eau-de-vie des différentes céréales, selon l'espèce qui, abondé le plus dans le pays. Ces maisons que j'avais aperçues étaient des fabriques de cette eau-de-vie. Pour la faire ils procèdent à peu de chose près, comme pour faire l'eau-de-vie de vin en Europe, ou plutôt je croirais, comme l'on fait l'eau-de-vie de pommes de terre. Ils font fermenter le petit millet qui se récolte abondamment dans le pays, puis ils le mettent peu à peu dans une petite cuve de bois, qu'ils placent sur une grande chaudière d'eau. Un léger treillis sépare le petit millet fermenté de l'eau bouillante. Quand la cuve est remplie, et que la vapeur de l'eau bouillante paraît en haut, on couvre la cuve ou la chaudière de son chapeau d'étain sur lequel on place de suite de l'eau froide, et l'eau-de-vie coule à l'instant par son long conduit. Ces fabriques de vins doivent avoir un brevet de l'Empereur. On n'en délivre pas pour certains lieux de la Mongolie, tels que ceux où se trouve Si-Ouen. Elles sont pourtant très communes dans les pays où nous étions. Elles y font partout une quantité prodigieuse de vin qu'on transporte fort loin de tous côtés. Il est, bien entendu, à fort bon marché dans le pays, et tout le monde, les grands, les petits, en boivent passablement. Le pays assez productif dans les bonnes années, est la ressource des autres contrées Est et Nord de la ville de Pékin. Quand l'année est bonne dans l'intérieur de la province du *Tché-Li* (Pékin), on n'y a pas besoin des céréales de Mongolie dont les habitants trouvent alors une ressource dans, les *Chao-Kouo* ; comme ils en font une grande consommation : ils peuvent les leur vendre ; sans cela elles n'auraient pas de débouché, et ne vaudraient pas même la peine de les conduire au marché. L'Empereur ne permet pas qu'on fasse dans le pays l'eau-de-vie avec les céréales. Pour lui en extorquer la permission, On lui a promis de n'en faire qu'avec les graines des herbes du désert, et les céréales gâtées. Que l'Empereur l'ait cru ou non, le brevet leur a été délivré à cette condition.

«Dans ces pays éloignés des villes et des marchés, ces *Chaokouo* [930] sont commodes et d'une utilité générale. Les personnes du pays y trouvent à emprunter de l'argent, ou même à acheter à crédit tout ce dont elles peuvent avoir besoin. Seulement tous les prix sont très élevés. On peut même y aller engager ses objets, moyennant une certaine somme de revenu par mois. Ces maisons sont très riches, elles ont un capital de 19 ouan de taëls, 1,215,000 francs. Ils sont plusieurs actionnaires la plupart du *Chan-Si*, et si leur commerce réussit, ils gagnent énormément, jusqu'à 400,000 francs par an. Les sociétés commerciales sont en vigueur dans toute la Chine. Il n'est donc pas étonnant que ces maisons appartiennent à plusieurs propriétaires ; crainte de tout perdre si le commerce allait mal, ils aiment mieux pour l'ordinaire, avoir des actions sur plusieurs maisons, que d'être seuls propriétaires d'une seule. Un *Chao-Kouo* compte en temps ordinaire 20 commis et une soixantaine d'ouvriers, tous hommes, sans aucune femme : cela double en hiver. Ils ont 3,400 bœufs, 2,300 chevaux, une centaine de mulets, une quinzaine de grandes voitures, 2,300 brebis, 4 à 5,000 cochons. Ils engraisent surtout ces derniers avec les céréales, dont

on a fait l'eau-de-vie ; et quand ils sont gras, ils les font conduire par troupeaux à Pékin, environ à 150 lieues de là.

«Le terme de notre voyage n'était pas éloigné ; nous n'étions plus, qu'à 3 ou 4 lieues de la Chrétienté de notre vieux conducteur. De bon matin, il avait pris le devant, plein de joie, pour aller annoncer notre arrivée. A peine avions-nous fait une lieue après notre dîner, que nous vîmes venir vers nous un cavalier satisfait et plein d'enthousiasme. Arrivé devant moi, ils descendit de cheval, et se mit à genoux, pour me saluer et demander ma bénédiction. C'était un vieux Catéchiste, notable de l'endroit, qui avait un fils à notre petit séminaire. Il était venu seul à ma rencontre, parce qu'il ne se trouvait pas pour le moment, dans le village, d'autres chevaux. Il me pria de laisser la voiture tenir la grande route avec mes gens et [931] de le suivre par un sentier détourné. Par des chemins difficiles nous gravâmes une montagne assez élevée, et nous descendîmes dans la petite Vallée-des-sept-Arbres, partie de la grande vallée des Eaux-Noires. Bientôt nous fûmes à l'entrée du village tout chrétien, où les habitants étaient venus m'attendre. Notre vieux conducteur n'y manquait pas ; il était tout glorieux d'avoir conduit son Évêque. Le village se nomme *Mao-Chan-Tong*. Après m'avoir salué, ils me conduisirent à leur pauvre chapelle. On y récita les prières d'usage, je leur donnai ma bénédiction et puis l'anneau pastoral à baiser.

«Dans la chambre qu'on me donna, tout le monde accourut de nouveau pour me saluer et me féliciter de mon heureuse arrivée, Ces bonnes gens étaient enchantées de voir leur Évêque, jusqu'alors jamais aucun n'avait pénétré dans ces contrées. Dans cette occasion, et dans plusieurs autres, les anciens Chrétiens, qui jadis avaient été à Pékin et avaient eu l'honneur de voir l'Évêque, ne manquèrent pas de mettre les autres au courant de certaines particularités et de certains égards qu'ils doivent à leur premier pasteur.

«J'étais passablement fatigué, et avant de commencer la Mission, je désirais aller me reposer quelques jours dans une résidence, que vos charitables aumônes m'avaient mis à même de leur aider à commencer de bâtir, l'année précédente, pour toute la contrée à une lieue et demie de là, dans un village nommé Kou-Ly-Tou. Faut de ressources, la chapelle n'avait pu être bâtie ; il n'y avait de prêt, que quelques chambres pour le Missionnaire. Le lendemain arrivèrent deux Catéchistes de cette Chrétienté. Ils venaient me prier de me rendre au plus tôt dans l'appartement qu'ils m'avaient déjà chauffé, et disposé de leur mieux.

«La froideur du lit et de la chambre, inhabitée et non chauffée, depuis fort longtemps, jointe à la fatigue de 14 jours de voyage, augmenta mon mal de jambes, et me donna une terrible maladie d'échauffement. J'eus le bonheur de célébrer [932] la messe aux Chrétiens, pour le beau jour de la fête de Marie conçue sans péché ; mais le mal ayant augmenté, peu s'en fallut que je ne pusse la célébrer le saint jour de Noël.

«Les bons médecins chinois ont des secrets, des médecines, qui ordinairement ont de très heureux résultats. Ils font parfois, avec des procédés très simples, des cures extraordinaires qui étonneraient la médecine européenne. Leur art de guérir les maladies est bien différent du nôtre. Par le seul mouvement du pouls, ils connaissent et traitent avec succès toutes les maladies même les plus intérieures. Avant d'adopter sa médecine, le malade veut qu'après lui avoir tâté le pouls, il lui ait décrit exactement auparavant tous les symptômes, et toutes les affections de la maladie. Les médecins habiles ne s'y trompent pas. Je ne doute pas que l'art de la médecine chinoise communiqué à notre médecine européenne, ne lui fût d'une fort grande utilité. Je crois cependant que leur science, a de meilleurs résultats sur les tempéraments chinois, pour lesquels elle a été établie, et pour beaucoup de maladies pour ainsi dire locales. L'utilité de leur art pourrait fort bien n'être pas la même en Europe, et sur les Européens. La preuve de cette assertion, c'est qu'ils doivent suivre des procédés différents, pour traiter les Européens, qui ont recours à eux.

«Le Gouvernement chinois ne se mêle nullement de protéger la vie des citoyens, en prenant une garantie de science suffisante pour exercer la médecine. Ainsi donc en Chine, est médecin qui veut. La loi sévirait pourtant contre un médecin accusé, qu'on prouverait

avoir donné une médecine nuisible, qui aurait enlevé la vie à quelqu'un. Sur ce nombre infini de médecins en exercice partout, il est certain que les bons sont peu nombreux, et ne vont pas se fixer dans les bourgs et les villages, mais bien dans les villes, riches, où sans se fatiguer beaucoup, ils peuvent gagner considérablement. Dans la contrée où je me trouvais, deux Catéchistes passaient pour les plus habiles. Ils n'y entendaient pourtant rien ; et quoi que je disse [933] et fisse, il ne me donnèrent que des médecines trop faibles pour le tempérament européen, qui augmentaient mon mal et ma douleur, au lieu de me soulager. Le bon Dieu me guérit enfin, et je fus en état de commencer la Mission dans le village, avant la fin de l'année chinoise, dans le courant du mois de janvier.

«Je fus content des Chrétiens : ils suivirent passablement pendant plus d'un mois, les exercices de la Mission, et sur 222 Chrétiens, il n'y en eut que deux ou trois qui ne se confessèrent pas. J'entendis 152 confessions annuelles et donnai 135 communions pascales. J'eus la satisfaction de voir réitérer, à plusieurs, la réception de ces deux sacrements. Pour la confirmation, je remis tous ceux qui n'avaient pas de raisons de la recevoir de suite, à la fête de Pâques, que je devais célébrer dans le village où j'étais arrivé. Je leur donnai ainsi le temps d'apprendre suffisamment la doctrine de ce sacrement, et de se bien disposer à le recevoir.

«Kou-Ly-Tou, aussi bien que Mao-Chan-Tong, dépend de Ha-Da, ville assez considérable, située à 25 lieues au sud. Les dépendances de cette ville sont beaucoup plus fertiles et bien autrement peuplées que les dépendances de Lama-Miao, que nous avons traversées pour venir. Dans ce dernier pays, en beaucoup d'endroits, on ne permet pas de défricher les terres ; et là où on le permet, on a encore défriché peu. Dans le district de Ha-Da, en tirant à l'est et au sud-sud-est, un espace de 80 lieues, le pays est beaucoup plus beau, plus chaud, plus boisé, mieux arrosé, plus fertile et plus peuplé. L'habitant du Chan-Si, je dirais l'auvergnat de la Chine, se trouve encore établi dans ces contrées, quoique en moindre nombre que dans les parties de l'Ouest. Ici l'habitant du Pè-Tché-Ly, et du Chan-Tong surtout, est venu aussi chercher à établir sa fortune. Partout, mais surtout dans les villes, on trouve bon nombre de *Houei-Houei*, musulmans.

«Tous ces gens n'ayant pas de quoi manger dans leur pays, [934] sont venus exploiter ce pays sud de la Mongolie, c'est-à-dire environ 100 lieues de largeur sur 300 de longueur. Cette grande étendue de terrain était autrefois remplie de forêts ; aujourd'hui, si on en excepte la forêt impériale et certains pays de l'est, tout a cédé à la hache destructive des Chinois, et disparu, de manière qu'on ne trouve plus de bois de construction, ni même de menuiserie. On est obligé d'aller l'acheter, à 100 ou 200 lieues plus loin dans les forêts septentrionales de la Mongolie qu'on exploite aussi depuis un certain nombre d'années. L'autorité chinoise qui ne s'occupe guère que de jouir de sa dignité et de ses revenus, et non de l'utilité publique de la nation, ne pense nullement à intervenir dans ces affaires de bois et de forêts. Ce n'est pas étonnant, les pays ne sont guère mieux boisés dans l'orient de Pékin, dans la province même du Tché-Li que j'ai parcourue.

«Comme toutes les colonies, ces pays ont été d'abord habités par de pauvres gens, des vauriens, des fainéants, des joueurs, des ivrognes, des voleurs et mauvais sujets de toute espèce. Devenus moins mauvais avec l'âge, ayant une famille et une certaine aisance, ils se sont peu à peu ravisés, et ont cherché à s'établir paisiblement comme dans l'intérieur de la Chine. Ils ont ensuite demandé des Mandarins à l'Empereur, et il leur en a accordé depuis environ 80 ans. Ceux-ci ne gouvernent néanmoins que les Chinois, le pays et les Mongols restant toujours sous la domination des Princes mongoux-tartares. Ceux-ci à leur tour, n'ont aucune autorité sur les Chinois. Dans les petites affaires entre Chinois et Mongols, le Mandarin intervient pour le Chinois auprès du Prince, et réciproquement, ils jugent parfois tous les deux ensemble. Les affaires importantes, ou d'appel, sont portées à des Mandarins supérieurs, qui en peuvent juger même quand les Princes sont parties. L'Empereur ne perçoit aucun tribut en Mongolie, c'est-à-dire au-delà de la grande muraille. Les Princes perçoivent un certain revenu sur les terres, qu'ils ont vendues aux Chinois à [935] cette condition. Ils en perçoivent un autre sur le fond des maisons, cours et



boutiques des villes bâties dans leurs domaines en deçà de la grande muraille, c'est-à-dire dans l'étendue de 300 lieues de long sur 100 lieues de large. On compte communément 48 rois relativement à leur autorité ; on peut fort bien les comparer à nos anciens ducs et comtes. Dépendants de l'Empereur, ils le craignent beaucoup, et ils ont soin de lui faire la cour, pour obtenir ses bonnes grâces. Sur sa demande, ils sont obligés de lui fournir un certain nombre de troupes. Nous en avons eu un exemple dans la guerre des Anglais. Ils ne les soudoient pourtant pas comme ils le devraient ; ce qui est cause de beaucoup de brigandage de la part des soldats. Ils sont obligés d'aller à Pékin de deux en deux ans, à d'offrir des présents à l'Empereur. Celui-ci les craint à son tour, et pour se les attacher, il leur donne ses filles en mariage.

«L'Empereur se ménage aussi les 64 rois du nord jusqu'en Russie, qui dominent sur 300 lieues de long, et près de 200 de large. Quoiqu'ils fassent aussi des présents à l'Empereur, il sont plus puissants et plus indépendants ; et l'Empereur, n'oserait les casser comme il fait les autres. Le grand Kang-Chi, contemporain de Louis XIV, ayant appris qu'un des Princes Tcha-Sai-Ouang voulait l'empoisonner dans un repas, auquel il l'avait invité, envoya à sa place son ministre revêtu des habits impériaux. Celui-ci, pris pour l'Empereur, fut empoisonné et mourut. Kang-Chi ôta alors le titre de roi à lui et à ses descendants. Encore aujourd'hui ils ne conservent plus ce titre et ne se rendent plus à Pékin et ne reçoivent plus leur pension de 1,200 taëls, comme les autres. Ils jouissent pourtant de leur ancien terrain, ils y exercent la même autorité, et le peuple continue à les appeler rois, Tcha-Sai-Ouang-Tse.

«Un Prince est constitué par l'Empereur, chef d'un certain nombre d'autres ; il les surveille et traite leurs affaires communes à la Cour. Quelques-uns de ces rois ont vendu aux [936] Chinois une si grande quantité de terrain, qu'ils se trouvent resserrés avec leurs Mongols, dans un tout petit espace insuffisant pour faire paître leurs troupeaux. Par là ils sont devenus plus riches à cause des revenus qu'ils perçoivent sur leur terre ; mais les Mongols, leurs esclaves, sont réduits à une extrême pauvreté, tellement qu'ils sont obligés de se louer aux Chinois, pour gagner leur vie. De fait les Chinois se sont enrichis en Mongolie, mais en revanche, ils ont ruiné le pays et les Mongols.

«Convaincu de ces funestes effets de la présence des Chinois dans son royaume, le roi actuel de Bayrin, à 8 ou 9 lieues de Kou-Ly-Tou, fut à peine monté sur le trône, qu'il chassa impitoyablement, de vive force, tous les Chinois de ses États, que son père leur grand ami y avait attirés en grand nombre. Il ne permet à aucun de s'y établir, et ses volontés sont rigoureusement exécutées. Il n'y a donc pas chez lui de terres cultivées, sauf une petite quantité sur laquelle ses gens sèment du petit millet à leur manière. Après avoir labouré la terre, ils sèment, recouvrent la semence de terre, et qu'elle croisse et vienne bien ou mal à maturité, ils ne s'en mêlent plus jusqu'en automne, époque où ils viennent recueillir les épis. L'année suivante ils changent de terrain, et vont faire la même chose ailleurs. Ce roi admet pourtant des Chinois qui vont et viennent pour faire quelque commerce, et vendre les choses les plus nécessaires. Par ce moyen les sujets du roi de Bayrin, se trouvent aujourd'hui, beaucoup plus à l'aise que les Mongols des autres royaumes. Au lieu du revenu des terres, que les autres rois perçoivent sur les Chinois cultivateurs de leurs terres, il prélève de l'argent et reçoit des animaux de ses esclaves mongols. J'ignore le chiffre, auquel peut s'élever la population mongole, mais il est certain qu'ils sont loin de se multiplier à proportion comme les Chinois. Outre qu'il y a beaucoup de déserts, et de pays inhabités, vous savez qu'un tiers à peu près de la population des hommes se fait lama et ne se marie pas. [937]

«Après la Mission de Kou-Ly-Tou, j'allai faire Mission dans deux petits endroits tout chrétiens. Dans le Pè-Tché-Ly, les Chrétiens craintifs prennent beaucoup de précautions, et ne veulent pas que le Missionnaire sorte hors de leur maison, crainte de susciter quelques mauvaises affaires de la part des Païens. En Mongolie, et notamment dans la contrée où j'étais, on jouit d'une pleine liberté. Cependant ils furent victimes, il y a près de 30 ans, par

leur imprudence, d'une persécution, qui fit plusieurs exilés, actuellement revenus dans leurs familles.

«Dans ce même temps un mauvais sujet, un peu parent par alliance de quelques familles chrétiennes, et soi-disant ami des Chrétiens, leur joua un tour qui va vous faire juger, Messieurs, jusqu'où peut aller la fourberie chinoise. Cet individu autrefois employé dans le tribunal du Mandarin, en était actuellement chassé, pour ne s'être pas trop bien conduit, dit-on, dans les affaires de finances. Il avait un peu trop gardé pour lui, et trop peu donné aux autres. Comme il a le verbe en bouche et de bonnes manières, il avait obtenu la confiance des Chrétiens ; et comme il continuait à fréquenter le tribunal, les Catéchistes l'avaient chargé de vouloir bien leur donner avis, si parfois des ordres supérieurs venaient forcer leur Mandarin à sévir contre eux. N'ayant pas d'argent, il s'imagina qu'il pourrait bien en trouver dans la bourse des Chrétiens, et voici comment il s'y prit : il donna d'abord avis d'un ordre de l'Empereur, auprès duquel on aurait accusé les Chrétiens comme favorisant les Anglais dans leur guerre contre la Chine, et qui aurait prescrit de les arrêter et punir par tout l'Empire. Il ajoutait qu'il avait arrêté et suspendait l'exécution de ce décret, qu'ils n'avaient qu'à venir de suite, et que moyennant un peu d'argent, il pouvait leur arranger l'affaire. Ceux que les autres Chrétiens députèrent à la ville, pour arranger cette affaire, furent complètement trompés. Il leur donna avec beaucoup de mystère, copie du prétendu décret qu'ils apportèrent, On y crut assez [938] généralement, et on consentit, quoique à regret, à se cotiser pour lui donner la somme de sept à huit cents francs dont il assurait avoir déjà livré une partie au tribunal, pour les délivrer de la persécution.

«La prétendue paix ayant été obtenue, on vint m'inviter à aller faire Mission à Mao-Chan-Tong. J'y passai le carême, et fus assez content des Chrétiens. J'eus la consolation de voir plusieurs anciens pécheurs s'approcher des sacrements. Je fis en entier l'office de la semaine sainte, et pour la première fois dans la contrée, nous dressâmes un petit et tout simple reposoir, pour conserver et adorer le Saint-Sacrement le jeudi saint. Je tâchai de donner à la fête de Pâques toute la solennité qu'il me fut possible, étant seul, avec mon jeune Séminariste et mon Catéchiste. Tous les Chrétiens de la contrée se trouvèrent à la messe, tellement que plus de la moitié furent obligés de rester dans la cour. Avant la messe je donnai la confirmation à plus de 150 personnes. Je fis faire une première communion, et il y eut un grand nombre de communions annuelles et répétées. Quoique l'office eût commencé de bonne heure, il était près de midi quand tout fut fini.

«Un instant après, comme je me promenais dans la cour, en attendant le dîner, un Chrétien vint me dire qu'un infidèle, venu de grand matin, avait assisté à l'office dans la cour, et désirait me voir pour s'instruire de la doctrine de notre sainte Religion. Je lui dis d'attendre après le dîner, mais il me le conduisit de suite. C'était un riche infidèle, dans la parenté duquel il y avait eu autrefois des Chrétiens, et qui avait déjà entendu prêcher la Religion à un ou deux Missionnaires. Touché depuis quelque temps de la grâce, il s'était enfin rendu à ses douces inspirations et avait choisi cette grande fête pour venir s'instruire. Quoiqu'il fût à trois lieues de Mao-Chan-Tong, il était arrivé, de son propre mouvement, de grand matin, et était resté agenouillé avec les Chrétiens, pendant les prières et la messe, c'est-à-dire à peu près jusqu'à midi. Sans être lettré [939] (bachelier) il est passablement instruit. Convaincu de la nécessité d'une Religion, il s'est appliqué à chercher la bonne. Pour cela, il a étudié et examiné les différentes sectes de ces contrées mongou-chinoises ; il a visité les pagodes les plus renommées, interrogeant partout sur l'origine, et le culte de ces divinités.

«Ayant été introduit dans notre chambre, il me salua tout simplement, comme son égal, et je lui rendis le salut de même. Après les civilités accoutumées de part et d'autre : la Religion du Maître du ciel, dit-il, est la seule vraie, la seule qu'il faut suivre ; le Seigneur, pour m'attirer à lui, a daigné faire un miracle en ma faveur ; je ne puis résister à la voix qui m'appelle, je me rends.

«Voici ce qu'il appelle un miracle : (je suis loin de le reconnaître pour tel, mais je le lui laissai croire comme tel, puisqu'il en a eu pour lui les salutaires effets). Le 21 décembre 1842, le 21 de la onzième lune de la vingt-deuxième année de l'Empereur Tao-Kouang, il partit de grand matin, avec un de ses domestiques, pour aller vendre ses denrées à la ville de Ha-Da, distante de 22 lieues. Chemin faisant, tous les deux assis sur leur charrette, ils arrivèrent à un endroit distant de deux ou trois lieues de leur habitation. Là, avant le lever du soleil, ils aperçurent tous les deux dans le ciel, du côté de l'Orient, à l'endroit où le soleil se lève, une croix très bien formée dont la ligne verticale, moins longue que l'horizontale, partageait celle-ci un peu au-dessus du milieu. Vois-tu cette croix, dit-il à son compagnon ? c'est le signe que les Chrétiens adorent. Ils la considérèrent ensemble un assez long intervalle. Le soleil apparaissant sur l'horizon, ils remarquèrent qu'elle commençait à disparaître. Un enfoncement, dans lequel la charrette descendit alors, la déroba à leurs regards, et quand ils en sortirent, ils ne virent plus rien. J'ignore si d'autres personnes virent cette croix. J'avoue que je n'ai encore rien vu de tout cela ; mais plusieurs fois dans ces pays, l'année dernière encore [940] en trois endroits. différents, on prétend que des Chrétiens et des infidèles, ont vu ensemble, pendant la nuit, une croix bien formée. Pour notre néophyte, il crut voir dans ce signe extraordinaire, un effet de la bonté du Tout-Puissant qui l'appelait à lui, et dès ce moment, il prit la ferme résolution d'embrasser le Christianisme, quoi qu'il dût lui en coûter.

«Étant un des chefs des superstitions de son village, il les avait jusqu'ici protégées, propagées, et il faisait annuellement pour elles, conjointement avec ses associés, d'assez fortes dépenses. Ceux-ci vinrent le trouver, selon l'usage, dans les premiers jours de la première lune, avec le prêtre des idoles, pour délibérer ensemble sur les superstitions à faire pendant l'année qui commençait. Je ne suis plus des vôtres, leur dit-il clairement et sans crainte ; rayez-moi de la liste des contributions superstitieuses ; je ne puis plus gérer ces affaires, ni même y contribuer de quelque manière que ce soit : je vais embrasser la Religion du Seigneur du ciel. Ils se moquèrent d'abord beaucoup de lui ; mais, convaincus à la fin qu'il parlait tout de bon, ils employèrent alors, et plus tard à plusieurs reprises, toute espèce de moyens pour le dissuader. Mais il tint bon, persista à ne se mêler en rien des affaires superstitieuses, à ne pas même y contribuer pour la moindre chose.

«A la fin et au commencement de l'année, l'espace d'environ trois mois, les Chinois. sont très occupés pour leurs comptes, leurs dettes actives et passives, la vente des denrées, les dispositions des affaires pour l'année qui commence, etc... Tout cela, joint à ce qu'il est seul dans sa famille avec un garçon de 13 ans, lui fit remettre à Pâques, qu'il savait être une grande solennité, l'époque de ses entretiens avec le Maître de la Religion chrétienne.

«Après ce préambule, qui avait fait connaître ses dispositions et ses intentions, il me dit : Seigneur de la Religion, veuillez me donner les instructions nécessaires et dissiper quelques doutes qui se sont élevés dans mon esprit sur votre [941] Religion. Entre autres doutes, il me proposa celui de la virginité de Marie, enfantant le Sauveur. Mais tant pour cette objection que pour les autres, il fit beaucoup preuve de droiture et de franchise. Il se rendit à la vérité aussitôt qu'il en comprit les raisons. Son désir d'être éclairé était si grand, qu'à peine me laissa-t-il pendant trois jours le temps de dire l'office. Tout le reste du saint jour de Pâques, tout le lundi et le mardi, nous continuâmes nos entretiens sur la Religion. Pendant le temps où je récitais mon office, il lisait des livres de notre sainte Religion. Il y mettait tant d'ardeur que d'un seul trait il lut jusqu'à deux petits livres.

«Croyez-vous, lui demandai-je, à vos fausses divinités ? Non, répondit-il, j'en connaissais le faux, le faible et le ridicule ; mais, faute de mieux, je faisais comme les autres. Pour me convaincre davantage de sa foi, je lui fis lire l'histoire de ces hommes devenus esprits par un décret de l'Empereur, on l'usage du peuple. Outre la vie de ceux qu'il connaissait déjà, et qu'il trouva conforme à ce qu'il en savait, il en lut d'autres qu'il ignorait. Ce qui le fit assez rire à leurs dépens, et à l'avantage de notre sainte Religion qui prenait racine dans son cœur.

«Je le traitai avec beaucoup d'égards et le fis manger ces deux jours avec moi, dans ma chambre d'où il ne sortait pas. Il m'avait toujours parlé et traité, comme d'égal à égal, quoique toujours respectueusement ; mais le mardi soir, avant de me quitter, il se mit à genoux de son *propre mouvement*, et me salua comme il avait vu faire aux Chrétiens, et comme les Chinois font à leurs parents et à leurs supérieurs. C'est que son cœur converti s'était dilaté et s'attachait à Dieu, aux dépens de l'orgueilleux amour-propre.

«M'ayant ainsi quitté satisfait, il alla tout joyeux trouver à la cuisine, mon Catéchiste et les Catéchistes du lieu ; il les assura qu'il allait se faire Chrétien. Le lendemain à son arrivée dans sa famille, il trouva tout le monde et entre autres, sa mère, [942] impatients de son retour. Il les mécontenta grandement, quand il leur apprit qu'il venait de tel village chrétien, se faire instruire de la Religion chrétienne.

«Pour *Hé-Chouei*, la vallée des Eaux-Noires, dans un espace de trente lieues de long sur une vingtaine de large, il y a un *Siang-Io*, et un *Pao-Tchang* comme qui dirait un maire d'arrondissement et son adjoint. Constitués par le Mandarin du lieu, résidant à Ha-Da, ils l'aident dans l'administration dont il est chargé. Ils ont sous eux les huit *Pé-Tëou*, c'est-à-dire chefs de cent familles, chargés chacun particulièrement d'une ou plusieurs bourgades ; ils font le plus souvent toute la besogne ordinaire. Toutes ces places sont gratuites, on les défraie seulement des dépenses qu'ils sont obligés de faire pour le bien de leurs administrés. L'astucieux et cupide chinois a la conscience accommodante et sait y trouver ordinairement son profit aux dépens de la justice et du bien-être de ses administrés ; mais un honnête homme peut, s'il le veut, rester intact. Il n'a qu'à n'exiger que la somme dépensée ou avancée par lui, et ne pas augmenter le chiffre des contributions pour le Mandarin. Le *Siang-lao* doit être riche ; car, outre les présents à faire au tribunal, il doit souvent faire auprès du Mandarin, des avances pour ses administrés.

«Deux satellites, arrivés la veille dans la maison de notre néophyte, lui remirent le matin, à son arrivée, une lettre du Mandarin qui l'instituait Siang-lao de la contrée, à la place de l'ancien qui venait d'être cassé. Il accepta, au grand contentement de tout le monde, se promettant de s'y conduire en bon Chrétien, et de se servir de son autorité pour protéger la Religion dans le pays, et éloigner d'elle toute persécution ou vexation de la part des infidèles.

«Le mardi de *Quasimodo*, il alla avec son adjoint, signifier sa nomination à l'ancien Siang-lao, et prendre les rênes des affaires. Au retour, passant devant Mao-Chan-Tong, il pria son adjoint de s'en retourner seul, parce qu'il voulait aller [943] s'instruire de la Religion Chrétienne, auprès du maître qui était actuellement dans ce village. Il resta avec moi jusqu'à vendredi ; il acheva de s'instruire, et prit définitivement son parti. M'ayant prié le jeudi soir de le recevoir au nombre des Chrétiens, je lui dis que cela ne pressait pas, qu'il fallait d'abord bien comprendre la Religion, croire fermement et se disposer à bien pratiquer ; mais que, puisque le bon Dieu avait ainsi daigné changer son cœur, il apprît les prières essentielles, et revînt dix jours après à Kou-Ly-Tou, où je le recevrais catéchumène. Il ne manqua pas au rendez-vous. Il avait dit partout à qui avait voulu l'entendre, qu'il allait être Chrétien ; et tout ce que ses amis, ses parents, et sa mère elle-même, dévote païenne, dirent et firent pour le dissuader de son projet, n'avait fait que l'y affermir. Il avait appris les prières, et je le reçus catéchumène avec toute la solennité possible. J'en reçus aussi avec lui 5 autres. Sans que personne y eût pensé, ce jour se trouva être celui où, depuis bien des années, il présidait aux superstitions et aux comédies, dans la pagode du lieu consacré à la vieille déesse Ki-In, à laquelle ces infortunés Païens vont demander une longue postérité d'enfants mâles. Pour cette fois, ses associés chefs de superstitions, et le Prêtre des idoles ne l'eurent plus avec eux. Tout le temps que je restai encore à Kou-Ly-Tou, il faisait ses deux lieues, les dimanches et fêtes pour venir assister aux prières, à la moitié de la messe comme catéchumène et à la prédication. Bientôt on sut partout qu'il était Chrétien ; car il ne s'en cachait pas, et en rougissait encore moins, quoi qu'on pût lui dire. Dans les relations fréquentes que sa nouvelle charge l'obligeait d'avoir avec le tribunal, il poussa son audace jusqu'à y apporter, y lire et expliquer même nos

saints livres aux gens du tribunal. La société du Taureau ou de sûreté des chemins ayant été établie dans la contrée, il en fut élu premier chef. Cela l'a distrait et, occupé beaucoup, et a retardé même l'époque de son baptême, mais il est toujours glorieux d'être Chrétien, et il ne tardera pas à obtenir cette insigne faveur. [941]

«A cinq lieues de Kou-Ly-Tou, dans une toute petite Chrétienté, j'eus aussi plusieurs entretiens avec des infidèles, mais je ne pus recevoir au nombre des catéchumènes, qu'une vieille femme, son petit fils et sa petite fille, qui eurent le courage de résister aux menaces de son fils et de leur père, avec sa femme et son fils. L'homme le plus instruit du village à peu près tout païen, et des environs, s'avoua franchement convaincu de la vérité de notre sainte religion, de la nécessité de l'embrasser, de la grandeur de leurs péchés, et de la peine qu'ils méritent, s'il s'obstine à rester dans l'infidélité ; craignant le qu'en dira-t-on, il n'osa pas se faire recevoir catéchumène. Cet homme est médecin ; et à sa médecine il mêle les superstitions pour guérir des maladies diaboliques qui peuvent se rencontrer. De ce métier il retire de quoi vivre à peu près à son aise, et c'est là ce qui l'empêcha de se convertir. Il paraît avoir quelque intention d'aller s'établir dans la vallée des Eaux-Noires, pour y adorer Dieu en paix, et sauver son âme. Dieu veuille lui en faire la grâce 1

«Avant de quitter Mao-Chan-Tong, les Chrétiens de toute la vallée s'étaient cotisés pour envoyer quatre hommes, huit animaux et une charrette chercher à *Si-Ouen-Tse*, le Missionnaire que je leur avais destiné.

«Alors je reçus la nouvelle de l'arrivée en Mongolie de M. Daguin, Prêtre du diocèse de Lyon et d'un Séminariste chinois, disposé pour la prêtrise. Vos charitables aumônes me parvinrent avec eux, et me mirent à même d'aider les Chrétiens à bâtir la chapelle de la résidence de Kou-Ly-Tou. Quoique la fausse alerte de persécution, et les frais de l'invitation de leur prêtre eussent tari leurs petites bourses, ils se cotisèrent de bonne grâce pour cet effet. Seulement n'ayant pas actuellement d'argent pour la plupart, ils s'arrangèrent pour ne le donner qu'en automne après la moisson.

«L'année suivante, avec l'argent de l'association, je leur bâtis deux écoles de filles, l'une à Kou-Ly-Tou, et l'autre à [945] Mao-Chan-Tong ; ils les dotèrent d'une certaine quantité de terres, qu'ils donnèrent chacun selon leur pouvoir. Année ordinaire, ces terres peuvent suffire à peu près pour leur dépense.

«Ayant laissé un de mes confrères au milieu de ces chers enfants de la petite Vallée-des-sept-Arbres, j'allai vingt à trente lieues plus loin, visiter les Chrétiens de la vallée de Pié-LièKebu. Le même Missionnaire est chargé d'en prendre soin. Elle contient environ cinq cents Chrétiens, disséminés sur une étendue d'une dizaine de lieues, dans une douzaine d'endroits de Mission. Ils montrèrent partout beaucoup d'empressement, pour voir leur premier pasteur, et pour recueillir les bienfaits que la Religion leur offrait. Un certain nombre qui s'étaient laissés entraîner par les mœurs corrompues des Païens au milieu desquels ils vivent, rentrèrent dans la voie du devoir. Cinq à six s'obstinèrent dans leur conduite peu chrétienne. J'entendis trois cent soixante confessions annuelles, et je donnai la communion pascale à deux cent cinquante personnes. Je publiai alors le Jubilé, que le Saint Père avait accordé, pour faire prier pour l'Espagne : ce qui donna à peu près un même nombre de confessions et de communions. Je confirmai cent seize personnes. Je prêchai à quelques infidèles, mais je n'en reçus que quatre au catéchuménat. Je baptisai sept anciens catéchumènes, puis je revins à Kou-Ly-Tou.

«En m'en retournant, je ne pris pas la route que j'avais tenue en venant, parce que j'avais à visiter la petite Chrétienté de la ville et des dépendances de Djé-Eol, éloignée de quatre-vingt-dix lieues. Douze jours après, j'étais au milieu de ces infortunées deux cents brebis, abandonnées habituellement à la gueule du loup, parce qu'elles sont seules, à une très grande distance des autres Chrétientés. Je les soignai de mon mieux, et résolu, aussitôt que mes ressources me le permettraient, de leur acheter un terrain ; une cour, une résidence, une école.

«Les froids étant déjà fort avancés, je laissai ces pauvres [946] Chrétiens au bout d'un mois et demi, et me dirigeai vers Si-Ouen-Tse, distant de soixante lieues. Je partis le 11 décembre 1843 et six jours après, accablé de froid et de fatigue, j'arrivai à Si-Ouen-Tse, où M. Daguin et M. Kho, Prêtre chinois, finissaient le Jubilé. Je fis deux jours après une autre forte maladie par suite de, la fatigue, mais nos médecins étant enfin parvenus de la fête ne guérir, je pus célébrer pontificalement le jour de l'Épiphanie, et reprendre mes occupations ordinaires.»

Pendant que M. Carayon expirait dans le Ho-Nan, son ancien compagnon de voyage en venant de France, M. Combelles se préparait à aller prendre sa place en Mongolie.

M. Jean-Antoine Combelles, né, à Castres, le 18 septembre 1815 et admis dans la Congrégation le 16 juillet 1839, était parti de France en mai 1841 avec M. Carayon. Il resta plusieurs années à Macao pendant lesquelles il exerça les fonctions de Procureur des Missions de la Congrégation en Chine, (M. Guillet s'était alors rendu en France pour y chercher les Filles de la Charité). A peine M. Guillet fut-il de retour à Macao, au mois de juin 1848, que M. Combelles soupirant depuis longtemps après les Missions de l'intérieur, fut envoyé en Mongolie. Pour s'y rendre il prit la voie de mer, alla d'abord à Chang-Hai dans le Kiang-Nan, puis de là par un petit navire chinois jusque sur les côtes du Léao-Tong où il reçut le plus gracieux accueil de Monseigneur Vérolles (*Annales de la Congrégation de la Mission, tome XV.*) Mais son voyage pour passer, de là à Si-Ouen, voyage de près de 300 lieues, fut une longue suite de souffrances, aussi l'appelait-il son *chemin de la croix*. On peut voir le récit de ses souffrances et de ses travaux en Mongolie dans le volume que nous avons indiqué et dans le suivant ; mais les vertus de M. Combelles devaient recevoir bientôt leur récompense, et au bout de quatre ans de séjour dans sa nouvelle Mission, il était appelé à une vie meilleure. Monseigneur Daguin exprima ses regrets de cette perte dans une lettre adressée à M. l'abbé Bardou, oncle du défunt. [947]

Des Trois-Tours, en Mongolie, le 4 octobre 1854.

«Le 13 mai dernier, la lettre que vous écriviez à votre cher neveu, M. Combelles, est arrivée ici. Ce cher confrère n'était déjà plus en Mongolie : il y avait un an moins quinze jours qu'il avait quitté notre maison de la terre pour s'en aller, selon l'expression de saint Vincent de Paul, en notre maison du Ciel. C'est donc sur moi que tombe la triste obligation de consoler sa respectable et honorable, famille, office que je suis incapable de remplir, parce qu'à mon avis c'est moi et mes confrères de Mongolie qui avons le plus besoin de consolations. Vous, Monsieur et, vénéré Confrère, vous et toute votre pieuse famille, vous aviez fait votre sacrifice, mais nous, nous ne l'avions pas encore fait. A voir son zèle, son ardeur, son énergie, nous espérions facilement que ses cheveux blanchiraient en Mongolie, d'autant plus qu'il avait surmonté et vaincu les premières et les plus grandes difficultés de la vie apostolique en Chine, et voilà que, comme un coup de foudre, la mort nous l'enlève ! Ah ! si la foi ne venait relever mon courage, je tomberais dans l'abattement, je serais tenté de murmurer contre la Providence qui brise ainsi tous nos plans. Mon Dieu ayez pitié de nous et de la Mongolie, ne nous enlevez pas les bons ouvriers que vous y avez envoyés, ayez pitié de cette multitude innombrable d'infidèles qui continuent chaque jour à tomber en enfer comme des flocons de neige.

«Pour vous faire mieux comprendre la grandeur de notre perte, et en même temps pour vous consoler vous et votre respectable famille, je vais vous transcrire ici la lettre que m'a écrite, le 12 juin de l'année dernière, M. Gottlicher, témoin de sa bienheureuse mort.

«MONSEIGNEUR,

«Le cœur me manque en prenant la plume pour vous [948] apprendre toutes les épreuves qu'il a plu au bon Dieu de nous envoyer. Notre cher M. Combelles n'est plus pour nous, Dieu l'a rappelé à lui le 28 mai de cette année (1853) à huit heures et demie du soir. Oh ! que je suis malheureux d'être le messenger d'une pareille nouvelle ! que ne puis-je me taire et garder une si profonde douleur dans mon cœur, sans contrister le vôtre ! Dieu en vérité est bien sévère pour moi ; mais il ne m'appartient pas, créé comme je suis pour souffrir,

d'entrer dans les voies de la Sagesse divine. Voilà déjà le deuxième de mes confrères, celui que j'aimais comme un autre moi-même, mort dans mes bras, administré et présenté par moi au tribunal de Dieu ! Ah ! que ma destinée est dure ! je pleure, je me brise le cœur depuis un mois et demi, c'est-à-dire, depuis que j'ai connu que la maladie de cet incomparable confrère était mortelle.

«Mais si le sort le plus heureux de l'homme est de bien mourir, nous ne pouvons pas ne pas bénir le bon Dieu qui a accordé la mort la plus heureuse à notre cher confrère. Pour vous le dire d'un mot, M. Combelles est mort en saint, il est mort avec des consolations extraordinaires, en pleine connaissance, ne désirant autre chose sinon de s'en aller à Dieu. Il ne parla pendant les vingt-cinq jours de sa maladie que du bonheur de pouvoir mourir, il a reçu les derniers sacrements avec la plus édifiante dévotion, après avoir montré jusqu'à la fin une patience que tous ont admirée. Laissez-moi entrer dans quelques détails propres à alléger notre commune douleur.

«Vous savez, Monseigneur, que M. Combelles me voulait aider, malgré ses grandes occupations au Séminaire, à faire la Mission du village de Si-Ouen. Or, vers la fin de la Mission, arriva la nouvelle que les Mandarins voulaient faire une visite dans cette Chrétienté. M. Combelles n'en resta pas moins tranquille, jusqu'à ce que trois Catéchistes se fussent rendus chez nous, le priant à genoux de quitter le village. Je m'opposais à son départ, lui faisant observer que, pour condescendre à la [949] faiblesse de ces misérables peureux, il suffisait de changer d'habitation dans le village. Il crut devoir suivre l'opinion des Catéchistes, quitta son habit long et se dirigea à pied, à neuf heures du soir, vers un village distant de Si-Ouen de trois lieues. Il prit la route des montagnes ; arrivé tout en sueur, ou le logea dans une chambre froide, où il dut coucher sans couverture ; le froid le saisit, ses sueurs *rentrèrent* et il se trouva mal. Il resta ainsi cinq jours caché dans la famille Kouo, puis s'en revint à Si-Ouen par la même route pendant la nuit. Six jours après, le mal de tête se déclara, bientôt suivi de la fièvre nerveuse et bilieuse. Dès lors tout espoir fut perdu pour moi. Je fis cependant venir trois médecins qui essayèrent quelques médicaments. Le quatrième jour il commença à délirer ; le cinquième jour il revint à lui-même, et ne parla plus d'autres choses que de vous, Monseigneur, du bonheur de pouvoir mourir, etc..., etc... Le 28 mai, à midi, je conduisais nos élèves du Séminaire chez notre cher malade qui les bénit avec une tendresse toute paternelle ; à trois heures, les extrémités du corps commencèrent à se refroidir. Il répondit aux prières des agonisants d'une voix faible, mais dévote ; il était fort attentif aux inspirations pieuses que je lui faisais avec M. Fan. Enfin à huit heures et demie, juste avec le premier coup de cloche sonnante la prière du soir pour les séminaristes, il rendit sa belle âme à son Créateur, sans mouvement sensible, sans râle, semblant s'être endormi. Nous l'avons porté à la résidence vers les onze heures du soir et exposé dans la chapelle épiscopale pendant deux jours et deux nuits, puis pendant un jour dans la chapelle de nos Chrétiens. Il y avait toujours six Catéchistes au moins près du défunt, qui récitaient les prières des morts et le Rosaire.

«Cette lettre est l'expression fidèle des sentiments de ceux qui ont connu M. Combelles, et pour moi je n'y trouve rien d'exagéré. Plein d'estime pour sa vocation, son travail de tous les jours était de s'en rendre digne. Dès soit arrivée en Mongolie, [950] le 9 décembre 1848, je lui confiai toute la, besogne de notre Séminaire, et je n'ai jamais eu qu'à m'en applaudir. Je me suis vu même obligé de modérer son ardeur pour l'observance des règles, de l'en dispenser parfois malgré lui lorsque je le croyais nécessaire. Lui, de son côté, profitant du droit de l'amitié que nous avons contractée ensemble dès les premiers jours de son entrée dans la petite Compagnie, avait le talent de me reprocher au contraire, sans que je pusse m'en offenser ma trop grande indulgence pour moi-même. Je lui répondais Il peut bien y avoir du vrai dans ce que vous me dites, mais je crois que je ferai de plus vieux os que vous, et pour le bien de la Mongolie, vous feriez mieux de suivre mon exemple.

«A cause de sa trop grande ardeur, et de son tempérament si vif, il eut à souffrir aussi du caractère chinois, qui est naturellement froid et ne s'émeut que très difficilement. C'est à ce sujet que j'ai dû déployer toute ma rhétorique pour lui prouver que ce, naturel du Chinois

ne supposait pas un fonds si mauvais qu'il le pensait ; que telle parole chinoise, telle manière d'agir n'avait pas le sens qu'il y mettait, ce que je lui prouvais par des exemples qui tombaient sous les yeux. Je commençais à voir les heureux fruits de mes dissertations et de sa docilité ; je le voyais remplir les offices que, je lui avais confiés, avec moins de peine intérieure ; je voyais son tempérament s'acclimater à notre pays, il me semblait le voir se mûrir tous les jours ; je commençais à triompher, dans l'espoir qu'il vivrait longtemps pour le bien de la Mongolie ; mais j'oubliais que, lorsque le fruit est mûr, le bon Dieu le veut pour lui. Mon Dieu que votre volonté s'accomplisse, mais ayez pitié des Mongoux. *Nimis honorificati sunt amici tui, Deus* : Vos amis, ô mon Dieu, sont glorifiés à l'excès. Nous nous réjouissons de leur bonheur : *Vitam illam expectamus quam daturus es illis qui fidem suam nunquam mutant à te* : Nous attendons cette vie que vous donnerez à ceux qui n'ont d'autre espoir qu'en vous ; mais ces pauvres idolâtres qui n'ont pas encore ouvert les yeux [951] à la lumière, qui tournent le dos au soleil refusant d'être illuminés par lui, que qui sait si bien les moyens d'attirer à elle les cœurs les plus ingrats, leur fasse enfin une irrésistible violence et les amène sous la houlette de leur pasteur.»

«Pardonnez-moi, Monsieur et vénérable confrère, je sais bien que votre cœur ne se lasse pas à lire ce que j'écris sur votre cher neveu, mon ami à moi, mais je n'ai pas encore écrit le tiers de ma correspondance, et bon gré mal gré je suis obligé d'en rester là. Je prie le bon Dieu, je prie notre bonne et Immaculée Mère, je prie nos bons Anges de vous consoler tous, vous et toute la famille dé, notre cher défunt il est au Ciel, il prie pour nous, il est au port, nous sommes encore en pleine mer ; le vent de la grâce souffle, profitons-en, le moment où nous le joindrons au port est peut-être plus proche que nous ne pensons.

† Florent DAGUIN,  
indigne Prêtre de la Mission  
Évêque de Troade, Coadjuteur de Mongolie

Dans une lettre du 1er septembre 1853, Monseigneur Daguin donne les raisons de cette alerte qui avait été la cause de la mort de M. Combelles.

«L'Empereur de Chine, averti par les grands Mandarins qu'il y avait beaucoup de Chrétiens dans la province de Pékin, et averti des endroits qu'ils habitaient, envoya des Mandarins pour voir s'ils étaient véritablement Tien-Tchou-Kiao (de la Religion du Maître du ciel) ou bien des Tien-Tchou-Kouo (du royaume appelé Tien-Tchou, d'où l'on suppose que beaucoup de rebelles sont sortis, pour fortifier la révolte qui s'est élevée dans le midi de la Chine.)

«Les Mandarins allèrent donc à Ngan-Kia-Tchoang dans le district de Pao-Ting-Fou, visiter le Séminaire de Monseigneur Mouly, et en voyant les livres de Religion, les croix et les images, [952] ils furent tranquilisés et s'en allèrent en disant au Prêtre chinois et aux séminaristes de continuer tranquillement leurs exercices. Ils tirent la même visite à Sun-Hoa-Fou et à Tchang-Kia-Kéouqui n'est qu'à dix lieues de Si-Ouen, et comme alors on ne savait pas encore au juste vrai motif de ces visites, l'effroi se répandit dans Si-Ouen, et MM. Combelles et Gottlicher se sauvèrent pendant la nuit, l'un d'un côté, l'autre d'un autre. M. Combelles, après trois ou quatre heures de marche forcée au milieu des montagnes, arriva tout en sueur, accompagné d'un Catéchiste dans une maison de Chrétiens où on ne put lui donner qu'une chambre froide, parce qu'il y avait alors des Païens que l'on ne pouvait déloger sans leur en dire la raison, ce qui n'était pas expédient. Il pouvait probablement prendre des précautions, mais, selon son habitude, il les négligea, et, huit ou quinze jours après, lorsque l'on sut que les Mandarins ne viendraient pas visiter notre Séminaire, il retourna à Si-Ouen avec un grand mal de tête, se mit au lit et ne se releva plus. Dès les premiers jours, sa maladie fut reconnue mortelle, m'écrivit M. Gottlicher, et pendant vingt jours il a enduré des souffrances terribles avec une patience et une résignation admirables, après lesquelles muni de tous les sacrements de l'Église, il rendit son âme à son Créateur, ayant 31 ans d'âge et 12 de vocation. Il est heureux maintenant et nous laisse dans la misère ; d'un côté je le félicite et j'envie son sort, et de l'autre, quand je considère les besoins de la Mongolie, je me déssole et sens mon courage



s'abattre ; puis, me rappelant que ce coup nous vient de la main du Dieu qui nous aime, et que lui-même a porté nos misères et nos péchés, je me console dans la pensée que celui qui a fait la blessure la pansera aussi. Je recommande notre Mission à vos prières et saints sacrifices, nous en avons bien besoin, car tous les projets que nous faisons pour l'ouverture de la Mission mongole, échouent les uns après les autres.

«Jusqu'à présent nous avons été en paix dans ce district, seulement l'avenir est inquiétant à cause des progrès des [953] révoltés du midi de la Chine. Avec, dit-on, leurs deux millions d'hommes, ils bordent la rive méridionale du fleuve Jaune ; on dit même que sur un point ils ont passé ce fleuve, et pénétré dans le midi de la province du Chan-Si. L'effroi est dans le nord de la Chine ; la moitié des habitants de Pékin a quitté la ville ; et l'Empereur, à ce que l'on dit, désespérait de conserver son trône, a préparé trois mille marmites pour se sauver dans les déserts de Mantchourie et y mener la vie nomade. D'un autre côté, la Mongolie s'ébranle ; 227,000 Mongoux sont descendus par la province du Chan-Si pour aller à la rencontre des rebelles ; 60,000 autres passent maintenant dans notre Chrétienté des Eaux-Noires pour les combattre sur un autre point. On dit que si les rebelles chassent la dynastie actuelle, les Mongoux ne les reconnaîtront jamais, et alors il est à craindre que le théâtre de la guerre soit parmi nos Chrétientés mongoles.»

Ces malheurs ne devaient pas arriver et Dieu allait se hâter de faire luire des jours meilleurs pour la Chine ; mais Monseigneur Daguin ne devait le voir que du haut du ciel où son intercession allait devenir plus puissante encore que sur la terre.

«Florent Daguin, naquit à Beaujeu (Rhône), le 4 janvier 1815, de parents chrétiens peu fortunés et vivant du travail de leurs mains. Le Père exerçait l'état de plâtrier, c'était un homme plein de foi et qui sanctifiait ses peines et ses travaux en les offrant à Dieu. La mère élevait ses enfants dans la crainte de Dieu. Elle avait une fille et le jeune Daguin, pieux, docile et demeurant à la maison. Elle était de la société de la Propagation de la foi, et lorsqu'elle recevait les numéros des Annales, elle se les faisait lire par le jeune Florent qui avait appris à lire. Ces annales faisaient une grande impression sur l'esprit et le cœur de cet enfant, et il disait à sa mère lorsqu'il lisait l'histoire de quelque martyr, qu'il voulait aussi souffrir et donner sa vie pour Jésus-Christ et aller dans les Missions étrangères. Sa mère alors se fâchait un peu et lui disait qu'elle ne voulait pas [954] qu'il les abandonnât. L'enfant ne répondait rien, mais l'Esprit-Saint agissait dans, son cœur.

«Son curé voyant de si heureuses dispositions dans cet enfant, lui fit commencer ses études de latin ; puis il le fit entrer comme externe au collège de Beaujeu et là le jeune Daguin par sa modestie et sa piété s'attirait déjà la vénération de ses condisciples.

«Je ne l'ai connu, dit M. Denavit, vénérable Sulpicien du Séminaire de Lyon, qu'au grand séminaire où il ne demeura qu'une année, étant parti pour la maison de Saint-Lazare. C'était un excellent Séminariste plein de piété et de modestie, quoique rempli de talents. Il ne manquait jamais à la règle.

«Il me parla au Séminaire de son attrait pour les Missions étrangères, qu'il sentait toujours depuis que sa mère lui avait fait lire les Annales. Sa grande difficulté était d'avoir l'agrément de ses parents qui l'aimaient beaucoup et comptaient sur lui.

«Ses parents n'étaient pas riches et la pension qu'ils payaient pour lui au séminaire les gênait beaucoup : je lui proposai d'aller chez les Prêtres de la Mission, où il trouverait moyen de suivre son attrait pour les Missions. Il proposa cette affaire à ses parents sans leur parler de Missions étrangères. Les parents furent très contents de n'avoir plus rien à payer et consentirent volontiers à le laisser partir pour Paris. Ils s'accoutumèrent ainsi peu à peu à être séparés de lui, et lorsqu'il leur annonça qu'il partait pour la Chine, le sacrifice quoique très pénible, leur coûta moins.»

M. Daguin fut admis au Séminaire interne de la Congrégation le 30 août 1837 et partit pour la Chine en février 1840. Un des anciens Missionnaires de ce pays qui eut alors occasion de faire sa connaissance, a dit de lui depuis : «M. Daguin était l'âme la plus innocente, la plus droite, la plus simple que j'aie jamais connue.» À peine arrivé en Chine,

M. Daguin fut envoyé en Mongolie et il s'y fit tellement remarquer par sa vertu que Monseigneur Mouly, lorsqu'il se vit chargé en 1846 de l'administration [955] du diocèse de Pékin, le proposa au Saint-Siège pour en faire son Coadjuteur pour la Mongolie.

Monseigneur Florent Daguin fut donc consacré en 1847 évêque de Troade et coadjuteur du Vicaire Apostolique de Mongolie. La séparation de ce Vicariat d'avec celui de Mantchourie exigeait un accord au sujet des limites <sup>33</sup>. Monseigneur Daguin, fut obligé à

---

<sup>33</sup> Voici le décret qui fut rendu à cette occasion :

#### DÉCRET DE LA PROPAGANDE.

Le révérend Père, Emmanuel-Jean-François Vérolles, Évêque de Columbica, Vicaire apostolique au Léao-Tong, en Chine, auquel est aussi confiée, l'administration de la Province de Mantchourie ayant exposé à la Sacrée Congrégation de la Propagande, après l'érection du Vicariat Apostolique de Mongolie, que pour administrer ces contrées il était absolument nécessaire de lui adjuger quelques Chrétientés voisines, situées dans le Vicariat de Mongolie, insinuant que pour limite des deux Vicariats ou désignât la ligne du méridien de Pékin, et qu'on lui donnât toutes les Chrétientés, sauf quelque rare exception, qui se trouvent à l'Orient de cette ligne : La même Sacrée Congrégation s'étant réunie le 2 octobre 1845, a jugé à propos de se rendre aux prières de l'Évêque de Columbica, et le 7 du même mois et de la même année, elle rendit un décret qui fût soumis à l'approbation de Sa Sainteté Grégoire XVI, d'heureuse mémoire. Mais, peu de temps après, arrivèrent des lettres de la part des Prêtres de la Congrégation de la Mission auxquels la Mongolie était confiée, et de l'Évêque de Fessulan qui en était Vicaire Apostolique, dans lesquelles on demandait quel était le sens et l'esprit du susdit décret : Car on disait que cette détermination du méridien de Pékin pour limite entre la Mongolie et les Missions confiées à l'Évêque de Columbica, causait les plus grands dommages au Vicariat de Mongolie ; en effet, outre que cette ligne aurait fourni une cause de différends, elle ne paraissait pas pouvoir être assignée comme limite naturelle ; de plus la portion enlevée au Vicariat de Mongolie et attribuée au Léao-Tong, est d'une telle importance et si étendue, que c'en serait fait ou à peu près de l'existence de la Mission de Mongolie, si on exécute cette disposition. Comme d'après la teneur du décret il est clair que l'intention du Saint-Siège a été de pourvoir aux nécessités du Vicariat Apostolique du Léao-Tong et à l'administration de ces contrées, en lui concédant quelques Chrétientés [956] seulement du Vicariat de Mongolie, où l'Évêque puisse résider en sûreté, établit un Séminaire et prendre soin des provinces qui lui sont confiées, sans nuire gravement au Vicariat de Mongolie, ni l'amoinrir ; l'Évêque de Fessulan a demandé avec instance qu'on fit droit aux conditions de l'Évêque de Columbica, mais en même temps qu'on fit en sorte de ne pas nuire au Vicariat Apostolique de Mongolie. Pour arranger cette affaire que n'avaient pu terminer les lettres. du 18 janvier 1848, la Sacrée Congrégation, nonobstant ce qui avait été fait précédemment, résolut d'examiner entièrement l'affaire, avec plus de maturité, et de la résoudre définitivement, après avoir entendu les parties intéressées et en tenant compte des nouveaux motifs exposés ou qu'on pourrait encore produire. C'est pourquoi, dans une assemblée particulière, convoquée pour traiter les affaires des Missions de Chine, le 28 mai 1850, après avoir dûment et sérieusement examiné toutes les circonstances, elle jugea à propos de répondre au doute proposé *qu'elle désirait un accommodement entre les parties*, qu'il fallait écrire en conformité au révérend Jean-Baptiste Étienne, Supérieur des Missionnaires de Saint-Lazare, et au révérend Charles Langlois, procureur du Séminaire des Missions Étrangères, afin qu'après s'être concertés, ils puissent conclure cet accord qui sera le plus tôt possible soumis à la sanction de la Sacrée Congrégation. Sa Sainteté Pie IX a approuvé cet avis de la Sacrée Congrégation.

Mais la négociation entre les deux Supérieurs susdits, commencée à Paris, et ensuite reprise à Rome, n'eut pas le résultat que la Sacrée Congrégation en espérait ; ainsi, bien que les deux parties fussent d'accord sur la plupart des points, elles ne purent cependant s'accorder entièrement, et l'affaire fut de nouveau remise au jugement définitif de la Sacrée Congrégation avec les motifs qui avaient empêché l'accommodement et autres explications nécessaires.

En conséquence, les Eminentissimes Cardinaux s'étant réunis en assemblée particulière, le 11 août 1851, examinèrent de nouveau toute l'affaire avec toute la maturité possible, pour la soumettre ensuite à l'oracle suprême de Sa Sainteté. Or, Sa Sainteté ayant entendu les suffrages et les délibérations des Eminentissimes Cardinaux, et ayant tout soigneusement examiné et pesé par Elle-même, après abrogation du décret rendu le 7 octobre 1845, imposant silence à chaque partie, a donné ordre de mettre fin à la susdite question, statuant : que pour venir en aide aux besoins de l'Évêque de Columbica, et des Missions à lui confiées, au Vicariat de Léao-Tong, qui renferme maintenant la Mantchourie, sera adjoint le district de Mongolie appelé *Ga-Kiadtze* avec les Chrétientés qui s'y trouvent comprises présentement, et de plus, seulement la principale Chrétienté située dans le district de *Sou-Che-Tsouy-Dtse*, et appelée du même nom, sans toucher aux autres dépendances ou localités de ce même district ou du reste de la Mission de Mongolie laquelle, en exceptant ce qu'on en distrait pour l'ajouter à la Mission du Léao-Tong, Sa Sainteté

cet effet d'entreprendre un voyage auprès de Monseigneur Vêrolles et de son coadjuteur. L'accord se fit facilement. Ces deux évêques furent charmés de la prudence, de l'humilité et de l'affabilité de Monseigneur Daguin. Un des Missionnaires chinois qui l'ont vu de plus près, M. Mathieu [956] Tchao, s'exprime ainsi sur Monseigneur Daguin : « Mon seigneur de Troade était un homme très prudent, patient dans toutes les contrariétés, plein de douceur même dans la souffrance, énergique dans l'action, enfin d'une charité éminente. Son cœur était sensible et compatissant pour tous, aussi tous recevaient-ils ses paroles avec avidité et vénération. Il y avait en lui quelque chose de bien admirable et de difficile à imiter ; jamais il ne jugeait en mal son prochain ; si on lui faisait quelque injustice, il excusait ces pauvres gens, disant que la misère les faisait agir ainsi ; si on lui parlait grossièrement : que voulez-vous, disait-il, ce sont des gens de la campagne et sans éducation. Enfin, il tournait tout en bien, craignant toujours [957] de blesser la charité et gardant ainsi la paix du cœur. Il recommandait souvent la même pratique aux autres. « La nature encline au mal, disait-il, peut difficilement se redresser ; ne jugez pas et vous ne serez pas jugé. » Bien certainement ce saint évêque a du paraître au jugement avec confiance et aller au ciel sans jugement selon la promesse de Notre-Seigneur. Il était d'une grande régularité et il souffrait beaucoup de ne pouvoir être exact quelquefois à l'heure du coucher et du lever à cause de fréquents et de violents maux de tête qui l'empêchaient quelquefois de confesser et même de lire ou d'écrire. Ce mal provenait de la peine qu'il se faisait dans les affaires, dans les anxiétés, ou à la vue des misères des autres, et c'est ce [958] mal qui lui a ôté la vie ; personne ne s'approchait sans se retirer consolé, tant il était riche en paroles de charité ; enfin c'était un homme tel que non seulement la Chine, mais même l'Europe en donne peu de semblables. »

Il prêchait avec ardeur contre le déplorable abus qui existe en Chine d'estropier les pieds des femmes, pour les rendre extrêmement petits. Cet abus inconnu en Tartarie s'introduisait petit à petit dans la Mongolie ; mais Monseigneur Daguin parvint à l'arrêter chez les Chrétiens « Je crois, dit un autre Missionnaire, M. Vincent Ou, qu'il n'a pas eu son pareil pour faire la guerre à ce malheureux abus et beaucoup de femmes chrétiennes reconnaissent lui devoir, leur bonheur en ce monde et en l'autre ; car de quelles misères, de quels supplices n'a-t-il pas délivré par là les femmes et les filles, et aussi de combien de crimes ne les a-t-il pas préservés par là ; il est peu de monde qui ait pu connaître quelle source abominable de péchés se trouve dans cet horrible usage, et sous ce rapport Monseigneur Daguin mérite un éloge, que personne ne peut revendiquer autant que lui. »

« Monseigneur Daguin, dit M. Tagliabue, était d'une taille haute et bien prise, son regard doux et plein de bonté lui conciliait tous les cœurs on lisait sur son visage la sérénité, la gravité et la douceur qui faisaient le fond de, son caractère. Ces qualités extérieures le relevaient aux yeux des Chrétiens et

surtout des, Païens qui jugeaient par là. qu'il était né sous une bonne étoile.

« Ses qualités morales étaient d'un bien autre prix, devant Dieu et devant ceux qui le, connaissaient.

---

veut conserver dans son intégrité et laisser à la Congrégation de la Mission, ainsi qu'elle lui est confiée par le Bref apostolique du 20 août 1840.

Enfin, Sa Sainteté tout en prescrivant à l'Évêque de Columba et à celui de Fessulan d'observer inviolablement ce que dessus, les exhorte instamment à déployer tout le zèle dont ils sont capables pour augmenter les progrès de la foi dans les provinces qui leur sont confiées ; ainsi il arrivera que le Vicaire Apostolique, du Léao-Tong, non seulement pourra en toute sûreté exercer ses fonctions dans sa propre Mission, sans avoir besoin d'une autre contrée, mais encore qu'il sera permis de diviser ses immenses Missions en plusieurs Vicariats Apostoliques et augmenter les fonctions épiscopales, ce que l'expérience a démontré être d'une grande utilité pour développer et affermir les Progrès de la Religion catholique.

Donné à Rome le 7 septembre 1851.

«D'un jugement droit et sûr, il appréciait les affaires et les hommes à leur juste valeur, à moins que la compassion ne fût de la partie, car alors il avait le défaut, des grands hommes qui aiment mieux pencher en faveur de la souffrance que de s'arrêter aux règles de la stricte justice ; aussi disait-il de lui-même : la vue de la misère de ces pauvres gens me touche si fort que je [959] n'y puis je succombe à la passion de donner, il faudra que le me fasse violence.

«Si c'est un défaut, avouons que c'est un beau défaut et qu'il montre bien le caractère d'un homme.

«Avec un si bon cœur, bien qu'il n'eût rien à donner, il se faisait aimer et recevoir partout ; en le voyant avec les Chrétiens vous eussiez dit l'ombre de S. Vincent de Paul apparaissant au milieu des pauvres ; chacun lui adressait la parole chacun lui parlait avec confiance, les affaires de l'âme, celles de la famille étaient entre ses mains, on le faisait juge de tout et presque toujours il arrivait à un heureux dénouement ; il traitait, tant de ces différends qui sont de chaque jour entre les Chinois que les païens disaient qu'il était Mandarin et tenait tribunal ouvert à tous les affligés ou persécutés.

«Il avait le talent de réconcilier les cœurs : je me souviens en particulier de deux circonstances assez graves où les Chrétiens de toute une localité et même de tout un district étaient en désaccord avec leur Évêque ; il alla trouver les Chrétiens mécontents, et toujours la doctrine de Notre-Seigneur sur les lèvres il leur parlait tantôt avec la douceur d'une mère, tantôt avec la sévérité d'un père justement mécontent, il pouvait réprimander sans crainte et enfin il les amena à la conclusion désiré e\* ; or pour qui a vu la Chine, cette conclusion n'était pas facile il fallait mettre la main à la bourse.

«Cette première victoire obtenue il passait au pasteur et cette entrevue n'était, on le comprend, qu'une réjouissance en Jésus-Christ, car le pasteur ne désire rien tant, que devoir toutes ses brebis ne former avec lui qu'un cœur et qu'une âme.

«C'est surtout avec ses confrères qu'il apparaissait vrai enfant de S. Vincent. Ni son ancienneté soit dans la Congrégation soit dans les Missions, ni sa dignité d'Évêque ne lui inspirait la moindre distinction. Il était tout comme l'un d'eux sous tout rapport. Le voulez-vous voir au conseil ? il proposait, disait son avis avec simplicité, sans aucune prétention et toujours en vue [960] de Dieu : si quelque confrère pensait le contraire il le pouvait dire sans crainte et si son avis paraissait juste, il s'y rendait aussitôt se félicitant qu'un autre rencontrât mieux que lui. J'ai vu plus d'une fois cette espèce de déférence quand il eût pu donner des raisons d'expérience, d'âge, mais il aimait tant à se trouver dans l'humilité qu'il adhérait à un bien qu'il voyait venir se disant, et même devant les autres : Autrefois j'ai essayé et je n'ai pu réussir, si vous pensez que nous devons remettre la main à l'œuvre, offrons tout au bon Dieu et ne craignons plus rien ; le succès n'est pas en nos mains mais la bonne volonté.

«Il est d'usage que chaque Missionnaire au bout de l'année rend compte de ses dépenses, Monseigneur ne voulut pas s'en dispenser disant qu'il devait donner l'exemple et à la fin de cette reddition de compte il ajoutait : Veuillez me dire s'il y a des dépenses inutiles ou trop fortes car je veux suivre en tout les règles de la pauvreté.

«Certes il les suivait bien exactement. Pendant de longues années, on ne put recevoir que des secours insuffisants, il se réduisait à moins qu'au strict nécessaire, il portait l'esprit de pauvreté partout, pour ses petits cahiers de notes il se serait fait un scrupule d'employer, je ne dis pas du papier européen, ce qui était très rare alors, mais du papier chinois ; que faisait-il donc ? il détachait les feuilles blanches des lettres qu'il recevait et où se trouvait l'adresse, et avec ces feuilles de dimension diverse il se composait de petits livrets pour ses notes, ses comptes soit spirituels soit temporels.

«Que devait-il être dans ses habits ? de la plus exacte pauvreté. Bien que sa dignité semblât réclamer une étoffe plus fine, il ne porta que des habits de toile ou d'une étoffe de bourre de soie la plus commune et qui ne vaut guère mieux ; il y en a de plus fine, il ne

l'achetait pas pour son usage, de sorte qu'il s'habillait comme un honnête paysan du pays ; car tous les Chinois des autres provinces portent de meilleurs habits. [961]

«Sa nourriture n'était pas plus splendide que ses habits : il mangeait selon le précepte de Notre-Seigneur ce qui lui était préparé, et la plupart du temps ce n'était pas brillant, car dans cette province on peut dire que personne ne sait faire d'autre cuisine que celle-ci : jeter la viande dans l'eau, puis quand elle est plus ou moins cuite la couper par petits morceaux. Il en est de même du reste ; aussi son mets le plus ordinaire était la pomme de terre. Il mangeait également de tout, ce qui n'est pas une petite mortification dans ce pays, à moins que son estomac ne pût le supporter, et encore se forçait-il quelquefois s'exposant à souffrir pour remplir le mieux possible le devoir de la mortification.

«S'il faisait voyage, ce qui lui arrivait toujours, puisque toute sa vie il a fait mission, il se soumettait au régime de ses voituriers ou des gens qui l'accompagnaient, c'est-à-dire qu'on part en hiver de très grand matin, car les longs voyages se font en hiver, on part à jeun, on prend un déjeuner à 10 heures, et quel déjeuner, et on mange vers les 6 ou 7 heures du soir ; et ainsi pendant 15, 20 et 30 jours de suite à cheval.

«Apprenait-il qu'un confrère était malade ou avait des contrariétés dans son district, et ici presque toujours le Missionnaire était seul loin de tout le monde, il montait à cheval, prenait toute sa literie, c'est-à-dire une couverture, et le voilà parti avec son Catéchiste pour un voyage de 80, de 100 et de 150 lieues ; aussi le bon Dieu bénissait ses visites et il rendait la paix et la joie à ses confrères ou Européens ou Chinois, car il ne faisait nulle distinction.

«Il n'était jamais plus heureux que quand il pouvait faire plaisir à quelqu'un, alors il ne comptait ni peines, ni fatigues, et certes s'il eût eu de l'argent il y eût encore attaché moins de prix. Quoiqu'il fût habituellement souffrant il ne se plaignait pas et s'il ne pouvait observer la règle du lever, il exhortait les autres à faire tous leurs efforts pour ne pas enfreindre la moindre règle. Il s'humiliait d'être, disait-il, si lâche, mais ce [962] n'était pas lâcheté c'était nécessité absolue, car plusieurs fois il essaya de se soumettre à cette règle si importante sans pouvoir y réussir, alors il était dans l'impossibilité de rien faire.

«Un mois ou deux avant sa mort il écrivait à un de ses confrères. «Ma santé se dérange plus qu'à l'ordinaire, je veux cependant essayer encore du lever de quatre heures, je crains toujours qu'il n'y ait de ma faute.» Il essaya, mais sans pouvoir réussir, il ne se savait pas si malade, il fallut bien céder à la nécessité. Jusqu'au dernier moment il ne s'écouta pas, il administra les sacrements, confessa, dit la messe jusqu'à la fin ; il n'y eut que les deux ou trois derniers jours qu'il fallut absolument suspendre tout travail.

«Que dire de son obéissance, je ne dis pas à la règle ni aux supérieurs mais à ses inférieurs ? Devait-il entreprendre quelque voyage ? Il consultait et remettait tout à la décision d'un confrère, et il ne s'agissait pas d'une affaire de quelques jours, ni d'une fatigue momentanée, mais de longs mois de voyages, de courses, de privations. Avant de passer, de l'Orient de la province où il était allé par obéissance, aux Eaux-Noires, il demanda ce qu'il était mieux de faire : «La Mission des Eaux-Noires, dit-il, exige que je la visite, mais celle de l'Occident n'est pas moins pressante ; je suis prêt à partir pour l'une ou pour l'autre, veuillez me dire votre sentiment.» Comme la Mission des Eaux-Noires était sur la route pour passer à l'Occident, il parut plus rationnel que Monseigneur passât à cette Mission la plus pauvre de toutes. Il y alla aussitôt, et il y fut seul pendant quatre mois à la fin desquels le bon Dieu l'appela à lui. Dans cet intervalle il écrivait à la résidence : envoyez-moi vite un confrère chinois afin que je puisse lui remettre la Mission, me confesser et puis retourner. Aussitôt ce prêtre fut envoyé, mais la Providence qui ménage tout dans sa sagesse, retarda ce confrère en voyage. Il fallait 15 jours pour se rendre auprès de Sa Grandeur, mais en chemin il se rencontra des administrations de sacrements, des embarras que Dieu jugea à propos [963] de susciter sans doute pour exercer la patience de son serviteur. Malade, inquiet, nous sachant à la résidence sous le coup d'un terrible procès qui pouvait en ce temps amener une persécution, regardait chaque jour si on ne

verrait personne venir. Enfin, au bout de ce long espace, apparaît un cavalier ; c'est lui, c'est bien lui, s'écrie-t-on. Monseigneur était très malade d'une fluxion de poitrine, si je ne me trompe ; il se hâte, il embrasse ce contrôle, s'interroge sur le procès, sur les affaires ; l'autre craint de faire peine à Monseigneur et se tient sur la réserve. Monseigneur croit qu'on veut lui cacher quelque malheur, quelque arrestation de confrères ; il ouvre les lettres, mais des lettres écrites depuis plus de 40 jours, les détails n'étaient pas de nature à le rassurer, il se figure qu'on ne lui dit qu'une partie de la vérité. Le mal sous cette impression augmente, il empire d'heure en heure, lui-même demande les derniers sacrements, et puis le troisième jour depuis l'arrivée de ce confrère, le 9 mai 1859, vers 5 heures de l'après-midi, il rendait paisiblement son âme à Dieu.

«Ce qui suivit sa mort témoigne de l'affection des Chrétiens pour lui : tous quoique pauvres c'est-à-dire d'une condition bien inférieure aux derniers mendiants de France tous se cotisent pour faire les frais de sépulture, ils donneront une partie de ces frais et ils veulent qu'il soit enterré dans leur chapelle au village où Monseigneur est mort et qui s'appelle *Kou-Ly-Tou*.

«M. Gottlicher, qui lui, avait été envoyé de l'Orient et qui n'était distant que de 8 jours de marche, arriva trois jours après la mort et fit les obsèques. Chacun paraissait avoir perdu son père, chacun pleurait, chacun ramassait quelque argent pour demander la célébration du saint sacrifice.

«Aussitôt que la nouvelle arriva à la résidence, de tous côtés on préleva non de l'argent, car il est rare dans ces pays-ci ; mais chacun voulait donner de ce qu'il possédait, un peu d'avoine ou d'autre chose, car ils n'ont rien autre chose, et encore [964] c'est sur la nourriture de chaque jour qu'ils le dérobent, car ils n'en ont pas pour toute l'année.

«Tout le monde voulut contribuer : une pauvre femme mendicante apporta quelque peu d'argent et comme il ne suffisait pas pour l'honoraire d'une messe, elle pria de l'excuser, on lui promit de dire la messe, mais on voulait lui faire remporter son offrande. Non, dit-elle, jamais je n'y consentir, le bon Dieu y pourvoira, mais je veux faire prier pour l'Évêque. Je crois qu'on peut évaluer à plus de 500 les messes demandées dans le district, par ces gens si pauvres que dans un an je ne crois pas que toutes les messes ensemble montent à plus de 200.

«Ses rapports avec ses Supérieurs étaient bien ceux d'un enfant envers son père. Il leur disait tout ce qu'il pensait en toute simplicité. «Ils me gronderont, disait-il quelquefois, ils me gronderont, et ils ont raison, mais je les aime trop pour leur cacher une partie de ce que je pense. Si je me trompe, ils m'avertiront, je ne puis qu'y gagner, seulement je ne voudrais pas leur faire de peine, tout le reste..»

«Il arriva de ces circonstances malheureuses qui mettent les hommes à une rude épreuve, les lettres s'égarèrent, les secours ne parvenaient pas, et cela pendant des années entières, il faut être en Chine pour comprendre combien est pénible une pareille situation, que faire ? impossible de suffire aux dépenses, il fallait emprunter à 15 et plus pour cent, se réduire à la plus grande misère. Monseigneur pour lui supportait tout avec calme, avec joie. Qu'ai-je à craindre, disait-il, je suis à l'ombre de la Providence, mais ce pauvre Séminaire que va-t-il devenir ? Oh ! qu'il eut à souffrir de ces difficultés si longues et si pénibles ! On peut lui appliquer ces paroles de Notre-Seigneur à S. Paul : *Ego ostendam illi quanta oporteat eum pro nomine meo pati*.

«Puissent ces quelques lignes faire naître des vocations pour la pauvre Chine ! Que ceux donc qui aiment la vie obscure, mais je sais qu'ils préfèrent la vérité à [965] souffrante, la vie mortifiée, tournent leurs regards vers ce pays, qu'ils ne craignent pas les peines du corps, ce n'est rien ; mais qu'ils trempent leur âme dans le sang de Jésus-Christ pour en faire comme un acier éprouvé qui puisse rompre les armes du démon et du monde ; car ils se trouveront souvent abreuvés comme d'une mer de douleur formée tout entière de petites gouttes amoncelées qui pénètrent peu à peu le cœur jusque dans ses plus profonds replis, et y font germer pour les uns de nombreuses et bien aimables croix, mais pour

d'autres, hélas ! des fruits de dégoût, parce qu'ils ne sont pas assez couverts des habits d'Esau, et ne veulent pas suivre les avis de la bienveillante Rebecca.»

Quand en 1856 Monseigneur Mouly eût été définitivement nommé Vicaire Apostolique de Mongolie, il demanda au Saint-Siège d'être complètement déchargé de la Mongolie. En 1857, par suite de cette demande, Monseigneur Daguin cessa d'être coadjuteur pour être Vicaire Apostolique de Mongolie ; voici le Bref qui fut donné à cette occasion.

*Le Préfet de la Propagande à Monseigneur Mouly.  
(Décharge du Vicariat de Mongolie)*

ILLUSTRISIME ET RÉVÉRENDISIME SEIGNEUR

«Par ses lettres du 27 juin, le Procureur Général de la Congrégation de la Mission, avec la recommandation du Supérieur Général de la même Congrégation, nous a présenté une supplique au nom de Votre Grandeur pour nous supplier de diminuer le lourd fardeau qui vous est imposé depuis longtemps, c'est-à-dire qu'étant chargé de l'administration de trois Missions, vous fussiez déchargé du gouvernement du Vicariat de Mongolie. Il insinue que cette proposition est très opportune, et que la Sacrée Congrégation doit l'accueillir volontiers, surtout en considérant les qualités de l'illustre Évêque de Troade, [966] qui est présenté pour remplir cette charge et qui a déjà passé dix ans dans cette Mission, où il a acquis une grande expérience. C'est pourquoi nous avons été pleinement d'avis d'accéder à ces vœux unanimes et principalement à la demande de Votre Grandeur, et nous avons conclu cette affaire en la faisant confirmer par notre Saint-Père. En conséquence, nous joignons à cette lettre les lettres apostoliques et les actes des facultés nécessaires, afin que l'Évêque de Troade les reçoive par Votre Grandeur et qu'il soit pourvu canoniquement du Gouvernement de la Mission de Mongolie.

«Cependant nous prions Dieu qu'il vous conserve longtemps en bonne santé.

Rome, maison de la Propagande, le 19 septembre 1857.

Cardinal BARNABO,  
PRÉFET.

PIE, PAPE IX.

POUR EN CONSERVER LE SOUVENIR.

«Il nous a été exposé dernièrement par notre vénérable frère Joseph-Martial Mouly, Évêque de Fessulan, auquel a été confié le Vicariat de Mongolie, ainsi que celui de Pékin septentrional avec l'administration apostolique de la Mission de Pékin-méridio-occidental, qu'il lui était très difficile de veiller en même temps sur plusieurs Missions et de pourvoir à leurs besoins ; c'est pourquoi il a demandé instamment d'être déchargé du soin du Vicariat de Mongolie, attendu surtout que ce dernier peut être confié à son coadjuteur, notre vénérable frère Florent Daguin, Évêque de Troade qui, depuis dix ans, travaille au bien de cette Mission avec beaucoup de vigilance et de sollicitude. Nous donc avant tout examiné et pesé mûrement avec nos vénérables frères les Cardinaux de la Sainte Église Romaine préposés aux affaires de la Propagation de la Foi, avons résolu [967] d'accorder l'objet de cette demande, comme il sera dit plus bas. C'est pourquoi, absolvant et voulant qu'on tienne pour absous tous et un chacun que ces lettres concernent, de toute sentence d'excommunication et interdit et de toute autre censure ecclésiastique et peine quelconque, en quelque manière et pour quelque cause qu'elles aient été portées, si toutefois elles ont été encourues, et seulement à l'effet du présent objet, de la plénitude de notre autorité apostolique, nous déliions le dit vénérable frère Joseph-Martial Mouly, Évêque de Fessulan, du lien qui l'attachait au Vicariat Apostolique de Mongolie ; et nous confions ce même Vicariat Apostolique à notre vénérable frère Florent Daguin, Évêque de Troade qui, laissant son titre de coadjuteur, l'administrera désormais sous le nom de Vicaire

Apostolique, et auquel pour cet effet nous donnons toutes et chacune des facultés nécessaires et convenables. Nonobstant toute Constitution ou précepte apostolique et autre chose à ce contraires.

«Donné à Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le 17 juillet 1857, la douzième année de notre Pontificat.

Par mandement spécial  
Pour le cardinal MACCHI  
J.-B. BRANCALEONE CASTELLINI  
SUBSTITUT.

«Je travaille, écrivait M. Bray à M. Salvayre, sur un terrain arrosé et fécondé par les sueurs de feu Monseigneur Daguin, notre dernier Vicaire Apostolique et un de vos plus chers amis. Bien que ma lettre ne soit déjà que trop longue, j'espère vous faire plaisir en la prolongeant un peu à la louange de Sa Grandeur.

«Monseigneur de Troade jouissait, de son vivant aussi bien qu'après sa mort, d'une réputation de sainteté vraiment extraordinaire. Vous pourrez en juger par une note que m'a envoyée [968] M. Mesnard, respectable Prêtre du Séminaire des Missions Étrangères, qui a très particulièrement connu Sa Grandeur. Ce cher Confrère, avec lequel nous sommes en très bonnes relations, ayant ouï dire qu'il s'opère des miracles sur le tombeau de notre cher défunt, m'a dit plusieurs fois très sérieusement : «Que Monseigneur Daguin fasse des miracles après sa mort, cela ne m'étonne nullement. Je serais en quelque sorte bien plus surpris, s'il n'en faisait pas. Il était si charitable, si zélé, si patient, si doux, si humble, si saint en un mot, que Dieu, s'il était permis de parler ainsi, est obligé de manifester aux hommes la gloire dont je suis fermement persuadé que Sa Grandeur jouit dans le ciel.»

«Quant aux miracles, à la sainte Église seule, notre mère, il appartient de prononcer sur des faits de cette nature. En attendant que je prenne de nouvelles informations, que j'enverrai plus tard à notre Vicaire Apostolique pour les transmettre à Paris, voici ce que j'ai aussi entendu dire et ce que répète à l'instant un témoin oculaire digne de foi. Un enfant de 5 ans, à la suite de la petite vérole, avait perdu la vue depuis plus de deux mois. L'art des médecins et la vertu de leurs médecines avaient échoué et n'avaient pu obtenir aucun bon résultat, sinon de constater que réellement l'enfant, avait à tout jamais perdu la vue. Une femme pieuse, de l'avis même du médecin, fervent Chrétien, au vu et au su de tout le village, s'avisa, comme autrefois Notre-Seigneur, de faire avec de la salive et *de la poussière prise sur le tombeau de Sa Grandeur*, comme de la boue et d'en frotter légèrement les yeux de l'enfant aveugle. Le frottement eut lieu plusieurs fois avec des prières ferventes adressées à Dieu *par l'intercession de Monseigneur Daguin, et l'enfant recouvra la vite*, et la conserve encore. Quoi qu'il en soit de ce fait et d'autres faits semblables, mais un peu moins authentiques, cela prouve du moins l'idée qu'ont de Monseigneur Daguin, les Chrétiens des Eaux-Noires au milieu desquels Sa Grandeur a terminé sa glorieuse carrière, [969] Lisez maintenant, la note de M. Mesnard et voyez si cette vénération est justifiée. C'est une lettre à l'adresse de M. Reiffert et à la mienne.

Vallée des Pins, le 15 mars 1862.

#### MESSIEURS ET BIEN CHERS CONFRÈRES

«Je suis ravi de l'occasion que vous me fournissez de rendre à la vénérée et si chère mémoire de Sa Grandeur Monseigneur Florent Daguin, Évêque de Troade, Vicaire Apostolique de Mongolie, le tribut de louanges qu'il mérite à tant d'égards, et un faible hommage de ma reconnaissance pour toutes ses bontés envers moi. Je puis bien dire que les plus belles années de mon séjour en Chine sont celles que j'ai passées en contact non continu, mais très fréquent avec Sa Grandeur. Comme le temps ne me permet pas, et que du reste mon incapacité se refuse à rédiger, selon les règles de l'art, une belle et éloquente



notice sur ces quelques années de son apostolat en Mongolie, je me contenterai de vous représenter succinctement et à gros traits quelques-unes des vertus qui brillaient avec tant d'éclat dans ce saint Évêque.

«Je pourrais résumer tout son éloge dans ce simple mot dont se servaient les Chrétiens pour le désigner *Ho-Cheng-Jen*, un saint vivant. Tout le temps que j'ai eu le bonheur de le fréquenter, je n'ai pu découvrir en lui le plus léger défaut. Jamais nous ne vîmes ses vertus se démentir. C'est le témoignage que tout le monde s'accorde à lui rendre. Je crois, et non sans fondement, que Monseigneur Daguin était de ces âmes privilégiées qui conservent jusqu'à la mort l'innocence baptismale. D'après ce que je lui ai entendu raconter de son enfance, des soins de ses pieux parents à l'élever dans la crainte de Dieu, à le garder toujours auprès d'eux pour le préserver de la contagion des fréquentations extérieures, je ne doute nullement qu'il n'ait gardé son innocence intacte dans ce premier âge. Une âme si bien [970] conservée, ajoutez, comme je l'ai connue, si naturellement portée au bien, si pleine du plus pur amour de Dieu, pouvait-elle sous la main de ses pieux et sages directeurs du Séminaire, ne pas se fortifier et croître dans la pratique de la perfection ? Il m'a raconté quelquefois avec cette simplicité, cette candeur qui rendaient ses conversations si aimables et si empreintes de vérité, sa vie du collège, du Séminaire, son admission aux ordres sacrés, sa vocation à l'apostolat, etc... L'impression que j'en ai reçue et qui dure encore, c'est que Monseigneur Daguin était un de ces hommes chéris de Notre-Seigneur, que Dieu choisit et honore de grâces particulières pour les faire parvenir par la voie de la sainteté, jusqu'au sommet du sacerdoce.

«Durant les quelques années que j'ai eu le bonheur de le fréquenter, je n'ai cessé d'admirer ses belles qualités, tant au physique qu'au moral. Il était tellement affermi dans toute espèce de vertus, que je ne l'ai jamais vu se contredire, ni déchoir dans aucune. Quelle droiture de cœur ! quelle pureté dans son zèle de la gloire de Dieu ! quelle charité ! quel dévouement pour les Chrétiens ! combien de fois je me suis permis d'en modérer l'ardeur ! D'une nature tendre et sensible, jamais personne ne sut compatir plus que lui aux nécessités, aux misères tant corporelles que spirituelles de ses chers néophytes. Pour soulager les pauvres, il se serait réduit à la mendicité. Je l'ai vu et entendu regretter l'argent qu'il était quelquefois forcé d'employer pour ses besoins personnels, regardant l'argent des Missions comme uniquement destiné à la propagation de l'Évangile ou au soulagement des pauvres. Quelle abnégation de lui-même ! comme il chérissait la pauvreté ! Il me parlait souvent de son vœu de pauvreté comme de l'objet spécial de son affection. Il avait une joie extrême quand il se voyait dans le besoin. D'une simplicité, d'une modestie dans ses vêtements, qui le confondaient presque avec le commun, ne se distinguant que par la propreté qu'il estimait autant qu'il abhorrait le luxe et la recherche ! quel amour pour ses néophytes ! quel zèle de [971] leur salut ! quelle exactitude à visiter ses Chrétiens, à les instruire, à leur administrer les secours spirituels ! Courant jour et nuit aux malades, les assistant jusqu'à leur dernier soupir. Quelle condescendance aux désirs, aux prières qui avaient pour objet la consolation des personnes souffrantes ! Je l'ai vu entreprendre de longs voyages pour aller revoir des malades qui, quoique munis de tous les sacrements, l'envoyaient chercher de nouveau dans l'unique but de jouir des consolations que leur donnait sa seule présence. Ces pauvres gens mouraient avec joie et pleins de confiance, quand ils le voyaient auprès d'eux, tant était grande l'opinion qu'ils avaient de sa, sainteté ! Comme il aimait à se trouver avec les pauvres, à s'entretenir avec eux ! se faisant tout à tous, parlant à tous avec une bonté, une douceur, une simplicité qui lui gagnaient tous les cœurs ! mettant dans ses conversations une aimable gaieté qui charmait tout le monde ; ne disant, ni ne permettant de dire devant lui aucun mal de personne, ni rien qui pût blesser la charité ou contrister quelqu'un ; interprétant toujours en bien les actions d'autrui, ou les disculpant le plus qu'il pouvait ; ne témoignant jamais d'étonnement pour les défauts des autres ; jamais de mépris, ni de railleries à ce sujet ; ne manifestant jamais d'indignation pour les fautes du prochain, et principalement pour les torts qu'on pouvait avoir vis-à-vis de lui ; mais montrant au contraire dans ces occasions, une douceur une tendre et paternelle compassion, qui inspirait au coupable une sainte

confusion, un salutaire regret de sa faute. Combien de fois j'ai eu l'occasion d'admirer sa prudence, sa sainte adresse à réconcilier des ennemis, à rétablir la paix dans des familles désunies, à faire disparaître des abus invétérés, à dissiper des préjugés, à anéantir des pratiques chinoises qui, quoique permises, ne laissent pas pourtant d'avoir des inconvénients. La confiance qu'on avait en lui, le faisait rechercher de tout le monde, pour demander des avis, prendre conseil dans des affaires difficiles.

«Parlerai-je de sa piété ? Elle reluisait dans toutes ses [972] actions ; ses conversations en étaient ordinairement toutes parfumées. On aurait dit un ange à l'autel ; et sa tendre dévotion à la très sainte Vierge, mère de Dieu ! comme il m'en parlait avec affection !

«Tous les moments libres que lui laissait le ministère, il les employait à l'étude. Quelle assiduité il y mettait ! Combien de fois, pour dissiper les violents maux de tête que lui causait son application à l'étude, n'a-t-il pas parcouru la petite lieue qui nous séparait l'un de l'autre ! Quels heureux moments je passais auprès de lui ! Son arrivée à peine connue, les Catéchistes et une foule d'autres Chrétiens venaient le saluer et partageaient avec moi la joie de sa présence. Je n'ai jamais vu personne plus aimé, aussi vénéré des Chinois que lui.

«Que dirai-je de son humilité profonde et cordiale, sans affectation aucune ? Estimant tout le monde meilleur, plus capable que lui ; ne se prévalant jamais de sa dignité ; s'attirant la vénération de tous sans la rechercher ; tenant presque toujours cachés les attributs de sa dignité ; je m'estimais heureux, quand je pouvais parvenir à baiser son anneau. Au fond de bonté et de douceur qui le caractérisait, il savait unir une fermeté, une énergie inflexible, quand il s'agissait du devoir.»

MESNARD  
MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

«A ce bel hommage rendu aux vertus de Monseigneur Daguin par un digne Missionnaire dont je pourrais faire le même éloge, je n'ajouterai ici que deux au trois réflexions.

«Vous connaissez, très cher confrère, la coutume qu'ont presque tous les Chinois de lier et de serrer fortement les pieds des petites filles, dès l'âge de deux à trois ans, et de faire de ces deux membres une caricature abominable de l'œuvre du Créateur. Vous dire ce que la femme souffre par suite de cette détestable coutume, serait chose difficile et un volume entier n'y suffirait pas. Il suffit d'avoir vu la différence des femmes chinoises qui se sont soustraites à cette [973] coutume infernale d'avec celles qui ont voulu jusqu'à présent suivre les usages nationaux, pour être saisi d'admiration et de reconnaissance pour Monseigneur Daguin. C'est une chose digne de remarque qu'au *Koan-Tong*, où presque toutes les femmes lient encore les pieds, je ne connais que peu ou point d'épouses et de filles robustes. Elles sont toutes comme ces arbres rabougris que l'on rencontre à chaque instant sur la grande route de *Pékin* à *Chan-Hai-Koan*. Jeunes encore une foule de maris ont épousé et enterré plusieurs femmes ; et se trouvant dans l'impossibilité de trouver une nouvelle compagne parmi les Chrétiens, se voient forcés d'en chercher parmi les Païens. De là les nombreuses dispenses de disparité de culte données à regret au *Koan-Tong* par Monseigneur de Troade et M. Gottlicher, et maintenant par votre, serviteur. La cause de ces morts prématurées, de ces santés faibles et délicates, de ces accouchements pénibles et souvent malheureux se trouve évidemment dans la paralysie systématique du pied de la femme ; témoin l'embonpoint, la vigueur et le bien-être corporel des femmes de *Si-Ouen-Tse* et de l'orient de la Mongolie, où sa Grandeur conseilla, il y a 15 ans, d'abolir la coutume en question. On l'écouta et on l'en bénit aujourd'hui. Honneur à Monseigneur Daguin d'avoir le premier levé la voix contre une coutume que je ne balance pas à qualifier de diabolique, de barbare et d'injurieuse à Dieu : diabolique, puisque tout le monde s'accorde à dire que c'est un des esprits de ténèbres qui l'inspira, et que d'ailleurs elle est la cause ou l'occasion, le croiriez vous ? d'une foule effrayante de péchés contre la belle vertu ; barbare, puis qu'elle condamne la femme à des souffrances inutiles et sans mérite,

mais atroces, qui commencent à l'aurore de ses jours et finissent à son dernier soupir ; injurieuse à Dieu, puisque ceux qui la suivent semblent condamner l'œuvre du Créateur et lui dire : «En créant le pied de la femme semblable à celui de l'homme, vous faites preuves d'incapacité et d'ignorance ; la femme doit avoir le pied fait comme, ceci et l'homme [974] comme cela ; celui-ci doit avoir un pied droit, plat, grand, comme vous le créez ; celle-là, un pied court, étroit, pointu, comme je vais le faire.» Tel est le langage en action de tout Chinois, qui condamne la femme à se lier les pieds. Honneur donc à Monseigneur Daguin, qui en publiant sa circulaire où il prescrit aux confrères *d'exhorter*, mais non, comme on l'a dit pour le blâmer, d'ordonner ; *d'exhorter*, dis-je, les Chrétiens à renoncer à cette coutume, a rendu à l'humanité et à la Religion un service immense, dont nous goûtons maintenant les fruits et qu'on ne saurait trop apprécier.

«Il existe en Chine, ou du moins il existait en Mongolie une autre coutume que Monseigneur a aussi flétrie et contre laquelle peu de temps avant sa mort, Sa Grandeur porta une loi encore en vigueur parmi nous, et qui le sera tout autant de, temps que le Vicaire Apostolique voudra suivre en cela cette manière de voir. L'enfant à peine parvenu à l'âge de raison, sinon plus tôt, il était d'usage de lui chercher une épouse et de fiancer pour lui une petite fille qu'il ne devait voir qu'après son mariage, et qu'il devait, bon gré malgré, épouser vers l'âge de 14 ans, pourvu qu'à la maison on eût suffisamment d'avoine, pour en donner un peu tous les jours à la nouvelle mariée. Qui pourrait calculer les suites malheureuses de ces mariages ainsi contractés par la *seule* volonté des parents, par des enfants. incapables de comprendre ce qu'ils font et de prévoir ce qui leur arrivera par suite de cet acte si décisif pour toute la vie. Ils s'unissent sans se connaître ; et parce qu'ils ne se connaissent pas, ils n'ont naturellement aucune inclination l'un pour l'autre, et ils vivront ensemble sans s'aimer, ce serait le moindre des inconvénients, ils se haïront, se détestent, et finiront par se séparer ou feront comme nécessairement quelque chose de pire encore.

«Venez en Chine, vous répéterai-je encore ici, et vous comprendrez mieux que je ne saurais vous dire, la sagesse et les heureuses conséquences de la loi, par laquelle Monseigneur [975] Daguin défend aux parents de faire les fiançailles de leurs enfants, avant l'âge nubile ; par là il veut qu'avant de penser à chercher une épouse à son enfant, on lui apprenne bien la doctrine chrétienne, qu'à l'époque des fiançailles on consulte et qu'on suive la volonté raisonnable des futurs époux.

«Ce ne sont pas les seuls règlements, pleins d'une sagesse consommée et fertiles en bons et heureux résultats, sortis de la plume de Monseigneur Daguin ; il en existe d'autres adressée, soit à nos néophytes, soit aux Missionnaires et qui montrent combien son âme était pure et innocente, et combien il avait à cœur le bien des Chrétiens et l'avancement spirituel de ses confrères. Il en est un surtout où sa belle âme se peint bien elle-même et où Sa Grandeur montre l'horreur qu'elle avait pour le vice que S. Paul défend de nommer dans l'assemblée des fidèles, aussi bien que l'ardent désir qu'elle avait d'éloigner de la personne de ses confrères jusqu'au moindre soupçon d'un vice si flétrissant, si déshonorant et si injurieux à Dieu.

«Celui dit S. Vincent, qui néglige les mortifications extérieures, sous prétexte que les mortifications intérieures sont plus parfaites, fait voir clairement qu'il n'est mortifié ni intérieurement, ni extérieurement. Monseigneur avait souvent médité et parfaitement compris cette sentence de notre saint fondateur. Aussi, malgré ses maux de tête habituels et parfois très violents, il était très mortifié dans toute sa conduite. Je suis même intimement persuadé, et M. Tagliabue, qui l'a parfaitement, connu et dirigé ; ne me démentira pas, que Sa Grandeur, aux mortifications ordinaires et inséparables de la vie du Missionnaire qui veut s'acquitter de toutes ses obligations, en ajoutait d'extraordinaires et de réglées par l'obéissance. Les chaînes de fer que j'ai trouvées dans ses malles à *Miao-Eul-Kéon*, aussi bien qu'à Si-Ouen, sont pour moi une preuve évidente que Monseigneur portait habituellement ou du moins à certains jours réglés par son directeur, sur ses reins, une [976] chaîne de fer qui, je vous assure ne pouvait être bien agréable à la nature.

«Je n'en finirais pas, si je voulais vous raconter tout ce que j'ai entendu dire d'édifiant de ce vénéré défunt.»

Après les heureux effets produits par la proclamation de la liberté religieuse en Chine, en 1861, et par suite du mouvement avec lequel les peuples se portent aujourd'hui vers la foi chrétienne principalement dans la Mission de Pékin, le Supérieur Général de la Congrégation a cru de son devoir de s'adresser au Saint-Siège pour le prier de confier à d'autres ouvriers le Vicariat Apostolique de Mongolie. En conséquence, en 1864, la Sacrée Congrégation de la Propagande a destiné ce Vicariat à un Séminaire de Missions Étrangères, érigé récemment en Belgique, dont les premiers ouvriers arrivent en ce moment (1865) dans cette Mission déjà si bien préparée.

## § XVII. Province du Pé-Tché-Li ou de Pékin.

Après la mort de Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin et administrateur de l'Évêché de Pékin, arrivée en 1838, l'Évêché de Pékin existait encore de droit et de fait quoique démembré. Par suite de l'érection des Vicariats Apostoliques de Corée, du Léao-Tong, de Mongolie et du Chan-Tong, il se trouva bientôt réduit à la seule province du Pé-Tché-Li ou de Pékin. Le Saint-Siège conservait encore ce titre de l'Évêché de Pékin pour ménager le Portugal qui en avait le droit de patronage. Mais le Portugal n'envoyait plus de Missionnaires dans ces contrées, depuis l'extinction des communautés religieuses en 1833. Il ne restait plus dans la Mission portugaise de Pékin à cette époque qu'un seul Missionnaire portugais, M. Castro, avec un confrère chinois, et quelques Prêtres séculiers indigènes. M. Castro, avec le titre de Vicaire Général, administrait le diocèse de Pékin, pendant que M. Mouly, sous sa juridiction, administrait [977] les Missions françaises situées au nord de cette province. Cependant, comme M. Castro ne pouvait suffire à son travail, malgré son énergie, dans la Mission du Sud, il avait demandé du renfort à ses confrères français, et M. Antoine Simiand, arrivé en Chine en 1839, travaillait avec lui dans cette partie de la province ; tel était l'état de cette Mission en 1841, époque où la persécution ne cessait pas ses ravages aux environs de la capitale. M. Mouly écrivait le 17 septembre 1841, au Supérieur Général :

«Nous jouissons toujours, nous Missionnaires et presque tous les Chrétiens, de la tranquillité, quoique la persécution continue à sévir en plusieurs endroits, et à faire nombre de victimes pour l'exil. Encore cette année il est parti un très grand nombre de Chrétiens pour l'exil, et un autre, dont le procès se prolonge beaucoup et oblige par-là même plusieurs Chrétiens à se cacher loin de leurs foyers, partira probablement encore cette année ou au commencement de l'année prochaine. Les Chrétiens de la capitale sont plus craintifs que jamais ; la persécution suscitée vers la fin de l'année dernière, et qui fit plusieurs exilés et apostats, les a rendus si timides qu'ils n'osent presque plus recevoir le Prêtre chez eux pour faire mission à leur famille, ils n'osent recevoir chez eux les pauvres Chrétiens qui, logeant eux-mêmes dans de petites chambres qu'ils louent dans les habitations d'infidèles avec qui ils testent dans la même cour, ne peuvent recevoir le Missionnaire pour faire mission dans les mauvaises baraques qu'ils habitent. Ceci rend très difficile l'exercice du saint ministère dans la capitale et les environs, et la ferveur des Chrétiens se ralentit. La sépulture portugaise de l'Église méridionale, que M. Ouei, chef des Russes à Pékin, s'était chargé de conserver, a eu le même sort que la nôtre : elles sont devenues toutes les deux biens de l'État, ainsi que le local de leur maison et la cathédrale qui est toujours debout, les portes scellées du sceau de l'Empereur. Notre confrère chinois, chargé de soigner la [978] Chrétienté de Pékin et des environs, m'écrivit que les soldats, chargés de garder notre sépulture française, non contents de tout abîmer et de vendre à leur profit les arbres, les pierres, les tuiles des murs et des tombeaux, etc..., etc..., viennent d'en faire une maison de jeu et de débauche. Quel affreux changement !

«Tous les membres assez nombreux de cette famille chrétienne appartenant à la famille impériale, dont nous avons parlé plusieurs fois, compromis et accusés tous nommément, hommes, femmes et enfants, dans la dernière persécution, sont tous partis pour l'exil, avec leurs femmes et leurs enfants, sauf quelques vierges et veuves, et un petit garçon qui trouvèrent moyen de se cacher, n'étant pas nommément accusés. Toute la grâce que Sa Majesté très païenne et très cruelle a accordée à ses cousins et cousines, c'est qu'ils ne seront pas esclaves des musulmans, et qu'il leur donnera une petite solde pour les empêcher de mourir entièrement de faim. On fit une quête pour tous ces pauvres exilés, et vous pensez bien que je ne manquai pas d'y contribuer pour une somme assez considérable. Je ne vous parle pas des tourments et des peines qu'ils eurent à souffrir et en prison et en chemin, des pertes et des dommages qu'ils éprouvèrent dans leurs biens, et que partagèrent et partagent encore ceux qui, plus heureux, s'étaient soustraits aux mains des satellites, et vivent encore loin de leurs familles dont le soin et l'administration sont confiés à des mains étrangères et infidèles ; j'en ai déjà parlé au sujet des persécutions des années précédentes. Je dirai seulement qu'une mère intrépide, malgré son âge avancé, dit, avec un courage digne des premiers siècles de l'Église, aux satellites qui, respectant sa vieillesse et son sexe, lui demandaient ses fils : «Quel crime ont-ils commis ? S'ils sont coupables, je le suis aussi ; c'est moi qui, après les avoir portés dans mon sein, et nourris de mon lait, les ai élevés dans la Religion chrétienne. Prenez-moi au lieu d'eux, je vous suivrai.» Ils n'osèrent pas la prendre en ce moment, mais ils la [979] prirent plus tard, et elle est actuellement en exil avec ses fils, ses brus et leurs enfants. Les exilés partirent en deux bandes, les membres mâles de la famille impériale, devenus plus coupables à ce titre même, durent plus que les autres porter avant leur départ la cangue pendant trois mois dans la capitale. Par un bienfait spécial du bon Dieu, les nouveaux Mandarins du chef-lieu Suen-Hoa-Fou sont aussi bien disposés pour la Religion que les anciens. En plaidant devant eux d'autres procès, ils n'ont pas permis qu'on accusât les Chrétiens comme tels, ils ont traité uniquement l'affaire dont il s'agissait. Ne pouvant pourtant pas ne pas juger un Chrétien que les Mandarins inférieurs, toujours militaires, avaient conduit devant son tribunal, il fit devant lui l'éloge de la Religion qu'on dit qu'il a connue à Pékin, dans sa famille placée dans un quartier où il y a beaucoup de Chrétiens ; il récita des prières, et au refus de notre pauvre paysan qui ne pouvait lui expliquer le décalogue, il l'expliqua lui-même et dit à ses gens que la Religion chrétienne était bonne, mais que l'Empereur la défendant, il devait aussi la proscrire selon leur loi. Puis, il dit au prévenu : «Ta Religion t'ordonne de dire la vérité, ne me trompe pas, seulement si tu ne renies pas ta foi, puisque l'Empereur me l'ordonne, je te condamnerai à l'exil.» Et il le condamna.

Ainsi que nous l'avons vu au paragraphe précédent, M. Mouly fat, en 1812, nommé par le Saint-Siège, Vicaire Apostolique de Mongolie, mais il n'avait point l'administration du diocèse de Pékin, bien qu'il eût celle des Missions françaises de cette province. Le titre de cette Église demeurait toujours comme une ombre, et M. Castro était l'administrateur de l'Évêché en qualité de Vicaire Général.

Pendant les années suivantes, lorsque la Mongolie eut la douleur de perdre M. Carayon, la Mission française de la province de Pékin eut aussi la douleur de perdre un de ses plus anciens et plus vertueux ouvriers, M. Joseph Han, jadis élève de M. Ghislain. Monseigneur Mouly s'empressa de transmettre [980] à Paris, à cette occasion, une notice biographique sur ce vertueux Missionnaire, le 28 juin 1841.

«M. Han, naquit en 1772, la trente-septième année du règne de Kien-Long, dans une Chrétienté de notre Mission française de la province de Pékin (le Tché-Ly), à une dizaine de lieues de la capitale, d'une famille noble autant qu'elles le peuvent être en Chine, où, les membres de la famille impériale exceptés, il n'y a pas de noblesse telle que nous l'entendons en Europe. Son grand-père était *Ou-Tsing-Che*, docteur militaire. Son père et ses deux oncles paternels étaient *Ou-Sieou-Tsai*, c'est-à-dire bacheliers militaires. Sans être bien riche, la famille était assez favorisée des biens de la fortune, surtout eu égard à ce pauvre pays. Ce qu'il y a de plus estimable, c'est que depuis longues années, elle avait

reçu, par une spéciale miséricorde de Dieu, le don de la foi. Elle était chrétienne et notre confrère, baptisé peu de temps après sa naissance, reçut le nom Joseph. Dès son enfance, Joseph Han se fit remarquer par sa simplicité, sa douceur et son obéissance dans les communications qu'il eut avec les autres enfants de son âge. Selon l'usage des familles chinoises aisées, on invita dans sa famille un savant lettré pour faire son éducation avec celle de ses frères. Il fit des progrès dans l'étude de sa langue nationale, de manière à mériter l'éloge de ses maîtres. Quoique l'aîné de la famille et le plus capable de lui conserver, d'augmenter même son bien-être dans le monde, il voulut embrasser l'état ecclésiastique et être Prêtre de la Mission. Son père et sa mère y consentirent, quoique avec peine ; mais il eut quelques contrariétés à souffrir de la part de ses oncles, qui craignaient de voir périr ainsi avec lui la gloire mondaine de leur famille. On sait que le Chinois, même pauvre, désire éperdument de survivre après sa mort dans une nombreuse et longue postérité, qui perpétue ici-bas la gloire du nom de sa famille, et vienne chaque année, aux époques fixes, honorer d'un culte superstitieux les mânes des ancêtres, sur le lieu où jadis furent déposées [981] leurs dépouilles mortelles. Les oncles de M. Han, quoique chrétiens, suivant par trop cet usage infidèle, y fondaient les raisons de leur opposition à la vocation de leur neveu. La constance de notre Joseph triompha de ces obstacles, et il alla se présenter à notre Église française de Saint-Sauveur de Pékin, pour y être admis au nombre des élèves destinés à devenir prêtres et étudiant la langue latine. Comme il était déjà assez instruit dans le chinois, et d'un excellent caractère, il fut admis sans difficulté dans notre Séminaire interne. N'ayant pas sous la main le registre des vœux, je ne puis dire au juste l'année où il entra à notre Séminaire interne ; mais c'était, je crois, vers l'an 1790, à l'âge de 18 ans environ. M. Raux venait de fonder le Séminaire depuis 6 ou 7 ans qu'il était venu à Pékin remplir le vide des révérends Pères Jésuites, et il en avait confié la direction à M. Ghislain. M. Sué, entré dans la Congrégation plusieurs années après, se rappelle avoir entendu dire aux anciens confrères du temps de M. Han, que pendant son Séminaire, sa simplicité, sa douceur, sa patience, son humilité, son obéissance lui méritaient les éloges fréquents de son estimable directeur, de ses condisciples et de toutes les personnes du dehors et du dedans qui le connaissaient. Pendant toute sa vie, qui a été longue, il ne s'est jamais démenti, il a pratiqué en tout et partout les vertus de notre saint état, notamment les belles vertus de candeur, de simplicité, de douceur, d'affabilité, de patience et d'humilité, qui lui ont obtenu partout l'amour et l'estime de tous ses confrères et de tous les Chrétiens et infidèles qui ont eu affaire à lui. Il s'était habitué à avoir un visage habituellement gai et riant avec tout le monde qui l'approchait. Je trouve dans ses papiers des notes et des résolutions qui prouvent les efforts qu'il avait dû se faire pour se rendre tel. Pendant dix ans qu'il a été sous moi, je n'ai pas eu le moindre reproche à lui faire. Vers les dernières années il n'avait presque plus de mémoire, et ses yeux avaient notablement baissé, de manière que surtout les [982] trois ou quatre dernières années de sa vie, je balançais beaucoup, pour lui permettre de célébrer les saints mystères. L'extrême disette d'ouvriers me rendant un peu plus indulgent, je le lui permis, après lui avoir fait exercer, par moi-même et par d'autres les cérémonies de la messe, à la condition pourtant qu'il relirait souvent les rubriques du missel et les prières qui doivent se réciter. Cette condition ne lui fit pas de peine ; depuis on le voyait profiter de tous les moments libres qu'il avait, pour étudier la messe avec toute l'ardeur d'un petit jeune homme studieux. Quand enfin cette année je crus prudent de ne pas lui permettre de dire la messe, ce fut pour lui une grande privation, cela dut lui faire beaucoup de peine sans doute, mais il n'en fit rien paraître. Dans ses contrariétés, dans ses infirmités, dans sa dernière maladie, on n'apercevait en lui aucune impatience, même gaîté, même affabilité ; il usait des remèdes et était tranquille et joyeux à son ordinaire, que le résultat en fût heureux ou non, la pensée de la volonté de Dieu le rassurait. Avec lui il était impossible d'être triste et mélancolique.

«Il observait scrupuleusement nos saintes règles, autant que sa situation le lui permettait. Ce n'est que les deux dernières années de sa vie, qu'en vertu d'une permission, ou plutôt d'un ordre que j'avais cru devoir lui donner de moi-même, attendu son grand âge et ses

infirmités, il ne se levait plus à 4 heures du matin, mais bien à 5 heures. Simple dans ses habits comme, dans ses manières, il ne s'écartait pas des règles de pauvreté qu'on lui avait données. Ses résolutions au sujet de la chasteté montrent l'estime qu'il faisait de cette belle vertu, et les moyens sages qu'il se prescrivait pour l'acquérir, montrent aussi l'ardent désir qu'il en avait. Il se faisait remarquer aussi par sa promptitude aux exercices de la retraite, et autres pratiques spirituelles.

«M. Han fut le quatrième confrère, prêtre chinois, formé par les soins de M. Ghislain. Il fut ordonné prêtre à 26 ans en [983] 1798, par Monseigneur de Govéa, Évêque de Pékin. Il était d'une taille supérieure au commun des hommes. Son corps maigre et fluet, son tempérament faible, donnait à croire qu'on avait peu de services à attendre de lui, et qu'il ne vivrait pas longtemps. Cependant des médecines confortantes, qu'il prit pendant plusieurs années consécutives lui donnèrent une santé excellente, peu sujette aux maladies, et un corps robuste qui le mit à même de rendre les plus grands services à l'Église et à notre Congrégation, dans ces pays infidèles, qu'il a évangélisés pendant plus de 115 ans, il dans les Missions de cette province, et 4 encore au Ho-Nan, où l'envoya M. Lamiot, en 1828.

Pendant les premières années de son sacerdoce, il faisait presque seul 9 Missions par an dans toutes les Chrétientés de la Mission de Pékin, car le peu de temps écoulé depuis que nous venions d'être établis dans les Missions françaises à la place des révérends Pères Jésuites supprimés, ne nous avait pas encore permis de former un nombre suffisant de prêtres chinois, et ses confrères, ordonnés prêtres avant lui, avaient été envoyés dans les Missions du Ho-Nan, du Hou-Pé, du Kiang-Si, Tché-Kiang et Kiang-Nan. Pendant les 15 ou 20 années environ qui s'étaient écoulées, depuis la suppression des Jésuites jusqu'à notre substitution à leur place, les Missions françaises de la province de Pékin avaient été abandonnées ; les Chrétiens se trouvaient réduits à bien des misères spirituelles. On comprendra facilement le triste état où étaient ces pauvres ouailles privées si longtemps de la présence de leur pasteur. M. Han se dévoua à leur salut avec tout le zèle d'un véritable apôtre. Il était toujours par voies et par chemins exerçant rapidement le saint ministère, se trouvant partout, et ne séjournant nulle part, afin de pouvoir distribuer à tous le pain de la parole, et les sacrements de pénitence et d'Eucharistie. La pauvreté ou les persécutions avaient obligé un grand nombre de Chrétiens de quitter la province de Pékin, et d'aller se retirer en Mongolie, pour y chercher un lieu de [984] refuge où ils pussent tranquillement servir leur Dieu et Seigneur de toutes choses. Le plus souvent on ne savait où ces pauvres familles avaient été se fixer, et alors comment les déterrer dans un pays si peu peuplé de Chinois à cette époque. Les plus grandes fatigues, les dangers de tout genre, rien n'effrayait notre intrépide confrère, rien n'amortissait l'ardeur de son zèle, il faisait tant qu'à la fin il parvenait à les découvrir. Plusieurs fois il lui arriva de ne pas trouver la nuit un pauvre gîte pour se reposer ; alors il se tapissait avec ses gens dans la première petite chapelle d'idoles qu'il rencontrait, et y dormait tranquillement jusqu'au lendemain, après avoir pris une modique réfection, si toutefois il avait porté avec lui quelque peu de vin ou quelques morceaux de pain. Le bon Dieu bénissait son zèle, et c'est ainsi qu'il conserva et fonda plusieurs de nos Chrétientés actuelles de Mongolie. On repoussa cependant par fois les invitations de son zèle ; je me rappelle deux Chrétientés, entre autres, où les Chrétiens n'étaient rien moins que ce qu'ils devaient être. Un soir qu'il frappait à nuit close à la porte d'un de ces misérables, on ne lui ouvrit pas, et il dut tâcher de se procurer une autre retraite, ce qui n'était pas sans difficulté. «C'est toi, lui dit-on ; tu ne te lasserai pas de venir chaque année manger notre riz ; nous sommes vraiment fatigués de te servir, de te nourrir ; nous ne te voulons pas.» Une autre famille moins impolie le recevait chez elle, et le traitait assez bien ; mais on ne voulait pas de son ministère : personne ne priait, ne se confessait etc... Fatigué de faire annuellement le même manège, voyant que toutes les voies de douceur et de charité étaient ! sans effet, il se fâcha enfin sans pécher, il leur dit qu'ils étaient de malheureux damnés, secouant sur eux la poussière de ses souliers, sans prendre chez eux aucune réfection. Dans mes visites, je trouvai encore cette dernière famille dans le même état, et je dus me conduire de la

même manière. Il ne reste plus un seul membre de la première famille. «Tous les Chrétiens estimaient sa science et sa vertu, et [985] aimaient à l'entendre prêcher. Sa belle et bonne prononciation de la langue mandarine de Pékin, jointe à son savoir, faisait que ses instructions ont toujours été mieux goûtées que celles de ses confrères. Aussi fort que les autres Prêtres pour le latin et la théologie, il était supérieur à tous pour sa science chinoise. M. Ghislain l'ayant chargé de faire une traduction chinoise des méditations de Basée, quelque occupé qu'il fût, il s'en acquitta ; et cet ouvrage, qu'un Catéchiste lettré l'aida à perfectionner, mérite l'applaudissement de tous ceux qui le lisent, et n'a pas peu contribué à alimenter et fortifier la piété de nos Chrétiens et même de nos Prêtres. On s'en est toujours servi dans les retraites données aux laïques. Malgré cela, il ne se prévalait pas de son mérite ; simple et sans prétention, il était on ne peut plus affable et honnête avec tout le monde. Il aimait dans ses loisirs à raconter des histoires aux Chrétiens, et ses sujets favoris étaient pris de l'Écriture sainte, de l'ancien Testament qu'il lisait habituellement, même dans sa vieillesse. Je trouve dans ses papiers deux analyses qu'il en a faites lui-même en chinois. On ne le trouvait jamais oisif : s'il ne priait pas, il lisait ou écrivait en latin ou en chinois. Laborieux et studieux hors le temps destiné à la récréation, il prenait des notes sur les livres qu'il lisait, et faisait des recueils de textes pour prêcher. Il s'entendait encore un peu en médecine, et il se servait de cette connaissance pour attirer les Chrétiens à Dieu et à leur devoir, et pour procurer le baptême des enfants infidèles moribonds. Je ne sache pas qu'il ait eu à souffrir personnellement de persécution de la part des satellites ; mais je sais que, ayant été plusieurs fois arrêté avec sa chapelle, aux portes de Pékin, il se tira toujours gaiement d'affaire en donnant la pièce aux employés des portes. Je sais qu'une infinité de fois il a été visiter les confesseurs dans les prisons, et qu'il a trouvé moyen non seulement de les confesser, mais encore de leur administrer la sainte communion avec toutes sortes d'égards et de témoignages de respect et de soumission. C'est lui qui me reçut en 1835, [986] à mon arrivée à Pékin. Il aimait et estimait sincèrement les Européens et la Congrégation : Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin et administrateur de Pékin, crut devoir me rendre de lui ce témoignage. Son Excellence avait beaucoup de confiance en lui, beaucoup plus qu'en ses propres Prêtres, elle l'avait choisi pour son confesseur, et elle me pria de le lui laisser à Pékin dans son palais épiscopal pour l'aider dans ses derniers moments. C'est lui qui ferma les yeux, le 2 novembre 1838, à ce respectable Prélat, le dernier des Européens habitant publiquement à Pékin. M. Han mourut de vieillesse le 22 juin 1844, à l'âge de 71 ans et quelques mois, ayant 47 ou 48 ans de vocation, dans le Kong-So de Suen-Hoa-Fou, où je l'avais fait retirer depuis 7 à 8 mois. M. Sué qui lui administra les derniers sacrements, et qui l'assista dans ses derniers moments, lui rendit à ma place les devoirs de la sépulture religieuse. Les Chrétiens reconnaissants voulaient lui faire par honneur un convoi bruyant et pompeux, mais je ne l'ai pas permis : cela ne convient pas à de pauvres Prêtres de la Mission. Après la grand'messe célébrée pour lui avec grand concours de Chrétiens, on porta modestement ses restes au cimetière des Chrétiens de la ville, où M. Sué bénit la tombe et finit l'enterrement. C'est là qu'il repose avec trois autres Prêtres, ses confrères ; sur une pierre dressée au-dessus de sa tombe selon l'usage, sont gravés quelques caractères qui indiquent son âge, sa qualité de Prêtre de la Mission, et le jour de sa mort. Les Chrétiens par reconnaissance demandent partout des messes pour le repos de son âme. Malgré mes nombreuses occupations, j'ai cru devoir prendre le temps d'écrire à la hâte ces quelques pages sur ce vénérable confrère, persuadé que cela vous fera plaisir et édifiera nos jeunes confrères qu'il engagera à venir au plus tôt prendre sa place.»

Monseigneur Mouly jusqu'à cette époque (1845) n'était, chargé de la Mission française de la province de Pékin, que sous la juridiction de M. Castro, Missionnaire portugais, qui avait le titre de Vicaire Général de l'Évêché de Pékin. En 1846, le [987] Saint-Siège songea à faire cesser cet état anormal et à donner un premier pasteur à l'Évêché de Pékin. La Cour de Portugal en vertu de son, droit de patronage, avait nommé M. Castro, Évêque de Pékin ; mais le Saint-Siège voyant que le Portugal n'était plus en état de soutenir son patronage dans ces contrées, consentit à nommer M. Castro Évêque, non plus de Pékin,



mais seulement de *Claudiopolis, in partibus infidelium*, avec le seul titre d'administrateur de l'Évêché de Pékin, dont il voulait bien encore laisser subsister le nom. En conséquence, la Sacrée Congrégation de la Propagande adressa un bref à M. Castro pour lui donner connaissance de ces dispositions du Souverain Pontife qui le nommait Évêque de *Claudiopolis*. M. Castro se trouva dans une étrange perplexité ; d'un côté, il ne voulait pas s'opposer aux sages mesures du Saint-Siège qui voulait disposer plus librement de l'Évêché, de Pékin en prenant le biais d'y nommer un Vicaire Apostolique ; d'un autre côté, il ne voulait pas offenser son Gouvernement de Portugal qui l'avait nommé Évêque de Pékin, et qui était mécontent que le Saint-Siège le nommât simplement Vicaire Apostolique. M. Castro, loin de faire comme l'Évêque de Macao et de protester contre le Saint-Siège, prit le parti de l'humilité et préféra refuser toute nomination et consécration épiscopale, et pour terminer la question à l'amiable, se retirer en Europe. Il écrivit dans ce sens à la Sacrée Congrégation de la Propagande qui lui répondit le 28 avril 1846, en ces termes :

ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSE SEIGNEUR,

«La lettre de Votre Grandeur, en date du 28 août 1844, nous avait encore laissés dans l'incertitude si, obéissant aux avis de la Sacrée Congrégation, vous aviez reçu la consécration épiscopale avec le titre de *Claudiopolis in partibus*, et accepté l'administration apostolique de cette Mission de Pékin ; mais vos lettres postérieures du 7 février, 30 mai et 13 août de l'année [988] dernière, nous ont appris, d'une manière certaine, que vous persévérez dans les mêmes hésitations et les mêmes doutes, et que votre plus grand désir est d'obtenir du Saint Père la permission de vous décharger de l'administration et d'abandonner la Mission.

«Nous avons présenté vos lettres, dans l'assemblée particulière, réunie tout dernièrement pour traiter les affaires des Missions de Chine, aux Eminentissimes Cardinaux qui, après les avoir lues, ont examiné les raisons que vous apportiez, et la Sacrée Congrégation a jugé qu'elle ne devait pas insister plus longtemps pour vous faire accepter cette grande charge malgré vos refus. C'est pourquoi se décidant à faire droit à votre demande, elle a supplié le Saint Père d'accepter la démission offerte, de vous accorder la permission de vous retirer, et de Confier à un autre évêque le gouvernement de la Mission de Pékin.

«Nous vous annonçons par ces présentes que cette supplique a été approuvée et sanctionnée par le Saint Père, et nous vous donnons avis que l'Évêque de Fessulan, Vicaire Apostolique de Mongolie, est chargé provisoirement du soin de l'église de Pékin avec tous les pouvoirs nécessaires et opportuns. Cependant nous devons encore vous avertir que ce décret n'a aucune valeur dans le cas où, avant que cette lettre vous soit remise, ayant reçu la consécration épiscopale avec le titre de *Claudiopolis sus-indiqué*, vous rempliriez volontiers la charge d'administrateur apostolique ; car en ce cas, sachez-le bien, il serait très agréable à la Congrégation d'apprendre que vous vous seriez rendu à ses exhortations.

«Dans le cas contraire, vous saurez que le Saint Père vous décharge de ce fardeau selon vos désirs, et ayant rendu les lettres apostoliques, vous remettrez le soin de la Mission et tout ce qui s'y rapporte à l'évêque de Fessulan. Au reste, la Sacrée Congrégation est persuadée que vous ferez tout votre possible pour venir en aide au Vicaire Apostolique de Mongolie, puis [989] que vous ôtes de la même société, afin qu'il puisse accomplir les volontés et les ordres du Saint Père ; et nous regarderons tout ce que vous ferez dans ce but comme un nouveau témoignage du respect et du dévouement sans réserve que vous professez à l'égard du Siège Apostolique.

«Ainsi nous prions Dieu qu'il vous conserve longtemps en bonne santé.

«Votre tout affectionné,

Cardinal FRANSONI,  
PRÉFET.

Rome, de la maison de la Propagande le 28 avril 1846.

A la même date, le Cardinal-Préfet de la Propagande adressait à Monseigneur Mouly une lettre pour lui indiquer

ce qu'il avait à faire en cette circonstance, et le chargeait de l'administration du diocèse de Pékin au cas où M.

Castro persévérât dans son refus.

ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

«Par nos lettres du 7 octobre de l'année dernière, touchant les limites des Missions de Pékin et de la Mongolie, nous avons déjà donné avis à Votre Grandeur des projets qu'on méditait par ces présentes nous lui annonçons quelques autres dispositions décrétées dans une assemblée particulière tenue pour régler les affaires des Missions de la Chine, et approuvées ensuite par notre Saint Père le Pape. Ces dispositions, comme nous vous l'avons insinué, montreront l'inclination ainsi que la volonté constante et la confiance de la Sacrée Congrégation et du Pape à l'égard des Évêques et autres Missionnaires de Saint-Lazare à cause de leur bonne conduite, et spécialement à l'égard de Votre Grandeur : elles concernent la Mission de Pékin dont Votre Grandeur parle d'une manière étendue dans sa lettre du 12 février de l'année dernière, et que les Eminentissimes [990] Cardinaux ont jugé à propos de confier entièrement, quoique seulement d'une manière provisoire, aux Prêtres de la Congrégation de la Mission, ainsi que vous le comprendrez par les lettres ci-jointes à remettre à l'Administrateur de Pékin. Bien que ce Prélat se fût montré prêt à recevoir la consécration épiscopale, avec le titre de *Claudiopolis, in partibus*, et accepta le fardeau de l'administration apostolique qui lui était déferé ; néanmoins par des lettres subséquentes il a demandé au Saint-Père, avec des instances réitérées, d'être dispensé de recevoir la consécration épiscopale, d'être déchargé de l'administration, et en outre de quitter Pékin et de revenir dans sa patrie. Nonobstant cela, on doute si dans la suite, changeant de résolution, il n'a pas acquiescé à la volonté du Pape et aux exhortations de la Sacrée Congrégation.

«C'est pourquoi, après avoir tout examiné et pesé, afin qu'il soit pourvu, d'une manière ou d'autre, au gouvernement de la Mission de Pékin, la Sacrée Congrégation, dans son assemblée particulière du jour sus-indiqué, a jugé à propos de supplier Sa Sainteté qu'on vous confie le soin de terminer cette affaire, selon les circonstances présentes. Or, après avoir obtenu l'approbation du Saint-Père, voici comment vous devez procéder : Il faudra aller trouver l'Évêque nommé de Pékin, on communiquer avec lui d'une autre manière, et si, comme il paraît, il n'a pas encore reçu la consécration épiscopale, et qu'il soit encore dans les mêmes dispositions de refuser cette charge, vous lui remettrez la lettre de la Sacrée Congrégation, et vous lui direz ce qui, d'ailleurs, est marqué dans cette lettre, que le Saint-Siège lui accorde l'objet de sa demande, que par conséquent rien ne s'oppose à son désir de quitter cette Mission, et que l'administration de l'Église de Pékin vous est confiée provisoirement. En attendant, vous laisserez le Vicariat de Mongolie aux soins de votre coadjuteur l'Évêque de Troade, avec tous les pouvoirs nécessaires.

«Que si, par hasard, le révérend Castro était déjà consacré [991] titre sus-indiqué, et s'il acceptait volontiers la charge d'administrateur, vous ne lui remettrez point la lettre en question, et au nom de la Sacrée Congrégation, vous ferez en sorte de l'affermir encore davantage dans sa résolution, et lui intimerez de présenter le plus tôt possible à la Sacrée Congrégation, un ou deux ou plusieurs Missionnaires de cette Mission française de Pékin ou de Mongolie, qu'il jugera plus propres à remplir les fonctions de coadjuteur, afin qu'à l'avenir il soit pourvu aussi au gouvernement de cette même église. Dans ce dernier cas, nous prions Votre Grandeur de nous faire, connaître soin avis dans le Seigneur, soit sur toute cette affaire, soit sur les prêtres qui nous seraient présentés à cette fin. Comme nous sommes parfaitement instruits de votre prudence et habileté à traiter les affaires importantes, nous croyons inutile de vous exhorter à employer toute l'adresse et le zèle possible pour mener à bonne fin toute cette affaire, afin que nous n'ayons pas la douleur de voir tourner au préjudice de cette Église de Pékin les démarches que nous faisons pour sa conservation et son accroissement.

«Nous vous prions de nous faire savoir au plus tôt ce que vous aurez fait et la conclusion de toute l'affaire, comme nous en avons la confiance.

«Nous ajoutons qu'on vous a accordé les grâces que vous demandiez par votre lettre du 20 février de l'année dernière ; pour les autres choses exposées elles doivent être discutées dans une assemblée particulière qui aura lieu le plus tôt possible, et nous vous transmettrons ensuite les réponses.

«Vous assurant enfin de notre vive affection pour vous et les vôtres, nous prions Dieu de conserver longtemps Votre Grandeur en bonne santé.

«Votre tout affectionné,

Cardinal FRANSONI,

PRÉFET.

Rome, maison de la Propagande, 28 avril 1846. [992]

«P. S. Nous vous enverrons prochainement les concessions de grâces demandées ; en ce moment les rescrits ne sont pas encore prêts.»

Dans le cas d'un refus constant de la part de M. Castro, la Sacrée Congrégation de la Propagande avait préparé le décret suivant qu'elle envoyait à Monseigneur Mouly.

«Le révérend Jean de França-Castro-Moura, Évêque élu de Claudiopolis et administrateur Apostolique de l'Église de Pékin, ayant demandé avec des instances réitérées à la Sacrée Congrégation de la Propagande d'être dispensé de recevoir la consécration épiscopale et la faculté de retourner dans sa patrie en laissant l'administration à lui confiée : les Eminentissimes et Révérendissimes Seigneurs Cardinaux, dans leur assemblée particulière réunie le 2 octobre de l'année 1845, pour traiter les affaires de Chine et des royaumes adjacents, ayant tout mûrement examiné, furent d'avis et décrétèrent de supplier le Saint Père, afin que se rendant aux instances de l'Évêque sus-nommé, il daignât confier l'administration apostolique de l'Église de Pékin au révérend Joseph-Martial Mouly, Évêque de Fessulan, Vicaire Apostolique de Mongolie, en lui conférant toutes les facultés nécessaires et convenables.

«Cet avis de la Sacrée Congrégation ayant été rapporté à notre saint Père le Pape Grégoire XVI, par l'Archevêque de Thessalonique, Secrétaire de la même Congrégation, le 8 mars 1846 ; Sa Sainteté l'approuva et ratifia entièrement, constitua et désigna le dit Évêque de Fessulan Administrateur Apostolique de l'Église de Pékin, avec les facultés exprimées ci-dessus, et permit au révérend Jean Castro de revenir dans sa patrie.

Donné à Home, dans la maison de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 20 mars 1846.

Cardinal FRANSONI.

PRÉFET. [993]

En recevant ce Bref, Monseigneur Mouly s'empressa d'en écrire à M. Castro, pour prendre part à ses embarras, et le supplier encore une fois d'accepter le titre de Vicaire Apostolique. M. Castro lui répondit en ces termes :

ILLUSTRISSE ET RÉVÉRENDISSE SEIGNEUR,

«Dans ma réponse à la lettre que Votre Grandeur m'envoya par le révérend Père Ko, je lui ai fait connaître que je ne pouvais ou ne voulais en aucune manière recevoir la consécration épiscopale, sous le titre de l'Église de Claudiopolis. Après avoir reçu cette réponse de ma part, Votre Grandeur m'écrivit une deuxième lettre pour me presser instamment de consentir à accepter cette charge, en me déclarant dans cette même lettre que si je persévérais dans mon refus, Votre Grandeur était instituée par le Saint-Siège Administrateur Apostolique de cette Mission de Pékin. Comme je persévérerai dans mon sentiment, Votre Grandeur m'écrivit une troisième lettre pour m'engager à ne pas refuser

davantage, et me disant en même temps que Votre Grandeur avait un fardeau déjà trop lourd, et qu'elle ne voulait pas l'aggraver encore, ni être la cause de ma déposition de la charge d'Administrateur Apostolique et encourir ainsi la haine du Gouvernement de Lisbonne ou du gouverneur de Macao. Mais puisque Votre Grandeur n'a rien fait pour m'éloigner de ces contrées, et qu'au contraire elle a fait tout au monde pour m'y retenir, il n'y a pas sujet de rien craindre sous ce rapport. L'unique et véritable cause de mon départ est que je n'accepte pas la consécration épiscopale comme la Sacrée Congrégation l'exige de moi. Mon départ ne doit pas m'être imputé, car je ne l'ai pas demandé au Saint-Siège, comme la Sacrée Congrégation le dit avec moins de sincérité qu'il ne faudrait, dans la lettre qu'elle m'écrivit, en date du 26 avril de l'année dernière 1846 ; j'ai déclaré seulement que je ne pouvais recevoir la consécration épiscopale sous le titre de [994] l'Église de Claudiopolis. Tous ces changements tirent leur origine du Saint-Siège qui veut, tout-à-fait contre les convention si détruire le droit de patronage des Rois de Portugal. C'est pourquoi, comme nous ne pouvons ni vous ni moi, empêcher ces changements, je me démetts de ma charge et je pars pour Macao. Votre Grandeur acceptera les deux charges, et si elle ne peut pas les recevoir, elle traitera son affaire avec qui de droit, cela ne me regarde point. Adieu.

«Je suis, etc...

JEAN DE FRANÇA CASTRO MOURA.

Cependant après avoir reçu cette lettre, Monseigneur Mouly ne se découragea pas et voulut tenter un dernier effort en venant lui-même trouver M. Castro. Il rend compte de cette démarche dans une lettre adressée à M. Faivre qui étant revenu en Europe, avait été chargé par Monseigneur Mouly de traiter à Rome plusieurs affaires concernant les Missions.

Cette lettre est datée de Ngan-Kia-Tchouan dans la province du Pé-Tché-Ly ou de Pékin, où Monseigneur Mouly venait d'établir sa résidence.

1er novembre 1847.

«C'est dans ce village où je viens d'établir ma résidence, au beau centre du Tché-Ly, que je reçus votre lettre du 8 juin 1847, écrite de la main de M. Simiand. Le courrier l'ayant rapportée à Si-Ouen, je ne la reçus avec celles de M. Simiand que le 8 septembre, c'est-à-dire trois mois après. Déjà l'affaire de Pékin était terminée ; ma Circulaire chinoise avait été publiée, et on me reconnaissait à peu près partout. Impossible donc d'user des sages conseils que vous me donniez. Par la grâce de Dieu, nos idées s'étaient rencontrées, et cette affaire avait été traitée à peu près comme vous le désiriez. Le surlendemain de l'arrivée du courrier de M. Castro, qui me déterminait le lieu du rendez-vous à Hou-Ling-Tien, Chrétienté de la Mission française, [995] à 9 lieues, sud de Pékin, et à environ 80 lieues de Si-Ouen, je partis de Si-Ouen le 3 juin, vendredi dans l'octave du saint sacrement, et j'arrivai le jeudi 10, jour fixé, à 10 heures du soir, au lieu du rendez-vous. M. Castro y était depuis la veille avec M. Cheng Muttos ; notre confrère, M. King, se rétablissait aussi dans la même famille. Ayant mangé après minuit, je ne dis pas la messe le lendemain. A peine fus-je levé que M. Castro n'eut rien de plus empressé que de venir dans notre chambre me demander les lettres de la Sacrée Congrégation qui m'établissaient, à son défaut, Administrateur Apostolique. Je ne voulus pas les lui donner avant d'avoir fait tous mes efforts pour l'engager à accepter la consécration que j'étais venu lui conférer. Mais j'y perdis inutilement mon grec et mon latin. Son parti était pris, il s'était d'ailleurs trop avancé pour reculer. Après plusieurs heures d'exhortations inutiles, vers les dix heures du matin, ne pouvant raisonnablement plus résister à ses instances pressantes, je finis par lui remettre la lettre de la Sacrée Congrégation, et il se retira dans sa chambre. Quoique par cet acte je me trouvasse légitimement constitué en son lieu et place, je fis de nouvelles instances pour le persuader, mais tout fut inutile. A ma prière, il me remit une lettre latine

pour les Prêtres, une chinoise pour les Chrétiens et une troisième pour moi, attestant que je n'étais absolument pour rien dans son départ. Voici la lettre adressée aux Prêtres :

A tous les Prêtres qui travaillent dans cette Mission de Pékin, la paix et la grâce en notre Seigneur Jésus-Christ.

«Le Saint-Siège par un décret qu'il m'adresse en date du 26 avril de l'année dernière 1846, a statué que si je continuais à refuser la consécration épiscopale, sous le titre de l'église de Claudiopolis, mon administration apostolique de ce diocèse de Pékin était finie, que toute juridiction m'était retirée, et que la charge d'Administrateur Apostolique de ce même diocèse de Pékin était confiée et transmise à l'Illustrissime et Révérendissime [996] Joseph-Martial Mouly, Évêque de Fessulan et Vicaire Apostolique de Mongolie. C'est pourquoi, ne pouvant plus exercer les fonctions d'administrateur, je pars sans délai pour Macao. Pour la dernière fois, je vous exhorte tous à conduire à la vie éternelle, selon les voies du Seigneur, les ouailles confiées à votre sollicitude, en leur montrant l'exemple et les animant par vos exhortations. Conservez vous-mêmes l'obéissance, la paix et la concorde, et portez les fidèles à la pratique de ces vertus, afin que tous, sous la conduite et la vigilance d'un Pasteur plus digne, vous puissiez arriver à la vie éternelle. C'est le vœu que forme de tout son cœur pour vous et vos ouailles, celui qui est et sera en Jésus-Christ, votre frère et serviteur, 13 juin 1847.

JEAN DE FRANÇA CASTRO MOURA.

«J'ai à m'applaudir de la conduite de M. Castro, mais cependant, comme dit M. Simiand, chacun prêche pour sa paroisse. Il ne me remit que quelques papiers en fort petit nombre, et le contrat d'un Kong-So, (ce n'est pas celui-ci, dont il n'a guère pu être maître), et puis ce fut tout ; d'argent, livres, ornements, point. Son cœur était gros, surtout le jour du départ, et il semblait d'après ses anciennes vues, avant d'avoir lu la lettre de Rome> se bercer de quelque espoir de retour. Il ne parut pas d'avis que M. Léité de Macao, procureur de la Mission portugaise de Pékin, continuât à vous envoyer de l'argent. Le 15, cinq jours après, à 4 heures du matin, il monta sur une voiture venue de Pékin, qui devait le conduire sur les frontières du Hou-Pé, d'où je ne doute pas qu'il ne soit parvenu à Macao avant vous.

«Vers la fin de juin, je publiai sa circulaire et la mienne, en latin et en chinois, et j'envoyai M. Tcheng Joannes les publier lui-même dans sa Mission de la ville de Pékin et des environs. En attendant, j'allai faire mission dans quatre endroits de [997] notre mission, que ce cher confrère venait de laisser pour exécuter mes ordres à Pékin. Étant revenu me joindre au commencement d'août, et sa mission toute visitée, nous arrivâmes tous les deux ici à Ngan-Kia-Tchouan, le 11 juin. D'abord, un peu froidement naturellement, on s'est peu à peu déridé, les Chrétientés environnantes sont venues nous voir avec de petits présents, on paraît nous aimer et nous estimer, et j'espère qu'avec la grâce de Dieu, tout ira bien. M. Cheng Mattor s'est très bien conduit à Pékin, on n'a fait aucune difficulté, quoiqu'ils craignent, disent-ils, nos règles sévères, faux préjugé qui court sur notre compte, et qui, je l'espère, ne tardera pas à être dissipé.

«Il n'y a que quelques mauvaises têtes de la misérable Mission de Tchao-Tcheou que dirigeait M. Privas et par laquelle vous êtes passé, qui soit récalcitrantes. A votre passage, voyant MM. Simiand et Privas qui ont toujours passé pour être du Pé-Tang, délibérer avec vous, ils se sont imaginé que vous complotiez pour chasser M. Castro et me faire mettre à sa place. Le pis est que deux Prêtres ont pensé comme eux ; et tous ensemble, ils se sont cotisés pour envoyer des courriers à Macao ramener M. Castro au milieu d'eux. Cela se dissipe ; M. Tcheng Joannes, après la retraite annuelle faite ici dans de petites chambres arrangées à la hâte, avec MM. Simiand, King et Tchang Paul que j'ai ordonné Prêtre le 10 octobre, invité sur mon avis par des Catéchistes, a été remplacé dans cette misérable et dangereuse Mission. Quant au pauvre M. Privas, le sur lendemain de la clôture de la retraite, nous déposons sa dépouille mortelle dans une tombe d'un cimetière acheté ici à cette intention. Après votre départ, épuisé de fatigue et sans aucune autre maladie, il se

trouva tout haletant et incapable absolument de rien faire. Dès qu'il me sut ici, il m'écrivit pour me demander un remplaçant et un lieu de repos. Notre ménage venait d'être établi ici ; quatre chambres étaient prêtes, je lui en proposai une, sans toutefois lui dire de venir, le laissant [998] parfaitement libre, crainte de lui faire de la peine. Il m'arriva huit jours après, le 23 septembre, vrai squelette vivant, hors d'haleine habituellement, se tenant avec peine sur ses jambes. De suite je le dispensai du bréviaire, et lui recommandai de ne s'occuper et tracasser de rien : je l'engageai à se remettre tout bellement, convaincu que le repos le guérirait. Le bon Dieu ne l'a pas jugé à propos, il l'appela à lui le 11 octobre 1847, un instant après, notre récitation de matines en commun, que ses cris nous avaient obligé d'interrompre. Je lui administrai moi-même l'extrême-onction, assisté de cinq Prêtres accourus dans sa chambre ; après les prières des agonisants, il expira tout doucement entre nos bras sans le moindre effort, et sa figure ne changea pas. Sa mort me parut précieuse devant Dieu, et en laisse dans nos cœurs une persuasion intime. J'ai été pendant ces dix-huit jours passés avec lui, grandement édifié de sa patience, et de sa parfaite conformité à la volonté de Dieu. Il ne craignait pas la mort à laquelle il se préparait depuis qu'il avait appris, il y a trois ans, celle de Mgr. Rameaux <sup>34</sup>.»

Ainsi se termina l'existence de la Mission portugaise en Chine. Pour respecter le droit de patronage du Portugal, le Saint-Siège laissa subsister encore dix ans le nom d'Évêché de Pékin, car Monseigneur Mouly n'avait que le titre d'administrateur de l'Évêché de Pékin. Comme pendant cet intervalle de temps, le Portugal, au lieu d'envoyer des ouvriers et des secours à la Mission de Pékin ne fit que retirer les revenus qu'il y appliquait auparavant. Le Saint-Siège en 1836 crut avoir assez attendu pour anéantir le titre de l'Évêché de Pékin, en formant dans cette province plusieurs Vicariats Apostoliques dont nous parlerons plus tard.

Quant à M. Castro, après s'être montré bon Portugais en refusant de compromettre le droit de Patronage de Portugal par l'acceptation d'un Vicariat Apostolique, il ne s'occupa plus [999] qu'à se montrer bon Missionnaire. Il se retira quelque temps à Macao, puis voyant l'allure schismatique que prenait l'Évêque de cette ville, il ne songea plus qu'à rentrer humblement en Portugal pour s'y occuper autant qu'il le pourrait aux œuvres de sa vocation. En 1858, au moment où il vit une nouvelle province de la Congrégation de la Mission, s'élever en Portugal par le moyen de Missionnaires français, il accourut sans hésiter se ranger sous l'obéissance du Supérieur de la maison de Saint-Fiel. Il édifiait cette maison par sa piété et l'exemple de ses vertus, lorsque une nouvelle suppression de cette province vint, en 1862, l'arracher à son cher asile. Le Gouvernement de Portugal n'oublia pas son mérite et le nomma Évêque de Porto. Le Saint-Siège, heureux de voir un tel choix, fit faire à M. Castro les plus vives instances pour vaincre son humilité qui refusait d'accepter un tel fardeau. Les prières réitérées du Nonce Apostolique en Portugal finirent par le décider, et aujourd'hui l'Évêque de Porto portant sur le trône épiscopal la même énergie que dans les Missions de Chine, a mérité de faire une honorable exception au milieu de ces Pasteurs que le Pape Pie IX n'a pas craint de flétrir publiquement, en leur appliquant le reproche d'être des chiens muets qui ne savent point avertir des dangers et s'opposer à l'ennemi.

Après s'être mis avec tant de réserve en possession de l'administration spirituelle de la province de Pé-Tché-Ly ou de Pékin, Monseigneur Mouly pensa qu'il était nécessaire de donner en Europe les renseignements convenables, pour que l'on pût s'y faire une idée juste de cette Mission, à l'époque où l'on était arrivé. Cette mesure était d'autant plus nécessaire que les Jésuites établis déjà au Kiang-Nan de la manière que nous avons vue, ne cessaient de proclamer que tout était perdu pour la Religion en Chine, tant qu'on n'aurait pas rouvert l'établissement public à la Cour de Pékin, par le moyen des sciences, chose, qu'à les entendre, eux seuls pouvaient exécuter.

---

<sup>34</sup> M. André-Vincent Privas n'était âgé que de 34 ans, il en avait passé neuf dans la Congrégation et sept en Chine.

Monseigneur Mouly désirant éclairer les Supérieurs sur cette [1000] question, adressa le rapport suivant à M. Étienne, Supérieur Général, le 1er juin 1849.

«Depuis longtemps je désirais vous faire un rapport détaillé sur cette Mission ; j'ai l'honneur de vous l'adresser, espérant vous être agréable et utile à cette Mission, dans ce temps surtout où, comme je vous l'écrivais en mai, les Révérends Pères viennent de soulever la question de l'établissement public de Pékin.

«L'extrême obligeance de M. Aymeri, qui veut bien me servir de secrétaire, me met à même de venir enfin remplir la promesse faite depuis longtemps de satisfaire le juste désir de nos confrères, amis et autres, en vous adressant pour eux un résumé succinct de ce qu'ont été, pendant un demi-siècle, que notre Compagnie en a été chargée, notre établissement public de Pékin, et ses Missions secrètes. Dans quel état se trouvent actuellement celles-ci ? Pourquoi celui-là a-t-il disparu ? Un long silence n'a que trop facilité les idées désavantageuses que quelques-uns ont conçues à cet égard. Ne recevant plus de lettres scientifiques de Pékin, n'entendant plus raconter les entretiens d'Européens avec l'Empereur, les Grands de l'empire ou les Regulos ; n'apprenant plus l'effet produit à la Cour par les expériences physiques, la vue de mécanismes, de montres, pendules, horloges à carillon, peintures, paysages, portraits de Sa Majesté, ou des personnes qui lui sont chères, etc..., n'apprenant plus rien de tout cela, et passant fort légèrement sur les quelques nouvelles religieuses des Missionnaires, il en est qui se sont persuadés que la chute de l'établissement public de la capitale avait entraîné dans sa ruine les Missions de Pékin et des provinces de l'empire ; persuasion fautive et injurieuse aux hommes apostoliques de divers corps et de diverses nations, qui, dans ces temps, ont eu besoin de plus de vertus et d'intrépidité, pour se dévouer au succès de ces Missions lointaines et périlleuses. Le poids de ce jugement défavorable pèse surtout sur les administrateurs des établissements publics [1001] de Pékin, qu'on rend peut-être responsables de leur disparition dont on ignore les causes. Laissant à Messieurs les Portugais, et Italiens de la Propagande le soin d'énumérer les cause majeures, qui ont fait disparaître leur établissement respectif, Je me bornerai, Monsieur et très honoré Père, à parler des causes de la chute nécessaire de l'établissement français, qui seul nous était confié. Ces causes pour la plupart sont communes d'ailleurs plus ou moins aux autres établissements. Dans les murs de Pékin, dans l'intérieur même du palais impérial, l'astucieuse, jalousie, la haine implacable du superbe Chinois ; au sein de l'empire, la malice de Satan ; au dehors, surtout dans notre France, les guerres et les révolutions, qui enlevaient à l'établissement public de Pékin la protection et les secours de la puissance qui l'avait fondé et soutenu jusqu'alors : en voilà certes plus qu'il n'en fallait, pour faire tomber et disparaître cet établissement.

«Pour faire connaître le véritable état de cet établissement et de ces Missions, depuis qu'au refus absolu de toute autre Société, notre Congrégation fut forcée de s'en charger en 1784, je raconterai tout depuis le commencement, en me bornant à rapporter fidèlement et simplement les faits, sans autres réflexions que celles qui seront nécessaires pour les lier ensemble.

«Tant que notre établissement public de Pékin posséda dans son enceinte un confrère Lazariste français, le Supérieur de la Mission française de Pékin eut en outre le titre de Visiteur de notre Compagnie en Chine, et il administra en cette qualité avec les Missions de la province du Pé-Tche-Ly, autrement de Pékin, toujours sous la bienveillante juridiction des Évêques ou Vicaires Apostoliques locaux, nos autres Missions françaises des provinces du Ho-Nan, du Hou-Pé, du Kiang-Nan et du Kiang-Si. Le dernier Supérieur-Visiteur de Pékin, ayant été exilé à Macao en 1820, cette double charge de notre compagnie, a été exercée dans cette ville jusqu'en 1845, année où Monsieur notre très honoré Père et bien-aimé Supérieur Général nomma [1002] Visiteur de sa province respectif, chaque Évêque Vicaire Apostolique des provinces confiées à notre Compagnie. N'étant donc plus chargé du soin de nos autres Missions des provinces, comme l'était autrefois le Supérieur des Missions françaises, mais uniquement de l'Église française de

Pékin, dite Pé-Tang ou Église septentrionale, et de ses Chrétiens ou Missions du Tche-Ly, ce sera donc d'elles seules que j'aurai l'honneur de vous entretenir.

«Je ferai seulement observer, Monsieur et très honoré Père, que de l'état misérable où les reçut notre Congrégation en 1785, 12 ans après l'extinction de la Compagnie de Jésus en 1773, elles se sont toutes puissamment améliorées entre ses mains, et ont été mises dans l'état prospère dont elles jouissent aujourd'hui. La Mission de la province du Ho-Nan, au lieu de quelques centaines de Chrétiens qu'elle comptait alors sous la juridiction de l'Évêque de Nan-King, et recevant à peine d'une année à l'autre la visite d'un Missionnaire, a aujourd'hui plus de 3,000 Chrétiens et six Missionnaires, dont trois Chinois, deux Européens, et un Évêque Vicaire Apostolique. Celle du Hou-Pé, quand en 1840, nous la rendîmes entre les mains de la Sacrée Congrégation de la Propagande qui nous l'avait demandée, pour l'ériger avec le Hou-Nan en nouveau Vicariat Apostolique, qu'elle voulait confier à ses propres Prêtres, comptait environ 8,000 Chrétiens, près de la moitié de plus qu'elle n'en avait en 1785. L'état florissant où mon vénérable confrère, Monseigneur Rameaux, a élevé nos Missions françaises du Tché-Kiang et du Kiang-Si dont on le fit premier Vicaire Apostolique et qu'il a rendu un intéressant Vicariat Apostolique d'une douzaine de mille Chrétiens, divisés actuellement en deux Vicariats (Kiang-Si et Tché-Kiang), ayant chacun à leur tête un Évêque Vicaire Apostolique, et bon nombre de Prêtres européens et indigènes, contraste d'une manière étonnante, avec l'état de délabrement et le petit nombre de Chrétiens que renfermaient ces Missions, quand on nous en chargea. La Mission, [1003] de Mongolie, ayant à peine à cette époque quelques *centaine de* Chrétiens, sans chapelle ni établissement quelconque, améliorée à proportion. Déjà, Monsieur et très honoré Père, j'ai eu l'honneur d'en parler au long dans mes lettres précédentes à Votre Paternité ou à Messieurs les membres de l'Association de la Propagation de la Foi ; ce n'est pas ici le lieu d'en parler de nouveau.

«Il ne convient encore moins, Monsieur et très honoré Père, de mettre ici sous vos yeux, l'état prospère dont jouissent pareillement les autres Missions des diverses provinces de l'Empire, confiées à la sollicitude d'autres très respectables et très estimables corporations. Mais je ne crois pas sortir de mon sujet, en faisant remarquer à nos lecteurs que jamais la Religion ne fut véritablement aussi prospère dans l'Empire. La paix et la concorde règnent dans tout l'Empire parmi les Chrétiens et leur nombre a augmenté. Sans parler du grand nombre de Prêtres indigènes qui ont été ordonnés et servent utilement la Religion, il y a dans chaque province, plusieurs Missionnaires européens exclusivement occupés à l'exercice des fonctions tout à fait sacerdotales. Bien plus, par les soins paternellement prévoyants de Sa Sainteté Grégoire XVI, à qui ces Missions conserveront une éternelle reconnaissance, au lieu de 5 à 6 Évêques ou Vicaires Apostoliques l'Empire chinois compte aujourd'hui une vingtaine de Vicaires Apostoliques Évêques, ayant, ou allant avoir, pour la plupart un Évêque coadjuteur. Encore quelques années, et Dieu aidant, il est à espérer que le nombre des premiers Pasteurs augmentera avec celui des Chrétiens, et qu'enfin la divine Providence disposera les événements de manière qu'à l'exemple de l'Épiscopat des États-Unis, Nosseigneurs les Vicaires Apostoliques de Chine pourront enfin se réunir en concile national au moins dans la ville la plus commode des cinq ports ouverts aux Européens, pour y régler mille points de discipline sur les mœurs et usages divers du pays, et y prendre ensemble les moyens les plus efficaces de conserver [1004] et de propager la vraie Religion, au sein de nombreuses sectes idolâtres qui précipitent tous les jours tant de millions d'âmes en enfer. Puissent les vœux et les prières des âmes ferventes, hâter cette époque fortunée ! Le Seigneur semble avoir entendu nos soupirs, puisque j'ai reçu depuis un mois et demi de Rome, la pièce authentique qui convoque ce concile, sans m'avoir désigné le jour.

«Vous n'ignorez pas, Monsieur et très honoré Père, que ce ne fut qu'en 1692, plus d'un siècle après la prédication de l'Évangile en Chine par le révérend Père Ricci, que fut résolue la séparation des Missionnaires français de leurs confrères de la maison portugaise, et la construction pour eux d'une église et d'une maison françaises à Pékin.



Louis XIV applaudit aux efforts des Missionnaires patriotiques et leur accorda sa protection et des secours d'argent. Le prince Sosan, plein de reconnaissance pour les services signalés du révérend Père Gerbillon, dans la conclusion du traité de paix fait, avec les Russes, n'avait pas craint de louer les Pères français européens et leur religion, en présence de l'Empereur. Et il en avait obtenu un édit qui accordait la liberté de prêcher l'Évangile, et permettait au révérend Père Gerbillon et à ses confrères Français Bouvet, Visdelou et de Fontenay de se bâtir une maison et église particulières, sur un terrain dont l'Empereur fit lui-même présent, dans l'enceinte de la cité jaune, non loin du palais impérial. Les bâtiments commencés en 1699, furent terminés en 1703. Ce fut là le siège de l'établissement public de la nation française dans la capitale de l'empire du milieu.

«(Il y a actuellement, comme vous savez, 266 ans que la Religion catholique pénétra en Chine, pour la troisième fois. Le révérend Père Ricci arriva en 1583 sous l'ancienne dynastie des Ming ; et la Religion s'est maintenue sous la dynastie actuelle des Tsing, dont les six empereurs ont régné dans l'ordre suivant. *Chun-Tchè* régna 18 ans, depuis 1643 jusqu'en 1661 ; *Kanq-Chi*, 61 ans, depuis 1661 jusqu'en 1722 ; *Yung-Tchin*, [1005] 13 ans, depuis 1722 jusqu'en 1736 ; *Kien-Long*, 60 ans, depuis 1736 jusqu'en 1796 ; *Kia-King*, 25 ans, depuis 1796 jusqu'en 1820 ; et *Tao-Kouang*, 29 ans, depuis 1820 jusqu'en 1849).

«Profitant de la bienfaisance du savant et judicieux Empereur, qui n'eut pas le courage de professer une Religion qu'il estimait et reconnaissait pour vraie, les Missionnaires de Pékin et des provinces, le décret impérial à la main, prêchaient partout notre sainte Religion, et bâtirent bon nombre d'Églises. Pékin comptait alors de fervents Chrétiens qui donnèrent de grands exemples de vertu : j'aime à croire qu'il en fut de même dans les provinces ; mais l'opinion générale des Missionnaires d'aujourd'hui, fondés sur de sages examens auprès des Chrétiens, est que ces Chrétiens n'étaient rien moins que ce qu'ils devaient être, soit pour l'instruction, soit pour la conduite, soit pour la pureté d'intention qui leur faisait recevoir le baptême. Plusieurs s'imaginaient plaire ainsi à l'Empereur qui permettait la Religion ; et d'autres en plus grand nombre captaient ainsi la bienveillante protection des Européens prédicateurs, qu'ils savaient être, par eux-mêmes ou par leurs amis de Pékin, puissants et en faveur à la Cour, auprès de Sa Majesté, des Princes, des Grands de l'empire, des membres des six grands tribunaux de la capitale, auxquels on peut en appeler de toutes les grandes affaires.

«Tant que vécut l'Empereur Kang-Chi, protecteur de la Religion et des Européens qui la prêchaient, l'établissement français fut en honneur à Pékin, et en faveur à la Cour, qui aimait et estimait entre autres les révérends Pères Gerbillon et Parennin. Sa Majesté les honorait de sa bienveillance et protégeait, en leur considération, leur établissement, ses membres et leur Religion. Néanmoins, l'ennemi du genre humain avait déjà jeté ses semences de haine et d'envie dans le cœur des Grands de l'empire, jaloux de voir des étrangers plus en honneur et en faveur qu'eux-mêmes auprès de leurs propres [1006] Souverains. Par crainte de Sa Majesté, plutôt que par respect, ils n'osaient pas encore faire parvenir leurs plaintes et leurs murmures jusqu'aux oreilles de l'Empereur ; mais ils attendaient avec impatience le moment favorable où ils pourraient le faire impunément.

«En 1717, cinq ans avant la mort de Kang-Chi, un Mandarin de Canton, plus impatient que les autres, présenta contre la Religion, une enquête d'après laquelle neuf tribunaux de l'empire restreignirent la liberté de prêcher aux seuls Européens munis personnellement de la permission impériale <sup>35</sup>. Mais à peine le protecteur du catholicisme en Chine, eut-il rendu le dernier soupir, que les ennemis de la Religion européenne, se plaignirent et murmurèrent tout haut, contre la Religion nouvelle, et des étrangers devenus plus puissants que les indigènes.

«Monté sur le trône en 1722, Yung-Tchin fut un bon prince, occupé des affaires et du bonheur de son peuple. Ayant publié en sa faveur de bons édits, il s'aliéna l'esprit des

---

<sup>35</sup> Cette permission était le fameux Piao. Voir tome IV.

Tartares Mantchoux, qui se crurent lésés. Il semble qu'il ne lui manquait que de se déclarer pour la Religion chrétienne, à l'exemple de son père ; mais il se conduisit tout autrement <sup>36</sup>. Le ViceRoi du Fo-Kien lui ayant présenté en 1724, une pétition contre les Européens et leur Religion, le grand tribunal des rites décréta l'expulsion du territoire chinois pour tout Européen qui n'était pas à Pékin au service de l'Empereur, sans en excepter dans leur haine jalouse ceux qui étaient personnellement gratifiés de la permission impériale ; et la destruction ou changement de destination des églises ou chapelles catholiques élevées sous le règne précédent. Sa Majesté prêta une oreille trop facile à l'odieuse calomnie, à la basse jalousie et à la haine implacable de ses sujets contre la Religion du Christ et ses Ministres. Le fatal décret fut en tout approuvé et mis à exécution. [1007] Les Missionnaires furent persécutés dans les provinces, et tous ceux qu'on put arrêter furent reconduits à Canton. Les Églises furent détruites dans toutes les provinces de l'Empire, ou enlevées au culte Catholique, pour être dédiées au culte des dieux de l'Empire, ou employées à d'autres usages profanes. On toléra les Missionnaires de la capitale dans leurs Églises respectives ; mais il leur fut enjoint de ne pas s'éloigner de plus de quatre lieues de Pékin.

«Le feu de cette persécution, qui n'eut pas de martyrs, ni d'exilés Chinois, et ne fit guère souffrir que les Missionnaires, éprouva la charité des Chrétiens, sépara le bon grain du mauvais, et montra le peu de confiance que méritait la foi de gens convertis, en considération de la permission d'un Roi mortel. La plupart surtout parmi les Mandarins et les Lettrés, retournèrent à leurs superstitions aussi facilement qu'ils les avaient quittées : preuve assez certaine de la non rectitude de leurs intentions en embrassant la Religion chrétienne. Affligés de ces honteuses défections assez nombreuses dans les rangs des Chrétiens de l'Église française, nos Missionnaires s'appliquèrent à les réparer de leur mieux, en prenant un plus grand soin des Chrétiens qui restèrent fidèles.

«Kien-Long, le plus grand des Empereurs de la dynastie actuelle après Kang-Chi, succéda à son père l'an 1736. Instruit et judicieux, il estimait la Religion chrétienne. Il en fit mettre trois ouvrages parmi la savante collection des livres rédigés d'après ses ordres, par les soins d'une société de savants Han-Ling, et gravés et imprimés par les plus habiles artistes ; attendu la fâcheuse disposition des esprits contre les Européens et leur Religion, il n'osa cependant pas toucher à l'hostile et désastreux édit de son père. Cet édit subsista dans toute sa force, pendant ce long règne de 60 ans. De cette sorte, sans être persécuteur direct de la Religion, ni proprement ennemi des Européens auxquels il témoignait même parfois sa bienveillance, notamment aux membres de l'Église française, Kien-Long [1008] donna à la Religion des confesseurs et des martyrs.

«En 1737, le tribunal des crimes condamna à recevoir cent coups de rotin et à porter la cangue, le Catéchiste d'un Européen, surpris baptisant à Pékin des enfants trouvés dans l'hospice impérial. La persécution s'en suivit, et les Missionnaires eurent beaucoup à souffrir.

«Neuf ans plus tard, 17405, le Vice-Roi du Fo-Kien obtint un ordre en vertu duquel furent martyrisés pour la Foi dans sa province, Monseigneur Pierre Sanz, Vicaire Apostolique et plusieurs Dominicains. La persécution s'étendit dans les autres provinces. Les Missionnaires, après avoir beaucoup souffert, furent arrêtés et chassés de l'Empire, et les églises restantes que l'on découvrit, furent démolies.

«L'établissement français ressentait plus ou moins, comme les autres dans le sein de la capitale, les fâcheuses conséquences de la persécution, et quoiqu'il y eût toujours à la Cour d'habiles artistes, peintres, horlogers, etc..., etc..., chéris de l'Empereur, ils n'avaient plus assez de crédit pour imposer silence aux murmures et aux calomnies des Grands. En 1769, les Européens réussirent néanmoins à faire diriger seulement contre sept Mandarins

---

<sup>36</sup> On en a vu la raison dans l'histoire de son règne, tome VII.

chrétiens, qui furent déposés et gratifiés de cent coups de rotin, une accusation d'abord dirigée contre 22 d'entre eux.

«C'en était certes plus qu'il n'en fallait pour arrêter le bel élan de prospérité et de progrès, que les anciens Missionnaires français avaient donné à leur établissement et à la cause de la Religion, dans le district qui leur était confié dans la ville de Pékin, et dans leurs Missions de la province : les efforts multipliés de leurs successeurs devaient en être tout paralysés. Toutefois, le cœur impitoyablement cruel de l'ennemi irréconciliable du genre humain, était loin d'être satisfait. Père de l'erreur et de la dissension, il avait soufflé depuis un siècle, son esprit de désunion et de mensonge parmi les Prédicateurs eux-mêmes de la vérité et de la charité. Les uns avec le révérend Père Ricci, [1009] fondateur de la Mission de Chine, regardaient comme licite le culte des ancêtres, avec ses diverses pratiques, qu'ils croyaient purement civiles ; et les autres, avec son successeur le Révérend Père Longobardi, soutenaient le contraire et regardaient ce culte et ses pratiques Comme tout à fait illicites. Cette déplorable dispute, suivie du scandale nécessaire de la diversité de doctrine et de manière d'agir, entre les Prédicateurs d'une même Religion, (il faut ajouter ici à tant de causes l'épouvantable rébellion contre le Saint-Siège et ses ministres), nuisit beaucoup au progrès de la Religion parmi les infidèles, et même à sa conservation parmi les anciens Chrétiens. Ses funestes effets se firent sentir plus à Pékin que partout ailleurs. Le respectable Prélat de cette ville, dans deux de ses mandements, avait cru devoir permettre à ses ouailles des choses qu'il ne croyait pas contraires à une Constitution Apostolique de Clément XI, et qui lui étaient néanmoins opposées <sup>37</sup>. Il fut grand le mal causé par un double acte public de l'autorité épiscopale du lieu, annonçant comme licites des actes auxquels les fidèles n'étaient d'ailleurs que trop attachés. Ces disputes religieuses furent connues des Empereurs, on a vu qui leur en donna connaissance, qui en manifestèrent leur mécontentement ; et les ennemis de la Religion et des Européens en profitèrent pour décrier et rabaisser l'une et les autres dans l'esprit du souverain.

«Si à tant de tristes précédents, on ajoute le funeste schisme de Pékin, en 1776, pendant lequel les Chrétiens divisés entre eux, étaient, les uns pour Cephass, et les autres pour Apollon, pour l'Évêque nouvellement sacré, ou pour l'ancien Vicaire Général, on sera facilement convaincu que dans de telles circonstances, l'établissement français et les Chrétiens qu'il dirigeait dans la capitale et dans la province, ne jouissaient plus de leur ancienne prospérité. [1010]

«La Société de Jésus, ayant été éteinte en 1773, ses anciens membres, les Missionnaires français de Pékin, se trouvèrent sécularisés, dispensés de leurs vœux, sans Supérieur au spirituel et au temporel, et privés de leur ancien esprit de vie, d'union et conservation. Ils comprirent les besoins extrêmes de leur pénible situation ; et ils se donnèrent tous les mouvements possibles pour s'unir à quelque autre corps religieux ou Société de Prêtres capable de soutenir et de perpétuer leur œuvre. Ils en écrivirent à Sa Sainteté et à Louis XV. A leur demandé, l'établissement fut proposé par le Roi et le Saint-Siège, à Messieurs les Prêtres du respectable Séminaire des Missions Étrangères à Paris, qui refusèrent absolument de s'en charger. Sur un semblable refus de la part des autres maisons ecclésiastiques, religieuses ou séculières, Sa Majesté très chrétienne nomma en attendant un administrateur supérieur de l'établissement. Kien-Long crut devoir leur accorder aussi un Grand de l'Empire, pour être leur protecteur, le gérant bienfaisant de leurs affaires auprès de Sa Majesté ; mais dans le fait, pour les surveiller et les gouverner. Ceux qui eurent cette charge furent en effet des tyrans, ennemis acharnés des Européens, à qui ils firent payer bien cher leurs prétendus services auprès de l'Empereur, et qui réussirent enfin à les chasser de la capitale et de l'Empire. Cependant les mesures provisoires étaient loin de satisfaire Messieurs les ex-Jésuites qui, non sans une douleur profonde, voyaient tout dépérir, sans pouvoir y porter remède. Ils persistaient donc à écrire, à Rome et à Paris,

---

<sup>37</sup> Voir au tome VII la bulle de Benoît XIV et la condamnation de ces mandements.

les lettres les plus pressantes, pour faire substituer, dans l'administration de l'établissement français de Pékin et de ses Missions de Chine, à la place de leur Société éteinte, une maison ecclésiastique capable de relever l'un et les autres, et de leur redonner, autant que les circonstances le permettraient, leur ancienne splendeur et prospérité.

«Notre Congrégation avait alors la direction de la plupart des grands Séminaires de France, ci elle comptait près de [1011] quatre-vingts établissements. Le Gouvernement venait de la choisir, pour remplir, dans les Missions du Levant et de la Syrie, le vide qu'y avaient laissé les Révérends Pères de la Société éteinte, qui ne pouvaient plus les soigner ; et on avait cru devoir accéder à ces désirs. Satisfait de tous ces charges nombreuses et difficiles, que les malheurs des temps rendaient encore plus pénibles, le sage modérateur de la Congrégation de la Mission, M. Jacquier, Supérieur Général, présentant d'ailleurs une grande catastrophe pour notre France, et pénétrant les difficultés qu'il y aurait à bien régir l'établissement proposé, bornait ses vues, concentre tout Son zèle à faire prospérer les établissements dont lui et ses enfants étaient actuellement chargés, persuadé que c'était tout ce qu'ils pouvaient faire pour le moment, et que s'ils y réussissaient selon leur désir, ils n'auraient pas peu mérité de la Religion et de la Société. Loin donc de désirer l'établissement français de Pékin et ses Missions de la Chine, il porta sa franche fermeté jusqu'à le refuser net par trois fois à trois propositions, que lui en fit faire Louis XVI, qu'un premier et second refus n'avaient pu persuader de se désister de son premier dessein. Au troisième refus, son Secrétaire qui était présent, s'étant permis de lui faire observer qu'une proposition d'un messenger royal, faite par trois fois au nom du Roi, équivalait certainement à un ordre du Monarque, manifestait sa volonté absolue, et méritait qu'on y eût quelque égard ; la proposition royale fut mûrement délibérée au Conseil, et on crut que, quelque grandes que fussent les charges de la Compagnie, on ne pouvait vraiment pas refuser celle-ci, proposée, comme elle l'était, par Sa Majesté très chrétienne, qui avait tant à cœur l'établissement politique et religieux de Pékin. On donna donc le consentement désiré ; et comme les besoins étaient urgents, on mit de suite la main à l'œuvre, afin de terminer au plus, tôt une affaire pendante depuis dix ans.

«Sa Sainteté Pie VI, d'heureuse mémoire, par un décret de [1012] la Sacrée Congrégation, daté du 7 décembre 1783, substitua les Prêtres de la Mission aux lieu et place des révérends Pères de la Société éteinte ; un bref du Roi et des lettres patentes furent délivrées à Versailles le 25 janvier 1784, à l'effet d'opérer la susdite substitution, et les deux Puissances nommèrent de concert M. Raux, Supérieur Apostolique de l'établissement et de ses Missions. Le 20 mars de la même année, il s'embarqua à Brest avec M. Ghislain, comme lui Prêtre de la Mission et Missionnaire Apostolique, et M. Paris, frère de la Mission, horloger, habile mécanicien. Vers la fin du mois d'août suivant, ils étaient à Macao, et le 13 décembre, le bref royal fut transcrit en son entier sur les registres de la chancellerie française à Canton.

«La Mission française de Pékin fit des progrès considérables sous l'administration de M. Raux. En 1795, elle baptisa 241 adultes. La Religion s'étendit dans la Tartarie où il envoya deux Missionnaires.

«En dépit des malheurs de la France, pendant la Révolution, MM. Jacquier et Cayla, Supérieurs Généraux, trouvèrent le moyen d'envoyer en Chine huit confrères dont la plupart, proposés pour l'établissement de Pékin, s'étaient particulièrement adonnés à l'étude de l'astronomie, de la physique et de la médecine. Deux d'entre eux, MM. Hanna et Lamiot, purent seuls obtenir la permission impériale de venir habiter publiquement Pékin. M. Clet fut martyrisé pour la Foi en 1820, le 17 avril, et M. Aubin mourut confesseur entre les mains des satellites ; les quatre autres travaillèrent dans les missions où ils surent pénétrer Secrètement, ou à notre Procure de Macao.

«A Rome où il avait été obligé de se réfugier, M. Brunet venait de succéder à M. Cayla, en qualité seulement de Vicaire Général de la Congrégation. Suivant l'exemple de ses deux respectables prédécesseurs, il mit tout en œuvre pour envoyer des secours d'argent et de sujets à la mission de Chine. En 1805, [1013] Napoléon, ayant proposé de maintenir

l'œuvre gallo-chinoise de Louis XIV, et d'envoyer des Missionnaires français à Pékin, M. Brunet avait disposé trois confrères, MM. Viguier, médecin versé dans toutes sortes de connaissances, Rouby et Chabrol, excellents astronomes, mathématiciens, élèves de Lalande. Déjà Monseigneur le Nonce de Lisbonne avait reçu du Préfet de la Propagande, les lettres de Supérieur Apostolique de l'établissement de Pékin pour M. Viguier qui allait remplacer M. Raux, et les lettres de Missionnaires Apostoliques pour ses deux compagnons. Mais la guerre survenue contre l'Autriche retarda la remise de l'argent que l'Empereur avait promis pour les frais de l'expédition qui, à cause de cela, fut différée jusqu'au printemps suivant, puis des affaires plus importantes, appelant ses soins ailleurs, l'affaire du rétablissement français de Pékin en resta là.

«En 1824, déjà rétablie depuis quelques années par ordonnance royale, notre Congrégation fut sur le point, de concert avec le Gouvernement, d'envoyer des sujets distingués à l'établissement public de Pékin. Le défaut de communication entre les deux gouvernements français et chinois, fit d'abord ajourner et puis dissiper le projet de ce second envoi. D'ailleurs, en vain, seraient-ils venus à Macao et à Canton ; les obstacles nombreux et insurmontables qu'y rencontraient leurs confrères, ne les auraient pas non plus laissés parvenir à la capitale.

«Depuis la persécution de 1805, l'établissement français fut, comme tous les autres, sujet à des vexations et à des tracasseries perpétuelles ; il eut à subir, même de nuit, de fréquentes visites domiciliaires, qui forcèrent nos confrères de fermer pour un temps le Séminaire interne. Défense fut faite à tout Européen de sortir de son établissement, pour quelque motif que, ce fût, autrement qu'escorté de deux satellites. Pour assurer l'exécution de cette défense humiliante et vexatoire, on fit murer les portes de derrière, et bâtir devant la principale porte, de petites maisonnettes pour 20 soldats, de manière que les Européens [1014] étaient gardés chez eux comme des prisonniers d'État. On publia à Pékin des décrets impériaux, on afficha des placards plus nu moins injurieux aux Européens et à notre sainte Religion, on examina, on décria les livres religieux imprimés en Chinois, on en brûla toutes les planches que l'on put déterrer, etc..., etc...

«A toutes ces vexations et persécutions, aux grandes dépenses qu'elles occasionnèrent, soit pour les prévenir, soit pour s'en délivrer en tout ou en partie, se joignirent le déficit des finances et la nécessité des dépenses extraordinaires. Une inondation avait renversé une grande partie des bâtiments de la maison française, et comme ces bâtiments avaient plus de cent ans, les toits de la partie restante devaient être réparés, et on n'avait plus d'argent. La maison française de Pékin ne recevait plus rien de la Congrégation qui n'était pas encore rétablie, ni depuis bien longtemps non plus du Gouvernement français qui ne se mêlait plus d'elle. Dans son extrême détresse, M. Ghislain adressa un mémoire au Gouvernement français, pour en obtenir des secours, pécuniaires. On n'y eut pas égard, on n'accorda rien, de manière que l'établissement se trouvant réduit à ses seuls moyens d'existence dans le pays, M. Ghislain, pour faire face et honneur à tout, dut emprunter, engager, aliéner. Aussitôt que les temps furent moins mauvais, et que la surveillance moins sévère permit de respirer un peu, il s'empressa de rouvrir le Séminaire interne, et la maison et la Mission reprirent comme auparavant.

«Ce calme ne dura pas longtemps. Sur un libelle diffamatoire contre les Européens et leur Religion, présenté par un Grand de l'Empire, Kia-King ordonna en 1811 aux Européens de la capitale, les trois Missionnaires de l'église cathédrale, membres du tribunal des mathématiques seuls exceptés, de quitter Pékin et de retourner dans leur patrie. Ayant réussi peu de temps après à faire révoquer cet ordre inique, M. Lamiot, successeur de M. Ghislain, put encore rester avec sa qualité [1015] d'interprète de l'Empereur. Messieurs les Italiens de l'église occidentale, qui avaient déjà tout disposé pour leur départ, crurent alors que leur poste à Pékin n'était plus tenable, et partirent tous.

«M. Lamiot se dérida à tenir ferme contre vents et marées, autant que les fâcheuses circonstances le permettaient ; il soutint l'établissement français, et continua à diriger l'œuvre des Missions, qu'administraient, sous ses ordres, ses confrères chinois. Aidé du

respectable M. Sué, il put former quatre Prêtres, un diacre et un frère Laïque, Vous savez comment M. Lamiot fut impliqué dans l'affaire de M. Clet et arrêté pour être conduit au Hou-Pé. Nos pauvres confrères chinois épouvantés, terrassés de ce coup, ne savaient que faire. ni que devenir, ignorant tout ce que cela voulait dire et à quoi cela aboutirait. ils furent informés de l'arrestation de leurs confrères portugais, membres du tribunal des mathématiques. A force de démarches et de gros présents aux rares et timides amis qui leur restaient encore, ils apprirent le motif de l'arrestation de M. Lamiot. Quelques ressorts que on fit jouer, les Mandarins et les gardes restèrent inflexibles. Une somme énorme dépensée pour faire déclarer M. Lamiot innocent et le faire remettre en liberté, ou tout au moins, à l'effet de le dispenser d'aller au Hou-Pé, en faisant venir M. Clet à Pékin, où s'effectuerait la confrontation, n'eut d'autre résultat que d'obtenir aux Européens, la permission d'aller le voir, de le soulager et de le consoler. Cette faveur fut constamment refusée à Messieurs les Prêtres chinois, ses confrères, qui ne purent qu'acheter à prix d'argent, la légère consolation de le voir en chemin loin des murs de la capitale.

«Les Grands de l'Empire, nos ennemis, savaient bien qu'il leur serait beaucoup plus facile de soutenir leurs calomnieuses imputations, et de le faire chasser de l'Empire, une fois qu'il serait loin de la capitale 4 des quelques amis qu'il, y avait encore. Aussi, après une insignifiante confrontation, M. Clet fut-il condamné 4 mort comme prédicateur d'une Religion étrangère ; [1016] et M. Lamiot fut exilé à Canton, puis à Macao, avec ordre répété au Vice-Roi, et signifié par celui-ci au Gouverneur portugais et au Sénat de le renvoyer en France sans délai. M. Lamiot, depuis 36 ans, tenait du fond de ses entrailles, par Religion, par devoir et par affection, aux Chinois au salut desquels il s'était consacré dès sa jeunesse ; il voulut porter jusqu'à la mort l'habit chinois, et conserver les usages anti-français de cette nation que la Foi lui avait rendus aimables ; il ne se consolait du long éloignement où il était, de ses bien-aimés chrétiens de l'établissement français de la capitale que dans l'espoir de pouvoir continuer, jusqu'à son dernier soupir, à leur être utile, et en les administrant, à peu près comme à Pékin, par le moyen des Prêtres, ses confrères, disséminés dans ses Missions, et de ceux qu'il formerait à l'avenir dans le Séminaire interne qu'il allait fonder à Macao. Il répondit donc avec le courage intrépide de la vertu et du généreux dévouement apostolique, qu'il ne quitterait Macao qu'autant qu'on l'en arracherait de vive force. La paix régnait déjà en Europe depuis plusieurs années ; la France était l'amie et l'alliée de toutes les puissances ; ainsi, Monsieur le Gouverneur et le Sénat de Macao, ne croyant pas devoir en venir à cette dernière extrémité, envers un sujet français inoffensif, un respectable vieillard, Missionnaire apostolique ; notre bien-aimé confrère put continuer à y exercer de son mieux, autant que le permettait la distance des lieux, sa fonction de Supérieur des Missions françaises des Lazaristes en Chine, jusqu'à sa mort arrivée en 1831.

«Après le départ de M. Lamiot de Pékin, l'établissement français, ne pouvant être administré par nos confrères chinois, devait tomber, et le local et les bâtiments devenir biens de l'État. M. Serra, portugais, voulut bien se transporter chez nous, et prolonger ainsi son existence jusqu'en 1827. Fils et successeur de Kia-King, l'Empereur actuel Tao-Kouang, régnait depuis sept ans il suivait de point en point la ligne tracée par son père dans sa conduite envers les Européens de la capitale et [1017] leur Religion. Voyant que les sollicitations et les mesures de tout genre, dont on usait depuis plus de trente ans, pour introduire publiquement d'autres Européens dans les différents établissements de la capitale, n'étaient pas mieux accueillies du nouveau que du vieil Empereur, et venaient toutes échouer devant la volonté de fer de Leurs Majestés très païennes ; M. Serra résolut de, tenter un dernier moyen. Il s'imaginait que Tao-Kouang tenait encore aux trois Européens restants, tous membres du tribunal des mathématiques, dont il ne pouvait et ne voulait pas se passer pour l'exacte rédaction de son calendrier, et qu'il ne consentirait certainement pas au retour d'aucun d'eux en Europe. En le menaçant de se retirer, il prétendait comme condition essentielle pour l'empêcher de partir, forcer l'Empereur à appeler les confrères qui, depuis longues années, attendaient à Macao. Sur ce, agissant individuellement à la chinoise, il demanda à Sa Majesté la permission d'aller fermer les

yeux à sa vieille mère en Portugal. Nos ennemis, qui ne désiraient rien tant que de voir disparaître les Européens de la capitale, appuyèrent si fortement cette demande que, contre l'attente de M. Serra, elle fut simplement acceptée sans la moindre réclamation. Ce confrère, qui ne pensait pas être ainsi pris au mot, aurait ensuite bien voulu rester ; mais on ne voulut pas en redemander la permission à l'Empereur, et il partit. La mauvaise issue de cette affaire fit en partie mourir de douleur, en quelques jours, le Vicaire Général de Pékin, M. Ribeiro. Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin, resté seul, voulut aussi se retirer ; mais cédant aux prières des Chrétiens et surtout des Prêtres chinois, il resta jusqu'à sa mort arrivée en 1839, le 2 novembre. Pendant douze ans encore, il conserva l'établissement portugais ; mais, quels que fussent sa bonne volonté et son sincère dévouement pour l'établissement français, il ne put nous le conserver. Il n'existait plus depuis huit ans, lors de mon arrivée à Pékin, en 1835.

«Dans ma lettre du 7 mars 1845, à Messieurs les membres [1018] du Conseil central de Paris, j'ai déjà exposé l'état actuel de notre Chrétienté de la capitale, et des Missions françaises de la province de Pékin, relativement à l'augmentation des Chrétiens, à l'érection de résidences, à l'instruction et à la piété des Chrétiens ; ce serait abuser de votre longue patience que d'en parler de nouveau.

«Je termine ici ma narration. Il me suffit d'avoir rapporté l'origine et la chute de l'établissement public de la France à Pékin, avec leurs causes différentes, énuméré une partie des obstacles et des difficultés, des efforts et des moyens employés pour les surmonter et dissiper, ainsi que ses succès et ses revers. C'est au lecteur éclairé et judicieux à juger si notre Compagnie, pendant l'époque désastreuse qu'elle a été obligée de l'administrer, a fait ou non, tout ce qu'elle devait et pouvait faire pour sa prospérité ; et si toute autre corporation religieuse ou séculière que les malheurs divers de ces temps mauvais, n'auraient certainement pas plus épargnée que nous, ayant pu et voulu s'en charger à notre place en 1781, elle eût réussi, dans ces jours de désastre pour la Religion en Europe et en Chine, au milieu de tant de malheurs de tout genre, en butte, au dedans et au dehors de Pékin, loin même de l'Empire du milieu à tant d'ennemis puissants acharnés à sa perte, à le faire mieux prospérer, ou du moins à l'empêcher de disparaître.»

Après le résumé que l'on vient de lire, on sera fort étonné de l'entreprise qui eut lieu en Chine en 1848. Déjà à cette époque on avait fait publier dans les journaux d'Europe une fable assez curieuse. On y rapportait que l'Empereur Tao-Kouang avait fait un décret pour réclamer à sa Cour la présence des confrères de l'ancien Père Mathieu Ricci. Rien n'était plus, faux, et l'Empereur Tao-Kouang, persécuteur de la Religion chrétienne, était plus ennemi que jamais des Européens, surtout depuis les concessions qu'il avait été obligé de faire par le traité de 1842, à la suite de la guerre des Anglais contre la Chine. Cette table [1019] n'était qu'un leurre pour intéresser l'opinion publique à l'entreprise dont nous allons parler.

Dans Sa lettre du 4 mai 1849, Monseigneur Mouly, s'adressant au Supérieur Général de la Congrégation, s'exprimait en ces termes :

«En m'envoyant comme Administrateur Apostolique dans le diocèse de Pékin, la Sacrée Congrégation m'écrivait en propres termes qu'elle s'était décidée à donner ce diocèse tout entier aux disciples bien méritants de S. Vincent de Paul. Aussitôt que je fus installé ici paisiblement, je lui demandai une bulle qui me confirmât dans ma charge d'Administrateur Apostolique de Pékin et conférât à la petite Compagnie le soin de tout le diocèse. Cette bulle n'est pas venue ; je n'ai reçu qu'un décret authentique de la Sacrée Congrégation où il n'est parlé que de moi seul, qu'elle constitue Administrateur Apostolique de Pékin, plus une bulle qui me permet de me choisir un coadjuteur pour ce diocèse, parmi mes confrères. C'est certainement quelque chose, mais il s'en faut que ce soit tout ce que ce devrait être, surtout la Sacrée Congrégation l'ayant promis en m'envoyant ici. Pourquoi cet isolement de notre Congrégation, avec laquelle seulement j'ai pu et dû accepter ce nouveau poste ? J'aime à croire que Rome persiste à vouloir nous établir ici, mais j'avoue que ce n'en est pas certes là le chemin ; de manière que si elle ne

nous accorde pas la bulle ou le décret que je lui demande, confiant clairement ce diocèse à notre Compagnie, il pourra fort bien nous arriver tôt ou tard, ce qui déjà nous est arrivé au Kiang-Nan, c'est-à-dire que nous finirions par être ignominieusement chassés de ce diocèse de Pékin, comme nous le Mmes jadis de Nankin.

«Voici ce qui vient d'arriver justement à l'appui de mon appréhension : Sur un faux bruit qu'ils ont accrédité à Rome, et qui est actuellement devenu public en Chine, savoir que l'Empereur désirait des astronomes de leur Société, les révérends Pères Jésuites se sont faits envoyer à Pékin, par la Sacrée [1020] Congrégation de la Propagande, qui soupire après le rétablissement dans la capitale des Missionnaires au tribunal des mathématiques, etc..., etc... Sur ce, le révérend Père René Massa, de retour de Rome, où il parerait avoir été à ce dessein, vient de m'écrire une longue lettre, pour me mettre au courant de leur projet, qu'il proteste venir de la Sacrée Congrégation, qui seule, dit-il l'a chargé de l'exécution, malgré ses modestes représentations, et à laquelle il ne fait qu'obéir en se disposant à venir avec bon nombre de Missionnaires astronomes, exercer à Pékin le saint ministère, en attendant qu'ils puissent s'y établir publiquement, etc..., etc... etc... Cette lettre est accompagnée de lettres de recommandations les plus pressantes qu'a cru devoir m'écrire en leur faveur, le révérend, Père Feliciani, franciscain italien, procureur de la Propagande b. Hong-Kong. Il y a aussi une copie originale, mais non authentique, c'est-à-dire sans signature de la Sacrée Congrégation qui, applaudissant à ce projet qu'elle croit fondé, me prescrit de seconder ces révérends Pères de tout mon pouvoir et de les recevoir parmi les Missionnaires de ce diocèse, n'ayant pas de Prêtres mathématiciens astronomes de notre Congrégation....

«Je réponds, et cela en conscience, comme je le crois convenable devant Dieu, d'une manière négative aux trois lettres, persuadé avec tous mes Confrères, que s'ils ont une fois remis le pied ici, nous ne pourrons pas nous accorder ensemble, et que nous serons contraints de leur céder peu à peu tout le terrain. Cela n'est certes pas raisonnable, nous trouvant ici actuellement par la seule force des circonstances indépendantes de notre vouloir, après avoir été en 1784, forcés par les deux puissances, à venir dans une partie de ce diocèse au refus de toutes les autres Sociétés ecclésiastiques religieuses ou séculières ; et, en 1847, dans tout le reste du diocèse, après avoir usé moi-même de tous les moyens imaginables pour n'y pas venir.

«Toutefois je ferai comme vous voudrez, Monsieur et très [1021] honoré Père ; car je n'y tiens pas personnellement, je ne tiens., à ce qu'il me semble par la grâce de Dieu, qu'à la divine volonté connue pour telle. Sous aucun rapport, nous n'avons besoin du secours de ces révérends Pères ; car, si je ne me trompe, malgré le refus le plus formel que je fais de leurs services, etc..., ils vont par tous les moyens possibles, tâcher de pousser leur pointe jusqu'au bout, disposés à ne jamais se désister.

«On dit que dans leur maison près de Chang-Hai, dans le diocèse de Nankin, outre les Prêtres nombreux destinés à l'administration de ce diocèse, ils en ont encore une dizaine, parmi lesquels se trouvent leurs astronomes occupés à apprendre, non la langue du pays, quoiqu'ils l'ignorent, mais bien le Mandarin de Pékin, pour laquelle Mission ils sont destinés. Il y a aussi des frères dont l'un est un fort habile sculpteur, un autre peintre, un troisième horloger, ouvrier sur les métaux, etc..., etc...

«Le révérend Père René Massa partit donc de Chang-Hai, sur une barque chinoise renfermant nombre de caisses d'objets précieux. Il venait à Pékin se concerter, dit-il, avec moi sur les moyens de faire réussir leur projet : mais Dieu permit qu'il tombât entre les mains de brigands qui enlevèrent au Père Massa et à ses gens tout ce qu'ils portaient et même leurs habits. C'est là, assure-t-il, qu'ayant perdu la lettre authentique de la Sacrée Congrégation, il a été obligé de m'envoyer à sa place la minute qui lui avait été remise pour son usage particulier. C'est un bonheur qu'il n'ait pas débarqué dans cette province, car avec l'adresse extrême qu'ils ont à s'attacher les gens, leurs manières habiles et grandioses qui sont du goût des Chinois, leurs nombreux et riches présents, etc..., etc...,



ils n'auraient pas manqué de se faire chérir et inviter des Chrétiens, et leur non-admission en aurait été infiniment plus difficile.

«Notre position est ici pénible et odieuse : Prêtres et Chrétiens, tous ont de la peine à ne pas rester persuadés que nous ne, sommes pas venus chasser M. Castro et les Portugais ; notre [1022] petit nombre et le déficit d'argent nous ont empêché d'améliorer encore leur sort, soit en leur envoyant des Prêtres pour les visiter au moins une fois l'an, la visite n'ayant pu avoir lieu dans plusieurs endroits depuis près de trois ans, soit en aidant à bâtir des chapelles dans certaines localités, soit surtout en payant à leurs Prêtres la pension annuelle de 50 taëls (environ 400 francs) que leur donnait M. Castro. Naturellement, ces Messieurs les Prêtres séculiers ne peuvent être satisfaits de nous, n'ayant, à l'exception de trois plus pauvres auxquels je tâchai de donner 30 taëls à chacun, reçu de moi aucune somme d'argent pour leur dépense. Ne seront-ils pas plus facilement du parti de ceux qui les rétribueront le mieux ? Les révérends Pères Jésuites d'ailleurs, qui surabondent infiniment d'argent, de sujets et d'objets de curiosité, de physique et de Religion, etc..., ne manqueront pas de profiter de ces mauvaises dispositions, pour nous décréditer, paralyser notre œuvre, et nous obliger peu à peu à nous retirer.

«Mais que dis-je, Monsieur et très honoré Père, tout cela n'est-il pas jalousie et contraire à l'esprit de S. Vincent ? Je vous en laisse le juge. J'aime à excuser les intentions des personnes surtout consacrées à Dieu, et je n'ai de rancune contre personne, je prétends seulement vous mettre à même de juger et d'agir.»

Déjà cette manœuvre avait été dénoncée par M. Guillet, Procureur de la Congrégation de la Mission à Macao, dans une lettre adressée au Supérieur Général à la date du 28 décembre 1848.

«Relativement à notre Mission de Pékin, je ne sais si déjà vous aurez eu connaissance de la curieuse idée venue dans la tête des Pères Jésuites de Chang-Hai. Ils disent avoir appris, je ne sais où, qu'il vient d'être publié un édit de l'Empereur qui rappelle à Pékin les Missionnaires du Père Ricci, pour réformer ou continuer le calendrier. S'étayant de ce prétendu décret que personne ne connaît, ils ont écrit à Rome pour se faire envoyer à Pékin, afin de... de... de... de..., etc... Rome a [1023] accueilli leur proposition, et le Cardinal Préfet vient d'écrire au révérend Père Massa, Jésuite, près de Nankin, de se rendre à Pékin auprès de l'Empereur. Ce bon Père s'est mis en route, mais, chemin faisant, il a été arrêté par des voleurs qui l'ont dépouillé, même de la lettre de Rome (à titre peut être de bien mal acquis) et l'ont laissé presque nu. Le pauvre malheureux est revenu forcément à sa résidence où il attend meilleure fortune.

«Tout cela vous servira pour pouvoir écrire à Rome afin de réclamer contre cette singulière affaire qui, tôt ou tard, nous ferait bien des misères.»

Un mois plus tard, le même M. Guillet écrivait, à la date du 22 janvier 1849.

«Rien de nouveau de Pékin, je n'ai plus entendu parler de l'expédition des Jésuites à Pékin, mais je ne doute pas que ces révérends Pères ne fassent tous leurs efforts pour s'introduire à la capitale et y mettre le désordre. Il est faux que l'Empereur les ait appelés dans son palais, comme ils en font courir le bruit ; «mais si l'Empereur vous appelle, leur disait quelqu'un, pourquoi y allez-vous en cachette ?» Je vous ai déjà dit ce que je pensais à ce sujet ; j'aime à croire que vous aurez écrit à Rome pour réclamer et empêcher que les Jésuites ne s'introduisent dans nos Missions, afin que la paix ne soit pas troublée comme à Nankin, d'où Monseigneur de Bési lui-même a été obligé de se retirer, et où Monseigneur Maresca, le Vicaire Apostolique actuel en a par-dessus les épaules, à cause de l'indépendance de ces bons Pères si doux et si élastiques en apparence.»

Malgré ce premier échec ou plutôt cette première leçon de la Providence, les Jésuites ne cessèrent pas pour cela de chercher à forcer la main à la Providence divine et cela par les mêmes moyens. Après avoir employé un mensonge solennel, publié à la face de l'Europe et de la Chine, il leur restait encore à semer la division parmi les Prêtres du diocèse de Pékin, pour pétitionner en leur faveur, ce moyen fut encore employé, et quand

Monseigneur Mouly voulut s'en plaindre au Supérieur [1024] des Jésuites de Chang-Hai, Celui-ci lui répondit : *qu'aucun d'eux n'y était pour rien*, tandis que Monseigneur Mouly avait entre les mains la lettre écrite par un Jésuite qui prouvait le contraire. Aussi, fort du droit et de la vérité, il adressa le fer mars 1851 au révérend Père Poissonneux, la lettre que l'on va lire

«Mon très honoré Père, votre lettre du 6 janvier 1851, loin de me faire de la peine, m'a causé au contraire de la satisfaction, par l'assurance que vous m'y donnez, au nom de tous les membres de votre très estimable Compagnie en Chine dont vous êtes actuellement le digne Supérieur, que ni vous, ni le révérend Père René Massa, ni tout autre de vos révérends subordonnés, n'ont écrit à Pékin, ni directement, ni indirectement. C'est bien, mon très honoré Père, je vous crois, et après vos protestations si solennelles, j'aurais tort d'accuser votre Corps que j'aime, estime et vénère depuis mon jeune âge, de faits qui, d'après ce que vous m'écrivez, ne doivent être que l'ouvrage de certains individus. Cependant veuillez être persuadé que je n'ai pas cru aussi facilement qu'il vous l'a paru, ce que j'ai écrit au révérend Père René Massa, et que tout bien considéré, je ne pouvais être plus charitable, sans manquer à l'obligation que j'ai de maintenir dans ce diocèse la paix et la concorde si nécessaires au bien spirituel de mes administrés. J'ai entre les mains des écrits véridiques qui justifient pleinement ma conduite à votre égard. Ici vous me permettez de vous faire observer à mon tour, mon très révérend Père, que vous n'avez pas la parfaite connaissance des sentiments et des actes de vos frères, quand vous m'écrivez avec la plus ferme assurance, qu'aucun d'eux n'a écrit à qui que ce soit à Pékin, ni directement, ni indirectement. J'ai lu, de mes propres yeux, des lettres originales d'un révérend Père de votre Compagnie en Chine, écrites à Pékin, à ce même prêtre, sollicité de faire venir dans cette capitale, les révérends Pères de la Compagnie, ce que le révérend Père n'a pas osé demander directement. [1025] Mon amour pour la vérité et pour votre respectable Société m'oblige, au moins, à avouer franchement que la lettre sollicitant *directement* le susdit Prêtre de ce diocèse de vous appeler à Pékin, est d'un Prêtre du Kiang-Nan, votre ami dévoué. Que vous, mon très révérend Père, ni, avec votre agrément, aucun des vôtres ne soyez pour rien dans cette affaire, j'aime à le croire actuellement, puisque vous me l'assurez ; mais avant Notre protestation, j'ai dû prudemment croire le contraire, et pu attribuer au corps, l'acte d'un de ses membres, censé agir en son nom aussi bien que le révérend Père René Massa, qu'aucun écrit de son Supérieur ne m'avait non plus prouvé agir au nom du corps.

«Je connais la nature et les circonstances de l'affaire que le révérend Père René Massa voulait traiter avec moi, et je ne lui ai rien écrit dans mes deux lettres précédentes qui prouve le contraire. Soyez en paix, Mon très révérend Père, je n'ai pas non plus attendu que vous m'en priassiez, pour écrire à la Sacrée Congrégation, ce que le devoir de ma charge m'oblige de lui faire savoir.

«Le Seigneur, dans ses desseins impénétrables, ayant permis l'extinction de votre Institut, ce ne fut que dix ans plus tard, qu'un très vénérable pontife, par l'organe de la Sacrée Congrégation de la Propagande, et de concert avec Louis XVI, envoya, malgré eux, les Prêtres français de la Mission, vous remplacer dans les Missions françaises de Chine, qui depuis lors se trouvaient abandonnées. Sa Majesté très chrétienne envoya dire, par trois reprises, à M. Jacquier, notre Supérieur Général, de se charger des Missions françaises de Chine. Le messenger royal essuya d'abord deux refus, et ne reçut enfin une réponse affirmative, à son troisième envoi, que parce qu'aucune corporation religieuse ou séculière ne voulut se charger de ces Missions, et parce que l'on craignait de déplaire au Roi., Plus tard, persuadée que, dans la partie du diocèse de Pékin, confiée depuis plus d'un demi-siècle à leurs soins, les Prêtres [1026] français de la Congrégation de la Mission n'avaient pas démerité de la Religion, la même autorité sacrée jugea à propos de nous confier, sans, que nous l'ayons sollicité, au défaut des Missionnaires portugais, et au refus constant de M. Castro d'être ordonné Évêque *in partibus*, l'autre partie du diocèse. Nous avons dû prendre l'administration de tout le diocèse ; nous tâchons d'administrer de notre mieux, et

nous continuerons à le faire, tout le temps que notre maître à tous, et à la seule volonté duquel nous devons obéir, et qui nous l'a lui-même confié, l'aura pour agréable, c'est-à-dire jusqu'à ce que Dieu nous dise, par l'organe de son Vicaire sur la terre, de céder la place à d'autres qu'il nous substitue. Alors nous nous retirerons humblement, et nous vous céderons la place, comme il nous a déjà été donné de vous la céder au Kiang-Nan.

«J'ignore, mon très révérend Père, les ordres tout positifs que vous dites avoir reçus de Rome, et que vous avez craint d'avoir transgressés en ne venant pas à Pékin : pour moi, je n'en ai pas reçu. Je n'ai vu de Rome qu'une copie ou plutôt titi brouillon, que le révérend Père René Massa et le Père Feliciani, Procureur de la Propagande, disent être la copie d'une lettre que m'aurait écrite, cette année, la Sacrée Congrégation de la Propagande ; je suis censé l'ignorer, cette lettre n'étant ni signée, ni en forme ordinaire de lettre. Mais quelle qu'elle soit cette pièce, d'ailleurs, se contente de me faire part de la singulière nouvelle qu'un Prélat estimable, (que j'ai eu l'honneur de connaître en Chine, et dont j'apprécie le talent, la vertu, le zèle et la piété), avait cru devoir annoncer jadis par lettre à la Sacrée Congrégation, y ajoutant sans doute peu de foi lui-même, attendu que son long séjour en Chine lui a appris le cas qu'on doit faire des paroles des Mandarins chinois, proférées en pareilles matières et circonstances. Nous ne pouvons nous persuader que les révérends Pères de la Compagnie de Jésus, au moins ceux résidant en Chine, aient jamais cru sérieusement à ce prétendu désir de Sa Majesté chinoise [1027] d'avoir les révérends Pères Jésuites à Pékin, et cela surtout exclusivement à d'autres Européens actuellement successeurs légitimes des anciens Missionnaires. Il faut cependant qu'on le croie, puisqu'on l'a admis comme une chose indubitable, et laissé établir par la Sacrée Congrégation comme principe certain pour commencer, en conséquence, à vouloir traiter cette affaire singulière avec moi, moi qui suis ici simple particulier, absolument inconnu à l'Empereur et à ses agents, à qui je ne puis absolument me faire connaître, et que je dois éviter le plus possible, sous peine d'être reconduit à Canton, comme tant d'autres. Je ne puis ne pas louer le révérend Père René Massa qui dit avoir de suite refusé modestement la commission d'introduire les révérends Pères Jésuites à Pékin pour l'astronomie, et avoir protesté humblement que cette commission devait être confiée aux Lazaristes qui se trouvaient sur les lieux et qui pouvaient de même procurer le bien commun désiré. Mais au lieu de proposer, comme il l'insinue dans sa lettre du 25 janvier 1849, cette affaire par écrit à la Sacrée Congrégation, en y ajoutant d'autres choses sur lesquelles on pût décréter l'envoi des Jésuites à Pékin, il aurait beaucoup mieux fait, ce me semble, d'exposer à la Sacrée Congrégation, (comme probablement l'illustre Prélat de Canope, Monseigneur de Bési, le faisait dans sa lettre), le peu de créance que méritaient ces paroles en l'air d'un Mandarin chinois, et surtout l'impossibilité de traiter cette affaire par l'entremise d'un pauvre Évêque forcé de s'abstenir d'aller dans sa ville épiscopale, et de garder au loin dans les villages l'incognito le plus absolu, même envers les derniers représentants de l'autorité chinoise. Le révérend Père, n'ayant pas cru devoir ou pouvoir faire ces observations, ses Supérieurs mieux informés et plus au courant des affaires, auraient dû les faire, et empêcher toute tentative à ce sujet. Ainsi, ni les autres, ni votre serviteur, n'auraient eu connaissance de cette affaire que je ne crois pas qualifier trop sévèrement en la traitant de singulière, attendu que, surtout en [1028] Chine, elle a singulièrement étonné tout le monde, et surtout dans la capitale où elle peut être mieux appréciée.

«En tout ceci, mon révérend Père, je vous parle tranquillement, sans fiel et sans amertume, et je n'ai pas l'intention de vous faire aucun reproche, encore moins de vous offenser ou de vous causer même de la peine. Mais puisque vous m'avez enfin écrit sur cette affaire *ex-officio*, comme Supérieur de la Compagnie de Jésus en Chine, je dois vous parler franchement et vous faire connaître clairement ma façon de penser et d'agir à votre égard, et répondre à tous les articles de votre lettre, quoique toujours dans les termes du respect dû à un Corps de Religieux d'un saint ordre et honoré du caractère sacerdotal, et de l'amitié, sincère qui doit toujours unir les enfants de S. Vincent avec ceux de S. Ignace.

«Sur la copie de la susdite lettre de la Sacrée Congrégation, il n'est fait mention d'aucun ordre donné par elle à qui que ce soit, pas même ait révérend Père René Massa qu'elle me dit secrètement avoir exhorté à traiter cette affaire avec moi, à qui elle se contente d'offrir vos services comme mathématiciens et Missionnaires du diocèse dans le cas où, à défaut des Prêtres de la Mission, mes confrères, j'en aurais besoin. Or, n'ayant besoin de vos services, ni comme mathématiciens, ni comme Missionnaires, j'ai l'honneur de vous remercier de l'offre charitable de vos services, comme j'en ai déjà remercié la Sacrée Congrégation qui pouvait peut-être alors croire que j'en avais besoin. Si jamais le cas arrivait que vos services ou ceux de toute autre corporation religieuse ou séculière, fussent jugés nécessaires à cette Mission, ma conscience m'engagerait à céder encore la place aux autres, et à les y laisser seuls, plutôt que de nous mêler avec eux. L'expérience des anciens Missionnaires de Chine, aussi bien que la nôtre propre, et ce que vous expérimentez vous-mêmes Journallement au Kiang-Nan étaiu Chan-Tong, ne suffit-elle pas, pour nous prouver à tous que deux corporations quelconques ne pouvant s'accorder, ensemble, [1029] lie doivent pas se trouver ensemble dans la même Mission ? «Soyez persuadé, mon très révérend Père, que quoique j'improove votre dessein de venir à Pékin, les tentatives faites à ce sujet, et les raisons apportées pour les excuser, je me plais à vous accorder les meilleures intentions d'un zèle plus ardent et plus capable, telles que la pensée de mieux réussir à propager la Religion, en vous insinuant de nouveau à la Cour de Pékin. En fait de convictions, libre à chacun de conserver les siennes, et de compter pour peu les raisons qui les combattent, pourvu qu'on se soumette à la décision de qui de droit.

«Vous n'avez certes pas besoin de l'estime d'une aussi petite grandeur que la mienne, ni de mes services qui sont fort peu de chose ; mais puisque vous avez bien voulu m'en prier, je vous avouerai en ami, comme je pense qu'aurait fait S. Vincent à S. Ignace, que je vous conserve mon estime et mon attachement, et que dans l'occasion je me ferai toujours un devoir de conscience de continuer à excuser, autant que possible, votre pieux Institut et chacun de ses membres, auprès de ceux qui voudraient décrier l'un ou les autres en ma présence : vous pouvez y compter. Pour preuve de ma sincérité, si je dois me rendre au Concile de Hong-Kong, je tâcherai de venir vous demander en passant l'hospitalité que vous avez déjà si charitablement donnée à plusieurs de mes confrères, ce dont je vous prie d'agréer ici ma très humble reconnaissance et mes sincères remerciements.»

A l'époque même où Monseigneur Mouly écrivait cette lettre, la Providence voulut encore donner un autre démenti aux singulières prétentions des Jésuites. L'Empereur Tao-Kouang était mort le 20 février 1850 ; son successeur Hien-Fong se montra plus acharné encore que son père contre tout ce qui était Chrétien ou Européen. Lisons la lettre suivante de M. Guillet à la sœur Mazin, Supérieure de la Compagnie des Filles de la Charité, [1030] Macao, 25 février 1851.

«Je vous envoie une traduction du décret impérial du nouvel Empereur. Ce document a attiré grandement l'attention de tous les Européens en Chine, et a excité en eux d'assez vives inquiétudes. C'est un des premiers actes du nouvel Empereur, et qui montre parfaitement l'esprit qui domine dans le cabinet de Pékin.

«Mouchanga était premier ministre depuis plus de 30 ans, Ky-In était le président du ministère de la guerre : c'est lui qui signa le traité de Nankin terminant les hostilités entre les Chinois et les Anglais. C'est le même qui obtint ensuite de l'Empereur Tao-Kouang l'édit de tolérance religieuse. Le décret impérial qui le destitue le déclare criminel, parce qu'il a adopté les idées européennes. Sa destitution est la condamnation de sa politique regardée comme contraire aux intérêts de l'Empire. L'Empereur, en le destituant, semble évidemment réprover tout ce qu'il a fait, condamne pour ainsi dire les traités de paix que Tao-Kouang, son père, a conclus récemment avec la France, l'Angleterre et l'Amérique. On ne peut douter que l'édit de tolérance religieuse ne soit aussi compris dans sa réprobation. En voici de tristes indices : Par une lettre que je reçois à présent de l'intérieur, j'apprends que dans la province de Pékin quatre Chrétiens ont été exilés pour la Foi. Il y a persécution dans le Ho-Nan ; je n'ai aucun détail à cet égard. Dans notre Mission du

Kiang-Si, plusieurs Chrétiens ont été rudement frappés. J'apprends aussi que dans plusieurs autres provinces, les Mandarins exercent contre les Chrétiens des vexations qui font craindre des conséquences fâcheuses. A Canton, le Vice-Roi s'est montré assez peu respectueux envers notre excellent Ministre, dans la correspondance qu'il a eue avec lui touchant les affaires religieuses et l'arrestation de plusieurs Missionnaires.

«En destituant Ky-In, comme ami des Européens, le nouvel [1031] Empereur a élevé au comble des honneurs le fameux Lin, ennemi juré de tout ce qui n'est pas Chinois, et qui, comme vous le savez, Vint en 1840 nous bloquer à Macao, nous couper les vivres, et mettre à prix la tête de tous les habitants. Ce ministre avait été envoyé à Canton pour y régler les affaires de la province, et propager en même temps les idées d'opposition contre les Européens. Heureusement il est mort quelques jours après son arrivée. Tout le monde regarde ce changement de ministère et tous les faits que le viens de citer, comme une preuve évidente qu'il existe à la Cour de Pékin une majorité bien prononcée d'opposition contre les intérêts des Européens. Les Mandarins dans les provinces ne négligent aucun moyen pour fomenter des idées de rébellion contre les étrangers. Le peuple répète avec un orgueil et une insolence peu ordinaires, que l'Empereur va chasser les Européens des ports ouverts au commerce ; on va jusqu'à insulter la mémoire du dernier Empereur Tao-Kouang, en le regardant comme un traître aux lois de l'Empire, parce qu'il a démembré le territoire en cédant l'île de Hong-Kong aux Anglais.

Tout cela montre évidemment combien les dispositions du nouveau Gouvernement sont hostiles aux puissances étrangères. Le nouvel Empereur compte à peine 19 ans ; infatué des préjugés chinois, il regarde comme une faiblesse la modération et le silence du Gouvernement anglais dans la question de l'ouverture de la ville de Canton et dans plusieurs autres, où il s'agit d'insultes et de mauvais procédés de la part des autorités chinoises contre les Chrétiens. De tout cela il me semble qu'il n'est pas difficile de conclure que quelques grandes crises se préparent, d'où, j'espère, nous n'aurons que d'heureux résultats pour la cause de notre sainte Religion en Chine. Néanmoins nous ne laissons pas d'avoir quelques appréhensions que nous aimons à déposer dans le sein de l'aimable Providence qui, nous n'en doutons pas, ne cessera jamais de veiller sur nous.

«Voilà, ma très honorée Sœur, la position dans laquelle se [1032] trouvent nos Missions. Je crains bien que la mission de M. Poussou en Chine ne soit grandement contrariée.

«Nos Sœurs vont bien, excepté la Sœur Augé qui est bien souffrante ; mais j'espère que ce ne sera rien.»

*Décret du nouvel Empereur de Chine, Hien-Fony, destituant les deux premiers ministres Mouchanga et Ky-In, protecteurs des Européens.*

DÉCRET ÉCRIT AVEC LE PINCEAU VERMILLON, DÉCLARANT CRIMINELS MOUCHANGA ET KY-IN.

«Le premier devoir d'un monarque est de se servir des hommes vertueux et capables, et d'éloigner de lui ceux qui ne le sont pas. Malgré tous ses efforts, l'administration publique aura toujours des traîtres.

«Le mal causé à l'Empire par l'incurie et la négligence des employés, est à son comble. Quand bien même la décadence journalière du Gouvernement, et la démoralisation quotidienne des sentiments du peuple ne pourraient nous être attribuées, il est néanmoins du devoir des hauts fonctionnaires de l'Empire de nous faire voir ce qui est juste, et ce qui ne l'est pas, et de nous aider dans ce qui est au-dessus de nos forces.

«Mouchanga, élevé à la dignité de premier ministre d'État, comblé d'honneurs et de gloire pendant les règnes de trois de nos illustres prédécesseurs, ne s'est point occupé à réfléchir sur les difficultés de sa charge ; il ne lui a pas donné toute l'attention qu'elle exigeait ; il n'a point été animé des sentiments de piété et de justice qui brillèrent dans ses souverains. Ne soupirant qu'après les honneurs, il n'a toujours songé qu'au moyen de conserver ses dignités. Il s'est étudié soigneusement à mettre de côté les hommes de vertus et de talents,

au grand détriment de l'Empire. Cachant adroitement, sous le voile d'une douceur affectée, des intentions peu fidèles et peu loyales, il cherchait à [1033] découvrir les Pensées de son souverain, uniquement pour lui être agréable et non pour le servir.

«Elle mérite donc toute notre indignation, la conduite que Mouchanga a tenue dernièrement dans les affaires que nous avons eu à traiter avec les barbares (Européens). Il cherchait à perdre tous ceux qui n'étaient pas de son opinion, comme par exemple dans l'affaire des deux Mandarins Ta-Ong et Yao-Jong (deux Mandarins qui firent assassiner plusieurs Européens) dont il chercha à se défaire, parce que leur fidélité et leur énergie lui causaient de l'ombrage. Dans ce même temps, il protégeait de tout son pouvoir, Ky-In, homme sans pudeur et sans conscience, et qui avait part dans tous ses noirs projets.

«Je ne cite point mille autres actions méchantes, à l'aide desquelles il s'est maintenu dans la faveur impériale, et a usurpé des attributions dont il était indigne.

«L'Empereur défunt, mon auguste Père, était extrêmement juste et droit ; il agissait toujours avec la plus grande sincérité. Mouchanga sut profiter de sa simplicité pour donner un libre cours à toutes ses insolences. Si Sa Majesté eut découvert la trahison de ce fonctionnaire, aucune considération ne l'eût empêché de décharger sur lui tout le poids de son indignation et de sa vengeance.

«Mouchanga, plein de confiance dans le crédit dont il jouissait auprès de lui, n'a jamais eu la pensée de se Corriger.

«Lors de notre avènement au trône, toutes les fois que nous avons eu à traiter avec lui, il a toujours usé d'ambiguïté dans ses conseils, ou bien il s'est réfugié dans son silence ; ce n'est que depuis quelque temps que peu à peu nous avons connu sa fourberie.

«Quand les navires anglais se sont présentés devant Tien-Tsin (près de Pékin, octobre 1850), il a pris tous les moyens d'envoyer Ky-In, son confident, afin qu'il soutînt ses projets, qui étaient de rendre le peuple de l'Empire victime de sa trahison. La ruse et la méchanceté de son cœur sont manifestes ; de [1034] plus, quand le ministre Pouan-Chi-Ngan nous a conseillé d'envoyer le fonctionnaire Lin à Canton pour exterminer les rebelles Mouchanga nous a toujours représenté que cet employé était infirme et incapable de remplir sa charge. Enfin, à l'aide de ses paroles fausses et de ses détours pleins de ruse, il a toujours fait en sorte de nous laisser ignorer ce qui se passait au dehors ; c'est là tout son Crime.

«Quant à Ky-In, son défaut de patriotisme, sa lâcheté et son incapacité doivent être hautement flétries.

«Quand il était à Canton, il ne s'est occupé qu'à opprimer le peuple pour favoriser les étrangers, sans tenir aucun compte des intérêts de l'Empire, comme cela se voit clairement dans la question de l'entrée des Européens dans la même ville de Canton.

«Foulant aux pieds la raison céleste et tout sentiment humain, Ky-In a occasionné de grands désordres. C'est pour cela que notre auguste père, reconnaissant son hypocrisie, lui ordonna de se rendre immédiatement à la capitale, et bien qu'il ne lui ait infligé aucun châtement, il n'eût pas tardé à le faire, s'il eût vécu davantage.

«Cette année, toutes les fois que Ky-In a été appelé dans notre palais, et interrogé sur les Anglais, il a toujours répondu qu'il fallait les *bien traiter*. Persuadé que nous ne connaissions pas sa malice, il cherchait tous les moyens de se maintenir dans sa dignité ; mais plus il cherchait à cacher la perte de sa conscience, plus il la rendait évidente.

«Ses paroles étaient semblables aux aboiements d'un chien, et il se rendait chaque jour moins digne de notre compassion. Les desseins de Mouchanga étaient cachés et difficiles à connaître, ceux de Ky-In se dévoilaient facilement.

«Les crimes de tous les deux sont les mêmes, parce qu'ils ont causé de grands maux à l'État.

«Les lois de l'Empire demandent à être immédiatement vengées, afin que les méchants ne prennent pas sujet de les enfreindre. C'est ainsi que nous montrerons notre reconnaissance [1035] à notre auguste père, qui nous a confié le Gouvernement de l'Empire.

«Ainsi

«Considérant que Mouchanga est un ancien ministre qui a servi sous trois règnes ;

«Considérant que si nous déchargions sur lui toute la sévérité des lois, ce serait pour notre cœur une douleur bien pénible ;

«Nous ordonnons en conséquence, pour montrer notre bienveillance à son égard, qu'il soit simplement destitué de ses fonctions, et qu'il ne nous soit jamais plus présenté ou désigné pour quelque emploi que ce soit.

«L'incapacité de Ky-In est manifeste. Mais,

«Considérant qu'il a été forcé par les circonstances d'agir comme il a fait, nous ordonnons qu'il soit déposé jusqu'au grade de cinquième rang, et employé comme un simple aspirant au poste de secrétaire d'un des six tribunaux de l'Empire.

«La conduite intéressée de ces deux employés, l'oubli total désintérêts de leur souverain, sont une chose patente et connue de tout le monde.

«Pour ne pas agir avec excès, nous avons pris du temps pour bien peser leurs crimes, afin de porter, comme nous l'avons fait, une sentence juste et réfléchie.

«Nous avons conféré à ce sujet avec nos ministres, qui tous ont vu combien notre âme était affligée, en se voyant forcée d'user d'une semblable rigueur.

«Le présent décret sera promulgué dans notre capitale et dans les provinces de l'Empire, afin que notre volonté parvienne à la connaissance de tous nos sujets.

Signé : L'Empereur HIEN-FOUNG.

Pékin, 21 novembre 1850. [1036]

D'après ce décret de l'Empereur on voit clairement qu'il ne se souciait guère d'avoir des Européens à sa Cour ; aussi, les Jésuites ne pouvant plus alléguer ce motif, songèrent à ourdir d'autres trames.

Pendant ce temps-là la Mission de Pékin eut la douleur de perdre un excellent ouvrier dans la personne de M. *Jean Kouo* qui mourut le 6 mars 1851. Les détails suivants sur sa vie ont été transmis par Monseigneur Mouly.

«M. Jean Kouo naquit dans la province du Chan-Tong, de parents chrétiens, peu favorisés des biens de la fortune, mais auxquels, en compensation, le Ciel avait accordé une famille nombreuse et laborieuse. Il n'appartenait pas à notre Mission française, car il se trouvait dans une province administrée jadis par les Prêtres de la Propagande, de l'église occidentale de Pékin, et après le départ de ceux-ci par l'Église méridionale ou la Mission portugaise. Il se présenta à l'église française pour être admis parmi les élèves, et après avoir passablement étudié les livres chinois, il fut admis à l'étude de la langue latine. Les vicissitudes du temps de son éducation cléricale furent cause qu'il ne posséda jamais bien la langue de Cicéron, et de S. Augustin. Il suppléait à ce défaut par les connaissances qu'il possédait mieux que tout autre Prêtre chinois, après M. Han pourtant, dans la littérature de son pays. Il écrivait cependant en latin aux Européens.

«N. Ghislain était mort depuis plusieurs années, et M. Lamiot, resté seul chargé de l'établissement français et de toutes ses Missions, ne pouvait suffire à tout. Il avait donc fait venir auprès de lui, pour l'aider à élever ses jeunes Séminaristes, M. Sué, confrère chinois, pieux, prudent et bien instruit dans la latinité et dans la théologie. M. Lamiot reçut lui-même M. Jean Kouo, dans la classe interne de latin ; il lui enseigna ensuite la théologie. Cependant il ne le prit pas avec lui à Macao, non plus que son compagnon, M. Ouang qui mourut avant lui. M. Sué leur fit faire à tous les deux le Séminaire interne, et ils [1037] prononcèrent les saints vœux en sa présence le 11 décembre 1824. Outre M. Sué, ils

eurent aussi pour professeur de théologie, Son Excellence Monseigneur Pirès, qui était venu habiter et garder quelque temps notre établissement français. Ce fut ce même Prêlat qui les ordonna Prêtres tous les deux en 1826, un an avant la fermeture de notre église française.

Dans ces temps de malheur, M. Kouo fut d'un grand secours à M. Sué qui était devenu Supérieur local. Fort entendu dans les calculs chinois, et dans les divers achats, il fut alors et plus tard notre Procureur à Pékin. On n'eut jamais qu'à s'applaudir de sa gestion des affaires temporelles. Sans faire de dépenses inutiles, il savait contenter tout le monde. Cela ne l'empêchait pas d'exercer comme les autres le saint ministère. Il a fait mission pendant 25 ans. Il ne quitta jamais la province de Pé-Tché-Ly, mais il visita plusieurs fois toutes les parties de notre Mission française.

«A l'arrivée de Monseigneur Mouly, il existait, dans la Mission française, dans les montagnes du nord-ouest de Pékin, à une quinzaine de lieues de cette capitale, et sous la juridiction du Mandarin d'un de ces deux arrondissements, une Chrétienté considérable, qui, à la suite d'une désastreuse persécution, n'avait pu être visitée depuis plus de dix ans. C'était certes plus de temps qu'il n'en fallait pour réduire ces pauvres Chrétiens à l'état le plus pitoyable. Plusieurs fois on avait tenté d'y envoyer un Prêtre, mais jamais ces tentatives n'avaient eu d'heureux résultats. Pour arriver à ce village, il fallait nécessairement passer devant le tribunal d'un Mandarin qui, pour être inférieur, n'en était que plus dangereux. Dans le village même, et encore plus dans les environs, les infidèles enhardis

alors par les malheurs et la timidité des Chrétiens, étaient toujours prêts à les accuser. Ainsi, aucun Prêtre ne jugeait possible de pénétrer dans cette Chrétienté ; et l'aurait-il cru, les Chrétiens d'autant plus timides qu'ils étaient déjà plus tièdes et plus froids, n'osaient prendre sur eux de venir l'inviter, et [1038] surtout de l'y recevoir pendant quelques jours. On sait qu'en Chine, il suffit de savoir lire, et de comprendre quelques livres de médecine, pour être médecin. Outre que M. Kouo en avait lu plusieurs, il connaissait divers remèdes salutaires indiqués par les Européens. Ainsi, sans exercer spécialement la médecine, ce qui est défendu ici aux Missionnaires, il savait soulager de pauvres malheureux Chrétiens, qui lui en devenaient très reconnaissants. Désigné pour porter à ceux dont nous venons de parler les secours de la Religion dont ils avaient tant besoin, il s'applaudit de la belle occasion qui se présentait d'exercer son zèle, et trouva dans sa science médicale le moyen de secourir enfin efficacement cette pauvre Chrétienté. Il prit donc toutes les allures d'un médecin de profession, et se donna pour tel le long de sa route, notamment devant le tribunal du petit Mandarin, aussi bien qu'aux yeux des infidèles du voisinage, et pénétra enfin inconnu dans une famille chrétienne plus courageuse, que les autres. Là, il s'empressa d'exercer le saint ministère tout doucement, à la faveur de la nuit et de sa profession ; puis, au bout de quelques jours, il se retira comme il était venu. Cette première visite, toute imparfaite qu'elle fût, augmenta la ferveur et le courage des Chrétiens ; ceux-ci enhardis invitèrent ensuite M. Kouo, qui peu à peu réussit à les convertir au Seigneur, et à faire de leur endroit une Chrétienté fervente, qui depuis, continue d'être visitée régulièrement, en dépit des divers obstacles suscités, à diverses époques. Ces bons Chrétiens ont toujours été reconnaissants envers leur bienfaiteur, sans lequel, disent-ils, ils n'auraient pas tardé à devenir infidèles, et à se perdre pour jamais, avec leur postérité. Aussi ont-ils été très sensibles à la nouvelle de sa mort, à laquelle ils étaient loin de s'attendre sitôt. A la visite annuelle qu'on leur fit peu de temps après, ils bénissaient sa mémoire, et ils réunirent beaucoup d'offrandes pour faire célébrer des messes pour le repos de l'âme de leur bon père qui les avait sauvés. [1039]

«Malgré son caractère de chantonais, il aimait et respectait beaucoup les Européens, qui tous lui étaient fort attachés. Quand il pouvait faire plaisir à quelque confrère, il le faisait de suite, et de tout cœur. Le défaut qu'il avait de parler souvent un peu trop, devint en lui une occasion de mérite, par la patience et l'humilité qu'il pratiquait, quand il en était averti, surtout par ses Supérieurs, et par les efforts qu'il faisait alors pour réprimer ces



saillies de son naturel. Repris par ses Supérieurs, il baissait les yeux, écoutait humblement la réprimande, et promettait de s'amender ; il ne s'excusait même pas quand il aurait pu le faire. Amateur de la sainte vertu de pauvreté, il prenait un soin extrême, minutieux même, de ses habits, livres et autres petits objets particuliers, aussi bien que de ceux de toute la communauté, quand il en était chargé. Occasionnant peu de dépenses pour sa personne, il faisait durer ses habits pendant plusieurs années, et avait avec cela le rare talent d'être aussi propre, et aussi bien habillé que les autres.

«Tout le monde remarqua toujours, en M. Kouo, une obéissance prompte et aveugle. Quelque fatigue, et quelque embarras qu'il dût subir en conséquence d'un ordre donné, on était sûr qu'il s'y conformerait de suite, sans user d'aucune interprétation en sa faveur. Entre autres exemples, il suffira de citer la manière dont il se conduisit en venant faire mission dans la Chrétienté d'où le bon Dieu l'a appelé à lui. Il se trouvait en mission au nord de la province, à près de cent lieues, parmi les anciens Chrétiens de notre Mission française. Appelé dans la Mission du Sud, jadis administrée par les Portugais, où plusieurs Chrétiens nous sont hostiles, et poussent leur opiniâtreté contre nous, jusqu'au schisme, et à la privation volontaire des sacrements de l'Église administrés par nous ; il partit, à lettre vue, et nous arriva en peu de jours, quoiqu'il sût fort bien ce qui l'attendait. Invité ici par les Chrétiens fidèles de Ho-Kien-Fou, qui tous n'avaient qu'à s'applaudir de son zèle et de son dévouement pour leur salut, que n'eut-il pas à souffrir de la [1040] part de quelques mauvais Chrétiens du parti opposé ? Cabales, mauvais propos, injures et calomnies, tout fut mis en usage contre lui, auprès des Chrétiens fidèles et même de l'Évêque Administrateur. En dépit de ces manœuvres infernales, M. Kouo exerçait tranquillement son ministère auprès des Chrétiens qu'on lui avait confiés, et sans parler contre ses ennemis acharnés, sans même les accuser auprès de son Supérieur, et de son Évêque, il leur pardonnait du fond du cœur, et priait instamment le Seigneur de leur pardonner et de les convertir. Cependant les efforts qu'il dut se faire pour en venir là, aggravèrent des dispositions antérieures qu'il avait à l'hydropisie, et bientôt il se trouva dangereusement malade. Deux de ses confrères allèrent le voir sur son lit de douleur, et lui administrèrent, à deux reprises, les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Ne le jugeant pourtant pas malade à l'extrémité, aucun d'eux ne crut devoir lui donner l'Extrême-Onction, et l'Indulgence des mourants. Plus tard il fit parvenir à Monseigneur Mouly, son Supérieur et son Évêque, des lettres qui annonçaient un mieux dans l'état de sa santé. Mais hélas ! la consolation qu'elles apportèrent ne dura pas longtemps ! Un mois s'était à peine écoulé, que de nouveaux courriers, munis d'une lettre des Catéchistes, vinrent à la résidence demander un Prêtre pour donner l'Extrême-Onction à leur Missionnaire. Le mal ayant empiré de nouveau, les remèdes n'opéraient aucun heureux résultat, et les médecins désespéraient absolument de pouvoir le guérir. Parti le lendemain de bon matin sur une charrette, M. Lu, jeune Missionnaire, ordonné depuis six mois, n'arriva qu'au bout de trois jours auprès de notre cher malade ; car il avait dû faire près de 30 lieues pour s'y rendre. Il trouva M. Kouo toujours calme, patient et résigné. Après une agréable conversation, qui contribua à améliorer un peu l'état du malade, M. Lu proposa de lui administrer les derniers sacrements. Tout plein de charité et d'égards pour ses confrères, M. Kouo, qui d'ailleurs se sentait mieux, voyant son confrère [1041] fatigué du voyage, et du froid qu'il avait enduré pendant trois jours de route pour lui rendre service, l'engagea à se reposer, attendu qu'il n'y avait pas de danger, et qu'ils seraient tous les deux plus dispos le lendemain. Celui-ci, timide et inexpérimenté, n'osa insister.

«Depuis longtemps, le malade ne pouvait se coucher, il restait assis nuit et jour. Vers le milieu de la nuit, une difficulté extraordinaire de respiration, lui fit faire malgré lui un mouvement en arrière, et il se trouva couché, avec la respiration la plus pénible. Appelé à l'instant, M. Lu n'eut que le temps de lui donner la sainte absolution. C'était le jeudi d'après les Cendres, le 6 mars de l'année 1851 ; il n'était âgé que de 54 ans environ ; il avait 4 peu près 29 ans de vocation. M. Lu célébra ses obsèques, auxquelles vinrent assister tous les Chrétiens des environs qu'il avait récemment administrés. Ceux-ci le regrettèrent à peu près autant que les anciens Chrétiens de notre église française, qu'il avait évangélisés près

de 25 ans. Ils louaient sa grande charité et son extrême patience dans le cours de son ministère exercé parmi eux, et les autres excellentes dispositions de tout genre manifestées pendant une longue et douloureuse maladie. Nous espérons que Dieu lui aura fait miséricorde, et l'aura réuni au ciel, aux deux familles de notre bienheureux père S. Vincent de Paul.

«Il emporte en même temps les regrets de ses confrères qui perdent en lui un bon Missionnaire qu'ils croyaient devoir cultiver encore longtemps avec eux, cette vigne du Seigneur que le Vicaire de Jésus-Christ a confiée à la petite Compagnie. Ils ne se consolent qu'en espérant que le Maître de la moisson voudra bien envoyer de nouveaux ouvriers dans le champ que celui-ci vient de quitter pour aller au ciel.»

L'Empereur Hien-Fong continuait son système de persécution contre les Chrétiens et les étrangers, et les violations de la tolérance religieuse stipulée par le traité de 1814 se multipliaient [1042] tous les jours. La France, comme l'Angleterre, se préoccupait de ces infractions et avait envoyé un Ministre plénipotentiaire en Chine, M. Bourboulon, pour faire respecter les conventions auxquelles elle avait eu une grande part. Monseigneur Mouly, invité par le Ministre plénipotentiaire à lui donner des renseignements sur l'objet de sa Mission, leur adressa, le 27 juillet 1853, le rapport que nous reproduisons.

MONSIEUR LE MINISTRE

«Par deux barques, parties de Tien-Tsing, en mai et juin, j'ai eu l'honneur de répondre aux bienveillantes et honorables lettres de Votre Excellence de janvier 1852, de vous féliciter de la restitution des cartes de sûreté, de votre maintien au poste que vous occupez d'une manière si honorable et, nous n'en doutons pas, si utile à la France et à la Religion de la majorité de ses habitants. Dans une note nous vous priions de faire en sorte que la France accordât à l'Empereur de Chine le secours de troupes auxiliaires qu'il lui demandait. Puis je vous faisais connaître la conduite, si messéante et si injurieuse à la France, de certains Mandarins qui obligent les Chrétiens à apostasier, et notamment la tribunal des crimes, et le Prince Tsai-Ouang neveu de l'Empereur, qui a osé faire apostasier deux fois solennellement, en leur faisant fouler la croix aux pieds, douze Chrétiens, membres du tribunal des mathématiques, dont il est le gouverneur en chef. Deux ont le bouton blanc, et d'autres ont le bouton jaune.

«Aujourd'hui je viens apprendre à Votre Excellence que le Mandarin de Cheng-Tcheou a fait apostasier six Chrétiens, et que le Tche-Shien, sous-préfet de l'Ouest, de la ville même de Pékin, Ouan-Ping-Shien, s'est rendu dans les montagnes de l'Ouest dans une grande Chrétienté où il a arrêté et conduit dans les prisons de la capitale trois Chrétiens, pour le seul prétendu crime d'être Chrétiens. S'il n'en a pas pris d'autres, [1043] c'est que tous les hommes se sont sauvés. En revanche, ses gens ont volé, me dit-on, les ornements d'argent dont les femmes ornent leur tête. Tout cela est horrible, et sollicite fortement de soi-même, les plus énergiques représentations du gouvernement français qu'on méprise et qu'on injurie, en faisant si peu de cas des promesses solennelles qu'on lui a faites. Le prétexte de tout cela, est que dans le midi les Chrétiens sont révoltés contre l'Empereur et lui font la guerre avec succès s'emparant de ses villes et de ses provinces. Pour vous ouvrir ici toute ma peine, Monsieur le Ministre, je crains fort que ce ne soit là un coup de politique de nos amis les Anglais, jaloux de l'influence de la France en Chine par son protectorat de la Religion catholique. Vous n'ignorez pas que de Chang-Hai ils ont envoyé un homme à Nankin, avec des lettres, etc... Au lieu de cultiver l'affection du Gouvernement chinois que la France commençait à se concilier en protégeant une classe de ses sujets respectueux et soumis, on provoque à son égard la haine et l'exécration de tous, en faisant passer partout les Chrétiens comme d'indignes rebelles combattant contre leur légitime souverain. Tout cela est faux : il est évident que les catholiques ne se sont pas révoltés, pas même les protestants, si ce n'est seulement quelques-uns de quelques ports et non établis dans l'intérieur. Mais on a su donner à la rébellion, en affichant la croix pour étendard, en détruisant les pagodes, en datant les proclamations de l'ère chrétienne, etc..., etc..., une vraisemblance extérieure de christianisme qui a trompé et persuadé, qui trompe et

persuade encore les masses incapables de discernement et d'examen, et même bien d'autres personnes surtout malintentionnées contre le catholicisme. Pour nous, Dieu qui nous a soutenus jusqu'ici, sera encore notre soutien, c'est en lui que nous mettons toute notre confiance : il ne nous arrivera que ce qui lui plaira. Mais si la France veut, par son protectorat des catholiques, conserver son influence qui déjà s'annonçait si bien, qu'elle se hâte de protester énergiquement en [1044] faveur de ses protégés catholiques, toujours respectueux et soumis, qu'elle les fasse distinguer des révoltés, qui n'ont pas avec eux la même religion, et qu'elle leur fasse octroyer légalement la protection vraie des lois, dont jouissent depuis des siècles les Mahométans de l'ouest. Sans cela les révoltés triomphant encore et un ennemi indisposant l'Empereur contre nous, Dieu seul sait le funeste sort qui nous menace. On nous aura bientôt opprimés, décimés, détruits peut-être.

«Sachez aussi, Monsieur le Ministre, que le 1er juillet, vingt-septième jour de la sixième lune, un officier public a ôté du haut de notre Église cathédrale de Pékin la croix de bronze qui y était encore. L'Empereur a donné cet ordre, sur l'avis du prince Mongol, chef des 48 Princes mongols, que cette croix était la cause des succès des rebelles, et qu'ainsi élevée, elle empêchait les troupes impériales de vaincre. Nouvelle insulte au protectorat français du catholicisme en Chine, qui exige réparation solennelle.

«Nous ne doutons pas que le noble cœur de Votre Excellence ne soit profondément peiné et indigné de ces procédés honteux, si humiliants pour la France, et qu'elle ne s'empresse par tous les moyens en son pouvoir, d'y remédier au plus vite, en prouvant que les révoltés ne sont pas catholiques, et que les catholiques que la France a pris sous sa protection, sont si dignes de la vraie protection des lois.»

L'année suivante, le 24 juin 1851, Monseigneur Mouly adressait encore une autre requête à M. Bourboulon, Ministre plénipotentiaire de l'empire français en Chine.

MONSIEUR LE MINISTRE,

«C'est le 19 juin 1854 que j'ai reçu en paix, à notre résidence de Ngan-Kia-Tchouang, la bienveillante lettre de Votre Excellence datée de Chang-Hai, 19 janvier 1854. Vous n'y répondez, Monseigneur, qu'à ma lettre du 23 juin, dont vous [1045] m'annoncez seulement la réception, tandis que j'ai eu l'honneur de vous écrire encore deux autres lettres plus importantes peut-être, le 17 mai et le 27 juillet de la même année. Je sais sûrement que, quoique parties par deux occasions différentes, mes dépêches de ces deux dernières époques, étaient déjà heureusement parvenues à Chang-Hai, dans le courant de novembre. Votre Excellence les a donc reçues en ce moment, quand même, ce que je crois être la cause de ce retard, elles auraient été en France dans le pli de M. de Montigny qu'on n'aura pas ouvert au consulat de Chang-Hai. Je me dispense donc de reparler de leur contenu, d'autant plus que j'espère avoir probablement l'honneur de vous voir et de vous expliquer tout de vive voix.

«Après la lecture de votre honorée lettre, je ne puis ne pas féliciter Votre Excellence, tout en la vénérant du plus profond de mon cœur, pour la noble et nécessaire démarche, qu'elle m'annonce déjà faite à Nankin, au sein de la rébellion et soutenue ensuite à Chang-Hai. Cette heureuse expérience vous prouve, Monsieur le Ministre, la vérité de ce que j'avais l'honneur de vous écrire en décembre 1851, savoir : que la France n'a qu'à se montrer pour consolider en même temps, perfectionner et perpétuer la liberté, en faveur des Catholiques de Chine, pour augmenter sa glorieuse réputation de nation grande et généreuse, pour agrandir son honorable et salutaire influence sur ces plages lointaines et pour y faire établir, après l'abolition des lois hostiles au Catholicisme, des lois sages et protectrices des plus fidèles sujets de l'Empire.

«Or, Monsieur le Ministre, je puis vous certifier, de science certaine, que le Gouvernement chinois à Pékin, et au chef-lieu du Gouvernement de la province, *Pao-Ting-Fou*, a commencé à comprendre aussi bien qu'à Chang-Hai, que la France veut rendre effective la protection qu'elle accorde aux Catholiques de Chine. Il y a plus d'un an que je m'étais aperçu d'une réaction en notre faveur, malgré le mauvais vouloir de bien des [1046] gens,

grands et petits, persistant à vouloir nous nuire. Mais une démarche extraordinaire, nécessitée par de très graves raisons : telles que la vie ou la mort de plusieurs Chrétiens, l'existence ou la destruction de notre résidence-Séminaire, la paix ou la persécution de nos Chrétientés, l'approbation ou le désaveu, la punition même de nos amis, de la ville de Ngan-Shu, qui depuis trois ans nous protègent sans nous connaître, une bonne ou mauvaise renommée pour les Chrétiens, et pour les Européens, leurs maîtres, la qualité de gens honnêtes, fidèles et soumis, ou de rebelles insoumis, révoltés et combattant contre leur Souverain légitime, en mettant au jour l'odieuse calomnie ; une démarche, dis-je, extraordinaire, que j'ai dû faire en avril, et que j'ai faite effectivement, de l'avis de tous ceux qui, dans ce moment pressant, purent me le donner, a confirmé mes convictions, et mis au grand jour les dispositions du Gouvernement chinois à l'égard de la France. On la craint, on l'estime, et si les cœurs des Gentils en étaient capables, je dirais presque qu'on l'aime, à cause de sa noble et généreuse bienveillance pour les malheureux, à cause des services rendus à la Chine au sujet du traité de Nankin avec les Anglais, et à cause de sa manière d'agir toujours franche, loyale et équitable.

«Votre Excellence sait sans doute qu'on a établi depuis plus d'un an, à Pékin, ce que les Chinois appellent *Shiong-Fong-Tchou*, et que je vous désignerai sous le nom de cour ou de conseil extraordinaire, avec pleine autorité pour examiner et juger définitivement toutes les affaires qui pourraient se rattacher à la guerre des rebelles, qui ont longtemps occupé un poste dans cette province, d'où on vient enfin de les chasser, et qui occupent encore sur les frontières du Chan-Tong un poste d'où on ne peut les chasser. Cette terrible cour, je dirai même cruelle et injuste, ajoutant trop facilement foi à ses iniques subalternes, examinant à peine des gens que ceux-ci se glorifiaient de faire trouver coupables, pour s'en faire un [1047] mérite devant l'Empereur et en obtenir récompense, et forçant par d'horribles supplices à se reconnaître pour rebelles sans l'être ; cette cour, dis-je, depuis sa courte existence, a mis à mort un fort grand nombre de pauvres individus que le bruit public déclare innocents pour la plupart. La moindre singularité dans les habits, une cicatrice à la tête ou aux environs, que sais-je, une parole équivoque, tant soit peu incohérente de la part de ces pauvres gens effrayés, et moins encore, ont suffi maintes fois pour les faire mourir, sans grâce et sans appel, dans l'espace seulement de un, deux ou trois jours ! Le chef de cette cour suprême est *Tsai-Ouang*, autrement le *regulo Tsai*, Grand de l'Empire, neveu de l'Empereur, Gouverneur en chef du tribunal des mathématiques, et ennemi déclaré des Chrétiens. C'est sous ce dernier titre que l'an dernier en juin, comme j'eus l'honneur de vous l'écrire, il força par deux fois deux jours de suite, douze Chrétiens officiers dudit tribunal des mathématiques d'apostasier solennellement, en foulant la croix aux pieds, d'abord dans son palais, et ensuite dans leur propre tribunal, en présence de tous ceux qui y sont employés.

«Son jeune frère *Tsai-Ling*, général d'un corps de troupes campées aux environs de la ville de Kou-Ngan, à dix lieues au sud de Pékin, ayant arrêté le Samedi-Saint, 15 avril, un de nos courriers que le Jeudi-Saint après dîner, j'avais envoyé porter avec un ornement et autres objets religieux, les nouvelles saintes huiles, à nos Messieurs de la capitale et des environs, il le traita de rebelle et le battit, pour le forcer d'apostasier, en attendant qu'il l'envoyât à son frère aîné, au *Shiong-Fong-Tchou* de Pékin, pour être condamné à une mort cruelle et injuste, après bien des supplices préliminaires. Crainte de nous compromettre, *Fou-Kiang*, c'est le nom chinois du courrier, ne voulut pas avouer qui j'étais, ni où j'étais. Il se contenta de dire qu'il portait ces objets, et mes lettres latines à un certain *Pao*, Chrétien, Catéchiste d'un village voisin, par où il devait passer, et pour lequel aussi je lui avais donné une lettre chinoise [1048] relative aux affaires de la Sainte-Enfance. Cela compromit de suite cette Chrétienté. Six hommes, un infidèle, cinq Chrétiens, dont un presque octogénaire, plus une vierge de plus de 70 ans, chargée d'élever deux petites orphelines de Pékin, furent aussitôt arrêtés et conduits au *Shiong-Fong-Tchou* de la capitale, après qu'ils avaient eu la douleur de voir un petit Mandarin militaire de *Kouang-Tsoun* enlever les saintes images et le crucifix de la chapelle commune, briser la porte du tabernacle, casser la pierre sacrée, enlever des caisses de livres de Religion, ornements et

autres objets que j'y avais déposés il n'y avait pas un mois. Effrayés de cette malencontreuse affaire dont tout leur faisait craindre les suites les plus désastreuses, deux Chrétiens partirent le soir même dans la nuit pour venir me l'annoncer. Ayant marché de nuit et tout le saint jour de Pâques, ils nous arrivèrent à la résidence à une heure après minuit. Après nous avoir tout raconté, ils ajoutèrent que le Tsai-Ling avait donné ordre à ses troupes de se tenir prêtes pour partir le lendemain de grand matin, sans doute pour venir à notre résidence de Ngan-Kia-Tchouang, village natal de Fou-Kiang, qui leur avait avoué y avoir reçu les lettres et les objets.

«Dans cette fâcheuse circonstance, il me sembla que pour sauver la vie à ces pauvres gens qui avaient déjà la chaîne au cou et les menottes aux mains ; pour épargner à la résidence le pillage et la destruction, de la part de ces grossiers Mandarins militaires qui, aussi altiers qu'inhabiles aux affaires, compromettent souvent les magistrats ; pour ne pas nuire à nos amis et protecteurs, les infidèles de la ville ; pour empêcher les investigations, vexations et persécutions de beaucoup de localités qui auraient pour but de me trouver, moi, auteur de la lettre latine, de l'envoi du courrier et des objets arrêtés ; pour éteindre surtout dans l'esprit du peuple la fausse persuasion calomnieuse, qui attribuait partout aux Chrétiens, la cause, l'origine et la continuation de la rébellion armée, et combattant [1049] avec succès, contre la dynastie régnante ; il me sembla, dis-je, qu'il fallait me livrer tout bonnement à l'autorité chinoise, afin de réclamer fortement contre ces mesures, si injustement oppressives pour les Chrétiens, et en même temps si injurieuses pour la France leur protectrice, dont elles ne faisaient aucun cas, contrevenant partout à la promesse solennelle qu'ils lui avaient faite, en la personne de son ambassadeur, M. de Lagrenée, de ne pas faire un crime du titre de Chrétien, de rapporter les anciennes lois qui sont hostiles à notre Religion, et d'en promulguer de nouvelles favorables, en les affichant, selon l'usage, à tous les lieux d'usage, à Pékin et dans chaque province. MM. Aimery et Lu, seuls confrères présents, un frère de notre Compagnie et deux habitants, ayant approuvé mon dessein comme le parti le plus convenable à prendre, je m'y suis déterminé définitivement, et quand le jour vint, notre bon frère Tchou Jean-Baptiste alla annoncer à nos protecteurs et au magistrat Tche-Shien de la ville, notre affaire et notre détermination de nous livrer aux autorités pour éviter de grands malheurs.

Dès lors, ils applaudirent tous et bien des fois depuis à ce qu'ils appellent une noble et sage détermination, et ils se sont montrés fort reconnaissants, parce qu'on leur avait épargné bien des embarras, et qu'on les avait mis à même de se disculper et d'éviter les punitions dont ils étaient menacés. Notre ami Tcharig-Lao-Nien, commandant de la garde nationale, passablement déconcerté, alla annoncer cette nouvelle au nouveau magistrat qui en fut épouvanté, ne sachant quel parti prendre. Sur l'avis du commandant, il fut résolu par le magistrat de la ville, que le lendemain, Tchang-Lao-Nien viendrait poliment m'inviter à venir comme ami dans sa famille où tout s'arrangerait peu à peu pour le mieux. Celui-ci nous arriva donc le lendemain, mardi de Pâques, 18 avril, avec deux autres amis, un licencié, militaire à bouton blanc et un bachelier lettré à bouton d'or ou cuivre doré, tous officiers de la garde nationale, [1050] et je les suivis. Je n'ai qu'à m'applaudir, Monsieur le Ministre, des égards, des honnêtetés et des bontés qu'ils ont eus pour moi, surtout le bon commandant de la garde nationale, pendant près de deux mois que je restai dans l'honorable famille de ce dernier. Ils ne voulurent aucune compensation pour ma dépense et celle de mes gens, pendant tout ce long intervalle, tellement que c'est à peine si je pus faire accepter aux cinq domestiques de Lao-Nien, 4 ou 5 taëls, une quarantaine de francs. Heureux d'avoir trouvé le commandant pour traiter cette affaire, le magistrat de la ville se mêla de moi le moins possible, se proposant de me laisser retourner en paix à mes occupations accoutumées, si l'affaire n'éclatait pas à Kou-Ngan. Il attendait, avant d'agir, d'en être officiellement averti par ses Supérieurs.

L'Empereur, déjà averti par le général Tsai-Ling, avait ordonné à Sa Grandeur Kouei, Gouverneur de la province, résidant à Pao-Ting-Fou, sa ville capitale, de me traiter avec égard, s'il me prenait. Sur ces entrefaites, le lieutenant militaire de la ville Ngan-Shien,

notre ancien ennemi, eut l'effronterie d'écrire à son commandant de Pao-Ting-Fou, qu'étant venu à notre résidence avec ses soldats, il avait pu m'arrêter et me conduire au magistrat de la ville qui allait me juger. Aussi inhabile que son subalterne, cet officier supérieur eut l'imprudence d'en informer le Gouverneur, et de lui demander s'il, fallait me conduire au chef-lieu de la province ou au Shiong-Fong-Tchou de Pékin. Tout à fait mécontent de cette démarche de l'autorité militaire qu'elle croyait vraie, Sa Grandeur Kouei, craignait que déjà je n'eusse été maltraité par le sot lieutenant qui avait agi sans ordres supérieurs, députa en toute hâte un magistrat à bouton blanc, pour faire cesser de suite les mauvais traitements dont on aurait pu user à mon égard, et pourvoir à ce que je fusse en tout bien traité et honoré. Arrivé le lendemain, le délégué du Gouverneur, *Yn-Ta-Lao-Yé*, vint me trouver en grande pompe avec le magistrat de la ville chez le [1051] bon Lao-Nien. Il s'applaudit de la fausseté de la déclaration du lieutenant et en communiqua de suite la nouvelle au Gouverneur qui en fut encore plus enchanté que lui. J'ajoute ici que le lieutenant fut cassé de suite, et que son commandant fut humilié, disgracié et puni de manière à n'être réhabilité que deux bons mois après, et encore par l'entremise d'un de ses amis, allié, du Gouverneur, qui demanda et obtint enfin sa grâce. Quoique d'abord un peu fier, Monsieur le délégué s'arrondit bientôt, et me traita avec égard et honnêteté, dans les nombreuses visites qu'il me fit, il s'informait toujours avec sollicitude si j'étais bien traité selon le désir du Gouverneur qui ne cessait de le lui recommander. J'étais flatté de pouvoir lui répondre toujours affirmativement ; car le commandant Lao-Nien faisait et fit, jusqu'au bout ce qu'il put, pour me bien traiter sous tous les rapports.

L'Empereur apprit avec plaisir du Gouverneur lui-même que j'étais l'auteur de la lettre arrêtée et de l'envoi du courrier ; que, pour prévenir toute mauvaise affaire, je M'étais livré moi-même à l'autorité, et qu'il me faisait traiter comme un hôte distingué, dans la famille du commandant Tchang. Sa Grandeur ajoutait, dans son placet à l'Empereur, que j'étais un brave homme paisible, ne me mêlant que de Religion, et ne faisant aucun mal. Sa Majesté répondit que, selon le traité de son père, il fallait me reconduire à l'autorité française, mais elle ordonna à plusieurs reprises de me traiter avec égard. Dès ce moment, on n'insista plus, au Shiong-Fong-Tchou, pour savoir qui avait écrit la lettre latine et envoyé le courrier avec ces objets, ni pour trouver les Prêtres auxquels j'écrivais et qui purent continuer d'exercer en paix le saint ministère. On traita dès lors un peu plus humainement nos captifs pour l'unique cause de Religion. Toutefois, pendant plus de vingt jours que dura leur procédure, rien ne transpara au dehors contre l'usage des tribunaux ordinaires, ils ne purent même pas communiquer entre eux les uns avec les autres, et ils subirent [1052] séparément jusqu'à cinq interrogatoires. Ils ignoraient que je m'étais livré pour eux à l'autorité, et cela rendit leur témoignage discordant.

Durant les vingt jours qu'ils restèrent en prison, ils virent condamner et exécuter à mort une dizaine d'individus infidèles, mais ils ne furent pas maltraités. On eut des égards particuliers pour le vieux Catéchiste à barbe blanche et pour la vierge Tchouei. Néanmoins, on n'eut pas honte de tenter de les faire apostasier, sinon par les tourments du moins par des raisons chinoises de gentils, par ruses, par exhortations et par menaces. Hélas ! ils réussirent pour trois d'entre eux qui, n'osant confesser de bouche et de fait le Dieu auquel toutefois ils tiennent du fond de leurs entrailles, eurent la pusillanimité de le renier de vive voix, et de fouler aux pieds le signe de notre rédemption. « Nous ne vous proposons pas, disaient-ils, de fouler aux pieds le crucifix, parce qu'il a l'image de notre Dieu, mais quel inconvénient y a-t-il à fouler aux pieds une croix ? Si vous ne le faites, nous nous saisirons de votre chef de Religion, de vos parents auxquels vous nuirez par votre refus contraire à la piété filiale que vous leur devez. » Notre respectable vieillard refusant absolument d'apostasier et de fouler la croix aux pieds, on lui dit alors qu'il l'avait déjà foulée, puisqu'en entrant il avait passé sur une petite croix placée secrètement au seuil de la porte. Il protesta que rien ne sachant pas, cela ne comptait pas ; mais on passa outre. Ils furent donc renvoyés dans leurs familles de brigade en brigade, trois d'entre eux avec une horrible apostasie sur la conscience. Étant coupables devant Dieu, ces trois individus passèrent, aux yeux des infidèles, comme innocents ainsi que les trois autres, et

comme ayant gagné leur cause. Leurs amis infidèles du voisinage, qui les avaient crus voués à une mort certaine, vinrent les féliciter de leur heureux retour, et leur offrir à cette intention des présents, avec des inscriptions analogues. Nous dûmes dépenser au tribunal plus d'une centaine de francs pour leur [1653] nourriture, et beaucoup plus encore pour les tirer des mains des satellites de divers tribunaux, auxquels l'autorité les avait remis pour les renvoyer dans leurs familles.

A Ngan-Shu-Shien, chez notre ami, nous attendions, avec impatience, l'issue de notre affaire à Pékin, afin de la terminer aussi à Pao-Ting-Fou. *Fou-Kiang* nous arriva enfin, et le soir même le magistrat de la ville s'empressa de nous le faire savoir. Le lendemain on le relâcha sous caution avec une dépense d'une dizaine de francs dans les bureaux. Lao-Nien et ses amis vinrent tout joyeux me féliciter de son heureux succès, et de la bonne issue à Pékin de notre affaire qui allait se terminer de même ici. Ils furent très étonnés de me voir très mécontent et me plaindre amèrement de l'injustice des juges qui, contre le décret de l'Empereur qui ne, fait aucun crime aux Chrétiens de leur Religion, les avaient forcés à apostasier, à se rendre infidèles au Roi des rois, et ingrats envers le père de tous les hommes, et à tuer leur âme en conservant leur corps. Un texte de Mong-Tse que je citais, et des explications les aidèrent à me comprendre, et à me donner droit dans mes convictions. Alors ils me supplièrent de ne pas rejeter ce *Fou-Kiang*, qui n'avait failli que par ignorance ou faiblesse, mais de le recevoir encore à la communion. J'accédai à leur supplication, et 15 jours après, le jour de la Pentecôte, après s'être rétracté publiquement dans l'assemblée des fidèles, après avoir accepté la pénitence imposée, et fait trois jours de retraite, son prêtre le réconciliait à l'Église, selon la rubrique du rituel romain.

«Fatigué d'attendre, le Ta-Lao-Yé, délégué du Gouverneur, m'avait laissé depuis plus de 15 jours, pour aller vaquer à ses affaires plus urgentes. Le Gouverneur ne donnait aucune nouvelle, et le Tche-Shien, occupé à faire composer les jeunes étudiants pour le baccalauréat, ne pouvait quitter son poste, ni sortir de sa ville pour aller lui demander des nouvelles. Enfin, les compositions finies, et les places proclamées, le Tche-Shien partit avec le commandant de la garde nationale [1054] pour aller, dans la capitale de la province, recevoir en personne, sur Mon compte, les dispositions et les ordres du Gouverneur. Depuis six mois j'avais traduit l'apologie de la Religion, promise jadis à Votre Excellence, pour être présentée par votre moyen à l'Empereur ; j'avais même pris les mesures pour la faire présenter par un Chinois à la première occasion favorable. La tradition que j'avais faite de ma personne, me parut être cette occasion d'autant plus favorable, que l'apologie serait présentée par moi, supérieur ecclésiastique, avec un peu plus de force et quelques additions relatives à nos anciens établissements de la capitale que nous réclamerions. Au commencement de cette affaire, ce fut après les instances les plus pressantes que le magistrat consentit à accepter cette pièce pour la montrer au Gouverneur, ce qu'il ne lit pourtant pas. Je l'offris ensuite, à son défaut, au délégué de ce dernier qui, ne pouvant non plus la présenter lui-même directement à l'Empereur, n'osa ou ne voulut pas même la présenter au chef de la province. Elle m'avait donc été remise avec la lettre écrite par moi au Tche-Shien. Ils s'étaient contentés tous les deux de lire l'une et l'autre. Cette fois-ci, j'avais prié par lettre le magistrat de me permettre d'aller trouver en personne le chef de la province, ou de la lui présenter au moins en mon nom, avec une lettre que je lui avais écrite sur notre affaire, sauf à me la rendre si celui-ci n'osait aussi la présenter à l'Empereur.

«Le Tche-Shien et le Lao-Nien portèrent donc avec eux à Pao-Ting-Fou, ma lettre à M. le Gouverneur et mon apologie et pétition à l'Empereur. J'ai la satisfaction de vous annoncer que le tout fut lu par les deux grands magistrats juges de toute la province et par le Gouverneur lui-même, qui comme les autres n'y vit rien que de très raisonnable, et équitable ; il n'osa pourtant la présenter à l'Empereur, crainte de déplaire à Sa Majesté et à beaucoup d'autres Grands de l'empire nos ennemis, en se mêlant d'une chose qui ne le regardait pas, et qui pouvait nuire au tribunal de Pékin chargé de veiller à [1055]

l'entretien et à la conservation de la sépulture française qu'il avait laissé horriblement dévaster.

Sur ma prière de ne pas tromper les nobles agents du grand Gouvernement français, et de remplir enfin la promesse faite à la France d'ajouter au bulletin des lois, nos trois décrets et de les faire publier selon l'usage par tout l'empire, il ne fut répondu que le temps de la rébellion n'était pas opportun, attendu que les rebelles en profiteraient peut-être pour accréditer leur révolte, et que d'ailleurs, quoique non publiés, et ignorés de quelques Mandarins qui parfois ne les mettaient pas à exécution, ils avaient obtenu et obtenaient habituellement une partie de leur exécution. Ils ajoutaient qu'après tout, quoique grand dignitaire ecclésiastique, j'étais un homme privé à leurs yeux, étant entré secrètement dans l'empire, et n'ayant aucune pièce authentique de mon Empereur, ou de son grand représentant en Chine, attestant ma dignité et le droit de faire auprès d'eux les susdites déclarations. Cette dernière raison fut surtout celle sur laquelle ils s'appuyaient le plus, pour excuser le refus de contribuer à faire rendre les deux églises et les deux sépultures de la capitale. Malgré cela, ils me donnaient droit conséquemment aux traités français en faveur de notre sainte Religion, et mon droit faisait plus que tripler de valeur dans leur esprit et dans leurs convictions religieuses, relativement à la sépulture française, qu'ils s'indignaient d'apprendre être horriblement profanée et dévastée par les impies gardiens.

«Je demandais l'élargissement d'un Chrétien de mon Vicariat de Mongolie, enfermée depuis 4 ou 5 mois, seulement pour cause de Religion, après une procédure dispendieuse et oppressive d'un an, et enfermé dans les prisons, de Pao-Ting-Fou. Il y avait peu de jours que je venais de faire tomber enfin avec une vingtaine de francs, sa chaîne et ses doubles menottes. Le Gouverneur jugeait qu'il était juste de le relâcher, mais s'étant fait apporter l'acte de condamnation, il dit qu'il avait été condamné pour [1056] une autre cause. Le commandant militaire du Tchacar, en Mongolie, auteur de cette inique condamnation, est neveu du chef du lieu, il craignit de le compromettre, et par une odieuse calomnie, il fit passer mon pauvre Chrétien pour coupable de je ne sais quoi, dont il est entièrement innocent. Le Tche-Shien me fit donc annoncer que mon pauvre Chrétien était parti, depuis trois jours, pour je ne sais où. Nous avons appris depuis du gardien de la prison que, jugé à la hâte le jour de l'arrivée de ma supplique au chef-lieu de la province, il avait passé auparavant plusieurs mois dans les fers, sans qu'on fit attention à lui, qu'on l'avait exilé de suite et fait partir pour le pays des Turcs, voisin du Turkistan, lieu d'exil ordinaire des Chrétiens et des criminels d'État.

«Voilà, Monsieur le Ministre, un nouvel échantillon de la justice et de la bonne foi chinoises, et une preuve évidente que malgré cela ils craignent la grande et puissante nation dont vous êtes le si digne représentant. Kouei-Tagin désavoua avec moi la conduite des autorités du Shiong-Fong-Tchou de Pékin qui, contre le décret de l'Empereur, avaient fait apostasier les Chrétiens et détruit les divers objets de Religion pris au courrier et aux Chrétiens de Hou-Ling. Comme je réclamais ces objets qui n'étaient plus prohibés, la Religion catholique n'étant plus un crime, il dit que c'était juste et s'offrit à m'en payer le prix qu'on lui avait dit s'élever à 200 taëls, plus de 1,000 francs. Je crus ne devoir rien accepter de lui en compensation, parce que les objets n'avaient été détruits ni par lui, ni par ses subordonnés, ni sous sa juridiction, mais bien sous la juridiction du Préfet ou des grands tribunaux de Pékin.

«Me voyant dans l'impossibilité d'obtenir la publication des traités français et la restitution de nos deux églises et sépultures etc..., je dus me contenter d'avoir sauvé la Nie aux Chrétiens arrêtés à mon occasion, préservé leur Chrétienté et beaucoup d'autres de la persécution et des vexations des gens des tribunaux, et la résidence-Séminaire de la dévastation [1057] et du renvoi des élèves dans leurs familles, et de consentir à être reconduit au midi de la Chine et remis entre les mains des autorités françaises. On m'assura qu'actuellement l'Empereur et son Gouvernement étaient persuadés que les Catholiques de son Empire étaient de fidèles sujets, de braves gens qu'on voulait à peu près laisser tranquilles ; mais qu'on ne leur permettrait pas de se multiplier par la



propagation de leur Religion, crainte de voir disparaître peu à peu leur soi-disant Religion de Confucius, avec les deux sectes de Foo, et de Lao-Kiong. Notre ami, le commandant de la garde nationale de Ngan-Shu, me promit donc sûreté et protection entière pour les Chrétiens, surtout dans la juridiction de sa ville et spécialement pour notre résidence-séminaire même après mon départ. Il me dit que, selon que je le lui avais manifesté, je serais toujours libre de revenir et de rester encore *incognito* comme auparavant. Le premier juge de la province lui dit que dans ce cas on devrait faire semblant de l'ignorer, et qu'on me laisserait tranquille comme auparavant ; mais que m'étant produit cette fois et livré à l'autorité, et l'Empereur averti ayant dit de me reconduire convenablement, on ne pouvait pas s'empêcher de le faire, pour lui conserver *la face*, et laisser intacte la disposition du décret de Tao-Kouang. De fait, on ne m'a pas arrêté, et on laisse tranquilles mes confrères européens dont on leur a fait connaître les noms l'an dernier, et dont ils se sont absolument abstenus de me parler. Il est aussi fort difficile qu'ils ne sachent pas qu'il en reste encore un habituellement à notre résidence-séminaire. Tchang-Lao-Nien poussa la bienveillance jusqu'à me témoigner son extrême regret de ne pouvoir m'obtenir du Gouverneur de la province ce que je désirais, attendu que je n'avais aucune pièce authentique de mon Empereur, ou du moins d'un de ses ministres en Chine, m'autorisant à demander publiquement nos deux églises et nos deux sépultures, et il me promit solennellement, d'une manière sincère qui mérite confiance, de reprendre fortement et de traiter avec [1058] succès, lui et les siens, notre affaire, quand je, reviendrais dans le pays, muni de ces pièces ; il m'assura que je pouvais revenir par Tien-Tsin ou ailleurs.

«Kouei-Ta-Gin, Gouverneur actuel de la province à Pao-Ting-Fou, est un brave homme dont nous n'avons qu'à nous applaudir. Gommé chez son prédécesseur *No-Ta-Gin*, actuellement disgracié pour ne s'être pas bien conduit dans la guerre contre les rebelles, on voit la bonté de son cœur, l'équité de son jugement, et son extrême attention à ne rien faire qui puisse offenser la France, et susciter de sa part quelque mauvaise affaire à son Souverain. Il est enchanté du commandant de la garde nationale, Tchang-Tao-Nien, qu'il regarde comme ayant su, par sa prudence et son savoir-faire, lui bien traiter cette affaire auprès de moi, de manière à ce que je n'aie eu aucune plainte à formuler contre lui personnellement. Il lui a donné *pleine face* devant lui, l'admettant de suite chaque fois à son audience, le faisant même asseoir à côté de lui, tandis que les autres, doivent ordinairement attendre bien longtemps leur admission à une audience, et se tenir à genoux ou du moins debout en sa présence. Il lui a même promis au terme de cette affaire un poste convenable que je lui souhaite de tout mon cœur, car il nous a rendu vraiment des services que je désire être récompensés de manière à ce qu'il puisse vivre dans une noble aisance avec sa nombreuse famille. Je lui souhaite aussi le bienfait de la foi qu'il commence à comprendre, mais que, hélas ! je n'ai aucun espoir de lui voir embrasser, tant que l'Empereur n'accordera pas la liberté entière à ses autorités civiles et militaires.

«Sa Grandeur Kouei m'ayant laissé libre de choisir le jour de mon retour à notre résidence en attendant mon départ pour le midi, je choisis le samedi, veille de la Trinité, juin 1854. Par honneur, le commandant m'accompagna avec quatre de ses officiers tous en voitures chinoises. J'invitai en outre à venir avec nous ses deux fils aînés et deux de ses jeunes neveux [1059] qui sont instruits et sur le point de passer bacheliers. Il tenait beaucoup à venir avec un certain éclat, Pour achever de faire tomber, disait-il, et d'anéantir dans l'esprit du peuple illettré, surtout des environs, ces faux bruits calomnieux et ridicules qui avaient couru sur notre compte, lorsque je me livrai aux autorités de la ville, et que mon long séjour dans sa famille en relation avec un certain nombre de lettrés de l'arrondissement ses amis, avait heureusement commencé à dissiper. Je les invitai tous à dîner chez nous, et je leur servis un repas un peu à l'européenne.»

Monseigneur Mouly était venu à cette époque à Chang-Hai à l'occasion de la réunion des Vicaires Apostoliques de la Congrégation présidée à Ning-Po par M. Poussou.

«A mon départ de Chang-Hai pour Pékin, au mois de janvier 1852, outre ma carte de sûreté d'une date antérieure due à l'intelligente obligeance de notre si digne consul, M. de

Montigny, j'avais pris encore avec moi, par le secours de ce noble bienfaiteur, un exemplaire authentique de nos trois traités français imprimés avec cachet du Tao-Tai et affichés à Chang-Hai, en automne 1851, puis la copie d'un acte visé au consulat par lequel M. le consul de France protestait au Tao-Tai de Chang-Hai de son dévouement pour les catholiques de Chine qu'il assurait être tous innocents de la rébellion de Kouang-Si, et enfin un mandement de Monseigneur Maresca à ses Chrétiens de Nankin, à peu près sur le même sujet. Comme je l'avais prévu, ces pièces m'ont été fort utiles dans cette circonstance. Elles m'ont donné un peu plus d'importance avec une espèce de légalité, et ont forcé les autorités à avouer ce que sans cela elles ont nié jusqu'ici, partout et toujours, savoir : l'existence des traités français en faveur de la Religion. Le délégué du Gouverneur et le magistrat de la ville en avaient jusqu'ici seuls pris connaissance avec quelques bacheliers et officiers de la garde nationale, et s'étaient contentés d'en dire peu de mots dans leur rapport au chef de la province. Lors de son [1060] retour à Pao-Ting-Fou pour y annoncer mon consentement à être reconduit au midi, (je dis consentement, car vous savez, Monsieur le Ministre, que les affaires en Chine, même devant les tribunaux, se traitent toutes comme par accommodement, il faut toujours qu'on donne son consentement à la détermination du juge et des autorités, sans quoi on ne va pas plus loin) ; pour annoncer, dis-je, mon consentement à être reconduit au midi, et mon paisible retour à la résidence, le Lao-Nien crut utile à notre cause de prendre ces quatre pièces importantes, pour les montrer aux trois premiers chefs du Tché-Li, le Gouverneur et ses deux grands juges. Désireux d'en publier le plus tôt possible le contenu, je me fis un devoir de les lui laisser de suite. Il revint l'autre jour ici me voir et me rapporter la réponse du Gouverneur, il me dit que sa Grandeur en était satisfaite, qu'elle l'avait prié de les lui laisser pour offrir encore à leur occasion un placet à l'Empereur en notre faveur. La voie de mer n'étant guère possible pour le moment, et étant surtout dangereuse, je n'étais guère jaloux de la suivre : il a été décidé que je m'en retournerais par la voie de terre. Le Gouverneur veut donner avis de mon passage aux autorités qui se trouvent sur la route, afin qu'elles me traitent bien, et tout régler, afin qu'il ne m'arrive aucun accident de la part de quelque brigand que ce soit. Ayant eu le choix de déterminer l'époque de mon départ, je l'ai fixé à l'automne, à la septième lune intercalaire chinoise, vers la mi-septembre, tant pour achever de régler ici mes affaires, que pour éviter les incommodités des pluies et des chaleurs de l'été. Selon l'usage les Chinois placent en route de petits drapeaux à leur chaise, ou à leur char ; pour moi, Français, j'arborai le drapeau de ma chère patrie, si propre à me protéger de tout attaque de la part de la rébellion, et à m'entourer de respect et de sûreté.

« Dans sa dernière visite Tchong-Lao-Nien m'avoua que certains officiers de la garde nationale ne nous étaient pas dévoués, et qu'il fallait les forcer sinon à nous être utiles, du [1061] moins à ne pas nous nuire. A ce sujet il me conseilla de les inviter tous, au nombre d'une quarantaine, à venir dîner ici, et voir, selon leur désir, nos cérémonies religieuses. Il désire qu'en attendant la permission expresse de l'Empereur de rester publiquement en Chine, nous profitions de ma publicité momentanée, et de la plus grande tolérance du Gouvernement chinois, pour sortir de l'obscurité silencieuse, dans laquelle nous nous tenions depuis bien des années, pour nous faire connaître tels que nous sommes, et pour achever par là de dissiper les soupçons et les odieuses calomnies dans des esprits indisposés contre nous uniquement parce qu'ils ne nous connaissaient pas. Il ajoutait que trois ou quatre ans auparavant, avant d'avoir des relations avec nous et de nous connaître, il ne savait pas trop comment ne pas ajouter foi à ces soupçons et à ces calomnies. Il assurait en outre que nous ne pouvions que gagner à être connus. En conséquence nous avons cru devoir suivre ces conseils si bienveillants, d'autant plus facilement que j'ai vu ces messieurs payer les frais que pendant près de deux mois j'ai occasionnés à la ville pour ma nourriture, et celle des miens, et refuser absolument de rien accepter en compensation. Comme le Lao-Nien pourra bien après cette affaire aller exercer quelque magistrature honorable et lucrative, il est bon que nos gens fassent connaissance avec quelques amis fidèles que le bon Dieu semble leur avoir disposés afin qu'ils les soutiennent au besoin en

son absence. Ces relations sont aussi dans notre esprit, et surtout dans nos cœurs, une espèce de commencement de prédication de la Religion, qui naturellement, et surtout à l'aide du secours d'en haut, se préparera alors au moins dans leurs cœurs et dans leur esprit, une voie que nous prions notre bon père commun qui est au ciel, de leur faire suivre aux uns et aux autres, et aux myriades d'infidèles de ce pauvre diocèse et d'un si vaste empire. Nous nous proposons en outre, selon nos faibles moyens, de leur faire quelques présents d'objets européens qui leur donnent une [1062] grande idée de la France, et servent à cimenter l'union et la concorde des deux gouvernements français et chinois.

«Je dois avouer à Votre Excellence que, quoique malgré ma prière on ne veuille pas encore publier dans l'empire selon l'usage et les formalités accoutumées, comme cela a eu lieu à Chang-Hai, et autres ports européens, nos trois traités français, conformément à la promesse qui en fut faite jadis à M. de Lagrenée, promesse que jusqu'ici les magistrats du midi, en relation avec les autorités françaises, ont eu maintes fois l'effronterie de déclarer mise partout à exécution, on est néanmoins tout honteux de n'avoir pas tenu parole, d'avoir au contraire tenu une conduite opposée en mille circonstances, en mille localités. On n'a rien à répondre de tant soit peu plausible pour se disculper de cette infidélité et de ce manque de parole qui leur fait perdre, devant la France, la face à laquelle ils tiennent pourtant beaucoup. Ils craignent en outre beaucoup de se susciter ainsi, par leur mauvaise foi et leur conduite peu franche et loyale, quelque mauvaise affaire de la part du Gouvernement français. Les injustes et indignes profanations qui ont eu lieu à notre sépulture française, contrairement à leurs mœurs les plus antiques, à leurs convictions les plus sacrées et à leurs lois les plus sévères, sur les tombeaux de Français serviteurs fidèles et dévoués de Sa Majesté chinoise, qui les chérissait et qui a honoré leur sépulture, et décoré leurs tombes, leur font appréhender au-delà de tout ce que peut imaginer un Européen, les justes récriminations de la France, auxquelles l'Empereur ne peut s'empêcher de faire droit, en punissant d'après les lois les coupables, en réédifiant le tout comme autrefois, et en permettant à la France d'y établir des prêtres qui prient pour leurs nobles morts, et conservent à ce lien sacré la décence et la vénération qu'on ne refuse nulle part, dans l'empire, à la dernière, famille du peuple. Voilà ce qui explique, Monsieur le Ministre, les égards qu'ils ont eus, et qu'ils continuent d'avoir et pour nous et pour votre serviteur [1063] personnellement ; voilà Pourquoi le Gouverneur Kouei S'applaudit d'avoir trouvé un homme qui a su lui bien arranger notre affaire, de manière à n'avoir rien fait lui-même d'inconvenant que la France puisse lui reprocher.

«Ne pouvant d'ici, en continuant d'y être homme privé, présenter mon apologie à l'Empereur, avec ma supplique pour recouvrer, conséquemment à nos trois décrets français, nos deux églises de Pékin, (le Nan-Tang et le Pé-Tang) et nos deux sépultures, dans chacune desquelles se trouvait aussi jadis une grande et belle chapelle catholique ; je ne puis pas renoncer à l'entremise de Votre Excellence, à laquelle le chef de cette province m'a renvoyé formellement. J'ai donc l'honneur de vous adresser avec ce pli, Monsieur le Ministre, la dite apologie et la supplique telle que je n'ai pu l'offrir ici par l'intermédiaire du Gouverneur du Tché-Ly, attendu qu'il a absolument refusé de la faire parvenir à l'Empereur ; je supplie humblement Votre Grandeur, de la faire présenter à Sa Majesté Hien-Fong, par la voie qui paraîtra la plus favorable à votre sagesse. C'est de la part des autorités chinoises de l'intermédiaire desquelles Votre Grandeur se servira, un acte de justice auquel elles ne peuvent se refuser, et de la vôtre, Monseigneur, une occasion extraordinaire de manifester à tout l'univers, à la gloire de notre grande et généreuse nation, et à l'honneur de son si les nobles sentiments de digne premier représentant en Chine, bienfaisance dont son grand cœur est rempli pour sa patrie, et pour la Religion de ses pères, commune au plus grand nombre de ses concitoyens. Il peut se faire qu'on vous objecte mou entrée secrète dans l'intérieur de l'Empire. Mais qu'ils sachent, ces Messieurs, que la France ne s'est nullement obligée dans son traité avec la Chine à l'empêcher, mais seulement, et tout au plus, à n'y pas envoyer directement. Les autorités chinoises d'ici l'ont fort bien compris, ainsi que le sens naturel de ma carte de sûreté qui ne m'autorise

aucunement au nom du Gouvernement français à pénétrer dans l'intérieur de la Chine, se [1064] contentant de demander aux autorités de l'Empire, appui et protection pour un honnête homme français qui pourrait en avoir besoin. L'intention du monarque chinois est, selon le texte même du décret, d'exclure de l'intérieur de son Empire les mauvaises gens qui y entreraient pour y faire le mal et en troubler la tranquillité. Donc, si j'ai agi contre la lettre du dit décret, je ne suis nullement en opposition avec son esprit, n'ayant fait depuis vingt ans, et ne voulant faire jusqu'à mon dernier soupir, que du bien aux Chinois, dont nous nous efforçons d'épurer les croyances et les mœurs, et notamment au Gouvernement dont nous faisons partout respecter et observer les lois, en tout ce qui n'est pas contraire à la véritable Religion. Mon entrée clandestine en Chine n'est donc tout au plus en moi qu'une peccadille dont les autorités chinoises avec lesquelles j'ai eu des rapports, m'absolvent facilement, en comparaison surtout des graves infractions du dit même décret faites par le Gouvernement chinois qui, contrairement à sa lettre et à son esprit, persiste opiniâtrement à ne pas vouloir afficher les décrets français, et n'a pas cessé depuis et ne cesse pas encore de vexer plus ou moins, dans tout l'Empire et à Pékin même, les Chrétiens pour l'unique motif de la Religion.

«Si, ce qui est très probable, vu l'esprit fourbe et orgueilleux du Chinois qui ose prétendre faire plier à ses usages ceux des nations plus éclairées et plus puissantes, et ne craint pas d'abuser de la confiance du Monarque, en lui cachant ou en lui exposant faussement les choses et les faits ; si, dis-je, on se refuse à présenter à Hien-Fong, mon apologie et ma supplique telle qu'elle a été écrite, je supplie Votre Excellence de soutenir vigoureusement et de faire triompher le droit évident qu'à tout gouvernement d'exposer à un autre pour lui-même, et pour ses sujets, sa cause ou son fait, de la manière qu'il juge la plus avantageuse, quoique toujours avec la politesse et les égards dus à une suprême autorité toujours émanée de Dieu. Or, dans mon apologie et dans ma supplique, il n'y a rien que de poli et de respectueux : [1065] c'est par respect que, selon l'usage, j'ai fait écrire sur papier jaune, en tout petit caractère. J'excuse notre sainte Religion des injures et des calomnies dont elle est depuis bien des années la victime en Chine ; je prouve sa vérité entre autres choses par son ancienneté même en Chine, par les bienfaits des Empereurs, le témoignage des sages, et la bonne conduite des Chrétiens chinois, toujours patients et soumis au milieu des vexations et des persécutions les plus injustes, jusqu'au fond d'un cruel exil, et jusqu'à la mort la plus cruelle. Je couvre de suite du voile d'un éternel oubli tout ce qui a été fait contre les Chrétiens, je n'accuse personne, je pardonne à tous nos ennemis sans exception aucune, je ne demande la punition de qui que ce soit, seulement je supplie, je conjure d'accomplir enfin loyalement et de fait la promesse faite à la France, de ne plus faire aux Chrétiens un crime de leur Religion, de publier légalement les décrets bienfaisants déjà octroyés en leur faveur, et de nous rendre des établissements achetés ou édifiés aux frais mêmes de la Religion. Ainsi, je supplie Votre Excellence d'user, s'il est nécessaire, de toute son énergie, et de tous les moyens possibles, pour faire présenter réellement à l'Empereur mon apologie et ma supplique telle qu'elle est, quoique un peu longue. On lui en offre même parfois de plus longues, quand l'affaire en vaut la peine comme celle-ci. Ce sera un grand progrès dans les communications diplomatiques de la France à l'avenir, et elle éloignera de ses relations avec la Chine, le danger d'être trompée, et l'humiliation navrante de voir parodier ses pensées et ses intentions, comme il est arrivé dans le premier traité français écrit par Ky-Sin qui, tout en prétendant nous être favorable, a glissé indûment contre notre sainte Religion, les deux plus fausses calomnies de l'infidélité, savoir que les Chrétiens arrachaient les yeux aux mourants pour en peindre leurs beaux portraits à l'œil vivant, et outrageaient les femmes qui vont prier dans le même temple que les hommes. [1066]

«Pardon, Excellence, si je ne vous donne pas la traduction littérale de mon apologie et de ma supplique, et si je me contente du léger aperçu que j'ai l'honneur de vous en donner dans cette lettre déjà trop longue ; le temps me manque absolument ; et puis, si vous jugiez nécessaire d'en avoir une connaissance plus détaillée, il sera fort facile à nos savants sinologues, interprètes habiles, de vous la donner. Ils peuvent aussi, dans le même cas,

donner à Votre Excellence une plus ample connaissance de mes lettres au magistrat de la ville Ngan-Shu-Shien, et au chef de la province. Ils en ont pris tous les deux connaissance, en les lisant ainsi que mon apologie et ma supplique, mais ils n'ont voulu rien accepter officiellement, et m'ont tout rendu. J'ai apposé mes sceaux et ma signature pour parler un peu à leur sens, et leur faire comprendre que quoique je ne sois pas une autorité civile de France ou d'ailleurs, je n'en suis pas moins comme Évêque une autorité ecclésiastique, chef de Religion dans deux provinces, la Mongolie et le Tché-Ly, un *Ta-Lao-Yé*, un Tagin qui, dans les affaires religieuses, a le droit d'élever la voix, et mérite d'être entendu.

«Je comprends toutefois que Rome, n'ayant pas encore établi de relation avec le Gouvernement chinois, j'ai besoin pour faire admettre par le dit Gouvernement mon autorité spirituelle dans les affaires religieuses, et mes droits aux biens ecclésiastiques, d'être pour le moins présenté comme tel par un Gouvernement ami de la Chine, à peu près comme étaient jadis présentés nos premiers confrères français de Pékin, comme fut présenté il y a peu d'années, et se trouve actuellement reconnu à Chang-Hai, Monseigneur Maresca. Je supplie donc Votre Excellence de m'obtenir de notre Empereur très chrétien, et protecteur décidé du Catholicisme, un diplôme ou de m'en délivrer un elle-même en attendant, à moins que notre Gouvernement français, craignant de se compromettre, ne juge convenable d'agir plus directement. Je suis pourtant persuadé [1067] qu'avec le susdit diplôme on me ferait justice, surtout dans les circonstances actuelles, par la médiation de notre ami, *Tchang-Lao-Nien* que le bon Dieu semble avoir disposé lui-même dans sa bonté infinie.

«Le chef de cette province, m'ayant fait demander quel était le degré de dignité de Monsieur le Consul français de Chang-Hai et Ning-Po, et de Monsieur le Ministre de France en Chine, afin de leur écrire convenablement, je répondis que la dignité consulaire équivalait à celle de *Tao-Tai*, et que celle de Monsieur le Ministre, comme délégué spécial de l'Empereur des Français, est ce que les Chinois appellent *Tsing-Tsai*, c'est-à-dire supérieure à celle de chef ou gouverneur, d'une province que, je ne sais pourquoi, les Européens ont souvent désigné sous le nom de Vice-Roi. Je pense qu'il aura écrit en conséquence, quoiqu'il en coûte peut-être un peu à son orgueil.

«Deux jours après la réception des lettres de Votre Excellence, j'en communiquai le contenu à notre ami *Tchang-Lao-Nien*. Il ne manquera pas d'en faire part au Gouverneur qui, par lui, s'était déjà informé, si nous avions depuis peu reçu des lettres du midi, ou non. Je crois que par le moyen du *Tao-Tai* de Chang-Hai, le *Ou-Ta-Gin*, dont il vante la capacité pour bien traiter avec les Européens, il était déjà au courant de tout. Je serais enchanté que le Seigneur eût béni vos bienveillantes intentions, Monsieur le Ministre, envers le Gouvernement de Pékin, et que vous eussiez réussi à le remettre en possession de la ville de Chang-Hai. Cette preuve d'intérêt pour l'autorité légitime, ne servirait pas peu la cause de notre sainte Religion. Oui Monsieur le Ministre, puisqu'il est faux que l'Empereur ait demandé des secours à la France, on ne saurait les lui accorder. Eh bien 1 attendons quelque circonstance favorable, si toutefois le moment n'est pas encore venu, et si ce qui vient d'avoir lieu dans cette province, n'est pas jugé suffisant pour agir. Dans tous les cas, je compte

[1068] sur le dévouement, l'intelligence et le courage de Votre Excellence, dont j'ai l'honneur d'être avec respect et reconnaissance,

«Le très humble et tout dévoué serviteur,

MARTIAL MOULY,

ÉVÊQUE DE FESSULAN, ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DE L'ÉVÊCHÉ DE PÉKIN.

*Post-scriptum.* Le Gouverneur de la province fut enchanté de ce que j'avais invité à dîner à la résidence tous les employés de la garde nationale, et il les engagea à ne pas manquer d'y venir, pour entretenir l'union entre les deux nations. Quoique le temps fût mauvais, et malgré la pluie qui tomba une partie de l'après-midi, et quoique les chemins fussent fort mauvais, à cause de la boue, ils nous vinrent en grand nombre, jusqu'à 70 personnes, sans

compter leurs domestiques et voituriers, plusieurs agents militaires, leurs enfants ou leurs amis. Comme ils avaient clairement manifesté le désir d'être témoins de nos cérémonies religieuses, je leur permis d'assister à une grand'messe solennelle pontificale, célébrée pour obtenir de l'Esprit-Saint la conversion des infidèles. Ils en furent émerveillés, et ils en conçurent des idées de plus en plus favorables du Catholicisme. Notre local se trouvant de beaucoup trop petit pour tout le monde, surtout avec la pluie qui tomba un tiers de la journée, ils durent patienter un peu vu la circonstance ou leur nombre beaucoup trop grand. Partis vers les 7 heures du soir pour s'en retourner à la ville, à la distance de trois lieues seulement, plusieurs néanmoins n'y arrivèrent sur des charrettes que bien après minuit, tout crottés et harassés de fatigue. Cependant ils furent satisfaits de nous, et contents de s'être convaincus par eux-mêmes que les Chrétiens, loin d'être ce que l'odieuse calomnie les leur représentait depuis longtemps, étaient de braves gens, fidèles à leur Prince, et professant une Religion bonne, quoique différente de la leur. [1069]

« Afin de faire un heureux contraste avec ce qui se passa l'an dernier à Pékin où des Chrétiens furent à cause de leur Religion dégradés de la dignité d'officiers publics ; et pour achever de rectifier surtout les idées de la populace relativement aux Chrétiens, j'engageai, au défaut de toute autre personne capable à Ngan-Kia-Tchouang, un de nos Prêtres séculiers, natif de ce village, à offrir spontanément à l'Empereur, pour les frais de la garde nationale, la somme de 4 ou 500 francs. Dans ce temps de détresse où l'argent manque au trésor, on fait ce qu'on peut pour obtenir de la part des particuliers à leur aise, des sommes plus ou moins grandes au Gouvernement. Il était donc honorable et fort avantageux à ce pauvre village, dans ces fâcheuses circonstances, d'avoir par un de ses habitants, sans en être prié, témoigné ainsi de sa fidélité et de son dévouement à son prince. Aussi en fut-il enchanté, et profita-t-il de cela pour approuver, louer même les Chrétiens. Sa Majesté chinoise n'ose pourtant pas recevoir gratis ces diverses sommes de ses sujets, et par reconnaissance elle décore la personne qui l'offre d'un degré de dignité plus ou moins grand selon la somme. Bien plus la famille se trouve pour ainsi dire ennoblie jusqu'à trois générations ascendantes. Les noms et prénoms de ceux-ci avec celui du candidat sont offerts au magistrat, qui donne reçu de la somme, puis présentés par lui au chef de la province, et ensuite par celui-ci à l'Empereur qui leur fait délivrer un diplôme de dignité, ou de noblesse, par son ministre. Notre prêtre, M. Ouan-Almada André, ayant offert une petite somme, et le strict nécessaire pour être proclamé officier de l'état du neuvième ordre, le dernier ; on ne voulut accepter son argent, qu'à condition qu'on l'en gratifierait, ce qu'on a fait malgré ses protestations. En attendant que l'Empereur lui fasse délivrer son diplôme de neuvième officier de l'empire, le magistrat de la ville Ngan-Shu, en lui envoyant le reçu de la somme, l'a déjà, par la disposition du chef de la province, fait proclamer au chef-lieu, et à son village, à la porte de sa maison. Quinze [1070] satellites du tribunal vinrent en cérémonie l'autre jour dans ce village, afin de publier le fait selon l'usage, appliquer à sa porte une grande affiche rouge rédigée exprès, et l'introniser, pour ainsi dire, au son de la musique et des pétards, en présence d'une foule nombreuse, accourue même des villages voisins. M. Almada ne sera donc plus suspect de rébellion aux yeux de ses compatriotes, ni exposé à être accusé comme tel, par nos ennemis comme cela a failli avoir lieu ailleurs au printemps pour deux autres prêtres. Tout cela n'est rien sans doute, moins que rien même en soi, et dans nos convictions religieuses ; mais c'est beaucoup dans l'esprit du peuple chinois, qui plus que tout autre ne juge des choses que par leur extérieur : c'est honorable et avantageux à la Religion, avantageux, puisque cela a servi à dissiper les noires calomnies et à lui reconquérir l'estime et la confiance du peuple jusqu'à un certain point ; honorable, puisque au lieu de dégrader comme jadis à Pékin les Chrétiens décorés du Ting-Tse, et de le leur ôter, on a donné ici à un Chrétien, à un prêtre, le titre d'officier du neuvième grade, et qu'on l'a décoré du Ting-Tse, ou bouton d'or. Puisse ce fait être de bon augure, et le commencement d'un autre meilleur état de choses ! »

Monseigneur Mouly, après l'événement qui vient d'être raconté et qui était si avantageux à la Religion, fut ramené d'une manière fort honorable à Chang-Hai. Il ne trouva pas dans

cette ville M. Bourboulon, le Ministre de France, qui était alors à Macao ; c'est pourquoi il lui écrivit une autre lettre pour le prier de s'intéresser auprès des autorités portugaises et les décider à rendre à l'évêché de Pékin, dont le titre était encore conservé, les biens que le Portugal lui avait attribués jusqu'en 1846. [1071]

Chang-Hai, 2 mai 1855.

«Pardon, Monsieur le Ministre, pourtant de peines et d'embarras que je vous suscite, mais puisque Votre Excellence est si bonne envers nous, et qu'elle s'offre de si bonne grâce, à nous rendre les différents services qui sont en son pouvoir, je ne puis ne pas lui recommander l'affaire suivante que Rome m'annonce traiter à Lisbonne par son Internonce Apostolique, et plus encore par l'entremise du Gouvernement français sollicité à Paris par le Nonce Apostolique. Si Votre Excellence n'a reçu sur cette affaire aucun ordre, aucune instruction de son Gouvernement, bien entendu que nous ne demandons pas qu'elle agisse officiellement, et que notre affaire connue, nous serons trop honorés et infiniment reconnaissants qu'elle agisse seulement officieusement. Pour vous mettre au courant de toute cette affaire, veuillez lire à Monseigneur Matha la lettre dont j'ai l'honneur de vous envoyer une copie dans ce même pli.

«Il y avait autrefois à Pékin quatre Églises publiques, qui, au commencement de ce siècle seulement, furent réduites aux deux principales, l'Église du midi, cathédrale où résidait l'Évêque de Pékin, dite en chinois, *Nan-Tang*, et l'Église du Nord, dite en chinois, *Pe-Tang* ; cette dernière était celle de la maison et mission de notre établissement français, dont je suis chargé depuis 1835. La cathédrale *Nan-Tang* était confiée aux Portugais, dont le dernier établi publiquement à Pékin, et encore membre du tribunal des mathématiques, fut Monseigneur Pirès, Évêque de Nankin, résidant pourtant à Pékin, dont il était encore l'administrateur. Il ne mourut qu'en 1838. Monseigneur Castro, plus tard Évêque seulement élu de Pékin, aussi Portugais, mais obligé comme nous de garder l'incognito, lui succéda en qualité de Vicaire Général. L'état de décadence, du royaume de Portugal, ne lui permettant plus de soutenir ; comme autrefois, les Évêchés des Indes Orientales, si [1072] glorieusement, et si généreusement fondés par lui ; la Mission portugaise de Pékin, en souffrit tellement, pendant longtemps, par le Manque de Prêtres, surtout Européens, que vers 1810, Rome crut devoir prendre enfin des mesures efficaces, pour la secourir. A cet effet, Rome persuadée qu'il n'était pas possible pour le moment de mettre comme autrefois à Pékin un Évêque titulaire de cette ville, nomma le susdit unique portugais, Monseigneur Castro, Évêque de *Claudiopolis in partibus infidelium*, et administrateur Apostolique de Pékin ; comme Monseigneur Maresca l'est actuellement de Nankin et votre serviteur de Pékin. Quoique tout le monde le pressât d'accepter, notre cher ami et confrère portugais, que Rome ménagea beaucoup, jusqu'à attendre pendant six ans son consentement qu'elle lui témoigna plusieurs fois désirer vivement, notre confrère, dis-je, voulut absolument être Évêque de Pékin, dignité à laquelle dans l'intervalle la Reine de Portugal l'avait élu, ou rien du tout. Le Saint-Siège ne crut pas devoir changer une détermination prise déjà mûrement pour de très grands motifs, et sur le refus constant de Monseigneur Castro d'être comme nous Évêque in *partibus*, administrateur Apostolique de Pékin, il acquiesça enfin à la demande qu'il lui avait faite de se retirer en Portugal. Me trouvant déjà Pro-Vicaire dans le diocèse de Pékin, en même temps que Supérieur de la Mission française et en outre Évêque voisin, en ma qualité de Vicaire Apostolique de Mongolie, notre Saint Père le Pape, me nomma en 1846, le 20 du mois de mars, administrateur Apostolique de Pékin, à la place de Monseigneur Castro, qui n'en voulait pas, et retournait en Portugal. En juin 1847, je dus donc prendre, et je pris de fait des mains de Monseigneur Castro, au nom du Saint-Siège, l'administration de tout le diocèse de Pékin, comme son légitime administrateur Apostolique, et notamment de l'Église cathédrale, du *Nan-Tang*, sur lequel je n'avais jusqu'alors en aucun droit.

«L'Évêché de Pékin a des revenus administrés depuis le [1073] commencement par un procureur portugais nommé par l'Évêque de Pékin, résidant à Macao, où je pense que se trouvent les fonds, et d'où on peut facilement percevoir ceux qui se trouvent ailleurs.

Depuis huit ans que je suis chargé de l'administration Apostolique de Pékin, je n'ai absolument rien reçu de ces revenus. M. le Procureur s'est toujours obstinément refusé à solder, et même à me faire connaître la qualité des fonds, et des revenus. Le Saint-Siège s'en est mêlé. Il a écrit plusieurs fois à cet effet à Macao, mais inutilement.

«Une lettre du 30 janvier 1855, de la Sacrée Congrégation de la Propagande Romaine, me fait savoir qu'elle vient d'écrire de nouveau, et qu'elle a chargé l'Internonce Apostolique de Lisbonne de presser notre affaire à la Cour de Portugal, afin de faire restituer les fonds et les revenus de Pékin à votre serviteur, son évêque légitime administrateur au temporel comme au spirituel. On ajoute que le Nonce de Paris est aussi chargé d'obtenir le même résultat par l'intervention de la Cour de France à Lisbonne.

«Sur ce, Monsieur le Ministre, j'ai cru me conformer aux désirs supposés des deux Cours de Rome et de Paris, en vous suppliant de vous prêter à Macao, lieu de votre résidence habituelle, en y agissant officiellement auprès du Procureur de Pékin, de Monseigneur Matta, et du Gouverneur de Macao pour nous faire recouvrer les fonds, et les revenus de notre Évêché de Pékin. J'ignore entre les mains de qui se trouvent ces fonds et ces revenus. Ce n'est donc pas auprès de Monseigneur Matta que Je les réclame, je m'adresse seulement à lui comme ami qui par sa position doit être plus au courant que tout autre. Dans son désir de nous être utile, Votre Excellence s'adressera à qui lui paraîtra devoir mieux faire réussir notre affaire, et elle usera des moyens que sa haute prudence lui suggérera. J'ai seulement sur ce surcroît d'embarras, deux grâces à lui demander : la première, de me pardonner mon importunité vraiment fatigante, et la seconde, de se refuser à [1074] traiter cette affaire aussi facilement que j'ai osé l'en charger, dans le cas où, pour un motif quelconque, Son Excellence ne pourrait s'y employer par elle-même, ni par aucun des estimables attachés de sa légation»

Toutes ces négociations tendant à la reddition des biens de l'Évêché de Pékin, furent complètement inutiles auprès du Gouvernement de Portugal <sup>38</sup> Aussi Dieu retira-t-il à cette nation une gloire qu'elle avait autrefois si glorieusement acquise. Le Saint-Siège voyant toute réclamation échouer, finit en 1856 par détruire complètement les titres d'Évêchés de Pékin comme de Nankin, et ce qui restait de l'Évêché de Pékin, fut partagé entre plusieurs Vicariats Apostoliques. Ce nouveau partage occasionna une histoire assez curieuse dont il est bon que les Missionnaires soient instruits, afin qu'ils sachent à quel genre de pièges ils sont encore aujourd'hui exposés, tout comme au temps du Cardinal de Tournon.

Monseigneur Mouly, revenu paisiblement de Chang-Hai à sa résidence de Ngan-Kia-Tchouang dans le Pé-Tché-Ly, écrivait le 8 septembre 1856, à M. Étienne, Supérieur Général de la Congrégation, la lettre que l'on va lire

«Outre les lettres que j'eus l'honneur de vous écrire de Ning-Po et de Chang-Hai, vous devrez en avoir reçu encore trois autres de cette province même, quand celle-ci vous parviendra. Persuadé que rien ne les aura arrêtées en route, je ne reviens pas sur leur contenu. La dernière, partie d'ici depuis un mois par la poste chinoise marchande, vous accuse réception de votre bienveillante lettre du 25 janvier dernier, et vous donne quelques détails sur notre situation actuelle dans ce diocèse ; dans cette province, où nous espérons pouvoir recevoir bientôt les Filles de la Charité, dans la ville même de [1075] Pékin, ou du moins de Tien-Tsing ; mais, laissons faire la Providence, qui est certes une bonne administrative. Bientôt je vous expédierai nos comptes spirituels et temporels, avec l'état du personnel de notre maison, et je ne profite de l'occasion des courriers de

---

<sup>38</sup> Par une annexe faite eu 1860, au concordat du Portugal avec le Saint-Siège, il est réglé que jusqu'à ce qu'il soit prouvé que les biens des Évêchés de Pékin et de Nankin ne sont pas de provenance portugaise, le Portugal reste en possession de les appliquer à d'autres siège épiscopaux de son patronage.



Mongolie, passant par chez nous, que pour vous faire part d'une nouvelle affaire qui vient de surgir.

«Votre très honorée Paternité se rappellera sans doute une de mes lettres du mois de décembre 1851, à la Sacrée Congrégation de la Propagande ; je la lui adressai de Chang-Hai, peu de temps après notre assemblée de Ning-Po, où la majorité s'était prononcée fortement pour nous faire renoncer à l'administration du diocèse de Pékin, et pour faire ériger en notre faveur dans Pékin même, pour la Mission française, une espèce de Vicariat Apostolique, mais avec une division et des limites qui ne pouvaient convenir. Dans l'assemblée des six Évêques réunis à Chang-Hai, pour y répondre ensemble à une série de questions que leur avait adressées la Sacrée Congrégation de la Propagande, on venait de répondre et de conseiller au Saint-Siège la multiplicité des Évêques en Chine, et l'érection de nouveaux Évêchés ou Vicariats Apostoliques dans une même province où le nombre des Chrétiens le permettrait. Avec le Kiang-Nan, le Su-Tchuen, etc..., notre diocèse de Pékin ou notre province du Pé-Tché-Ly, avait été nommément désignée à l'unanimité, pour cette division, pour cette érection. Dans cette circonstance, j'étais certain, d'après tout ce que nous en avait formellement dit M. Poussou, que la petite Compagnie ne voulait, ne pouvait même se charger de nouveaux Vicariats Apostoliques en Chine, je crus devoir prévenir une mauvaise division de cette province peu favorable au bien de la Religion, et capable de compromettre, de gêner, sinon de détruire, notre existence actuelle dans cette province, et en proposer à Rome une qui fût convenable. Je devais aussi, par ma position dans cette province et ma connaissance des lieux, éclairer la Sacrée Congrégation sur cette affaire. Afin d'éviter plus tard des sollicitations [1076] de compétiteurs sur ce diocèse, dans quelques parties de la province du Pé-Tché-Ly, je proposai à Rome de diviser cette province en trois, et d'en donner deux parties aux deux corporations qui peuvent désirer le plus de s'établir dans cette province, et les plus capables de faire prospérer l'œuvre de Dieu, dans le lot qui leur échouerait en partage. Il importait de prévenir à Rome des plans de division désavantageux, et de bien s'éclairer au plus tôt sur ce point. Cela fat cause que dans la persuasion qu'au moins la majorité de mes confrères du Pé-Tché-Ly penserait comme moi, je crus dans l'impossibilité de les consulter, pouvoir prendre prudemment ce parti. J'y fus en outre autorisé par l'avis affirmatif de Monseigneur Daguin auquel je communiquai mon projet à Chang-Hai.

«En envoyant mes lettres pour Rome à votre très honorée Paternité, pour les retenir ou les expédier selon sa prudence, j'eus l'honneur de lui exposer en détail, dans une longue lettre du mois de décembre 1851, diverses autres raisons directes et analogues à ma position d'alors. Comme vous pouvez les y relire ou faire lire par d'autres si vous le jugez à propos, je m'abstiens de vous les exposer de nouveau ici. Je vous ferai observer seulement que ma proposition à Rome de la division de ce diocèse en plusieurs Évêchés ou Vicariats, nécessité par le projet de division qui avait eu la majorité des voix à notre assemblée de Ning-Po, et surtout par la réponse des six Évêques assemblés à Chang-Hai, émettant leur sentiment de l'opportunité, de l'utilité de la multiplicité des Évêchés ou Vicariats Apostoliques dans les provinces où le nombre des Chrétiens la rend possible et faisable, n'est nullement contraire à ma lettre, par laquelle combattant le projet de division et d'arrangement du diocèse de Pékin, projeté par la majorité de l'assemblée, je vous priais en septembre 1851, de n'y avoir pas d'égard, et de ne pas en soutenir ou en poursuivre l'exécution à Rome. En donnant en effet une division impraticable, ce projet nous réduisant presque à la seule Mission française., et nous éloignant tout à fait [1077] du diocèse de Pékin, de l'église méridionale, tendait à nous faire quitter immédiatement l'administration apostolique de Pékin, que le Saint-Siège nous avait confiée, à moi en particulier, sans avoir absolument rien fait pour l'avoir, tout au contraire ; ce projet nous faisait remettre au Portugal qu'on s'imaginait à faux devoir certainement le reprendre sous peu, le diocèse lui-même de Pékin, avec ses localités les plus essentielles et les plus importantes. Or, dans ma division proposée, il n'y avait rien de tout cela ; avec toute notre ancienne Mission française, nous conservions le diocèse de Pékin dont nous avons l'administration avec ses localités les plus essentielles et les plus importantes, Pékin, Tien-

Tsin et Pao-Ting-Fou, et nous ne céditions aux autres que les pays sud, sud-ouest et sud-est de la province, avec les Chrétiens qu'ils renferment. Avec ces trois susdites villes importantes, il nous en restait encore une centaine, avec quinze à seize mille Chrétiens disséminés sur une surface de plus de cent lieues de long, sur plus de soixante de large, une surface carrée de six mille lieues françaises. Vous voyez donc qu'il restait encore à vos enfants de quoi s'occuper et se promener de long en large. Cette Mission restait toujours la plus considérable et la plus importante de nos Missions de Chine, ayant encore presque autant de Chrétiens à elle seule que les quatre autres ensemble. Cette réduction faisait espérer de voir bientôt le nombre des confrères au complet, et la faculté de fonder réellement plusieurs maisons de plusieurs confrères pouvant avoir à l'avenir l'inestimable avantage de faire Mission à deux dans tous les lieux susceptibles de les recevoir. Pour cela il nous aurait suffi de recevoir encore les trois ou quatre confrères qu'on nous fait espérer depuis l'assemblée de Ning-Po, et d'ordonner nos Séminaristes actuels.

«Toutefois, comme aussitôt après mon retour dans la Mission en février 1852, j'eus l'honneur de vous en prévenir, en vous envoyant mes lettres pour Rome, sur le même sujet, mes confrères ne sont pas pour la division, au moins en trois, et [1078] surtout pour faire les révérends Pères Jésuites nos voisins. Ils craignent étrangement que, même chez eux sous leur juridiction tout à fait distincte de la nôtre, ces Religieux ne viennent encore troubler la paix dont nous jouissons. Sans partager sur cela leurs craintes et leur manière de voir, j'en écrivis par déférence à la Sacrée Congrégation en mars 1852, pour l'informer de leurs dispositions et de leur manière de voir.

«On croyait cette affaire mise de côté, et le sentiment des six Évêques de Chang-Hai rejeté, lorsqu'une lettre du révérend Père Lemaître, Supérieur, Visiteur par intérim des révérends Pères Jésuites du Kiang-Nan, nous a annoncé que la Sacrée Congrégation venait de leur octroyer la partie de ce diocèse que j'avais proposé de leur céder. Il devait de sa part s'entendre avec moi relativement aux limites, etc... Je vous envoie copie de ma réponse au révérend Père, plus ma lettre à la Sacrée Congrégation sur le même sujet. Comme vous y verrez toutes mes réponses et nos dispositions sur cette affaire, je m'abstiens de vous les exprimer ici. Il me semble que s'il en est encore temps, vous ne feriez pas mal de vous employer à ne faire diviser ce diocèse qu'en deux parts, dont la seconde serait donnée aux Messieurs des Missions Étrangères. C'est le vœu de mes confrères, et il semble convenable d'y déférer pour leur consolation et leur plus grande tranquillité, les choses d'ailleurs ne devant pas aller mal pour cela. Mais, quoi qu'il en soit, soyez assuré, Monsieur et très honoré Père, qu'aussitôt après la décision de Rome, tout le monde se fera un devoir de se soumettre. Pour moi, après avoir informé Rome de tout, et lui avoir appris le pour et le contre, il me semble que j'accepterai aussi indifféremment une décision que l'autre, attendu que je ne veux que la volonté de Dieu dont cette décision sera pour moi l'expression sûre.»

A la même date, 8 septembre 1856, Monseigneur Mouly écrivait la lettre suivante au révérend Père Lemaître, Visiteur des Jésuites au Kiang-Nan. [1079]

«.....Venons à l'affaire importante qui regarde notre Pé-Tché-Ly.

«Je n'ai pas proposé à la Sacrée Congrégation de vous céder (à la Compagnie de Jésus) une partie de notre Mission du diocèse de Pékin. D'abord parce que nous n'y avons pas besoin d'aide, comme je l'écrivis en propres termes à la Sacrée Congrégation en 1851, de même que je lui avais écrit en 1849, à l'occasion de l'affaire du feu révérend Père René Massa. La Sacrée Congrégation sait aussi que, relativement au nombre, moindre de nos Chrétiens, nous avons autant et peut-être plus de prêtres pour les soigner, que dans toute autre Mission de Chine, même le Su-Tchuen et le Kiang-Nan. C'est ensuite, qu'avec les meilleures intentions du monde, de part et d'autre, nous ne nous entendons pas avec vous, pas plus qu'avec toute autre corporation religieuse ou séculière, toutes les fois que nous nous trouvons sous une même juridiction, dans le même district. C'est troisièmement, que, pour faire le bien en restant bons amis, il faut, selon la doctrine de la Sacrée Congrégation et l'expérience de ces pays, opérer le bien tranquillement et chacun

chez soi. Toutefois, conséquemment à mes convictions personnelles, et à celles des six évêques réunis à Chang-Hai, en 1851, pour y répondre aux questions de la Propagande, et qui l'assurèrent qu'ils pensaient qu'il était expédient au bien général de l'Église, de multiplier en Chine, comme ailleurs, les Évêchés et Vicariats Apostoliques, même dans les provinces qui en avaient déjà un, s'il s'y trouvait un nombre suffisant de Chrétiens, comme au Kiang-Nan, Kiang-Sou, Ngan-Houei, Su-Tchuen, Pékin, etc... etc... ; conséquemment, dis-je, aux susdites convictions, j'écrivis à Rome, afin dans le cas où elle décréterait la multiplicité des Évêchés ou Vicariats Apostoliques en Chine, et notamment pour le diocèse de Pékin, de lui exposer le mode de division en Évêchés ou Vicariats Apostoliques, que je jugeais le plus avantageux au plus grand bien de la Religion dans la susdite province.

[1080] Comme j'avais l'honneur de l'exposer à la Sacrée Congrégation dans la même lettre de décembre 1851, cette division n'avait pas pour cause le petit nombre d'ouvriers de ce diocèse, puisque les deux parties à ériger en Évêchés ou Vicariats Apostoliques, ont été, depuis que l'en ai pris l'administration, annuellement visitées et soignées par quatre ou cinq prêtres chacune, huit ou neuf prêtres en tout, et ce nombre de prêtres devant augmenter par les ordinations ; mais j'indiquais seulement un plus grand bien, provenant de l'institution de nouveaux Évêques dans le pays, comme l'expérience nous prouve que cela est arrivé, ces dernières années, entre autres, dans les pays qui ont obtenu de nouveaux Évêchés, comme la Mantchourie, le Chang-Tong, le Kouei-Tcheou, etc..., etc... Notre Compagnie, quoique pouvant seule administrer cette province du Pé-Tché-Ly, ne peut pourtant se charger de nouveaux Évêchés ou Vicariats Apostoliques, en ayant déjà suffisamment dans son sein avec cinq ; je proposai à Rome de confier l'un de ces nouveaux Vicariats à chacune des deux corporations que je croyais propres à mieux faire prospérer ces Missions, dans ces pays de Chine, aux révérends Pères de la

Compagnie de Jésus et au Séminaire des Missions Étrangères.

«Depuis bientôt cinq ans que ma lettre est parvenue à la Sacrée Congrégation avec les réponses des six Prélats de Chang-Hai, il ne nous est venue aucune réponse de Rome sur cet article, absolument aucune. Ce que vous m'en écrivez donc, dans votre lettre du 27 juin 1856, a dû, après un si long silence, d'autant plus nous surprendre, que nous nous étions persuadés que Rome ne pensait pas à établir plusieurs Évêchés ou Vicariats Apostoliques dans les provinces de Chine désignées par Nos Seigneurs les Prélats de Chang-Hai, où les Chrétiens sont plus nombreux. Mais puisque vous dites que Rome aurait divisé notre Pé-Tché-Ly, il est hors de doute que cela aura été, selon notre sens, et celui des susdits Prélats, une mesure générale que Rome aura prise également pour les [1081] quelques autres Évêchés ou Vicariats Apostoliques de Chine ci-dessus mentionnés, dans lesquels le nombre des Chrétiens est plus considérable. Pour ce qui me regarde, le vais vous répondre avec la même franchise dont vous venez d'user envers moi, sans vous rien cacher ou déguiser.

«En faisant part à Chang-Hai, en 1851, à la Sacrée Congrégation de mes convictions sur la division de cette province, en trois Évêchés ou Vicariats Apostoliques, je n'avais pu consulter mes confrères et collaborateurs. A peine en furent-ils informés, à mon retour en février 1852, qu'ils furent à peu près tous, on ne peut plus mécontents, à cause surtout de votre proximité qu'ils redoutent terriblement, dans la crainte de voir surgir ici entre nous et vous de malheureux démêlés qu'ils prétendent avoir eu lieu ailleurs. Ils n'étaient pas non plus pour la division de la province surtout en trois. Dans le cas où Rome penserait à la multiplication des Évêchés en Chine, et dans la province du Tché-Ly, ils pensaient qu'ils suffisait de la diviser en deux parts, deux Évêchés ou Vicariats Apostoliques. En gardant un pour nous (la Congrégation de la Mission), ils auraient vu avec plaisir confier l'autre au Séminaire des Missions Étrangères avec lesquels ils ont plus d'espoir de vivre en bonne intelligence. Je me crus obligé d'avoir égard à leurs réclamations unanimes, et au printemps 1852, à mon arrivée dans mon diocèse de Pékin, j'en fis part à la Sacrée Congrégation pour qu'elle jugeât et décidât selon sa sagesse.

«Aucune réponse n'ayant été faite, on croyait cette affaire rejetée, et ne devant pas être mise à exécution. La nouvelle que m'annonce votre lettre, vient de renouveler la même opposition, le même mécontentement de la part de mes vingt et quelques confrères et collaborateurs, d'autant plus qu'ils disent que, l'année prochaine, huit ou neuf nouveaux prêtres chinois vont augmenter de suite et de beaucoup, ce nombre d'ouvriers déjà passablement considérable. Sur ce, mon très révérend Père, puisque, dites-vous, votre pieux institut, [1082] n'acceptera cette nouvelle charge dans cette province, *que pour vous être agréable*, il me semble, tout bien examiné devant Dieu, que vous ferez bien de regarder cette proposition comme non avenue, et de refuser la Mission qui a pu vous être offerte dans cette province. Quoique je ne partage pas entièrement les craintes et les alarmes de mes Prêtres, j'avoue qu'il m'est pénible de leur déplaire ainsi à tous, quand surtout on peut l'éviter sans manquer à son devoir ni faire de tort à personne. N'est-ce pas s'exposer, sans motifs suffisants, à m'aliéner peut-être leurs cœurs et à troubler peut-être plus ou moins la bonne harmonie qui, par la grâce de Dieu, a toujours régné et continue à régner parmi nous ? Je conclus de tout cela que le temps n'est pas venu pour la Compagnie de Jésus, de venir de nouveau s'établir dans cette province, et que pour éviter d'aussi graves inconvénients, il est plus sage de s'abstenir, en attendant que le maître de la moisson, faisant connaître clairement sa volonté, ait disposé lui-même les esprits et les cœurs à vous recevoir....»

Monseigneur Mouly avait à peine reçu la lettre du Père Lemaître qu'il apprit que Monseigneur Languillat, Jésuite, Vicaire Apostolique de Nankin, s'empressait avant d'avoir reçu les pièces nécessaires, de venir prendre possession d'une partie de la province du Pé-Tché-Ly ou de Pékin ; Monseigneur Mouly écrivit donc le 4 novembre 1856 au Père Lemaître les réclamations suivantes :

«.... Oui, mon très révérend Père, des lettres de M. Aymeri, venues par la poste marchande avec une lettre de votre part, nous apprirent vers la mi-août quelque chose des nouvelles dispositions du Saint-Siège sur cette province du Tché-Ly. J'eus l'honneur d'y répondre, le 8 septembre, par nos courriers de Mongolie. Persuadé que vous avez reçu ma lettre, je m'abstiens d'en répéter le contenu, et je me contenterai de répondre seulement aux questions ou matières nouvelles de votre lettre du 20 septembre 1856. [1083]

«Je viens de répondre à Monseigneur Languillat pour lui parler avec toute la liberté et la franchise que vous demandez ; je n'ai cru pouvoir mieux faire que de le renvoyer auprès de vous, à la lettre que je vous écrivis le 8 septembre, ci-dessus mentionnée. Différente de vous, qui semblez vouloir attendre la nouvelle réponse de Rome, en conséquence des nouvelles informations et réclamations qui ont été faites, entre autres par vous-même, Sa Grandeur se croit obligée par un précepte, en vertu de la sainte obéissance, à se mettre aussitôt en route, pour son nouveau Vicariat. Je n'ai pu que la laisser parfaitement libre de prendre, après en avoir mûrement délibéré avec vous devant le bon Dieu, le parti que vous jugerez tous les deux le plus convenable. Ayant écrit à Rome en vous écrivant dernièrement, je n'écris pas cette fois-ci. Hélas ! que de vides dans vos rangs ! que de pertes ! En vérité, vous êtes pour vos deux grandes provinces encore réunies en un seul Évêché, bien plus gênés que nous, avec nos cinq Vicariats, surtout avec vos charges de la ville de Chang-Hai et de Su-Kia-Houei. Aussi, comme je l'écrivis clairement à Rome, en préparant jadis la triple division qui vient d'avoir lieu, n'était-ce pas le manque de Prêtres, qui me faisait faire cette proposition, mais uniquement le plus grand bien de la Religion qui devait résulter nécessairement de l'érection de nouveaux Vicariats Apostoliques, avec un Évêque et les institutions, et la multiplication des Prêtres qui en sont une conséquence nécessaire. Ceci est d'autant plus vrai qu'en acceptant une partie du diocèse de Pékin, vous devrez vous charger d'une partie analogue de ses Prêtres séculiers diocésains et de nos Prêtres de la Mission. Il paraît cependant que quelqu'un poursuivant à Rome, la division du Pé-Tché-Ly en trois Vicariats, dont l'un pour vous, aurait beaucoup appuyé sur notre petit nombre faussement présumé. Pour quarante mille Chrétiens, nous sommes pourtant en tout vingt-quatre Prêtres, dont quinze confrères, Prêtres de la Mission, sans

compter les huit ou neuf que nous ordonne, [1084] probablement l'an prochain. Il n'y a donc pas eu de mon côté, ou par ma faute, de malentendu, car je ne me suis pas plaint à Rome du petit nombre d'ouvriers que le Maître de la moisson daigné multiplier peu à peu, et qui tend à beaucoup encore, au moins dans le pays, par l'éducation cléricale de notre Compagnie. Mais, n'importe ; avec vous, mon très révérend Père, nous nous confirmerons aux dispositions du Saint-Siège quelles qu'elles soient, persuadés qu'elles sont l'expression réelle de la volonté de Dieu, que nous serions infiniment fâchés de transgresser. Avec les nombreuses composent votre corps vénérable, je serais fort étonné et fort fâché que, prenant ce nouveau Vicariat, vous n'y bas le nombre d'ouvriers qu'on a espéré d'y voir, en vous proposant pour en avoir l'administration. Ce serait aussi donner à ceux qui sont moins bien disposés en votre faveur, plein droit de se plaindre du changement que j'ai provoqué...

«Je ne comprends pas la raison qui vous a fait donner au Kiang-Nan un Pro-Vicaire provisoire. J'aurais cru qu'on aurait commencé par Nankin, la nouvelle multiplication des Vicariats en Chine, attendu que, là surtout, le nombre des Chrétiens est le double du nôtre au Tché-Ly, et qu'en outre, le diocèse de Nankin comprend encore deux vastes provinces, le Chan-Tong et le Kiang-Nan, tandis que, depuis longtemps, le diocèse de Pékin se bornait à une seule. A-t-on multiplié aussi Apostoliques au Su-Tchaen au Chan-Si, au Fo-Kien ? cela presse pour le moins autant qu'au Tché-Ly.»

A la même date, 4 novembre 1856, Monseigneur Mouly écrivait à Monseigneur Adrien Languillat de la Compagnie Jésus, Évêque élu de Sergiopolis, Vicaire Apostolique :

Monseigneur,

«J'ai l'honneur de recevoir, hier matin, votre lettre du [1085] 15 septembre 1856, m'annonçant les dispositions du SaintSiège, relativement à cette province du Tché-Ly. J'ai lu aussi la copie que vous m'avez transmise du Bref de Sa Sainteté, et de la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande, adressée à Votre Grandeur. J'y vois avec plaisir l'accomplissement d'une amélioration qu'en 1851, j'avais, de Chang-Hai, proposé au SaintSiège, savoir : la division de ce vaste diocèse en trois Vicariats Apostoliques. Ayant désigné moi-même au Saint-Père votre pieux Institut, comme très propre à remplir dans l'un des trois, mon attente du plus grand bien, et de la plus grande utilité spirituelle des âmes de cette province, je ne puis qu'être satisfait de ce que Votre Grandeur vient de m'apprendre. J'ai applaudi aussi en particulier au choix qui a été fait de votre estimable personne, pour premier Vicaire Apostolique du nouveau Vicariat. Après la mort en effet du révérend Père Goetland, Votre Grandeur est la personne qui pouvait nous être la plus agréable. L'esprit de sagesse et de piété, de charité et de concorde qui vous anime, est pour moi un sûr garant de la bonne intelligence et des rapports d'amitié qui, dans ce nouveau voisinage, devront toujours régner et régneront par la grâce de Dieu, entre les enfants de deux amis de Dieu, S. Ignace et S. Vincent de Paul.

«Toutefois, n'ayant encore reçu aucune réponse, instruction ou même la plus petite nouvelle de Rome relativement à ma susdite proposition de 1851 ~ il me semble convenable de m'abstenir en attendant, de tout acte officiel pouvant n'être pas conforme aux ordres ou aux instructions que me donnera le Saint-Siège. «Je n'ai donc aucune instruction et encore moins aucun ordre à vous donner sur cette grande affaire, puisque étant votre inférieur par mes qualités personnelles, votre nouvelle dignité vous établit mon égal dans l'Église de Dieu. Mais si Votre Grandeur veut absolument savoir l'impression qu'a produite parmi nous la première nouvelle de ces dispositions du [1086] Saint-Siège, annoncée par le révérend Père Lemaître, elle pourra lui demander communication de ma lettre du 8 septembre 1856, que durent lui remettre, en octobre dernier, nos courriers de Mongolie. J'y parle à cœur ouvert, avec toute la franchise et la liberté d'un ami à son ami, et sans aucune arrière-pensée. Les bons rapports qui existaient entre nous, me font croire que je n'ai offensé personne, et que j'ai été compris ; ignore cependant l'impression que ma lettre aura faite, ainsi que le résultat qui en aura suivi. Ce sera à votre révérend Supérieur ou plutôt à Votre Grandeur, d'examiner et de décider avec

lui, s'il serait plus prudent ou non, pour votre respectable Société, dans l'état actuel de gêne où elle se trouve au Kiang-Nan de se diviser ou non en deux bandes, l'une au nord, l'autre au midi, d'accepter ou de refuser le nouveau fardeau qu'on veut vous imposer, et si, dans tous les cas, il ne serait pas mieux d'attendre la réponse de Rome, où le révérend Père Lemaître lui-même nous dit qu'il a déjà fait ses humbles remontrances, à l'occasion de la susdite gêne et d'autres circonstances.

«Seulement je me permettrai de faire observer à Votre Grandeur, que dans le Bref du Saint-Père, pas plus que dans la lettre du Cardinal Préfet de la Propagande, il n'y a pas de précepte formel, en vertu de la sainte obéissance qui vous empêche de penser à décliner ou à suspendre le lourd fardeau qu'on met sur vos épaules. Dans sa grande piété et dans son respect extrême pour le Saint-Siège, un bon Religieux peut bien faire de l'intention du Saint-Siège, le même cas que d'un ordre formel en vertu de la sainte obéissance ; mais il ne dépend pas de lui de faire que cette simple intention soit un ordre ; ceci est d'autant plus vrai que Rome n'est pas dans l'usage d'ordonner d'accepter les dignités, les charges, l'Épiscopat, et qu'au contraire elle laisse toujours à ses élus la liberté la plus entière, se contentant d'engager, d'exhorter, après le refus, si elle désire fortement que la chose se fasse, comme elle l'avait déterminé [1087] en premier lieu. S'il s'agit d'un autre précepte formel en vertu de la sainte obéissance, venu de votre révérend Père Supérieur Général ou autre Supérieur, et si c'est de celui-là que vous avez voulu parler dans votre lettre, il me semble qu'en matière pareille, il doit être entendu et expliqué de la même manière. Ceci soit dit, Monseigneur, pour lever les scrupules tendant à vous empêcher d'attendre une nouvelle réponse de Rome, dans le cas où selon votre prudence, et après de mûres délibérations avec votre révérend Père Supérieur, vous croiriez devoir l'attendre.

«Toutefois, puisque Pierre a disposé par la bouche de Pie IX, si Votre Grandeur se croit obligée d'aller en avant et de venir prendre de suite possession de son Vicariat Apostolique, je puis l'assurer et je l'assure en mon nom et au nom de tous mes confrères, qu'elle sera bien reçue, comme il convient au Vicaire du Saint-Siège, et que nous ferons tous, tout ce qui dépendra de nous, pour la mettre dûment en paisible possession de son nouveau Vicariat. J'en ignore les limites, les pièces que vous m'avez envoyées n'en disent rien ; mais il me souvient que pour le Vicariat Oriental qu'on vous a donné, j'avais désigné les districts de trois grands Fou.

«Quant à la route, prenez celle de notre résidence Ngan-Kia-Kouang d'où je vous écris, et où nous vous recevrons à bras ouverts. Hélas ! tout en faisant tout ce que nous pourrions pour vous y bien traiter, nous serons obligés de rester malgré nous à mille lieues de ce que vous avez fait maintes fois pour nous à Shu-Kia-Houei.

«Puisque vous m'en priez, je consens à vous bénir encore avant votre sacre et à supplier le Seigneur de vous remplir de l'esprit apostolique qui opère en vous et par vous des prodiges de salut et de grâce si Je vous serai obligé de m'obtenir le même bienfait de la bonté de Dieu. [1089]

*Lettre de Son Éminence le Cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, au révérend Père Languillat.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

«Comme vous l'apprendrez par les lettres Apostoliques et les indults ci-joints, notre Saint Père le Pape ayant approuvé la division et l'érection en trois Vicariats de la Mission de Pékin, proposée depuis longtemps par l'Évêque de Fessulan, Vicaire Apostolique de Mongolie et administrateur de Pékin ; le district septentrional de Pékin ou Vicariat de Soued-Tien-Fou, est laissé à ce même Évêque et aux soins de ses confrères les Prêtres de S. Vincent de Paul ; le second, c'est-à-dire l'occidental ou Tching-Tin-Fou, sera aussi administré provisoirement par ledit Évêque, et confié aux soins des membres de la Congrégation de la Mission ; enfin le troisième, c'est-à-dire la Mission Pékino-Orientale, ou district de Couan-Ping-Fou, est donné à l'illustre Société de Jésus, et le gouvernement spirituel en est confié à Votre Paternité qui sera revêtue du caractère épiscopal et pourvue

de toutes les facultés nécessaires et convenables pour remplir cette charge. Vous n'aurez pas de peine à reconnaître dans ce choix un témoignage de la spéciale confiance et de la bienveillance de cette Sacrée Congrégation et du Saint Père, et, comme nous n'en doutons nullement, vous accéderez promptement et avec joie aux désirs du Saint-Siège, et nous avons la confiance que, vu votre zèle pour le bien de la Religion et le salut des âmes, vous emploierez tous vos soins et votre sollicitude à fertiliser la vigne du Seigneur qui vous est confiée. En conséquence, nous espérons que tous les ans vous nous ferez savoir d'heureuses nouvelles, et que tous les cinq ans vous nous enverrez des relations détaillées sur l'état de votre Vicariat, sur les progrès de la Religion et autres choses remarquables. En attendant, nous vous faisons savoir que nous [1089] avons prié l'Évêque de Fessulan de vous aider de son concours pour vous mettre en possession du Vicariat et en régler les affaires ; nous sommes assurés qu'il s'acquittera volontiers de cette commission. Voilà les choses que nous avons à annoncer à Votre Paternité, et en vous assurant de notre bienveillance, nous prions le suprême dispensateur de tous les biens de vous conserver longtemps en bonne santé.

«De Votre Paternité le très affectionné

BARNABO,  
SECRÉTAIRE.

Rome, de la maison de la Propagande le 14 juin 1856.

*A notre bien-aimé fils Adrien Languillat, Prêtre de la Société de Jésus.*

PIE, PAPE, NEUVIÈME DU NOM

BIEN-AIMÉ FILS SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

«Comme pour favoriser de plus en plus le progrès de la Religion catholique, nous avons, par d'autres lettres Apostoliques de ce même jour, divisé la Mission de Pékin, encore trop grande, en trois Vicariats Apostoliques, savoir celui de Pékin septentrional ou Souen-Tien-Fou ; celui de Pékin oriental ou Couan-Ping-Fou ; et celui de Pékin occidental ou Tching-Tien-Fou. Nous, obligés par notre sollicitude paternelle à les pour voir de pasteurs, de l'avis de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Église romaine, préposés aux affaires de la Propagation de la foi, avons tourné les yeux de notre esprit vers vous, bien-aimé fils, qui vous distinguez par votre prudence, votre doctrine, votre piété, votre zèle pour la Religion et une longue expérience dans cette Mission. C'est pourquoi, bien-aimé fils, que nous avons déjà, par d'autres lettres en la même forme datées de ce même jour, nommé Évêque de *Sergiopolis in partibus infidelium*, vous absolvant et voulant que [1090] vous soyez, tenu pour absous de toute sentence d'excommunication et d'interdit et censures ou autre peine ecclésiastique quelconque et pour quelque cause que ce soit, que vous auriez encourues, et à cet effet seulement, de l'avis de ces mêmes frères les Cardinaux, par la teneur des présentes, nous vous élisons, créons et constituons Vicaire Apostolique du dit Vicariat de Pékin oriental, avec toutes et chacune des facultés nécessaires et opportunes ; nonobstant toute constitution et précepte Apostolique et toute autre chose à ce contraire.

«Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 30 mai 1856, la dixième année de notre Pontificat.

Pour le Pape

Cardinal MACCHI.

† PLACE DU SCEAU

J.-B. BRANCALÉONI, subs.

Après avoir lu ces pièces Monseigneur Mouly adressa au Supérieur Général les réflexions suivantes, en date du 6 novembre 1856.

«Voilà que nous venons d'être un peu dérangés par les nouvelles dispositions de Rome, résultant de la proposition que, forcé par de fâcheuses circonstances, je crus devoir faire jadis à Rome, de diviser cette province en trois Vicariats Apostoliques. C'est Monseigneur Languillat, de la Compagnie de Jésus, nouvel Évêque, Vicaire Apostolique d'un de ces nouveaux Vicariats Apostoliques, celui de l'Orient, qui vient de nous l'apprendre, par l'envoi du Bref de Sa Sainteté Pie IX, et de la lettre du nouveau Cardinal Préfet de la Propagande. J'ai l'honneur de vous en envoyer copie, par l'entremise de M. Aymeri que j'ai voulu aussi en informer. Il m'a semblé convenable de vous mettre à même de lire ces deux pièces, afin de connaître clairement où cri sont ici les affaires de vos enfants, afin de les diriger et secourir au besoin. Quoique entièrement opposés au voisinage des révérends Pères Jésuites, et à leur établissement [1091] dans cette province, cependant tous nos confrères se sont de suite humblement inclinés devant le Bref de Pie IX, et soumis entièrement à ses dispositions.

«Quoique je n'ai encore reçu personnellement aucune pièce de Rome, il conste pourtant d'après la susdite pièce et d'après la lettre de Son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande que ce diocèse est divisé de fait et de droit, en trois Vicariats Apostoliques. Si celui de l'Orient est donné aux révérends Pères Jésuites, et doit être administré par un Évêque Vicaire Apostolique de leur Société, les deux autres sont clairement adjugés à notre petite Compagnie, pour être administrés tous les deux par un Évêque Vicaire Apostolique de notre petite Compagnie, l'un, celui du nord (Pékin), d'une manière absolue et définitive, et l'autre, provisoirement. Tout en étant déchargés d'une grande partie de la province, comprenant une dizaine de mille Chrétiens, notre existence serait légalisée et confirmée, comme Compagnie, dans toute la partie nord la plus importante de la province, et cet état quoique restreint dans l'étendue du pays est encore préférable à l'état précédent d'un simple provisoire d'administration Apostolique, accordée seulement à un membre individuel Évêque, de notre petite Compagnie, et non à la Compagnie elle-même, comme il paraît qu'il a été réglé dans cette nouvelle disposition. Si prochainement, selon une grande probabilité, les Européens viennent à Pékin, ou même seulement à Tien-Tsing, Où nous nous empresserons de faire un établissement de Sœurs, nous aurons plus d'ouvrage que nous ne pourrons en faire, même avec un bon renfort de confrères européens.

«Quoiqu'il soit presque certain que le nouveau Vicaire Apostolique va prendre de suite avec les siens, possession de son nouveau Vicariat Apostolique, cela pourrait peut-être encore ne pas être, les révérends Pères se trouvant actuellement dans la gêne de sujets au Kiang-Nan, où vont sans doute avoir lieu des divisions semblables à la nôtre ici. Quoi qu'il en soit, [1092] il me semble ainsi qu'à tous mes autres confrères, que vous devriez accepter enfin un nouveau Vicariat Apostolique en Chine, et prendre d'une manière fixe et définitive, absolument pour la petite Compagnie, pour être administré par un confrère spécial Évêque Vicaire Apostolique, le troisième Vicariat Apostolique de cette province, celui de l'occident, Tching-Fou, qui par les nouvelles dispositions ne nous est laissé que provisoirement, puisque jusqu'ici nous avons refusé d'augmenter en Chine le nombre de nos Évêques Vicaires Apostoliques. Monseigneur Anouilh vous expose en détail plusieurs raisons de cette acceptation que j'approuve. J'ai toujours désiré que notre petite Compagnie se chargeât des Vicariats de cette province, même de celui qui vient d'être confié aux révérends Pères Jésuites, mais votre délégué extraordinaire à Ning-Po, nous ayant assuré de votre part que nous n'en avons que trop, et que vous n'en vouliez absolument plus, je nie hasardai en 1851, à le proposer à Rome pour d'autres corporations. Le refus d'acceptation des Missions Étrangères et la commission spéciale d'administrer provisoirement celui de l'occident, semble nous indiquer que le bon Dieu nous le destine, et qu'il nous l'a conservé pour que nous l'acceptassions. Si vous ne vouliez pas le demander directement à Rome, je pourrai le proposer moi-même, en mon nom on au



vôtre, et je ne doute nullement que Rome ne se fit un plaisir de l'accorder comme ci-dessus, à la petite Compagnie. Plus tard j'écrirai cette lettre, après avoir reçu les pièces venues de Rome, sur cette affaire, et vous en ferez l'usage que vous voudrez. Peu de nouveaux confrères européens suffiraient à ce Vicariat d'occident, et d'ici nous pourrions lui céder quelques Prêtres chinois. Si vous étiez embarrassé pour le choix du premier Vicaire Apostolique, vous pourriez faire nommer Monseigneur Anouilh, ancien Missionnaire de ces contrées. C'est pour nous assurer surtout l'administration de ce diocèse, que je me fis donner un coadjuteur ; dès l'instant que ces deux Vicariats Apostoliques de [1093] cette province seraient confiés à la petite Compagnie d'une manière fixe et déterminée, je pourrais m'en passer à la rigueur.»

Monseigneur Mouly nous apprend par sa lettre du 31 mars 1857, au Supérieur Général, avec quelle bonne harmonie se fit la division de son Vicariat de Pékin.

«Monseigneur Languillat du diocèse de Châlons-sur-Marne, Religieux de la Compagnie de Jésus, Évêque élude Sergiopolis et Vicaire Apostolique du nouveau Vicariat Apostolique de cette province, Tché-Ly sud-est, *Tong-Nan*, nous arriva ici le mardi de la troisième semaine du carême, 17 mars 1857, en compagnie de son confrère, le révérend Père Catté. Ils avaient pour conducteurs nos deux courriers de Mongolie que leur avait donnés M. Aymeri. Nous les avons reçus comme des frères, et de notre mieux. Sa Grandeur m'ayant demandé d'être sacrée par moi, la cérémonie eut lieu le dimanche suivant, 22 mars, dans la nouvelle chapelle de ce village Ngan-Kia-Tchouang. Nous avons fini par nous entendre avec Monseigneur Languillat sur les limites de son Vicariat. Elles sont absolument les mêmes que les limites de la juridiction civile des cinq villes indiquées sur un essai de carte géographique venue de Rome. Elles sont ainsi tout à fait claires et certaines, fixes et déterminées de manière à ne pas souffrir la moindre difficulté, si on y va avec la bonne foi même la plus commune. Vous comprenez combien ce point était essentiel, et combien il importait qu'il fût admis réciproquement. Nous avons en outre passé un compromis clair et détaillé pour nous bien entendre dans l'administration des Chrétientés frontières, quand les Chrétiens du Vicariat voisin s'y transportent, ou même dans le Vicariat étranger, quand en l'absence du propre Missionnaire on y est appelé pour les infirmes. Malgré tout cela il pourra bien survenir encore quelques difficultés, car où n'en survient-il pas ? Mais nous avons posé les principes qui doivent les éloigner, et puis les résoudre, les dissiper, si elles surviennent. La voiture de notre maison conduisit Sa Grandeur dans son district de [1094] Couang-Ping-Fou où elle arrivera dans deux ou trois jours. Elle partit d'ici le 26 mars, vendredi matin. Son compagnon était parti le mardi sur la grande charrette de notre maison, afin de lui préparer les voies. J'ai donné à Sa Grandeur toits les renseignements possibles sur ses Chrétientés, les feuilles de comptes spirituels, et un mandement chinois au sujet de la triple division que Rome vient de faire de cette province. Je persiste à m'en applaudir, et j'ai la conviction intime que nous y gagnerons tous beaucoup, Prêtres et fidèles, et que la Religion pourra beaucoup mieux prospérer partout, jusque dans le camp infidèle où depuis bien des années nous n'obtenons à peu près aucun succès. Cette division blesse profondément les affections et les idées de quelques-uns de mes confrères, mais tout cela et notre commodité même particulière, doit céder au plus grand bien de la Religion qu'a envisagé le Saint Père en approuvant et en faisant sienne notre proposition qui fût d'ailleurs soumise à votre prudence.

«Au nom de mes confrères qui m'en. avaient prié, et en mon nom aussi, comme une chose fort convenable, dans mes dernières lettres, je vous engageais à prendre le nouveau Vicariat du Tché-Ly sud-ouest que la Sacrée Congrégation, en me donnant l'administration par, intérim de ce Vicariat, m'insinuait n'avoir encore été donné à personne, après le refus de Messieurs des Missions Étrangères. Je persiste à croire que vous ferez fort bien d'accepter encore ce nouveau Vicariat, si Rome vous l'offre, et vous ferez grand plaisir à vos enfants du Tché-Ly. Notre nouveau Vicariat du Tché-Ly nord, d'une vaste étendue de terrain, renferme à lui seul un peu moins de 20,000 Chrétiens,

peut-être 181000 ; beaucoup plus du double de notre ancienne Mission française de Pékin, près du double de nos trois Vicariats de Mongolie, Ho-Nan, Tché-Kiang, réunis ensemble, et à quelques mille Chrétiens près, quasi autant que ces trois susdits Vicariats, en y joignant même celui du Kiang-Si. Ce qui est plus [1095] appréciable, c'est que l'intérim est passé là pour notre petite compagnie, et cela, non pas par un simple décret de la Propagande, mais par une bulle pontificale *ad perpetuam rei memoriam* qui confie cette Mission tout entière à la petite Compagnie. Cette disposition est d'autant plus appréciable que jadis un simple décret nous établissant sur une fort petite partie, nous laissait soumis à une juridiction étrangère à notre petite Compagnie, et à notre nation, et confondus avec des Missionnaires de tous les ordres et de tous les royaumes. Il me semble donc que la Compagnie ne voulant pas surtout se charger de nouveaux Vicariats, a en tous sens beaucoup gagné dans cette nouvelle division, et encore plus si elle accepte le Vicariat en question du Tché-Ly sud ouest.

«Je n'avais pas proposé de donner ces deux Vicariats aux révérends Pères Jésuites, mais un à eux et l'autre aux Missions Étrangères. Sur le refus de ces derniers, sans doute pour ne pas vous faire de la peine, Rome les a confiés tous les deux par une seule bulle à la Compagnie de Jésus, comme je l'ai vu à la lecture de la bulle que m'a exhibée Monseigneur Languillat. Il me semble pourtant qu'il ne serait pas bon que les révérends Pères Jésuites eussent deux Vicariats dans cette province, de manière que je vais écrire à Rome, de le confier, sur votre nouveau refus formel, à Messieurs des Missions Étrangères ou à toute autre corporation. Le bien général semble exiger cette mesure, mais après mon observation faite, Rome fera comme elle voudra ; nous tâcherons d'adopter ensuite sa décision, quelle qu'elle soit.»

D'après ce que l'on vient de lire, il résulte clairement que le Saint-Siège avait accepté la proposition faite par Monseigneur Mouly, de diviser la province du Pé-Tché-Ly en trois Vicariats Apostoliques, le Pé-Tché-Ly nord, le Pé-Tché-Ly sud-ouest et le Pé-Tché-Ly sud-est. Ce dernier seulement était confié aux Jésuites, le premier l'était à la Congrégation de la Mission d'une manière définitive, et le second le Pé-Tché-Ly sud-ouest [1096] était aussi confié à la Congrégation de la Mission d'une manière provisoire. Nous allons voir par quel tour de main les Jésuites prétendirent s'emparer du Vicariat du Tché-Ly sud-ouest. Lisons la lettre que Monseigneur Mouly adressa au Cardinal-Préfet de la Propagande, le 5 avril 1857.

Ngan-Kia-Tchouang, le 5 avril 1857.

RÉVÉRENDISSIME ET ÉMINENTISSIME SEIGNEUR

«Quand ces lettres arriveront à Rome, Votre Éminence en aura déjà lu d'autres que j'ai écrites il y a plusieurs mois, par lesquelles j'accusais réception à la Sacrée Congrégation de trois Bulles et de deux lettres etc... Je l'assurais en même temps de la sincère disposition de nous tous à nous soumettre humblement à tout ce qui sera réglé ; je l'informais aussi de la Mission et délégation de mon coadjuteur pour administrer en mon nom le nouveau Vicariat méridio-occidental de Si-Nan, confié spécialement à nous tous par la bulle du Pape et le décret de la Sacrée Congrégation ; je parlais en outre d'autres choses qu'il est inutile d'énoncer ici, avant d'avoir reçu les réponses de la Sacrée Congrégation.

«Aujourd'hui j'annonce à Votre Éminence l'arrivée ici, chez nous, du nouveau Vicaire Apostolique du Vicariat de Kouang-Ping-Fou, le révérend Père Languillat, et sa consécration épiscopale, selon la bulle de son élection, avec le titre d'Évêque de Sergiopolis, suivant le Pontifical Romain, faite par moi-même ici dans la chapelle publique, le 22 mars 1857, le quatrième dimanche de carême. Nous avons reçu de notre mieux Sa Grandeur venant de la part du Saint-Siège, ainsi que son confrère le révérend Père Catté. Eu égard à notre pauvreté, selon les lieux et les circonstances, nous avons fait notre possible pour les bien traiter, et leur avons fourni diverses choses nécessaires. Nos

Chrétiens les ont conduits aux [1097] Chrétiens de Kouang-Ping-Fou, éloigné de six journées de chemin.

«Nous sommes convenus avec l'Illustrissime Languillat des limites de son Vicariat oriental et du nôtre septentrional. Nous lui avons cédé tout le Vicariat oriental absolument et simplement et l'avons confié, à ses soins, en lui remettant les feuilles des noms et des fruits des Chrétientés ainsi que d'autres documents s'y rapportant qu'il m'a demandés. De plus, je lui ai donné le mandement chinois que j'ai publié aux Chrétiens des lieux susdits, pour leur notifier les nouvelles dispositions du Souverain Pontife, les exhortant à les accepter humblement et à se soumettre aux nouveaux pasteurs, leur obéissant comme ils m'obéissaient à moi-même, et encore mieux qu'à moi, car au commencement ils m'étaient opposés.

«Selon le mode proposé dans ma lettre du 21 novembre 1856, nous avons reconnu tous les deux que les limites des Vicariats dans une même province, devaient être nécessairement les limites civiles des grandes villes qui y sont contenues, avec toutes les villes et localités qui leur sont soumises. Pour ce qui concerne l'affaire présente, nous avons adopté tous les deux comme limite du Vicariat du Tché-Ly méridio-oriental, *Tong-Nan*, et du Vicariat du Tché-Ly septentrional *Tching-Pé*, les seules limites de la juridiction civile des cinq principales villes, *Kouang-Ping-Fou*, *Tai-Ning-Fou*, *Ho-Kien-Fou*, *Cheng-Tchéou*, *Ki-Tcheou*, indiquées dans la carte géographique envoyée à Rome et ensuite renvoyée ici ; ni plus ni moins. De cette manière les limites sont et demeureront fixes, certaines et claires pour quiconque examinera tant soit peu la chose sur les lieux. Car aucun homme du pays ni même aucune femme n'ignore ou ne peut ignorer à quelle ville plus grande ou au moins plus petite appartient l'endroit où il habite.

«Ce Vicariat du Tché-Ly méridio-oriental ne s'étend pas jusqu'à nous, parce que la juridiction civile de la ville de [1098] Ho-Kienl-Fo, ti ne vient pas jusque-là, et parce qu'il n'est nullement expédient d'empiéter sur la juridiction civile et conséquemment, religieuse de la ville de Tien-Tsing à laquelle appartiennent ces rivages de la mer. D'ailleurs, il n'y a aucune Chrétienté dans ces parages, ni aucun Chrétien, ni aucun port de mer où les vaisseaux puissent aborder. La ligne de séparation au nord se prolongeait jusqu'à la mer ; mais cette ligne, comme celle du nord au midi, qui toutes deux passent par des lieux inconnus et qu'on ne peut connaître, n'indiquent que des limites vagues et un à peu près ; car à peine peut-on les suivre sur un point ou deux de leur longueur. Sur la demande de l'Illustrissime Languillat, je lui prête trois ou quatre de mes prêtres, et en outre je lui ai cédé trois Prêtres séculiers qu'il a acceptés. Sa Grandeur n'a pas voulu se charger de nos élèves actuels originaires de son Vicariat, et il les a laissés à nos soins avec les avantages qui en reviendront s'ils sont promus aux Ordres, et les inconvénients, s'ils n'y sont pas admis. Tout cela a été convenu entre nous à l'amiable ; mais pour qu'à l'avenir personne ne suscite des contestations, nous supplions humblement le Saint-Père de daigner sanctionner de son autorité suprême ces conventions, savoir :

«1° Les limites de la juridiction civile des cinq villes de *Kouang-Ping-Fou*, *Tai-Ning-Fou*, *Ho-Kien-Fou*, *Cheng-Tcheou*, *Ky-Tcheou*, avec toutes les autres localités qui dépendent de leur juridiction civile, ni plus ni moins, pour la juridiction ecclésiastique de tout le Vicariat qui a le titre de *Kouang-Ping-Fou*, Tché-Ly méridio-oriental *Tong-Nan* ;

2° La cession et acceptation de trois Prêtres séculiers ;

3° La cession et acceptation des jeunes gens élevés jusqu'à ce moment par nous ; et ainsi sera terminée d'une manière claire et pacifique l'affaire du nouveau Vicariat du Tché-Ly méridio-oriental *Tong-Nan*.

«Plût à Dieu que l'affaire du troisième Vicariat du Tché-Ly méridio-occidental fût aussi terminée de la même manière, et, [1099] que nous eussions la paix ! Mais, hélas ! les choses sont très embrouillées. En effet, la Sacrée Congrégation, par la lettre qu'elle m'adressa, en date du 11 juin 1856, m'annonçait que le Vicariat du Tché-Ly méridio-occidental est confié à moi et à mes confrères ; voici ses paroles : «*Sa Sainteté, provisoirement et jusqu'à ce qu'il y*

*soit pourvu autrement, confie la Mission «susdite (Pekino-occidentale) à Votre Grandeur, à titre d'administration Apostolique, et à vos coopérateurs les enfants de S. Vincent de Paul.»*

«La bulle qui m'était adressée, nous confiait aussi le dit Vicariat occidental, en ces termes : «Vénérable frère, nous vous laissons et donnons à administrer et gouverner provisoirement (ce Vicariat) avec toutes les facultés nécessaires et convenables, jusqu'à ce qu'il puisse y être pourvu autrement.» Cette bulle fut expédiée le 3 juin, huit jours avant les susdites lettres de la Sacrée Congrégation et avec lesquelles elle concorde ; mais ce qui est bien étonnant et difficile à comprendre, et ce qui semble supposer une erreur de la part de quelque écrivain, le même jour, 3 juin, par une autre bulle adressée à la Société de Jésus, il était pourvu d'une tout autre manière au Vicariat Pékino-occidental, car il était confié à cette même Société de Jésus avec le Pékino-oriental. A la vérité, il n'est pas question de l'administration du Vicariat occidental, comme de l'administration actuelle du Vicariat oriental par l'Illustrissime Languillat et ses confrères les révérends Pères de la Société de Jésus ; néanmoins, par là, il était pourvu au Vicariat occidental, sans qu'on nous le notifiât pour notre instruction et notre conduite, pour que sans y penser nous ne tombions pas dans l'erreur, comme en effet cela est arrivé. Bien plus, les lettres de la Sacrée Congrégation, en disant que le Séminaire des Missions Étrangères a renoncé, du moins pour le moment, au Vicariat qui lui était proposé, jusqu'à ce qu'il y soit pourvu autrement, supposent que le Vicariat occidental n'a été donné à aucune Société ; car ces mêmes lettres laissant l'affaire du [1100] Vicariat occidental, disent ensuite : *«Enfin, Sa Sainteté a donné la Mission Pékino-orientale, selon que vous l'insinuez, aux Religieux de la Compagnie de Jésus, (donc ce n'est pas le Vicariat occidental qui cependant, le même jour et par la même bulle, était concédé en même temps) et Elle a désigné «pour Vicaire Apostolique, avec le caractère épiscopal, le révérend Père Adrien Languillat.»*

«Exécutant les ordres exprimés dans la bulle qui m'est adressée ainsi que dans la lettre de la Sacrée Congrégation, persuadé prudemment que le Vicariat occidental n'a été attribué à aucune Société, et que le Séminaire des Missions Étrangères y renonçant absolument, il était possible qu'il fût maintenant confié à notre Congrégation, selon le juste désir de mon coadjuteur, de mes confrères et des autres Prêtres qui y ont travaillé depuis dix ans avec zèle et grand fruit, J'ai constitué aussitôt mon coadjuteur pour administrer à ma place le Vicariat occidental ; j'ai aussi annoncé aux Chrétiens que ce Vicariat était dévolu à notre Congrégation, comme il est marqué en propres termes dans la susdite bulle et dans les lettres de la Sacrée Congrégation. Ainsi, nous sommes tous fort étonnés d'entendre dire que ce Vicariat occidental a été donné avec l'autre à la Société de Jésus.

«Si, comme je l'insinuais dans mes lettres du mois de décembre 1851, il avait été assigné au Séminaire des Missions Étrangères, qui l'aurait accepté, cette affaire eût été ainsi terminée. Mes confrères et moi, si nous n'avions pas accepté cette disposition de bon cœur et avec joie, nous nous serions résignés en silence et aurions incliné humblement la tête devant une mesure qui, bien que fâcheuse pour nous, devait contribuer aux progrès, de la Religion dans cette province du Tché-Ly.

«Mais il y a plusieurs raisons qui semblent devoir exclure la Société de Jésus de ce Vicariat occidental. Selon ma coutume je les exposerai à la Sacrée Congrégation avec beaucoup de respect, [1101] mais aussi en toute simplicité et liberté, afin de m'acquitter de mon devoir de sentinelle du Saint-Siège dans ces régions éloignées, et afin de décliner la responsabilité de tous les malheurs qui pourraient arriver, si la Société de Jésus demeurait chargée de ce Vicariat occidental.

«J'ai proposé les révérends Pères de la dite Société à la prudence de la Sacrée Congrégation, pour administrer un des trois futurs Vicariats Apostoliques de notre province du Tché-Ly. Je suis persuadé qu'ils feront le bien dans leur Vicariat oriental, et qu'ils ne troubleront pas beaucoup les ouvriers des Vicariats voisins parce que les Pères qui travailleront dans cette contrée seront en petit nombre et moins puissants. Mais s'ils avaient deux Vicariats dans cette seule province, ils domineraient plus facilement les

autres, seraient trop puissants et il y aurait sans cesse des occasions de contestations et de troubles.

«Je crois que les révérends Pères détestent maintenant, comme il convient, toutes les superstitions envers les morts, et qu'ils ne veulent ni ne peuvent les tolérer en aucune manière ; mais comme ils estiment et aiment beaucoup les opinions et les actes de leurs anciens confrères, et qu'ils sont toujours prêts à les soutenir et défendre contre ceux qui en font moins de cas ; comme d'ailleurs les Chrétiens sont encore portés à quelques superstitions envers les morts, et qu'ils ne s'en abstiennent qu'à cause de la défense du Saint-Siège et non pas pieusement parce que c'est une chose mauvaise en soi, ne faut-il pas de notre part une vigilance particulière pour éloigner jusqu'à la moindre étincelle qui pourrait peut-être rallumer l'immense incendie d'autrefois

«Que la Sacrée Congrégation daigne se rappeler que notre province du Tché-Ly a conservé ces superstitions plus longtemps que les autres, et que ces pratiques n'ont été réellement et efficacement abolies, à la fin seulement du siècle dernier, par Monseigneur Govéa, qu'après la suppression de la Société de Jésus, et quand il n'y avait plus de Jésuites à Pékin. Dernièrement [1102]. encore il est arrivé plusieurs cas de désobéissance sur cette matière dans quelques familles du Vicariat oriental récemment confié aux Jésuites. J'avais proposé à la prudence de la Sacrée Congrégation de donner le Vicariat limitrophe aux Messieurs des Missions Étrangères pour être à même de surveiller spécialement les Jésuites là-dessus et pour défendre contre eux, comme par le passé, la doctrine et les Rites de la sainte Église Romaine, si ce qu'à Dieu ne plaise, l'occasion s'en présentait. Par un effet de leur politesse envers mes confrères et mon coadjuteur, les Messieurs des Missions Étrangères ont refusé cette offre pour le moment, de peur de nous causer de la peine. Mais il n'y a point de doute qu'ils accepteraient après une plus ample connaissance de l'état des choses. J'ai jugé à propos d'en écrire moi-même à leurs Supérieurs de Paris.

«Ces deux Vicariats voisins étant confiés à des sociétés différentes, ne se confondront jamais en un seul, tandis que s'ils sont confiés tous les deux à une même corporation, cela pourra arriver facilement à la première occasion, au moins de fait ; et alors notre province dans les contrées de ce nouveau Vicariat ne retirera pas plus d'avantages de cette nouvelle mesure qu'elle n'en retirait avant la division et l'institution de trois Vicariats, et ainsi elle sera privée du fruit spécial que se proposait le Saint-Siège en érigeant un nouveau Vicariat Apostolique. C'est pourquoi, si le Séminaire des Missions Étrangères refuse absolument le nouveau Vicariat du Tché-Ly méridio-occidental, il nous paraît très convenable et très opportun que par une nouvelle bulle il soit ôté à la Société de Jésus et donné à la Congrégation de la Mission qui auparavant administrait toutes ces localités. Que si par hasard notre Supérieur Général refuse absolument de se charger du nouveau Vicariat, qu'il soit uni, comme ci-devant, au Vicariat Pekino-septentrional, en le confiant à l'administration seulement déléguée de mon coadjuteur, et ce sera une faveur accordée à Sa Grandeur et à mes confrères qui n'en sont pas indignes, puisqu'ils ont travaillé plus de dix [1103] ans dans ces contrées. De cette manière la Religion chrétienne fera aussi de plus grands progrès, car le nombre des Ouvriers a été tellement augmenté, que si on abandonne entièrement toutes les Chrétientés des deux nouveaux Vicariats, nous serons plus nombreux dans le Vicariat septentrional que dans aucune autre de la Chine.

«En outre le diocèse de Nankin renferme encore deux provinces entières avec environ 80,000 Chrétiens. Si le diocèse de Pékin qui n'a que 40,000 Chrétiens dans une seule et même province, a pu être convenablement divisé en trois Vicariats, celui de Nankin peut bien être divisé en cinq ou six Vicariats : qu'on le partage donc, si on veut, et qu'on en donne si on veut encore tous les Vicariats à la Société de Jésus, mais qu'il suffise, nous le demandons humblement et instamment, qu'il suffise aux Jésuites, pour les raisons sus-alléguées, d'avoir un seul Vicariat Apostolique dans cette province de Pékin, et qu'on ne leur en donne pas deux. Ce ne serait pas assez de nous laisser la simple administration du Vicariat occidental, tandis qu'il demeurerait confié aux Jésuites par la bulle ; car si on ne le leur retire pas et si on ne le donne pas directement à notre Congrégation par une nouvelle

bulle, mes confrères sachant qu'ils travaillent sur une terre étrangère, se, décourageront entièrement et ne pourront pas travailler en paix et avec joie à administrer ce Vicariat. Espérant que la Sacrée Congrégation de la Propagande, après avoir pris connaissance de tout ceci, arrangera tout selon notre juste désir,

«Je suis, etc...

JOSEPH-MARTIAL MOULY,  
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION, ÉVÊQUE DE FESSULAN,  
VICAIRE APOSTOLIQUE DE MONGOLIE,  
ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE DU DIOCÈSE DE PÉKIN.

Ainsi qu'on le voit par cette lettre, il était sorti deux décrets contradictoires des bureaux de la Sacrée Congrégation de la [1104] Propagande et à la même date. L'un des deux était donc faux, et c'est ce qui fut découvert grâce à la droite fermeté des réclamations de Monseigneur Mouly. Mais comme nous allons le voir> il y avait eu plus qu'un faux, il y avait eu une fable singulière fabriquée en haut lieu, comme l'établissent les lettres adressées par Monseigneur Mouly à Monseigneur Languillat.

30 novembre 1857.

MONSEIGNEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,

*Pax christi.*

«J'ai l'honneur de rendre à Votre Grandeur le souhait de paix en notre Seigneur qu'elle a cru devoir me faire dans sa lettre du 16 novembre 1857, et je puis l'assurer en mon nom et en celui de tous mes confrères qu'il ne tiendra pas à nous qu'elle ne règne toujours entre les deux Vicariats. Nous sommes disposés à lui faire tous les sacrifices possibles. C'est dans cette vue que J'approuve de tout cœur la visite que vous faites à M. Thierry que vous avez bien accueilli aussi dans votre Chrétienté de *Touan-Kia-Ou*. J'approuvai pareillement jadis celle que mon coadjuteur vous fit à *Ki-Tchéou*, et j'approuve aussi ce qu'il n'aura pas manqué de faire à vos confrères de Ouei-Shien, lors de la visite de notre Chrétienté de Tchang-Kou-Tchai dans leur voisinage.

«J'ai l'honneur de vous adresser la copie de notre calendrier latin que vous désirez, et celle du mandement chinois et latin de Monseigneur Govéa sur les funérailles. J'y ajoute la copie d'une pièce de Rome, en date du 23 juin 1857, que j'ai reçue le 22 novembre par le retour de nos courriers de Mongolie. C'est une réponse à mes lettres du 20 et 21 novembre 1856, époque à laquelle nous ignorions complètement que le bref de concession du Vicariat sud-est vous confiât en même temps celui du sud-ouest. Je ne l'appris qu'en mars ici de votre bouche, et par la lecture du Bref que vous me remîtes en main, [1105] Dans mon étonnement d'une telle disposition, je crus devoir en faire mes observations à Rome ; mais à peine mes lettres étaient-elles arrivées à Chang-Hai, que déjà Rome corrigeait d'elle-même la fausseté et l'erreur qui s'étaient glissées dans ce Bref, contre son intention explicitement contraire, et prenait les mesures efficaces pour faire disparaître l'une et l'autre. Vous vous étonniez, vous vous scandalisiez même, Monseigneur, de mon étonnement, et de mes réflexions sur cette disposition du Bref que vous me confirmiez si imperturbablement, avec toute la bonhomie de votre cœur droit, venir directement de la volonté expresse du Saint-Père. Dans votre conviction intime de la vérité, ne pouvant pas, n'osant pas même suspecter la moindre erreur dans cette affaire, vous me racontiez même naïvement la fausse histoire qu'on vous avait imposée sur ce fait. «Le très révérend Père Supérieur Général aurait été auprès du Souverain Pontife recevoir seulement un Bref, confiant à sa Société l'administration du Vicariat Apostolique du Tché-Ly-Sud-Est. Le Saint-Père, voyant que le Général ne lisait pas ce Bref, aurait insisté pour le lui faire lire en sa présence, en lui faisant remarquer que c'étaient deux Vicariats Apostoliques qu'il voulait lui confier et lui confiait de fait, par la teneur du présent Bref. Le très révérend

Père Supérieur Général se serait excusé, aurait même absolument refusé, tant par humilité que par impuissance de pourvoir de suite à l'administration régulière de deux Vicariats Apostoliques à la fois, et aurait accepté seulement par force, pour ne pas contrarier Sa Sainteté, s'opposer même à ses ordres formels, et lui désobéir.» Or, il conste de la susdite lettre de Son Éminence le Cardinal Préfet que, tout cela est une histoire, fausse et fabriquée à plaisir, pour donner de la convenance et de la vraisemblance à l'occupation de ce second Vicariat du sud-ouest, puisque l'éminent Préfet écrit en propres termes : *In memorato enim pontificio brevi, loco SOLIUS vicariatûs Tché-Ly MERIDIO-ORIENTALIS, quem tantùm sanctissimus D. [1106] Societati Jesu excolendum voluit, ac sancivit, utriusque nimirùm, et MERIDIO-OCCIDENTALIS cura laudatæ Societati Jesu demandata à S. Sede traditur. Duos prædictos vicariatus, etc..., quod penitus falsum est. Nam sicuti Missio Tchely septentrionalis, vel pekini, optimè meritæ sancti Vincentii à Paulo Societati demandata, et ab Amplitudine tuâ gubernanda relinquitur; ita et Tchely meridio-occidentalis missionis cura ejusdem Sancti Vincentii alumnis et amplitudini tuæ Apostolicæ administratio provisoria ratione à S. S. D. commendatæ fuerunt.* Son Éminence m'apprend ensuite qu'elle a, de suite après l'erreur et la fausseté reconnues, donné ordre au très révérend Père Supérieur Général de retirer à Votre Grandeur le susdit Bref, sinon apocryphe, du moins faux et erroné sur cet article important, pour le corriger ou le refaire, puis vous le renvoyer. Quoique Votre Grandeur ait probablement déjà eu connaissance de tout cela, je crois lui faire plaisir, en lui envoyant copie de mon Rescrit actuel de la Propagande. Sa lecture vous convaincra de l'exactitude de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous écrire, de ma droiture, et de ma loyauté, et de mon vrai désir de vivre, en paix avec tout le monde ; car, comme je l'ai dit plus haut, nous ne l'avons pas troublée cette paix, nous ne la troublons pas, et Dieu aidant, nous ne la troublerons jamais. Toutefois, nous ne nous lasserons pas de protester, toujours convenablement, et comme notre charge nous y oblige, devant qui de droit, contre une semblable histoire et un pareil acte que je ne qualifie pas, mais qui ne peut être, de la part de je ne sais quel bon ami de votre pieux Institut, qu'un acte combiné pour obtenir ce qu'il a cru la plus grande gloire de Dieu, et le plus grand progrès de votre Éminence société.

«Son Éminence approuve en même temps la convenance de mes réflexions sur la délimitation de chacun des trois Vicariats, comme nous l'avons déjà faite ensemble, et sur le changement des dénominations données à chacun *de pelcino-orientalis, pekino-occidentalis, et pekino-septentrionalis*, qui ne [1107] conviennent absolument à aucun, surtout aux deux premiers, et elle les a changées de suite dans son rescrit en prenant leurs vrais noms que je lui indiquais, de *Tchely meridio-orientalis, Tchely, meridio-occidentalis, et Tchely septentrionalis vel pekinum*. Elle me renouvelle encore l'intimation de tout régler *pro bono et æquo* avec Votre Grandeur avec laquelle je trouverai des vues convenables, semblables aux miennes, et non avec votre Supérieur Général, ni d'après ses desseins, ou surtout ses réponses trop tardives ; ces détails étant trop au-dessous de sa position, et la Sacrée Congrégation s'en remettant même à notre jugement commun, ou ne jugeant pas à propos ni nécessaire d'intervenir. Ceci prouve que la Sacrée Congrégation va confirmer ce que nous avons fait ensemble ; j'avais donc raison de vous presser pour en finir au plus tôt, et de témoigner mon mécontentement de vous voir persister à vouloir remettre nos affaires à la décision de votre révérend Père Supérieur Général, etc... Son Éminence propose même un supplément ou explication au Bref à faire au plus tôt dans mon sens, pour changer les dénominations des Vicariats, et en établir clairement les limites convenables.»

Ainsi dans cette lettre Monseigneur Mouly réclamait solennellement contre deux griefs : 1° un faux en écriture publique et Pontificale ; 2° un mensonge flagrant du Général des Jésuites. Le fait était grave ; ce qui était plus grave encore, c'est que ces deux griefs étaient reconnus et condamnés par la Sacrée Congrégation de la Propagande qui se faisait renvoyer le faux Bref, et obligeait le Général des Jésuites à détruire, par une lettre à Monseigneur Languillat, la singulière fable qu'il lui avait racontée. Voici la lettre du Cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui constate ces deux faits : elle est datée du 23, juin 1857. [1108]

23, juin 1857.

«Nous avons reçu deux lettres de Votre Grandeur, l'une du 20 et l'autre du 21 novembre de l'année dernière. En répondant à la première, nous ne pouvons nous empêcher de vous exprimer notre reconnaissance et notre affection pour vos félicitations bienveillantes, au sujet de notre élévation à la pourpre et à la charge de Préfet de cette Sacrée Congrégation, bien que, comme vous le comprendrez facilement, ce ne soit pas à nos mérites qu'il faut l'attribuer, mais uniquement à la spéciale bienveillance de notre Saint-Père le Pape.

«Pour ce qui regarde l'autre lettre, nous avons appris avec plaisir que Votre Grandeur avait reçu les pièces qui concernent la division de la Mission de Pékin et l'érection des trois Vicariats. (Nous vous avons expédié les lettres ou réponses à ce sujet, sous la date du 11 février de la présente année.) Nous vous recommandions instamment de prêter votre concours, comme vous l'aviez promis à notre invitation, à l'Évêque de Sergiopolis, pour prendre possession du Vicariat du Tché-Ly méridio-oriental à lui confié, et arranger avec lui les affaires à l'amiable et pour le mieux. Comme nous connaissons parfaitement votre vertu et le zèle dont vous êtes tous les deux animés pour le bien de la Religion, nous vous exhortons à vous concerter avec l'illustre Évêque de Sergiopolis pour régler les choses, ainsi que vous le jugerez expédient dans le Seigneur, même sur quelques points où vous désireriez connaître l'intention de la Sacrée Congrégation, par exemple : Combien de Prêtres chinois vous devez céder à la Mission du Tché-Ly méridio-oriental ; combien de Séminaristes vous devez garder dans le Vicariat septentrional. Nous ne pensons pas, et vous le comprendrez facilement, que ces choses soient d'une telle importance qu'elles ne puissent être réglées entre vous à l'amiable, et qu'il soit nécessaire de faire intervenir l'autorité et les ordres, de la Sacrée Congrégation. [1109]

«Nous avons compris aussi ce qui n'était pas assez bien expliqué dans votre lettre du 20 décembre 1851, touchant la dénomination propre de chaque Vicariat, et principalement touchant les limites respectives et la détermination des localités indiquées dans une bulle pontificale et dans les rescrits de la Sacrée Congrégation, que vous croyez avoir besoin de réforme ou d'explication, pour obvier aux inconvénients qui pourraient en résulter dans l'avenir. Nous vous faisons savoir que, suivant la proposition contenue dans votre dernière lettre, nous condescendrons volontiers à vos désirs et y ferons droit par un décret additionnel et explicatif de la bulle de division.

«Cependant, comme le chef spirituel du Vicariat Tché-Ly méridio-oriental, est déjà constitué, nous jugeons qu'il est à propos que vous traitiez cette affaire avec l'Évêque de Sergiopolis, et que vous nous fassiez connaître son opinion laquelle, sans nul doute, sera conforme à la vôtre.

«Il reste une chose dont nous avertissons sans délai Votre Grandeur, pour éloigner toute occasion de soupçon ou d'hésitation. Tout dernièrement nous avons découvert dans les lettres apostoliques qui commencent par ces mots : *Cùm per similes litteras nostras hoc ipsâ die...* (3 juin 1856), une erreur de copiste qui n'est pas légère et que nous nous empressons de réparer. Dans ce bref pontifical, au lieu du seul Vicariat Tché-Ly méridio-oriental, que le Saint Père a voulu donner et a donné à cultiver à l'illustre Société de Jésus, il est porté que l'autre Vicariat, c'est-à-dire le Tché-Ly méridio-occidental a été aussi confié à ladite Société de Jésus : *duos prædictos vicariatus, etc, ce qui est absolument faux*. En effet, de même que la Mission du Tché-Ly septentrional ou de Pékin, demeure confiée à la très digne Société de S. Vincent de Paul et que le Gouvernement en est conservé à Votre Grandeur, ainsi la Mission du Tché-Ly méridio-occidental demeure confiée aux enfants du même S. Vincent, et l'administration apostolique en est laissée provisoirement à Votre Grandeur par notre Saint Père. C'est [1110] pourquoi, dès l'instant que nous avons connu l'erreur, nous en avons donné connaissance à l'Évêque de Sergiopolis par le canal du Supérieur Général de la Société de Jésus, lui intimant l'ordre de nous renvoyer aussitôt ce bref pontifical pour qu'il soit réformé, et nous lui en remettrons un exemplaire, après correction. Au reste, nous



approuvons pleinement le zèle de Votre Grandeur à gérer l'administration du susdit Vicariat Tché-Ly méridio-occidental, par le moyen de son coadjuteur l'Évêque d'Abydos (Monseigneur Anouilh.)

«En attendant, nous vous prions de nous faire réponse, le plus tôt qu'il sera possible, sur ce que dessus, pour qu'on puisse bien faire la circonscription des trois Vicariats ; et vous assurant de nouveau de notre bonne volonté, nous prions le Dieu très bon et très grand de conserver longtemps Votre Grandeur en bonne santé.

«De Votre Grandeur le frère très affectionné ;

C. BARNABO  
PRÉFET.

Rome, de la maison de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 23 juin 1857.

On comprend facilement que Monseigneur Languillat fut fort mortifié en recevant cette pièce, et il en témoigna sa peine à Monseigneur Mouly qui lui répondit en ces termes :

27 Décembre 1857 :

«Au moment où me parvenait, mercredi dernier, après dîner, votre lettre du 21 décembre, les miennes que vous attendiez vous étaient aussi heureusement parvenues, et vous prouvaient mon exactitude à vous répondre, et à satisfaire à tout ce que vous désiriez de moi.

«C'est à votre serviteur et aux fortes instances qu'il vous fit [1111] jadis pour terminer notre affaire, seuls, en mars dernier, que vous êtes redevable de la satisfaction que vous a causée l'approbation complète à Rome de la cession et acceptation réciproque du Vicariat Tché-Ly-Sud-Est. J'eus donc raison d'insister comme je le fis ; c'est que j'étais déjà sûr de l'approbation dont vous me parlez. Pour moi, je n'ai rien reçu de Rome sur cet article même par le dernier pli, apporté par vos bons vieillards, courriers, et qui m'est arrivé seulement ce soir, après le retour de mon courrier d'auprès de Votre Grandeur. Bien obligé, Monseigneur, pour ce nouveau service.

«Pauvre Père N. que le bon Dieu ait son âme en son saint paradis !

«Par ma dernière lettre du 30 novembre, j'ai voulu vous faire connaître que j'étais au courant de ce que Rome avait voulu faire et avait fait, au sujet du Vicariat Tché-Ly-Sud-Ouest, et justifier mes premières impressions d'improbation à la nouvelle opposée que vous m'aviez notifiée en mars. Je suis fâché que ma lettre vous ait fait de la peine, mais veuillez bien remarquer que je n'ai été qu'un narrateur ou traducteur. Pour moi, ignorant d'où pouvait venir la fausseté de la bulle, je me suis bien gardé, et je me garde bien encore de la mettre sur le compte de votre si estimable Société ; serait-ce même le fait d'un de ses membres, inutile de l'excuser auprès de moi. Toutefois, la première lettre de Rome, à laquelle vous me renvoyez et que je viens de relire pour cela tout exprès, confirme l'assertion de la 2e lettre dont je viens de vous envoyer copie, et ne parle que de la concession et de l'acceptation d'un seul vicariat, pour lequel j'avais cru devoir vous proposer moi-même. En février, 4 mois plus tôt, Rome ignorait encore la fausseté contre laquelle plus tard elle s'est empressée de réclamer, aussitôt qu'elle en a eu connaissance.

«Mon Coadjuteur n'a été auprès de vos révérends Pères et de Votre Grandeur, dans sa belle lettre dont vous louez la grande charité, que l'écho fidèle des sentiments de mon cœur [1112] que je n'ai cessé de lui exposer, depuis le commencement. Nous conformer donc aux sentiments de la susdite lettre, la prendre pour modèle, n'est autre chose que nous conformer à ce que nous avons fait et senti jusqu'ici, et ferons et sentirons jusqu'au bout, par la grâce de Dieu. Oui, je l'espère, les enfants de S. Vincent et de S. Ignace seront unis dans la charité de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'exemple de leurs devanciers dans des positions plus critiques, quand jadis nous dûmes vous venir succéder à Pékin même. Il nous suffit pour cela aux uns, et aux autres, comme l'insinue Votre Grandeur, de se borner

à faire le bien, chacun de son mieux, seulement au poste marqué par le Pasteur des pasteurs.»

En conséquence de la rectification faite par la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Vicariat du Tché-Ly Sud-Ouest fut donc confié à la Congrégation de la Mission, et Monseigneur Anouilh, Évêque d'Abydos et Coadjuteur de Monseigneur Mouly, en fut nommé premier Vicaire Apostolique. Il exprime lui-même ses sentiments, à cette occasion, dans une lettre adressée à M. Étienne, Supérieur Général, en date du 27 avril 1859.

«Les lettres que nous venons de recevoir tout récemment de Rome m'obligent à quitter pour un moment mes nombreuses occupations, d'ailleurs moins urgentes, pour faire connaître à Votre Paternité les sentiments de votre très indigne et très petit enfant.

«Par les courriers qui nous conduisirent M. Bray, arrivé à Pao-Tien-Fou, à la fin de la douzième lune (1 ou 2 février), Monseigneur Mouly reçut des lettres de Rome par lesquelles la Sacrée Congrégation demandait l'avis de Sa Grandeur pour me nommer premier Vicaire Apostolique du nouveau Vicariat Tché-Ly Sud-Ouest. Monseigneur Mouly qui était alors au King-Toung, à 60 lieues d'ici, écrivit ses réponses à Paris et à Rome. Vous avez dû recevoir ces lettres, si elles ne sont pas tombées entre les mains des rebelles, et si elles n'ont pas fait naufrage, [1113]

Après le départ de ces courriers, Monseigneur Mouly m'écrivit qu'il avait répondu affirmativement et m'engageait à courber la tête sous le nouveau fardeau, à me soumettre aveuglément à la volonté de Dieu, etc... Après bien des délibérations et des prières à Marie, conçue sans péché, à S. Joseph, à S. Vincent, à mes bons Anges, j'écrivis à Monseigneur Mouly : *Pater mi, si possibile est transeat a me calix iste, veruntamen, non sicut ego volo, sed sicut tu.* Et ces autres du même Sauveur : *Si non potest hic calix transire a me nisi bibam illum, fiat voluntas tua.* Monseigneur avait à peine reçu mes réponses que par l'entremise de deux révérends Pères Jésuites, arrivant de Chan-Hai, je reçus un gros paquet de lettres que j'envoyai de suite à notre bien-aimé Évêque et Visiteur. Or, par ce dernier courrier, la Sacrée Congrégation, par ses lettres du 4 décembre 58, avertissait Monseigneur Mouly qu'il était inutile d'attendre son avis, puisque, par des lettres récentes arrivées à Rome, on le connaissait déjà. Voici le texte : *Haud immorabimur neque enim expectandum duximus responsum epistolæ quem Augusti mense eodem in themate dedimus, ut des tuam sententiam per, etc... Satis enim per novissimas tuas litteras, non nisi te rogante ac probante, preces a procuratore ea de re exhibitas fuisse, innotuit.* Puis le Cardinal-Préfet ajoute que le Saint Père a approuvé cette détermination, et il ajoute : *Litteras Apostolicas unà cum facultatibus Abydensi episcopo mittendas expediri jussisse, quod ut primum paratæ essent ad A. T. perferantur.* Enfin, la Sacrée Congrégation désire que je conserve le titre de Coadjuteur de Monseigneur Mouly pour le Vicariat de Pékin, afin que Sa Grandeur puisse se servir de moi, en cas de besoin, etc..., et cela, jusqu'à ce que Monseigneur Mouly le juge autrement. Voilà à peu près mot pour mot l'article qui me concerne.

«Pour ne pas être ingrat, il faut avant tout que je vous remercie, en mon nom, au nom de nos confrères et de nos Chrétiens, d'avoir bien voulu exaucer nos vœux, en conservant à notre petite Compagnie ce Vicariat du sud-ouest, qui est un petit [1114] bijou, comme l'appelle Monseigneur Mouly. Si vous eussiez exaucé de même mes prières pour mettre sur des épaules plus dignes le fardeau dont vous me chargez, ma gratitude eût été complète, et j'aurais été au comble de mes vœux. Mais le bon Dieu en a jugé autrement ; malgré mes répugnances, mes réclamations à Paris et à Pékin, me voilà Vicaire Apostolique du sud-ouest de Pé-Tché-Ly ; mon désir ardent a toujours été de servir en qualité de simple soldat dans le champ du père de famille, confié à notre chère Compagnie, mais au refus obstiné de notre très digne confrère, M. Simiand, on me força de monter les degrés du sanctuaire, et me voilà capitaine. Enfin, depuis huit ans que j'ai reçu le caractère épiscopal, j'ai visité, au nom de mon Évêque administrateur, toutes mes brebis, en sorte que je puis dire à la lettre *cognosco oves meas et cognoscunt me meæ.* Je pourrais presque les nommer par leur nom ; j'ai évangélisé ce Vicariat, et l'ai parcouru plusieurs fois en tous ses sens. Je surabondais de joie, et voilà que tout-à-coup, de

capitaine de la milice du Seigneur du ciel, je monte au grade de Général en chef, sans avoir mérité aucune croix d'honneur, sans avoir remporté de victoires, etc... Le Saint Père me nomme Vicaire Apostolique, moi pauvre pécheur, moi : le plus petit de la famille, tandis que d'autres, mes aînés d'âge et de vocation, et qui de plus sont des géants de science et de sainteté, servent encore dans les rangs de simples soldats. En jugeant selon les maximes de la foi et les règles que nous a tracées S. Vincent, notre bienheureux Père, je conclus que à *Domino factum est istud. J'adhère corde et ore* à la détermination du Souverain Pontife auquel je suis lié par le plus solennel des serments ; je me sou mets A votre volonté, très honoré Père ; mon refus vous eût fait de la peine et votre enfant ne veut faire que ce qui vous plaît, J'obéis enfin à Monseigneur Mouly qui m'écrit : soumission et résignation à la volonté de Dieu, manifestée si clairement par celle de nos Supérieurs de Rome, de Paris et de Pékin.» [1115]

Enfin pour opposer une barrière invincible à de nouvelles tentatives, la Sacrée Congrégation de la Propagande jugea à propos de faire le décret suivant.

*Alexandre Barnabo, Cardinal-Prêtre de la sainte Église romaine, du titre de Sainte-Suzanne, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande.*

«Sur la demande du révérend Martial Mouly, Évêque de Fessulan, et Vicaire Apostolique de la Mission de Pékin, appelée le Tché-Ly septentrional, pour prévenir tous les doutes et contestations qui pourraient s'élever à l'avenir, nous faisons foi et attestons que non seulement le Vicariat Apostolique susdit du Tché-Ly septentrional, selon les termes des lettres apostoliques en date du 30 mai 1856, mais encore l'autre Vicariat de Pékin, appelé Tché-Ly méridio-occidental, selon le décret du 27 novembre et les lettres apostoliques du 24 décembre de l'année 1858, ont été confiés aux Prêtres de la digne Congrégation de la Mission, selon le bon plaisir du Saint-Siège ; de même, que la troisième Mission de Pékin, appelée Tché-Ly méridio-oriental, avait été aussi confiée aux membres de l'illustre Société de Jésus, également selon le bon plaisir du Saint-Siège, par lettres apostoliques du 3 juin 1856.

EN FOI DE QUOI, ETC.

AL. card. BARNABO,  
PRÉFET.

Donné à Rome, dans la maison de la Propagande, le 5 février 1861.

GAÉTAN,  
ARCHEVÊQUE DE THÈBES, SECRÉTAIRE

CONFORME À L'ORIGINAL, EN FOI DE QUOI...

Paris, le, 6 juillet 1861.

JOSEPH-MARTIAL MOULY

ÉVÊQUE DE FESSULAN.

[1116]

Après de tels décrets, les Jésuites ne cessèrent pas d'employer des moyens détournés pour arriver jusqu'à Pékin, témoin une pétition adressée à l'Empereur des Français, en 1861, par un des officiers supérieurs de l'armée française en Chine ; témoin encore certaines intrigues ourdies, en 1863, à la légation française de Pékin. La divine Providence les fit échouer, comme les autres, et donna raison une fois de plus aux maximes que S. Vincent de Paul émet dans une lettre adressée en juin 1652, à un de ses Missionnaires de Rome :

«Sur ce que vous dites des intrigues dont on use à présent pour faire les affaires, et que même l'on s'en sert contre nous, prions Dieu qu'il nous garde de cet esprit, puisque nous le blâmons en autrui ; il est plus raisonnable de l'éloigner de nous, comme un défaut contre la Providence divine, lequel rend ceux qui le commettent, indignes des soins qu'elle prend de chaque chose. Établissons-nous dans l'entière dépendance de Dieu et dans la confiance qu'en, ce faisant, tout ce que les hommes diront ou feront contre nous se tournera en bien. Oui, Monsieur, et quand toute la terre

*s'élèverait pour nous détruire, il n'en sera que ce qu'il plaira à Dieu, en qui nous avons mis notre confiance. Je vous prie d'entrer dans ce sentiment et d'y demeurer si bien, que jamais plus vous n'occupiez votre esprit de ces appréhensions inutiles, tenant pour certain que ces mêmes intrigues par lesquelles les hommes pourront tâcher de nous nuire pour parvenir à leurs établissements, Dieu s'en servira pour nous défendre. Pour moi, je demande pardon à sa bonté, si jusqu'à présent j'ai écouté les choses que vous m'avez écrites, sur ce sujet, et des réponses que je puis vous avoir faites, qui n'ont pas tout-à-fait tendu à cet abandon à Dieu, dans lequel nous devons être. Je le prie qu'il nous fasse désormais la grâce de ne craindre ni désirer que lui seul.» [1117]*

## **§ XVIII. Liberté religieuse. — Rétablissement des Églises de Pékin.**

La Providence semblait avoir amené les Jésuites si près de Pékin sans les y laisser rentrer, afin de leur faire voir de plus près l'exécution des grandes merveilles qu'elle allait opérer, sans qu'aucun de ces moyens humains, tant vantés autrefois, fussent employés par les Missionnaires. Pendant près de deux siècles, les Jésuites avaient fait prévaloir l'idée que la Religion ne pouvait s'établir et se répandre en Chine qu'à l'aide de savants, employés à la Cour. Dans cette vue, ils avaient inauguré et maintenu longtemps le système de Missionnaires courtisans. La Providence avait fait justice de ce système de politique humaine et tout ce que nous avons vu d'événements lamentables se succéder, les uns aux autres, n'avait que trop justifié une belle maxime que saint Vincent de Paul exprimait tout naïvement dans une lettre du 15 mai 1643, adressée au Supérieur de ses Missionnaires de Rome : *«Je disais, écrit-il, ces jours passés à une personne de condition ce que je sens au fond de mon cœur, que je ne crois pas plus aux moyens humains pour les choses divines qu'au diable.»* Le démon en effet avait eu beau jeu pour troubler la Propagation de l'Évangile, tant que des Missionnaires avaient voulu se maintenir à la Cour. Mais depuis longtemps, les Missions, même de Pékin, se faisaient à l'Apostolique, et le sang des martyrs coulait dans les Provinces ; les larmes des exilés arrosaient les chemins ; c'était ce que Dieu voulait de ses enfants et de ses Apôtres, pour renverser lui-même les barrières qui, jusque ici, s'étaient opposées à la Propagation de la foi.

Dieu, qui dirige tous les cœurs et qui, sait se servir des éléments, les plus opposés, pour parvenir à ses fins, se chargea lui même d'intéresser tellement le commerce, l'honneur et la dignité de deux grandes nations, que bon gré, mal gré, la France [1118] et l'Angleterre furent obligées d'envoyer, à plus de six mille lieues et sur le sol chinois, deux formidables armées. Déjà il existait des traités qui stipulaient la liberté de Religion et qui sauvegardaient la vie des Missionnaires. Mais de violentes infractions contre ce traité avaient été commises dans ces dernières années. M. Montels, entre autres, avait été mis à mort en 1857 dans le Kiang-Si malgré ses justes réclamations ; plusieurs prêtres du Séminaire des Missions étrangères avaient eu le même sort dans d'autres Provinces ; d'autres violations aux traités, faits avec la France et l'Angleterre, appelaient une éclatante réparation, et une première expédition de troupes françaises et anglaises arriva à Tien-Tsing, en 1858. Les rusés Chinois parvinrent à empêcher cette fois toute démonstration hostile, en payant de bonnes paroles, à leur ordinaire ; c'est ce que nous apprend Monseigneur Mouly, après nous avoir donné quelques détails sur un vertueux Missionnaire, mort à cette époque.

Ngan-Kia-Tchouang, le 25 juillet 1858.

«Je viens recommander à votre charité et aux suffrages accoutumés de la petite compagnie, l'âme de notre cher confrère chinois, M. Tchang Paul, que nous venons de perdre d'une manière inopinée. Il naquit en 1812, de parents Chrétiens, de la ville de Suen-Hoa-Fou, qui l'élevèrent chrétiennement et le firent étudier dans l'école chinoise de la ville. Notre vénérable doyen d'âge et de vocation, M. Sué le reçut ensuite dans le Petit Séminaire qu'il venait de fonder à Siouan, en Mongolie, où je le trouvai à mon arrivée de

France dans cette mission, en 1835. Il avait alors 23 ans et promettait, tant par sa piété que par ses talents, de devenir, un jour, un digne enfant de S. Vincent. Je l'envoyai donc à peu près de suite à notre Séminaire interne de Macao avec M. Tching Jean, confrère, qui travaille actuellement avec succès dans les pays est de la ville de Pékin. Assez fort dans la littérature chinoise, M. Tchang apprit bien [1119] le latin qu'il comprenait et écrivait assez facilement. Il entra d'abord au Séminaire interne ; mais ayant voulu éprouver davantage sa vocation, il demanda à aller à la suite d'un Missionnaire en Mission et on l'envoya à M. Faivre que le Saint-Siège venait de mettre à la tête du diocèse de Nan-King. Là, il fut fort utile à la sainte cause de la Religion, en y dirigeant surtout en second, une école, qui fut un noyau du Petit Séminaire. Comme son digne Supérieur, il eut beaucoup à souffrir de la part des Chrétiens récalcitrants, opposés aux dispositions de Rome et de l'insalubrité du pays, ce qui lui fit contracter une infirmité fort fâcheuse, qui ne le quitta plus et l'empêcha de faire plus tard le bien que faisaient espérer sa piété et son aptitude aux affaires de son pays.

«M. Faivre qui le chérissait et l'estimait, l'ayant conduit à Macao, quand il y fut nommé Supérieur-Visiteur, après la mort de M. Torrette, il fut admis de nouveau au Séminaire interne. Au départ de M. Faivre, ou plutôt au moment de la translation du Séminaire dans nos divers Vicariats Apostoliques de l'intérieur de l'Empire, il devint membre de notre Séminaire interne de Mongolie, dont M. Daguin était alors directeur et M. Faivre Supérieur. Après avoir fini sa théologie et son Séminaire interne, il fut jugé propre à émettre les saints vœux et à recevoir les saints ordres. Son infirmité, seule, semblait y mettre obstacle, mais un mieux dont il jouit pendant quelques temps ; ayant fait espérer qu'il aurait assez de santé, pour rendre des services à la Mission, je lui permis de faire les vœux et de recevoir les saints Ordres. S'étant mis en retraite, en juin 1846, il fit ses vœux, le 18 juin, en présence de M. Faivre, son Supérieur. Le 21 juin, il reçut la sainte tonsure et les ordres mineurs, et le 24, je lui conférai le sous-diaconat. L'année suivante, 1847, je lui conférai le diaconat, à Siouan, dans notre chapelle intérieure. Le 2 octobre de la même année, je l'ordonnai Prêtre, dans la chapelle publique de notre nouvelle résidence de Ngan-Kia-Tchouang. [1120]

«Je le plaçai d'abord, en second, dans la ville même de Pékin, sous la direction de notre estimable M. Khô, qui n'eût qu'à s'applaudir de l'avoir pour aide. Il sut s'y attirer l'estime et l'affection des Chrétiens et même, d'un ancien Prêtre chinois de l'Église méridionale, M. Chen-Mottos, qui crut devoir me féliciter d'avoir pu lui envoyer un tel Prêtre dans la capitale. Un ou deux ans après, il devint mon premier procureur dans la résidence-séminaire de Ngan-Kia-Tchouang. Nos besoins plus urgents ailleurs nous obligèrent de nous séparer de lui. M. Kouo venait de mourir dans le district de Ho-Kien-Fou, en grande partie à cause des tracasseries de tous genres que lui avait suscitées une opposition de Chrétiens récalcitrants et schismatiques. Cette opposition persévérant, le poste était critique et difficile à remplir. M. Tchang Paul ne fit pourtant aucune réclamation à ce sujet, et s'y rendit en toute simplicité d'obéissance. Aussi Dieu bénit-il son ministère et il eut le bonheur de se voir successivement invité à visiter toutes les Chrétientés qu'il acheva de soumettre à la houlette du légitime Pasteur. Mais son ancienne infirmité ayant fait de funestes progrès, au milieu des embarras de sa nouvelle charge, il se vit souvent forcé, dans la suite, d'interrompre un assez longtemps, à diverses époques, l'exercice du saint ministère. Il pouvait pourtant encore, dans les intervalles de relâche, remplir toutes ses fonctions de Missionnaire. Plus tard, des attaques fréquentes l'empêchant de dire la sainte messe pour communier ses pénitents, et de donner régulièrement les exercices de la Mission, nous dûmes lui chercher un autre poste, où, comme dans celui-ci, il ne fut pas trop à charge aux Chrétiens dont la visite souffrait trop des, attaques de son infirmité ; et il fut décidé qu'il irait se mettre avec M. Sué, cassé de vieillesse, à la tête du petit collège, ou plutôt de l'école établie dans notre résidence-nord de Mong-Kia-Fou, dans le district de la ville Suen-Hoa. C'était à l'époque où le gouvernement chinois me conduisait à Chan-Hai. Je le vis, pour la dernière fois, en passant dans son ancien poste qu'il [1121] n'avait pu encore quitter, et le bon accueil que ses Chrétiens me firent à mon passage,

m'accompagnant pour ainsi dire en triomphe dans ma route nous prouvèrent que leur opposition avait entièrement cessé, et que si nous ne possédions pas encore toutes les affections de leur cœur, ils s'étaient au moins soumis aux dispositions du Saint-Siège, et reconnaissaient l'administrateur Apostolique qu'il leur avait donné.

«Peu de temps après, étant venu faire sa retraite à cette résidence, il se rendit au petit établissement de Mang-Kia-Fou, et, quoique infirme, il le dirigea de son mieux et à notre satisfaction, l'espace de trois ans, jusqu'au printemps de cette année 1858. Dans ces derniers temps, son infirmité l'avait réduit peu à peu à ne pouvoir presque plus célébrer la sainte messe, privation qui lui était extrêmement sensible. Néanmoins il continua de donner à l'accomplissement des devoirs de sa charge tous les moments que la violence de son mal lui laissait libres. Quand il ne pouvait pas quitter son lit, ce qui à la fin arrivait souvent, il appelait ses gens auprès de lui pour recevoir leurs comptes, leurs informations et il leur donnait ses ordres. L'ordination de Noël de 1857 nous ayant enfin permis de lui venir en aide, nous l'avions déchargé de son emploi, pour qu'il vînt se reposer à cette résidence, et tâcher de se remettre un peu de son infirmité dans le calme de la solitude. Il se démit aussitôt de tous ces emplois, en toute simplicité, entre les mains du jeune confrère, M. Mong Joseph qui devait le remplacer, et se disposa à venir à Ngan-Kia-Tchouang. Outre d'autres raisons, son infirmité surtout ne lui permettant pas de se mettre de suite en route, et ayant d'ailleurs sur cela toute latitude convenable, il s'empressa de nous expédier ici, à la première occasion, ses papiers et autres, petits objets à son usage particulier. Nous pensions avec lui qu'il viendrait sous peu s'en servir au milieu de nous, mais Celui qui tient entre ses mains le fil de notre vie et qui le coupe, quand il lui plaît, en disposa autrement et l'appela à lui [1122] d'une manière inopinée. Nous aurions pu présumer avec fondement que sa fâcheuse et tenace infirmité aurait mis fin à ses jours. Il n'en a pas été ainsi, puisqu'il est mort le 24 juin, victime d'un malheureux accident auquel personne ne s'attendait. Ce saint jour de la fête de S. Jean-Baptiste, il était tombé une pluie des plus abondantes qui, selon l'usage, occasionna des éboulements de la montagne voisine au pied de laquelle notre collègue est situé. Il y en avait un des plus menaçants que nos gens ne craignirent pas, parce que la terre tombait d'ordinaire en s'affaissant sur elle-même. MM. Sué, Mong et Tchang prenaient alors ensemble leur repas du soir, mais ce dernier, infirme, mangeait seul dans sa chambre sur son lit ; ses deux autres confrères mangeant dans le vestibule. Une énorme masse de terre se détacha en ce moment du haut de la montagne, non plus en s'affaissant comme jadis, mais bien en s'étendant au loin jusque sur deux appartements assez voisins, qu'elle écrasa net avec un énorme fracas. Les spectateurs, effrayés, s'étaient sauvés au loin, au premier signe d'éboulement définitif. Tout l'espace était rempli d'un épais nuage de poussière qui empêcha quelque temps de rien distinguer. Revenus à eux-mêmes et pouvant enfin distinguer les objets, nos gens s'empressèrent d'aller voir ce qu'étaient devenus leurs pères spirituels. Quoique atteint par la chute de la terre et plus ou moins blessé, M. Mong Joseph, comme plus jeune et plus vigoureux, se débarrassa bientôt, il sortit par la porte du vestibule sur la cour ; M. Sué fut trouvé à un coin opposé, affaissé sur lui-même et ayant sa chaise brisée sous lui. L'intrépide vieillard tenait encore son bol de vin d'une main et les petits bâtonnets de l'autre. On l'emporta aussitôt au dehors, sans aucune blessure considérable. D'autres, cherchant en même temps notre pauvre infirme rie peuvent en découvrir aucune trace. Toiture, boiserie, tout avait disparu, recouvert par cinq ou six pieds de terre. Quoique bon nombre d'individus se fussent déjà mis à déblayer la terre, ce ne fut hélas ! qu'au bout d'une demi-heure qu'on parvint à [1123] déterrer notre bien-aimé infirme. Il respirait encore, mais il avait perdu connaissance. Comme il ne pouvait se confesser, on lui donna de suite l'absolution et l'extrême-onction, et peu de temps après, il avait rendu son âme à Dieu. Heureusement qu'il s'était confessé dans la matinée, et avait reçu la sainte communion ; ce que souvent il ne pouvait faire, même le dimanche, obligé qu'il était de prendre quelque nourriture ou médecine de grand matin. M. Tchang Paul a vécu 46 ans, dont 15 ans de vocation dans la petite Compagnie.

«Nous avons remarqué en lui, depuis le commencement jusqu'au bout, beaucoup d'estime, de déférence et de soumission pour ses confrères européens, surtout pour ses Supérieurs. Il aimait à reconnaître qu'il leur devait tout, sa foi, sa vocation à la cléricature et 4 la petite Compagnie son éducation et tout ce qu'il était ou possédait ; aussi s'empressait-il de leur céder le pas en tout et partout, et de faire ce qu'il jugeait devoir leur être agréable. Il conservait dans son cœur une extrême reconnaissance pour le bienfait de son admission dans la petite Compagnie, et il s'appliqua à en renouveler les saints vœux pendant les six années d'usage avec toute la perfection possible. Il s'appliqua à comprendre l'excellence et la sublimité du Sacerdoce et la nécessité des vertus qui font le bon Prêtre et un digne enfant de S. Vincent. Il soupirait sans cesse après ces dernières, surtout la chasteté, le recueillement, la mortification et l'humilité dont il reconnaissait avoir plus de besoin. Ses pieuses ré, flexions et bonnes résolutions que je lis sur son cahier, en font spécialement foi. Il était pénétré des sentiments d'une entière soumission, résignation, indifférence même, à la volonté divine, relativement à son infirmité, qui le clouait souvent à son lit et le rendait incapable des œuvres de zèle. Ainsi, pas de murmures ou de souhaits inutiles, s'en remettant à Dieu seul pour la santé et la maladie, pour la vie et pour la mort. Il s'efforçait de souffrir patiemment toutes les peines, contrariétés et calomnies, plus ou moins inséparables de l'exercice régulier des fonctions [1124] du saint ministère, que les emplois qu'on lui donna dans certaines localités, lui firent rencontrer beaucoup plus qu'à d'autres. Tout cela nous fait espérer que le bon Dieu lui aura fait miséricorde, et que s'il ne l'a pas encore admis dans son saint paradis, il daignera le faire bientôt, en vue des mérites infinis de Jésus-Christ offerts en satisfaction à sa justice rigoureuse, par les prières et sacrifices de toute la petite Compagnie et des âmes pieuses reconnaissantes surtout des divers services qu'elles en ont reçus. *Amen.*

«Nous ne comprenons rien à ce que les Puissances européennes ont fait à Tien-Tsing, au moment où tout semblait disposé par les Chinois à une guerre de résistance. Défense sous les peines les plus sévères était faite de circuler dans le voisinage de la ville, et surtout des navires européens ; le chef des Bois-Mongols, Sen-Gouang, ancien Lama, convoquait en grand nombre ses Mongols soutenus des troupes manchoues et chinoises. Un décret impérial condamnait à mort, toutefois avec la grâce de se pendre lui-même, le pauvre vieux Ky-Ing, ex-ministre du précédent Empereur, jadis grand Gouverneur de Canton, et délégué impérial pour traiter avec les trois puissances européennes. Sort seul crime était d'avoir proposé de se réconcilier avec les Européens <sup>39</sup>. On maltraitait impitoyablement les Chinois soupçonnés de connivence avec les étrangers. Ainsi ils ont failli faire mourir dans les tourments, et de misère, dans la prison, notre M. Kieou Joseph, à peine convalescent. Ils l'ont obligé de traduire toute notre correspondance, latine, saisie parmi nos effets ; en ce moment même, on refuse de le relâcher. Un bachelier de Sou-Tchéou, interprète des Anglais, a été aussi victime de leur brutalité ; saisi traîtreusement à Tien-Tsing, il a eu beaucoup plus à souffrir que notre Prêtre. Je m'abstiens de mentionner un grand nombre d'autres faits de [1125] ce genre. Et c'est au milieu de ces circonstances, que le traité est conclu, que la paix est faite et que les Européens ont quitté Tien-Tsing. Un courrier et un prêtre du district, envoyés à la première nouvelle de la paix à Tien-Tsing, pour recevoir un Prêtre et des lettres qu'une petite lettre chinoise nous annonçait envoyés par M. Aymeri sur un navire de guerre, n'y ont plus absolument rien trouvé. On avait tout évacué depuis trois jours, et Tien-Tsing et l'avant-port. Nous craignons que les Européens n'aient été victimes de quelque supercherie chinoise. Dieu laisse pourtant qu'il n'en soit pas ainsi, et qu'ils aient obtenu tout ce qu'on avait fait espérer que nos Français demanderaient en faveur de notre sainte Religion ! Ici pourtant nous continuons à être tranquilles.»

---

<sup>39</sup> Ky-Ing est l'auteur des anciens traités et de nos décrets en faveur de noire sainte Religion.

En 1859 9 une autre expédition qui vint pour chercher les ratifications d'un traité, fut victime à Tien-Tsin d'un horrible guet-apens. (*Annales de la Congrégation de la Mission*, tome 25). Comme les deux armées, anglaise et française, n'étaient pas alors en force pour agir énergiquement. une autre expédition s'organisa pour 1860, et tout le monde connaît l'heureux résultat de cette campagne, conduite par le Général de Montauban, qui, vainqueur à Pa-Li-Kiao, se fit ouvrir les portes de Pékin. L'histoire détaillée de ces expéditions se trouve dans les tomes 26, 27 et 28 des *Annales de la Congrégation de la Mission*. Le merveilleux tableau de la conduite de la Providence dans la conclusion de la paix, à Pékin même, et la reddition au culte public des églises de cette capitale, se trouve parfaitement résumé dans un discours, prononcé par Monseigneur Mouly, à une réunion de l'œuvre de la Sainte-Enfance, à Paris, dans l'Église de la Maison principale de la Congrégation de la Mission, le jeudi 25 juillet 1861.

«L'état actuel de la religion catholique, en Chine, est heureusement bien différent de ce qu'il était en 1834, à mon arrivée à *Macao*, et en 1835, à mon arrivée à *Pékin*, et ensuite en *Mongolie*, derrière la grande muraille. C'est là, en [1126] effet, dans le tout petit village de *Siouan*, bien agrandi depuis, que je dus me rendre pour apprendre à exercer les fonctions de Missionnaire Apostolique, comme Supérieur de notre Mission française de *Pékin*, et Pro-vicaire de Monseigneur Cajetan Pirès, Évêque de *Nankin*, et administrateur de *Pékin*. Je devais prendre dès lors l'administration de la seule Mission française de la capitale de l'Empire, dans la Province du *Tché-Ly*, et en *Mongolie*. Pendant une quinzaine d'années notre résidence (Séminaire) fut établie dans ce village, où un vénérable Prêtre chinois, enfant de S. Vincent et fidèle imitateur de ses vertus, qui vient de mourir en odeur de sainteté, avait transféré notre maison française de *Pékin*.

«Après l'exil cruel et précipité de notre confrère, M. Lamiot, supérieur de notre établissement de *Pékin*, (en 1820), un des deux confrères Portugais tolérés seuls publiquement dans la capitale, se transporta à l'établissement français pour nous le conserver, pendant que Monseigneur Pirès sauvait l'établissement Portugais de la cathédrale. Ces deux estimables confrères, restés seuls sur la brèche, espéraient toujours, contre toute espérance, que Sa Majesté très païenne révoquerait enfin ses impitoyables décrets d'exclusion absolue de tout Européen, habitant publiquement à *Pékin*. Mais les derniers efforts de tout genre pour changer les dispositions hostiles de la Cour n'ayant pas mieux réussi que les autres efforts tentés d'un commun accord, depuis quarante ans, M. Serra dut enfin retourner en Portugal, et l'évêque, vieux et infirme, resta seul pour garder sa cathédrale, où déjà il faisait sa résidence. Faute d'Européen pour habiter et conserver l'établissement français, le Gouvernement chinois refusant de reconnaître à cet effet M. Sué, notre confrère chinois, s'en empara, démolit l'église et remit les bâtiments au sieur Yu, Grand de l'Empire, pour les habiter avec sa famille.

«Pareil sort était réservé à la cathédrale et à l'habitation de l'évêque et de ses prêtres, aussitôt après sa mort, par suite [1127] de ses infirmités. Dans cette pénible prévision, j'étais entré pour la première fois dans la ville de *Pékin*, afin d'aller rendre mes très humbles hommages à mon évêque, et recevoir ses derniers avis et instructions. Un incident fâcheux, coïncidant avec mon séjour auprès du Pontife, vint me prouver une fois de plus l'efficacité de la tendre protection dont Dieu environne ses ministres. Une persécution avait surgi, et l'on me cherchait à mon tour, dans *Pékin* même et les environs. Un pauvre courrier était parti de *Siouam* pour le *Chansi*, afin d'y prendre divers objets de Monseigneur Imbert, pour les porter à *Pékin*, à notre sépulture française, que je venais de réparer. Arrêté en route et conduit devant le tribunal des crimes, il souffrit, avec une constance admirable, les supplices de la bastonnade et du rotin, et on le fit s'agenouiller à nu sur des chaînes. D'un seul mot, il aurait pu nous compromettre tous, évêques, prêtres et fidèles ; mais ce mot fatal il ne le dit point ; et, grâce à la Providence, ce généreux Chrétien sut, par son ingénieuse adresse, sans mentir à sa conscience, se dérober et dérober les Chrétiens à l'imminent péril qu'ils venaient de courir.



«Quelques mois après, le 2 novembre 1838, Monseigneur Pirès rendait sa belle âme à Dieu, et il était enseveli civilement par l'archimandrite russe. Celui-ci, afin d'empêcher le Gouvernement chinois de s'emparer des habitations de l'évêque, fit tout détruire et vendre, pour environ une somme de 80,000 francs, au profit de la Mission catholique laquelle plus tard ne put percevoir cette somme. Les sceaux de l'Empire furent mis sur les portes de l'église cathédrale, et il n'exista plus d'établissement public à Pékin. M. Castro, confrère portugais, succéda à l'évêque défunt, comme Vicaire Général du diocèse, qu'il administra avec beaucoup de zèle, de piété et d'intelligence, en gardant comme moi-même le plus strict *incognito*. En 1847, ne voulant pas absolument recevoir la consécration épiscopale, comme évêque *in partibus*, administrateur de Pékin [1128] il se retira, et alors de son Pro-Vicaire, je devins administrateur Apostolique de Pékin, par une bulle spéciale du Souverain Pontife, et, tout en restant Vicaire Apostolique de *Mongolie*, j'eus sous mon Gouvernement tout le *Tché-Ly*, où l'on comptait près de 40,000 Chrétiens.

«Beaucoup de personnes s'étaient imaginé qu'avec les établissements de la capitale périrait la Religion dans le diocèse de Pékin. Il n'en fut rien heureusement ; tout au contraire, elle n'en devint que plus florissante et se disposa aux grands événements de 1860.

«Si l'on excepte le court espace de temps où les Missionnaires jouirent de la faveur du grand Empereur *Kang-Chi*, ils ne furent jamais vraiment libres que par intervalles, à Pékin, et la somme de leurs peines, de leurs angoisses, de leurs vexations fut bien plus grande que celle de la paix et de la liberté de conscience. Dès le principe, il s'était établi à la Cour de Pékin, parmi les Grands, surtout ceux de la nation chinoise, (car les Tartares étaient plus conciliants), un parti anti-européen, jaloux de l'influence que des étrangers avaient sur l'Empereur, et peut-être sur les affaires, et ce parti leur suscita toujours des traverses. Malgré sa puissance, *Kang-Chi* ne put faire admettre par le tribunal des Rites son fameux édit en faveur des Européens et de leur Religion. L'ayant plusieurs fois soumis à son approbation, il vit ce tribunal opposer un refus. Enfin, sur l'avis d'un Grand qui lui dit : «Au surplus, vous avez tout pouvoir», *Kang-Chi* se décida à un coup d'autorité et ordonna l'approbation de l'édit. A cette époque eut lieu aussi la trop fameuse question des Rites, qui envenima les esprits de part et d'autre, et nuisit pendant plus de cent ans au progrès de l'Évangile.

«*Kang-Chi* était à peine dans la tombe, que son fils et successeur, *Iung-Tching*, ennemi déclaré de la Religion chrétienne, annulait le décret de son père en sa faveur, et en portait d'autres tout contraires. Il estimait les sciences de l'Europe et les [1129] Missionnaires qui les cultivaient dans son palais ; mais il s'opposait de tout son pouvoir à l'exercice et à la propagation de leur Religion. Il sévit très sévèrement contre ceux qui favorisaient son frère compétiteur, même contre un Missionnaire qu'il fit mourir.

«*Kien-Long*, grand Prince, savant, père de la littérature *Mantchoue*, qu'il possédait parfaitement, ne fut pas personnellement hostile à la Religion et aux Européens ; mais il laissa exister et exécuta les décrets ennemis, portés par son père. Sous son règne, la Religion fut encore persécutée, et l'on vit couler le sang des martyrs.

«*Kia-King*, moins capable, moins puissant, favorisa le parti anti-européen et anti-catholique ; ce fut lui qui voulut en finir à tout prix avec ces étrangers, devenus l'objet de la haine, de la calomnie et de la jalousie des siens. Un décret défendit à tout jamais de proposer d'autres édits, sous les peines les plus fortes, contre ceux qui lui en feraient la motion. Il alla même plus loin, au commencement de ce siècle ; il porta plusieurs édits iniques contre les Missionnaires, et c'est alors que M. Clet, reçut la couronne du martyr.

«*Tao-Kouang* continua à faire exécuter ces décrets, et, pendant une douzaine d'années, le diocèse de Pékin eut l'honneur d'avoir plus de cent exilés pour la foi. Les décrets obtenus par M. Lagrenée nous donnèrent enfin un peu de répit, et nous pûmes alors circuler plus à l'aise au *Tché-Ly*.

«A mon arrivée en *Mongolie*, notre Mission française ne comptait guère que cinq à six mille chrétiens et cinq prêtres, confrères chinois. Il n'y avait, dans tout l'empire, que quatre évêques, savoir : à *Pékin*, au *Fokien*, au *Chan-Si* et au *Su-Tchuen*. Le seul Évêque de *Pékin*, à peu près prisonnier dans sa ville épiscopale, avait sous sa juridiction, outre la Province du *Tché-Ly*, les Provinces du *Chantong*, du *Leaotong* ou *Manchourie*, de la *Mongolie* et le royaume de *Corée*. Et aujourd'hui sept Évêques ou Vicaires Apostoliques se partagent cette même [1130] juridiction. C'est S. S. Grégoire XVI, de vénérable mémoire, qui a multiplié ainsi les sièges épiscopaux dans cette contrée. Chacun de ces Évêques a plusieurs Missionnaires Européens avec lui, un Séminaire et plusieurs Prêtres indigènes. Les Chrétientés, mieux cultivées, ont vu doubler à peu près partout le nombre des fidèles. Ce que je dis de la Province de *Pékin* s'applique également à chaque Province de Chine : chacune a aussi un ou plusieurs Évêques, avec des Missionnaires Apostoliques européens et des Prêtres indigènes. En sorte qu'il y a dans tout l'Empire plus de vingt Évêques, au lieu de quatre ; et tout cela s'est fait, après Dieu et le Saint-Père, par l'Œuvre immortelle de la Propagation de la Foi.

«Et maintenant, pour venir à votre Œuvre spéciale de la *Sainte-Enfance*, qu'avait-elle dans ces premiers temps ? Point d'orphelinats pour les pauvres enfants. On avait bien essayé d'en fonder un pour douze enfants à *Pékin*, mais jamais on n'avait pu réussir. Nous nous occupions sans doute du baptême des enfants moribonds, mais dans des proportions très restreintes. Ce fut presque un prodige d'avoir pu, en 1839, atteindre le chiffre de neuf cents baptêmes. Alors, il est vrai, s'établit au *Su-Tchuen* la charitable association des Saints-Anges, et elle pouvait déjà compter par milliers les baptêmes des enfants ; mais ce n'était presque rien en comparaison de ce qui se fait aujourd'hui. Ce n'est pas que les Évêques et les Prêtres ne fussent remplis de bons desirs à cet égard, mais la persécution et le défaut de ressources pécuniaires mettaient à leur zèle des obstacles insurmontables qui, grâce à Dieu, n'existent plus aujourd'hui.

«Lorsqu'il y a deux ans environ, les troupes franco-espagnoles débarquèrent et vinrent combattre sur les rivages de la Cochinchine, leur arrivée fut le signal d'une violente persécution contre les Chrétiens. Des maux de tout genre, l'exil, le pillage, la destruction et la mort assaillirent toutes les Chrétientés de cet infortuné pays. Ne semblait-il pas que des [1131] circonstances semblables devaient attirer les mêmes malheurs sur les Chrétiens du *Tché-Ly* et surtout de *Pékin* ? Eh bien ! non, grâce à la divine Providence, il n'en fut point ainsi. On ne nous fit aucune espèce de mal. Bien plus, le Prince Koung, frère de l'Empereur, nous fit chercher par les Mandarins, pour être l'intermédiaire de la paix avec les Français. On nous conduisit, aux frais du Gouvernement, avec beaucoup d'honneur, à *Pékin* ; mais nous arrivâmes trop tard : un ou deux jours auparavant, on avait ouvert les portes de cette capitale, et le Prince *Koung* avait accepté les conditions de la paix ; qui fut signée trois jours après notre arrivée. Le Prince et les Mandarins nous surent néanmoins gré de notre bonne volonté. Nous eûmes un entretien particulier avec ce frère de l'Empereur et avec le général en chef de toutes les troupes de l'Empire chinois. On nous invita à des repas, et l'on nous traita avec de très grands honneurs.»

Une circonstance qui ne doit pas être omise et qui est bien de nature à montrer le doigt de la Providence, dans tout ce qui se passa en Chine, dans ce moment solennel, ce fut le pillage, l'incendie et la ruine complète de la fameuse villa Impériale *Yuen-Ming-Yuen* appelée jadis *Tchang-Tchoung-Yuen*. Malgré les nobles usages qui existent parmi les troupes Européennes, malgré les ordres formels donnés dans les armées Française et Anglaise de respecter les possessions des vaincus ; une espèce de fatalité entraîna ces armées au pillage et à l'incendie de ce fameux palais, où sous Kang-Chi on avait fait tant souffrir le Cardinal de Tournon, le Légat Mezzabarba et les Missionnaires fidèles au Saint-Siège. On eût dit que la colère Divine voulait purifier par le feu des endroits souillés par tant d'iniquités, ainsi qu'elle se servit autrefois de la main aveugle d'un soldat, romain, pour brûler le temple réprouvé de Jérusalem. Sans connaître ces secrets de la Providence, le Prince Koung, frère de l'Empereur Hien-Fong, dans sa conversation avec Monseigneur

Mouly, ne put s'empêcher de constater un rapprochement [1132] qui le frappait. «La conversation, raconte Monseigneur Mouly étant tombée sur les beautés exceptionnelles du palais qui venait d'être détruit, le lui fit observer que l'Empereur de Chine devait tout cela aux soins habiles des Européens, qui jadis habitaient Pékin ; il me répondit fort à propos : «*Oui, ce sont les Européens qui ont dirigé la construction du palais Yuen-Ming-Yuen, et ce sont aussi les Européens qui l'ont détruit !*»

Une autre circonstance non moins digne de remarque c'est que la bonté divine voulut bien conserver jusqu'à ce beau moment de la restitution à la Religion des établissements publics de Pékin, le vénérable M. Sué, ce saint Missionnaire élevé au *Pé-Tang*, par les soins de M. Ghislain. Voici les renseignements que Monseigneur Mouly nous fournit sur son compte.

Pékin, Église du Nord (Pétang,) Saint Sauveur, le 24 décembre 1865.

«M. Mathieu Sué, notre vénéré confrère, n'était pas de la province de Pékin, et il n'appartenait pas non plus aux familles chrétiennes dont nous avons alors l'administration, dans sept provinces de cet immense Empire chinois, et d'où plusieurs jeunes gens étaient déjà venus à notre Séminaire interne de Pékin. Sa famille, nommée Sué, était originaire de la province du Chan-Si, confiée aux révérends Pères Franciscains Italiens envoyés directement par la Propagande de Rome qui les dirigeait immédiatement. Ses parents étaient Chrétiens, depuis bien des années, et ils vivaient médiocrement des fruits de la culture de quelques champs. Ils eurent deux fils dont notre confrère était le puîné. Il naquit vers l'année 1780. Au baptême qu'il reçut dans l'enfance, il fut nommé Mathieu. Ses parents, qui avaient beaucoup de foi, s'efforcèrent de l'élever de leur mieux, d'après les principes de la loi chrétienne, et ils lui apprirent de fort bonne heure, à connaître, aimer et servir Dieu, à réciter les prières chrétiennes d'usage, et son catéchisme. Notre jeune Sué, naturellement doux, tranquille et intelligent, [1133] se montra docile à apprendre ces instructions de la famille, et il sut bientôt tout ce que ses parents pouvaient lui enseigner. Ces premiers succès, rapides, engagèrent ses parents à le mettre à l'école, et à lui faire apprendre sa langue, ainsi que la littérature du pays. Il y fit des progrès satisfaisants pour le temps qu'il fréquenta l'école, mais ses parents n'ayant pas les ressources suffisantes pour pousser ses études, et en faire un bachelier, il en fut tiré, pour apprendre le métier de tailleur. Mais ce n'était pas là ce qu'il lui fallait ; le bon Dieu avait sur lui d'autres vues, et contre les apparences, il sut bien le placer où il le voulait pour travailler à sa gloire, et procurer le salut des âmes. N'ayant que du dégoût pour le monde et les choses du monde, il conçut le désir d'une vie plus parfaite, plus agréable à Dieu, et avantageuse à ses compatriotes, Chrétiens et infidèles. Il pensa donc sérieusement à embrasser l'état ecclésiastique, à devenir Prêtre, ministre du Seigneur, comme le Missionnaire qui venait tous les ans visiter en cachette les Chrétiens de son village, et leur administrer les Sacrements. Il savait bien qu'il s'exposait ainsi d'avantage aux dangers de la persécution, dont il pouvait plus facilement devenir la victime ; mais loin de le décourager, de le détourner de cette vocation, cette considération le poussait davantage au sacerdoce, trop heureux de devenir martyr, ou confesseur de la Religion de son Dieu. Mais que faire ? Où aller pour obtenir ce qu'il désirait ardemment ? Il n'y avait point alors de Séminaire ecclésiastique dans l'intérieur des provinces de l'Empire, et notamment dans la sienne, à cause d'une violente persécution qui avait éclaté depuis peu d'années, dans sa province et dans celle du Su-Tchuen, et avait fait conduire en prison plusieurs Prêtres et Évêques. Le Séminaire était dans cette capitale de l'Empire, où, entre autres, les Missionnaires de son Vicariat recevaient au Si-Tang, Église occidentale de Notre-Dame-des-sept-douleurs, de jeunes aspirants à l'état ecclésiastique. Mais comment y arriver, à cent cinquante lieues de distance, lui, qui [1134] n'était jamais sorti de son village, et avec quelles ressources ? Il voulait sincèrement quitter le monde et se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique, et ces obstacles enflammèrent son désir, au lieu de l'arrêter. Ayant enfin trouvé moyen de les surmonter, il arriva peu de temps après à Pékin, et alla frapper

à la porte du Si-Tang chez Messieurs les Missionnaires de la Sacrée Congrégation de la Propagande, chargés de l'administration du Vicariat Apostolique du Chan-Si. Quoiqu'il appartint à leur Vicariat, il n'y fut pas admis à cause de son peu d'apparence extérieure, et parce qu'on ne crut pas qu'il pût jamais devenir Prêtre et utile à l'Église. Il ne fut pas mieux accueilli à l'Église cathédrale, dite du midi, Nan-Tang, où il alla se présenter aussi. Mais étant venu ensuite s'offrir à l'Église française du nord, *Pé-Tang*, où le bon Dieu l'avait destiné, notre estimable et respectable confrère M. Raux se fit un devoir de l'admettre, et il n'eut certes jamais le moindre regret de l'avoir reçu. On le plaça quelque temps à l'école chinoise, pour l'éprouver et le mieux connaître. Il fut bientôt apprécié, admis dans l'intérieur de l'établissement, et appliqué à l'étude du latin avec un certain nombre d'autres jeunes gens. On fut entièrement satisfait de son application et de ses progrès, mais on admira surtout sa bonne conduite, et sa piété.

«Étant passé ensuite aux études philosophiques et théologiques, il y réussit bien pour un Chinois, à la grande satisfaction de tout le monde. C'est là qu'il acquit ce vrai fond de science théologique dont il donna mille fois des preuves, non équivoques, dans la Mission française qu'il dirigea longtemps, comme Supérieur, en résolvant d'une manière claire et nette, les cas de conscience les plus compliqués et les plus difficiles. Il pouvait avoir alors une vingtaine d'années. Admis ensuite au Séminaire interne de la Mission, il y montra encore plus de sagesse, de piété et de régularité, et devint un modèle accompli. Supérieur, maîtres et élèves tous étaient enchantés [1135] de lui, et il se trouva environné de l'estime, du respect et de l'affection de tout le monde. Il fut fort loin de susciter l'envie de ses condisciples qui l'aimaient, l'estimaient, et le respectaient, le considérant, tous, comme un saint. De cette sorte, il n'y eut qu'une voix, pour l'admettre à la sainte cléricature, lui conférer la tonsure et l'ordre d'exorciste, et lui permettre de faire les saints vœux. Il conste en effet par l'acte de l'émission de ses vœux qu'il n'était qu'exorciste quand il les émit, le 9 mars de l'année 1807. Sa vertu et sa science théologique allant toujours croissant, on ne trouva aucune difficulté à l'admettre aux autres ordres mineurs et majeurs, et à l'ordonner prêtre. J'ignore l'époque précise, où cela eut lieu, mais la piété et l'exactitude à observer toutes et chacune des rubriques du missel, qu'on admira en lui toutes les fois qu'il offrit le saint sacrifice, prouvent qu'il s'était, fort bien disposé d'avance sous tous les rapports, à faire pour la première fois le mieux qu'il est possible, cette grande action. Aussitôt qu'il fut prêtre, son Supérieur se confiant pleinement en sa vertu et en ses connaissances théologiques, l'envoya d'abord en Mission au *King-Nan*, sud de Pékin, et puis à Suen-Hoa-Fou. On sut aussitôt partout l'apprécier, l'estimer et l'aimer, et partout il fit beaucoup de bien. Dans ces temps mauvais où les périls de la persécution, l'exil et la mort étaient incessamment suspendus sur la tête des Missionnaires, même chinois, il fallait toujours prendre beaucoup de précautions. pour se rendre chez les Chrétiens et leur donner la Mission dans leurs familles. Pour cela, ils allaient tout simplement sur des ânes avec des habits et un bagage tout-à-fait communs. Il m'a raconté lui-même qu'on s'abstenait même de porter l'habit long chinois, et qu'on se revêtait de l'habit court, comme le commun du peuple. C'est dans cet attirail et sur une humble monture, un petit âne, qu'il alla souvent évangéliser le Yu-Tchéou. Malgré ces précautions, il fut une fois arrêté en chemin, et l'affaire aurait été fort grave, (il aurait au moins été exilé à trois ou quatre cents lieues [1136] au loin, dans la partie Occidentale, au pays des Mahométans récemment annexé à l'Empire chinois), si le bon Dieu n'avait permis qu'après quelques pourparlers et de l'argent dépensé, il n'eût été relâché et laissé libre de retourner à notre résidence française de Pékin. Une persécution ayant éclaté au Ho-Nan, ordre fut donné de rechercher dans tout l'Empire, avec son signalement, un Catéchiste compromis dans cette affaire, et les satellites avaient saisi M. Sué, prétendant qu'il était cet individu, ce dont on parvint à les dissuader, moyennant finances, comme toujours.

«Digne de toute la confiance de ses Supérieurs, il leur accordait toute la sienne : son bon sens lui faisait comprendre la grandeur du sacrifice qu'ils avaient fait, en quittant leur patrie avec ses agréments, pour venir à travers mille peines de tout genre évangéliser son pays, sauver les âmes de ses compatriotes. Aussi les estima-t-il, et respecta-t-il, toute sa

vie, d'une manière extraordinaire, et leur conserva-t-il, jusqu'au dernier soupir, une sincère et vive reconnaissance. Plus tard on jugea à propos de le conserver au Séminaire, à la grande satisfaction de tout le monde, et de lui confier les offices de directeur, et de procureur, desquels il s'acquitta à merveille selon les règles et usages de la petite Compagnie.

«Déjà nos deux si estimables confrères, chacun en son genre, MM. Raux et Ghislain n'existaient plus, et il ne restait à la maison française que M. Lamiot, puisque le Gouvernement chinois, résolu de ne plus recevoir d'Européens, s'était constamment refusé à les admettre dans les divers établissements catholiques de Pékin. Plusieurs Européens, des Français et des Portugais, attendirent de longues années la permission de Sa Majesté chinoise, sans avoir pu l'obtenir.

«Il arriva à cette époque, que le vénérable Clet, notre confrère, travaillant auprès des Chrétiens de la Mission française, dans trois ou quatre provinces du midi dont il était Supérieur, fut trahi et livré aux magistrats de [1137] Ou-Tchang-Fou, qui le traitaient en ennemi, en traître, Ou-Tchang-Fou, qui le traitaient en ennemi, en traître, et lui préparaient d'avance les supplices qui en firent plus tard un vénérable martyr de Jésus-Christ. Les gens des tribunaux avant surpris sa simplicité, et lui ayant fait avouer qu'il était en relation de lettres avec M. Lamiot, résidant dans l'établissement français de la capitale de l'Empire, il n'en fallut pas davantage à nos ennemis, pour persuader à l'Empereur que celui-ci était aussi coupable que l'autre, et qu'il fallait le faire partir de suite pour le confronter à Ou-Tchang-Fou, avec M. Clet. Conséquemment, un jour que M. Lamiot était à notre sépulture française à deux lieues de Pékin, arrive inopinément, un ordre impérial de se saisir de suite de sa personne, et de le conduire au tribunal des crimes. Notre respectable confrère fut traité si durement, et avec tant de presse, qu'il ne lui fut pas même permis de retourner à sa résidence française du Saint-Sauveur du Pé-Tang, ni même de recevoir dans la prison la visite de M. Sué, et autres confrères chinois, ni de Monseigneur Pirès et de M. Serra, confrères portugais du Nan-Tang, Église cathédrale de l'Immaculée Conception. C'est seulement lorsque M. Lamiot fut sorti de Pékin, et en route pour Ou-Tchang-Fou, que moyennant argent donné à ses gardes, on put enfin s'aboucher dans une mauvaise auberge. L'entrevue et la séparation furent des plus pénibles, et les larmes coulèrent en abondance de part et d'autre. En me racontant ces faits, quinze ans plus tard, M. Sué en était encore tout ému. Avant de partir M. Lamiot nomma à sa place M. Sué, Supérieur de la Mission française de Pékin, de la province du Tché-Ly, de Mongolie, du Ho-Nan, du Hou-Pé, du Kian-Si, du Tché-Kiang, et du Kiang-Nan, où nous avions des Chrétiens soignés par nos confrères chinois, élevés à Saint-Sauveur de Pékin. Cette lourde charge, et sa terrible responsabilité effraya M. Sué, et augmenta grandement sa peine et son affliction ; mais enfant docile de l'obéissance, il baissa humblement la tête et l'accepta, ne pouvant mieux faire, bien [1138] résolu de ne pas s'épargner et de faire tout ce qui dépendrait de lui, pour soutenir et diriger, en restant au nord, les confrères, et les Chrétiens de la Mission française, épars dans l'Empire, par tant de provinces éloignées, et cela jusqu'à ce que Dieu prenant en pitié l'Empire chinois et la Mission française, lui envoyât des confrères français, ce que rien alors, absolument rien, ne pouvait faire prévoir humainement, même dans un long avenir.

«De retour à Saint-Sauveur du Pé-Tang, dont il était devenu Supérieur, M. Sué s'empressa de mettre ordre à tout, au spirituel, et au temporel, à la maison, au Séminaire et aux diverses Missions qui lui étaient confiées, même au loin, et il s'efforça de continuer de son mieux sa vaste administration. Quoiqu'il y eût déjà eu, et qu'il y eût encore d'excellents confrères, réguliers et capables, on n'en avait pas encore rencontré qui pussent être supérieur, et surtout se faire respecter et obéir de leurs confrères. M. Sué était donc l'homme de la Providence, disposé tout exprès de Dieu, pour ces fâcheuses circonstances. Ses confrères le reconnurent unanimement pour Supérieur, et ils lui rendirent, tous, le respect et la soumission qu'ils lui devaient, et qu'il méritait à tant de titres.

«M. Lamiot n'ayant pas partagé à Ou-Tchang-Fou le sort de M. Clet, et ayant été seulement chassé de l'Empire et renvoyé dans sa patrie, il trouva, non sans des difficultés inouïes, moyen de s'établir à Macao, d'où il continua, comme il put, de diriger les Missions françaises avec l'aide et les soins assidus de M. Sué. Il fit venir dans cette ville quelques jeunes gens qu'il admit plus tard au Séminaire interne, et il laissa les autres à Pékin, aux soins de notre vénérable Chinois. Parmi les plus jeunes qu'il disposait de loin à entrer, un jour, dans la petite Compagnie, et qui de fait y entrèrent plus tard à Macao, au nombre de trois, et rendirent et continuent de rendre de grands services à la Religion, dans nos Missions, ils s'en trouvait deux plus avancés, élèves en théologie, qui tirent, en 1824, les vœux [1139] tous les deux ensemble en présence de M. Sué. Il les fit ordonner Prêtres à Pékin, par notre con frère portugais, M. Pirès, Évêque de Nankin : il en envoya un au Houpé, garda l'autre dans cette Province, où il rendit de grands services, jusqu'en 1851 qu'il mourut dans la nouvelle Mission du Nantang, qui venait de nous être confiée. L'autre, devenu infirme, revint dans sa Province de Pékin, et alla mourir en 1838, dans sa famille, où on lui avait permis de se rendre pour s'y guérir plus facilement.

«Notre établissement du Saint-Sauveur du Pé-Tang, n'ayant plus d'Européen à sa tête pour gouverner cette province, et le Gouvernement chinois ne permettant pas qu'un Chinois, son sujet, en tînt la place, il allait devenir propriété de l'état ; M. Sué allait en être chassé avec ses élèves, quand nos confrères Portugais, pour nous le conserver, en attendant mieux, y envoyèrent comme représentant près du Gouvernement chinois, Monseigneur de Nankin. Ce prélat n'avait aucune charge religieuse à Pékin, où il était seulement encore un des trois premiers membres du tribunal des mathématiques, avec MM. Ribeiro et Serra, ses confrères Portugais. Le premier, M. Ribeiro était chef du tribunal des mathématiques, avec ses deux confrères, et l'autre, assesseur et grand Vicaire administrateur de l'Évêché de Pékin.

«Monseigneur Pirès rendit alors à notre établissement français tous les services qui étaient en son pouvoir, et il voulut bien professer la théologie à nos deux Séminaristes, ci-dessus mentionnés. Il s'accordait on ne peut mieux avec M. Sué qu'il estimait, et aimait singulièrement, et il recevait de lui tous les égards, tout le respect, toute la confiance que méritait son caractère et sa position. Tout continuait à aller ainsi, le moins mal possible, dans ces temps mauvais, où ils eurent à souffrir de nombreuses tracasseries et vexations de la part du Gouvernement chinois. M. Sué, toujours paisible et comme impassible, se débarrassait doucement des entraves qu'on lui suscitait, diminuait, [1140] éludait, ou faisait disparaître les difficultés, et continuait son œuvre le moins mal qu'il pouvait. M. le grand Vicaire de Pékin étant venu à mourir, le personnel européen de la capitale se trouva réduit à deux. Monseigneur Pirès, nommé alors Évêque administrateur de Pékin, retourna à l'établissement de la cathédrale et M. Serra vint habiter le Pé-Tang, établissement français, pour nous le conserver. Il estimait et aimait aussi notre vénérable Confrère avec qui il s'accorda aussi bien qu'avec son prédécesseur, et M. Sué se conduisit toujours envers lui de la meilleure manière. Voyant que selon l'intention du Gouvernement chinois, les établissements catholiques de Pékin, déjà si déchus, faute d'Européens pour les soutenir, allaient nécessairement périr avec ceux dont on attendait la mort, il voulut tenter un nouvel effort auprès de l'Empereur, pour en obtenir enfin la permission de faire venir d'autres Confrères ; mais l'Empereur, avec son conseil composé d'ennemis des Européens et de leur Religion, avait décidé irrévocablement, depuis longtemps qu'il n'en voulait absolument plus. Loin d'adhérer à la supplique de M. Serra, il lui fit signifier qu'il n'avait qu'à quitter au plus tôt Pékin pour retourner dans son pays, fermer les yeux à sa vieille mère. Ce décret fut pour nos deux Confrères et pour tous les Chrétiens un terrible coup de foudre qui les affligea, profondément, mais bon gré, mal gré, il fallut s'exécuter et dans peu de jours.

«Monseigneur Pirès devant rester, seul Européen, à Pékin pensa aussi à quitter la ville, et à s'en retourner avec son confrère ; mais les prières des Chrétiens l'engagèrent à rester et à mourir au poste, pour conserver au moins, le plus qu'il pourrait, l'établissement de

l'Évêque de Pékin, sa grande maison et sa cathédrale. Tout fut conservé jusqu'en 1838, époque de la mort de sa Grandeur de Nankin. Alors le Gouvernement chinois s'en empara, et laissa ses gens subalternes, avec les voleurs et les mauvais voisins, réduire ce bel établissement au triste état de destruction et de dévastation complète, où nous le [1141] trouvâmes en 1860, quand il nous fut remis après le traité de la France avec l'empire chinois.

Notre établissement français de l'Église du nord (Pétang) aurait dû disparaître onze ans plus tôt en 1827, aussitôt après le départ de M. Serra. C'est à peine si on donna le temps à M. Sué, d'enlever ses affaires, son mobilier, ses livres, ses ornements. Soutenu qu'il était encore par M. Pirès, au nom duquel il agissait, on le laissa prendre tout ce qu'il voulut. Il prit donc ce qu'il put, et aidé par les Chrétiens et ses Séminaristes, travaillant le jour et la nuit, et déposant bien des objets dans les familles chrétiennes du voisinage, il put remettre l'établissement, au jour fixé, au Gouvernement chinois ; puis il se retira le laissant vide avec les quatre murs. Ce grand et joli établissement fut livré sans retard à un grand personnage de l'Empire, nommé *Yu-Ta-Jin*, qui alla s'y établir avec sa famille. Il donna au Gouvernement chinois la somme de 5 mille taëls, soit 43,000 francs à prendre peu à peu sur sa pension somme qu'il retira seulement des bancs et des bois de la chapelle qu'il fit détruire. D'après ce que disent les Chinois, il ne fut pas heureux dans cette habitation européenne ; tous ses enfants moururent, et lui ensuite, à un âge peu avancé, laissa une veuve à la fleur de l'âge. Celle-ci toute triste et affligée malgré tous les soins pour embellir le local et les chambres, et persuadée qu'il n'y avait là ni bon vent ni bonne eau, quitta la maison. On la donna ensuite au frère cadet d'un Prince, favori de l'Empereur, qui, incapable et pauvre, laissa tout dépérir, et réduisit l'établissement à l'état déplorable de ruines dans lequel il nous fut remis, en 1860. Comme le *Nan-Tang*, le *Pé-Tang* nous a fait dépenser de fort grandes sommes pour le rendre habitable, et y placer notre Séminaire, venu de Ngan-Hia-Tchouang, district de Paoting-Fou.

Revenons à l'abandon forcé du Pé-Tang par M. Sué. Ne pouvant s'établir tranquillement avec son Séminaire dans la ville de Pékin ni aux environs, il alla se fixer à une quarantaine de lieues plus loin, au Nord-Ouest, dans la ville de Suen-Hoa-Fou, [1142] où se trouvaient environ 400 Chrétiens. Plusieurs fois, des persécutions ont surgi de divers côtés dans ce district, mais jamais dans la ville. Néanmoins on craignait toujours. Pour M. Sué, sollicité vivement par les Catéchistes de la grande Chrétienté de Si-Ouan, en Mongolie, d'aller avec le Séminaire s'établir chez eux, où il pourrait avec ses jeunes gens être tout à fait tranquille et heureux, il accéda enfin à leurs désirs, passa le grand mur avec ses enfants, et alla définitivement fixer son séjour et le point central de l'administration à Si-Ouan, village alors beaucoup plus petit qu'aujourd'hui. Les Chrétiens ayant obtenu au milieu d'eux un prêtre résidant, tel que M. Sué, étaient dans une jubilation extraordinaire. Tout le monde se prêta à le bien recevoir, à le bien traiter, et à lui faire des présents de blé, d'avoine, de viande pour lui et ses enfants les Séminaristes. Les ornements d'église et d'autel, venus de Pékin embellirent à la grande satisfaction de tout le monde, la petite, ou plutôt les, deux petites chapelles du village, l'une pour les hommes et l'autre pour les femmes. Les instruments de musique apportés de Pékin augmentèrent et enrichirent la musique Religieuse de Si-Ouan et relevèrent beaucoup les grandes solennités chrétiennes. Ce qui est beaucoup mieux, Si-Ouan commença à devenir une paroisse ; les offices, la sainte messe se célébraient régulièrement, les dimanches et les fêtes, et ces jours là M. Sué se faisait un devoir rigoureux de prêcher et d'instruire ses Siouanais. En dehors de la Mission annuelle, hommes et femmes se mirent à fréquenter les Sacrements, notre Confrère sachant trouver du temps pour son troupeau, sans nuire aucunement aux soins qu'il devait à ses Séminaristes.

«Pendant ce temps, M. Lamiot était mort à Macao, après avoir eu le temps de mettre au courant de toutes les affaires, son nouveau confrère européen, M. Torrette, qui lui succéda là, comme Supérieur de la Mission française dans l'Empire chinois. M. Sué s'empressa de reconnaître la nouvelle autorité de celui-ci. Il lui fit passer des sommes d'argent, fruit de la

[1143] vente de meubles et d'immeubles du Pé-Tang, et il lui envoya de Si-Ouan les plus avancés de ses élèves pour apprendre la théologie et se former au Séminaire interne de Macao. M. Torrette les accueillit de son mieux et s'appliqua à les bien former avec l'aide de Monseigneur Danicourt, alors professeur et directeur du Séminaire ; et, à l'exception d'un seul qui revint au Tchély dans sa famille, il eut la douce satisfaction, avant sa mort, de conduire tous les autres à bonne fin. Ils ont été d'excellents Prêtres> de bons confrères, qui ont rendu des services que trois d'entre eux continuent à rendre encore dans ces contrées du nord.

«Nous touchions alors à 1835, et nos Supérieurs de Paris, avant envoyé des confrères, M. Torrette les avait mis à la tête des Missions françaises du midi de la Chine. C'étaient MM. Rameaux et Larribe, plus tard Évêques, Vicaires Apostoliques. Le premier était chargé de nos Chrétiens du Hou-Pé et du Ho-Nan, et le second, de ceux du Kiang-Si, du Tché-Kiang et du Kiang-Nan. Comme Macao était d'une communication plus directe, plus prompte et plus facile, ces deux chefs de mission cessèrent leurs relations officielles avec M. Sué, qui se trouva ainsi beaucoup déchargé, et ils les établirent avec M. Torrette, leur Supérieur en Chine, auquel M. Salhorgne venait d'accorder les facultés de Visiteur, pour toutes nos Missions de Chine. J'arrivai à cette époque à Macao. M. Torrette me nomma en vertu de facultés spéciales du Supérieur Général, Supérieur de notre Mission française de Pékin, à la place de M. Sué, qui soupirait depuis 15 ans après l'arrivée d'un Missionnaire français qu'il avait sollicité à plusieurs reprises.

«Ayant traversé *incognito* toute la Chine, du midi au nord, de Canton à Si-Ouan, j'arrivai heureusement à Si-Ouan, vers la mi-juin 1833. Impossible de vous dépeindre le bon accueil que tout le monde m'y fit, notamment notre bon et estimable confrère, qui se démit aussitôt, de lui-même, de toute son autorité de Supérieur, m'entoura de respect et d'égards, et s'abstint [1144] scrupuleusement à l'avenir du moindre acte d'autorité. Il ne recevait pas une paille, il ne traitait pas la plus petite affaire, sans me l'avoir communiquée et reçu ma décision ou mon sentiment sur la manière d'agir. Jamais, je n'ai eu le moindre reproche, le moindre avis à lui donner, tant il était accoutumé à tout bien faire, avec poids et mesure. J'étais tout jeune, ayant 28 ans ; j'étais sans expérience, surtout chinoise, ne connaissant ni les mœurs, ni le langage du pays ; mais il voyait en moi son Supérieur, le représentant de Dieu, et c'était assez pour son esprit de foi et de piété. Bien entendu que, de mon côté, j'avais pour lui tous les égards possibles, ne faisant rien, surtout dans les commencements, sans son aveu, puisqu'il savait mieux toutes les affaires et les comprenait mieux que moi. J'étais vraiment tout confus devant ce vénérable vieillard, si humble et si soumis, devant un tout petit jeune homme, nouvellement arrivé. Par sa régularité et son bon exemple, M. Sué exerça sur moi une salutaire influence qui me retint dans le bien et m'empêcha de suivre les mauvaises inclinations de mon cœur. *Cum sancto sanctus eris, et cum innocente innocens eris.* Je ne me rappelle pas avoir jamais remarqué en lui rien de fautif ou de répréhensible : toujours dans le calme, il allait continuellement son petit train, sans se faire remarquer ni faire rien d'éclatant et d'extraordinaire. Voilà pourquoi je ne trouve dans l'ensemble de sa conduite, rien de frappant à produire au dehors pour l'édification commune.

«M. Sué était bon Procureur, c'est-à-dire économe, et en même temps assez généreux : Il donnait bien la Mission, prêchait et instruisait sans véhémence, raisonnablement et tout comme il faut. Il avait une conscience timorée qui l'éloignait toujours du mal, et dans ses décisions et manières d'agir, il prenait toujours le parti le plus sûr. Sa conscience était fort délicate, ne pouvant y souffrir l'ombre même du péché, ce qui, outre sa confession de règle, tous les huit jours, le poussait parfois à se confesser plus souvent. Il n'était nullement parleur, persuadé avec l'Esprit-Saint [1145] que le péché se glisse toujours plus ou moins là, où il y a *beaucoup de paroles*. Il n'était pourtant pas sombre ni triste en conversation. Parfois il riait agréablement et aimait à s'égayer avec les autres. Les premières années, il n'alla pas en mission. Il restait au Séminaire, pendant que j'allais moi-même missionner. Mais aussitôt que je lui eus dit de retourner en mission, il y alla



promptement, sans aucune réflexion, quoique à son âge cela lui fût fort pénible. J'en dis autant de la visite des malades au secours desquels il courait, il volait, quelque peine que cela dût lui causer. Sa grande charité le rendit toujours fort accessible, attentif et bienveillant pour tout le monde. Il ne savait pas refuser, tellement que je dus l'obliger de n'aller voir les infirmes qu'à une distance de cinq lieues, afin de ne pas trop le gêner, le harasser et de lui faire éviter de devancer l'heure de sa mort. quand nous eûmes quitté la Mongolie, il vint avec nous travailler dans le Tché-Ly nord, et il voulut continuer jusqu'au bout à donner des Missions, ce qu'il fit jusqu'à ce que les forces physiques lui manquèrent absolument. Nous lui prescrivîmes alors de rester dans la résidence de Mong-Kia-Fou, où il y avait ordinairement un confrère résidant. Il s'appliqua à dire tous les jours la sainte messe, et ce ne fut que vers la fin de sa vie, que ne pouvant bouger ni se tenir debout, il s'abstint forcément de monter à l'autel. Il s'en dédommagea tant qu'il put, en assistant à la messe et en y communiant. Le bon Dieu daigna le protéger, lors de l'accident fâcheux qui écrasa un confrère infirme. Au moment où il prenait son repas avec M. Mong, tandis que M. Tchang, malade, se trouvait sur un lit voisin dans la chambre attenante, tout à coup, comme nous l'avons dit, une masse énorme de terre se détache de la montagne et tombe sur l'aile du bâtiment. Le pauvre malade, M. Tchang Paul, fut écrasé du coup, tellement que quand on eut déblayé le terrain il ne fut même pas possible de lui donner sûrement l'absolution, et l'extrême-onction ; M. Mong fut blessé, et M. Sué, assis à la même table, eut pas même à souffrir la plus légère [1146] égratignure. Il parut après le sinistre comme auparavant, tenant même encore à la main la tasse de riz qu'il mangeait. il dut enfin garder sa chambre sans pouvoir sortir, et peu de jours après, il s'éteignit, tout doucement et sans effort, comme une chandelle qui a brûlé jusqu'au bout. Après sa mort, son visage parut encore plus beau que de son vivant. Quoiqu'on l'eût laissé huit jours dans la chambre sans l'enterrer son corps n'exhala aucune mauvaise odeur, et resta absolument flexible comme auparavant. On s'en aperçut en le palpant et en faisant jouer les doigts de sa main. Il avait rendu sa belle âme à Dieu, le 17 décembre 1860, un jeudi, à peu près à la même heure que S. Vincent, à 4 heures du matin, heure où il se trouvait habituellement en oraison. Ses obsèques se tirent avec toute la pompe que put comporter la localité. Un grand nombre de Chrétiens, par respect et reconnaissance pour sa personne, y étaient accourus des diverses Chrétientés environnantes. Il fut enterré dans un terrain voisin, destiné à la sépulture, à côté de M. Tchang Paul, son ancien disciple dont j'ai parlé plus haut. Il est mort en odeur de sainteté, et avec la réputation d'un saint que lui donne la voix commune, mais le bon Dieu n'en a encore donné aucun signe manifeste par miracle. Nous ne doutons pas néanmoins qu'il ne jouisse au ciel de la gloire éternelle avec S. Vincent, dont il avait été un excellent disciple et le fidèle imitateur. On ne laissa pourtant pas de prier et de faire prier pour lui, selon l'usage.

«D'après cela, vous jugerez avec nous qu'il possédait à un haut degré toutes les vertus Chrétiennes et religieuses. Mais je ne me rappelle pas de faits particuliers pour appuyer les unes après les autres ; car il avait soin de se cacher et de ne rien faire de singulier, ni d'extraordinaire.

«Sa foi ; il voyait tout en Dieu, et était assidu à marcher en sa sainte présence.

L'espérance et la charité pour Dieu le portaient à fuir jusqu'à l'ombre de tout ce qui pouvait lui déplaire ; la charité pour le prochain [1147] l'excitait toujours à faire pour lui tout ce qu'il pouvait. La contrition. Il s'y excitait souvent par la préparation à la mort, pratique qu'il avait adoptée spécialement depuis bien des années, mais qu'il mettait encore mieux en usage, les dernières de sa vie. Par la justice, en évitant tout mal, il s'appliquait constamment à rendre à chacun ce qui lui était dû. Il ne pouvait supporter en lui, ni dans les autres, la plus légère injustice. Par sa prudence chrétienne, il examinait bien les choses sans apparence de la moindre astuce, et usant, pour arriver à son but, des moyens de la foi et de la religion. Sa force qui lui fit souffrir mille et une tracasseries et persécutions sans se plaindre, avec le plus grand calme et la plus grande résignation à la

volonté de Dieu. Sa tempérance il se contentait toujours de fort peu, en fait de nourriture, ne recherchait rien, ne demandait rien, et ne refusait rien.

«Sa vigilance. Il était fort modeste, même seul dans sa chambre, et il veillait surtout sur ses yeux, et sur sa langue. Jamais je ne lui ai entendu proférer une parole, une seule parole tant soit peu équivoque ou mal sonnante. Jamais il ne parlait et ne faisait d'allusion aux choses et matières contraires à la vertu de pureté.

«Il était rangé dans ses affaires, comme un papier de musique ; chez lui, tout était toujours en ordre et à sa place.

«Quant à la simplicité, il n'était vraiment pas Chinois ; il avait horreur du plus petit mensonge ; il disait et faisait les choses sans détour. Sa physionomie annonçait toujours une candeur, une simplicité de petit enfant.

L'humilité. Jamais je ne l'ai entendu se vanter le moins du monde ; il ne parlait jamais de lui-même, ni en bien ni en mal, et il était toujours prêt à céder, et à se placer après les autres. Sa mortification. Je ne sache pas qu'il en pratiquât des actes extraordinaires ; mais cette vertu le suivait partout, l'entourait de toute part. Sa douceur ; jamais je ne l'ai vu se fâcher un peu, et surtout se mettre en colère. Toujours doux et calme, [1148] il n'effarouchait personne, et sa bonté lui gagnait le cœur de tous, en les attirant à Dieu. Son zèle pour le salut des âmes, n'avait rien de véhément, d'ardent ni de violent. Il faisait tranquillement ses œuvres de zèle sans dégoût, sans se fatiguer, sans brusquer personne. Il ne redoutait pas la peine dans les œuvres de zèle, qui ne lui coûtaient rien à cause de sa générosité.

«Il aimait la pauvreté. Je le trouvai en arrivant avec une bonne provision d'habits ; mais il n'y avait rien qui annonçât le luxe, le précieux et le recherché. Je ne me rappelle pas lui avoir vu acheter des habits neufs. Malgré cela, il avait le talent d'être toujours propre et convenable. Il dépensait le moins qu'il pouvait, sans lésinerie, et se faisait scrupule de la moindre dépense inutile ou superflue.

«Pour la chasteté, il la possédait à un très haut degré et il fuyait les moindres occasions qui pouvaient exposer cette vertu, si fragile et si délicate. Il s'éloignait le plus possible des femmes, et en leur parlant, il avait les yeux habituellement baissés ou détournés, mais néanmoins sans affectation.

«Son obéissance était entière et louable, et elle emportait la soumission de sa volonté et de son jugement. Jamais de réflexions, d'explications, et encore moins de contestations ; quand on lui commandait, ou prescrivait quelque chose, il se mettait de suite en mesure d'agir dans le sens indiqué. C'est qu'il ne voyait que Dieu et sa divine volonté dans le Supérieur et ce qu'il prescrivait.»

Voici les notes qu'a laissées sur M. Sué, un Chinois, nommé Paul Song, qui a été son domestique et Catéchiste, pendant un bon nombre d'années.

«Chaque jour il se levait à trois heures et demie, se lavait la figure, baisait la terre, et faisait l'oraison mentale durant une heure ; s'il avait quelque chose à dire avant la messe, il le faisait toujours à voix basse ; après la messe et l'action de grâces, il s'appliquait tout le jour à écrire des lettres, à entendre les confessions ou à composer des instructions religieuses. [1149]

Fuyant avec soin les entretiens inutiles, il n'omettait jamais de converser avec Dieu par des lectures spirituelles ; le soir après avoir éteint sa lampe à 9 heures, il examinait toutes ses actions, et lavait ses fautes dans ses larmes.

«Embrassé d'un grand amour de Dieu, il était si attentif à marcher en sa présence, que s'il était une demi-heure sans se souvenir de Dieu, il pleurait cette négligence comme un péché. Il passa toujours de longues heures en oraison versant d'abondantes larmes, et vivant ainsi d'une manière angélique. Il paraissait comme ravi hors de lui-même ; car un

ulcère s'étant formé à son ventre, il n'en eut connaissance, que quand il fut tout-à-fait ouvert.

«Pendant les Missions, brûlant de zèle pour le salut du prochain, il s'employait tout entier à entendre les confessions et à administrer les sacrements, ce qu'il a continué de faire jusqu'à sa mort. Chaque jour, il prêchait pendant une demi-heure à sa messe, annonçant la parole de Dieu, parlant des moyens de faire son salut ou de l'éducation des enfants, et il ramena ainsi plusieurs Chrétiens dans la bonne voie.

«Ayant une aussi grande charité pour ses frères, il exhortait fréquemment les Chrétiens à un mutuel amour et en réconcilia plusieurs qui étaient divisés. S'il entendait parler des défauts d'autrui, il manifestait aussitôt la peine qu'il éprouvait ; en prenant un air sombre, il empêchait ainsi les médisants de continuer. Si, malgré cela, ils ne voulaient pas obéir, la prière était sa ressource pour implorer le secours de Dieu ; ce qu'il faisait très souvent. En 1832, pendant une famine, il secourut quantité de personnes, en leur distribuant la provision de froment qu'il avait faite.

«Par-dessus tout, il eut un soin particulier de conserver la pureté. Quand il était obligé de parler à une femme, il ne le faisait jamais seul, et prenait toujours quelqu'un pour l'accompagner.

«En Mission, il ne permettait jamais aux femmes d'entrer dans sa chambre ni de le servir à table. [1150] «Il était très fidèle à faire chaque chose au temps fixé par la règle. s'il était à converser avec quelqu'un, quand l'heure de prendre les repas, le sommeil ou de faire quelque autre exercice, était arrivée, il mettait aussitôt fin aux discours pour commencer ce qui était à faire selon le temps prescrit. Il faisait chaque jour de nouveaux progrès dans la pratique de la modestie et de la mortification : il riait modérément et parlait de même sans jamais élever la voix, et, la nuit, il dormait sans changer de posture. Pour se mortifier il passa seize ans sans jamais aller au jardin qui était près de la maison et situé sur un agréable coteau. Il souffrait gaiement toutes les adversités en implorant la miséricorde de Dieu ; il ne se plaignit jamais d'aucun événement fâcheux, par exemple, de ses infirmités et de ses maux de jambes. Étant malade, il recouvra plusieurs fois la sari té sans avoir recours aux remèdes, mais seulement par quelques jours de diète.

«Parvenu à l'âge de 80 ans, il fit encore de plus grands progrès dans la pratique des vertus. Il jeûna deux ou trois jours par semaine, et s'acquitta avec plus de diligence de tous ses devoirs ; ne prenant pas seulement une demi journée de délassement, il put entendre au moins mille confessions dans le courant de cette année. Jusqu'à l'âge de 80 ans, il ne manqua que deux ou trois fois la célébration de la messe, pour empêchement légitime. Quand il fut tout-à-fait cassé de vieillesse, ne pouvant marcher qu'avec beaucoup de peine, il se faisait aider de quelqu'un pour continuer d'aller à l'Église.

«Sa vie fut même illustrée par quelques miracles. (C'est ce que croit son domestique.) Une fois qu'ils étaient en voyage, il tombait une pluie abondante. Le révérend Père adressait sa prière à Dieu, en gravissant une haute montagne, quand il fut arrivé au sommet, la pluie commença à cesser et, après cela, ses vêtements étaient à peine un peu humectés.

«Le jour de la fête des saints Anges, voyageant, monté sur un chariot, il eut à traverser un canal profond et large de sept [1151] coudées, sur lequel il y avait un pont très étroit, où le chariot ne pouvait passer qu'avec beaucoup de difficulté. Dans ce pressant danger il descend à terre, adresse sa prière à Dieu et grâce au secours qu'il en reçoit, le chariot passa heureusement de l'autre côté.

«Pendant les seize années qu'il vécut à *Nong-Kia-Fou*. les moissons furent très abondantes et les arbres portaient une quantité extraordinaire de fruits. Après sa mort, l'inclémence des saisons rendit la campagne stérile durant plusieurs années.»

M. Pierre Tchine qui avait assisté M. Sué à la mort, transmet à son tour des détails très édifiants, dans une lettre adressée à Monseigneur Mouly, en date du 20 octobre 1863.

«D'après l'ordre ou le désir de Monseigneur Mouly, je vais faire connaître ce que je sais sur la vie du vénérable Père Sué, comme témoin oculaire ou l'ayant entendu dire à d'autres personnes, ainsi qu'il suit :

- «1° Son union avec Dieu. — Il semble qu'il n'interrompait jamais ses entretiens avec Dieu ; car s'il lui arrivait d'être une demi-heure sans penser à Dieu, il en concevait un vif repentir, comme s'il avait commis nu péché mortel, et s'en accusait en confession avec une grande douleur ; de là, nous pouvons conclure qu'il était inséparablement uni à Dieu. En effet, moi, votre serviteur, j'ai habité environ deux ans avec lui, et durant ce temps je ne l'ai jamais vu troublé pour quoique ce fût, mais toujours dans une sérénité ineffable ; qu'il fût en santé ou malade ; qu'il apprît de bonnes ou de mauvaises nouvelles pour ce qui le touchait de près ; rien ne pouvait troubler sa tranquillité.
- «2° Sa piété. — D'une inviolable fidélité à tous les exercices de piété, il fuyait tout prétexte pour les omettre ou les abrégier. Il consacrait tous les jours une heure entière à la méditation qu'il ne laissait jamais de faire, soit qu'il fût à la maison ou en voyage ou dans les hôtelleries. Il se mettait à genoux avec une grande dévotion, ne s'appuyant à rien, les yeux fermés, les [1152] deux mains croisées sur sa poitrine ; je l'ai vu plusieurs fois, de mes yeux, dans cette posture. Après son oraison, il célébrait tous les jours la messe, à moins qu'il ne fût malade ou que le Supérieur ne l'en empêchât. Hors ces cas, il n'y manqua jamais, bien qu'il fût très long à cause de la lenteur de ses mouvements et de la rigueur du froid, pendant l'hiver. Quand il lui fut impossible de célébrer lui-même, il assistait toujours à la messe d'un autre prêtre, et en outre aux bénédictions du Saint-Sacrement ou à une messe chantée. Quant à la lecture spirituelle, non seulement il la faisait selon la règle et la coutume de la Congrégation, mais il en ajoutait encore d'autres à sa dévotion.
- «3° Sa modestie. — Elle était en lui au plus haut degré, et je n'ai jamais rien remarqué dans son extérieur qui fût contraire à cette vertu, soit dans ses regards quand il conversait avec des personnes de l'autre sexe, soit dans ses paroles ; je ne l'ai jamais entendu trop élever la voix ni crier, mais il parlait toujours paisiblement. Il conservait ses vêtements toujours propres, quoique bien usés.
- «4° Sa charité, envers le prochain. — Il donnait l'aumône suivant les facultés de ses honoraires de messes, ou il demandait aux Chrétiens riches pour distribuer aux pauvres. Pour l'aumône spirituelle, il la faisait avec plus de zèle encore. Voyait-il ou entendait-il quelqu'un tomber en faute, il l'appelait aussitôt et l'exhortait à se corriger. Lui demandait-on quelques conseils, il s'empressait d'en donner d'excellents en toute sincérité.
- «5° Sa régularité. — Quant aux règles de la Congrégation, on peut dire qu'il ne les a jamais violées, mais qu'il les a trèsexactement observées, toutes, soit grandes, soit petites.
- «6° Ses conversations. — Quand il s'entretenait avec les autres, il s'efforçait de mêler toujours quelques mots d'édification ; mais s'il s'apercevait que l'on parlât mal des absents, il changeait aussitôt de visage et prenait un air sombre pour arrêter le médisant, si cela ne réussissait pas, il mettait fin à la conversation et se retirait ou se taisait absolument.
- «7° Sa pauvreté. — Tous ont vu et savent qu'il ne gardait aucun objet précieux et qu'il ne dépensait pas une seule sapèque inutilement. Je l'ai vu moi-même plusieurs fois raccommoder ses habits, nettoyer ses petits ustensiles et conserver tout avec soin jusqu'à un fil, une aiguille et des morceaux de toile, etc...
- «8° Son obéissance. — C'était la vertu que j'admirais le plus en lui. Il faisait complètement abstraction de l'homme dans les Supérieurs, quoique plus jeunes et moins prudents que lui, et ne voyait que Dieu ; aussi il leur rendit toujours une obéissance parfaite, ne disputant point, ne s'excusant jamais, absolument comme un enfant qui ne sait ni ne comprend rien.

«9° Sa chasteté. — Je n'ai jamais vu ni oui dire qu'il ait parlé à aucune femme ou fille, sans témoin, si ce n'est en confession ; étant en Mission, il faisait coucher le Catéchiste dans sa chambre. Une fois, dans la résidence de Mong-Kia-Fou, comme il était occupé à lire, une femme s'introduisit dans sa chambre sans que personne s'en aperçût. Voyant entrer une femme, il fut saisi de frayeur, cria aussitôt et la fit chasser par son Catéchiste.

«Il mena toujours une vie cachée, faisant tout en secret de manière à ne se faire remarquer en rien ; ainsi sa mortification et sa patience ne paraissaient que dans les choses ordinaires, par exemple : il avait une infirmité dont il ne parla jamais et que nous n'avons connue qu'après sa mort, c'est que son bas-ventre était dur comme une pierre, ce qui lui causa une rétention d'urine et détermina sa mort. Je suis persuadé qu'il était préparé à mourir depuis longtemps ; car chaque confession qu'il faisait, il la faisait comme devant être sa dernière, et chaque fois qu'il communiait, il le faisait comme en viatique : Je l'ai ainsi appris moi-même de sa propre bouche. Il se confessait chaque samedi et les veilles de fête, à moins que son [1154] confesseur ne fût absent. Aussitôt que celui-ci était de retour, après quelques paroles échangées, il demandait à se confesser ; c'est ainsi qu'il en a usé avec moi pendant les deux ans que j'ai passés avec lui. Il eut donc des jours pleins et il est mort paisiblement en ma présence.

«Je ne puis expliquer de quelle manière il est mort et quels ont été ses sentiments ; je sais seulement avec certitude qu'il récitait l'oraison dominicale à voix très basse et qu'il s'est aussi endormi dans le Seigneur. Après sa mort, nous avons conservé son corps 19 jours avant de l'inhumer ; il ne devint pas dur, ni raide ; nous pouvions à volonté remuer ses doigts, sa tête, ses jambes et tous les membres ; ainsi on peut dire que nous avons enseveli un corps vivant.

«J'atteste tout ce qui précède, comme étant la pure vérité sans aucune exagération ni fausseté.»

PIERRE TCHIN  
INDIGNE PRÊTRE DE LA MISSION.

Voici les renseignements fournis par M. Fou, confrère chinois, qui fut son élève :

«Lorsque je faisais mes études. sous sa direction, j'ai entendu dire à un de ses condisciples que M. Sué, au rapport de son confesseur, n'avait jamais commis de péché mortel, depuis son enfance, et qu'après quelques années de prêtrise il s'était interdit, par mortification, l'usage du tabac et du thé, bien qu'il les aimât passionnément ; que pour le thé, il en prenait seulement de temps en temps, quand il était en société pour ne pas faire connaître sa mortification.

«Depuis les premiers temps où je l'ai connu, je n'ai jamais entendu sortir de sa bouche une seule parole de médisance, de blâme ou de murmure contre le prochain, ni de jactance ou de légèreté, et en sa présence il ne permettait non plus rien de semblable dans ses inférieurs. Il pensait toujours bien des autres et les jugeait avec beaucoup d'indulgence, se conformant [1155] à ce principe : que Personne ne doit être tenu pour méchant sans de bonnes preuves. Il avait constamment les plus bas sentiments de lui-même. Il ne résista jamais de paroles à ses Supérieurs, quoiqu'il eût évidemment raison en quelques rencontres, et il ne supportait pas que nous eussions une conduite différente de la sienne en cela. Quand il entendait quelqu'un médire de son prochain, il le reprenait aussitôt avec autorité ; si le coupable ne voulait pas cesser, il se mettait aussitôt à genoux et priait Dieu pour lui et le forçait ainsi à se retirer, Couvert de confusion. Il était si recueilli dans tous ses sens, qu'il semblait continuellement uni à Dieu et absorbé dans sa contemplation. Quant à la pauvreté, il la pratiqua de la manière la plus stricte durant tout le cours de sa vie, jusqu'à ne pas avoir une plume ni une aiguille, sans la permission du Supérieur. On put dire aussi qu'il porta les mêmes vêtements presque tout le temps qu'il vécut ; car peu d'années avant sa mort, je l'ai vu avec les mêmes qu'il portait trente ans auparavant ;

seulement ils étaient renouvelés par les réparations et ne se composaient que de pièces et de morceaux : je puis dire que cette vue me causa une très grande édification.

«En outre, j'ai appris qu'une fois à Pékin ou dans ses environs, il aima mieux perdre la bienveillance d'un grand personnage que de manquer, pour un moment, à cette pauvreté évangélique dont il faisait profession : Il s'agissait du mariage d'un fils de ce Grand, en présence de plusieurs autres personnes distinguées de sa famille, et on voulait, que pour faire cette cérémonie, M. Sué se revêtît de certains habits de soie ; mais il le refusa absolument. Pour ce qui est de la nourriture, il prenait ce qui lui était présenté, et jamais il ne fit entendre une seule plainte à ce sujet ; il ne nous permettait non plus aucun choix pour cela, de même que pour les habits. Quand nous parlions de ces choses là, sa physionomie changeait et témoignait la répugnance qu'il éprouvait.

«Pour ce qui est de la chasteté, il la conserva inviolablement [1156] jusqu'à sa mort. En faisant mission et logeant dans les maisons de Chrétiens, il, ne permettait jamais aux femmes de paraître devant lui, et ne leur parlait jamais, seul à seule, même pour les instruire de la Religion ; à plus forte raison leur défendait-il de le servir. En outre, la nuit, il ne quittait jamais le vêtement long pour prendre son sommeil. Il rougissait de parler des matières délicates, même en le faisant d'une manière et très convenable.

«Quant à l'obéissance, il me paraît avoir atteint le plus haut degré de cette vertu. Il se soumettait à tout ce qui lui était ordonné ou défendu absolument, et tout à fait à la lettre. La dernière, fois que j'ai été à Mon-Kia-Fou, en voyant son extrême affabilité et sa grande soumission d'esprit pour obéir aux ordres de M. Paul Tchang, le ne pouvais presque pas retenir mes larmes. Il était si appesanti par la vieillesse qu'il ne pouvait plus marcher, si ce n'est soutenu par deux personnes ; pourtant il se rendait tous les jours, à 9 heures du matin, à l'école des jeunes filles pour les instruire sur la Religion, et il n'y manquait jamais, même pendant les plus grands froids, à moins d'en être dispensé par M. Tchang lui-même. Pour chaque chose, si petite qu'elle fût, il demandait en personne la permission au Supérieur. Pendant les récréations, il allait à la chambre du Supérieur qui était malade, soit pour lui procurer quelque soulagement, soit pour montrer aux plus jeunes à conserver l'unité d'esprit ; car en ce temps-là justement les nouveaux confrères étaient divisés au sujet de la Supériorité. Pour ce sujet il était méprisé, raillé et délaissé par le plus grand nombre, comme un homme nul et un scrupuleux ; cependant il souffrait tout généreusement et gémissait pour eux devant Dieu ; mais il ne se plaignait jamais et ne souffrait pas que d'autres parlassent mal de ceux qui le persécutaient, comme s'il avait été insensible sur ce point. Quoique succombant sous le poids des années, il ne s'épargnait en rien : chaque chose avait son temps déterminé, et chaque jour il s'en acquittait à peu [1157] près de la même manière. Il n'était jamais un seul moment oisif, mais toujours occupé à lire ou à prier ou à travailler utilement. Il s'acquittait de chaque chose avec une très grande tranquillité d'esprit, sans aucune précipitation, ni impatience.

«Pendant que j'étudiais sous lui, il s'élevait quelquefois des persécutions suscitées par les Mandarins ; jamais il n'était troublé, mais il recourait aussitôt à Dieu, et après cela il mettait ordre à tout dans la maison, suivant les lumières de sa prudence. Par cette sage conduite, au milieu de ces troubles continuels, il parvint à conserver toutes choses, soit à Pékin, soit à Si-Ouan. Il supportait tout avec patience, soit de la part des mauvais Chrétiens, soit du côté des événements fâcheux : on peut assurer en toute vérité qu'il a passé sa vie sans proférer une plainte. Durant nos études, comme nous avions beaucoup de peine à vaincre le sommeil et à nous lever le matin, il venait nous réveiller, et non content de nous appeler, il prenait notre tête entre ses mains jusqu'à ce que nous fussions entièrement éveillés et décidés à nous lever. Le soir, pendant la récréation, il nous appelait auprès de lui, et nous instruisait dans la piété par de pieux entretiens ; mais cinq minutes avant la prière, il gardait un profond silence et ne nous permettait plus de dire un seul mot, nous prescrivant de nous recueillir et de faire la préparation prochaine à la prière. Pendant la classe, il ne nous permettait jamais de prendre la parole pour nous excuser, et il nous faisait rendre compte de notre leçon en nous tenant debout devant lui ; il ne disait

pas une parole inutile, durant cet exercice, et en parlant ou expliquant quelque chose, il évitait de prendre un ton de voix trop élevé ; quoique surchargé d'occupations, il manquait très rarement à faire sa classe.

«Avant la messe, il ne traitait aucune affaire à moins d'une nécessité pressante, et durant tout le jour, excepté le temps des récréations, il observait un profond silence. J'ai observé qu'il ne s'informait jamais d'aucune chose par curiosité, et qu'il [1158] n'écrivait jamais de nouvelles du siècle, ne se mêlant que de ce qui touchait à son office. Il prenait toujours conseil sur les cas de conscience, même quand ils n'étaient pas de grande importance. Il se confessait régulièrement deux fois la semaine, et en outre quand il en trouvait occasion ; on eût dit qu'il était toujours prêt à se confesser. Dans ses voyages, il était continuellement occupé à prier ou à méditer, et il parlait très peu et rarement. Bien que succombant sous la poids des années, et qu'il eût beaucoup de peine à marcher, néanmoins, toutes les fois qu'il y avait un exercice de communauté il était presque toujours le premier arrivé : en un mot, plus il avançait en âge, plus il apportait de perfection à remplir tous ses devoirs. Environ dix ans avant sa mort, il prit une autre habitude très louable, c'est-à-dire, de jeûner deux fois la semaine, et il y fut fidèle jusqu'à sa mort. Dans le cours de sa vie,\* il manqua très rarement à la célébration de la messe, quoique vers la fin il ne pût le faire, que soutenu de deux personnes.»

Vincent FAN.

Voici enfin les renseignements que nous fournit Monseigneur Anouilh, dans la lettre suivante :

Tching-Ting-Fou, le 16 juillet 1862.

«Je commence par des réflexions qui ne sortent pas de mon sujet. La première c'est que pendant les quatre ans passés dans notre Maison-mère de Paris, j'ai eu le bonheur d'y voir plusieurs saints vieillards, vénérables débris de l'ancien Saint-Lazare. Leur fidélité aux règles et les exemples de vertus qu'ils nous donnaient étaient pour moi et pour mes autres jeunes confrères un sujet d'admiration et un motif puissant de m'attacher à la petite Compagnie. Je ne savais pas alors que je trouverais en Chine un vieillard plus vénérable encore. Je n'avais vu que des portraits de S. Vincent et je crus voir notre [1159] bienheureux Père tout vivant dans la personne de M. Sué. Ne vous rappelez-vous pas, Monseigneur, cette physionomie douce et toujours affable, cette figure blanche et pleine de candeur, ces lèvres où se peignait toujours un doux sourire ? Ne vous rappelez-vous pas ces cheveux et cette barbe de la blancheur de la neige, ce front large, sans rides et toujours serein ? A le voir, il me semblait aussi voir son âme, toujours pure et la bien-aimée du bon Dieu. Lors de ma première entrevue, il vint au devant de moi, en dehors du village ; il était revêtu de son surplis et accompagné d'Acolytes et de plusieurs Catéchistes. Il se jeta le premier à mes pieds et me demanda la bénédiction : il croyait voir dans le coadjuteur, son Évêque lui-même. Je le relevai en le couvrant de baisers. Je vous déclare que mon impression fut telle, que je crus voir en lui S. Vincent lui-même, *aspectu enim et auditu justus erat.*

Ma deuxième réflexion, c'est que pendant 16 mois que j'ai eu le bonheur de vivre avec ce vénérable confrère, je n'ai pu discerner quelle était sa vertu ordinaire et principale : je le voyais les pratiquer toutes avec la même fidélité. Toutefois, depuis que je l'ai quitté, je me suis souvent rappelé sa profonde humilité, sa douceur, son obéissance, son zèle et sa régularité. C'est donc de ces vertus spéciales, de notre saint vieillard que je vais parler dans ce récit.

«L'humilité à été la vertu favorite de S. Vincent et de tous les grands serviteurs de Dieu ; c'était aussi une des vertus de notre saint Prêtre. M. Sué n'était pas de ces hommes qui parlent d'eux-mêmes et qui semblent vouloir capter l'estime des hommes en se rabaisant. Notre cher confrère était très circonspect dans ses paroles et ce n'est que dans sa correspondance que, sans s'en apercevoir, il laissait transpirer son humilité profonde et sa

parfaite défiance de lui-même ; mais nous pouvons juger de l'arbre par ses fruits. — «*Les âmes qui sont humbles sont « toujours contentes, disait S. Vincent ; leur joie rejaillit jus que sur leur visage, et le Saint-Esprit qui réside en elles, les [1160] « comble de paix, en sorte que rien ne les peut troubler. Si on les calomnie elles le souffrent ; si on les contredit elles acquiescent ; si on les oublie elles pensent qu'on a raison ; si on les surcharge d'occupations elles travaillent volontiers, et quelque difficile que soit une chose, dès qu'elle est commandée, elles s'y appliquent de bon cœur, se confiant en la vertu de la sainte obéissance. »*

«*Tel est le portrait que notre saint fondateur faisait de l'âme humble ; or c'est là le vrai portrait de notre saint Prêtre. Pendant tout le temps que j'ai passé avec lui, je ne lui ai jamais entendu dire un mot à son avantage. Un jour, pendant que nous prenions ensemble notre récréation de midi, je reçus une lettre de Monseigneur Mouly. Sa Grandeur me disait qu'elle m'écrivait de la chambre où notre vénérable M. Sué avait été lié et pris par les Mandarins. A peine eus-je lu ces lignes que j'interpellai le vieillard : « Eh ! bien, Père Sué, lui dis-je, vous ne m'avez pas encore raconté l'histoire de votre prise ; vous avez donc eu le bonheur de porter des chaînes pour le nom de Jésus-Christ ; écoutez, écoutez... » et je lui lus ce que Monseigneur venait de m'écrire. Le saint vieillard fut tout étonné ; sa figure changea de couleur et après un moment de silence : « c'est là, me dit-il, mon ignominie, puisque vous voulez que je vous raconte cette histoire, la voici : Pendant que j'entendais des confessions, on vint me dire que les gens du tribunal étaient à la porte de la maison pour me prendre. Je n'étais pas encore sorti de ma chambre, que les Satellites entrèrent et je fus fait prisonnier. Les Catéchistes traitèrent aussitôt avec eux et je fus racheté et délivré, moyennant une somme d'argent., J'aurais dû les empêcher et je gardai le silence ; je n'avais pas la permission de mon Supérieur pour dépenser cette somme ; c'est pourquoi, pressé par les remords de conscience, j'écrivis de suite à M. Ghislain, et ce bon Supérieur approuva tout ce qui avait été fait. Ainsi je n'ai rien souffert pour Dieu et j'ai toujours considéré ma conduite, comme un acte de lâcheté et de manque d'amour pour les [1161] souffrances. »* Ainsi, ce serviteur de Dieu détournait de lui les louanges et faisait servir, pour s'anéantir et s'humilier, les actions même, qui pour d'autres eussent été des sujets de s'enorgueillir. Toutes ses paroles, toutes ses manières, toute sa conduite montraient que l'humilité était une des vertus que notre saint confrère s'efforçait de pratiquer ; aussi a-t-il prouvé, pendant sa longue vie même, la vérité de ces paroles de Notre-Seigneur : *Qui se humiliat, exaltabitur*. Il était en effet exalté par tous et par ses supérieurs et par ses inférieurs.

«*La vertu de douceur fut admirable dans M. Sué. Il la portait empreinte sur sa figure, toujours affable et toujours sereine. En le voyant converser avec ses chers Chrétiens, il me semblait leur répéter ces paroles de l'Écriture : Venite, filii, audite me, timorem Domini docebo vos. J'ai fait avec lui plusieurs Missions et il s'est présenté bien des occasions de manquer à cette belle vertu de douceur. M. Sué évitait ces écueils ; il semblait avoir été toute sa vie à l'école de notre Seigneur et avoir appris de lui la leçon : Discite a me, quia mitis sum. Jamais je n'ai entendu sortir de sa bouche une expression un peu dure ; jamais je ne l'ai vu s'irriter : il reprenait les Chrétiens avec une douceur que j'aurais voulu erf vain imiter. Lorsqu'en sa présence je réprimandais les coupables avec sévérité et avec des paroles peu flatteuses pour ceux qui ont de l'amour-propre, M. Sué demeurait tranquille ; son silence et son air grave montraient un homme plein de compassion pour les pécheurs et on eût dit qu'il priait dans son cœur pour leur conversion. Ce n'est pas que comme un autre Héli, il tolérât les vices de ses enfants spirituels. M. Sué savait bien que Moïse, le plus doux des hommes, avait usé de sévérité ; il savait que Notre Seigneur lui-même avait appelé S. Pierre : Satan, et qu'il avait traité durement les Scribes et les Pharisiens ; mais on peut assurer qu'il n'usait de ces moyens que dans l'extrême nécessité et dans l'impossibilité de faire autrement ; et, encore dans ces cas, il savait employer le remède de la douceur. Lorsque nous étions [1162] ensemble, il me laissait entièrement le soin de lancer ces coups de foudre et de châtier ceux qui le méritaient. C'est pour cela qu'il était, disait-il, très heureux de faire Mission avec moi. Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.*



«L'obéissance était une autre vertu de notre saint vieillard. On voyait bien qu'il avait fait à Dieu le sacrifice de son jugement et de sa volonté propre. Je n'ai jamais remarqué en lui le moindre petit défaut, contraire à la sainte obéissance. Ayant 10 ans de plus que moi et une expérience d'environ 50 ans de Mission, il paraissait tout naturel qu'il me donnât des leçons sur la manière de traiter avec les gens du Nord de la Chine et qu'il me fît des représentations, lorsque je pouvais y donner lieu. Mais non, cet humble, cet obéissant serviteur de Dieu trouvait bien tout ce que faisaient ses Supérieurs ; il savait que s'ils erraient en commandant, lui était certain de ne pas se tromper en obéissant. C'est parce qu'il ne considérait dans son Supérieur que la personne de Jésus-Christ, qu'il agissait de la sorte.

«Tout ce que son Supérieur faisait était à ses yeux bien fait ; tout ce qu'il disait, était bien dit, et il renonçait entièrement à son sentiment, quand il le savait contraire à celui du Supérieur. Dans ses paroles, dans ses actions, dans sa correspondance qui était très fréquente, M. Sué se montrait toujours l'enfant de la sainte obéissance. J'ai eu en particulier bien souvent l'occasion de voir combien cette vertu était parfaite dans M. Sué. Ce vénérable vieillard avait la conscience extrêmement délicate ; je dirai même qu'il était scrupuleux, et je craignis d'abord qu'il ne le devînt davantage ; mais je fus bientôt rassuré, lorsque je vis sa parfaite obéissance, un mot de son Supérieur, soit par écrit, soit de vive voix, suffisait pour dissiper ses craintes ; il était en cela le *modèle* que devraient suivre les scrupuleux. Tout autre, sujet à la même maladie, eût dit des si... et des mais... M. Sué ne ripostait jamais, et se gardait bien de chercher dans son esprit les raisons que son Supérieur avait de décider de la sorte. Vous ferez ceci... vous ferez cela... [1163] vous ne penserez plus à cela. Voilà ce qui suffisait pour ce vieillard obéissant. Il ne soupirait qu'après l'obéissance, et il me déclara, un jour, avec simplicité combien longtemps il m'avait attendu et combien il était heureux de mon arrivée, parée que la charge de Supérieur était d'un poids insupportable pour lui, et qu'il se sentait comme déchargé d'un lourd fardeau. Quoique je lui eusse donné des permissions très étendues, il n'en usait presque jamais, et seulement lorsque j'étais trop éloigné : hormis ces cas, il demandait pour chaque chose la permission, voulant pratiquer sans cesse la sainte obéissance. Il était à mon égard, comme un enfant envers son père bien-aimé, comme le plus humble et le plus obéissant des novices à l'égard de son directeur. L'obéissance de notre serviteur de Dieu était prompte, aveugle, constante et cordiale. Dès qu'il connaissait la volonté de son Supérieur, il se mettait à l'instant en mesure de l'exécuter et jamais je n'ai été obligé de lui dire deux fois la même chose. Jamais, comme je l'ai déjà remarqué, il ne lui est arrivé de discuter les ordres de ses Supérieurs ; il obéissait aveuglément en tout et pour tout. Cette vertu n'était pas dans M. Sué la vertu de quelques jours, de quelques années ; elle a été la vertu de toute sa vie. M. Sué a toujours été M. Sué ; c'est-à-dire obéissant dans sa jeunesse, obéissant jusqu'à sa mort. L'obéissance de notre saint Prêtre s'étendait indistinctement à l'égard de tous ses Supérieurs. Il aimait éperdument l'Église de Dieu et il priaient sans cesse pour le Souverain Pontife, pour qui il avait la plus profonde vénération. Il aimait aussi le Supérieur Général, comme un enfant aime son père, et il regardait ses ordres et ses lettres-circulaires comme des oracles. Il était aussi entièrement dévoué à, son Visiteur et au Supérieur que son Visiteur lui envoyait ; il leur obéissait comme à sa personne elle-même. Parler trop librement des Supérieurs et surtout trouver à redire à leur conduite, eût été pour le saint Prêtre un crime et un scandale. En un mot, ce grand serviteur de Dieu voulait faire en tout la volonté de ses Supérieurs, [1164] persuadé qu'il faisait en cela la volonté de Dieu. C'était là son pain quotidien ; c'était là toute sa vie. *Cibus meus est ut faciam voluntatem ejus qui misit me.*

«Que dirai-je de sa régularité ! Elle était si parfaite que si nos saintes règles se fussent perdues, pendant la révolution qui dispersa la petite Compagnie, on les aurait retrouvées dans la conduite de M. Sué. Élevé au noviciat de Pékin par M. Ghislain, l'un des plus réguliers et saints confrères qui soient venus en Chine, M. Sué n'oublia jamais les instructions et avis de ce digne directeur. Tout son temps était si réglé qu'on était sûr de le trouver toujours occupé à tel ou tel exercice, au temps et à la manière que le prescrivent

nos saintes règles. Son exactitude au lever de 4 heures du matin et du coucher à 9 heures du soir a été ponctuel, pendant toute sa vie, soit qu'il fût seul, soit qu'il fût en communauté. Voici comment je l'ai appris de lui-même sans qu'il s'en aperçût. Nous étions en hiver, et le climat du nord est très froid. Notre bon vieillard était indisposé et à peine pouvait-il se tenir debout, pendant tout le temps qu'il célébrait la sainte messe. M'en étant aperçu : « Mon Père, lui dis-je, je crois que vous feriez bien de reposer le matin ; je vous y autorise ; levez-vous à 5 heures et même à 6, si votre incommodité l'exige. M. Sué parut d'abord tout confus de mes égards pour 14 il reçut mes avis en silence. Dans la journée, il vint me trouver dans la chambre et me dit dans la posture du Publicain que, s'étant levé toute sa vie à 4 heures du matin, il ne lui était pas du tout pénible de se lever à cette heure ; qu'il ne pensait pas que son infirmité vint de là ; que toutefois il était prêt à m'obéir, si je pensais autrement que lui. Comme je savais que c'était lui faire plaisir, que de lui laisser observer ce point de la règle, je n'insistai pas et je lui dis de tenir mon avis comme non venu. Méditation, lectures du nouveau Testament et de l'Imitation, lectures spirituelles, examen particulier et examen général, bréviaire, préparation à la messe et action de grâces, confession de tous les 8 jours, communication dans les trois mois [1165] et lecture des Constitutions pendant ce temps, tous nos exercices, enfin ou toutes nos pratiques étaient remplis fidèlement par ce saint Missionnaire. Tous les soirs, après son examen général, il écrivait dans un petit cahier, qu'il me semble voir encore, ses prétendues infidélités du jour ; en sorte qu'il tenait toujours de l'huile dans sa lampe pour recevoir son divin Époux, et qu'il était toujours prêt à paraître devant Dieu. L'une des pratiques que le pieux et prudent M. Ghislain donnait à ses confrères, était celle-ci : De ne dormir jamais seul en mission ; mais de faire coucher dans la même chambre ou son Catéchiste ou quelque Chrétien pieux, pour éviter les soupçons et se délivrer de bien des dangers. M. Sué a observé cela à la lettre, jusqu'à son dernier soupir. Son grand âge n'était pas pour lui un motif de s'en dispenser. Cette seule pratique peut nous donner une idée de la prudence du saint Prêtre à l'égard des personnes du sexe. Toutefois notre saint confrère savait que la charité est la reine des vertus ; il se gardait donc de juger ses confrères qui croyaient prudemment se dispenser de cette pratique. — Il était donc un modèle de régularité, et nous avons la ferme espérance que les paroles de S. Vincent ont trouvé en lui leur parfait accomplissement. *Si illas servaveritis, ipsæ vos servabunt ; et tandem ad finem, optatum, hoc est ad cælestem beatitudinem, securos vos deducunt.*

« Le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes a été toute sa vie très ardent dans M. Sué : il prêchait tous les jours en mission, et il prêchait avec le zèle d'un apôtre. L'ayant quelque fois fait prêcher en ma présence, je ne pouvais me lasser de l'entendre ; tout parlait en lui ; sa voix était claire et elle pénétrait les cœurs. Comme il ne prêchait que pour Dieu, peu lui importait qu'il y eût beaucoup ou peu d'auditeurs. Je l'ai vu prêcher une fois pendant sa messe à 5 ou 6 Chrétiens qui y assistaient, parce que les autres étaient partis après ma messe. M. Sué était très instruit pour un Prêtre chinois ; il étudiait tous les jours la théologie, et il me montra une fois sa vieille [1166] théologie de Poitiers qu'il portait toujours avec lui. Il lisait aussi tous les jours l'Écriture Sainte et la vie des Saints ; et en fait de rubriques il pouvait me donner des leçons ainsi qu'à bien d'autres. C'est lui que Monseigneur Mouly chargeait tous les ans du soin de rédiger le calendrier latin et chinois. Il gémissait, ce saint apôtre, sur l'aveuglement des Païens, et il priait sans cesse pour leur conversion et pour la liberté religieuse. Ce bon Pasteur connaissait toutes ses brebis et il les appelait par leurs noms ; il aimait tous les Chrétiens comme ses propres enfants, et les Chrétiens le chérissaient comme leur tendre Père. Ils en donnèrent une preuve sensible dans une circonstance. Monseigneur Mouly, pour montrer cette lumière aux Chrétiens du midi de la province, voulut, après avoir pris l'avis de son Conseil, rappeler de Suen-Hoa-Fou le vénérable vieillard. Dès que les Chrétiens en eurent connaissance, ce fut une désolation parmi eux, ils résolurent de tout tenter pour l'empêcher. Ils envoyèrent lettres sur lettres, des Catéchistes pour prier Sa Grandeur de leur laisser leur Père Sué. Ils proposèrent de faire une collecte de sapèques pour servir à son entretien pendant sa vieillesse afin qu'il ne fût pas à charge à la Mission. Leurs réclamations furent si fortes et si

réitérées qu'elles touchèrent le cœur de Monseigneur Mouly, qui consentit enfin à leur juste demande. *Dilectus erat Deo et hominibus*. Je ne parle pas de sa pauvreté qui était exemplaire ; il était en cela le véritable fils de S. Vincent ; il était pauvre et il aimait les pauvres ; le peu qu'il avait à son usage, il l'avait avec la permission de son Supérieur, et il était prêt à tout laisser au premier signe de sa volonté.

Je ne parle pas non plus de sa foi qui était très vive, de sa patience, au milieu des persécutions dont il a été témoin oculaire et même victime ; de ses mortifications, dont Dieu seul a pu compter les actes ; de sa simplicité, laquelle était personnifiée dans ce saint Prêtre. *Erat enim vir simplex, rectus ac timens Deum*. Voilà, en trois mots, la vie de ce vieillard. Nous étions heureux de posséder cette relique vivante, et nous nous flattions de l'espoir [1167] que M. Sué vivrait longtemps encore ; mais les desseins de Dieu sont différents de ceux (le l'homme. Ce saint vieillard était un fruit mûr pour le ciel. Voici comment on m'a raconté ses derniers moments. Lorsque le saint Prêtre eut connaissance de la liberté religieuse, et qu'il eût appris que Monseigneur Mouly et son coadjuteur étaient à Pékin ; que les Églises qu'il avait vit fermer étaient rouvertes ; que le saint sacrifice avait été offert à la cathédrale, la joie du vénérable vieillard fut à son comble. Nouveau Siméon, il crut pouvoir entonner son *Nunc dimittis* parce que ses yeux avaient vu ce que depuis tant d'années ils désiraient voir ; ses oreilles avaient entendu ce qu'elles avaient toujours désiré d'entendre ; il récita donc son *Nunc dimittis*, se mit pour la dernière fois sur ce lit qu'il avait sanctifié par tant de ferventes prières ; demanda et reçut les derniers sacrements en parfaite connaissance et avec sa piété ordinaire. Un confrère chinois, environné d'un grand nombre de Chrétiens, lui appliqua l'indulgence plénière, en récitant les prières des agonisants. C'est au milieu des prières de l'Église que cette âme pure et pleine de mérites se détacha sans effort de son corps et parut au tribunal de Dieu, qui lui a dit, nous en avons l'espérance : *Euge, bone serve et fidelis, quia in pauca fuisti fidelis, super multata constituam, intra in gaudium domini tui*. Dieu ne me trouva pas digne d'assister le saint dans ses derniers moments. Dès que j'eus appris soit trépas, je ne savais que réciter du *De Profundis* ou du *Te Deum*. Je récitai l'un et l'autre et je me rappelai ces paroles de l'Écriture : *Moriatur anima mea morte justorum !!! Pretiosa in conspectu domini mors sanctorum ejus !!! O mors ubi est victoria tua !!!* La mort m'a-t-on dit ne fit en lui aucun changement, il ressemblait plutôt à un homme endormi qu'à un cadavre ; son visage, toujours agréable et doux, semblait dire aux confrères et aux Chrétiens désolés de la mort de leur Père, que son âme était déjà en paradis. Tous les Chrétiens voulurent avoir des objets dit saint Prêtre et il les conservent comme des reliques. Son souvenir ne s'effacera [1168] jamais de leur mémoire, et moi qu'il a tant aimé et que j'ai aimé du même amour, je dirai avec le Psalmiste Si : *oblitus fuero tui, oblivioni detur dextera mea ; adhæreat lingua faucibus meis, si non meminero tui.*»

Le 10 janvier 1861, Monseigneur Mouly recevait de Tien-Tsin la lettre suivante que lui adressait le premier secrétaire de l'ambassade française :

Tien-Tsin, 7 janvier 1861.

MONSEIGNEUR,

«Je suis chargé par M. le Ministre plénipotentiaire de l'Empereur, en Chine, de vous transmettre ci-joint le titre de propriété des quatre anciennes Églises catholiques et du cimetière français de Pékin. C'est là assurément un fait, qui de quelque point de vue qu'on veuille le considérer, est aussi important en lui-même que riche en germes de précieux résultats pour la vraie civilisation, pour la France et pour la Chine elle-même. Et comme, après la Divine Providence, c'est à la haute pensée, à la généreuse sollicitude du Gouvernement de Sa Majesté Impériale pour la grandeur de la France et pour les intérêts de la Religion catholique, manifestées dernièrement avec un tel éclat dans l'œuvre si vaillamment accomplie par notre infatigable armée et ses dignes chefs, que nous devons ce grand acte de réparation ; Votre Grandeur ne sera point surprise, j'ose en être persuadé, de la requête que M. de Bourboulon qui a eu l'honneur d'être, depuis tant d'années dans

ce pays, le fidèle interprète et représentant de cette libérale politique, m'a donné la mission de vous formuler, Monseigneur, de sa part. Le désir de Son Excellence est donc qu'à l'avenir aucune messe solennelle ne soit dite, les dimanches et fêtes dans aucune Église ou Chapelle catholique de Pékin sans que, de *fondation*, des actions de grâces et des prières soient offertes à Dieu pour l'Empereur, l'Impératrice et le Prince impérial.....

LE PREMIER SECRÉTAIRE DE LA LÉGATION DE FRANCE EN CHINE.  
KLECZKOWSKI.

[1169]

Le 12 janvier, Monseigneur Mouly s'empressa de répondre à cette lettre, si obligeante, en assurant l'Ambassadeur que les Chrétiens et les Missionnaires de Pékin acceptaient avec bonheur l'accomplissement d'un pareil devoir de reconnaissance, et qu'ils s'étaient même empressés de prévenir en cela la pensée de l'Ambassadeur.

Dès le mois suivant, Monseigneur Mouly était entré en possession des quatre anciens établissements publics et en donnait connaissance à M. Étienne, Supérieur Général de la Congrégation.

Pékin, 22 février 1861.

«Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, je n'ai pu me dispenser, dans ma position nouvelle de réclamer les anciens terrains des quatre Établissements catholiques de Pékin, avec les sépultures qui y sont adjoindes. Le tout m'a été accordé et je vous envoie, ci-incluse, la copie authentique de la restitution de ces Établissements. Après avoir recouvré ces possessions anciennes, il nous a fallu faire les réparations les plus urgentes. Dans l'une de ces maisons, au moins, c'est-à-dire au *Pé-Tang*, l'ancien Établissement français, nous n'avons pu les exécuter, qu'en comptant sur les fonds futurs que tout semble nous faire espérer.

«Pour vous donner une idée exacte de notre position, je vais vous tracer le tableau de ce qui se fait aujourd'hui à Pékin :

«1° Église du nord (Pé-Tang) <sup>40</sup>. C'est ici que nous sommes [1170] venu nous installer avec MM. Smorenburg, Thierry et trois confrères chinois, MM. Kho, Mong et Mu. Deux autres qui, déjà auparavant y missionnaient dans la ville et dans les environs de Pékin : ce sont MM. Tching Balthazar et Lieou François. Notre Séminaire est aussi transféré avec nous sous le vieux toit de nos pères, et il est en plein exercice sous la direction de M. Smorenburg, qui professe la philosophie à neuf jeunes gens parlant et écrivant passablement le latin. Quant aux nombreux élèves qui savent déjà lire et écrire un peu cette langue, nous destinons, pour former leur classe, le professeur que votre charité voudra bien nous envoyer. En attendant, ils continuent à apprendre le chinois sous deux maîtres habiles, l'un bachelier chrétien, l'autre licencié chinois, païen encore, mais qui a quelque désir de se faire Chrétien. En même temps ils se perfectionnent dans la lecture et l'écriture du latin ; exercice auquel on applique aussi le reste des enfants. Nous avons actuellement dans la maison quarante-trois élèves internes, ce qui, avec nos Catéchistes et nos domestiques, nous donne un personnel d'une soixantaine d'individus. Nous avons dû prendre à notre service quelques personnes de plus qu'à notre ancienne résidence de Ngan-Kia-Tchlouang.

---

<sup>40</sup> C'est la même maison où MM. Appiani et Pedrini ont été emprisonnés, chacun pendant trois ans. En 1864, cette maison devint aussi la proie des flammes qui consumèrent une partie de l'établissement avec les Archives anciennes. La bibliothèque cependant fut sauvée, ainsi que l'église. A l'aide des restitutions en argent faites par le Gouvernement chinois au Gouvernement français, on a pu rebâtir la maison qui est beaucoup plus belle qu'auparavant ; le 16 août 1865, on a posé la première pierre d'une nouvelle église qui s'élève en ce moment sur les ruines de l'ancienne. (*Annales de la Congrégation* tome 30).

«Ici, au Pé-Tang, tous les toits de ces nombreux et vieux appartements doivent être refaits, ainsi que le mur d'enceinte qui est en ruines et renversé dans presque son étendue. Il nous faut aussi quelques appartements pour une cuisine, un parloir et le logement d'un portier. Nous avons encore à faire reconstruire le mur d'enceinte de la sépulture française, en remettant à un autre temps les réparations intérieures.

«2° Église du midi (Nan-Tang <sup>41</sup>), ancienne cathédrale. Elle est située à une lieue de distance du Pé-Tang ; et comme dans la ville de Pékin, il y a cinq mille Chrétiens dispersés dans [1171] tous les quartiers, il est nécessaire de se rendre à cette église pour les fonctions du saint ministère.

«M. Thierry est comme le curé de la cathédrale, qui est disposée assez décemment à l'intérieur. Il y dit la sainte messe, tous les jours, et il y confesse. Dans cette dernière fonction, il a la consolation de voir revenir à Dieu de vieux pécheurs qui profitent de ces nouvelles circonstances pour se remettre dans leur devoir. Le dimanche, il y prêche, préside le chemin de la croix et donne le salut du Saint-Sacrement. Il soigne en outre, dans le voisinage de la cathédrale, à un quart de lieue, notre maison de la Sainte-Enfance qui compte une vingtaine d'orphelines, rappelées de nourrice.

«Comme tout le monde ici s'attend surtout à voir relever l'établissement de la cathédrale dont la carcasse, quoiqu'en ruines, est encore debout, on va refaire d'abord le mur d'enceinte extérieur, et bâtir à la porte quelques appartements de nécessité urgente, pour une école primaire et un petit pied-à-terre, en attendant qu'on puisse y bâtir convenablement la maison de l'évêque. Viendra ensuite la réparation complète du toit qui a de nombreuses gouttières ; puis celle des maçonneries extérieures et intérieures qui menacent de s'écrouler. Quant aux décorations intérieures, aux autels, au mobilier de la sacristie, etc..., nous pouvons attendre patiemment que la bonne Providence nous fournisse les moyens d'y pourvoir.

3° Église de l'Ouest (Si-Tan) <sup>42</sup>

4° Église de l'Est (Tong-Tang) <sup>43</sup>. Ces deux églises sont dans un état bien plus déplorable que les autres. Il n'y a presque plus d'appartement debout ou tant soit peu habitable. Nous nous bornerons [1172] à y arranger provisoirement quelque local pour une école primaire chinoise, où l'on tâchera d'apprendre aussi à lire et à écrire en latin et en français, aux enfants qui le désireront. Peut-être y disposerons-nous quelque hangar pour y servir de chapelle publique.

Il y a dans Pékin, outre les églises mentionnées, six chapelles domestiques. Au Pé-Tang, M. Mong a la charge de la chapelle des hommes. MM. Kho et Mu sont spécialement chargés des femmes et vont les confesser, le vendredi et le samedi, dans l'une des six chapelles domestiques, où ils disent la messe, les dimanches et les fêtes. Les autres jours, ils vont dire la sainte messe, là où il est nécessaire d'aller pour les malades, les mariages ou les baptêmes.

MM. Licou et Tching missionnent actuellement dans les environs de Pékin, qui n'ont pas été visités depuis un an et plus.

Comme nos Chrétiens désirent entendre la sainte messe, les dimanches et les fêtes, et que d'ailleurs il est nécessaire de bien fortifier dans leur esprit et dans leur cœur l'obligation,

---

<sup>41</sup> Cette église appartenait auparavant au Portugal, qui par son abandon de cette Mission, depuis plus de dix ans, avait renoncé de fait à ses anciens droits.

<sup>42</sup> C'est l'ancienne maison achetée par M. Pedrini et donnée par lui à la Sacrée Congrégation de la Propagande, en 1725.

<sup>43</sup> C'est la maison qui doit son origine au Père Schali (voir tome IV, page 296) ; c'était autrefois le collège S. Joseph des Jésuites portugais et ensuite des Prêtres de la Mission portugaise.

souvent trop peu comprise par eux, d'entendre la messe en ces saints jours, nous avons jugé à propos d'user de notre faculté de biner ; de sorte que ces jours là, il se dit une dizaine de messes dans la ville de Pékin.

Écoles primaires.

— 1° Il y a une école primaire externe attachée à notre établissement du Pé-Tang. Nous y avons appelé un bachelier Mantchou, qui professe cette langue ainsi que 1

Chinois, de sorte que les enfants pourront y apprendre ces deux langues, selon leur désir.

— 2° Il y a encore une école primaire chinoise, attachée à la sépulture française et à la sépulture de la cathédrale, puis une quatrième dans les bâtiments de la cathédrale elle-même ; en y joignant les écoles que nous allons établir aux deux autres églises, nous aurons six écoles primaires dans Pékin. Les enfants infidèles y seront reçus gratuitement, et comme leurs maîtres sont constitués baptiseurs des enfants moribonds, nous avons sujet d'espérer que l'œuvre de la Sainte-Enfance [1173] voudra bien y consacrer ses ressources, comme elle l'a déjà fait à Canton, à la demande de Monseigneur Guillemain.

«Il est nécessaire de suivre maintenant les événements providentiels qui se sont accomplis en notre faveur. Un heureux élan s'est manifesté vers notre sainte Religion, même parmi les infidèles. Il s'est déjà fait parmi eux bon nombre de conversions remarquables, et beaucoup s'empressent de se faire instruire. Nous sommes débordés par nos occupations multipliées ; nous espérons pourtant y suffire jusqu'à l'arrivée des confrères qu'il vous plaira de nous envoyer.

«Notre ancienne résidence de Ngan-Kia-Tchouang est devenue maison de la Sainte-Enfance. Nous y avons placé nos orphelins, et deux de nos confrères chinois y sont chargés, l'un, des enfants, et l'autre, des Chrétiens du village et des environs, dont le nombre monte à deux mille.»

«Quelques temps après avoir écrit cette lettre, Monseigneur Mouly partit pour la France afin d'y chercher le renfort qu'il désirait et d'en ramener des Filles de la Charité avec les Missionnaires. Arrivé au mois de juin 1861 à Paris, il repartit, au mois de février 1862, avec sa double colonie, et aujourd'hui une maison de Filles de la Charité est établie non loin du Pétang, renfermant un Séminaire de Filles de la Charité, chinoises. Une maison de Missionnaires et une autre de Filles de la Charité sont aussi établies à Tien-Tsin, dans des bâtiments donnés par le Gouvernement chinois, à la demande du Gouvernement français. Enfin, le 1er janvier 1866, M. Étienne Supérieur Général pouvait annoncer à toute la Congrégation la consécration du Coadjuteur de Monseigneur Mouly, en ces termes :

«Il m'a été donné de voir élever à la dignité épiscopale, avec le titre de Coadjuteur de Monseigneur le Vicaire Apostolique de Pékin, M. Edmond-François Guierry. Notre mission de cette capitale, à cause de l'importance qu'elle a acquise depuis que la liberté a été accordée à la prédication de l'Évangile en Chine, et à cause de sa position comme centre d'action apostolique [1174] dans ce vaste empire, réclamait ce secours, pour aider le titulaire à répondre aux besoins multipliés de son immense diocèse. Personne mieux que Monseigneur Guierry, à cause de son expérience, jointe aux vertus et aux qualités éminentes qui le distinguent, n'était plus propre à partager ses travaux et ses sollicitudes. Il reçut la consécration épiscopale, dans l'église cathédrale de Pékin, le deuxième dimanche après Pâques, jour de la translation des reliques de S. Vincent. Sa présence dans cette ville n'a pas tardé à se faire sentir. Soutenu par un Coadjuteur aussi digne de sa confiance, le vénérable Monseigneur Mouly a pu donner à son zèle tout l'essor que comportent les nouvelles circonstances où la Religion se trouve placée. Une nouvelle église se construit dans cette capitale ; un Séminaire y est convenablement organisé, renfermant déjà près de cinquante élèves. Des écoles et des cours de sciences naturelles y

sont ouverts et assidûment fréquentés <sup>44</sup>. Les Filles de la Charité y ont établi leurs œuvres : orphelinats de garçons et de filles ; écoles pour les enfants ; dispensaires pour l'assistance des pauvres et des malades ; enfin, la visite des infirmes et des indigents à domicile. Toutes ces œuvres, qui tendent à se développer indéfiniment et qui donnent lieu à de nombreuses conversions et au baptême d'une multitude d'enfants moribonds, procurent à la Congrégation le moyen d'occuper dignement ce poste éminent que la Providence lui a confié et de préparer à la Religion de brillants succès dans l'avenir.»

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

---

<sup>44</sup> Il y a actuellement dans la maison du Pétang un cabinet d'histoire naturelle, déjà considérable, et un cabinet de physique pour lequel le Ministre de l'Instruction-Publique de France a donné, en 1862, la somme de 10,000 francs.

# TABLE DES MATIÈRES.

## LIVRE TROISIÈME.

(SUITE).

### Chapitre XVI (suite). — Mission de Pékin.

18. Établissement portugais à Pékin	5
19. Travaux de M. Clet	12
20. Arrivée de MM. Dumazel et Richenet en Chine	81
21. Difficultés pour se rendre à Pékin	46
22. Travaux de M. Ghislain	85
23. Voyage de MM. Dumazel et Richenet vers Pékin	132
24. Décret de l'Empereur Napoléon en faveur de la Mission de Chine	172
25. Persécution de 1805	178
26. Missionnaires portugais de Pékin	220
27. M. Dumazel passe au flou-Kouang	240
28. Vertus de M. Clet	256
29. Persécution de 1811. — Mort de M. Ghislain	298
30. M. Lamiot	321
31. Mort de M. Dumazel. — Dernières années de M. Clet. — Persécution.	348
32. Martyre de M. Clet	379
33. M. Lamiot ramené à Canton	393
34. Mort de l'Empereur Kia-King	402
35. MM. Ignace Ho et François Chen	405
36. M. Mathieu Sué	410
37. Nouvelles tentatives en faveur de l'établissement de Pékin	415
38. Fin des établissements français et portugais de Pékin	430
39. Arrivée de M. Torrette. — Mort de M. Lamiot	439

### Chapitre XVII. — Nouveaux vicariats Apostoliques.

1. Résurrection de la Mission de Chine	446
2. Arrivée de nouveaux Missionnaires	462
3. M. Torrette chassé de Macao	470
4. M. le comte Théodore de Bési	480
5. M. Mouly dans la Mission de Pékin. — Vicariat Apostolique de Corée	498
6. Projet de formation de nouveaux Vicariats Apostoliques.	550
7. Martyre de M. Jean-Gabriel Perboyre	569
8. Province du Kiang-Nan ou de Nankin	602
9. Mort de M. Torrette	621
10. Province du Kiang-Si	633
11. Évêché de Macao	695
12. Province du Tché-Kiang.	725
13. Province du Honan	789
14. M. Piriès Évêque de Nankin et Administrateur de l'Évêché, de Pékin.	895
15. Vicariat Apostolique de Mantchourie	832
16. Vicariat Apostolique de Mongolie	872
17. Province du Pé-Tché-Li ou de Pékin.	976
18. Liberté religieuse. — Rétablissement des Églises de Pékin	1117

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME VOLUME

CAMBRAI —IMPRIMERIE DE RÉGNIER-FAREZ, PLACE-AU-BOIS, 98.



pages 673 à 1174 scannées entre le 21 mars et le 27 avril 2003

pages 004 à 192 scannées du 28 février au 3 mars

pages 193 à 672 scannées par Claudine LAUTISSIER en mars-avril 2003